Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant148unse

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

1418

TOME CENT QUARANTE-HUITIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT DOUZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1887

THE CITY LIBRARY
LIBRARY

LA MONARCHIE REPRÉSENTATIVE

I

Pourquoi ne pas dire parlementaire? C'est un point qu'il importe d'éclaircir tout d'abord. Je suis tout à fait pour le régime qui porte ce nom, si l'on entend par là le gouvernement qui ne permet pas au prince de gouverner sans le Parlement. Je repousse toute espèce de monarchie sous laquelle un peuple n'est ni libre ni maître de ses destinées. Tout régime qui n'offre point cette double garantie, n'est qu'un despotisme plus ou moins supportable, selon l'humeur du souverain, violente et brutale avec le premier Napoléon, douce et pacifique avec le second. Si les adversaires du gouvernement parlementaire entendent que le prince doit être le maître, et qu'en définitive le dernier mot doit lui rester sur toute chose, je ne m'entendrai jamais avec eux. Quelle que soit l'origine du chef de l'État, héréditaire, parlementaire ou populaire, je n'admets point qu'il ne doive jamais compter avec la volonté nationale, exprimée d'une façon constitutionnelle.

Cela bien convenu, il reste à s'expliquer sur un mot qui fait équivoque. Gouverner avec le Parlement est la première condition d'un gouvernement libre; mais gouverner par le Parlement n'est pas la même chose. Ceci n'est plus la condition nécessaire de toute liberté. Le gouvernement anglais est parlementaire en ce sens que c'est le Parlement qui gouverne, en réalité, sous le souverain qui ne fait que régner. Mais ici encore il faut s'entendre. Qu'est-ce que gouverner? C'est, dans le sens étroit et technique du mot, tenir le gouvernail. C'est, au besoin, donner le coup de barre et virer de bord pour éviter l'écueil où peut se briser le navire de l'Etat, battu par la tempête parlementaire, et poussé vers les récifs que les ambitions ou les passions de parti ne permettent pas toujours d'apercevoir. C'est là le seul acte de gouvernement que la Constitution ou plutôt la tradition permette au souverain, en Angleterre. Il peut intervenir, non pour donner une impulsion ou une direction à son

ministère, mais pour renvoyer devant ses électeurs une Chambre des Communes où les partis ne parviennent pas à s'entendre pour former une majorité de gouvernement. C'est le seul cas où le souverain se croit le droit d'intervenir. N'eût-il aucune confiance dans la politique du parti au pouvoir, il ne se permettrait pas de prendre l'initiative d'une dissolution, tant que ce parti n'a pas perdu la majorité à la Chambre des Communes. Il est bien entendu qu'il ne provoque l'appel au pays que dans le cas où l'opposition n'est pas en mesure de prendre le pouvoir.

Pour ne citer qu'un exemple, on a vu la reine Victoria, tout en jugeant dangereuse la politique irlandaise de M. Gladstone, le garder au pouvoir tout le temps qu'il conserva la majorité dans la seconde Chambre. Malgré ses manifestes répugnances, elle lui laissa dissoudre cette Chambre devenue hostile à son projet. C'est seulement après que le pays lui eût donné tort qu'elle appela l'opposition au pouvoir, non sans avoir reçu la démission du premier ministre. Voilà à quoi se réduit l'autorité du souverain, en Angleterre; ce qui permet de dire qu'en réalité il règne et ne gouverne pas. Seulement, pour qu'il puisse exercer en toute liberté l'exercice de ce droit unique, une condition est nécessaire : c'est qu'il le fasse en pleine connaissance de cause. On sait l'histoire de Palmerston, qui fit tant de bruit dans le Parlement et dans tout le pays. Ce ministre, bien connu pour ne se gêner avec personne, s'était permis de garder certaine correspondance diplomatique dont la reine devait avoir communication pour agir en conséquence. L'affaire fut portée au Parlement, où Palmerston reçut une leçon dont il dut se souvenir. Ses collègues ne furent ni les moins étonnés ni les moins indignés.

Le chef de notre gouvernement républicain est encore plus parlementaire que la reine d'Angleterre. Non seulement il ne gouverne pas; mais on peut dire qu'il ne préside même pas. Il est le chef du pouvoir exécutif en ce sens que son rôle se borne à exécuter les volontés de la Chambre des députés. Quoi que vote cette Chambre, il se résigne à signer toutes ses lois et tous ses décrets. Il ne s'aviserait même pas de refuser sa signature à un acte administratif quelconque, du moment qu'il lui est présenté par un ministre esclave lui-même du Parlement. Quant au coup de barre à donner, le cas échéant, le Président de notre République entend bien n'en jamais venir à cette extrémité, quoi qu'il puisse arriver.

Pour en revenir à l'Angleterre, l'unique attribution du souverain est de faire appel au pays, s'il y a nécessité, et sous certaines conditions. Quant au gouvernement proprement dit, c'est-à-dire à la direction de la politique extérieure et intérieure, le souverain

y reste absolument étranger. Ce qui ne veut pas dire qu'il y soit indifférent. Il la suit, au contraire, fort attentivement, ne laissant échapper aucune occasion d'un conseil ou d'un renseignement. On a su, par des correspondances très curieuses, que la reine ne se désintéressait nullement de la politique, et que le prince Albert avait été plus d'une fois un précieux intermédiaire dans les relations avec les souverains étrangers. Ce fut là le thème des réclamations de la presse et même du Parlement, quelque correcte qu'ait été la conduite du prince, au point de vue parlementaire.

Qui donc gouverne, en Angleterre, dans le large et vrai sens du mot? c'est le Parlement, par les partis qui y font tour à tour la majorité. A lui l'initiative, à lui la direction, à lui la responsabilité par son premier ministre, en tout ce qui touche aux affaires de l'État. En voyant ce qui se passe en France, on pourrait croire que ce gouvernement parlementaire est l'anarchie. C'est qu'on ne connaîtrait pas l'Angleterre. Les partis qui s'y disputent le pouvoir n'y sont pas, comme chez nous, de simples groupes ou sous-groupes, se formant, se dissolvant selon les circonstances, sans réussir à faire une majorité de gouvernement. Ce sont de grands partis, solides et compactes, parfaitement organisés, ayant une admirable discipline, chaque fois qu'il s'agit de discuter et de voter sur une question qui intéresse sérieusement le pays ou le parti. En réalité, c'est à eux, ou plutôt à leurs chefs qu'appartient l'initiative et la direction. Voilà tout le mécanisme du gouvernement parlementaire, chez nos voisins d'Outre-Manche : un souverain qui règne, un Parlement qui gouverne par des partis, ces partis gouvernés eux-mêmes par des chefs qui les dirigent dans les discussions de la presse et dans les débats du Parlement. Rien de tout cela ne se voit en France. C'est ce qui explique comment le gouvernement parlementaire, au sens anglais du mot, produit des effets si différents dans les deux pays, là un ordre admirable, ici une pitoyable anarchie.

Faut-il en faire honneur au bon sens anglais? Sans doute le bon sens de ce peuple y est bien pour quelque chose. Mais c'est surtout à son histoire que cet honneur revient. En cet heureux pays, ce sont les mœurs qui font les lois, tandis que, chez nous, ce sont les lois qui font ou plutôt qui essayent de faire les mœurs. Pourquoi de très bonne heure la nation anglaise a-t-elle su se gouverner elle-même? Parce que de très bonne heure se sont formés et organisés dans son sein, de grands partis dont la direction persévérante, la puissante initiative n'ont guère laissé, depuis près de trois siècles, au souverain que le rôle d'arbitre dans leurs débats et leurs différents. Mais ce n'est point assez d'expliquer le gouvernement parlementaire par l'action politique de ces partis. Il faut remonter jus-

qu'aux causes sociales qui en expliquent l'origine, la puissance et la durée. L'Angleterre est le pays par excellence de l'aristocratie. Whigs et tories sont sortis des classes privilégiées de la naissance et de la fortune. Ce fut d'abord la grande aristocratie des propriétaires fonciers qui gouverna le pays par le Parlement. Quand les conservateurs et les libéraux proprement dits leur succédèrent, ce fut la moyenne aristocratie des grands fermiers, la *gentry*, avec la riche bourgeoisie des villes, qui fit la majorité dans les communes, la Chambre des lords restant la représentation spéciale de la grande propriété, formée des débris des vieilles familles aux grands noms. Telle fut l'origine des partis qui ont dirigé la politique extérieure et intérieure de l'Angleterre jusqu'à ces derniers temps. Rien de pareil ne s'est vu dans notre histoire. Chez nous, la bourgeoisie a toujours bien vécu avec la royauté et assez mal avec la noblesse. C'est le contraire qui est arrivé en Angleterre, où l'aristocratie et la bourgeoisie s'entendirent toujours pour résister aux excès et aux abus du pouvoir royal. Voilà pourquoi le peuple anglais a trouvé son gouvernement de si bonne heure, tandis que le peuple français, après je ne sais combien de révolutions, en est encore à chercher le sien. Il l'a trouvé dans son aristocratie.

Mais tout n'est pas fini pour l'Angleterre. Depuis que la démocratie est entrée en scène par l'évolution sociale qui a encore élargi la base de l'électorat, il a paru un troisième parti qui tend à s'accroître de jour en jour, et menace de devenir prépondérant, le parti radical. C'est ce qui rend le gouvernement parlementaire beaucoup plus difficile. Avec les tories et les whigs, même avec les conservateurs et les libéraux, formant deux partis qui absorbaient à peu près toute la Chambre des Communes, on pouvait gouverner sans ces alliances ou ces coalitions qui sont devenues nécessaires, soit pour soutenir le gouvernement, soit pour faire triompher l'opposition. Aujourd'hui il faut compter avec le groupe des radicaux. Il faut compter avec la brigade irlandaise de plus en plus forte, avec laquelle tantôt les libéraux, tantôt les conservateurs font leur majorité de gouvernement ou d'opposition. On voit, depuis quelques années, avec quelle peine et à travers quels obstacles les ministères qui se succèdent poursuivent leur laborieuse tâche. Ce sera bien autre chose, quand le parti radical dominera dans le Parlement.

Que deviendra le gouvernement parlementaire, à la suite de cette espèce de révolution qui va mettre fin à la domination des anciens partis. Dans le désarroi qui en résulte, déjà on ne voit plus comment il sera possible de reconstituer des majorités de gouvernement. Attendons que le parti radical soit le maître, et ce gouvernement subira une crise qui en changera les conditions, soit que la répu-

blique succède à la monarchie, ce qui n'est pas probable avec l'attachement du peuple anglais à ses vieilles institutions, soit que la monarchie reste debout, en face d'un Parlement plus ou moins livré à l'anarchie, comme le nôtre. Dans ces conditions nouvelles, quel que soit le tempérament politique de ce peuple habitué au *self government*, il est difficile d'admettre que le souverain continue à régner sans gouverner, dans le sens large du mot. Là aussi les mots changeront de sens. L'avènement de la démocratie amènera un nouveau régime parlementaire qui sera toujours le gouvernement avec le Parlement, mais non plus par le Parlement.

Voilà comment le gouvernement parlementaire est sorti naturellement de la société anglaise, même avant la révolution de 68. Pouvait-il sortir de même de la société française, après la révolution de 89? Notre histoire ne permet pas de l'affirmer. Ce n'est pas seulement parce que le pays n'y était nullement préparé par la monarchie absolue qui fut le gouvernement de la France jusqu'en 89. C'est qu'alors même que la France fût devenue mûre pour un gouvernement libre, elle n'était point, telle que la révolution l'avait faite, dans les vraies conditions du gouvernement parlementaire à l'anglaise. Faut-il regretter qu'elle n'ait point eu cette fortune? Ce serait oublier les nécessités de notre histoire. Notre vieille monarchie a eu autre chose à penser, avant 89, qu'à établir et maintenir l'équilibre des pouvoirs. Il lui a fallu faire la grandeur et l'unité de la France.

Quand le moment est venu d'un gouvernement libre pour elle, il s'est trouvé qu'elle n'avait point les éléments d'un gouvernement parlementaire proprement dit. Il était impossible, sous l'ancien régime, parce que la condition qui l'eût rendu possible n'existait pas chez nous, à savoir l'entente de la noblesse et de la bourgeoisie. Il n'était pas possible davantage, sous le régime nouveau créé par la révolution. Avec notre société démocratique, tout gouvernement est possible, la république, l'empire, la monarchie des Bourbons, excepté ce gouvernement parlementaire dont la première condition est l'existence d'une classe aristocratique. Quand il fut introduit sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, ce fut par une sorte d'importation anglaise, plus ou moins contraire à notre tempérament national. On sait qu'il ne put s'y acclimater, même sous nos rois les plus sages, et malgré les efforts de nos hommes d'État les plus éminents. En ne le reprenant pas, la monarchie nouvelle ne fera donc que rester fidèle à notre histoire.

Je devais cette explication préliminaire au lecteur. C'est pour éviter toute équivoque de nature à discréditer chez nous le gouvernement parlementaire, confondu avec le *parlementarisme*, que

j'ai pris pour titre de cette étude : *la Monarchie représentative*. Je ne saurais trop le redire, tout peuple qui veut rester libre et maître de ses destinées ne peut accepter un chef de gouvernement qui gouverne sans le Parlement, pas plus en France qu'en Angleterre, ou en aucun pays du monde. Mais si l'on pousse l'application des principes parlementaires, dans un pays démocratique, jusqu'à la maxime du roi qui règne et ne gouverne pas, on prête une très grande force aux objections des partisans du pouvoir absolu ! Avec un chef du pouvoir exécutif, roi ou président, qui livre le gouvernement à la compétition des partis ou des groupes parlementaires, l'administration aux passions et aux ambitions de parti, notre société française est vouée à l'anarchie. Plus de direction, plus d'initiative que dans un Parlement qui en est radicalement incapable, s'érigeât-il en Convention. Le parlementarisme, c'est l'anarchie pure et simple contre laquelle notre peuple ne voit plus de remède qu'une dictature militaire. N'oublions pas que nous sommes en France, où un mot suffit pour discréditer une chose excellente en elle-même, et ne parlons plus du gouvernement parlementaire à l'anglaise qui, en ancun temps, n'a convenu à notre pays. C'est de la monarchie représentative qu'il s'agit, dans le pays le plus démocratique qui existe.

II

Avant d'entrer dans l'examen des conditions de cette monarchie que notre patriotisme, à nous autres vieux républicains, réserve à la France comme dernier espoir de salut, si la république vient à se suicider, je ne crois pas inutile de résumer en quelques mots l'histoire de nos gouvernements depuis 1815 jusqu'à nos jours. Après avoir vu comment ils sont nés, comment ils ont vécu, et comment ils sont morts, peut-être sera-t-il plus facile de comprendre les conditions d'existence, de force et de durée pour un régime nouveau fondé sur la base des trois principes, monarchie, aristocratie et démocratie, sans lesquels il n'y a pas, selon moi, de gouvernement fort, libéral et populaire pour une grande nation centralisée comme la nôtre.

Ce que fut le premier empire, avec toute sa gloire, on ne le sait que trop : une prodigieuse aventure. Avec l'imagination et l'orgueil de son chef, il devait commencer par Marengo et finir par Waterloo. Dans cet empire, il n'y avait ni démocratie ni aristocratie, bien qu'on y vit figurer une ombre de Corps législatif, et une ombre de Sénat. C'était le gouvernement le plus simple qu'on pût imaginer, la dictature d'un homme. « L'État, c'est moi, disait Louis XIV. »

Le mot était encore bien plus vrai de cet empereur que de ce roi qui n'avait ni la terrible volonté ni la violente initiative de Napoléon. L'orgueil du grand roi fut moins insupportable à l'Europe que l'orgueil du grand empereur. Il avait une dignité inconnue au dur soldat qui eût toujours la voix rude et le geste impérieux. Voilà un gouvernement qui a péri par l'excès de son principe. Son origine était une force dont il a abusé.

Louis XVIII fut un roi sage, par amour du repos autant que par bon sens, qui contenait ses compagnons d'exil, sans les décourager, et qui laissa se préparer, par le long ministère Villèle, une révolution que pouvait conjurer, sous son successeur, le libéral gouvernement de Martignac. Le ministère Polignac vint tout exprès pour la faire éclater par les ordonnances de juillet. Il ne fallait pas une grande sagacité pour prévoir que ce gouvernement de la branche aînée, déjà impopulaire par son origine, périrait par la main des aveugles conseillers de ce prince. Ici, c'est bien le cas de répéter, avec Guizot, qu'on ne tombe que du côté où l'on penche. Cependant la Restauration n'eût pas porté la peine de son origine, si elle n'eût eu que des amis comme de Serre, Decazes, Martignac, Royer-Collard, Casimir Périer. Cette dynastie des Bourbons, dont on a dit qu'elle avait été, en 1830, renvoyée à l'étranger qui nous l'avait amenée dans les fourgons des cosaques, fut le salut de la France épuisée et menacée de démembrement. Elle fut acceptée avec respect par l'Europe comme un principe, selon le mot de Talleyrand au congrès de Vienne. Elle fut accueillie avec joie par l'opinion publique, c'est-à-dire par tout ce qui pense et réfléchit dans une nation. Le peuple, encore ivre de gloire, s'y résignait pour la paix et la prospérité qu'elle apportait à la France. Ce sont les passions et les préjugés des émigrés qui l'ont perdue, le jour où ils eurent pour complice un roi aussi aimable que léger. Un mot lui fit faire le coup d'État. Cette Charte octroyée par le roi, comme un don de joyeux avènement, ne pouvait-elle pas être retirée par le roi? Sans les conseillers de la dernière heure, la Restauration durerait encore. Ce qui n'eût pas été un malheur pour le pays. Ce n'est donc pas son origine, c'est encore l'exagération de son principe qui la perdit, comme l'empire, d'une toute autre façon. Je veux dire ce dogme de la légitimité, dont la fausse interprétation lui fit violer la Charte, et porter un défi à la nation, qui le releva par une révolution.

Est-il plus vrai de dire, avec les partis, que la monarchie de Juillet, si libérale, si féconde en œuvres utiles, et même glorieuses, si l'on ne veut pas oublier sa conquête africaine, a porté la peine de son origine; que, sortie des barricades, elle devait périr par les barri-

cades? Ici encore, il me semble qu'on se méprend sur la vraie cause de la révolution de 48. L'origine de cette royauté a suscité des émeutes et même des insurrections, que le roi n'a pas eu de peine à dompter, avec la discipline de l'armée et le concours de la garde nationale. C'est peut-être cette origine, bourgeoise encore plus que populaire, qui causa à ce courageux prince une défaillance fatale, dans le suprême danger. Quand il ne vit plus à ses côtés la garde citoyenne qui avait acclamé son avènement, il ne crut plus à sa force, et changea son ministère en pleine insurrection, après la visite de ses chefs. Tout fut perdu quand on lui conseilla de désarmer devant l'émeute. Mais ce n'est pas dans les incidents de cette triste journée qu'il faut chercher la cause première de la chute de la monarchie de Juillet. La révolution de 48, qui ne fut, à vrai dire, qu'une surprise, avait été précédée d'une histoire parlementaire qui explique mieux que tout autre chose ce dénouement imprévu. Ce roi, si résolu, quand il alla chercher sa couronne à l'Hôtel de Ville, avait eu pourtant, dès son avènement, besoin de la forte volonté de Casimir Périer pour en finir avec la situation révolutionnaire que la faiblesse de ses plus chers conseillers ne pouvait laisser durer sans danger pour l'ordre public. Louis-Philippe voulait l'ordre avant tout, mais sans préjudice de sa popularité, s'il était possible. Entre Laffitte et Casimir Périer, il lui en coûta de se décider. Ce dernier une fois ministre, il lui laissa tout pouvoir de faire son œuvre. Casimir Périer mort, et le ministère du 11 octobre mis en minorité, après la plus brillante période du gouvernement parlementaire, le péril de la monarchie de Juillet ne fut plus dans la rue, mais dans le Parlement. Les intrigues et les coalitions y préparèrent la révolution, qui, tôt ou tard, devait l'emporter. C'est le parlementarisme qui la perdit. Ici encore on peut dire qu'elle est tombée du côté où elle avait penché. Nul livre ne l'a mieux expliqué que l'*Histoire de la Monarchie de Juillet*, par un des premiers historiens de nos jours.

Affirmer que le second empire devait finir par la guerre, comme le premier, c'était beaucoup s'avancer, vu le tempérament peu belliqueux de Napoléon III. N'avait-il pas dit, au début de son règne : « L'empire, c'est la paix! » Mais ce qui n'était pas vrai de l'homme l'était de la situation. La logique de la conservation personnelle le poussait où la passion ne l'entraînait pas. On souffre très bien un maître en France, pourvu qu'il occupe l'imagination populaire. De tous les gouvernements, le despotisme est le plus fort; mais il est aussi le moins sûr, à cause des aventures où ne manque pas de le jeter le besoin de popularité. Si le second empire eût eu un parlement libre, il n'eût point fait la guerre, la dernière

surtout. Mais alors il n'eût plus été le second empire. Le despotisme n'est pas seulement fatal aux peuples dont il expose la fortune et parfois l'existence; il l'est aussi aux princes toujours tentés d'abuser d'un pouvoir qu'ils exercent sans contrôle. Le plus grand danger que puisse courir un despote est dans le despotisme. Encore un gouvernement qui est tombé du côté où il penchait.

III

Si l'on demandait aujourd'hui comment finira notre gouvernement républicain, chacun répondrait par l'anarchie. Ce qui n'était une fatalité absolue ni pour la Restauration, ni pour la monarchie de Juillet, ni pour l'empire, semble l'être pour notre république. A la rigueur, Charles X pouvait résister à ses ultras. Louis-Philippe pouvait tout sauver, en février, par le coup de vigueur que lui conseillait Bugeaud. Napoléon III pouvait s'arrêter après ses deux grandes guerres de Crimée et d'Italie. La France avait assez de gloire pour longtemps; elle n'en demandait pas davantage. La république aurait-elle pu échapper à la fatalité de son principe? On put l'espérer à son début. On ne le croit plus, depuis que nos assemblées républicaines ont réduit à l'état de lettre morte cette Constitution qui permettait d'y résister. Quand un corps ne fait qu'osciller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on peut espérer qu'il retrouvera l'équilibre. Mais quand il s'incline régulièrement, sous la pression continue d'une force quelconque, on en peut prévoir la chute à coup sûr. C'est ce qui arrive à notre république. Elle n'oscille plus entre des directions contraires. Elle penche de plus en plus à gauche. Quand tombera-t-elle? C'est un calcul à faire. Ce qui est certain, c'est qu'elle tombera. Remonter la pente sur laquelle elle glisse de plus en plus n'est pas possible avec le courant démocratique. S'y arrêter ne l'est pas davantage. Il faudrait pour cela une force de réaction qui n'existe point dans le parti républicain. Et si un jour cette force se produit dans le pays, ce ne sera point pour rétablir l'équilibre dans le gouvernement de la république.

J'entends souvent gémir sur l'instabilité de nos gouvernements et sur l'impossibilité de gouverner un pays comme le nôtre. Notre histoire contemporaine ne fait pas naître, dans mon esprit, d'aussi sombres pensées. J'y vois, au contraire, que la fatalité d'origine ou même de principe n'a rien d'absolu, et que les fautes des gouvernants ont toujours contribué, dans une mesure plus ou moins grande, à la chute des gouvernements. Je ne suis pas de ceux qui pensent que les institutions ne sont pour rien dans la destinée des

peuples, et que tous les gouvernements ne valent que par les hommes qui gouvernent. Non certes; les institutions ont leur valeur propre et leur influence réelle sur les événements. Mais je crois aussi que les meilleures institutions ne peuvent résister aux mauvais gouvernements, et que les plus mauvaises peuvent être corrigées jusqu'à un certain point par une bonne manière de gouverner. Je ne dis pas non plus que l'œuvre du gouvernement soit facile dans notre pays. Mais j'affirme, l'histoire en main, que cette difficulté tient bien plus aux partis qu'à la nation elle-même. Quand une main ferme les tient en respect sous l'autorité des lois, le pays est tranquille. J'ai toujours vu qu'un gouvernement qui sait les braver n'a rien à craindre de la nation elle-même. N'a-t-elle pas acclamé les deux empires jusqu'aux jours de désastres? Elle ne s'est levée contre la Restauration que pour répondre au défi des ordonnances. Elle a regretté la révolution de Février 48. Elle supporte la république avec une résignation admirable. En vérité, je ne connais pas de peuple plus facile à gouverner. Les sympathies populaires ne manquent jamais, chez nous, à un gouvernement qui se sent une mission de salut à remplir. Contre les partis, il a toujours la force de l'opinion, contre les factions, la force du canon.

J'entends parler aussi des difficultés sans nombre qui attendent le gouvernement futur. Certes, notre république donnera beaucoup à faire à la monarchie qui lui succédera. Dieu veuille qu'elle ne lui laisse pas que des ruines irréparables. Il y aura tant à réparer, à réorganiser, à refaire! Il faudra, comme après le Directoire, rétablir l'ordre partout, dans les finances, dans les administrations, dans les esprits, comme dans la rue. Il faudra rendre la liberté aux écoles, l'indépendance à la magistrature. Il faudra chasser partout l'esprit de parti et de secte pour faire rentrer partout la liberté, la justice, le culte du devoir et l'amour de la patrie. Une politique de réparation, non de réaction; nulle recherche des opinions; nulle révocation arbitraire; nulle destitution de fonctionnaires pour faire place aux intrus qui se diront dévoués. En tout, la stricte justice pour règle. Partout les services reconnus, les droits respectés. Que ceux qui sont sortis des administrations de l'État par la politique soient invités à y rentrer; que ceux qui y sont entrés par la même porte soient priés d'en sortir : rien de plus simple ni de plus juste.

Voilà de quoi occuper les loisirs du nouveau gouvernement. Ce n'est pas le pays qui se plaindra de cette œuvre si nécessaire. Si les partis poussent les hauts cris, on les laissera crier. S'ils crient jusqu'à troubler l'ordre, on leur fermera la bouche, en mettant sur eux la main de la loi. Ils ne feront plus d'émeutes, encore moins d'insurrections, à tout propos, comme au temps du bon roi Louis-

Philippe. Les temps héroïques du parti républicain, comme disait Gambetta, sont passés. Il a appris, au gouvernement, l'art de l'intrigue. Nos politiciens pourront s'agiter; ils ne conspireront plus. La politique parlementaire ne fait jamais des héros de barricades. Quelques scélérats pourront faire jouer la dynamite. Mais ce n'est pas la dynamite qui fait sauter les trônes. Les balles des assassins ont affermi celui de Louis-Philippe. Le peuple que retrouvera une monarchie nouvelle appelée par la volonté nationale, sera un peuple profondément las des expériences tentées sur lui par les ambitions ou les passions des partis, qui ne demandera qu'un gouvernement juste et fort. Ce gouvernement sera de plus libéral, parce qu'il n'entendra pas gouverner sans la liberté. Il sera populaire aussi, parce qu'il respectera les droits du peuple, en même temps qu'il s'occupera sérieusement de ses intérêts. Comme il n'aura, d'ailleurs, aucune de ces fatalités d'origine ou de principe qui ont pesé sur les gouvernements précédents, il se trouvera, quelques difficultés qu'il rencontre, dans les meilleures conditions pour accomplir sa mission de restauration sociale.

IV

Comment la monarchie nouvelle sera-t-elle essentiellement représentative? Parce qu'elle représentera par ses trois pouvoirs, le Roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés, les trois principes de notre société française, la tradition nationale, le droit populaire et le droit des supériorités sociales. Toutes les Constitutions des gouvernements modernes, j'entends les gouvernements libres, ont reconnu ces trois principes et créé ces trois pouvoirs, dans des conditions plus ou moins différentes. Je n'aurais pas de peine à le montrer, s'il entrait dans mon sujet de faire l'histoire de ces Constitutions. Une question qui a fort occupé nos Constituants de tous les temps, c'est l'équilibre des pouvoirs. On en a fait, chez nous, un problème de mécanique constitutionnelle, au sortir de la tempête révolutionnaire. Ce fut la pensée dominante d'un grand mécanicien politique plus connu que son œuvre, qui ne fut qu'un projet. Siéyès fit une merveille en ce genre, à laquelle Thiers a fait l'honneur d'un sérieux examen. Cette constitution sortit toute armée de son puissant cerveau, comme Pallas de la tête de Jupiter. Dédaigneux de l'expérience historique, comme on l'était de son temps, l'auteur fit une œuvre d'art qui n'était pas pour l'usage. Le mécanisme en était si compliqué que ce gouvernement ne pouvait rester en équilibre qu'à la condition de ne point marcher, tant les rouages en étaient peu faits pour le mouvement. C'était un chef-d'œuvre d'équilibre *statique*, si l'on veut emprunter la langue des

mathématiques, où l'équilibre *dynamique* n'était pas possible. En faisant sa constitution, Sieyès avait oublié de regarder cette nouvelle société à laquelle son collègue Bonaparte préparait un tout autre gouvernement. Dans celui-ci, il ne fut pas question d'équilibre, ni statique ni dynamique. Dans le gouvernement d'un seul pouvoir, il ne peut y avoir d'autre équilibre que celui qui existe dans la tête du maître. Malheureusement le génie de Napoléon n'était pas équilibré. J'aurais voulu assister aux entretiens de ces deux hommes sur une pareille matière. On en sait assez pour croire que le profond équilibriste ne fut pas fort encouragé dans son chef-d'œuvre. Bonaparte ne voulait d'idéologie nulle part, dans la politique moins qu'ailleurs.

L'école de Rousseau n'a pas trouvé dans sa logique démocratique la solution du problème. Toutes ces Constitutions républicaines n'ont pas vécu ou ont mal vécu. On sait ce qu'est devenue l'œuvre de la première Constituante, faite contre la noblesse à laquelle elle n'accorde aucune représentation, et contre la royauté qu'elle désarme par défiance du despotisme. La Constitution de la Convention accoucha du Directoire, ce qui suffit à la juger. De la Constitution de 48 est sortie l'acclamation populaire de l'Empire. La Constitution de 76 était une œuvre de bon sens. La logique républicaine en a fait une lettre morte. L'école de Montesquieu a trouvé l'équilibre dans l'expérience monarchique. Nos monarchies constitutionnelles de 1815 et de 1830 étaient faites pour vivre et pour durer. Et si, moins fidèles à leur origine anglaise, elles eussent fait la part plus large à la démocratie, elles dureraient peut-être encore. Au lieu d'y trouver leur ruine, comme elles le craignaient, elles y eussent trouvé leur salut. Elles n'ont pas vu le danger là où il était réellement, dans la base trop étroite sur laquelle elles étaient assises. Un coup de vent populaire devait les emporter.

Je reste un partisan de l'équilibre en tout, entre les pouvoirs de l'État comme entre les puissances de l'Europe, parce que j'y trouve une condition de liberté pour mon pays et d'indépendance pour l'Europe. Nos admirateurs des institutions impériales ont un profond mépris pour les gouvernements d'équilibre. Il leur faut un gouvernement d'action qui mène bon gré malgré notre démocratie à grandes guides. Ils trouvent qu'avec le régime parlementaire, et par là ils entendent tout gouvernement libre, la France piétine sur place sans avancer. C'est une belle et impatiente cavale qui attend toujours son maître. Ils montrent ce qu'elle a fait quand elle a senti l'aiguillon. Elle a couru le monde en l'étonnant par ses bonds prodigieux. Ils oublient qu'elle s'est enfin abattue sous la folle ardeur de son aventureux cavalier. Je préfère son allure régulière sous un

gouvernement d'équilibre qui soit en même temps un gouvernement d'action. Mais je reconnais que notre peuple veut être gouverné. S'il est abandonné à sa propre initiative, il tombe dans une anarchie et une impuissance dont il a bien vite honte, et il cherche n'importe où un maître qui le mène à sa façon. Si je ne veux pas d'un empereur qui puisse tout faire, je ne veux pas davantage d'un roi qui ne puisse rien faire.

Nous sommes un grand et vieux peuple, entouré de voisins qui ont grandi et vieilli comme nous dans l'état monarchique, et dont l'histoire n'est pas sans honneur, si elle n'est pas aussi glorieuse que la nôtre. A nous, comme à nos voisins, il faut un gouvernement dans lequel l'union des pouvoirs soit la première condition d'existence et de force. Si j'affirmais que cette union est devenue plus facile que jamais, dans l'état actuel de la société française, on me dirait d'ouvrir les yeux et les oreilles. Notre France fût-elle jamais plus divisée? Et peut-on sérieusement parler d'union dans un pays où les adversaires politiques poussent la passion jusqu'à se traiter d'ennemis? Et pourtant il est vrai que nul peuple en Europe n'est mieux préparé à la paix sociale que le nôtre, tel que nous l'a fait notre révolution, en passant sur lui le niveau de l'égalité civile et politique. Qu'est-ce qui divise profondément un peuple, sinon les classes? Or il n'y en a plus chez nous, et on ne les ressuscitera pas, j'espère, en faisant appel à la passion d'une fausse égalité. Malheureusement, aux classes ont succédé les partis, qui déchirent en ce moment le sein de la patrie. Mais les classes restent et les partis disparaissent. Voilà pourquoi nous sommes encore le peuple le plus facile à ramener à l'union. Il fut un temps où le pays fut bien autrement divisé par les partis religieux. Ce fut son plus grand péril. Le jour où il s'en lassa, la paix se fit comme par enchantement sous un roi national. Quand il sera las des partis politiques, ce sera aussi sous une monarchie nationale que la paix se fera. On sera peut-être étonné de la rapidité avec laquelle elle se fera et de la facilité avec laquelle elle se maintiendra.

V

Notre monarchie, venant après la république, sera plus et mieux que les précédentes, une monarchie représentative; car tous les éléments de notre société actuelle y seront fidèlement représentés par des pouvoirs qui auront chacun leurs attributions propres et leur rôle différent. Et ce qu'il y aura de particulièrement favorable au maintien de ce nouveau régime, c'est que tous ces

pouvoirs pourront concourir à l'œuvre commune, sans les froissements que leurs défiances réciproques devaient amener dans les monarchies précédentes. Chacun aura son rôle qu'il remplira d'autant plus utilement qu'il sera moins tenté d'en jouer un autre.

Ab Jove principium. Que sera le roi? Il sera le chef héréditaire de la nation. L'acclamation populaire peut faire un empire. L'hérédité seule fait la vraie monarchie. Le roi est mort : vive le roi! Un roi, dans notre société démocratique, ne peut se passer de popularité. Mais s'il a besoin de recevoir, comme un empereur, le baptême de l'élection à chaque nouveau règne, il n'est plus le roi d'une monarchie. Tout empire n'est, au fond, qu'une dictature républicaine. Les Napoléons le sentaient bien. Le premier enviait le sort des princes de son temps, dont le trône restait debout, quoi qu'il arrivât à leurs peuples. Le second, comme le premier, n'avait foi qu'en sa fortune. Louis-Philippe sentait bien aussi le vice de son origine. N'est-ce pas là ce qui lui fit tout abandonner au moment décisif? La vraie monarchie est celle où la volonté du peuple ne fait pas le monarque, mais le prend tel que le lui donne la tradition nationale. Jadis le prince faisait, au besoin, valoir son droit par la force. Si populaire qu'ait été Henri IV, il dut conquérir son royaume province à province. Aujourd'hui le prince attend, dans son pays ou dans l'exil, que la nation l'appelle. Jusque-là, il n'est que prétendant, il n'est pas roi. Le comte de Paris pourra mettre un jour son épée au service de la France dans une guerre nationale; il ne la tirera jamais pour la conquête d'une couronne. Le comte de Chambord ne l'entendait pas autrement que le comte de Paris. Il ne voulait tenir la couronne que de son droit, mais de son droit reconnu par la nation. Le droit divin n'était pour lui qu'une formule mystique dont tous les princes aiment à se servir, mais que le nouveau roi laissera à ses prédécesseurs. C'est donc toujours la nation qui reste maîtresse de ses destinées, quand il s'agit d'un gouvernement nouveau. Si elle ne fait pas le monarque, elle fait la monarchie de la façon qui lui convient, par une acclamation populaire ou parlementaire. Voilà pour l'origine de la monarchie nouvelle.

Quant au rôle du chef de l'État dans le gouvernement du pays, il faut s'expliquer clairement sur ce point. Nous avons passé l'Atlantique pour ramener d'Amérique le gouvernement républicain. Nous avions passé la Manche pour ramener d'Angleterre le gouvernement parlementaire proprement dit. Instruits par l'expérience, il faut espérer que cette fois nous resterons chez nous, quand nous aurons à faire et surtout à pratiquer la Constitution monarchique qui convient à notre société française. Que doit être le roi? Le véritable chef de l'État. Le mot de pouvoir exécutif se comprend

par opposition au pouvoir législatif. Cela veut dire que le roi ne fait pas les lois en simple conseil des ministres. Encore faut-il remarquer que, dans aucune monarchie digne de ce nom, le roi ne reste étranger à l'œuvre législative. C'est lui qui propose les lois par ses ministres, qui leur donne ou leur refuse sa sanction, selon qu'il la juge nécessaire au bien de l'État.

Sous un gouvernement représentatif, le chef de l'État, roi ou président, a un tout autre rôle que d'exécuter les volontés de son Parlement. M. Grévy peut s'en contenter, et même s'en faire gloire. Thiers serait entré dans une belle colère, si l'Assemblée nationale eût voulu réduire son rôle de président à cette modeste fonction. La formule du roi qui règne et gouverne n'était point ce qui le choquait. Nul ne repoussait plus énergiquement que lui l'ingérence du Parlement dans les affaires du gouvernement. Il entendait bien que le roi gouvernât, mais par ses ministres. Gouverner avec ses ministres, ou seulement gouverner par ses ministres : voilà toute la différence entre le gouvernement parlementaire et le gouvernement représentatif. Si le roi ne gouverne que par ses ministres, ainsi que Thiers le voulait, c'est le président du conseil qui est, en réalité, le chef du gouvernement, comme en Angleterre. C'est ce que Louis-Philippe n'entendait pas, si parlementaire qu'il fût. Casimir Périer aimait à montrer son autorité au roi, qui s'en plaignait doucement, tout en sentant le grand ministre nécessaire au salut de la monarchie nouvelle. Mais jamais il n'eût fait une coalition pour faire rendre les armes à ce que l'opposition appelait le pouvoir personnel.

Le parlementarisme a vécu. On en a vu les excès et les suites. Il ne fut pas étranger à la chute d'une monarchie que ni l'empire ni la république n'a heureusement remplacée. Le roi nouveau gouvernera donc avec des ministres responsables, sous le contrôle du Parlement. Les ministres de cette monarchie seront les ministres du Roi, non du Parlement. Cela ne veut point dire qu'ils ne seront que les exécuteurs de la volonté royale, les simples commis de la Couronne. Des ministres vraiment responsables ne peuvent accepter ce rôle de simples fonctionnaires de l'État. Gouverner n'est point diriger, dans le sens propre du mot. C'est le roi qui préside à toute la politique du pays. Mais ce sont les ministres qui ont l'initiative de la direction et de l'action, sous leur responsabilité personnelle. Il ne faut pas dire qu'ils ne peuvent être responsables de leurs actes qu'autant que le roi leur laisse tout faire. L'irresponsabilité du chef de l'État n'implique pas son inaction. Il est un moyen très simple, sous une monarchie dont le chef règne et gouverne, de tout concilier : c'est la démission des ministres, en cas de

désaccord avec la Couronne. De cette façon, le monarque ne peut faire purement et simplement sa volonté. Maintenant, que pour faire leur œuvre propre, les ministres se réunissent dans le cabinet du Roi ou dans le cabinet du président du Conseil, cela importe peu, bien que ce devînt une grave question sous la monarchie de Juillet. Casimir Périer tint à ce qu'on se réunît chez le premier ministre, pour mieux marquer le caractère du gouvernement parlementaire, et le Roi s'y prêta de bonne grâce, sans rien abandonner de sa prérogative. Sous la Restauration, c'était toujours chez le roi qu'on se réunissait. Louis XVIII, un peu paresseux, bien que fort attentif aux événements parlementaires, laissait volontiers faire ses ministres, plus volontiers que Louis-Philippe. Si tout allait bien à son Parlement, selon son dire, il prenait sa canne pour aller se promener. Quand les choses tournaient mal, il envoyait promener ses ministres. C'était un roi à l'anglaise, bien plus du goût de Thiers que Louis-Philippe.

Au roi donc le gouvernement; aux ministres la direction; voilà toute la question. Ici les mots ont une importance capitale, parce qu'ils expriment avec précision toute la différence des choses. Entre ces deux fonctions, il y a toute la distinction du gouvernement personnel et du gouvernement parlementaire, dans le bon sens du mot. Pour un chef d'État sérieux, gouverner un pays tel que le nôtre n'est point une sinécure. Ce n'est pas se promener comme Louis XVIII, ou rêver comme Napoléon III, ou dormir comme tel président de république qui n'est pas Thiers. C'est tout savoir et tout prévoir dans la politique extérieure et intérieure de ses ministres, de façon à pouvoir toujours prévenir le danger national ou social, en changeant la direction de cette politique. Le coup de barre que notre président se déciderait difficilement à donner, j'entends le renvoi d'un cabinet et, au besoin, la dissolution de la Chambre élue, le roi de la nouvelle monarchie ne le donnera qu'à propos, quand le bien du pays lui en fera un devoir. Mais il n'hésitera point à user de son droit.

C'est le premier droit de la prérogative royale, le seul que le Parlement laisse à la royauté anglaise; ce n'est pas le seul qu'aura la royauté française, sous la nouvelle monarchie. Elle devra gouverner dans un sens plus large. Ce n'est pas seulement dans le gouvernement que l'autorité royale doit assurer l'ordre; c'est dans l'administration tout entière. Le roi ne doit rester étranger à aucune des parties de cette vaste administration, afin de n'y rien laisser en souffrance. Il devra connaître les hommes et les choses, pour en assurer le service régulier. Le prince est le protecteur naturel des fonctionnaires, dans un pays où les ministres n'ont

pas toujours le courage ou l'autorité nécessaire pour résister aux exigences de nos députés ou de leurs électeurs. Le plus grand inconvénient de la République, c'est d'être partout un gouvernement de parti. C'est toujours un parti qui gouverne sous le nom d'un président de son choix. L'institution le veut ainsi. On y gouverne pour la satisfaction d'intérêts qui ne sont pas toujours d'accord avec le bien de l'État. On y oublie les services rendus au pays par les honnêtes et laborieux serviteurs de l'Etat, pour ne se souvenir que des services rendus au parti par le zèle intéressé des gens qui aspirent à les remplacer ou à les dépasser dans la carrière administrative. Cet abus a bien plus de gravité en France que partout ailleurs, qu'aux États-Unis par exemple, parce qu'il tend à désorganiser la grande machine dont le jeu est nécessaire à notre vie sociale. Un des avantages propres à la monarchie, c'est que le prince, quel qu'il soit, empereur ou roi, n'est jamais le représentant d'un parti. Chaque changement de ministère, sous un régime républicain, amène la curée des places. Toute justice administrative est méconnue. On entre pêle-mêle dans l'administration par la porte de la politique. Il n'en est pas ainsi, sous le régime monarchique, où l'autorité royale ou impériale est là pour la défendre contre une pareille invasion. Sous le second empire, les fonctionnaires vivaient en paix comme sous la monarchie de Juillet, pourvu qu'ils ne fissent pas de la politique contre le gouvernement qu'ils servaient. Notre nouveau roi ne demandera point aux fonctionnaires de l'ordre administratif d'en faire pour le gouvernement qu'ils serviront.

Je n'aurais pas tout dit, si j'oubliais l'armée et la diplomatie parmi les choses sur lesquelles le nouveau roi se montrera particulièrement jaloux d'exercer sa prérogative. Certes, rien ne doit échapper au contrôle des représentants du pays, pas plus la diplomatie et l'armée que tout le reste. Mais s'il est des ministres dont la prudence du Parlement doive laisser surtout le libre choix au prince, c'est pour les départements de la guerre et des affaires étrangères. Là les questions sont d'intérêt national. Le prince, qui ne peut d'ailleurs, se désintéresser de rien qui touche à la chose publique, a le devoir et le droit de veiller tout particulièrement à tout ce qui regarde l'armée qui est notre force, et la diplomatie qui est notre lumière, dans les questions de politique extérieure. Thiers souffrait difficilement l'ingérence du roi dans les choses militaires et diplomatiques. Les événements ont prouvé que c'était la sagesse royale qui avait raison. C'est le roi qui a dégagé plus d'une fois la politique de la France des difficultés et des périls où l'avait engagée la trop prompte initiative de son brillant ministre. Le

petit-fils de Louis-Philippe n'oubliera point une tradition dont la fortune de la France s'est si bien trouvée.

Il en est une autre qu'il n'oubliera pas davantage. Louis-Philippe portait l'épée, comme tous les rois de sa race. Il savait s'en servir, bien qu'il eût peu de goût pour la guerre. Il n'y avait pas un officier de mérite et de valeur dont il ne connût les services. Et quand il s'agissait d'un commandement important ou d'une mission difficile, il n'était pas embarrassé sur le choix à faire. Philippe VII ne sera pas moins au courant de la politique extérieure, grâce à ses relations diplomatiques. Il saura choisir ses ministres des affaires étrangères et ses ambassadeurs. Il ne lui sera pas très difficile, d'ailleurs, de choisir un personnel diplomatique qui ait plus de prestige que notre personnel républicain. En ce qui concerne les choses militaires, il ne pourra dire sans doute mon armée, comme l'empereur Guillaume, qui a fait l'armée allemande; mais il en sera le chef, le gardien de ses traditions, le défenseur de ses institutions. Lui aussi portera l'épée, montera à cheval contre l'émeute, ira sur tous les champs de bataille où se jouera la fortune de la France. En ce sens, notre monarchie nouvelle sera militaire autant que libérale et populaire.

Ce n'est pas tout encore. La monarchie nouvelle aura, elle aussi, à remettre sur ses pieds notre pauvre France, après la funeste expérience du gouvernement républicain. Il lui faudra, sans toucher à la liberté, rétablir l'ordre dans la commune, comme dans l'administration et dans le gouvernement. Le comte de Paris peut être revenu d'Amérique avec une certaine admiration pour la décentralisation américaine. Mais il sait que la France n'est pas l'Amérique. Il assiste au spectacle de l'anarchie communale. Si libéral qu'il soit, il ne peut pas ne pas voir que la nouvelle loi n'a fait que substituer, dans chaque commune, la domination de parti à la tutelle de l'État. Le premier président de notre république ne fut jamais un partisan de la décentralisation communale. Le jour où l'Assemblée nationale de 71 rendit à toutes les communes de France le droit de nommer leurs maires, il lui jeta sa démission au nez, ne croyant plus pouvoir gouverner dans ces conditions. J'étais de ceux qui lui donnaient raison, et je pense que la nouvelle monarchie fera sagement de ne laisser la commune s'administrer que sous l'œil et la main de l'État. La centralisation impériale avait du bon. Ce qui le prouve, c'est qu'elle a survécu à toutes nos révolutions. Si le premier empereur n'avait fait autre chose que de remettre l'ordre partout, l'empire durerait encore dans ce pays qui a tant besoin de sentir la main du gouvernement. Voilà comment je comprends le rôle du pouvoir royal dans une monarchie représentative.

VI

J'ai expliqué, dans une précédente étude, quelle me semblait devoir être l'origine d'une Chambre haute dans cette monarchie. Je n'ai point à y revenir. Je ne veux qu'insister sur un point : c'est que, si la nomination royale est le meilleur moyen de sélection que je connaisse, elle est aussi le plus acceptable pour notre démocratie, après l'élection populaire qui en ferait une doublure de la seconde Chambre. L'expérience a montré que cette démocratie ne répugne pas plus à la nomination royale qu'à l'hérédité monarchique. Elle a fort bien supporté l'hérédité impériale et royale. Ni l'un ni l'autre de ces deux régimes n'a péri par une révolution faite contre ce principe. Elle n'a pas protesté davantage contre le Sénat des deux empires et la Chambre des pairs de la monarchie de Juillet. Elle n'a pas vu avec plaisir la pairie héréditaire de la Restauration. Ce qu'elle ne pourrait souffrir, c'est l'élection de la haute Chambre par un corps d'électeurs privilégiés. Cela lui semblerait un retour à l'ancien régime. Les futurs constituants révolteraient le sentiment national, s'ils cherchaient à faire sortir leur Chambre des pairs d'une élection de ce genre. On ne veut plus, en France, d'autre droit électoral que le droit commun. On accepte les électeurs sénatoriaux parce qu'ils viennent du suffrage universel. Et encore est-ce là, pour notre démocratie, une grave objection contre le Sénat, et une cause d'infériorité vis-à-vis la Chambre des députés. Il faut, en politique, prendre les choses comme elles sont; les meilleures constitutions sont celles qui s'adaptent le mieux au goût d'une nation, comme les meilleurs gouvernements sont ceux qui durent, à la satisfaction des gouvernés, bien entendu. Je regarde donc la question comme jugée, et je prends notre Chambre haute, telle que nous la fera la nomination royale, pour en expliquer le rôle.

Cette origine, l'expérience l'a prouvé, lui laissera toute son indépendance, pour le rôle qu'elle aura à jouer, dans la limite de ses attributions. Sur les attributions communes des deux Chambres, je n'ai rien à dire, puisqu'elles sont définies par toutes les constitutions des gouvernements représentatifs. La Chambre des pairs fera les lois, elle votera le budget, elle exercera le droit de contrôle, dans une certaine mesure, sur les actes de politique extérieure ou intérieure du gouvernement, comme la Chambre des députés. Mais n'aura-t-elle pas son rôle propre, et quel sera ce rôle? Le Sénat américain en a un très considérable. Outre sa part dans l'œuvre législative, il a une large part dans l'œuvre du gouvernement. C'est dans son sein que le président de la République prend ses ministres. C'est aussi dans son sein que réside

ce comité des affaires étrangères auquel le président renvoie l'examen des questions qui s'y rattachent. En un mot, tandis que la Chambre élue par le suffrage universel reste absolument étrangère au gouvernement et à l'administration du pays, le Sénat participe, dans une large mesure, à l'œuvre gouvernementale et à l'œuvre administrative. C'est ainsi que le bon sens de ce grand peuple a résolu le difficile problème d'une démocratie se gouvernant elle-même.

Jamais il n'a été question, en France, d'étendre à ce point les attributions de nos Chambres hautes, Chambre des pairs ou Sénat. La sagesse de nos législateurs a trouvé que leur rôle propre, outre leurs attributions communes, était la modération, et la médiation, au besoin, dans les difficultés et les conflits qui peuvent survenir entre les deux autres pouvoirs. Je ne vois pas que nos futurs constituants puissent leur en assigner un autre, qui les ferait prendre part, comme aux États-Unis, à l'administration et au gouvernement proprement dits. Quant au choix des ministres, je voudrais que le roi fût entièrement libre, qu'il pût les prendre hors des Chambres comme dans leur sein, afin de n'avoir à se priver des services d'aucun des hommes éminents du pays. Je voudrais qu'en raison de sa compétence toute particulière, la haute Chambre eût sa large part dans la distribution des portefeuilles, contrairement à ce qui s'est vu en France, sous le régime monarchique, comme sous le régime républicain. Je n'irais pas jusqu'à vouloir que les ministres fussent pris exclusivement dans la Chambre haute, ainsi que cela se voit aux États-Unis. Mais ce qui me paraît nécessaire, pour que cette Chambre puisse exercer son pouvoir d'arbitre entre les deux autres pouvoirs, c'est que son autorité pèse du même poids que celle de la Chambre élue sur les résolutions du gouvernement. Depuis l'établissement du régime constitutionnel en France, toutes les crises ministérielles prennent naissance et fin dans la Chambre des députés. La Chambre haute ne fait qu'y assister en simple témoin. Ses discussions et ses délibérations, prises en grande considération, à cause de sa compétence supérieure, dans les questions de législation ou d'administration, n'ont que peu ou point d'autorité dans les questions politiques proprement dites. Est-ce que, par hasard, on trouverait moins compétente sur de pareils sujets une assemblée qui sera la plus complète représentation de notre aristocratie nationale? J'espère que notre constitution future rétablira la balance entre les deux pouvoirs législatifs. J'espère surtout que le souverain ne permettra pas, dans la pratique constitutionnelle, que la Chambre des pairs devienne une simple Chambre d'enregistrement, comme notre Sénat.

Notre constitution de 76 n'a rien négligé pour assurer au Sénat républicain un rôle digne de sa réelle supériorité. Outre les attributions communes aux deux Chambres, il lui a attribué le droit d'être consulté sur la dissolution de l'autre Chambre. C'était en faire, ce qu'il doit être naturellement, l'arbitre entre les deux autres pouvoirs. Il est fort à craindre que notre président ne laisse ce droit, comme tous les autres, à l'état de théorie pure. Ne serait-il pas bon de le faire passer dans une Constitution monarchique? C'est mon humble opinion, dussé-je être suspect de prédilection pour l'enfant mort-né que nous avons mis au monde. Dissoudre la Chambre des députés est un droit que nulle constitution monarchique ne peut refuser au chef de l'État. Ce serait le réduire à régner pour la forme. La Constitution anglaise elle-même a reconnu ce droit, et si la Couronne n'en a point abusé, elle n'a pas craint d'en user, chaque fois qu'il y avait nécessité de le faire. Mais une telle mesure ne serait point facilement acceptée de notre démocratie. Il faut qu'elle y voie une mesure de salut public, non le caprice d'une volonté personnelle. Le consentement de la Chambre haute ne permettra pas d'y voir un défi porté à l'opinion publique. Avec son veto, il n'eût pas été possible à Charles X de répondre par les Ordonnances à l'Adresse des 221. Vu la composition de la Chambre des pairs, il n'est pas à craindre qu'une telle condition ne rende illusoire la prérogative de l'initiative royale. Amie dévouée de la monarchie, mais amie indépendante, elle servira également le prince et le pays, soit en accordant au prince ce qu'elle croira légitime et nécessaire, soit en lui refusant ce qu'elle croirait dangereux pour le pays et pour la monarchie elle-même.

En résumé, le rôle propre de la haute Chambre est le conseil. Les interpellations et les ordres du jour de confiance ne sont point dans ses attributions. Ce n'est pas dans son sein que doit se décider le sort des ministres et des ministères. Si les questions de budget lui appartiennent aussi bien qu'à l'autre Chambre, ce n'est pas elle qui en doit avoir l'initiative. Ce n'est pas elle qui a le dernier mot, tout en conservant le droit d'examen et d'amendement sur ce point comme sur tout le reste. Quant à la redoutable question du refus de l'impôt, provoqué par un pouvoir exécutif qui refuserait de se soumettre à la volonté du pays, ce n'est point à elle qu'il convient de l'agiter.

VII

Quelle doit être l'origine, et quel doit être le rôle de ce troisième pouvoir qui est tout dans l'État, sous le régime républicain ? Je ne saurais le répéter, la Chambre des députés ne peut être que l'élue

du suffrage universel. Notre peuple, qui laissera faire ou fera peut-être un jour la monarchie, s'il se trouve par trop mal de la république, ferait aujourd'hui dix révolutions plutôt que de souffrir qu'on touche à son droit. Ce n'est donc pas dans la suppression du suffrage universel qu'il faut chercher le salut. Quant à le réformer, il y a peu de chose à faire. Je ne dis pas pourtant que ce quelque chose n'ait pas son importance. Le législateur ne peut-il pas introduire dans notre loi électorale quelques modifications qu'indique le bon sens? Pourquoi, par exemple, ne fixerait-on pas à vingt-cinq ans l'exercice du droit de voter? En diminuant ainsi le nombre des électeurs, on ne porte pas atteinte au droit électoral; on rend l'électeur plus capable de l'exercer, parce qu'il a à cet âge plus d'instruction, de maturité et d'indépendance. On supprime à la fois la catégorie des électeurs auxquels manquent la raison, et la catégorie des électeurs auxquels manquent la liberté. L'électeur n'est pas dans une bonne condition de vote, tant qu'il reste sous l'étroite dépendance de la famille. On n'est pas dans une meilleure condition, quand on a échappé prématurément à la tutelle des parents. Il faut se défier des fils indépendants autant que des fils soumis jusqu'à l'âge de maturité. A vingt-cinq ans, l'électeur est généralement marié et père de famille dans les classes populaires. Il n'y a rien qui donne à penser comme d'avoir une charge d'âmes dans un état social où l'on se trouve assis. Mobiles ou nomades : voilà deux espèces d'électeurs dont il y a lieu de se défier. L'ajournement de l'exercice du droit électoral ne serait point, d'ailleurs, une mesure de parti, puisqu'elle atteindrait également les fils dociles et les fils rebelles à l'autorité paternelle. Les conservateurs y perdraient autant d'électeurs que les radicaux.

Faut-il écarter de l'urne électorale les nomades proprement dits? Un grand conservateur, qui n'était révolutionnaire qu'à son heure, Thiers l'avait pensé. C'est pour cela qu'il fît cette loi du 31 mai dont Napoléon III a si bien profité pour son coup d'État. Il ne faudrait pas abuser du mot. On peut changer de domicile sans être un nomade. C'est l'habitude qui fait l'espèce. Il y aurait donc une distinction à faire, si l'on ne voulait point envelopper dans la catégorie des nomades des électeurs qui ne changent de domicile qu'accidentellement. Quant à fixer un cens électoral quelconque, je ne voudrais pas voir une indignité dans l'indigence. Seulement, je me défie de l'indépendance des électeurs inscrits aux bureaux de bienfaisance. Une côte personnelle de quelques francs, qui ferait de tous les électeurs des contribuables à un degré quelconque, déplairait-elle tant à notre démocratie si fière de son droit?

En tout cas, là n'est pas le vrai remède au mal dont souffre la

république. Il est oiseux de rechercher si le suffrage universel n'est pas venu trop tôt pour la paix et le bonheur du pays. Il est certain qu'on l'a donné à notre peuple avant qu'il eût appris à s'en servir. On l'a traité comme l'enfant qu'on jette à l'eau pour lui apprendre à nager. Je ne crois point à la sagesse du suffrage universel, quand l'instinct conservateur n'est pas là pour le guider. Je ne crois point à la vertu qu'on lui prête de faire l'économie des révolutions. Se compter ou se battre, nous disent ses partisans; mais l'expérience nous apprend qu'on peut fort bien se compter et se battre. Les factions sont toujours là pour provoquer la guerre civile. Mais si je suis sans illusions sur le suffrage universel, je ne le crois pas coupable de toutes nos misères.

Ce pelé, ce galeux, dont nous vient tout le mal,

n'est sans doute point aussi innocent que l'âne de la fable. J'estime seulement qu'il est d'autres causes de l'anarchie qui menace de devenir l'état normal du gouvernement républicain. J'attends peu de résultats des opérations plus ou moins graves qu'on peut tenter sur cet organe essentiel de notre vie politique. Je doute fort que le salut du pays soit dans la réforme, ou même dans la suppression du suffrage universel, et que la nécessité de le conserver soit un si grand malheur. Si le suffrage universel est un principe anarchique, c'est qu'il est la source de tous les pouvoirs. La démocratie n'est un danger pour le pays que lorsqu'elle n'a pas de gouvernement. Et elle n'a pas de gouvernement parce qu'elle est incapable d'en faire sortir un de son sein. Qu'on supprime le suffrage universel, et qu'on le remplace par un suffrage aussi restreint qu'on le voudra, par le corps des censitaires de la monarchie de Juillet, on n'aura pas trouvé le remède.

La vraie cause du mal, c'est que la Chambre démocratique est tout dans l'État, sous le régime républicain. Qu'elle soit le produit de l'élection populaire ou de l'élection censitaire, ce sera toujours l'anarchie qui en sortira. Le chef de gouvernement qu'elle élira, si elle ne veut point s'ériger en Convention, comme nos radicaux l'entendent, ne sera point un vrai chef d'État. Si notre président en eût pris les allures, il eût été bien vite brisé par une révolution parlementaire, comme le maréchal de Mac-Mahon. Avec un chef d'État héréditaire, ayant les attributions qu'il doit avoir, jouant le rôle qu'il doit jouer, ainsi que je l'ai fait voir, le suffrage universel n'offre plus les mêmes dangers, du moment que le gouvernement n'est plus dans le Parlement. J'irai plus loin. Je dirai qu'au cas où le prince se trouve dans la nécessité d'en appeler au pays contre une assemblée factieuse ou insensée, il a bien plus de chances d'avoir raison devant

le pays tout entier que devant un corps électoral travaillé par les partis. Le suffrage restreint ne serait guère moins aveugle que le suffrage universel, et il ne serait pas aussi sujet à ces grands courants contre lesquels les efforts des partis ne peuvent rien. Louis-Napoléon le savait bien, et le directeur de la *Gazette de France* aussi. Tous deux avaient horreur de la monarchie bourgeoise. Je ne serais pas surpris que le suffrage universel, dont avait si peur le gouvernement de Juillet, n'inspirât pas les mêmes défiances à notre roi populaire.

Le gouvernement tout entier au roi, la législation et le contrôle au Parlement : voilà le remède au mal qui travaille tous les gouvernements parlementaires, la monarchie comme la république, avec cette différence qu'un chef d'État peut résister au Parlement, à ses risques et périls, sous le régime monarchique, tandis qu'il ne le peut pas, d'aucune façon, sous le régime républicain. Le principe admis, tirons-en les conséquences. Chacun chez soi, et à chacun son œuvre. J'ai montré quelle devait être l'œuvre royale. Que doit être l'œuvre parlementaire? Légiférer, discuter et voter le budget présenté par le pouvoir exécutif, contrôler ses actes. Alors pourquoi un Parlement en permanence? Qu'il se réunisse pour discuter et voter les lois que le pouvoir exécutif a préparées et que lui seul doit présenter; rien de mieux. Je dis qu'au pouvoir exécutif seul appartient l'initiative des projets de loi, comme à lui seul revient le droit de présenter le budget. Y a-t-il quelque chose de plus anormal qu'un budget présenté par un gouvernement, et renvoyé tout entier à ce même gouvernement par une commission parlementaire qui en réclame un autre tout neuf? Une chose plus étrange encore, c'est un gouvernement qui supplie cette commission de lui faire son budget.

L'opinion publique est sévère avec raison pour les Parlements qui se mêlent de gouverner. Elle trouve qu'ils employeraient mieux leur temps à discuter et à voter les lois nécessaires et utiles, à discuter et à voter les budgets présentés. Que nos Chambres se réunissent, en outre, pour exercer leur contrôle sur la politique générale du gouvernement, comme dans le cas de l'Adresse, dont, par parenthèse, l'opposition a tant abusé, sous la monarchie parlementaire; c'est encore bien. Qu'enfin elles se réunissent, dans les circonstances extraordinaires, à propos de questions qui agitent ou inquiètent l'opinion publique, cela se conçoit à merveille. Hors de ces cas, la présence du Parlement ne peut que gêner l'initiative des cabinets dans l'œuvre de gouvernement, sans compter qu'elle donne à ses membres la tentation d'intervenir dans les affaires qui ne sont ni du ressort ni de la compétence de la

représentation parlementaire. Sous le régime républicain, cela se comprend, puisque c'est le Parlement, c'est-à-dire la Chambre des députés qui gouverne. Nos députés se donnent beaucoup de peine pour mal faire. Nos ministres se plaignent que le Parlement travaille trop. L'opinion publique n'en demande pas tant. Les députés les plus utiles sont ceux qui ne s'occupent que de la besogne qui leur incombe, l'œuvre législative et le contrôle des actes de l'exécutif. Au train dont vont les choses, grâce à l'anarchie croissante, nous reverrons sous peu ces fameux comités de la Convention qui avaient mis la main sur le gouvernement tout entier. C'est encore l'institution républicaine qui le veut.

La manie parlementaire est devenue, sous notre régime républicain, une véritable maladie, qui gagne de plus en plus tous les conseils élus du pays, depuis nos Chambres jusqu'aux conseils de village. Tous s'érigent en conseils de gouvernement et d'administration. La Chambre des députés veut gouverner l'État du haut de sa tribune. Les conseils municipaux de Paris et des grandes villes de France réclament la publicité de leurs séances. Ils auront aussi leur tribune aux harangues, comme le Parlement. Bientôt, en vertu de leur autonomie reconnue, ils disposeront en maîtres des écoles, des finances, de la police dont ils auront les agents à leur service; de l'administration tout entière dont ils tiendront les fonctionnaires sous leur main ; ils lèveront des impôts, ils feront partout et en toute chose œuvre de gouvernement. Faut-il s'étonner que, conseillers de toute espèce, grands ou petits, qui travaillent avec tant d'ardeur à la chose publique, veuillent avoir leur indemnité, comme nos députés et nos conseillers de Paris? N'ont-ils pas raison, si l'on admet que tout service public doit être rétribué? Je ne vois qu'un moyen de fermer la bouche à ces réclamants. C'est de supprimer aux uns et aux autres, députés et conseillers, cette besogne de gouvernement et d'administration qui n'est ni de leur ressort ni de leur compétence, pour ne leur laisser que leur rôle vraiment parlementaire ou municipal, c'est-à-dire la discussion des lois et le contrôle des actes du gouvernement pour les députés, le simple contrôle des actes de l'administration locale pour les conseillers. L'indemnité parlementaire ou municipale est un véritable traitement qu'on ne pourra plus réclamer, quand on ne fera plus la besogne de fonctionnaires publics. Tout pour l'honneur : voilà quelle doit être la devise des hommes que les électeurs iront chercher pour les placer dans les conseils du pays. Cela ne les empêchera point de vaquer à leurs affaires privées, du moment qu'on aura réduit leur rôle à ce qu'il doit être, de courtes sessions et pas d'indemnité.

En définissant le rôle du Parlement, légiférer et contrôler, je n'ai

pas besoin d'ajouter que la première partie de son œuvre doit être soumise à la sanction de la Couronne. Le roi confirme ou retire, selon qu'il le juge conforme au bien de l'État, les lois votées par le Parlement, en choisissant son heure pour présenter de nouveau, avec les modifications convenables, celles qu'il n'aurait pas cru devoir accepter. Aucune constitution n'a jamais refusé le *veto* à la prérogative royale. Quant à la seconde partie de l'œuvre parlementaire, le contrôle des actes du gouvernement, il est nécessaire d'en expliquer l'étendue et la portée. Tout n'est pas sujet à contrôle dans les actes du gouvernement. Le Parlement y perdrait son temps, et le gouvernement sa dignité. Les sessions se passeraient tout entières en interpellations qui mettraient perpétuellement les ministres sur la sellette. Ce sont les grands actes seulement de politique extérieure ou intérieure qui doivent être soumis au contrôle des Chambres, et peuvent être soumis à un ordre du jour parlementaire. Il n'y a pas de règle absolue dans ce cas. C'est à la sagesse du Parlement et à la dignité du gouvernement de s'entendre sur les questions qui peuvent ou ne peuvent pas fournir matière à interpellation. Il y a une distinction à faire entre les actes politiques et les actes purement administratifs. Ceux-ci échappent généralement au contrôle du Parlement, sauf les cas où la responsabilité ministérielle est engagée d'une façon toute particulière.

Quelle doit être la portée d'un ordre du jour parlementaire, par lequel s'exerce le contrôle des actes du pouvoir exécutif? C'est le point aigu de la question constitutionnelle. Là peut être l'écueil où se brise le gouvernement représentatif, si la prudence des pouvoirs publics n'y prend garde. On a beau faire les meilleures constitutions du monde; elles ne peuvent réussir, dans la pratique, que par la sagesse des gouvernements et des Parlements. La portée d'un vote parlementaire, en ce qui concerne le contrôle des actes du pouvoir exécutif, dépend de l'importance des questions et du degré de confiance que mérite le cabinet qui est aux affaires. Il est tels cas où un avertissement suffit; il est tels autres cas où une sanction est nécessaire. Sans parler des cas de responsabilité pour lesquelles toutes nos constitutions ont des peines qu'on n'applique guère, la sanction d'un ordre du jour est la démission d'un ministre ou d'un ministère. C'est un droit que nulle constitution monarchique ne peut refuser au Parlement, à moins qu'il ne s'agisse d'un gouvernement absolu. C'est à cela qu'on reconnaît le gouvernement libre. Le Parlement n'a jamais d'ordre à donner; mais quand il parle dans des circonstances graves et sur des actes qui engagent la responsabilité d'un ministre ou d'un cabinet, il faut bien qu'il soit entendu. Ou c'est la démission d'un ministère, ou c'est la dissolution de la Chambre élue

et l'appel au pays, contre la volonté duquel nulle puissance ne peut prévaloir. Après les leçons du passé, il est permis de compter sur la sagesse des gouvernements et des Parlements. Le nouveau roi ne sera point d'humeur à faire un coup d'État, et il y a tout lieu d'espérer que son futur Parlement ne jouera pas légèrement le jeu des révolutions.

L'interpellation n'est pas l'unique manière pour la Chambre élue d'exercer son contrôle. Il en est une autre, tout à fait extraordinaire et exceptionnelle : c'est le refus de l'impôt. Sous un gouvernement représentatif, les lois d'impôt doivent être votées, comme les autres, par les deux Chambres. Il est aussi de droit que tout budget passe par leur examen, suivi d'un vote. Quant au droit redoutable de le refuser, dans tel cas prévu par la constitution, c'est une initiative qui appartient exclusivement à la Chambre des députés, alors même que la haute Chambre serait soumise à l'élection. Cela est tout simple et parfaitement conforme au rôle propre de la seconde Chambre, lequel est d'exercer le contrôle, sous toutes les formes : interpellation, priorité de la discussion budgétaire, vote définitif du budget, refus du budget, le cas échéant. Il ne faut point oublier que l'autre assemblée est surtout une Chambre de conseil et d'arbitrage. Si la Chambre des députés a le premier et le dernier mot dans les questions du budget, si elle peut aller jusqu'à la menace du refus de l'impôt, la haute Chambre a le pouvoir de porter le différent des deux parties devant le pays, juge suprême du procès. Par ce droit, la Chambre de conseil possède le moyen de faire entendre raison tout à la fois au pouvoir exécutif et à la Chambre de contrôle.

VIII

Toute notre constitution monarchique se résume en trois mots : gouvernement, conseil et contrôle. Le gouvernement au roi; le conseil à la Chambre des pairs, le contrôle à la Chambre des députés. Voilà l'équilibre des pouvoirs assurés. C'est une belle chose que l'équilibre des pouvoirs, surtout quand il repose sur leur accord et non sur des combinaisons artificielles, comme l'équilibre de la constitution Sieyès. Pourtant, si l'on veut bien se souvenir du passé, il ne suffit pas encore à donner pleine sécurité. Un gouvernement qui avait assuré dix-huit ans de paix et de prospérité à notre pays, est tombé tout à coup un certain jour en plein équilibre des pouvoirs publics, devant la moins héroïque des insurrections. Cela s'est passé en France, à Paris, la ville des grandes et des folles journées. Ce jour-là, la majorité parlementaire ne donna signe de vie

ni dans l'une ni dans l'autre Chambre. Comme la garde nationale, comme l'armée, comme l'honnête population parisienne, elle laissa passer l'émeute qui devint une révolution. J'en ai déjà dit la raison première, qu'il ne faut chercher dans aucun des incidents de la lutte. L'équilibre ne reposait pas sur une base assez large pour être solide. Quand notre monarchie représentative sera assise sur la démocratie, elle ne sera plus exposée à tomber comme un château de cartes, au premier coup de vent. Le second empire n'a pas été emporté par un mouvement révolutionnaire; il s'est effondré sous le poids de nos désastres. Tout était difficile au roi Louis-Philippe. Tout devint facile à l'empereur Napoléon III. Voilà une leçon pour les parlementaires qui ne voient le danger que du côté de la démocratie.

Pourquoi tout fut-il facile à l'un et difficile à l'autre? C'est parce que Louis-Philippe eut affaire à des Chambres bourgeoises, tandis que Napoléon III eut affaire à des Chambres démocratiques. Toute bourgeoisie est ombrageuse à l'endroit du pouvoir. Elle élit des Chambres qui entendent partager le gouvernement avec le chef de l'Etat. C'est l'histoire du gouvernement parlementaire, en France. De là, des difficultés, des conflits, des coalitions qui réduisent le pouvoir exécutif à l'impuissance, quand elles ne le livrent pas aux entreprises des factions. Toute démocratie, au contraire, est confiante jusqu'à l'aveuglement, lorsqu'elle obéit à ses véritables instincts. Quand elle n'est pas abandonnée à la tutelle des partis, elle élit des Chambres qui laissent entièrement l'œuvre du gouvernement au chef de l'État, sans même garder le sérieux contrôle de ses actes. Ce qui fait que le monarque en prend à son aise avec les droits et les intérêts des citoyens, si sa volonté ne rencontre aucune loi. Sous la monarchie nouvelle, le suffrage universel étonnera peut-être les adversaires de la démocratie par ses instincts conservateurs. Il enverra au Parlement des majorités qui n'auront rien de révolutionnaire, et ne demanderont au chef du gouvernement que de bien gouverner. C'est qu'au fond la démocratie n'a pas de prétentions politiques, comme la bourgeoisie; elle n'a que la passion de la grandeur nationale. Elle mettra tout aux pieds du chef qui relèvera la France, même cette liberté à laquelle tient la bourgeoisie, et dont une monarchie des Bourbons n'acceptera jamais le sacrifice.

Avec une démocratie qui ne réclame point sa part de gouvernement, l'incapacité politique du suffrage universel n'est plus aussi fatale aux intérêts vitaux du pays. Il peut toujours envoyer au Parlement d honnêtes gens dont toute la politique soit le patriotisme, que l'ambition ne rendra ni factieux ni serviles, qui ne se laisseront point entraîner par les partis dans des entreprises dangereuses pour

la paix publique ou la sécurité nationale. Le beau malheur, si cette race de *politiciens* qui exploite et agite le pays, disparaissait de la scène! Notre peuple n'entend rien aux questions constitutionnelles. Les querelles de partis l'intéressent peu; l'équilibre des pouvoirs lui est indifférent. Il aime à se sentir gouverné. Ce qui lui importe, c'est qu'on ne dispose qu'à bon escient de son argent et de ses enfants, qu'on lui assure l'ordre et la paix, c'est-à-dire la sécurité pour son travail quotidien. Il ne demande à ses élus qu'un contrôle sérieux des actes du gouvernement, sans vaines chicanes et sans mauvaises passions. Il irait naturellement aux candidats du gouvernement, s'il suivait son inclination. Seulement, il cède parfois à la pression des partis. C'est pourquoi il est bien difficile au gouvernement le plus respectueux de la liberté électorale de ne point lui faire entendre sa voix. Quand la candidature officielle se borne à éclairer ses choix par de franches déclarations en faveur de ses amis, je ne vois pas ce qu'elle a de répréhensible. Le bon sens le dit : « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. » Nul gouvernement ne peut se désintéresser de la lutte électorale au point de s'en remettre à la grâce de Dieu.

Voilà dans quelles conditions la monarchie nouvelle se présentera devant le pays. Elle aura la solidité d'un gouvernement assis sur la base du suffrage universel. Elle en aura la force contre les factions. Elle aura aussi l'équilibre des gouvernements parlementaires fondés sur l'union des pouvoirs publics et sur la distinction précise de leurs attributions. Elle aura donc tout ce qu'il faut pour vivre et pour durer. Je ne veux pas dire quelle n'aura pas besoin de sagesse. La perfection des institutions n'en a jamais dispensé les gouvernants. Je vois seulement que jamais les grands pouvoirs de l'État n'auront été mieux faits pour s'entendre et pour concourir à l'œuvre commune. Plus d'antipathie entre une Chambre noble et une Chambre bourgeoise; plus de rivalité de pouvoir entre le roi et le Parlement; plus de guerre sourde entre la bourgeoisie et le peuple. Avec une Chambre des députés élue par la démocratie, avec une Chambre des pairs recrutée dans la seule aristocratie sociale qui subsiste aujourd'hui, avec une royauté fondée sur le droit de la tradition nationale reconnue par le pays, qui n'apportera, dans l'exercice du pouvoir, ni les préjugés de race, ni les défaillances d'origine, il y a tout lieu d'espérer que les pouvoirs publics feront bon ménage. L'esprit de rivalité ne soufflera point entre eux pour les diviser. L'ambition parlementaire ne viendra pas rompre l'équilibre. Chacun, restant à sa place et à son poste, concourra à l'œuvre commune, en faisant son œuvre propre. Sauver la France de l'anarchie, de la guerre civile, de la banqueroute, de la misère;

lui rendre la paix sociale, la sécurité extérieure, la grandeur et la gloire de son passé : voilà la dernière mission de cette maison de Bourbon qui a fait la fortune de la France, et qui la refera, s'il plaît Dieu. Si, dans une telle tâche, ce gouvernement ne devait rencontrer que l'hostilité des partis et l'indifférence du pays, ce serait à désespérer de l'avenir. Non, j'en ai la ferme conviction, les passions politiques n'auront pas le dernier mot, dans l'accomplissement de nos destinées, pas plus que ne l'ont eu les passions religieuses, quand un roi d'heureuse mémoire vint mettre fin aux longues guerres qui avaient fait oublier la patrie à ces frères ennemis.

IX

Pourquoi ai-je fait ce programme de restauration monarchique, avec la tranquille confiance d'un *voyant* qui la regarderait venir? Est-ce que je me ferais l'illusion de croire qu'elle arrivera demain? Ce serait fermer les yeux à la réalité. Je vois tout ce qui se fait, j'entends tout ce qui se dit. On me crie aux oreilles que le pays a oublié les Bourbons, malgré le bien qu'ils ont fait, qu'il se souvient encore des Napoléons, malgré le mal qu'ils ont fait, que le pays veut garder la république, que notre peuple est toujours fier de vivre et même de mourir avec elle. Il est de fait que notre pays, ahuri par tout ce qu'il a vu passer de révolutions et de gouvernements, depuis le commencement de ce siècle, en est à vouloir dormir en paix à tout prix sur le dernier lit qu'on lui a fait, dût-il se réveiller en pleine catastrophe. C'était la disposition dans laquelle il était vers la fin de l'empire, avec cette différence qu'on se sentait moins menacé par un danger prochain. Il n'a jamais eu, d'ailleurs, autant d'engouement pour la république que pour l'empire. Seize ans de régime républicain ne l'ont point autant habitué à la république que vingt ans de régime impérial à l'empire. C'est le chef des conservateurs républicains, le premier président de la république qui l'a fait accepter sans enthousiasme, quoi qu'on ait pu dire. Mais enfin le pays s'y tient, parce qu'il n'aime point à changer de gouvernement. Ce n'est pas qu'il trouve son lit excellent. Il s'y tourne et retourne pour trouver une meilleure position. Il n'en est pas encore à vouloir en changer. Il ne trouve pas que les affaires vont bien. Les impôts lui pèsent. Il n'assiste pas sans inquiétude à ces crises du commerce, de l'industrie, de l'agriculture dont il souffre, sans en prévoir la fin. Il commence à prêter l'oreille à tout ce qui se dit sur l'état de nos finances, sans voir encore venir la banqueroute. Mais il ne songe point encore à se demander si le

régime républicain ne serait pas pour quelque chose dans la situation mauvaise qu'il traverse.

Si donc je publie ce programme, ce n'est pas que j'aie de fortes raisons de croire à la fin prochaine de la république. C'est parce que je suis convaincu, autant qu'on peut l'être en politique, que cette fin est fatale, bien qu'il soit encore impossible de prédire quand et comment elle arrivera. Le régime républicain ne doit point ses seize ans d'existence à la vertu de son principe. Tout au contraire, c'est malgré ce principe qu'il dure. Ce qui le prouve, c'est que la république a vécu sans s'acclimater, qu'elle a duré sans se consolider. Elle n'a honorablement vécu que tant qu'elle a eu à sa tête des hommes et des partis qui gouvernaient contre les principes républicains. Depuis qu'elle est entre les mains de ses vrais fidèles, on peut voir comment elle vit, et même si c'est là vivre. Qu'on interroge tous les partis à cette heure. Aucun n'est satisfait de la situation actuelle, ni les intransigeants qui veulent tout bouleverser, ni les radicaux qui veulent tout réformer, ni les opportunistes qui veulent tout ajourner, ni les conservateurs républicains qui voudraient tout sauver. Tous s'accordent à définir la situation par un mot : l'anarchie. Tous réclament un gouvernement. Si le pays ne s'en aperçoit pas, c'est que l'anarchie n'a point encore passé du gouvernement dans l'administration. Si notre société française se tient encore sur ses pieds, c'est grâce à cette administration que l'esprit républicain tend de plus en plus à désorganiser. Quand elle aura disparu, je ne dis pas de nom, mais de fait, devant l'invasion de la race maudite *des politiciens*, alors l'anarchie apparaîtra dans toute sa beauté à la France épouvantée sous la figure de la Commune de sinistre mémoire. La Commune partout, avec les passions et les ambitions de ses séides, dans le plus humble village de France, comme dans notre grande et glorieuse cité : voilà l'avenir républicain de notre pays.

Rêve de l'Apocalypse, me dira-t-on! Hé bien, ne rêvons plus et raisonnons un peu. Je connais des gens de beaucoup d'esprit qui trouvent que le meilleur gouvernement est celui qui existe. C'est ainsi qu'après avoir embrassé l'empire, ils embrassent la république avec la même ardeur. Je n'ai jamais été de ces gens-là. J'ai passé ma vie à dire la vérité à tous les gouvernements, même à ceux de mon choix. Et pourtant, Dieu sait si je suis né pour l'opposition! Je ne demanderais donc pas mieux que d'espérer, avec mes amis républicains, un meilleur avenir pour notre république. Je me reprocherais sévèrement de parler d'autre chose, s'ils pouvaient faire naître en mon esprit le plus léger doute sur le résultat de l'expérience républicaine. Mais je voudrais qu'on me donnât quelque raison d'espérer. J'ai beau expliquer pourquoi et

comment la république doit périr tôt ou tard par le vice de l'institution encore plus que par les fautes du parti, on me répond invariablement qu'un bon citoyen doit s'accommoder du gouvernement voulu par son pays. C'est la perpétuelle ritournelle de M. Ribot et de ses amis. Cela peut me suffire pour me résigner à la république. Cela ne me suffit pas pour me la faire accepter. Qu'on me montre comment la république peut vivre par la vertu de son principe et par la sagesse de son parti. Je vois le principe dans la pratique. Je vois le parti à l'œuvre. Je vois que des folies de l'un et de la fatalité de l'autre ne sort que l'anarchie et la désorganisation universelle de la société française. Puis-je faire autre chose que de signaler le mal et d'indiquer le remède. Si la France souffre et meurt du principe républicain, faut-il que j'aime le mal qui tue le malade? Qu'on me fasse voir qu'il est assez de sages, dans le parti républicain, pour y faire prévaloir les principes de la sagesse. Qu'on me fasse comprendre que l'élection peut donner un chef d'État. Qu'on m'explique comment on pourra faire revivre la constitution que nous avons votée, avec ses trois pouvoirs en équilibre. Alors je ne rêve plus; avec mes amis, je m'attèle au char de la république, et je le traîne de toutes mes forces, du moment qu'il porte la fortune de la France. Mais on ne me fermera pas la bouche en m'opposant toujours la volonté du pays. Il faudrait être un factieux pour ne pas la respecter. Serait-ce faire acte de mauvais citoyen que de chercher à l'éclairer?

Il n'est donc pas inutile de rappeler au souvenir du pays cette vieille monarchie, renouvelée par les leçons de l'expérience. Si le salut est là, il est bon que la France le sache, pour le jour où il lui faudra aviser. Voilà pourquoi j'ai mis le public dans la confidence de mon rêve. Je ne crois pas, en cela, faire œuvre de parti. Je souhaite bonne et longue vie à la république. Mais si elle vient à mourir de sa belle mort, ou de la main de ses amis, je ne veux pas que notre France meure avec elle.

E. Vacherot.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier

Henri Forneron, l'historien de Philippe II, enlevé, l'année dernière, par un mal impitoyable, aux lettres, à la tendresse d'une mère et à l'affection de ses amis, a laissé en mourant les matériaux épars d'un ouvrage qui devait compléter son *Histoire des Émigrés*. Nous avons eu la bonne fortune de recueillir les dernières pages d'un écrivain qui vit sans doute encore dans le souvenir des lecteurs du *Correspondant*.

L'*Histoire des Émigrés*, dans le second volume, a laissé à Vérone le chef de l'émigration, le pauvre roi avec sa pauvre cour. Nous retrouvons Louis XVIII installé à Mittau. Il y subit les caprices de son hôte, un empereur en démence. Paul Ier, cet ennemi passionné de la Révolution, s'éprend un jour du génie de Bonaparte, et aussitôt le roi est renvoyé de son asile, obligé de se mettre en route en plein hiver par le froid, par la neige, sans argent, sans secours. Dans ce dénuement absolu, le roi s'oublie lui-même, il abandonne ses derniers ducats afin d'adoucir les souffrances des vieux gardes du corps qu'il rencontre et qui sont demeurés sans ressources. D'ailleurs ce roi exilé, ce roi vagabond et mendiant n'oublie pas un instant qu'il est le vrai roi de France, et cette foi dans sa destinée se traduit, chez Louis XVIII proscrit, par des mouvements d'une incomparable grandeur. Bonaparte lui fait offrir de l'or pour renoncer à ses droits, l'exilé dédaigne la richesse, il dédaigne les menaces qui suivent bientôt les offres, il dédaigne les entreprises que la police de Bonaparte forme contre sa liberté et même contre sa vie, il n'élève la voix que pour protester à la face de l'Europe contre le lâche assassinat du duc d'Enghien. Livré à ce moment comme le plus humble des émigrés à tous les caprices de la fortune,

le roi de France goûte enfin quelques années de repos grâce à l'amitié de l'empereur Alexandre. Quant aux Français bannis, ils continuent, sous l'empire comme durant la république, leur vie errante avec des alternatives de misère et de chances bizarres; les vicissitudes de la guerre les ballottent d'un pays à l'autre comme des épaves sur l'Océan. Cependant la plupart d'entre eux finissent par se décourager; lorsqu'un grand capitaine a saisi le pouvoir, ils accourent vers la France qui leur ouvre ses portes. Ils croyaient retrouver dans leur patrie le repos et la sécurité, mais beaucoup n'y rencontrent qu'un complément d'humiliations et de malheurs.

L'histoire des émigrés rentrés et mis en surveillance n'est guère moins intéressante que celle des proscrits; éparse dans les mémoires ou les documents des archives, elle était demeurée à peu près inconnue; elle est pourtant le plus dramatique épisode de la vie des Français sous le premier empire, de cet empire dont l'histoire intérieure n'est autre chose, à vrai dire, que celle de la police. Quelles révélations dans ces pages qui dévoilent les mystères des prisons d'État et du règne de la police! Que de tortures infligées aux prisonniers! Que de meurtres sans instruction et sans jugement, qui n'étaient attestés que par la disparition des victimes et que décèle aujourd'hui la courte mention inscrite sur la couverture d'un dossier. En ces temps, le citoyen inoffensif n'était pas sûr de coucher dans son lit, la commère des halles ne pouvait plus impunément bavarder le poing sur la hanche au milieu de la rue; en haut comme en bas de l'échelle sociale, le régime ne tolérait aucun murmure, aucun écart de parole. En dehors même des prisons officielles, sur toute la surface du pays, on rencontrait des geôles, et dans ces geôles étaient entassés tous ceux qui avaient le malheur de déplaire à l'empereur ou à leur préfet. Grâce à Henri Forneron les cris des prisonniers retentiront dans l'histoire.

Que d'épisodes intéressants l'éminent écrivain aurait ajoutés à ses récits si la mort n'avait glacé cette main habile entre toutes à feuilleter les dossiers. Il nous aurait rendu, ses propres notes l'attestent, l'histoire de Bicêtre, de ces cachots souterrains, où le jour ne luisait pas, où les prisonniers, à peine nourris de pain et d'eau, étaient rivés à la muraille par des chaînes de fer, comme cet officier de Moreau qui mourut au bout d'un mois, cachots presque aussi meurtriers que le feu d'un peloton ou le fer du bourreau. Les fragments que nous publions se seraient enrichis, les notes l'attestent encore, des évasions du fort de Joux et de la mort du capitaine Wright.

Le fort de Joux, situé à une haute altitude et à 250 mètres au-dessus du Doubs, reste pendant six mois enseveli sous la neige. Deux chefs Vendéens, MM. d'Andigné et de Suzannet, arrêtés au mépris des

traités, y étaient enfermés en 1801. Ils employèrent vingt-deux mois à scier les barreaux de leur prison, et le 16 août 1802, ils se lancèrent dans le vide. Déchirés et meurtris par les rochers dans leur descente, ils finirent cependant par réussir à s'échapper.

En 1804, de nouveaux prisonniers étaient introduits dans le fort, entre autres, Girod, sous-lieutenant dans l'armée anglaise, Allier d'Hauteroche, ancien aide de camp de Précy, Henri de Frotté, frère du chef royaliste, Michel Moulin dit Michelot, taillandier de l'Orne, l'un des confidents de Frotté. Le commandant du fort était alors un certain Lefebvre. Celui-ci enrôlé dans les bandes de Carrier avait fait noyer, à Bourgneuf, en 1794, quarante et une personnes parmi lesquelles l'acte d'accusation signale un aveugle, douze femmes et dix enfants dont cinq à la mamelle. Lefebvre avait été convaincu de ces meurtres, mais ses crimes avaient pâli devant ceux de Carrier, et il avait été acquitté, quoique s'avouant coupable. L'empire recueillit cette épave jacobine, et Napoléon confia des prisonniers à cet homme. Les malheureux n'avaient pour distraction qu'une promenade sur une plate-forme de 4 mètres carrés, où ils rencontraient le commandant cultivant ses légumes. Résolus à tout braver plutôt que de rester sous la main de leur geôlier, le 10 janvier 1805 ils se mirent à percer la muraille; en quelques jours ils pratiquèrent une brèche et fabriquèrent une corde tressée avec les bandes de leurs serviettes et de leurs draps. Ils prévinrent de leur projet M. de Rivière, compagnon de leur captivité, mais celui-ci qui se crut lié par sa parole, refusa de les suivre et se borna à les servir en enivrant le commandant. Le 27 janvier 1805 tout fut prêt, les fugitifs accrochèrent leur corde à un sapin poussé dans la muraille et descendirent par étapes les 250 mètres qui les séparaient du sol. Enfin à une heure du matin, leur pied touchaient la route; l'obscurité protégea la fuite des proscrits, qui parvinrent à Yverdun d'où ils passèrent en Angleterre.

Quant au capitaine Wright, cet intrépide officier de la marine anglaise fut fait prisonnier, avec Sidney Smith, en 1796. Tous deux furent jetés dans les cachots du Temple, d'où ils réussirent à s'évader après un an de captivité. Pendant la campagne d'Égypte, le capitaine Wright aida Sidney à défendre Saint-Jean-d'Acre, et le génie de Bonaparte échoua contre le fanatisme des Turcs et l'opiniâtre résistance des deux Anglais. Ce fut le premier grief. Le second fut d'avoir débarqué en 1804 des chouans à la falaise de Biville. En 1805, dans une de ses croisières, le capitaine Wright fit naufrage et tomba entre les mains des douaniers qui gardaient la côte. Cette côte était celle du Morbihan, et les douaniers conduisirent le naufragé à Vannes. Du moment où le capitaine avait été recueilli dans un sauvetage, il aurait dû paraître sacré à tout être civilisé; mais Bonaparte n'avait pas ou-

blié Saint-Jean-d'Acre, il refusa d'échanger contre des officiers français le capitaine anglais; celui-ci avait beau répéter à ses geôliers : « Je suis naufragé, je suis officier anglais[1] », on le jeta dans un cachot du Temple, on le mit au pain et à l'eau, on l'accabla de traitements indignes; le malheureux fut soumis à la torture, chauffé à la plante des pieds[2], il se foula le bras en se débattant au milieu des souffrances. Dès lors, comprenant le sort qui lui était réservé, il disait à tous ceux qu'il pouvait apercevoir : « Si l'on conte que je me suis étranglé, ne le croyez pas; je veux vivre pour répéter comme on traite ici les marins anglais. » De son côté, au milieu de sa gloire, Napoléon n'oubliait pas l'homme de Saint-Jean-d'Acre, et il écrivait à Fouché après la capitulation d'Ulm : « Faites mettre au cachot le prisonnier anglais Wright, ce misérable assassin qui a voulu s'échapper du Temple[3]. » Il n'avait pas besoin de stimuler le zèle de sa police; quelques jours après, le 29 octobre 1805, on lisait dans le *Moniteur* : « Wright s'est tué dans sa prison après avoir lu la nouvelle de la destruction de l'armée autrichienne », et la police conta que Wright s'était coupé la gorge avec un rasoir[4]. En 1816, lorsque la paix fut rétablie, sir Sidney Smith fit une enquête minutieuse pour contrôler le récit du suicide, voici comment il résume les dépositions. — Après avoir joué de la flûte, Wright se met dans son lit avec sa robe de chambre, se couvre du drap jusqu'au menton, s'ouvre alors le cou avec un rasoir au point que la tête est quasi détachée du tronc, puis referme le rasoir et allonge le bras droit le long de son corps. — Il ne parut jamais douteux que Wright eut été assassiné. Qui donc avait commis et ordonné le crime?... Sur les pontons anglais ce furent nos officiers et nos soldats qui le payèrent.

Aux détails recueillis sur les prisons et prisonniers d'État, Henri Forneron ajoute le dramatique récit du procès de Moreau, la sombre tragédie du fossé de Vincennes et la mort de Pichegru, la compression des pays de l'Ouest, et des pages saisissantes sur le meurtre de Frotté, un autre assassinat ignoré jusqu'ici. Il a voulu enfin dresser une statistique des prisonniers d'État, il en compte près de 2500 en avril 1814 au lieu de 970 que relate le baron Anglès, et son chiffre pourra être difficilement contesté. Notons qu'il existait une commission de la liberté individuelle, composée de graves sénateurs, qui réclamait des dossiers et rédigeait des rapports; en 1789 le peuple avait découvert *sept* prisonniers dans la Bastille.

Aux yeux d'Henri Forneron, l'histoire n'était, à proprement parler,

[1] Savary, II, 83.
[2] *Histoire générale des prisons*, VI, 44, 11.
[3] *Correspondance de Napoléon*, XI, 358.
[4] Fauche-Borel, III, 175, 187.

qu'une étude de l'âme humaine. C'est bien ainsi que nous la comprenons. L'historien ne déroule la suite des événements que pour mettre à nu les cœurs et faire briller les caractères. Grand homme, tu dérobes tes faiblesses, tu crois cacher tes vices sous la toge impériale, et voilà qu'ils débordent sous la pression du jour. La postérité ne se contentera pas des légendes, tu seras livré aux historiens par tes actes secrets, par tes paroles, par tes lettres intimes. C'est ainsi que les Grecs ont créé l'histoire, c'est ainsi que Macaulay et Green l'ont écrite en Angleterre. Nous n'affirmerons pas que cette sincérité absolue devra toujours plaire. Vainement Henri Forneron a-t-il vérifié tous les mémoires, vainement a-t-il complété ses notes par les témoignages les plus dignes de foi ; il a touché dans ces pages à trop de personnes et à trop de passions, pour qu'il lui soit possible d'échapper à des récriminations amères, mais nous croyons fermement qu'en dépit des protestations intéressées, l'histoire confirmera la plupart de ses jugements.

H. R.

CHAPITRE PREMIER

LE SAUVEUR

L'idole. — Humilité des jacobins. Humiliation des émigrés. Tableau de Paris. — La famille souveraine.

I

L'IDOLE

L'histoire ne mentionne aucune créature qui ait détruit autant d'hommes que Napoléon. Ceux qu'il a supprimés n'étaient ni des barbares, comme les peuples dont Tamerlan amoncelait les crânes en hautes pyramides, ni des êtres figés dans une civilisation stérile, comme les Américains indigènes exterminés par les conquérants espagnols, ni des enfants ou des vieillards, comme les victimes qu'enlèvent le typhus, le choléra ou la peste. Ces braves étaient la force, l'élite et comme la fleur d'une race supérieure, l'espoir et la fécondité de leur siècle. Un caprice de Napoléon les a rayés du nombre des vivants. Cependant on admire cet homme, on s'est attaché à ce fléau, non les Français seulement, mais les peuples vaincus. Tous l'ont transfiguré en une apothéose par ce sentiment bien ancien chez l'homme, puisque Eschyle disait déjà : « Les dieux ne sont pas insensibles aux grands tueurs [1]. »

Si meurtris que ce héros nous ait laissés, nous ne pouvons

[1] Τῶν πολυκτόνων γὰρ οὐκ ἄσκοποι θεοί (Eschyle, *Agamennon*, 461.)

oublier qu'il a fait l'admiration du monde, qu'il s'est assez puissamment incarné dans la gloire française pour que les étrangers nous l'envient encore et nous le rappellent comme une injurieuse consolation dans nos années de détresse. La fureur guerrière est une des forces, peut-être un des devoirs de l'homme civilisé, et le maître qui l'a soufflée avec un tel génie a surpris facilement les complaisances de tous les peuples. Ce génie est si complet, qu'une admiration exaltée n'a point paru suffisante. On a voulu suivre dans son développement cette âme extraordinaire et assister à l'éclosion des qualités et des talents qui l'ont aidée à diriger les hommes[1].

Seulement le grand capitaine est entièrement dépourvu de sens moral. Lorsqu'il s'agit de ses intérêts, Napoléon n'est arrêté par aucun lien, aucun frein, aucune considération de droit ni de justice. Il fuit la vérité lorsqu'elle le blesse, et peu à peu il contracte une telle habitude de vivre et de se mouvoir dans la fiction, qu'il a fini par être de bonne foi dans ses assertions les plus fausses. Toute sa vie il a poursuivi le même but : conquérir le pouvoir, le garder, puis l'étendre; pour atteindre ce but, tous les moyens lui ont été bons, il s'est montré tour à tour brutal ou caressant, violent ou rusé; il a su employer, suivant les circonstances, la grâce, la froideur, la colère. Sans amitié réelle et sans confiance, il n'a jamais apprécié que l'aide ou que la soumission, méprisant également et ceux qu'il a conquis et ceux qu'il n'a pu conquérir. Enivré par l'habitude du succès, par sa confiance en lui-même, il cessera bientôt de proportionner ses projets aux moyens dont il dispose, il perdra tout sang-froid, on verra son jugement se troubler, et cette intelligence supérieure finira par échouer aux confins de la démence.

Ses contemporains n'ont pas aperçu tous ses vices, et nous devons excuser leurs illusions. Les illusions coupables sont celles qu'entretenaient, avec une mauvaise foi attestée par leurs réticences frauduleuses, les prétendus libéraux de la restauration. Mais nul, durant les années de ce règne néfaste, n'avait approfondi l'insouciance dans le mensonge, l'indifférence pour la vie humaine, le penchant aux violences et aux attentats monstrueux qui caractérisaient le héros de l'armée et des foules. Napoléon Ier, depuis sa mort jusqu'à l'avènement de son neveu, a été adoré en France comme une idole. Ce culte a jeté un tel éclat, qu'aujourd'hui même il faut se résigner à braver l'opinion pour sonder les bas-fonds de l'âme de l'empereur.

[1] « Napoléon nous a souvent dit lui-même que sa marche ambitieuse fut graduelle et proportionnée aux événements, que cette ambition s'accrut successivement. » (Philippe de Ségur, *Histoire et Mémoires*, II, 23.)

Bonaparte arrivait, comme Henri IV, au pouvoir par l'opposition, et avec presque autant de sagacité qu'Henri IV, il a dû, lui, un demi-jacobin [1], utiliser tous les partis et profiter de toutes les convoitises. De même qu'il savait discerner la bassesse dans les âmes et la mettre à profit, il était également bon juge de leur grandeur et il élevait assez haut les esprits dans son armée pour dire à ses soldats à la veille d'Austerlitz : « Je me tiendrai loin du feu si vous portez le désordre dans les rangs ennemis. Mais si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre empereur s'exposer aux premiers coups, car il s'agit de l'honneur de l'infanterie française. » Il est vrai que jamais être humain ne fut servi par une pareille armée.

Cette armée qu'il tenait de la république et qu'il avait achevé de former au camp de Boulogne était le plus merveilleux instrument que pût rêver un homme de guerre. Trois cent mille vieux soldats, rompus à toutes les fatigues, accoutumés à toutes les privations, indifférents à tous les dangers, et, pour les diriger, sous son ordre suprême, des chefs tels que Davout, Ney, Lannes, Masséna et tant d'autres. Avec ces soldats éprouvés, l'empereur entreprit les campagnes d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna. Alors la fortune l'étourdit. A Eylau, il se laissa surprendre et n'échappa au désastre que par la valeur extraordinaire de ses troupes. Peu à peu l'incomparable instrument s'usa dans sa main puissante; il s'affaiblit dans les marches, dans les hôpitaux, sur les champs de bataille; la désolante guerre d'Espagne acheva de le détruire. Désormais l'empereur aura une armée plus nombreuse, mais ce ne sera plus la grande armée. Des recrues, presque des enfants, des Italiens, des Polonais, des Wurtembergeois, des Bavarois, des Saxons, rempliront les rangs, de là, la défaite d'Essling et la victoire trop chèrement achetée de Wagram. L'armée d'Austerlitz a disparu, on n'en retrouvera les vestiges que dans la garde.

II

L'HUMILITÉ DES JACOBINS

Dès que le coup d'État du 18 brumaire eut réussi, les modérés prêts à recueillir le pouvoir, les régicides qui le laissaient échapper, les royalistes qui désespéraient de leur cause accoururent vers le maître nouveau. Tous ceux qui avaient pris part à la conjuration

[1] Bonaparte est destitué et enfermé au fort Carré, comme jacobin, le 11 août 1794, mis en liberté le 20 août, réintégré dans son grade le 14 septembre, nommé commandant de l'artillerie de l'Ouest le 29 mars 1795, arrive à Paris le 10 mai 1795. (O. Juno, *Lucien Bonaparte*, I, 113.)

amenèrent leurs amis, Réal procura Fouché [1], Talleyrand présenta Sémonville, Macdonald et Beurnonville, Lucien Bonaparte séduisit Boulay (de la Meurthe) et Régnier; tous ceux qui depuis quatre ans avaient figuré dans quelque coup d'État se mirent de la fête, tous ceux qui avaient subi le joug des fanatiques poussèrent un soupir de soulagement et se ruèrent vers une servitude plus attrayante, l'émigré lassé de sa vie errante, le négociant qui pressentait le crédit, l'industriel qui espérait la sécurité, le fournisseur enrichi qui vantait les bienfaits de la révolution, l'acquéreur qui voulait garder les biens nationaux, acclamèrent, dans Bonaparte, le héros qui devait restaurer l'ordre et rétablir la paix.

Se précipitèrent les premiers ceux que Lacuée surnommait les privilégiés de la révolution [2]. Les jacobins, qui avaient flatté les violences populaires, servi de pourvoyeurs à la guillotine, violé les constitutions successives, s'arrogeaient le droit aux honneurs et aux traitements : « C'était à qui obtiendrait ou ferait obtenir des places, — disait à cette époque Barbé-Marbois, que Bonaparte avait envoyé, avec Lacuée, pour étudier l'état de la France, — tous ceux qui ont été membres des assemblées croient qu'ils doivent être indemnisés par des places [3]. » Ils se persuadent, ajoute Barbé-Marbois, que la révolution « n'est qu'un déplacement des fortunes et du pouvoir ». Ils avaient parlé de liberté, mais c'était pour devenir les maîtres; ils s'étaient drapés en Spartiates, mais ils devaient, avec l'appui du dictateur, se transformer en satrapes. Le modèle de ces courtisans improvisés, celui qui fait la plus haute fortune, est celui qu'un illustre historien n'a pas craint de nommer le *sage* Cambacérès.

Cambacérès appartenait à la noblesse pauvre et indolente de Provence. Son père avait une pension de 2000 livres sur la loterie [4], lui-même en avait reçu, en 1786 une de 200 livres du roi Louis XVI [5], par la protection du baron de Périgord; pourtant il ne s'est pas contenté de voter la mort du roi; le 19 janvier 1793, il est monté de nouveau à la tribune pour demander « par humanité » que l'exécution eût lieu dans les vingt-quatre heures. Cambacérès est un diminutif de Danton, seulement à la différence de Danton, qui aimait les femmes, Cambacérès prêtait par

[1] *Mémoires* de Fouché, p. 115 et suiv. — On sait que ces mémoires sont apocryphes, mais ils ont été rédigés par Jullian, secrétaire de Fouché et sont exacts sinon pour tous les faits qu'ils mentionnent, au moins pour certains détails de la vie personnelle de Fouché.

[2] Rapports publiés par Félix Rocquain, *État de la France au* 18 *brumaire*, page 248.

[3] *Ibid.*, p. 97.

[4] Bacourt sur Talleyrand.

[5] *Livre des pensions*, II, 239.

d'autres vices à des propos déshonorants. Comme Danton, il avait la voix sonore; avec lui, il réclama, le 10 mars 1793, l'établissement du tribunal révolutionnaire; le 25 mars de cette terrible année, il fit partie, avec Danton, du premier comité de salut public. S'il ne s'est pas fait remarquer par sa cruauté, nul plus que lui n'a sapé les bases de la famille. Ce fut lui qui, le 4 juin 1793 posa cette question : Est-il juste de traiter les enfants naturels moins favorablement que les enfants légitimes? Ce fut lui qui, le 2 novembre 1793, fit conférer par la Convention aux bâtards les mêmes droits qu'aux enfants légitimes et qui fit décréter l'effet rétroactif pour cette mesure subversive, en la rendant ainsi plus subversive encore. Sous l'empire, on verra l'ancien conventionnel couvert de soie et de broderies d'or, ombragé de panaches, marchant tout glorieux à travers les galeries du Palais-Royal, jusqu'à ce que, pour échapper aux polissons qui le poursuivent, il se trouve obligé de se réfugier dans sa voiture. Cet homme, le plus propre à porter de la gravité dans la bassesse [1], aura beau devenir le second personnage de l'empire, et posséder le titre et le rang de prince, il continuera de trembler devant Napoléon comme un esclave devant son maître.

Supérieur à Cambacérès par le talent, plus féroce que Danton et que Marat lui-même, resté bilieux, mais devenu « possesseur de deux ou trois millions de biens d'église [2] », livré à Bonaparte par la soif de l'argent et par sa rage de titres et d'honneurs, Merlin (de Douai), s'avançait à la suite de Cambacérès.

Au-dessus de Merlin, un moine de génie, la vraie tête de la Révolution, se courbait bien bas devant l'omnipotence de Bonaparte : Fouché avait amassé par ses exactions plusieurs millions dans son proconsulat de la Nièvre, puis il était devenu l'un des chefs modérés; sensible aux charmes de la bonne compagnie, il avait oublié ses coups de voix à la meute, ses excitations aux meurtres, ses lettres aux jacobins pour stimuler leur tiédeur [3]. Il était devenu homme de gouvernement, homme de bon conseil. Plus tard, Napoléon le disgraciera pour sa modération.

[1] Mot de Fauriel.

[2] Mallet du Pan, I, 362.

[3] « Républicains, parmi les nombreuses adresses qui viennent chaque jour féliciter la Convention nationale de l'acte éclatant de justice qu'elle vient de rendre, je n'ai pas encore entendu votre voix. Auriez-vous aussi dans votre sein un côté droit, un côté d'égoïstes qui arrêtent les élans de vos cœurs et compriment votre énergie? Si cela est, frères et amis, épurez votre société. L'égoïsme est aujourd'hui le plus dangereux des vices, le plus puissant obstacle au développement des vertus républicaines. » (Nouv. acq. fr., nº 31, février 1793.)

Si Fouché se transforme en modéré, Carnot est devenu le partisan du despotisme; empressé au 18 brumaire, il mérite d'être choisi entre tous les complices pour être le confident intime de Bonaparte; le 2 avril 1800, il est nommé ministre de la guerre; mais, durant la campagne de Marengo, il n'a plus à ses côtés les Laffite, les d'Arçon, les Montalembert, les Clarke, les Lacuée, ses auxiliaires du bureau topographique, son incapacité se révèle, Bonaparte en souffre et se voit forcé de le remplacer.

Il lui offre comme consolation une place de tribun et le traitement de 15 000 francs. Carnot accepte en frémissant et, lorsque vient le vote qui élève Bonaparte au trône impérial, Carnot écrit sur son bulletin avec orgueil, *Non*, et je sais qu'en signant non, je signe ma proscription. Bah! il en a signé bien d'autres, dit dédaigneusement Napoléon qui lui laisse son traitement [1].

Au-dessous des personnages principaux se pressaient et girondins et montagnards, et Garat qui avait trahi les girondins, et le brasseur Santerre, qui les avait conduits au supplice (il obtient aujourd'hui par la protection de Carnot, de toucher le traitement de général de division [2]), et Beaufranchet d'Ayat, qui disputait à Santerre l'honneur d'avoir étouffé la voix de Louis XVI sous le roulement des tambours [3]. Et le pire de tous, le sophiste au teint blême, l'échappé du Comité de salut public, Bertrand Barère, cumulant les fonctions d'espion de police et d'agent provocateur, exaltait les vertus civiques du premier consul et protestait de son dévouement envers son illustre famille [4].

Avec eux s'avançaient les patriotes, et Jean Bon Saint-André, le pasteur calviniste, meurtrier de Ramel (celui-ci se fait nommer, dès 1801, préfet de Mayence), et Lakanal, le pédant, qui devient économe du lycée Bonaparte [5], et David, le grand peintre, qui « supplie » Cambacérès de vouloir bien lui faire donner le titre de chevalier [6], et Rouget de l'Isle, le méchant rimeur, qui martelle un hymne national en l'honneur du 18 brumaire, comme il a improvisé la *Marseillaise* en souvenir des massacres de septembre, comme il saura, plus tard, en 1815, vendre à Louis XVIII ses nouvelles chansons. Maintenant Rouget se fait solliciteur auprès de

[1] Voy. Corr. Cécile, fonds Bourbon, vol. 604, f° 24.

[2] Collection Bovet, n° 301, 5 juillet 1800.

[3] Collection B. Fillon, n° 539. — Napoléon fait élire député ce fils de Louis XV et de la belle Murphy.

[4] Voy. Macaulay, *Essai sur Barère*. Voy. la lettre de Barère à Louis Bonaparte, du 25 prairial an XII. Vente Eugène Charavey, 31 mai 1882. Bourrienne, III, 355.

[5] Voy. sa lettre à Frochot du 30 fructidor an XII, collection Baylé.

[6] Collection Bovet, n° 1504.

Bourrienne [1], il se plaint de l'Opéra qui a mal exécuté son hymne national, il demande qu'on lui donne « la dictature pendant six mois à l'Opéra ». La place fut donnée, mais à un autre, au régicide Bonnet de Treiches, un des géants de la Convention. Plus bas, on retrouvait les comparses, Bénezech, le ministre de l'intérieur du Directoire, devient le fermier des petites affiches et préfet de Saint-Domingue. — Plus bas encore, les drôles et les pillards : André Dumont, organisateur des massacres en Picardie, fut nommé sous-préfet d'Abbeville; Berlier, montagnard obscur [2], devenu l'un des séides de Bonaparte, obtint un titre de comte et la présidence du conseil des prises, tandis que son ami Albitte, aussi docile envers Napoléon et qui, sur les bancs de la Convention était bien plus en vue que Berlier, ne reçut qu'un emploi de commis dans les subsistances militaires.

Napoléon, mal renseigné à ses débuts, ne pouvait apprécier la valeur de ses agents civils, et il leur distribuait, au hasard des recommandations et sans tenir compte des capacités, des sièges au Sénat, avec des titres de comte, comme à François de Neufchâteau, « ce lâche, disait Sophie Arnould, qui se fit le poète et l'admirateur des hommes de rapine et de carnage [3] », comme à Roger Ducos, l'assassin des carmélites de Valenciennes, comme à Cornet et à Cretet, ou bien d'humbles places de professeur, comme au conventionnel Massieu, ancien évêque de l'Oise [4]; des directions de contributions, comme à Ferroux, conventionnel régicide, à Villers, à Bailleul. Le régicide Bernard ne fut jugé bon que pour l'emploi de commis au timbre.

Les solliciteurs n'étaient pas tous accueillis, sans qu'il soit possible de comprendre par quelles rancunes plusieurs furent écartés. Audouin, ancien vicaire de Limoges, gendre de Pache et tout-puissant dans les bureaux de la guerre, sous les ministères de Pache et de Bouchotte, mendia une place à la Cour des comptes [5]. Le régicide Bouchereau sollicita un emploi quelconque [6]; Francastel, l'un des bourreaux de la Vendée, s'occupa des jar-

[1] Collection Dubrunfaut, nº 585, 7e série, lettre du 5 janvier 1800 (15 nivôse an VIII.)

[2] *Mémoires* de La Reveillère-Lepeaux, I, 231. « Berlier, dit La Reveillère-Lepeaux, petit montagnard obscur, croyait faire de l'esprit et de l'éloquence lorsqu'il ne faisait que du pédantisme, il affectait un patriotisme exagéré. »

[3] « Elle alla le voir, ruinée par Cambon. « Que me veut cette vieille folle? » crie le cuistre. Elle entre : « C'est, dit-elle, dans ma jeunesse que je l'étais. » (*Correspondance et Mémoires inédits*, publiés par MM. de Goncourt, p. 107.)

[4] Anatole de Gallier, *L'abbé Grégoire*, p. 22.

[5] Lettre du 6 septembre 1807. Collection Dubrunfaut, 7e série, nº 19.

[6] *Ibid.*, nº 87.

dins de la citoyenne Bonaparte [1], tandis que Rewbell demandait qu'on lui fît cadeau des volumes publiés aux frais de l'État [2]. A peu près seul, parmi tous les politiques révolutionnaires, La Reveillère-Lepeaux se tint à l'écart. Toute révolution amoindrit la force morale. La vue de ceux qui succombent est aussi pernicieuse que le spectacle de ceux qui s'enrichissent. Lorsque, durant plusieurs années, on regarde vouer à la misère aussi bien les gens inoffensifs que les hommes qui font preuve d'énergie, quand on réfléchit sur les fortunes trop promptes ou mal acquises, et qui pourtant sont sûrement transmises à des enfants qui feront souche d'honnêtes gens, quand on voit tous les pouvoirs, tous les honneurs, empanacher des vainqueurs insolents, une molle lâcheté se glisse insensiblement dans les âmes, personne ne manque de bonnes raisons pour supposer des droits entre les mains non seulement de ceux qui sont les maîtres du jour, mais de ceux qui pourront devenir les maîtres de demain. La lassitude que donnent le manque de sécurité, le désir du bien-être, l'amour pour leurs enfants, contribuent à incliner les pères vers les bassesses. Sans doute la conscience ne s'étouffe pas tout entière, mais ses sourds grondements s'éteignent peu à peu, et ils ne servent plus qu'à irriter les cœurs lâches contre le cœur inflexible dont la constance se dresse comme un reproche muet en face des défaillances.

Rien que dans les survivants de la Convention nationale, Bonaparte trouva 23 préfets, 85 fonctionnaires et 30 membres de ses grands corps politiques [3]. Une dizaine seulement de ces favoris n'avaient pas voté la mort du roi, non que Bonaparte préférât les régicides, mais il cédait sans discernement aux instances des familiers. D'ailleurs les modérés et même les royalistes recevaient, eux aussi, leur part dans la curée.

II

HUMILIATION DES ÉMIGRÉS

Le sénatus-consulte du 26 avril 1802 fit grâce aux émigrés, mais en leur imposant des conditions humiliantes. Néanmoins ils rentrèrent peu à peu : « Cette démarche me coûte horriblement, écrivait le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, mais je suis rongé de chagrins, accablé de malheurs. » Malheur pour ceux qui rentrent, malheur aussi pour ceux qui sont restés. Ni les uns ni les

[1] Lettre du 29 pluviôse an XII.

[2] Lettre du 31 juillet 1806. Coll. autog. 1re vente Laverdet, de mars 1848, n° 550.

[3] Taine, III, 381.

autres n'échappent aux exactions qui aident la richesse à changer de mains. On voit renaître les procédés chers à Fouquier-Tinville : « Ma mère, accompagnée de mon frère aîné, compta au président 18 000 francs en or, celui-ci, en échange, lui donna l'ordre signé par tous ses collègues de mise en liberté de neuf condamnés à mort[1]. » Même procédé pour recouvrer ses terres.

« — Votre affaire ne vaut rien, dit à M. de Puymaigre un chef de division de préfecture, mais vous avez un joli diamant au doigt.

« — Prenez-le, monsieur, je n'ai plus besoin de ces colifichets et nous règlerons le prix plus tard.

« — Monsieur, vos acquéreurs sont des gueux et vous gagnerez votre affaire[2]. »

Grâce au diamant, l'émigré la gagna. Mais la protection du préfet n'était pas toujours suffisante pour faire récupérer les biens illégalement usurpés. « Faites-moi, écrit Napoléon à Boulay de la Meurthe, un rapport sur un arrêté du préfet du Finistère qui dépossède un sieur Boulet, distillateur, d'une propriété nationale dont il jouit depuis douze ans. Cet arrêté est motivé sur ce que le sieur Parsevaux, premier propriétaire, n'a jamais émigré. Mon intention est que vous portiez au conseil d'État l'arrêté du prefet, et que s'il en est ainsi, il soit cassé ostensiblement[3]. »

Mais si les biens sont confisqués ou détruits, les dettes demeurent : dès son retour d'émigration, le comte du Roure est enfermé à la requête de ses anciens créanciers[4]. Mme de Belzunce n'est protégée contre ceux de son mari que par sa pauvreté; elle écrit à son frère : « C'est une précieuse école que celle de la misère, c'est là où j'ai connu le vide du monde; depuis 1793, je suis sans aucun domestique[5]. »

Mme de Gourgue est moins malheureuse, elle peut rentrer dans

[1] G. de Kérigaud, *les Chouans*. Dinan, 1882, p. 89. Le juge P. du Morbihan, que l'on corrompt, est Perret de la Lande, président du tribunal criminel élu en l'an IV aux Cinq-Cents; il flatte les vainqueurs de fructidor et redevient président du tribunal. En 1811, on le trouve grand-prévôt des douanes à Rennes. (*Revue de la Révolution*, juillet 1882, p. 22.)

[2] *Souvenirs* du comte de Puymaigre.

[3] Boulay de la Meurthe, *Souvenirs*, bibl. nat., L. 27, nº 23 949. Lettre du 17 février 1803, p. 168.

[4] Comtesse de Sainte-Aulaire, *Souvenirs*, Périgueux, 1857.

[5] Mme de Belzunce, fille de Mme d'Épinay, veuve du major de Belzunce, déchiré par le peuple en 1789, émigre en Espagne en 1792, y reste dans la détresse jusqu'en 1800. Son fils Jean (1766-1806) est mort à Saint-Domingue. Il était époux de Jeanne du Roux du Beuil sa cousine. Ils ont deux enfants. Mme de Belzunce, pauvre et convertie, rentra en France, à Gemozac, près de Saintes. Elle écrit de là à son frère le 16 mars 1807. (Coll. Gaston Maugras.)

son château de Lanquais, mais il est tellement délabré depuis les pillages de 1789, qu'elle est réduite à simuler des tentures en peignant de ses mains, à la détrempe, les murailles de ses chambres[1]. La duchesse de Lorges, qui a passé sa jeunesse à ourler des chemises et à border des souliers, près de sa mère, la marquise de Jaucourt, rentre avec son mari en 1802, elle vit dans la pauvreté et nourrit elle-même ses sept enfants[2]. Mais les privations n'ôtent rien à la dignité ni au prestige. L'émigré rentré conserve l'élévation du caractère et impose par son tact le respect de son malheur. Il s'établit avec sa supériorité de tenue et de goût dans cette société nouvelle, comme dans ses années d'exil au milieu des sociétés étrangères. Il se plie à la transformation des mœurs comme à la perte des biens. Il supporte avec constance les tracasseries de la police consulaire et se contente d'avertir les amis non rentrés en France « de ne pas écrire sous quelque prétexte que ce soit[3] ». Cette police est composée d'anciens jacobins, et ces persécutions ne déplaisent pas aux Français qui viennent, pour tout un siècle, de s'imprégner des idées jacobines sur l'omnipotence de l'État : « L'arbitraire de Bonaparte plaît à beaucoup, écrit le comte de Serre, cet arbitraire n'est qu'un jacobinisme concentré[4]. »

Il y a des joies aussi dans les premières journées du retour : on voit revivre les souvenirs de l'enfance, on renoue les liens d'amitié, on se réunit après la dispersion de l'exil. Le comte de Narbonne retrouve en 1800 une de ses filles qui a été élevée en France par des paysans, et en 1806, sa femme avec son autre fille[5] : les deux sœurs ne se connaissaient pas, l'aînée avait oublié son père, la seconde n'avait jamais vu sa mère.

Ce qui engageait surtout à rentrer, c'était le découragement inspiré par l'incapacité des meneurs du parti royaliste. Ceux-ci s'exaspéraient de se voir enlever des dupes jusque-là si dociles.

[1] *Société hist. et arch. du Périgord*, 1885, f° 148.

[2] Henri de Riancey, *Ami de la Religion*, 1853, t. XVI, op. 74. Anne-Éléonore de Jaucourt, née en 1775, émigra en 1791 avec sa mère. Mme et Mlle de Jaucourt se mirent résolument à l'œuvre et dussent-elles voir plus d'une fois leur travail refusé, elles offraient aux marchands des objets de lingerie, des chemises qu'elles ourlaient, des souliers qu'elles bordaient... Obligées de fuir Constance en 1799, elles vont à Erkeim. Mlle de Jaucourt épouse, à Klagenfurt (février 1801), le comte, plus tard duc de Lorges. Ils rentrent vers la fin de 1802. Sa vie est paisible, sévère et retirée. Elle a sept enfants, qu'elle nourrit elle-même.

[3] Marquis d'Autichamp à son frère, 6 février 1801. Fonds Bourbon, vol. 691, f° 46.

[4] *Correspondance*, II, 328.

[5] Villemain, *Souvenirs*, I, III. — L'aînée des deux sœurs épouse un Portugais, la seconde M. de Rambuteau.

L'un de ces meneurs, le niais président de Vezet, écrivait avec dépit : « La rentrée des émigrés se précipite sans mesure, sans dignité, au préjudice de la cause et de leurs propres intérêts. Cette mode flétrissante et mal calculée ne sera même pas profitable à Bonaparte. J'en suis affligé et quelquefois indigné. » Aussi que n'avaient pas fait les courtisans des princes pour pousser au désespoir les émigrés les plus fidèles ! « Il est un terme où le zèle n'est plus que duperie, et l'on m'y a conduit à ce terme », s'écriait le président Courvoisier, l'un des plus modérés parmi les agents royalistes [1], tandis que le plus considérable, par sa naissance et ses talents, le prince Louis de la Trémoille se plaignait hautement dans ses lettres de l'ingérence des brouillons habiles à traverser les projets bien conçus [2].

Cette correspondance du prince Louis de la Trémoille mérite d'être étudiée, car elle fait bien comprendre et le découragement des émigrés et la résignation avec laquelle ils accoururent. Il écrivait (février 1797) à son ami, le comte Louis de Frotté, en revenant de la cour de Mittau : « Je vis donc le roi le soir, je parlai pendant deux heures et demie sur le tort que lui avaient fait l'intrigue et les intrigants..., sur la terreur qu'inspirait le nom d'agent du roi pris dans un certain sens, sur ce qu'avaient eu à souffrir de cette canaille ses serviteurs les plus fidèles... Je revins le lendemain à huit heures et recommençai à parler sur l'histoire secrète et sur la position des royalistes en France et hors de France, avec tant de feu, que j'en pleurais... Il m'avait écouté, mais beaucoup moins bien que la veille, et me dit, à dix heures, que je lui avais dit beaucoup de choses fort intéressantes..., mais que, jusqu'à présent, il ne voyait encore rien qui lui parût dans le cas de faire changer la marche qu'il avait prise ; il m'ajoute qu'il faut que je cause de cela avec MM. de Saint-Priest et d'Avaray. Je rentre donc chez moi, commence à brocher un petit brouillon de notes où je comptais m'appliquer à rassembler tous les traits épars qui pouvaient attaquer l'intérêt... Une heure après, je pars pour aller chez M. de Saint-Priest. Ici je voudrais pouvoir te peindre la scène entre moi fort animé, rempli de ce que j'avais à dire... et cette grande figure d'empereur romain, plus froide qu'un marbre, et une fois qu'après m'avoir fait une couple de révérences les plus ministérielles et les plus compassées que j'aie jamais vues, il se fut rassis sur son canapé, ne répondant plus aux choses les plus fortes que je pou-

[1] Pingaud, *Société d'émulation du Doubs*, 10 juin 1883. Voy. aussi *Revue historique*, XX, p. 320-322.

[2] Manuscrits autographes, arch. du château de Thouars. Documents communiqués par M. le duc de la Trémoille.

vais dire que par un sourire de suffisance... Enfin il m'arracha que le gouvernement n'avait point de confiance à la discrétion des alentours de Monsieur. Ayant ramené la conversation sur les ressources qui restaient aux royalistes en France et sur l'importance des pays organisés ou organisables :

« — Pour moi, dit-il, je vous avoue que j'ai toujours regardé ces organisations comme des enfantillages.

« — Si ce sont des enfantillages, monsieur le comte, il faut avouer qu'ils sont bien cruels pour ceux qui sont les dupes et les victimes de la part de ceux qui les ordonnent.

« — Mais, dit-il, qui est-ce qui les ordonne? Le roi ne les a jamais ordonnés.

« — Je l'arrêtai court en lui disant qu'il ne fallait pas me dire cela à moi qui avais vu les ordres de Monsieur et la lettre de M. d'Avaray au nom du roi.

« — Mais, mon prince, est-ce que vous croyez de bonne foi que tout cela existe?

« — Ma foi, monsieur le comte, il est dur que des gens qui tombent journellement et en grand nombre dans les prisons, qui se font fusiller pour vous prouver leur existence, ne puissent pas vous en persuader... »

C'est pire encore en Angleterre, dans la petite cour du comte d'Artois. Le prince Louis de la Trémoille écrit au comte de Saint-Priest (28 mai 1799) : « Si la crainte d'affliger sans nécessité le cœur du roi impose souvent silence et fait dévorer bien des chagrins, je crois néanmoins que cette délicatesse deviendrait bien coupable si elle allait jusqu'à lui dérober la connaissance de ce qui peut nuire essentiellement à ses intérêts. M. l'évêque d'Arras [1] dit que je suis un polisson, que M. de Frotté est un imposteur et un gredin, il donne des épithètes du même genre à M. de Suzannet et dit cela devant M. Georges [2]; il a tenu des propos semblables précédemment devant M. de Chalup... Je ne connais pas M. Georges, je ne l'ai jamais vu, mais je n'en ai jamais entendu parler que comme de la loyauté même et ne lui ai jamais entendu faire d'autre reproche que d'être antinoble. Mais, comme apparemment il est encore plus antiintrigant, il n'a pu contenir l'indignation que ces propos lui avaient inspirée. » A Londres, en effet, les favoris du comte d'Artois, le cabinet anglais et les émigrés étaient si divisés que les combattants bretons et normands avaient en dégoût cette ville où ils venaient chercher des ordres et où ils ne trouvaient

[1] C'est M. de Conzié.
[2] Georges Cadoudal.

« qu'ennuis, que délais, que remises [1]. » En face de ces rivalités et de cette lassitude, Bonaparte avait beau jeu à diviser les royalistes; il attirait sans peine ceux qui étaient mécontents de leurs chefs [2], ou ceux qui étaient trop jeunes pour être entrés au service des Bourbons. Il recueillait dans ses hussards volontaires un Lameth, un Ségur, un Noailles [3], séduits par l'instinct militaire, l'ennui de l'oisiveté, le prestige de l'uniforme [4]. Volontaires ou émigrés, les nobles incorporés dans l'armée étaient traités avec faveur. La fraternité d'armes avait uni depuis longtemps les soldats de l'armée de Condé et ceux des armées républicaines : aussi lorsque le comte de Puymaigre fut menacé par la police comme ancien officier de Condé, les officiers de l'École d'artillerie de Metz lui offrirent un asile dans leur quartier. Peu à peu les jeunes nobles qui arrivaient à l'âge de porter les armes se laissaient de plus en plus gagner par les charmes de la guerre; ils briguaient des épaulettes de sous-lieutenant et consentaient pour les obtenir à servir Napoléon comme pages. La comtesse de Grasse en revenant d'émigration demanda une place de page pour son fils, et Mme d'Houdetot pour son petit-fils [5]. Fernand de Chabot partit comme sous-lieutenant au 4e cuirassiers [6]. Louis de Vergennes « brûlait de servir [7] ». Louis de Lasteyrie fut sous-lieutenant en 1803 et devint colonel au bout de dix ans [8]. Le comte d'Agoult rentra avec son ancien grade de colonel et mourut en 1810 général et gouverneur de Pampelune, après avoir fait entrer dans l'armée, comme sous-lieutenant, Théophile d'Eyrgues, son neveu. Au bout de quelques années, la jeune noblesse se donna au métier des armes avec une telle unanimité, que l'on put voir des états-majors tout entiers composés uniquement d'officiers appartenant aux familles de l'ancien régime. Tel était celui du général Sébastiani dans l'armée d'Andalousie où se trouvaient MM. de Coigny, de Bouillé, de Lawœstine et plusieurs autres [9].

Mais il fallait qu'on se livrât tout entier; Napoléon n'admettait pas que ses officiers de l'ancienne noblesse pussent garder des idées libérales : de l'honnête et indépendant comte de Clermont-Ton-

[1] Journal de Collin de la Contrie, publié par le comte de Contades. (*Revue de la Révolution*, août 1884.)

[2] Bourrienne, V, 137.

[3] Philippe de Ségur, *Histoire et Mémoires*, II, 25.

[4] *Souvenirs du comte de Puymaigre*, p. 91.

[5] Mme de Rémusat, *Correspondance*, I, 7.

[6] Duchesse de Gontaud, *Mémoires*.

[7] Mme de Rémusat, *Correspondance*, II, 21.

[8] Né en 1781, mort en 1826, époux de Virginie de la Fayette, née en 1782, morte en 1849.

[9] Général Blayney, *Relation d'un voyage forcé*, I, 54.

nerre, Berthier dit doucement : « Il peut servir tant qu'il voudra, si cela l'amuse, mais il n'entre pas dans les intentions de l'empereur d'avancer les gens de la catégorie de M. de Clermont-Tonnerre [1]. »

Outre l'attrait de la jeune noblesse pour le service militaire, bien des causes attiraient vers Napoléon les hommes de l'ancien régime; ils arrivaient peu à peu poussés par les anciennes amitiés, par les liens de société, enfin par la misère.

Les nobles, qui s'étaient trouvés engagés dans la Révolution, comme Talleyrand, Beurnonville [2], Pontécoulant [3], ou ceux qui avaient eu la culture de la bonne compagnie, comme Lebrun, ou ceux qui la regrettaient, comme Fouché, attiraient vers leur maître les émigrés dont ils venaient d'obtenir la radiation. Joséphine « avait gardé des vertus de son sexe la facilité à compatir au malheur [4] », et elle était infatigable dans les soins qu'elle prenait pour reconstituer une sorte de cour avec les débris de la bonne compagnie; elle n'était infidèle à aucun des souvenirs de sa jeunesse, elle osa même intervenir en faveur de Scipion de Brison, l'un de ses premiers amants, et se borna, pour l'écarter, à le faire nommer receveur-particulier de Mondovi [5], mais elle ne put fixer près d'elle Charles de Gontaud qui, par « une innocente coquetterie » avec Hortense de Beauharnais, donna de l'inquiétude à sa famille et fut rappelé à Londres [6]. Si ce mariage fut manqué, les galanteries retinrent à la cour bien d'autres personnes de l'ancien régime. Les sœurs de Bonaparte procurèrent à leur frère M. de Forbin et M. de Fontanes, qui faisait revivre Washington pour lui dire de Bonaparte : « Celui qui jeune encore te surpassa dans les batailles fermera comme toi, de ses mains triomphantes, les blessures de la patrie. » Le comte Walsh de Serrant fut entraîné également en épousant à son retour d'émigration la veuve du conventionnel Valady.

Les recrues étaient surtout faites par la misère. Les sollicitations venaient de toutes parts, depuis Sophie Arnould, qui demandait

[1] Camille Rousset.

[2] Beurnonville (Pierre de Rielle, marquis de), né en 1752, à Champignolles (Aube), gendarme à la compagnie de la reine (1766), lieutenant des suisses du comte d'Artois (1789), colonel la même année, général en 1792, ambassadeur à Berlin (28 novembre 1799), mort duc et maréchal de France en 1821.

[3] Pontécoulant (Le Doulcet comte de), fils d'un brigadier des armées du roi, né à Caen en 1764, garde du corps en 1778, sous-lieutenant dans la compagnie écossaise avec grade de lieutenant-colonel en 1783, député à la Convention.

[4] Fauriel.

[5] Comtesse de Saint-Aulaire, *Souvenirs*, p. 26. Périgueux, 1875.

[6] Duchesse de Gontaud, *Mémoires*.

des secours à Lucien Bonaparte [1], jusqu'à Nicolò Piccini, qui sollicitait une place pour avoir du pain [2]. Le général Blayney remarqua, chez une lingère de Bordeaux, une jolie fille qui portait l'ouvrage chez les hommes; elle avait dix-neuf ans; « ses parents, qui appartenaient à la petite noblesse, avait été guillotinés l'un et l'autre pendant la révolution [3]. » La voilà demi-servante et demi-courtisane. Sans tomber aussi bas, les jeunes fils d'émigrés n'avaient plus ni carrière ni moyens d'existence. Quelques-uns conservèrent les fonctions qu'ils avaient obtenues durant l'émigration, comme le marquis de Saporta, qui resta employé dans les bureaux de l'armée; d'autres se firent placer par l'aimable Français (de Nantes) [4] dans les droits-réunis, non sans certaine répugnance à se voir maltôtier [5]. Après les plus hardis, le plus grand nombre ne tarda pas à venir s'encadrer dans la société nouvelle : « Les Bourbons m'étaient restés absolument étrangers, disait le comte de Saint-Aulaire au baron de Vitrolles, élevé à l'École polytechnique, entré dans l'administration de l'empire, j'ai été assez longtemps ébloui. »

Ceux qui avaient quelques louis, comme M. de Wendel qui acheta les forges d'Hayange et créa l'une des plus grandes industries de la France [6], luttaient contre cet engouement universel ainsi que ceux qui préféraient à la vie dans ce monde nouveau, les privations, la solitude et l'indépendance.

IV

PARIS NOUVEAU

Entre les jacobins encore grossiers et les émigrés toujours aimables, entre les parvenus et les victimes, les spoliateurs et les spoliés s'établit rapidement une sorte d'entente; de cette fusion, sortit la société moderne avec ses contrastes et ses rivalités. Les révolutionnaires s'efforcèrent d'imiter le ton, les manières dont les émigrés leur rapportaient la tradition et les modèles. Le bon air s'attacha ainsi aux relations avec l'ancienne société, et ce changement dans les mœurs valut presque aux émigrés les honneurs de la mode [7].

[1] Goncourt, *Lettres et Mémoires*, p. 129.

[2] Lettre du 17 ventôse an VII, 7 janvier 1880. Vente Étienne Charavey du 16 juin 1884, n° 110.

[3] Général Blayney, *Relations d'un voyage forcé*, I, p. 369.

[4] Comte Français, directeur général des droits réunis (1756-1836).

[5] *Souvenirs du comte de Puymaigre*, p. 113.

[6] *Ibid.*, p. 92. — Charles de Wendel (1778-1825), officier de marine, émigré, officier dans l'armée de Condé de 1795 à 1801, officier au service de l'Autriche jusqu'en 1804.

[7] *Mémoires* de Louis-Amour de Bouillé. (*Revue de la Révolution*, VII, 38.)

Dans les salons nouveaux on coudoyait les prêtres mariés, des protégés de Robespierre, les acquéreurs de biens nationaux qui voulaient faire souche d'honnêtes gens. On tolérait les expressions vulgaires et le mauvais ton [1]. Comment fuir? On n'avait pas, comme aujourd'hui, les mille ressources de la vie industrielle, pour s'affranchir des places du gouvernement; on ne pouvait, comme aujourd'hui, regarder comme une humiliation l'offre des fonctions publiques, mépriser ceux qui les acceptaient, ni rire à l'aise des ministres grotesques et de leurs grossiers favoris; il fallait accepter avec bonne humeur, les prosmicuités auxquelles on se trouvait condamné.

Les réunions offraient le plus curieux assemblage de jeunes femmes bien élevées, de femmes qui avaient conservé les traditions de l'ancien régime, de femmes de chambre qui avaient épousé de hauts dignitaires, de véritables caricatures ayant passé subitement des derniers rangs du peuple à l'état de millionnaires : leurs maris, enrichis par l'agiotage, les fournitures, l'achat des biens nationaux, avaient beau les couvrir de diamants, ils ne pouvaient leur enlever la marque d'origine. La plus remarquable de ces caricatures était la maréchale Le Febvre. « Je lui ai vu une robe autour de laquelle se trouvait, dans le bas, un large ruban sur lequel elle avait fait broder ces mots : *Unité, indivisibilité de la République française; liberté, égalité, fraternité ou la mort* [2]. » Ses visites faisaient le bonheur des jeunes femmes qui entouraient l'impératrice et qui se plaisaient à provoquer ses récits, notamment certain vol d'une bague. La pauvre maréchale ne manquait pas de tomber dans le panneau et racontait que, soupçonnant un de ses domestiques, lequel naturellement niait la soustraction, elle l'avait enfermé, forcé de se déshabiller, mis dans l'état de nature, et qu'alors elle avait retrouvé son bijou.

La bonne compagnie se partageait entre l'hôtel de Luynes et la la petite cour de Joséphine : les deux sociétés, celle qui boudait et celle qui servait, avaient les mêmes sourires pour les gauches dignitaires et composait un même monde où l'on se pardonnait les défaillances, où l'on se fréquentait avec des mots aimables, où l'on éprouvait « un je ne sais quoi d'indéfinissable qui rendait à ces camps opposés les rapprochements bien plus aisés qu'on ne serait tenté de le croire aujourd'hui [3] ». Les *Mémoires* de Mme de Rémusat rendent très exactement l'impression qu'éprouvaient ces

[1] *Souvenirs du comte de Puymaigre*, p. 94. — Miot de Mélito, II, 40. — Mme de Genlis, *Mémoires*. Verneilh-Puyraseau, *Souvenirs*.

[2] *Souvenirs du Directoire et de l'Empire*, par Mme la baronne de V., p. 19. — Paris, 1848.

[3] Comte d'Haussonville, *Souvenirs*. Voy. *Journal des Débats*, 7 juin 1885.

émigrés ralliés autour de Joséphine avec leur dédain tempéré par l'admiration, leur répugnance secrète à se laisser entraîner dans le tourbillon qu'illuminait la gloire, mais dont ils entrevoyaient la fin. Les deux sociétés colportaient ou inventaient les mots de Napoléon. « Petite créole, venez vous mettre dans le lit de vos maîtres, » aurait-il dit à Joséphine quand elle se déshabilla pour la première fois dans les Tuileries [1]. « Aimez-vous toujours les hommes, dit-il à la duchesse de Fleury qu'on lui présente à son retour d'exil? — Oui, sire, répond-elle, quand ils sont polis [2]. » On racontait les incorrections de son costume quand il se présentait en habit de velours et souliers à boucle avec une cravate noire [3], et l'on riait de ses dignitaires qui portaient, avec des bas de soie, des habits à revers boutonnés. Les honnêtes gens étaient consternés de la joie bruyante et de la cupidité effrontée qui avaient gagné tous les rangs. « Le caractère national est entièrement dénaturé : le peuple a pris des manières rudes et grossières, la classe supérieure ne songe qu'à se pousser, s'enrichir, se placer [4]. » Tel était le témoignage du duc de Richelieu, tel fut aussi celui d'un petit étudiant allemand, l'helléniste Hase : « Le paysan est content... Une femme ne peut comprendre qu'un pays ne soit pas en république [5]. »

En république, on croyait y être, on y est toujours avec un César. On avait un maître qui procurait l'ordre et la prospérité matérielle : « Que n'est-il venu plus tôt, s'écriait la cabaretière de Chantilly, on n'aurait pas démoli le château [6]! » Pour arriver à ce maître, on avait tout détruit, société, institutions, objets d'art, versé le sang à flots, ébranlé le droit, la propriété, la famille. Sous ce maître, qui promettait toujours la paix et qui donnait toujours la guerre, on pouvait du moins aller tranquillement s'asseoir, rue Richelieu, au *Panorama moral*, sur des banquettes en amphithéâtre et voir, pour 2 francs, des filles nues qui se livraient à des obscénités [7]. On perdait la grâce et le goût du siècle qui venait de finir, « on relèguait dans les greniers les meubles en tapisserie d'Aubusson, un sopha et des chaises qui représentaient les fables d'Ésope, on préférait l'acajou massif, avec des ornements en bronze sur des modèles égyptiens, avec le siège en marocain noir, entouré d'une grecque; le lit était à la grecque, un aigle de bronze en

[1] Mme de Rémusat, I, 170.
[2] Mme Lebrun, *Mémoires*, I, 177.
[3] Miot, II, 40.
[4] Pingaud, *Le duc de Richelieu en Russie*.
[5] *Eine Wanderung nach Paris*, 1801, publié par Heine, *Archivalische Zeitschrift*, octobre et novembre 1880, p. 153.
[6] Anna Plumptré, *Residence in France*.
[7] Quesné, *Confessions*, II, 136.

soutenait les rideaux, cela se vendait chez les frères Jacob [1]. » Même discernement dans les questions de littérature : le critique Geoffroy estimait *Clarisse Horlowe* comme l'œuvre la plus parfaite de la littérature anglaise et se moquait des vulgarités de Shakespeare ainsi que du plan de ses drames si contraire aux règles d'Aristote [2]. Le jardin des Tuileries n'avait plus, comme avant la révolution, les contre-allées plantées d'arbres qui divisaient en trois voûtes l'allée du milieu; cette triple voûte formait alors un salon garni de six rangs de chaises où « les suisses ne laissaient entrer, à partir de midi, qu'en habit habillé », où l'on rencontrait ses amis, où s'étalaient de fraîches toilettes; ce salon verdoyant était transformé en solitude poudreuse. On n'avait plus comme jadis les ifs bien taillés qui terminaient la terrasse du bord de l'eau, ils sont remplacés par un bosquet « devant lequel il est impossible de ne pas se livrer à la plus douce rêverie en contemplant l'image de Jean-Jacques » ; on n'avait plus le pont mécanique de frère Nicolas Bourgeois qui menait aux Champs-Élysées, mais le jardin était toujours un lieu de promenade où « l'œil se partageait entre les filles de Flore et les rivales des Grâces. »

Saint-Cloud avait été pillé, on restaura le château pour le premier consul; la manufacture de Sèvres était tombée dans une irrémédiable décadence, mais le premier consul se fit remettre pour ses collections privées et celles de sa famille les objets d'art qu'on lui signala comme intéressants, les statues dérobées au duc de Richelieu, les médaillons d'or et les camées des anciennes collections royales [3].

V

LA FAMILLE SOUVERAINE

La famille Bonaparte est célèbre par sa cupidité et par les accès de désespoir et de colère dans lesquels chacun de ses membres a tour à tour précipité Napoléon. Le cœur du héros n'était pas insensible. « C'est aujourd'hui l'anniversaire d'Austerlitz, écrivait-il à Joséphine [4], j'ai été à un bal de la ville. Il pleut. Je me porte bien. Je t'aime et te désire. Mes troupes sont à Varsovie. Il n'a pas encore fait froid. Toutes ces Polonaises sont Françaises. Il n'y a qu'une femme pour moi. La connaîtrais-tu? Je te ferais bien son portrait; mais il faudrait trop le flatter pour que tu le reconnusses;

[1] Anna Plumptré, *Residence in France*, I, 193.
[2] *Ibid.*, I, 93.
[3] La statue de Livie, ainsi dérobée, est restée dans la succession de Joséphine; elle a passé en diverses mains et a paru en dernier lieu dans la collection Pourtalès où elle a été achetée par le musée de Berlin.
[4] Corr., XIV, p. 21, à l'impératrice. Posen, 2 décembre 1806.

cependant, à dire vrai, mon cœur n'aurait que de bonnes choses à te dire. Ces nuits-ci sont longues, tout seul... » Mais sa famille mit cette sensibilité à une rude épreuve. Lætitia, la mère, a pu se demander lesquels de ses enfants étaient les plus vicieux, ceux qu'elle avait mis au jour ou ceux qui étaient entrés par mariage dans sa maison : d'un côté Jérôme et Paulette, de l'autre Hortense et Murat. Les archives et les *Mémoires* ont mis sous nos yeux toutes les pièces du dossier, et l'on peut confesser que Paulette l'emporte au moins par un manque absolu de pudeur.

. . . . . .

On peut croire que l'éducation de Pauline avait été fort négligée, lors même qu'on s'abstiendrait d'ajouter foi à tous les détails qui circulaient sous le règne de Napoléon, dans les salons du faubourg Saint-Germain. Ruinée, disait-on, par la révolution, Lætitia serait

(*Lacune dans les notes de M. Forneron.*)

Lucien Bonaparte, qui avait joué un rôle important dans le drame du 18 brumaire, contribua davantage encore à diminuer le prestige de la famille. Son expulsion du ministère de l'intérieur avait eu le caractère d'une véritable intrigue de palais ; la scène fait penser aux disgrâces des vizirs. Mais quand il fut rappelé de l'ambassade d'Espagne, Lucien avait pris ses précautions ; pour ne causer aucun plaisir à ses ennemis il rapportait d'Espagne vingt tableaux de grands maîtres, 200 000 écus de diamants montés, de petits sacs de diamants bruts en telle quantité, qu'il en perdit un dans une auberge sans s'en apercevoir, enfin 550 000 francs en numéraire, qu'il fit verser chez le banquier Perregaux [1]. Sa disgrâce fut déterminée non par ces extorsions, mais par son mariage religieux avec Alexandrine de Bleschamp, dont il avait déjà un fils, mais dont il n'était pas sûr que le mari, un certain Jouberthon, fût, comme on l'assurait, mort à Saint-Domingue. Alexandrine avait vingt-cinq ans au moment de ce second mariage, sa taille élancée, l'attache de son cou, l'opulence de sa chevelure, son esprit, la faisaient admirer comme la femme la plus charmante de l'époque. Napoléon s'exprima sur elle en termes si grossiers, que Lucien effrayé l'emmena secrètement hors de France [2].

(*Lacune dans les notes de M. Forneron.*)

H. Forneron.

La suite prochainement.

[1] Par les soins de Campi. — Voy. vente Laverdet, mars 1848, n° 70. Voy. aussi *Souvenirs de Miot*, I, p. 319. — Miot parle également de ses concussions comme ministre de l'intérieur.

[2] Napoléon dit : « Il a épousé sa coquine. » — A quoi Lucien aurait repondu : « La mienne au moins est jeune. »

JOSEPH DE MAISTRE INTIME

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE EN PARTIE INÉDITE[1]

II

Nous reprenons, au point où nous l'avons laissée, notre analyse de la partie *paternelle* de la correspondance de Joseph de Maistre, celle où, sans cacher son esprit, il montre le plus et le mieux son cœur. La lettre par laquelle s'ouvre cette nouvelle phase de ses relations épistolaires avec ses enfants est une lettre d'adieux, adressée à sa fille Adèle, et datée de Rome 10 mars 1803[2]. Appelé par son roi à un poste d'honneur, plus que d'*honneurs*, le régent de Sardaigne, devenu envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. à Saint-Pétersbourg, paye à son élévation le premier et douloureux tribut d'une double séparation. Il est éloigné par l'exil de la patrie et de la famille par l'absence. Pendant onze ans, il ne verra plus que des yeux de l'âme, sa femme et ses filles. Pendant onze ans, il pourra s'écrier comme Mme de Sévigné : « Hélas! nous voilà encore dans les lettres! » Et dans la première de ces lettres, faisant bonne contenance contre son mauvais sort, il songe moins aux regrets qu'il éprouve qu'à ceux qu'il inspire, et par un sacrifice bien connu des affections sincères, il cherche surtout, bien qu'inconsolable de les quitter, à consoler celles qu'il quitte. Il écarte les pressentiments qui l'assiègent; il feint les illusions qu'il n'a pas :

Le roi est dans des circonstances bien difficiles; mais il fait pour moi et pour ma famille tout ce qu'il peut faire : ainsi nous n'avons qu'à remercier et attendre en paix l'avenir. Je me garde bien de te dire que je suis *content*, ou du moins *heureux*, malgré une destination si brillante. Pour être heureux, il faudrait que ma famille fût

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin.
[2] *Correspondance*, t. I, p. 111.

autour de moi; mais c'est précisément cette tendresse qui me donne des forces pour m'éloigner de vous. C'est pour vous que je me passe de vous... Le roi m'a donné une bonne voiture, je suis bien vêtu et bien servi; ta mère ne doit avoir aucune inquiétude sur mon compte. J'arriverai d'ailleurs dans la belle saison, ainsi j'aurai le temps de m'acclimater.

Ce que de Maistre a surtout vu à Rome, c'est le pape. Il trace de son entrevue avec lui ce joli crayon :

Avant-hier j'ai vu le pape, dont la bonté et la simplicité m'ont fort étonné. Il est venu à ma rencontre, m'a laissé à peine plier un genou et m'a fait asseoir à côté de lui. Nous avons bien parlé une demi-heure, après quoi il nous a accompagnés (j'étais avec le ministre du roi), et il a porté la main sur le bouton de la serrure pour ouvrir la porte. Je t'avoue que je suis *resté de stuc* à ces manières si peu souveraines; j'ai cru voir saint Pierre au lieu de son successeur.

Ma très chère Adèle, j'espère que tu continueras à me contenter comme tu le fais. Toutes les fois que tu penseras à moi, il sera bien difficile que nos deux pensées ne se rencontrent pas à moitié chemin. Réfléchis, travaille et caresse. Tu es bonne, deviens excellente. Adieu, ma chère Adèle, je t'emporte dans mon cœur, afin que tu m'échauffes sous le soixante et unième degré de latitude.

La première lettre écrite de Saint-Pétersbourg, le 19 octobre 1803 [1], ne serait pas une lettre de père, si elle n'était pas adressée à tous ses enfants collectivement ou plutôt tour à tour, si chacun d'eux n'y trouvait son mot pour être ensuite réuni avec les autres dans un même discours, dans une même étreinte.

Faisons comme Joseph de Maistre. Ne séparons pas ceux qu'il entretient et qu'il embrasse tour à tour d'abord, puis à la fois, et écoutons ce qu'il leur dit d'une voix si grave et si tendre en même temps, et d'un sourire mouillé de larmes contenues :

Quand ta mère devrait en être jalouse, c'est par toi que je veux commencer, ma bien aimée Adèle; je veux te remercier de ta jolie page du 3 septembre qui m'a fait un plaisir infini. Je sais bien que tu es *sotte*, que tu ne sais ni *parler*, ni *caresser*; que tu es *cruelle*, *barbare*, *traîtresse*, etc., etc.; n'importe, l'amour est aveugle, et cette passion de la cité d'Aoste dure toujours : enfin, je t'épouserais, si je n'étais pas marié...

Je me figure aisément la joie que tu as goûtée, lorsque la porte de

[1] *Correspondance*, t. I, p. 122.

ta cage s'est ouverte, et que tu t'es trouvée de nouveau assise à cette table où il ne manque qu'une personne; mais je t'avoue, mon très cher enfant, que je n'ai nullement été ennuyé de tes ennuis, et que rien au monde ne m'a été plus agréable que d'apprendre que tu avais su dévorer en silence tes petites *seccatures* et te faire aimer de tes *saintes geôlières*. Ce monde-ci, ma chère Adèle, est une gêne perpétuelle; et, qui ne sait s'ennuyer, ne sait rien. J'espère que tout ira bien, et que tu ne cesseras de croître *en grâce, en science et en sagesse, afin d'être agréable à nos yeux* (c'est le style de saint Paul), *et que je puisse t'embrasser avec une joie ineffable au jour de la consolation, qui arrivera bien tôt ou tard. Amen.*

Sur ce mot de pieux et affectueux espoir, le père, quittant sa fille bien-aimée, s'adresse à son fils :

Pour mon fils unique. — Et mon cher petit Rodolphe, où est-il? Qu'il vienne aussi prendre son mot. Tu ne peux pas me donner une plus douce assurance, mon cher ami, que celle de ta constante tendresse; quoique ce soit un discours inutile, cependant je l'entends toujours avec un nouveau plaisir. Ce qui ne m'en fait pas moins, c'est d'apprendre que tu es le bon ami de ta mère, et son premier ministre au département des affaires internes. C'est là le premier devoir, mon cher enfant; car il faut que tu sois son mari pendant que je n'y suis pas, et que tu me la rendes gaie et bien portante... Ton âme est un papier blanc sur lequel nous n'avons point permis au diable de barbouiller, de façon que les anges ont pleine liberté d'y écrire tout ce qu'ils voudront, pourvu que tu les laisses faire. Je te recommande l'application par-dessus tout. Si tu m'aimes, si tu aimes ta mère et tes sœurs, il faut que tu aimes ta table : l'un ne peut pas aller sans l'autre! Je puis attacher ta fortune à la mienne, si tu aimes le travail; autrement tout est perdu. Dans le naufrage universel, tu ne peux aborder que sur une feuille de papier; c'est ton arche, prends-y garde. Je mets au premier rang une écriture belle et aisée. L'allemand est une fort bonne chose, et qui probablement te sera fort utile. Ainsi nous nous sommes entendus à ce sujet. Adieu, mon cher Rodolphe.

Enfin le père se tourne vers Constance, « sa chère petite inconnue ». Rien ne saurait rendre la grâce émue et caressante de ce petit discours qui n'est qu'un long baiser parlé. Nous ne le déflorerons pas. Il y a des choses si pures et si délicates, duvet de fleurs, aile de papillon, qu'on ne saurait les toucher sans les gâter. Nous ne citerons que la fin de ce délicieux couplet.

Adieu, mon petit cœur, je t'embrasse amoureusement. Parle souvent de moi avec ta maman, ton frère et ta sœur, et quand vous êtes à table ensemble, ne manquez jamais de boire le premier coup à ma santé.

Après avoir lu les lettres qui précèdent et celles qui suivront, on comprend très bien qu'elles fussent bien venues dans la famille, qu'elles en fissent la fête et la joie, et qu'on pût dire d'un jour sans lettres de cet aimable absent, qui savait si bien se rendre présent aux siens, ce que le pauvre dit d'un jour sans pain. Le père et l'artiste dans ce père n'étaient point insensibles à ces hommages naïfs, à ces succès domestiques qui fouettaient sa verve, comme on en pourra juger par sa lettre à sa fille Adèle, du 12 août 1804.

Tu dis donc, ma chère Adèle, que tu aimes extrêmement mes lettres? Tant pis pour toi, ma chère enfant; car lorsqu'une petite fille aime les lettres d'un homme, c'est marque presque infaillible qu'elle aime aussi l'homme. Ainsi, te voilà à peu près convaincue d'une bonne inclination pour un vieux radoteur de cinquante ans, ce qui est bien, sauf respect, l'excès du ridicule. Au demeurant, tout le monde a ses faibles; que ceci reste entre nous. Je suis tout à fait piqué qu'on t'ait volé en France cette lettre du mois d'avril; il ne tiendrait qu'à moi de te la répéter presque toute; mais il me semble qu'il y a de la *bassesse* à se répéter ainsi. Je me contente de commencer et de finir à peu près de la même manière, afin que tu ne perdes pas entièrement toutes les douceurs que je te disais. Le mal est, *bel idol mio*, que l'empire français est instruit de notre intrigue, au moyen de cette lettre supprimée...

Où te cacher? Va-t'en dans la nuit infernale.

Non, mon cher enfant, reste pour me tenir compagnie. Tu verras que cette inclination, quoique très affichée, ne t'empêchera pas de te marier.

J'ai été enchanté des progrès que tu fais dans le dessin, et de ton goût pour les belles choses, mais j'ai sur cela une terrible nouvelle à te donner; c'est qu'il faut t'arrêter et consacrer une grande partie de ton temps à l'oisiveté; ta santé l'exige absolument. Je te conjure donc, mon cher enfant, de faire tes efforts pour devenir sotte, au moins jusqu'à un certain point. Il faut te jeter chaque jour dans le fauteuil douillet de l'ignorance, en répétant si tu veux, pour t'encourager, un adage de notre amie commune, feu Mme la marquise de Sévigné : *Bella cosa far niente*. Autrement tu t'effileras et tu ne seras plus qu'un

[1] *Correspondance*, t. I, p. 199.

petit bâton raisonnable, raisonnant et raisonneur, ce qui me fâcherait beaucoup. J'ai dit le surplus à ta mère; ne prends pas ceci pour un badinage : l'excès d'application pourrait te faire beaucoup de mal.

... Parlons encore un peu de littérature. Tu me cites un beau passage *sur* Homère; pour te payer, je t'en cite un d'Homère. Un Athénien, qui vit pour la première fois le fameux *Jupiter* de Phidias, dit à l'artiste, dans un accès d'enthousiasme : « Où donc as-tu vu Jupiter, homme étonnant? es-tu monté sur l'Olympe? » Phidias répondit : « Je l'ai *vu* dans ces quatre vers d'Homère :

« Il dit, et le froncement de son noir sourcil annonça ses volontés. Sa chevelure parfumée d'ambroisie s'agita sur la tête de l'immortel, et d'un signe de cette tête il ébranla l'immense Olympe. »

Et toi, mon cher enfant, peux-tu l'apercevoir dans cette traduction? A propos, as-tu lu l'*Iliade* et l'*Odyssée?* Il faut les lire, à cause de leur célébrité, et parce qu'il est impossible d'ouvrir un livre où l'on ne trouve quelques allusions à ces sublimes balivernes. Il y a trente mille traductions d'Homère; il faut lire celle de Bitaubé, qui n'est guère plus rare que l'*Almanach*.

Je loue beaucoup ton goût pour le Tasse; cependant l'inexorable juge du dix-septième siècle a dit : *clinquant du Tasse, or de Virgile*. Un homme comme Boileau peut bien avoir tort, mais jamais *tout à fait* tort. Il est certain que le style du Tasse n'est pas toujours au niveau de ses conceptions; qu'il est souvent recherché, affecté; qu'il manque en mille endroits de la simplicité et du naturel antiques. Relis, par exemple, le discours de Renaud à sa petite *sorcière*, lorsqu'il tient le miroir, *strano arnese* dans le jardin enchanté.

Ce n'est que jeux de mots, affectation pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Nondimento, la *Jérusalem délivrée* sera toujours un des grands chefs-d'œuvre du génie moderne; mais, à présent que tu l'entends à fond, je voudrais la relire avec toi en *esprit de critique*.

Après un froid ridicule, qui nous a fait chauffer au mois de juillet, nous avons passé presque subitement à une forte chaleur de près de 30 degrés; mais ce n'est qu'un éclair. J'ai eu le temps cependant de me baigner dans la Néva aussi à mon aise que dans le bel Éridan. Avant la fin de novembre, je passerai sur le même endroit en carrosse à quatre chevaux, et l'on y fera l'exercice. Au milieu de toutes les *phases* de la nature et de la politique, je ne cesse de vous regretter, mes bons amis. Je n'ai qu'une demi-vie... Adieu mon très cher enfant. Soigne ta santé scrupuleusement, ne *me* fais point mal à *ta* poitrine. Conserve *ta bête :* ton oncle t'a fait comprendre suffisamment l'importance de cet animal... Si tu rencontres ta mère quelque part, dis-lui

qu'elle a fort bien fait de te faire, et pour sa peine, embrasse-la de ma part.

Ce sont encore des conseils et des leçons, toujours sous une forme piquante et originale, qui constituent le fond de la lettre du 17 septembre 1804[1]. Il est impossible de mieux dire plaisamment les choses sérieuses.

Le jour où ton maître de dessin perdit courage à Lausanne, et que tout disait autour de nous : « On n'en fera jamais rien! » je pris un sale chiffon de papier sur lequel tu venais de crayonner tristement je ne sais quelle triste figure, et j'écrivis tristement au-dessous la triste inscription : 19 décembre 1795. J'avais quelque espérance dans le fin fond du cœur et je me disais à moi-même : Qui sait ce que deviendra ce petit original femelle? Il faut l'attendre et ne point la tuer. C'est à cette salutaire réflexion que tu dois la vie; d'ailleurs, je t'avais déjà épousée à cette époque, et c'est un point décidé qu'on ne doit point tuer sa femme. Mais, pour en revenir aux têtes, j'ai retrouvé dans mes papiers les deux belles têtes de Lausanne...

Après avoir porté pendant plusieurs jours sur moi ta peinture et la poésie de Rodolphe dont j'ai régalé mes amis, j'ai envoyé le tout à Moscou, en faveur de l'ami Xavier, qui me renverra le paquet *sonica*. Je prédis à Rodolphe que lorsqu'il saura le français, il fera très bien les vers... Il me semble qu'il a des idées, et qu'il commence à leur donner de la tournure. Il ne s'agit que de mettre dans sa tête ce qu'on appelle les *formes françaises*, rien n'y contribuera comme l'étude de la versification. Tu ferais fort bien de lui jeter de temps en temps une serviette sur la tête, comme on fait aux serins auxquels on veut apprendre un air. Alors tu t'approcherais bien près de son oreille, et tu lui murmurerais avec ta voix grave

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit,

et tu n'ôterais point la serviette qu'il n'eût sifflé l'air de la manière la plus pénétrante.

Le valet de chambre du comte s'étant marié avec une Allemande qui ne comprend pas l'italien, ce qui donne grand embarras à un maître qui ne sait que *ia* et *nein*, il en plaisante gaiement et ajoute :

Tu manques bien là, ma pauvre Adèle, pour apprendre l'incomparable langue teutonique sans t'en apercevoir. Sais-tu bien que je ne sais pas trop que te dire sur cet article; dans une de mes précédentes lettres, je t'ai détaillé mes craintes. Ton oncle, qui est un grand

[1] *Correspondance*, t. I, p. 124.

physicien, pense aussi qu'il ne faut pas que tu grossisses ta cervelle aux dépens des autres convexités de ton corps. Si je pouvais mettre ce péril à part, je serais très partisan de l'allemand; mais dame! il faut faire, comme dit le proverbe, vie qui dure. Je ne puis donc que te recommander respectueusement à Mme la Comtesse, afin qu'elle daigne ne pas te pousser au désespoir par trop de rigueur. On pourrait, par exemple, suivre la chose, mais sans ardeur, et seulement pour te tenir en haleine; ne prendre que trois ou quatre heures par semaine, et, ces jours-là, supprimer d'autres occupations. Voilà à peu près mon idée; mais cependant je m'en rapporte en définitive à ta gouvernante que je ne puis honnêtement congédier, vu le service qu'elle m'a rendu le 16 juin 1787, et tant d'autres encore. Adieu, petite enfant.

Nous arrivons à une des belles lettres du recueil, de celles que leur auteur, conscient, malgré sa modestie, de leur perfection et de leur utilité, baptisait d'avance d'un nom que la postérité confirmera, et qu'il appelait la lettre *sur la quenouille*, comme on dit de certaines lettres particulièrement célèbres de Mme de Sévigné : la lettre sur la mort de Vatel, sur la mort de Turenne, sur le mariage de Mlle de Montpensier, etc.

Elle demeure, bien qu'écrite le 26 décembre 1805, toujours de circonstance, comme on va le voir.

Voici, je crois, ma très chère enfant, le premier sermon que je t'aurai adressé de ma vie; et encore il te fait honneur, puisqu'il ne roulera guère que sur l'excès du bien. Je suis enchanté de ton goût pour la lecture, et jusqu'à présent je n'avais pas fait grande attention au dégoût qui en résulte pour les ouvrages de ton sexe; mais comme tu as déjà bâti d'assez bons fondements, et que je crains que tu ne sois entraînée trop loin, je veux te dire ma pensée sur ce point important.

Tu as probablement lu dans la Bible, ma chère enfant : « La femme forte entreprend les ouvrages les plus pénibles, et ses doigts ont pris le fuseau. » Mais que diras-tu de Fénelon, qui décide avec toute sa douceur : « La femme forte file, se cache, obéit et se tait »? Voici une autorité qui ressemble fort peu aux précédentes, mais qui a bien son prix cependant : c'est celle de Molière, qui a fait une comédie intitulée : *les Femmes savantes*. Crois-tu que ce grand comique, ce juge infaillible des ridicules, eût traité ce sujet, s'il n'avait pas reconnu que le titre de femme savante est en effet un ridicule? Le plus grand défaut pour une femme, mon cher enfant, c'est *d'être homme*. Pour écarter jusqu'à l'idée de cette prétention défavorable, il faut absolument obéir à Salomon, à Fénelon et à Molière; ce trio est infaillible.

Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien; ils servent à prouver que tu es femme et que tu te tiens pour telle, et c'est beaucoup. Il y a d'ailleurs dans ce genre d'occupation une coquetterie très fine et très innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : « Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit Klopstock et le Tasse? » Et lorsqu'on te verra lire Klopstock et le Tasse, on dira : « Croiriez-vous que cette demoiselle coud à merveille? » Partant, ma fille, prie ta mère, qui est si généreuse, de t'acheter une petite quenouille et un joli fuseau; mouille délicatement ton doigt, et puis vrrrr! et tu me diras *comment les choses tournent.*

Tu penses bien, ma chère Adèle, que je ne suis pas ami de l'ignorance; mais, dans toutes les choses, il y a un milieu qu'il faut savoir saisir : le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes. Elles ne doivent point chercher à s'élever jusqu'à la science, ni laisser croire qu'elles en ont la prétention (ce qui revient au même quant à l'effet); et à l'égard même de l'instruction qui leur appartient, il y a beaucoup de mesure à garder; une dame et plus encore une demoiselle peuvent bien la laisser apercevoir, mais jamais la montrer.

Cette belle lettre se termine par un trait cornélien. Le père, dans Joseph de Maistre, n'a rien de farouche, et il comprend très bien qu'on ne doive pas écarter systématiquement ses filles de ces plaisirs mondains qui font partie des devoirs de leur rang; mais le patriote en deuil et le serviteur fidèle s'indignent à la pensée qu'on puisse goûter ces divertissements dans des lieux sacrés par le malheur, et où ils lui sembleraient une profanation et comme un sacrilège.

Et il écrit :

A propos, j'espère bien que ta mère t'a fait ma commission au sujet des bals. Je sais ce qu'on doit aux circonstances; mais jamais tu ne dois danser dans le palais du Roi. Je te le défends expressément, et il en faut dire la raison tout haut : *Jamais je ne danserai dans le palais du Roi à qui mon père doit tout.* Puisque je t'écris en toutes lettres, je n'ai pas peur qu'on le lise à la poste. La délicatesse, la fidélité, l'honneur, sont respectés partout. D'ailleurs, si on vous chasse, vous savez le chemin de Venise [1].

De la même année est une autre lettre qui n'est que gracieuse et touchante. Nous notons ce passage :

[1] *Correspondance*, t. Ier, p. 302-303.

Je suis enchanté que tu aies entendu la fameuse Espagnole; pour moi, je t'avoue que la musique m'assassine. Je ne puis entendre un clavecin sans que toutes les touches frappent sur mon cœur, et souvent je le dis : à tout moment, je crois la voir entrer, il me semble qu'elle va se placer devant ce clavier et jouer mes airs. Tout le monde la connaît, et souvent on m'en demande des nouvelles. Sais-tu que cela tient prodigieusement du rêve! C'est l'âge, mon enfant.

Je suis ravi de tous les détails que ta mère m'écrit sur l'éducation des trois enfants. Je vois que vous employez le temps en conscience, et que vos peines ne sont pas perdues. Quelles bénédictions vous donnerez un jour à cette mère pour avoir su aller son train et laisser dire. Cela s'appelle une force d'esprit imperturbable. Moi, je me serais dégoûté cent fois; mais si je n'ai pas le talent de faire, je n'ai pas au moins le défaut de ne pas savoir apprécier ceux qui font. Au reste, tu sauras, ma chère Adèle, que j'ai conservé une copie de la lettre que je t'ai écrite sur la quenouille. Ainsi, dans le cas où l'original ne te serait pas parvenu, je te ferai passer la copie. J'insiste sur ce point, comme très essentiel à tes intérêts.

Une fille ainsi élevée devait être charmante, et il est naturel que ses parents appréciassent une telle œuvre à son prix. Aussi Joseph de Maistre trouvait-il du plaisir à avouer qu'il était fier de sa fille. Mais cet orgueil paternel était sans égoïsme et sans jalousie. Il écrivait, le 21 mars 1805 [1], à la marquise de Priero :

Vous m'avez fait tout le plaisir imaginable en me disant que vous avez été extrêmement contente de la lettre de ma chère Adèle. C'est l'enfant de mon cœur. Je me réjouis donc de l'approbation que vous donnez à ma fille. Ah! si quelque homme romanesque voulait se contenter du bonheur! Mais dites-moi donc, madame la marquise, vous qui lisez tant de livres, n'auriez-vous pas rencontré une recette pour donner une dot à une demoiselle dont le père est ruiné? Cela devrait se trouver dans la *Clavicule de Salomon*, dans les *Secrets d'Albert le Grand*, ou tout au moins dans le *Moyen de parvenir*; autrement, l'auteur est un sot. Si vous découvrez quelque chose, je me recommande à vous.

En 1806, la situation paternelle et domestique du comte Joseph de Maistre se modifie un peu et s'adoucit, si en pareille matière, c'est-à-dire en matière d'affections et de réunions de famille, obtenir quelque chose n'est pas une raison de plus de regretter de n'avoir pas tout, et si la jouissance même de ce qui vous a été

[1] *Correspondance*, t. I, p. 356-357.

rendu n'est pas empoisonnée par le désir de ce qui vous manque. C'est ainsi que Joseph de Maistre, tout en appréciant comme il convenait le bonheur d'avoir depuis quelque temps son frère Xavier pour voisin, et son fils Rodolphe pour commensal, n'en déplorait pas moins l'absence du reste de sa famille; il appelait auprès de lui, des vœux impuissants d'une attente impatiente, cette épouse, cette mère dont il louait si volontiers les qualités, cette Adèle, la préférée de son cœur, cette Constance, « fille orpheline d'un père vivant », qui atteignait sa treizième année sans avoir vu le visage de son père, autrement qu'en peinture, sans avoir été elle-même embrassée par son père autrement qu'en effigie.

Le 14 avril 1806, Joseph de Maistre écrit à Mme de Saint-Réal, sa sœur :

Je me flatte que tu as reçu mes longues dépêches du 5, 19 novembre; elles n'étaient pas couleur de rose, que veux-tu, ma chère? Les lettres sont toujours couleur du temps... Je suis tous les jours plus Russe; nul espoir pour moi de changer de place. On meurt fort bien partout, cependant je t'avoue qu'il n'y a pas d'idée qui ébranle ma philosophie comme celle de mourir ici : je ne m'étais point arrangé pour cela. Si j'avais seulement toute ma famille, je prendrais patience, mais n'avoir ni femme, ni filles, ni frères, ni sœurs, ni cousins, ni cousines, ni beaux-frères, ni compères, ni commères, c'est épouvantable! Tu vas me dire : N'as-tu pas un fils et un frère? A l'égard du frère, je ne l'ai point autant que je le voudrais; malgré nos bonnes intentions, il ne nous a pas été possible de nous loger ensemble, et je ne sais pas trop si nous pourrons y parvenir. Le matin, il va chez son ministre; moi, je suis attaché à ma table avec mon *poupon*, de manière que nous ne pouvons pas même nous voir tous les jours. Quant à mon fils, il me donne plus de plaisir et de chagrin que je n'en avais. Je crois que tu comprendras cela parfaitement; j'ai, comme tu le sens, un grand plaisir de l'avoir, mais nous nous chagrinons davantage en parlant des autres, qui me manquent encore plus, précisément parce qu'il est là. Il me serait impossible de dire combien cette situation doit durer; mais *elle me dure bien*. Rien de si monotone que ma vie, jamais je n'ai travaillé autant. Mais pour en revenir aux frères et aux sœurs, nous sommes convenus avec S. E. M. le directeur du Musée (*son frère*), qu'une maison sans femme est toujours sotte, et je suis sûr que nous avons raison. Il y a une harmonie particulière dans le bruit que fait leur robe en passant aux portes, surtout lorsqu'elles tournent court, comme la *femme Alexis* (sa sœur).

Entre les agréments dont les circonstances actuelles me font jouir, je compte celui d'être privé depuis trois mois des lettres de ma

famille ; je soupçonne que ma chère moitié se sera dit dans sa sagesse : « Vous verrez que si je mets ma lettre tout simplement à la poste, elle n'arrivera pas. Donc, etc., et en vertu de ce *donc* elles iront à Pékin, où on les retiendra. Or il faut savoir que toute lettre remise à la poste arrive infailliblement à moins qu'il ne s'agisse de conjuration, et dans ce cas même on vous la présenterait toujours pour vous convaincre. Ainsi, dans tous les cas, vous la recevrez [1].

Cette lettre n'est pas la seule dans laquelle Joseph de Maistre épanche ses ennuis, et cette nostalgie des pays du soleil qui le dispose si bien, sous un ciel de glace, à la mélancolie. Il mêle à ces confidences du plus noble de tous les *spleens*, celui de la famille, des détails qui nous font mieux connaître cette famille, à laquelle le plus indifférent prend un intérêt personnel, et dont il a fait comme la famille adoptive de tous ceux qui le lisent.

C'est à ce titre que nous devons citer quelques passages de ses lettres à Mme Hubert-Alléon, sa vieille amie de Genève, protestante fervente et austère, avec laquelle s'entendait à merveille ce catholique ardent qu'on a si à tort représenté comme intolérant, et à son frère le chevalier Nicolas de Maistre.

J'ai reçu deux ou trois fois de vos nouvelles, par Turin, avec un extrême plaisir. J'ai su que l'enfant de mon cœur vous avait écrit. *C'est toujours moi*, comme dit Pygmalion. Quant au *moi* qui est ici, sa position est telle que vous pouvez l'imaginer. Vous aurez appris sans doute que mon fils était venu embellir ma solitude, mais vous me comprendrez facilement, madame, *vous qui êtes du métier*, lorsque je vous dirai que le premier effet de cette douce société est de me faire sentir plus vivement la privation de ce qui me manque. Nous ne cessons d'en parler ensemble et c'est un renouvellement continuel de souvenirs amers et de projets fatigants. Notre vie est d'ailleurs extrêmement douce, vous savez que j'aime le travail, je me livre à ce goût plus que jamais. Il y a des dissipations inévitables qui tiennent à l'état, il en est d'autre qui tiennent à la qualité de père, car c'est un de mes premiers dogmes qu'il faut amuser les jeunes gens, afin qu'ils ne s'amusent pas ; cependant, comme mon disciple n'est pas du tout exigeant et que d'ailleurs je veux aussi, et pour cause, l'accoutumer à une vie occupée, il me reste assez de temps libre pour me livrer à mon goût dominant.

... Tout annonce, madame, que je ne quitterai plus ce pays. Je le trouvais délicieux lorsque je n'y étais qu'un oiseau de passage ; depuis qu'il ne m'est plus permis de regarder ailleurs, il n'a plus pour moi

[1] *Correspondance*, t. II, p. 86-87.

les mêmes agréments. Le *jamais* ne plaît *jamais* à l'homme; mais qu'il est terrible, lorsqu'il tombe sur la patrie, les amis et le printemps! Les souvenirs dans certaines positions sont épouvantables; je ne vois au delà que les remords... Au commencement de la quatrième page, je ne vous ai pas dit un mot de ce que je voulais dire; mais c'est égal : on ne lit rien plus couramment que ce qui n'est pas écrit [1].

A son frère, le chevalier Nicolas de Maistre, le comte Joseph écrit les 10-22 juin 1806 :

Je me porte toujours à merveille, mon cher ami. Quelle bizarrerie! Jamais climat ne m'a convenu davantage, et cependant je ne me gêne pas pour lui, je t'assure. Il s'en faut de beaucoup que les gens du pays voulussent prendre avec lui les mêmes libertés; mes dents seules en souffrent un peu; mais il y a une autre raison tirée des registres de *la paroisse de Saint-Léger*... Du reste, je vieillis ici doucement, et je m'en vais par un chemin qui ne me paraît pas plus raboteux que cent autres. Ma vie a sans doute des côtés bien amers. Ce divorce ne finit plus, je ne connais pas mes enfants, du moins tous. L'idée de cette fille orpheline d'un père vivant me *crucifie, tout le reste* est supportable. Malheureusement on ne ferait pas un trop mauvais calembour en appelant ce reste *le reste de tout*.

Ton neveu se porte à merveille, et n'a point du tout payé l'air. Il étudie courageusement la langue du pays, et déjà il est mon drogman, car, pour mon compte, je n'y entends rien. Voilà déjà la cinquième langue qui entre dans cette jeune tête. Avoue que c'est un grand bonheur que de pouvoir demander son pain en cinq langues! C'est ce qu'il nous restera, s'il plaît à Dieu. *A me sta frese* [2].

Enfin, avec sa vieille amie, Mme Hubert-Alléon, le comte reprend, le 26 septembre 1806, la conversation commencée en mai, et mêle à de curieux détails sur sa femme et sa fille l'incroyable aveu qu'il n'entend rien aux choses de l'éducation. Il est vrai que tout en le disant, il prouve le contraire pour le grand plaisir et le grand profit de ses enfants et de ses lecteurs.

... Je ne suis pas étonné que vous n'ayez pu tirer ni pied ni aide de Mme Prudence (combien j'ai ri de ce mot!) à Turin, même à côté d'elle; il n'y a pas moyen, je ne dis pas de la faire parler sur moi, mais pas seulement de la faire convenir qu'elle a reçu une lettre de moi.

[1] *Correspondance*, t. II. p. 116-117, à Mme Hubert-Alléon, à Genève, 15 mai 1806.
[2] *Ibid.*, p. 130.

Le contraste entre nous deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Moi je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir aisément, le *sénateur pococurante*, et surtout je me gêne fort peu pour dire ma pensée. Elle, au contraire, n'affirme jamais avant midi que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin, pour éviter un inconvénient qui arriverait autrement dans la nuit du 15 au 16 mars 1810.

— *Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien, tu crois que personne ne pense à mal. Moi je prévois, je sais, on m'a dit, j'ai deviné, je t'avertis*, etc.

— *Mais, ma chère enfant, laisse-moi donc tranquille, tu perds ta peine, je prévois que je ne prévoirai jamais; c'est ton affaire.* Elle est mon supplément, et il arrive de là que lorsque je suis garçon, comme à présent, je souffre ridiculement de me voir obligé à penser à mes affaires, j'aimerais mieux couper du bois. Au surplus, madame, j'entends avec un extrême plaisir les louanges qu'on lui donne, et qui me sont revenues de plusieurs côtés sur la manière dont elle s'acquitte des devoirs de la maternité. Mes enfants doivent baiser ses pas; car, pour moi, je n'ai pas le talent de l'éducation. Elle en a un que je regarde comme le huitième don du Saint-Esprit : c'est celui d'une certaine persécution amoureuse au moyen de laquelle *il lui est donné* de tourmenter ses enfants du matin au soir pour *faire, s'abstenir* et *apprendre* sans cesser d'en être tendrement aimée. Comment fait-elle? Je l'ai toujours vu sans le comprendre, pour moi je n'y entends rien.

A ce fin et vivant portrait de sa femme, succède un croquis de sa fille Adèle qui nous conduira tout naturellement à reprendre l'analyse de quelques lettres à elle encore adressées.

Je suis charmé que vous ayez été si contente de la lettre de mon Adèle. C'est une enfant que j'aime par-delà toute expression; elle a commencé de la manière la plus extraordinaire. Longtemps elle n'a rien annoncé du tout; elle dormait, au pied de la lettre, comme un ver à soie, elle commença à filer en Sardaigne et devint papillon à Turin. Je sais bien que, dans une maison où *l'entomologie* est si fort cultivée, on me querellera sur cette comparaison, à cause de l'état de chrysalide qui se trouve là mal à propos. Vous avez raison, messieurs, mais la plume a la bride sur le cou, comme disait Mme de Sévigné, et vous êtes trop honnêtes pour exiger qu'on efface ou qu'on corrige. Pour en revenir donc à mon papillon, j'en suis fou. Elle aime passionnément les belles choses dans tous les genres, elle récite éga-

lement bien Racine et le russe; elle dessine, elle touche du piano, elle chante fort joliment, et comme elle a dans la voix des cordes basses qui sortent du diapason féminin, elle a de même dans le caractère certaines qualités *graves* et *fondamentales* qui appartiennent à notre sexe, et qui régentent fort bien tout le reste [1].

On comprend l'attrait et le profit que le lecteur trouve dans ces témoignages épistolaires de l'intime commerce entre une fille si digne de son père et un père plein d'idées neuves et saines sur l'éducation, quoiqu'il se défende d'y entendre quelque chose; un homme de génie, nourri de la moelle des maîtres, écrivant, dans cette même lettre, ces mots plaisants par eux-mêmes, qui deviennent sublimes quand on les compare à leur auteur : « J'ai force bons livres, et j'étudie de toutes mes forces; car, enfin, il faut bien apprendre quelque chose. »

Joseph de Maistre écrit donc à sa fille Adèle, le 8 octobre 1806 [2] :

Au moment où je me croyais tout à fait méprisé et regardé par-dessus l'épaule, voilà une jolie lettre de *ma seconde femme* qui m'assure qu'il n'en est rien et qu'elle me préfère à tous les messieurs possibles. J'ai bien compris tes ennuis, ma chère enfant; cependant il est possible de prendre patience toutes les fois qu'on peut marquer dans l'almanach la fin précise du crève-cœur. Ceux qui sont amers, insupportables, ce sont ceux dont on ne voit pas la fin; je ne sais si tu n'en connais pas de ce genre. Ma vie s'écoule tristement, je regarde les minutes qui tombent l'une après l'autre dans l'éternité : je les compte, je les assemble, j'en fais des heures et des jours, sans éprouver jamais qu'amertune. A mon âge, toutes les illusions sont finies; il ne reste que la famille, et c'est ce qui me manque, je me traîne dans le monde; il le faut, surtout pour ton frère. Mais j'y sécherais d'ennui, si je ne m'amusais continuellement avec l'idée charmante de m'en aller à telle heure précise. Je t'assure que je suis devenu un chrétien parfait pour *le monde et ses pompes* : ce n'est plus pour moi qu'une lanterne magique. *Et la voici, la voilà!* Mais point du tout.

Je suis on ne peut plus content de tes lettres; ton oncle ne l'est pas moins; il s'ennuie tout comme moi, et à peu près pour les mêmes raisons. Le bonheur est comme l'*oiseau vert*, qui se laisse approcher, et puis qui fait un petit saut; je croirais cependant le tenir si vous arriviez. J'avais fait un jugement téméraire sur le compte de ton oncle, qui m'a très gracieusement donné ton portrait. Il faut voir avec quel honneur je l'ai traité. C'est la mode ici, surtout pour les personnes

[1] *Correspondance*, t. II, p. 206-209.
[2] *Ibid.*, p. 212-214.

qui ne portent point de boîte, de monter les portraits dans certains portefeuilles faits exprès, où on leur ménage une petite niche intérieure sur un fond de satin. Ils sont fort bien placés, je t'assure. Voilà donc ton portrait dans mon portefeuille, et le portefeuille dans la poche du frac qui est sur le cœur : ainsi, ma chère Adèle, ton image me baise.

Et cet homme, aussi fort que tendre, quand le sentiment le cède à la raison, cet homme qui prétend modestement et naïvement ne rien entendre aux choses de l'éducation, écoutez quels mâles conseils il donne à sa fille sur une question de délicatesse et d'honneur, et par quels motifs il lui conseille de n'admirer qu'avec réserve son compatriote, le poète Alfieri. :

J'ai été enchanté de ton enchantement, ma très chère enfant, au sujet de ce piano qui te rend si heureuse ; j'aime à croire qu'il ne manquerait rien à ton bonheur si je pouvais t'entendre. Je regrette bien que tu te sois si peu amusée pendant ce carnaval, mais comment aurais-tu pu t'amuser? Il est des devoirs sous lesquels il faut plier de bonne grâce sans faire la moindre grimace; à la manière dont tu t'exprimes, je croirais voir que tu envisages cette présentation du côté de la dépense. Quand j'aurais des millions, il n'en serait ni plus ni moins. Tu conçois parfaitement que, pendant que je suis ici, une présentation dans le pays où tu es vous ferait justement mépriser par ceux mêmes qui en seraient l'objet. Il y a des règles de décence et de délicatesse qui sont approuvées dans tous les pays et par toutes sortes de personnes ; et pourvu qu'on n'y joigne aucune bravade (ce qu'il ne faut jamais faire), il est impossible qu'on ait lieu de s'en repentir. On ne voit dans le monde que la passion; la raison froide et l'observation des convenances ne font point d'ennemis, j'en suis une bonne preuve. Souvenez-vous toujours que vous êtes ce que je suis, que vous pensez ce que je pense, que nous avons les mêmes devoirs et que la chose durera tant qu'il plaira à Dieu. Il ferait beau voir qu'après t'avoir acheté un si bon piano, tu me fisses une dissonance.

... En attendant, je te vois toujours inconsolable de ne pas trouver *cette amie* telle que je te la désirerais. Ah ! la belle dissertation que je te ferais sur ce chapitre, si j'avais l'honneur de te voir un *peu plus souvent!* Je me contente, quant à présent, de te renouveler mes respectueuses observations sur les goûts exclusifs et sur l'indispensable nécessité de vivre bien avec tous les hommes, même avec toutes les femmes, ce qui est bien plus difficile. Je suis bien aise qu'on ait pris où tu es le goût des belles perruques ; quant à moi, je conserve intrépidemment le *noble signe de la vieillesse*, car il me semble que ce serait un mensonge d'orner ma tête de cheveux qui n'auraient pas

mon âge. *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.* Voilà un des vers que je me rappelle, quoi que je n'en lise plus depuis un siècle. Je suis tout à la prose, et à la prose grave; si tu étais ici, comme je te ferais écrire! Je t'apprendrais le *subjonctif*.

... Je suis grandement aise que tu comprennes parfaitement et que tu goûtes notre dantesque Alfieri; il ne faudrait pas cependant l'aimer trop. Sa tête ardente avait été totalement pervertie par la philosophie moderne. Veux-tu voir du premier coup son plus grand défaut? C'est que le résultat de la lecture de tout son théâtre est qu'on n'aime pas l'auteur. Sa dédicace à l'ombre de Charles Ier est insupportable. La première fois que je lus sa *Marie Stuart* et surtout la dure, inhumaine, abominable prophétie qui s'y trouve, je l'aurais battu. Tâche de te procurer une excellente petite brochure intitulée : *Lettera dell' abate Stefano Arteaga a monsignor Antonio Guardoqui, intorno al Filippo*. Tu apprendras à juger précisément cette pièce que tu as avalée comme une limonade (de quoi je ne te blâme pas du tout). Aucun juge sage et instruit ne pardonnera à Alfieri d'avoir falsifié l'histoire pour satisfaire l'extravagance et les préjugés stupides du dix-huitième siècle. Tout cela au reste ne déroge nullement au mérite d'Alfieri, véritable créateur de la tragédie italienne, et distingué par une foule de grandes qualités littéraires. Il serait sans tache s'il n'avait pas trop appartenu à son siècle, qui a gâté une foule de grands talents. J'aime bien qu'on fasse des tragédies sans amour, comme *Athalie*, *Esther*, *Mérope*, la *Mort de César*, mais j'aime mieux l'amour que les passions haineuses, et Alfieri n'en peint pas d'autres. On ne saurait le lire sans grincer des dents. Voilà qui me brouille un peu avec ce tragique[1].

Ce qui le brouille avec l'Arioste, ce n'est pas qu'il n'est pas assez, c'est qu'il est trop aimable, et que les caresses de ce génie lascif ne sont pas toujours pures. Aussi le père met-il sa fille en garde contre le poète trop libre, comme il l'a mise en garde contre le poète trop dur.

Il me semble que ce n'est point encore temps pour toi de lire l'Arioste. Il y a des strophes trop choquantes. Tu pourrais le lire avec quelqu'un qui passerait certains endroits. Au reste, ma chère enfant, je m'en tiens à l'épithète *choquante*, mais je ne dirai pas *dangereuse*, car je suis bien persuadé qu'il n'y a plus rien de *dangereux* pour mon Adèle; mais je ne te conseillerai jamais de regarder dans un bourbier, quand même il ne te ferait certainement aucun mal[2].

[1] *Correspondance*, t. II, p. 293-296 (7 janvier 1807).
[2] *Ibid.*, p. 427 (8 novembre 1807).

Le comte n'exprime pas moins énergiquement la même idée à propos des *Confessions* de Rousseau, sur la nudité cynique desquelles il jette un voile de pudeur indignée, tandis qu'au contraire il signale à l'admiration de sa fille ces *Confessions* si différentes, où saint Augustin s'accuse avec une humilité sincère, et fait des larmes de son repentir une source de purification, de rafraîchissement et de grâce où tous ceux qui sont comme lui en esprit de pénitence gagnent la contagion de la contrition et du pardon par amour.

Tu fais bien, ma chère enfant, de te jeter dans la bonne philosophie et surtout de lire saint Augustin, qui fut, sans contredit, l'un des plus beaux génies de l'antiquité. Il a de grands rapports avec Platon. Il avait autant d'esprit et de connaissances que Cicéron : vraiment il n'écrit pas comme Marius Tullius, mais ce fut la faute de son siècle. D'ailleurs que t'importe? Tu n'es pas appelée à le lire dans sa langue. Une demoiselle ne doit jamais salir ses yeux; mais si tu pouvais lire les *Confessions* de Rousseau après celles de saint Augustin, tu sentirais mieux, par le contraste, ce que c'est que l'espèce philosophique [1].

Dans une lettre antérieure d'une année[2], Joseph de Maistre avait eu l'occasion de faire encore office de directeur littéraire de sa fille à propos d'Alfieri, et d'examiner sous un aspect nouveau ce génie fier et sec auquel son caractère a fait du tort. Il lui avait reproché cette impression générale que cause son théâtre, et qui fait qu'on en sort sans aimer l'auteur qu'on est souvent forcé d'admirer. Il en déduit les raisons morales et littéraires à la fois dans cette lettre qu'il faut citer parce qu'elle complète l'ensemble des idées et des conseils de de Maistre en matière d'éducation littéraire de sa fille, et qu'elle contient des détails neufs et de témoin oculaire et auriculaire sur le grand tragique italien, son caractère et ses relations avec la comtesse d'Albany.

Je te remercie de m'avoir fait connaître l'irrévérence commise contre la mémoire de notre célèbre Alfieri par le marquis de Barol; sûrement, il aura beaucoup déplu aux nombreux partisans du poète et surtout à son respectable ami l'abbé de Caluso. Cependant je t'avoue que je n'ai pas trouvé un grand *sproposito* dans l'exclamation que tu me rapportes : *Misericordia!* A propos des comédies posthumes, la première qualité d'un comique, c'est d'être *bonhomme*. Le plaisant et l'ironique n'ont rien de commun avec le comique. Voilà

[1] *Correspondance*, t. III, p. 422 (13 novembre 1808).
[2] *Ibid.*, t. III, p. 263 (11 juillet 1809).

pourquoi Voltaire n'a jamais pu faire une comédie; il fait rire les lèvres, mais le rire du cœur, celui qu'on appelle le *bon rire* ne peut être éprouvé ni excité que par les bonnes gens. Or donc, ma chère Adèle, quoique Alfieri n'ait pas été méchant (il y aurait beaucoup d'injustice à lui donner ce titre), cependant il avait une certaine dureté et une aigreur de caractère qui ne me paraissent point s'accorder avec le talent qui a produit l'*Avare* et les *Femmes savantes*.

Toutes les fois qu'il ouvrait les lèvres, je croyais en voir partir un jet de bile, et je me détournais pour n'en être pas taché. Je suis donc fort trompé si ses comédies sont bonnes; peut-être ce seront des *sarcasmodies*; nous verrons.

Il faut que tu saches que j'ai vu deux fois ce personnage. La première fois, nous nous choquâmes un peu; il me dit des extravagances sur la langue française qui est la mienne plus peut-être que la langue italienne n'était la sienne. J'écrivis à l'abbé de Caluso : *Il a raison de ne pas aimer cette langue, aucune ne lui fait plus de mal.* L'abbé ne s'en fâcha pas.

La seconde fois que je vis Alfieri, nous nous convînmes beaucoup plus; je me rappelle, entre autres, une certaine soirée où je m'avançai tout à fait dans son esprit. Je l'entrepris sur la politique, sur la liberté, etc., etc. Je lui dis : *Gageons, monsieur le comte, que vous ne savez pas quel est le plus grand avantage de la monarchie héréditaire, et à quoi elle sert principalement dans le monde?* Il me demanda ma pensée. Je lui fis une réponse originale et perçante que je te dirai un jour. Il me dit, en regardant e feu (je le vois encore) : « Je crois que vous avez raison. » Bref, je suis persuadé que si j'avais séjourné à Florence, nous aurions fini par nous entendre; mais je devais partir le lendemain, et pour ne plus le revoir. Quant à son mausolée, laisse faire la comtesse d'Albany. Je voudrais bien, au reste, voir le fond du cœur de cette adorable femme; qui sait si tout ce beau marbre ne la met pas un peu plus à son aise? Quand une fois on a pris un certain parti, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de le soutenir; mais Alfieri, avec toute sa tendresse, était si despote, qu'il a dû, si je ne me trompe infiniment, rendre la vie assez dure à la dame de ses pensées. J'ai été une fois fort scandalisé d'une de ses réponses à cette excellente femme. Elle cita un livre, pendant le déjeuner, au milieu d'un cercle d'amis. Alfieri lui dit, et même d'un ton fort sec : *Vous n'avez pas lu ce livre, madame.* Elle fut un peu étourdie d'une telle brutalité, et lui dit, avec beaucoup de douceur, qu'elle l'avait sûrement lu; mais le bourru répliqua : *Non, madame, vous ne l'avez pas lu,* avec encore plus de dureté, et même avec je ne sais quel signe de mépris. Je jugeai, par cet échantillon que le tête-à-tête devait être souvent orageux. Parmi les œuvres posthumes d'Alfieri,

on a publié fort mal à propos les *Mémoires* de sa vie, pleins de turpitudes à la manière de Jean-Jacques, du moins à ce qu'on me mande de France, car je ne les ai point encore lus. Donne-toi bien de garde de regarder seulement ce livre.

Joseph de Maistre admettait que ses filles eussent des goûts et des connaissances littéraires, on voit dans quelle mesure et sous quelles réserves. Il voulait que le travail manuel et domestique, le travail d'aiguille ou de fuseau tempérât et modérât l'orgueil et la hardiesse de ces goûts et de ces connaissances littéraires; il comptait surtout sur le goût et le talent des arts, musique et surtout peinture pour ajouter aux qualités solides des agréments plus frivoles, et fournir aux besoins de l'imagination et du sentiment d'utiles et salutaires diversions, ou, comme disent les médecins, dérivatifs.

Il est assez souvent question de peinture dans les lettres paternelles à Adèle de Maistre. Tout d'abord dans cette lettre du 3 mai 1807, à laquelle nous revenons, et où il raille une citation latine de sa fille, en termes significatifs, qui indiquent combien il avait horreur de l'excès en matière d'éducation littéraire pour ses filles, pour les femmes en général, et combien il était hostile à ce système de la culture intensive, encyclopédique, pédantesque, aujourd'hui en faveur, par suite d'un engouement dont finiront bien par avoir raison la campagne ouverte par le roman, la comédie, le journal, contre les nouvelles femmes savantes et les nouvelles précieuses ridicules, les discours de Jules Simon, protestant contre le surmenage intellectuel, au nom des droits de la bête que le matérialisme néglige et que le spiritualisme protège, les protestations de l'Académie de médecine et les émouvants témoignages des docteurs Desjardin-Beaumetz et Peter.

Adèle ayant donc cité une phrase latine et encore tirée de l'Évangile, Joseph de Maistre la rabroue plaisamment en ces termes : « A propos, as-tu appris le latin? je m'en douterais quand je t'entends dire *cosi francamente* : *Sinite pueros*. Si tu sais le latin à fond, je te conseille le grec, surtout le *Kyrie eleison*. »

Si Joseph de Maistre est d'avis qu'une jeune fille ne doit connaître en fait de latin et de grec que le latin et le grec de son livre de messe, en revanche il est très partisan du goût et du talent de la peinture, et il est intéressant et curieux d'entendre exposer ses idées sur ce point un homme très versé dans les questions esthétiques, ainsi qu'en témoigne sa lettre au général Pardo, auteur d'un mémoire sur la *Transfiguration* de Raphaël.

Enfin, ma très chère Adèle, après un grand siècle, *je sais que tu sais* que ton portrait m'est arrivé. J'avais regret à la perte de cette

lettre où je t'exprimais tout le plaisir que m'avait fait cette jolie image. Mais dis-moi un peu, petite vaurienne, petite petite-fille d'Ève, que signifie cette grande crainte que le portrait ne me paraisse moins joli que toi? Est-ce que tu aurais de la vanité, par hasard, ou la prétention d'être jolie? Pas possible! jamais une demoiselle n'a eu de pareilles idées. Quoi qu'il en soit, le portrait a été trouvé fort joli par moi et par d'autres; permis à vous d'en être fâchée ou bien aise à votre choix.

Je loue infiniment ton goût pour la peinture et j'approuve fort tout ce que tu me dis sur ce chapitre, mais comme la vie est toujours mêlée d'amertumes, je suis un peu fâché que tu n'aimes pas le paysage. Il faut se soumettre; ton oncle, qui a tant de succès dans ce genre, me tourmente d'une autre manière, en refusant de mettre dans ses paysages des chèvres et des sapins, deux choses que j'aime par-dessus tout. A cela près, il est devenu ce qu'on appelle un grand peintre; si tu étais ici, mon cher cœur, tu envierais bien son huile, mais je te contrarierais sur ce point.

La petite querelle continue dans la lettre du 8 novembre 1807 [1].

Tu es une folle avec ta *peinture à l'huile*; ton oncle rit beaucoup de ta grandeur d'âme et te conseille de ne faire que des tableaux d'histoire. Pour moi, je suis d'un avis contraire et plus grossier. Comme je serais très mortifié de te voir danser comme une danseuse de l'Opéra, je ne vois pas pourquoi tu devrais peindre comme un artiste. Toute comparaison cloche et celle-ci cloche beaucoup, car il y a bien de la différence entre la danse etc., cela s'entend. Mais il y a quelque chose de vrai. Je tiens pour la miniature et le paysage.

Il lui envoie en novembre deux croquis de son oncle pour lui servir de modèle et il les présente en ces termes [2].

Voici donc, mon petit enfant, quelques ouvrages, ou pour parler plus correctement, deux ouvrages de monsieur ton oncle, pour son maître, M. Busolini, qui se plaint beaucoup de ton excessive application... Tu seras sans doute enchantée de la tête d'après le Guide; le paysage est aussi joli dans son genre; mais ce n'est pas du tout dans ce petit champ que se déploie le talent de ton oncle, il faut voir ses grands paysages à l'huile. Tu penses bien, ma chère Adèle, que je voudrais fort t'envoyer le portrait de ton vieux papa fait de cette main habile; mais jusqu'à présent, il n'y a pas eu moyen; ce n'est pas qu'il ne me dise souvent : *A propos, il faut que je fasse ton portrait!* Mais

[1] *Correspondance*, t. II, p. 526.
[2] *Ibid.*, p. 5.

bientôt une idée vient à la traverse et les jours passent ainsi. C'est un excellent homme, qu'il faut prendre comme il est; chez lui tout dépend de l'inspiration : un jour peut-être il m'enverra réveiller pour faire ce portrait.

A propos de ce portrait, quelle jolie boutade d'humour, quelle verve d'enjouement mélancolique dans la lettre qui annonce qu'il va enfin se faire [1]!

Mon cher cœur... je te disais que je n'avais pas la moindre espérance de t'envoyer mon portrait qui ne se faisait jamais que *demain*. Le même jour, j'allai chez Xavier. Tout à coup il me dit, *à propos* de toute autre chose : « *A propos*, il faut que je fasse ton portrait; voyons si j'ai des ivoires. Non, rien ne me contente; il faut que je te peigne sur cette palette qui est forte, je vais la laver. Fort bien, allons vite. A propos, j'ai pensé qu'il fallait le faire graver, j'ai déjà parlé au graveur. Tu as beaucoup d'amis : cette gravure est nécessaire. » Et voilà, ma chère, comment tu auras dans peu de temps ma chienne de figure. Tu auras peine à me reconnaître, tant j'ai vieilli. Je ne suis pas *gris comme un âne*, comme disait notre ami Costa, mais *blanc comme un cygne*. Cela est plus élégant et plus triste. Que veux-tu? ma chère Adèle, il faut obéir au temps.

Son vol impétueux me presse et me poursuit,
Je n'occupe qu'un point de la vaste étendue,
Et mon âme éperdue,
Sous mes pas chancelants, voit ce point qui s'enfuit.

J'aurais cependant bien mauvaise grâce de me plaindre d'être ainsi poussé par le temps; ce qui me fâche, c'est de faire le voyage loin de toi et de ne pouvoir jaser avec toi pendant que la barque vole.

Pour en finir avec la question de la peinture et avec la correspondance adressée à sa fille aînée Adèle, nous citerons un passage de la lettre du 13 mars 1810 [2], où Joseph de Maistre expose ses idées en matière d'art et sur quelques maîtres de l'art, et parle tout à fait en connaisseur, en *dilettante* raffiné.

Tu fais bien d'*adorer* la peinture, il faut bien adorer quelque chose. Ce n'est pas que je me trouve tout à fait en harmonie avec tes idées sublimes. Je voudrais que ton talent fût un peu plus *femme*. J'honore beaucoup tes grandes entreprises : cependant c'est à elles que je dois le malheur de ne point voir encore sur ma muraille *i sospirati quadri*, que j'appelle depuis si longtemps. Je n'ai pas reçu un

[1] *Correspondance*, t. III, p. 11 (janvier 1808).
[2] T. III, p. 421-422.

morceau de papier que je puisse mettre sous glace. Ah! si je pouvais te jeter dans le paysage, quand même tu ne ferais pas mieux que Claude Lorrain ou Ruysdaël, je suis sûr que j'en prendrais mon parti. Je comprends fort bien tes dégoûts, quoique je ne sois point artiste : ton oncle est sujet plus que personne à cette maladie; mais dans les intervalles des paroxysmes, il enfante de jolies choses, j'espère que tu feras de même. Si j'étais auprès de toi, je saurais bien te faire marcher droit; mais ta mère est trop bonne, je suis persuadé qu'elle ne te bat jamais : sans cela, il n'y a point d'éducation. Quel est ce peintre français dont tu veux m'envoyer les *pensées extravagantes?* J'imagine que tu ne veux pas parler des triumvirs du grand siècle : Le Brun, Le Sueur, Le Poussin. Ces trois-là en valent bien d'autres. Le troisième surtout (à la vérité, tout à fait *italianisé*) est mon héros; il n'y a pas de peinture que je connaisse mieux. Quant aux artistes français modernes, je te les livre. Alfieri a une tirade à mourir de rire sur les *nations qui se font admirer à coups de canon.* Voltaire disait sans façon au roi de Prusse : *Un poète est toujours fort bon à la tête de cent mille hommes.* En suivant cette idée, je trouve que lorsque huit cent mille hommes armés s'écrient ensemble qu'ils possèdent les plus grands artistes du monde, chacun fait bien de répondre : *Vous avez raison.* Cette époque, d'ailleurs si brillante, n'est cependant pas favorable ni à la poésie ni aux beaux-arts.

Adèle est en 1810 désormais dressée, formée, prête à devenir une charmante femme, comme elle est déjà une charmante jeune fille et à servir à son tour d'exemple et de modèle comme épouse et comme mère. Elle a terminé ses cours et pris ses grades en éducation paternelle. Le comte n'aborde plus avec sa fille aînée les questions, les cas de conscience de l'éducation et la traite en diplômée. Mais il a une autre élève, sa cadette, et comme toutes les filles d'un tel homme tiennent beaucoup de lui et ont dans la chair la bonne pâte savoyarde, mais dans le sang beaucoup du salpêtre provençal, c'est avec Constance qu'il doit entamer encore en le variant le fameux sermon dont le thème est : « Une femme doit rester femme et ne s'initier aux sciences, aux lettres et aux arts que dans la mesure qui convient à la modestie, à la pudeur, à la destination du sexe. » Toute la théorie, toute la pratique de l'éducation féminine sont bien dans ce thème, que Joseph de Maistre brode d'admirables, d'étincelantes variations dans ses lettres à Constance, où il impose le frein de la raison aux emportements d'un caractère généreux, et réduit à la mesure de la grâce féminine ces ambitions impatientes de faire œuvre de force virile. Nous verrons tout à l'heure comment et combien le père sait tenir à son

fils le langage qui convient au gentilhomme et au soldat. Nous aurons là affaire à un père tout cornélien et à qui l'héroïsme est familier. Mais quel art dans le naturel, quel esprit dans le bon sens, quelle éloquence dans la raison respirent ces lettres à Constance, où la sagesse paternelle impose à cette jeune fille pleine d'intelligence et de vivacité, avec des mains aussi douces que fortes, le voile d'humilité et de modestie dont l'ombre sied si bien à la vertu de la fille et de la femme chrétiennes. Nous citerons encore abondamment. On ne saurait trop citer ce chef-d'œuvre au double point de vue de l'art épistolaire et de l'art pédagogique.

Je suis certainement de ton avis : celui qui *veut* une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile dans le monde, c'est de *vouloir*.

Personne ne peut savoir quelle est la force de la volonté, *même dans les arts*. Je veux te conter l'histoire du célèbre Harrisson, de Londres. Il était, au commencement du dernier siècle, jeune garçon charpentier au fond d'une province, lorsque le Parlement proposa le prix de 10 000 livres sterling (10 000 louis) pour celui qui inventerait une montre à équation pour le problème des longitudes (si jamais j'ai l'honneur de te voir, je t'expliquerai cela) Harrisson se dit à lui-même : *Je veux gagner ce prix*. Il jeta la scie et le rabot, vint à Londres, se fit garçon horloger, *travailla quarante ans* et gagna le prix. Qu'en dis-tu, ma chère Constance? Cela s'appelle-t-il *vouloir?*

J'aime le latin pour le moins autant que l'allemand, mais je persiste à croire que c'est un peu tard. A ton âge je savais *Virgile* et *compagnie* par cœur, et il y avait alors environ cinq ans que je m'en mêlais. On a voulu inventer des *méthodes faciles*, mais ce sont de pures illusions. Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas et de travailler. Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre en France, comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons. Voltaire a dit, à ce que tu me dis (car pour moi je n'en sais rien, jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne) *que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes*, etc. C'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre*. Elles n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Enéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni le *Misanthrope*, ni *Tartufe*, ni le *Joueur*, ni le Panthéon, ni l'église de Saint-Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni

l'Apollon du Belvédère, ni le Persée, ni le livre des *Principes*, ni le *Discours sur l'Histoire universelle*, ni *Télémaque*. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc..., mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme.*

Si une demoiselle s'est laissée bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas aussi que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre. Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n aient été ou malheureuses ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au *petit* danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage); aux hommes, qui ne veulent être égalés par les femmes, et aux femmes qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître, car nous sommes tous orgueilleux. Or voilà le danger, car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer. Sur ce point, mon cher enfant, je ne te crois pas forte; ta tête est vive, ton caractère décidé : je ne te crois pas capable de te mordre les lèvres, lorsque tu es tentée de faire une petite parade littéraire. Tu ne saurais croire combien je me suis fait d'ennemis, jadis, pour avoir voulu en savoir plus que nos bons Allobroges. J'étais cependant bien réellement homme, puisque j'ai épousé ta mère. Juge de ce qu'il en est d'une petite demoiselle qui s'avise de monter sur le trépied pour rendre des oracles! Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante; car pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare; au lieu que, pour épouser la coquette, il ne faut être que fou, ce qui est très commun.

Comment passer sous silence, dans cette lettre si étincelante de verve, si écrasante de bon sens, et si pleine de traits qui tombent encore dans notre jardin, la fameuse théorie du *taconage* et de son utilité dans la vie, qui est encore remplie d'allusions intuitives, prophétiques, de vues divinatrices sur les plus intimes détails des mœurs contemporaines, à ce point qu'on dirait écrite d'hier, cette boutade de 1808, qui, il est vrai sera toujours de circonstance et non moins demain qu'aujourd'hui? Voici donc l'anecdote par laquelle se termine cette lettre fameuse, qui mérite un nom et qu'on pourrait appeler la lettre du *taconage* ou du *tricotage*.

Le meilleur remède contre les inconvénients de la science chez les femmes, c'est précisément le *taconage* [1], dont tu ris. Il vaut mieux y mettre de l'affectation avec toutes les commères possibles. Le fameux Haller était un jour, à Lausanne, assis à côté d'une respectable dame de Berne, très bien apparentée, au demeurant *cocasse* du premier ordre. La conversation tomba sur les gâteaux, article principal de la constitution de ce pays. La dame lui dit qu'elle savait faire quatorze espèces de gâteaux. Haller lui en demanda le détail et l'explication. Il écouta patiemment jusqu'au bout, sans la moindre distraction, et sans le moindre air de berner la Bernoise. La *sénatrice* fut si enchantée de la *science* et de la courtoisie de Haller, qu'à la première élection, elle mit en train tous ses cousins, toute sa clique, toute son influence, et lui fit avoir un emploi que jamais il n'aurait eu sans le beurre et les œufs, et le sucre, et la pâte d'amande, etc.

Or donc, ma très chère enfant, si Haller parlait de gâteaux, pourquoi ne parlerais-tu pas de bas et de chaussons? Pourquoi même n'en ferais-tu pas, pour avoir part à quelque *élection ?* Car les *taconeuses* influent beaucoup sur les élections. Je connais ici une dame qui dépense 50 000 francs par an pour sa toilette, quoiqu'elle soit grand'-mère, comme je pourrais être aussi grand-père, si quelqu'un avait voulu m'aider. Elle est fort aimable et m'aime beaucoup, n'en déplaise à ta mère, de manière qu'il ne m'arrive jamais de passer six mois sans la voir. Tout bien considéré, elle s'est mise à tricoter. Il est vrai que dès qu'elle a fait un bas, elle le jette par la fenêtre et s'amuse à le voir ramasser. Je lui dis un jour que je serais bien flatté si elle avait la bonté de me faire des bas. Sur quoi elle me demanda combien j'en voulais. Je lui répliquai que je ne voulais pas être indiscret et que je me contenterais d'*un*. Grand éclat de rire, et j'ai sa parole d'honneur qu'elle me fera *un* bas. Veux-tu que je te l'envoie, ma chère Constance? Il t'inspirera peut-être l'envie de tricoter, en attendant que ta mère te passe 50 000 francs pour ta toilette.

Au reste, j'avoue que si vous êtes destinées l'une et l'autre à ne pas vous marier, comme il paraît que la Providence l'a décidé, l'*instruction* (je ne dis pas la *science*) peut vous être plus utile qu'à d'autres; mais il faut prendre toutes les précautions possibles pour qu'elle ne vous nuise pas. Il faut surtout vous taire, et ne jamais citer, jusqu'à ce que vous soyez *duègnes* [2].

La fière et sensible Constance dut goûter ce que ce sermon avait de doux, tout en trouvant à ce miel de la sagesse, assaisonné

[1] Mot piémontais qui signifie *ravaudage*.

[2] *Correspondance* 24 octobre (5 novembre) 1808. Lettre à Mlle Constance de Maistre, t. III, p. 141.

d'ironie, un peu trop de piquante amertume. Le père, en répondant à sa protestation un peu découragée, achève de dompter par la caresse ce noble caractère qui a regimbé sous l'éperon, et il montre que, s'il excelle à faire cette légère blessure de la raillerie par où entre mieux la vérité, il excelle aussi à la panser et à la guérir.

Tu me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes d'*où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité*. Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin*. Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. Je possède ici un chien nommé *Biribi*, qui fait notre joie; si la fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il imaginait de sauter sur mes genoux ou de prendre le café avec moi. L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux. C'est le chien et le cheval. Permis au poète de dire :

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun arte ove hanno posto cura.

Je t'ai fait voir ce que cela vaut. Si une belle dame m'avait demandé il y a vingt ans : « Ne croyez-vous pas, monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme? » Je n'aurais pas manqué de lui répondre : « Sans doute, madame. Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, comme j'y suis moi-même; personne n'oserait tirer et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins. » Si elle m'avait dit : « Qui m'empêche d'en savoir en astronomie autant que Newton? » Je lui aurais répondu tout aussi sincèrement : « Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope, les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, et il s'empresserait de vous dire tous leurs secrets. » Voilà comment on parle aux femmes, en vers et même en prose; mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte.

Comme tu te trompes, mon cher enfant, en me parlant du *mérite un peu vulgaire de faire des enfants!* Faire des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligation à ta mère, si elle avait composé un roman au

lieu de faire ton frère? Mais *faire ton frère*, ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans son berceau; c'est en faire un brave jeune homme, qui croit en Dieu, et n'a pas peur du canon. Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de *faire des hommes*; voilà le grand accouchement, qui n'a pas été maudit comme l'autre. Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer : je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'Alexandre le Grand demanda en mariage une fille de Louis XIV. La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin.

Quand tu parles de l'éducation des femmes qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on a élevé des femmes, bientôt les hommes prendraient la première place, et donneraient le fouet aux amazones. En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme, mais dès qu'elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe.

Adieu, petit *singe*, je t'aime presque autant que *Biribi* qui a cependant une réputation immense à Saint-Pétersbourg [1].

La querelle s'apaise peu à peu, et la gentille petite plaideuse ne voudrait pas tout à fait perdre son procès. Le père, à qui il suffit d'avoir vaincu, d'avoir triomphé des dernières résistances de l'orgueil féminin, lui accorde les honneurs de la guerre dans une troisième lettre qui clôt l'incident et éclaircit par un sourire et fond dans un baiser le petit nuage de bouderie.

J'ai vu par ta dernière lettre, ma chère enfant, que tu es toujours un peu en colère contre mon impertinente diatribe sur les femmes savantes.

Il faudra cependant bien que nous fassions la paix, au moins avant Pâques, et la chose me semble d'autant plus aisée, qu'il me paraît certain que tu ne m'as pas bien compris. Je n'ai jamais dit que les femmes soient des singes : je te jure, sur ce qu'il y a de plus sacré, que je les ai toujours trouvées incomparablement plus belles, plus aimables et plus utiles que les singes. J'ai dit seulement, et je ne m'en dédie pas, que les femmes qui veulent faire

[1] *Correspondance*, t. III, p. 146-148 (1808).

les hommes ne sont que des singes; or c'est vouloir faire l'homme que de vouloir être savante. J'honore beaucoup cette demoiselle dont tu me parles, qui a entrepris un poème épique; mais Dieu me préserve d'être son mari! J'aurais trop peur de la voir accoucher chez moi de quelque tragédie ou même de quelque farce; car une fois que le talent est en train, il ne s'arrête pas aisément. Dès que ce poème épique sera achevé, ne manque pas de m'avertir, je le ferai relier avec la *Colombiade* de Mme du Bocage. J'ai beaucoup goûté l'injure que tu adressais à M. Bazzolini; *donna barbuta*, c'est précisément celle que j'adresserais à toutes ces *entrepreneuses* de grandes choses; il me semble toujours qu'elles ont de la barbe.

Joseph de Maistre était trop lettré et trop fin pour ne pas parer d'avance la riposte prévue de sa fille : à savoir l'exemple de la marquise du Châtelet. Voici comment il s'en tire par une botte empruntée à la fois à la subtilité de l'escrime italienne et à la légèreté de l'escrime française.

N'as-tu jamais entendu réciter l'épitaphe de la fameuse marquise du Châtelet, par Voltaire? En tous cas la voici :

L'univers a perdu la sublime Emilie;
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie
Ne s'étaient réservé que l'immortalité.

Or cette femme incomparable, à qui les *dieux* (puisque les dieux il y a) avaient *tout donné*, excepté l'immortalité, avait traduit Newton; c'est-à-dire que le chef-d'œuvre des femmes, dans les sciences, est de comprendre ce que font les hommes. Si j'étais femme, je me dépiterais de cet éloge. Au reste, ma chère Constance, l'Italie pourrait fort bien ne pas se contenter de cet éloge et dire à la France : *Bon pour vous;* car Mlle Agnesi s'est élevée fort au-dessus de Mme du Châtelet, et je crois même, de tout ce que nous connaissons de femmes savantes. Elle a eu, il y a un an ou deux, l'honneur d'être traduite et imprimée magnifiquement à Londres, avec des éloges qui auraient contenté *qualsisia ente barbuto*. Tu vois que je suis de bonne foi, puisque je te fournis le plus bel argument pour ta thèse. Mais sais-tu ce que fit cette Mlle Agnesi, de docte mémoire, à la fleur de son âge, avec de la beauté et une réputation immense? Elle jeta un beau matin plume et papier; elle renonça à l'algèbre et à *ses pompes* et elle se précipita dans un couvent, où elle n'a plus dit que l'office jusqu'à sa mort. Si jamais tu es, comme elle, professeur public de mathématiques sublimes dans quelque université d'Italie, je te prie en grâce, ma chère Constance, de ne pas faire cette équipée, avant que je ne t'aie bien vue et embrassée.

Le comte termine par une plaisante et galante péroraison cette joute philosophique à armes courtoises, dont le dernier coup doit désarmer l'adversaire en le faisant rire. Il excelle dans ces façons de filer la *coda* en ces graves badinages, qui ne s'égarent jamais dans la bouffonnerie, et où l'effet comique, comme dans les fables, vient à l'appui d'une moralité.

Ce qu'il y a de mieux dans ta lettre et de plus décisif, c'est ton observation sur les matériaux de la création humaine. A le bien prendre, il n'y a que l'homme qui soit vraiment *cendre et poussière*. Si on voulait même lui dire ses vérités en face, il serait *boue;* au lieu que la femme fût faite d'un limon déjà préparé, et élevé à la dignité de *côte. Corpo di Bacco! questo vuol dir molto!* Au reste, mon cher enfant, tu n'en diras jamais assez à mon gré sur la noblesse des femmes (même bourgeoises); il ne doit y avoir pour un homme rien de plus excellent qu'une femme, etc. Mais c'est précisément en vertu de cette haute idée que j'ai de ces *côtes sublimes* que je me fâche sérieusement, lorsque j'en vois qui veulent devenir *limon primitif*. Il me semble que la question est tout à fait éclaircie [1].

C'est aussi notre avis. Il est impossible à un père de traiter et d'épuiser avec plus de compétence, d'autorité, d'expérience, de délicatesse, de connaissance des problèmes anciens, de divination des problèmes nouveaux, la grave question, encore aujourd'hui si débattue, si controversée, de l'éducation des filles, des bienséances et convenances, des limites nécessaires, du *quod decet* et du *quod non decet* dans leur instruction et leur culture d'esprit.

Les mécontents peuvent dire, pour se venger de la thèse de Joseph de Maistre, hostile à certaines ambitions, à certaines curiosités, à certaines confusions dangereuses, et où la sagesse parle un langage si spirituel tour à tour et si éloquent, qu'il avait beau jeu à agiter ces problèmes pédagogiques avec ses filles, que la victoire lui était assurée, qu'il n'aurait peut-être pas fait preuve de la même certitude et de la même décision, s'il eût été mis aux prises avec les surprises et les hasards des événements, dont la contradiction est souvent brutale, si ses théories d'éducation eussent subi l'épreuve de la pratique qui déconcerte si souvent la théorie. Ceux-là ignoreraient ou auraient oublié que ces idées de Joseph de Maistre sur l'éducation subirent cette épreuve de la pratique dans les conditions les plus faites pour en faire éclater la fragilité, si elles n'eussent pas été d'une solidité irréfragable. Il ne s'agit plus de ses filles : elles assuraient en effet à leur père et contradicteur le plus doux

[1] *Correspondance,* t. III, p. 267-269 (11 août 1809).

des triomphes en se montrant telles qu'il les souhaitait, c'est-à-dire instruites sans cesser d'être modestes, savantes, sans cesser d'être aimables, jeunes filles et plus tard femmes et mères douées de tous les agréments, de toutes les qualités, de toutes les vertus de leur sexe et de leur état. Il s'agit de son fils, de ce Rodolphe qui était venu, en 1806, rejoindre son père à Saint-Pétersbourg, et à propos duquel toutes les questions d'éducation qui peuvent occuper et troubler un père se présentèrent à la fois à l'esprit et au cœur de Joseph de Maistre : question de sa conduite dans une cour étrangère en triomphant à la fois des obstacles de la jeunesse, de la sagesse, de la pauvreté; question de sa conduite à la guerre, et quelle guerre ! celle qui commence à Austerlitz et finit à Waterloo.

Abandonnant un moment le développement logique de notre sujet, c'est-à-dire les relations épistolaires de Joseph de Maistre avec les femmes de sa famille et celles de son intimité, pour vider, tandis qu'elle se présente à nous, l'appréciation de Joseph de Maistre comme père et comme éducateur, nous le considérerons immédiatement à ce point de vue dans l'épreuve décisive de ses relations avec un fils diplomate, courtisan, soldat, objet de la bienveillance et des faveurs d'un souverain étranger auprès duquel son père est accrédité, et ayant à faire dans le monde, sans autre fortune que son nom et son épée, le chemin de l'honneur, préférable à celui des honneurs, mais qu'il n'est pas défendu à un jeune homme de briguer quand ils se trouvent sur la même route.

Au début, c'est-à-dire en septembre 1806, tout va au mieux et le comte n'est aux prises qu'avec la difficulté, qui n'est pas insurmontable, pour un père avisé et un fils docile, de profiter d'occasions et de succès précoces, avances perfides de la fortune d'abord indulgente. Le jeune homme avec le titre, plus apparent que réel, de secrétaire de son père, poursuit ses études et apprend la langue russe tout en arborant sur sa poitrine la croix de Saint-Maurice que le roi lui a accordée avec dispense d'âge (car il a à peine dix-sept ans). Il est admis à l'*Ermitage*, qu'on pourrait appeler, dit de Maistre, « *le sanctuaire de la cour.* » En décembre 1806, Rodolphe de Maistre est admis par l'empereur Alexandre dans le premier corps de sa garde (les chevaliers-gardes), avec le grade de cornette (lieutenant dans l'armée). En décembre 1807, le chevalier-garde n'a pas eu encore à quitter les parades et les services de cour pour l'armée et la bataille. Son jeune courage s'en indigne; il demande à l'insu de son père, qui en l'apprenant s'en afflige et s'en enorgueillit à la fois, à faire campagne. Il l'obtient, et le 11 février 1807, le comte de Maistre écrit à son ami le comte Deodati, à Genève, pour lui annoncer les bontés de l'empereur, qui s'est

chargé du coûteux équipement du jeune officier, et s'est déclaré son protecteur[1].

Mais que tout cela coûte cher, mon digne ami! Un second trait de bonté l'avait fait placer dans la réserve. Son âge d'ailleurs (dix-sept ans) justifiait le repos, au moins pour quelque temps; mais le jeune soldat m'a échappé et a fait, à mon insu, les démarches les plus vigoureuses pour être employé. On n'a rien voulu décider sans avoir mon avis. J'ai répondu : « Décidez la chose comme il vous plaira, sans supposer seulement que je suis au monde. » En effet, il m'a paru clair que je n'avais le droit de dire ni *oui* ni *non*. Le *conscrit volontaire* l'a emporté. Il est parti, il s'en va, faisant sept à huit lieues par jour, rencontrer... Ah! mon cher comte, je n'ai point d'expressions pour dire cela. La pauvre mère ne sait pas le mot de tout ce qui se passe; et moi je suis ici sans femme, sans enfants, sans amis même; du moins de ceux avec qui l'on pourrait pleurer, si l'on en avait fantaisie. Il a fallu avaler ce breuvage amer et tenir le calice d'une main ferme. Enfin, mon cher comte, j'éprouve un triste plaisir à verser dans votre cœur mes épouvantables soucis. Si quelque chose les adoucit, c'est la résolution calme et inébranlable du jeune homme. Dites, dites-moi, je vous en prie, si vous pouvez vous représenter ce Rodolphe de Lausanne, criant l'épée à la main : *Mort et carnage!* dans une mêlée. Il a le diable au corps, et c'est un de ces diables froids, les plus diables de tous. Il parle français, latin, italien, allemand, et déjà, le croiriez-vous? cette difficile langue du pays assez couramment. Si Dieu me le conserve, il est bien acheminé. Mais je ne vis pas! *Nul ne sait ce que c'est que la guerre, s'il n'y a son fils!*

Et voici la première lettre, courte comme l'haleine d'un malheureux père, obligé de se contenir, de se contraindre et d'étouffer le sanglot, adressée par le comte à son fils absent.

J'ai reçu avec un extrême plaisir, mon cher enfant, votre billet d'hier; et j'ai été encore bien plus agréablement surpris ce matin, lorsque j'ai vu entrer votre jeune camarade, M. de Suchtelen, qui m'apportait de vos nouvelles de vive voix. Malgré la joie que m'aurait causée votre apparition, je trouve cependant que vous avez bien fait de ne pas venir aussi. Ce n'est pas un petit mérite que de savoir se refuser à propos certaines satisfactions. Il faut nous régler sur notre position qui ne nous permet pas toutes sortes de plaisirs. Au reste, cher enfant, vous sentez bien que je ne désire rien tant que de vous procurer tous les agréments qui dépendent de moi : ainsi écrivez-moi

[1] *Correspondance*, t. II, p. 308-309.

en détail tout ce que l'expérience vous aura appris sur les choses qui vous manquent et d'abord vous les aurez, car je ne m'appelle pas Querulus, et j'ai toujours fait grand cas du vers qui dit :

Le superflu, chose si nécessaire,

autant du moins que le permet la prudence.

Ce matin, j'ai éprouvé un grand serrement de cœur lorsque *Biribi* est entré en courant et qu'il est sauté sur votre lit où vous n'êtes plus. Il a fort bien compris son erreur, et il a dit très clairement à sa manière : « *Je me suis trompé; où est-il donc?* » Quant à moi, j'ai senti tout ce que vous sentirez si jamais vous exercez ce grand emploi de père. Écrivez-moi souvent, mais peu (vous entendez cela); je ne veux ni vous priver ni vous lasser. Souvenez-vous que vous êtes toujours devant mes yeux comme mes paupières. Si jamais vous avez une aiguillée de fil, je voudrais bien que vous m'envoyassiez votre mesure exacte. Adieu, je vous serre sur mon cœur [1].

A la date du 11 juin 1807, le jeune chevalier-garde n'a pas encore donné, et le comte écrit à sa sœur, Mme de Saint-Réal, en lui donnant les premiers détails sur cette bataille de Friedland, où il était :

La garde impériale a donné dans cette malheureuse affaire du 14, elle a bravement couvert la retraite et a beaucoup souffert. Mais, je ne sais comment, les chevaliers-gardes ont été tenus en réserve; c'est le régiment de tous les princes, de tous les aînés, de tous les enfants gâtés. A te dire la vérité, la gloire est belle, mais mon fils est bon. Cependant le moment viendra. Si tu savais quelles nuits je passe [2]!

Quelques jours après, le 10 juillet 1807, le comte écrit, toujours à sa chère sœur, pour lui faire confidence de l'état de perpétuelle alerte où il s'agite, des mortelles alarmes où il s'est consumé, pendant les jours d'incertitude sur le sort de son fils, avant d'apprendre tardivement, si tardivement que la douceur de la nouvelle en est demeurée amère, qu'il était sain et sauf.

Qui sait comment l'on finira, et même si l'on finira? Il faut toujours se trouver prêt à tout. Quels jours j'ai passés, ma pauvre amie! Quelle nuit que celle du 21 au 22 que je passai tout entière avec la *certitude* que mon cher Rodolphe avait été tué à Friedland! Seul, du moins sans autre compagnie qu'un fidèle valet de chambre qui pleurait devant moi, me jetant comme un fou tantôt d'un sopha sur mon lit,

[1] *Correspondance*, t. II, p. 309-310.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 405.

tantôt de mon lit sur un sopha, pensant à la mère, à toi, à tous, à je ne sais qui enfin! A neuf heures du matin, mon frère vint m'apprendre que les chevaliers-gardes n'avaient pas donné. Tu me diras : « Et où avais-tu donc pris cette *certitude?* » Je l'avais prise, ma chère, sur le visage de vingt personnes qui m'avaient fui évidemment le jour où la nouvelle arriva; c'était pour ne pas me parler de la bataille; je crus toute autre chose et je lus sur leurs fronts la mort de Rodolphe comme tu lis ces lignes. Voilà ce que c'est que la puissante imagination paternelle. Enfin, mon cœur, je me rappellerai cette nuit [1].

Quelques jours plus tard [2], le comte faisait part à son ami, le comte Deodati, non seulement de ses angoisses, trop naturelles, mais encore des sentiments plus héroïques de fidélité au devoir quand même et de sacrifice à l'honneur, qui en tempéraient et corrigeaient la faiblesse.

Je reçois avec une égale reconnaissance et sans aucune restriction, le compliment que vous me faites sur la nomination de mon fils. Permis aux dames lacédémoniennes de regarder d'un œil sec le corps de leurs fils qu'on rapportait sur leurs boucliers. Pour moi, je ne suis pas si sublime. Plutôt la mort sans doute et mille fois la mort, je ne dis pas que la plus petite lâcheté, mais que la plus petite grimace antimilitaire! Mais aussi plutôt la vie que la mort même la plus honorable! Ce n'est pas l'avis de mon fils, et c'est dans l'ordre, mais c'est le mien, et c'est aussi dans l'ordre. Il a voulu faire cette campagne sans y être obligé; pouvant m'y opposer, je ne l'ai pas fait. Mon héroïsme ne va pas plus loin... je suis content de mon fils et de moi.

Le comte avait raison de se rendre ce témoignage et nous le confirmons de notre approbation, après avoir lu la lettre du 18 avril 1807 [3] où, à ce fils si tendrement aimé, objet de tant d'alarmes, le père cache bravement son secret pour lui prodiguer les nobles exhortations, les mâles conseils, les avis d'une observation à laquelle rien n'échappait, d'une expérience à laquelle rien n'était étranger.

« Je ne veux pas m'appesantir sur votre destinée future; il est inutile de communiquer des *pensées molles*, telles qu'elles naissent involontairement dans le cœur d'un père. Allez bravement votre chemin, mon cher Rodolphe. Vive la conscience et l'honneur! *Cetera dis permittenda! Avec cela ou sur cela*, disait cette mère de Sparte. Elle avait raison. Jamais vous ne trouverez dans mes lettres ni craintes

[1] *Correspondance*, t. II, 424.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 445.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 384.

ni lamentations, c'est un mauvais ton à l'égard d'un soldat. Tout cela sans préjudice de ce qui se passe dans mon cœur, et dont vous vous doutez sans doute un peu.

« J'aurais l'ambition de savoir qu'il y a dans votre équipage un *almanach*, ce n'est ni cher ni pesant. Datez vos lettres exactement pour le temps et pour le lieu; rien n'est plus aisé, ce me semble. J'ai été extrêmement content de ce que vous me dites sur l'article de l'argent, et comme vous êtes raisonnable, je dois l'être aussi; je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi.

« Mon imagination a passé le Niémen avec vous et ne cesse de se promener dans ces pays désolés. Vous allez voir une foule de choses tristes. Puisque vous y êtes, profitez-en. Apprenez surtout à connaître le pays, et à le dessiner dans votre tête comme un échiquier. J'ai en idée que cette science est presque tout le militaire. En vérité, je voudrais vous savoir pour quelque temps attaché à un corps de Cosaques, tant j'estime leur génie *topographique* et leur talent pour arriver toujours où ils veulent, et savoir toujours où ils sont. Tout homme sait tirer un coup de fusil, mais de savoir où il faut se placer pour le tirer le plus avantageusement possible, c'est une science qui n'est rien moins que vulgaire. Que vous dirai-je encore? Soyez toujours assez semblable aux autres pour ne pas leur déplaire et assez différent des autres pour ne déplaire ni à moi ni à vous. Battez-vous bien, mais ne faites de mal qu'à l'ennemi. Soyez honnête homme et bon enfant. Ne vous détachez point du petit livre latin (l'*Evangile* ou l'*Imitation*.) Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur, mon cher enfant, Dieu vous conserve! »

Nous sommes frappés de l'insistance avec laquelle le comte de Maistre recommande à son fils de profiter de toute occasion de se faire, comme il dit, un *œil géographique*. Il renouvelle souvent, en termes qui échappent à la monotonie par l'originalité, cette exhortation qui nous semble en effet former un des principaux articles du bréviaire de l'officier.

« Vous faites la guerre dans un pays extrêmement difficile et vous avez d'excellentes cartes sous la main; profitez-en pour vous faire un *œil géographique*. C'est là tout le militaire. Je ne parle pas de la valeur, celui qui n'en a pas doit filer; mais vous ne sauriez croire combien je suis entiché de ce coup d'œil *géographique* et même topographique; où je me trompe fort ou c'est lui qui fait les généraux [1]. J'aime fort que vous n'ayez peur de rien quand il le faut, mais j'ai peur qu'il n'y ait de la témérité stérile à nager en Finlande avant la

[1] La lettre du 13 novembre 1813, t. IV, p. 400, insiste encore sur ce point.

naissance des feuilles. Vous ferez bien, au reste, de vous exercer à la natation lorsque l'occasion s'en présentera. Je vous recommande de toutes mes forces l'orthographe, mon cher enfant; ceci n'est pas pédanterie paternelle, la connaissance du latin me rend ces fautes inexplicables. Bien entendu que, si jamais vous gagnez des batailles, je n'en parle plus, car le maréchal de Villars et cent autres ne savaient pas écrire. Je parle *en attendant*.

A partir de 1812, la correspondance s'assombrit[1]. On le comprend, quand on se reporte à ces années terribles, à ce duel de la France contre l'Europe, à cette lutte éperdue, grandiose, sinistre, du génie désorienté de Napoléon contre le réveil inattendu d'un peuple qu'il supposait barbare, à ce sublime effort qui mit la grande armée aux prises à la fois avec les forces morales d'une nation héroïque et les résistances de la nature complice. L'incendie de Moscou, les gouffres de la Bérésina où s'engloutit une armée, ont inspiré à Joseph de Maistre des tableaux dignes de cette épopée. Mais comment oublier que son fils, que son Rodolphe chevauche à travers ces ouragans de neige ou de feu dont le comte Tolstoï, dans la *Guerre et la Paix*, a si bien rendu la rouge ou livide grandeur? Le comte sent bien que ce n'est pas le moment de donner à son fils des *pensées molles*. Il lui écrit de Polock en juin 1812 : « Adieu, mon cher enfant, continuez à marcher dans les voies de la justice et du courage. Si vous quittez ce monde, je pars aussi; je ne veux plus baguenauder [2]. »

Le 5 juillet de la même année, il écrit :

Je crois que le *grand diable* a manqué complètement son premier coup, et qu'il dispose aujourd'hui toutes ses pièces pour en frapper un second à sa manière. *En ce temps-là, malheur aux pères!* Cependant, mon cher ami, *avec cela ou sur cela*, Dieu me préserve de vous donner des conseils lâches! Je n'ai pas sur le cœur le poids que j'y sentais, quand vous tiriez sur les Suédois. Aujourd'hui vous faites une guerre juste et presque sainte. Vous combattez pour tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, on peut même dire pour la société civile. Allez donc, mon cher ami, et revenez ou emmenez-moi avec vous [3].

Rodolphe est blessé, à Borodino, d'un éclat de grenade au genou. Et le père écrit avec douleur et avec fierté : « J'ai été blessé moi-même à Borodino. » Comment exprimer ce mélange

[1] *Correspondance*, t. III, p. 129 (29 mai 1808).
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 138.
[3] *Ibid.*, t. IV, p. 512 (5 juillet 1812).

d'angoisses et d'orgueil du père suivant son fils, de bataille en bataille, de Leipsick à Montmirail, jusqu'à ce jour de deuil pour la France, de gloire pour l'Europe, où il entre à Paris avec l'invasion et la victoire? Nous ne l'essayerons pas. Il nous suffit d'avoir montré Joseph de Maistre, dans ce rôle de père, si difficile parfois à tenir noblement, toujours égal à lui-même, toujours supérieur à la fortune, toujours digne de ce Joseph de Maistre qui a, de bonne heure, appris, par la douleur des autres, combien il est difficile d'élever un fils, combien il est cruel de le perdre quand une mort précoce l'ensevelit, dans sa pureté virginale, encore enfant par l'innocence et déjà homme par le courage! Nous n'avons rien dit, le considérant comme du domaine que nous avons expressément réservé, de l'admirable lettre de Joseph de Maistre à son ami le comte Henry Costa de Beauregard[1], sur la mort de son fils, tué à l'ennemi, officier à seize ans, dont les funérailles mêlèrent aux pourpres militaires les blanches draperies des vierges, ni de l'éloquente oraison funèbre de ce fils adoré, adressée à l'inconsolable mère[2].

Plus heureux que ses amis, le comte de Maistre conserva son fils, le vit avancer au service de l'empereur de Russie, se marier, selon son rang et selon son cœur, avec une charmante jeune fille de l'aristocratie russe, et enfin rentrer au service de son roi lors du retour, si longtemps attendu, de sa famille dans sa patrie.

Nous n'aurons plus grand'chose à dire de Joseph de Maistre, considéré sous les grands aspects de la magistrature et du gouvernement domestique. Nous avons épuisé l'examen de ses idées comme chef de famille, de ses principes de grand éducateur. Le fils, le mari, le père en lui nous sont connus, au grand honneur de l'écrivain et du philosophe. Il nous demeure à le peindre et à l'admirer encore, non plus au point de vue familial, mais au point de vue social, non plus au point de vue du foyer, mais à celui du cabinet et du salon. L'analyse de sa correspondance, à ce point de vue, fournira à la ressemblance et à la vie de ce portrait intime plus d'une touche qui lui manque encore et ne lui manquerait pas impunément. Ce sera l'objet de la dernière partie de cette étude.

M. DE LESCURE.

[1] Lettre du 31 mai 1794 (t. Ier. *Correspondance*, p. 61).

[2] *Discours à Mme la marquise de Costa* sur la mort de son fils, Alexandre-Louis-Eugène de Costa, lieutenant au corps des grenadiers royaux de Sa Majesté le roi de Sardaigne, mort, âgé de seize ans, à Turin, le 21 mai 1794, des suites d'une blessure reçue le 27 avril précédent, à l'attaque du Col-Ardent.

CENTENAIRES, ANNIVERSAIRES, EXPOSITIONS

Puisque M. Lockroy n'a pas entraîné avec lui, dans sa chute, comme il était permis de l'espérer, la fameuse tour Eiffel, pas plus que le glorieux centenaire de la révolution et la grande exposition si faussement dite internationale, il n'est peut-être pas hors de propos de faire quelque réflexions sur ce centenaire lui-même, et, par la même occasion, sur les anniversaires en général et en même temps sur la nouvelle exposition décennale.

Il y a d'ailleurs aujourd'hui en France comme une manie d'anniversaires, d'inaugurations, d'expositions de toutes sortes qui justifie le choix d'un pareil sujet. Il est bon de se souvenir, pour les nations comme pour les individus; il est moral et salutaire de ne pas oublier le passé et de fêter solennellement certaines dates de leur histoire qui entretiennent dans les cœurs des citoyens la reconnaissance des bienfaits, l'admiration des grandes choses et l'amour de la patrie. Mais les anniversaires ne sont pas toujours institués à des titres également légitimes, et n'ont pas droit au même assentiment du public et de la nation.

S'il en est qui ont cet assentiment, il en est d'autres moins universellement goûtés, qui sont l'œuvre de l'esprit de parti, de quelque comité et coterie de journalistes et députés qui veulent faire parler d'eux, ou même d'habiles industriels qui espèrent en tirer quelque profit. Il est facile à ceux qui en ont l'envie, de trouver prétexte à quelque nouvel anniversaire, sans qu'il soit besoin d'une grande érudition ni d'une imagination bien vive. Il leur suffit de jeter les yeux sur ces éphémérides que publient chaque jour certains journaux, à l'usage de lecteurs dont les connaissances historiques sont bornées, on en trouvera dans notre histoire militaire, politique, scientifique ou littéraire, autant qu'il y a de saints dans le calendrier ou de jours dans l'année. Il s'agit de bien les choisir et de ne prendre que ceux qui, non seulement ne soulèveront aucune protestation, mais qui seront chaudement accueillis de tous.

I

Il y a des anniversaires de bien des sortes, les uns religieux, les autres officiels ou publics, les uns au nom de l'État, les autres sur l'initiative de quelques citoyens; il y a enfin des anniversaires privés, enfermés au sein de la famille. Ajoutons qu'ils ne diffèrent pas moins que les comètes par les dates de leur retour périodique. Les uns ne réapparaissent que tous les siècles ou demi-siècles, les autres tous les ans.

Nous n'avons rien à dire des anniversaires religieux qui se confondent avec le culte et la religion elle-même, sinon qu'y porter atteinte, c'est blesser profondément la liberté religieuse. Protestons donc en passant contre ces républicains qui se plaisent à les contrarier et à les mutiler, qui en interdisent toute célébration au dehors, en attendant, ce à quoi ils aspirent, de l'interdire au dedans et de fermer les portes du temple.

Nous n'insisterons pas sur ces anniversaires privés de la naissance ou du baptême, de la majorité et du mariage; sur ces souhaits de bonne fête, comme on dit, échangés entre tous les membres de la famille, entre époux, entre les pères et les enfants, entre les petits-fils et l'aïeul, qui n'ont d'autre théâtre que le foyer domestique. Parmi ces anniversaires, il en de plus rares et de plus solennels : les noces d'argent, ou même les noces d'or, où de vieux époux, la main dans la main, reparaissent devant l'autel, environnés, comme des patriarches, de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Dans la vie de la famille, à ces joyeux anniversaires, d'autres s'entremêlent de tristesse, de deuil et de larmes en souvenir de ceux qu'on a perdus; ce sont les cérémonies funèbres et les rendez-vous sur des tombes. Souhaitons qu'au sein de cette vie fiévreuse et toute en dehors, qui est un des traits de la société d'aujourd'hui, ces pieux anniversaires n'achèvent pas de tomber en désuétude, au détriment des mœurs et de l'esprit de famille.

Notre critique ne s'exercera que sur les anniversaires publics, d'abord sur les anniversaires politiques et sur le fameux centenaire de la Révolution, qui est l'occasion de cet article. J'avais cru qu'au moins nous en serions quittes pour un centenaire unique. Mais voici qu'en ma qualité de maire d'une commune du Dauphiné, je reçois une invitation à souscrire pour un autre centenaire révolutionnaire qui se célèbrerait à Grenoble et à Vizille, et qui précéderait d'un an le grand centenaire de Paris. Parmi les signataires, et à la tête de l'entreprise, figurent les députés et sénateurs, les conseillers généraux et d'arrondissement, le préfet de l'Isère, les maires de Grenoble et de Vizille, etc.

Il s'agit de fêter, en 1888, les deux journées du 14 juin et du 21 juillet qui, toutes deux, comptent parmi les préludes de la révolution. Dans la première, dite journée des Tuiles, à cause de l'arme principale dont le peuple se servit contre la garnison, les habitants de Grenoble exigèrent et obtinrent la réintégration du Parlement exilé. Le 21 juillet, les délégués de la province se réunissaient dans la salle du jeu de paume de Vizille, l'ancien château des gouverneurs du Dauphiné, malgré l'interdiction royale, et réclamaient la convocation des états généraux. Ce fut comme un petit Jeu de paume avant le grand Jeu de paume. Dès lors, à braver l'autorité royale on ne risquait rien, on ne risquait qu'à la défendre.

Je ne prétends pas d'ailleurs juger ces événements; et je ne nie pas l'influence qu'ils ont pu avoir sur le cours de la révolution, dont il me coûte de parler parce que trop de mal s'y mêle au bien. Qui en fait l'éloge court le risque d'être confondu avec les massacreurs de septembre; qui la blâme semble avoir hérité de tous les préjugés de l'émigration. Quoi qu'il en soit des deux journées de Grenoble et de Vizille, il y a eu ailleurs en France, dans cette même année de 1788, des événements avant-coureurs de la révolution. Des Parlements de provinces, autres que celui de Grenoble, ont été exilés pour avoir protesté contre les nouveaux édits, puis rappelés à la suite d'une insurrection populaire. Citons ceux de Bordeaux et de Pau. La Bretagne aussi, non moins que le Dauphiné, avait donné le signal de la résistance aux ordres de la cour. Députés opportunistes de la Gironde, des Basses-Alpes, d'Ile-et-Vilaine, si vous ne voulez passer pour tièdes, hâtez-vous donc d'imiter l'exemple de vos collègues de l'Isère, et d'instituer aussi chez vous quelque centenaire qui rivalise avec les fêtes projetées de Grenoble et de Vizille. Mais, à la place du gouvernement, je m'inquièterais du préjudice que peut souffrir le grand centenaire de Paris de ces petits centenaires locaux. En outre le centenaire officiel célébré sous les auspices du gouvernement ne paraît pas devoir satisfaire tout le monde républicain. Déjà des comités radicaux se forment dans Paris et à la Chambre, avec des ramifications dans les départements pour opposer un centenaire radical au centenaire opportuniste. Il est à craindre qu'il y ait un enchevêtrement, une lutte de centenaires rouges ou tricolores, de centenaires de Paris et de centenaires des provinces.

Il est vrai que, vécût-on aussi longtemps que M. Chevreul, on n'est pas exposé à voir deux fois le même centenaire. Mais si, sous divers prétextes, ils se multiplient à la suite ou à côté les uns des autres, au gré des partis et des passions populaires, on risque de n'échapper à l'un que pour tomber dans un autre. Viennent les

radicaux au pouvoir dont ils sont si près; ils ne se contenteront pas d'un centenaire de 89, il leur en faudra un de 93. D'ailleurs les centenaires n'empêchent nullement d'autres anniversaires à date plus rapprochée. Le centenaire de la révolution doit laisser la fête annuelle du 14 juillet suivre son cours; nous n'attendrons pas cent ans ni même vingt-cinq, au train où vont les choses, pour voir officiellement célébrer le 18 mars et la Commune.

C'est d'ailleurs la faute de tous les gouvernements, monarchiques ou révolutionnaires, d'instituer des anniversaires en l'honneur de leurs origines, alors même qu'il ne faut peut-être pas, dans leur intérêt, y regarder de trop près. Quelques-uns même, comme la Restauration, ont imaginé des anniversaires funèbres d'expiation, anniversaires toujours plus ou moins mal vus du peuple qui n'aime pas qu'on lui rappelle les fautes qu'il a faites ou qu'il a laissé faire.

En outre, les anniversaires politiques n'empêchent pas des anniversaires d'autre sorte dont nous aurons à parler, si bien qu'aujourd'hui les citoyens français pourraient dire, comme le savetier de La Fontaine :

On nous ruine en fêtes.

Il est vrai que ce n'est pas en fêtes religieuses, mais en fêtes laïques et civiques, généralement plus fâcheuses pour la bourse, le repos et le travail des citoyens. Dans une séance récente du Conseil municipal de Paris, un membre a proposé, sans doute comme correctif, d'établir au Champ de Mars, à côté de la fête du 14 juillet 1789, des fêtes du travail. Par combien de jours de plus, à ne rien faire et à boire, seront célébrées ces fêtes du travail[1]?

II

En fait d'anniversaires politiques ceux-là seuls ont droit à notre approbation qui sont vraiment patriotiques et nationaux, sans nulle acception de parti, et qui sont consacrés par les acclamations de la patrie toute entière. Les anniversaires destinés à rappeler la victoire d'un parti sur un autre, et quelquefois même les violences des vainqueurs sont des anniversaires malheureux, odieux à une partie de la nation et qui n'ont pas chance de durée. Tels furent les anniversaires pendant la révolution française, du 21 janvier et du 18 fructidor. « Chose étrange, dit Chateaubriand, des hommes passionnés parlant au nom de l'égalité et des passions, n'ont jamais pu fonder une fête... Il ne suffit pas de dire aux

[1] Le Conseil municipal s'est empressé de prendre cette proposition en considération comme toutes les autres inepties qui s'y débitent. Ce n'est encore ici qu'une parodie de 1793. Le second jour des Sans-culottides était consacré à une fête du travail.

hommes : réjouissez-vous, pour qu'ils se réjouissent. On ne crée pas des jours de plaisir comme des jours de deuil, et l'on ne commande pas le ris aussi facilement qu'on peut faire couler les larmes [1]. »

Nulle fête n'est durable si elle n'est fondée sur la mémoire de grands bienfaits, non mêlés de crimes, ou si elle n'est pas la date glorieuse de quelque grande victoire et du salut de la patrie en danger. Tel n'est pas le caractère de l'anniversaire de la prise de la Bastille ou même du centenaire de 89. Ce qui nous déplaît, ce n'est pas la glorification des principes de 89, mais leur fausse et maladroite application, mais surtout, les crimes dont ils ont été le prétexte et même l'excuse pour un certain nombre. Avec quel soin ne faudrait-il pas faire le triage du bon et du mauvais, distinguer la consécration des droits de leur épouvantable violation, la liberté de la tyrannie, la fraternité des massacres! Ces fêtes du 14 juillet, l'œuvre d'un parti, divisent les citoyens, au lieu de les unir, elles célèbrent une action sans gloire, mais non pas sans souillure. Quel mince triomphe que la prise de cette citadelle qui s'est rendue sans se défendre! Ne dirait-on pas que le peuple de Paris a vaincu ce jour-là toute une armée de Prussiens et non pas quelques pauvres invalides français massacrés après s'être rendus sur parole? A cette première fois la populace a goûté du sang, elle ne tardera pas à s'en abreuver, à s'en mettre jusqu'au coude. « Je vis, dit Chateaubriand, la première tête coupée sur une pique et je reculai [2]. »

Il est mieux encore de rappeler l'horreur qu'éprouva Saint-Just lui-même, qui n'était pas encore fait au sang, mais qui bientôt s'y fera, à la vue de ces hideux et sanglants trophées de la prise de la Bastille. Je prends cette citation dans l'*Histoire de la révolution*, par Quinet [3]. « Je ne sache pas qu'on ait jamais vu, sinon chez des esclaves, le peuple porter la tête des plus odieux personnages au bout des lances, boire le sang, arracher le cœur et le manger. Je l'ai vu dans Paris. J'ai entendu les cris de joie d'un peuple effréné qui se jouait avec des lambeaux de chair en criant : Vive la liberté! » A vrai dire la Bastille n'était plus à prendre; elle était à bas moralement, comme dit Mercier, dans son *Nouveau tableau de Paris*. Le dernier qui y était entré quelques mois avant, c'était Réveillon contre qui avait été dirigée la terrible émeute du faubourg Saint-Antoine. Il y était entré, non pas par une lettre de cachet, mais fort heureux d'y trouver un asile contre les fureurs de la populace [4].

[1] *Génie du christianisme*, chap. IX.
[2] *Mémoires d'outre-tombe*.
[3] L. II, chap. V.
[4] Introduction de Buchez à l'*Histoire parlementaire de la révolution*.

Gardons-nous de chercher dans les guerres civiles des anniversaires patriotiques. Les jours où le sang français a coulé par des mains françaises ne sauraient être des jours d'allégresse universelle.

Chez nous, en France, on aurait trouvé, si on avait voulu, à célébrer plus d'un anniversaire vraiment grand, vraiment glorieux. Quelle fête plus patriotique que celle qui se célèbre chaque année, le 8 mai, à Orléans en l'honneur de sa délivrance, qui fut celle de la France, par Jeanne d'Arc! La fête est demeurée locale, mais toute la France s'y associe de cœur. Combien, dans son cadre restreint, n'est-elle pas d'ailleurs agrandie par le concours et l'enthousiasme de tous, par une triple pompe religieuse civile et militaire, par les discours des plus grands orateurs de la chaire, des premiers évêques de France, tels que MMgrs Dupanloup et Perraud. La proposition par M. Joseph Fabre, ancien député, d'en faire une fête nationale était inspirée par un sincère amour de la patrie et a excité de nombreuses sympathies; elle en a eu même parmi un certain nombre de députés républicains. Mais il était à craindre que, transportée d'Orléans à Paris, la fête ne fût en quelque sorte laïcisée, et qu'elle n'eût plus d'autre programme que celui de la fête de la prise de la Bastille ou même se confondît avec elle.

Si Jeanne d'Arc, bien que libératrice de la France, déplaît à la plupart de nos maîtres du jour, à cause de son auréole religieuse, que ne prennent-ils l'anniversaire d'une victoire, comme celle de Denain, où Villars arrêta l'invasion de l'Europe coalisée, comme Jeanne d'Arc à Orléans l'invasion anglaise? Enfin si Denain a le tort de réveiller des souvenirs monarchiques, combien la date de Valmy, c'est-à-dire de l'invasion prussienne repoussée, n'était-elle pas préférable à celle de la prise de la Bastille ou de toute autre journée révolutionnaire? Bien que notre patriotisme en souffre, nous trouvons naturel et légitime que l'Allemagne célèbre l'anniversaire de la bataille de Sedan. Mais que dire de ces prétendus français de Paris qui, ce même jour, se livrent à la joie, qui font des banquets et des fêtes, qui donnent à nos rues ce nom néfaste de Quatre-Septembre, parce que ce n'était pas trop, on a osé l'écrire, d'acheter la république au prix de la perte de deux de nos provinces?

Après l'anniversaire de Jeanne d'Arc, applaudissons à tous les anniversaires locaux qui peuvent servir à témoigner et à entretenir dans les cœurs l'amour de la patrie commune. Tel est l'anniversaire de Jeanne Hachette à Beauvais; tel est surtout ce quatrième centenaire de sa réunion à la France que la Provence vient de célébrer dans les fêtes d'Aix, son ancienne capitale. Pas une province

française qui ne demeure attachée à la France, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, ou qui, sous le joug étranger, ne la garde au fond de son cœur, comme les Juifs, Jérusalem dans la captivité de Babylone.

Aucun anniversaire ne peut prendre place dans une nation avant celui, si elle a été esclave, de la conquête de son indépendance et de sa délivrance du joug de l'étranger! Tel est celui de l'indépendance des États-Unis, qui, il y a deux ans, a eu son premier centenaire; tel est encore celui de l'affranchissement de la Grèce du joug des musulmans. Pourquoi ne rappellerions-nous pas la part glorieuse de la France à ces deux affranchissements? Voilà des centenaires et des anniversaires patriotiques qui font battre à l'unisson tous les cœurs d'une nation.

Il n'en est pas de même des anniversaires d'une révolution quelconque à l'intérieur, même les plus légitimes dans leurs motifs et leurs protestations. Il y a eu des vainqueurs et des vaincus d'une même nation, du sang versé entre concitoyens : *plus quam civilia bella*. Les souvenirs d'un triomphe pour les uns, sont ceux d'une défaite pour les autres. De là les haines des partis ravivés à chaque anniversaire. Comparez chez nous la révolution de Juillet à celles qui ont suivi; elle l'emporte sans doute par la légitimité des griefs, elle l'emporte aussi par le courage des combattants, par le nombre et par la qualité des adhésions; de sang versé il n'y a eu que celui du combat. Cependant que d'amères récriminations, pendant quinze ans, de la part d'une minorité considérable, contre la célébration officielle de l'anniversaire des trois jours, contre les *glorieuses*, comme on disait par ironie! Mieux eût valu pour fêter l'avènement de la branche cadette, choisir quelque autre date, soit l'élection par les Chambres, soit le serment prêté à la nouvelle Charte, soit toute autre qui ne fût pas celle d'une lutte sanglante dans les rues de Paris entre l'armée et les citoyens.

III

Non seulement les grands événements historiques, mais la personne des souverains et des hommes illustres devient l'objet d'une gratitude publiquement manifestée par des anniversaires en leur honneur. Ce n'est pas pour fêter une révolution, mais pour honorer sa souveraine, que l'Angleterre, il y a quelques jours, était tout entière en fête, et que tories, whigs, radicaux se donnaient la main. En face de toutes nos révolutions, de tous nos princes pros-

crits, rappelés, puis proscrits de nouveau, quel beau spectacle et quelle grande leçon l'Angleterre vient de nous donner! Elle a célébré par un jubilé, par de véritables noces d'or, une reine qui n'a pas été une souveraine de génie, mais qui, pendant un demi-siècle, a été pleine du sentiment de ses devoirs, fidèle à ses serments et à la Constitution. L'Angleterre, sous son long règne, n'a cessé de prospérer et de grandir. Pendant ces cinquante ans, cette reine a vu passer, mourir ou tomber tous les rois de l'Europe; trois de nos dynasties exilées ont trouvé chez elle une généreuse hospitalité. Seule, grâce à l'amour de son peuple, elle est restée debout et a survécu à tant d'orages qui ont changé la face de l'Europe. De combien de révolutions ce magnifique jubilé n'est-il pas l'éclatante condamnation! Tâchons d'en faire notre profit à l'avenir; et puissent un jour nos descendants avoir à célébrer sinon des noces d'or, il ne faut pas être trop ambitieux, au moins des noces d'argent avec quelque monarque constitutionnel!

Cependant un sentiment mélancolique ne peut pas ne pas se mêler à la joie de ces anniversaires à longue date qui marquent des étapes si avancées vers le terme ordinaire d'une vie humaine, qu'il s'agisse d'un prince ou d'un particulier. En l'honneur d'un événement historique ou d'un personnage mort, les anniversaires, même à longue date, ont chance de se renouveler. Mais les personnages vivants, les princes dont les peuples célèbrent les longs règnes, les longs services, le grand âge, n'ont plus longtemps à vivre. N'y a-t-il pas là comme un avertissement funèbre? S'il y a lieu de se réjouir que celui auquel on rend ces honneurs ait glorieusement franchi tant d'épreuves, qu'il soit heureusement parvenu à un âge si avancé de la vie humaine, comment ne pas songer au peu de jours qui lui restent et au peu de services qu'il peut rendre encore à son peuple? Ces réflexions, un peu mélancoliques, me viennent, non pas tant au sujet de la reine d'Angleterre, que du vieil empereur d'Allemagne. Naguère, la Prusse entière et l'empire allemand célébraient, avec enthousiasme, le quatre-vingt dixième anniversaire de la naissance de l'empereur. Au milieu de ces acclamations et de ces fêtes, quel spectateur n'a dû penser, et l'empereur lui-même, que c'était le dernier!

Il n'en est sans doute pas de même du petit roi d'Espagne, qui n'en était encore qu'au premier anniversaire de l'année de sa naissance, célébré, il y a quelques mois, à Madrid. Ce roi au maillot peut avoir sans doute l'avenir devant lui avec de longues espérances de ses sujets. Mais là aussi cependant il y a place pour les réflexions mélancoliques; autour de son berceau la pensée se porte, non sur les épreuves qu'il a traversées, mais sur celles auxquelles, de nos jours

surtout, un enfant royal est exposé. N'est-ce pas de ces enfants nés sur le trône qu'il est vrai de dire :

Cui tantum in vita restat superare laborum!

Dans la vie privée, les vieillards peuvent se faire quelque illusion sur leur grand âge, sur le terme qui s'avance, du moins ont-ils le loisir de ne pas y songer et de s'étourdir quelque peu; il n'en est pas de même des souverains. Leur âge est partout gravé sous leurs yeux et sur tous les monuments de leur empire : et s'ils venaient à l'oublier, ils y seraient rappelés par les canons qui tonnent aux anniversaires qu'on célèbre à toutes les dates de leur règne, et qui redoublent, pour ainsi dire, de solennité et de bruit à mesure qu'ils approchent du terme dernier. Tous les corps de l'État ont-ils assez redit à l'empereur Guillaume qu'il avait quatre-vingt-dix ans? *Te brevi moriturum salutant*, telle a dû être la pensée de tous ceux qui en ce jour ont défilé devant lui.

Je me souviens de ces pages où Saint-Simon, racontant les derniers jours de Louis XIV, fait revenir, comme un lugubre refrain, chacune des dernières démarches qui précédèrent sa mort. C'est la dernière fois, dit-il, qu'il alla à Marly; c'est la dernière fois qu'il se promena à Trianon; c'est la dernière fois qu'il passa sa garde en revue; c'est la dernière fois qu'il sortit de sa chambre, etc. N'est-ce pas la dernière fois que Guillaume verra la fête de l'anniversaire de sa naissance, ou même assistera de la fenêtre de son palais au défilé de sa garde?

Sans chercher d'autre transition plus adroite, les quatre-vingt-dix ans de l'empereur d'Allemagne me font songer au cent ans de M. Chevreul. Ces cent ans ont valu, l'année dernière, à l'illustre savant, les honneurs d'un centenaire auxquels ont pris part tous les corps savants, la presse parisienne, des représentants de l'État, et la jeunesse des écoles, fière de celui qui s'intitule le doyen des étudiants de France, et même l'illustre Boulanger, alors ministre de la guerre, bien qu'il n'y eût que faire. Les souverains ont l'habitude des fêtes, des représentations, des spectacles, du bruit. Mais figurez-vous ce savant laborieux, ne sortant de chez lui que pour aller aux séances de l'Académie des sciences, arraché tout à coup de la solitude et du travail de son cabinet pour être porté comme en triomphe à travers Paris. Pendant des fêtes qui ont duré trois jours, ce grand vieillard, environné d'ovations bruyantes, n'a cessé d'être conduit de séances solennelles de tout genre en d'autres séances non moins solennelles, de discours en discours, de banquet en banquet, et de là à des représentations de

gala, à des bals à l'Hôtel de Ville et à l'Opéra. Il aurait fallu un certain courage pour aller contre cet unanime entraînement, pour protester contre les dangers, à un pareil âge, de ce dérangement profond imposé à toutes les habitudes de sa vie. Pourquoi ne pas le laisser, au milieu du respect et des vœux de tous, doubler en paix ce cap redoutable de la centième année? N'était-il pas à craindre d'abréger ce qui lui restait de jours par tant d'émotions et d'agitations? Heureusement il y a résisté; cela témoigne en faveur des forces qui lui restent et qui nous font encore espérer pour lui quelques années de vie en plus, pourvu qu'on ne renouvelle pas l'épreuve, et qu'on veuille bien ne pas les célébrer comme on a fait la centième, ces années en sus plus extraordinaires encore que le centenaire lui-même.

Il y a une certaine longévité académique; nous avons, dans les diverses classes de l'Institut, plusieurs octogénaires vigoureux de corps et d'esprit, qui, en donnant aux jeunes l'exemple du travail, semblent, sur les traces de Fontenelle et de M. Chevreul, s'acheminer eux aussi à leur tour vers la centaine. Laissons-les tranquillement poursuivre jusqu'au bout leurs travaux et leurs études. Contentons-nous pour leur témoigner notre sympathie de quelque fête intime de famille au sein de l'Académie, et d'une médaille pour la commémoration de leur cinquantenaire de membre de l'Institut, comme celle que vient de recevoir l'honorable M. Lucas.

IV

Quant aux morts, le champ est plus vaste et plus libre que pour les vivants. Dans l'histoire du monde et de notre patrie bien des hommes ont mérité, à divers titres, la reconnaissance de la postérité. Est-ce à dire que, sous peine d'ingratitude, il faille instituer en l'honneur de tous des fêtes solennelles et leur ériger des statues de marbre ou de bronze? Nos places publiques et nos squares n'y suffiraient pas, pas plus que les jours du calendrier. Si d'ailleurs leur gloire est grande, a-t-elle besoin, pour en perpétuer l'éclat, de bruyants anniversaires? Leurs noms avec leurs œuvres vivent dans l'histoire, dans l'esprit et les cœurs de leurs concitoyens. Je suis loin, sans doute, de blâmer les centenaires récents de Pascal et de Corneille, à Clermont et à Rouen, fêtes purement littéraires où d'excellents discours ont été prononcés, mais qu'ont-ils rien ajouté à leur gloire et à notre admiration? Molière en est-il plus grand pour avoir sa statue à Paris au coin de deux rues, ou même parce que les Français et l'Odéon jouent,

à l'anniversaire de sa naissance ou de sa mort, des pièces, qu'on y peut voir pendant tout le cours de l'année? Je ne sais si Racine a quelque part une statue à Paris, mais assurément il peut s'en passer. Les plus illustres ne sont-ils pas ceux qui ont le moins besoin d'être protégés contre l'oubli?

Au moins faudrait-il que l'esprit de parti n'y fût pour rien. Or, à la différence des centenaires de Pascal et de Corneille, l'esprit de parti était pour beaucoup, sinon pour tout, dans les centenaires de Voltaire et de Rousseau célébrés à Paris, il y a quelques années. Je ne veux dire ni du bien ni du mal de l'un ou de l'autre; la matière dans les deux sens est épuisée, et l'on peut mettre les plus habiles au défi de la rajeunir. Ce n'était pas assez, à ce qu'il paraît, de leurs noms et de leurs statues sur nos rues, nos quais et nos places publiques, il a fallu y surajouter le bruit et l'éclat de deux centenaires. Quels en ont été les organisateurs? Non pas de purs amis des lettres, de l'esprit ou de l'éloquence; mais des hommes politiques ou plutôt des politiciens de tous les étages, sénateurs, députés, journalistes, conseillers municipaux, ravis d'épuiser leur vieux fond de déclamation en l'honneur de ces deux grands favoris de la révolution, ravis d'être désagréables aux réactionnaires, comme ils disent, ravis surtout de faire parler d'eux.

Nous retrouvons les mêmes hommes autour du piédestal de la statue de Diderot, qui n'a pas été moins bien traité que Voltaire et Rousseau. Si vous entrez à Paris par la gare de Lyon, vous débarquez sur le boulevard Diderot; vous vous trouvez même en face d'un grand chantier sur lequel vous voyez en grosses lettres : Chantier Diderot. Sur la place Saint-Germain des Prés, en face de la vieille tour mérovingienne, vous apercevez sa statue; on sait quelle triste figure elle y fait. Pourquoi a-t-on oublié Montesquieu et Buffon si on veut réellement honorer les grands écrivains et les grands penseurs du dix-huitième siècle? A continuer jusqu'à nous cette espèce de cours de littérature lapidaire avec des inscriptions et des statues à travers les rues et places de la capitale, que de bizarreries et que de lacunes! On est étonné d'y voir les uns et de n'y pas voir les autres. Il ne faut pas dire que, comme pour Voltaire et Rousseau, on attend l'accomplissement du centenaire. Un centenaire n'est qu'une date de fantaisie; on s'y tient, ou on ne s'y tient pas, on l'attend ou on le devance; on fait venir ou on rapproche les anniversaires au gré de son envie, de sa passion et de ses impatiences. Pourquoi donc n'avons-nous pas eu un cinquantenaire, en attendant un centenaire d'un grand écrivain comme Chateaubriand? Pourquoi n'a-t-il pas une

statue dans Paris, hors du vestibule de l'Institut? Est-ce parce qu'il a écrit le *Génie du christianisme?* Lamartine a fini par avoir une fortune meilleure; depuis deux ans, sa statue s'élève à la porte du bois de Boulogne. Sans doute, il le doit non aux *Méditations*, mais aux *Girondins* et à sa participation à la révolution de 48.

Quant à Victor Hugo, il n'y a rien à réclamer. Comme ils ont exploité ses funérailles, les partis révolutionnaires n'ont pas manqué d'exploiter son nom. Ils institueront, sans attendre longtemps, pas même cinq ans, quelque anniversaire de la translation théâtrale de ses restes au Panthéon. Déjà une grande avenue de Paris a perdu son nom, quoique ce fût celui d'une de nos grandes victoires, pour prendre le sien. Comment se fait-il qu'il n'ait pas encore de statue à tous les carrefours? Qu'on se hâte, il me semble que les entrepreneurs d'apothéose et d'enthousiasme populaire sont déjà quelque peu en retard.

Plus encore que les écrivains, les hommes purement politiques de notre temps ont été richement partagés en fait d'honneurs posthumes. De tous ces honneurs, celui qui vient le premier, ce sont les funérailles aux frais de l'État ou mieux encore les funérailles nationales. Repassez l'histoire de ces dernières années, jamais la patrie en deuil n'enterra à ses frais tant de prétendus grands hommes. Il suffit de rappeler Louis Blanc, Paul Bert, d'autres encore, et par-dessus tout, Gambetta qui a eu, comme Victor Hugo, des funérailles nationales.

Pour des funérailles aux frais de l'État, il faut que les Chambres se décident et votent du jour au lendemain, il n'y a pas le temps de la réflexion. Il pourrait n'en être de même des statues. En affectant l'église Sainte-Geneviève, devenue le Panthéon, à la sépulture des grands hommes, l'Assemblée constituante avait sagement décrété qu'il fallait dix ans d'intervalle entre la mort d'un grand homme et la motion de le transférer au Panthéon, en exceptant toutefois, pour le moment présent, Voltaire et Mirabeau qui ne devaient pas y faire un long séjour.

Que n'exige-t-on à tout le moins un pareil laps de temps, une sorte de stage préalable dans l'opinion publique, pour les statues, jusqu'à ce que les engouements du jour et les entraînements de parti aient eu le temps de se calmer et de faire place à une plus froide et plus saine appréciation des mérites et des services de chacun. Je m'imagine que si les républicains qui, depuis un certain nombre d'années, se sont succédé au pouvoir avaient eu la sagesse de se donner ce temps salutaire de la réflexion, avant de commander certaines statues de marbre ou de bronze, ils se fussent épargné quelques embarras et quelques déboires. Les amis de

M. Thiers n'ont-ils pas agi précipitamment en mettant son nom, qu'on a déjà effacé ou qu'on effacera, sur tant de rues depuis Lille jusqu'à Marseille, en commandant des statues qui devaient rester dans l'atelier, et dont une seule, celle de Saint-Germain, a eu les honneurs d'une inauguration, non sans quelques protestations et quelques insultes. Je tremble pour elle quand je songe que le fameux Mortillet est le maire de cette bonne ville de Saint-Germain. De même ont agi les amis encore plus imprudents de Gambetta. Je tremble encore bien davantage pour ce monument triomphal en son honneur qui s'élève insolemment au milieu de la place du Carrousel, en face de deux arcs de triomphe consacrés aux victoires de la France. Je serais moins inquiet s'ils avaient eu la sagesse de se contenter d'un monument plus modeste en quelque lieu moins en vue. Gare les protestations et les sifflets le jour de l'inauguration ! Il n'y a pas que les statues des rois que le souffle populaire mette à bas de leur piédestal.

Mieux que tous ces anniversaires, que toutes ces inaugurations qui sont des démonstrations purement politiques, mieux même que des anniversaires en l'honneur de vrais grands hommes qui, comme nous l'avons dit, n'en ont guère besoin, je comprendrais des anniversaires en l'honneur des hommes de bien, de héros obscurs, de charité, de courage civique ou militaire, dont les bienfaits et les exemples risquent d'être oubliés après un certain nombre d'années. Ce seraient là des fêtes vraiment populaires, des grandes et salutaires leçons de bienfaisance et de patriotisme.

Je me rappelle dans mon enfance avoir été témoin à Lyon d'un centenaire local, transmis par la tradition, du bienfaiteur d'un quartier. Sur la rive droite de la Saône, on aperçoit un rocher pittoresque et au milieu une grotte tapissée de lierre. Dans cette grotte est une statue de pierre qui représente un bourgeois du moyen âge avec une bourse à la main. Cette statue est celle de Kléberger ou, comme on dit vulgairement, à Lyon, de l'homme de la roche, qui mariait les filles et qui a été un des bienfaiteurs de la cité. Se souviendra-t-on encore à Lyon dans le peuple de l'homme de la roche à un prochain centenaire? J'ai bien peur que la tradition se perde et que nul n'y songe, quand la date en sera venue au commencement d'un autre siècle.

Pour en finir avec les centenaires et les anniversaires, il ne faut pas oublier ceux qui ont pour objet de célébrer quelque grande découverte dont les conséquences ont été fécondes pour la science ou pour l'amélioration des conditions physiques ou morales de l'existence humaine. Je citerai un centenaire célébré à Strasbourg, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, en l'hon-

neur de la découverte de l'imprimerie et de Gutenberg. Presque partout des comités se formèrent qui recueillirent de nombreuses souscriptions. Sur ces bords du Rhin, qui étaient alors à nous, on vit un curieux défilé de tous les costumes nationaux de l'Alsace, de députations d'autres provinces, de bannières, de musiques, de chars allégoriques, de presses primitives, de presses perfectionnées qui, chemin faisant, tiraient des quantités d'imprimés jetés à la foule. La politique s'en était mêlée; les comités libéraux cherchèrent à en faire une démonstration contre Louis-Philippe, comme si l'imprimerie n'était pas antérieure et supérieure à tous les partis.

Du centenaire de l'imprimerie, je passe à un cinquantenaire des chemins de fer qui se célèbre actuellement, et dont le besoin ne se faisait, je crois, nullement sentir. Si la politique n'y est pour rien, la spéculation et le charlatanisme y sont pour beaucoup. Les organisateurs sont des hommes d'affaires qui se sont fait concéder une partie du bois de Vincennes, comme d'autres ont voulu se faire concéder une partie du parc de Saint-Cloud pour un palais de cristal. Il a fallu beaucoup de place pour une exposition de tous les modes de rails, de locomotives et de wagons qui ont été en usage depuis qu'a commencé l'exploitation des chemins de fer, en y ajoutant vaisselles, crayons, pommades et tout ce qu'on voit à l'exposition du travail du palais de l'industrie. La date même de ce prétendu cinquantenaire n'est pas exacte. M. Aucoc, dans une intéressante brochure sur l'*Histoire en France des chemins de fer*, a montré que les chemins de fer étaient plus anciens de quelques années. Sans doute l'œuvre des chemins de fer est capitale pour le présent et pour l'avenir du monde. Des ingénieurs habiles en ont perfectionné successivement la construction et les machines; mais tout cela est du domaine de l'industrie plutôt que de la science. Il n'y a pas là de grande découverte ni d'homme de génie qui réclame un témoignage de notre admiration. Une exposition de modèles de machines dans une galerie d'arts et métiers eût suffi, sinon pour l'amusement du public, au moins pour l'instruction des mécaniciens et des ingénieurs. L'homme de génie n'est pas celui qui, le premier, a posé des rails sur une route ou même construit une locomotive, mais celui qui a inventé une machine à vapeur qui a marché sur l'eau avant de marcher sur terre. Comme on vient de faire un cinquantenaire des chemins de fer, pourquoi ne ferait-on pas un centenaire de la navigation à vapeur? Je livre cette idée à quelques autres entrepreneurs d'affaires; comme on a concédé le bois à ceux-ci, on concéderait les lacs à ceux-là. Pourquoi même ne pas leur permettre de s'installer sur la Seine pour que la

fête fût complète? Je demanderais aussi un autre centenaire, qui serait à peu près à sa date, pour une autre façon d'aller, pour l'aérostation, depuis la première montgolfière jusqu'à Dupuy de Lôme et jusqu'aux ateliers militaires pour la direction des ballons qui doivent faire pleuvoir les bombes et la dynamite et lancer la foudre sur les tentes de l'ennemi. L'électricité pourrait bien aussi réclamer qu'on fît quelque chose en son honneur. On a oublié de faire des centenaires pour la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ou du vrai système du monde par Copernic ou de la loi de l'attraction par Newton. Je ne m'en plains pas; il faut laisser dans les livres de science les grandes découvertes, comme les instruments et les machines dans les cabinets de physique ou dans les galeries du Conservatoire des arts et métiers. A des exhibitions, pardevant les profanes, sur les places publiques, la science, elle, n'a pas grand'chose à gagner.

V

Les expositions tiennent de près aux anniversaires; souvent ces deux choses vont ensemble et se complètent l'une par l'autre. Il y a d'ailleurs de nos jours une manie d'expositions et d'exhibitions de toutes sortes, comme d'anniversaires et d'inaugurations. Il semble cependant que ce soit plus que jamais à contre-temps. Le sort des grandes expositions devrait être le même que celui des grandes foires qui ont perdu toute leur importance et dont il ne reste presque pas vestige, à cause de la facilité et de la rapidité des communications entre toutes les provinces d'un pays et tous les pays de l'Europe. Qu'est devenue, par exemple, la fameuse foire de Beaucaire et d'autres encore, au centre et au nord comme au midi? Il faut aller jusqu'aux confins de l'Asie et de l'Europe, non plus sur le Rhône, mais sur le Volga, pour trouver ces grands rendez-vous, à époque fixe, de marchands et de marchandises.

N'y a-t-il pas d'ailleurs des expositions permanentes dans tous les grands et riches magasins de Paris, de Londres, de Vienne et des grandes villes de la province? On y peut entrer, voir et toucher sans rien payer, à toute époque de l'année; ce qui n'est pas dans l'un, on le trouve à côté. Dans deux ou trois rues, sur les boulevards, vous rencontrez les produits et productions, les étoffes, les modèles les plus beaux de l'industrie de tous les pays. Combien n'en sont pas diminués les attraits et les avantages d'une exposition plus ou moins universelle? Cependant la voici qui revient après dix ans, en coïncidence avec le glorieux centenaire et pour en rehausser l'éclat. De même que celui-ci arrivera précédé d'autres

petits centenaires, de même la grande exposition est précédée de petites expositions provinciales. Sous prétexte de faire aller le commerce, les grandes villes de province veulent avoir aussi leurs expositions particulières quelquefois même décorées du titre fastueux, à l'instar de Paris, d'exposition universelle ou même internationale. Lyon, il y a un certain nombre d'années, a eu son exposition universelle tout à fait manquée, où les grands fabricants lyonnais, eux-mêmes, n'ont pas daigné exposer leurs belles étoffes, et qui n'a eu d'autre résultat que de gâter son parc de la Tête d'Or. Toulouse a aujourd'hui son exposition internationale, qui fait, dit-on, assez triste figure. L'exposition maritime du Havre, sans prétention à l'universalité, a eu et méritait un plus grand succès.

L'exposition de Paris en 89, malgré l'annonce emphatique de notre gouvernement, malgré un chaleureux appel à l'Europe et à l'Amérique, ne sera nullement internationale. Dans leur naïveté ou leur présomption, nos républicains s'étaient flattés que toutes les nations de l'Europe, conviées à fêter l'anniversaire de la révolution, se seraient empressés d'accourir.

De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits.

Leur désappointement a été grand; il se trouve que les rois répugnent à s'associer à cette fête de la révolution qui a ébranlé tous les trônes.

Malheureux Champ de Mars, est-il un sol au monde plus tourmenté que le tien! A peine était parti le dernier tombereau emportant les démolitions de la dernière exposition, à peine commençais-tu à être déblayé et nivelé, pour servir de champ de manœuvres à l'infanterie et à la cavalerie, qui s'exerceront désormais, cela importe peu à nos hommes d'État, où elles pourront, que te voilà de nouveau en proie à des milliers de terrassiers, maçons, serruriers, charpentiers pour réédifier ce qu'hier on vient à grand peine d'achever de détruire! Voici qu'on prépare des petits parcs et des gazons artificiels qui remplaceront le beau square qu'on ravage; voici qu'on creuse les fondations de temples, de pagodes, de pavillons, de kiosques imités de tous les pays, depuis le Japon jusqu'à Tunis. Mais pourquoi ces fossés si profonds et ces énormes fondations devant lesquelles s'arrête la foule ébahie? C'est la fameuse tour Eiffel qui, bien que maudite, au nom de l'art et du bon goût par nos plus grands artistes, s'apprête à prendre son élan vers le ciel et à regarder de haut les tours de Notre-Dame. Ce sera le grand attrait de l'exposition nouvelle, le joujou gigantesque pour le

divertissement de tous les badauds de France et de l'étranger, comme il y a dix ans le ballon captif de la cour des Tuileries. Peut-être aurait-on pu faire de cet argent quelque meilleur usage et, par exemple, acheter la maison du boulevard qui eût préservé l'Opéra-Comique de l'horrible catastrophe dont ne sauraient nous consoler les fleurs de rhétorique jetées par l'ex-ministre Berthelot sur cet immense et affreux bûcher.

Quoi! puisque sur l'ancienne exposition à peine rasée, on devait en construire tout aussitôt une nouvelle, ne valait-il pas mieux laisser les galeries et pavillons en place pour recevoir de nouvelles marchandises et de nouveaux exposants? Pourquoi n'a-t-on pas mis à bas le palais du Trocadéro, pour le réédifier, tel qu'il était, depuis les fondements jusqu'au faîte? Le compte désastreux de l'ancienne exposition est à peine liquidé, que déjà un compte nouveau s'ouvre pour aboutir sans nul doute à quelque plus gros déficit. Quand on a vu comment les ministres radicaux prodiguent les places à leurs amis, non seulement quand ils sont au pouvoir, mais quand ils en sortent, on s'inquiète à bon droit de ce que doit coûter ce nouvel état-major administratif de l'exposition de 89. Apparemment on compte sur les recettes de la tour Eiffel; combien faudra-t-il payer pour monter? En fait d'économie je propose à tout le moins qu'on fasse servir de nouveau le palais demeuré intact du bey de Tunis; on l'a transporté du Champ de Mars à Montsouris; ne pourrait-on le ramener de Montsouris au Champ de Mars?

Nous ne voudrions pas cependant qu'on nous crût systématiquement hostile à toute espèce d'exposition pas plus qu'à toute espèce d'anniversaire. Il est utile, il est instructif de réunir en quelques expositions spéciales des machines, des instruments, des produits de l'art et de l'industrie réellement nouveaux ou perfectionnés, et tout ce qui peut être de quelque utilité à des visiteurs sérieux. Nous ne blâmons que ce qui est uniquement pour l'amusement de la foule, que ce qui va donner au Champ-de-Mars l'aspect d'une vaste foire et d'un bazar immense, avec d'énormes coups de grosse caisse, des baraques de saltimbanques et des bibelots ou colifichets de toute espèce.

VI

Je signale l'extension démesurée que tendent à prendre les expositions. Leur cadre toujours s'agrandissant comprend un nombre de plus en plus grand d'objets qui ne semblaient pas devoir y rentrer, sans doute pour plaire à ceux-ci ou à ceux-là, ou peut-être pour

justifier le titre d'exposition universelle. Que n'y a-t-on pas mis en 1879 et que ne fera-t-on pas rentrer dans celle de 1889? On n'y verra pas il est vrai, les diamants de la couronne, une des attractions de l'exposition précédente. La république dans sa détresse a cherché à en tirer quelque argent qui, j'en ai peur, ne la mènera pas loin. Plaignons-la; il est dur pour une si grande dame d'être réduite à vendre ses bijoux; cela ne se voit guère que dans le demi-monde. Ils seront sans doute remplacés par une foule de bijoux en faux de la fabrique de M. Tirard. Quel n'est pas le progrès et le succès de tout ce qui est faux? A côté d'inventions ingénieuses et de vrais perfectionnements, à côté de choses utiles, quelle place de plus en plus grande n'occuperont pas les choses inutiles, insignifiantes, futiles, ou même peut-être de faux et dangereux perfectionnements? Nulle part, hélas, le progrès ne sera plus manifeste que dans l'art de s'entre-détruire! On y verra de plus gros canons que ce canon Krupp, devant lequel la foule naïve s'est jadis extasiée, sans se douter qu'il tonnerait contre elle en 1870; je souhaite qu'on veuille bien laisser la dynamite dans les poudrières. La place y sera sans doute considérable pour des bouteilles et flacons élégants, bien étiquetés, avec lettres en or annonçant le liquide rare et superfin, vins, bières ou liqueurs, qu'ils contiennent ou sont censés contenir. Je demande s'il n'y aura pas un compartiment spécial, un compartiment d'honneur, pour l'art du mouillage si cher aux députés de Paris.

Je ne comprends guère toute cette exposition de boissons. Les étiquettes, si je ne puis que les contempler en passant ne signifient rien; il faut que je les goûte. Vins, bières et liqueurs, seraient donc mieux à leur place sur les rayons de quelque bar aux dimensions monstrueuses.

Mais ce qui m'étonne le plus, c'est la prétention d'exposer des choses qui ne se voient ni ne se touchent. L'idée même d'une exposition semble exclure ce qui est impalpable et invisible. Payez donc 20 ou 40 sous d'entrée pour voir ce qui ne se peut voir, ou pour faire une étude impossible et coudoyé par la foule en passant devant une vitrine, de ce qui exigerait, livres ou méthodes, les loisirs et les méditations du cabinet. J'ai fait vainement cette objection, que je tiens pour très sensée, dans une commission dont j'avais l'honneur d'être membre, il y a une douzaine d'années. Il a été convenu, malgré moi, pour complaire à MM. les libraires-éditeurs, qu'on exposerait des livres d'auteurs, anciens et nouveaux, des collections d'ouvrages. Pourquoi donc, ai-je demandé, ne pas transporter la Bibliothèque nationale dans les galeries du Champ de Mars?

Je conçois qu'on expose des volumes pour la beauté de la reliure, du papier, de l'impression, mais non pour les matières qu'il contient, ni pour la pureté de l'édition ou l'excellence de l'introduction et des notes. Dans une exposition je vois d'un livre le dos, la reliure, le papier et l'impression, s'il est ouvert, mais rien de plus. On éviterait beaucoup d'encombrement inutile en se contentant d'afficher les catalogues des libraires-éditeurs.

La pédagogie, disons mieux, le charlatanisme pédagogique a voulu aussi et voudra encore avoir sa montre au milieu de tant d'industries diverses. On comprend, quelque peu intéressante qu'elle puisse être, l'exposition d'un mobilier scolaire, de bancs, de tables, de tableaux, de chaires, d'un matériel de procédés mécaniques pour faciliter aux enfants l'étude des premiers éléments du calcul ou de la géométrie. Mais avoir la prétention d'y joindre, comme on l'a fait et comme on le fera sans doute, des méthodes rationnelles, ne me paraît pas moins hors de propos que l'exposition de bons et de savants ouvrages. Pour connaître votre méthode en théorie, donnez-moi le manuel pédagogique où elle est exposée; pour l'apprécier dans la pratique, faites-moi assister à des leçons et à des classes; que je la voie fonctionner, comme je vois fonctionner les machines. Plût au ciel que les bonnes, les vraies méthodes pussent s'apprendre et se juger en se promenant du Champ de Mars au Trocadéro! Dans cette exposition de méthodes, je demande qu'on mette à une bonne place, bien en évidence, celle qui doit faire apprendre le latin mieux et plus vite, méthode que se sont vantés d'avoir découverte nos grands pédagogues du ministère de l'instruction publique. Quelle puérilité aussi d'exposer des devoirs d'écoliers, pour montrer à tous la force et le progrès des études primaires ou secondaires! En admettant que, chemin faisant à travers l'exposition, j'aie le loisir de les étudier et de les comparer avec ceux d'autres générations, comment m'assurer qu'ils sont tout entiers de la main des écoliers, sans nulle retouche du maître ou de quelques camarades plus avancés?

Que pourra bien être aussi une exposition d'économie sociale qu'on se propose, dit-on, d'ajouter à tout le reste! Certes, je fais grand cas de l'économie sociale, surtout sous les auspices de M. Le Play; mais je m'inquiète de savoir ce qui sera étalé aux yeux du public dans cette section. Qu'y mettra-t-on, comme il est dit dans certain jeu? Y mettra-t-on les familles patriarcales? Y mettra-t-on les vertus de tempérance, d'épargne, d'amour du travail et de la famille que réclame l'économie et la réforme sociale de M. Leplay et de ses disciples, en ajoutant des chiffres et des statistiques à l'appui? En fait d'économie sociale ou politique, j'aimerais qu'on

exposât, s'il est possible, des recettes pour bien gouverner et pour combler le déficit du budget.

Les fêtes du travail, que notre ingénieux Conseil municipal se propose d'ajouter à toutes les autres, me rappellent cette galerie du travail ou de l'histoire du travail qui a eu un certain succès dans une exposition précédente. Là, sans doute, on avait réuni de curieux spécimens du travail des divers âges de l'humanité, depuis l'âge de pierre. Mais cette exhibition si fortement rétrospective était-elle à sa place dans une exposition destinée à mettre sous les yeux les progrès actuels de l'art et de l'industrie, non pas à l'âge de pierre ou de fer, mais à la fin du dix-neuvième siècle, à la veille du centenaire de 89?

A le prendre en lui-même et dans son vrai sens, ce mot de travail ne comprend rien moins que tous les produits de l'activité humaine, même les beaux-arts, les sciences et les lettres, mais, à le prendre au sens étroit des politiciens des classes ouvrières, il ne signifie qu'une sorte de travail, le travail purement matériel et interrompu, le plus souvent possible, par des grèves. Qu'aucune partie de l'exposition ne prenne donc exclusivement pour elle ce titre de galerie du travail auquel toutes ont également droit; et méfions-nous surtout des fêtes du travail.

Malgré toutes ces critiques, je ne condamne, je le répète, d'une manière absolue, ni les anniversaires ni les expositions. Que la nation ait ses grands anniversaires, mais qu'ils soient purs et glorieux; qu'ils ne rappellent que des souvenirs chers à la patrie tout entière; qu'ils unissent, loin de les diviser, les esprits et les cœurs! Quant aux expositions, je me borne à souhaiter qu'elles se renferment dans leur vrai cadre, qu'on en retranche ce qui est pur charlatanisme et vain amusement. N'achevons pas de nous ruiner pour avoir l'honneur d'installer dans Paris la plus grande des foires et le plus grand des bazars du monde, avec une tour au milieu qui se verra de loin, semblable à une haute cheminée d'usine.

Francisque Bouillier.

MÉLINETTE[1]

XXIII

On était arrivé à la mi-décembre. M. William avait annoncé son très prochain retour. Il ne voulait pas manquer de fêter la Noël avec les siens.

Un matin, Amélie reçut un petit billet de Mme Fromenceau, l'invitant à venir dîner chez elle le lendemain, en petit comité : Mme de Lempré s'y trouverait, ainsi que Louise et son fiancé, officiellement déclaré, M. de Vireuil, puis encore un ami. C'était tout. En post-scriptum, cette ligne : « Un petit bout de toilette seulement. »

Mélinette ne s'y trompa point; sous les irrégulières et fantasques pattes de mouche, elle flaira aussitôt le piège matrimonial; on l'appelait évidemment à une entrevue, à une présentation. Elle n'en éprouva aucune frayeur, mais elle se sentit, au fond, contrariée, mécontente, sans pouvoir s'expliquer cette sourde irritation. Elle était convaincue d'avance que « le monsieur » ne lui agréerait pas; l'idée qu'il lui faudrait récompenser par un refus les incontestables bonnes intentions qu'on avait pour elle, et peut-être lutter sans qu'elle pût donner des motifs clairs de sa résistance, cette idée lui faisait peine.

La mère et la tante de Maurice s'étaient, en effet, livrées aux plus louables efforts pour découvrir l'homme qui pourrait assurer le bonheur de l'orpheline. Elles avaient tenu compte d'une foule de considérations : Amélie, sans fortune, ne pouvait prétendre à un riche mariage; or, avec sa beauté, ses talents et les inclinations mondaines qu'on lui connaissait, Paris serait pour elle une résidence dangereuse. Déjà lancée dans la colonie américaine, entourée d'un monde de luxe et de plaisir, ne commençait-elle pas à prendre des habitudes, des goûts inconciliables avec sa future position? Il était temps de l'arracher à ce genre d'existence, dont la privation lui serait plus tard trop sensible; c'était un service à lui rendre que de l'éloigner des séductions de la vie parisienne. Plus

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin 1887.

tôt elle s'accoutumerait à la vie de province, moins le sacrifice lui coûterait. Les bonnes dames se disaient aussi que, dans l'intérêt de Maurice, mieux valait marier Mélinette en province qu'à Paris, où il aurait la tentation de la revoir, l'occasion de la rencontrer. Les convenances, les plus sérieux motifs, se réunissaient donc pour confirmer Mme de Lempré et sa sœur dans leur idée de trouver à Mélinette un mari qui l'emmènerait vivre loin de Paris.

Elles cherchèrent longtemps. Enfin, M. Lhermontier leur parut être l'homme prédestiné. Il appartenait au ministère des finances. Agé de trente-deux ans, il avait obtenu une nomination qu'il sollicitait depuis plusieurs années, celle de percepteur à N..., sa ville natale, dans un département du Centre. Son père y avait occupé le même emploi sous l'Empire, y possédait une maison, avec un petit bien, et y avait passé sa vieillesse. Il était mort depuis un an, laissant une veuve, désormais solitaire et attendant toujours, elle aussi, que son fils unique vînt se fixer près d'elle. Cet espoir, dont la réalisation avait été retardée par les évolutions de la politique, allait enfin s'accomplir.

C'était pour le jeune percepteur le moment de se marier. Lorsque son père, croyant lui faire prendre le chemin le plus court pour arriver au but, l'avait envoyé à Paris dans les bureaux de l'administration centrale, M. Gaston Lhermontier avait déjà ébauché un roman avec la toute jeune fille du receveur de l'enregistrement de N... Mais, les années s'étant écoulées sans le ramener au pays, Mlle Léonie Brongard s'était laissé marier à un industriel, dont les affaires étaient en belle voie de prospérité. Gaston en avait conservé quelque ressentiment, et tant par esprit de revanche que pour son agrément personnel, il n'aurait pas été fâché de revenir à N..., escorté d'une jolie Parisienne.

C'est alors qu'une personne amie le désigna à Mme de Lempré et à Mme Fromenceau. Celles-ci, en l'absence de M. de Lempré, qui avait conduit Maurice dans le Midi pour y achever sa convalescence, résolurent de mener les choses rapidement. Aucune autre combinaison ne les avait autant séduites. M. Lhermontier était une trouvaille. Amélie, femme d'un fonctionnaire public, pouvait-on rêver pour elle position plus honorable? C'était une chance inespérée ; il ne fallait pas la laisser échapper. On se mit en campagne; la stratégie usuelle fut employée, les lignes de circonvallation tracées, le siège poussé avec activité.

M. Lhermontier se montra bientôt impatient de connaître le trésor de beauté, de grâces et de talents qu'on lui destinait. Il ne se serait pas cru digne d'une si grande faveur du ciel et aurait conçu quelque méfiance, si la position d'orpheline abandonnée, élevée par charité,

n'avait suffi pour expliquer le choix d'un simple percepteur de province comme futur possesseur de cette perle incomparable. D'ailleurs, M. Gaston n'était ni un sauvage ni un profane en matière d'art. A un extérieur qui n'avait rien de désagréable il joignait la bonne éducation et les manières d'un homme du monde. Il ne manquait pas d'esprit, on le trouvait joli causeur. Il avait fréquenté les théâtres, était familier avec le répertoire, et, sinon musicien, savait, du moins, goûter les charmes de l'art où excellait Mélinette.

Il fut naturellement placé à table près d'elle. Il ne chercha pas à dissimuler l'impression que produisait sur lui cette belle et charmante voisine, d'autant plus séduisante qu'elle ne tenait nullement à plaire et conservait, avec sa liberté d'esprit, une simplicité parfaite. Mme de Lempré s'étonnait de tant d'aisance et de tranquillité. Mme Fromenceau n'était pas moins surprise de cette indifférence. Amélie, pensait-elle, est trop intelligente pour ne pas comprendre; comment se fait-il qu'elle soit si calme? Après tout, tant mieux; elle n'en plaira que davantage!

M. Lhermontier justifia sa réputation. Mis en verve par la pensée qu'il pourrait avoir pour compagne de toute sa vie une si attrayante personne, il déploya toutes ses ressources, se montra instruit sans pédanterie, spirituel sans vulgarité, gai dans la juste mesure, et parla musique en connaisseur.

La soirée ne pouvait se passer sans qu'Amélie fût invitée à chanter : c'était prévu. Elle ne se fit pas prier; M. Gaston fut ainsi dispensé de toute galante insistance. Il n'eut qu'à écouter dans le plus profond recueillement. Il resta stupéfait d'admiration. On lui avait vanté la voix et le talent de la jeune fille, mais il ne s'était rien imaginé de pareil. Il eut peur. En vérité, n'était-ce pas une profanation d'enfouir dans une petite ville de province une telle merveille, faite pour briller dans les hautes sphères? Enfin, ce n'est pas lui qui se plaindrait; et quelle sensation à N..., lorsque sa femme se ferait entendre dans le salon de M. le sous-préfet!

Mme Fromenceau jugea superflu de recourir à des circonlocutions quand, le lendemain matin, elle s'assit à la table du déjeuner, avant de reconduire Amélie chez les Campbell. Elle aborda nettement le sujet délicat.

— Comment trouves-tu M. Lhermontier?

Mélinette s'attendait à cette attaque; elle répondit avec beaucoup de sang-froid que M. Lhermontier lui faisait l'effet d'un homme aimable comme on en rencontre beaucoup dans le monde.

— Alors il ne te déplaît pas?

— Non, mais il n'a rien non plus qui me plaise particulièrement.

— Sans doute; je ne te demande pas si tu as ressenti pour lui

tout d'un coup un élan de tendresse. Il suffit que M. Lhermontier ne te soit pas antipathique, et je ne vois pas en effet pourquoi il le serait. C'est un homme comme il faut, de famille honorable et de sentiments élevés. Il vient d'obtenir une perception très avantageuse à N..., sa ville natale, où sa vieille mère l'attend, une femme excellente, car j'ai pris mes renseignements; tu devines bien dans quel but. Allons au fait : ma sœur et moi nous pensons, nous sommes assurées que M. Lhermontier serait pour toi un mari parfait; tu lui plais beaucoup, il me l'a déclaré hier soir, en se retirant. L'épouserais-tu?

— Chère maman, répondit Mélinette, qui avait continué de donner cette qualification affectueuse à sa bienfaitrice; permettez-moi de prendre un peu de temps pour la réflexion. Je vous remercie de tout cœur, vous et Mme de Lempré, de votre empressement à me trouver un mari. Je sais tout ce que je vous dois et je ne voudrais pas que vous vissiez dans mes hésitations le moindre désir de vous contrarier. Mais la chose est si grave! Je ne me crois pas en mesure de répondre immédiatement. Peut-être suis-je encore trop jeune pour éprouver un vif désir du mariage. Le fait est que rien ne me porte à vous dire : « Oui, j'accepte M. Lhermontier pour mon mari. » Si je vous faisais cette réponse, elle ne sortirait pas de mon cœur; je manquerais de sincérité envers vous comme envers moi-même.

— Voilà bien les scrupules de jeune fille! s'écria Mme Fromenceau. T'imagines-tu donc que pour se marier il faille attendre qu'un monsieur vous plaise au point de vous arracher, dès la première entrevue, ce cri du cœur : « Je l'aime! » On ne se marierait jamais... Sois tranquille, du moment que M. Lhermontier ne te déplaît pas, tu l'aimeras; et, dans ces conditions-là, rien ne nous empêche de donner suite à un projet qui réunit toutes les convenances. N'est-ce pas, c'est entendu?

— Mais non, je vous en prie, supplia Mélinette; je crains de ne m'être pas clairement expliquée. Je tiens beaucoup à réfléchir avant de m'engager.

— On peut t'accorder vingt-quatre ou quarante-huit heures, ce qui, d'ailleurs, ne servira pas à grand'chose, puisque tu avoues dès maintenant que M. Lhermontier n'a rien qui te déplaise. Avec toutes les formalités et les délais obligatoires, nous n'avons pas de temps à perdre. Ton futur a obtenu un congé très limité, au bout duquel il devra aller prendre définitivement possession de son poste. La ville de N... n'est pas près d'ici. Il a besoin d'être fixé au plus tôt quant à ses projets de mariage.

— Le plus simple alors, reprit Amélie, serait de lui dire tout de

suite de ne pas compter sur moi et de prendre une femme plus pressée. Il ne m'a vue qu'une fois ; il n'aura pas perdu beaucoup de temps.

— Pas d'enfantillage, ma petite Amélie ; il nous serait difficile de te trouver un meilleur parti que M. Gaston Lhermontier ; Gaston, un joli nom. Décide-toi et tu m'en remercieras.

— Non, je ne puis pas me résoudre à un mariage si précipité.

— Alors, il y a un motif? interrogea Mme Fromenceau, dont la défiance, à la fin, s'éveillait. Aimerais-tu? Il m'a toujours semblé que tu n'avais pu rester indifférente à l'amour de Maurice. Tu ne t'en es peut-être pas tout d'abord rendu compte ; mais, sois franche, tu t'aperçois maintenant que tu l'aimes, n'est-ce pas?

— Non, je vous assure que non.

— Alors qu'y a-t-il? Pourquoi refuses-tu M. Lhermontier?

— Encore une fois, l'idée de me marier ainsi, à la vapeur, me répugne. Je veux avoir tout le temps de réfléchir. Mme Campbell me propose de m'emmener en Amérique pour rester auprès de ma petite élève, qui m'aime tant. Il se peut que je vous demande la permission d'accepter cette offre.

— S'il en est ainsi, répondit Mme Fromenceau, subitement rassurée par ce projet d'émigration au-delà de l'Atlantique, il y aurait lieu de s'entendre au plus tôt ; car, en poursuivant deux buts à la fois, on court risque de n'en atteindre aucun, et de manquer les meilleures occasions, comme celle d'aujourd'hui. Tu ferais mieux, à mon avis, d'accepter ce mariage, — je le dis par devoir et affection pour toi, — que d'aller courir les aventures là-bas, dans le nouveau monde. Rappelle-toi, d'ailleurs, que je ne suis pas ta tutrice légale ; tu appartiens toujours à l'Administration, dont tu es la pupille de droit et qui ne t'a pas perdue de vue. Je suis responsable de toi vis-à-vis d'elle. J'aurai donc à prévenir le nouvel inspecteur de Versailles, qui t'a fait déjà plusieurs visites, comme il y est obligé par la loi et les règlements, paraît-il. C'est lui qui devra donner son consentement soit à ton mariage, soit à ton expatriation, si c'est ce dernier parti que tu choisis. Je t'en avertis, afin que tu saches bien de qui tu dépends et que tu sois persuadée de mes sentiments à ton égard....

— Chère maman, je ne saurai jamais assez vous dire combien je vous suis reconnaissante de toutes vos bontés.

— Soit ; mais, enfin, d'ici à quarante-huit heures, donne-moi ta réponse. Encore une fois, je t'engage, dans ton intérêt et pour assurer ton avenir, à épouser M. Lhermontier. Je ne crois pas pouvoir jamais mieux faire pour toi.

Le soir, Amélie, après son récit de l'entrevue de la veille et de sa

conversation avec Mme Fromenceau, écrivait dans son journal :

« Me voici mise en demeure de prendre une résolution qui va décider de toute ma vie. Beaucoup de jeunes filles ayant le droit de se montrer plus difficile que moi accepteraient avec bonheur ce mariage. M. Lhermontier, avec tout son esprit et ses amabilités, ne m'a pas séduite; mais je n'éprouve non plus pour lui aucun éloignement. Avec lui, mon existence serait toute tracée : situation honorable, vie aisée de province, calme, remplie par les devoirs du foyer. Et quand Mme Fromenceau me conseille de prendre ce parti au lieu de m'aventurer dans l'inconnu au-delà de l'Océan, n'a-t-elle pas raison? Pourtant, j'hésite, et même, au fond, je me révolte. J'aspire à autre chose. A quoi?... Est-ce ma passion d'artiste qui me domine?... Dois-je me méfier, comme on me l'a dit tant de fois, de mes tendances romanesques? Est-ce, en moi, la lutte entre l'imagination et la raison? Qui me délivrera de si cruelles incertitudes?...

« M. William a télégraphié. Il est en route pour revenir. Demain matin il sera ici. Mais, qu'ai-je à attendre de lui? Des conseils?... Je suis sûre que, sans tenir compte des désirs de sa mère et de ses sœurs à mon égard et en ne consultant que sa raison et sa conscience, comme toujours, il me dirait froidement : « Épousez « M. Lhermontier. » C'est pourquoi je ne le consulterai pas. »

XXIV

William Campbell revenait de Pologne, peu satisfait. Il n'avait réussi qu'en un point, et, à ses yeux, le moins important. Ladislas Valizinski appartenait bien à une des plus anciennes familles du malheureux royaume démembré. L'authenticité de son titre de comte, porté par une longue et glorieuse série d'aïeux, ne pouvait être mise en doute. Mais, si cette aristocratique origine, du côté paternel, pouvait flatter la vanité de la jeune fille, n'était-ce pas là un mince avantage et d'une valeur toute platonique? Qu'en resterait-il, en supposant Amélie reconnue par son père, le jour où elle perdrait de nouveau, par le mariage, et son titre et son nom?

William avait rêvé de déposer à ses pieds une fortune, persuadé que, placée dans ces conditions nouvelles, elle trahirait le secret de son cœur. Et si, après l'épreuve, il découvrait que ce cœur était libre, que l'image de Maurice n'était pas, au fond de ce sanctuaire intime, l'objet d'un culte mystérieux, ainsi qu'il se l'imaginait, quel zèle passionné, quelle ardeur il déploierait alors pour essayer à son tour de gagner l'affection de celle qu'il ne pouvait s'empêcher d'aimer! De cette fortune, il n'aurait voulu aucune part pour lui-

même; en devenant l'heureux époux d'Amélie, il aurait laissé celle-ci libre d'en disposer à son gré, l'usage n'étant pas, en Amérique, de choisir une femme pour sa dot, ni même d'exiger une dot. Mais il s'était dit qu'en France, où règne l'usage contraire, la possession d'une fortune constituait, pour une jeune fille, le seul moyen de se marier librement, dans toute l'indépendance de ses inclinations. Amélie, riche et fille reconnue du comte Valizinski, serait devenue un parti désirable aux yeux des parents de Maurice qui, pressés par celui-ci, n'auraient sans doute pas tardé à lui céder. C'est alors que, régulièrement sollicitée et sa dignité sauvegardée, Amélie aurait pu se prononcer sur la question délicate, qui était la grande préoccupation de William : Aimait-elle Maurice? Qu'elle consentît à se donner à Maurice sans amour, c'était une crainte que William n'avait pas; il connaissait Amélie et aurait cru lui faire injure par le seul soupçon d'une telle lâcheté envers elle-même. Mais il importait que la question lui fût posée dans des conditions telles qu'aucun sentiment, autre que l'amour, ne dictât sa réponse.

M. Campbell regrettait donc doublement d'avoir échoué dans une mission qu'il s'était considéré comme obligé, en conscience, de poursuivre jusqu'à la fin. Il avait pris en main les intérêts de la pauvre enfant sans famille, il avait accepté un mandat sacré, son devoir était de ne rien épargner pour s'en bien acquitter, indépendamment de toute arrière-pensée qui lui fût personnelle.

Les informations qu'il avait prises pendant son séjour en Pologne, l'avaient convaincu de l'inutilité de toute tentative ayant pour but la restitution des biens du comte Valizinski. Confisqués à la suite des événements de 1831, dans lesquels le comte avait joué un rôle actif, ces biens avaient été morcelés, et les parcelles plusieurs fois vendues ou transmises par héritage. Pour ces raisons, aussi bien que par des considérations supérieures d'ordre politique, il était impossible de revenir sur les faits accomplis. Malgré les hautes influences qu'il se proposait de mettre en jeu, William se serait fatalement heurté à d'inévitables refus, à des fins de non-recevoir absolues. Il dut renoncer à son projet, dès qu'il en eut reconnu le caractère chimérique.

Et maintenant, il ne lui restait plus, suivant la parole donnée, qu'à instruire Amélie du résultat de son enquête. Il avait eu soin de se tenir en communication constante avec le secrétaire de l'association des artistes musiciens, l'obligeant et discret M. Giraud. Il avait ainsi reçu, au cours de son voyage, des bulletins périodiques concernant l'état de santé de l'artiste arraché à la misère et mis à l'abri d'excès qui le menaçaient d'une mort imminente. Le mal était trop avancé pour qu'on pût espérer la guérison du vieux musicien. Ses

jours avaient été, du moins, prolongés. Les bons soins dont il était entouré avaient eu aussi pour effet d'atténuer les traces du vice qui l'avait dégradé, ces stigmates de l'alcoolisme qui eussent rendu sa vue si pénible à Amélie. Ladislas Valizinski offrait l'aspect d'un homme épuisé, réduit au dernier degré d'affaiblissement, et dont la vie semblait ne plus être qu'un souffle. Son regard restait terne, ses paupières flétries, ses joues creusées; mais l'ensemble de la physionomie n'inspirait plus cette répulsion invincible, ce dégoût, qui est un des châtiments de l'ivrogne; l'expression dure et brutale qui s'en dégageait auparavant s'était progressivement adoucie, et, en quelque sorte, humanisée. Le malheureux ne présentait que l'image du repos dans l'accablement.

En constatant ces changements extérieurs, William, qui s'était empressé d'aller rendre visite au malade, jugea qu'Amélie pouvait maintenant être mise en présence de son père sans qu'elle risquât d'éprouver l'impression cruelle qui, quelques semaines plus tôt, l'eût si douloureusement affectée.

Ladislas manifesta le plaisir qu'il éprouvait à revoir M. Campbell, qui était toujours pour lui l'éditeur étranger, désireux de publier de nouvelles œuvres signées de son nom. C'était, de plus, aux yeux de l'artiste, un ami dont l'intervention dans sa vie avait coïncidé avec le bien-être dont il était à présent entouré. Ce rapprochement éveillait dans son cœur de vagues sentiments de reconnaissance. Enfin, il se souvenait de la sympathie que lui avait témoignée William le jour où celui-ci l'avait interrogé sur sa famille.

— Ah! que je suis heureux que vous ne m'ayez pas oublié! lui dit le vieux musicien en se soulevant sur son lit. J'ai souvent pensé à la bonne visite que vous m'avez faite. Je désespérais de vous revoir. Personne ne s'inquiète plus de moi, excepté le secrétaire de l'association dont j'ai été membre autrefois, ce dévoué M. Giraud qui vous a en si haute estime et à qui je dois d'être si bien soigné... Que c'est aimable à vous de venir visiter le pauvre artiste, qui ne peut plus être bon à rien!

— Le plaisir est pour moi, cher monsieur Valizinski, répondit William. Vous n'avez pas eu toutes les satisfactions que votre talent de compositeur aurait dû vous assurer. Vous méritiez mieux que la vie pénible qui a été la vôtre. C'est pourquoi je me sens beaucoup de sympathie pour vous.

— Je méritais mieux, dites-vous? Comme compositeur, peut-être, oui; mais, j'ai aussi bien des choses à me reprocher. Je vous l'ai déjà avoué, je me suis mal conduit. Certains souvenirs sont pour moi des remords dont je n'ai pu me délivrer. J'ai eu des entraînements, des lâchetés. Je n'étais pourtant pas plus mauvais que d'autres. Le

manque de ressources pour réparer mes torts m'a servi d'excuse à mes propres yeux ; en était-ce une ?... Vous m'avez demandé, l'autre fois, si je m'étais marié, si je laissais des enfants portant mon nom. Je ne vous ai pas dit, et aujourd'hui je ne veux pas vous cacher, qu'une jeune fille que j'ai aimée et que j'aurais dû épouser, est morte, abandonnée par moi, il y a près de vingt ans, après avoir mis au monde une fille, que j'ai aussi abandonnée, et qu'on a été obligé de livrer à la charité publique. Qu'est-elle devenue, la pauvre enfant?... Je sens que peu de jours me restent à vivre ; je les sacrifierais volontiers en échange du bonheur de voir ma fille. Je lui demanderais de me pardonner, et il me semblerait que son pardon serait en même temps celui de sa mère... Et je mourrais en paix... Mais, comment retrouver une enfant élevée par l'Assistance publique?... A-t-elle même vécu?... Ah ! cher monsieur, quelle douleur ! quel remords !

— Qui sait, dit William, si Dieu ne vous réserve pas une consolation, si votre désir ne se réalisera pas ! On a vu de plus grands miracles.

Un triste sourire d'incrédulité fut la seule réponse de l'artiste, que William quitta après lui avoir serré affectueusement la main.

Mme Campbell et Nora étaient restées dans une complète ignorance de la mission dont s'était chargé William. Celui-ci avait estimé qu'il ne lui appartenait pas de les en instruire ; de son côté, Amélie attendait de connaître le résultat de l'enquête. Qu'aurait-elle pu révéler, d'ailleurs, sinon que William avait accepté la tâche d'entreprendre des recherches? Elle crut plus délicat, vis-à-vis de William lui-même, de garder le silence afin qu'il ne lui prêtât pas l'intention de s'assurer le concours de sa mère et de sa sœur pour stimuler son zèle ; n'avait-il pas réclamé une pleine liberté d'action? Amélie se réserva donc de rendre ouvertement hommage au dévouement de William lorsque le moment serait venu.

Le jour même de son arrivée à Paris, et à la suite de sa visite à Ladislas, M. Campbell épia une occasion favorable pour entretenir Amélie, qu'il n'avait pas encore revue. La leçon d'Edith venait de finir. C'était l'heure où l'institutrice reprenait sa liberté. Ce jour-là, désirant, elle aussi, se rencontrer avec William avant le dîner de famille, elle n'avait pris aucun engagement de sortie et se disposait à passer le reste de l'après-midi à lire ou à faire de la musique. Ses hésitations concernant la réponse qu'elle devait à Mme Fromenceau, la conviction où elle était que des affaires plus importantes que les siennes avaient dû occuper M. Campbell, la rendaient encore plus soucieuse que d'habitude.

Ces pensées jetaient un voile de tristesse sur son beau visage, lorsque William entra dans le petit salon d'études. Elle s'efforça de prendre un air joyeux pour répondre à son cordial *shake-hands* et le féliciter de son retour.

— Pouvez-vous disposer de quelques instants, mademoiselle Amélie? demanda bientôt M. Campbell. Je voudrais causer avec vous un peu longuement.

— Rien ne s'y oppose, répondit la jeune fille surprise; je vous écoute, monsieur William.

Il attacha sur elle un regard profond et reprit :

— Je suis sûr que vous m'avez accusé de négligence, peut-être même d'oubli. Je vous le pardonnerais, car en vérité, je m'en suis donné toutes les apparences, et, loin de vous reprocher des jugements téméraires à mon égard, je me sens plutôt porté à vous remercier de votre patience, que j'ai admirée. Non, je n'ai pas perdu de vue la demande que vous m'avez adressée. J'ai mis un temps bien long à mes recherches; c'est qu'elles avaient leurs difficultés. Je m'étais promis, comme je vous l'avais déclaré, de ne vous en révéler le résultat qu'après ma conviction faite et une certitude acquise. Ce moment me paraît arrivé. Je puis maintenant vous instruire de ce que je sais moi-même.

Amélie était en proie à une agitation extrême. Sa figure s'était animée à mesure que William parlait; une curiosité intense se peignait dans ses yeux.

— Oh! que je vous suis reconnaissante, monsieur William! s'écria-t-elle; racontez-moi tout, oui tout, comme vous me l'avez juré, vous vous rappelez?

— Oui, mais vous vous rappelez aussi les restrictions dont j'ai accompagné ma promesse. Je me suis réservé d'apprécier l'opportunité des révélations que j'aurais à vous faire. Vous connaîtrez toute la vérité. Cependant il est des choses, des détails — et ce sont les plus pénibles — sur lesquels il est inutile, il ne convient même pas que j'insiste en ce moment. Plus tard, quand je pourrai vous les dire, vous me saurez gré de ma réserve d'aujourd'hui.

— Soit; mais parlez, monsieur William, je vous en supplie!

— De votre mère, j'ai peu de chose à vous apprendre. Elle est morte abandonnée, vous le savez, et malheureuse. Elle appartenait à une famille d'honnêtes gens. Ses parents dont elle était la fille unique, avaient disparu avant elle. Son père, ancien gardien du palais de Versailles, ayant mal placé ses modestes économies, l'avait laissée sans aucun héritage. Elle gagnait bravement sa vie dans un magasin de mercerie, lorsqu'elle connut votre père...

M. Campbell s'arrêta un instant, réfléchissant et comme embarrassé.

— Mon père? interrompit la jeune fille impatiente; mon père! Dites-moi tout de suite : est-il encore vivant?

— Oui.

— Et vous savez où il est?

— Oui, il est à Paris.

— Mais alors, qu'attendez-vous?... Je veux le connaître, le voir. Menez-moi vite vers lui... Oh! mon père! mon père!

Et, oubliant qu'elle était tout à l'heure curieuse d'entendre William lui raconter toute l'histoire de ses parents, elle courut à sa chambre pour se préparer à sortir.

Mme Campbell était partie avec Edith pour la promenade. William avait prié Nora de rester à la maison en lui disant qu'il pourrait avoir besoin d'elle, sans s'expliquer plus clairement. Il avait prévu qu'Amélie demanderait à voir aussitôt son père, et il jugeait prudent et convenable que Nora les accompagnât dans cette émouvante circonstance.

Lorsque Amélie, de plus en plus agitée, reparut au salon, William lui dit :

— Ne permettez-vous pas que Nora vienne avec nous?

— Oui, certes; je serai heureuse de l'avoir près de moi.

William avait déjà fait prévenir sa sœur, qui aussitôt apparut. Amélie vola au-devant d'elle.

— Mon père! Nora. Je vais voir mon père, retrouvé par M. William! Quelle joie!

Et, se tournant vers M. Campbell :

— Oh! merci! Mais partons. Plus tard, vous me raconterez tout. En ce moment, je ne veux penser qu'à voir mon père, à l'embrasser... Partons.

Tous les trois montèrent en voiture. William et Nora restaient silencieux devant Amélie, qui se recueillait et parfois pleurait. Elle aurait pu interroger William pendant le trajet; une foule de questions se pressaient dans son esprit. Elle préféra marcher vers l'inconnu, comme le jour où, petite fille, elle avait été séparée de sa nourrice. Elle se complaisait à la pensée qu'elle allait enfin déchirer le voile de sa naissance, pénétrer le mystère qui l'avait jusque-là enveloppée, qui avait hanté ses nuits, torturé son imagination. Elle ne voulait pas gâter son plaisir, affaiblir d'avance son émotion, atténuer la surprise qu'elle se ménageait. Il lui semblait plus brave d'aller ainsi tout droit devant elle, s'abandonnant à la direction de William. D'ailleurs, il n'avait pas élevé d'objection contre le désir impatient qu'elle avait exprimé; aucun obstacle ne s'opposait donc

à l'accomplissement de ce désir : elle allait voir son père. Cette certitude lui suffisait ; cette pensée l'absorbait.

William paraissait préoccupé. Il ne s'était pas attendu à ce changement soudain dans l'attitude d'Amélie. Il jugeait pourtant indispensable de l'éclairer sur quelques points, de lui adresser certaines recommandations. Aussi, avant d'arriver au terme de la course, crut-il devoir rompre le silence.

— Mademoiselle Amélie, dit-il, je dois vous éviter un choc trop pénible et vous supplier de contenir votre émotion. Celui que vous allez voir, votre père, n'est malheureusement pas dans un état tel que vous pourriez vous plaire à l'imaginer. Vous trouverez, dans son lit, d'où il est probablement condamné à ne plus se relever, un homme épuisé, réduit à une faiblesse extrême. Nous devrons procéder avec beaucoup de ménagements. Il ne se doute pas qu'on lui amène sa fille ; il ignore même si elle existe. Je me suis assuré seulement que la vue de l'enfant, qu'il se reproche d'avoir autrefois abandonnée, lui sera une douce consolation. Mais, je vous en prie, dominez-vous, contenez-vous ; laissez-moi préparer le malade et amener le moment où il demandera lui-même à embrasser sa fille. Souvenez-vous que vous m'avez promis autrefois de montrer, à l'heure voulue, tout le courage que les circonstances exigeraient de vous.

Amélie avait prêté une grande attention aux paroles de William. Elle se borna à lui répondre :

— Comptez sur moi.

Et, rappelant toute son énergie, se raidissant contre le chagrin que venaient de lui causer ces révélations, elle s'efforça de recouvrer son calme.

Nora lui prit la main et lui dit :

— Oui, courage, chérie, courage !

Sur l'indication donnée par M. Campbell au départ, la voiture était sortie des Champs-Elysées par la droite, avait gagné la rue de Monceau, et traversant le boulevard extérieur, avait pris par la rue de Lévis, remonté la rue Legendre, puis s'était engagée dans l'avenue de Clichy en se dirigeant vers les fortifications. Lors même qu'elle n'eût pas été aussi absorbée, ce parcours aux lignes brisées, cette succession de détours qui ressemblaient à autant de changements de direction, auraient dérouté Amélie. Après les recommandations de William et cherchant le secours des choses du dehors pour reprendre plus complète possession d'elle-même, elle essaya de se rendre compte du chemin suivi. La voiture venait de tourner à gauche pour entrer dans l'avenue de Clichy. Amélie lut ce dernier nom sur la plaque bleue apposée à l'encoignure. Ce quartier excen-

trique lui était inconnu. Quelques instants plus tard, le cocher ralentissant le pas des chevaux, lança une interrogation à laquelle M. Campbell répondit par ces mots :

— Non, pas plus loin; arrêtez là.

Amélie tremblait d'émotion.

On se trouvait à l'entrée d'une cité, formant une longue avenue bordée de jardinets et de maisonnettes, qui, dans la belle saison, devaient justifier leur nom de Villas des Fleurs. C'est dans l'une d'elles que Giraud, conformément aux instructions de William, avait installé Ladislas.

Le temps était froid et sec. Les deux femmes, chaudement enveloppées, pénétrèrent dans la cité. William marchait devant elles. Bientôt, il s'avança à gauche, vers la porte d'une des modestes maisons, où il sonna. Il se retourna alors vers Amélie, qui pâlissait; il l'encouragea du regard, en même temps que Nora murmurait :

— Contenez-vous, ma chérie, soyez ferme.

Enfin, on vint ouvrir. Après quelques mots à la servante, qui parut étonnée de cette seconde visite de M. Campbell dans la même journée, et plus encore de la présence des deux jeunes femmes, William invita celles-ci à entrer dans un petit salon du rez-de-chaussée et à y attendre qu'il les appelât.

Amélie examina cette pièce, dont les meubles, d'une grande simplicité, paraissaient n'avoir jamais servi. Rien de vivant; rien qui donnât à ce salon un air habité; aucun objet qui trahît l'usage familier. Un canapé en acajou couvert de velours rouge; quelques fauteuils et chaises pareils au canapé; un guéridon au milieu; une garniture de cheminée banale; puis au-dessous d'une glace, faisant face à la cheminée, un piano fermé, mais pas un seul cahier de musique; aucune trace enfin d'habitudes quelconques dans ce froid logis...

L'attente ne fut pas longue.

M. Campbell, dès son entrée dans la chambre de Ladislas, lui dit :

— C'est encore moi. N'en soyez pas trop surpris. J'ai parlé de vous à ma sœur, qui a désiré vous voir. Elle est en bas avec une de ses jeunes amies. Voulez-vous leur permettre de monter?

En même temps, il fit signe à la garde-malade de se retirer.

Ladislas jeta sur William un regard étonné.

— Votre sœur? dit-il enfin; des dames qui viennent visiter un moribond! c'est me faire trop d'honneur, c'est vraiment trop de bonté...

Un instant après, William présentait au malade Mme Elbridge, puis s'adressant à celle-ci :

— Je vous présente M. Ladislas Valizinski, compositeur de musique, que je voudrais voir revenu à la santé pour qu'il pût nous donner de nouvelles œuvres.

Amélie, dont le cœur battait à lui rompre la poitrine, se tenait un peu en arrière, à demi cachée par Nora. Elle eut peine à retenir un sanglot à la vue du visage décharné de cet homme, son père, dont pour la première fois elle entendait prononcer le nom. Ce nom, de désinence polonaise, cette qualité de compositeur de musique augmentaient encore la confusion de ses idées. Elle regardait et se taisait, craignant de se trahir.

Nora adressa au musicien d'encourageantes paroles. Celui-ci balbutia quelques remerciements; puis, apercevant la jeune fille, qui semblait vouloir se dérober, il se souleva tout à coup; son regard d'abord presque éteint, s'illumina; sa figure prit une expression hagarde. Il passa la main sur son front et sur ses yeux, comme pour s'assurer qu'il ne rêvait pas, qu'il n'était pas le jouet de quelque hallucination. Il semblait qu'une apparition se fût dressée devant lui et qu'il se demandât si c'était une réalité ou un fantôme. On sentait qu'il voulait parler et que la force de l'émotion le paralysait.

La frayeur commençait à s'emparer de William et de Nora; Amélie, bouleversée, allait s'élancer. Nora l'en empêcha.

Enfin Ladislas, dont les larmes jaillirent, put s'écrier :

— Vous, qui ressemblez tant à ma mère, qui êtes-vous?

Un cri s'éleva; c'était Amélie qui répondait à son père en se précipitant dans ses bras.

Nora et son frère eurent un moment de terrible angoisse. Valizinski n'allait-il pas succomber sous l'excès de l'émotion? Amélie aurait-elle la douleur d'avoir apporté la mort à son père avec son premier baiser?

Elle eut elle-même conscience du danger et voulut se dégager de l'étreinte paternelle. Ladislas trouva la force de la retenir et, tandis que sa main caressait les cheveux blonds de la jeune fille, il murmura à demi-voix :

— Comment vous appelez-vous?

Elle répondit tout bas :

— Amélie...

Puis plus bas encore :

— Amélie... Chauvelin.

Ladislas, cette fois, laissa retomber sa tête sur l'oreiller. On le crut évanoui. Nora avisa un flacon rempli d'un vinaigre aromatisé. Amélie en baigna doucement les tempes du malade, que quelques gouttes d'un cordial achevèrent de ranimer.

— Je me sens mieux, dit-il, beaucoup mieux.

Et, après avoir longtemps contemplé sa fille :

— Tu me pardonnes donc?

— Oui, père, vous êtes tout pardonné, tranquillisez-vous.

— *Elle* aussi, n'est-ce pas?... Dis que tu me pardonnes au nom de ta mère.

— Oui, cher père, en son nom comme au mien... Ne pensez plus qu'au bonheur de nous voir réunis.

Et elle posa un baiser sur son front.

Ladislas prit sous son oreiller le portefeuille que William connaissait déjà; il en retira un mince médaillon ovale, soigneusement enveloppé, puis le montrant à M. Campbell :

— Voyez, ce portrait est celui de ma mère; comment n'aurais-je pas reconnu ma fille?

La ressemblance, en effet, était frappante. Même ensemble de traits, mêmes yeux, même teint, même chevelure d'un blond doré et vaporeux chez Amélie et chez son aïeule, la grande dame polonaise qui, lorsqu'elle avait posé devant le peintre, était encore dans tout le rayonnement de sa jeunesse.

En se voyant près de son père et en contemplant cette chère miniature, Amélie éprouva une joie profonde. Selon le désir ardent de toute sa vie, elle retrouvait une famille, sa famille! Elle, l'enfant de l'hospice, la pupille de l'Assistance publique, sorte de paria, il lui sembla qu'elle montait au rang des autres jeunes filles de condition régulière, jouissant du bonheur de connaître leurs parents. Aucun sentiment de vanité ne se mêlait à cette satisfaction intime. Le nom que William avait prononcé, un instant auparavant, ne lui apprenait rien encore. Elle savait seulement que son père avait eu, comme elle, la passion de la musique; c'était un héritage qu'elle tenait de lui, le seul, peut-être, car toutes les apparences indiquaient qu'il avait vécu et qu'il allait mourir pauvre. Cependant, la curiosité lui revint.

— Cher père, demanda-t-elle timidement, voudriez-vous me dire qui était ma grand'mère?

— Elle appartenait, mon enfant, à une des plus nobles familles de la Pologne, le pays pour lequel le comte Valizinski, mon père, a risqué sa vie et perdu tous ses biens. Elle a été digne de lui, courageuse, héroïque comme lui, malheureuse avec lui. Je suis resté seul, le dernier de ma race, ayant, pour toute ressource, le goût inné d'un art qui mène rarement à la fortune. Avec une imagination trop vive et un caractère faible, je me suis laissé aller au découragement. J'ai mal vécu; mon père et ma mère auraient rougi de moi.

Des yeux de Ladislas coulèrent deux larmes qu'Amélie essuya affectueusement.

A son tour, le vieux musicien, fixant son regard sur sa fille :

— Mais toi, que j'ai le bonheur de voir avant de mourir, toi, que je croyais ouvrière dans quelque misérable atelier ou servante de ferme, à qui dois-tu ton éducation, qui donc a pris soin de toi?

— Dieu a été bon pour moi, répondit Amélie, il a placé sur mon chemin des bienfaitrices que je bénis et que vous connaîtrez.

Et, désignant Nora :

— Tenez, cher père, voici ma meilleure amie; remerciez-la et, vous aussi, bénissez-la.

Ladislas prit la main de Mme Elbridge et la baisa avec respect.

— Ah! je comprends tout, maintenant, dit-il en tournant ses regards du côté de William. C'est à vous, cher monsieur Campbell, que je dois de ne pas mourir comme le dernier des malheureux. C'est grâce à votre générosité que je suis ici; c'est votre main qui se cachait derrière l'Association. Ces soins qui m'entourent et ce bienfait plus grand encore, la vue de mon enfant et son pardon, c'est à vous que je dois tout cela, c'est vous qui m'apportez toutes ces consolations. Ah! merci.

Ces paroles furent, pour Amélie elle-même, une révélation. William était le bienfaiteur de son père, William que, le matin même, elle accusait de négligence et d'oubli. Repentante, remuée jusqu'au fond de l'âme, elle alla aussitôt vers lui.

— Et moi, dit-elle en lui serrant la main, moi aussi, monsieur William, je vous remercie de tout mon cœur.

Le premier mouvement de M. Campbell fut d'opposer une dénégation aux remerciements de l'artiste et à ceux d'Amélie. Il réfléchit que celle-ci ne manquerait pas de le presser de questions et qu'elle ne se paierait pas de l'explication d'abord imaginée pour Ladislas. Il voulut, du moins, qu'elle ne se crût pas redevable envers lui de l'assistance matérielle apportée à son père.

— Pardon, répondit-il, mon rôle, mademoiselle Amélie, a été celui que vous m'avez assigné et que j'ai été heureux de remplir; quant au surplus, monsieur Valizinski, c'est ma sœur, l'amie de votre fille, qui vous prie de l'accepter de sa main.

Nora comprit la pensée de William et se garda de le démentir. Amélie ne fut pas dupe du généreux subterfuge.

— Monsieur Campbell, reprit le malade, j'ai une prière à vous adresser. Puisque vous avez été si bon pour moi, soyez-le jusqu'au bout, soyez-le pour ma fille. Je ne puis, hélas! effacer mes torts dans le passé; je voudrais, du moins, les atténuer autant que cela m'est désormais possible. Mon devoir, avant de disparaître de ce

monde, est de reconnaître cette enfant, de me déclarer son père devant la loi, de lui laisser mon nom, qui aurait dû être celui de sa mère. J'ose compter sur vous pour m'aider, dans l'état où je suis, à remplir cette formalité. Veuillez donc, au plus tôt, vous renseigner et hâter les choses. Je vous en serai encore plus reconnaissant.

— Je vous le promets, répondit William. En attendant, reposez-vous des émotions que nous venons de vous donner. Demain, nous vous ramènerons votre chère fille.

Amélie se récria, elle aurait voulu ne plus quitter son père; elle réclama son droit de le veiller, de le soigner.

Le médecin, que William avait mandé, survint. Il déclara que l'état du malade semblait s'être amélioré plutôt qu'aggravé. Dès lors, Amélie dut céder aux instances de Nora et de William. Il fut convenu qu'elle viendrait passer plusieurs heures chaque jour près de son père et qu'elle serait avertie par le médecin en cas de danger imminent.

Une demi-heure plus tard, Mme Campbell était instruite des événements qui venaient de se passer, et Amélie s'empressait d'écrire à Mme Fromenceau :

« Chère maman et bienfaitrice,

« Je quitte le chevet de mon père, presque mourant; j'y retour-
« nerai demain, comme c'est mon devoir. Je ne puis en ce moment
« vous en écrire davantage, mais vous comprendrez, n'est-ce pas,
« que, dans de pareilles circonstances, il m'est absolument impos-
« sible de songer à aucun projet de mariage.

« Votre à jamais reconnaissante,

« Amélie. »

En rentrant dans sa chambre, elle vit, posé sur un petit meuble en bois de rose, un album richement relié. Elle l'ouvrit : c'était la collection des œuvres de Ladislas Valizinski. Giraud était parvenu avec beaucoup de peine, sur la prière de M. Campbell, à retrouver ces compositions musicales, pour la plupart oubliées.

Cette attention délicate alla droit au cœur de Mélinette. Elle se reprocha de nouveau d'avoir si mal jugé William. « Ainsi, pensa-t-elle, pendant que je le soupçonnais d'indifférence, il était tout occupé de mon père et de moi ! » Puis elle se sentit envahie par une immense tendresse pour lui. Elle pleura et s'aperçut alors qu'elle l'aimait.

XXV

Le lendemain matin, Ladislas, l'esprit tout rempli des événements de la veille et la joie au cœur, attendait la visite d'Amélie. Tout à coup, les accords d'un prélude montèrent à ses oreilles. Puis une voix douce, admirablement dirigée, vibrante, s'éleva et bientôt emplit la maison. Saisi d'émotion, l'ancien compositeur reconnut une de ses œuvres autrefois les plus applaudies. Il écouta, ravi, ce chant qui le reportait aux années de sa jeunesse, alors que, tout entier aux espérances, aux illusions, il saluait l'avenir et entrevoyait, grâce à son talent, la future réparation des désastres subis et des malheurs éprouvés par les siens. Ces souvenirs, remués en lui, ces rêves lointains repassèrent devant ses yeux et ils occupaient encore sa pensée, lorsque, le morceau terminé, Amélie et Nora apparurent près de son lit. Il demanda qui avait tenu le piano et qui avait chanté. Ce fut Nora qui répondit, en même temps qu'Amélie se penchait pour embrasser son père.

— Serais-tu donc artiste? reprit Ladislas, dont le regard brillait de fierté, tandis que l'intonation de sa voix trahissait l'inquiétude.

— Non, père, répondit Amélie; du moins, pas encore. Pour le moment, je suis l'institutrice d'une jeune sœur de mon amie.

— Dieu soit loué! Eh bien, suis mon conseil, ma chère enfant : certes, la nature t'a douée d'un magnifique organe; tu possèdes le don, l'intelligence, le talent, tu as dû recevoir une instruction musicale parfaite; mais, je t'en supplie, reste éloignée du théâtre, malgré les brillants succès que tu pourrais y espérer. Ne te laisse pas séduire par l'attrait des grands triomphes de la scène. Sois plus modeste dans tes ambitions, afin d'être plus sûrement heureuse. Merci du plaisir que ton amie et toi venez de me faire; vous m'avez consolé, charmé.

— Nous recommencerons, cher père; nous vous ferons entendre toutes vos œuvres.

— Comment avez-vous donc pu vous les procurer? interrompit Ladislas.

Amélie lui montra l'album dont M. Campbell lui avait fait la surprise. Elle ajouta :

— J'aurai aujourd'hui tout le temps de répondre aux nombreuses questions que vous voudrez sans doute m'adresser, ou plutôt je vous les épargnerai, cher père, en vous racontant toute mon histoire.

Alors, sans cesser de lui prodiguer ses soins, et en présence de Nora qui ne voulut pas la quitter, Mélinette fit le récit de son enfance à la ferme des Orges, de la charitable et providentielle

intervention de Mme Fromenceau dans sa vie, des marques d'affectueux intérêt qu'elle avait reçues de M. et Mme Moret, de ses années d'études à la pension Milbert, de l'amitié que lui avait vouée Nora et du cordial accueil qu'elle avait rencontré chez Mme Campbell. Amélie ne dissimula pas le désir ardent qui l'avait tourmentée de connaître ses parents et le parti qu'elle avait pris de recourir à l'obligeance de William. Comment M. Campbell était parvenu à découvrir Ladislas, c'est ce dont elle n'avait pas encore pu s'informer, tant elle s'était montrée impatiente de voir et d'embrasser son père dès qu'elle avait eu la joie d'apprendre qu'il était vivant.

Valizinski se répandait en éloges de M. William quand la servante entra, annonçant qu'une dame demandait à voir Mlle Amélie. Celle-ci, aussitôt, descendit au salon et y trouva Mme Fromenceau, visiblement agitée.

— J'ai reçu ton petit billet ce matin, ma chère enfant. J'ai couru chez Mme Campbell et me voici. Qu'est-ce que tout cela signifie?

— Chère maman, excusez-moi. Hier encore, je ne m'attendais pas moi-même à retrouver mon père. C'est M. Campbell, le frère de mon amie, Mme Elbridge, qui, sur mon désir, a réussi à le découvrir. Mon père m'a accueillie avec bonheur. Il est malade et très affaibli, mais la joie de connaître sa fille l'a un peu ranimé. Nora est ici avec moi et nous le veillons depuis ce matin. Je me proposais de le quitter un instant cette après-midi pour aller vous raconter tout.

— Mais qui est-il, ton père? Comment s'appelle-t-il? Comment M. Campbell a-t-il pu le retrouver?

— Ses recherches ont été longues, mais avant de m'amener ici hier, il avait acquis une certitude absolue. Du reste, à ma seule vue, mon père a deviné que j'étais sa fille, tant je ressemble à ma grand'mère dont il vous montrera le portrait. Il m'a demandé de lui pardonner l'abandon où il avait été forcé de nous laisser, ma mère et moi. Mon père est d'une famille polonaise ruinée et venue en France à la suite des insurrections de la Pologne. Il a été compositeur de musique. J'ai là une collection de ses œuvres. Son nom est M. Ladislas Valizinski.

— En vérité, je n'en reviens pas! s'écria Mme Fromenceau. Alors, tu as un père, maintenant?

— Oui, et vous serez toujours pour moi une chère maman, à qui je dois tout... Je viens d'apprendre à mon père que vous avez été ma providence. Il sera si content de vous connaître et de vous remercier! Je vais vous annoncer.

Mélinette disparut. Un instant après elle revint et invita Mme Fromenceau à la suivre dans la chambre du malade.

— Cher père, dit-elle, voici Mme Fromenceau, qui m'a re-

cueillie, élevée, fait instruire et a pris soin de moi comme si j'avais été sa fille.

Valizinski se redressa sur son lit. Ses lèvres tremblèrent. Il put à peine prononcer ces mots :

— Soyez bénie !...

Un sanglot l'empêcha de continuer.

Sous l'influence de ces émotions répétées, il allait s'affaiblissant. Il demanda à baiser les mains de Mme Fromenceau, témoignage silencieux de reconnaissance, plus éloquent que toutes les paroles.

A ce moment, M. Campbell parut, accompagné du président de l'Association des artistes musiciens, du secrétaire M. Giraud, et d'un notaire. Ce dernier avait été requis pour recevoir la déclaration de Ladislas, à défaut des autorités de l'état civil devant lesquelles le malade n'aurait pu se présenter. La loi, d'ailleurs, autorise les reconnaissances d'enfant, sous l'une ou l'autre forme : déclaration à l'état civil ou acte notarié, dressé devant témoins. C'est ce rôle de témoins qu'allaient remplir le président et le secrétaire de l'Association.

Ladislas exprima sa satisfaction de pouvoir enfin s'acquitter de son devoir envers sa fille. Mme Fromenceau fut invitée à assister à la signature de l'acte. Le notaire, après avoir consulté l'extrait de naissance d'Amélie et les papiers que Valizinski plaça sous ses yeux, rédigea l'acte de reconnaissance et en donna lecture, en faisant précéder du titre de comte le nom de Ladislas Valizinski. Ce détail fut remarqué par Mme Fromenceau, qui ne put réprimer un geste de surprise. Le père et les témoins signèrent.

Amélie avait cessé d'appartenir à l'Assistance publique. Elle était devenue légalement la fille du comte Valizinski.

Le soir de ce jour, tandis que la famille Campbell se livrait à la causerie, dans le grand salon de l'avenue des Champs-Élysées, Amélie, éprouvant le besoin de se recueillir, prolongeait sa méditation solitaire dans le petit salon voisin. Elle songeait à sa situation nouvelle et s'en réjouissait ; mais, quand elle cherchait à percer l'avenir, elle était forcée de s'avouer que son horizon demeurait aussi obscur, sa destinée aussi incertaine. Ce père, qu'elle était heureuse de connaître, ne pouvait vivre longtemps. Elle allait bientôt se retrouver orpheline et seule au monde. Après la signature de l'acte, Mme Fromenceau l'avait de nouveau pressée de consentir à épouser M. Lhermontier, qui se montrait de plus en plus désireux d'obtenir sa main. Elle avait persisté dans son premier refus. Comment aurait-elle accepté? N'avait-elle pas lu clairement dans son cœur? William n'y régnait-il pas sans le savoir? Peut-être ne le saurait-il jamais !

La porte du petit salon s'ouvrit discrètement.

La jolie tête de Nora apparut entre les deux portières.

— Peut-on vous déranger, chérie? démanda Mme Elbridge. Voici ce qui m'amène : William vient de rentrer. Il présume que vous pourriez désirer causer avec lui, bien que vous sachiez maintenant, dit-il, presque tout ce qu'il avait à vous apprendre, mais il croit devoir se mettre à votre disposition.

— Oui, priez-le de venir, Nora.

William entra dans le petit salon; il s'y trouva seul avec Amélie.

— Je suis d'autant plus aise de vous voir, lui dit-elle, que je me reprochais de ne vous avoir pas encore assez remercié de ce que vous avez fait pour moi et pour mon père. Je ne puis vous dire, M. William, à quel point j'en suis touchée et reconnaissante. Encore ne sais-je pas tout. Je ne vous demande pas les détails que vous avez réservés. Mais, que de choses j'ignore et que vous pouvez sans doute me dire! Ainsi, comment avez-vous su le nom de mon père?

C'était précisément là un point sur lequel il ne convenait pas à M. Campbell de s'expliquer entièrement. Amélie aurait voulu voir la vieille femme de la rue Saint-Louis qui avait assisté aux derniers moments de sa mère. Il jugeait plus humain et plus convenable de lui épargner le douloureux récit de cette femme et ses sévères appréciations sur Ladislas.

— Il m'a suffi d'apprendre, répondit-il, que ce nom était celui d'un musicien polonais qui avait fait partie de l'orchestre du théâtre de Versailles. A l'aide de cette indication, j'ai pu ouvrir mon enquête, et je suis parvenu à m'assurer que ce musicien s'appellait Ladislas Valizinski.

— Et alors? demanda Amélie, dont la curiosité avait peine à se satisfaire de renseignements aussi succincts.

— J'ai recherché M. Valizinski; j'ai suivi sa trace dans plusieurs villes de province, puis à Paris, avec l'assistance d'un homme très obligeant que vous avez vu tantôt, M. Giraud, secrétaire d'une association d'artistes musiciens.

— Mais que faisait-il, ce pauvre père? Dans quelle situation était-il?

— Il avait vécu assez péniblement comme musicien d'orchestre et il était arrivé à l'état d'épuisement où vous l'avez vu.

— Et vous l'avez recueilli; vous l'avez entouré de bien-être et de soins. N'essayez plus de vous dérober; c'est vous qui avez tout fait pour lui. Il habitait déjà cette maison, m'a-t-il dit, à l'époque de votre départ... Mais, j'y songe, pourquoi, Monsieur William, ne

m'avoir pas conduite à mon père avant ce voyage en Allemagne ou en Russie, je ne sais pas bien? Pourquoi avez-vous attendu?

M. Campbell était résolu à ne pas révéler les habitudes vicieuses qu'avait contractées Ladislas et l'état d'abjection d'où il l'avait retiré. Il ne pouvait donc révéler tous les motifs du retard dont la jeune fille se montrait surprise. Il parla seulement du but de son voyage en Pologne.

— Vous m'obligez, répondit-il, à pousser mes confidences plus loin que je ne l'aurais voulu. M. Valizinski m'avait parlé des biens de sa famille, confisqués à la suite de l'insurrection polonaise, dont le comte Ladislas, son père, avait été un des plus ardents champions. J'ai conçu le projet de les lui faire restituer. Je me suis rendu en Pologne. Là, mes investigations, tout en achevant de m'édifier sur le rang élevé qu'occupaient autrefois les Valizinski dans la noblesse polonaise, m'ont convaincu que toute tentative pour obtenir la restitution de leur fortune serait absolument vaine, et j'ai dû revenir avec le regret de ne pouvoir vous dire : mademoiselle Amélie, vous êtes riche!

Amélie quitta le fauteuil où elle était assise et s'avança vers M. Campbell.

— Ainsi, monsieur William, après tant de recherches, tant de démarches pour découvrir mon père, vous avez entrepris ce long voyage pour me chercher une fortune! Quel dévouement, grand Dieu! Et qui suis-je? Qu'ai-je fait pour le mériter?

William fut sur le point de tomber aux genoux d'Amélie et de lui répondre par cet aveu : Vous êtes celle que j'aime! Mais la pensée de Maurice lui revint.

Mélinette, toujours debout et agitée, reprit :

— Et pourquoi teniez-vous tant à me rendre riche?

— J'y tenais, répondit M. Campbell, pour deux raisons : d'abord par devoir envers vous, ensuite parce que les mœurs de votre pays exigent qu'une jeune fille soit riche pour qu'elle puisse se marier selon ses préférences.

A cette réponse, froidement prononcée, Amélie éprouva un serrement de cœur. Elle reprit avec un visible effort :

— Je vous remercie de tant de sollicitude, monsieur William. Si mes seuls mérites personnels sont insuffisants pour me valoir l'affection d'un galant homme, tel qu'il s'en rencontre en France, quoi que vous en disiez, daignez, je vous prie, m'estimer assez pour croire que j'aurais repoussé avec dédain toute demande en mariage inspirée par ce seul mobile : l'intérêt.

— Je n'en doute pas; mais, quand le galant homme désintéressé s'est déjà présenté, il est permis de penser que celui-là

obtiendrait plus facilement le consentement de sa famille si une belle dot venait s'ajouter aux mérites de celle qu'il aime... et qui l'aimerait.

— Alors... si je comprends bien... vous vouliez me faciliter un mariage que vous supposiez désiré par moi... Avec qui, je vous prie?

— Mais avec celui dont l'amour pour vous s'est suffisamment trahi... M. Maurice de Lempré.

Amélie, frappée au cœur, chancela et vint tomber, inerte, aux pieds de William, terrifié.

Mme Campbell, Nora, Édith accoururent au bruit de la chute. William dut se retirer pour les laisser donner librement leurs soins à Amélie.

Quand celle-ci eut rouvert les yeux, elle se souvint, et, à la pensée que William l'aimait si peu qu'il s'était donné la peine d'aider à son mariage avec Maurice, elle se renferma dans une amère et silencieuse douleur. Ses larmes coulèrent abondantes.

Nora, laissant alors sa mère et sa sœur auprès de son amie, revint au grand salon où William attendait, anxieux. Elle ne lui laissa pas le temps de parler.

— Que s'est-il donc passé? Qu'avez-vous dit à Amélie, qui ait pu lui faire tant de mal?

William répondit, non sans quelque embarras, par un court résumé de la dernière partie de l'entretien.

— Comment! s'écria Mme Elbridge, vous avez osé lui parler de l'amour de M. de Lempré pour elle? De quel droit? En quoi cela vous regarde-t-il?

— J'ai voulu m'assurer si elle l'aimait.

— C'est de la jalousie de votre part, alors? Je vous reconnais là, William. Ce défaut gâte vos meilleures qualités. Vous avez été aussi cruel que maladroit. Vous avez offensé ma pauvre amie en lui prêtant des sentiments qu'elle n'a pas.

— Vous savez donc qu'elle n'aime pas M. de Lempré? Vous en êtes sûre?...

— Si je ne l'avais pas su, j'en serais sûre maintenant. Elle ne m'a pas dit le secret de son cœur et je le devine. Allez donc, aveugle que vous êtes, allez humblement implorer votre pardon.

Ce fut Nora elle-même qui, après avoir fait signe à sa mère et à Édith de s'éloigner, introduisit son frère auprès d'Amélie. Celle-ci, étendue sur une chaise longue et toute pâle encore, eut une expression de douloureux étonnement en apercevant William. Que lui voulait-il? Tout ce qu'il pourrait lui dire désormais ne ferait que raviver ses intimes et secrètes souffrances et lui apporter une torture nouvelle...

Lorsqu'elle le vit s'agenouiller à ses pieds, lui baiser respectueusement la main; lorsqu'elle l'entendit lui demander pardon de ses suppositions téméraires en les attribuant à une jalousie qui indiquait assez la nature de ses sentiments pour elle; lorsqu'il fit, enfin, l'aveu de son amour et que, d'une voie émue, tendre, suppliante, il mendia, comme la plus grande faveur qu'il pût ambitionner, la permission de consacrer tous ses efforts à conquérir une affection qui serait le bonheur de sa vie, Amélie sentit une joie douce, ineffable, la pénétrer, l'envahir. Ses yeux reprirent leur éclat et ses joues leurs couleurs; elle apparut de nouveau dans sa beauté radieuse, et, abandonnant ses deux mains aux baisers de William, elle lui dit avec coquetterie et de cette voix dont le timbre charmant devenait une caresse :

— Je vous dois tant! monsieur William. Nous tâcherons de nous entendre. Je me persuade que, de mon côté, ce ne sera pas impossible...

Les fiançailles coïncidèrent avec les fêtes de Noël. Valizinski, en apprenant la joyeuse nouvelle, crut que ce monde, où il avait tant souffert, se transformait pour lui, à la fin de ses jours, en un paradis. Il demanda que le mariage ne se fît pas trop attendre afin qu'il eût le bonheur de voir sa fille unie à l'homme qu'elle aimait.

Mme Fromenceau avait enfin l'explication des refus obstinés de la jeune fille, à qui elle voulut servir de mère le jour du mariage. William ayant déclaré qu'il entendait prendre sa femme sans dot, elle envoya à Amélie un riche cadeau, auquel vinrent s'ajouter de touchants souvenirs de Mme de Lempré, d'Eugénie et de Louise.

L'âge et le chagrin n'avaient pas refroidi le cœur de Mme Moret, qui se réjouit de l'heureux destin ménagé par la Providence, selon son espoir, à l'ancienne petite paysanne que son défunt mari avait arrachée à la plus humble condition en la désignant au choix de Mme Fromenceau.

Amélie obtint de M. Campbell qu'il lui montrât la maison de la rue Saint-Louis où elle était née et qu'il l'accompagnât au cimetière. Il lui promit que, plus tard, il lui raconterait tout ce qu'il avait appris concernant sa malheureuse mère, digne de son estime et surtout de sa pitié.

Eu égard à la situation de Ladislas, la cérémonie du mariage fut célébrée sans pompe. Les amis intimes y furent seuls invités, et parmi eux Mme de Lempré et ses deux filles, dont la plus jeune attendait le retour de son père et de son frère, au printemps, pour devenir Mme de Vireuil. Le président de l'Association et M. Giraud furent les témoins d'Amélie.

Un mois plus tard, Ladislas Valizinski, plein de reconnaissance envers Dieu et la conscience en paix, expirait dans les bras de sa fille.

XXVI

Entre toutes les saisons de l'année, une des plus favorables pour la traversée de l'Atlantique est le mois de mai. Alors la mer est presque toujours calme, parfois unie comme un lac. La nuit, les étoiles scintillent de leur plus pur éclat dans la transparente immensité du ciel, et, projetant sur les flots comme dans un mouvant miroir leurs reflets d'or, semblent réaliser la poétique fiction de la danse des astres.

Toute la famille Campbell avait pris passage à bord d'un des superbes paquebots qui vont du Havre à New-York. Édith, heureuse d'avoir Amélie pour belle-sœur, mettait la gaieté parmi les passagers qui, tous, entouraient d'égards et de la plus flatteuse attention les deux jeunes femmes, Mme Elbridge et Mme William Campbell.

On était parvenu à la moitié du voyage. Après une assez chaude journée, un splendide coucher de soleil se préparait à l'horizon. Amélie s'approcha de son mari.

— Vous vous rappelez nos conventions, cher William, dit-elle du ton le plus caressant. En dédommagement du sacrifice de mes rêves de théâtre, vous m'avez promis que je pourrais à mon gré chanter pour des bonnes œuvres. Mon projet est de gagner avec ma voix le plus d'argent possible, une vraie fortune, que j'emploierai principalement à fonder en France un asile pour les vieux musiciens pauvres et un autre pour leurs orphelins. J'appellerai le premier de votre nom : Asile Campbell, et le second : Orphelinat Fromenceau. Ce sera ma manière d'acquitter personnellement mes dettes. Je voudrais commencer ce soir. Ayez l'obligeance de prévenir les passagers que je vais leur offrir un concert et que je ferai ensuite la quête pour une œuvre de bienfaisance. J'espère qu'on voudra bien nous croire sur parole.

L'annonce fut faite; Edith en fut la charmante messagère, partout bien accueillie.

— Vous n'avez pas encore entendu ma belle-sœur, disait-elle d'un petit air important et mystérieux; vous verrez, vous verrez!

Les trois ou quatre cents passagers se rangèrent sur le pont, laissant libre un espace circulaire, au centre duquel on plaça un piano apporté du salon des *premières*.

Amélie, accompagnée par Nora, attaqua le grand air de la scène du Mancenillier, de l'*Africaine :* « D'ici je vois la mer immense! »

La voix ample et sonore monta dans l'azur avec un charme infini. On eût dit un chant de sirène planant au-dessus des vagues légères dans l'atmosphère lumineuse que doraient les derniers rayons du soleil. Ce fut, parmi les auditeurs étonnés, captivés, une sensation indicible, un frémissement, un transport d'enthousiasme. Les plus raffinés d'entre eux n'avaient jamais rêvé pareille fête musicale dans le grand silence de l'Océan sans limite, à la fraîcheur du soir, sous la voûte empourprée du ciel. Pour tous, c'était un enchantement divin.

Lorsque la merveilleuse virtuose se tut, les applaudissements, les bravos, les hourrahs, s'élevèrent d'un bout à l'autre du colossal navire et, plusieurs fois répétés comme les retentissements formidables d'un tonnerre humain, roulèrent sur les eaux tranquilles et allèrent se perdre au lointain des flots.

Jamais comme ce soir-là, en plein air, sous la double influence d'une scène grandiose et de son propre triomphe, Amélie n'avait éprouvé l'ivresse de l'artiste que sa verve entraîne et que la passion soulève. Il lui sembla qu'un génie, l'Art, l'emportait dans les hautes régions jusqu'à ces sphères sublimes qui étincelaient au-dessus de sa tête.

L'auditoire la réclamait.

Elle chanta successivement la romance du même opéra de Meyerbeer : « Adieu, mon beau rivage », le magnifique monologue de l'*Armide*, de Gluck : « Enfin, il est en ma puissance » ; puis, comme pour saluer la reine des nuits qui succédait au soleil-roi disparu sous l'horizon, la délicieuse cavatine de la *Norma*, de Bellini : « Chaste lune ».

Elle pouvait maintenant parcourir en quêteuse les rangs de ses auditeurs fanatisés. Edith, toute fière, la précéda en criant de sa voix grêle et claire de fillette : « S'il vous plaît, messieurs, mesdames, pour un asile de vieillards et d'orphelins! » Et les dollars se mirent à pleuvoir dans la corbeille doublée de satin bleu qui servait d'aumônière à Amélie; les pièces d'or et les billets de banque vinrent s'y joindre aux dollars. En même temps que ces dons de la charité, Mélinette, maintenant Mme William Campbell, saluée grande artiste, recueillit sur son passage une interminable série d'ovations...

Les heures s'étaient écoulées. La nuit s'avançait. Les derniers promeneurs du bord étaient descendus dans leurs cabines; le pont était redevenu presque désert.

Seuls, deux rêveurs, assis tout près l'un de l'autre à l'arrière du paquebot, prolongeaient encore la veillée, comme acharnés à goûter les douceurs de cette nuit resplendissante.

— Cher William, murmura Amélie, voyez-vous là-bas, dans l'est au fond du ciel, cette jolie étoile à la lumière scintillante? La voyez-vous?

Et d'un geste gracieux, étendant le bras dans la direction qu'elle voulait indiquer, elle montrait l'étoile.

— C'est la mienne, continua-t-elle. Je la reconnais. A Paris, les beaux soirs d'été, je la saluais, je l'invoquais, lui confiais mes chagrins, mes désirs... C'est elle qui nous a unis, sa douce clarté a été notre flambeau nuptial. Peut-être est-ce là le paradis où nous vivrons ensemble notre éternité... William, jurez-moi encore, par cette étoile, comme vous m'avez juré devant Dieu, que vous m'aimerez toujours!

Pour réponse à cette fantaisie de femme et d'artiste, elle reçut un baiser, que l'officier de quart ne vit pas. Ce fut le nouveau serment de William.

Amélie n'est pas avare de son talent lorsqu'il s'agit de bonnes œuvres. Forte du contrat préalable passé avec son mari lors de ses fiançailles, elle ne repousse aucune occasion de se faire entendre et applaudir dans un but charitable. Ainsi qu'elle le dit gaiement, elle avait une passion : la musique; maintenant, elle en a plusieurs : la musique, la charité, William. Elle ne garantit pas l'ordre des préséances. Il y faut ajouter une autre passion qui vient de se manifester, pure, charmante, absorbante : l'amour maternel; Amélie est fière et joyeuse d'avoir donné à William un adorable *baby*, qu'elle dévore de baisers et de caresses.

Elle s'est fait entendre à Boston, à New-York et dans d'autres grandes villes des États-Unis, dans des concerts spécialement organisés par elle pour la fondation des deux asiles qu'elle a projetés. Son succès de cantatrice grandit chaque jour, sa renommée s'étend, et le capital qu'elle amasse pour acquitter ce qu'elle appelle sa dette, va grossissant.

Le facteur rural entra, un matin, à la ferme des Orges. Il apportait à la vieille fermière un pli couvert de timbres et de marques exotiques. La mère Rousseau, au comble de l'étonnement, l'ouvrit. C'était une lettre de Boston (États-Unis), renfermant une traite de mille dollars (5000 francs), sur un banquier américain de Paris, avec ces simples mots :

« A ma bonne nourrice, maman Rousseau, souvenir reconnaissant de sa petite MÉLIE.

« *P.-S.* — Une partie de la somme pourra servir à marier Jeanne, ma sœur de lait. »

— Ah! la chère petite! s'écria la fermière; j'avais toujours pensé qu'elle nous porterait bonheur!...

Trois années se sont écoulées depuis le départ de Mélinette pour l'Amérique. Maurice de Lempré s'est décidément lancé dans la littérature; il brille en bon rang parmi les chroniqueurs de la vie parisienne. Il a déjà fait œuvre d'auteur dramatique. Il est toujours poète à ses heures.

Il eut dernièrement l'occasion de fouiller dans un tiroir où s'entassent les papiers oubliés. Une lettre de faire-part de mariage lui tomba sous la main. Il lut :

Monsieur le comte Ladislas Valizinski a l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Amélie Valizinska, sa fille, avec Monsieur William Campbell.

— Ah! fit-il, ce monsieur américain s'est marié?

Et, se tournant vers sa mère :

— Il a épousé la fille d'un comte polonais? Drôle d'idée! La connaissais-tu, maman?

— Oui, et toi aussi.

— Comment! je la connaissais, moi, cette petite comtesse Amélie... Valizinska?

— Sans doute. Ne devines-tu pas?... *Ton* Amélie! répondit placidement Mme de Lempré, qui savait à son fils une inclination nouvelle, prélude d'un mariage qu'elle appelait de tous ses vœux.

— Mélinette?

— Mélinette elle-même. M. Campbell l'a épousée et emmenée en Amérique.

— Ah!... Et fille d'un noble Polonais?... Tu me raconteras cela, maman.

Puis, revenu de la première surprise :

— Mon premier amour!... et un roman tout fait! Ce sera aussi mon premier roman. Je les déposerai tous les deux, reliés ensemble, dans la corbeille de mariage de ma femme.

— Ainsi soit-il! répliqua en souriant la mère du jeune littérateur.

Henri Deshays.

LES LYCÉES DE FILLES

EN 1887[1]

III

LES ORIGINES ET L'ESPRIT DU NOUVEL ENSEIGNEMENT D'ÉTAT

Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui nient l'action prépondérante de la franc-maçonnerie sur le régime actuel : ces « gens sages » n'admettent pas que la franc-maçonnerie ait le pouvoir de faire traduire en actes législatifs les résolutions des loges. Serons-nous assez heureux pour dissiper, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, ces persistantes et dangereuses illusions? Nous allons du moins l'essayer, en rapprochant les origines et l'esprit du nouvel enseignement d'État. La filiation maçonnique se dégage, irrécusable, croyons-nous, de ces recherches que viennent éclairer les affiliés de marque, portés par les FF.·. à la tête de nos grandes administrations publiques. La franc-maçonnerie se manifeste l'inspiratrice de l'entreprise anti-chrétienne qui s'attaque aux croyances comme aux droits de la femme, et son travail souterrain ne date pas d'hier, on va en juger.

En 1864, dans une loge maçonnique belge, à Anvers, un orateur poussait le cri de guerre : « *Il faut refaire l'enseignement des femmes : il le faut refaire par la science...* Un enseignement scientifique, purement scientifique, mais largement compris, habituerait leur intelligence à la méthode qui ne procède que sur faits et expériences. *Elles seraient ainsi conduites immédiatement à écarter les hypothèses révélées et les rêves arbitraires des religions contraires à toute conception positive...* Comme ceci sort évidemment des ressources et du programme de l'instruction primaire, il faudrait, pour les favoriser, une forte organisation de l'enseignement secondaire. Ainsi la femme n'aimera pas moins, elle aimera plus lumineusement[2]. »

Le pays de Gascogne reproduit avec entrain les vœux qui partent

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1887.

[2] *Les Sociétés secrètes et la société*, par N. Deschamps. Ed. Jannet, tome II, p. 434.

des bouches de l'Escaut, en faveur de l'émancipation intellectuelle de la femme. L'Or.·., de Bordeaux, entend, lui aussi, qu'elle aime « plus lumineusement ». Ecoutez le F.·. Noirot tracer la mission maçonnique de la femme au dix-neuvième siècle :

Quel est donc le point d'appui que le dix-huitième siècle doit fournir au levier d'Archimède? — Ma réponse est bien simple, mes F.·., c'est la femme! Grâce à l'instruction qui se répand chaque jour, l'homme, dans la condition la plus humble, connaîtra bientôt tous ses droits et saura remplir ses devoirs. Mais la femme! la compagne, la confidente de l'homme, n'avons-nous pas, au nom de l'avenir, le devoir de l'arracher aux influences cléricales?... Le but de l'existence de la femme, c'est la maternité. Pourquoi, dans quelque situation qu'elle doive se trouver plus tard, ne lui fait-on pas connaître les premiers principes d'hygiène nécessaires à l'existence de son enfant? *Cette instruction-là ne lui serait-elle pas infiniment plus utile que le catéchisme?*... Depuis deux cents ans nous avons marché et, à côté du dé, du fil et des aiguilles qu'il faut que nous donnions en dot à nos filles, il leur faut l'amour du pays, un esprit dégagé des superstitions que le cléricalisme enseigne à ses victimes. Et cela, c'est la tâche du père de famille, *en attendant que l'institutrice soit assez libre, de par la loi, pour ne pas dépendre du curé de sa paroisse.*

Qui voudrait faire élever ses enfants par une femme sans religion? disent bien des gens. La religion, pour une femme, c'est le devoir, le foyer respecté, le ménage bien tenu; et qui donc d'ailleurs parmi nous confond religion et cléricalisme? Un des nôtres, qui fut à la fois un grand savant et un homme de bien, nommons-le avec fierté et regrets profonds, notre Fr.·. Raspail, après avoir renoncé aux idées dont on l'avait imbu au séminaire, vécut dans l'éloignement de tous les cultes; il éleva ses enfants selon les principes qu'il avait embrassés, parce qu'il était convaincu que c'étaient les meilleurs; cela empêcha-t-il sa fille de se dévouer pour lui, de se constituer son ange gardien et de mourir victime de la captivité à laquelle avait été condamné son père, vieillard de quatre-vingts ans??? Cette existence, consacrée au dévouement filial, n'est-elle pas plus édifiante à connaître que celle de la pécheresse Madeleine, de Marie Alacoque, la visionnaire hystérique, ou de Bernadette Soubirous, la visionnaire idiote?

Selon la tradition biblique, Jéhovah dit à Ève : « Tu écraseras la tête du serpent. » Notre devoir, mes FF.·., notre devoir à nous, sentinelles avancées de la civilisation, est de montrer à la femme où est le

[1] Conférence tenue par la N.·. L.·. française, élue écossaise, et l'amitié réunies. Voy. la *Chaîne d'Union*, novembre 1878, p. 495.

serpent, et de lui dire : « Écrase! morte la bête, mort le venin! »
Sentinelles, veillons!!!

Les sentinelles veillaient si bien, qu'un Fr.·. s'écriait à son tour : « Il faut que l'État, qui juge à propos d'ouvrir des lycées pour les garçons, ouvre et multiplie les lycées pour les filles. L'instruction a été jugée nécessaire dans l'intérêt des sociétés : pourquoi condamner la moitié des êtres qui les composent à l'ignorance et aux idées absurdes qu'elle entretient[1]? »

Les sentinelles veillaient si bien, que le Fr.·. Ch. Cousin, celui-là même qui, en qualité de vénérable de la loge la *Clémente Amitié*, initia M. J. Ferry le 8 juillet 1875 et qui devint grand maître, a pu donner le mot d'ordre suivant, par circulaire, à toutes les loges maçonniques de France[2] : « Il n'est pas une grande question religieuse, politique ou sociale dont nos ateliers n'aient préparé la solution. AVANT TOUT, *réformons et développons l'instruction et l'éducation des femmes*. TOUT LE RESTE NOUS VIENDRA *par surcroît*. C'est le mot de la fin, mes F.·. » — Oui, la fin de toute dignité au foyer domestique, de toute saine influence chrétienne; la libre vie substituée à la foi et à la bonne éducation.

Les sentinelles veillent en armes et le député Colfavru, haut dignitaire de la franc-maçonnerie en même temps que membre influent de la Chambre, ne craint pas de déchirer tous les voiles, s'il en pouvait rester : « Il ne faut pas oublier, écrivait-il en avril 1887 (tous les journaux ont reproduit ses déclarations) que *nous sommes deux cents députés francs-maçons à la Chambre*, que nous sommes l'ennemi du cléricalisme et celui que l'Église craint le plus. La franc-maçonnerie française n'a plus aucun caractère religieux... *Notre influence est indiscutable*. Nous avons été les pires ennemis de l'Empire, *comme nous sommes aujourd'hui les plus actifs alliés de la république radicale*, mais nous sommes une société secrète agissant secrètement... N'est-il pas ridicule de supposer que notre organisation puisse être l'objet d'une remontrance ministérielle, alors que nous sommes les plus ardents défenseurs de la liberté et de la libre pensée républicaine? »

Ces citations, empruntées aux autorités maçonniques, suffisent à établir l'étroite corrélation entre les origines et l'esprit de la nouvelle législation sur l'enseignement secondaire public des filles.

[1] *Travaux franc-maçonniques :* conférences sur divers sujets d'économie sociale, par le F. Baudouin, secrétaire de la loge la *Clémente Amitié*. Paris, Marie Blanc, sans millésime. Voy. p. 111.

[2] Le *Monde maçonnique*, novembre 1885. La pièce dont on extrait ces lignes est une sorte de testament spirituel que le grand maître démissionnaire adresse à tous les maçons de France.

entre le mot d'ordre des loges et sa traduction littérale, servile dans les actes législatifs. « Il faut que la femme n'appartienne plus à l'Église, mais à la science. » La transformation a été réclamée dès 1870 par M. J. Ferry, devenu en 1880 l'exécuteur des complots de cette démocratie, condamnée, sous peine de mort, selon son expression, à enlever la femme à l'Eglise.

Il s'agit, avant tout, de détruire l'influence du clergé sur la femme et la loi du 20 décembre 1880 rentre dans le plan de campagne contre l'Église; elle est, au premier chef, une loi de combat contre l'enseignement chrétien. Avant d'être réduit en articles, ce projet, nous venons de le voir, fut longuement élaboré dans les loges maçonniques. Il ne paraît pas d'ailleurs essentiel à notre thèse de suivre pas à pas la discussion de la loi : MM. Chesnelong, Keller, de Broglie, Jules Simon, de Ravignan, Fresneau ont opposé aux H. Martin, J. Ferry, Ferrouillat et Camille Sée des considérations aussi fortes qu'élevées, qui, devant des Chambres moins sectaires, eussent amené le retrait de la loi. Le docteur Camille Sée, son principal promoteur, est un franc-maçon juif. La filiation de la loi se résume en une ligne : la juiverie a imposé cette réforme aux loges, les loges aux Chambres, et les Chambres au pays.

Pour rendre compte de tant de fanatiques violences servies par la savante hypocrisie des lois, présentons une rapide revue du rapport de M. Camille Sée. Nous nous aiderons, à cette fin, des remarquables travaux du R. P. Lescœur, qui ont victorieusement établi, dans les congrès catholiques de 1883 et de 1884, que « le projet, devenu une loi aujourd'hui appliquée, est sorti de toutes pièces des loges franc-maçonnes, comme Minerve est sortie toute armée du cerveau de Jupiter. » Nous insistons à dessein sur cette corrélation, l'idée maîtresse qui domine notre étude.

Il fallait tout d'abord dissimuler le véritable but de la loi : nul n'était plus capable que le Fr.·. Ferry d'opérer pareille diversion [1] : « Comment! un pays qui tend à relever l'instruction

[1] C'est une tradition de la *Ligue de l'Enseignement* de présenter toutes les attaques contre l'enseignement chrétien comme des progrès de l'instruction populaire. Les lois des 28 mars 1882 et 30 octobre 1886 ont été défendues avec le même caractère d'hypocrisie que la loi sur l'enseignement des filles. Notez que M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, qui seconda si efficacement l'action de M. Sée, appartient, lui aussi, à la franc-maçonnerie. Il semble que M. Gréard soit devenu maçon vers le même temps que M. J. Ferry. M. Gréard est affilié à la loge des *Amis bienfaisants* (*Chaîne d'union*, 1877, p. 37, citée par Deschamps, t. II, p. 455). — En joignant aux noms des FF. J. Ferry et Camille Sée celui du F. Gréard, on se rend compte que les trois hommes, pratiquement les plus influents sur l'enseignement public durant ces dernières années, sont les hommes-liges de la franc-maçonnerie.

des femmes dans notre pays constitue une campagne contre l'Église! Parler aux filles de la France de l'histoire nationale, des sciences naturelles, les habituer à se servir de leur raison, leur enseigner la morale, tout cela constitue une guerre faite à l'Eglise! Enfin, avoir soigneusement placé dans un domaine plus relevé, plus libre, plus indépendant, l'enseignement religieux, le remettre dans des mains plus compétentes, les seules compétentes pour le donner, c'est bannir de l'école l'enseignement religieux!... Il n'y a sans doute pas en France une religion d'État, mais il n'y a pas non plus une irréligion d'État! La loi en discussion marque notre respect pour la liberté de conscience! » Et, répondant à M. Chesnelong, qui s'était fait l'interprète éloquent de tous les catholiques, il l'accusait superbement de vouloir, au nom du parti théocratique, « l'écrasement de la science, la science servante de la théologie. — Pour nous, ajoutait-il, nous les représentants, les chefs de l'Université, nous voulons la liberté, l'indépendance de la science; voilà de quel esprit nous voulons pénétrer les nouvelles écoles de filles : c'est de cet esprit-là et non d'un autre. Nous ne voulons pas faire des femmes savantes, des femmes incrédules; non, mais des femmes qui sachent raisonner. »

Dès l'exposé des motifs de son rapport, le docteur Sée déplore que jusqu'ici l'État n'ait pourvu qu'à l'instruction primaire des jeunes filles : cette thèse est bien dans le style de l'école jacobine qui veut que l'État soit tout et la famille rien. Tout ce que l'État n'a pas créé et ne dirige pas par lui-même, dans le domaine de l'instruction, est nul, insuffisant ou dangereux. Voici les déclarations du « Fénelon du dix-neuvième siècle » : « Instruites ou ignorantes, les femmes exercent sur leurs maris, sur leurs enfants, à tous les âges de la vie et particulièrement sur leurs enfants en bas âge, une influence presque toujours prépondérante. Peut-il être indifférent que la jeune fille comprenne l'autorité de la raison, la sagesse des lois, les intérêts généraux de la patrie, qu'elle puisse se former des idées justes et personnelles, prendre part à une discussion d'un ordre sérieux et élevé, lire avec discernement de bons livres? Tant que l'éducation des femmes finira avec l'instruction primaire, il sera presque impossible de *vaincre les préjugés*, *les superstitions*, *la routine*. Les femmes, quoi qu'on fasse, dirigent les mœurs, et c'est par les mœurs, plus encore que par les lois, que se font les peuples. » — Préjugés, superstitions, routine, on sait la signification de ces mots dans la bouche du libre-penseur dont la république a fait un conseiller d'État.

Après avoir établi que « la femme aussi bien que l'homme a droit à l'instruction » (car nous n'en sommes plus, ajoutait-il fine-

ment, à nous demander comme je ne sais quel évêque ou quel concile du moyen âge, si la femme a une âme), le rapporteur, de dogmatiser : « Vos lois, vos crédits seront insuffisants aussi longtemps que vous n'aurez pas fusionné intellectuellement et moralement, en une seule nation, la France des hommes et la France des femmes. *Pour atteindre ce but*, IL Y A UN MOYEN, MAIS IL N'Y EN A QU'UN : CRÉER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DES JEUNES FILLES... Si le clergé tient à lutter contre les écoles laïques de garçons, on comprend qu'il est surtout préoccupé de garder les jeunes filles sous son influence. Il les avait seules jusqu'ici : c'était sa grande force, son grand moyen d'action sur les familles. Il avait dans chaque maison des auxiliaires soigneusement préparés par lui dès leur enfance, et qui luttaient pied à pied contre les progrès de la philosophie et de la raison[1]. »

L'enseignement donné par l'État à la jeune fille — avec l'argent que nous savons — a pour effet de « substituer l'école au couvent où cette pauvre jeune fille a trop longtemps gémi, soumise à je ne sais quel entraînement mystique, dont la conséquence peut être de *détruire en elle le libre arbitre*, de l'abstraire de la vie terrestre, *au point de ne plus avoir la notion exacte du bien et du mal.* »

C'est apparemment pour remettre cette jeune fille dans la « vie terrestre » que M. Camille Sée retrace à la malheureuse enfant le dégradant tableau de ses erreurs, tant qu'elle demeura sous la pernicieuse influence du couvent « avec une instruction presque nulle et une éducation qui a mis dans son cœur la haine de tous les principes, de toutes les idées qui régissent et la France de 1789 et nos institutions. Ignorante, elle va épouser un homme instruit ; élevée à l'école de la superstition, elle va épouser un homme élevé à l'école de la raison ; elle lui reprochera sa vie, jusqu'à sa fidélité à ses principes ; elle lui redira des paroles dont elle ne comprendra ni le sens ni la portée, mais qu'aura murmurées à son oreille son directeur ou son confesseur. » Ainsi, conclut M. Camille Sée : « La femme, c'est-à-dire la moitié de la France, celle qui est appelée à exercer le plus d'influence sur l'autre, n'est pas instruite. Elle ne l'est pas, parce que son ignorance est la condition même du rôle que le clergé lui fait jouer, de l'action qu'il l'appelle à exercer. Il ne veut pas qu'elle soit instruite, parce qu'instruite elle échappe à sa direction. »

D'aussi odieux travestissements devaient ramener ce grand esprit à la théorie des *deux Frances*, qu'entretient au cœur du franc-maçon un amour-propre tout paternel. » C'est l'enseignement de l'État qui rétablira l'unité. L'État donne l'enseignement dans les

[1] *La loi Camille Sée*, titre peu modeste, mais trop exact de l'ouvrage publié par le franc-maçon israélite, 1 vol. in-12.

lycées de jeunes gens [1] ; il devra *a fortiori* le donner dans les lycées de jeunes filles, je dis *a fortiori*, parce que l'enseignement que ne donne pas l'État est, en France, accaparé par le clergé. » — Voilà bien le dernier mot de la consultation.

Le ministre de l'instruction publique et le directeur de l'enseignement secondaire emboîtent le pas derrière M. Camille Sée, champion des loges maçonniques : ils se félicitent du développement de leurs nouveaux établissements de filles, même dans les milieux les plus réfractaires en apparence, ont-ils la bonté d'ajouter. Cette aisance dans l'éloge est toute républicaine.

Les promoteurs de l'enseignement laïque vont répétant partout que personne, avant la révolution, ne songeait à l'éducation des filles : s'aperçoivent-ils qu'ils empruntent les idées et jusqu'aux termes de Lakanal : « Pouvez-vous espérer, soutenait ce conventionnel, que toutes les mères de famille apprendront à leurs filles ce qu'on ne leur a jamais enseigné à elles-mêmes? Dans le silence absolu de l'instruction publique, les femmes de la génération qui nous presse seront comme celles de la génération précédente : elles ignoreront, pour la plupart, ce qui leur est nécessaire pour remplir leurs devoirs de mères et d'épouses. » N'est-ce pas là le principe qu'ont invoqué les partisans de l'enseignement secondaire des jeunes filles? L'idée de créer pour les jeunes filles des collèges et lycées, déjà exposée par Condorcet et Lakanal, appartient bien en propre à la révolution, et c'est à notre époque qu'échoit le triste honneur de la mettre en application. Le véritable enseignement secondaire ne devait paraître avec la loi Camille Sée qu'en 1880. Et, n'en déplaise à la *Revue* [2] destinée à former l'esprit de la nouvelle éducation féminine, cette éducation a pour patriarches, admirés et célébrés dans tous les lycées de filles, Condorcet, un matérialiste voltairien et Lakanal, un prêtre défroqué : l'israélite Camille Sée et les autres ne peuvent se réclamer que du titre de parrains.

[1] Veut-on avoir la réfraction de ces lumineuses vues : que l'on écoute le député Chalamet, celui même qui eut son heure de gloire comme sous-secrétaire d'État à l'instruction publique. « Il y a en France un enseignement secondaire donné au nom de l'État dans 80 lycées, dans 230 collèges, qui s'adresse à 80 000 garçons. Nous voulons que ce même enseignement soit donné, au nom de l'État, aux sœurs de ces garçons. Voilà, messieurs, une lacune que nous voulons combler. Et puis, vous serez libres, messieurs qui n'êtes pas partisans de l'enseignement de l'État, de ne pas y envoyer vos filles, vos sœurs : personne ne vous y obligera. »

[2] *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, revue mensuelle, fondée et dirigée par Camille Sée, avec le concours de Carnot, E. Legouvé, Henri Martin et Germain Sée. (Librairie Cerf, 13, rue de Médicis.)

Nous l'avons dit, ce baptême, d'ailleurs essentiellement laïque, a été réglé de compte à demi avec la *Ligue de l'enseignement :* si l'on en veut une preuve palpable, prenons pour exemple l'histoire du lycée de filles d'Alger. L'histoire de cette fondation est, à peu de choses près, celle de tout lycée de filles, et elle a le mérite d'avoir été récemment racontée par M. Guillemin, maire d'Alger [1], devant la caravane parlementaire qui visitait l'Algérie, à nos frais, vous vous en souvenez. *Ab uno disce omnes.*

En créant l'école de jeunes filles, son œuvre de prédilection, la *Ligue d'Alger* se proposait de démontrer tout ce que peut l'initiative privée en matière d'instruction et d'éducation. Elle consacra spécialement ses soins à l'éducation des jeunes filles, parce qu'elle savait que *c'est par la femme surtout que l'influence cléricale est encore puissante sur les familles.*

Cette école prospéra, à l'aide des seules ressources de la Ligue d'Alger, qui, sur cette terre d'Afrique si fertile en héroïsmes et en dévouement, fut constamment soutenue et affirmée par une pléiade d'hommes héroïques et dévoués.

En 1880, la Ligue d'Alger ne fut plus seule, elle accepta la main que vous lui tendiez, par delà la Méditerranée, et fut des premières à entrer dans la fédération qui constitue la *Ligue française de l'enseignement.* En 1882, elle entre dans une phase nouvelle de son existence. Les principes qu'elle avait appliqués étant consacrés par la loi de notre pays, la Ligue d'Alger reconnut qu'elle pouvait, sans inconvénient, fermer son école primaire, puisque la partie la plus importante de cette œuvre d'émancipation, pour laquelle elle avait travaillé, se trouvait réalisée; mais alors elle songea que l'enseignement secondaire des jeunes filles n'existait pas à Alger et qu'elle ferait encore œuvre d'initiative en constituant cet enseignement plus élevé, *plus en rapport avec les exigences de la société moderne.*

Il s'agissait de donner à nos jeunes filles une instruction plus large, plus approfondie et une *éducation rationnelle seule capable de dégager leur esprit de ces préjugés si tenaces qui le troublent et le déforment.* Il s'agissait aussi de leur montrer quel est le rôle de la femme instruite dans la famille et pour cela d'en faire de bonnes ménagères capables de diriger leur maison et de ne pas considérer comme étant au-dessous d'elles ces soins de l'intérieur qui, pratiqués avec intelligence et d'une manière constante, font la prospérité des États petits ou grands, et négligés, entraînent leur ruine.

[1] *Congrès de la Ligue de l'Enseignement,* séance solennelle de clôture, 15 avril 1887.

Nos ligueurs étaient convaincus que la jeune fille dont l'intelligence et le cœur auront été développés par une forte discipline intellectuelle et morale entrera dans la vie plus confiante en elle-même, mieux armée dans la lutte pour l'existence; elle aura, disaient-ils, plus de qualités pour remplir son rôle, toujours plus important, dans la société moderne.

Devenue mère de famille, elle saura mieux diriger l'éducation de ses enfants; elle saura surtout leur faire aimer la patrie qu'elle-même aura appris à aimer par-dessus tout; et ainsi se réaliseront les espérances qui nous ont soutenu dans notre rude tâche : une génération de jeunes citoyens, formés à une meilleure école que la génération actuelle, relèvera notre France bien-aimée et la vengera des humiliations subies.

Telle était l'ambition des hommes dévoués, qui, sous le drapeau de Jean Macé, se groupèrent dans ce pays pour organiser l'enseignement nouveau, celui que l'État a établi lui-même avec le concours des départements et des communes dans la plupart des villes de France.

Mais ici des difficultés graves se présentèrent : cet enseignement exigeait un personnel et des dépenses hors de proportion avec les ressources dont disposait la Ligue qui, pendant ce temps, avait à faire face à ses autres obligations.

Pour occuper le quatrième rang parmi les établissements qui nous occupent, le lycée d'Alger n'est pas plus exempt de tribulations que ses congénères dans le recrutement des « petites demoiselles de lycées ». Vite on institue des « boursières départementales » en attendant les « boursières nationales » !

Les frais qu'entraîne l'entretien de l'école secondaire s'élèvent en effet à près de 80 000 francs. Il fallut donc recourir au département et à la commune qui votèrent en faveur de notre établissement une subvention de 20 000 francs. Le département, outre les 10 000 francs qu'il accordait pour sa part, prenait à sa charge 14 bourses et 8 demi-bourses.

Grâce à ce concours, l'école secondaire se constitua rapidement, et voici dans quels termes M. le gouverneur général, à l'ouverture de la session du Conseil supérieur en 1882, rendait compte à ce Conseil d'un fait qui intéressait la colonie tout entière et était dû à l'initiative de la Ligue d'Alger.

« Un événement important s'est accompli cette année en Algérie, au point de vue de l'enseignement secondaire. Un collège de jeunes filles, fondé avec les seules ressources d'une société libre, la *Ligue de l'enseignement*, s'est ouvert il y a quelques semaines : 22 professeurs appartenant à l'Université y enseignent toutes les matières comprises

dans le programme de nos lycées ordinaires. Un personnel de 20 femmes, dont une directrice et 12 maîtresses, est chargé de la surveillance et du fonctionnement de l'établissement. Enfin 236 élèves, réparties en 7 classes, y suivent les cours de l'enseignement secondaire.

« Les débuts sont assez beaux pour que nous n'hésitions pas à mettre le collège de jeunes filles d'Alger, dû à la seule initiative privée, en parallèle avec le lycée de Rouen, dont l'ouverture s'est faite récemment avec tant d'éclat. »

Le congrès de la *Ligue de l'enseignement*, tenu précisément à Rouen, l'année précédente, avait tenu à manifester solennellement sa sympathie en faveur des institutions chères à la libre pensée. Le congrès de 1886 avait exprimé « l'avis que la Ligue affecte désormais d'une façon plus spéciale le produit du sou des écoles laïques à la création de pensionnats laïques de jeunes filles dans les centres importants, chefs-lieux de département ou d'arrondissement qui en sont dépourvus. Il appartiendra au conseil général de la Ligue, avait-il conclu, de porter ce vœu à la connaissance de tous les cercles, de déterminer les moyens d'action et la mesure dans laquelle il pourra prêter son concours moral et matériel à l'œuvre des pensionnats laïques de jeunes filles. »

Le commentaire autorisé de la nouvelle éducation féminine, nous le trouvons sous la signature bien sincère assurément de *Lucifer*, dans un article sur l'*Education de la femme*[1] où l'auteur démontre que rien n'est fait « tant que l'on n'aura pas soustrait absolument l'éducation des filles à l'influence mâle ou femelle du clergé ». Nous demandons pardon à nos lecteurs, surtout à nos lectrices, de faire passer sous leurs yeux tant d'infamies : avons-nous besoin de leur dire qu'il faut, pour nous y déterminer, l'intérêt supérieur de la vérité, la défense de la saine éducation contre les morsures des vipères libres-penseuses?

La mortification, c'est la vertu. Voilà comment se fait l'éducation des filles dans les couvents... en principe, sinon en action : est-ce ainsi que l'on saurait faire de nos filles de bonnes Françaises! Non, assurément. Aussi nous voyons quelles filles et quelles mères sortent des écoles cléricales. La jeune personne qu'a façonnée l'éducation cléricale est d'abord ce qu'on appelle une dévote. Or qu'est-ce qu'une dévote? C'est une femme qui croit n'avoir rien de mieux à faire que de réciter des litanies ou des oremus à l'église, d'aller dire à un jeune

[1] *Revue des travaux de la Maçonnerie de la région du Nord*, publiée sous la direction du chapitre *la Fidélité-sub-rosâ*, novembre 1886. Lille, 24, rue de Lens.

prêtre qui sait lui plaire, moins ses péchés que ceux des autres, s'extasier devant un prédicateur, et d'autant plus qu'elle comprend moins, espionner son voisinage, prêter son ministère à toutes les intrigues et à toutes les menées cléricales, et coopérer de ses biens comme de sa personne aux soi-disant bonnes œuvres du denier catholique, du Sacré-Cœur de Jésus, de la garde d'honneur de Marie, etc., etc., etc. Tout ce qui ne rentre pas dans ce cadre est traité de profane, de mondain, de satanique, jusqu'aux affections les plus naturelles et les plus vives du cœur, que l'on a l'outrecuidance d'appeler piété filiale... Il y a un autre dénouement. La jeune fille peut être rebelle à la vie cloîtrée; on peut aussi trouver meilleur de la marier pour ne pas l'éloigner de son cher directeur, si dévoué au salut de son âme. La voilà pieuse épouse : on lui a choisi son mari, un mari bien pensant, un mari complaisant, parfois un mari qui n'est que complaisant, mais qui est riche. L'aimera-t-elle? Ce serait une infidélité au sacré cœur de Jésus, qui ne souffre pas de partage. Qu'importe, du reste, qu'elle l'aime ou non? N'a-t-elle pas, pour se consoler, son cher directeur, qu'elle voit et visite tous les jours, qui la confesse toutes les semaines et qui peut lui tenir lieu de bien des choses? Aussi bien, il n'y a point là d'indiscrétions à redouter, et il est en si bonne odeur, le saint homme!

Le soupçon ne se glisse jamais jusqu'à lui, dans l'esprit du bon mari, du moins. Et que de charités découlent de cette maison de bénédictions!... dans le denier de Saint-Pierre! pour les écoles catholiques! pour la construction d'une chapelle en l'honneur de saint Joseph! pour... pour tout ce que le cher directeur voudra, parbleu! même pour orner le front de leur mari de l'auréole que l'on sait. Et Dieu bénira une union si fort selon son cœur. Il naîtra des enfants pieux comme leurs parents, que l'on ne manquera pas de trouver remarquablement semblables à leur père légal. Et comment élèvera-t-on ces enfants? Dans la crainte du Seigneur et dans la haine de la république, du progrès social, de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, de la tolérance religieuse. Les filles, nées sous de pareils auspices, que deviendront-elles? ce que le cher directeur veut qu'elles deviennent. La première éducation, faite à la maison, est l'œuvre d'une mère dévote et d'un prêtre à l'esprit, sinon au cœur pervers. Réciter du matin au soir des prières que le jeune enfant ne comprend pas, figurer en robe blanche avec couronne sur la tête à la procession de la Fête-Dieu, chanter au pèlerinage traditionnel des cantiques aussi sottement écrits qu'idiotement pensés; à l'église chaque matin, à l'église chaque soir, et cent autres petites occupations aussi insipides que celles-là, voilà le prélude de la vie pour ces petites filles selon le cœur de Dieu : sans parler d'une foule de petites conversations et de

petites familiarités entre leurs mères et leurs consœurs en dévotion, entre leurs mères et le cher directeur, qui ne sont pas précisément faites pour édifier sainement leurs âmes.

A cinq ou six ans, on les envoie à l'école. — Qui est chargé de leur choisir des maîtresses? — Le cher directeur qui a bien soin de les confier aux bonnes sœurs d'une école congréganiste. Là, ce que l'on cherche avant tout, c'est de faire d'elles des religieuses, surtout si elles ont des espérances. On dotera ainsi tel couvent que l'on vient de fonder, et qui a sa petite fortune à faire. On aura soin d'arracher du cœur de ces pauvres enfants toutes les affections terrestres, même l'amour de leurs mères (juste punition, après tout, pour celles-ci); on leur claquemurera, si je puis ainsi parler, leur intelligence, à tel point qu'elles ne verront plus rien autour d'elles qu'un petit point du ciel au-dessus de leurs têtes; on leur fera un cœur froid pour tout ce qui sera profane. Inutile de dire qu'on ne leur mettra dans les mains que des livres tout confits de cette sotte dévotion comme la « Mère en Marie », le « Père en Jésus-Christ » qu'on leur a donnés dans le couvent où elles ne sont pas élevées pour le monde. — Si elles se marient, j'ai dit ce qu'elles seront et quelle influence elles exerceront dans leurs familles, qui deviendront autant de pépinières ou d'annexes du couvent d'où elles sont sorties.

Nous faisons grâce des déclamations sur le relèvement de la France par la virile éducation de la femme, sur Rome, la cité cosmopolite, etc. Nous arrivons à la justification du système d'éducation actuel; c'est la digne conclusion d'aussi odieuses prémisses :

Depuis quelques années, en effet, ému, à juste titre, de la situation déplorable dans laquelle se trouvent les jeunes filles confiées à des mains cléricales, le gouvernement de la république a pris à tâche de combattre ces institutions perverses en ouvrant le plus grand nombre possible d'écoles primaires laïques, en créant des cours d'enseignement secondaire et des collèges de jeunes filles, en confectionnant, pour ces écoles et pour ces cours, des programmes en harmonie avec les besoins de l'époque.

Satisfecit bien naturel quand on songe à l'étroite corrélation des complots de la Ligue et des actes législatifs, des volontés sectaires et des institutions qu'elles ont réalisées! Voilà bien, dépourvue de toute équivoque et dans son odieuse crudité, la profession de foi maçonnique!

Mais les défenseurs du nouveau système d'éducation se sont bien gardés, on le conçoit, d'invoquer auprès des masses d'aussi révoltantes considérations; ils ont eu recours à d'autres moyens pour se

rendre populaires. Fils de Voltaire, ils savent le pouvoir de la calomnie; ils ont donc usé d'une double calomnie, l'une, à l'adresse de l'Église catholique, qu'ils présentent comme l'amie intéressée de l'ignorance féminine; l'autre, à l'adresse des instituts étrangers pour l'éducation des femmes, qu'ils prétendent imiter.

Leur première calomnie consiste à soutenir que, l'Église ayant intérêt à maintenir les femmes dans l'ignorance, l'État comblait une lacune en s'emparant de leur éducation.

Quelques extraits des Lettres de l'illustre Mgr Dupanloup sur l'éducation des filles, lettres que Fénelon eût signées, et qui demeureront l'un de ses impérissables titres à la reconnaissance des hommes, seront notre décisive et courte réponse : « Les droits des femmes à la culture intellectuelle ne sont pas seulement des droits, mais en même temps des devoirs. Le travail intellectuel doit avoir sa place réservée parmi les occupations qui leur sont propres et parmi leurs obligations, dans la mesure où elles en ont la possibilité et l'aptitude (p. 92). L'éducation de la femme ne doit laisser sans culture aucune des facultés dont elle est douée. Négliger dans l'éducation un des côtés, une des puissances de la nature féminine, c'est rompre infailliblement, dans cette nature, l'équilibre et l'harmonie; c'est, avec une lacune, créer tout à la fois une souffrance et un danger. La règle, la règle véritable et évidente, c'est la culture complète, c'est l'expansion entière, c'est le plein et harmonieux développement de tout ce qui constitue la richesse, la force et la beauté de cette créature (chap. *du Plan divin : dessein de Dieu dans la création d'Ève*). Les préjugés du monde, qui poussent à la mutilation de l'éducation dans la femme, à l'étouffement de telle ou telle de ses facultés, sont odieux et barbares. Mais quelque chose encore de plus odieux, je ne craindrai pas de le dire, c'est la complicité qu'on voudrait établir parfois entre les préjugés mondains et la piété. Au nom de la piété et de la vérité chrétienne, vouloir étouffer les dons de Dieu dans une âme! Mais ce serait un attentat, non pas seulement contre cette âme, mais contre Dieu lui-même... Gardons-nous d'entendre la piété de cette sorte; comprenons, au contraire, que la perfection chrétienne étant la beauté complète de l'âme reconquise par la vertu, on ne peut y parvenir par la mutilation des facultés et des dons de Dieu, mais par leur entière et parfaite consécration au service de Dieu. »

Quel est l'homme de notre temps qui avait les titres de l'évêque d'Orléans pour faire, au nom des catholiques, d'aussi péremptoires déclarations? Elle est vraiment stupéfiante l'impudence des nouveaux athées de nos jours : voilà qu'ils essayent de nous battre avec nos propres armes!

Leur seconde calomnie, d'une part, prétend qu'en fait d'éducation des jeunes filles, la France a été jusqu'à eux la nation la plus arriérée du monde et, d'autre part, allègue comme modèle les nations étrangères.

« Mais, voyez le malheur! Quand ils nous citent les pays étrangers, ou bien on se trouve en présence de vrais lycées d'État comme en Russie, et l'on sait quels foyers de nihilisme sont devenus ces collèges : triste argument, on en conviendra, en faveur du système de l'internat officiel qu'on s'efforce de créer chez nous ; ou bien on allègue l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne, des États-Unis; mais partout, dans ces illustres nations, je vois les institutions qu'on nous propose à imiter, fournir des arguments, non pas pour nos adversaires, mais pour nous-mêmes, c'est-à-dire contre l'enseignement donné directement par l'État et surtout contre l'enseignement laïque, je veux dire d'où la religion soit systématiquement exclue; or, c'est là, nous le savons, le seul point auquel tiennent nos législateurs...

« Quand nous voyons en France sortir des bureaux du ministre, pour toutes les villes où s'applique la loi Sée, depuis le Havre jusqu'à Vic-de-Bigorre, et depuis Cambrai jusqu'à Bordeaux, non seulement des nominations de directrices et de maîtresses, mais des programmes d'examen, des plans d'études, des sujets de composition, des règlements minutieux, des avis, des circulaires, les mêmes pour tout le pays, absolument comme il sort des bureaux de la guerre des ordres destinés à faire manœuvrer avec ensemble les régiments de la France et des colonies, le Tonkin compris, il est permis de croire que nous sommes en présence, non d'une importation de l'étranger, mais bien d'une application nouvelle, plus absurde et dangereuse que jamais, d'une erreur toute française, non pas inconnue à l'ancien régime, je le reconnais, mais portée jusqu'à l'outrance par l'esprit révolutionnaire, et s'attaquant, pour la première fois, à l'éducation des femmes [1]. »

L'invention est donc absolument originale chez nos gouvernants. L'esprit du nouvel enseignement est parfaitement défini, d'ailleurs, par les termes mêmes du dernier rapport présenté par M. Clavel, président de la commission d'instruction publique, à la municipalité de Lyon : « Le lycée de filles de Lyon est une institution destinée à soutenir la concurrence contre les couvents et à donner aux jeunes filles une instruction et une éducation vraiment démocratiques. »

[1] Rapport sur l'*Education des jeunes filles et la question des examens*, présenté au congrès catholique de 1884 par le R. P. Lescœur, président du comité d'enseignement secondaire de la *Société générale d'Education et d'enseignement* (rue de Grenelle, 35).

Notre correspondant ajoute que l'on a tant joué, à Lyon, de la guitare de l'instruction démocratique que cela a fini par agacer les nerfs d'un certain nombre de parents : c'est, dit-il, une des causes de la diminution du nombre des élèves cette année. — De la plupart des nouveaux établissements d'enseignement secondaire public, il nous revient cette appréciation : « Impossible d'affirmer que l'enseignement y soit notoirement athée : on ne l'oserait peut-être pas encore; mais, à coup sûr, l'enseignement religieux n'y trouve aucune place. » Notons, toutefois, que l'enseignement de l'histoire, donné à Cahors par un protestant, enfreint manifestement la *neutralité légale;* que l'hostilité contre notre foi ne se déguise plus à Montpellier, que les devoirs religieux sont chose dont on n'a cure à Moulins, qu'on ne s'en occupe pas à Nice.....

IV

LA CARTE A PAYER

Ce que vaut l'enseignement nouveau, nous le pressentons clairement désormais : ce qu'il coûte, nous l'allons voir, en feuilletant rapidement le rapport sur les opérations de la caisse des lycées et collèges et écoles primaires pour l'année 1886 (31 janvier. *Officiel* du 21 février dernier).

Les dépenses autorisées sur la caisse des lycées et collèges, pour les lycées et collèges de jeunes filles, se sont élevées, pour l'année 1886, à la somme de 1 702 417fr.04

En voici le détail :		
Ecole normale de Sèvres. . .	650 000fr.	
Lycée de jeunes filles d'Amiens.	36 000	
Lycée de jeunes filles de Charleville.	1 004 617 04	
Collège de jeunes filles d'Abbeville.	11 800	
L'État, dans cette dépense, a supporté. . .		1 157 617 04
A savoir :		
Pour Sèvres.	650 000fr.	
Pour Amiens.	18 000	
Pour Charleville.	489 617 04	
Les villes ont supporté.		544 800 »
A savoir :		
Amiens.	18 000fr.	
Charleville.	515 000	
Abbeville.	11 800	

Il a, de plus, été consenti, en faveur des villes, des emprunts s'élevant à la somme de. . . . . 526 800 »

A savoir :

Pour Charleville. . . . . 515 000fr.

Pour Abbeville. 11 800

Si à cette somme de 1 702 417 fr. 04 nous ajoutons les sommes engagées les années précédentes, nous trouvons que les dépenses, engagées pour les lycées et collèges de jeunes filles, depuis la création de la caisse, représentent le joli total de. 18 664 333fr.33

dont à la charge de l'État. 11 334 621 70

à la charge des villes 7 199 711 63

à la charge des départements. . . . . 130 000 »

Si à la somme de 526 800 francs nous ajoutons les emprunts consentis en 1882, 1883, 1884 et 1886, nous constatons que les emprunts consentis en faveur des villes s'élèvent à 5 930 400 »

Il convient d'ajouter à cette somme les emprunts consentis en faveur des départements, soit. . . . . 100 000 »

Le montant des dépenses ordonnancées pendant 1886 s'est élevé à 1 457 816 60

Les sommes ordonnancées de 1882 à 1885, ajoutées à cette somme, nous conduisent au respectable total de. 8 475 815 41

La somme des avances réalisées en 1886, a été de 1 965 900 »

Les avances réalisées de 1882 à 1885 nous donnent le total, presque aussi respectable, de . . . . . 5 085 400 »

Passons au crédit de 12 millions affecté par la loi du 20 juin 1885 aux « établissements d'enseignement secondaire dont la construction, la reconstruction ou l'agrandissement sont à la charge de l'État. »

Si nous nous reportons à la loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1886, nous trouvons que, pour l'exercice 1886, il a été engagé pour les lycées et collèges de jeunes filles une somme de . . . . . 1 500 000 »

à savoir :

Construction du lycée de Passy (1re annuité) . . . . . 800 000fr.

Construction du lycée de la rue du Rocher (1re annuité). . . . 500 000

Agrandissement du lycée Fénelon (rue Saint-André des Arts). . . 200 000

Et si nous nous reportons à la loi portant fixation du budget des recettes et du budget des dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1887, nous voyons qu'il a été prévu, pour l'exercice 1887, pour les lycées et collèges de jeunes filles, une dépense de. . . . . 2 100 000 »

A savoir :

Construction du lycée de Passy (2e annuité). 1 200 000

Construction du lycée de la rue du Rocher (2e annuité). . . . 500 000

Travaux divers à exécuter sans la participation des villes, dans divers établissements 200 000

A ce défilé de dépenses, il importe d'ajouter, comme engagée conformément à la loi du 20 juin 1886, une somme de 7 621 000 fr., répartie entre onze lycées et treize collèges de jeunes filles. La dépense est supportée moitié par l'État, moitié par les villes. La part mise à la charge de l'État, et payée par annuité, a été de 400 000 francs en 1885; de 500 000 en 1886; elle est, pour 1887, de 696 000 francs. En voici le détail :

ÉTABLISSEMENTS L. *désigne un lycée* C. *désigne un collège.*	MONTANT DE LA DÉPENSE			
	1885	1886	1887	GLOBALE
	fr.	fr.	fr.	fr.
L. Limoges.	37 500	50 000	50 000	450 000
L. Marseille.	50 000	»	»	600 000
L. Constantine.	37 000	50 000	25 000	600 000
L. Tours.	50 000	50 000	40 000	450 000
L. Mâcon.	50 000	50 000	50 000	500 000
L. Chambéry.	25 000	25 000	20 000	450 000
L. Moulins.	50 000	50 000	40 000	500 000
L. Niort.	50 000	50 000	»	200 000
L. Lyon.	»	»	50 000	1 000 000
L. Nîmes.	»	»	25 000	100 000
L. Troyes.	»	»	40 000	400 000
C. Oran.	25 000	25 000	»	100 000
C. Tarbes.	25 000	25 000	50 000	400 000
C. Cahors.	»	50 000	50 000	300 000
C. Albi.	»	25 000	25 000	100 000
C. Lille (Fénelon). *Dépenses supplémentaires*.	»	25 000	15 000	80 000
C. Cambrai (Fénelon). *Dépenses supplémentaires*.	»	25 000	25 000	150 000
C. Valenciennes.	»	»	35 000	200 000
C. Brives.	»	»	30 000	225 000
C. Saint-Quentin.	»	»	35 000	300 000
C. Alais.	»	»	18 000	60 000
C. Grenoble.	»	»	30 000	220 000
C. Saint-Omer.	»	»	25 000	200 000
C. Chartres.	»	»	18 000	36 000

Tant de dépenses appartiennent-elles, du moins, en toute vérité, à la catégorie de celles que l'euphémisme républicain qualifie de productives? Il n'y paraît guère, à consulter les informations qui nous parviennent d'Albi, de Calais, de Châlon-sur-Saône, de Chambéry, de Grenoble, de Montpellier, de Nantes, de Nice, de Rouen, de Toulon : presque toutes les jeunes filles de ces lycées s'y préparent aux brevets avec l'arrière-pensée de se consacrer aux carrières de l'enseignement, qui sont encombrées et partant ne leur offrent pas les débouchés qu'elles attendaient. Le moindre mal qui leur puisse arriver est de rentrer dans leurs familles. Quelques-unes entrent dans le petit commerce ou dans l'administration des postes. On nous écrit d'Auxerre que ces intéressantes jeunes personnes ne paraissent pas avoir conservé grand fruit de leur instruction, qu'elles se remettent avec peine aux travaux des champs, qu'elles préfèrent épouser de petits employés qui courront le monde, et qu'en définitive elles sortent du collège un peu plus *déclassées* qu'auparavant.

Les renseignements adressés sur le second lycée de filles de France sont particulièrement instructifs. Le plus grand nombre des élèves du lycée de Lyon se destinent à l'enseignement, ce qui ne veut pas dire que toutes y parviennent. On peut leur appliquer en grande partie les termes sévères dont s'est servi M. Gaudier, l'inspecteur d'académie, pour caractériser les aspirantes au brevet de capacité de ces dernières années. On y verrait quelle estime éprouve l'Université pour ces jeunes filles sans aptitude, sans vocation, « qui s'imaginent qu'en éducation un brevet tient lieu de tout, refusent toutes les places à la campagne et qui, pour trouver en ville n'importe quelle position, assiègent de leurs importunités et de leurs visites énervantes tous les membres des corps constitués dont elles recherchent la protection et se disputent les faveurs [1] ».

Nombre de lycées de filles, étant à leur début, n'ont pas encore d'anciennes élèves en âge d'embrasser des professions et ne permettent pas de compléter présentement cette statistique de déclassées; mais les onze établissements que nous venons de citer ne suffisent-ils pas pour convaincre de stérilité le système tout entier? C'est qu'il ne suffit pas, pour obtenir des résultats, de mettre à grands frais, le nom de Fénelon sur certains établissements, comme on l'a fait à Paris, à Lille, à Cambrai, en usurpant un instituteur qui nous appartient; et voici que, pour porter une fausse enseigne, la fabrique ne donne que des fruits secs ou... trop mûrs.

[1] Rapport de l'inspecteur d'académie au conseil général du Rhône, session de 1885.

C'est le premier châtiment, la première expiation des sectaires qui nous oppriment.

Nos maîtres d'un jour auront beau accumuler leurs folles prodigalités et grever nos budgets de dépenses injustifiées ; ils auront beau distribuer les ressources de la patrie en deux parts, affectant l'une à la satisfaction de leurs appétits, l'autre à l'assouvissement de leur haine libre-penseuse ; nous les mettons au défi de faire avec leurs engins scolaires toutes les victimes qu'ils espèrent. Les élèves des lycées de filles atteindront la licence avant leurs frères, c'est certain ; mais la France catholique a, grâces à Dieu, ses mères chrétiennes qui veillent et se souviennent des enseignements répétés de Sa Sainteté Léon XIII : « Elle détruit toute la sagesse traditionnelle et elle ébranle les fondements mêmes de la société, la pernicieuse erreur de ceux qui veulent que les enfants soient élevés sans religion. Vous comprenez par là avec quelle active prévoyance les parents doivent écarter leurs enfants des écoles où ils ne pourraient pas recevoir l'enseignement religieux. »

Les familles, en faisant le vide autour des nouveaux lycées, sauvent la religion et la société : elles prouvent que les mœurs chrétiennes sont plus fortes que les mauvaises lois.

Fénelon Gibon.

LA FEMME PRÉHISTORIQUE

« Les femmes, dit un des représentants les plus autorisés de l'anthropologie moderne, n'ont été considérées, chez tous les peuples n'ayant pas atteint certaines formes de civilisation, que comme des esclaves destinées à travailler pour l'homme. »

La science a prononcé. Si la femme est malmenée, depuis la renaissance des idées romaines, par les lois et la religion, c'est au nom de la nature. *Sequere naturam*, disent ces impertinents penseurs, c'est-à-dire ramenons les femmes à l'état de nature que nos observations préhistoriques viennent de reconstituer, et cet état n'est autre que l'esclavage, sous la main brutale du mâle, de la femme. « Créature inférieure, bonne uniquement à propager l'espèce. »

En face de cette école qui semble créée pour justifier la partialité de notre législation et de nos mœurs, une autre science vient de se constituer pour la défense du sexe opprimé : c'est la *gynécologie*. Il peut sembler intéressant de voir les deux partis aux prises dans un champ que malheureusement rien ne limite, et que d'épais brouillards couvrent d'une obscurité profonde. Sans quitter le rivage de l'observation méthodique, la curiosité humaine peut se complaire dans le spectacle des hardis chercheurs qui, sur le fragile esquif de l'induction, tentent de remonter à des sources ignorées.

I

Toute une école prétend que l'association dite « patriarcale », formée du père, de la mère et de leurs enfants, célibataires ou mariés, et groupés au même foyer, représente la forme primitive de la famille, l'unité sociale des temps préhistoriques. C'est ainsi, en effet, que se manifeste la famille aussitôt qu'elle apparaît dans l'histoire de l'humanité. L'origine des premiers hommes serait ainsi reportée à ces vastes steppes du plateau central de l'Asie, où la production spontanée et éternelle de l'herbe impose l'industrie pastorale, et sa conséquence naturelle et inévitable, la famille patriarcale. La philologie, qui a ramené la plupart des langues

connues à un type uniforme dont les racines communes ne reproduisent que des faits de l'industrie pastorale, l'histoire naturelle, qui observe des races nées domesticables et ne peut aujourd'hui constater la domestication héréditaire d'une seule race sauvage, la science sociale, qui n'a jamais pu signaler de nos jours la transformation de chasseurs en pasteurs, semblent appuyer cette hypothèse.

D'autre part, en examinant l'état de la famille chez certaines tribus sauvages actuellement existantes et qui sont supposées reproduire un état antérieur par où a passé notre espèce, certains observateurs ont été amenés à croire que l'organisation de la famille et l'état de la femme avaient été très différents primitivement de ce qu'ils devinrent plus tard, lorsque les traditions ou les livres nous la font connaître.

On rencontre encore en Afrique (Lubbock en donne plusieurs exemples) des tribus où la promiscuité des sexes est complète et où, par suite, aucun enfant ne connaît son père. Dans ces pays, l'unité sociale n'est ni la famille ni l'individu, c'est la tribu. La jalousie sexuelle, si puissante chez les espèces animales, ne semble pas exercer d'influence sur ces hommes primitifs qui pratiquent paisiblement le mariage en commun. Toutes les femmes sont à tous les hommes, et les enfants n'ont pas de père particulier. Dans d'autres contrées, l'antique pratique de ce mariage en commun a laissé des racines profondes dans les mœurs, et l'habitude qu'ont encore les Esquimaux et diverses tribus du sud de l'Amérique d'offrir leurs femmes aux étrangers semble un étage intermédiaire entre la communauté primitive et la monogamie des peuples civilisés.

Mais ce n'est pas seulement de nos jours que l'existence ou les traces de cette forme de mariage a été signalée. Hérodote, Pline, Strabon, Diodore de Sicile, en citent un grand nombre d'exemples. En Irlande, au temps de César, la promiscuité était complète et se perpétua longtemps encore après lui. Il ressort du *Senchus Mor*, loi que certains auteurs attribuent au cinquième siècle, mais que M. Summer Maine place au onzième, qu'il était alors pratiqué en Irlande un mariage temporaire dont voici la réglementation. Un an après la célébration du mariage, si le couple ne pouvait se convenir, à l'occasion d'une fête commune à cette île, les femmes quittaient leur mari et en prenaient un autre. L'Église chrétienne dut même, au début, tolérer une telle procédure, pour ne pas se heurter brusquement contre ces vestiges d'un communisme primitif empreint si profondément dans les mœurs. Ce ne fut qu'à force de prédications et d'efforts, que saint Patrice put imposer partout la monogamie et enfin la famille stable.

Dans l'Inde, la coutume communiste est signalée nettement dans le *Mahabharata*. Les femelles de toutes les classes, y est-il dit,

sont communes sur la terre. Telles sont les vaches, telles sont les femmes, chacune dans sa caste.

Après avoir, supposent-ils, établi l'existence de cet état de communauté des femmes par lequel leur semblent avoir passé tous les anciens peuples, les gynécologues se demandent quels étaient sur de telles bases les rapports des parents et des enfants. La promiscuité rendant la connaissance de la paternité impossible, il est évident que la parenté ne pouvait s'établir que du côté maternel. La femme était donc, de par la nature même des choses, la base de la famille.

Suivant Hérodote, les enfants des Lyciens ne pouvaient avoir d'autre nom que ceux de leur mère.

A Athènes, la parenté par les femmes paraît avoir existé jusqu'au temps de Cécrops. Varron, dans un passage cité par saint Augustin, assure que primitivement les enfants n'y portaient que le nom de leur mère [1].

Actuellement, nous avons la famille dite matriarcale de certaines tribus de l'Afrique centrale. Chez certains sauvages de l'Amérique du Nord, la descendance s'établit seulement par les femmes, preuve d'une longue prédominance, dans les rapports entre homme et femme, d'un communisme qui empêchait la reconnaissance de la paternité. L'impossibilité dans chaque groupe d'attribuer les enfants à tel ou tel père avait conduit à les regarder tous comme frères, mais la mère de chacun étant bien connue, la filiation maternelle se trouvait nettement déterminée et elle l'était seule.

La conséquence de la promiscuité précédemment exposée devait être en outre l'aptitude de la femme seule à l'héritage. La loi égyptienne, au dire d'Hérodote, imposait aux filles et non aux fils l'obligation de nourrir leurs parents âgés. Évidemment ce ne pourrait être là qu'un vestige du temps où la fille héritant du nom et de la fortune pouvait supporter ces charges.

De notre temps, dans le nouveau Canada, chez les Iroquois, les Wyandotts, Mandans, Creeks, Choctas, Mohicans, quand un homme meurt, ce ne sont ni ses enfants ni sa femme qui héritent, mais sa mère et toute sa descendance.

Chez les Basques, c'est la femme qui hérite, et il n'est pas rare de voir, sur le versant espagnol des Pyrénées, des filles aînées chargées de maintenir le nom de la race et l'intégrité du domaine patrimonial, comme au temps où Strabon écrivait : « Chez les Cantabres, ce sont les maris qui apportent une dot à leurs femmes, et ce sont les filles qui héritent de leurs parents et qui se chargent du soin d'établir leurs frères. »

Karl Marx, l'auteur du *Capital*, dans ses derniers essais, expli-

[1] Voy. G. Lebon, *l'Homme et les sociétés*.

quait cette aptitude à l'héritage dans les temps primitifs par une raison d'ordre économique.

Pour lui, tout producteur de la richesse finit par en devenir propriétaire. Il citait, à ce sujet, les Irlandais, qui récupèrent lentement sur les envahisseurs anglais le sol fouillé par eux ; le paysan français, qui a repris depuis un siècle sur les conquérants d'outre-Rhin la terre que ses bras avaient si longtemps travaillée. De même, disait-il, dans ces temps primitifs où la seule richesse, ustensiles de chasse ou de ménage, vêtements de peaux, etc., étaient confectionnés par le seul être stable de nature et à l'instinct plus subtil, la femme, unique productrice de la richesse, ne devait pas tarder à la posséder seule, et seule à en hériter.

D'autres économistes expliquent également cette aptitude à l'héritage par ce fait que la culture potagère, en général associée à la chasse, et transition naturelle de ce régime du travail à l'agriculture, était pratiquée par les femmes seules, qui, lorsque le gibier manquait, se trouvaient ainsi amenées à nourrir les mâles. Cette fonction importante dut évidemment rehausser l'autorité et le rôle de la femme, à mesure que les animaux se faisaient rares sur les territoires de chasse.

Telle fut la forme primitive de la famille que les données de la nouvelle école prétendent reconstituer. La mère ayant pour maris tous les hommes de la tribu, l'enfant ayant également tous les hommes pour pères, la femme héritant seule de la richesse.

II

Mais, entre cette famille « matriarcale » et la famille telle que la reproduisent les premières données historiques, c'est-à-dire la famille monogame et patriarcale, il a dû exister un étage intermédiaire, transition nécessaire entre ces deux formes extrêmes de l'unité sociale.

Là encore l'étude des sauvages va servir à retrouver un anneau de la chaîne du passé.

Un des hommes qui ont mis le plus de persévérance dans ces essais scientifiques est M. Lewis H. Morgan. Ce hardi Américain n'a pas craint de sacrifier dix années de sa vie à l'étude monographique d'une tribu de sauvages de l'Amérique du Nord, les Sénécas. Adopté par un des chefs, il a suivi en tous points la vie de la tribu dont il a analysé minutieusement la structure sociale. Ce long séjour lui a permis de se familiariser avec les détails de leurs langues et de leurs coutumes, et les découvertes qu'il vient de faire sont un événement que le disciple de Marx, Engels, vient de révéler à la science.

Les Sénécas ont des habitudes monogames; ils pratiquent ce que Morgan appelle le mariage par accouplement. Et cependant les enfants emploient le même nom vis-à-vis de leur père et de ses frères, ainsi que vis-à-vis de leur mère et de ses sœurs; réciproquement un homme ne fait pas de distinction entre ses fils et ceux de ses frères, une femme entre les siens et ceux de ses sœurs; les titres d'oncle et de tante sont réservés pour les frères de la mère, les sœurs du père. Bref, les formes du langage supposent l'existence d'un lien fraternel entre tous les enfants d'un groupe de frères ou d'un groupe de sœurs, ce qui ne s'accorde guère avec la pratique de la monogamie; on pourrait croire que ces dénominations sont purement platoniques; mais elles correspondent à une série d'obligations déterminées dans l'organisation de la tribu. Aussi Morgan croit-il devoir les regarder comme la survivance d'un état de choses antérieur.

Le système de classification et de terminologie des parentés dépend naturellement des coutumes suivies pour les relations entre les deux sexes; mais il stéréotype si bien celles-ci qu'il ne peut en traduire les changements qu'à la longue; une langue n'a pas l'élasticité des mœurs; la première est œuvre de réflexion et d'abstraction; les seconds sont les produits de la volonté ou de l'instinct.

Le genre de mariage auquel Morgan remonte ainsi par induction n'est pas un mythe, on l'a retrouvé encore usité dans une des îles Hawaï, au début de ce siècle; mais, là aussi, il n'était pas tel que le comportait la classification apparente des parentés. Quoique frères et sœurs n'eussent jamais de rapprochements intimes, il y avait entre les enfants une fraternité de convention. Faut-il relier et regarder les Iroquois et les indigènes d'Hawaï comme à deux phases successives d'une évolution du commerce entre les deux sexes? C'est l'hypothèse de Morgan; pour lui, comme pour les savants dont la thèse a été développée plus haut, la société humaine débute par une complète promiscuité et se développe ensuite par une organisation progressive; elle part de la horde pour s'élever graduellement à travers différents degrés de limites ou de restrictions à la famille couple, à la famille patriarcale. D'abord une complète confusion où se mêlent, au même degré et sous le même nom de parenté, dans la promiscuité absolue des sexes, tous les membres de la tribu appartenant à la même génération, puis le mariage *punaluan* (mariage d'un groupe de frères avec un groupe de sœurs), enfin la famille patriarcale, voilà les étages consécutifs que Morgan infère des remarques faites aux îles Hawaï et de ses observations personnelles en Amérique.

Cette union d'un groupe de frères avec un groupe de sœurs, ou mariage *punaluan*, en un mot, cette coutume d'une période secondaire qui faisait trouver à la famille tous ses éléments de repro-

duction dans son sein est explicable dans un temps où la rareté de l'espèce semblait devoir être un obstacle naturel à l' « exogamie ». En outre, il semble rationnel que la première transformation de la communauté primitive ait été la restriction du droit de tous les membres de la tribu au profit d'un nombre restreint d'individus. Les vestiges de cette coutume préhistorique se retrouvent au reste chez certains peuples de l'antiquité et des temps modernes, où l'agglomération humaine et les progrès de la civilisation eussent dû les effacer pour toujours.

Chez beaucoup de tribus de l'Inde, de l'Afrique, au Thibet à Ceylan, où la « polyandrie » est pratiquée, les individus auxquels la même femme appartient sont généralement frères. La femme qui leur est ainsi commune est leur sœur.

Chez les Tottyars de l'Inde, les frères, oncles et neveux ont leurs femmes en commun. Dans le poème du *Mahabharata*, les cinq frères Pandova épousent en commun la belle Draaupadi, « aux yeux couleur du lotus bleu ». Jules César a retrouvé cette coutume chez les anciens Bretons : « Les femmes, dit-il, étaient communes à dix ou douze individus, surtout à des frères [1]. »

Pendant longtemps, à Athènes, les mariages entre ascendants et descendants furent seuls prohibés. Ce ne fut que beaucoup plus tard que ceux entre enfants de la même mère le furent également. Cornélius Népos, dans sa préface et dans la vie de Cimon, dit formellement que l'illustre Athénien avait épousé sa sœur, et que ce mariage n'avait fait aucun tort à sa réputation, cet usage étant permis par les lois d'Athènes.

« Helpinice, dit Plutarque, n'habitait point clandestinement, mais publiquement, avec son frère Cimon, comme sa femme légitimement épousée. »

D'après la loi mosaïque, si un mariage avait été stérile, la veuve sans enfants pouvait exiger, six mois après la mort de son mari, que l'un des frères germains ou consanguins du mari, habitant avec lui, l'épousât : *Et suscitabit semen fratris sui et primogenitum ex ea filium nomine illius appellabit* (Deut., xxv, 5). C'est ce qu'on nomme dans les commentaires de l'Écriture la léviration ou le lévirat (du latin *levir*, frère du mari).

La léviration n'était pas une coutume propre aux Hébreux, on la trouve dans l'Inde et en Égypte, où elle est également un vestige de la famille *punaluan*.

Ces preuves, tirées du présent et du passé, Morgan les accumule à l'appui d'une thèse qui lui est particulière sur un point historique resté jusqu'ici fort obscur. Ainsi que nous l'avons dit, il s'imagine la

[1] Voy. C. Lebon, *l'Homme et les sociétés*.

famille *punaluan*, dont il fait dériver la tribu indienne, comme une compagnie de femmes-sœurs, à titre plus ou moins naturel, de leurs enfants et de leurs frères non mariés, tous issus d'une même souche maternelle. Les hommes étaient en dehors de ce groupement consanguin dont devait sortir la *gens*, quand toute relation intime cessa entre les descendants plus ou moins éloignés de l'auteur maternel commun, et quand l'exogamie (l'obligation de chercher femme en dehors d'un groupe auquel on appartient) se développa.

La *gens*, ou groupe formé de membres unis par des liens spéciaux de parenté, avait son unité resserrée encore par des habitudes sociales et religieuses qui la distinguaient des groupes analogues de même race.

Ce développement paraît si rationnel à Morgan, qu'il l'étend de l'Amérique, où les faits le justifient en partie, à tous les autres peuples qui, à leur heure, ont eu le système de la *gens*, c'est-à-dire à tous les peuples barbares et civilisés.

Ainsi donc, grâce à ces récentes découvertes, le problème sur lequel ont pâli Niebuhr, Ortolan, Domeuget, Laferrière et tant d'autres, est résolu

La *gentilitas*, cette parenté civile si différente de l'*agnatio*, parenté par les mâles et comprenant un groupe plus considérable d'individus portant le même nom, n'était autre qu'un dérivé de la famille *punaluan*, de la parenté par les femmes et de la filiation maternelle. C'est sur cette vaste parenté matriarcale que vint se greffer plus tard, à la suite de la monogamie, la parenté plus restreinte des mâles, mais sans détruire le souvenir de cet état antérieur. Ce ne fut, en un mot, qu'une superposition d'une parenté sur une autre [1].

Comment la monogamie s'établit-elle à la suite de la famille *punaluan?* Suivant certains anthropologistes, la diminution du cercle des unions permises, l'empire des habitudes contractées, affaiblit peu à peu la pratique du communisme; le mariage par accouplement se généralisa. Cette transformation retira à la mère le monopole de fixer la filiation, et entama ainsi la principale raison d'être de la prépondérance de la femme; le progrès du pâturage et de l'agriculture détruisirent les autres; l'élevage des bestiaux et de la culture à la charrue donnèrent des produits plus réguliers et plus considérables que la chasse; l'homme, qui les

[1] La loi romaine distinguait fort bien les agnats des gentils. A défaut d'enfants naturels ou adoptifs, l'hérédité appartenait au plus proche agnat, et l'agnation pour succéder comptait jusqu'au dixième degré. L'agnation était la parenté légitime, la parenté par les mâles. A défaut d'agnats, la succession appartenait aux gentils, ceux qui, suivant Cicéron, *inter se eodem nomine sunt.*

devait à ses efforts, voulut en régler l'emploi, sa place dans le ménage grandit avec l'importance de son apport, sa supériorité par sa domination s'établit dans la *gens*. La descendance masculine s'imposa, les enfants héritèrent des fruits du travail de leur père et le droit paternel l'emporta.

Karl Marx, partisan convaincu de cette hypothèse, s'appuyait à ce sujet sur le passage de la Bible où le Seigneur dit à la femme : « Tu seras sous la puissance de ton mari et il te dominera. » N'était-ce pas dire que jusqu'à ce moment la femme n'était pas soumise à l'homme?

« La terre sera maudite, ajoute le Créateur, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail. Elle vous produira des épines et des ronces, et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre. »

La culture de la terre et la soumission de la femme étaient donc des faits connexes et dépendants l'un de l'autre dans la pensée du Seigneur.

Suivant d'autres, la rareté de l'espèce força, dans certaines conditions particulières, les mâles d'une tribu à enlever des femmes par violence à des tribus voisines. Cette habitude a laissé des traces chez certains peuples encore existants de l'Inde centrale et de l'Amérique du Sud, où le fiancé doit simuler une lutte et le rapt de celle dont il a obtenu la main. Il était encore de tradition dans certaines parties de la France que la mariée feignît une certaine résistance sur le seuil de la maison de son époux.

L'usage de ravir comme une proie les femmes, puis de les acheter, les assimilant d'abord à un butin de guerre, puis à une marchandise, abaissa considérablement leur condition en même temps que l'âpre jalousie de la conquête étendit la pratique de la monogamie.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, quand les peuples apparaissent dans l'histoire, la parenté paternelle semble n'y être établie que de fraîche date. L'influence prépondérante de la femme dans la famille et la parenté maternelle ont laissé des traces profondes dans les mœurs.

Dans la trilogie d'Eschyle, quand Oreste, poursuivi par les Erinnyes pour le meurtre de sa mère, est traduit devant l'aréopage, les plaidoyers sont l'occasion de thèses qui étonnent encore bien des commentateurs.

Autour de qui, du père ou de la mère, devait de préférence se grouper la famille? Tel fut le sujet débattu. Les Euménides sont pour le vieux droit de la parenté maternelle; Apollon et Athéné, les dieux de fraîche date, sont pour le droit nouveau, et l'aréopage juge comme eux.

III

L'exposé de l'hypothèse qui précède prouve tout au moins que l'opinion des anthropologistes, attribuant à la femme préhistorique un rôle absolument effacé, est loin de réunir dans le monde de la science l'unanimité des suffrages et que, à tout prendre, les arguments des dissidents sont aussi spécieux que les leurs. Ils ont en plus le mérite de s'appuyer sur l'histoire.

Suivant ses données, plusieurs tribus gauloises, aux époques les plus barbares, accordaient au caractère de la femme un respect profond. Ils attribuaient un rôle important à la vierge et à la mère dans le culte, dans la famille, dans l'apaisement des querelles survenues entre les clans et même dans les rapports internationaux. C'est l'influence sociale des femmes qui adoucit les mœurs de nos pères et sut calmer les dissensions intestines. Plusieurs écrivains de l'antiquité signalent nettement cet ascendant et son résultat.

Dans l'antiquité, Plutarque cite le traité conclu entre Annibal et une tribu de la Gaule méridionale; il y était stipulé que les réclamations élevées par les Carthaginois pendant leur passage sur le territoire de la tribu seraient déférées à l'arbitrage des femmes de la localité.

Strabon (III-IV, 18), après avoir dit que, chez les Cantabres, ce sont les filles qui héritent de leurs parents et se chargent du soin d'établir leurs frères, ajoute que de pareils usages annoncent le pouvoir dont le sexe jouit, ce qui n'est guère un signe de civilisation.

La coutume que critique l'auteur grec est celle qui a le plus contribué à conserver chez les Basques une fécondité et une liberté que l'Europe entière pourrait envier.

On se souvient que le Décalogue prescrit, par trois commandements, le respect dû au double caractère de la mère et de la femme. Chez les peuples orientaux primitifs, auxquels l'on prête un mépris systématique de la femme, ces prescriptions étaient placées au premier rang des devoirs sociaux et avaient une double sanction, l'une religieuse, l'autre civile.

Il est regrettable que certains peuples latins qui font sonner bien haut les progrès de leur civilisation soient inférieurs sur ce point essentiel aux peuples primitifs des temps préhistoriques, aux nations dites arriérées des temps modernes, et il n'est peut-être pas inutile de ramener, par l'étude de la *gynécologie* et de l'histoire, les législateurs modernes de l'Occident au respect et à la protection d'un sexe dont F. Le Play disait : « L'influence de la femme est une des causes les plus puissantes du progrès d'une race. »

Gabriel ARDANT.

MÉLANGES

LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS [1]

La Société des anciens textes français dont nous avons, il y a quelques années [2], présenté et recommandé à nos lecteurs les premières publications, a mis au jour environ trente-cinq volumes où sont représentés, en des éditions correctes et abondamment fournies d'introductions et de glossaires, à peu près tous les genres et toutes les périodes de notre ancienne littérature. Nous n'avons pas à revenir sur les ouvrages que nous avons déjà fait connaître; nous nous bornerons à rendre compte de ceux qui ont paru depuis 1881.

L'épopée française si riche, si originale et qui réserve aux chercheurs érudits tant de découvertes, malgré les travaux dont elle a été l'objet en ces derniers temps, a fourni à la Société la matière de deux nouveaux volumes, l'un consacré à *Raoul de Cambrai* [3], l'autre à la mort d'Aymeri de Narbonne [4]. Ce sont des œuvres de valeur bien différente. *Raoul de Cambrai*, poème qui a pour base des événements historiques dont les éditeurs ont pu retrouver la trace dans les chroniques du dixième siècle, est peut-être, entre nos anciennes chansons de geste, la seule dont on puisse suivre approximativement les transformations successives depuis les circonstances d'où elle est sortie jusqu'à la rédaction qui en est parvenue et qui date de la seconde moitié du douzième siècle. En effet, on a tout lieu de croire que la première rédaction, malheureusement perdue, a dû être composée avant la fin du dixième siècle. Au onzième siècle, la chronique de Vaulsort nous a conservé l'analyse détaillée d'un poème de *Raoul de Cambrai*, qui avait probablement subi déjà quelques modifications depuis sa composition première, et enfin le poème que nous possédons est le résultat d'un remaniement où les rimes ont été substituées aux rudes assonances en usage dans la poésie épique du onzième siècle et de la plus grande partie du douzième. Ces faits, dont l'importance est capitale pour l'histoire des transformations de notre épopée, ont été pour la première fois établis par les éditeurs. Le poème, malgré les rajeunissements successifs par lesquels il a passé et qui sans

[1] Paris, librairie Didot.

[2] Voy. le *Correspondant*, année 1881, 2me série, t. LXXXVII, p. 926.

[3] *Raoul de Cambrai*, chanson de geste, publiée par MM. P. Meyer et A. Longnon, 1882. C. IV-388 pp. in-8°.

[4] *La Mort Aymeri de Narbonne*, chanson de geste, publiée d'après les manuscrits de Londres et de Paris, par J. Couraye du Parc, in-8°, L-240 pp. 1884.

doute lui ont fait perdre une bonne partie de sa saveur archaïque, reste encore une des œuvres les plus véritablement épiques de notre vieille poésie. *Raoul de Cambrai* avait été publié une première fois en 1840, mais cette édition, devenue rare, était singulièrement fautive et les conclusions que le premier éditeur avait présentées sur l'origine du poème étaient inexactes. MM. Meyer et Longnon ont su mieux faire. Ils ont eu l'heureuse fortune de retrouver dans les papiers d'un érudit célèbre du seizième siècle, le président Fauchet, des extraits d'un manuscrit actuellement perdu de *Raoul de Cambrai*, qui leur ont permis d'améliorer en maint endroit le texte de ce poème.

La Mort Aymeri de Narbonne est une chanson de geste moins ancienne, sinon quant à la rédaction, du moins en ce qui concerne ses origines, que *Raoul de Cambrai*, en revanche elle était inédite. Elle se rattache à cette célèbre geste de Guillaume au court nez qui a fourni à nos vieux trouvères une si féconde matière. L'éditeur, M. Couraye du Parc, n'a pas épargné sa peine pour constituer un bon texte à l'aide des manuscrits relativement nombreux et souvent très différents de ce poème que nous ont conservés notre Bibliothèque nationale et le Musée britannique.

La poésie religieuse est, dans notre ancienne littérature, d'une richesse incomparable. Non seulement la Bible, mais les évangiles apocryphes, les légendes des saints et une quantité innombrable d'œuvres édifiantes, composées ou traduites en latin dans les premiers temps du christianisme ou au moyen âge, ont été mises en vers français. Parmi ces ouvrages, chez lesquels la valeur du style compense parfois l'absence d'originalité, figurent quelques-uns des plus anciens et des plus précieux monuments de notre langue. Il suffira de rappeler le beau poème de Saint Alexis, dont la publication, faite, il y a quinze ans, par M. G. Paris, a marqué une ère nouvelle dans l'art difficile d'éditer nos vieux textes. Cette branche intéressante et jusqu'ici trop peu étudiée de notre vieille littérature est représentée par deux publications dues, l'une et l'autre, à MM. G. Paris et A. Bos : la *Vie de saint Gilles* [1] et le recueil de versions rimées, au nombre de trois, de l'Évangile de Nicodème [2]. Les divers poèmes que renferment ces deux volumes étaient inédits et même presque tous inconnus. Aucun répertoire bibliographique ou littéraire ne fait mention de Guillaume de Berneville, auteur de la *Vie de saint Gilles*, ni de Chrétien, — qu'il ne faut pas confondre avec Chrétien de Troyes, — l'un des traducteurs de l'Évangile de Nicodème. L'un de ces deux trouvères au moins, Guillaume de Berneville, originaire de la Normandie, était un vrai poète. Son œuvre, en outre, est d'une langue fort curieuse, où abondent les mots rares. Le glossaire joint par les éditeurs

[1] *La Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, poème du douzième siècle, publié d'après le manuscrit unique de Florence, par G. Paris et A. Bos. 1881, CXVI-192 p. in-8°.

[2] *Trois versions rimées de l'évangile de Nicodème*, par Chrétien, André de Coutances et un anonyme, publiées d'après les manuscrits de Florence et de Londres, par G. Paris et A. Bos. 1885. L-246 p. in-8°.

à leur publication rendra de grands services aux futurs lexicographes de notre langue.

Dans la catégorie des œuvres destinées à l'édification peut aussi se placer la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, dont M. P. Meyer a découvert et publié quelques fragments [1]. La mort de Thomas Becket, frappé au pied de l'autel pour avoir pris la défense des droits de l'Église, survint à un moment où la poésie vulgaire n'était pas moins florissante en Angleterre qu'en France. Aussi de nombreux trouvères ont-ils raconté la vie et la mort du nouveau martyr. Deux poèmes consacrés à ce sujet, l'un par un Français, Garnier du Pont-Sainte-Maxence, l'autre par un Anglais nommé Beneit, nous sont parvenus en de nombreux manuscrits et ont été publiés. Les fragments que M. Meyer a découverts dans une collection privée, à Courtrax, appartiennent à un poème inédit. Ils sont certainement l'œuvre d'un Anglais, qui, comme beaucoup de ses contemporains, écrivait notre langue avec plus ou moins de succès. Considérés en eux-mêmes, ces fragments ne nous apprennent aucun fait nouveau sur la vie du saint archevêque, mais les quatre feuillets qui nous les ont conservés sont ornés au recto comme au verso de peintures d'une rare perfection. Ces feuillets, reproduits en héliogravure par M. Paul Dujardin, constituent un document véritablement précieux de l'histoire de l'art au treizième siècle.

Les Sociétés qui consacrent leurs ressources et leur activité à la mise au jour des documents proprement historiques sont nombreuses : il suffit de mentionner, à Paris, les Sociétés de l'histoire de France, de l'histoire de Paris et de l'histoire diplomatique, sans parler des nombreuses associations qui poursuivent le même but dans les provinces. Il est donc naturel que la Société des anciens textes français s'attache de préférence aux textes proprement littéraires. Toutefois elle publie occasionnellement des recueils de documents purement historiques, pourvu qu'ils soient en français. C'est ainsi qu'elle a édité, par les soins de M. S. Luce, la *Chronique du mont Saint-Michel*, accompagnée d'un recueil de trois cents pièces, de 1418 à 1463, qui se rapportent, selon les termes de l'éditeur, à la défense nationale au mont Saint-Michel et en basse Normandie pendant l'occupation anglaise [2]. Une table très bien faite facilite l'usage de ces documents.

Entre les œuvres de pure littérature dont la publication est due à la Société des anciens textes, il faut signaler un poème allégorique intéressant par lui-même, et plus encore peut-être par cette circonstance qu'on y trouve citées quelques-unes des plus anciennes ballades qui nous soient parvenues. C'est *la Panthère d'Amours* du trouvère Nicole de Margival, qui vivait à la fin du treizième siècle et au com-

[1] *Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbery en vers accouplés*, publiés pour la première fois d'après les feuillets de la collection Gœthals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par P. Meyer. 1885 XLII-38 p. in-4° et huit planches.

[2] *Chronique du mont Saint-Michel*, 1343-1468, publié par S. Luce, 2 vol. 1879, 1883. XXIV-322 et 348 p. in-8°.

mencement du quatorzième [1]. Il faut citer surtout les *Œuvres* poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, qui comptèrent parmi les publications les plus importantes que la Société des anciens textes ait entreprises et menées à bonne fin [2]. Philippe de Remi n'est autre que le célèbre jurisconsulte Beaumanoir à qui nous devons les *Coutumes de Beauvaisis*. Les compositions ainsi réunies sont deux poèmes d'aventures : *la Manekine et Blonde d'Oxford*, un *Salut d'amour* et quelques autres poésies qui sont probablement des œuvres de jeunesse. Presque tous ces écrits étaient déjà publiés, mais les éditions qu'on en possédait étaient rares et souvent fautives. L'éditeur, M. Suchier, a le mérite de nous avoir donné pour la première fois une édition complète et soignée de l'œuvre poétique de l'un des hommes les plus considérables du treizième siècle.

Dans les premiers temps de son existence, la Société a entrepris quelques publications de longue haleine qu'elle a poursuivies avec courage et qui approchent de leur achèvement. Telle est celle des *Miracles de Nostre-Dame* par personnages, commencée par MM. G. Paris et A. Robert, en 1876. Le septième volume, contenant la fin du texte, a paru en 1883. Le huitième volume, contenant le glossaire et la table des noms, est sous presse. L'édition d'Eustache Deschamps, due à M. le marquis Queux de Saint-Hilaire, progresse d'une façon non moins régulière. Quatre volumes ont paru depuis 1878 et le cinquième est sous presse. Enfin les cinq premiers tomes du *Mystère du Vieux Testament*, édité par feu le baron James de Rothschild et par M. E. Picot, ont été mis au jour de 1878 à 1885. Ce vaste ouvrage dramatique, dont la publication eût absorbé les ressourees de la Société, est imprimé entièrement aux frais de Mme la baronne J. de Rothschild.

Une œuvre d'une apparence non moindre est le recueil des poésies de Christine de Pisan, qui formera sans doute plusieurs volumes dont le premier vient de paraître par les soins de M. Maurice Roy [3]. On y trouvera le texte établi d'après tous les manuscrits connus des lois, virelais, rondeaux et autres poésies de cette femme d'un talent si délicat.

Toutes ces publications sont conçues de façon à satisfaire aux exigences de la philologie moderne tout en restant accessibles aux simples lettrés. En même temps, la Société publie par fascicule un Bulletin, formant actuellement douze minces volumes, qui renferme un grand nombre de notices érudites sur des manuscrits inédits qui pourront ultérieurement fournir les matériaux de nouvelles publications.

Louis Joubert.

[1] *Ledit de la Panthère d'Amours*, par Nicole de Margival, poème du treizième siècle, publié d'après les manuscrits de Paris et de Saint-Pétersbourg, par Henry A. Todd, 1883, xxxix-117 p. in-8°.

[2] *Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, publiés par H. Suchier, 2 vol. 1884-5, clx-337 et 430 p. in-8°.

[3] *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publiées par Maurice Roy, t. I, 1886, xxxvii-320 p. in-8°.

REVUE DES SCIENCES

Dans les champs. — Le rendement de la terre. — Culture rémunératrice du blé. — Nourriture du végétal. — Nutrition par les racines, par les feuilles. — Nitrification. — Drainage, aération du sol. — Rôle climatérique des saisons. — Influence des semences. — Les cultures intensives et la verse du blé. — Un bénéfice de 500 fr. à l'hectare. — Travail méthodique du sol. — Les minéraux assimilables. — Composition du sol. — Matériaux actifs. — Le Chaulage. — Procédé rapide pour déterminer la teneur en chaux active dans un sol. — Conclusion. — Médecine : La dernière épidémie de suette miliaire en France. — Industrie : Première station centrale d'éclairage électrique à Paris. — Le quartier Drouot. — L'éclairage électrique de l'Opéra. — Variétés : Le bicycle et le multicycle dans l'armée. — Les essais d'Aldershot.

M. P.-P. Dehérain, professeur au Muséum, a fait dernièrement, à l'Association française pour l'avancement des sciences, une conférence sur la culture rémunératrice du blé; le sujet est d'une extrême importance, et il est utile de faire connaître, à ce propos, l'état actuel de la science. L'accroissement d'une plante a lieu par les racines, puis par les feuilles. La racine prend dans le sol de l'eau et des matières dissoutes telles que l'acide phosphorique et la potasse; puis les aliments azotés, les nitrates qui exercent sur la végétation une action qui semble prédominante. Les nitrates se forment dans le sol par une fermentation spéciale dont les lois ont été tracées par MM. Schœsing et Müntz en France, et par M. Varington en Angleterre; il existe de petits organismes, des ferments qui oxydent la matière azotée, matière première des nitrates sous l'influence accessoire de l'eau, de l'air et d'une température convenable. Si la terre est sèche, la fermentation nitrique s'arrête; si elle est noyée, l'air n'y pénètre pas, et elle s'arrête encore. On pressent ainsi le rôle énorme des saisons sur la fertilité de la terre. Mauvaises conditions saisonnières, pas de nitrates et la fertilité du sol est atteinte. C'est ainsi qu'en 1879, on recueillait seulement 79 millions d'hectolitres de blé, tandis qu'en 1874, on en avait fait 133 millions. Ces différences énormes, toutes choses égales d'ailleurs, sont dues en grande partie à l'influence saisonnière.

La nitrification exige la pénétration régulière de l'air et de l'eau dans le sol; de là l'utilité des labours, des hersages par lesquels le cultivateur s'efforce de pulvériser sa terre, de l'émietter; de là l'utilité du drainage qui permet l'écoulement des eaux surabondantes.

Quand le sol est bien fourni de matière azotée, de phosphates, de potasse, de chaux, l'alimentation de la plante par la racine est assurée. Les feuilles élaborent ensuite la matière carbonée. Les feuilles absorbent l'acide carbonique de l'air et, dans leurs cellules à chlorophylle, le rédui-

sent sous l'action des radiations solaires. Celles-ci exercent un double rôle; elles exécutent ce grand travail de réduction de l'acide carbonique de l'atmosphère et de l'eau à l'aide duquel s'élaborent dans les feuilles tous les hydrates de carbone, sucres, amidon, cellulose, et en outre elles déterminent l'évaporation de l'excès d'eau qui gorge le végétal. Le second travail est formidable. En une heure, une feuille de blé exposée au soleil évapore un poids d'eau égal au sien. Quand une plante herbacée a élaboré son kilogramme de matière sèche, de 250 à 300 kilogrammes d'eau ont circulé dans ses tissus. Si le soleil est trop ardent, l'évaporation est plus rapide que l'absorption de l'eau par les racines, la plante penche la tête; une nuit suffit quelquefois pour rétablir l'équilibre, mais si le sol est lui-même trop sec, les feuilles se dessèchent à leur tour, la plante se flétrit, l'épiage se produit, la récolte est médiocre. D'autre part, si la pluie vient trop souvent, la nitrification est mauvaise et la plante lève mal. Si l'épiage est fait, la fleur formée dans de bonnes conditions, un excès de pluie est tout aussi nuisible; la nourriture par les racines et par la feuille se fait mal; puis les cryptogames, favorisés par l'humidité, se fixent sur les feuilles et utilisent, à leur profit, tous les matériaux qu'elles renferment. On voit jusqu'à quel point les influences climatériques sont dominantes dans la récolte.

Le rendement du sol dépend évidemment de facteurs complexes, d'une part, de la récolte, du prix de vente, de l'autre, des frais de loyer, main-d'œuvre, engrais, etc. On ne peut guère songer à diminuer les prix de vente, le loyer, la main-d'œuvre, tous les efforts doivent porter sur la grandeur de la récolte. Or la culture du blé offre de grandes difficultés. Si on essaye de pousser la récolte jusqu'aux grands rendements avec une fumure énergique, on détermine un allongement considérable de la paille. Or le blé tel que l'ont fait des siècles de culture est aujourd'hui une plante mal équilibrée, un épi lourd est superposé à une tige grêle, mince, médiocrement résistante; plus cette tige s'allonge, plus augmentent les chances pour que l'équilibre soit rompu, et que sous le coup d'un orage la récolte verse. Une récolte versée n'est pas forcément perdue, mais elle est compromise. Si après le vent, le temps reste beau, clair, chaud, la maturation s'accomplit; si le temps est au contraire humide, la récolte se courbe de plus en plus, finit par s'aplatir sur le sol, la tige pourrit, le grain germe, les pertes sont considérables. Le cultivateur se débat entre ces deux alternatives : ou il répand une fumure énergique, et il risque de tout perdre en faisant verser sa moisson, et il perd l'argent de l'engrais, ou il ne distribue la fumure qu'avec parcimonie et il n'obtient qu'une culture médiocre, aujourd'hui ruineuse, aux prix actuels de vente. Et cependant le problème du rendement tient tout entier dans l'augmentation du produit net, il faut absolument obtenir à l'hectare un plus grand nombre de quintaux de blé.

Quelques fermiers écossais sont parvenus à créer par sélection des races de blé qui présentent à la verse des résistances remarquables. M. Dehérain a cultivé, à Grignon, le blé rouge d'Ecosse, le blé à épi

carré, etc., en les soumettant à des doses de fumier considérables. Le blé rouge et le blé de Bordeaux ont versé; le blé à épi carré et le blé de Noé ont résisté; mais la récolte la plus favorable a été donnée par le blé à épi carré, soit 40 quintaux de blé et 80 quintaux de paille. Le blé de Bordeaux n'a fourni comme le blé bleu de Noé que 29 à 30 quintaux. On voit poindre ici l'influence très nette du choix judicieux de la semence. M. Dehérain avec M. Porion ont alors exécuté des cultures d'essai à Blaringhen et à Wardrecques dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. La terre de Blaringhen est très forte; le fermier qui la cultivait avant M. Porion n'avait pu rien obtenir; les récoltes étaient misérables. La terre fut drainée et travaillée avec soin; à l'automne de 1884, on y sema du blé à épi carré; on fuma sur certaines parties, l'on ajouta du sulfate d'ammoniaque et des superphosphates. Avec le fumier seul, on obtint 36 quintaux à l'hectare, avec les engrais salins ajoutés, 48 à 49 quintaux, soit dans le premier cas un produit brut de 964 francs, dans le second de 1300 francs.

En 1885, on essaya de même à Wardrecques (Pas-de-Calais). Cette terre est de première qualité et se loue 200 francs l'hectare. Les frais de culture tout compris s'élevèrent à 588 fr., auxquels il faut encore ajouter les engrais complémentaires. Malgré ces dépenses considérables, on réalisa encore un bénéfice net de 500 francs par hectare. La récolte avait été de 43 quintaux de grain et 80 quintaux de paille.

En 1886, les récoltes de Blaringhen et de Wardrecques se sont élevées jusqu'à 50 et 52 quintaux, chiffre extrêmement élevé; 68 et 70 hectolitres par hectare. En somme, défalcation faite des dépenses, en comptant le blé à 20 fr. le quintal et la paille à 3 francs, le bénéfice a été au minimum de 400 fr. et au maximum de 500 fr. On sait que la moyenne générale en France est de 12 quintaux à l'hectare et de 20 quintaux de paille.

Il est clair qu'il ne s'agit ici que d'une expérience et encore faite sur une surface très réduite de 1 are environ; mais M. Dehérain établit fort bien que le résultat eût été sensiblement le même sur toute l'étendue des terres. Le succès est dû à la semence, aux engrais salins et au travail préalable du sol. M. Dehérain cite à ce propos un exemple satisfaisant. Aux environs de Londres, M. Prout avait acheté, il y a vingt ans, une terre qu'il paya 400 000 fr. et qui ne produisait pas grand'chose. La terre de M. Prout est estimée aujourd'hui 750 000 fr. Qu'a-t-il fait pour doubler la valeur de sa propriété et lui faire produire des récoltes telles, qu'elles défient la concurrence étrangère? Il l'a drainée et travaillée avec le plus grand soin. La charrue à vapeur, dit M. Prout, a été le plus puissant instrument de sa fortune. Bref, on a pu ici et ailleurs, par la préparation du sol, rendre extrêmement fertiles des sols qui avaient été abandonnés comme ne produisant rien. M. Dehérain conclut par ces paroles bonnes à reproduire : « J'espère que nous allons voir bientôt la culture du blé se transformer et que l'on pourra fournir à tous les Français une ration de pain de froment sans rien demander à l'étranger; il nous faut 140 millions d'hectolitres; il suffit, pour les obtenir, d'élever de quelques hectolitres le

produit de l'hectare; je ne puis pas croire que l'agriculture française soit incapable de cet effort. »

Puisque nous avons abordé ce sujet, on nous permettra d'insister sur le travail préparatoire des terres. La digestion chez l'animal ne se fait que sur des aliments élaborés, préalablement bien mâchés, etc.; de même les racines de la plante n'absorbent les aliments minéraux que lorsqu'ils sont à l'état assimilable. Ce n'est pas la *quantité* des aliments minéraux qui manque, c'est leur *qualité*. En tenant compte de la quantité, tous les sols seraient fertiles, à l'exception des sables purs, des calcaires purs ou de la tourbe. On va en juger. La couche arable, supposée d'une épaisseur de 20 centimètres, représente un volume de 2000 mètres cubes par hectare, soit, suivant le terrain, un poids de 2 à 3000 tonnes métriques. Supposons un sol très médiocre; il renfermera les teneurs centésimales suivantes :

Chaux	0,10	grammes.
Potasse	0,05	—
Acide phosphorique	0,05	—
Azote	0,10	—

Ce qui, pour les 2500 tonnes d'un hectare, correspond à :

Chaux	2500	kilogr.
Potasse	1250	—
Acide phosphorique	1250	—
Azote	2500	—

En gros, admettons qu'une récolte enlève 50 kilogr. de chacun de ces éléments, chiffre supérieur à la moyenne.

Il en résulte que le sol pauvre renferme au moins 50 fois plus de chaux et d'azote et 25 fois plus de potasse et d'acide phosphorique que n'en exige une forte récolte. Et cependant ce sol se montre à peu près stérile. Il est clair que cette absence de fécondité est due, non à la quantité, mais à l'état physique ou chimique dans lequel se trouvent ces éléments. Et, en effet, si l'on mélange au sol de ces hectares la vingtième partie de chacun des éléments examinés, soit 125 kilog. de chaux, 125 kilog. d'azote, 62 kilog. d'acide phosphorique et autant de potasse, chacun de ces corps étant à l'état assimilable, voilà la terre rendue fertile. Le problème à résoudre pour rendre une terre féconde, c'est donc, quelle qu'elle soit, de lui fournir des matériaux assimilables. Pour l'azote, les agronomes sont fixés à peu près sur l'aptitude que possède la terre à nitrifier; on sait ce qu'il faut lui donner en fumier et en sels. Pour l'acide phosphorique et la potasse, on ne dispose pas de méthode qui permette d'évaluer rigoureusement le degré d'assimilabilité de ces minéraux; on sait seulement que la combinaison de ces corps, de l'acide phosphorique surtout, avec l'humus, est favorable à leur assimilation. Pour la chaux, on était aussi désarmé; et cependant la chaux offre, pour l'agriculteur, un intérêt spécial. Non seulement la chaux entre, comme la potasse et l'acide phosphorique et l'azote, dans

la constitution du végétal, mais, comme l'a montré M. Schlœsing, la chaux, à l'état de bicarbonate dans la couche superficielle, coagule l'argile et s'oppose à son entraînement par les pluies; en outre, elle concourt à l'ameublement du sol et à sa nitrification. Or la chaux n'agit pas par sa quantité, mais par son degré de division, par sa surface, par son état de dissémination. Dans les méthodes analytiques actuelles, étant donnée une terre, on savait bien la teneur en chaux; mais c'était un leurre; ce qu'il eût fallu savoir, ce n'est pas la teneur absolue en chaux, la quantité réelle, mais la teneur en chaux *active*, celle qui, mélangée au sol, est réellement assimilable. M. Paul de Mondésir vient de combler cette lacune regrettable en imaginant un procédé de contrôle très simple et à la portée des agriculteurs. Dans un sol, quelle est la dose de chaux vraiment efficace? Voici la réponse.

On prend un flacon en verre avec une tubulure latérale. Sur cette tubulure s'élève un tube vertical. Le tube pénètre dans le flacon en se recourbant, et il est muni d'une boule de caoutchouc à son extrémité. Il y a de l'eau dans le flacon au-dessus de la boule en caoutchouc et cette eau s'élève dans le tube au niveau correspondant. On introduit par la tubulure libre quelques centigrammes de carbonate de chaux pur et en même temps un peu d'acide tartrique en poudre. L'acide tartrique décompose le carbonate, comme lorsqu'on fait de l'eau de Seltz, et l'acide carbonique mis en liberté exerce sa pression sur le liquide du flacon, sur la boule en caoutchouc, et l'eau de la boule refoulée s'élève dans le tube latéral. La hauteur de la colonne d'eau exprime la tension de l'acide carbonique produit par le poids introduit de carbonate pur. On prend de même 40, 50, 100 grammes de la terre à examiner, *sans aucune trituration préalable*, et l'on recommence l'opération; on traite par l'acide tartrique et l'on attend une demi-heure par exemple. L'acide carbonique de la terre se dégage et provoque le refoulement de l'eau dans le tube. On mesure par cette hauteur la tension du gaz. Or, si 10 centigrammes de carbonate pur ont produit une tension T, réciproquement une tension t ayant été produit par 100 gr. de terre, on a par une simple proportion la quantité de carbonate de chaux active, c'est-à-dire susceptible d'être rapidement décomposée qui se trouvait dans le sol. Le procédé est facile à mettre en pratique; il est d'ailleurs d'une sensibilité extrême. Il faudrait, pour examiner par la méthode ordinaire inefficace d'ailleurs, une vingtaine d'échantillons de terre, beaucoup de temps, un laboratoire, un chimiste expérimenté; ici, il suffit d'une journée, et le premier agriculteur venu peut suivre l'opération et s'en rendre compte.

La méthode de M. Paul de Mondésir a déjà mis en relief des faits importants. Ainsi des sols, dans lesquels les moyens d'analyse employés jusqu'ici décèlent la même teneur en chaux, sont essentiellement différents par leur richesse en calcaire actif pour la végétation qui varie de 1 à 5. Une quantité très faible, un millième et demi de chaux, suffit pour qu'une terre soit fertile, à la condition que cette minime proportion existe dans le sol à un état de dissémination convenable. M. Grandeau, qui applique depuis un an la méthode de M. de

Mondésir, affirme qu'on peut obtenir de bons résultats d'une proportion encore plus infime. Les récoltes ont été très bonnes en blé, orge, colza, trèfle et luzerne dans une terre ne renfermant que 10 milligrammes de chaux active par 100 grammes.

On perd donc souvent de l'argent en chaulant inutilement; ce qu'il faut, c'est de bien disséminer la chaux dans le sol et quand on marne, faire subir à la marne l'action préalable de l'air de l'hiver pour la bien déliter et multiplier les labours. Bref, pour assurer la fertilité d'un sol, il faut le travailler très soigneusement et assurer ainsi l'assimilabilité des matériaux alimentaires du végétal.

Il nous faut bien dire un mot de l'épidémie de suette miliaire qui a éclaté en France dans les départements de la Vienne, de la Haute-Vienne et de l'Indre. A Montmorillon, chef-lieu d'arrondissement, on a compté, d'avril en juin, plus de 4000 cas et 300 décès. La suette miliaire est caractérisée, comme son nom l'indique, par des sueurs profuses et une éruption de petites vésicules miliaires; la date de son apparition en Europe est très discutée. On pense, en tout cas, que la première épidémie de suette est celle de 1485, qui débuta en Angleterre et se répandit sur le continent en 1529, où elle fit d'épouvantables ravages. Elle disparut et, au dix-septième siècle, on vit apparaître en Allemagne et en France une épidémie de suette beaucoup moins mortelle. Cette maladie était accompagnée d'une éruption miliaire, elle l'était rarement dans la suette anglaise de 1485; on en conclut que ces deux maladies n'étaient pas les mêmes. C'est peu probable, la suette peut revêtir des formes un peu différentes suivant l'intensité du virus et les résistances des malades. Vraisemblablement la maladie a dû toujours exister en Europe et n'a préoccupé l'opinion que lorsqu'elle s'est montrée sous forme de grande épidémie.

En 1887, le premier cas de suette avérée s'est montré le 16 avril à Saulgé, canton de Montmorillon. A Montmorillon même, le premier cas a été constaté le 13 mai; puis le mal s'est étendu comme une tache d'huile dans les cantons voisins et se propage encore. Dans cinq ou six communes, on ne trouverait pas dix personnes ayant échappé à l'épidémie actuelle. Les derniers cas sont moins graves que les premiers; au début de l'épidémie, les malades avaient une oppression douloureuse, des délires furieux, des syncopes, des hémorrhagies nasales ou intestinales, des tremblements, une faiblesse extrême pendant des semaines, en un mot tous les symptômes des maladies infectieuses les plus violentes. Aujourd'hui, les plus récemment frappés ont un peu d'étouffement, les sueurs, l'éruption rouge ressemblant à la rougeole ou à la scarlatine; les malades perdent peu de forces et en sont quittes pour la peur au bout de quelques jours.

D'où est venue la maladie? Ce point sera très discuté. A Poitiers, les soldats du 9e corps d'armée avaient été très éprouvés pendant l'hiver par une épidémie de rougeole scarlatiniforme très grave. En février-mars, dans le canton de Lussac, à Sillars, à Avaux, les enfants furent fortement atteints par cette rougeole grave. Avant l'épidémie

de suette qui se déclara en 1845 dans le Poitou et en 1854 dans l'Aude, on avait observé la même coïncidence; la suette avait été précédée de maladies éruptives regardées comme étant de la rougeole. On a donc le droit de se demander si cette fois encore, à Poitiers notamment, la maladie, diagnostiquée rougeole, n'était pas déjà la suette. Et d'autant plus que dans le village de Mauvières, par exemple, la suette est venue précisément après l'arrivée d'un réserviste de l'artillerie sortant d'une caserne de Poitiers où sévissait la prétendue rougeole.

La suette a beaucoup de ressemblance avec la rougeole; il est assez naturel qu'un médecin, non prévenu, prenne l'une pour l'autre. Cependant il existe des différences qui permettent de distinguer l'une de l'autre. La mort arrive au début du mal, ce qui est rare dans la rougeole; les éruptions miliaires et les sueurs extraordinaires sont des symptômes particuliers.

La suette est certainement contagieuse, quoiqu'on ait jadis avancé le contraire. Le ministère du commerce a envoyé sur les lieux M. Thoinot et M. Chantemesse; on a multiplié les précautions de désinfection des locaux et des objets mobiliers avec l'acide sulfureux; on peut donc espérer que les foyers épidémiques seront éteints sur place et que nous serons débarrassés à bref délai d'une maladie qui menaçait de faire un grand nombre de victimes.

L'émotion produite par la catastrophe de l'Opéra-Comique n'aura pas été sans exercer son influence sur nos procédés d'éclairage; il est clair que l'éclairage par la lumière électrique à incandescence va prendre à bref délai de l'extension. On a inauguré à Paris, le 21 juin, une première station centrale d'éclairage électrique, destinée à éclairer des maisons situées dans le faubourg Montmartre et dans le pâté compris entre ce faubourg et la rue Drouot, d'une part, le boulevard Montmartre et la rue Grange-Batelière, de l'autre. C'est une première tentative qui mérite d'être signalée. La petite usine qui engendre la lumière est installée cité Bergère; elle dessert en ce moment 1500 lampes. La force est empruntée à 2 locomobiles de 60 chevaux qui actionnent 4 grandes dynamo Gramme. On a placé aussi dans le même local 120 accumulateurs pour assurer l'éclairage en cas d'arrêt intempestif des machines. Les conducteurs sont en cuivre nu et aériens; ils sont supportés par des isolateurs comme les fils télégraphiques. Ils sont formés d'une tresse de fils fins, et la section de 75 millimètres carrés correspond à un fil cylindrique de 10 millimètres de diamètre. Le courant est à une tension de 200 volts. La lumière est payée suivant la consommation et mesurée au moyen du compteur Cauderay. On vend le courant par Ampère-heure de 10 à 16 centimes. Chaque Ampère-heure donne 33 bougies. Les lampes du type Swan sont de 10, 16 et 32 bougies. La lampe de 10 bougies revient donc à 4,8 centimes l'heure. Le bec correspondant du gaz, consommant 140 litres à l'heure, coûte 4, 3 centimes. La lumière électrique est donc seulement de 11 à 12 pour 100 plus chère que le gaz dans cette installation limitée.

Il est bon, à ce propos, de rappeler que, si c'est la première fois qu'on établit à Paris une distribution d'électricité qui desservira bientôt plus de 2000 lampes, depuis le commencement de l'année tout le Grand Opéra est éclairé électriquement et illuminé par une lumière qui correspond à près de 8000 lampes de 16 bougies, type Edison. L'installation correspond à une véritable usine centrale, installée dans les caves du monument. 9 grandes machines motrices donnent ensemble une force de plus de 900 chevaux. 12 grandes dynamos engendrent le courant qui est distribué partout, dans les caves, dans la salle, les foyers, sur la scène, dans les bureaux de l'administration. En ce moment, il est question de construire au moins une grande usine en dehors de Paris qui transmettrait le courant dans l'intérieur de la ville, à plusieurs théâtres et à certains quartiers. Avec les transformateurs, il est possible, en ne perdant que 10 pour 100 du courant, de transmettre la lumière à 8 ou 10 kilomètres de l'usine de production, sans employer de tensions dangereuses. Attendons maintenant que ces projets se réalisent avant de nous y arrêter plus longtemps.

Les vélocipèdes et les tricycles ont fait leur apparition dans l'armée depuis un an; ces machines pourront rendre des services dans certaines circonstances. L'armée anglaise se sert depuis quelques mois d'un *multicycle* imaginé par M. Singer, qu'il est bon de faire connaître. Ce véhicule consiste en sept paires de roues placées en file indienne et rendues solidaires par une longue barre. Chaque paire de roue est actionnée en avant et en arrière comme sur les vélocipèdes *tandem* par deux hommes. Ce système est donc mû par douze soldats, la dernière paire de roues supporte un léger fourgon à munition. Toutes les manivelles sont reliées à l'arbre moteur de façon que le mouvement soit uniforme d'un bout à l'autre du véhicule. On fait facilement 16 et 18 kilomètres à l'heure avec le multicycle. La direction est facile, car on a vu un appareil de ce genre circuler aisément et à toute vitesse dans les rues les plus fréquentées de Londres. Arrivés devant l'ennemi, les hommes mettent pied à terre et prennent position derrière leur véhicule qui sert encore à les abriter contre les projectiles dans une certaine mesure. Ces expériences ont eu lieu à Aldershot et ont paru assez satisfaisantes pour qu'on ait résolu d'habituer un certain nombre d'hommes à la pratique du multicycle.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1887.

Il manquait à l'histoire de la République un trait. Que son gouvernement subisse les attaques violentes des radicaux; que, pour renverser un ministère quasi coupable de « modérantisme », cette faction n'épargne aucun effort, ni les plus odieux, ni les plus puérils; que le parti républicain, plus que jamais divisé par la diversité de ses doctrines et de ses ambitions, se déchire dans cette lutte fratricide et que ses discordes acharnées soient en train de rejeter hors de la République plus d'un de ceux que ce régime de soupçons injurieux, de dénonciations sanglantes, d'insultes implacables, dégoûte ou effraye : rien de nouveau dans un tel état de choses. La nouveauté scandaleuse et pernicieuse, c'est une loi que le législateur ne fait, à la Chambre, qu'avec l'espoir qu'elle sera défaite, au Sénat; une loi qu'il sait funeste à l'État et qu'il lui impose néanmoins, parce qu'il la croit agréable à l'électeur; une loi qu'il ne prend pas lui-même au sérieux et qui, pourtant, peut détruire ce que la patrie a de plus cher et de plus nécessaire, sa puissance nationale. Voilà, certes, un phénomène! Cette loi, le ministère demande qu'on l'achève rapidement. Quant à la majorité, elle précipite le débat le plus qu'elle peut; elle s'est habituée à voter, sur un signe du rapporteur, avec une sorte de bonne volonté machinale, automatique. Mais, qu'on se hâte ou non, il n'en restera pas moins écrit dans l'histoire de la République qu'elle peut avoir transitoirement des lois pour ne s'en servir qu'en guise d'apprêts, comme d'un jeu électoral et d'une parade démocratique, avec la secrète pensée de refuser à ces lois trompeuses la sanction définitive, l'exécution réelle. Et si le Sénat, qu'on essaie d'intimider en menaçant de le livrer au suffrage universel, ne se sentait pas le courage dont on lui prête la vertu et dont on lui assigne le rôle dans cette comédie législative! Si le Sénat acceptait la loi! Le jeu, la parade, auraient tout simplement servi à la ruine de la patrie.....

Jusqu'au 6 juillet, jusqu'à la surprise de ce jour-là, cette loi n'a cessé d'étonner, d'attrister, d'alarmer quiconque, dans la République, est resté raisonnable et clairvoyant. Tout ce qu'elle a d'inique, de mensonger et d'immoral, la majorité le sanctionnait résolument. On a décidé d'incorporer les séminaristes, sans même vouloir les employer dans les ambulances. On a réduit le service à une durée de trois ans. On assemblera non plus tant des troupes de soldats que des troupeaux d'hommes. Bien que notre race, on ne l'ignore pas, ait toujours eu l'esprit belliqueux plutôt que l'esprit militaire, la loi se contente de faire passer rapidement toute la jeunesse française à la caserne, sans se soucier ni de l'aguerrir à la fatigue, ni de l'habituer à la discipline, ni de lui inculquer la tradition, ni de lui inspirer l'amour du métier : on aura des jeunes gens pour savoir le maniement du fusil, non pour composer des régiments, nous voulons dire ces grandes familles de soldats qui portaient, dans la vieille armée, des noms si glorieux. Ce n'est même pas le service de trois ans que la loi institue; c'est le service de deux ans, c'est le service de vingt-deux mois. Plus de sous-officiers. Il en faut annuellement 50 000. Est-ce qu'avec le nouveau service, il s'en formera tous les ans 50 000, prêts à se rengager? Après une année de service, ils recevront des galons de caporaux, de fourriers, et ils ne penseront plus qu'à finir leur deuxième année pour rentrer dans la vie civile, insensibles à l'honneur de devenir, pendant la troisième année, des sergents majors, des adjudants, fût-ce sous un uniforme en « drap fin ». Or, sans de bons sous-officiers, instruits, vigoureux, doués de l'autorité nécessaire et passionnés pour le drapeau, que peut-on espérer d'une armée de soldats mal dégrossis qui ne seront encore, à la veille d'une guerre, que comme des conscrits? Dans ces conditions, la puissance militaire de la France ne sera bientôt plus que l'ombre d'elle-même. Elle continuera, certes, de se fabriquer des engins redoutables; elle possèdera une armée nombreuse, aux rangs de laquelle on verra toujours des braves; mais elle n'aura plus pour sa défense qu'une cohue. Autant créer immédiatement une garde nationale. Autant même désarmer et renoncer à toute espèce de guerre. Autant offrir au conquérant de l'Alsace-Lorraine une alliance cordiale et mettre la fortune de la France à l'abri de celle de l'empire allemand, pour jouir au moins d'une sécurité véritable et n'avoir aucun risque à courir avec l'armée de paix qu'on nous aura organisée.

Encore si cette république, qui n'aspire pas à être une république romaine, devait être la république athénienne, dans toute sa splendeur littéraire et artistique! Si, retirant à la France la force

et la gloire militaires, elle lui assurait la supériorité de l'esprit! Si, faisant de la France un peuple qui n'a plus l'amour des armes, elle en faisait un peuple occupé tout entier aux travaux de l'intelligence, un peuple heureux de tenir le premier rang parmi les nations pacifiques et comme protégé par l'éclat de son génie, par la beauté de ses œuvres, par la douceur de sa vie et l'excellence de sa civilisation! Mais non. Cette loi qui formera moins des générations de soldats que des générations de miliciens, ne permet pas même que la France se crée des générations de lettrés, de savants et d'artistes. Elle ne donne pas au jeune homme le temps de prendre goût aux choses militaires; elle ne lui donne pas davantage le temps de se préparer aux professions libérales. Elle partage les commencements de la jeunesse en essais stériles, en débuts vagues et fugitifs. Elle interrompt ou abrège toutes les études. Il semblerait que la République pût sacrifier les intérêts intellectuels de la France, sans diminuer le prestige et l'autorité de la patrie. On dirait que les sciences, les arts, les lettres, ces trésors tant estimés de nos pères, ne sont plus rien dans le patrimoine de la France et que ce patrimoine ne se compose plus que de son territoire, de ses rivages, de ses frontières. Pourtant l'histoire l'atteste : ce n'est pas seulement au sang qui coule en ses veines, ce n'est pas seulement au soleil qui luit sur ses champs et sur ses cités, que la France doit d'avoir été une nation généreuse; elle le doit aussi et principalement à cette éducation de son esprit qui l'a rendue si fière d'elle-même et qui, en complétant l'unité de la patrie, a moralement affermi son patriotisme. Derrière ceux qui nous conquéraient, au dix-septième siècle, le Roussillon, la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté, était-il indifférent que l'Europe aperçût les grands hommes, poètes ou orateurs, artistes ou savants, qui illustraient le règne de Louis XIV? Derrière ceux qui défendraient demain notre pays, au pied des Vosges ou des Alpes, serait-il indifférent que l'Europe vît autour de la République tout un cortège de mêmes savants, de mêmes artistes, de mêmes poètes et de mêmes orateurs, qui apprendraient au monde combien l'existence de la France lui est précieuse et qui, prêts à consoler sa défaite comme à rehausser sa victoire, animeraient son orgueil national au soin de sa défense? Est-ce que la République renonce, pour la France, à l'honneur d'être un grand peuple civilisé? Sa démocratie ne serait-elle qu'une nouvelle forme de la barbarie?

Telles étaient encore, le 6 juillet, les plaintes et les craintes qu'excitait la loi nouvelle, quand est survenue, dans la séance de ce jour-là, une surprise qui a entièrement déconcerté les faux démocrates dont elle est l'œuvre. On discutait l'article 49. Cet

article disait : « Les jeunes gens qui, après deux ans de service sous les drapeaux, obtiendront un certificat constatant qu'ils ont une éducation et une instruction militaires suffisantes, pourront être renvoyés en congé illimité dans leurs foyers, dans une proportion qui sera fixée par le ministre de la guerre sur tout l'effectif du contingent incorporé. » Le vice de la loi, son leurre, était là. On appelait tout le monde à la caserne pour trois ans et, par un privilège dont les conscrits de la ville devaient plus spécialement bénéficier, on congédiait, après deux ans de service, une partie du contingent. On décrétait l'égalité pour incorporer tout le monde, mais non pas pour le garder à la caserne. Les uns devaient servir deux ans, les autres vingt-sept mois ou trois ans. Comment, dans un temps si court, constituer une armée solide avec des catégories si diverses? Ou bien, comment pourvoir avec le budget actuel à l'entretien d'une armée où tout le monde servirait pleinement trois années? Et, la distinction établie par l'article 49, pouvait-on l'admettre sans violer audacieusement le principe démocratique dont on arguait? On interroge M. Laisant : plus sophiste qu'on ne l'aurait pu croire, ce sectaire embarrassé renie sa théorie de l'égalité absolue. On interroge le ministre de la guerre. Il ne veut pas, lui, d'un service de trois ans qui ne serait pas égal pour tous. Il affirme qu'il faut que ce service soit réel et qu'il a ses moyens financiers pour conserver en totalité l'effectif, durant trois années. Il finit par ces mots, qui provoquent, sur les bancs de l'extrême gauche, la plus folle fureur : « Quant à l'article 49, tant que j'aurai l'honneur d'être ministre de la guerre, je déclare que je n'en ferai jamais usage. » M. Laisant, tremblant de rage, vient, un quart d'heure après, le sommer de corriger cette déclaration. Loin d'en rien changer, le général Ferron la répète énergiquement et, sous l'empire de sa parole, une majorité nouvelle se forme, qui supprime l'article 49. « C'était toute la loi! » Les radicaux l'avouaient. M. Laisant a donc mis sa logique d'accord avec sa colère, en donnant sa démission et en jurant le lendemain, à la Chambre, qu'il « ne prendrait plus part à aucun vote sur la loi militaire ». Moralement, la loi est condamnée. Il semble même déjà qu'elle soit abandonnée, à voir l'indifférence et la prestesse avec lesquelles on a voté tous les autres articles, jusqu'au titre II. M. Laisant ne s'est pas trompé dans la lettre qu'il a publiée, pour justifier sa démission : cette « comédie parlementaire » est finie. Les radicaux ont joué leur rôle, dans cette pièce démagogique expressément composée pour leurs électeurs; ils ont débité toutes leurs tirades, ils ont exhibé tous leurs gestes : de bonne foi, ce qui leur importait le moins, c'était le dénouement.

Il a bien fallu le reconnaître avec douleur, au milieu de ces

débats mêmes : il y a, dans les rues de Paris, une certaine populace et un certain nombre de citoyens délirants qui satisferont, s'ils continuent d'en être libres, au vœu de M. de Bismarck, pour peu que M. de Bismarck souhaite réellement que nous le provoquions par nos imprudences aux hostilités dont il sent le besoin, paraît-il. Après avoir adressé à M. Grévy une supplique inopportune, la Ligue des patriotes a fait, dans l'enceinte du Cirque d'hiver, une manifestation en faveur des condamnés de Leipzig, et la manifestation s'est prolongée au dehors par une criaillerie plus ou moins triomphale en l'honneur du général Boulanger. M. Déroulède était sorti de sa retraite pour affronter du fond de ce cirque le « Chancelier de fer. » On l'avait prié de ne pas troubler par une démonstration si vaine soit la paix nationale, soit la liberté d'action de notre diplomatie. On l'avait prié de ne pas aggraver, par une bravade si inutile, le sort des victimes. M. Déroulède n'a écouté personne. Il a prétendu donner une leçon de patriotisme à tout le monde, au Parlement, à M. Grévy, à la République, à la France, en protestant tout haut, avec l'accent et la mimique de la fanfaronnade, contre le jugement de Leipzig. Il est fâcheux qu'il n'ait pas ménagé l'Alsace elle-même. Quand, avec la mère et la sœur d'une des victimes, cette Alsace fidèle et qui souffre suppliait M. Déroulède de garder le silence, sinon celui de son cœur, au moins celui de ses lèvres, elle méritait bien d'être exaucée ou plutôt d'être obéie. M. Déroulède a répondu, emphatiquement et non sans désinvolture : « M. Kœchlin-Claudon n'appartient plus à sa famille; il appartient à la France! » Pure phraséologie. M. Kœchlin « appartient » hélas ! à M. de Bismarck qui l'a traduit devant le tribunal de Leipzig; il « appartient » au geôlier qui le surveille dans la forteresse de Magdebourg. A peine la Ligue avait-elle annoncé sa manifestation qu'aussitôt la justice allemande traitait les condamnés avec une dureté particulière. M. Déroulède s'en est-il applaudi? Vraiment, il est beau de se croire le Tyrtée de la France comme Paulus se croit le Tyrtée du général Boulanger. Mais il suffit de chanter. S'enorgueillir d'être appelé par les journalistes allemands « le crieur de guerre » et proférer ce cri de guerre que la patrie seule a le droit de pousser, c'est être tout à la fois la dupe de l'ennemi et manquer à cette discipline sacrée du patriotisme, qui, pour n'avoir pas de code écrit, n'en imprime pas moins clairement dans nos âmes ses commandements. Il est temps que M. Déroulède sache bien qu'un peuple, vaincu hier et qui pense sérieusement à sa revanche, perd sa dignité à pérorer devant le vainqueur, contre le vainqueur, sans être prêt à tirer l'épée. Il faut que la Ligue, de son côté, sache bien qu'elle oublie sa véritable origine, sa vraie

tâche; qu'elle a été organisée seulement pour former la jeunesse à des exercices de gymnastique et de tir; qu'elle n'est ni le gouvernement de la République ni la France pour tenir tête à l'Empire et pour décider de la paix et de la guerre. La France et la République choisiront leur heure. En attendant, le devoir de la Ligue et de M. Déroulède, c'est de servir la patrie à la place et au rang qui leur sont marqués. La France n'a que trop appris, par une cruelle expérience, combien peut coûter à sa gloire et à sa sécurité ce patriotisme qui aime les harangues lyriques, les défis bruyants, les poses théâtrales, et qui court aux aventures, sans mesurer ses forces ni le péril. Elle n'a plus le loisir d'avoir de la jactance et d'être téméraire. Et pourquoi, par une folle chevalerie, mépriserait-elle cette vertu qui la sauve depuis quinze ans, la prudence? Il y a des jours où la prudence, en supportant l'injure pour mieux préparer la réparation, est, elle aussi, un mérite patriotique, et, quand elle comprime l'irritation d'un peuple blessé qui peut périr, s'il n'assure pas l'arme avec laquelle il va défendre les restes de son honneur et de sa vie, elle n'est pas seulement le genre de patriotisme le plus difficile, elle a son héroïsme...

Voici un an que la République a exilé Monsieur le comte de Paris. Il s'en faut qu'elle ait amélioré par cette iniquité ses propres destinées. Ce ne sont certes pas les proscripteurs qui pourraient se féliciter. M. de Freycinet qui fit, par lâcheté, cette loi d'exil comme il avait, par lâcheté, fait la loi d'amnistie, est tombé du pouvoir; M. Goblet, son complice, en est tombé, à son tour. Le général Boulanger, qui, confiant en sa fausse popularité, se croyait immuable, s'en va méditer, à Clermont-Ferrand, sur la fragilité de sa grandeur charlatanesque. M. Grévy lui-même a vu décroître autour de sa présidence le respect et la confiance. Il est assailli tous les jours par les outrages des radicaux, autant et plus que Monsieur le comte de Paris. On le somme d'abdiquer. On menace de le huer devant l'armée, à la fête du 14 juillet. Unis pour proscrire le petit-fils de ceux qui créèrent la France, les républicains ne se sont pas seulement désunis, le lendemain; ils se sont divisés en deux groupes furieux l'un contre l'autre : le parti conservateur, qui leur dispute de plus en plus activement la faveur du suffrage universel et qui n'a pas cessé, lui, d'élargir ses rangs, d'attirer et de concilier à la Monarchie des amis nouveaux, est devenu, à la Chambre, l'arbitre du gouvernement. Les républicains ont-ils mieux sauvegardé la paix nationale que la paix civile de la France? Ont-ils relevé son honneur et son autorité, en Europe? Non. La menace de la guerre a grondé deux fois sur les Vosges, depuis le mois de février, et l'histoire, moins discrète que nous, dira si, cette menace,

la témérité du général Boulanger ne s'était pas trop plu à la braver. Les plus puissants des peuples que la République conviait à son Exposition universelle de 1889 ne se sont pas contentés de refuser son invitation : quatre d'entre eux se sont coalisés, prêts à la combattre, aujourd'hui en Orient, demain à l'Occident. La République a-t-elle du moins réalisé quelques-unes de ses réformes idéales? Pas une seule. Elle n'a continué qu'à enflammer les espérances de la foule, à exciter les convoitises de la plèbe. Des harangues, des rêves, des promesses, et rien de plus. Quant à ces deux intérêts suprêmes d'un peuple qui veut résolument réparer sa fortune malheureuse, l'intérêt financier et l'intérêt militaire, elle n'a su que les léser de plus en plus, depuis un an : le déficit a augmenté, elle ne peut plus le combler sans emprunt ou sans impôt, et l'armée est sous le coup d'une loi révolutionnaire qui désorganiserait la défense du pays. On ne peut donc pas affirmer que, pour avoir banni Monsieur le comte de Paris, la République soit plus prospère, en 1887, ni que la France soit plus républicaine. Au contraire.

Nos jacobins ne sont pas sans le constater, malgré eux, et ils s'en irritent aveuglément. Délivrés du « prétendant » qui troublait, au château d'Eu ou dans la rue de Varenne, « leur règne d'un moment », ils n'ont plus, ce semble, à se plaindre que d'eux-mêmes ou de la fortune, et c'est de Monsieur le comte de Paris qu'ils persistent à se plaindre. Ils se targuaient, il y a un an, de l'avoir réduit à l'impuissance, en le bannissant, et aujourd'hui ils s'inquiètent de ses voyages, de ses démarches, de ses discours, de ses actes, comme s'il était, non pas aux portes de la France, mais aux portes de l'Élysée. Que Madame la comtesse de Paris, dont la bonté n'est pas moins ingénieuse que vaillante, exerce, à Londres, sa généreuse charité au profit de deux œuvres purement françaises, il conspire! Qu'il approche de la frontière, pour voir et entendre ses amis, il conspire! Ses proscripteurs voudraient bien le refouler dans son exil. Par malheur, leur vindicte n'est encore ni assez souveraine, ni assez hardie pour lui dicter des lois sur la terre étrangère et lui marquer la distance à laquelle il doit se tenir respectueusement, hors de France. S'il ne peut plus respirer l'air de la patrie, il est resté libre d'en faire le tour, et il le fait. Il était naguère à San Remo. Puis il a été à Vevey. Il était hier à Jersey. On y est accouru en foule de la Bretagne, de la Normandie et de quelques autres provinces. Plus de dix-sept cents Français, de toutes les classes et de toutes les conditions, y sont venus le saluer. Et c'était à qui, en partant, vanterait le plus son affabilité, son langage toujours si simple et si juste, sa mémoire si sûre, sa profonde connaissance des hommes et des choses, sa vaste instruc-

tion, son habileté politique, sa droiture, son ardent amour de la France. Quoi donc! si près du littoral français, là, dans cette île de Jersey où Victor Hugo, le regard tourné vers la patrie perdue, attendit majestueusement la fin de son exil, Monsieur le comte de Paris était aussi accessible à ses amis que s'il eût été sur la plage du Tréport! Nos jacobins ne s'en peuvent consoler. Leur colère a cherché une victime. Le vice-consul français de Jersey, un M. Feret qui jure pourtant qu'il est républicain depuis plus de vingt ans, se trouvait sur le quai, à l'heure où Monsieur le comte de Paris a débarqué. Ils se sont empressés de dire qu'il s'était mêlé aux royalistes qui acclamaient le Prince, pour crier avec eux : « Vive le Roi! » Il a fallu que M. Flourens l'innocentât, en témoignant que M. Feret n'était sur le quai qu'en qualité de spectateur, avec ordre d'observer le « prétendant. » Mais, si le nom de M. Feret manque, sur les tablettes de nos jacobins, à la liste des conspirateurs, ils n'en dénoncent pas moins véhémentement la conspiration et ils demandent avec rage que le gouvernement « sévisse ». Mais contre qui et comment? Et puis quelle confiance la police, la justice du gouvernement leur inspirerait-elle? Ils le suspectent lui-même d'être un complice de « l'Orléanisme » ; M. Rochefort déclare avec la plus superbe certitude que M. Rouvier n'est qu'un affidé de Monsieur le comte de Paris. Comme si la conspiration la plus évidente et la plus efficace, ce n'était pas celle de leur parti contre la République, qu'ils compromettent de jour en jour davantage par leurs désordres, leurs utopies et leurs violences !...

Les radicaux ont, par naturel et par métier, une imagination défiante. Naguère ils accusaient M. Grévy d'avoir pactisé contre eux avec M. de Mackau; puis, M. Rouvier, de pactiser contre eux avec le Pape. Ces petits-neveux de Marat, jaloux d'avoir, comme lui, à dénoncer une conspiration par jour, ne pouvaient se contenter ni de ces vagues histoires ni de ces soupçons inoffensifs. Le nouveau Nonce, Mgr Rotelli, avait dîné chez M. de Mackau, quelques jours après avoir présenté au Président de la République ses lettres de créance, et, le soir, il avait été entouré, dans le salon de M. de Mackau, par les nombreux amis de son hôte, tous catholiques et presque tous monarchistes. Voilà un grief précis. Le crime est avéré : Mgr Rotelli a conspiré contre la République dans le salon de M. de Mackau! Et Mgr Rotelli apprendra, lui qui arrive de Constantinople, que M. Clémenceau n'est pas si tolérant que le Grand Turc. Vite les radicaux signalent ce Nonce coupable à la sévérité de M. Flourens. Si la République ne peut le punir, comme un simple comte de Paris, par une loi d'exil, il faut au moins qu'elle lui rende ses passeports. Les radicaux l'intiment à M. Flou-

rens. Mais ce n'est pas seulement par leurs journaux, ce sera aussi du haut de la tribune : M. Camille Pelletan et M. Laguerre sont venus solennellement notifier à M. Flourens l'interpellation vengeresse qu'ils méditent. M. Flourens aurait pu, sans trop d'impertinence, leur répondre par un éclat de rire. Mais il ne l'a pas osé : il connaît ses gens, son temps et la République. Soit donc! C'est l'Europe qui rira. Car une république qui prétend régler les relations particulières des ambassadeurs accrédités devant elle et qui, de plus, incrimine un Nonce, parce qu'il s'est mis en rapports avec les catholiques qu'il doit le plus connaître, ne mérite-t-elle pas de l'Europe l'étonnement et la moquerie? Assurément, Mgr Rotelli n'est pas en France pour conspirer avec tel ou tel parti; il n'a de politique à faire parmi nous, ni à droite ni à gauche. Il a reçu du Pape un mandat tout apostolique et il a trop de sagesse pour s'en attribuer aucun autre. Plus que jamais l'Église se gardera de confondre, ni en France, ni ailleurs, son empire éternel avec la changeante domination des partis. Léon XIII a pu intervenir, dans les élections du Reichstag, par un conseil tout spécial. Néanmoins ce conseil n'avait, en soi, rien d'obligatoire pour les catholiques allemands, puisque le litige et l'enjeu, dans ces élections, c'était une loi purement militaire, et non pas une loi ecclésiastique. Mais, cet acte exceptionnel, croit-on que Léon XIII soit disposé à le renouveler, pour le bon plaisir des partis ou même des gouvernements? On avait dit que le roi des Belges, encouragé par l'exemple de M. de Bismarck, avait prié le Pape d'intervenir dans le Parlement, pour y obtenir des catholiques un vote favorable à la loi militaire qui imposerait en Belgique le service personnel. C'était une fausse nouvelle, qu'on a démentie à Rome comme à Bruxelles. Et puis, le Pape n'eût point accédé à cette demande, on n'en peut douter. La Papauté ne saurait se transformer en arbitre électoral, non seulement sans altérer son caractère sacré, mais sans troubler la paix de l'Église. Et ne serait-ce pas aussi aliéner aux catholiques une liberté qui leur est chère, celle qui leur permet traditionnellement de distinguer entre leurs devoirs chrétiens et leurs droits civiques?

La Belgique, qui a bien raison de ne pas se fier aux traités, a voulu, virilement et prudemment, garantir sa neutralité avec ses propres forces. Elle s'était déjà créé, par les fortifications d'Anvers, un moyen d'abriter assez longtemps sa nationalité pour attendre un secours. Aujourd'hui, sans prétendre à soutenir une guerre avec l'un ou l'autre de ses puissants voisins, elle se crée, par les fortifications de la Meuse, un moyen d'arrêter, dans leur lutte, l'invasion de celui des deux belligérants qui violerait son territoire. Malgré

l'opiniâtre opposition de M. Frère-Orban, la Chambre a voté les crédits nécessaires. Le Sénat les a votés aussi. Sous la savante direction du général Brialmont, on construira autour de Liège douze forts à coupole et neuf autour de Namur, pour défendre les vallées de l'Ourthe, de la Vesdre, de la Meuse, et les routes qui y y aboutissent. On y dépensera une centaine de millions. Mais la Belgique aura-t-elle une armée suffisante pour occuper les nouveaux forts de la Meuse, simultanément avec ceux d'Anvers? On l'a nié. On a même été jusqu'à demander aux ministres si, comme en 1815, « un traité secret permet à quelque allié de venir s'installer dans les forts », le jour où la Belgique serait envahie. Question indiscrète à laquelle M. Thonissen n'a pas répondu très franchement. Quant au service personnel qui assurerait à la Belgique une armée de 180 000 hommes, le ministère semble peu soucieux de l'établir, malgré le vif et pressant désir du roi qui, récemment, dans une cérémonie où il remettait à l'artillerie de la garde civique un étendard, a déclaré que l'état même de la société moderne, autant que celui de l'Europe, voulait le service personnel. Il ne faut pourtant pas que la Belgique se constitue luxueusement une trop nombreuse armée : elle finirait par n'avoir plus, sous son appareil guerrier, l'apparence d'un État neutre; elle risquerait de ruiner par une protection excessive sa neutralité même. Au surplus, la Belgique ne songe pas à livrer de grandes batailles; elle s'apprête seulement à retarder assez la marche du premier envahisseur, pour que son adversaire profite du délai; et ce serait décourager l'invasion à l'Ouest comme à l'Est, puisque ce serait la rendre dangereuse à l'un autant qu'inutile à l'autre. Enfin, avec le système des fortifications nouvelles, il ne faut plus à la défense des places qu'une petite quantité de soldats. Quoi qu'il en soit, la France, qui n'a nullement le dessein d'envahir le territoire belge, ne peut que se féliciter du soin avec lequel la Belgique va fermer la vallée de la Meuse. Par cette route une armée allemande viendrait aujourd'hui déboucher librement dans la vallée de l'Oise et, passant sans résistance entre Maubeuge et Rocroy, elle arriverait vite sur la ligne de la Fère et de Laon. Que la Belgique, décidée à garder des deux côtés son indépendance, veille fidèlement, énergiquement, sur la vallée de la Meuse, c'est notre frontière du Nord qu'elle gardera devant Namur et Liège. Plût à Dieu donc que les fortifications de la Meuse fussent déjà debout!

L'Europe ne regarde guère, depuis quelques jours, qu'à l'Orient. Elle est curieuse de savoir quel prince la Sobranié, assemblée à Tirnovo, va placer sur le trône de Bulgarie. Elle l'est davantage encore de savoir si le Sultan ratifiera ou non la convention égyp-

tienne. Cette convention, qui laisse l'Angleterre libre de réoccuper militairement l'Égypte quand il lui plaira et pour le temps qu'elle voudra, en vertu de motifs qu'elle appréciera seule, n'offre au Sultan qu'un avantage éventuel et tant soit peu fictif : elle lui promet que l'Égypte sera évacuée dans trois ans. Mais, en échange d'une promesse si douteuse, le Sultan abandonne virtuellement sa suzeraineté. La convention régularise pour le présent et légitime pour l'avenir l'occupation. L'Angleterre est venue occuper l'Égypte, en 1882, sous couleur de la préserver de l'anarchie. Elle s'y est établie sans mandat ni de l'Europe ni du Sultan. Elle ne commande, au Caire, que par une usurpation et elle n'a pas même justifié cette usurpation par une administration bienfaisante. Elle veut maintenant changer en un droit positif ce qui n'est qu'un fait illégal. Que le Sultan, moyennant telle ou telle compensation d'argent, autorise l'Angleterre à disposer de l'Égypte comme d'une conquête, comme d'une proie, soit; mais la France n'y peut souscrire. L'Égypte deviendrait une sorte de domaine anglais dont l'occupation serait valable au même titre que la possession. Toutefois, si la France a raison de refuser d'avance son consentement à la convention égyptienne, il s'en faut que sa diplomatie ait eu à Constantinople la prudence et la dextérité nécessaires. Elle ne s'est pas seulement isolée avec la Russie, en face de cinq puissances dont quatre forment une coalition véritable; elle a pris, dans la querelle, le premier rang, le premier poste, en avant de la Russie. Elle a même été violente. Fallait-il, parce que l'Angleterre employait auprès du Sultan tous ses moyens d'intimidation, fallait-il l'imiter? Fallait-il que M. de Montebello apportât au Sultan, le 19 juin, une déclaration doublement comminatoire, qui menaçait l'Angleterre de protéger Constantinople contre ses canons, si le Sultan ne signait pas, et qui menaçait la Turquie de sauvegarder, sans elle et contre elle, les intérêts de la France dans la Méditerranée, si le Sultan signait? Pourquoi cette attitude belliqueuse? Et à propos de quoi? A propos d'une convention qui, signée ou non signée par le Sultan, ne modifiera pas en réalité le *statu quo* de l'Égypte et qui ne peut pas devenir un acte international, si la France continue de s'y opposer? La République s'est trop pressée de mettre la main sur la garde de son épée, à Constantinople; elle a commis là une faute grave et nous le regrettons d'autant plus qu'en cette occasion du moins, elle servait vraiment la politique nationale.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants . JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier [1]

CHAPITRE II

LA COUR DES PROSCRITS

Les doubles illusions. — L'hospitalité prussienne. — Misère et querelles des émigrés.

I

LES DOUBLES ILLUSIONS

Le prétendant Louis XVIII, relégué à Mittau, dans le vieux palais des ducs de Courlande, pouvait malaisément comprendre la révolution qui s'était faite dans les esprits à la suite du 18 brumaire. Il refusait d'écouter les hommes pratiques comme le comte de Précy [2], qui essayait de lui expliquer l'indifférence de « l'opinion publique » envers les Bourbons, et de lui montrer comment les bourgeois, qui auraient été, peu de temps auparavant, les mieux disposés pour la monarchie, craignaient aujourd'hui « que, pour opérer le rétablissement du trône, il ne fallût faire de très grands sacrifices, ce qui attachait au Premier consul tous les égoïstes et tous les trembleurs ». La petite cour de Mittau repoussait alors ces avis, elle ne doutait point d'une prompte rentrée en France. Bonaparte devait rappeler les Bourbons, la seule crainte à concevoir était de le voir se décider en faveur des Bourbons d'Espagne. Là était le vrai danger, et le premier ministre de Louis XVIII, le comte de Saint-Priest, prévoyait même que le roi d'Espagne allait renverser le Premier consul pour le remplacer : « Je désire, écrivait-il, que Bonaparte se soutienne assez

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1887.
[2] Précy au roi, lettre du 15 novembre 1800. Fauche-Borel, II, 358.

pour ne pas nous donner par sa chute un nouvel adversaire à combattre [1]. »

Aussi les démarches des royalistes se dirigeaient vers les hommes qui entouraient Bonaparte. Le consul Le Brun était l'un des sollicités; Louis XVIII s'adressa à Mme de Pracomtal, pour qu'elle lui fît accepter la mission de le représenter auprès de Bonaparte : « Remercier Mme de Pracomtal, écrit Saint-Priest [2], de la part de Sa Majesté et lui dire de ménager Le Brun en tâchant de le ramener par son propre intérêt aux vrais principes de la monarchie. » — « Avant-hier, écrivait un agent secret [3], Le Brun s'est rendu chez Mme de Pracomtal; après quelque temps d'entretien sur des choses indifférentes, lui-même est entré en matière en demandant si elle n'avait rien de nouveau à lui dire. Cette dame ayant répondu que non, — cependant, répliqua Le Brun, je croyais que vous aviez à me parler relativement à notre premier entretien, il doit y avoir quelque chose de nouveau, car il est certain qu'on agit pour les intérêts du roi et qu'il a été fait des propositions à Bonaparte. »

Talleyrand était l'objet des mêmes obsessions, mais par une voie plus détournée. Dumouriez, qui était à Hambourg, « dîne avec Bourgoing, le ministre de France, et veut renouveler par lui les anciens liens avec Talleyrand [4] ». Mais Dumouriez lui-même était-il sûr? On pouvait le croire, car il se laissait conduire par Mme de Barruel-Beauvert, qui « a un mauvais ton et a bien l'air de son premier métier, mais qui a l'âme élevée, qui désire vivement la gloire de Dumouriez, qui ne connaît plus qu'une seule route à cette gloire, enfin qui y tient d'autant plus, que la femme du général Dumouriez vient de mourir en France [5] ».

Des personnages moins importants sont ménagés également pour mieux entretenir la bienveillance supposée de Bonaparte. « Nos agents nous assurent, dit une note de Paris [6], que Barthélemy et Portalis ne sont rentrés que pour servir le roi, qu'ils n'acceptent des places que par sa permission. Ce sont deux hommes faibles qui ne seront jamais d'une grande utilité. La poltronnerie de Portalis n'a pas peu contribué à empêcher ce qu'on aurait pu faire avant le 18 fructidor. »

Ce qui peut excuser de telles erreurs, c'est la complaisance de

[1] Saint-Priest au duc de Coigny, 8 mai 1800, vol. 609, cahier 15.

[2] Instructions à l'abbé André, *dit* l'abbé Delamarre, agent secret à Paris, vol. 607, cahier 3, 1er décembre 1799.

[3] Jardin, agent du baron d'André, chef d'une mission royaliste à Paris, vol. 597, f°. 65, 24 décembre 1799.

[4] Thauvenay à d'Avaray, vol. 598, f°. 95, du 10 mai 1800.

[5] *Ibid.*, f°. 91, du 9 mai 1800.

[6] Vol. 597, f°. 342.

ceux qui se laissaient sonder. Ils se prêtaient ainsi aux vues du Premier consul, qui avait de son côté l'illusion de faire sanctionner son pouvoir par une renonciation signée de tous les princes du sang royal. Louis XVIII se trouva ainsi amené à écrire directement à Bonaparte, dont les affidés s'écartèrent définitivement du roi après cette démarche. Portalis trouva bon de « détruire, jusque dans leurs germes, les espérances chimériques d'une ancienne famille, qui se montre moins jalouse de recouvrer ses titres que de faire revivre les abus qui les lui ont fait perdre, qui s'est liguée avec les éternels ennemis de la France, et dont le retour, marqué par des secousses et des vengeances de toute espèce, deviendrait une source intarissable de calamités publiques et privées [1] ». Et Le Brun répondit à Louis XVIII lui-même : « C'est pour aider à sauver ma patrie que j'ai accepté la place que j'occupe, mais il faut vous le dire et je vous crois le courage de l'entendre, ce n'est pas en lui donnant un roi qu'on peut la sauver aujourd'hui. Soyez bien sûr que le Premier consul a les vertus aussi bien que le courage d'un héros, et que sa jouissance la plus douce sera de donner des consolations à vos malheurs [2]. »

Cette lettre, évidemment dictée par Bonaparte, ressemblait singulièrement à celle que le Premier consul rédigea le même jour, 7 septembre 1800 :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites.

« Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France, il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres.

« Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte.

« Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; *j'apprendrai avec plaisir et contribuerai volontiers à assurer* la tranquillité de votre retraite [3]. »

Sans s'arrêter au mot « monsieur » si brutalement inséré dans la première phrase, on a peine à s'expliquer, en présence du manque de goût, de dignité et de bon ton qui se remarquent dans chaque ligne, que Bonaparte ait eu sincèrement la pensée d'acheter une abdication des Bourbons. Passe encore pour les cent

[1] Lavollée, p. 309.

[2] Collection du baron de T. Vente Eugène Charavay, 23 mai 1885, n° 129. Lebrun, troisième consul, à Louis XVIII, 20 fructidor an VIII, 7 septembre 1800.

[3] Cette première rédaction, avec la signature, se trouve vol. 599, f°. 135; elle a été conservée par Bourrienne qui l'a vendue, en 1830, au libraire Ladvocat; l'État l'a payée 2000 francs, en 1836, à ce libraire.

mille cadavres; cette expression méridionale venait naturellement à la bouche de Napoléon; plus tard il dira aussi des Bourbons de Naples, qu'ils ne pourraient rentrer dans leurs États sans « naviguer *sur une mer de sang*[1] ». Hélas! nous pouvons faire le compte des cadavres; qui en aurait coûté le plus, de Bonaparte ou des Bourbons?

De la rupture de la paix d'Amiens à la bataille de Waterloo, 1 700 000 Français ont péri dans les marches ou sur les champs de bataille, dans les hôpitaux ou même dans les prisons, sans compter plus de deux millions d'hommes nés hors des limites de l'ancienne France et tués pour Napoléon à titre d'alliés, ou tués par lui à titre d'ennemis[2]. Pour ce qui concerne la France, non seulement le héros l'a épuisée par le sang versé, non seulement il l'a laissée affaiblie par la perte de ses provinces, mais il l'a surtout diminuée par les forces qu'il a données aux puissances rivales. « En simplifiant la carte d'Allemagne, la France supprima les obstacles matériels qui s'opposaient à la réunion des peuples allemands[3] »; Napoléon dépouilla les évêques et les princes souverains, de manière à fondre les sujets en une seule nation, il leur inspira l'esprit national; bref, il prépara l'empire d'Allemagne. A quelles destinées eût pu prétendre la France, si Bonaparte, après la paix d'Amiens, eût restauré la monarchie des Bourbons! C'était à lui de « sacrifier son intérêt au repos et au bonheur de la France », mais il n'y songea pas, et l'histoire, comme il le dit, doit en tenir compte. Elle doit noter aussi son mépris de l'humanité, car ces Bourbons qu'il outrageait il voulait les acheter, et il voulait les acheter pour les mieux mépriser. « Comment, disait Markow, l'ambassadeur de Russie qu'il voulait charger de la négociation, comment pouvez-vous espérer que Louis XVIII accepte une offre de cette nature, ce serait s'avilir[4]? »

Napoléon, en effet, ne ménageait guère dans ses propos les insultes envers les Bourbons : — « Si j'appelais ces gens-là, ce

[1] Corr. XII, 549. Napoléon à Murat, 16 juillet 1806.

[2] Le chiffre de 1 700 000 Français est cité par M. Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France*, p. 40, d'après le témoignage de l'ancien directeur de la conscription sous l'empire.

[3] Sorel, I, 437.

[4] Christin et princesse Tourkestanow, publ. arch. russes, I, 226. Christin était le secrétaire et le favori du comte Markow. — Ernest Daudet, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1885. — 4 juillet 1802. Markow écrit officiellement qu'il a objecté que les renonciations des Bourbons ne seraient jamais valables, et Talleyrand lui répondit : « Les actes de renonciation ne sont point valides suivant les lois de l'ancienne monarchie, mais ce qui les rendra tels, c'est l'avilissement des individus qui sera complet de cette manière. » (Mon ami, Ernest Daudet, a retrouvé la lettre officielle de Markow.)

serait vous livrer tous à leur vengeance », disait-il à La Fayette [1], qui lui prit la main en lui témoignant le plaisir qu'il lui faisait. — « Vous êtes jeune, disait Napoléon au comte de Bourmont, mais vous avez de l'esprit et de l'expérience... vous obéissez à Monsieur, qui joue un rôle indigne de son sang, il est le chef des espions de l'Angleterre [2]. » Et à d'autres chefs de chouans, il disait encore : « Si je me fusse trouvé le 10 août aux Tuileries, j'aurais conservé au roi sa vie et sa couronne, mais aujourd'hui, c'est tout autre chose; il faut partir du point où l'on est [3]. »

Il n'y a pas d'autre Henri IV que moi, répétait-il volontiers; et s'il fit relever la pyramide de la bataille d'Ivry [4], il écrivit avec colère à Fouché [5] : « Il est assez ridicule que le *Journal de l'empire* nous parle sans cesse de Henri IV et des Bourbons. Défendez que, ni dans les annonces de livres, ni dans aucun article de journal, on cherche à occuper le public de choses auxquelles il ne pense plus. »

Cette idée puérile l'obsédera pendant toute la durée de son règne : « Je ne veux pas qu'on laisse un journal parler des Bourbons [6]. » Le rédacteur du *Publiciste* a parlé de Louis XVIII sans le nommer : « La première fois qu'il parlera de cet individu, je lui ôterai la direction du journal [7]. » Et de fait, il le destitua (24 mars 1808), en motivant cette rigueur sur la faiblesse de Fouché. Puis il voulut faire effacer les Bourbons de la liste des races royales et les rayer de l'almanach de Gotha : « Il ne doit plus y être question du comte de Lille [8] », écrivit-il à Champagny. Il voulut aussi faire disparaître tout ce qui pouvait en rappeler le souvenir et jusqu'à leurs images : « On vend des gravures du roi, de la reine, de la princesse Élisabeth au coin des rues; tout le monde s'étonne que la police ne l'empêche pas [9]. » Dans cette fureur qui dégénère en manie, tous les rois sont Bourbons pour lui, même François Ier ! Et il écrit à Murat, qui vient de s'emparer à Madrid [10] de l'épée du

[1] Voy. p. 178, Anatole de Gallier, *les Hommes de la Constituante, le général La Fayette*, p. 35.

[2] Chartrier de Thouars, notes du prince Louis de la Trémoille, écrites d'après le récit fait par Bourmont.

[3] Voy. 597 fo 349, Thauvenay à d'Avaray, 18 mars 1809.

[4] Novembre 1802, Fiévée, I, 35.

[5] Corr. XIII, 116, 30 août 1806.

[6] Corr. XV, 19, Napoléon à Fouché, 4 avril 1807.

[7] Corr. XVI, 94, Napoléon à Fouché, 16 octobre 1807.

[8] Corr. XVI, 106, Napoléon à Champagny, 20 octobre 1807.

[9] Corr. XX, 263, Napoléon à Fouché, 11 mars 1810.

[10] Corr. XVI, 478, Napoléon à Murat, 6 avril 1808. Cette obsession chez Napoléon date du Consulat. Bourcey, volontaire dans la garde consulaire, est dénoncé à ses chefs (fo 7, 6409) parce que son père a fait faire un mé-

roi chevalier : « L'épée de François Ier ne valait pas la peine qu'on en fît de l'éclat dans cette circonstance. François Ier était roi de France, mais il était BOURBON ! » Toute allusion aux Bourbons, même la plus lointaine, était guettée par la censure : elle était traquée jusque dans un recueil de gravures. La crainte, puérile chez le maître, engendrait chez les subordonnés un zèle dont les résultats devenaient burlesques : les censeurs firent enlever à une tapisserie les armes du cardinal de Bourbon ; ils firent détruire la reproduction de vieilles estampes représentant l'entrée de Henri IV à Paris, et cela en 1811, à l'apogée de l'empire[1]. On ne devait jamais parler de Louis XVI, ni de la reine ; on devait se taire aussi sur la princesse de Lamballe[2]. Ces interdictions avaient toujours des sanctions ; on arrêtait les imprimeurs et les libraires, on confisquait les livres, on les mettait au pilon.

Les Stuarts n'étaient guère plus en faveur que les Bourbons. On supprimait l'histoire de Monk : la France devait ignorer que, plus d'un siècle auparavant, la restauration des Stuarts s'était effectuée en Angleterre par les mains d'un soldat. Au théâtre, on interdisait *Edouard en Écosse*, d'Alexandre Duval, qui fuyait jusqu'en Russie les agents de police, car il savait que Dupaty, pour un vaudeville mal interprété, avait été envoyé à Brest sur un ponton, et sauvé à grand'peine par Joséphine d'un destin pire encore. On coupait, dans les tragédies, tout ce qui pouvait sembler un éloge des monarques légitimes. On interdisait *Richard Cœur de Lion*, la *Partie de chasse de Henri IV*, et la prohibition s'appliquait à la province comme à Paris. Du reste, la haine s'étendait aux partisans du souverain légitime. Napoléon commandait au peintre Hennequin, pour le salon de 1804, un tableau qui représentait le massacre de Quiberon. « Outre qu'il est mal exécuté, je ne sais quel heureux effet il peut produire[3]. »

En même temps qu'il voulait faire oublier les Bourbons en France, à l'extérieur, Napoléon prenait soin de se rappeler à eux par la plus persévérante des persécutions. Il chargea Beurnonville, son ambassadeur en Russie, de déchaîner contre eux l'empereur Paul Ier[4].

daillon avec les cheveux de Louis XVII et la devise : *Illustrissimis infelicissimisque manibus.*

[1] Welschinger, p. 196.

[2] *Ibid.*, p. 200. — Voy. aussi Biré, *les Girondins.*

[3] Mme de Rémusat, corr. I, 57.

[4] La destinée de cet ambassadeur fut singulière. Beurnonville était le sixième enfant d'un charron de Champignol (Aube), nommé Riel. Comment ce fils de charron, ce petit-fils de laboureur, fut-il admis, à quatorze ans, dans les gendarmes de Marie-Antoinette avec le rang de sous-lieute-

Beurnonville réussit à s'insinuer dans les bonnes grâces de Paul Ier. Celui-ci avait commencé par offrir le château de Mittau au chef de la maison de Bourbon; il mettait de l'affectation à recueillir les émigrés français, à leur donner des grades, à leur servir des pensions; tout à coup, après la bataille de Marengo, il se prit d'un culte maniaque pour le Premier consul. Ses dispositions pour les émigrés se modifièrent en même temps; il commença par expulser de Saint-Pétersbourg le duc de Caraman, qui représentait Louis XVIII [1], bientôt il persécuta ceux des émigrés français qui ne savaient pas flatter ses favoris [2]. Ainsi fut disgracié le bailli de Flachslanden, ainsi fut assassiné le chevalier de Saxe [3]. Ensuite furent expulsés tous les gardes du corps auxquels la grande Catherine avait offert un asile. Enfin cette série de vexations fut couronnée par l'ordre adressé à Louis XVIII de sortir immédiatement du château de Mittau et du territoire russe.

C'était en janvier 1801, par un froid qui gelait le mercure dans les thermomètres. Il fallut se mettre en route immédiatement avec la duchesse d'Angoulême, avec le petit nombre de fidèles, sans savoir où le roi reposerait sa tête. A tout hasard, on se dirigea vers la Prusse [4]. Le roi partit de Mittau le jeudi 22 janvier 1801 et

nant, comment prit-il le nom de Beurnonville, comment se trouva-t-il colonel à trente-sept ans?... En tout cas, il devint maréchal de camp en 1792, afficha les principes les plus révolutionnaires et, ce qui ne laissa pas de contribuer à sa fortune, ce Champenois se montra vantard comme dix Gascons. C'est lui qui écrivait : « La perte des ennemis est de plus de mille deux cents hommes, la nôtre se réduit au petit doigt d'un de nos chasseurs. » (18 décembre 1792). Sous la république, il fut nommé ministre de la guerre, présenté plus tard comme candidat au Directoire et devint haut dignitaire de la franc-maçonnerie. Sous Napoléon, il fut ambassadeur, sénateur, comte, il prit les armes de Champagne, d'azur au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules, il épousa la fille du comte de Durfort, émigré à Venise, qui était mort en 1801. A l'occasion de ce mariage, il se fit rendre une partie des biens confisqués à la famille de Lorges. Le premier, il abandonnera Napoléon, sera membre du gouvernement provisoire en 1814, puis Louis XVIII le fera marquis, pair de France, et le bâton de maréchal viendra couronner cette étonnante carrière, car le roi de France oubliera pour lui, comme pour tant d'autres, les griefs du souverain proscrit. Le premier qui ait signalé les étrangetés de l'état civil de Beurnonville, est M. Chuquet. M. Francisque André, archiviste de l'Aube, a relevé, à la mairie de Champignol, les actes de l'état civil de la famille Riel, en remontant à l'année 1705.

[1] Prusse, 228. Lettre du 30 nivôse an IX.

[2] Abbé Georgel, VI, 201, 358.

[3] Voy. sur cet événement dramatique le récit qu'adresse le général Hédouville à Talleyrand. Ms, Aff. étrangères. Russie, 141, f° 166, 27 messidor an X.

[4] Le récit que nous résumons se trouve dans les manuscrits nouvelle-

s'en alla coucher au château du baron de Koyt. Le lendemain, on se remit en route à huit heures du matin. Premier incident : le chariot de cuisine versa; Larue, le cuisinier en chef, fut rapporté à Mittau avec la clavicule cassée; le soir, il fallut coucher à l'hôtel de la Poste, « un gîte épouvantable ». C'est là qu'on fut rejoint par un courrier du vice-gouverneur russe, Arseniew. Cet Arseniew faisait savoir que, au mépris de la parole donnée, il n'enverrait pas, sans nouvelles instructions de son maître, les 100 000 roubles qu'il redevait sur la pension promise à Louis XVIII. Or le roi avait une telle confiance dans la parole de cet ingénieux courtisan, qu'il venait de faire emprunter, par son trésorier, aux banquiers de Riga, 3604 ducats pour ses dépenses de voyage, et ce même jour, 24 janvier, il fallait rembourser les ducats; ils n'étaient pas encore entièrement dépensés; aussi M. de Giberville et M. Henrion proposaient de les rendre : « M. le comte d'Avaray répondit à M. Henrion que le roi n'avait eu d'autre désir que de se conformer à celui de l'empereur en ne perdant pas un instant à sortir de ses États; que, dénué absolument de ressources, il lui avait fallu subir cette opération de finances, que Sa Majesté ne s'y était cependant déterminée que sur l'assurance positive que lui avait donnée le vice-gouverneur... que le payement des 100 000 roubles n'éprouverait aucune difficulté. Sa Majesté, par honneur, ne voulait pas ne pas continuer sa route, et elle n'aurait pu le faire sans les 3604 ducats qui étaient déjà entamés. » Oubliant donc les banquiers de Riga, le prince poursuivit son chemin; en approchant de Schrueden, il trouva la route obstruée par les neiges, descendit de voiture et dut, à pied, se frayer un passage; la duchesse d'Angoulême le suivait, soutenue par le bras de l'abbé Edgeworth, ce bras qui avait été le dernier appui de son père. Le vent « coupait le visage ». Les voyageurs atteignirent Ilmagen et s'y arrêtèrent; mais l'auberge n'avait que deux chambres : Louis XVIII coucha dans l'une avec le comte d'Avaray et l'abbé Edgeworth; la duchesse d'Angoulême dans l'autre avec la duchesse de Sérent, Mme Hüe et la femme de chambre Pauline; cette seconde pièce n'avait que 8 pieds de large sur 12 de long et, comme elle n'avait jamais été habitée, on crut bien faire en y installant un poêle qui faillit étouffer les quatre voyageuses; le reste de la suite s'entassa dans le fournil. Au moment de franchir

ment acquis (fr. 1029, f° 41), sous ce titre : *Journal du vicomte d'Hardouineau*. C'est une copie du journal faite par Alphonse de Beauchamp, on pourrait la trouver suspecte, mais elle est sincère, car les faits, les phrases même, sont identiques à ceux des lettres autographes du vicomte d'Hardouineau à sa sœur, lettres écrites dans le voyage et dont les originaux sont dans le même dossier.

la frontière russe, le roi redemanda au vicomte d'Hardouineau les deux portefeuilles où étaient les archives errantes « et les donna à Mme la duchesse d'Angoulême qui les tint cachés sous ses jupons »; il détacha tous ses ordres et continua la route en prenant le titre de comte de Lille; la duchesse d'Angoulême se fit appeler comtesse de la Meilleraye. A Memel [1], on retrouva les vieux gardes du corps, expulsés de Russie depuis trois semaines, qui succombaient sous le froid et la faim. Le roi leur distribua ce qui lui restait des ducats de Riga. La duchesse d'Angoulême déposa deux ou trois bijoux qu'elle avait encore chez Loreck, consul de Danemark à Memel, et obtint, sur ce gage, 2000 ducats. Mais on ne pouvait séjourner à Memel. Où aller? Il y avait un mois qu'on était en marche à travers ces neiges, et on l'ignorait encore; le 21 février 1801, le roi envoya une circulaire à tous ses correspondants pour les prévenir que toutes les lettres devaient être adressées provisoirement au sieur de Thauvenay, son agent à Hambourg, attendu qu'il ne pouvait savoir où il trouverait « un abri [2] ». Enfin, le roi de Prusse fit connaître à la fin de février qu'il tolérerait le séjour du prétendant à Varsovie. La cour errante se remit en marche : le 2 mars, la voiture du roi versa dans un fossé gelé; le 6 mars, elle pénétra dans Varsovie. Le général Keller installa la cour de France dans la maison Wassiliewich, du faubourg de Cracovie; en mai, il la laissa s'établir hors de la ville, à Lazienski, résidence d'été des rois de Pologne. Le roi de Prusse affectait une grande générosité en offrant le palais d'été au roi proscrit; en réalité, il conservait ce précieux otage sous la main de Beurnonville et sous les atteintes de Bonaparte. Désormais c'est vers la cour de Prusse que la haine de Napoléon va se tourner pour continuer sa persécution.

II

L'HOSPITALITÉ PRUSSIENNE

La Prusse était entrée l'une des premières dans l'alliance de la république française. Elle avait senti de bonne heure que notre révolution détruisait les obstacles à l'unité allemande et servirait son rêve d'hégémonie sur l'Allemagne asservie. Aussi elle avait accueilli le régicide Sieyès comme ambassadeur de la Convention, et fêté l'avènement du Premier consul. Le personnel du cabinet prussien était ainsi décrit à cette époque par le plus sagace des

[1] Voy. aussi une lettre du comte d'Avaray qui décrit ce voyage. Elle a été publiée par Antoine, *Histoire des émigrés*, II, 309.

[2] Bourbon, 609, cahier 2.

émigrés, le comte d'Antraigues [1] : « Le roi étant dans la paresse et la médiocrité la plus décidée, il est devenu nécessaire que les secrétaires de cabinet, de simples scribes sous Frédéric, devinssent les maîtres de l'État sous ses fainéants et incapables successeurs.

« — Le chef du cabinet, M. Beyme, jurisconsulte de métier, homme très borné, rampant près du roi, ayant un style pédant et prolixe, insolent, têtu, demi-philosophe, protégeant tous les gratte-papier s'ils ont un peu le style révolutionnaire, marié à une poissarde qui n'aime que les plaisirs les plus populaires... a tout crédit sur le roi, parce que le roi, hors d'état de juger aucun travail, n'estime du travail que l'assiduité. A Paris, les douaniers très sûrement refuseraient de l'employer.

« — Le second après Beyme est Lombard, fils de réfugié, adorateur de Bonaparte, a de l'esprit, est sous tous les rapports fort au-dessus de Beyme. Il conçoit avec rapidité, parle et écrit fort bien, mais il aime les plaisirs, les bons mots, en ce genre il descend au genre de Bièvre; il s'est vanté à moi de faire ses rapports au roi en calembours.

« — M. de Lokart est le troisième du cabinet : une bête brute. Il a l'art de faire des revues et de monter des bonnets de grenadier.

« — Haugwitz et Schulenburg voient le roi quelquefois ; ils sont nuls. M. Goldbick, chancelier, est vénal d'une manière affreuse.

« — Le crédit de la reine est nul, elle n'aime pas le cabinet, et le cabinet l'éloigne des affaires. Le roi étant amoureux, on craint son influence, elle n'a que des folles dans ses entours. »

Les émigrés avaient aussi leurs partisans à la cour de Berlin. Le plus puissant était le duc de Brunswick, qui avait remis son château de Wolfenbüttel au vieux maréchal de Castries, son ancien vainqueur à Clostercamp. Louis XVIII s'était fait représenter auprès du roi de Prusse par le maréchal de Castries, le marquis de Moustier et le conseiller d'État Herman, puis il voulut encore leur adjoindre Rivarol, mais Frédéric-Guillaume, qui redoutait l'esprit, ne voulut pas recevoir ce dernier [2].

Le Premier consul luttait contre leur influence par son ambassadeur, le général Beurnonville, demeuré fanfaron et bruyant, mais non dépourvu de finesse; par son frère Louis Bonaparte, qu'il envoyait à Berlin avec le jeune Flahaut, et surtout par des complaisances inépuisables pour les demandes de la cour de Prusse. Il l'autorisa même à se procurer en France des pierres à fusil [3],

[1] A Czartoryski, vol. 634, f° 227, 3 novembre 1803.

[2] Dampmartin, *Mémoires*, p. 411.

[3] Talleyrand à Sandoz-Rollin, Aff. étrangères. Prusse, 228, 7 vendémiaire an IX.

et il en vint à désavouer officiellement, pour lui plaire, la politique de la révolution [1].

Entre l'homme puissant qui procurait des avantages et le proscrit qui créait des embarras, le Prussien ne pouvait hésiter. L'affaire de Bayreuth montra de quel côté tournaient ses sympathies. Un groupe d'émigrés qui avaient lutté contre la république vivait paisiblement à Bayreuth. Probablement ils avaient conservé des relations avec les anciens affidés de leurs tentatives antérieures. Au moins ils étaient en correspondance avec M. de Goutailler qui, après avoir combattu à Lyon sous les ordres du comte de Précy, vivait dans la retraite à Strasbourg. La poste signala [2] Goutailler, comme recevant des lettres de Bayreuth, la police l'arrêta. Les lettres ne contenaient rien de suspect, car Napoléon n'a jamais pu articuler de griefs contre les émigrés qu'elles concernaient, mais la police trouva bon de simuler un complot et lui fit adresser par Fouché ce rapport [3] :

« Les gouvernements des pays amis ou alliés, citoyens consuls, se doivent une protection réciproque. S'il vous était officiellement dénoncé que des conspirateurs trament contre S. M. le roi de Prusse, vous ne balanceriez pas à les faire arrêter et traduire dans ses États... J'ai l'honneur de vous remettre une liste des individus dont je pense que le ministre des relations extérieures doit demander au ministre prussien l'extradition en France :

« Delachapelle, fils, sous le nom de Greenbaum ;

« De Précy, sous le nom de Perrein ;

« Imbert-Colomès, ex-maire de Lyon ;

« Le général Pichegru ;

« De Précy, fils ;

« D'André, ex-constituant ;

« Une femme se faisant appeler Mme Nesbit et se disant Anglaise ;

« Thurot, ancien avocat ;

« Un individu caché sous le nom de Perret. Sa femme est fille du célèbre Steiger, de Berne ;

« Lavarenne, ancien commandant de Metz ;

« Saint-Félix, ex-chef des rebelles de la Vendée, etc... »

Sur des griefs aussi vagues, le roi de Prusse n'hésita point à ordonner l'arrestation des émigrés dénoncés. Peu lui importaient les souffrances des proscrits, s'il pouvait s'assurer la bienveillance de Bonaparte. Pichegru fut averti par le baron de Schückmann et put s'évader : le baron d'André, en mission à Paris, échappa

[1] Talleyrand à Beurnonville, Prusse. 228, 11 vendémiaire an IX.
[2] Fauche-Borel, II, 379.
[3] Rapport de Fouché sur Bayreuth, 28 mai 1801, Ms. 601, f° 62.

aux agents de la Prusse. Mais l'héroïque comte de Précy fut enfermé avec Imbert-Colomès et les autres dans la citadelle de Bayreuth [1].

Les papiers des émigrés incarcérés à Bayreuth furent livrés par la Prusse à la police du Premier consul, mais le roi de Prusse ne tarda point à être embarrassé de ces prisonniers contre lesquels la France ne formulait aucun grief; il fit écrire au bout d'une année au ministre français [2] :

« Plusieurs émigrés arrêtés à Bayreuth à la réquisition du gouvernement français s'y trouvent encore depuis ce temps en état, soit d'arrestation, soit au moins de surveillance très particulière. Dans la recherche préalable dont la régence a été chargée contre eux, on n'a rien trouvé qui les rende coupables depuis leur entrée dans mes États, à la seule exception du sieur Trottuin ou Saint-Félix [3]. Comme véritablement les règles de l'humanité et de la justice ne permettent pas de laisser plus longtemps le sort de ces infortunés dans une incertitude si fâcheuse, le Premier consul, je l'espère, ne trouvera plus le moindre inconvénient à l'élargissement en question... »

Cette fois le Premier consul laissa tomber l'affaire. Peut-être s'était-il aperçu qu'il servait à son insu les rancunes de la police du Directoire. Et en effet, les limiers de Danton s'étaient servis de lui pour traquer d'anciens ennemis; d'ailleurs, il réclamait de nouvelles complaisances à la Prusse. Il entreprenait de lui faire négocier une renonciation par les Bourbons de tous leurs droits au trône. Confiant dans la bassesse humaine, il revenait ainsi à son premier projet. Cette fois les chances paraissaient favorables. Le prétendant, expulsé hier par la Russie, pressé aujourd'hui par la

[1] Le comte de Précy avait été à quinze ans enseigne au régiment colonel-général; il devint, sous la Constitution de 1791, lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Licencié plus tard avec la garde elle-même, il fut l'un des braves qui, le 10 août 1792, escortèrent la famille royale jusqu'à l'entrée de l'Assemblée législative et l'empêchèrent d'être massacrée par le peuple dans le jardin des Tuileries. Ensuite il commanda les gardes nationaux de Lyon qui s'étaient armés pour défendre la Constitution. Lorsque la résistance fut devenue impossible, il fit une sortie à la tête des survivants, réussit à traverser l'armée jacobine et à se réfugier dans les montagnes de la Suisse.

Imbert-Colomès, maire de Lyon depuis 1787, avait embrassé les principes de la monarchie constitutionnelle. Élu à Lyon commandant de la garde nationale, il avait été, lui aussi, forcé d'émigrer avec les modérés. Rentré en 1797 et élu au conseil des Cinq-Cents, il fut proscrit par le coup d'État du 18 fructidor.

[2] Prusse, 230, f° 221. Le marquis de Lucchesini à Talleyrand, 24 thermidor an X, 11 août 1802.

[3] Trottuin, dit Thureau, dit Saint-Félix, chevalier de Saint-Louis, est l'ancien major de Stofflet.

Prusse de signer une renonciation, allait comprendre sans doute que l'asile de Varsovie lui serait retiré en cas de refus; il verrait dans ses rêves une fuite nouvelle à travers les dangers qu'il avait dû braver, au milieu des souffrances qui ne lui étaient plus inconnues.

Haugwitz lui-même, le ministre prussien dévoué à Bonaparte, prit en mains la négociation [1]. Il chargea Meier, président de la régence de Varsovie, d'amener doucement le prétendant par des conversations mielleuses à réfléchir sur son dénuement et à calculer les bienfaits qu'il pourrait répandre, s'il acceptait de Bonaparte une riche dotation.

Louis XVIII, tout d'abord, ne parut pas comprendre ces insinuations. Enfin, au bout d'une année (28 *février* 1803), à une offre formelle faite par le Prussien Meier, au nom du Premier consul, il fit cette réponse célèbre :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. Le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées. »

« Que Votre Altesse y songe, fit Meier, le roi mon maître peut lui refuser le séjour dans ses États. — Je le plaindrai et je partirai, reprit Louis XVIII », et il fit adresser immédiatement, par le comte de Saint-Priest, une lettre à tous ses agents pour faire connaître l'offre d'une dotation faite par Bonaparte, les termes exacts de la réponse, puis il ajoutait : [2] « Une des conséquences qui se présente le plus naturellement est mon expulsion d'ici. Je vous charge de sonder le terrain pour savoir si, le cas arrivant, le roi de Suède m'accorderait un asile. »

Meier fit son rapport et Bonaparte connut son échec. Il fut atteint d'un de ces accès de frénésie qui consternaient son entourage. Sa vengeance fut prompte. La réponse de Louis XVIII est du 28 février; le 15 mars, Bonaparte faisait enlever et, le 21 mars, fusiller le duc d'Enghien [3]. Il voulut également mettre la main sur Louis XVIII, le chef de la famille. Le 25 avril (1804), il

[1] Antoine, *Histoire des émigrés*, II, 358. — Yung (*Mémoires* de Lucien, II, 423) donne les instructions de Meier datées du 20 février 1802. La négociation est attestée aussi par une lettre de Royer-Collard (20 mai 1820). « Le Premier consul avait fait proposer au roi, par l'intermédiaire de la Prusse, d'abdiquer le trône pour rendre le repos à la France. La magnanime réponse du roi est connue. Elle fut envoyée, par ses ordres, à son conseil composé alors, à Paris, de M. le marquis de Clermont-Gallerande, M. l'abbé de Montesquiou, M. Royer-Collard et M. Becquey..... »

[2] Le roi à Saint-Priest, mars 1803. Bourbon, 607, cahier 14, Varsovie. 2.

[3] On trouvera plus loin des détails sur le meurtre.

fit remettre par le banquier Perregaux 4000 ducats au banquier Schröder, de Hambourg, pour une entreprise mystérieuse [1], et des gendarmes déguisés en bourgeois durent être dirigés secrètement sur Varsovie.

Que serait devenu Louis XVIII, si Haugwitz ne s'était pas opposé à cet enlèvement? Il est permis de croire que Bonaparte n'eût pas reculé devant un autre meurtre : « Alexandrine, il a goûté du sang, sauvons-nous! » disait à ce moment même Lucien Bonaparte à sa femme. — « Si Joséphine meurt, disait un peu plus tard à Bonaparte son autre frère Joseph [2], tu seras pour la France, pour l'Europe, pour moi qui te connais bien, tu seras son empoisonneur. »

En tout cas, on a la certitude qu'un second crime n'effrayait pas Napoléon et qu'à défaut d'une commission militaire, présidée par Hulin et intimidée par Savary, il ne dédaignait pas l'emploi d'autres moyens. Le fait est peu connu [3], mais les détails ont été recueillis avec soin par tous les personnages qui entouraient Louis XVIII.

Le 22 juillet 1804 [4], le baron de Melleville, écuyer de la reine, se présenta chez M. le duc de Pienne et lui fit le récit suivant : « Deux individus étaient venus trouver le nommé Coulon, Français, né à Lyon, qui avait été au service de M. de Melleville, et antérieurement dans la compagnie de M. le duc de Pienne, pendant la campagne de 1795 en Espagne. Ledit Coulon tenait un billard à Varsovie. Après deux jours de visites et diverses insinuations faites le verre à la main dans son billard et ensuite dans une maison éloignée où il avait été conduit, les deux individus lui avaient offert 400 louis pour jeter dans la marmite de la cuisine du roi un paquet qu'ils lui feraient remettre. M. le président (Prussien) de Hoym, prévenu par d'Avaray, l'avait autorisé à faire arrêter ces gens. Le 23 juillet, à onze heures du soir, le nommé Coulon, cédant en tremblant à cet ordre, s'achemina vers un lieu désigné sous le nom de Village-Neuf; à peine était-il hors de la seconde barrière des allées de Lazienski, qu'un homme qui l'avait suivi de loin, s'étant réuni à un autre caché dans un blé, l'abordèrent et bientôt le paquet annoncé lui fut remis et en même temps une bouteille recouverte d'osier qui devait renfermer une liqueur spiritueuse. »

[1] Antoine, *Histoire des Émigrés*, II, 362.

[2] Miot de Mélito, *Mémoires*.

[3] Il avait été mentionné par A. de Beauchamp, *Histoire de Louis XVIII*, II, p. 319, et par Fauche-Borel, IV, 183.

[4] Rapport du comte d'Avaray, vol. 633, f° 235. Là sont aussi tous les documents de l'enquête que le public peut consulter. — Ces documents authentiques ne laissent aucun doute sur la tentative. Georges III racontait volontiers l'empoisonnement et l'attribuait bien à Napoléon.

Le paquet fut remis par d'Avaray et Melleville au magistrat prussien de Hoym, en présence de l'archevêque de Reims, il contenait trois carottes que l'on avait creusées *et remplies avec de l'arsenic.* A cette vue, le Prussien fut inquiet, réclama des instructions à ses supérieurs, écarta les dépositions, puis étouffa l'affaire. On sait aujourd'hui le nom de l'observateur secret envoyé à Varsovie par la police de Bonaparte. C'était Gallon-Boyer[1], qui « devait rapporter les petites intrigues, les projets... », mais ce n'est pas lui qui a révélé les détails de cette criminelle entreprise. La tentative n'a été connue que de ceux qui étaient complices ou de ceux qui devaient être victimes. Les victimes ne pouvant obtenir justice ont eu la dignité de cacher leurs plaintes; dès qu'elles se taisaient, le fait ne pouvait être révélé que par un complice. Cinq ans plus tard, en effet, l'Anglais Lewis Goldsmith, devenu agent royaliste, après avoir servi dans la police de Bonaparte, dévoila le fait demeuré jusque-là complètement ignoré[2], et reconnut avoir été l'un des intermédiaires employés pour cette tentative d'empoisonnement.

Comment se fier au récit d'un misérable espion dont le témoignage aurait été récusé devant toutes les cours de justice? Encore une fois, jusque-là, les victimes n'ayant dit mot, si Goldsmith dévoilait le fait, c'est qu'il était complice. Quoique le personnage fût méprisable, son témoignage avait tout le poids nécessaire.

Sans doute il était pénible de voir le roi de France en relations, même épistolaires, avec un homme tel que Lewis Goldsmith, mais Napoléon descendait plus bas, il s'abaissait jusqu'à Bertrand Barère, Barère devenu espion de police, agent provocateur, fabricant de libelles, qui s'était fait, dit Macaulay, une vie en comparaison de laquelle la vie d'un filou est honorable[3]. Barère reçut l'ordre de composer un pamphlet contre les Bourbons; son manuscrit parut encore bénin au conseiller d'État Réal, qui l'enrichit de notes méchantes, puis Napoléon réfléchit qu'il valait mieux ne pas parler de ses ennemis et il interdit la publication du pamphlet qu'il avait commandé[4]. Mais, en même temps, il obtint de la Prusse l'expulsion de la famille royale. Personnellement Louis XVIII ne pouvait regretter la villa Lazienski, séjour humide, qui usa pour toujours

[1] Mon ami Daudet l'indique.
[2] Fauche-Borel, IV, 183.
[3] *Essai historique sur Barère,* par Macaulay.
[4] Ce travail fut imprimé par Barère, en 1835, sous ce titre : *Conduite des princes de la maison de Bourbon, ouvrage commandé à l'auteur par Napoléon et enrichi des notes de M. le comte Réal, ainsi que de la lettre du général Duroc qui faisait la commande.* Voy. Bibl. nat., I, *a*; 34, 21.

sa santé délabrée, mais sa nièce y avait été *adorable*[1], elle avait su charmer les longues journées de son exil, d'ailleurs il ne partait pas sans quelque appréhension pour un séjour inconnu. A Varsovie pas plus qu'à Mittau, il ne lui échappa du moins aucune parole, aucune demande indigne de son sang, et il avait plus tard le droit de lire à la Chambre des députés les fières paroles que son ministre avait placées sur ses lèvres : « Dans l'exil et la persécution, j'ai soutenu mes droits, l'honneur de ma race et celui du nom français[2]. »

III

MISÈRE ET QUERELLES DES ÉMIGRÉS

Les émigrés n'avaient pas tous le stoïcisme de leur souverain. Plus s'appesantissait l'adversité et plus se multipliaient les dissensions parmi les proscrits. Dans l'entourage même de Louis XVIII, le premier ministre, le comte de Saint-Priest, était sans cesse abreuvé de dégoûts et plongé dans le découragement. Avant même l'avènement de Bonaparte, Saint-Priest songeait à se retirer, il écrivait à son neveu le comte d'Antraigues : « Je n'ai pas encore d'infirmités, mais elles sont à la porte. J'aimerais à passer doucement la fin de ma vie[3]. » Cette philosophie lui était venue dès qu'il avait su qu'on parlait de son remplacement probable par Breteuil ou par Dumouriez[4]. Il voulut devancer la disgrâce et sembla choisir le marquis de Moustier comme son successeur[5]. Il était las des discussions avec le comte d'Avaray; il insista, même après que Louis XVIII[6] lui avait témoigné, avec une certaine hauteur, l'intention de le conserver; il se montra tout attendri, il flatta le prince lettré par une citation latine, *solve senescentem*[7], et Louis XVIII lui répondit dans le même style[8] : « Je regrette et je regretterai toujours vos services...

. . . . . Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

« Adieu, ce mot me coûte à écrire, mais je compte à la vie et à la mort sur votre attachement. »

[1] Louis XVIII le dit lui-même en assez méchants vers faits pour la Sainte-Thérèse, jour de la fête de la duchesse d'Angoulême.

[2] Discours du trône, décembre 1821. — Voy. comte de Serre, Corr., préface p. 79.

[3] Mai 1799, vol. 644, f° 183.

[4] 14 février 1800, Thauvenay à d'Avaray, vol. 597, f° 193.

[5] 20 mars 1800, Lettre au roi, n° 61, recueil Barante.

[6] Réponse du 31 mars 1800.

[7] 30 juin 1800, p. 158, recueil Barante.

[8] 21 août 1800, vol. 607, cahier 14.

Le comte d'Avaray était gravement malade à ce moment, il avait été pris « d'un très fort crachement de sang auquel la fièvre s'est jointe[1] ». Saint-Priest se tenait à Vienne, sous prétexte du mariage de son fils Armand, mariage dont il voulait faire une « occasion de filer tout doucement et sans scandale[2] ». Il parlait, en effet, sans enthousiasme de ce mariage qui, vu les circonstances, était inespéré. Cette princesse Galitzin, écrit-il, « s'est amourachée d'Armand et lui a offert sa main et sa fortune, la future est un peu âgée, mais la dot la rajeunit ».

Plus près de sa personne encore, Louis XVIII avait des ennuis. C'était d'abord la reine, sa femme, qui ne pouvait rester à Pyrmont, où il l'avait installée, et qui refusait de se séparer de Mme de Gourbillon qu'il voulait éloigner d'elle. « M. le duc d'Havré m'a confié hier qu'une de ses connaissances venait de rencontrer, par hasard, Mme de Gourbillon. Elle vient de passer plusieurs mois dans la retraite dans un bourg nommé Pinneberg, à 4 lieues d'Hambourg. A la question si elle allait à Pyrmont, elle a répondu simplement que, dans tous les instants de sa vie, elle serait aux ordres de S. M. la reine et très empressée d'obéir[3]. » C'est bien aux environs de Hambourg qu'elle cherchait à retenir sa souveraine, on ne tarda pas à l'apprendre : « M. Cléry est arrivé hier de Pyrmont et reparti aujourd'hui pour Kiel, afin d'y former un établissement où S. M. la reine puisse venir passer son hiver. Dans le cas où il ne réussirait pas à Kiel, il cherchera dans les petites villes des environs[4]. » Et à ce moment, la reine arrivait à Hambourg, avec l'intention de s'établir au château de Schivenzée; c'est le 15 décembre 1800, à une époque où beaucoup d'émigrés ne sont pas encore rentrés en France et se servent encore de Hambourg comme station intermédiaire (ils disaient de purgatoire) entre Londres et Paris. Quelques-uns de ceux qui avaient trouvé des moyens d'existence à Hambourg ne s'étaient pas encore décidés à y renoncer pour retrouver la pauvreté en France; aussi « tout ce qu'il y a de gens purs » accourait auprès de la reine, qui accordait audience chaque jour, de onze heures à une heure, dans son « auberge de Slavenhoff, tenue par des émigrés honnêtes, le comte et la comtesse de Milon, qui n'avaient jamais perdu de vue la bonne compagnie[5] ». Elle obtint enfin la permission de revenir près de son mari, grâce aux conseils du duc d'Havré, qui s'empressa d'annoncer cette réconciliation :

[1] 9 juillet 1800, vol. 607, cahier 14.
[2] 10 août 1800, Saint-Priest à Antraigues.
[3] Thauvenay à d'Avaray, vol. 598, f° 63, 29 avril 1800.
[4] Thauvenay à d'Avaray, 21 novembre 1800, vol. 600.
[5] *Ibid.*, f° 132.

« Vous serez bien aise d'apprendre la réunion de l'auguste ménage; elle est dans l'ordre; elle fera bon effet à l'extérieur et dans l'intérieur. Vous savez que j'y travaille depuis longtemps [1]. »

Avec son frère, le comte d'Artois, Louis XVIII était plus malheureux encore. La cause principale des différends qui séparaient les deux princes était l'obstination que mettait le comte d'Artois à multiplier les conspirations en France, à s'entourer d'hommes ou remuants ou fanatiques qui agitaient constamment de nouveaux projets, à susciter des enthousiastes auxquels il promettait sa présence. Louis XVIII avait bien organisé un comité royaliste à Paris, mais c'était un comité d'informations, de conseils et de démarches pacifiques auprès des personnages qui entouraient Bonaparte. Jamais il n'a créé, encouragé, ni peut-être connu une seule des conspirations que nous aurons à rappeler. Il tenait à ce que le baron d'André, un de ses correspondants de Paris, n'entrât même pas en relations avec les agents du comte d'Artois [2]. Il savait que ceux-ci se lamentaient [3] sur les « fausses démarches » de son frère, « sur la multiplicité des pouvoirs donnés par Monsieur, on vient d'en saisir à Paris treize différents, tous signés de Monsieur ». Il savait aussi que François d'Escars, la seule tête de valeur parmi celles qui entouraient ce frère, déplorait l'influence que gardaient [4] les flatteurs Dutheil, Roll, Conzié, Nantiat, et pensait que « le roi devait faire connaître directement à Monsieur ses volontés avec beaucoup de fermeté ».

Tout glissait peu à peu de la main de Louis XVIII. Chacun songeait à l'abandonner dans son isolement, à trouver le repos, à organiser sa vie, sans tenir compte des intentions ni de l'agrément d'un roi privé d'asile et de couronne. La propre suivante de la duchesse d'Angoulême, Mlle de Choisy, essayait de se pourvoir à Vienne et de se tirer d'affaire comme les autres. Mais quand l'agent royaliste à Vienne (l'évêque La Fare) annonça ce projet de la jeune fille, le roi fit répondre sévèrement par Saint-Priest :

« J'ai regretté que vous ayez joint à votre rapport intéressant du voyage du duc de Berri à Vienne un paragraphe aussi hétérogène que celui qui regarde le prétendu mariage entre M. le duc d'Aumont et Mlle de Choisy. Le roi qui ne peut gêner la liberté des personnes en a le droit sur celles qui le servent; et, trouvant des inconvénients de plus d'un genre dans cette union, est résolu, si

[1] Töplitz, duc d'Havré à d'Antraigues, 1er octobre 1803, vol, 638, f° 246.
[2] Vol. 599, f° 85, 23 août 1800.
[3] Thauvenay à d'Avaray, 14 août 1800, vol. 599, f° 51. Déclaration du sieur de Laprade.
[4] Thauvenay à d'Avaray, 26 décembre 1800, vol. 600, f° 179.

le projet venait à lui être soumis, à ne pas le permettre tant que durera l'émigration. Au reste, Sa Majesté a trouvé que votre assertion de n'y avoir eu aucune part était superflue [1]. »

Déjà aussi fondaient, sur Louis XVIII, les faux Louis XVII et les fausses bâtardes, en sorte qu'il fallait mettre les gouverneurs prussiens en garde contre ces impostures et faire écrire, par exemple, au gouverneur de Varsovie : « C'est faussement que lady Deare prétend être la fille de M. le comte de Lille; il suffit de la voir pour juger que son âge est incompatible avec cette prétendue paternité. » Avec ces aventuriers arrivaient les juifs qui avaient acheté les créances des fournisseurs de la première armée des princes en 1792 [2]. Et pendant ce temps, les florins s'épuisaient, les ressources se tarissaient, la détresse obligeait à tendre la main. Le fidèle d'Avaray écrivait à lord Withworth [3] : « Le petit-fils d'Henri IV et la petite-fille de Marie-Thérèse sont menacés de la misère. Ce mot est horrible, mais il n'est que trop vrai. J'ai reçu hier de Hambourg la notification de la suspension par l'Espagne du payement qui, chaque mois, était effectué sur mes quittances d'une somme pour le roi de 1500 livres tournois par mois et de 10 000 livres par mois, qui était le seul revenu de la reine. » Pour procurer quelques ressources à la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Sérent cherche à vendre les dentelles qu'elle a conservées à travers les privations de sa vie d'émigrée : « La duchesse de Sérent a des dentelles superbes de point d'Argentan qui n'ont jamais servi et sont en pièces. Croyez-vous qu'on voudrait les prendre à la cour (de Russie) pour les trousseaux des grandes-duchesses? »

Les Russes et les Anglais se sont seuls montrés généreux envers les émigrés. A Pétersbourg, l'impératrice Marie continuait le service, organisé par la grande Catherine, de la caisse de secours aux émigrés. Grimm et le président de Nicolay distribuaient les sommes à Francfort et rendaient les comptes à l'impératrice seule [4]. Au

[1] Saint-Priest à la Fare, 4 mai 1800, vol. 609, cahier 11.

[2] Vol. 601, f° 360 et suiv., hiver de 1802. Thauvenay fait l'intérim de d'Avaray qui passe l'hiver en Italie.

[3] 9 octobre 1801, vol. 601, f° 88.

[4] *Grimm à l'impératrice Marie, 7 décembre* 1798.

« Madame, au bout de dix-huit mois, je me trouve enfin en état de rendre à Votre Majesté Impériale mon compte de sa caisse de bienfaisance confiée à mes soins. » L'agiotage à Hambourg l'exposait à des pertes sur le change. Il s'est décidé à « rétablir cette caisse à Francfort où était celle de feu Sa Majesté l'Impératrice et d'où je pouvais diriger, comme par le

milieu de l'année 1805, Grimm mourant prend encore la peine de dicter des lettres pour annoncer des secours de la part de l'impératrice Marie[1]. Cet épisode de la vieillesse de Grimm, qui est

passé, tous les payements... Le comble de mon bonheur serait d'apprendre que Votre Majesté a jugé ses fonds dépensés conformément à ses généreuses et bienfaisantes intentions... M. de Nicolay m'a déjà fait tenir la dernière remise à Francfort, mais je vais le prier de me faire désormais toucher ces fonds à Leipzig, la caisse de Votre Majesté Impériale se trouvera de cette manière à l'abri de toute proximité avec le théâtre de la guerre, et préservée de tous risques. » (Cette lettre est dictée à Brunswick, à Catinka de Bosil, âgée de douze ans.)

1797. — Sœur Adélaïde Claro.	12 liv.
M. l'abbé Ozane.	2 louis
Mlle Christine de Caraman.	4 —
Mme la comtesse de Lambertye.	6 —
M. l'abbé Ozane.	1 —
Mme de la Rochejacquelein de Beauregard. . .	50 —
Mme Rousseau.	12 liv.
Mme la vicomtesse de Belzunce.	50 louis
M. l'abbé de Tourbe.	12 liv.
Mme de Fienne.	2 louis
Mme de Hédouville.	4 —
M. Steapert.	12 liv.
M. l'abbé Berthier de Chemilly.	1 louis
Mmes de Belot, 4 sœurs.	75 —
Mme la duchesse de Gesvres.	25 —
Mme la princesse de Berghes.	25 —
Mme la marquise de Lostanges.	25 —
Mme la marquise de Nesmon.	6 —
Mme la comtesse de la Rochelambert.	50 —
Mme la marquise de Sainte-Hermine.	10 —
Mme de Hédouville.	2 —
Mme la comtesse de Quénoy.	1 —
Mme la vicomtesse de Belzunce.	50 —

[1] *4 mai 1805, Grimm à la comtesse de Molans, Gotha.*

« Votre lettre, madame, du 5 avril, m'a trouvé assailli d'une longue et sérieuse maladie, et ce n'est que depuis 24 heures que j'ai pu en prendre connaissance et vous dire ma réponse. Je vous prie de m'envoyer une quittance de 20 louis de France, et dès que je l'aurai reçue, je vous en ferai tenir le montant. (Même lettre à Mme de Serainchamp.)

Année 1804. — Troisième Tercet :

M. Bonfils.	6	Livres.	(septembre.)
M. de Mouchy.	3	—	*id.*
Mme de Sombreuil de Villelume.	6	—	*id.*
M. de Villiers.	10	Louis	(octobre.)
Mlle Julie Ofarède de Lislée. .	10	—	(novembre.
Mme la comtesse de Moland. .	12	—	*id.*
Mme de la Vique de Mostange.	6	—	*id.*

resté complètement inconnu, jette un reflet touchant sur les derniers jours de l'écrivain. Pillé par les révolutionnaires français malgré son caractère diplomatique, traqué par eux dans toute l'Europe, frappé de cécité, il employait son activité à répartir les dons des impératrices russes sur les restes épars de cette bonne compagnie qui l'avait accueilli et qui l'avait fêté aux jours de la jeunesse et de la vie heureuse.

En ce temps d'exil et de persécution, la vie n'était plus heureuse même pour les jeunes. Les enfants étaient recueillis à Londres au collège de Penn, sur la demande des parents, certifiée par trois gentilshommes français, dont la qualité était légalisée par les membres du comité français de Londres. Ce comité comprenait l'évêque de Montpellier, le comte de Bizien, M. le Douarain de Tréveneuc, le comte de Botherel, le chevalier de Myon, le baron de Blaisel [1]. Il est tellement débordé par la misère des émigrés, qu'il se voit forcé de refuser [2] une aumône à la fille du général de Otto. Marie de Otto avait épousé Louis de Bauval; le ménage, avec un enfant de deux ans, était dans « une affreuse misère », mais le mari était né à Tournay, la femme à Erfurt, on rejeta leur demande parce qu'ils n'étaient point Français. Les membres du comité avaient du reste à solliciter pour eux-mêmes, auprès de leurs collègues; ainsi le baron de Blaisel [3] fait valoir qu'il a quatre enfants, sa femme est malade, « sa fille aînée s'est ruiné la santé par un excès de travail pour venir au secours de sa famille. Elle a été obligée de suspendre les leçons de dessin qu'elle donnait, mais le médecin laisse peu d'espoir ». Quelques-uns s'adressent à Louis XVIII et reçoivent pour réponse, par exemple [4] : « Notre cher maître est profondément affecté de voir la détresse d'un serviteur aussi distingué que vous, et de se trouver dans l'impuissance de la soulager en ce moment. » Quelquefois les ménages se troublent, un des époux cherche à se tirer d'affaire aux dépens de l'autre.

Mme la comtesse de Brye. . .	10	—	(novembre).
M. le chevalier d'Ouez. . . .	3	—	(décembre.)
Mme Prulay de la Rochelambert.	50	—	*id.*
M. le chevalier d'Orvilly. . .	2	—	*id.*
Mme Prulay de la Rochelambert.	50	—	*id.*

M. de Nicolay, émigré à Saint-Pétersbourg, est l'intermédiaire pour la transmission des fonds.

[1] Les membres du comité changeaient souvent; on y voit plus tard le président de Grandvelle, le baron de Nantiat, M. de la Fresnaye, etc.

[2] Vol. 634, f° 195.

[3] *Ibid.*, f° 200.

[4] Vol. 601, nombreux cas. Intérim de Thauvenay.

Le marquis de Colbert du Cannet avait levé à ses frais une légion pour combattre la révolution, et s'était ensuite retiré à Naples. Comme il était ancien officier de marine, il y fut employé par Murat comme ingénieur et constructeur de navires. Malgré les services rendus à Murat, le marquis de Colbert fut maintenu obstinément sur la liste des émigrés pendant toute la durée de l'empire. Il ne rentra qu'en 1814 et ne put être remis en possession que d'une très faible partie de ses biens, dont le gouvernement impérial avait disposé en faveur de sa propre femme. Celle-ci étant rentrée en France se fit rendre, par l'intermédiaire de Joséphine, tous les bois dépendant de la terre du Cannet, qui étaient et sont encore considérables, et après en avoir pris possession, elle usa de son influence pour s'opposer au retour de son mari et le faire maintenir sur la liste de ceux qui ne devaient jamais être compris dans l'amnistie. Telle est du moins la tradition qui s'est transmise dans la famille. Quant au maintien sur la liste, il n'est que trop certain, et le fils aîné du marquis, ayant voulu rejoindre son père, dut s'échapper du collège de Lyon où il était renfermé et faire, sans ressources, le voyage à pied jusqu'à Naples, à l'âge de quatorze ans. Le marquis de Colbert, rentré enfin en 1814, ne trouva d'autre dédommagement des sacrifices qu'il avait faits pour la cause royale, que sa nomination au grade honorifique de commandant des gardes nationales du Var. Il est mort en 1853, âgé de bien près de cent ans [1].

Ainsi encore le fils de Mme d'Épinay, qui a épousé une Suissesse austère, se voit reprocher par elle sa générosité pour les émigrés qui viennent le voir : « Je me suis, dit-il [2], trouvé insensiblement avoir des dettes, c'est le moment qui a paru favorable à Mme d'Épinay et qu'elle guettait et mitonnait depuis longtemps. Elle avait, dès les premiers temps de notre mariage, le projet de s'approprier toute ma fortune... elle m'a tenu constamment le pied sur la gorge. » On est sans pitié pour celui qui laisse voir des torts. Le fidèle Valdené, qui est, depuis plusieurs années, agent royaliste à Leipzig [3], est dénoncé en octobre 1803, comme conservant auprès de lui une ancienne maîtresse, on l'oblige à la chasser. Il écrit avec désespoir : « Il en coûte à ma sensibilité d'éloigner de moi une personne qui m'a été très utile. J'avais promis qu'elle

[1] Ces détails m'ont été fournis par un membre très distingué de la famille, M. le marquis de Saporta, petit-neveu du marquis de Colbert.

[2] Lettre de février 1800. Collection Gaston Maugras.

[3] Vol. 601, fo 442. C'était l'ancien chef du service des voitures de la couronne, il était devenu secrétaire de l'abbé André, dit Delamarre, son nom de guerre est Duval ou 1704.

ne me quitterait jamais. Ma position ne me permet pas de remplir cet engagement. » Chacun est intolérant et devient aigre. Chacun voit venir l'heure du triomphe, on y touche, et l'on repousse, on écrase les rivaux qui pourraient partager les récompenses. Ainsi se montrent les émigrés de toutes les époques, les Français depuis Coblentz jusqu'à la Restauration; les Anglais, partisans des Stuarts pendant tout le dix-huitième siècle. « Chacun, disait de ces derniers Bolingbroke, l'homme d'État qui avait entrepris de diriger les jacobites, chacun agit selon ses propres vues, les trouve excellentes, et n'entend ni subordination, ni ordre, ni concert. Ceux qui savent écrire ont des lettres à montrer, les autres des secrets à communiquer, les femmes dirigent la politique entre deux tasses de thé. Une inébranlable confiance dans l'avenir supplée à toutes les qualités qui leur manquent[1]. »

Quelques émigrés ont improvisé des moyens d'existence et savent échapper à la misère. Le comte de Choiseul-Meuse[2] travaille ainsi que sa belle-fille pour les libraires de Hambourg; il leur donne des traductions de l'italien, tandis que la jeune femme produit soixante-cinq volumes de romans. Le comte de Moré[3] était parti pour l'émigration sans bagage, avec sa femme, ses deux fils, une servante et un musicien. Les deux femmes travaillent sur le même métier à des broderies que le mari a dessinées; tous trois nourrissent le musicien qui donne des concerts et paye la pension du plus jeune fils; le fils aîné s'enrôle dans l'armée de Condé. Le commerce de broderies reçoit de l'extension, on prend pour ouvriers d'anciens officiers, tous émigrés, on vend les modèles un écu pièce à un ancien valet de chambre. Le père porte les broderies aux foires de Leipzig, de Francfort, de Trieste, il spécule sur les diamants, il finit par s'établir banquier à Trieste sous le nom de Joseph Labrosse. Il y reste pendant toute la durée de l'empire, acquiert une fortune considérable, avance des fonds aux armées françaises, entre dans

[1] Lettre de Bolingbroke, 1815, à sir William Wyndlham. — « I found a multitude of people at work and every one doing what seemed good in his own eyes, no subordination, no order, no concert. Those who could write had letters to show, and those who had not yet arrived to this pitch of erudition had their secrets to whisper. No sex was excluded from this mnistry. »

Lettre du 23 juillet 1715 au prétendant :

« If he is not a spy, he is a best one of those little fellows who thrust themselves into business and who whithout having merit to be entrusted, or capacity to inform, think to supply both by being forward and impudent. »

[2] 1735-1815. Gouverneur de la Martinique, puis capitaine des gardes du prince de Condé.

[3] *Mémoires* de l'imprimerie d'Honoré de Balzac, du comte de M.

l'intimité du maréchal Sérurier, puis du duc d'Abrantès, qui commandèrent successivement les provinces illyriennes. Il fut témoin des malheurs de Junot. Cet infortuné était depuis longtemps atteint de démence, lorsqu'il s'avisa de cingler à coups de fouet le visage des soldats d'un poste qui lui présentaient les armes; un accès de folie furieuse s'étant déclaré, on dut lui jeter un sac sur la tête, le garrotter, le transporter à Paris, où le silence se fit sur lui, au grand désespoir de ses créanciers qui depuis longtemps escomptaient ses traitements futurs.

Ainsi continuait comme durant la république, avec des alternatives de misère et de chances bizarres, la fortune de ces Français qui avaient fui leur patrie. Ces malheureux avaient été privés dans leur pays de cette sécurité que la civilisation garantit aux plus misérables des hommes, ils étaient venus la chercher sur la terre étrangère en abandonnant leurs biens à leurs persécuteurs, et ils étaient ballottés comme des épaves sur l'Océan, tandis que les jacobins spoliateurs voyaient consolider entre leurs mains les fruits de leurs rapines et faisaient souche d'honnêtes gens. Le roi, livré comme le plus humble des émigrés à tous les caprices de la fortune, put enfin goûter quelques années de repos, grâce à l'amitié de l'empereur Alexandre.

Alexandre, né avec un cœur généreux et une imagination impressionnable, était promptement devenu le favori de sa grand'mère l'impératrice Catherine, mais il n'avait pas le jugement très solide et, malgré la sincérité de son estime pour Louis XVIII, il se laissa parfois emporter par son enthousiasme pour Napoléon. La catastrophe qui lui procura la couronne eut une telle influence sur le sort des Bourbons exilés qu'on doit s'y arrêter un instant. Les moindres détails en sont aujourd'hui connus; l'enquête a été faite avec bonhomnie par un homme d'une capacité médiocre, mais doué d'un esprit souple et armé d'une curiosité insatiable, le marquis de Langeron.

Langeron, émigré français, devenu général d'armée en Russie, avait l'art de saisir la pensée, d'attirer les confidences et d'exprimer ce qu'il entendait avec une fidélité prodigieuse. On croit lire un fragment des *Mémoires* du prince de Ligne, quand il reproduit une conversation de ce Français de Belgique. On croit entendre Pahlen et Benningsen, quand il répète leurs récits du meurtre de Paul Ier.

Le comte Pahlen était gouverneur de Pétersbourg et directeur de la police. « Depuis plus de six mois, dit-il à Langeron, mes projets étaient arrêtés sur la nécessité de renverser l'empereur Paul, mais il me paraissait impossible d'y parvenir sans avoir le con-

sentement et même la coopération du grand-duc Alexandre... Je le sondai, mais d'abord vaguement et en me contentant de lui glisser quelques mots sur les dangers du caractère de son père. Alexandre m'écoutait, soupirait et ne répondait rien. Ce n'était pas ce que je voulais. Je me décidai enfin à rompre la glace et à lui dire franchement ce qu'il me paraissait indispensable de faire. Alexandre parut d'abord révolté de mon projet. Il me dit qu'il ne se dissimulait ni les dangers de l'empire ni les siens propres, mais qu'il était résigné à tout souffrir, et décidé à ne rien entreprendre contre son père. Je ne me rebutai pas, et à force de renouveler mes instances, à force de lui faire sentir l'indispensable nécessité d'un changement que chaque jour une nouvelle folie rendait plus indispensable; à force de l'effrayer ou de le flatter sur son propre avenir en lui présentant l'alternative du trône ou d'un cachot, et peut-être de la mort, je parvins à ébranler sa piété filiale et même à le décider à combiner, avec Panin et moi, les moyens de parvenir à un dénouement. Mais je dois à la vérité de dire que le grand-duc Alexandre ne consentit à rien avant d'avoir exigé de moi la parole la plus sacrée que l'on n'attenterait point aux jours de son père. Je la donnai. Je n'étais pas assez dépourvu de sens pour m'engager à une chose impossible; mais il fallait calmer les scrupules de mon futur souverain, et je flattai ses intentions, bien assuré qu'elles ne seraient pas remplies. »

Alexandre manquait-il assez de jugement pour laisser ainsi calmer ses scrupules, ou Pahlen se vante-t-il de cette demi-complicité du fils? La confession est empreinte d'un tel cynisme, cette âme de sauvage se met si naïvement à nu, que la sincérité semble bien vraisemblable. L'exécution de l'acte montre en outre l'importance que les conjurés attachaient à s'associer le fils, car rien n'eût été moins dangereux que de recourir au poison, mais, dit Pahlen, nous voulions nous ouvrir de nos projets au grand-duc Alexandre et « obtenir son consentement en lui persuadant qu'il ne s'agissait que de faire abdiquer son père », illusion que le poison ne permettait pas [1].

« On avait, continue Pahlen, donné à l'empereur quelques soupçons sur mes liaisons avec le grand-duc Alexandre. Nous ne l'ignorions pas; je ne pouvais paraître chez ce jeune prince; nous n'osions nous parler longtemps de suite malgré les relations que nos places nous donnaient; c'était donc par des billets, chose, je l'avoue, imprudente mais indispensable, que nous nous commu-

[1] Dans la suite du récit, Pahlen dira *nous* quand il parle du grand-duc.

niquions nos pensées et les précautions nécessaires à prendre. Ces billets étaient remis au comte Panin, nous les brûlions sur-le-champ.

« Un jour Panin m'en glisse un dans la main, dans l'antichambre de l'empereur, avant le moment marqué pour entrer chez lui; je crus que j'aurais le temps de lire ce billet, d'y répondre et de le brûler. Mais Paul étant sorti de sa chambre à coucher, me voit, m'appelle et m'entraîne dans son cabinet dont il ferme la porte; à peine eus-je le temps de mettre dans ma poche droite le billet du grand-duc.

« L'empereur me parle de choses indifférentes; il était de bonne humeur ce jour-là. Il s'égaye, me plaisante et s'avise de mettre ses mains dans mes poches en me disant :

« — Je veux voir ce que vous avez, peut-être des billets doux. »

« — Vous me connaissez, mon cher Langeron, ajouta Pahlen, vous savez que je ne suis ni timide, ni facile à déconcerter, mais je dois avouer que si l'on m'eût saigné à ce moment, pas une goutte de sang ne fût sortie de mes veines.

« — Comment vous tirâtes-vous de ce danger?

« — Je dis à l'empereur : Sire, laissez cela, vous détestez le tabac et j'en prends beaucoup. Mon mouchoir en est rempli, vous vous salirez les mains.

« Il retira les mains et me dit :

« — Fi, quelle cochonnerie!...

« Lorsque le grand-duc eut été décidé à agir de concert avec moi c'était un grand point de gagné, mais ce n'était pas encore tout. Il m'avait répondu de son régiment de Séménowski; j'y voyais beaucoup d'officiers très décidés, mais c'étaient des jeunes gens, des étourdis sans expérience, sans courage éprouvé pour une pareille détermination et qui, au moment de l'exécution, eussent pu faire avorter tous nos projets. Je voulais m'appuyer sur des amis dont l'énergie et le courage m'étaient connus. Je voulais avoir les Zoubows et Benningsen. Mais comment les faire revenir à Pétersbourg? Ils étaient éloignés, disgraciés...

« Je résolus de profiter d'un des moments lucides de l'empereur, pendant lesquels on pouvait tout lui dire pour l'apitoyer sur le sort des officiers exclus du service. Je lui peignis la cruelle situation de tous ces malheureux, chassés de leurs régiments et des capitales... Je connaissais la précipitation de Paul... Je me jetai à ses pieds; il était romanesque, il se piquait de générosité, il était extrême en tout. Deux heures après notre conversation, vingt courriers étaient en chemin pour aller, dans toutes les parties de l'empire, rappeler à Pétersbourg tous ceux qui avaient été congédiés ou exclus du service.

« Alors je fus assuré de deux choses importantes : 1° d'avoir Benningsen et les Zoubow, qui m'étaient indispensables; 2° d'augmenter encore l'exaspération générale contre l'empereur. J'étais sûr que les premiers venus de ces officiers rappelés seraient bien reçus, mais que bientôt il se dégoûterait d'eux et de ceux qui les suivraient... Cela ne manqua pas d'arriver. Tous les jours il pleuvait à Pétersbourg des centaines de ces malheureux; on donnait tous les matins à l'empereur les rapports des barrières. Cette foule d'arrivants lui déplut bientôt, il cessa de les accueillir, ensuite il les chassa et se fit des ennemis implacables de ces infortunés condamnés à expirer de faim aux portes de Pétersbourg.

« Nous avions fixé la fin du mois de mars pour l'exécution de nos projets, mais des circonstances imprévues l'accélérèrent. Le 7 mars j'entre dans le cabinet de Paul à sept heures du matin, pour lui remettre le rapport de la situation de la ville, comme je le faisais tous les jours, je le trouve préoccupé, sérieux, il ferme la porte, me regarde deux minutes sans me parler, et puis me dit :

« — Monsieur de Pahlen, vous étiez ici en 1762?

« — Oui, Sire.

« — Vous y étiez?

« — Oui, Sire, mais qu'est-ce que Votre Majesté entend par là?

« — Vous étiez dans la révolution qui a privé mon père du trône et de la vie?

« — Sire, j'étais témoin et non acteur, j'étais bien jeune, je servais comme bas officier dans les gardes à cheval, j'ai monté à cheval avec le régiment sans me douter de ce qui se passait.

« — On veut renouveler 1762. »

« Pahlen me dit alors : Je frémis à ces mots, mais je me remis à l'instant et répondis :

« — Oui, Sire, on le veut, je le sais, et je suis du complot.

« — Comment? Que me dites-vous?

« — La vérité, Sire, j'en suis et dois feindre d'en être par ma place, car comment puis-je savoir ce qu'on veut faire si je n'ai pas l'air de m'y prêter. Mais n'ayez aucune inquiétude, vous n'avez rien à craindre, je tiens le fil de la conjuration et vous saurez tout bientôt. Ne cherchez pas à faire de comparaisons entre vos dangers et ceux de votre père. Quelles que puissent être les intentions de l'impératrice, elle n'a ni le génie ni l'énergie de votre mère; elle a des enfants de vingt ans...

« — Tout cela est vrai, mais il ne faut pas s'endormir. »

« Notre conversation en resta là, et, dans l'instant, je l'écrivis au grand-duc en l'engageant à frapper dès le lendemain le coup médité. Il me força de le différer jusqu'au 11, jour auquel le troi-

sième bataillon du régiment de Séménowski, dont il était plus sûr encore que des deux autres, monterait la garde. J'y consentis avec peine et ne fus pas sans inquiétude pendant ces deux jours.

« Enfin le moment arriva; vous savez tout ce qui s'y est passé. L'empereur a péri et devait périr. Je n'ai été ni témoin ni acteur de sa mort. Je l'avais prévue, mais je n'ai pas voulu y participer. J'en avais donné ma parole au grand-duc. »

Benningsen, l'acteur principal, est également interrogé par Langeron; et son récit vient compléter celui de Pahlen :

« Au commencement de 1801, dit Benningsen, je reçus une lettre du comte Pahlen, qui m'engageait à me rendre à Pétersbourg. Je fus étonné de cette proposition et nullement disposé à y accéder; quelques jours après, parut l'ordre de l'empereur qui rappelait tous ceux qui avaient été exclus ou congédiés... J'arrive à Pétersbourg. Je suis d'abord assez bien reçu par Paul, ensuite il me traite avec froideur et bientôt ne me parle ni ne me regarde plus. Je vais chez Pahlen... Je consentis à tout ce qu'il me proposa.

« Le jour venu, nous nous assemblâmes tous chez Pahlen. J'y trouvai les trois Zoubow, Ouvarrow, beaucoup d'officiers des gardes, tous au moins très échauffés par le vin de champagne que Pahlen leur avait fait distribuer. Il me défendit d'en boire et n'en but pas lui-même. Nous étions plus de soixante. Nous nous partageâmes en deux colonnes. Pahlen, avec l'une des deux, passa par le grand escalier du côté des appartements de l'impératrice Marie, et moi, je me dirigeai par celui de la chapelle avec l'autre colonne.

« Plus de la moitié de ceux qui marchaient avec moi se trompa de chemin ou disparut avant de parvenir à l'appartement de l'empereur, et nous ne restâmes que douze. Dans ce nombre étaient Platon et Nicolas Zoubow; Valérien était avec Pahlen. Nous trouvâmes partout des sentinelles de Séménowski criant : *Ronde mimo*, « Laissez passer la ronde. »

« Nous arrivâmes à la porte de l'antichambre de l'empereur, et un de nous la fit ouvrir sous prétexte d'avoir à lui parler. Lorsque le valet de chambre et les heyduques de l'empereur nous virent entrer en foule, ils ne purent douter de notre projet. Le valet de chambre se cacha, mais un des heyduques, quoique désarmé, se jeta sur nous; un de ceux qui me suivaient le renversa d'un coup de sabre [1].

« Cependant ce bruit avait réveillé l'empereur, il était sorti de son lit, et s'il eût conservé sa présence d'esprit, il eût pu très facile-

[1] Note de Langeron : « Il se nomme Kirilow, il a été depuis valet de chambre de l'impératrice Marie. »

ment se sauver. Il ne pouvait le faire, il est vrai, par les appartements de l'impératrice, car Pahlen ayant réussi à lui inspirer de l'inquiétude sur les sentiments de cette princesse, il barricadait tous les soirs la porte qui conduisait à son appartement. Mais il pouvait descendre chez Gagarin [1] et s'évader par là. Il paraît qu'il fut trop effrayé pour réfléchir, il vint se blottir dans un des recoins du petit paravent qui cachait le lit de sangle sans rideaux sur lequel il reposait.

« Nous entrons. Platon Zoubow [2] court au lit, n'y voit personne et s'écrie en français :

« — Il s'est sauvé !

« Je suivais Zoubow et je découvre l'empereur. J'étais, ainsi que tous les autres, en grand uniforme, en écharpe, j'avais le cordon par-dessus l'habit, le chapeau sur la tête et l'épée à la main. Je la baisse. Je dis en français :

« — Sire, vous avez cessé de régner, l'empereur Alexandre est proclamé, c'est par ses ordres que nous vous arrêtons. Vous devez abdiquer. N'ayez aucune inquiétude pour vous... L'empereur ne répondit rien. Platon Zoubow lui répéta en russe ce que je lui avais dit en français, alors il s'écria :

« — Que vous ai-je donc fait?

« Un des officiers des gardes lui répondit :

« — Il y a quatre ans que vous nous martyrisez!

« En ce moment, les autres officiers qui s'étaient égarés entrèrent tumultueusement dans l'antichambre; le bruit qu'ils firent effraya ceux qui étaient avec moi, ils crurent que c'était la garde qui venait au secours de l'empereur, et se sauvèrent tous pour tâcher de regagner l'escalier. Je restai seul avec l'empereur, mais je le maintins en lui imposant par ma contenance et par mon épée.

« Mes fuyards ayant rencontré leurs camarades, rentrèrent avec eux dans la chambre de Paul, et tous se pressant les uns sur les autres, firent tomber le paravent sur une lampe qui était par terre et qui s'éteignit. Je sortis pour aller chercher une lumière dans l'autre chambre, et pendant ce court intervalle Paul avait cessé d'exister [3]. »

Le sceptique Français osa poursuivre son enquête en interrogeant le grand-duc Constantin et nous rapporta exactement ses

[1] Note de Langeron : « Dont la femme, fille du prince Lapouhine, était la maîtresse de l'empereur. »

[2] Note de Langeron : « Le dernier favori de l'impératrice Catherine. »

[3] Note de Langeron : « Il paraît cependant que Benningsen fut témoin de la mort de l'empereur, mais l'opinion générale était que Platon Zoubow lui avait écrasé le gosier avec son énorme pouce. » On sait qu'en 1814 l'empereur Alexandre, apprenant chez Talleyrand que Louis XVIII faisait difficulté de recevoir le régicide Fouché, dit doucement : « Il est trop exigeant, moi j'ai déjeuné tout cet hiver avec Platon Zoubow. »

paroles : « Je ne me doutais de rien et je dormais. Platon Zoubow, ivre, entre dans ma chambre en faisant beaucoup de bruit. Déjà il y avait une heure que mon père n'existait plus. Zoubow tire brutalement ma couverture et me dit insolemment :

« — Allons, levez-vous, allez chez l'empereur Alexandre, il vous attend.

« Vous pouvez vous imaginer combien je fus étonné et même effrayé de ces paroles; je regarde Zoubow, j'étais encore à moitié endormi, je croyais rêver. Platon me tire rudement par le bras pour me faire lever. Je passe un pantalon, un surtout, je mets des bottines et je suis machinalement Zoubow. J'eus cependant la précaution de prendre mon sabre polonais, celui que m'a donné le prince Lubomirsky. J'arrive dans l'antichambre de mon frère, j'y vois une foule d'officiers très bruyants, très échauffés, et Ouvarrow, ivre comme eux et assis sur une table de marbre, les jambes pendantes.

« J'entre dans le salon de mon frère, je le trouve étendu sur un canapé et fondant en larmes ainsi que l'impératrice Élisabeth. Ce ne fut qu'alors que j'appris l'assassinat de mon père. Je fus tellement abasourdi de ce coup, que je crus d'abord que c'était un complot du dehors contre nous tous.

« En même temps, on vint prévenir mon frère de tout ce que prétendait ma mère. Il s'écria : « Mon Dieu, encore ce surcroît d'embarras! » Il ordonna à Pahlen d'aller la raisonner et de la faire renoncer à ses idées, au moins fort singulières.

« Pahlen, en effet, avait fait prévenir l'impératrice de la mort de son mari par Mme de Lieven. Sa tête s'égara, son ambition l'emporta sur sa douleur; elle s'écria qu'elle était couronnée, que c'était à elle à régner, et à son fils à lui prêter serment.

« A neuf heures du matin, Alexandre était reconnu par le régiment des gardes et le nouveau règne commençait. »

Un des premiers actes d'Alexandre fut de faire payer à Louis XVIII les sommes que Paul Ier lui avait promises. Puis il annonça aux exilés que le château de Mittau leur était ouvert de nouveau. Il entretint, à partir de cette époque, une correspondance régulière avec Louis XVIII. Aussi quand le roi de France se vit persécuté par les Prussiens, il n'hésita pas à quitter Varsovie; il traversa la Suède, écrivit à Calmar, le jour même du sacre de Napoléon (2 décembre 1804), une protestation attestant qu'il ne pliait pas devant la fortune, et il revint à Mittau toujours entouré de ses fidèles serviteurs.

H. Forneron.

La suite prochainement.

JOSEPH DE MAISTRE INTIME

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE EN PARTIE INÉDITE[1]

Nous avons laissé le comte Joseph de Maistre en proie à ce mélange d'angoisses et d'espérances qui constitue ce qu'il appelle le supplice paternel, quand il s'agit pour lui de suivre dans toutes ses vicissitudes le sort d'un fils unique courant après la gloire sur les champs de bataille et qui peut n'y rencontrer que la mort. Nous l'avons vu passer par toutes les notes de ce terrible clavier qui va de la douleur qui tue à la joie qui ne tue pas moins : tantôt — ce sont là les jours heureux, — il nous montre son jeune chevalier-garde campant dans des marais où les grenouilles lui sautent sur le visage comme des puces; ou il plaisante sur son instruction classique qui fait de lui le premier latiniste de la garde impériale, et rappelle à ce propos le mot frivole et fameux : « Mon fils est le premier violon du Parlement », ou enfin il appelle familièrement et gaiement le jeune officier « Monsieur la Tulipe »; tantôt, au contraire, exprimant sur un ton bien différent les anxiétés qui l'oppressent, qui font de son supplice « le dernier supplice », nous le trouvons écrivant à son fils, qui l'a laissé manquer de nouvelles, sans trop réfléchir qu'en ces rudes campagnes on use plus d'épées que de plumes, le 7 novembre 1813 :

Depuis la bataille de Leipsick pas un mot encore; c'est le dernier supplice. J'accuse les circonstances autant qu'il est possible, mais je commence à craindre que vous n'ayez un peu tort. Si vous avez passé plus de deux jours sans m'écrire, après la bataille du 18, certainement je vous punirai grièvement et je le connaîtrai à la date de vos lettres, ce que je ne crains point de vous dire ici; car si vous étiez capable d'antidater une de vos lettres, je ne vous croirais plus légitime et j'en écrirais à Madame votre mère[2]...

Après de telles émotions, le cœur se brise ou se bronze. Le cœur de Joseph de Maistre ne succomba pas à l'épreuve. Il supporta

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin et 10 juillet.
[2] *Correspondance*, t. V, p. 399.

héroïquement ce *maximum* de charge. Il ne se brisa ni ne se bronza. Plus heureux d'ailleurs que bien d'autres, il fut épargné par l'orage, qui se borna à le menacer dans ce qu'il avait de plus cher; et la Providence clémente ne sembla lui avoir fait connaître un moment la douleur de tout craindre que pour lui permettre de mieux goûter ensuite la douceur de tout espérer. Dès le 20 avril 1814, l'accalmie commence, il se reprend à considérer sous des couleurs plus riantes l'avenir prochain. Il ne fait plus allusion à ses chagrins que pour les faire servir en quelque sorte de repoussoir aux joies attendues du retour de son fils, de la réunion de famille qui approche. Il écrit à sa fille Constance :

Jusqu'à présent tout va à merveille; mais le plus battu de tous dans cette guerre, c'est moi, ma chère amie. Je suis abîmé, abêti par cette affreuse solitude à laquelle je suis condamné. Pendant les jours où j'ai pu craindre, représente-toi ma situation, n'ayant pour témoins de mes angoisses que des valets qui peut-être supputaient ce qu'ils gagneraient à ma mort...

Il distribue d'avance les rôles et les places dans le gouvernement domestique qu'il va instituer.

Si par hasard tu rencontres dans le monde Mme de Le Nôtre (il appelle ainsi sa femme par badinage), tu lui diras de ma part que je la trouve une petite folle parfaite dans ce qu'elle me dit au sujet d'une certaine somme qu'elle prétend être à moi; car c'est au contraire tout ce qui est ici qui est à elle. Je lui ai dit pourquoi ces fonds seraient mieux ici. Du reste, je suis totalement *exproprié*. J'attends Rodolphe pour lui céder le grand maniement des affaires, moyennant une pension alimentaire et un vêtement honnête; ce qui me paraît juste. Venez, venez, tous vos emplois sont fixés : Françoise est ministre de l'intérieur et trésorier général; Rodolphe, ministre au département des affaires étrangères et payeur en chef; Adèle, secrétaire en chef pour la politique; et toi pour la philosophie et la littérature avec des appointements égaux, et communauté de fonctions pour le besoin. Moi, je serai le souverain avec l'obligation de ne rien faire et la permission de radoter. Si ces conditions sont de votre goût, écrivez : *Accordé*; dans le cas contraire, allez vous promener.

Comme il est impossible d'avoir de grandes filles sans songer à les établir, le père, heureux d'avance de son bonheur futur, fait dans ce bonheur la part d'une séparation tôt ou tard inévitable, et il se résigne à faire au besoin bon visage à un gendre.

Ce que tu me dis des mariages m'a fort amusé. Pour ce qui te concerne en particulier, ma chère enfant, les figuiers sont faits pour porter des figues; cependant j'accepte avec beaucoup de plaisir toutes les choses aimables que tu me dis sur notre *inséparabilité!* Je suis transporté de l'idée de te voir, de te connaître et de jouir de tes soins tant que je me promènerai sur cette petite *boule*. Cependant, je ne suis point égoïste; et si quelque honnête homme, tourné comme je l'imagine, vient te demander à moi, en parlant bien poliment, je suis prêt à te céder, à condition que tu viendras de temps en temps cultiver ta nouvelle connaissance : ce qui, je pense, ne souffrira pas de difficulté [1].

Enfin, cette réunion, suspendue pendant treize ans, que, dès 1811, le comte de Maistre n'osait plus attendre, disant « que l'espérance n'était plus faite pour lui; que son prisme charmant ne s'interposait plus entre son œil et les objets, qu'il voyait tels qu'ils sont, c'est-à-dire couleur de sang et de fumée », cette réunion, à la pensée de laquelle « la tristesse monte sur sa gaieté, comme l'huile sur l'eau [2] », est en octobre 1814 un fait accompli. Sa femme n'est plus veuve d'un mari vivant, ses filles ne sont plus orphelines d'un père vivant. Il se laisse aller à la pente naturelle de son caractère, et ne fuit plus les bonnes fortunes de l'humour. Il se montre à ses amis tel qu'il est : « Au milieu des pensées graves et mélancoliques, quelques éclairs de ma gaieté naturelle viennent encore sillonner la nue, et j'espère que vous sourirez aussi », écrit-il à Mme de Bonar, deux ans après cette réunion dont il trace ainsi le tableau.

Depuis le mois d'octobre 1814, je possède ma famille; ma femme, mon fils, mes deux filles sont à côté de moi. Mon fils a miraculeusement échappé aux boulets et aux balles depuis Borodino jusqu'à Montmartre. J'ai vu cet enfant si désiré que je ne connaissais pas, j'ai revu cette Adèle chérie dont vous avez vu le portrait, qui n'est déjà plus le sien, quoiqu'elle soit encore jeune, mais son âme est bien la même, comme la mienne, comme la vôtre, Madame; je me garde bien d'en douter. Heureusement, il y a dans nous quelque chose qui ne vieillit point [3].

Il semblerait, à lire les lettres filiales, conjugales, paternelles de Joseph de Maistre, que les sentiments domestiques qu'il exprime avec tant d'éloquence, avec tant de variété, ont dû remplir son cœur et suffire à absorber sa vie intime; que ces affections nécessaires ont dû l'exempter ou le priver des autres, considérées

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 418-419.
[2] *Correspondance*; au comte de Schulembourg, 26 septembre 1811, t. IV, p. 62.
[3] *Ibid.*, 5 mai 1816, t. V, p. 325.

sans doute par lui comme superflues. Qu'on serait loin de compte en le jugeant ainsi! Comme on calomnierait la puissance de dévouement et l'énergie de tendresse de cette nature aussi robuste de cœur que d'esprit, et cette source de bonté, toujours jaillissante dont les plus nombreuses relations de parenté et d'amitié n'épuisèrent point l'intarissable abondance! Joseph de Maistre, pour sa famille, pour ses amis, trouva moyen d'être toujours prêt aux témoignages et aux sacrifices de l'affection, toujours tout à tous. Il « aimait à aimer », suivant le mot charmant de saint Augustin. Il était « amoureux de l'amitié », comme l'a dit plus tard de lui-même, en se vantant un peu, Montesquieu.

Il n'est pas sans intérêt d'en fournir la preuve en le considérant un instant dans ses relations avec les hommes de sa famille autres que son fils, puis dans ses relations avec ses amis, et enfin avec ses amies; car il lui fut donné, comme il en était si digne, de goûter ce qu'il y a de plus doux dans cette amitié entre un honnête homme et une honnête femme, où La Bruyère voyait avec raison « le commerce le plus délicieux ». Abandonnant à ses succès de cour et de salon le solide et brillant Rodolphe, qui va en trouver dans un mariage conforme à toutes ses ambitions de cœur et de rang, la sanction et le couronnement, examinons un moment son père dans ses rapports avec ses frères, notamment celui dont la fortune ne l'avait pas séparé, et auquel l'unissaient, en dehors des liens du sang, ceux de la communauté du talent et de la diversité de l'esprit et du caractère. Il est très vrai que, en affection comme en logique, les extrêmes se touchent, et que l'harmonie naît des contrastes. Mais il est vrai aussi que souvent l'esprit peut séparer ce que le cœur a uni, et que des frères peuvent être divisés par l'inégale répartition de leur fortune littéraire, par les différences de leur portion de réputation et de gloire, à moins qu'une mutuelle générosité ne triomphe de toute jalousie et ne rétablisse la paix par l'équilibre. C'est justement ce qui devait arriver entre ces deux frères au talent et aux succès si différents, Joseph et Xavier, qui, au lieu de s'envier, ne songèrent jamais qu'à se faire valoir réciproquement : Joseph, l'aîné, le grand frère, trouvant du plaisir à faire les honneurs des œuvres artistiques et littéraires de son cadet Xavier, et celui-ci admirant son grand frère, s'inclinant devant sa supériorité, avec ce que la modestie a de plus naïf et l'affection de plus touchant. C'est ainsi que les meilleurs matériaux pour la biographie — encore à faire — de Xavier de Maistre se trouvent dans la correspondance de son frère. Nous parlons, bien entendu, moins de l'histoire de la vie de cet homme modeste, sage et heureux, dont la vie eut peu d'événements et s'écoula entre les plaisirs de l'art et

les devoirs de la carrière militaire, douce, calme (car le danger fait partie des habitudes du soldat et ne le trouble jamais) et gaie comme la source à l'ombre des saules tamisant le soleil; nous parlons moins de l'histoire de sa vie que de l'histoire de son foyer, de son caractère, de son esprit, de son cœur. Cette histoire intime, cette histoire morale, la seule intéressante, elle est écrite au courant de la plume dans les observations, les révélations, les témoignages spontanés et sincères de ce frère aîné qui avait toujours vécu près de son cadet préféré, qui avait eu l'aveu de ses premières œuvres et comme la confidence de son talent, qui l'avait retrouvé avec bonheur cherchant fortune et vivant de son talent de peintre à Moscou. Alors, il lui avait ménagé la protection de l'amiral Tchitchagoff, l'avait fait entrer au service de la Russie, lui avait fait faire son chemin comme fonctionnaire et comme officier, à la faveur de ses succès d'artiste et de causeur, l'avait enfin si bien acclimaté dans cette patrie adoptive, qu'il devait s'y marier, y parvenir au grade de général, gagner la cravate de l'ordre de Saint-Vladimir, en tête des colonnes d'assaut de son corps d'armée, ajoutant à sa réputation de brillante plume, une réputation de vaillante épée.

Joseph avait une prédilection et comme un faible marqué pour ce frère dans lequel il retrouvait comme dans un fils ses qualités d'esprit abaissées, adoucies, tempérées par l'enjouement et la grâce de la vallée ensoleillée, au-dessous du mont sourcilleux; ses qualités de cœur, probité, loyauté, enthousiasme, élan parfois, imprudent corrigés par une certaine mollesse, un certain scepticisme, un certain sourire de frivole expérience qui préserve des entraînements et des déceptions. Cette indifférence à tout, même à lui, plus apparente que réelle, qui cachait sous le nonchaloir un peu d'aimable égoïsme, n'avait en rien nui aux succès de Xavier de Maistre et elle le servait aussi bien que l'habileté. Il s'était plié facilement à ces félinités du caractère russe, qui, comme le chat de Rivarol, se caresse à vous autant qu'il vous caresse. Son humour délicat, sa finesse piémontaise, son œil mi-clos de spirituelle bonhomie, pourtant toujours alerte à l'occasion, lui avaient mieux réussi que cette rudesse allobroge, plus scrupuleuse, mais moins heureuse dont le comte de Maistre se reprochait plaisamment le tort, quand elle lui avait, au sourire d'estime et de pitié des philosophes de cour, fait refuser par discrétion la moitié de la somme qu'il aurait pu obtenir du tzar pour l'équipage de son fils, s'il avait voulu, selon l'usage, demander non le nécessaire mais le superflu, pourtant si nécessaire [1]. Nous soupçonnons donc quelque

[1] *Correspondance*, t. II, p. 310-315.

peu Xavier de Maistre d'avoir été, avec son air de n'y point toucher, son air de *lendore*, comme dit Saint-Simon, de l'école des officiers piémontais au service de Russie, qui devaient, comme le marquis Paulucci, faire un si brillant chemin par le talent et aussi par l'habileté, avec tout l'art « italien », laissant en route les simples, les tardigrades de pensée et de parole, comme le major Zundler, « dont les discours sont faits en spirale [1] ».

Quoi qu'il en soit des succès de ce gentilhomme savoyard indolent et avisé qui avait si bien pris le vent et si vite « dégorgé l'air natal », Joseph de Maistre y prenait un goût comme une part d'auteur. Il se complaisait à faire ressortir le charme piquant de ce commerce fantasque. Il aimait à signaler les contrastes du caractère de son frère et le sien. Il vantait son esprit, il louait son cœur, il en parlait, suivant le proverbe italien, « avec du miel dans la bouche ». Il intriguait, il finassait pour lui, effort dont il eût été incapable dans son intérêt personnel. Il nous est impossible de ne pas citer quelques traits caractéristiques de ces relations si intimes, de cette amitié fraternelle, qui mérite d'être ajoutée aux rares exemples qu'en offre notre littérature, où l'on ne cite guère que l'union des deux frères Pierre et Thomas Corneille, des deux Lacurne de Sainte-Palaye, des deux Musset, des deux Goncourt.

C'est d'abord une lettre au chevalier Nicolas de Maistre son frère, en date du 14 février 1805 [2], où il lui annonce que leur frère Xavier vient enfin de triompher des dernières rigueurs d'une situation au début militante et presque souffrante, et d'entrer par la belle porte dans une vie nouvelle, très différente de l'ancienne.

Xavier rentre au service de la manière la plus agréable pour lui et pour nous; cette dissonnance qui nous choquait l'oreille n'existe plus, et nous voilà à l'unisson. On vient d'organiser ici le département de l'Ámirauté. Il y a une partie militaire et une partie scientifique. De celle-ci dépendent une bibliothèque, un musée, un cabinet de physique, etc.... et notre frère a été fait directeur de cet établissement avec 2000 roubles de traitement; c'est ici la paye d'un général major. Il était libre de passer dans l'ordre civil avec le rang de lieutenant-colonel; mais il est soldat, il veut toujours l'être; je crois qu'il a raison, d'autant plus qu'il conserve son ancienneté comme s'il ne s'était jamais retiré du service. Te parler de ma reconnaissance envers S. M. I. serait, je crois, quelque chose de fort inutile.

A partir de ce moment la mauvaise chance est domptée, la fée Guignon en fuite et le favori de l'amiral Tchitchagoff, cet étrange

[1] *Correspondance*, t. III, p. 339 et 341.
[2] *Ibid.*, t. Ier, p. 332.

original, bien fait pour goûter l'esprit de Xavier, et pour en être lui-même apprécié, marche de succès en succès, au point de ne rien perdre, de gagner même à la demi-disgrâce et au départ de son protecteur, dont le suppléant, le marquis de Traversay, émigré français, le fait colonel. Cet avancement n'est pas sans émoustiller les jalousies du groupe d'officiers piémontais au service de la Russie, et il faut entendre de quel ton Joseph prend la défense de son frère, justifie sa faveur et répond aux ingrats murmures de la cabale [1].

J'ai eu l'honneur de vous dire que la promotion de mon frère avait excité quelque jalousie parmi nos compatriotes. C'est sans doute une étrange idée que celle de se fâcher, dans l'état général, d'une promotion faite dans les départements de l'Amirauté. Cette colère a fort mal réussi auprès des personnes qui en ont eu connaissance; car il n'y a rien de plus connu que mon zèle pour ces officiers, et les bureaux sont pleins de mes mémoires en leur faveur. Et qui me forçait de me donner cette peine? Du moment que ces Messieurs avaient revêtu l'uniforme russe, je n'avais plus rien à dire; c'est moi qui me suis mis volontairement en avant, et qui ai obtenu insensiblement de S. M. I. la permission d'être leur procureur. Qu'il me soit permis d'ajouter que lorsqu'on s'est vu réduit à l'extrémité de peindre pour vivre, sans perdre sa place dans la plus haute société, lorsqu'on est tout à la fois militaire, physicien, chimiste, écrivain brillant, dessinateur du premier ordre, etc., on peut bien obtenir quelque chose. Celui qui envoie des chansons aux dames et des mémoires à l'Académie des sciences sortira nécessairement des rangs. Enfin, le cap des tempêtes est doublé, et nous sommes plantés dans ce pays assez bien pour qu'il ne soit pas du tout sûr de nous attaquer sans raison.

La polémique apologétique continue dans la lettre du 3-15 novembre 1809, également adressée au chevalier de Rossi, son ministre, et sur ce ton d'énergie et de chaleur qu'on n'apporte que dans la défense des causes qui tiennent au cœur de l'avocat. Elle contient, à propos du double grief des mécontents, le grade de colonel reçu et le titre de comte pris par Xavier de Maistre, des détails qui dépassent fort en intérêt les questions de hiérarchie ou d'étiquette à l'occasion desquels ils nous sont fournis. C'est ainsi que nous apprenons que Xavier avait précédé par un choix spontané, bien avant que la nomination de Joseph n'en justifiât le pressentiment, son aîné en Russie. Il était déjà parvenu au grade de capi-

[1] *Correspondance,* t. III, p. 335-336, à M. le chevalier de Rossi, novembre 1809.

taine et s'interrogeait avec sa philosophie habituelle sur la question de savoir, s'il chercherait à vivre à Saint-Pétersbourg avec les appointements de son grade ou demanderait à son pinceau la fortune que ne pouvait lui donner son épée. Ce qui aiguillonna sa nonchalance habituelle dans toutes les questions où il ne s'agissait que de lui, c'est une circonstance qui lui fit un besoin, un devoir, d'être riche, ce qu'il n'envisageait auparavant que comme un plaisir. « A cette époque, raconte Joseph de Maistre, il apprit que la cadette de nos sœurs, que nous aimons tous, mais qu'il aime particulièrement, était demeurée sur le grand chemin avec son mari et cinq enfants, sans avoir pu arracher à la révolution un journal de terre; ce motif le décida plus que les autres. »

Xavier de Maistre « demanda sa démission, vint à Moscou et se déclara artiste forcé; en un clin d'œil il fut riche, et prit sa part de la manière la plus noble dans le devoir sacré que nous nous sommes imposé à l'égard de ma sœur ».

C'est alors que, tandis que Joseph de Maistre apprenait, à Cagliari, la résolution de son frère, celui-ci était informé à Moscou, que son aîné était nommé ministre à Saint-Pétersbourg. La nouvelle, ce qui peint les deux frères, les trouva d'abord plus alarmés que satisfaits. Ils craignaient de se gêner, de se nuire réciproquement. Ces nobles scrupules furent bientôt dissipés par l'initiative généreuse de l'amiral Tchitchagoff qui, prenant les devants, comme doit le faire tout vrai protecteur, offrit à Joseph, dont il était l'ami, de se charger du sort et de l'avenir de Xavier. « Il lui donna deux emplois pour pouvoir doubler ses appointements; bientôt il lui en fabriqua un troisième, dans la pleine puissance d'un ministre russe, en lui disant : *C'est pour votre voiture.* Mais c'est ma sœur, ajoute le comte, qui en a retiré tout l'avantage, et si vous étiez dans ce pays vous sauriez ce que vaut cet héroïsme [1]. »

Après le départ de l'amiral Tchitchagoff pour Paris, en disgrâce déguisée du nom de congé, le colonel, membre honoraire du département de l'Amirauté, directeur du musée (bibliothèques, plans, machines), ne tarda pas à se dégoûter, bien qu'il n'eût qu'à se louer des procédés du marquis de Traversay, suppléant de l'amiral Tchitchagoff, des inconvénients d'une situation hybride. « Mon frère était demeuré militaire, explique le comte à l'amiral Tchitchagoff lui-même, mais il occupait un emploi civil; c'était une existence ambiguë et pour ainsi dire *bâtarde*, dont l'assaisonnement, qui la rendait douce, a disparu avec votre personne. Il avait perdu le logement, ce qui est un grand article dans votre dévorante capitale, et

[1] *Correspondance,* t. III, p. 355-357.

il ne lui restait plus guère d'espérance pour un avancement militaire[1]. Et voilà pourquoi et comment Xavier de Maistre, passé dans l'état-major général, à la suite de S. M. I., était en train, en août 1810, de traverser le Caucase pour se trouver sur les frontières de la Perse, au camp de Zappi, entre Tiflis et Erivan, beaucoup plus près de l'ancienne Babylone que de Saint-Pétersbourg. Il n'était pas homme à y perdre son temps et à se ménager aux occasions. C'est ainsi qu'il partit subitement un jour de Derbens, fit 900 verstes à cheval en neuf jours, pour se trouver au siège d'Alkalsick sur le Cur. L'assaut préparé n'eut pas lieu. Mais Xavier ne voulait pas être venu pour rien, n'étant pas de ceux qui aspirent à se rendre inutiles, et six jours après, à l'attaque d'une batterie, il reçut deux coups de feu l'un à l'épaule, l'autre au bras droit qui fut percé de part en part. Il reçut aussi, pour panser cette blessure, le cordon de Saint-Vladimir, distinction inusitée pour un colonel. Un an après, il obtenait de sa brillante conduite une récompense plus agréable encore dans son mariage, favorisé par les souverains, avec Mlle Zagrietsky, demoiselle d'honneur de Leurs Majestés Impériales (avril 1812 [2]).

Un homme tel que Joseph de Maistre, qui s'intéressait si chaudement dans son frère au militaire, devait s'intéresser encore plus à l'écrivain, dont les succès littéraires devaient honorer le nom commun d'une gloire moins passagère que celle de ses exploits. Et, en effet, tout en appréciant à leur valeur les actions d'éclat accomplies dans ces guerres contre la Perse ou la Turquie, où son frère n'avait pas à craindre de trouver en face de lui, comme son fils, quatre cousins, le comte faisait encore plus d'estime de la tête de son frère que de son bras, pensant avec raison qu'il est plus difficile et plus rare de faire le *Voyage autour de ma chambre* que de conduire un régiment à l'assaut.

Dans une lettre de lui au marquis de la Maisonfort[3], écrite à la veille de cette visite, dont il est d'avance tout enivré, tant il l'a longtemps, et il le craignait en vain, désirée, « à la sage, folle, élégante, grossière, sublime, abominable cité » de Paris, il prend la défense de son frère, qui n'a pas le même goût que lui pour le *commercium epistolicum*, dont on ne doit pas prendre le silence pour de l'ingratitude, ni la distraction pour de l'indifférence, et il riposte à une anecdote du marquis qui l'avait amusé par une autre non moins divertissante. On ne prenait jamais sans vert cet homme d'une mémoire et d'une jovialité inépuisables, doué d'un si vif et si malin sentiment du comique et du ridicule.

[1] *Correspondance*, p. 464 et 498.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 531 et t. IV, p. 14 et 89.
[3] *Ibid.*, 9 mai 1817, t. VI, p. 89.

Ah! que vous m'avez diverti avec votre anecdote du lépreux! En vérité, il faut bien avoir ce que nous appelons à Turin *faccia di tola* pour se permettre de telles impudences; mais votre question à l'aimable lecteur est délicieuse. A propos du *Voyage autour de ma chambre*, avez-vous lu la préface de la dernière édition? Elle est de ma façon et je serais curieux de savoir si vous trouvez cette bagatelle écrite en style *comme nous*. Puisque vous m'avez fait rire, mon cher marquis, je ne veux pas demeurer en reste avec vous. Sachez donc qu'un lecteur de cette capitale, en examinant pour l'impression le *Lépreux de la cité d'Aoste*, dit en jetant les yeux sur le titre : *Hein! on a déjà beaucoup écrit sur cette maladie!* Ce qui signifiait que mon frère aurait bien pu se dispenser de se mettre sur les rangs. Cela ne vous paraît-il pas joli? Malgré un avertissement aussi sage, je serais tenté d'écrire encore sur la lèpre, quand je pense à la France qui est aussi lépreuse, et qui le sera, jusqu'à ce qu'elle ait obéi à la loi. Il a été dit aux lépreux en général : « *Allez, montrez-vous aux prêtres.* » Il n'y a pas moyen de se tirer de là.

Dans une autre lettre, datée de Turin, le 7 septembre 1817 et adressée à un admirateur de son frère, il ajoute d'autres détails fort intéressants sur l'auteur du *Lépreux de la cité d'Aoste* et son ouvrage.

Je puis vous apprendre que l'infortuné lépreux a certainement existé (quoique nous ne sachions plus s'il existe encore), que mon frère, dont le régiment se trouvait, il y a vingt ans peut-être, à la cité d'Aoste, passait tous les jours devant la cabane de ce pauvre homme et qu'il lui a parlé souvent. Mettez tout le reste s'il vous plaît sur le compte de la vigoureuse et philosophique imagination qui a eu l'honneur de vous intéresser si vivement.

Un certain clerc de paroisse disait avec une belle emphase, à propos d'un sermon qu'il entendait porter aux nues : *C'est bien moi qui l'ai sonné!* J'aurais quelque droit de m'approprier un mérite à peu près de ce genre, au sujet du *Lépreux*, car c'est bien *moi* qui l'exhumai, il y a cinq ou six ans, du portefeuille où le plus insouciant des hommes le tenait enseveli, et qui le jetai dans le monde, à Saint-Pétersbourg, malgré l'auteur, qui disait très sérieusement : *Peut-être que cela ne vaut rien!* Arrivé à Paris, qui est la ville des succès, le *Lépreux* y a fait la fortune que vous connaissez et dont votre lettre est une excellente preuve [1].

Une autre messe que Joseph de Maistre ne manquait jamais de sonner fièrement, et qu'il eût pu sonner non par métaphore,

[1] *Correspondance*, t. VI, p. 103.

mais au pied de la lettre, c'est celle de son autre frère, le doyen, ancien grand-vicaire de Tarentaise, et plus tard évêque. Il s'enorgueillissait des succès de chaire et de direction de son frère André, qui avait dans la physionomie et dans le talent plusieurs traits de Bourdaloue, comme il s'enorgueillissait des succès de plume et de salon de ce Xavier qui n'est pas sans quelques vagues ressemblances d'esprit et de caractère avec La Fontaine, ou si l'on veut avec Florian.

Le baron de Strogonof a laissé beaucoup d'amis à Genève dont l'un lui écrit : « Il ne s'agit plus ici de différences de religion, ni de préjugés de naissance; nous possédons un abbé dont l'éloquence nous ravit, tout le monde y court, etc. » C'est mon frère qui fait un fracas inouï à Genève. Il m'est arrivé nombre de lettres dans ce sens, mais celle du baron Strogonof est fort citée et ne gâte rien à notre attitude ici. Quelle bizarrerie ! Il y a plus de protestants que de catholiques dans l'église, qui appartient à Genève ; les ministres mêmes sont fort assidus, mais l'auditeur le plus curieux est Mme de Staël, qui n'a jamais quitté mon frère, ni à l'église ni dans le monde. Elle lui dit un jour, après avoir entendu un sermon sur l'enfer : « Monsieur l'abbé, j'ai entendu votre sermon sur l'enfer, vous m'en avez entièrement dégoûtée [1]. »

En mai 1818, André de Maistre, nommé évêque d'Aoste, était à Turin pour s'y faire sacrer. Peu de temps après cette solennelle investiture, il était prématurément enlevé par une maladie foudroyante, entraînant vers la tombe ce frère aîné qui ne se releva jamais de ce coup, et ne lui survécut que trois ans, sans jamais avoir cessé de le pleurer. On peut juger de ses regrets par la lettre éloquente et touchante qu'il adressait le 2 septembre 1818 à Mlle de Virieu pour la supplier d'obtenir de la marquise de Murinais la communication de l'unique portrait de ce frère adoré, afin de servir de modèle à l'artiste célèbre chargé de reproduire ses traits en les fixant sur le marbre d'un buste destiné à orner le salon de famille. Il est impossible de lire rien de plus pathétique que cette requête qui finit ainsi, entrecoupée par les sanglots :

S'il vous plaît, mademoiselle! Pour l'amour de Dieu! Mais je n'ajouterai pas : *Que Dieu vous le rende!* Ah! n'ayez jamais de pareilles consolations à demander! Jouissez de ce que vous possédez, et ne soyez jamais écrasée comme je viens de l'être. Jamais je ne me consolerai de cette perte : tout ce que le temps peut sur une telle douleur, c'est de la changer en mélancolie. Aucun mort ne m'a jamais

[1] *Correspondance,* novembre 1809, t. III, p. 338.

été aussi présent que ce cher André. A chaque minute je l'entends rire ou raisonner [1].

Joseph avait encore un autre frère, le chevalier Nicolas de Maistre, toujours demeuré en Savoie ou en Piémont celui-là, brave officier, en qui se retrouvaient le courage et le talent héréditaires dans cette famille privilégiée, et qui ne savait pas moins bien écrire que se battre, à en juger par une lettre de lui à la comtesse Ponte, datée de Vigevano, le 17 mai 1798 et retraçant en traits de feu la part qu'il a prise à la bataille de Gravelone. On y respire l'odeur de la poudre, on y entend le bruit du canon, on y voit l'héroïque capitaine salué d'acclamations de bienvenue et entraînant ses grenadiers contre les batteries ennemies au vieux cri de : *Savoie! Savoie, en avant* [2]! La bravoure civile ne faisait pas plus défaut que la bravoure militaire à Nicolas de Maistre, qui fut, en octobre 1815, un des quatre députés de la Savoie envoyés à Paris pour demander à l'empereur Alexandre que ce pays fût rendu à ses anciens maîtres. « Nos quatre députés, écrit Joseph de Maistre à cette occasion, n'ont pas été des poltrons et ont joué gaiement une carte terrible. S'ils n'avaient gagné la partie, ils n'avaient qu'à vendre leurs biens et à sortir de leur pays, car la place n'était plus tenable [3]. »

III

Nous arrivons maintenant à un des groupes les plus caractéristiques, les plus décisifs de la *Correspondance*, cette correspondance si abondante, si variée, qui est tout un monde, dans lequel, rien qu'en l'envisageant au point de vue intime, en laissant de côté les parties politiques et philosophiques, la critique doit se cantonner sur des points particuliers, se ménager comme à travers une carte universelle, des coins d'ombre, des anses, des criques, dentelant l'immense côte, où elle puisse aborder et jeter l'ancre.

Nous voulons parler des lettres adressées par lui, en dehors de sa femme et de ses filles, aux femmes de sa famille et de son intimité. Nous l'avons dit, sous ce rapport les lettres de Joseph de Maistre sont une révélation et un modèle. Ce mâle génie avait en même temps que toutes les hardiesses et toutes les énergies de l'esprit, toutes les délicatesses, toutes les finesses, toutes les tendresses du cœur. Comme tous les forts, il avait le goût, le respect des faibles, des humbles, des femmes, des enfants. Nul n'a su mieux que lui traiter avec les femmes les questions d'idées ou les

[1] *Correspondance*, t. VI, p. 146.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 144.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 174.

questions de sentiment. Aucune des nuances de cette gamme ne lui était inconnue. L'âme féminine, en ses mille replis, n'avait pas pour lui de mystères. Son œil pénétrant savait tout y voir. Son esprit lui fournissait le moyen et l'art de tout dire. Il savait parler aux femmes le langage conjugal, aux mères le langage maternel et le langage virginal aux vierges. Expert en ces matières subtiles et compliquées, il se jouait avec les plus difficiles problèmes de la conscience, dénouant doucement tous les nœuds, ou les tranchant au besoin d'un mot décisif, sans pourtant qu'aucune susceptibilité fût froissée, aucune pudeur offensée. Il avait la main de fer gantée de velours du vrai médecin des âmes; et le scalpel de ses analyses magistrales, comme on l'a dit de la lance d'Achille, guérissait les blessures qu'il faisait. Il était toujours sincère et véridique. Mais sa probité n'avait rien de brutal. S'il fouettait la vanité féminine, si sensible, si ombrageuse, c'était avec des roses, de façon qu'elle sentît à la fois l'épine et le parfum.

Pour tout dire de ce don de prosélytisme, de cet art de captiver et de mériter les confiances les plus rebelles à l'apprivoisement, de ce génie de direction morale, honnête et saine qui ne s'égara jamais aux exagérations et aux dépravations mystiques, nous rappellerons que Joseph de Maistre fut le chef de ce groupe d'hommes et surtout de femmes, qui inaugurèrent discrètement, modestement et fortement le mouvement catholique en Russie, qu'il fut l'apôtre et le maître de Mme Swetchine, qu'il la convertit, la dressa au maniement des consciences, qu'il fut le précurseur de son œuvre, l'initiateur de sa mission; qu'il capta et forma lui-même à l'exercice de la direction, de l'influence morale, du ministère de l'amitié, cette âme d'abord si fière de sa raison, avant d'être si douce dans sa bonté. Mais revenons un instant au Joseph de Maistre fraternel. Il ne s'agit plus de feuilleter et de commenter ses lettres à ses frères, ou celles où il est question d'eux, surtout de celui qui fut l'objet de sa prédilection, Xavier, dont en 1820, le deuil paternel, renouvelait la blessure de la perte commune qu'ils avaient faite dans la pèsonne de l'évêque d'Aoste. Le 22 avril 1820[1] Joseph écrivait : « Je pleure le fils unique de mon bon, cher, excellent frère, mort à Saint-Pétersbourg, le 21 février dernier, il s'appelait André, comme l'évêque d'Aoste. Ce nouveau coup de poignard, enfoncé dans une plaie encore vermeille, m'a privé de la respiration. Je suis tout à fait abêti. »

Lorsque, par l'imagination, par le souvenir, par l'espérance, Joseph de Maistre se retrouvait au milieu du paysage natal,

[1] *Correspondance*, t. VI, p. 221.

s'asseyait au foyer paternel ou aux foyers amis, quand il escomptait d'avance les joies du retour dans la patrie, bien que, « gâté dans un pays où tout est immense, il dût y trouver extrêmement petites les portes et les pensions », ce qui attendrissait son rêve, c'était l'image de ces chères sœurs avec lesquelles il avait passé son enfance, avec lesquelles il avait lu *l'Oiseau bleu* ou le *Petit-Poucet*, avec lesquelles il aurait voulu vivre et dont il pouvait craindre de mourir séparé. « O mon Dieu! écrivait-il à sa sœur Mme de Constantin, qu'est devenue la petite république *une et indivisible*, et la bibliothèque et la chambre voisine, et les arbres de la porte de la reine? Hélas! nous ne demandions que de vivre, de penser et de mourir ensemble, et nous voilà divisés et jetés sur la surface du globe comme une poignée de sable! » Dans cette lettre du 7 mai 1814[1] nous voyons passer et repasser successivement tous les visages virils ou féminins, mâles ou gracieux de la famille, ces derniers surtout, images préférées de cette vie antique et patriarcale dont ses sœurs faisaient l'ornement et dont la nostalgie rendait mélancoliques pour Joseph de Maistre, même ses bonheurs de Russie. Il avait quatre sœurs, Thérésine, l'aînée, Mme de Constantin, grave, sensée et douce; la religieuse ursuline Eulalie, pieuse et résignée à tout, même au martyre, et s'y accoutumant par la maladie et la pauvreté; Jenny, Mme de Buttet, la préférée de Xavier; et la pétulante et sémillante Mme de Saint-Réal, sa chère *Nane*, sa favorite. C'est à celle-ci qu'il adresse ses plus intimes confidences, jusqu'à s'effrayer parfois de la pensée qu'une indiscrète rupture du cachet de ses lettres (il était trop ambassadeur, comme nous le verrons, pour croire au secret de la poste) pourrait mettre une curiosité malveillante en tiers dans des appréciations d'une franchise un peu rude. Il se méfiait un peu de ce premier jet de sa verve, dont il n'était pas maître, et il n'avait ni le temps de se relire ni celui de se recopier. Aussi, crainte de mésaventure, l'invitait-il à brûler ses lettres, usant ainsi de la précaution qui faisait appeler, par Mme du Noyer, sa cheminée *le bureau d'assurance*. Ces recommandations, qui dans certains cas ne sont malheureusement pas obéies, ne le furent pas heureusement dans cette circonstance. Nous y aurions perdu de charmantes lettres, comme celle du 10 août 1806 ou du 9 janvier 1807[2], adressées à Mme de Saint-Réal, et celles du 8 mai 1804 et du 7 mai 1814, adressées à Mme de Constantin. C'est dans cette dernière qu'il épanche avec une sorte d'enthousiasme plus religieux

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 423-426.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 180 et 300.

encore que politique sa joie de la chute de Napoléon et de la restauration de son roi.

Qui l'aurait dit, ma chère enfant? Dieu s'est joué des conseils humains et je suis tout à fait de l'avis d'une dame qui disait l'autre jour qu'elle était tout à fait contente de lui. Pour moi, je l'avoue, je n'ai jamais cru un seul instant à la durée du *monstre*, ni surtout à celle de sa famille, qu'il appelait dynastie, mais je ne croyais pas du tout sa chute aussi prochaine [1].

Et il se félicitait de la fin de cette guerre qui mettait en face de son fils Rodolphe quatre de ses cousins germains, enrôlés comme conscrits de Savoie, et qu'il définissait en termes éloquents dans ces mots : « Mille et mille profondes actions de grâces à la Providence qui a mis fin à *cette guerre civile du genre humain!* »

Dans une autre lettre adressée le 29 juillet 1816 à « sa très chère Jenny », Mme de Buttet, nous le voyons, enivré en quelque sorte d'avance des joies du retour dans son cher « ci-devant et ci-après duché de Savoie », se féliciter du succès du doyen qui a prêché à Bordeaux, de la prochaine réunion de la maison de son frère et de celle de sa sœur Mme de Saint-Réal, à Gênes, et de sa prochaine venue pour refaire connaissance avec les anciens et faire connaissance avec les nouveaux de la famille. « Avec quel plaisir j'embrasserai tout ce monde qui est né depuis moi! Tous ces jeunes gens me prendront, avec mes cheveux blancs, pour le prophète Élie qui revient à la fin du monde. »

Cet esprit de famille, dont il avait la religion, la passion, lui inspire les plus charmantes formules, les plus gracieuses fantaisies d'affection. Il se revoit tour à tour apparaissant au château de Bissy ou dans la vieille maison patrimoniale de Chambéry, et il jouit d'avance du plaisir de la surprise qu'il causera. Il écrit à sa belle-sœur Mme de Morand :

Vous ne me reconnaîtriez plus; je suis vieux comme un violon de Crémone. Le plus sûr, je crois, serait de me présenter à pied, et de demander l'hospitalité comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. Vous diriez sûrement : « Faites entrer ce pauvre homme; mais voyez donc, mon cher ami, il prononce précisément comme notre beau-frère le Scythe [2]. »

Avec Mme Nicolas de Maistre il s'amuse de la même vision, troublée cette fois par la crainte de s'égarer.

[1] *Correspondance*, 29 juillet 1816, t. V, p. 414.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 369.

Au moment où je t'écris, ma chère sœur-cousine, je suis le plus heureux et le plus grand seigneur d'Europe. Ma famille est sur le point de tomber dans mes bras, et mon souverain est ressuscité. Il est bien vrai que je puis, sans miracle, mourir de faim incessamment, mais c'est un très petit inconvénient, et cela s'appellera toujours *mourir au lit d'honneur*... Souvent je te fais visite; mais je ne sais pas me tirer de ton logement. Je me suis gâté tout à fait. Les allées de Chambéry me font peur. Es-tu dans cet appartement où j'ai si souvent vu le Kinkin Perrin, et qui a cette belle vue sur la rivière? Ou bien es-tu de l'autre côté sur la grande rue? Marthe, tu as choisi la meilleure part, celle de vivre tranquille à côté de ton homme. Pour ton vieux cousin, c'est un *couratier* (un coureur), n'en parlons plus [1].

Nous retrouvons cette même vision, ce même tableau imaginaire du retour, par lequel Joseph de Maistre trompait la faim de son cœur dans sa lettre à sa tante, Mme la comtesse de Chavanne. Nous l'entendons, une fois réuni à sa famille et jouissant d'elle, s'exprimer en termes qui montrent que cette faim apaisée ne le sera jamais jusqu'à la satiété. Est-il possible à un beau-père de parler plus galamment, plus gracieusement à sa bru que dans cette lettre du comte à sa belle-fille, la femme de son cher Rodolphe?

Nous vous avons tous épousée. Aimez-le (son mari) de tout votre cœur, et *soyez publiquement sa maîtresse;* une fois qu'on est bien affichée, on ne s'embarrasse plus de rien. Ce mot de maîtresse me plaît infiniment. Je veux que vous commandiez à votre ami, que vous soyez despote chez lui, quoique ce mot n'ait point de féminin, et que votre suprême sagesse y mène tout. Je vous serre avec mes vieux bras, sur mon jeune cœur [2].

Joubert a dit « que la punition de ceux qui ont trop aimé les femmes, c'est de les aimer toujours ». Il eût pu ajouter que la récompense de ceux qui les ont encore plus estimées qu'aimées est de les estimer toujours, et de garder le secret de leur parler et de parler d'elles avec le bonheur et l'éloquence que le respect ajoute à l'amour. Joseph de Maistre est de ceux-là. Il avait de l'influence des femmes, de leur don et de leur art de prosélytisme, de cette sympathie pour le beau et le bien qui en font les apôtres et les servantes de toutes les nobles causes, une haute idée fondée sur des raisons historiques, philosophiques et morales. Il ne perd jamais l'occasion de faire ressortir, avec la gravité du philosophe et non avec le scepticisme du juge d'instruction, cette influence

[1] *Correspondance,* 3 octobre 1814, t. IV, p. 453.
[2] *Ibid.,* t. VI, p. 229, juillet 1820.

des femmes. Il écrit au chevalier de Rossi, le 20 janvier 1808 : « Les meilleurs apôtres pour la réunion des Églises seraient une douzaine de femmes de qualité qui la désirent vivement. Aucune affaire de ce monde, sacrée ou profane, grande ou petite, bonne ou mauvaise, ne s'est faite sans femmes [1]. »

Joseph de Maistre insiste en toute circonstance favorable et jusque dans ses communications les plus graves, ses lettres au roi Victor-Emmanuel, par exemple, sur cette opinion qu'il pouvait appuyer sur l'avis conforme des grands politiques, Richelieu et Mazarin, de l'importance du rôle que les femmes peuvent jouer en affaires d'État et de leur aptitude à ce rôle. « Les femmes, qui font la moitié des affaires de ce monde, écrivait-il au chevalier de Rossi, le 28 décembre 1808, ont changé notre position du blanc au noir [2]. » Et le 26 février 1810, il n'hésitait pas à écrire au roi Victor-Emmanuel : « Plus d'une fois j'ai observé dans mes lettres officielles que la moitié au moins de tout le bien et de tout le mal qui se fait dans le monde est l'ouvrage des femmes [3]. »

Un homme, pénétré de l'idée de la finesse et de l'influence politique des femmes, qui adorait littérairement Mme de Sévigné, qui se complaisait, en moraliste, en psychologue, en dilettante de toutes les voluptés permises de la conversation, à causer avec les femmes, à admirer le tour piquant qu'elles savent donner aux choses, à les observer dans cette habileté et même cette coquetterie de manège dont les plus honnêtes femmes et même les plus vertueuses ne sont pas dépourvues, qui savait, comme La Rochefoucauld l'avait appris de Mme de Longueville et de Mme de La Fayette, comme Marmontel l'avait appris de Mme de Tencin, de combien de bons conseils, de combien de tours malins elles sont capables; cet homme, qui avait passé une partie de sa vie à goûter ce charme de la conversation des femmes, devait les bien connaître, devait savoir manier avec l'expérience et le tact acquis, aiguisés dans leur commerce, leurs généreuses électricités, dangereuses seulement pour les maladroits que punissent de leur gaucherie des blessures ridicules.

Nous allons fournir quelques preuves de cette pénétration de coup d'œil, de cette dextérité de main de Joseph de Maistre avec les femmes; nous voulons ajouter tout de suite que, s'il pansa dignement de douloureuses plaies, que, s'il amputa habilement de dangereuses illusions, que, s'il se montra un ami dévoué et fidèle, un confident discret et sûr, un conseiller efficace, un médecin heureux, il ne trouva pas d'ingrates dans ses clientes. Elles ajoutèrent

[1] *Correspondance*, t. III, p. 44.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 179.
[3] *Ibid.*, t. III, p. 406.

à la récompense de sa conscience satisfaite du bien qu'il avait fait, pour le bien, sans doute, et d'une façon désintéressée, la récompense qu'il ne pouvait refuser, puisqu'il l'ignorait, de leurs suffrages, de leurs services, de leur sympathie reconnaissante, de leur propagande enthousiaste; elles contribuèrent, autant qu'elles le purent, à son bonheur et à sa gloire. Il leur rendait ce témoignage, cet hommage ému et émouvant, dans une de ses dernières lettres, péniblement dictées et datées du lit de douleur, bientôt du lit d'agonie. Dans une lettre du 5 février 1821, à l'une de ses amies, de ses *agapètes*, la duchesse Des Cars, il disait :

Pourquoi cette écriture étrangère? C'est la question que vous ferez en ouvrant ma lettre. Il vaut donc mieux vous dire d'abord que depuis plus d'un mois, je suis très malade. Une humeur bizarre à laquelle on donne des noms différents, s'est jetée sur mes jambes et m'en a privé. Il n'y a ni plaie, ni douleur, ni enflure, il n'y a point de fièvre, mais enfin il y a deux jambes de moins et c'est beaucoup pour un bipède. Je me traîne donc de mon lit à mon fauteuil et de mon fauteuil à mon lit. Si je suis assez heureux pour me tirer de cette situation, je ne manquerai pas de vous en faire part comme d'une chose qui ne vous sera point indifférente. Voilà, il faut l'avouer, une grande impertinence; mais en voici une beaucoup plus forte. Toute ma vie, madame la duchesse, j'ai été protégé par les dames, et bien m'en a pris. Dans ce moment encore, il a plu à l'un des plus rares talents français de votre sexe de dessiner mon portrait sur la pierre lithographique, et madame l'ambassadrice de France s'est emparée de la pierre de la manière la plus aimable et l'envoie à Paris avec toutes les précautions possibles pour faire tirer je ne sais combien d'exemplaires du portrait. Il m'est venu en tête, madame la duchesse, de vous en présenter un avec une confiance toute particulière, etc.

L'homme qui écrivait cette lettre testamentaire où l'on retrouve son caractère et son esprit, sa politesse ingénieuse, sa galanterie chevaleresque, sa gaieté envers la vie et sa douceur envers la mort, était bien le virtuose de la conversation publique ou intime, l'orateur de salon, le prêcheur de sofa, le directeur laïque qui savait adoucir les flammes, amortir les foudres de son éloquence volcanique pour les oreilles délicates et les caresser, au besoin, par toutes les mollesses d'une parole de velours, comme il savait amuser leurs yeux par cette mimique italienne qui donnait tant de vie à ces monologues qu'il jouait en *commediante* de premier ordre et pour le bon motif. Ce qui donne de suite l'idée de ses moyens, de ses dons, de son art, de son prestige, de son magnétique empire sur celles qu'il appelait en souriant ses *paroissiennes*, c'est que, s'il leur

parlait la langue par excellence du prosélytisme, la langue de toutes les probités, de toutes les clartés, de toutes les grâces, le français, il le parlait à des étrangères et à des protestantes ou à des grecques orthodoxes. Ce n'est que durant la courte et l'unique visite qu'il ait faite dans sa vie, à son grand regret, à Paris qu'il put placer des Françaises et des catholiques parmi ses *ouailles* aristocratiques et mondaines. Mais, avant 1818, il ne compta que des étrangères et des schismatiques parmi ses conquêtes. Pour se faire une idée de la façon dont il savait les aborder, les intéresser, les prendre, pour la conversion, au filet de sa captieuse éloquence, il suffit de citer quelques lignes, qui révèlent son habileté à les observer, son art à les peindre. Voici, par exemple, un portrait de la femme anglaise de l'amiral russe Tchitchagoff, cet homme d'un esprit si original et si fantasque, un des meilleurs amis, à Saint-Pétersbourg, du comte de Maistre. Naturellement, la femme de l'amiral était l'objet, et elle le méritait, de la sollicitude affectueuse et de la respectueuse galanterie de l'ambassadeur de Sardaigne. Elle répondait à ses soins et était flattée de son empressement. Ces côtés doux des forts, ce besoin de tendresse et de protection, qui rendent galants les plus mâles génies, plaisent beaucoup aux femmes capables d'apprécier et dignes de mériter cet hommage sans banalité. Elles aiment à peupler de leurs gracieuses images la solitude de ces hauts esprits, de ces cœurs souffrants, comme était le comte de Maistre, occupé par les plus nobles spéculations, tourmenté, par l'absence de sa famille, des plus sympathiques regrets. Il avait inspiré tout d'abord à l'amirale cette coquetterie de pitié qui la poussait à animer, à consoler cette viduité de l'absence, cet orphelinat paternel. Avec quelle finesse de touche il faisait d'elle le charmant portrait suivant :

Sa femme est Anglaise; elle a de l'esprit, du sens, de l'instruction, de la morale surtout, et c'est une excellente épouse, comme toutes les Anglaises, quand elles s'en mêlent. Comme il l'aime éperdument, je lui fais une cour avec assez d'assiduité. Elle reçoit tous les mercredis. C'est une assemblée générale où tout le monde va, même ceux qui voudraient étrangler son mari. Mais j'y soupe de plus tous les dimanches; c'est le jour de la Bible, où les Anglaises ne reçoivent que les parents et les amis. Souvent je me suis trouvé tête à tête lorsque le ministre est absent. Elle a l'air d'une colombe et je ne connais rien de si fin, de si décidé et de si difficile à saisir [1].

C'est la même personne intéressante dont Joseph de Maistre disait encore : « Elle m'a rappelé mille fois l'idée de ce Français qui

[1] *Correspondance*, mai 1802, t. III, p. 117.

comparait les Anglais au mont Vésuve, couvert de neige à l'extérieur, et brûlant dans ses entrailles[1]. »

Les lettres du comte à l'amiral, — un des groupes les plus importants et les plus curieux de sa correspondance parce qu'il avait rencontré dans ce véritable ami tous les contrastes d'opinions et d'idées joints à une originalité d'esprit et de caractère qui rend si amusantes les rencontres entre le génie italien et le génie slave, que représentaient si bien l'un et l'autre, — ces lettres, disons-nous, établissent combien Joseph de Maistre avait su apprivoiser la colombe et entrer dans l'intimité de cette âme délicate et passionnée sous son apparente impassibilité.

Il est une autre de ses amies, Mme Hubert-Alléon, protestante génevoise, rigide et raisonnable avec de subites foucades, que le comte n'avait pas su moins habilement capter et dont il parvenait seul à dérider le puritanisme que tout autre eût effarouché, par ses contradictions malicieuses et ses joviales saillies. Nous ne pouvons qu'indiquer au lecteur la charmante lettre du 26 septembre 1806[2], contenant un tableau d'intérieur si vivant, celui de ses soirées passées, avec elle, dans le salon de la villa de *Cour* pendant l'émigration de 1791 à 1798, à deviser ou philosopher et à plaisanter familièrement, le comte venu en négligé, en bas gris, portant lui-même sa lanterne « pour venir en pantoufles trouver l'Amitié et raisonner pantoufles avec elle ». C'est d'elle qu'il a tracé cet admirable portrait qui la fait apparaître devant nous.

Le comte écrivait au comte Golowkine, à la nouvelle de la mort de sa vieille amie, — le 18 juin 1807.

Vous ne sauriez croire à quel point cette pauvre femme m'est présente; je la vois sans cesse, avec sa grande figure droite, son léger apprêt génevois, sa raison calme, sa finesse naturelle et son badinage grave. Elle était ardente amie, quoique froide sur tout le reste. Je ne passerai pas de meilleures soirées que celles que j'ai passées chez elle, les pieds sur les chenêts, le coude sur la table, pensant tout haut, excitant sa pensée et rasant mille sujets à tire-d'aile, au milieu d'une famille bien digne d'elle[3].

Mais là où le comte eut affaire à forte partie, à une adversaire digne de lui, qui se dérobait à l'insinuation, et ne voulait se rendre qu'à la raison, c'est lors qu'il entreprit de triompher des scrupules de conscience qui retenaient Mme de Swetchine dans son erreur, bien qu'elle aspirât ardemment à la vérité. Ce fut la plus belle conquête

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 297.
[2] *Ibid.*, t. II p. 208-212.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 415.

au catholicisme de l'habile polémiste et de l'ardent apôtre. Mais il dut y mettre du temps et, malgré toute son éloquence, ne courba pas du premier coup au joug de la foi cette tête intelligente et fière. Il serait bien intéressant pour nous et pour le lecteur de posséder toutes les lettres se rapportant à cette relation. La *Correspondance* n'en compte aucune de Mme Swetchine et n'en renferme que quatre du comte à elle adressées. C'est dans la lettre du 14 décembre 1814 à l'amiral Tchitchagoff que le comte de Maistre parle pour la première fois de Mme Swetchine, qu'il connaissait déjà depuis quelque temps et avec laquelle il avait noué amitié : « Je romps le silence, dit-il, et je vais convenir avec Mme Swetchine, la meilleure des amies, que je vous gronderai pour elle et pour moi. »

On peut juger du prix des lettres de controverse, de direction, du comte de Maistre à Mme Swetchine par celle du 12 août 1815, qui est admirable et digne d'être placée à côté de celles de Bossuet et de Fénelon.

Comment vous peindre, madame, l'impression que m'a faite l'état que vous me décrivez? Que je voudrais être votre voisin! Un ami véritable est, au pied de la lettre, un conducteur qui *soutire* les peines, surtout les peines de ce genre. Si vous saviez comme je vois clair dans votre pauvre cœur! Vous me rappelez l'arrêt que j'ai porté contre lui; je ne le rétracte pas. L'entreprise que vous avez formée est un crime; j'espère que vous m'entendez sur ce mot *crime*. Pauvre excellente femme! Vous voulez donc jeter sur les bassins de votre balance d'un côté Bossuet, Bellarmin et Malebranche, et de l'autre, Clarke, Abbadie et Scherlock! Et vous les pèserez sans doute! Mais pour les peser, il faut les soulever : belle entreprise pour votre élégante main! C'est là le *crime*. Jamais, madame, vous n'arriverez par le chemin que vous avez pris. Vous vous écraserez de fatigue; vous gémirez, mais sans onction et sans consolation; vous serez en proie à je ne sais quelle rage sèche qui rongera l'une après l'autre toutes les fibres de votre cœur, sans pouvoir jamais vous débarrasser ni de votre conscience ni de votre orgueil. Ce Scherlock que je vous nommais tout à l'heure, a prononcé ce mot remarquable : *Never a man was reason'd out of his religion*; ce que j'ai traduit ainsi, après en avoir à peu près désespéré : *Jamais homme ne fut chassé de sa religion par des arguments*. De quelque manière qu'on dise, rien n'est plus vrai. La conversion *est une illumination soudaine*, comme dit Bossuet. Nous avons une foule d'exemples de ce genre, même dans les hommes supérieurs les plus capables de raisonner. Le dernier est celui de Werner, qui fut frappé d'un *coup de catholicisme* en voyant sortir le saint Sacrement de l'église de Saint-

Étienne. Le pendant exact est dans ma mémoire depuis longtemps; mais quoi qu'il en puisse être et soit que l'heureux changement s'opère subitement ou par secousses, toujours il commence par le cœur où le syllogisme est étranger. *Jamais homme ne fut chassé de sa religion par des arguments.* Et jusqu'à ce que l'orgueil soit complètement détrôné, il n'y a rien de fait.

... Votre cœur si bien fait, si doux, si tendre, recèle cependant une haine violente, amère, originelle et presque mécanique contre toute autorité en matière d'opinions. Le raisonnement pourra quelquefois transiger avec vous; mais le premier mouvement est toujours : *Comment donc!* etc. C'est pourquoi je vous ai souvent dit, en badinant sérieusement, *que vous étiez née protestante.* Je me rappelle un moment où il vous échappa un mouvement de véritable indignation à propos de la défense de lire tel ou tel livre...; je m'amusais dans un coin à voir votre colère. Soyez sûre, madame, que c'est une disposition habituelle qui vous trompe et vous cache à vous-même. Vous croyez n'être pas convaincue; vous l'êtes depuis longtemps autant que moi. Vous croyez chercher la vérité : cela n'est pas vrai du tout. Vous cherchez le doute, et ce que vous prenez pour le doute est le remords ou pour mieux dire est *un* remords. Vous disputez avec votre conscience : elle vous pince, c'est son métier.

Ce doute même qui vous tiraille est seul une grande preuve contre vous. *Le doute n'habite point la cité de Dieu.* C'est un beau mot de saint Augustin. Comment le doute et la vérité pourraient-ils habiter ensemble? C'est une contradiction dans les termes. Nous ne pouvons, hélas! que trop avoir le remords du crime; mais le *remords de l'erreur*, qui est le doute, nous ne l'avons ni ne pouvons l'avoir. *Hors de la cité*, au contraire, le doute est chez lui, et ce doute est un don puisqu'il avertit de rentrer.

.... Lisez le sermon de Bourdaloue sur la paix chrétienne. Vous y lirez ce beau passage de saint Thomas : *Raisonner, c'est chercher; et chercher toujours, c'est n'être jamais content*; car le doute sur la première des questions, c'est la fièvre de l'âme, comme la foi *est la santé de l'âme*, à ce que dit saint Augustin.

... Il est impossible qu'à la fin vous ne soyez pas conduite par votre excellent esprit à cette grande *et évidentissime vérité que, hors de notre système, il est impossible de défendre le christianisme.* Votre Église, la première n'est-elle pas un objet de pitié? Otez-lui les *catholicisants*, les *protestantisants*, les *illuminés*, qui sont les *rascolnicks* des salons et les *rascolnicks* qui sont les *illuminés* du peuple, que lui reste-t-il? Mme la princesse Galitzin Waldemar[1]!

[1] *Correspondance*, t. V, p. 119.

Ma plume, secouée par la profonde affection que j'ai pour vous, madame, a laissé tomber ces laconiques pensées. Recevez-les du moins comme une preuve de mes sentiments qui ne varieront jamais, etc.

On comprend que, dans toutes ses lettres, Joseph de Maistre ne s'élevait pas à de telles hauteurs. S'il savait porter jusqu'aux cimes les plus superbes de l'idée, jusqu'aux sommets les plus sublimes du sentiment l'essor de sa conversation épistolaire, il savait aussi mener sa parole, redevenue terrestre, à travers les coteaux modérés. Ses lettres de la fin de 1815 et de l'été de 1816 adressées à la belle et bonne Sophie traitent de moins graves sujets, quoique destinées à une personne naturellement sérieuse, qui n'aimait guère que les plaisirs de la raison et de l'amitié; mais l'habile homme l'avait si bien enjolée, qu'elle lui permettait, et goûtait même le tour plaisant qu'il savait donner à tout, voulant bien causer de tout avec les dames, mais sans courir le risque de les ennuyer. Ces lettres, avec leur verve facile, leurs portraits en deux mots, leurs anecdotes en quatre, leur feu d'artifice de galanteries ingénieuses, de gracieuses malices, de vérités accrochées à la fusée du paradoxe, donnent bien l'idée de ce que devaient être les réunions de la petite société dont le comte était l'oracle, qui se réunissait autour d'une table à thé de pure cérémonie, car Mme Swetchine ne buvait que de l'eau, et le comte préférait une limonade ou un orgeat à tous les thés du monde. Cette société se composait, en femmes, de Mme Swetchine, de la princesse Gagarin, sa sœur, des princesses Alexis et Michel Galitzin, de la comtesse Razoumowski, de la comtesse d'Edling, née Stourza, et, en hommes, du comte, de son fils, parfois de son frère, de l'ambassadeur de France, le marquis de Noailles, et de quelques autres personnes de qualité et d'esprit. Le comte de Maistre y causait avec sa verve étincelante; puis, comme le volcan qui couvre ses flammes d'un nuage de fumée et d'une pluie de cendres, le comte s'endormait, ou plutôt s'assoupissait d'un sommeil léger auquel il ne fallait pas se fier, qui était le sommeil de l'ivresse la plus noble de toutes et la plus respectable, l'ivresse du travail de la pensée surmenée par vingt-quatre heures d'emplois divers: courrier diplomatique, lecture, composition de ses ouvrages, conversation, etc. La compagnie souriait avec une sympathie respectueuse de ces brusques séparations sans adieu, de ces *absences* passagères d'une grande âme voilant sa lampe et donnant quelques instants de repos à sa *bête*, comme elle souriait quand, de retour dans son monde, ayant relevé son invisible rideau et ayant excusé gaiement et spirituellement sa désertion d'un moment, le comte,

tout en tirant quelques dernières fusées, cherchait son chapeau, qu'il égarait toujours, suivant une habitude de distraction non moins proverbiale que ses sommeils.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, nous étendre davantage à propos de ce groupe charmant de la correspondance de de Maistre, nous bornant à signaler, dans ce groupe, comme de petits chefs-d'œuvre de galanterie humouristique et de raison assaisonnée d'esprit, les lettres à la comtesse Trissino, à la baronne de Pont, à la princesse Galitzin, à la princesse Belosowski, nous insisterons seulement un instant sur les lettres à la comtesse d'Edling, née de Stourza, qui sont exquises. Qu'on lise, si on veut avoir une idée de ce charme robuste, de cette grâce léonine, qui rendaient le comte d'autant plus irrésistible qu'il n'avait d'autres ambitions que celles qu'il est permis d'avoir (il n'est pas défendu à la vertu de plaire et de se plaire à plaire) et ne luttait jamais que pour le bon motif, qu'on lise la lettre non datée, mais écrite certainement en 1813, au moment où les craintes sur son fils, qu'emporte le tourbillon de la guerre, et la déception, qui semble irrévocable, de la longue attente de sa famille, endolorissent si cruellement, dans la solitude, la blessure de toutes ces absences.

La foudre a tout frappé; il ne me reste que des cœurs. C'est une grande propriété quand ils sont pétris comme le vôtre...

... Jadis les chevaliers errants protégeaient les dames; aujourd'hui, c'est aux dames à protéger les chevaliers errants. Ainsi trouvez bon que je me place sous votre souveraineté.

... Je compte sur votre maison pour y raisonner, rire, pleurer, *voire même dormir*, suivant mon bon plaisir.

Et il expliquait, en ces termes d'une émotion attendrie, de quelle façon il comprenait l'amitié, et quel bienfait, quel miracle de revivification, de consolation, de rafraîchissement et de paix il venait chercher en causant avec ses amis, surtout avec ses amies (les femmes ont seules le génie de la pitié), de ses chagrins, et essayer avec elles de cultiver ces pâles espérances qui ne s'épanouissent que sous la rosée des larmes.

Lorsque deux êtres parfaitement en harmonie se rencontrent par hasard, lorsqu'une entière confiance est la suite d'une longue et douce expérience, lorsque les portes sont fermées, et que personne n'écoute, lorsque la peine d'un côté a besoin de parler, et que la bonté de l'autre a besoin d'entendre; alors il peut arriver, comme l'a dit divinement Jacques-Bénigne *que l'un de ces cœurs en se penchant vers l'autre* laisse échapper son secret. Mais il faut cela et cent

autres petites circonstances qui n'ont point de noms pour entendre ce qu'on appelle un secret.

L'homme qui a écrit ces lignes si délicates et si tendres sur le rôle de la confidence en amitié et la rareté des occasions d'épancher ses peines dans un cœur digne de les comprendre et capable de les consoler, ne devait pas être très indulgent pour les femmes de talent qui n'ont ni la pudeur de leur esprit ni la pudeur de leur cœur et prennent trop volontiers le public pour confident de l'un et de l'autre. A ce titre, il critiquait Mme de Staël, tout en convenant de la générosité de son âme et de la séduction de son éloquence, et plus encore Mme de Genlis, qui « disait souvent si bien et agissait si mal ». S'il était volontiers sévère pour la gouvernante-*gouverneur* et son esprit sans sexe, il avait un faible et disait en riant une *passion* pour Mme de Staël, dont l'éloquence naturelle et le feu de conversation ravissaient en lui le pétulant et éloquent causeur et désarmaient ses sarcasmes. Plus tard après, une sorte de lune de miel de contradiction courtoise et de mutuel engouement, la dissidence de leurs principes politiques et religieux, s'accusa et s'envenima de façon à aigrir leurs relations. Mais Joseph de Maistre n'oublia jamais les égards dus à la femme de talent, à la femme persécutée par la tyrannie, à celle dont la bonté esquiva toujours l'odieux, et qui, à force d'esprit, se sauva toujours du ridicule. En août 1805, le comte de Maistre écrivait à la marquise de Priero.

C'est donc vous, madame la marquise, qui avez promené la Science en jupons (Mme de Staël)! Je vous en félicite et je suis charmé que vous ayez pu, comme moi, examiner de près cette femme célèbre ou fameuse, qui aurait pu être adorable, et qui a voulu n'être qu'extraordinaire. Il ne faut pas disputer des goûts, mais, suivant le mien, elle s'est bien trompée. Je trouve que vous la jugez parfaitement bien, excepté dans l'endroit où vous dites *que souvent elle dit des choses qu'elle ne pense pas*. Oh! pardonnez-moi, madame la marquise. Elle dit fort bien ce qu'elle veut dire. Je ne connais pas de tête aussi complètement pervertie; c'est l'opération infaillible de la philosophie moderne sur toute femme quelconque, mais le cœur n'est pas mauvais du tout. A cet égard, on lui a fait tort. Quant à l'esprit, elle en a prodigieusement, surtout, comme vous le dites fort bien, lorsqu'elle ne cherche pas à en avoir. N'ayant étudié ensemble ni en théologie, ni en politique, nous avons donné en Suisse des scènes à mourir de rire, cependant, sans nous brouiller jamais. Son père, qui vivait alors, est parent et ami de gens que j'aime de tout mon cœur et que, pour tout au monde, je n'aurais pas voulu chagriner. Je laissai donc crier les émigrés qui nous entouraient, sans vouloir jamais tirer l'épée. On

me sut gré de cette modération, de manière qu'il y a toujours eu entre cette famille et moi *paix et amitié*, malgré la différence des bannières. Si vous entretenez quelque correspondance avec la *belle* dame, je vous prie de la remercier de son souvenir et de l'assurer du mien (oh! pour cela, je ne mens pas); ajoutez, si vous voulez, madame la marquise, que, dans l'exil de Sardaigne, je me souvins, il y a trois ou quatre ans, de nos soirées helvétiques et je chargeai notre vieille amie, Mme Hubert, de lui envoyer des assurances formelles. Malheureusement cette lettre se perdit, mais Mme Hubert m'écrivit que c'était égal, *parce que ma passion était connue* [1].

On ne pouvait exiger de l'auteur des *Considérations sur la France*, du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, qu'il admirât sans réserve l'auteur de l'*Allemagne* et des *Considérations sur la Révolution française*. Mais la critique sévère qu'il en fait ne l'empêche pas de rendre hommage au talent et on sent, à travers ses reproches, percer le regret d'une sympathie sincère [2]. Joseph de Maistre gardait toujours la probité de sa raison et de son goût pour la raison jusque dans les circonstances les plus faites pour les mettre à une difficile épreuve. Il savait se raidir tour à tour contre ses prédilections ou ses répugnances. La justice l'obligeait à convenir que Voltaire, qui avait si souvent tort à ses yeux, n'était pas cependant sans avoir quelquefois raison. Il était loin de le traiter avec le mépris que celui-ci affectait à l'égard de ses contradicteurs, calomniant Desfontaines, persécutant La Beaumelle, insultant Fréron et feignant d'ignorer l'existence du P. Guénée, comme Rousseau feignait d'ignorer l'existence de l'abbé Bergier. De Maistre affectait parfois d'user de la représaille de ce dernier artifice. Il prétendait n'avoir jamais lu Voltaire tout entier, et n'en avoir rien lu depuis trente ans. Mais il s'inquiétait peu de se contredire, en le citant sans cesse, et en homme qui se tenait en commerce assidu et non toujours désagréable (l'esprit finit toujours par désarmer l'esprit) avec cet *ennemi intime*. De même de Maistre peut être rangé parmi les admirateurs, les adorateurs passionnés de Mme de Sévigné. Il avait pour Notre-Dame de Livry le même faible qu'Horace Walpole. Mais, si cette prédilection le rendait indulgent, elle ne le rendait pas aveugle. Il savait très bien trouver le défaut de l'esprit et du cœur de la grande épistolaire, de la grande enchanteresse, qui fut *littérairement* une si admirable mère et en realité une mère médiocre, dont le moindre tort fut de gâter et de mal élever ses enfants. Elle n'avait pas, selon Joseph de Maistre, assez gâté sa

[1] *Correspondance*, t, Ier, p. 443-445.
[2] *Ibid.*, 20 août 1818, t. VI, p. 143.

fille, Mme de Grignan, par ses adulations et ses préférences, pour parvenir à corrompre ses belles qualités. Joseph de Maistre, — et cette thèse garde une allure paradoxale, quoiqu'il la soutînt à merveille, — déclarait nettement la fille moralement supérieure à la mère. Il écrivait le 4 août 1813 [1].

Je suis bien aise que mon frère ait jugé comme moi Mme de Sévigné. Nous ne parlons pas du talent, qui est *invariable*, mais du caractère. Si j'avais à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre. Je sais que c'est une mode de condamner Mme de Grignan; mais par le recueil seulement des lettres de la mère, lu comme on le doit lire, la supériorité de la fille sur la mère dans tout ce qu'il y a de plus essentiel paraît prouvée à l'évidence.

Mais c'est assez causer de Joseph de Maistre au point de vue de ses relations personnelles et épistolaires avec les dames plus ou moins belles, mais toujours intelligentes et généreuses, qu'il avait attirées par l'esprit, retenues par le cœur et qui gravitaient dans l'orbite de son génie. C'est assez causer de cette paroisse féminine qu'il gouvernait si spirituellement, si galamment de sa main forte, souple, caressante, à l'annulaire de laquelle brillait l'opale de Vicence, contenant une goutte d'eau montée en bague, signe pastoral de son épiscopat de salon. Il faut, avant de fermer ces six volumes si pleins de choses, si riches en belles idées, en beaux sentiments exprimés d'une façon originale et hardie, les feuilleter encore une dernière fois, en nous plaçant tour à tour à quelques-uns des points de vue qui nous fournissent, sur l'esprit et le caractère de l'auteur, une perspective nouvelle et nous permettent de mieux juger en lui l'homme intime.

IV

Un demi-volume au moins sur ces six volumes, c'est-à-dire un douzième de la correspondance de Joseph de Maistre, roule sur un point douloureux de sa situation à Saint-Pétersbourg, sur ce qu'il appelait énergiquement son *ulcère*. Cet ulcère, ce fut le chagrin, parfois la colère d'esprit, le supplice de fierté d'un homme plus redouté encore qu'estimé pour son talent par les princes qui l'employaient, éloigné plutôt qu'envoyé dans cette cour étrangère, où son génie, emprisonné dans des obligations étroites, ne s'accommodait pas sans murmures, sans révoltes, des lisières de la hiérarchie, des puérilités de l'étiquette, des contraintes de l'uniforme, où l'influence, les faveurs qui venaient au-devant de lui et des siens

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 366.

de la part de l'empereur et de ses ministres ne pouvaient que lui rendre plus cruel le contraste de la sécheresse, de l'avarice, de la jalousie, de l'ingratitude, osons dire le mot, car il n'y a pas que l'ingratitude des peuples, des souverains et des ministres de son pays. On laissait étouffer dans une petite mission ce grand homme; on paralysait ses initiatives, on gourmandait ses audaces, on lui donnait à peine le nécessaire pour vivre, à lui qui avait le goût, le besoin du superflu; on le laissait sans équipage, sans secrétaire, sans valets, logé en garni et nourri de plats d'hôtellerie; on lui refusait obstinément la réunion de famille qui l'eût consolé de tout. Cet homme franc mais sûr, hardi mais honnête, mécontent mais fidèle, sans préjugés et sans illusions, mais sans défaillances, qui avait payé de tous les sacrifices le droit de dire la vérité, cet homme qui honorait son roi, qui sauvait sa patrie, qui éclairait de lumières, parfois un peu brûlantes, des ministres médiocres ou ombrageux, cet homme qui rendait tant de services, mais qui y ajoutait parfois des conseils semblables à des reproches, en fut réduit, pendant quinze ans, de 1803 à 1817, à se plaindre de son isolement, de son dénuement, de cet air de pauvreté, de malheur, d'abandon, qui sied mal dans une cour d'un faste et d'un égoïsme orientaux, même aux envoyés d'une puissance pauvre, malheureuse et obligée de disputer elle-même son existence à l'oubli ou au dédain des grandes puissances. C'est le cas de dire qu'il vaut mieux faire envie que pitié. Et le mot n'est pas moins vrai pour les rois et leurs ambassadeurs que pour les simples particuliers. Or la parcimonie traditionnelle de la maison de Savoie laissait Joseph de Maistre, son représentant, languir à Saint-Pétersbourg dans des conditions de traitement, d'habitation précaires, humiliantes pour sa fierté, dangereuses pour son crédit, et il ne pouvait s'empêcher parfois de s'en étonner et de s'en indigner. Nous nous en étonnons et nous nous en indignons nous-mêmes quand nous songeons que le plus petit roi de l'Europe avait alors, pour défendre sa cause en Russie, le plus grand philosophe, le plus grand écrivain politique de l'Europe. Quand nous lisons ces admirables lettres adressées au roi Victor-Emmanuel, à ses ministres, le chevalier de Rossi et le comte de Vallaise, à son collègue à Londres, le comte de Front, au comte d'Avaray, au duc de Blacas et à bien d'autres personnages, quand nous entrons, grâce à cet observateur de génie, dans les intimités, dans les mystères de la coulisse, de la politique et de l'histoire russe, pendant les années épiques qui vont de 1806 à 1815, d'Austerlitz à Waterloo; quand nous parcourons cette galerie de portraits tracés par un peintre de premier ordre, pour qui l'âme la plus insondable, la plus énigmatique, celle de l'empereur Alexandre,

n'eut pas de secrets, qui fait revivre pour nous, en touches caractéristiques, des figures comme celles de Kutusoff, de Souwaroff, de Rostopschine, nous nous demandons comment la petite cour de Cagliari ou de Turin ne sut pas apprécier une telle faveur de la Providence, ne sut pas se rendre compte du prix, pour sa cause, d'un tel avocat, et lésina opiniâtrément sur ses honoraires.

Cet homme qui était à Saint-Pétersbourg le héros des salons, l'oracle des chancelleries, était traité à sa cour comme un questionneur indiscret, comme un conseiller importun ; et ses dépêches, avec leurs lueurs d'éclair et leurs coups de tonnerre, leurs vues sublimes et prophétiques, leurs héroïques avis, leur implacable connaissance des choses et des hommes, y jouissaient peut-être d'un moindre crédit que la correspondance de Mallet du Pan, autre politique consultant, mais politique de cabinet aux œillères de coterie, d'une envergure et d'un vol subalternes, quand on les compare à l'envergure et au vol de Joseph de Maistre, n'en rencontrait à Vienne. On le trouvait sans doute trop spéculatif, trop métaphysique, trop éloquent, trop *vibrant*. On avait peur de ses coups de génie qu'on affectait de traiter de coups de tête; les princes n'aimant pas à être servis avec trop de zèle, trop de dévouement, trop de passion; ils exigent que, même pour les sauver, la fidélité prenne le masque obéissant et caressant du courtisan, et les ministres désapprouvent généralement tout ce qu'ils n'ont pas inspiré. Il est évident qu'un Joseph de Maistre leur était trop supérieur pour qu'ils lui fussent favorables et qu'ils préféraient à l'humiliation de le suivre la vanité de ne pas le croire. De là, les malentendus, les susceptibilités, les conflits, les surprises, les à-coups, l'ambassadeur offrant sa démission par fierté, le roi la refusant par prudence, les ministres par crainte, et l'ambassadeur finissant par se résoudre à attendre, à espérer, à s'excuser de ses vivacités, préférant encore, par un dernier sacrifice de sa loyauté, se trouver coupable que paraître rebelle, et être pardonné que pardonner.

Les bons exemples ne manquaient pas cependant à la cour de S. M. Sarde pour reconnaître la valeur, les mérites, les services d'un tel ambassadeur, qui la représentait plus efficacement et plus glorieusement qu'une armée. L'empereur Alexandre, ses ministres, n'hésitaient pas à consulter cet homme qui ne rencontrait à sa cour que des succès d'estime. L'empereur le comblait de faveurs et lui témoignait une considération et une confiance particulières. Il prenait à son service son fils Rodolphe, le faisait entrer dans ses chevaliers-gardes et le poussait à trente ans au grade de lieutenant-colonel; il faisait Xavier, son frère, général et aide de camp. Il les mariait l'un et l'autre à des demoiselles de sa noblesse et

de sa cour. Il voulait payer l'équipage des deux officiers et les pensionnait l'un et l'autre. Il accordait aux sollicitations de Joseph de Maistre le subside dont vivait en partie la cour de Sardaigne et qu'il envoyait fidèlement à sa destination, sans qu'il lui fût offert ou permis d'en conserver une obole. En 1813, il ne trouvait d'autre moyen de venir au secours de ce serviteur trop négligé par ses maîtres que la mission de conseiller et d'auxiliaire de sa chancellerie, mission que d'honorables scrupules empêchaient l'ambassadeur de remplir, mais qui permettait au moins au tzar de faire accepter à son indépendance et à sa fierté, à titre de rémunération pour ses dérangements et ses travaux préliminaires, 20 000 roubles, grâce auxquels le comte de Maistre pouvait enfin payer ses dettes, se donner une pelisse, un laquais et une voiture, et faire venir à Saint-Pétersbourg sa femme et ses filles. C'est aussi grâce à la libéralité de l'empereur qu'il recevait l'hospitalité sur un des navires chargé de ramener de France en Russie une partie des soldats du corps d'occupation, et voyait ses finances inquiètes déchargées du poids du passage d'une famille, d'une bibliothèque, de nombreuses caisses de papiers. C'est grâce au tzar qu'il pouvait réaliser son vœu de connaître enfin Paris, de voir Paris, alors qu'il avait en vain sollicité de son roi la faveur des quelques milliers de francs nécessaires pour suivre l'empereur à Moscou et connaître la ville sainte. Il devait partir sans l'avoir vue, après quinze ans de séjour en Russie comme ambassadeur, faute de l'argent nécessaire pour le voyage. Ainsi d'une cour étrangère toutes les faveurs, toutes les grâces, toutes les libéralités, toutes les confiances; de sa propre cour rien que des rebuffades, que des camouflets, que des traitements illusoires, dérisoires, qui lui faisaient écrire en janvier 1808 de lui-même : « Homme sans pain et sans espérance, père sans patrie et sans propriété, époux sans femme, mandataire sans moyens, gentilhomme sans titre, employé sans grade, etc., *occallui*. Je ne suis plus qu'un tronc et ne sens plus rien. »

Cet homme, cet ambassadeur de Sardaigne écrivait aussi à son frère Nicolas de Maistre, en décembre 1810 : « Voici le second hiver que je passe sans pelisse : c'est précisément comme de n'avoir pas de chemise à Cagliari », et lui avouait qu'il « partageait la soupe de son valet de chambre ». Et bien loin de rendre justice à ses sacrifices, de payer en honneur celui qu'on ne voulait ou ne pouvait pas payer en argent, on ne lui épargnait aucune mortification. Il écrivait au roi lui-même, le 10 mars 1810 : « J'ai été offensé officiellement deux fois : quand on m'a dit : *On ne peut servir deux maîtres*, et quand on m'a dit : « Sa Majesté, sans donner d'interprétation sinistre à vos intentions, ce qui m'a paru être la même

chose que d'écrire à une honnête femme : *sans croire que vous êtes une courtisane.* » Et à quel propos ces deux injures? à propos précisément des efforts de Joseph de Maistre pour faire profiter les intérêts de son maître des témoignages et des missions de confiance dont l'honorait l'empereur de Russie, devenu l'arbitre de l'Europe : à propos d'une initiative originale, hardie, hors des traditions sans doute, contraire aux règles peut-être, mais dont l'intrépide générosité pouvait être décisive et féconde. En tout cas la démarche qu'en 1808, Joseph de Maistre se proposait de faire directement et personnellement auprès de Napoléon avait été combinée par lui de façon à ce que tous les risques lui en appartinssent exclusivement, et à ce que tous les avantages en restassent à son prince, dont il voulait aller plaider la cause à Paris, renonçant à tout caractère, à toute immunité diplomatique, consentant à être désavoué, à être sacrifié, ne voulant pour lui que le danger et réservant le succès à son maître. Or cette démarche, dont l'idée surprit, étourdit, stupéfia, quand il leur fit confidence de son projet, les ministres de Sa Majesté Sarde, avait de grandes chances de succès. Montlosier en avait tenté une analogue, et l'estime et la faveur de l'empereur avaient récompensé sa confiance. Joseph de Maistre, tout en courant le hasard d'échouer, s'était arrangé de façon à le réduire aux moindres probabilités possibles. C'est au général Savary lui-même, dont il avait dompté du premier coup, en riant, en la flattant, non par la caresse, mais par le défi, la brutalité soldatesque, que Joseph de Maistre devait l'idée et le conseil de cette entrevue. « L'empereur ignore tout cela, avait-il brusquement dit en coupant court à son plaidoyer; que ne lui dites-vous tout cela à lui-même? »

Joseph de Maistre avait magnétisé le dogue. Pourquoi n'essayerait-il pas en effet de fasciner le lion? Pourquoi ne chercherait-il pas, dans cette entrevue face à face, les yeux dans les yeux, à séduire, à apprivoiser un homme qu'il ne pouvait s'empêcher de haïr, mais qu'il se gardait bien de mépriser, et dont il osait même parfois, dans certains actes irréprochables et grandioses, admirer le génie? Napoléon, il le savait, connaissait son ouvrage des *Considérations sur la Révolution française*, et en avait, avec un plaisir aquilin, parcouru les hauteurs. Napoléon eût volontiers débauché au profit de sa politique un homme de cette valeur, que son origine savoisienne faisait Français. Ce n'est pas à lui que les honneurs, les faveurs, l'argent, eussent coûté pour une conquête qu'il eût mise au rang de ses plus belles. Il eût peut-être payé de la Savoie l'acquisition du plus illustre de ses enfants. En tout cas, ce projet d'une entrevue, combiné par de Maistre, n'avait rien de

vulgaire, de banal, ni même de téméraire et de chimérique, comme on le pensa à Cagliari. Devant les effarouchements de sa cour offusquée, scandalisée, de Maistre renonça à son dessein, et nous partageons son regret. Il ne pouvait rien sortir que d'avantageux à la petite monarchie piémontaise d'une entrevue entre deux hommes comme Napoléon et comme Joseph de Maistre, et du choc courtois de ces deux génies. Joseph de Maistre n'était pas seulement éloquent, il était habile. Le roi Victor-Emmanuel et ses ministres n'en pouvaient pas douter, eux, à qui, en les prévenant du manège, il adressait souvent de façon à faire savoir, sans les dire en haut lieu, certaines choses qu'il était désirable qu'on sût, des dépêches destinées à être interceptées, décachetées et subrepticement lues. Il avait toutes les finesses qu'il est permis d'avoir dans la guerre diplomatique comme dans l'autre, et il ne dédaignait pas, dans l'intérêt de sa cause, de se tenir sur le pied d'une sorte de coquetterie réglée et d'échange utile de compliments, avec Talleyrand, qui faisait le plus grand cas de l'auteur des *Considérations*, et avec Fouché, dont de Maistre nous apprend, — ce que nous ignorions et ce qui explique bien des choses, — que dès 1798 il avait négocié, en même temps que plus d'un autre régicide son pardon auprès du frère de Louis XVI, futur Louis XVIII.

L'entreprise avorta donc, et ce fut dommage. Nous possédons du moins les lettres étincelantes de de Maistre, qui se rapportent à ce sujet, sans posséder le mémoire qu'il se proposait de remettre à Napoléon et que les susceptibilités et les fausses pudeurs des princes de Savoie ou de leurs ministres ont fait disparaître. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, ainsi qu'à ce groupe de lettres éloquentes, douloureuses, émouvantes, touchantes, tour à tour écrites avec du miel et du fiel, avec de l'encre sympathique et, comme il le disait lui-même, « de l'encre fulminante », qui concernent sa situation à Saint-Pétersbourg, ces cruels contrastes de faveur auprès de son hôte et de disgrâce auprès de son maître, de succès dans le monde et de solitude et de pauvreté dans son intérieur, dont il disait : « Au moyen du remède de Mithridate dont je fais usage depuis sept ans (1er mai 1809), j'espère que nul chagrin ne peut me tuer », et qu'il ne supportait qu'en se rappelant sans cesse sa fière devise : *Fors l'honneur nul souci.*

On est saisi d'admiration lorsqu'on pense que cet homme, abreuvé de chagrins, surmené de travail, ne bornait pas sa tâche à cette admirable correspondance diplomatique où il fait preuve de tant de pénétration, de tant d'abondance d'idées, qui contient tant de maximes d'expérience encore utiles, tant de vues sur les événements, que les événements ont quelquefois *pipées*, comme il le

dit, mais dont beaucoup ont gardé leur force, leur lumière, et, émanant d'une sagesse supérieure à l'événement, ont mérité de lui survivre. Ces lettres, sans brouillon, de verve et de premier jet, qui coulaient torrentiellement de sa plume, qu'il n'avait pas le temps de relire, et qu'il ne pouvait recopier, faute de secrétaire, avaient cependant parfois quinze et vingt pages. Mais elles n'occupaient que la moindre partie du temps d'un ambassadeur fort recherché, fort consulté, qui avait à suffire à bien d'autres correspondances, à des demandes de mémoires, à des consultations les plus variées, depuis les cas de conscience jusqu'aux questions d'État. Toute une vaste correspondance de Joseph de Maistre, dont il regrettait profondément de n'avoir pas de copie et de ne pouvoir, sans indiscrétion, réclamer les originaux, demeurés dans les cassettes de Louis XVIII, concernait les questions relatives aux rapports de l'Église et de la monarchie émigrée pendant seize années. En dehors de ces devoirs, de ces travaux, Joseph de Maistre accumulait des matériaux, des manuscrits. Il écrivait l'*Essai sur le principe générateur des constitutions humaines*, la traduction, précédée d'un morceau important de philosophie morale, du traité de Plutarque sur les *Délais de la justice divine dans la punition des coupables*, les deux volumes de réfutation du système de Bacon, où il *boxait*, suivant son expression, contre le philosophe anglais d'un poing magistral; l'ouvrage sur le *Pape*, source prochaine pour lui de tant d'ennuis, livre trop absolu, trop logique pour son temps, qui devait le brouiller avec une partie de ses amis de France et du clergé français, et le mettre en suspicion sinon en disgrâce auprès du Souverain Pontife lui-même; livre auquel, malgré ses défauts et ses lacunes, il est facile de rendre plus de justice aujourd'hui et qui n'est pas du tout un manuel de politique théocratique, mais simplement un traité de l'ultramontanisme; enfin les attachantes, éloquentes, dramatiques *Soirées de Saint-Pétersbourg*, l'ouvrage favori de son auteur et de nous, son chef-d'œuvre à notre avis.

Il n'est pas étonnant que cette tête si chargée de pensées et de soucis s'inclinât parfois, cédât à la fatigue de toutes ses laborieuses moissons, à la fatigue aussi de l'insomnie habituelle à de Maistre, et qu'il fût pris de ces somnolences, de ces *coups de sommeil* dont il plaisantait avec ses amis, qui en respectaient l'ingénue et patriarcale liberté.

Mais si tant de travaux, attestant une incroyable puissance et une fécondité inouïe, méritent notre admiration, il y a un autre trait de cette correspondance de de Maistre et de sa physionomie intime qui mérite notre sympathie et notre gratitude : c'est son admiration, son affection pour la France, pour le génie français, pour la langue et pour la littérature françaises. Joseph de Maistre était

vraiment Français d'esprit et de cœur. Il avait, en dépit de la Révolution et de l'Empire, la religion de l'unité et de l'intégrité du sol français. Il maudissait d'avance comme plus sacrilèges, comme plus parricides de beaucoup que le partage de la Pologne, toute pensée, tout projet de profiter de nos désastres pour mutiler la nation maternelle par excellence de l'Europe, la nation éducatrice, dont le génie était celui de la civilisation même, et dont la langue était le plus merveilleux instrument de prosélytisme. Les lettres de Joseph de Maistre sont pleines de ces aveux de passion sincère, de ces professions de foi et d'amour envers la France. Il lui croyait un rôle particulier, prédestiné, une mission européenne traditionnelle. Il préférait à toutes les nations, à tous les pays, la nation, le pays de France, la femme de France, la langue de la France, à toutes les femmes, à toutes les langues, exception faite, bien entendu, de la Savoie natale, de l'Italie maternelle, des femmes parmi lesquelles il avait trouvé sa mère, ses sœurs, sa femme, ses filles, et de la musicale langue où résonne le *si*. Joseph de Maistre n'aimait politiquement, moralement, socialement, littérairement parlant, ni les Allemands ni les Anglais. Il disait de Frédéric que ce n'était « qu'un grand Prussien », et des Anglais, d'après Frédéric, « qu'ils étaient les plus mauvais alliés du monde ».

Il en voulait à l'Autriche, à sa politique cupide, perfide, cauteleuse, décevante, tant de fois fatale à l'Italie, d'une haine où il y avait du mépris, d'une véritable *vendetta* de patriotisme aigri et de loyauté révoltée contre cette raison d'État sans scrupule, d'un machiavélisme bourgeois, d'un caporalisme brutal, qui s'enrichissait par des mariages et s'agrandissait par des partages, toujours la dernière au combat, la première au butin. Mais il aimait la Russie, dont il ignorait la langue, qui n'avait pas encore de littérature ni d'art, mais dont il goûtait les mœurs et prévoyait les destinées. Il eût voulu, s'il n'eût été Savoyard, être Russe ou Français. Il ne vit Paris qu'une fois et que quelques jours, à son grand regret. Il avait espéré être fait ambassadeur à Paris, après l'avoir été à Saint-Pétersbourg. Un Joseph de Maistre eût grandi cette mission; il l'eût honorée. On lui préféra un comte Alfieri di Sostegno, fort digne d'estime, mais que sa mission honorait. Ce ne fut pas sa seule déception. Il dut partir de Paris sans y avoir rencontré, sans avoir pu connaître de vue, sans y avoir pu embrasser le comte de Bonald, avec qui il avait échangé ces lettres si caractéristiques, qui sont encore une des nouveautés, une des révélations, un des trophées de l'édition de Lyon. Nous ne pouvons que les signaler au lecteur en même temps que d'intéressantes lettres échangées entre le comte et M. de Marcellus, l'abbé de la Mennais

et le jeune Lamartine. Celui-ci, en 1820, se montrait plus respectueux d'une parenté flatteuse, d'un génie glorieux et d'un caractère chevaleresque qu'il ne l'a fait plus tard, dans ses *Entretiens familiers de littérature*, où il voit avec des lunettes trop démocratiques le premier admirateur de ses vers et le témoin de son mariage.

Pour achever de peindre l'homme par un trait de nature, et de marquer sa physionomie intime d'une dernière touche de ressemblance et de vie, il faut rappeler, comme il éclate à chaque page de sa correspondance, l'heureux et amusant contraste de la liberté d'esprit, de la facilité d'humeur, de la jovialité épanouie, de la cordialité souriante, du si français ambassadeur de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, avec les travaux immenses dont il portait si légèrement le joug, avec les soucis dont le poids eût écrasé tout autre que cet homme d'acier, pliant parfois mais ne rompant jamais. Il faut rappeler son don et son art de récit, sa description de la bénédiction de la Néva, morceau d'une beauté classique, son tableau du supplice du knout, ses portraits de Speranski, du prince Czartoryski, du comte Strogonoff, de Kutusoff, de Souwaroff, de Rostopchine, ses anecdotes de la cour d'Élisabeth, de Catherine ou de Paul Ier, ces saillies d'une fantaisie si originale, ces boutades d'un humour si profond et si fin, ces mots au burin, ces physionomies à l'emporte-pièce, celle par exemple de l'amiral suisse, que Joseph de Maistre a léguée sans le savoir à la caricature et à la comédie grotesque. Comme la réalité est souvent plus inventive et plus drôle ou plus triste que l'imagination, c'est dans la réalité que Joseph de Maistre avait trouvé ce Génevois qui portait gravement à la boutonnière, dans une ancre d'or, l'insigne de ses fonctions nautiques et de sa dignité d'amiral [1].

Il faut finir sur un trait moins frivole en saluant une dernière fois cette correspondance, chef-d'œuvre sans le savoir d'un homme de génie, où il s'est peint lui-même de traits si humains, qui font estimer et aimer l'humanité dans sa personne, livre de bréviaire, de chevet pour le politique et le philosophe, livre aussi de promenade et de table de salon pour la famille. Chacun de ses membres trouvera sa part dans ce recueil de conseils, de leçons, de récits, de tableaux, de portraits, d'anecdotes, de bons mots, où le père, la mère, le fils, les filles, puiseront tour à tour les impressions les plus diverses, les leçons les plus exemplaires, les émotions les plus salutaires dans des pages qui font tour à tour penser, rire et pleurer, image fidèle d'une âme choisie et d'une vie privilégiée.

M. de Lescure.

[1] *Correspondance*, février 1817, t. VI. p. 53.

LE

CHAPELAIN DU CÉNACLE DE 1830

VICTOR PAVIE

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES INÉDITES

Qu'est-ce que Victor Pavie? demandera peut-être plus d'un lecteur. Cette question ne saurait nous étonner; elle eût moins encore étonné Victor Pavie, tant il songea peu à se faire un nom, même dans les lettres. En revanche, elle eût bien surpris, s'ils vivaient encore, non seulement Victor Hugo, Sainte-Beuve, Charles Nodier et les membres du *Cénacle* de 1830, mais Lamartine, Alexandre Dumas père, et la plupart des hommes qui, dans la première moitié de ce siècle, ont été à la tête du mouvement littéraire et artistique. « Victor Pavie, écrivait Sainte-Beuve en 1862, Victor Pavie, un de nos plus jeunes amis du *Cénacle*, resté le plus fidèle, en vieillissant avec nos amitiés, à toutes les admirations, à tous les cultes de la jeunesse; quand tout est changé, le même, conservé, perfectionné, exalté et enthousiaste toujours, la flamme au front, un cœur d'or. A le voir d'ici, à travers notre tourbillon et du milieu de notre dispersion profonde, je le compare à un *chapelain* pieux qui veille et qui attend; je l'appelle le gardien de la chapelle ardente de nos souvenirs. » Pour Victor Hugo, le « cher Pavie » est l'ami fidèle et dévoué qu'il voudrait voir sans cesse à son foyer; ce fut aussi, durant les « belles années », un des intimes auxquels il montrait de préférence les premières ébauches de ses œuvres, et dont il recherchait le plus les conseils, surtout les éloges. A Lamartine, il suffira d'avoir vu une fois chez Hugo, vers 1827, ce jeune homme de moins de vingt ans, pour rester frappé de sa conversation, de l'émotion et du goût avec lesquels il parle de poésie, et pour demander à faire sa connaissance. Gustave Planche, quand il n'est pas prison-

nier de Buloz ou absorbé par les festins qui suivaient le payement de ses articles, recherche, de préférence à tant d'autres, l'entretien de Victor Pavie. Alexandre Dumas père, dans un de ces voyages où il cherchait parfois, outre des impressions, le moyen d'échapper à ses créanciers, fera un détour pour aller passer vingt-quatre heures à Angers, auprès de son jeune ami. Quant au statuaire David, il ne se contentera pas de garder jusqu'à son dernier jour une affection presque paternelle pour « son Victor », et de lui faire don d'une partie de ses statues et de ses médailles; il ne cessera de le consulter et ne sera content de ses œuvres que quand Pavie lui-même s'en montrera satisfait.

A quoi bon insister davantage pour prouver que celui qui fut si apprécié de tels hommes, était lui-même un esprit supérieur? A quoi bon ajouter que ses trop rares productions, malgré des défauts qu'on ne cherchera pas à dissimuler, méritaient être connues du public lettré? Débutons donc par un remerciement à la famille de Victor Pavie, qui, après avoir hésité à publier les travaux de celui qui n'écrivait que pour lui-même ou pour des intimes, a bien voulu réunir en deux volumes quelques-unes de ses études et de ses poésies [1].

Remercions non moins vivement l'éminent voyageur et orientaliste, Théodore Pavie, qui, dans un livre où l'amour fraternel ne fait aucun tort à l'impartialité, a retracé en si bons termes la jeunesse, les études, les relations, la vie édifiante de son frère [2]. Les paroles émues et éloquentes que Mgr Freppel prononçait, il y a moins d'un an, aux obsèques de Victor Pavie, ont fait connaître, dans ses principaux traits, le chrétien, l'ardent bienfaiteur des pauvres. A l'aide des publications récemment faites, on peut comprendre ce que valaient l'homme, l'ami, l'artiste et l'écrivain.

I

C'est à Victor Pavie lui-même, c'est à ses charmants articles, intitulés *les Revenants* [3], qu'il faut demander le récit de ses premières années. Fils de Louis Pavie, le principal imprimeur d'Angers, homme de savoir et de goût autant qu'homme de bien, Victor

[1] *Œuvres choisies de Victor Pavie,* précédées d'une notice biographique, par René Bazin. — (*Voyages, critique, fantaisies. — Souvenirs de jeunesse et revenants. — Poésies,* etc., etc.) 2 vol. in-12. Librairie académique de Perrin et Cᵉ. Paris, 1887.

[2] *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires.* 1 vol. in-8°. Angers, chez Lachèse et Dolbeau, 1887.

[3] *Œuvres choisies,* t. II.

Pavie était né à Angers, le 26 novembre 1808, dans cette vieille maison de l'étroite rue Saint-Laud, dont il a dit : « Elle était sombre, humide, froide, indignement distribuée, mal exposée, mal entourée, et néanmoins j'ai pris plus dur à m'en détacher qu'un limaçon de sa coquille; j'y suis né. » Privé de sa mère avant l'âge de cinq ans, il fut élevé, avec son jeune frère Théodore, par une humble et dévouée servante qui, emprisonnée à Nantes, lors de la défaite de l'armée vendéenne qu'elle avait suivie, sauvée de l'échafaud ou de la noyade, grâce à la mort de Robespierre, devait passer ses soixante dernières années auprès de la famille Pavie. La direction de la maison était partagée entre le père et la respectable aïeule, femme aussi pieuse que vaillante, captive elle aussi sous la Terreur, et qui, sauvée, comme sa servante, par le 9 thermidor, sut remonter et faire prospérer la maison d'imprimerie conduite ensuite par son fils :

Son visage sérieux qu'un sourire effleurait rarement, imposait à première vue, écrit M. Théodore Pavie. Elle semblait concentrée dans le souvenir des temps pénibles qu'elle avait traversés et dont elle nous parlait bien rarement. Le soir, de bonne heure, retirée dans un étroit cabinet attenant à sa chambre et transformé en oratoire, elle se souvenait, priait... devant un crucifix aux pieds duquel on lisait ces vers qui nous frappaient beaucoup :

L'exil, les fers, la mort, l'homme peut tout souffrir,
Le chrétien fait plus : il pardonne!

Belles paroles qu'elle mettait en pratique, la pieuse grand'mère; car elle n'eut jamais une malédiction pour les plus odieux survivants des massacres de 93.

Comment se faisait alors l'éducation de la jeune bourgeoisie de province? Les *Revenants* abondent sur ce point en détails que nul ne lira sans le plus vif intérêt. A six ans, Victor entrait, rue de la Serine, à Angers, chez « Mam'zelle Aubert, vieille et corpulente personne, à l'œil torve, au nez nicoteux », assistées dans ses honorables fonctions, de Mlle Raguin, « embéguinée à la religieuse, perchée sur des sabots à talons hauts », et qui « croyait de sa conscience de réagir, à force de sécheresse et de maigreur, contre l'obésité de sa compagne ». *Mam'zelle* faisait lire à l'aide d'une broche tirée de dessous son bonnet. « L'école abondait en instruments de torture, de pénitence et d'humiliation, dignes des plus beaux jours de l'Espagne... L'on s'y agenouillait, sinon plus dévotement, du moins plus souvent qu'à l'église. L'on y léchait le carreau de manière à l'entretenir dans un état de propreté relative. »

Dieu sait ce qu'on apprenait à l'école de *Mam'zelle!* Peu satisfait des progrès de son fils, M. Louis Pavie va trouver Mlle Aubert : « Excellent petit garçon, lui dit-elle; mais que voulez-vous, *point de moyens.* »

Retiré de chez Mlle Aubert, Victor entre à l'institution Delaporte, rue du Grand-Talon : « Ils étaient là trois doctes, M. Delaporte pour le français, M. Lesourd pour le latin, M. Chesnel pour l'écriture. De là, trois martinets ayant chacun son jeu distinct et sa manière respective. » Le résultat fut à peu près le même que chez Mlle Aubert. Heureusement pour eux, Victor et son frère trouvèrent bientôt un enseignement meilleur et plus doux : un jeune allié et ami de la famille, employé chez M. Louis Pavie, Henri Langlois [1] ancien élève de l'institution Huchedé, célèbre alors à Châteaugontier et à quelques lieues à la ronde, se chargea d'apprendre aux deux frères les éléments du français et du latin, et fit entrer de plain-pied l'aîné en cinquième, au lycée d'Angers. Victor Pavie s'y trouva en compagnie de camarades qui devaient rester ses amis, M. de Falloux, puis le futur abbé de Solesmes, Guéranger, qu'on appelait déjà le *moine;* enfin Louvet, le futur ministre du 2 janvier 1870, « prédestiné dès lors à cet avenir, par l'enjouement de son esprit, le charme de ses manières et cette sérénité d'intelligence qui devait lui permettre de mener de front, sans se troubler, sa famille, sa banque, son vignoble et son ministère ». Malgré l'incontestable valeur de tels camarades, l'ancien élève de Mlle Aubert, démentant toutes les prédictions de sa maîtresse d'école, avait pris la tête de la classe, et allait, quelques années plus tard, achever à Paris des études brillamment commencées dans sa ville natale. Ses études classiques, puis son droit une fois terminés, il reviendra à Angers tenter la carrière du barreau; puis, après avoir constaté son défaut de goût pour cette profession, il retournera à Paris, étudier l'imprimerie dans l'importante maison Didot, reviendra bientôt à Angers s'associer avec son père, sans cesser de se consacrer aux études littéraires et artistiques qui peu à peu, avec les œuvres de charité, absorbèrent tout son temps.

A part des voyages annuels, mais courts, à Paris, la vie de Victor Pavie se passa donc presque tout entière dans l'Anjou. C'est à son éloignement de Paris qu'est due cette longue et intéressante correspondance avec Victor Hugo, Sainte-Beuve, David, et tant d'autres, correspondance qui mériterait être publiée en entier : nous en citerons en attendant quelques extraits.

[1] Père de l'auteur de cet article, qui lui a bien souvent entendu raconter ces détails.

II

Comment Victor Pavie connut-il Hugo? Après la publication des *Odes et Ballades*, qui passionnèrent le jeune angevin, son père envoya à Victor Hugo ses propres œuvres avec quelques poésies de son fils, alors âgé de dix-huit ans. Aussitôt, le 15 janvier 1827, Victor Hugo lui répondait :

Dites bien, monsieur, à votre jeune aiglon, à votre Victor, qu'il est un autre Victor, ici, qui lui envierait bien, si l'envie se mêlait à l'affection, le beau chant sur *David, le Juif, la Mer et le Lac*, composition ingénieuse et inspirée, et surtout la ravissante élégie de l'*Enfant*. Dites-lui, à lui, *qu'il ne cache pas sa tête sous son aile*, son aile est faite pour planer dans le ciel, et sa tête pour contempler le soleil.

« Si ses dix-huit ans accordaient quelque droit de conseil à mes vingt-cinq ans (car j'y touche), je n'aurais à lui adresser que des recommandations purement matérielles. Je lui dirais d'être encore plus sévère sur la richesse de la rime, cette seule grâce de nos vers, et surtout de s'efforcer presque toujours de renfermer sa pensée dans le moule de la strophe régulière. »

La réception de cette lettre transporta de joie le jeune Victor Pavie et lui inspira une ode à Hugo qui parut, le 20 mai 1827, dans un journal littéraire d'Angers, et fut naturellement adressée par M. Pavie père à l'auteur des *Odes et Ballades*. Victor Hugo lui répond aussitôt, le 26 mai 1827 :

Oui, monsieur, ce sont de bien beaux vers, pleins de feu, d'éclat et de grandiose, plus beaux que l'idéal. Nous devons être fiers tous deux de ces vers, vous comme le père, moi comme le *frère* du poète. Je suis bien fier que cette ode jeune et véhémente me soit adressée, mais j'aurais plus d'orgueil encore, si mon nom, au lieu d'être en tête, était en bas.

Si le jeune Angevin, plein de bon sens et de modestie, ne fut pas grisé par cette avalanche d'éloges, il n'en éprouva pas moins un désir encore plus vif de connaître l'*Enfant sublime*, comme disait Chateaubriand. Il retourne à Paris, un mois après, et peut enfin voir de ses yeux le grand poète, son idole, dont sa candide admiration lui conquit tout aussitôt l'affection. En rentrant à Angers, le 7 août 1827, il remettait à son père, une nouvelle lettre de Victor Hugo qui commençait ainsi :

Je ne veux pas, monsieur, que notre bon et cher Victor nous quitte sans vous porter quelques remerciements de moi. J'aurais déjà dû (et n'accusez que ma paresse) vous écrire vingt fois, depuis que je l'ai vu. J'aurais dû vous remercier d'avoir consenti à vous priver pour quelque temps de cet excellent jeune homme, en qui je ne sais ce qui me plaît le plus, de l'ami ou du poète. Vous êtes heureux, vous avez un fils comme tout père doit souhaiter d'en avoir un.

La liaison est commencée, elle ne fera que se resserrer de plus en plus pendant de longues années.

Ce fut chez Hugo que Victor Pavie rencontra et connut Sainte-Beuve. Tout jeune encore, le fin critique devina à première vue l'adolescent Angevin, apprécia l'élévation de son esprit, son enthousiasme pour la poésie et les qualités de son cœur. Il s'attacha à lui plus intimement qu'à aucun du *Cénacle;* « le critique ombrageux et défiant tendit une main amie à Victor Pavie », et, en dépit de la profonde divergence de leurs idées religieuses, leurs relations durèrent autant que la vie de Sainte-Beuve.

Dès 1829, Victor Pavie avait fait, sur les poésies de Sainte-Beuve un article aussi spirituel qu'original. Sainte-Beuve lui écrit pour l'en remercier et ajoute, dans sa lettre :

Là où vous êtes, retiré du tourbillon de Paris, de cette *folle demeure*, comme dit V. Hugo, en proie à toute votre *originalité native*, quoi que vous fassiez, quelque sujet que vous choisissiez, historique, poétique, littéraire, ou d'art et d'antiquité, vous nous donneriez, *avec un peu de suite dans le travail*, quelque chose de neuf et d'excellent. Cette suite dans le travail, rien n'est plus aisé à acquérir avec vos fortes habitudes morales et de conviction. Quand on a une telle capacité pour la foi et l'enthousiasme, tout est possible; on déplacerait des montagnes, et si l'on s'éprend une fois d'un sujet, on le pénètre dans tous les sens, on le féconde, on en tire tous les germes enfouis. Vous êtes bien heureux d'être si jeune et si fort et si vierge par l'esprit, et vous vous devez à vous-même, vous nous devez à tous de faire fructifier de si belles facultés qui fermentent de sève et réclament leur développement.

Ces conseils étaient excellents, mais Victor Pavie n'en profita pas complètement. Cette *suite dans le travail*, si nécessaire à tous, était pour lui d'une difficulté presque insurmontable. Mille sujets le sollicitaient à la fois; il allait de l'un à l'autre, sans pouvoir se fixer sur un seul point. Selon la juste observation de son frère, « il aimait à sortir au grand air, hors de la retraite cachée et à voler en plein ciel pour voir de haut les objets qui le passionnaient

et fondre dessus comme le faucon », quitte à lâcher bientôt sa proie pour en poursuivre une autre. Aussi, malgré leur originalité, malgré les pages exquises, les images saisissantes dont ils sont pleins, ses écrits ne permettent qu'imparfaitement d'apprécier la haute portée de cet esprit supérieur : pour avoir une idée exacte de lui, il faut l'avoir connu.

Les lettres que Sainte-Beuve lui envoie à Angers sont nombreuses, et leur collection formerait presque un résumé de l'histoire littéraire de l'époque. Il faut renoncer, faute d'espace, à citer même les plus intéressantes. Détachons cependant de la collection un billet écrit peu après la révolution de 1830, et qui n'explique que trop nettement comment Sainte-Beuve, égaré par le désespoir que lui inspire une passion sans issue, devient amer, *méchant*, et s'abandonne peu à peu à ses mauvais instincts :

Que vous dire, mon cher Pavie, écrit-il le 17 septembre 1830. Je n'étais point ici pendant la révolution, je suis arrivé trop tard d'Honfleur... Mon ardeur de politique m'a repris et je suis depuis plus d'un mois au *Globe*, jetant de l'âpre et sombre doctrine. Je crois avoir à me plaindre de mes amis du *Globe*, qui m'ont été fort peu bienveillants dès l'origine de leurs faveurs; le pouvoir gâte les hommes dès qu'ils y touchent.

Allez, mon ami, priez pour moi et aimez-moi un peu, car je souffre d'horribles douleurs à l'âme; toute ma poésie refoulée, *tout mon amour sans issue, s'y aigrissent* et me dévorent. Je suis redevenu *méchant*.

Oh! quand on est haï, que vite on devient méchant! Je ne suis pas haï, ou du moins je m'inquiète peu de ceux qui me haïssent. Mais mon mal et mon crime, c'est de n'être pas aimé, de n'être pas aimé comme je voudrais l'être, comme j'aimerais l'être, aimant; c'est là le secret de toute ma folle existence, sans suite, sans terme, sans but, sans travail d'avenir. Tout enfant, je ne rêvais dans la vie qu'un bonheur, l'amour, et je ne l'ai jamais obtenu, ni même pleinement ressenti.

Adieu, mon cher Pavie, travaillez, pensez, poétisez quand la verve vous presse, soyez toujours bon, pieux, enthousiaste des belles choses et indulgent pour votre ami.

Comme le critique sent sa misère morale et la profondeur du gouffre dans lequel il s'enfonce peu à peu pour n'en plus sortir!

La querelle avec ses anciens amis du *Globe* aboutit à ce fameux duel avec Dubois, duel dans lequel Sainte-Beuve, *tout en tenant son parapluie dans sa main* (il pleuvait un peu), reçut et envoya

deux balles sans résultat. Dieu sait si l'on s'amusa de ce duel et du *riflard* de Sainte-Beuve! Le caractère du critique n'en devint que plus irascible, et son aversion pour le maniement des armes s'accrut encore. Quand on établit à Paris la garde nationale, Sainte-Beuve, qui ne songeait qu'à se soustraire à cette servitude, vint se blottir sous le nom de M. Delorme (nom qu'il avait pris dans ses poésies), dans un très modeste hôtel meublé du passage du Commerce, où logeaient et mangeaient Victor Pavie et plusieurs étudiants angevins. Lorsqu'il descendait à l'heure des repas et déposait sa clef au tableau, il y joignait un billet ainsi conçu : « Je n'y suis pour personne, excepté pour M. Pantathidès (un Athénien qui lui donnait des leçons de grec moderne) et le petit imprimeur » (l'apprenti qui lui apportait ses épreuves de la *Revue des Deux Mondes*). Vainement le sergent-major de la compagnie, l'*infâme* S..., comme l'appelait Sainte-Beuve, s'acharnait-il à le traquer dans sa retraite pour lui faire endosser l'uniforme; M. Delorme lui échappait toujours. A plusieurs reprises, il fallut que Victor Pavie allât plaider pour lui devant le conseil de discipline; se retranchant derrière des licences professionnelles, il produisait des lettres dont le cachet un peu retouché et la date un peu effacée prouvaient que *le délinquant n'habitait pas Paris.*

Du reste, la bravoure ne fut jamais la qualité maîtresse de Sainte-Beuve. Quand ses articles de critique lui attiraient de violentes inimitiés, il se mettait à *filer* dans les rues le long des murs, comme un voleur poursuivi, et pour qu'il s'arrêtât, il ne fallait pas dire : « Bonjour Sainte-Beuve! » il marchait plus vite encore; mais : « Bonjour Delorme! » Alors, il se rassurait, souriait et tendait amicalement la main.

III

Après 1830, Victor Pavie, encore fixé pour une année à Paris, était membre ardent du *Cénacle* romantique et l'hôte assidu de Victor Hugo, le chef de la nouvelle école, chez lequel se réunissaient nombre d'écrivains, de poètes et d'artistes heureux de parler ensemble du présent et de l'avenir de l'art ou de la littérature. Souvent la même soirée voyait assemblés autour du maître ou du fauteuil de Mme Hugo, Charles Nodier, le doyen du *Cénacle*, Émile et Antony Deschamps, Alfred de Vigny, Alfred de Musset dans toute la fraîcheur de la jeunesse et du talent, mais bientôt brouillé avec son hôte; enfin, parmi les artistes, Achille Devéria, Boulanger, Eugène Delacroix, et tant d'autres. Avec quelle passion le jeune Angevin écoutait les discussions du *Cénacle* et y prenait sa part!

Nous aurions voulu détacher d'une des œuvres de Victor Pavie, la description de ces soirées qui laissèrent une si forte impression dans ses souvenirs. Mais il en est question dans vingt passages aussi frappants, aussi originaux les uns que les autres; lequel choisir de préférence? Prenons, au hasard, la page consacrée à Émile Deschamps et à son rôle dans les réunions du *Cénacle :*

Où il (Émile Deschamps) était particulièrement précieux, c'était dans les séances littéraires, pour l'intarissable source de ses compliments motivés, pour sa verve d'éloges, pour sa perspicacité à saisir dans telle œuvre, sans lui restée gisante et muette, un semblant de mérite, une chimère d'individualité. L'exemple que voici vaudra pour mille et le peindra dans l'exercice d'un emploi non moins secourable à l'auditoire qu'au lecteur. Henri Didier, de Genève, venait de lire, chez V. Hugo, un sonnet; sur quoi silence profond, rien à louer, rien à citer. Chacun baissait la tête attendant de là-haut quelque intervention salutaire, quand des rangs de l'assemblée partit ce mot de délivrance : « Comme c'est génevois! » C'était Emile Deschamps qui, par une de ces inspirations soudaines, dont il avait le secret, sauvait l'honneur de la soirée.

Le morceau n'était rien; grâce à l'ingénieux rapprochement provoqué tout à coup entre l'auteur et la patrie, le voilà qui s'encadre dans une atmosphère de brume et qui s'appuie, avec une mélancolique majesté, sur un fond de bois et de montagnes.

Sainte-Beuve le montrait avec autant d'imagination que de finesse, enfourchant la phrase de la strophe d'un auteur, pour lui en révéler les allures, en la faisant caracoler autour de lui.

Dans ces soirées littéraires de la rue Notre-Dame-des-Champs et, plus tard, de la place Royale, Victor Pavie, en contact incessant avec tant d'intelligences d'élite, avait senti se développer, s'enflammer son goût pour la poésie, l'art et les lettres. Aussi quels regrets il éprouve, lorsque, ses études achevées, il lui faut retourner à Angers et prendre congé de ce cher *Cénacle*, où il avait assisté à tant d'entretiens inoubliables! Quarante ans plus tard, ses regrets subsistaient encore. En 1869, témoin du goût que la société d'alors témoigne pour l'enrichissement, les progrès matériels et le confortable, il reportera avec tristesse sa pensée sur les tendances si différentes du *Cénacle* de 1830, et s'écriera avec désespoir : « L'infini est mort! » Il faut citer les éloquentes réflexions qu'il fait à ce sujet :

De 1829 à 1869, se mesure le plus vaste intervalle, — au point de vue des renouvellements sociaux, — qu'une même génération ait

jamais traversé. Longtemps nous avons cru, sur la foi des ruines et du sang de la Révolution, que cet intervalle suprême était celui qui nous séparait de nos pères; nous nous trompons. Les brutales secousses traînent les réparations sur leurs pas... Il n'en est plus ainsi de la révolution pacifique dout nous sommes les complaisants témoins. La pente sur laquelle glisse, en souriant et en dormant, la société tout entière, est si douce que chaque point de son parcours est irrévocablement occupé par elle. Les changements s'y poursuivent et les transformations s'y consomment au gré de tous, avec un ensemble de vues inconciliables avec l'hypothèse d'un retour.

... Replions-nous sur la poésie. Il faut au poète deux choses : l'esprit en soi, au dehors le mouvement et la vie. Cherchez-les donc, s'il vous plaît, dans le monde qui s'accuse et se produit autour de nous! Fût-on la lyre, fût-on la harpe même, comment résonner aujourd'hui dans le silence des cœurs, des espérances et des regrets qui mettaient en vibration ses cordes.

Il y eut au lendemain de la Révolution et de l'Empire, une illusion de retour aux traditions sociales, qui fit chanter et respirer. Une foi, une foi quelconque, chez les blasphémateurs eux-mêmes, qui, par leur désespoir, la ressentaient et l'attestaient, fécondait les esprits en agitant les âmes. Byron, comme Lamartine, était l'enfant de cette ère. Illusion, en effet! L'idéal, rongé depuis des siècles, allait tomber en poudre sous une épreuve bien autre que celle des échafauds, des proscriptions et de la guerre, celle de la vie terrestre et des satisfactions à tout prix. La hache passa des hommes aux choses; les têtes sauves s'inclinèrent sous le niveau des institutions; l'os *sublime* se pencha, captif, absorbé sur des chiffres.

Mais n'anticipons pas davantage sur les événements, et revenons à l'année 1832. Victor Pavie vient de quitter ses amis du *Cénacle*. Heureusement toute relation n'est pas rompue avec eux et leurs lettres viendront fréquemment le charmer dans sa retraite. Dès le 1er juin 1832, Victor Hugo, remis des alarmes que lui a causées, pour ses enfants, l'épidémie cholérique, écrit à son ami :

Que devenez-vous donc, mon cher Pavie? Nous n'entendons plus parler de vous. Est-ce que vous n'aimez déjà plus vos vieux et fidèles amis de Paris?

Les oreilles doivent vous tinter en Anjou; nous parlons si souvent de vous, ma femme et moi, de ce lundi périodique que vous nous aviez fait si aimable, de votre cher et bon père, de votre frère. Quand donc viendrez-vous tous les trois dîner avec nous?

Des épîtres de ce genre envoyées, soit par Victor Hugo, soit par

Mme Hugo, quand les travaux de son mari ou l'état de ses yeux l'empêchaient d'écrire, donnaient à Victor Pavie la nostalgie croissante de Paris et du Cénacle. Mais un événement heureux allait bientôt le fixer définitivement dans son pays natal; au mois de juin 1835, il annonçait à tous ses amis son prochain mariage avec Mlle Vallée, fille d'un propriétaire, habitant Saint-Melaine, près Angers. Mme Hugo lui répond aussitôt :

Cher monsieur Pavie, je suis bien heureuse et nous sommes bien heureux de votre joie. Félicitez votre fiancée; car s'il y a du bonheur en ce monde, ce doit être près de vous et dans votre famille. Le mariage, cher monsieur, est la plus belle, la plus douce, et la plus noble des choses qui soit, lorsqu'on s'aime et *que les époux ont vécu dans les croyances chrétiennes*. Au point où j'en suis, monsieur, je suis convaincue *qu'il n'y a point de sûreté sans cette foi*.

Dans cette lettre sincèrement affectueuse, ne sent-on pas un fond de tristesse! Il manque quelque chose au bonheur de cette mère de famille dont le mari occupe le premier rang parmi les poètes de son temps : au foyer glorieux du poète, la foi n'a pas eu sa place! L'avenir devait, hélas! montrer ce que peut devenir l'homme de génie dont l'orgueil n'est pas contenu par le frein religieux!

Quant à Sainte-Beuve, il adresse ses félicitations en homme qui sait ce qu'est le mariage chrétien, puis il ajoute :

L'état de mon âme, sans être malheureux, est fort vague. *Loin du rocher*, à la merci de chaque flot, selon le rayon ou la pluie qui se se succèdent, éternelle et fatale mobilité qui se perpétue sous l'âge déjà mûr, qui se perd en oscillant (comme ces reflets dérisoires que les enfants jettent aux passants) sur un front déjà chauve.

Au jour fixé pour le mariage, arrivèrent de Paris les amis et convives attendus. La petite maison de Saint-Melaine regorgeait d'hôtes de distinction, parmi lesquels le sculpteur David et sa femme, Sainte-Beuve, Mme Hugo et sa charmante fille Léopoldine, la même qui devait, quelques années plus tard, au lendemain de son mariage, périr d'une façon si tragique. Victor Hugo, retenu à Paris par un drame en répétition, adressa au fiancé le billet suivant :

Soyez heureux, cher Pavie, je voudrais aller vous embrasser en ce moment, plus que jamais. J'envoie vers votre jeune femme ce que j'ai de plus doux, de meilleur, ma femme et ma fille, mes deux anges; vous voyez que je vous aime.

La cérémonie laissa un agréable souvenir dans l'esprit de tous les invités, et Mme Hugo en parlait encore avec plaisir, plus de vingt ans après. C'était à la fin de juillet; la journée était magnifique. Après la bénédiction nuptiale dans la modeste église de Saint-Melaine, vint le dîner en plein air dans un jardin surchargé de beaux fruits; spectacle nouveau pour des Parisiens qui s'abandonnaient gaiement au plaisir d'être si bien traités. Belle encore avec ses traits distingués et ses épais cheveux noirs, Mme Hugo se pâmait d'aise à chaque fruit chaud de soleil qu'une main discrète détachait de l'arbre pour le lui présenter; sa fille Léopoldine animait la fête par sa gaieté épanouie. David, heureux de se retrouver dans son pays natal, était plein d'entrain. Sainte-Beuve, d'aussi joyeuse humeur qu'un écolier en vacances, pétillait d'esprit, semait la conversation de mots heureux, d'éclairs de poésie; il garda, pour le jour du *retour de noces*, qui eut lieu le 4 août suivant, dans le jardin de M. Pavie père, près Angers, la lecture de l'épithalame : *A Victor Pavie*, qui figure dans son volume de poésies. Au dessert, après que le vin blanc d'Anjou eut circulé maintes fois autour de la table, il se leva si *ému*, si ému, racontèrent ses voisins, que, dans la chaleur du débit, prenant une grosse pêche placée près de lui, il l'appuya sur son cœur et l'y pressa au point de gâter le beau gilet à ramages dont il se faisait gloire. Les strophes de cet épithalame sont un peu diffuses, mais d'une inspiration supérieure à celle qu'offrent d'ordinaire les vers de circonstance : on remarqua surtout les deux suivantes, celles d'ailleurs que plus tard Sainte-Beuve trouvait les meilleures :

... A vous, cher Pavie, en ces jours couronnés,
A vous, jeune homme intègre, aux épis non fanés,
Qu'un vif août échauffe et dore,
Qui brillent au regard et sonnent sous la main,
Tels que naguère, au front du moissonneur romain,
Léopold les faisait éclore.

A vous, fidèle en tout au devoir ancien,
Fidèle à chaque grain du chapelet chrétien,
Bien qu'ami des jeunes extases,
Qui sûtes conserver en votre chaste sein
Passion, pureté, douceur, l'huile et le vin,
Comme à l'autel dans les saints vases,

A vous un mot suffit...

IV

Les premières années qui suivirent cette union furent aussi heureuses que les poètes présents à la cérémonie l'avaient souhaité. Les amis des jeunes époux leur envoyaient, au fond de leur retraite angevine, des lettres toujours bien accueillies; car, chez Victor Pavie, l'amour conjugal n'avait ni éteint ni même refroidi l'amitié. A l'occasion de la première communion de sa fille Léopoldine, Mme Hugo, alors à Fourqueux, près Saint-Germain, adressait à « son bien cher ami », le 6 septembre 1837, le touchant billet qu'on aimera à lire :

... Vous ne supposez pas que la première communion de ma bien-aimée *Didine* se passe sans que je vous en fasse part, sans que je vous demande de joindre à nos prières celles d'une aussi belle âme que la vôtre et celles d'un être aussi pur que votre femme. C'est après-demain, 8 septembre, que mon petit ange reçoit le plus beau des sacrements; que Dieu veuille qu'elle soit heureuse et qu'elle vive dans la vertu, seule source du bonheur! Nous serons tous en famille et c'est ici, à la campagne, que s'accomplira cette pieuse cérémonie. Il y manquera votre présence et celle d'un ou deux autres amis; mais, quoique loin, je désire qu'ils s'associent aux prières que nous ferons pour notre chère enfant, et que je ferai, moi, monsieur, ainsi que ma *Didine*, pour que vous ayez le bonheur de m'écrire, dans douze ans, une lettre à l'occasion d'une semblable circonstance! Si cela était, j'en aurais une bien grande joie pour vous.

Du fond de sa petite chambre du passage du Commerce, Sainte-Beuve, quoique solitaire et attristé, n'oubliait pas non plus son ami d'Angers, et lui envoyait tantôt de véritables chroniques littéraires sur les publications du jour, tantôt des confidences sur l'état de plus en plus malade de son cœur :

Soyez heureux de tout le bonheur que vous méritez et que votre simple pensée donne à tous ceux qui sont dignes de la sentir! Rien ici que le *tous les jours*, de plus en plus triste et pâlissant. Le monde d'alentour intrigue, s'agite, remue et jette ses boues en politique, en cupidités de toute sorte. J'y assiste et ma ride s'en augmente. La jeunesse enfouie n'est plus là pour offrir son fantôme consolateur et dire au reste : *Tu n'es pas*. Il faut donc bien reconnaître ce qui est, dût-on lui cracher au visage de dégoût et de mépris, mais, à la longue, cela devient une vilaine grimace. J'en suis là, jugez de quel bonheur m'est votre bon et vertueux sourire.

Vous lisez sans doute dans les *Débats* et dans la *Presse* des odes de Lamartine. C'est aussi abondant et aussi riche que jamais. Mais le charme pour moi n'est pas le même, je frappe ma poitrine et je me dis : *J'ai donc changé!*

Gardez, cher Pavie, ma place intacte dans ce cercle de famille où je me suis assis une fois, au jour solennel. Soyez sûr que mon cœur toujours y est présent. Offrez mes hommages émus à Mme Pavie, si heureuse; à votre excellent père, à tous, aux hirondelles du toit de ville et du toit des champs. De cœur, cher Pavie.

Dans une autre lettre de Sainte-Beuve, on trouve quelques lignes remarquables sur Lamennais que le critique avait beaucoup admiré jusqu'alors, mais dont il juge en ces termes la récente rébellion :

Les succès du grand capitaine O'Connell doivent l'empêcher de dormir et troubler ses ombrages de sa Chesnaye, que la paix de Dieu habiterait s'il était resté fidèle à sa pensée intérieure. Oh! que je hais ces rôles d'*agitateur*, de tragédien, de gladiateur, comme vous voudrez les appeler. Elle, du moins (il s'agit de George Sand), elle est cantatrice et elle chante, c'est bien; mais vous, prêtre, mais vous, sage, qu'êtes-vous devenu? C'est que vous n'étiez, au fond, ni prêtre ni sage! C'est que vous n'étiez qu'un artiste admirable, mais ambulant aussi; c'est que, si vous avez l'avantage, comme talent, de ne pas vieillir, vous avez l'inconvénient, comme esprit, de ne pas mûrir.

Dans une autre lettre, l'illustre critique dit un mot de sa brouille avec Hugo, brouille que Victor Pavie avait déjà et devait encore inutilement essayer de faire cesser :

Victor Hugo s'est réconcilié, à ce qu'il paraît, avec Dumas. Pour nous, je le regrette, nous sommes sérieusement fâchés, et cela durera; du moins, je ne vois pas qu'il y ait raccommodement possible. Il y a des *articles* entre nous, articles qu'il est impossible d'annuler ou de retrancher.

Sainte-Beuve termine son épître par cette phrase délicate à l'adresse de son ami :

Gardez-moi ce bon souvenir qui est un refuge à ma pensée dans mes ennuis, qui est un *sanctuaire où je rentre, toutes les fois que je suis violemment tenté au bien.*

Nous permettra-t-on d'extraire encore d'une autre lettre cette appréciation du théâtre de Victor Hugo?

Ruy Blas [1] me paraît un désastre, d'après ce qu'on m'en dit; car je ne l'ai pas vu ni ne le verrai. *Hernani* était une porte, elle pouvait être d'ivoire ou d'airain, vers le ciel ou vers les enfers. Hugo l'a faite infernale; il est entré sous terre depuis ce moment, il creuse, il bâtit, il en est à sa dixième catacombe. Quand il nous ouvre brusquement cela, avec la fierté d'un artiste, d'un cyclope ou d'un gnôme, et nous ôte le couvercle de son souterrain, nous qui sommes bêtement accoutumés à ce terre-à-terre de la surface et à cette lumière du jour, nous n'y voyons que des bizarreries et des obscurités trois fois caverneuses, d'où sort un ricanement; c'est le sien, car il triomphe et s'applaudit, croyant avoir fait œuvre de géant; toujours le même, géant et nain, robuste et difforme, *Quasimodo* et *Han d'Islande*. Le pire de ceci est le triste reflet qui en frappe le passé, les parties jusque-là chastes et belles qui s'en salissent toujours un peu et nous révèlent des veines qu'autrement on ne découvrirait pas!... Tâchez de comprendre toutes mes métaphores. Cela est bien triste, ces chutes sont les nôtres, Lamartine, Lamennais, Hugo! Les plus sobres y perdent, notre essor diminue et n'ose; on est glacé. Et puis, le meilleur de nos fonds était à bord de leurs renommées; notre trésor le plus beau de jeunesse, d'enthousiasme, de sagacité prophétique, périt avec eux et nous restons demi ruinés... Je le sens et ne cesse de vivre sous cette idée, comme les Polonais avec celle de leur patrie perdue.

Vivez, cher ami, sous votre treille des Rangeardières, à l'ombre du mur de votre chaste maison de la rue Saint-Laud, dans le parterre de votre réséda domestique et *l'adoration du Dieu des pères et des enfants*; s'il y a vie, ce n'est que là...

Cher Pavie, la vie en avançant sans famille, sans l'illusion de jeunesse et la folie que se font plusieurs, vue comme elle est et sèchement, devient bien triste et je le sens en plein. « Tous les plaisirs des jours sont en leur matinée », disait ce triste Malherbe, qui le savait très bien.

Au moment où Victor Pavie recevait ces confidences de ses amis, tout paraissait lui sourire : plusieurs enfants, dont le premier avait été impatiemment attendu pendant plusieurs années, étaient venus égayer son foyer :

Félicitations d'abord au père, à l'époux, à la mère si bénis, écrivait Sainte-Beuve à la naissance du premier enfant. Voilà des bonheurs que j'ai compris trop tard; goûtez-les pour tous ceux qui les ont manqués et qui ne s'en sont pas faits dignes.

[1] La première représentation de la pièce de Victor Hugo avait eu lieu peu de jours avant la date de cette lettre.

Les trois premiers enfants, fort rapprochés d'âge, grandissaient rapidement, et l'heureux père jouissait déjà de leurs précoces facultés. Hélas! le baromètre du bonheur ne reste jamais longtemps au beau fixe, et l'orage, tant redouté par Victor Pavie, allait éclater avec une violence exceptionnelle. Avant l'âge de trois ans, l'aîné de ses fils était emporté par un transport au cerveau. Quelques années après, le second fils, Maurice, alors âgé de cinq ans, aussi gracieux que vif et intelligent, périt par accident, chez son grand-père; il tomba dans un bassin en essayant d'y tremper des fleurs qu'il voulait offrir à ses parents attendus pour le dîner. Enfin le troisième enfant, une fille née en 1841 et appelée Elisabeth, sous l'impression du livre de Montalembert, mourait avant l'âge de trois ans, d'une fièvre cérébrale. Anéanti par la douleur, mais soutenu et relevé par sa jeune femme qui montra, en ces cruels moments, la force d'une chrétienne des premiers âges, Victor accepta sans murmurer le calice que Dieu lui avait présenté. Mais s'il conserva le courage, il ne connut plus la confiance; malgré les consolations que lui donnèrent ses trois autres enfants [1], il ne cessa de trembler pour eux : le moindre mal qui les atteignait, excitait ses alarmes et rouvrait une plaie qui ne se cicatrisa jamais.

Victor Hugo et sa femme devaient d'autant mieux comprendre l'immensité de cette douleur qu'ils étaient, eux aussi, en deuil de leur fille aînée. Mariée depuis quelques semaines à M. Vacquerie, cette charmante Léopoldine, dont le nom revenait si souvent dans la correspondance de son père, faisait une promenade à la voile, sur la Seine, près de Tancarville, en septembre 1844, quand une rafale fit chavirer la barque : M. Vacquerie plongea en désespéré pour sauver sa jeune femme et périt comme elle. Une lettre émue, navrée, de Victor Pavie ne se fit pas attendre : Mme Hugo eut le courage de lui répondre aussitôt par ce billet presque illisible, à force d'être trempé de ses larmes :

Mon pauvre Victor, ma fille avait prié le jour de sa première communion pour que Dieu vous envoyât des enfants; Dieu a exaucé ses prières. Maintenant priez, priez notre Maître, afin que je sois réunie, aussitôt ma mort, à mes enfants; le mari de ma fille est mon fils! Le Seigneur n'a pas voulu les séparer, même une seconde! Eh bien! mon ami, demandez-lui cela, votre prière sera exaucée, j'en suis sûre; c'est ce que vous pouvez pour votre malheureuse amie, et c'est tout.

[1] Ses deux fils, entrés tous deux dans la magistrature, sont naturellement démissionnaires depuis cinq ans. L'aîné, retiré à Angers, poursuit avec succès des travaux historiques. Le second est un des avocats les plus distingués du barreau du Mans.

La réponse de Victor Hugo suit de près celle de sa femme :

Je ne vis plus, mon pauvre ami, je ne pense plus; je souffre, j'ai l'œil fixé sur le ciel, j'attends. Que de belles et touchantes choses vous me dites! Les cœurs comme le vôtre comprennent tout parce qu'ils contiennent tout. Hélas! quel ange j'ai perdu!

Soyez heureux! soyez béni! Ma bénédiction doit être agréable à Dieu; car près de lui, les pauvres sont riches et les malheureux sont puissants.

Rappelée brusquement par cet affreux malheur aux sentiments religieux un peu oubliés, Mme Hugo semblait avoir retrouvé la source de la vraie consolation : témoin la lettre qu'elle écrit peu de mois après, à Victor Pavie, en apprenant son nouveau et troisième deuil paternel :

Mon cher monsieur Victor, voilà donc les épreuves que Dieu vous réservait! Cela suffirait à faire croire à une autre vie. Si le bonheur est la récompense d'une vie si noble et si pure, vous ne l'avez pas ici-bas; nécessairement, il vous attend autre part. Consolez-vous avec cette pensée et voyez vos petits anges déjà rendus sur cette rive où vous débarquerez un jour et qui vous y préparent une demeure. Levez les yeux là-haut et baissez-les le moins possible; je supporte ma vie seulement dans cet ordre d'idées. Sur la tombe de mes enfants d'où j'arrive, je touchais leurs corps seulement avec le mien. Mon âme sortait pour ainsi dire de moi, pour s'unir à la leur. Il y a des délices dans l'union, dans la communion des âmes. Cherchez-les et vous les trouverez avec moi. Dites-vous que chaque jour, dussiez-vous vivre aussi longtemps qu'il est donné à l'homme, vous rapproche de ces chers petits, et vous en viendrez à bénir chaque jour qui s'est écoulé; et puis, comme vous le dites, Dieu sait mieux que nous ce qu'il faut qui soit fait!

A cette longue lettre de sa femme, Victor Hugo qui, depuis son malheur, n'écrivait presque plus, joignait un court billet :

Hélas! quel triste écho votre cœur éveille dans le mien! Vous en êtes comme moi aux grandes douleurs de la vie! Voir la fleur tomber, voir mourir son avenir, voir son espérance se transformer en désespoir! Hélas! c'est ce que je n'eusse souhaité à aucun de mes pires ennemis! Pourquoi la Providence envoie-t-elle cette angoisse à l'un de mes plus chers et de mes meilleurs amis? *Adorons*, et répétons ce grand mot : Ailleurs!

Le poète est, un instant, redevenu chrétien. Cet : adorons!

échappé à sa douleur, sera, hélas! le dernier qu'il écrive, malgré tous les malheurs qui auraient dû plus tard le ramener sous sa plume et dans son cœur.

Toujours préoccupé de ses amis, même au milieu de ses plus cruelles épreuves, Victor Pavie avait cru devoir profiter du dramatique accident de Tancarville pour engager Sainte-Beuve à se réconcilier avec la famille Hugo, « à rentrer dans leur amitié par cette large blessure ». Voici, en partie du moins [1], la triste réponse de Sainte-Beuve :

Non, je ne suis point rentré *par cette large blessure*, comme vous dites si éloquemment : je ne l'ai pas dû, je n'ai pas cru le devoir. *Trois fois*, depuis l'année fatale, trois fois la liaison réclamée, suppliée, reprise à grand'peine, a manqué, et les trois fois sans qu'il y eût de ma faute.

Deux fois sur les trois, la liaison s'est brisée avec *injures* par lettres contre moi, injures non méritées. La dernière fois que la trame s'est pour jamais déchirée, ç'a été à la suite d'une visite qu'il avait réclamée de moi pour le pauvre enfant *Toto* [2] bien malade...

J'y suis allé : il y avait du monde, des visites. J'y ai été ce qu'on est, quand il y a des étrangers et qu'on n'est pas très sûr du parquet glissant. Cette pauvre enfant, alors si charmante, si rayonnante, *Didine* était là, discrète, prudente, mais regardant. Je croyais avoir été très simple; un mois après, j'ai reçu une lettre de rupture violente... Longtemps après, lui, sur un cadeau fait par moi à ma filleule Dédé [3], m'invite brusquement à dîner; je refuse... Pourquoi y retournerais-je, après cet affreux malheur?

... En voilà pour l'éternité! C'est horrible à penser, mais c'est vrai. Le plus charmant, le plus pur, le plus innocent témoin de ce bonheur passé, vient de disparaître et de s'engloutir. Image trop fidèle de la réalité!...

Vivez heureux et plein de souvenirs, cher Pavie, vous seul en avez gardé le culte, et quand nous voudrons aller rechercher et consulter quelque chose de notre poétique jeunesse, c'est à vous que tout bas nous nous adresserons. Vous avez les saints mystères...

« L'extrême susceptibilité de Sainte-Beuve, dit avec raison M. Théodore Pavie, faussait parfois son jugement. » Il ne veut rien oublier, même après le malheur qui est venu fondre sur la famille

[1] La famille Pavie n'a cru, par discrétion, pouvoir publier que des fragments de cette lettre.

[2] François-Victor, le second fils du poète.

[3] Adèle, la seconde fille de Victor Hugo.

Hugo! Il ne lui suffisait pas que Hugo l'invitât à dîner; il fallait que Mme Hugo lui témoignât le désir de le revoir. Comment ne sentait-il pas que les relations intimes, interrompues depuis 1837, elle ne pouvait les reprendre sur le tombeau de sa fille? Victor Hugo fut choqué de cette conduite qui cachait un dépit inavouable chez Sainte-Beuve. Lorsque peu de temps après, le critique se présenta à l'Académie, le poète lui refusa obstinément sa voix[1]. Sainte-Beuve fut néanmoins nommé, et, par un hasard piquant, ce fut Victor Hugo qui, chargé de recevoir Sainte-Beuve à l'Académie, dut répondre à son discours. La situation était plus que délicate; néanmoins tout se passa convenablement, ainsi que Sainte-Beuve l'annonce à V. Pavie, dans sa lettre du 15 mars 1846 :

Cher Pavie,... enfin je jouis du fauteuil, et l'un de mes premiers soins est de régler les comptes de cœur avec les chers amis qui pourraient se croire négligés, s'ils n'étaient indulgents comme des mères... Hugo a été, vous l'avez su, très bien pour moi en cette grave circonstance; il l'a été d'autant plus que, la veille, il avait voulu exiger de moi certaines modifications dans mon discours, lesquelles je n'avais pas consenties, et malgré mon refus fort net, il n'a rien changé à ses éloges. Ainsi tout s'est passé dignement et avec une parfaite convenance. C'est le dernier hommage au passé, hélas! Il y a même de la division là-dedans. Se féliciter de la convenance, et dire que, cette condition rigoureusement observée, tout s'est passé à souhait! Cher Pavie, qui nous eût dit cela, il y a quinze ans, à pareil mois, à pareil jour, lorsque les *Consolations* paraissaient!

La rupture demeura définitive entre le poète et le critique. Quand deux amis résistent aux instances d'un intermédiaire tel qu'était Victor Pavie, il n'y a plus espoir de les voir se réconcilier.

V

Le lecteur va peut-être nous faire un reproche. C'est bien de parler des relations littéraires de Victor Pavie, dira-t-il, et de citer de nombreux extraits de la correspondance inédite de ses illustres amis. Mais pourquoi laissez-vous de côté ses œuvres? — Il est temps d'en parler, en effet, non point avec le langage d'un admirateur systématique, mais une respectueuse franchise, sans

[1] La visite de Sainte-Beuve, candidat, à Victor Hugo, académicien, s'était faite en compagie de M. Molé, qui avait conduit, dans sa voiture, le candidat à la place Royale. L'entrevue avait été fort correcte.

dissimuler les défauts qui apparaissent et font ombre, à côté de tant de qualités.

Sainte-Beuve a écrit quelque part : « Il y a plus de pensées dans deux pages de Pavie que dans un volume que nous écrivons. » Les pensées, en effet, jaillissaient à flots de ce cœur si largement ouvert, de cette intelligence si riche et si féconde; et ces pensées, Victor Pavie savait leur donner une forme pittoresque, originale, « vierge comme son âme ». Veut-il expliquer, par exemple, pourquoi les hommes de génie recherchent leurs inférieurs plutôt que leurs égaux, comme confidents de leurs pensées, il se bornera à cette phrase : « Le génie se penche pour s'épancher. » Du sculpteur Toussaint, mort en achevant le buste de David, son maître, il dira, dans un de ses plus beaux discours : « Toussaint lutta cinq ans contre les difficultés de son œuvre, et, quand il l'eut finie, *il s'affaissa sur elle*, incertain de l'accueil que vous lui réserviez. *Il a pour lui la mort et le succès!* » Voit-il, un soir, par un beau clair de lune, un peuplier dont le sommet, agité par le vent, se profile sur le ciel étoilé? *Comme il balaye la voie lactée!* s'écriera-t-il aussitôt. Veut-il apprécier l'éloquence oratoire d'Eugène Janvier, le défenseur de Lamennais : « Trop de *je* et de *moi; dans son vol, trop de bruit d'ailes.* » Puis, passant à Mme Janvier : « Sur cette virile intelligence (d'Eugène Janvier) se détachait l'esprit mobile, impressionnable, *à fenêtre ouverte, de la plus femme des femmes*, Mme Adèle Janvier. »

Nous citons ces mots au hasard; il y en a de ce genre à chaque page, presque à chaque ligne des écrits de Victor Pavie. Pourquoi donc des œuvres si pleines de pensées, si originales de formes, sont-elles peu connues? La cause en est d'abord aux sujets que l'auteur a traités de préférence. Victor Pavie est essentiellement Angevin : il aime l'Anjou comme l'aimait M. de Falloux, comme l'aiment beaucoup de ses compatriotes, et c'est à des sujets angevins qu'il revient le plus volontiers. Ouvrez ses œuvres ; à part sa visite à Goethe, à Weimar, à Walter Scott, à Londres, et quelques souvenirs de voyage, c'est presque toujours les hommes ou les choses de l'Anjou qui reviennent sous sa plume. Il esquissera parfois des portraits d'hommes de lettres, de poètes ou de publicistes, tels que Villemain, Lamartine ou Gustave Planche, d'artistes comme Ingres; mais il s'arrêtera de préférence aux relations que ces personnages ont pu avoir avec l'Anjou, aux souvenirs qu'ils y ont laissés, etc., etc. Ses écrits, dont la plupart d'ailleurs ne sortaient guère d'un cercle de parents et d'intimes, charmaient et charment encore ses concitoyens; ils ont forcément moins d'attrait pour le lecteur étranger qui porte ses regards et ses études au-delà

de l'Anjou. Mais là n'est pas la principale cause de ce défaut de notoriété dont s'étonnent ceux qui ont connu et admiré Victor Pavie.

Dans les œuvres de Pavie, principalement dans ses œuvres d'imagination, il y a un défaut qu'on ne saurait dissimuler. Il avait une façon de voir les choses qui lui était toute personnelle et se laissait trop aller au hasard de ses rêveries : « Il aurait fallu à Victor, dit son frère, la discipline sévère, impitoyable que Buloz imposait aux écrivains de la *Revue des Deux Mondes*, et à laquelle les plus fiers devaient se soumettre... Quand on écrivait pour lui, on devait se préoccuper constamment de ce qu'il dirait d'une phrase, de ce qu'il penserait de l'ensemble de l'article et du rapport des diverses parties entre elles. » Victor Pavie se fût-il jamais soumis à cette contrainte? Il était trop indépendant par nature, trop impétueux dans ses inspirations. Que lui importait l'effet que produirait son écrit sur le public? L'inspiration lui venait, il prenait la plume : « tant mieux pour le lecteur s'il lui parlait sur un ton clair, retentissant et harmonieux; tant pis pour lui, si la note restait sourde, criarde ou lugubre[1] ». Que voulez-vous? il voyait, il sentait ainsi; à l'expression nette et claire, il préférait le mouvement, l'image qui jaillit comme un jet de flamme.

Ces défauts disparaissaient en grande partie dans les sujets qui n'étaient pas de pure invention. Son imagination se trouvait alors maintenue dans des limites qui l'empêchaient de s'égarer, et, guidée dans sa marche vagabonde vers un but déterminé, elle avait le vol plus assuré. Les portraits de quelques-uns de ses personnages favoris, tracés à la manière de Delacroix, avec hardiesse et avec un coloris étincelant, sont des chefs-d'œuvre. Villemain, qu'il voyait de temps à autre à Angers, a-t-il jamais été mieux observé, plus finement décrit?

... La dignité littéraire dont Villemain se montrait à si bon droit jaloux ne se doublait pas chez lui de ces hautes et nobles manières qui attestent les grandes traditions de la famille et du foyer... Sa mine essentiellement roturière ne se faisait accepter qu'à force d'originalité et d'accent. Il y a une sorcière dans les *Caprices* de Goya, qui lui ressemble. Sa tête forte, ébauchée à la serpe, relevée de cheveux ras et drus, ses petits yeux plissés, sa peau scorieuse, ses oreilles larges et sans rebord, le classaient quelque peu dans la famille des pachydermes. Loin de les atténuer, la négligence de sa tenue et la familiarité de sa pose accusaient encore plus vivement la disgrâce naturelle de son être. Il entrait à plein dans ce type et le développait. Ses

[1] *Victor Pavie,* par son frère, p. 203-204.

dépits concentrés, ses mauvaises humeurs de séance, s'exhalaient par une sorte de grognement qui lui était propre. Les mères sur la promenade, en province par exemple, dans le jardin de notre Mail, qu'il aimait tant à parcourir, en eussent menacé leurs enfants. Placez-moi cela en face d'une assemblée. Mettez à ces yeux, à ces lèvres le feu de l'enthousiasme ou de l'indignation patriotique ou littéraire; et ces yeux de s'allumer, cette bouche infernale de se bander comme un arc d'où partent les flèches, ces traits de se dilater, ce front de s'épanouir, cette voix grommeleuse de résonner avec des inflexions qui vous captivent et vous transportent; tout cet Ésope de se multiplier en gestes vibrants et nerveux qui ne relèvent de nulle inspiration que de la sienne. Tel il est apparu plus d'une fois à la Chambre; à la Sorbonne, son enceinte natale, sa scène de prédilection, maintes fois. Tel, ici même, en moindre nombre et de plus près, nous l'avons écouté, sans diminution de prestige...

Nul n'excellait comme lui à darder une impertinence sous couleur d'urbanité. Au pauvre M. M... qui, dans une audience officielle, déclinait tristement et chaleureusement ses titres à quelque promotion universitaire : « Je ne voudrais pas, monsieur, vous ôter l'excellente opinion que vous avez de vous-même. » A une connaissance qui, faisant bon marché de sa disgrâce personnelle, s'avisait bonnement de fraterniser avec lui en ces termes : « Nous autres bossus, voyez-vous. — Ah! *nous autres*, non pas : je n'en sais qu'un ici; quant à vous, mon cher, vous n'êtes vraiment que *contrefait*. »

Il faut résister à la tentation de citer d'autres portraits. Et cependant quel lecteur resterait froid devant les panégyriques enflammés de David, de Delacroix et de Paul Huet, devant la belle notice sur Bonchamps et le mausolée de Saint-Florent, « placé au point culminant de cette Vendée qu'il a consacrée par son martyre et qu'il domine de son geste miséricordieux? » — En fait d'art, malgré un peu d'engouement pour quelques peintres et un dédain trop absolu de certains autres, il avait un jugement excellent, connaissait et appréciait à merveille les diverses écoles. Les notes recueillies dans une excursion à travers l'Italie sont vraiment belles et remplies d'un sentiment profond des arts qu'il aimait de passion.

Cet enthousiaste du beau, cet artiste, ce poète si facilement entraîné vers les régions élevées, — parfois jusqu'aux nuages, — savait aussi trouver la note gaie, le trait piquant et amuser par les plaisanteries les plus inattendues le lecteur qu'il venait d'emporter sur les sommets élevés de l'esthétique. On a lu plus haut quelques échantillons de ses charmants souvenirs d'enfance. Combien

d'autres pages du même genre, non moins achevées, on pourrait reproduire, entre autres le récit de la visite que lui fit, à Angers, en 1831, Alexandre Dumas père. Il est impossible d'oublier l'impression éprouvée par quelques auditeurs réunis un soir, dans le modeste salon de campagne de Saint-Melaine, lorsqu'il leur lut ce morceau, encore à peine achevé. Il est vrai que, pendant cette lecture, sa mimique intraduisible faisait ressortir mille traits qui aujourd'hui passeront peut-être inaperçus.

... Quelques semaines après l'arrivée au pays, je rentrais un matin dans la maison de mon père, rue Saint-Laud, quand j'apprends qu'un voyageur de Paris m'attend à l'*hôtel du Faisan*, depuis une heure. J'y cours, monte à la chambre, et qui trouvé-je dans son lit, le coude sur l'oreiller, son carnet à la main? Mon escogriffe de mulâtre!

— Ah! ah! bonjour, mon petit, embrassons-nous, mon vieux!

Jamais, sous l'ombre de ses moustaches, ses deux rangées de dents blanches n'avaient plus splendidement ressorti. J'étais ravi.

— Hein! n'est-ce pas que vous avez rêvé d'Alexandre Dumas cette nuit? Votre rêve est coupé.

— Non, d'honneur! c'est maintenant que je rêve. J'ai beau me frotter les yeux. Est-ce bien vous?

— Vous l'allez voir à déjeuner, ce matin.

— Bravo! habillez-vous, je vous attends dans l'antichambre... Mais vous êtes deux, ce me semble. Par où l'autre a-t-il donc passé?

En effet, deux vêtements distincts et complets, tous les deux pendaient aux crochets de l'alcôve, l'un civil, l'autre militaire.

— Erreur, mon cher, *bis in idem*. Sous le premier de ces deux costumes, votre hôte et ami va faire honneur à votre table, et parcourir à votre bras les merveilles de votre cité. Revêtu de l'autre, l'aide de camp du général Lafayette, en mission extraordinaire, s'en ira explorer vos campagnes vendéennes et, le doigt sur le cœur du parti royaliste, en calculer les battements. — Ai-je dit *bis?* C'est *ter in idem* qu'il faudrait dire. N'oubliez pas l'enfant de Villers-Cotterets, coureur de renards et de chevreuils dans les forêts de sa contrée et très curieux de faire connaissance avec les lièvres et les perdrix de vos frontières. Montaigu, résidence amie où je suis attendu, sera mon quartier de chasse. Décrochez-moi ce fusil double, dont le canon à rubans a été forgé sous mes yeux dans les ateliers de Saint-Etienne. Faites jouer ces ressorts. Hein? qu'en dites-vous?

— Qu'une si belle arme réclame son affublement spécial et qu'à ces deux costumes, il faut en ajouter un troisième. Nous le trouverons ici. Etes-vous prêt? partons...

Le déjeuner de famille fut assaisonné par mon père de cette franche

gaieté, pleine d'expansion et d'à-propos dont les traditions toutes françaises contenaient et gouvernaient les vaillances de coloriste trop familières à notre héros. Dumas, du premier coup, réussit près de lui : hâbleur, soit; matamore et fanfaron, d'accord, mais sans pose et sur un ton de bon diable à sauver sa jactance et à accréditer ses fictions...

Je ne sais où placer, dans la salle ou dans le salon, — distraction étrange, comme si, rue Saint-Laud, salon et salle faisaient deux, — le récit pittoresque des journées de Juillet sur les lèvres du dramaturge. L'horreur des événements disparaissait sous l'éclat des images, dans le mouvement du style et la richesse des décors. Lui, toujours et partout. On le voyait, ici, affronter la mitraille au pont d'Arcole, là, faire le coup de feu à cheval et en croupe sur un des lions de l'Institut, là forcer, à la tête d'un groupe d'insurgés, le musée d'artillerie. Il nous montrait, fonctionnant aux mains de la soldatesque populaire, des armes de toutes formes, des escopettes de tout âge, instruments de parade, chefs-d'œuvre d'ébène et d'ivoire, incrustés d'or et de rubis, dont jamais les amateurs n'auraient prévu les destinées; des cigares allumant des mèches de fusil à rouet, pour reprendre place aux lèvres des fumeurs...

— Ah çà! mais (il tira sa montre) deux heures! Vous avez une rivière sous vos ponts, des prairies sur ses bords, des roseaux au bord des prairies, et point de roseaux sans bécassines. Si le cœur vous en disait, j'essayerais sur le gibier d'eau, pour me refaire la main, mon fusil de Saint-Etienne, et me lancerais demain avec plus de confiance sur les perdrix de Montaigu. Notre hôte d'Angers est soucieux de l'appétit de ses convives, et l'appétit s'aiguise à pareil exercice. Dix minutes, et je suis à vous.

La chasse infructueuse aux bécassines sur les bords de la Maine est racontée avec verve et entrain. Fatigué de ne rencontrer aucun gibier : « Habit bas! s'écrie tout à coup Dumas, noyons nos soucis dans la Maine. »

Je m'abstins, dit Victor Pavie, et m'assis, préférant du haut de la berge,

Alterius spectare laborem.

Vrai travail en effet, mais qui ne lui coûtait guère; il me régala du spectacle d'une *désinvolture aquatique*, à rendre les poissons jaloux. J'admirais cette souple et robuste musculature, assez rarement alliée, — par une juste répartition dans les dons de la Providence, — avec les supériorités de l'intelligence et de la pensée.

L'appétit, au retour, était sensiblement développé. Le repas du soir fut égayé par un incident culinaire que je ne saurais omettre, si fami-

lier qu'il soit, parce que, dans l'intérêt de la vérité et de la ressemblance, il a son prix. L'on comptait, pour le dessert, sur un gâteau d'amandes dont l'exécution était, je l'avoue, un peu risquée aux mains de l'intérimaire qui faisait, ce jour-là, l'office de servante et de cuisinière tout ensemble. Or le susdit gâteau avait été déposé par elle sur le buffet, d'où, à l'instant voulu, il ne s'acheminait point vers la table :

— Eh bien, Renote, on vous attend!

Un geste de détresse fit comprendre au maître de la table que le gâteau était manqué. Dumas, de son côté, releva dans les yeux de mon père, où tout se reflétait, comme un reflet anxieux du geste désespéré de Renote.

— Qu'y a-t-il et que se passe-t-il? Votre front s'est voilé, mon cher hôte.

Le cher hôte en souriant exposa le mécompte. Dumas se retourna. Renote, avec cette expansion respectueuse des servantes d'autrefois, dont telle maîtresse de nos jours ferait immédiatement justice, se mit à bégayer des excuses :

— Voyons cela; montrez et apportez, ma chère enfant. J'aime les gâteaux manqués, pour les vertus supérieures qu'ils recèlent, vertus incomprises du vulgaire, mais chères aux gourmets d'imagination, comme nous.

Et Renote, encouragée beaucoup moins par le sens profond que par l'accent de cette allocution protectrice, déposa sur la table le gâteau acclamé dont il ne resta pas une miette.

Et ceci que j'oubliais. Au dessert, dont le fameux plat n'était pas l'unique ressource, figurait une assiette de ces grosses noix à fruits gonflés, à pulpe adhérente et lisse, à la coquille si frêle que le doigt d'un enfant la briserait comme un œuf. Il y goûta : charmé de la beauté, non moins que de la saveur de l'espèce, il en mit quelques-unes dans sa poche.

— Celles-là, dit-il, je les réserve pour mon fils.

Son fils! quel fils? Ici, mon père, mon frère et moi, nous nous regardâmes, comme s'il fût échappé à l'un de nous quelque maladresse. Y prit-il garde? je l'ignore. Il n'y en eut pas moins, chose grave en si bruyante compagnie, plusieurs secondes de silence, pendant lesquelles on n'entendit que le craquement des noix...

Cet enfant devait bientôt, sous le nom d'Alexandre Dumas fils, détrôner le père. Le père, à vrai dire, c'est lui, tant il a réagi en maturité et en prudence contre les juvénilités incorrigibles de l'auteur de ses jours...

Il faut lire, un peu plus loin, l'amusant récit des inutiles tentatives que fit plus tard Victor Pavie pour obtenir sur son album un

autographe du dramaturge qui, traqué par ses créanciers, est devenu insaisissable, fuit sans cesse d'hôtel en hôtel, ne voit et ne reçoit personne, n'ouvre plus aucune lettre, de crainte d'y trouver une assignation. Après cet épisode, trop long pour trouver ici sa place, l'auteur conclut par cette page charmante :

Que si mes petits-enfants cherchent en vain le nom d'Alexandre Dumas sur l'album dont ils se disputeront les feuillets, en revanche ils trouveront imprimé en toutes lettres sur l'une des pages de ses livres l'humble et obscur nom de leur aïeul. Dans le récit de son voyage en Vendée qui me tomba, je ne sais par quel hasard, sous la main, il se représente escaladant les rues montueuses et sinueuses de notre ville, avisant les églises, relevant les pignons et auvents gothiques d'Angers, en 1831, au bras de son naïf et enthousiaste cicerone : « Vit-il encore, ce brave et cher ami? où est-il? qu'est-il devenu? »

— S'il vit encore? c'est à grand'peine, tant les années se sont accumulées sur son front. — Où est-il? Là où vous le retrouvâtes, où vous le retrouveriez, perdu, dépaysé dans les nivellements et les alignements de la fière cité qui le vit naître. — Ce qu'il est devenu? époux, père, grand-père, énumérant, dans l'obscurité de ses vieux jours, tous les naufrages de ces gloires sombrées l'une après l'autre sous ses yeux.

Et lui qui parle et jette aux vents, sans s'inquiéter de la réponse, cette stérile formule d'interrogation, qu'est-il devenu? Il a grossi, blanchi, vieilli dans les prodigalités sans bornes des trésors dont la Providence l'avait comblé. La popularité de son fils, plus sage, plus modéré, plus avisé que lui, a marché sur la sienne, déclinant déjà, et l'a achevée. Il a disparu de la scène à l'état de trompette et de grosse caisse, sur les tréteaux, dernier théâtre où sa verve aux abois pût rencontrer quelque ombre de crédit. On lui doit cette justice toutefois que, dans un siècle où le blasphème rivalise avec la licence des mœurs, la religion de ses pères ne fut pas insultée personnellement par sa plume. Aussi, au dernier jour, le ressouvenir de son baptême lui revint-il à la pensée; il sentait le besoin de finir comme il avait commencé. Dieu s'est-il contenté du mouvement débile et suprême de cette intelligence qui s'élevait si tard, mais très directement vers lui? — Dieu est si bon !

Il y aurait aussi bien des vers charmants, parfois des vers magnifiques à extraire des poésies de Victor Pavie. Contentons-nous de quelques strophes détachées d'une lettre qu'il adressait, en 1864, à son fils aîné, alors élève de l'École de droit, à Paris. A la suite d'un refroidissement, le jeune étudiant avait été atteint

d'une bronchite; passionné pour l'étude, jusqu'à l'imprudence, il négligea d'abord le mal qui s'aggrava; il fallut le ramener dans sa famille où plusieurs mois de soins prolongés triomphèrent enfin de la maladie. On devine quelles furent les angoisses du père, encore tout saignant de ses blessures précédentes. Lorsque son fils, rétabli, put aller reprendre ses études à Paris, V. Pavie lui envoya une épître en vers qu'on voudra lire entièrement et dont nous ne citons que quelques strophes :

. . . . . .
Paris l'emporte, adieu. — Paris vertigineux,
Gouffre aux mille tournants, lacet aux mille nœuds,
Écueil de nos jeunesses folles,
Paris dont nous tremblons, Paris qui n'a pour toi,
Jeune homme aux purs désirs, à la robuste foi,
Que des temples et des écoles.

Partir! quand tout renaît, ironique moment!
Qu'avril souffre et revêt d'un duvet si charmant
La plaine hier souffrante et nue;
Que l'oiseau voyageur à son nid fait retour,
Et que ce n'est partout, la nuit comme le jour,
Que salut et bienvenue!
. . . . . .
C'est qu'un livre là-bas, texte aux feuillets jaunis,
Vaut pour toi monts, ruisseaux, prés et champs, fleurs et nids
De la plus verte solitude.
Tu sais un mot plus doux que l'écho de ces voix
Résonnant par la nuit dans l'épaisseur des bois,
Mot suprême et divin : l'étude!

L'étude! oh! quels émois sa fièvre nous donna!
C'est elle qui naguère, enfant, te ramena
Sur nos chenêts, un soir de bise,
Le trouble dans les yeux, d'un sang noir encore pleins,
Hâve, effaré, couleur de ces blêmes vélins
Que d'ici ton regard avise.

Sur ton sein haletant, me voilà suspendu.
J'interroge deux mois, pauvre père éperdu,
Le mal obstiné qui t'oppresse,
A la clarté du jour et dans l'ombre des nuits
De ton souffle inégal épiant tous les bruits,
Envenimés par ma tendresse.

Mais en pareils moments, les pères ne sont bons,
Avec leurs bras en croix et leurs airs moribonds,

Leurs soupirs gonflés de chimères,
Qu'à se pencher sur vous, plus mornes que des ifs,
Qu'à gémir, qu'à troubler. — Arrière les oisifs!
Place à l'œuvre! Vivent les mères.

Le père t'opprimait; la mère te sauva. . . .
. . . . . .

On pourrait multiplier les citations, mieux vaut renvoyer le lecteur aux deux volumes dont on tenterait vainement l'analyse; il y retrouvera Victor Pavie tel qu'on l'a décrit, inégal, parfois obscur ou décousu, plus souvent plein d'éclat, vif et original au-delà de toute expression, avec des images ou des métaphores qui n'appartiennent qu'à lui, et sont impossibles à oublier dès qu'on les a lues une seule fois. Avec ces qualités et ces défauts, avec la promptitude de ses impressions, la multitude de ses idées, le coloris de son langage, on devine que le causeur chez lui devait surpasser l'écrivain. Comment décrire sa conversation, si attrayante, si passionnée, si élevée, où les plus nobles pensées sortaient à profusion du plus noble des cœurs, où la fine ironie, l'*humour*, la gaieté, la plaisanterie du meilleur goût, savaient aussi trouver leur place? Quand on abordait Victor Pavie, le début de l'entretien était souvent terne et pénible; encore rempli des idées qui l'absorbaient à ce moment, il avait quelque peine à s'en détacher et répondait avec distraction à vos premières paroles. Mais vous aviez un moyen bien simple de le transformer, — et les initiés au secret ne manquaient jamais de le faire; — vous n'aviez qu'à le contredire, qu'à lancer malicieusement une affirmation contraire à ses convictions; l'effet ne se faisait pas attendre, vous aviez provoqué l'orage, les éclairs apparaissaient aussitôt, lumineux, ininterrompus, et l'interlocuteur était vaincu, ébloui, j'allais dire aveuglé. Si maintenant, au lieu de parler d'art ou de poésie avec lui, vous alliez, le jour de quelque grande douleur, lui ouvrir votre cœur déchiré, aucune expression ne saurait peindre l'accueil qu'il vous faisait, les consolations qu'une inspiration soudaine et une foi profonde lui suggéraient. Ceux qui ne l'ont pas vu au chevet d'un mourant, qui n'ont pas entendu ses adieux à un ami, ses exhortations à un fils en deuil de son père, ou à un père en face du cercueil de son enfant, ceux-là ne connaîtront jamais le côté le plus admirable de cette nature d'élite.

VI

Mais n'oublions pas que nous ne parlons ici que de l'écrivain et de ses relations littéraires. Ce n'est pas le lieu de raconter, après

l'évêque d'Angers, ce que fut l'homme d'œuvres, avec quel dévouement Victor Pavie, d'allures si indépendantes, si impatient de toute contrainte et de tout frein, sut remplir toutes les obligations, se plier à toutes les servitudes qu'entraînaient la présidence de la société de Saint-Vincent de Paul, d'un cercle catholique d'ouvriers et de la plupart des œuvres charitables qu'il fonda, encouragea ou développa dans sa ville natale.

Si nous laissons dans l'ombre, — bien qu'à regret, — sa charité envers les pauvres, pourrions-nous ne pas dire comment il entendit et pratiqua la charité envers ces amis célèbres dont le nom est venu si souvent sous notre plume? Comment taire ce qu'il fit pour eux jusqu'à leur dernier jour?

On devine sans peine avec quelle tristesse et quel déchirement, lui, le chrétien héroïque qui fût allé au martyre avec un chant d'allégresse sur les lèvres, apprenait les égarements sans cesse plus graves de quelques-uns de ses meilleurs et plus illustres amis. D'autres se fussent brouillés avec eux. Mais se brouiller avec eux, n'eût-ce pas été perdre toute occasion, tout moyen de leur rappeler la foi de leur jeunesse, les vérités trop oubliées par leur âge mûr, de réveiller en eux quelque bonne pensée, et peut-être de préparer chez eux la conversion si passionnément souhaitée par leur ami? Victor Pavie ne brisera donc aucune de ses anciennes relations, et, jusqu'au bout, il emploiera tout, lettres, démarches, prières, pour éclairer et ramener ses amis égarés. Bien que plusieurs fois le succès n'ait pas répondu à ses efforts, cette page de sa vie est trop belle pour que nous ne nous y arrêtions pas quelques instants.

Le statuaire David, dont l'intimité avec Victor Pavie ne finit qu'à la mort, était chrétien sans le savoir, chrétien par sa charité, par son admiration égale pour toutes les vertus, pour tous les dévouements; mais enfant de la Révolution, élevé en dehors de toute croyance religieuse, il n'avait foi qu'en la république, sans dissimuler cependant, après 1848, combien ce qu'il voyait répondait peu à son idéal. V. Pavie aspirait à faire pénétrer la foi dans cette âme si digne d'être illuminée de ses rayons. Un jour, il lui envoya une croix, souvenir de famille, avec cette admirable lettre :

Acceptez-la, cher ami, vous de qui j'ai tant reçu. Relique de famille, elle ne pouvait s'échapper de mes mains que pour passer dans les vôtres. Je vous l'offre en souvenir de nos plus délicats entretiens, comme un signe de mes plus sérieuses espérances.

Ce n'est pas un talisman, ni une panacée, c'est mieux que cela, à moins que vingt siècles n'aient menti : c'est de quoi expliquer le

monde et justifier Dieu, à travers le rude pèlerinage de la vie. En la portant sur vous dans l'atelier, dans les voyages, dans vos heures amères comme dans vos jours sereins, vous ne vous séparerez plus de celui qui vous embrasse avec confiance et effusion.

Profondément touché de cet envoi et du billet qui l'accompagnait, David lui répondit :

Mon cher Victor, c'est avec la plus profonde reconnaissance que j'ai reçu ta noble relique de famille; elle m'est précieuse comme venant d'un des hommes que j'ai le plus aimés au monde, et j'ai compris tout ce qu'il y a de tendre et profonde délicatesse de sentiments dans cet envoi qui ne me quittera jamais tant que je serai sur la terre.

En 1852, quand David exilé va chercher un refuge en Belgique, puis en Grèce, les lettres de Victor Pavie arrivent au proscrit plus nombreuses, plus affectueuses que jamais. David, ému jusqu'au fond de l'âme de ces preuves persistances d'amitié, lui fait part de toutes ses impressions, de ses tristesses, de ses désenchantements dans cette Grèce qu'il rêvait si belle et où il ne voit que des ruines et des haillons.

« L'œil fixé sur le ciel, consolateur des affligés, dit-il en terminant, je vois des nuages qui volent vers la France : si je pouvais me pendre à eux et aller me répandre avec toutes les larmes de mon cœur sur ce pays, objet de tous mes regrets! »

David ne rentra en France que pour mourir. Dès qu'il apprend l'état de son ami, Victor Pavie accourt à Paris, passe ses journées auprès de lui; lorsqu'il le voit près de quitter cette terre « où il avait tant travaillé et tant souffert », il s'approche de son chevet et tirant de sa poche une médaille de la sainte Vierge, comme il avait fait déjà pour la croix : « Voulez-vous, dit-il, me permettre de la suspendre sur votre poitrine, sur votre noble cœur qui n'a battu que pour le beau, le bien? » — Le mourant lève les yeux sur le visage de Victor, et, troublé, ému, lui répond à voix basse : « Fais ce que tu voudras, cher et bon ami, tout ce qui me vient de ta main est bien reçu de moi. » — Après le suprême adieu au grand artiste, Victor entra dans une église et pria comme il savait prier dans les occasions solennelles.

Passons à Sainte-Beuve; on a vu déjà, par la correspondance dont nous avons cité des extraits, quelle vieille amitié unissait le critique au poète angevin; on sait, d'autre part, quelle était la versatilité du critique, saint-simonien dans sa jeunesse, rallié un moment à l'école de *l'Avenir* et presque un disciple de Lamen-

nais, plus tard sceptique absolu, repris bientôt après de velléités catholiques ou tout au moins chrétiennes, pour retomber enfin, sous l'influence de hauts patrons, dans la libre pensée et l'hostilité à toute idée religieuse. Cette mobilité du critique permit longtemps à Victor Pavie d'espérer que finalement il reviendrait aux croyances de ses jeunes années. Pavie attribuait aux passions, qui furent si vives chez Saint-Beuve, la plus grande partie de ses égarements et se promettait que l'âge mûr, la réflexion et l'exemple feraient peu à peu leur œuvre. Jusqu'aux dernières années, au moins jusqu'en 1860, les épîtres que lui adressait l'ermite de la rue Montparnasse l'autorisaient à conserver cet espoir. A la fin de 1859, quand Victor Pavie perdit son père, Saint-Beuve lui envoyait un billet qui débutait ainsi :

Mon cher ami,

Ce sont là de ces calices que chacun a bu et boira, et malheur à qui ne les boira pas, puisqu'à ces orphelins-nés un père a été refusé! Le vôtre, cher ami, était mûr pour cette fin si douce et si consolante. Le christianisme le plus austère ne peut que l'envisager ainsi. Pleurez donc, mais pleurez sans amertume, et que les saintes joies et les espérances que la religion donne aux croyants se mêlent, pour les tempérer, à vos bonnes douleurs.

Était-ce là la lettre d'un ennemi irréconciliable de la religion? Nullement, et Victor Pavie, sans méconnaître combien le retour à la foi présentait d'obstacles pour son ami, ne perdait ni son espoir ni son courage. Malheureusement, aigri déjà par le mauvais accueil qu'il avait reçu, après 1852, au Collège de France, puis par des incidents qui compromirent sa modeste fortune, le critique arriva à une violente irritation, à la colère, quand, nommé sénateur, il dut constater le peu de sympathies qu'il rencontrait dans la haute assemblée et les attaques dont il était l'objet au dehors. Il vit dans les catholiques ses principaux ennemis, oubliant que c'était lui qui, le premier, les avait attaqués; et, peu à peu, poussé par ses nouveaux amis, il arriva à afficher hautement son impiété par ses scandaleux dîners gras du vendredi saint. A dater de ce moment, Victor Pavie ne pouvait plus se faire d'illusions sur le compte de son malheureux ami. C'était avec une profonde tristesse qu'à ses voyages à Paris, il prenait le chemin de la rue Montparnasse et pénétrait chez Sainte-Beuve, dont la santé ébranlée annonçait la fin prochaine. La mort vint bientôt en effet, mort impie, suivie de funérailles civiles. Le coup fut cruel pour Victor Pavie : ce n'était pas, hélas! le dernier qu'il dût recevoir.

A la différence de Sainte-Beuve, Victor Hugo, dans sa jeunesse, était, comme on le sait, catholique en même temps que monarchiste [1]; dans les réunions du *Cénacle*, réunions qui se tenaient en présence de Mme Hugo et parfois de ses enfants, pas un mot n'était prononcé contre les croyances religieuses. Le lendemain d'une soirée où Arago s'était montré brillant causeur, Victor Hugo, rencontrant Théodore Pavie, répondait aux éloges qu'en faisait son jeune ami : « C'est égal, je me défierai toujours de la science d'un astronome *qui a fait le tour du ciel sans y rencontrer Dieu!* » Mais la foi de Victor Hugo reposait sur des bases peu solides; quand il passa à la démocratie pour combattre un gouvernement qui avait trompé son attente en ne l'appelant point dans ses conseils, il jeta par-dessus bord une forte partie de son bagage religieux; puis ses écarts de conduite, l'orgueil et la passion de popularité achevèrent de le détourner de sa voie première.

Cependant Mme Hugo, éloignée un moment, elle aussi, des idées religieuses, y semblait revenue lors de la première communion de ses enfants, surtout lors de la catastrophe qui lui enleva sa fille aînée. Deux ans plus tard, en 1845, lorsqu'elle perdit son père, elle écrivait encore à Victor Pavie :

Mon père est mort comme il avait vécu, en sage et en chrétien, entouré de ses enfants. Je n'ai pas eu de désespoir, ainsi que dans ma première épreuve, mais un grand abattement. Mon boulet s'est alourdi, ce que je ne croyais pas possible; en *traînant le boulet, il faut lever les yeux en haut.* C'est ce que je m'efforce de faire.

On sait ce que devint Victor Hugo après 1848 et surtout après 1852. Beaucoup d'amis l'avaient oublié dans son exil : Victor Pavie ne l'oubliait pas. Aussitôt après son arrivée à Bruxelles, il lui écrivait, et Victor Hugo lui répondait aussitôt :

Cher ami, cher poète, merci. Votre lettre m'arrive et me touche au cœur. Je suis banni, proscrit, exilé, expulsé, chassé, que sais-je? Tout cela est bon, pour moi d'abord qui sens mieux en moi la grande joie de la conscience contente, pour mon pays ensuite qui regarde et qui juge. Les choses sont comme il faut qu'elles aillent; j'ai une foi profonde, vous savez. Je souffre d'être loin de ma femme, si noble et

[1] Théodore Pavie raconte qu'au retour d'un de ses voyages d'Amérique, vers 1835, il entendit Victor Hugo, dans son salon, dire à un architecte, M*** : « Je ne puis pas être républicain, parce que, dans une république, je ne resterais pas en vie pendant trois jours. *Les partis se disputeraient pour m'avoir*, et en moins de trois jours, ma tête tomberait. » (*La Jeunesse de Victor Pavie*, p. 268.)

si bonne, loin de ma fille, loin de mon fils Victor (Charles m'es revenu), loin de ma maison, loin de ma ville, loin de ma patrie; mais je me sens près du juste et du vrai. *Je bénis le Ciel; tout ce que Dieu fait est bien fait.* Je vous serre la main, cher vieil ami.

La phrase chrétienne qui terminait cette lettre n'empêchait pas Victor Hugo, dans une de ses premières œuvres d'exil, de porter un jugement faux sur la religion. Pavie se crut obligé de lui écrire et de faire appel aux sentiments respectueux que le poète professait jadis pour les croyances catholiques. Dans sa réponse, Hugo protestait contre toute idée d'impiété de sa part et se déclarait « plus religieux que jamais »; il appelait sentiment religieux une vague « adoration du Créateur, du Tout-Puissant, *dégagée de toute espèce de culte* ». Cette déclaration affligea profondément Victor Pavie, elle annonçait désormais un parti pris de ne pas croire. Il avait fait son devoir de chrétien et d'ami en l'avertissant : il garda désormais un silence presque complet sur le point douloureux.

Quant à Mme Hugo, elle semblait se maintenir dans la foi; on serait tenté du moins de le croire, en lisant la lettre charmante qu'elle écrivait à son ami, en 1859, à l'occasion de la mort de M. Pavie père.

Cette lettre, comme celles qui la suivirent, respiraient un attachement, une persistance d'affection à laquelle Victor Pavie ne restait point insensible. Il pouvait d'autant moins se décider à rompre une amitié de trente années que ceux qui en étaient l'objet étaient exilés et malheureux. Il resta donc le confident des tristesses ou des joies, plus rares, de la famille Hugo, sans dissimuler bien entendu l'abîme qui existait désormais entre son ancien ami et lui :

Demeuré inébranlable dans la voie qu'il avait choisie, dit Théodore Pavie, il regardait avec tristesse l'homme de génie, le poète plus grand que jamais qui s'enfonçait chaque jour davantage dans une popularité malsaine, qui, promenant ses yeux sur les mondes visibles et invisibles, en *était venu à faire le tour du ciel sans y rencontrer Dieu*, le Dieu de son enfance et de tous les chrétiens.

Quand Mme Hugo mourut, avant 1870, Victor Pavie fut un des premiers à écrire au poète, Hugo lui répondit :

J'ai le cœur navré, cher ami, je sens que vous m'aimez toujours un peu. J'entends votre voix comme la voix de mon passé et de ma jeunesse, doux et sombre appel. Je suis vieux, j'irai bientôt où est cette grande âme qui vient de partir.

A vous *ex imo*. V. H.

C'est sur la tombe de Mme Hugo que se ferma une correspondance qui avait duré quarante ans. Après la rentrée du poète à Paris, la ligne politique qu'il adopta, la société dans laquelle il vécut, le rendaient presque inabordable pour Victor Pavie; il voulut cependant sonder encore une fois les dispositions intimes, l'état moral de son ancien maître. A quelle époque exacte eut lieu leur dernière entrevue? Je ne le sais, toujours est-il qu'aux questions de son vieil ami, questions discrètement posées, mais bien nettes, sur la grande affaire des croyances, il répondit : « J'espère, j'ai confiance dans la miséricorde de Dieu, qui est si bon! » La foi était-elle tout à fait éteinte en lui? Ne se fût-elle pas rallumée aux derniers moments, si le nouveau *Cénacle* qui l'entourait n'eût pris soin d'écarter de lui ceux qui pouvaient la réveiller?

Les funérailles civiles du grand poète causèrent à Victor Pavie une douleur dont ses intimes seuls connurent toute l'étendue. Une des personnes à qui il la confia fut Mme Menessier-Nodier, cette femme à la plume si fine, au cœur si élevé, digne à tous égards de son illustre père : Elle répondit aussitôt à Victor Pavie :

Mon cher ami,

Je savais bien, par ce que j'ai ressenti moi-même, quelle cruelle impression vous ferait éprouver le récit de la « pompe sinistre » dont vous me parlez. Quelqu'un qui m'aurait dit, il y a seulement trente ans, qu'aucun de ceux qui ont du sang de mon père dans les veines, n'eût porté un dernier adieu à ce *Victor* tant aimé et tant admiré parmi nous, je l'aurais cru atteint de ce mal qui n'avait encore frappé qu'Eugène Hugo et qui depuis s'est étendu sur toute la maison, sans épargner le plus grand; nous vivions absolument séparés, malgré le lien personnel qui aurait dû y conduire plus particulièrement ma fille Marie, la filleule du maître, comme on l'appelait dans ce *Cénacle* dispersé depuis si longtemps.

Quel contraste entre cette mort du poète et celle qui attendait, bientôt après, son ancien ami!

Malgré son âge avancé, malgré la perte d'amis bien chers, malgré surtout les coups affreux et répétés qui vinrent frapper le grand-père, après avoir si peu épargné le père [1], Victor Pavie ne vieillis-

[1] La mort enleva successivement *dix* de ses petits-enfants. Cinq d'entre eux, dont quatre enfants de sa fille et un enfant de son plus jeune fils, moururent *dans la même quinzaine,* d'une angine couenneuse! Attéré de cette catastrophe qui fondait sur des amis si chers, je laissai échapper, à l'adresse du malheureux aïeul, un cri de douleur auquel Victor Pavie répondait, le 15 mars 1881 : « Dieu bénit les grandes familles; je le sens à ce bruissement d'ailes d'élus et de prédestinés sur nos têtes. Les prières

sait pas; à soixante-dix-huit ans, il conservait toute la vigueur de ses facultés, toute la chaleur de ses affections et de ses enthousiasmes. Son corps toujours aussi droit, ses forces physiques presque intactes laissaient aux siens l'espoir de le conserver longtemps encore. Mais si, autour de lui, on ne pouvait croire la fin prochaine, Victor Pavie pensait sans cesse à la mort, l'envisageait avec le calme et la confiance du chrétien qui est, depuis longtemps, tout prêt à paraître devant le souverain juge.

Frappé soudainement, le 16 août 1886, il mourait le lendemain, dans cette même maison de Sainte-Melaine, où cinquante et un ans auparavant, le brillant cortège de ses amis avaient assisté à son mariage, et où il venait, l'année précédente, de célébrer ses noces d'or! Il succombait assisté de sa fidèle et digne compagne, entouré, comme un patriarche, de ses enfants et petits-enfants, consolé par les secours de l'Église, « retrouvant ainsi, pour adoucir sa mort, toutes les saintes tendresses qui avaient partagé sa vie ». N'est-ce pas sa fin qu'il décrivait par avance, quand il écrivait à propos de Charles Nodier : « Mourir ainsi plein de jours, au plus haut degré de soi-même, une main dans celle de la compagne de sa vie, bénissant de l'autre les deux générations agenouillées près de soi, ce n'est pas triste, c'est touchant. »

Un dernier mot, ou plutôt un dernier vœu à l'adresse de ceux qui portent encore, et porteront toujours le deuil de ce penseur éminent, de ce chrétien plus éminent encore. Après de longues hésitations, inspirées par le souvenir de l'humilité de Victor Pavie, ils ont consenti à publier quelques-unes de ses œuvres, à faire connaître, au-delà du cercle des intimes, une figure si noble et si attachante. Qu'ils ne se bornent pas là; une autre publication devra compléter la première, ce sera celle de la correspondance de Victor Pavie. Ceux qui ont eu le privilège de la parcourir n'hésiteront pas à répéter ce que Mme Swetchine disait du P. Lacordaire : « On ne le connaîtra bien que par ses lettres. »

Anatole Langlois.

de ces chers petits dont la brusque échappée vers le ciel a fait tant de ravages dans le foyer de notre famille, seront plus efficaces que celles de leurs pères, pour la paix de l'Église et la résurrection de la patrie. » On cite de semblables passages; on ne les commente pas.

FLORENCE ET MOI[1]

C'était une chose arrêtée depuis longtemps entre Florence et moi : nous devions rester filles et ne jamais nous quitter. Nous étions décidées à poursuivre ensemble le chemin dans lequel nous avions commencé à marcher, alors que nous étions tout l'une pour l'autre en ce monde. Non pas que nous eussions exprimé ce dessein en tant de paroles, mais c'était entendu et compris silencieusement entre nous. Le rude combat que livrent à la vie ceux qui doivent y gagner leur pain quotidien, tarit de bonne heure sur leurs lèvres les mots inutiles et les vaines promesses : la confiance mutuelle leur suffit.

Nous avions aimé autrefois à renouveler l'amitié un peu vieillie d'Herminie et Hélène; mais c'était à l'âge où nous avions aussi une prédilection décidée pour les cheveux bouclés, les rubans bleus, les dragées et les tartes aux groseilles. Ce temps était passé et nos robes de pensionnaires devenues depuis longtemps trop courtes. Florence Holmes, âgée de vingt-neuf ans, et Esther Ashleigh, qui venait d'en avoir trente et un, n'étaient plus désormais que deux unités dans la grande armée des travailleurs, de ces travailleurs anxieux, aux fronts plissés, aux lèvres serrées, aux yeux attentifs, avares de paroles et prompts à l'action. Pour ceux-là, chaque heure a son prix, car ils n'ont pour toute fortune que des mains actives et un cerveau toujours en mouvement.

Nous ne nous étions donc pas séparées depuis notre triste enfance passée dans une grande pension mal tenue, où les jeunes filles « d'avenir » étaient soignées, les simples et les sottes méprisées, les petites et les faibles complètement négligées. « Brunswick-House », en dépit de son nom ronflant, n'était pas un établissement de premier ordre, et les filles « de la noblesse » auxquelles Mme Chester, la maîtresse en titre, faisait allusion dans ses prospectus, n'y abondaient pas. Mais il possédait un avantage qui surpassait toutes les recommandations aux yeux de nos parents et de nos tuteurs : la modicité de son prix. Nous y fûmes d'abord, Florence et moi, enrégimentées parmi les « petites ». Pauvres êtres craintifs, en tabliers blancs et en cheveux tondus, perpétuellement effrayées des grandes élèves, des mauvais points,

[1] Imité de l'anglais.

de la grosse cloche qui sonnait le réveil, du châle noir de la première maîtresse, de ses mitaines grises, de son air dur et de ses yeux sévères. Puis nous passâmes à la seconde classe pour étudier plus sérieusement, et l'on nous soumit à l'enseignement d'autres élèves un peu plus avancées que nous. Enfin, à dix-sept ans, nous fûmes déclarées « suffisamment perfectionnées » et autorisées à quitter Brunswick-House pour un autre toit, où nos services pourraient être appréciés, en échange de la nourriture et de l'entretien.

Telle fut ma situation pendant un an ou deux, ensuite elle s'améliora : j'enseignai à mes élèves à traduire *la Gerusalemme Liberata* ou bien *Hermann und Dorothea*. J'achetai ma première robe de soie avec mon premier salaire, et je fus désormais appelée « miss Ashleigh » au lieu de « vous, petite Ashleigh ». Changement appréciable certainement; mais l'état général de mes affaires n'en restait pas moins assez triste.

J'étais orgueilleuse pourtant, et je ne tardai pas à comprendre que ma place n'étant pas marquée parmi les heureux de ce monde, je devais trouver, dans ma fierté même, une compensation au bonheur qui me manquait. Ce bonheur-là du reste, est-il si enviable ? J'approchais d'assez près ceux qui en jouissent, pour voir de quelles épreuves et de quelle amertume il est trop souvent mélangé. Une conscience paisible, la satisfaction de pouvoir se suffire à soi-même, valent mieux, me disais-je, que les plaisirs de la vanité ou les joies troublées des passions? En conséquence, j'étouffai de mon mieux les retours de cette sensibilité qui est notre grand danger à nous autres femmes, et qui, faute d'être maîtrisée, nous conduit souvent aux abîmes. J'étais institutrice; telle je devais rester toute ma vie. Il fallait donc m'y résigner une fois pour toutes, et ne jamais lever les yeux vers l'horizon qui m'était fermé.

Mais toute joie ne m'était pas interdite pour cela : les satisfactions élevées de l'intelligence, le bienfait de l'étude et les douceurs de l'amitié m'étaient permises. Résignée à la destinée que Dieu m'avait faite, rien ne m'empêchait de tirer le meilleur parti possible des conditions dans lesquelles je me trouvais placée.

Je résolus d'abord de ne pas aliéner mon indépendance et de la préférer, si pauvre qu'elle fût, à un esclavage même avantageux. J'aurais ainsi, mes leçons données, quelques heures de reste pour me recueillir et étudier. Mais ce n'était pas tout, et le premier résultat de cette décision fut de me permettre de venir en aide à un être plus pauvre encore et plus faible que moi.

L'oncle et la tante de Florence, lorsqu'elle eut atteint sa dix-septième année, cessèrent de payer sa pension, et la pauvre enfant se désespérait en pensant qu'elle allait avoir à affronter le monde

comme je l'avais fait deux ans avant elle. Alors, laissant de côté les avis, les avertissements et les menaces des personnes pratiques qui nous prodiguaient de bons conseils, je lui offris un asile.

Je louai un appartement bien petit, composé d'une chambre à coucher microscopique et d'un salon infinitésimal, donnant sur une cour, dans une rue écartée de Londres, et là, je l'attendis, cette chère sœur d'adoption, le cœur plein de joie en pensant que nous allions pouvoir enfin vivre ensemble, nous aimer, prendre soin l'une de l'autre, et jouir chaque jour de quelques heures de paix!

Florence donnait des leçons de musique, moi j'enseignais les langues étrangères. Nous trouvâmes des traductions à faire, des manuscrits à copier, des épreuves à corriger, des catalogues à mettre en ordre, et tous ces travaux secondaires, que les chercheurs de notre espèce peuvent glaner à la suite des moissonneurs de la grande littérature. Nous vécûmes ainsi des années. Qui, sans l'avoir expérimenté, peut raconter une telle existence? Qui, excepté celui qui sait tout, saura comprendre avec quel courage désespéré, des femmes au cœur ardent peuvent, malgré leur faiblesse physique et leurs défaillances morales, travailler, lutter et souffrir pendant de longues années, pourvu qu'elles soient deux à s'aimer?

J'étais la fille aînée et presque oubliée de mon père, l'épouvantail dont se servait ma belle-mère pour morigéner ses propres enfants en les menaçant de les envoyer à Esther, dans ce Londres fumeux et maussade, au lieu de les laisser courir en liberté le long des haies. Florence, de son côté, était orpheline et considérée, par les parents qui lui restaient, comme une nièce ingrate, parce qu'elle avait refusé la place qu'ils lui proposaient.

« Une place exceptionnelle! » s'écriait la vieille Mme Holmes, que, par une raison à moi inconnue, ses neveux et nièces appelaient : tante Tippie (son vrai nom était, je crois, Augusta). « Réellement exceptionnelle, ma chère. Gouvernante des cinq enfants de Mme Percy Hamilton; Mme Percy est la plus jeune fille de sir Edward Goring, vous savez. Juste la situation que je désirais pour cette entêtée de Florence, » etc., etc.; cinq enfants à instruire, à garder et à soigner; tailler et raccommoder leurs vêtements, promener ces cinq rejetons de la maison des Hamilton et les ramener chaque jour sains et saufs à leurs parents; lire tout haut quand Mme Percy Hamilton éprouverait le besoin de s'endormir; surveiller le service des domestiques; le tout pour un salaire de 700 francs par an. Exceptionnel, vraiment!

Florence ne fut pas mise à même d'apprécier ce bonheur. Nous préférâmes, elle et moi, porter ensemble les nombreuses déceptions et les rares joies de notre vie laborieuse. Nous mîmes en

commun notre peu d'argent, nos durs morceaux de pain, et nous fûmes tout l'une pour l'autre.

Qui a pu dire que l'amitié entre deux femmes n'est ni fidèle ni dévouée? C'est une indigne fausseté. Je parle de la femme telle que Dieu l'a faite, et non de ces êtres dont l'âme immortelle est ensevelie sous une telle couche d'affectation, de vanité et d'ignorance qu'on a peine à l'y retrouver.

Nous atteignîmes nos vingt-cinq ans, cette première étape des vieilles filles, et nous la dépassâmes paisiblement, l'une après l'autre, nous acheminant vers la « seconde jeunesse » sans grands regrets, du moins pour ce qui me concernait. J'avais eu trop peu de loisirs pour rêver, autrement que d'une manière spéculative, à l'amour, au mariage, aux distractions et aux plaisirs qui semblent la seule affaire et le seul orgueil des autres femmes.

— Les hommes que nous connaissons n'ont pas le temps de nous regarder et nous n'avons nous-mêmes ni le temps ni le goût de nous occuper d'eux, n'est-ce pas, Florrie? disais-je un jour à mon amie, en brandissant fièrement mon parapluie.

— Non, Esther. Et je surprenais un soupir bien vite réprimé sur ses lèvres, en même temps qu'un léger nuage sur ses traits.

J'en souffrais pour elle, et je me sentais triste en pensant que mon amour serait le seul à l'admirer dans l'épanouissement de sa beauté. Faudrait-il voir les années éclaircir peu à peu ces beaux cheveux blonds, sans les avoir parés des fleurs de l'amour et couronnés de l'auréole de la maternité? Verrais-je ces yeux brillants et profonds comme des étoiles s'assombrir dans les aspirations inassouvies d'un cœur aimant?

Quant à moi, que pouvais-je attendre de l'avenir? N'étais-je pas laide, fière et pauvre? Les femmes de ma sorte doivent apprendre à dompter, à mesure qu'ils naissent, tous les vains espoirs. Peu importe que leur cœur rebelle soit blessé et qu'il saigne; il les rendrait incapable de leur rôle obscur et utile. Croyons, pour nous consoler, que le monde a besoin de nous, comme il a besoin de valets empressés, de concierges patients, d'animaux domestiques, d'humbles légumes et de toutes ces choses communes dont on fait chaque jour usage sans songer à les remercier.

Le mariage pourtant eût bien été le lot de Florence : son charmant visage, sa voix douce, ses mains blanches et adroites, son élégance et sa bonté eussent pu faire le bonheur de l'homme le plus exigeant. Cependant les années passèrent sur la tête aux cheveux d'or de Florence la belle, aussi rapidement que sur mes tresses brunes.

Nous célébrâmes mon trentième et son vingt-huitième anniversaire. Le salon était alors un peu plus grand que celui de

notre première demeure : un serin babillard, un rosier de tous les mois en faisaient l'ornement et nous égayaient toutes les deux. En l'honneur de ce jour, nous eûmes à dîner un poulet rôti, une tarte aux pommes et une bouteille de porto. Nous nous offrîmes l'une à l'autre une robe neuve, et le soir un concert public. Le lendemain nous riions encore de notre dissipation, et Florence déclara que nous en serions punies par la goutte, dont ses bottines neuves lui faisaient déjà sentir les premières atteintes.

Mais un changement plus important se préparait pour nous.

M. Holmes, le vieil oncle de Florence, mourut et lui laissa une petite rente, sous la condition qu'elle quitterait Londres et irait vivre près de sa tante pour la soigner dans ses vieux jours. Mme Holmes ne désirait nullement ma présence ajoutée à celle de sa nièce; elle s'en expliqua clairement; mais Florence ne voulut rien entendre, et déclara qu'elle n'accepterait aucune proposition qui tendrait à nous séparer. Finalement il y eut un compromis. La « chère vieille dame » fut adoucie par la promesse, doublée d'une garantie, qu'elle recevrait par mois une certaine somme pour mon logement et ma nourriture, il fut entendu que je me tiendrais sur la réserve et ne donnerais « pas d'ennuis ». A ces conditions, il me fut permis d'habiter Hollesford Grange avec mon amie.

Et de mon côté je m'arrangeai pour revenir en ville deux fois par semaine donner des leçons à mes meilleures élèves, afin de ne pas perdre le fruit de mes longues années de travail.

Tout cela vous semble peut-être bien prosaïque et bien ennuyeux? Quel intérêt peut-on trouver au récit de pareilles existences? Cette vie est pourtant celle du plus grand nombre des créatures faites à l'image de Dieu. Quelque dénuée de mouvement et de passion qu'elle soit, on peut y trouver un exemple et un enseignement meilleur que ceux qu'on retire du récit des combats imaginaires de la beauté contre un sort aveugle. Un grand nombre de tragédies silencieuses, où le sang de l'âme est seul à couler, se jouent en ce monde. On y rencontre plus d'un martyr, auquel la couronne seule a manqué.

II

— Florence, ne dérangez donc pas ainsi les coussins du sofa, donnez-moi mon chapeau de jardin et mon panier. Je vais choisir des fruits pour le dessert. Entendez-vous?

C'était un changement, assurément.

Hollesford Grange était situé à quarante milles de Londres, on l'en eût bien cru à cent cinquante. C'était une vieille maison de campagne, comme on les représente dans les modèles de dessin, avec des fenêtres irrégulières, un tas de cheminées massives aux

formes étranges, des pignons singuliers, des perrons, et des escaliers construits au rebours de toutes les règles de l'architecture. Devant elle s'étendait une cour spacieuse, ombragée par de vieux noyers et entourée de bâtiments de ferme. Des portes de grange s'ouvraient sur les marches de pierre verdies par la mousse; le sol inégal, mélangé d'herbes et de pavé, s'abaissait jusqu'à une grande mare, séjour favori d'une bande d'oies et de canards. Autour d'elle des veaux ruminaient paisiblement, regardant sans voir de leurs yeux doux à demi stupides, et les mères allongées près d'eux remplissaient l'air du parfum de leurs mamelles gonflées de lait.

Et la tante « Tippie » debout sous le porche de briques, avec sa robe noire, son bonnet de veuve, sa figure ridée, plissée, maussade, n'était certes pas le moins pittoresque des objets qui faisaient l'attrait de sa demeure.

Plus ridée, plus plissée, plus acariâtre encore que d'habitude, elle sortait du petit salon, où son œil perçant avait distingué le désordre de ses précieux coussins en velours d'Utrecht jaune empilés d'ordinaire méthodiquement sur un vieux sofa de même couleur.

Florence, l'air un peu effaré, avait murmuré quelques excuses et s'était relevée précipitamment; quittant son attitude nonchalante et la revue aux pages fraîchement coupées qu'elle était en train de parcourir, elle avait déposé le chapeau de jardin réclamé sur la tête vénérable de tante Tippie et marchait maintenant derrière elle un grand panier vide à la main.

Je les suivis à distance, car tante Tippie n'aimait pas voir les gens « traîner » sous ses arbres fruitiers. Mon humilité eut pour récompense la permission de cueillir un plat de haricots, un autre de petits pois, et même de les éplucher. La chère femme était tout étonnée de découvrir qu'une ignorante citadine comme moi pouvait faire tout cela assez bien.

— Je mettrai du porc bouilli avec les haricots et un poulet rôti avec les petits pois; je crois bien que j'y ajouterai de la salade, dit tante Tippie, dont l'égoïsme se manifestait par les nombreux « je » qui émaillaient chacune de ses phrases. « Il faudra aussi que je donne à Anne du sucre et des œufs pour le pudding. Vous ne seriez pas capable d'en faire un, vous, ajouta-t-elle en me regardant, votre vie dût-elle en dépendre!

— Je crois que si, lui répondis-je.

— Ah! je n'aurais pas grande confiance; je m'y connais bien, miss Ashleigh, je vous assure; je ne puis pas manger si les choses ne sont pas faites à mon goût, et je préférerais ne jamais dîner que de mal dîner; je dois recevoir aujourd'hui un de mes amis et je désire que tout soit aussi bon que possible.

— Quel ami? demandai-je à Florence en la regardant avec stupéfaction.

Florence ouvrit des yeux encore plus grands que les miens et secoua la tête pour toute réponse.

— Un ami qui vient passer quelque temps avec moi pour dessiner et pour pêcher, miss Ashleigh, dit tante Tippie avec un reniflement sévère. Il est venu ici l'année dernière; il a été ravi de tout. « Le pays est si beau et votre maison si charmante, Mme Holmes, m'a-t-il dit, que je reviendrai vous faire une plus longue visite l'été prochain. » Hé! hé!

Et tante Tippie hocha la tête et secoua son tablier, comme une personne sur laquelle la flatterie n'a pas de prise. Puis, faisant résonner ses clefs d'un air important, elle disparut du côté de la cave.

Anne fut appelée, et l'instant d'après nous entendîmes un bruit confus de pots de confitures, de boîtes à épices et de sucre pilé.

— Eh bien, qu'en dis-tu, Esther? dit Florence.

— C'est incroyable, répondis-je. Je ne m'étonne plus que tante Tippie fût si pressée de te voir quitter Londres. Elle avait besoin de ton aide, Florence. Quelle idée a-t-elle de prendre un pensionnaire pour occuper sa dernière chambre? Quelque collégien paresseux ou quelque étudiant en médecine, parlant argot et sentant le tabac. Et penser qu'elle n'en avait pas dit un mot jusqu'à aujourd'hui!

— Qu'importe! dit Florence avec un demi-sourire. Peut-être ne sera-t-il pas si désagréable après tout. Qui sait si ce ne sera pas un homme bien élevé, poli, aimable et même savant?

— Sans doute, savant comme cet absurde personnage qui t'a poursuivi tout un soir avec sa densité des gaz, à la grande réception scientifique de Mme Narding, t'en souviens-tu?

— Oui, dit Florence en détournant la tête; cela m'a fort intéressée. Cela t'aurait fait le même effet si tu avais voulu écouter.

— Merci, ma chère, je n'ai pas de cervelle de reste pour la chimie. Les déclinaisons allemandes et les constructions latines sont plus que suffisantes pour moi, sans compter mes nouveaux livres espagnols.

— Oh! sûrement; mais je t'assure, Esther, qu'il expliquait très bien, et que j'ai parfaitement compris tout ce qu'il a dit sur la chaleur latente, la combinaison des substances qui augmentent la chaleur, et le reste.

Je me détournai pour la regarder; elle rougit et se mit à rire; mais la question que j'allais lui faire fut arrêtée sur mes lèvres par l'entrée bruyante de tante Tippie. Elle me pria de ne pas encombrer la table de mes épluchures et de débarrasser de ma présence cette cuisine, qui allait devenir le théâtre de si belles œuvres.

Il me fallut donc déguerpir, tandis que ma pauvre Florrie reçut l'ordre de rester entre un feu flambant et de grandes casseroles d'eau bouillante, pour faire son apprentissage de cuisine, aider à rôtir le poulet, à dresser la salade et à préparer le pudding. Cela devait durer deux ou trois heures, sans qu'il me fût permis de l'aider ni seulement de la regarder.

Je sortis donc et me mis à cueillir sans trop savoir ce que je faisais, les plus belles fleurs de tante Tippie.

Une fois que je les eus dans les mains, je pensai que mieux valait faire de nécessité vertu et en arranger quelques bouquets pour conjurer la juste colère de la chère femme. Je fis donc une corbeille pour la table du salon, puis deux vases pour la cheminée, et, voyant qu'il me restait encore quelques roses mousseuses et quelques brins de géranium argenté j'en fis un quatrième bouquet mélangé de quelques délicates campanules entourées d'un feuillage léger. Où placer celui-là? Je me trouvais dans le corridor et je vis ouverte en face de moi une porte ordinairement fermée. C'était une chambre vide : ses rideaux de mousseline fraîchement repassés, sa courtepointe blanche sur un dessous rose, la table de toilette aux plis également blancs et roses, enfin la pelote en tulle ruché, me firent aisément deviner qu'elle était destinée à l'étranger. Un vase en porcelaine était resté vide sur une petite table, j'y déposai mes fleurs, suppléant ainsi à la seule chose qui manquait dans cette chambre si propre et si fraîche. « J'espère que l'étudiant en médecine appréciera cette mousseline blanche et cette percale rose », murmurai-je d'un air sarcastique, et je fermai la porte doucement, de peur que tante Tippie ne découvrît mon indiscrétion.

Je n'avais de courage à rien ce soir-là — disposition fort rare en moi, — si rare même que je crois ne l'avoir jamais éprouvée avant. « C'est, sans doute, pensai-je, le contraste de cette campagne tranquille et silencieuse avec le mouvement et le bruit de Londres. J'errai çà et là dans la maison, puis enfin je montai dans ma chambre où, tout en m'adressant de graves reproches sur ma frivolité, je dépouillai mon costume du matin et revêtis une robe de mousseline mauve, merveilleux produit du génie de Florence. J'arrangeai mes cheveux en tresse à la Cléopâtre, la coiffure qui me va le mieux, et je passai à mon cou un collier de jais.

« Cet étudiant en médecine, me dis-je, pensera bien à tort que je me suis habillée pour lui. » Et prenant les *Cuentos popolares* qu'il me fallait traduire pour les expliquer le lendemain à une de mes élèves, je me mis résolûment au travail.

Mais en dépit de tous mes efforts, mes pensées erraient au loin, ma tête s'alourdissait et mes yeux fatigués se détournaient des

perpétuels accents, des *i* et des *j* du texte espagnol, pour se reposer sur les hautes cimes des châtaigniers, les champs verdoyants, et l'horizon paisible qui s'étendait sous ma fenêtre.

« Décidément je ne puis rien faire ici! » Et j'emportai mon livre dehors, pour voir si le grand air ne rendrait pas les chants populaires de l'Espagne plus intelligibles.

Ce monsieur viendra par ici bien sûr, me dis-je en passant sous le porche, et je pris un petit sentier de l'autre côté. Au bout de quelques pas je m'assis à l'ombre et je pus enfin étudier tranquillement.

Peu à peu les ombres s'allongèrent, le jour baissait, la rosée commençait à se faire sentir. Machinalement je relevai sur ma tête une des jupes légères de ma robe, voulant finir mon chapitre des *Cuentos*, sans quitter l'abri protecteur du vieux châtaignier, dont les racines me servaient de fauteuil.

Tout à coup j'entendis Florence qui m'appelait.

— Par ici, chère, répondis-je, sans lever les yeux.

— Esther, comment? Esther!

J'entendis un rire étouffé.

— Comme tu es drôle! Ah! voici M. Vane!

— Miss Esther Ashleigh, M. Vane.

— Oh! Florence! lui dis-je d'un ton de reproche, tandis que je baissais rapidement la jupe qui formait ballon autour de ma tête. J'essayai de me relever et de saluer avec dignité l'étranger, dont les yeux brillaient d'un plaisir malicieux en me considérant.

Vains efforts, hélas! Mes pieds se vengeaient des deux heures d'immobilité auxquelles je les avais condamnés. Ils étaient ce qu'on appelle vulgairement pleins de fourmis, et me faisaient l'effet de deux poids inutiles, attachés à deux cordes raides. Je retombai sur ma racine sans pouvoir bouger.

— Il faut nous hâter, dit Florence en riant tout à fait, le dîner est sonné, et tu sais que tante Tippie n'aime pas qu'on la fasse attendre.

— Tu feras mieux d'aller en avant, Florence, ainsi que Monsieur, répondis-je sans me dérider, je vous suivrai tout à l'heure, quand je pourrai marcher.

— Nous ne pouvons pas songer à vous abandonner, miss Ashleigh, reprit-il avec un sourire où je reconnus immédiatement la politesse impertinente des jeunes gens envers les vieilles filles. Si vous voulez bien accepter l'aide de mon bras, jusqu'à ce que vos pieds aient retrouvé leur équilibre...

Mais je ne voulus rien accepter, et rouge, intimidée, avec un mélange d'ennui et d'envie de rire causé par l'absurdité de la situation, je suivis en boitant Florence jusqu'à la porte de la maison.

. . . . . .

— Vos roses sont plus belles que jamais, Mrs Holmes, commença-t-il à dire lorsque nous fûmes à table, en regardant une des mousseuses à demi-ouvertes dans le vase placé devant lui. J'en ai trouvé dans ma chambre qui sont encore plus belles que celles-ci.

— Oui, monsieur Vane, dit la vieille dame d'un air satisfait; puis tout à coup une collection de rides se forma sur son front, deux « pattes d'oies » se creusèrent sur ses tempes, des courbes inconnues rapprochèrent son nez de son menton, et se tournant vivement vers moi :

— Est-ce vous, miss Ashleigh, qui les avez cueillies? Vous auriez pu demander ma permission, ma chère; je tiens beaucoup à mes fleurs, vous savez.

— Je vous demande pardon, madame, je ne recommencerai pas, répondis-je brièvement.

Je levai les yeux au même instant, et je rencontrai une paire d'autres yeux fixés sur les miens comme s'ils avaient voulu pénétrer jusqu'au fond le plus intime de mon âme. Leur expression se changea aussitôt en un sourire d'intelligence. C'en était assez pour perdre contenance.

« Esther Ashleigh! m'écriai-je mentalement, vous avez été idiote aujourd'hui, c'est assez d'une fois. Regardez-le, ce n'est qu'un homme après tout. Vous avez déjà vu d'autres spécimens du genre masculin, n'est-il pas vrai? »

Je le regardai donc et je vis un homme à la taille élevée et bien prise, aux traits réguliers, à la physionomie quelque peu hautaine. Il y avait de l'ambition dans son front large et haut, de l'esprit, presque du génie dans ses yeux gris, brillants et pénétrants; quelque chose de satirique et de doux à la fois sur ses lèvres. C'était en un mot un homme plein de force, d'ardeur, de jeunesse et de séduction; un homme dont le fin sourire et la parole expressive avaient tout ce qu'il faut pour plaire, le charme qui attire et qui sait garder le cœur d'une femme, — le cœur, hélas! de plus d'une femme! Et tout en le regardant, je sentis — quoi? Peut-être ce que durent sentir les filles d'Ève lorsque leur mère leur racontait les douces joies du paradis, sa beauté, sa fraîcheur et ses fruits, tandis qu'elles étaient écrasées par la chaleur et le travail. — Un désir ardent de ces délices inaccessibles, un sentiment d'amer désespoir en face de ce qui est à jamais perdu.

Rêvai-je ou pensai-je tout cela, sous l'étrange émotion que me causait le regard de cet homme? Le salon, la table, le visage bien connu de tante Tippie, la pâle et virginale figure de Florence, ses cheveux dorés et le reste, se fondirent en une vapeur indistincte, pour me laisser seule avec lui dans un monde inconnu.

La soirée passa agréablement pour les autres, fiévreusement et trop vite pour moi. M. Vane chanta, Florence joua; ils jouèrent et chantèrent merveilleusement ensemble. Il mit sa photographie dans nos albums avec son nom : Harry Vane, griffonné en-dessous, de façon à ce que les gens pussent voir le rapport qu'il y avait entre lui et son écriture, nous dit-il en riant, puis il nous souhaita le bonsoir et s'en alla dormir dans sa chambre rose.

Le lendemain je me levai au point du jour, pour prendre l'express du matin et passer à Londres une de mes journées laborieuses. Florence et M. Vane devaient pendant ce temps-là se promener à l'ombre des châtaigniers dans les vertes prairies d'Hollesford Grange.

Etait-ce bien Esther Ashleigh qui pensait cela dans la silencieuse tristesse de son cœur révolté? Elle était assise dans un wagon de seconde classe, et s'enfuyait à toute vapeur vers son labeur accoutumé, labeur qui durait depuis vingt ans. Esther Ashleigh avait changé de nature depuis le coucher du soleil du jour précédent.

III

— Esther, M. Vane demande si tu veux bien lui prêter ton *Tasso*, il y a un passage qu'il voudrait citer dans son livre.

— Certainement, Florence; il est là, sous les livres allemands.

— Tu as l'air bien soucieuse, Esther, es-tu malade?

Et sa main blanche et fine toucha mon front brûlant, mais je la repoussai doucement.

— Je ne suis pas très bien, laisse-moi seule, tu me feras plaisir, ma petite.

Florence me connaissait trop bien pour ne pas céder à mon désir, mais mon dernier mot la fit rire.

— Tu as encore cette illusion de jeunesse, pauvre chère, les « vieilles filles » ne sont pourtant plus des petits enfants, quoique tu en dises.

— Tu n'es pas une vieille fille, et tu ne le seras jamais, tu le sais bien.

La brusquerie de ma réponse l'arrêta, ses yeux exprimèrent une surprise pénible, que je tâchai d'adoucir par un rire forcé; elle ne s'y trompa pas.

— Pourquoi dis-tu cela? reprit-elle avec embarras, tout en faisant semblant de ranger une boîte à ouvrage sur la commode.

Je ne répondis pas, mais je saisis dans la glace son regard furtif, anxieusement tourné vers moi; elle promenait ses doigts sur des bobines de soie aux couleurs brillantes et finit par saisir une broderie commencée, pour avoir l'air de travailler.

— Esther, ma chérie, si tu voulais, ne serais-tu pas mieux en

bas qu'ici? Tante Tippie est sortie, et M. Vane ne fait que corriger des épreuves, tu ne le dérangerais pas du tout. Viens, tu te reposeras sur le canapé, il fait si chaud dans cette chambre.

Il y avait dans sa voix une affectueuse sollicitude, une certaine pitié me figurai-je, elle était à genoux près de moi, souriant de son doux et tendre sourire. J'avais déjà remarqué qu'il était devenu plus doux et plus tendre encore qu'autrefois, depuis quelque temps.

— Non, merci, Florence, je n'ai pas envie de jouer davantage le rôle de « type » aux yeux de notre illustre auteur; je lui ferais l'effet d'une malade excentrique ou d'une vieille tante à l'agonie si je descendais en ce moment; et de nouveau je m'efforçai de rire.

— C'est absurde, Esther! — Il y avait des reproches dans son accent et dans ses yeux qui cherchaient les miens, pendant qu'une rougeur fugitive empourprait ses joues pâles. — Je t'ai dit qu'il faisait de toi l'héroïne de la belle et touchante histoire qui doit paraître dans la revue du mois prochain. Je croyais que ce serait pour vous un grand honneur, mademoiselle, et vous n'en faites pas assez de cas.

Et me saisissant, comme en jouant, les deux poignets, elle me regarda bien en face.

— Je t'assure, Florence, que je suis malade. Dis à M. Vane combien je lui suis obligée d'avoir fait de moi un portrait embelli dans son roman.

J'essayais de parler d'une voix naturelle et je détournais la tête pour échapper à la muette éloquence de ses yeux.

— Je vais aller faire un tour dans le bois, ajoutai-je; l'air guérira sans doute mon mal de tête. Va tenir compagnie à M. Vane et parle-lui chimie, Florrie.

— Je ne parle pas chimie avec lui. — Et sa rougeur tourna au pourpre; ses yeux bleus devinrent plus doux et plus brillants.

Qu'elle était charmante, là, debout, comme en un cadre, auquel les rideaux soyeux de l'alcôve servaient de fond. Ils faisaient ressortir en relief sa gracieuse personne, frêle sans être maigre, svelte, élancée, vêtue d'une étoffe aux plis harmonieux, avec une fine dentelle autour du cou et des poignets aux veines transparentes; ses cheveux dorés ombrageaient légèrement son front. Qu'elle était jolie et qu'elle semblait jeune! Impossible de croire qu'elle avait vingt-neuf ans. Qu'étais-je en comparaison d'elle? Dieu la bénisse! ce n'est pas sa faute, ni celle de personne, c'est la mienne. Je m'approchai d'elle et je l'embrassai.

— Vous parlez chimie, mademoiselle, lui dis-je, je vous connais. Nous nous préparons à surprendre le jeune savant, la prochaine fois qu'il reviendra. Je vous ai entendue ce matin pendant une

heure durant sur la dilatation de l'air, et hier soir, dans votre lit, vous étiez en train d'étudier la physique de Ganot.

La rougeur de Florence devint plus foncée et s'étendit sur toute sa figure.

— Ne te moques pas de moi, Esther; tu sais que j'aime l'étude, et je trouve celle-là très intéressante; mais je t'assure que je ne sais rien de l'arrivée de M. Carleton.

— J'avais cru entendre M. Vane te lire une lettre de lui avant-hier, répondis-je froidement. Donne-moi mon châle, s'il te plaît, dans le tiroir qui est derrière toi, Florence.

Elle essaya de me retenir, pendant que je descendais l'escalier; mais je fis semblant de ne pas l'entendre, et, évitant le salon, je me glissai par une petite porte, dans l'allée ombreuse qui mène au verger sous les arbres chargés de fruits, puis au-delà dans la campagne paisible. Je me souviens de cette soirée comme si c'était hier.

Les nuages colorés d'un rose pâle éclairaient au loin l'horizon; le reflet doré du soleil couchant traversait le feuillage des arbres, dont les ombres gigantesques assombrissaient la verdure des prés. Je sens encore la douce odeur des pins et des haies où les mûres commençaient à noircir, et l'âcre parfum de la ciguë. Je me rappelle les aspects changeants qui se succédaient devant mes yeux, pendant que j'avançais, sans souci de la distance ni du temps, jusqu'à ce qu'enfin, ayant franchi plusieurs milles d'un pas rapide, les battements de mon cœur me forcèrent à m'arrêter.

J'étais venu sans projet arrêté d'avance; je m'arrêtai de même sans y réfléchir, et je regardai avec indifférence le sentier solitaire où je me trouvais. Un petit ruisseau coulait à mes pieds, remplissant l'air de son incessante musique. Il grondait, murmurait, avertissait et se plaignait. Il se plaignait, avertissait, murmurait et grondait encore et encore, toujours et toujours. Il grondait les pierres raboteuses qui entravaient sa course, murmurait de tendres paroles aux clochettes bleues qui se penchaient sur ses bords, avertissait les papillons volages et les mouches impatientes qui le touchaient en voletant, et plaignait les fleurs et les feuilles fanées qu'entraînait son courant rapide. Il grondait, murmurait, avertissait, plaignait, encore et encore, toujours et toujours.

Était-ce Esther Ashleigh qui écoutait ainsi la voix triste de ce ruisseau, pendant que des larmes brûlantes, produites par le sanglant combat de son cœur, coulaient douloureusement de ses yeux? Était-ce elle, cette femme qui regardait avec envie les eaux profondes où s'enfonçaient précipitamment les heureux poissons? Bien d'autres misérables créatures ont fait, dans l'angoisse de leur cœur, ce qu'elle faisait alors. Était-ce moi, Esther Ashleigh, cette insti-

tutrice à la tenue correcte, à l'air sévère, cette vieille fille de trente ans passés? Était-ce moi, cette femme cachant son visage dans la mousse humide pour le dérober aux regards du ciel ; cette créature obligée de s'avouer qu'elle était la plus absurde, la plus égoïste, la plus présomptueuse, la plus folle et la plus aveugle des misérables rejetons de l'humanité ?

J'avais crié la paix, la paix! et la paix était loin de moi! j'avais répété comme un perroquet les mots résonnants d'amitié, d'amour fraternel, de confiance, de vérité et d'honneur, alors que les aspirations de ma jeunesse, que je croyais vaincues depuis longtemps et ensevelies à jamais, se réveillaient pleines d'une vie sauvage, rebelles, impatientes du joug, traîtres, égoïstes, insatiables et affamées du bien accordé à une autre.

Étais-je le jouet d'un songe délirant, présomptueux, dont le réveil est le châtiment? Avais-je prononcé dans mon cœur ce nom qui brûlait mes lèvres? Avais-je été follement envieuse, amère et cruelle, en pensée du moins, si ce n'est en paroles et en fait, envers la sincère, douce et pure créature si bien faite pour aimer et pour être aimée?

Était-ce moi qui avais connu, senti et souffert tout cela? qui voyais se révéler en moi-même ces passions étranges et indomptables, cachées jusqu'alors sous une quiétude trompeuse? Non, c'est impossible, cela n'est pas, cela ne peut pas être. La vraie Esther Ashleigh, celle que je connais depuis trente ans, a sûrement changé de nature depuis cette trompeuse soirée d'il y a six semaines.

Six semaines! — bien plus! des mois, des années ont sûrement passé depuis cet âge d'or, ce temps d'hallucination joyeuse et pénible à la fois, depuis ces matinées d'été où il m'accompagnait jusqu'à la station et me disait au revoir, me laissant en souvenir quelques fraîches églantines des haies, cueillies en passant; depuis ces retours du soir, où fatiguée de la poussière et du bruit de la ville, je me retrouvais avec tant de joie dans l'agréable petit salon aux fenêtres ouvertes sur la campagne, où je m'asseyais près de cette table encombrée de manuscrits, de revues, d'épreuves, de tout le matériel de son travail littéraire; où, près du pupitre où il écrivait, était encore le vase fragile rempli de roses mousseuses, que je n'avais pas cessé de remplir depuis le jour où il avait causé la colère de tante Tippie. J'étais accueillie là avec un empressement joyeux, j'aspirais à ce moment pendant les longues heures de ma journée laborieuse, jusqu'au jour où j'eus conscience de ce qui se passait en moi. Réveil amer, plus amer que la mort, où je compris que je marchais à un abîme. Je vois encore les yeux brillants, la figure ouverte et confiante qui me souhaitait la bienvenue, je

sens la pression de cette main nerveuse et ferme, qui jetait au loin sa plume pour serrer vivement la mienne. O folle! triple folle!

Plus de six semaines certainement... un siècle au moins de désespoir a passé sur mon cœur, depuis qu'il a commencé à comprendre et à regretter ce qui ne pourra jamais être! Regrets impérissables, éveillés pour la première fois le jour où ces yeux ardents regardèrent les miens et pénétrèrent jusqu'au fond de mon âme. Plus de six semaines, sûrement, depuis cette imperceptible froideur, qu'il a fallu élever comme une barrière impalpable et cependant infranchissable, et qui devient chaque jour plus forte pour nous séparer. Heureusement personne ne sait, personne n'imaginera jamais la vérité. C'est une amère consolation que peut se donner à elle-même cette pauvre fille au cœur brisé : mon pire ennemi, les yeux les plus clairvoyants n'ont pu me deviner. Et moins que personne sur la terre, ces heureux amants, aveugles comme ils le sont tous, ne sauront jamais ce qui se passe sous cette enveloppe sombre et froide, dans cette âme forte en apparence, que Florence respecte comme sa sœur aînée, son guide, sa conseillère, et que le mari de Florence — oui, Esther Ashleigh, répétez-le encore jusqu'à ce que vous puissiez prononcer ce mot sans un spasme convulsif, — que le mari de Florence s'habituera à regarder de même à l'avenir.

La coupe est amère; il faut la boire jusqu'à la dernière goutte. Voudrais-tu abandonner celle avec laquelle tu as partagé une existence, qui, sans sa patiente et tendre affection, eût été privée de toute joie, de toute espérance? Rappelle-toi ses mille sacrifices à tes goûts, les larmes qu'elle a versées en partageant tes déceptions, les heures sans sommeil qu'elle a passées près de toi quand le sommeil te fuyait, et les longues nuits silencieuses ou dans les bras l'une de l'autre, ses tresses dorées sur tes épaules, sa tête charmante sur ta poitrine, vous avez reposé ensemble. Ah! que Dieu la bénisse et lui donne tout le bonheur que cette terre peut porter!

Il serait mal de la quitter avant de l'avoir vue au bras d'un protecteur dévoué et tendre, en possession d'un amour sanctifié par la bénédiction nuptiale. Alors seulement tu pourras t'enfuir au bout du monde, et essayer de reprendre l'existence de l'Esther Ashleigh d'autrefois, alors tu pourras tenter d'oublier. Maintenant rentre et commence sur l'heure à apprendre ton rôle. Que le sourire de tes lèvres cache la blessure saignante de ton cœur; ne sois plus froide pour elle, ne l'éloigne plus et elle te dira son bonheur, elle voulait déjà te le confier tantôt. Sache donc lui répondre avec calme et tendresse. Peut-être, lui aussi, t'en parlera-t-il, et son ami Carleton qui doit revenir la semaine prochaine, te questionnera sur l'évé-

nement et attendra de toi l'expression d'un intérêt gracieux et empressé. Ce ne seront plus seulement des allusions comme la dernière fois, il faudra montrer l'affection et la sympathie féminine usitées en pareil cas. Il est agréable, ce jeune Philippe Carleton, malgré sa science, son air sérieux et ses tempes prématurément dégarnies, tu seras facilement aimable pour lui puisqu'il est *son* ami.

Mais il est aussi très fin, très perspicace, très pénétrant. Prends garde, Esther Ashleigh, qu'un regard ou un geste ne te trahissent, à moins que tu ne veuilles ajouter l'humiliation de la honte à ton amertume. Rentre maintenant et prépare-toi à entendre à travers la fenêtre entourée de vigne vierge la douce voix de Florence répétant le jargon scientifique de Ganot ou le manuel de Flower, vois son sourire, sa rougeur, sa crainte de paraître ignorante aux yeux de celui qui l'instruit, rentre, et vois tout cela.

Et Esther Ashleigh dit adieu au ruisseau, aux bois silencieux témoins de sa faiblesse, et reprit à pas lents le chemin de la maison.

IV

La nuit était tombée depuis longtemps quand j'arrivai. Les fenêtres étaient grandes ouvertes, car l'air était encore doux et chaud; la lumière brillante de la lampe éclairait l'herbe verte de la cour, une agréable odeur s'échappait de la table à thé, des voix joyeuses, quelques accords de piano, remplissaient le petit salon de vie et de gaieté. Comme ils paraissaient tous heureux? que leur importait mon absence? A quoi bon leur porter ma figure sombre comme un reproche, comme une gêne? Ils n'avaient pas besoin de moi! Silencieusement, je poussai la porte de service et je montai dans ma chambre. — Je pourrai dire que je suis malade, pensais-je. Ne suis-je pas malade, en effet, écœurée de la vie, du monde et de moi-même?

J'étais à peine déshabillée et ma tête brûlante sur l'oreiller, que j'entendis la voix anxieuse de Florence.

— Esther n'est pas là! — pas encore rentrée! — tante Tippie, il faut que j'aille la chercher, peut-être s'est-elle égarée dans les bois. Tante Tippie lui répondit d'une façon peu encourageante, sa parole était acide comme son caractère; puis vinrent le ton grave et les assurances plus sérieuses d'une voix d'homme, je l'écoutais comme si ma vie en eût dépendu. Ah! folle, que j'étais! Et puis enfin des pas pressés retentirent dans l'escalier : Esther! Esther! appelait Florence tout en montant.

— Quoi! tu es là, dit-elle en se penchant sur mon lit. — Les fleurs de son corsage caressèrent mon visage de leurs pétales

soyeux; les boutons fragiles des verveines, ses favorites, exhalaient une odeur qui me rappelait vaguement les fleurs empoisonnées cueillies autrefois par Lucrèce Borgia; les battements de mon cœur s'arrêtèrent, tandis qu'incapable de répondre, j'attendais ce qui allait suivre.

— Esther, chérie, es-tu malade? Esther, parle-moi.

— Je suis un peu mal à l'aise, Florence; j'essaie de dormir, voilà tout.

— Qu'est-ce que tu as? Es-tu fâchée contre moi? T'ai-je fait de la peine?

J'avais envie de crier et de sangloter pendant que sa douce voix m'interrogeait ainsi.

— Mais non, je ne suis pas fâchée; tu n'as rien fait pour me fâcher. Va, tu peux descendre maintenant.

Elle s'en alla d'un pas lent, en soupirant. Plus tard, pendant les longues heures de cette nuit sans sommeil, je l'entendis soupirer encore et pleurer à mes côtés; mais je n'eus pas le courage de lui dire un mot d'affection, ni même de lui serrer le main en signe de réconciliation. Qu'était son chagrin en comparaison du poids si lourd qui oppressait mon cœur?

Pourtant, elle n'était pas coupable, elle n'avait rien fait contre moi; moi seule j'étais à blâmer. Quand les teintes de l'aurore vinrent illuminer le ciel pur, de meilleurs sentiments se firent jour dans mon âme.

C'était un de mes jours de leçons. En me levant une heure plus tôt, je pourrais prendre le premier train, au lieu de l'express de huit heures. Je sentais le besoin du mouvement et d'une longue journée pour prendre une résolution courageuse. Je ne pouvais le faire dans ce milieu romanesque et paisible. Mieux eût valu pour moi ne jamais le revoir, mieux vaudrait ne l'avoir jamais connu!

Je revêtis sans bruit mon costume de ville, une jupe noire légère et flottante, avec un vêtement pareil à demi ajusté, un chapeau de crêpe gris cachant une rose dans ses plis mousseux. Je ne l'avais pas mis depuis longtemps, à cause, — à cause des brillants yeux gris qui l'avaient regardé d'un air approbateur, pendant mes courses du matin, au temps de l'âge d'or. Je l'aimais pour cette raison, et je n'avais pas eu le courage de le porter depuis. Mais aujourd'hui, c'était mon devoir de surmonter cette folie. Je le mis donc sur ma tête résolument, et prenant mon sac avec son contenu ordinaire d'agendas, de crayons, de vers français, de traductions allemandes, de clefs et de porte-monnaie, j'allais me glisser doucement hors de la chambre, quand, m'étant retournée par hasard, je vis Florence, les yeux grands ouverts, qui me regardait tristement.

Sa figure pâle portait la trace de ses larmes; je ne pus résister à l'éloquence de ce regard silencieux.

— Pourquoi pars-tu sitôt, Esther?

— Il est cinq heures, chère, répondis-je en souriant et en l'embrassant, je vais prendre le premier train, car j'ai beaucoup à faire. Dors encore une bonne heure ou deux; au revoir.

— Si tu voulais m'attendre un instant, j'irais avec toi jusqu'à la station; il y a tout le temps, tu sais, me dit-elle d'un air suppliant. Je ne peux pas me rendormir; je n'ai pas dormi une heure cette nuit.

— Soit, répondis-je, je vais t'attendre en bas.

Lâche que j'étais! J'avais espéré l'éviter jusqu'à mon retour, jusqu'à ce que je fusse mieux préparée à entendre ce qu'elle avait soif de me dire depuis plusieurs jours. Eh bien, cela vaut mieux ainsi; quand le glaive a frappé, l'angoisse du moins n'existe plus; cela vaut mieux. Et la voici, la blonde Florence, avec le charme étrange d'un secret heureux dans ses yeux limpides et la couleur changeante de ses joues; la voici, belle et joyeuse, dans sa fraîche robe du matin, toute prête à m'accompagner.

Au moment même où nous sortions, j'entendis s'ouvrir une fenêtre : laquelle? Je le savais bien; mais, baissant la tête, je me hâtai de suivre Florence, qui avait déjà pris le sentier ombragé, au lieu de la grande route.

Pourquoi va-t-elle par là? Pourquoi ne pas me dire de suite ce qu'elle veut dire?

Florence n'entendit pas le cri de mon âme révoltée. Elle marchait devant, dans le sentier humide, sa robe immaculée relevée en plis gracieux autour d'elle, passant sans s'arrêter le long des fougères vertes, des haies chargées de mûres et des mousses touffues brillantes de rosée, jusqu'à ce qu'elle arrivât à un siège rustique à l'ombre la plus épaisse des arbres.

— Asseyons-nous ici, Esther, dit-elle, tu as encore plus d'un quart d'heure; il faut que je te parle.

Je m'assis docilement, en silence, la tête baissée, comme un condamné prêt à entendre sa sentence et résigné à tout souffrir sans exhaler un soupir.

— Tu es fâchée contre moi, Esther; je le sais, je l'ai vu dans tes yeux et je l'ai compris à chacune de tes paroles depuis trois semaines. Mais, ô Esther, ce n'est pas ma faute. — Et elle essayait de m'entourer de ses bras. — Je me retirai. Qu'avais-je à faire des caresses de celle qui me torturait?

— Tu es cruelle, Esther!

Elle se leva toute droite et la voix altérée :

— Je n'ai rien fait de mal; je sais que nous ne devions jamais

nous quitter, ne jamais tenir à personne en dehors de nous deux; mais je ne puis empêcher les choses d'avoir tourné différemment. Je t'aime autant qu'autrefois et même plus; je t'aimerai toujours, Esther, chère Esther!

Et malgré moi ses bras s'enroulèrent autour de mon cou.

— Ne sois pas fâchée contre moi, nous ne serons pas séparées par... par mon mariage; et puis... et puis...

— Je ne suis pas du tout fâchée, Florence, lui répondis-je; cela m'attriste un peu, voilà tout. Pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt?

— O chérie, dit-elle en se penchant sur le banc rustique, joyeuse et de nouveau confiante, je n'osais pas, je craignais que tu ne te moques de moi, que tu ne te fâches; et puis je n'avais rien à dire, qu'un mot singulier, un regard ou des bagatelles de ce genre. J'avais bien envie de t'en parler, mais tu ne m'en donnais pas l'occasion; et puis, j'étais honteuse, à vingt-neuf ans, de confesser une telle folie, et je l'ai encore si peu vu.

— Pas déjà si peu, il me semble, lui dis-je en essayant de sourire.

— Tu trouves! reprit-elle en m'embrassant pour me remercier de cet encouragement.

— C'est vrai qu'il me semble l'avoir connu toute ma vie, et... et... je l'aime tant! Esther.

Sa voix faiblissante résonnait à mes oreilles comme si mille langues avaient répété cette parole, et son haleine brûlante, sur mon visage, me faisait l'effet d'un fer rouge.

— Je savais cela depuis longtemps, Florence. — Et je me levai brusquement. Je ne suis pas fâchée, ma chère, je n'ai pas le droit de l'être. Que puis-je te dire de plus? Il faut que je parte maintenant, ou je manquerai le train.

— Dis que tu tâcheras de l'aimer aussi, insista-t-elle, avec une exigence bien féminine; il croit que tu ne l'aimes pas, tu es toujours si froide pour lui. C'est vrai, comme je le lui ai dit, que vous êtes presque des étrangers; et puis nous étions si enfoncés dans cette chimie quand tu étais là.

Et son rire frais fit retentir l'écho, pendant qu'un rayon de soleil empourprait son visage et dorait ses cheveux. Quelle joie! quel orgueil! cela me parut intolérable.

— Oui, dis-je amèrement, pour la première fois de ma vie, je me suis trouvée « Madame de trop » entre toi et ton amoureux, Florence.

Et la jalousie qui dévorait mon cœur se fit jour malgré moi dans l'âpreté de ma voix. Je sentis mon injustice sans pouvoir la vaincre, et essayant sans succès de sourire, je me détournai vers la maison :

— Il vient te chercher, Florence, ne t'occupe plus de moi, je suis une vieille fille maussade. Adieu.

Ses yeux avaient suivi les miens; mais la joyeuse surprise qu'ils exprimaient s'éteignit au même moment.

— Non, attends, Esther, ce n'est que M. Vane.

— Merci, ma chère, c'est pour le coup que je serais « de trop » à cette heure, dans cette charmante rencontre matinale.

Le voir *lui* maintenant! je ne le voulais pas, et Florence ne pouvait savoir combien la main qui essayait d'échapper à sa douce étreinte, était rigide et froide... froide comme le désespoir.

— Pourquoi, Esther? Et ses yeux allaient avec étonnement de moi à la forme humaine qui s'avançait rapidement, c'est seulement M. Vane, je te dis, — ce n'est pas lui.

— Seulement M. Vane, — pas lui!

Les masses de feuillages aux teintes variées, l'herbe vert tendre, les fleurs aux brillantes couleurs ne formaient plus qu'un chaos; la lumière du soleil s'épaississait à mes yeux, se moquait-elle de moi?

— Que veux-tu dire, Florence?

Était-ce ma voix qui résonnait si vibrante et si dure, qu'on eût dit un cri plutôt qu'une question.

— Je veux dire que ce n'est pas Philip Carleton, dit-elle avec un demi-sourire timide.

— C'est... c'est de lui que tu me parlais et non pas...

— Pas d'Harry Vane, certainement non! Est-ce que tu... O Esther! Esther! Et son visage devint radieux d'intelligence et de plaisir... Je te parlais de Philip Carleton, qui est venu hier de Londres pendant que tu étais dehors. Il est venu déjà cinq ou six fois, et il est si lié avec Harry Vane qu'il lui avait dit combien je... je lui plaisais, depuis cette soirée chez Mme Harding. Il me taquinait toujours à propos de mon goût pour la chimie, voyant que... je l'étudiais tant... Enfin hier soir il a parlé à tante Tippie et à moi aussi... et... O Esther! — et ses mains retenaient les miennes pendant que s'avançait dans le sentier cette autre forme masculine, cet homme à la taille haute et ferme, qui nous cherchait.

— Pauvre Esther! chère Esther! C'est donc pour cela?... Est-ce que vraiment... O Esther, je suis si heureuse! Je n'avais pas deviné. Et ses larmes coulaient doucement, elle ne les essuyait plus. Il t'aime tant, je t'assure, il me l'a dit il y a longtemps, quand vous alliez jusqu'à la station... et puis tu es devenue si froide... je tâchais de vous rapprocher... mais il était aussi absurde et aussi orgueilleux que toi; il ne ressemble pas du tout à Philip Carleton... Chère Esther, comment as-tu pu supposer?

— Ah! bonjour, M. Vane, Esther et moi, nous allons au chemin de fer.

Les pas mesurés s'avançaient. Je vis une grande ombre noircir le tronc des arbres, j'entendis une voix forte et claire répondre à la bienvenue de Florence; mais impossible de lever les yeux, impossible de faire un mouvement! De grâce une minute de répit! De grâce la force de parler, de regarder avec calme, ou seulement d'arrêter le tremblement de mes lèvres!

— Permettez, disait-il, que je vous accompagne jusqu'à la station; je crains que vous ne soyez en retard pour le premier train. Il n'y a plus que dix minutes et nous sommes encore loin.

— Oh! cela ne fait rien, je serai à temps en marchant vite, dis-je confusément. — J'essayais vainement de me rappeler quelle direction il fallait prendre, l'heure qu'il était, et ce que je faisais là, moi Esther Ashleigh, seule avec Harry Vane dans le silence des bois. Est-ce vrai, est-ce possible? N'est-ce pas un de ces rêves prolongés et trompeurs du matin? Où est Florence? O mon cœur, est-ce vrai ce qu'elle m'a dit? Ne vaudrait-il pas mieux mourir à l'instant et éviter le cruel réveil. Était-ce vrai, la soirée d'hier au bord du ruisseau? Alors comment ce matin est-il vrai aussi? Est-ce bien moi, la pauvre maîtresse au cachet? Alors que peut m'être cet homme, cet homme si bien doué, noble, fier, généreux? Et luttant comme dans un rêve contre ma vision, je levai les yeux et je vis devant moi Harry Vane, son brillant sourire, son regard ardent et sincère, ses cheveux châtains ondulant sur son front élevé, je sentis que le ciel était descendu sur la terre dans ce regard et ce sourire. Que Dieu était donc bon pour moi!

— Harry!

— Esther, ma bien-aimée! — Et il me serra sur son cœur. — Ce furent nos fiançailles.

. . . . . .

Le blé doré avait mûri; avant la fin de la moisson, j'étais l'heureuse femme d'Harry Vane.

L'hiver suivant, les fêtes de Noël furent joyeuses à Hollesford Grange : Florence et Philip Carleton, après avoir merveilleusement décoré l'église, y furent unis l'un à l'autre, et nul ne fut plus désormais exposé à se tromper, comme je l'avais fait, sur leurs sentiments réciproques. Tante Tippie, elle-même, au milieu de la joie générale, se montra débonnaire et gracieuse envers moi, — pour l'amour de son favori, — mon mari.

FIDES.

EXCENTRICITÉS

ANTHROPOLOGIQUES [1]

DEUXIÈME PARTIE

Après avoir entendu cette école de zoologistes pour qui l'origine simienne de l'homme est un fait scientifiquement établi sur l'observation et l'expérience, nous devons interroger les paléoethnologues ou, comme on dit vulgairement, les préhistoriens. Les efforts de ces savants tendant à nous faire connaître notre histoire à travers les âges que n'éclaire point la lumière des documents historiques, peut-être obtiendrons-nous sur l'homme et sa généalogie quelques renseignements utiles.

La paléoethnologie est une science toute jeune ou, comme l'a dit M. A. Bertrand, une branche nouvelle de la science, qui depuis vingt-cinq ans a fait d'immenses progrès; la bouture est devenue une branche chargée de fruits [2]. Ces fruits n'arriveraient que difficilement à complète maturité, et bien des gens n'y voudraient point mordre encore si l'on en croit un des maîtres en préhistoire : « Les études paléoethnologiques, sans avoir encore acquis leurs lettres de naturalisation dans certaines grandes académies, surtout sans avoir pu pénétrer dans les traités d'instruction élémentaire, ont pourtant triomphé *à peu près* de toutes les oppositions plus ou moins passionnées; elles sont arrivées à former un corps, un ensemble, un tout; je dirai même une science spéciale, qui a déjà de nombreux et ardents adeptes, une littérature abondante et variée, des musées fort remarquables, et qui, grâce à l'exemple donné, depuis sept ans, par l'École d'anthropologie de Paris, commence même à posséder un enseignement régulier [3]. »

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1887.
[2] A. Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois*, Paris, Leroux, 1884, p. 2.
[3] G. de Mortillet, *le Préhistorique*, p. 15.

Il faut donc désormais compter avec cette branche de l'archéologie, qui peut devenir une auxiliaire précieuse de l'histoire, et comme « de toutes les sciences humaines, la science de l'homme est la plus digne de l'homme, et que cette science n'est pas la plus cultivée ni la plus achevée que nous ayons [1] », il convient d'encourager les savants qui s'occupent de nous et d'accueillir leurs découvertes avec empressement. D'autant que leurs intentions paraissent excellentes. « Le paléoethnologue, nous dit l'un d'eux, ne doit avoir qu'un but, celui d'arriver à la connaissance de la vérité, quelle qu'elle soit. Pour atteindre ce but, il est nécessaire de de faire abstraction de toute conception théorique. Il faut tout baser sur l'observation directe des faits, et il importe d'étudier ces faits avec la critique la plus sévère. C'est malheureusement ce qui n'a jamais eu lieu jusqu'à présent. Les uns, surexcités par des passions religieuses, ont tout combattu, tout rejeté avec dédain et colère, sans aucun examen; les autres, poussés par une tendance contraire, ont malheureusement été portés à tout admettre sans preuves suffisantes et sans critique sérieuse. Tâchons de nous maintenir entre ces deux écueils, également dangereux, afin de marcher d'un pas ferme dans la voie du véritable progrès [2]. »

On nous promet donc des observations précises, bien établies, une critique sérieuse et, ce qui n'est pas à dédaigner, l'absence de toute partialité. Il paraît d'ailleurs que le moment serait propice pour tenter un essai de coordination des faits déjà nombreux acceptés comme certains par la géologie, la paléontologie et l'archéologie. L'apaisement se ferait, dit-on, en faveur du transformisme; ceux qu'offusquaient autrefois ces théories nouvelles sentiraient confusément qu'ils touchent à l'heure du laisser passer. « Les adeptes du transformisme comprennent de leur côté que l'avenir et l'espace s'ouvrent devant eux... Ils n'ignorent pas cependant que cette immensité même les oblige à choisir des points de repère, à partager le travail, à se disperser en éclaireurs, au moment d'aborder cette *terra incognita*, qui, sérieusement interrogée, leur livrera sans doute des indices et des documents de nature à déterminer les divers phénomènes d'où relève la filiation des êtres vivants [3]. »

Du reste, il faut se hâter de déterminer la place qui convient à l'homme dans la nature, car plus nous attendrons, et plus ira s'élargissant l'immense lacune qui interrompt la chaîne organique

[1] Malebranche, *Recherche de la vérité*, préface, p. 22.
[2] G. de Mortillet, *op. cit.*, p. 33.
[3] G. de Saporta, *L'espèce dans le règne végétal.* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1885, p. 358.)

entre l'homme et ses voisins les plus proches. En effet, nous dit Darwin, « dans un avenir assez prochain, si nous comptons par siècles, les races humaines civilisées auront très certainement exterminé et remplacé les races sauvages dans le monde entier. Il est à peu près hors de doute que, à la même époque, les singes anthropomorphes auront aussi disparu. La lacune sera donc beaucoup plus considérable encore, car il n'y aura plus de chaînons intermédiaires entre la race humaine, qui, nous pouvons l'espérer, aura alors surpassé en civilisation la race caucasienne, et quelque espèce de singe inférieur, tel que le babouin, au lieu que actuellement, la lacune n'existe qu'entre le nègre ou l'Australien et le gorille[1]. »

On s'est hâté beaucoup trop, malheureusement! Et parce que la paléoethnologie est devenue en peu de temps comme « un carrefour où se croiseraient un grand nombre de routes et où se rencontreraient des voyageurs qui, partis des points les plus divers, se communiqueraient leurs découvertes[2] », une très grande réserve lui était commandée, à cause même de son caractère encyclopédique. « Dans cette poussière de faits où elle s'agite, où elle s'agitera longtemps encore, la paléoethnologie a pu ébaucher quelques synthèses préhistoriques locales... mais elle est encore loin d'une synthèse préhistorique générale[3]. » Dans cette course fiévreuse quelques-uns sont arrivés bons premiers, ce sont de jeunes savants que rien n'arrête et que Huxley compare, avec raison, « à de jeunes poulains paissant dans un frais herbage, se sentant portés à s'amuser et à galoper dans un champ nouveau de l'investigation, sans s'embarrasser le moins du monde des palissades et des fossés qui fixent les limites de leurs recherches[4]. » Aussi, bien que la question de l'origine de l'homme ne soit pas du ressort de nos préhistoriens et qu'ils n'aient point mission de la traiter pratiquement, ils affirment sans nul souci de la logique et de la méthode scientifique, que nous descendons du singe. Oser le nier, nous disent-ils, c'est aller contre les données les plus certaines des sciences zoologiques et des sciences historiques. Nous sommes renseignés sur la valeur des preuves prétendues indiscutables fournies par la zoologie; quant à l'histoire, « puiser à cette source, c'est cueillir la fleur sans songer à la tige ». (C. Letourneau.) Aussi l'école préhistorique n'en a nul souci, et rien ne la gêne moins qu'un texte. La preuve en est dans cet accord

[1] Darwin, *la Descendance de l'homme*, 3me édition, p. 170.
[2] De Quatrefages, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, 1884, p. 1.
[3] Duillé de Saint-Projet, *Apologie scientifique de la religion*, 1885, p.
[4] Cité par Reusch, dans *Bible et Nature*, p. 50.

merveilleux découvert par elle, dans les travaux de Lucrèce, d'Épicure, de Diodore de Sicile, de Pline, de Platon, d'Aristote de Bérose et de Salluste, qui tous, paraît-il, nous représentent les premiers hommes comme formant des troupeaux muets et hideux, combattant pour du gland et des tanières avec les ongles et les poings d'abord, plus tard avec des bâtons, enfin avec des armes que l'expérience leur apprend à fabriquer, le coup de poing *chelléen*, par exemple. Tout cela est très simple, très naturel, et on aurait bien dû s'en tenir à ces données si sérieuses de l'histoire. Malheureusement, quand le christianisme a triomphé, on a traité de fables toutes les anciennes cosmogonies si vraies, si poétiques, si consolantes; on a contesté la véracité des meilleurs historiens de l'antiquité, Manéthon, Sanchoniathon, Bérose, Hérodote, et pour le plus grand nombre, il n'y eut de vrai que ce que la Bible enseigna. « La Bible, ce prétendu produit de la révélation et le réceptacle de toute vérité[1] », fait à la science un tort immense, elle a perverti le sens commun. Aux notions positives que l'antiquité nous léguait sur l'homme, on substitua les seules traditions contenues dans ce livre « le plus étudié et le plus connu », et dès lors « l'homme fut à la fois ange et bête; quelque chose d'ambigu, d'amphibologique et d'amphigourique, que la théologie seule savait créer, procréer, élever, discipliner, régenter, conseiller, confesser et surtout fesser[2] ». Voilà certes des insanités qui, pour être d'un préhistorien ne sont guère scientifiques; nous en entendrons bien d'autres, car la présomption de ces nouveaux savants est en raison directe de leur ignorance. L'un d'eux avoue, du reste, et cela part d'un bon naturel : « Nul n'ignore que l'on peut enseigner gratuitement, obligatoirement et laïquement, bien des erreurs et des sottises[3]. »

« L'homme a pour cousins germains les singes anthropomorphes... et, à cause de cela, l'élevage de l'être humain offre moins de difficultés que l'élevage du bœuf et du cheval, le dressage du chien, l'élevage du porc, du mouton et autres animaux... Aussi l'homme est-il actuellement le plus domestiqué des animaux[4]. » Un autre nous apprend que « les moutons de Panurge et les hommes sont aujourd'hui les seuls animaux qui poussent le servilisme et la sottise jusqu'à se jeter à l'eau dans le seul but de suivre leurs chefs[5] ». — « Pendant longtemps l'homme a été élevé comme

[1] G. de Mortillet, *Op. cit.*, p. 615.
[2] *Dictionnaire d'anthropologie*, en cours de publication, p. 411.
[3] *Ibid.*, p. 411.
[4] *Ibid.*, p. 36, 99, 411.
[5] Lanessan, *le Transformisme*, p. 492.

un simple mammifère, mais il se créa peu à peu une foule d'entités : Dieu, présent le plus funeste qu'il pouvait se faire, une vie future, des âmes et autres chimères qui font de la personne humaine une monstruosité[1]. »

Il est évident que, pour la bête, l'homme est un animal comme un autre; si la science de nos préhistoriens ne va pas plus loin, c'est affaire à eux. Isoler l'homme, en effet, dans le monde, c'est s'exposer à ne pas voir grand'chose; est-ce pour ce motif que nos savants lui donnent des frères et des cousins, et croient avoir assez fait pour leur amour-propre en le plaçant au premier rang? Mais, « s'il n'est que le premier du même ordre, comme disait Buffon, il est à craindre que les seconds ne se réunissent pour lui disputer l'empire[2] ». Libre aux préhistoriens d'admettre, comme certaines peuplades de l'Amérique du Nord et de l'Australie, que nos ancêtres appartiennent au monde animal; mais, pour nous convaincre, il faudrait découvrir l'homme en état de préformation et montrer à tous l'ancêtre de l'anthropoïde. Pour permettre à la larve humaine d'évoluer sans trouble et sans secousse, sous la seule influence des milieux, vers la réalisation du type que nous connaissons plus ou moins exactement, il fallait d'abord démontrer l'ancienneté du globe. Certains géologues, grâce à des chronomètres très élastiques, ont accordé, pour la formation de l'ensemble des couches sédimentaires, un laps de temps qui peut osciller entre sept cent millions et quelques milliards d'années. Dans l'hypothèse transformiste, ce temps est certainement insuffisant, car l'observation et l'expérience prouvent que la fixité des espèces que nous connaissons depuis quelques milliers d'années, n'a pas été sensiblement modifiée. Il serait donc prudent, et rien n'est plus facile, d'accentuer un peu plus le quiétisme d'une certaine école, d'ajouter quelques milliards de siècles à ceux qu'elle réclame comme indispensables.

Malgré le précieux concours de ces géologues pleins de zèle, il a été malheureusement impossible aux préhistoriens de faire remonter l'apparition de l'homme plus haut que l'époque quaternaire. Si l'on demande des chiffres, il y a de cela, nous dit-on, 230 000 à 240 000 ans[3]. Ce n'est pas cependant faute de recherches patientes et persévérantes, si l'école n'ose guère plus parler aujourd'hui de l'homme tertiaire. Depuis 1867, on a cru l'avoir trouvé plus de vingt fois; mais dès 1874, M. Fraaz, le savant professeur de paléontologie à Stuttgart, disait dans un congrès d'anthropologie qu'il présidait, que la question de l'homme tertiaire

[1] *Dictionnaire d'anthropologie*, p. 411.
[2] Buffon, *Mammifères*, édit. Furne, t. I, p. 519.
[3] G. de Mortillet, *op. cit.*, p. 628.

était définitivement enterrée. M. de Mortillet, lui-même, pense qu'il faut sacrifier la grande majorité des données présentées pour établir l'existence de l'homme tertiaire, données reproduites et admises pourtant par la plupart des auteurs qui ont écrit sur la paléoethnologie[1]. Ainsi les stries et les entailles des os de Saint-Prest et autres gisements analogues (pliocène); les entailles de la mâchoire du rhinocéros de Billy et de Gannat (miocène), sont dues à de simples impressions géologiques, à des frottements lents et continus. Les os incisés et entaillés des falluns de Pouancé, de Chavagnes-les-Eaux, de Poggiorone, de Monte-Aperto, doivent être attribués aux dents tranchantes des grands squaloïdes. Les os cassés de Sansan et de Pikermi, qui, pour MM. Garrigou, Filhol fils et Von Dücker, étaient une preuve de l'homme à l'époque miocène, ne nous offrent en réalité que des cassures accidentelles. Ce n'est pas l'homme, non plus, qui a percé les dents du Carcharodon du Crag de Suffolk, mais bien des lithodomes, des gastéropodes ou des spongiaires. Enfin la découverte, par M. Franck Calvert, de l'homme miocène des Dardanelles paraît n'être qu'une mystification.

Je dois dire cependant que l'anthropologiste le plus sérieux dont la France s'honore, M. de Quatrefages, croit, après un minutieux examen de toutes les pièces du procès, à l'existence de l'homme tertiaire de Thenay et de Monte-Aperto; l'existence de l'homme d'Otta lui semble probable. Il me faisait l'honneur de m'écrire le 4 mars 1884 : « Si je crois à l'homme tertiaire, c'est surtout à la suite de l'examen des pièces trouvées par Capellini. Ici le doute n'est vraiment pas possible. » Il se garde bien cependant de blâmer ceux qui nient ou qui doutent encore : « Je m'en remets, dit-il, à l'avenir pour les convaincre[2]. »

Depuis le récent congrès de Blois, nous ne croyons pas qu'il soit scientifiquement permis de vivre d'espérance sur ce point. Quoi qu'il en soit, les restes fossiles de l'homme quaternaire offrent des caractères tellement humains que les savants qu'inspire la doctrine transformiste ont été forcés de rejeter les origines de notre espèce dans un passé de beaucoup antérieur au mammouth. « Nous sommes loin de savoir combien il s'est écoulé de temps depuis que l'homme a commencé à s'écarter du groupe catarrhinin, mais cela peut remonter à une époque aussi éloignée que la période éocène[3]. » D'après Wallace, c'est seulement « à la période miocène ou éocène,

[1] G. de Mortilles, *op. cit.*, p. 33.
[2] De Quatrefages, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, p. 94-96.
[3] Darwin, *la Descendance de l'homme*, 3me édit. française, p. 170.

alors qu'aucun des mammifères existants n'était identique avec une espèce aujourd'hui vivante... A cette époque l'homme avait la forme, mais à peine la nature humaine; il ne possédait ni la parole, ni les sentiments sympathiques et moraux, qui partout, quoique à des degrés divers, caractérisent aujourd'hui notre race[1] ». Haeckel, plus réservé, peut-être à cause des rameaux déjà trop nombreux de son arbre généalogique, n'introduit l'homme singe, *homo pithecanthropus*, également privé de parole, *homo alalus*, que dans la période pliocène[2].

M. de Mortillet s'inspire aux mêmes sources, mais il se place à un point de vue différent. « Si, comme tout le fait présumer, nous dit-il, les silex de Thenay portent les traces d'une taille intentionnelle, ils sont l'œuvre, non pas de l'homme actuel, mais d'une autre espèce d'hommes, probablement même d'un genre précurseur de l'homme et devant combler un des vides de la série animale[3]. » Un peu plus tard, sans que l'on puisse trop deviner pourquoi, le même auteur est bien plus affirmatif. « Il est maintenant établi, d'une manière certaine, que dans les temps tertiaires existaient des êtres assez intelligents pour faire du feu, tailler des silex et des quartzites. Quels étaient ces êtres? C'étaient des hommes a-t-on répondu tout d'abord; il n'y a que l'homme suffisamment intelligent pour accomplir des actes pareils. Les lois de la paléontologie ne permettent pas cette réponse... Nous sommes forcément conduits à admettre, par une déduction logique tirée de l'observation directe des faits, que ces animaux n'étaient pas des hommes, mais des précurseurs de l'homme, auxquels j'ai donné le nom d'anthropopithecus[4]. »

L'observation directe des faits! Mais je ne sache pas que M. de Mortillet ait le monopole de l'observation. Au congrès de Bruxelles, en 1872, les observateurs compétents ne manquaient pas et plusieurs se refusèrent à reconnaître trace de travail humain sur les silex de l'abbé Bourgeois. Un peu plus tard, à Lyon, M. Cartailhac, un des huit adhérents, ne déclarait-il pas qu'il ne fallait pas attribuer une grande importance aux conclusions de la Commission : « Réunis quelques instants avant l'ouverture d'une séance générale, nous avons eu assez de temps pour voir les silex, mais pas assez pour discuter[5]. » Depuis le récent congrès de Blois, nous sommes encore plus éloignés de cette reconnais-

[1] *La Sélection naturelle*, trad. de Candolle, 1872, p. 338-339.
[2] *Histoire de la création*, 1874, p. 587.
[3] *L'homme tertiaire* (*In Bulletin de la Société d'anthropologie*, t. VIII, p. 674).
[4] *Le Préhistorique*, p. 102, 104, 628.
[5] *Compte rendu du congrès de l'Association française*, Lyon, p. 615.

sance publique et éclatante, de ce grand succès obtenu par les silex de Thenay[1] ».

M. Abel Maitre, rendant compte à M. Bertrand de son exploration à Thenay, ne partage pas l'enthousiasme de M. de Mortillet : « Les silex recueillis par moi ne portent aucune trace de percussion. Le percuteur fait des éclats avec bulbes très reconnaissables, qui ne m'auraient pas échappé; or j'ai recherché en vain la trace d'un seul bulbe sur une masse de cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf silex qui ont passé un à un par mes mains. La cause du brisement des silex est due, suivant moi, à l'action du feu ou d'un changement de température... Les ébréchures n'ont aucunement le caractère des ébréchures intentionnelles[2]. »

Chacun peut, du reste, s'éclairer sur ce point, il suffit d'examiner les échantillons de choix qui figurent dans les collections de l'École d'anthropologie de Paris, ou ceux du musée de Saint-Germain. Pour mon compte, je m'explique fort bien que M. Evans puisse écrire : « Je ne puis, quant à présent, accepter les hypothèses de l'abbé Bourgeois et d'autres, qui ont prétendu découvrir des ouvrages de l'homme dans les couches pliocènes de Saint-Prest ou dans les couches miocènes de Thenay[3] ». Ces anthropopithèques intelligents qui n'ont taillé ni silex ni quartzites savaient-ils au moins faire du feu?

Si l'action du feu est bien constatée sur les silex, il y a là une preuve certaine de la présence de l'homme, disait l'abbé Bourgeois. Mais l'action du feu sur les silex ne prouve rien en faveur de l'homme; « pour que le feu éclate, dans les bois de bruyères, d'ajoncs, de genêts ou de grandes herbes sèches, il suffit de la foudre, et les incendies de ce genre sont fréquents[4] ». — « Il n'est même pas bien sûr, aujourd'hui, que ces silex aient subi l'action du feu. M. Damour, si compétent en pareille matière, après avoir examiné avec soin la collection du musée de Saint-Germain, déclare que l'altération constatée à la surface de ces silex, même les craquelures, peuvent s'expliquer par des causes naturelles autres que l'action du feu[5]. » Reste la question des ossements de notre précurseur. Hélas!!! Son inventeur est obligé d'avouer « qu'on n'a pu encore découvrir les restes de l'anthropopithèque et qu'on ne le connaît que par le simple raisonnement; c'est grâce à lui (le

[1] *Le Préhistorique*, p. 87-88.
[2] Abel Maitre, *Exploration des terrains de Thenay*, 1883, p. 4, 5, 6.
[3] *Ages de la pierre*, p. 637.
[4] Abel Maitre, *op. cit.*, p. 6.
[5] Note de M. A. Bertrand, dans *Exploration des terrains de Thenay*, p. 8.

raisonnement) que nous sommes arrivés à découvrir cet être intermédiaire [1]. »

Il est vrai que Le Verrier découvrit la planète Neptune sans le secours d'aucun instrument et par le simple calcul; mais on peut la voir cette planète, tandis que notre précurseur reste bel et bien, malgré tous les raisonnements et l'observation directe des faits, à l'état de nébuleuse irréductible, même après les données fantaisistes qu'un collègue et ami s'est empressé d'apporter au nom de la linguistique [2], oubliant trop facilement la parole de Broca : « La linguistique fournit des renseignements mais ne rend pas des arrêts. »

Plus heureux que Le Verrier, M. de Mortillet a déjà pu inscrire, au catalogue des précurseurs de l'homme, trois sujets, qui pour nous sont d'égale valeur : l'*anthropopithecus Bourgeoisii*, le plus ancien, mais aussi le plus petit; l'*anthropopithecus Riberoii* du Portugal, qui se rapproche davantage des proportions humaines, et l'*anthropopithecus Ramesii*, qui se place fort bien entre les deux premiers. A ceux qui niaient l'existence de l'homme quaternaire, Boucher de Perthes disait : « Vous vous placez comme des bornes devant la science, vous lui dites : tu n'iras pas plus loin ; mais le flot marchera et vous engloutira. » Je ne sais si M. de Mortillet sera jamais tenté de faire pareille menace à ses contradicteurs, car il n'aime guère non plus « le principe d'autorité qui vient barrer le chemin au libre examen » [3], mais nous croyons que le bataillon déjà respectable des anthropopithèques est encore loin de nos frontières et que personne n'est en péril. Du reste, si nous étions tentés de l'oublier, lui-même nous dirait : « Il faut tout baser sur l'observation directe des faits [4]. » Or les faits manquent absolument, et dans les trois stations types on n'a jamais trouvé ni homme ni singe. Cela n'empêche pas nos préhistoriens de voir du singe partout, il faut à tout prix que ce précurseur existe pour les besoins du transformisme appliqué à notre espèce, il faut combler l'intervalle qui sépare l'homme de la brute et on y place l'anthropopithèque sans nul souci de la méthode scientifique, de la logique et du bon sens.

Les historiens nous racontent qu'au seizième siècle il y eut sur divers points de l'Europe des épidémies de lycanthropie. En Lom-

[1] G. de Mortillet, *le Préhistorique*, p. 102 à 104.

[2] Hovelacque, *la Linguistique et le précurseur de l'homme* (dans *Compte rend. assoc. fr.* Lyon, 1873, p. 613) et *Revue d'anthropologie*, 1877, p. 60.

[3] G. de Mortillet, *le Préhistorique*, p. 10.

[4] *Ibid.*, *op. cit.*, p. 126.

[5] *Ibid.*, p. 248.

bardie, par exemple, les hommes se changeaient en loups; ailleurs, les femmes se transformaient en chattes; actuellement, c'est la pithécanthropie qui menace nos préhistoriens, et je ne vois guère qu'un moyen pratique de guérison; l'Europe se refusant obstinément à nous livrer les ossements de notre précurseur, il faut de toute nécessité le chercher en Lémurie. Haeckel pourra donner sur la région tous les renseignements désirables, et si ce merveilleux continent est submergé, il serait bon de confier la direction des sondages à Huxley et à Bessels, qui certainement trouveraient quelque chose de plus convainquant que les silex de Thenay. En attendant la découverte des anthropopithèques, enregistrons leur disparition : « ils se sont montrés, se sont développés et se sont éteints pendant le tertiaire » [1]. Passons donc à l'homme quaternaire.

L'école accepte aujourd'hui la division Danoise des temps quaternaires en quatre époques bien distinctes : le Celléen, le Moustérien, le Solutréen et le Magdalénien, ayant chacune son climat, ses phénomènes géologiques, sa faune, sa flore, son industrie. Au Congrès de Bruxelles, cette division fut trouvée prématurée, actuellement elle est de quelque utilité pour classer les silex dans nos vitrines, mais, au point de vue chronologique, sa valeur est très contestable. Quoi qu'il en soit, on vient nous dire « que l'homme primitif qui apparaît au commencement du quaternaire constitue la race de Neanderthal; que l'accumulation de caractères simiens dans cette race, nous montre clairement que l'homme primitif se rattache aux singes. Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder pour le voir [2]. »

Et l'auteur du *Préhistorique* l'a fort bien vu en effet, il semble même le connaître par le menu : « Il habitait le bord des fleuves et autres cours d'eau... Il fréquentait aussi les plateaux... mais il ne paraît pas avoir recherché les cavernes... Comme la température de l'époque chelléenne était fort douce, il allait probablement entièrement nu... Il ne connaissait pas le commerce et était cantonné dans une région assez limitée... L'homme chelléen devait être violent, colère et bataillard, défauts qui ont laissé leur empreinte au-dessus de l'œil droit et sur le bras gauche de l'individu de la grotte de Neanderthal [3]. » Les disciples ont achevé cette esquisse. Les hommes chelléens, nous dit l'un d'eux, ne semblent pas avoir été guerriers, et il est certain qu'il n'étaient pas anthropophages. Ils se présentent à nous avec des mœurs, un état social au moins aussi voisin de celui des anthropoïdes que de celui des races infé-

[1] G. de Mortillet, *le Préhistorique*, p. 248.
[2] *Ibid.*, p. 248.
[3] *Ibid.*, p. 250, 251, 353, 249.

rieures actuelles. Ils n'en valent pas moins pour cela au point de vue moral. Dans le lointain, dans lequel ils nous apparaissent d'une force prodigieuse, mais obligés, pour se nourrir de se lancer, avec cette seule hache en silex de Saint-Acheul, à la poursuite des mammifères géants de cette époque, leur physionomie bestiale, lourde, mais pacifique, nous inspire la même sympathie que celle du bon singe Hanouman que célèbre le *Ramayana* [1]. »

Tout cela est fort bien, mais il faut s'entendre, cependant; pour le premier préhistorien, l'homme chelléen est violent, colère, bataillard; pour le second, il est pacifique, ne suffirait-il donc pas d'ouvrir les yeux pour voir? Mais passons. L'homme de cette période, nous dit-on encore, était un animal frugivore, un végétarien, car sir Smith assure que c'est le singe qui guide actuellement les sauvages dans le choix de leur nourriture, et il a dû en être de même dans ces temps reculés [2]. Nous nous écartons plus encore du bataillard rêvé, car Dalton nous dit des Damaras qui sont végétariens : « Pour la force, je n'en ai jamais trouvé un qu'on pût comparer à la moyenne de nos hommes. » Le plus sérieux de nos anthropologistes a également ouvert les yeux, mais il a vu toute autre chose que nos préhistoriens. « Les épithètes de bestial, de simien, trop souvent appliquées au crâne de Neanderthal et à ceux qui lui ressemblent, les conjectures émises au sujet des individus auxquels ils ont appartenu, pourraient faire penser qu'une certaine infériorité intellectuelle et morale se lie nécessairement à cette forme ancienne. Il est aisé de montrer que cette conclusion serait des plus mal fondées... Avec un peu de bonne volonté, et tant qu'on l'a comparé seulement aux têtes modernes regardées comme normales, on a pu faire de l'homme de Neanderthal une sorte d'être à part. Mais peu à peu on a rapproché de ce type d'autres crânes également fossiles. Bien plus, ces caractères déclarés uniques trop à la hâte ont été retrouvés dans les dolmens, dans les cimetières des temps gallo-romains, dans ceux du moyen âge et dans les tombes modernes, depuis la Scandinavie jusqu'en Espagne, en Portugal, en Italie, depuis l'Ecosse et l'Irlande jusque dans la vallée du Danube, en Crimée, à Minsk et jusqu'à Orembourg en Russie. Cet habitat comprend, on le voit, l'ensemble des temps écoulés depuis l'époque quaternaire jusqu'à nos jours, et l'Europe entière [3]. » La même race a aussi des représentants en Australie et en Amérique.

Une déduction tout aussi fantaisiste a été tirée de l'examen

[1] Zaborowski, *l'Homme préhistorique*, p. 62.
[2] Conf. Bordier, *Géographie médicale*, p. 101, 102.
[3] De Quatrefages, *l'Espèce humaine*, p. 227-230.

scientifique de la célèbre mâchoire de la Naulette. Qu'on en juge. « Cette mâchoire est complètement privée de l'apophyse géni. Que représente chez l'homme cette apophyse? Elle représente le langage articulé. L'homme chelléen n'ayant pas l'apophyse géni n'avait pas la parole[1]. » Plusieurs physiologistes admettent, avec Broca, que le langage articulé peut avoir son siège dans les deuxième et troisième circonvolutions frontales des lobes antérieurs de l'hémisphère gauche du cerveau, la lésion de ces régions produisant souvent l'aphasie; mais jamais personne, à ma connaissance, n'avait localisé le langage dans une apophyse. Qu'est-ce donc que cette merveilleuse apophyse? Et d'abord on devrait dire les apophyses, car les anatomistes en comptent quatre, représentées par quatre petits tubercules osseux placés par paires les uns au dessus des autres; les deux supérieurs donnant attache aux muscles génio-glosses, les deux inférieurs, aux génio-hyoïdiens. Elles sont situées à la partie postérieure et inférieure du maxillaire inférieur. Le docteur Topinard, énumérant les caractères qui ont été regardés comme spéciaux à l'homme, prend soin de nous dire : « L'existence des tubercules géni... que remplace une dépression chez les singes! Mais des exceptions inverses se voient de part et d'autre, les tubercules sur les anthropoïdes, la dépression sur la même mâchoire de la Naulette[2]. » Un peu de logique commande donc cette conclusion : quand l'homme chelléen se taisait encore, les singes parlaient déjà et ils doivent parler encore. Je possède plusieurs crânes provenant de Waterloo, l'un deux n'offre que deux apophyses, celle de droite très forte, celle de gauche rudimentaire; un autre en présente trois et une impression tient lieu de la quatrième. Oserait-on dire que le second appartenait à un bataillard et le premier à un demi-muet, quand on sait que les perroquets articulent fort bien, sans posséder la moindre trace de ces précieuses apophyses? Il eût été plus simple de dire : l'homme chelléen n'ayant pas de nerf spinal n'avait pas la parole; mais l'école, par là même, se prive du plaisir de faire de notre ancêtre un bataillard; car les physiologistes ont prouvé que ce nerf récurrent, branche interne du spinal est à la fois le nerf de la phonation et de la mimique. Une chose bien plus curieuse, que M. de Mortillet ne connaît sans doute pas, c'est que le point cérébral dont l'électrisation fait ouvrir la bouche du singe est le même que celui qui est lésé chez l'homme atteint d'aphasie.

Avec la période glaciaire, qui n'a pas duré moins de cent mille

[1] G. de Mortillet, *op. cit.*, p. 250. — Conf. Bordier, *Géographie médicale*, p. 95.

[2] Topinard, *Anthropologie*, p. 59.

ans, nous dit-on, nos préhistoriens introduisent un homme nouveau, l'homme Moustérien. L'homme de Thenay à peine dégagé du pithécoïde vivait dans un climat chaud; pour moi, cela équivaut à dire, il a dû s'immobiliser longtemps dans ce degré inférieur de l'évolution, car rien ne stimule moins l'évolution sociale qu'un climat chaud. Si l'école n'en avait pas fait un homme muet, on serait tenté d'évoquer cette grande ombre pour lui demander si elle se souvient encore du temps où l'homme Moustérien n'occupait pas le pays. Peut-être nous répondrait-elle comme la vieille femme Namaquoise à Barrow : « J'ai de bonnes raisons pour m'en souvenir; avant lui, on ignorait ce que c'était que d'avoir le ventre vide, quand il survint on avait peine à se remplir la bouche. »

A défaut de ce témoignage, interrogeons l'école. Connaît-elle mieux l'homme du Moustier que son prédécesseur muet? C'est probable, car, étant plus rapproché de nous, il a dû nous laisser de plus nombreuses traces de son passage. Malheureusement c'est le contraire qui est vrai, et l'auteur du *Préhistorique* avoue « que les ossements qui proviennent d'une manière certaine des gisements moustériens font à peu près défaut [1]. » Cela ne l'empêche pas de nous dire : « Si nous étudions froidement en vrais naturalistes, voici les données générales que nous avons sur l'homme moustérien : le climat devenant plus froid à l'époque moustérienne, l'homme a eu naturellement plus de besoins qu'à l'époque précédente... Il a tout d'abord compris l'utilité d'une habitation servant d'abri. Aussi a-t-il commencé à se retirer dans les grottes. Les grottes sont nombreuses, elles l'auraient été bien davantage encore s'il n'avait pas fallu les disputer aux animaux féroces, surtout au grand ours [2]. » Nous sommes loin du type simien de Thenay, et cependant les grands ours sont encore plus intelligents que l'homme du Moustier, car ils avaient compris avant lui « l'utilité d'une habitation servant d'abri. On oublie bien de nous dire si les apophyses géni ont fait encore leur apparition. Peut-être, comme l'affirme un ardent disciple de l'école, M. Zaborowski, cet homme n'était-il plus que demi-muet. Mais on veut bien nous apprendre que c'est à cette période de son évolution que, pour lutter contre le froid, il a modifié son régime : de frugivore, il est devenu carnivore. Cela est possible; le docteur Bérenger-Feraud n'est parvenu, en effet, à acclimater une guenon au froid de nos hivers qu'en la mettant progressivement au régime animal. Il est vrai qu'elle est devenue diabétique. Je ne sais, l'école n'en disant

[1] G. de Mortillet, *op. cit.*, p. 339.
[2] *Ibid.*, p. 350, 354, 353.

rien, si pareil accident est arrivé aux hommes moustériens, c'eût été déplorable, surtout si l'anthropophagie économique existait déjà.

« L'époque solutréenne, comme durée, a été de beaucoup la plus courte des quatre époques quaternaires, aussi a-t-elle laissé moins de traces que les autres... Il résulte que nous n'avons aucun document ostéologique sur l'homme solutréen[1]. » Ceux qui, comme moi, pensent le contraire, peuvent consulter dans le *Mâconnais préhistorique*, les soixante-trois pages des suppléments anthropologiques de Pruner-bey, ils pourront se convaincre. Si le raisonnement suffit pour introduire dans la science l'anthropopithèque de Thenay, il ne saurait avoir la même valeur pour supprimer tous les documents ostéologiques de Solutré. Mais passons à l'homme magdalénien.

« La mâchoire d'Arcy et l'homme écrasé de Laugerie-Basse sont à peu près les deux seules pièces ostéologiques certaines que nous ayons concernant l'homme magdalénien[2]. » C'est peu de chose en vérité, nous n'en possédons pas moins un admirable portrait fait par un savant qui n'aime pas « à encombrer la science de données hypothétiques[3] ». Le menton proprement dit est déjà accusé par une saillie triangulaire et une fossette, et l'apophyse géni est bien marquée[4]. Il était très fort et très vigoureux surtout des jambes. Il devait admirablement courir, qualité des plus précieuses pour des chasseurs[5]. « Le chasseur d'Auroch de Laugerie-Basse a le corps extrêmement velu... la femme de la même station est aussi couverte de poils, mais beaucoup plus fins. Le système pileux était donc fort développé à l'époque de la Madeleine... La figure était étroite et allongée... Il avait l'expression réjouie et sarcastique d'un Méphistophélès. Enfin il aimait la parure[6]. »

Que de grands faits dans la vie des nations, dit Geoffroy-Saint-Hilaire, auxquels les historiens assignent des causes diverses et dont le secret est dans l'alimentation. Si l'homme de la Madeleine a été un artiste distingué, c'est parce qu'il était carnivore.

« Sans la viande pas de travail cérébral, nous dit l'école, pas de grande civilisation; il faut du phosphore au cerveau, sans phosphore pas de pensée. » Quant à l'expression sarcastique d'un Méphistophélès, il est à craindre que ce ne soit encore une consé-

[1] *Préhistorique*, p. 374, 392.
[2] *Ibid.*, p. 71.
[3] *Ibid.*, p. 470.
[4] *Ibid.*, p. 469.
[5] *Ibid.*, p. 471.
[6] *Ibid.*, p. 474-475.

quence, mais fâcheuse cette fois, de son régime, car Robin a observé des coliques néphrétiques chez un enfant jeune, élevé par une chèvre qui consommait trop d'azote. Ce sont là des inconvénients qui ne doivent pas nous empêcher de continuer notre étude sur l'homme magdalénien.

Cet artiste préhistorique était-il religieux? La réponse est une merveille. « Les gravures et les sculptures, dans leur ensemble aussi bien que dans leurs détails, conduisent à la même conclusion. l'absence complète de religiosité... Le propre de toute conception religieuse est de pousser au surnaturel, par conséquent de remplacer l'observation par l'imagination. Dès lors, les données simples et vraies de la nature sont abandonnées pour laisser le champ libre à toutes les folles conceptions d'une imagination dévergondée. Aussi les religions, toutes, quelles qu'elles soient, enfantent, comme objets d'art, des monstruosités, des anomalies, des nonsens. Il suffit pour s'en assurer, de jeter un simple coup d'œil sur un panthéon quelconque, depuis le panthéon des sauvages les plus inférieurs de nos jours jusqu'à celui des peuples qui passent pour être les plus éclairés. Eh bien, il n'y a pas trace de cette aberration d'esprit, de ce dévergondage d'imagination dans tout l'art de l'époque magdalénienne. Je le répète, nous devons en conclure que l'homme magdalénien, artiste distingué, n'avait aucune conception religieuse [1]. » Dans quelles étranges aberrations peut jeter l'esprit de parti. Moins religieux que le chien de Darwin, qui prenait le parapluie de son maître pour un être surnaturel, nos artistes magdaléniens n'en étaient pas moins heureux, paraît-il : « Sans idées religieuses, de folles terreurs ne venaient pas troubler et pervertir leur imagination, ils aimaient et admiraient la nature. Un ciel pur et sans nuages laissait briller le soleil le jour et étinceler les étoiles la nuit (le contraire eût été assez surprenant), spectacle bien propre à stimuler le sentiment artistique d'hommes calmes et tranquilles, jouissant d'une existence facile, grâce à l'abondance du gibier [2]. » Un peuple jeune est nécessairement athée, car « le mysticisme est pour les races humaines une sorte de maladie d'épuisement et de langueur. Partout où il apparaît, il amène l'énervement et la torpeur morale, avec la surexcitation des esprits; c'est enfin une passion maladive de la vieillesse des peuples et un symptôme constant de décrépitude sociale [3]. »

Pour des gens qui prétendent ne faire que de la science expéri-

[1] *Le Préhistorique*, p. 476.
[2] *Ibid.*, p. 601.
[3] Cl. Royer, préface de la traduction de *l'Origine des espèces*, de Darwin, p. VIII.

mentale, on peut se demander à quel titre ils s'occupent du surnaturel. Le surnaturel n'appartient pas à la science et, comme le disait M. Guizot, « l'erreur fondamentale des adversaires du surnaturel, c'est de le combattre au nom de la science humaine et en le rangeant parmi les faits de son domaine. Le surnaturel n'appartient pas à ce domaine, et c'est pour avoir voulu l'y comprendre qu'on a été conduit à le nier [1] ».

Notons en passant que la main de l'homme magdalénien « n'a que quatre doigts, toujours seulement quatre doigts [2] ».

Avec l'époque robenhausienne, l'art disparaît complètement; cela vient de ce que « les changements de température ont amené des nuages au ciel et fait disparaître une partie du gibier [3] ». Plus de gravures, plus de sculptures; nos ancêtres, le gibier manquant, n'étaient plus occupés comme les Néo-Calédoniens qu'à fabriquer des vêtements alimentaires pour se serrer le ventre. Un fervent disciple explique différemment cette disparition de l'art : « Ils étaient éminemment pacifiques, et c'est peut-être là un des motifs de leur infériorité industrielle et artistique [4]. »

Mais voici qui est plus important : « Ce qui caractérise cette époque, c'est l'introduction de la religiosité... Nous voyons les amulettes apparaître et se développer. La plus habituelle est la hache polie... Il est tout naturel que la hache devienne l'emblème de la prospérité, de la force, de la puissance, de la divinité, qui après tout, n'est qu'une conception idéale faite à notre image [5]. » C'est encore la religion, disent nos préhistoriens, qui a perverti l'homme au point de le rendre anthropophage. « Les idées religieuses se sont introduites en Europe avec la pierre polie; les aberrations religieuses les plus monstrueuses, et parmi elles l'anthropophagie, ont pu nous arriver en même temps. Mais dans l'origine étions-nous assez fervents pour aller jusque-là? Il paraît que non [6]. »

Ce qui le prouve, c'est que les hommes de Robenhausen « loin de s'entre-dévorer, soignaient affectueusement et patiemment leurs infirmes. Pourtant s'ils ne se mangeaient pas économiquement, ils le faisaient religieusement et ils s'assommaient avec acharnement [7] ». Après l'avoir soigné, on mangeait son vieux père pour lui donner

[1] Guizot, *Méditations sur la religion chrétienne.*
[2] G. de Mortillet, *op. cit.*, p. 474.
[3] *Ibid.*, *op. cit.*, p. 601.
[4] Zaborowski, *les Mondes disparus*, p. 122.
[5] G. de Mortillet, *op. cit.*, p. 604.
[6] *Ibid.*, p. 605.
[7] *Ibid.*, *op. cit.*, p. 605.

une sépulture digne de lui; on mangeait un ennemi pour s'assimiler son courage, on mangeait un maître et un ami pour intussusciper ses bonnes qualités. Je comprends mieux maintenant l'inutilité de nos recherches au sujet des sépultures quaternaires, nous n'en trouverons jamais, s'il est vrai que les vivants mangeaient leurs morts.

Il faut convenir que si « l'homme, comme le dit Wallace, n'est réellement homme qu'à partir du moment où ses facultés supérieures ont atteint leur plein développement[1] », il existe encore beaucoup de singes parmi nos contemporains, et la science n'accélère guère leur évolution. Le même savant, que l'avenir de l'homme préoccupe, se demande si l'homme actuel doit changer, s'il faut accepter la théorie du développement progressif qui nous promet, dans un avenir plus ou moins éloigné, une espèce, un genre, un groupe d'hommes en tout supérieurs à l'homme actuel. « Nous avons toute raison de croire, nous dit le savant transformiste, que l'homme traversera encore une série d'époques géologiques, et que, sans changer lui-même, il verra toutes les autres formes de la vie animale se transformer plusieurs fois. Les seuls caractères qui, chez lui, se modifieront, seront la tête, le visage, la couleur et la chevelure[2]. » On comprend qu'un transformiste ne puisse accepter la théorie absolue de la conservation d'état. D'autres pensent que l'homme dégénère et qu'il s'achemine rapidement vers une complète disparition : « Dans l'avenir qui s'ouvre encore immense devant les êtres, il est permis d'entrevoir des changements inéluctables qui les réduiront à leur infirmité première... Un jour viendra où aucune main intelligente ne recueillera pas même nos ossements pour restituer nos formes absentes de la surface de la terre[3]. »

Nous y perdrons de singulières reliques! Je m'en console en disant avec Montaigne : Moi, j'aime bien les savants, mais je ne les adore pas.

J.-M. Bordes.

[1] Wallace, *la Sélection naturelle*, p. 338.
[2] *Ibid.*, p. 343-344.
[3] Zaborowski, *les Mondes disparus*, p. 149.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. L'abolition du droit d'aînesse en Angleterre. — II. La conférence coloniale à Londres et l'échec des projets de *Fédération impériale*. — III. La situation de l'industrie et de l'agriculture en France. — IV. Les conditions de la lutte pour la petite propriété et pour la grande. — V. L'*Ecole des hautes études agricoles* à l'Université catholique de Lille. — VI. Un nouvel essai de grève générale en Belgique. — VII. La *Bourse du travail* à Paris. — VIII. La *Fédération ouvrière suisse*. — IX. Le socialisme et l'exposition d'économie sociale. — X. Les trois plaies du siècle : l'alcoolisme. — XI. Le surmenage scolaire et les déclassés. — XII. La nouvelle lèpre. — XIII. L'action sociale de l'Église en Amérique. — XIV. Une décision du Saint-Siège sur le droit de propriété foncière.

I. — La vieille Angleterre se transforme sans secousses. Le 7 juillet la Chambre des lords a adopté une loi sur le transfert de la propriété foncière, qui, au milieu de dispositions très variées, abolit le droit d'aînesse. Jusqu'ici, à défaut de testament, les meubles se partageaient également entre tous les enfants sans distinction de sexe ni de primogéniture; mais les immeubles étaient attribués à l'aîné des mâles. Lord Salisbury, le chef du ministère conservateur, a appuyé l'abrogation de ce privilège, en disant qu'il regardait l'usage de transmettre intégralement le patrimoine foncier à l'aîné des fils comme essentiel à la bonne constitution sociale du pays, mais, qu'étant données les habitudes modernes, la liberté de tester suffisait pleinement pour assurer ce résultat[1]. Depuis de longues années le droit d'aînesse était critiqué, non pas comme portant atteinte à l'égalité des enfants — cette idée est absolument étrangère aux Anglais — mais comme contribuant à l'agglomération excessive de la propriété du sol entre un petit nombre de personnes. Aussi est-ce dans une loi sur le transfert de la propriété qu'il est aboli. Déjà des lois rendues depuis dix ans ont facilité l'abolition des substitutions, en tant qu'elles grèvent le sol, par un accord entre le grevé et l'appelé et leur conversion en valeurs mobilières. Mais l'esprit de conservation est si puis-

[1] Un amendement adopté lors de la troisième lecture du bill maintient le droit de primogéniture au cas où le *de cujus* est un enfant ou une personne incapable de faire un testament.

sant, que les arrangements de famille prolongent généralement les substitutions au lieu de les faire disparaître. Quant à la liberté de tester, qui, dans le droit anglais, est absolue et n'est limitée par aucune réserve légale, elle n'a jamais été attaquée dans aucune fraction de l'opinion. C'est l'institution nationale et vraiment populaire : toutes les classes en usent indistinctement; tandis que le droit d'aînesse, qui remonte seulement à la féodalité, semblait particulier à la *nobility* et à la *gentry*. Son abolition a été beaucoup plus remarquée sur le continent que dans le Royaume-Uni.

II. — Les fêtes du jubilé de la reine ne doivent pas faire perdre de vue le résultat négatif de la conférence des délégués des colonies britanniques, qui s'est réunie à Londres, au mois de mai. Quoique les hommes d'État anglais sussent d'avance à quoi s'en tenir, elle a démontré l'impossibilité de constituer entre la Grande-Bretagne et ses colonies cette unité économique basée sur l'application d'un tarif douanier commun, qui devait être la base essentielle de la *Fédération impériale*. Le Canada, l'Australie, les pays du Cap entendent régler leur régime économique chacun au mieux de leurs intérêts, sans se soucier de ceux de la *Greater Britain*. Le Canada, qui n'a pu obtenir de la métropole un appui efficace dans ses difficultés avec le gouvernement de Washington au sujet des pêcheries de la Nouvelle-Écosse, vient d'édicter un tarif absolument prohibitif pour les fers anglais. Une certaine agitation se produit même dans quelques-unes de ses provinces pour l'union douanière avec les États-Unis. Si l'Angleterre écoutait les réclamations des colonies australiennes, elle devrait déclarer la guerre à toutes les puissances européennes qui plantent leur drapeau sur une île quelconque de l'Océanie. Les colonies à sucre voudraient qu'elle empêchât l'Allemagne, l'Autriche et la Russie de donner des primes à l'exportation de leurs sucres indigènes. L'Angleterre ne peut satisfaire toutes ces prétentions : elle s'est bornée à promettre aux délégués des subventions pour de nouveaux services postaux, et le concours de sa marine pour la défense des côtes des colonies. Ç'a été tout. A force de sagesse et à la condition de ne pas avoir de grande guerre maritime, elle retiendra les colonies encore pendant une génération dans une dépendance nominale. Puis c'en sera fait de ce vaste empire, dont le règne de Victoria aura marqué l'apogée.

L'échec de la conférence a achevé de faire justice de l'agitation factice, qui, sous l'étiquette du *fair trade* aurait voulu revenir à la protection douanière. Ce mouvement du reste a déjà perdu beaucoup de terrain dans les deux derniers parlements [1]. Pour maintenir sa

[1] Dans le *Correspondant* du 10 février 1885 : *Le revirement économique chez nos voisins : une ligue protectionniste en Angleterre*, par Raoul Loki.

prépondérance industrielle, malgré la vive concurrence que lui font les Allemands jusque dans l'extrême Orient, l'Angleterre compte sur l'esprit d'entreprise de ses manufacturiers, sur l'abondance de ses capitaux, sur le courage avec lequel ses enfants émigrent sur tous les points du monde.

Les résultats du mouvement commercial pendant les six premiers mois de l'année justifient cette confiance. L'Angleterre est le pays qui profite le mieux et le plus promptement de toute reprise dans les affaires. L'augmentation de ses échanges est d'autant plus significative que les prix des principales marchandises sont restés stationnaires. En effet, pour toutes les raisons que nous indiquions dans notre article du 10 juin, la baisse générale des prix semble être un fait définitivement acquis.

III. — La reprise des affaires s'est fait sentir aussi en France par l'augmentation pendant le premier semestre de 1887 des importations de matières premières et des exportations de produits du sol comparativement à la période correspondante de 1886, ainsi que par une légère amélioration des recettes des chemins de fer. Cependant par suite de l'incertitude de la situation extérieure et de notre déplorable état financier, le commerce français a beaucoup moins profité que celui de l'Angleterre et de l'Allemagne de l'oscillation favorable du mouvement économique général. Notre grande industrie de la soie a reçu un coup fatal des menaces de guerre. Les exportations ont sensiblement diminué et les bas prix persistants, qui en résultent pour la matière première et les tissus, dépriment toutes les branches de la production.

La hausse sur les céréales, qu'espéraient les partisans de l'augmentation des droits de douane, s'est réalisée et a même sensiblement dépassé pendant le mois de juin le montant de la surtaxe. C'a été le contre-coup d'une immense opération d'accaparement sur les blés qui s'est produite à Chicago. Le *wheat corner* américain a pu agir jusqu'en France parce que de plus en plus le marché des blés et des farines se concentre à Paris. Plus des sept dixièmes des farines consommées dans tout le pays y sont achetées. Ainsi qu'il arrive toujours à ces spéculations contre la nature des choses, le syndicat de Chicago s'est effondré et les prix sont retombés à leur niveau normal.

Les bestiaux n'ont pas bénéficié du relèvement des droits de douane. C'est que malgré des préjugés très répandus, l'importation influe fort peu sur leurs prix. Depuis deux ans le nombre des têtes de bétail importées de l'étranger a diminué considérablement et les prix ont baissé quand même. Ils dépendent surtout de la consommation intérieure et de l'exportation que nous faisons par certaines

frontières. D'après la dernière enquête du ministère de l'agriculture, le nombre des animaux de l'espèce bovine aurait passé de 11 446 000 têtes en 1862, à 13 104 000 en 1882, par suite de la conversion en pâtures de maintes terres arables. Or, par l'effet de la crise industrielle, la consommation de la viande de boucherie a diminué considérablement, si l'on en juge par celle de Paris, qui de 156 millions de kilos en 1882 est tombée, en 1884, à 149 millions de kilogr. [1]. L'Angleterre offrait autrefois un large débouché aux bœufs de Normandie et de Bretagne. Après la rupture des négociations pour le renouvellement du traité de commerce causé par le relèvement de notre tarif sur les fils de coton, elle a sous prétexte de fièvre aphteuse fermé absolument ses ports au bétail gras de provenance française. En 1876, nous exportions en Angleterre plus de 49 000 têtes de bétail. Depuis 1883, cette exportation a complètement cessé. Quoique la contagion ait absolument disparu en France, le gouvernement a été impuissant à obtenir le retrait de cette mesure. Les produits de l'élevage normand viennent faire sur le marché de la Villette concurrence aux bœufs du Centre et déprimer partout les cours de proche en proche. Le prix des porcs dépend surtout de l'exportation que nous faisons en Espagne, en Belgique, en Suisse, et elle est sujette à des variations considérables [2]. Or voici que la Belgique, la Suisse et l'Italie viennent de frapper les bestiaux français de droits équivalents à ceux auxquels notre tarif général a été récemment porté.

Nos distilleries vont traverser une crise par suite de la prime d'exportation ressortant à 40 francs par hectolitre que le gouvernement allemand a accordée aux alcools jusqu'au 1er octobre. Les Chambres ont voté immédiatement une surtaxe équivalente sur l'importation des alcools en France : mais les produits allemands, grâce à leur bon marché et malgré leur mauvaise qualité, n'en supplanteront pas moins les nôtres à l'étranger. Qu'on ajoute à cela la marche croissante du phylloxera, le bas prix des cocons dans la région sericicole, et l'on se convaincra que les *temps difficiles* continuent et dureront longtemps pour l'agriculture nationale, malgré le relèvement des droits de douane. Il faut que le monde agricole s'adapte à ces conditions nouvelles et s'engage dans *cette lutte pour l'existence* avec des institutions, des idées et des mœurs renouvelées.

IV. — Le compte rendu de l'administration de la justice civile pour 1885 atteste une fois de plus la déplorable situation de la petite

[1] La consommation de la viande, à Paris, est fortement influencée par l'état des affaires. En 1886, sous l'influence de la reprise, elle est remontée à 157 millions de kilogrammes; mais, comme la population a augmenté depuis 1882, la consommation par tête reste inférieure.

[2] En 1884, 105 021 porcs ont été exportés; en 1886, seulement 39 893.

propriété. Le chiffre des ventes sur saisie, qui était de 6329 en 1876, de 9027 en 1884, est monté à 9575. Cette augmentation porte presqu'exclusivement sur les ventes inférieures à 2000 francs. Le ministre reconnaît lui-même que la loi du 23 octobre 1884 sur la diminution des frais de justice a manqué complètement son but. On le voit, il y a urgence à prendre, en faveur de la petite propriété du paysan, les mesures dont nous avons parlé plusieurs fois.

Mais c'est à la grande propriété, qui, d'après les statistiques les plus autorisées, détient les trois quarts du sol cultivable, qu'incombe surtout la tâche d'empêcher que le territoire national ne soit en partie réduit à l'état de friches, en partie cultivé par des ouvriers étrangers au profit de sociétés par actions, comme le rêvent certains économistes. La tâche est d'autant plus lourde qu'au fur et à mesure que le rendement *en argent* de la terre diminue, il y faut apporter plus de capital, plus de science, plus de travail personnel.

Le fermage à rente fixe était pour le grand propriétaire le moyen le plus commode de toucher son revenu, et, quand les baux avaient une longue durée, il présentait certains avantages économiques. Mais ce contrat était bon pour les temps où le prix des produits agricoles allait toujours en s'élevant. Comment aujourd'hui des cultivateurs ayant des capitaux consentiraient-ils à courir les risques des variations du prix de vente des produits de la terre et cela pour une longue période? La disparition de la classe des gros fermiers est inévitable dans une grande partie de la France : le seul moyen de la maintenir partiellement est d'introduire dans les baux une sorte d'échelle mobile, qui fasse varier chaque année le fermage d'après le prix de vente des céréales. Les propriétaires qui ont eu recours à cette pratique s'en trouvent fort bien; seulement elle n'est guère réalisable que pour les terres à blé. Le métayage, ce vieux contrat si décrié par les sectateurs de l'école anglaise, est une précieuse ressource pour notre pays, car il maintient sans secousses dans les temps de crise l'union des propriétaires et des cultivateurs. Actuellement, dans les régions où il règne, les propriétaires éprouvent sans doute des pertes, mais la culture n'est pas désorganisée. Aussi peu à peu le métayage regagne du terrain sur le fermage qui l'avait remplacé depuis le commencement du siècle dans de larges proportions. Toutefois pour qu'il donne de bons résultats pécuniaires et sociaux, il faut que le propriétaire soit le véritable directeur des cultures et par conséquent réside sur ses terres. C'est dans ces conditions que le métayage a fait progresser remarquablement l'agriculture du Bourbonnais et que MM. de Larminat, de Garidel, Méplain le recommandent dans leurs écrits si autorisés.

Que l'on recoure au métayage ou au faire-valoir direct, qui, dans un

grand nombre de localités, s'impose absolument [1], la jeune génération de nos grands propriétaires ne pourra plus continuer à dépenser à la ville le produit de ses domaines sans travail personnel. Un proverbe carthaginois, recueilli soigneusement par les Romains, disait que le jour où l'on achète une propriété rurale, il faut vendre sa maison de ville. Cela est aussi vrai qu'il y a deux mille ans, et bien des propriétaires de nos villes de province, qui se lamentent sur la crise agricole, feraient bien de changer leurs habitudes d'oisiveté et de faire travailler leur intelligence sinon leurs mains. Les professeurs officiels d'agriculture exaspèrent parfois les vrais ruraux par leurs expériences de cabinet et les conclusions tranchantes qu'ils en tirent; il n'en est pas moins vrai que les cultivateurs qui ne profiteront pas des découvertes de la chimie et de la physiologie agricoles pour modifier leurs procédés de culture seront hors d'état de lutter. Il est d'autant plus important que les propriétaires se rendent maîtres de ces sciences que la question d'adaptation au sol et aux conditions économiques où chacun d'eux se trouve placé est capitale, et que ce n'est pas un paysan qui peut les suppléer dans cette tâche.

Le phylloxera politique, dont nous souffrons autant que de la crise agricole, aura peut-être le bon résultat de tourner vers la vie rurale les jeunes gens de valeur de nos hautes classes. Seulement il faut qu'ils s'y préparent de bonne heure et y appliquent leurs facultés à l'âge où l'esprit prend son pli.

L'habitude française de faire faire un cours de droit de trois à six ans aux jeunes gens qui doivent être plus tard à la tête d'une fortune territoriale est détestable. A la plupart elle donne le goût des plaisirs de la ville; chez les mieux doués, elle développe des goûts littéraires qui peuvent être un ornement de la vie privée ou de la carrière parlementaire, mais qui ne sont pas la meilleure préparation à l'observation des phénomènes naturels et à l'art de conclure des marchés sur les foires. C'est cependant à cela qu'il en faut venir, et, si l'on s'y met trop tard, on n'y réussira jamais bien.

V. — Pour répondre à ce besoin, l'Université catholique de Lille a créé, au mois de novembre dernier, une *École des hautes études agricoles*. Elle a suivi l'exemple de Louvain, où l'école d'agriculture compte cent cinquante élèves, grands propriétaires ou futurs ingénieurs agricoles. La nouvelle fondation de Lille ne sera pas une faculté comme l'Institut agronomique, qui veut faire et qui fait effec-

[1] Dans les pays vinicoles du Midi, le métayage était autrefois fort répandu; mais la lutte contre le phylloxera exige de telles avances que le propriétaire peut seul les faire et ne saurait plus en partager le bénéfice. Le faire-valoir le remplace forcément dans ces situations.

tivement des savants et des professeurs. Elle est destinée aux jeunes gens qui ont fait leurs études classiques [1] ou bien qui ont passé par l'excellent *Institut agricole* des Frères de Beauvais [1]. Pendant les deux années qu'ils séjourneront à l'école, la part la plus large est naturellement faite aux cours scientifiques, à l'enseignement technique, aux travaux pratiques, aux explorations et excursions exécutées sous la direction des maîtres; mais une certaine partie du temps est encore donnée à la littérature, à l'histoire, à l'économie sociale, au droit usuel. Les jeunes gens y trouveront donc avec les connaissances pratiques la haute éducation qui les rendra capables de tenir leur rang dans la société. L'*École des hautes études agricoles* profite des ressources considérables que l'Université catholique offre comme personnel enseignant, collections et laboratoires. Les membres les plus distingués de la *Société des agriculteurs de France* font partie du conseil de patronage et du conseil de perfectionnement. L'an dernier, nous signalions la fondation à Lille de l'*École des hautes études industrielles;* le nouveau pas en avant fait cette année montre combien le haut enseignement libre sait s'adapter aux nécessités nouvelles.

VI. — Il est nécessaire que les classes supérieures par leurs traditions et par leur intelligence se retrempent dans la vie rurale et reprennent leur légitime influence sur les populations grâce à une supériorité professionnelle incontestée. L'ordre social est en effet de plus en plus menacé à la fois par l'agitation systématique entretenue dans les grandes agglomérations ouvrières et par un esprit d'innovation économique semblable par son universalité et ses entraînements à l'esprit nouveau, qui soufflait aux approches de 89 et menaçait tout l'ordre politique et religieux.

A la fin de mai et au commencement de juin, un essai de grève générale a été tentée dans le Hainaut et le pays de Charleroi par les *ligues ouvrières*, qui dépendent du parti anarchiste et sont dirigées par Defuisseaux. C'était l'effet d'un mot d'ordre révolutionnaire; car aucune difficulté n'avait surgi entre les patrons et les ouvriers. Ces derniers ne demandaient aucune augmentation de salaire. M. Bernaeret a été absolument dans le vrai en déclarant à la Chambre que la grève était le résultat d'un complot républicain. Un rapport du commissaire d'arrondissement de Bruxelles constate avant et pendant les troubles le passage de vagabonds allemands, qui ont disparu ensuite comme par enchantement. « Il était évident, dit-il, qu'un mot d'ordre les dirigeait. On sentait l'organisation dans ce défilé continuel. » Le mou-

[1] A défaut de l'un des deux baccalauréats, un examen spécial d'entrée est exigé. Un cours préparatoire d'une année est annexé à l'école pour y conduire les jeunes gens qui n'auraient pas fait d'études régulières.

vement a échoué, parce que la fraction du parti socialiste que dirige Anseele et qui a son centre à Gand, n'a pas jugé le moment venu de jouer la grande partie de la grève générale. Les ouvriers des filatures et des tissages de Gand ont une situation bien meilleure que celle des malheureux mineurs; ils forment des sociétés coopératives, des syndicats de métiers, solidement assis [1]. Suivant la tactique du *Social Democrat partei* allemand, le socialisme Gantois cherche à gagner d'abord certaines positions dans l'ordre économique et dans la législation. Il s'appuie sur la fraction radicale du parti libéral et fait de l'agitation en faveur du suffrage universel et du rappel des droits sur la viande. Une nouvelle grève est vaguement annoncée, de manière à maintenir les ouvriers sur un qui-vive perpétuel.

VII. — Les *Bourses du travail* sont réclamées avec insistance par les chefs du mouvement ouvrier en Belgique comme en France.

Puisqu'il y a des palais monumentaux pour les transactions sur les valeurs mobilières et sur les marchandises, n'en faut-il pas pour cette marchandise qu'on appelle le travail? C'est l'idée qu'a propagée, dans maintes brochures, depuis 1848, un économiste distingué de l'ancienne école, M. de Molinari. Pour lui, l'idéal serait atteint le jour où le travail humain serait absolument traité comme une marchandise. Pour cela, il faut d'abord créer des Bourses où les offres et les demandes d'emploi seront constamment inscrites, comparées et débattues. Puis il faudra provoquer la formation de grandes entreprises qui se chargeront de transporter, au plus juste prix, la main-d'œuvre sur tous les points du monde où elle est demandée.

Est-ce bien cette science pure qui a séduit les meneurs du parti? Nous en doutons. Ils n'en ont pas moins fait leur l'idée de la *Bourse du travail*. A Paris, où ils sont tout-puissants, le Conseil municipal

[1] Une brochure très substantielle : *De la condition économique des ouvriers gantois*, par M. Heins (Gand, Hoste, éditeur, 1887), démontre que les salaires à Gand ont les uns doublé, les autres triplé depuis 1846; le prix des objets nécessaires à la vie est resté presque stationnaire, sauf les loyers. La proportion des femmes et des filles, employées dans les manufactures comparativement aux hommes, s'est abaissée. Les habitations ouvrières ont été notablement améliorées; le paupérisme a diminué; toutes les institutions de prévoyance ont pris un grand essor; et cependant, le nombre des mariages et celui des enfants par ménage n'a pas diminué. Il est bon de prouver une fois de plus et aussi péremptoirement que la douloureuse situation des mineurs du Borinage est un fait exceptionnel dans la société européenne et que le mouvement économique moderne, loin de déprimer la condition des ouvriers, tend au contraire à l'améliorer. La seule ombre à ce tableau, c'est la multiplication des débits de boissons et le développement des jeux de hasard dans la classe ouvrière.

a voté un premier crédit de 1 200 000 francs pour l'appropriation, dans ce but, de l'ancienne halle aux grains; provisoirement, il l'a installée le 20 juin dernier, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35, dans l'ancien local de la Redoute. La *Bourse du travail* est administrée par les délégués de chambres syndicales ouvrières, à l'exclusion complète des chambres patronales. Leur intervention aurait cependant semblé nécessaire pour remplir le programme ostensible de la Bourse du travail, qui est de faire la statistique du mouvement industriel et des salaires et de placer les ouvriers. Une institution de ce genre pourrait rendre des services dans les très grandes villes où les bureaux de placement privés donnent lieu à maint abus; mais la chambre syndicale ouvrière et la chambre patronale de chaque profession obtiendraient ce résultat bien plus efficacement et plus économiquement en s'entendant directement. Quel besoin de concentrer dans un local unique les représentants de professions diverses et de leur donner une organisation centrale?

Du reste la *Bourse du travail* de Paris est un temple où il n'est pas donné à tous d'entrer. L'*Union des chambres syndicales ouvrières de France*, présidée par M. Veyssier, se plaint amèrement de l'exclusion des chambres qui font partie de ce groupe et particulièrement de la chambre des typographes de la rue Saint-Sauveur, formée par les ouvriers qui n'ont pas voulu accepter la tyrannie du puissant syndicat de la rue de Savoie. La *Bourse du travail* appartient sans partage aux syndicats faisant partie de la *Fédération socialiste des travailleurs*; on y admet au besoin les délégués des *cercles d'études sociales* et des *groupements corporatifs*, c'est-à-dire des groupes socialistes, qui ne prennent même pas la peine de se constituer en syndicat légal. Toute l'influence résultant de la possession d'une institution officielle est donc livrée à une faction qui s'en servira pour opprimer la minorité et souvent même la majorité. Déjà, à propos de l'organisation des commissions locales chargées de la surveillance du travail des enfants dans le département de la Seine, en vertu de la loi de 1874, le Conseil général, après avoir posé en principe que ces commissions devraient être composées, pour les deux tiers, de délégués des associations ouvrières, a éliminé ceux de l'*Union des syndicats de France*, au profit des syndicats de la *Fédération socialiste*[1]. Voilà, prises sur le fait, deux applications de la théorie

[1] L'antagonisme de ces deux groupes avait déjà éclaté au Congrès ouvrier tenu à Lyon en octobre 1886. M. Lockroy avait attribué exclusivement la subvention de l'État aux syndicats de la fédération socialiste. Nos gouvernants s'inclinent toujours devant les groupes les plus révolutionnaires, parce qu'ils en ont peur, et ils augmentent par là leur force d'attraction sur la masse incertaine et irrésolue.

de la *corporation privilégiée* qu'un publiciste allemand préconise comme l'acheminement graduel à la *corporation obligatoire*.

Comme institution générale, la *Bourse du travail* va au rebours de la vraie solution. Quoique l'abondance plus ou moins grande des offres et des demandes de travail ait, de tout temps, — depuis la parabole de l'ouvrier de la onzième heure, — influé sur le taux des salaires, les rapports des patrons et des ouvriers ne peuvent pas être réglés uniquement à ce point de vue. Des obligations morales découlent de l'engagement de travail, et plus les rapports entre le patron et l'ouvrier seront personnels, mieux ces obligations seront observées de part et d'autre. Toute organisation qui accrédite l'idée du travail simple marchandise est donc mauvaise par cela seul. Puis, rien n'est chimérique comme la statistique des salaires : ils varient et doivent varier selon les conditions locales de la vie de l'ouvrier et de l'organisation de l'atelier. Chercher à annihiler ces conditions locales, c'est réduire les familles ouvrières à l'état d'atomes emportés dans un tourbillon, au lieu de leur donner la stabilité qui est leur premier besoin; c'est aussi activer leur agglomération dans les villes.

On fonde dans le monde socialiste de grandes espérances sur la nouvelle institution. Le congrès ouvrier algérien du mois d'avril 1887 et auparavant le congrès du Centre de la *fédération socialiste* ont réclamé en termes identiques la fondation de *Bourses du travail* dans tous les chefs-lieux aux frais des départements et des communes. D'après eux, « elles sont *un instrument servant à régler et à déterminer les conditions de salaire et de travail*. Elles devront être administrées exclusivement par les chambres syndicales ouvrières et groupes corporatifs. Une fois l'organisation établie, on se livrera à une propagande active *pour faire que les ouvriers isolés se rallient à leur syndicat respectif*. »

Une *Bourse du travail* vient d'être ouverte à Nîmes : il est question d'en créer à Marseille et à Lyon. Elles seront en correspondance avec celle de Paris, en sorte que l'impulsion donnée aux ouvriers rayonnera sur tout le territoire.

VIII. — L'idée de considérer les ouvriers comme formant une classe à part, placée sinon au-dessus au moins à côté du droit commun, est à l'état ambiant, peut-on dire, dans toute l'Europe. Elle s'est manifestée en Suisse à plusieurs reprises depuis 1879, notamment par une loi sur les accidents du travail, dans laquelle les principes du droit civil ont été notablement modifiés quand il s'agit des ouvriers. Voici dans la même direction d'idées un fait nouveau.

La grande société nationale, le *Grütli-Verein*, qui depuis quarante ans a contribué à faire prévaloir la centralisation et le radicalisme

politique, a tourné son activité du côté des questions sociales. Le 10 avril elle a convoqué à Aarau un congrès des délégués de toutes les sociétés ouvrières du pays, qui, sur sa proposition, a constitué une fédération, dont le but est la *représentation collective des intérêts économiques de la classe ouvrière suisse*. Cette fédération aura tous les trois ans une assemblée des délégués de toutes les sociétés ouvrières comprenant au moins 250 membres. Elle nomme un comité central permanent composé de 11 membres et de 5 suppléants, qui lui-même élit un comité directeur de 3 membres, dont la fonction est de recueillir toutes les requêtes, tous les relevés statistiques sur les conditions de la classe ouvrière, de fournir tous les renseignements qui lui seront demandés et de la représenter auprès des pouvoirs fédéraux. Le gouvernement a reconnu ce caractère représentatif à la Fédération en votant une subvention pour son secrétariat sur la proposition d'un député de la droite catholique, M. Decurtius, des Grisons.

Quels résultats donnera cette institution? L'avenir seul le dira. L'ancienne société se composait de trois ordres : le clergé, la noblesse, le tiers ou bourgeoisie et dans quelques pays mieux constitués, d'un quatrième, celui des paysans. Un long mouvement de transformation, qui, en France, s'est formulé en 1789, a détruit ces distinctions et a confondu tous les citoyens dans la même liberté civile et le même droit commun. Voici qu'aujourd'hui on veut faire des ouvriers un ordre distinct dans l'État : mais recréera-t-on à nouveau le clergé, la noblesse, la bourgeoisie qui devraient lui faire contrepoids?

La Fédération, d'après ses statuts, doit se tenir en dehors de toutes les questions politiques et religieuses, et elle comprend des sociétés appartenant aux opinions les plus diverses. Les sociétés catholiques, notamment le *Pius-Verein* et le *Katholisches Gesellen Verein* y sont entrées. Les protestations de quelques sociétés maçonniques et anarchistes ont été repoussées à Aarau par la majorité de l'assemblée, et les catholiques sont représentés dans le *comité central* par 3 membres. Ils ont fait en cela preuve d'une grande décision, et le vote d'Aarau est un symptôme de l'apaisement qui s'est produit en Suisse sur le terrain confessionnel. Mais, à ce point de vue encore, c'est à l'avenir à montrer si le pacte que les catholiques ont conclu sur le terrain social avec des hommes de principes et de visées si opposés sera loyalement observé.

M. Decurtius a fait voter par l'assemblée d'Aarau une proposition tendant à recommander aux Chambres fédérales l'extension de la loi sur la responsabilité civile des patrons, l'assurance obligatoire contre les accidents et un règlement uniforme pour l'assurance contre la maladie. L'influence des idées allemandes et centralisatrices devient de plus en plus prédominante dans la Confédération.

IX. — M. Lockroy était convenu avec M. B. Malon, l'historien du socialisme, d'organiser dans l'exposition universelle une exposition spéciale de tous les systèmes socialistes. Le changement de ministère a fait tomber à l'eau ce beau projet. Nous aurons à sa place une *exposition d'économie sociale* embrassant à la fois : « 1° les œuvres d'initiative privée créées soit par les patrons, soit par les ouvriers, soit par une entente entre les patrons et les ouvriers pour améliorer la condition morale et matérielle de ces derniers; 2° les institutions et les établissements créés dans le même but par l'État, les villes, ainsi que par les associations et les particuliers. » M. Le Play, dont on a oublié de rappeler l'initiative, avait fait instituer en 1867 une enquête de ce genre qui contribua à mettre en lumière les bonnes pratiques sociales et surtout à éveiller chez nombre de grands industriels français la notion des devoirs que comporte leur position. Le cadre des quinze sections entre lesquelles se partage la commission est bien conçu, et un certain nombre de vrais savants y figurent au milieu des personnages officiels. Il est toujours bon de constater les œuvres nombreuses de bien et de paix sociale qui, malgré tant d'excitations malsaines, se produisent dans la société moderne. C'est ce que redoutent le plus les socialistes. Nous n'en voudrions pour preuve que cette objurgation du citoyen Alemane, conseiller municipal de Paris, dans le *Prolétaire* du 18 juin, à un groupe d'ouvriers qui cherchaient les moyens de devenir propriétaires de leur habitation :

Rien de moins pratique et de plus anti-socialiste ne se pourrait commettre que la tentative d'augmenter le nombre déjà trop grand des propriétaires à l'aide d'une majoration du prix de location, cette majoration devant servir à l'amortissement de l'avance faite par les communes et amener, par suite, le dépouillement d'une partie de la collectivité.

Ce que conseillers socialistes et membres du parti doivent réclamer, c'est simplement la construction — autant que faire se peut sur des terrains appartenant à la commune — de maisons municipales dans les conditions voulues par l'hygiène et le progrès scientifique, afin qu'au plus tôt s'organise, partout, *le service public de l'habitat*. Les locaux devront être loués au prix de revient. Ainsi, plus de propriétaires nouveaux, mais au contraire, l'extinction la plus rapide possible de ceux existant par le retour à la commune, au département, et à l'État du sol, du sous-sol, des immeubles et de tout ce qui constitue le capital social. Voilà la voie à suivre, car c'est la seule qui doit nous amener à l'émancipation finale.

Tous locataires, personne propriétaire : c'est la réédition du fameux mot : *L'ouvrier qui épargne est un traître!*

X. — Le gouvernement a été singulièrement inspiré en publiant dans le *Journal officiel* du 7 juillet un *exposé des motifs* où il indique à l'avance le résultat qu'il attend de l'enquête confiée à la

commission. Ce doit être l'apothéose de l'*anniversaire à la fois politique et social de* 1789, la glorification de tous les changements apportés à la condition des classes ouvrières. Il est dangereux pour les partisans du *glorieux anniversaire* de provoquer à un inventaire complet du bien et du mal qui se sont produits depuis cette date; car, à côté de progrès matériels qui remontent pour la plupart au règne de Louis XVI et aux inventions scientifiques des derniers temps de l'ancien régime, des plaies sociales inconnues au passé se révèlent chaque jour avec un caractère plus grave. Par une étrange coïncidence, le Sénat et l'Académie de médecine viennent d'en dévoiler trois particulièrement redoutables : l'alcoolisme, le surmenage scolaire, avec le déclassement qui en est la conséquence, enfin celle que nous appellerons d'un mot honnête la *nouvelle lèpre*.

Le rapport au Sénat de M. Claude, sur la *consommation de l'alcool en France*, a profondément et justement impressionné l'opinion. De 970 599 hectolitres (à 100 degrés) en 1874, elle est montée en 1885 à 1 444 324 hectolitres sans compter l'alcool consommé en fraude des droits, et que les calculs d'un grand distillateur, M. Luzet, portent à 1 072 000 hectolitres [1] ! A l'exception des quelques milliers d'hectolitres d'eau-de-vie de vin, tous les alcools employés par l'industrie sont toxiques, car elle néglige les procédés coûteux nécessaires pour les rectifier. Leur abus, leur simple usage développe un état morbide, tantôt aigu, tantôt chronique, qui multiplie les suicides, les crimes, l'aliénation mentale, les morts accidentelles. Cet état est héréditaire, il crée de nouvelles générations d'alcooliques et entraîne la dégénérescence de la race chez une partie considérable de la nation. Certaines localités et, dans ces localités, certains groupes sont tout particulièrement les victimes de ce fléau volontaire, en sorte que les moyennes statistiques ne donnent qu'une faible idée de son intensité. La consommation totale de la France représente une dépense de 1 600 000 000 de francs au minimum qui est supportée presque exclusivement par la classe ouvrière. Mais nombre d'ouvriers, dans la Seine-Inférieure ou le Pas-de-Calais, emploient en alcool 2 francs par jour sur un salaire de 4 francs !

[1] La commission, en acceptant ces calculs, a peut-être été emportée par ses préventions contre les bouilleurs de crû, qu'elle rend presque exclusivement responsables de la fraude. D'après M. Leroy-Beaulieu (*Economiste français* du 9 juillet) la fraude des bouilleurs et des distilleries interlopes ne dépasserait pas au maximum 400 000 hectolitres. Mais il faut y ajouter 200 000 hectolitres qui arrivent chaque année sous la forme de vins d'Espagne et d'Italie portés par l'addition d'alcool allemand à 15° 9. Cela constitue une *prime d'importation* énorme pour ces vins. Une des propositions les plus judicieuses de la commission consiste à ramener à 12 le degré normal des vins.

Quand les historiens de l'avenir voudront donner à chaque époque une caractéristique sociale, la nôtre pourra être appelée *le siècle de l'alcool*. Quelle place ne tient-il pas dans la production agricole et industrielle, dans le commerce et dans la fiscalité, dans le bilan du paupérisme et du crime? Que de progrès matériels sont annihilés par son seul fait! La société d'avant 1789, qui n'en connaissait pas l'usage, n'a-t-elle pas de ce chef un élément incontestable de supériorité?

Le monopole de l'État est pour la commission du Sénat le grand moyen d'éliminer de la consommation les alcools toxiques, de faire rendre à l'impôt tout ce qu'on peut en tirer et surtout de dégrever complètement les boissons hygiéniques : vins, cidres et bières. Venant après l'exemple de la Suisse et les propositions de M. de Bismarck en Allemagne, le rapport de M. Claude contribuera puissamment à préparer l'opinion à cette solution, malgré les inconvénients sur lesquels il est superflu d'insister [1].

L'État a certainement beaucoup à faire en cette matière, ne fût-ce qu'en limitant strictement le nombre des débitants; car la moitié de l'énorme consommation, dont nous avons donné le chiffre, se fait au cabaret. Tout en insistant sur la nécessité de réduire notablement le nombre des débits de boissons, nous ne devons pas oublier que les Anglo-Saxons, qui ont souffert les premiers de ce mal, ont su le combattre par d'autres moyens. Les Quakers ont fondé, au commencement de ce siècle, la première société de tempérance. L'Église catholique s'est emparée de cette idée et lui a communiqué la fécondité dont elle a le don. En 1837, un capucin, le P. Mathew a fondé, puis a propagé dans toute l'Angleterre et aux États-Unis la *ligue de la Sainte-Croix* dont les membres s'imposent l'abstention absolue des boissons alcooliques. Ces sociétés enrôlent jusqu'en Australie une partie importante de la jeunesse. Quatre jours avant sa mort, Pie IX leur attribuait les indulgences les plus larges, et Léon XIII vient, par un bref adressé à l'évêque de Saint-Paul, en accordant les mêmes faveurs à la *Catholic Union for total abstinence* qui compte cent mille membres aux Etats-Unis, d'approuver formellement le mouvement en faveur de la tempérance totale. Voilà une force dont l'État moderne, le jour où il voudrait sincèrement lutter contre l'alcoolisme, ne saurait négliger le secours.

XI. — Toute la presse a reproduit les observations présentées à l'Académie de médecine par les docteurs Lagneau, Rochard, Brouardel, Peter sur l'étiolement physique et intellectuel, sur l'énervement moral que cause le *surmenage scolaire*. M. Jules Simon l'a stygmatisé dans

[1] Voy. dans le *Correspondant* du 25 juin 1886, *la République et l'alcool*, par Denys Cochin.

un éloquent réquisitoire à la réunion annuelle de la *Société d'économie sociale*. C'est la thèse que de Laprade avait soutenue en 1867 dans son beau livre l'*Éducation homicide* : mais n'était-ce pas la boutade d'un poète et d'un homme des anciens partis? Aujourd'hui le mal est universellement constaté; il l'est par des hommes venant de tous les points de l'horizon politique : on peut donc espérer que la question va devenir une question nationale, à moins que quelque incident futile ou douloureux n'en distraise l'opinion. Aussi ferons-nous seulement trois réflexions.

1° La surcharge incessante des programmes s'est introduite peu à peu par l'imitation des méthodes allemandes. Elle remonte à une mission de Cousin en Prusse, et a été aggravée considérablement sous le ministère de M. Duruy. Nous avons sacrifié de gaîté de cœur le génie et les traditions de notre race. Pour avoir actuellement une idée de ce qu'était l'ancienne éducation française, il faut aller visiter les grands collèges anglais Eton, Stonyhurst. Or les Allemands se plaignent, au moins autant que nous, du surmenage. En janvier 1883, une discussion très intéressante a eu lieu à ce sujet dans le Landtag prussien à propos d'une pétition du *Central Verein für Koerpersflege in Volk und Schule*. Le docteur Haase, les PP. Pachtler et Schneelman ont publié à ce sujet des écrits très remarqués. Et cependant, grâce à la bonne constitution sociale de la nation, au moindre développement du luxe, à un goût plus général pour les exercices gymnastiques, la jeunesse allemande offre plus de résistance à l'*Ueberbildung*.

2° Le système de l'enseignement d'État a empêché la résistance qui n'aurait pas manqué de se produire : les hommes d'expérience et de traditions ont toujours compris qu'il fallait enseigner bien les choses essentielles et non pas mal beaucoup de choses superflues. Mais l'État s'est réservé le monopole des programmes, et, même après la loi de 1850, le baccalauréat est resté l'étau avec lequel il a comprimé les établissements libres, les a empêchés de faire mieux que les lycées sous ce rapport. Sans une grande latitude dans les programmes, reconnue aux écoles libres, il n'y a pas de véritable liberté d'enseignement.

3° Si les ministres de l'instruction publique et les conseils universitaires ont, à l'envi, surchargé les programmes, c'est qu'ils ont été dominés par un état d'esprit qui est général dans la nation, et l'on peut dire, chez les peuples modernes. Tous ont plus ou moins perdu la notion de l'équilibre qui doit exister entre l'instruction proprement dite, la formation intellectuelle et morale et la valeur sociale de l'homme. Depuis la Renaissance on s'est imaginé que la possession de certaines connaissances, autrefois des humanités, aujourd'hui des sciences naturelles, voire de la *science positive*, constituait la valeur absolue des individus et devait déterminer leur classement social. Les

lettrés de profession ont naturellement mis en vogue cette conception qui augmentait leur importance personnelle, et l'on a perdu de vue que la véritable valeur de l'homme consistait dans la justesse des conceptions, dans la droiture de la volonté et dans l'énergie de l'exécution. L'oubli de la foi chrétienne, en enlevant tout souci des vérités primordiales sur le but de la vie et les rapports essentiels des choses, a aggravé considérablement les effets de cette perversion des idées courantes. De là la masse de faits historiques et critiques, de classifications scientifiques, que les programmes s'efforcent d'inculquer à la jeunesse : de là les espérances insensées que ce système d'instruction développe chez les élèves et chez leurs parents.

Le docteur Dujardin-Beaumetz a fait très bien ressortir devant l'Académie de médecine comment le déclassement social résultait du surmenage scolaire. On ne s'instruit plus pour avoir davantage de mérite personnel, mais pour changer de position : or les conditions économiques opposent à ce changement une barrière inflexible. Plus de vingt mille jeunes gens et jeunes filles, après avoir pris leurs brevets, demandent actuellement à entrer dans l'instruction primaire; le chiffre des postulants s'accroît chaque année d'environ cinq mille, et il n'y a que quelques centaines de places à donner! Il en est de même pour l'enseignement secondaire. La Belgique souffre aussi du même mal. M. Thonissen, le 31 février dernier, déclarait à la Chambre des représentants qu'il fallait absolument arrêter la *fabrication des déclassés* causée par l'enseignement des collèges. Au mois de juin, à Bruxelles, dans un concours pour cent emplois de commis des postes, il y a eu huit cent deux candidats parmi lesquels des normalistes, des ingénieurs, des docteurs en droit! Qui dira quel élément cette armée de déclassés apportera aux futures convulsions sociales? Pendant ce temps les bras font défaut à la moisson, au moins en France.

XII. — La lèpre et la peste fournissent un thème inépuisable de déclamations sur la barbarie du moyen âge aux orateurs de cabaret et aux rédacteurs de manuels d'histoire. Hélas! la lèpre existe de nos jours sous des formes plus dangereuses, et elle fait des progrès constants. Il faut bien se rendre à l'évidence après avoir lu le magistral rapport du docteur Fournier à l'Académie de médecine sur la *Prophylaxie de la syphilis*. « Les désastres qu'elle entraîne l'emportent sur les ravages qu'ont exercés toutes les pestes qui de temps en temps sont venues porter la terreur dans les sociétés », disait déjà Parent du Châtelet. Un autre hygiéniste, Michel Lévy, a écrit :

L'extirpation de cette *lèpre de nos temps* n'est pas au-dessus des pouvoirs des États. La séquestration et les léproseries ont fait justice de la lèpre ancienne : la peste est l'objet d'un vaste et dispendieux appareil de pré-

servation. Tous les gouvernements font des sacrifices pour étouffer les germes de la variole. Or la siphylis fait plus de mal que toutes ces maladies ensemble. Elle détériore sourdement les générations. Sa contagion est plus évidente que celle de la peste. Pourquoi donc ne lui oppose-t-on pas dans tous les pays les mêmes barrières, les mêmes moyens d'extinction? Telle est l'espèce humaine : la foudre des épidémies insolites, qui passent sur sa tête comme le nuage électrique, l'étourdit et la frappe de terreur, tandis qu'elle se familiarise avec les pestes lentes et continues qu'elle porte dans son sein.

L'État ne saurait se décharger de ses devoirs de préservation et de lutte contre cette lèpre, sous prétexte que ses victimes sont des coupables. Que d'épouses, de nourrices, d'enfants, sont frappés sans l'avoir mérité! Or le législateur et la police sont loin de faire leur devoir. M. Fournier signale les magasins interlopes, les brasseries à femmes et les débits de vin comme des foyers de contagion pour les diverses classes de la société. Ce qui se produit à Paris a lieu aussi dans toutes les grandes villes de province, et le passage dans l'armée, qui est maintenant généralisé, propage le terrible mal jusque dans les couches rurales restées saines jusqu'à présent. « On ne se figure pas, dit M. Fournier, le nombre des réservistes qui contractent la syphilis pendant les vingt-huit jours qu'ils passent hors de leur domicile. » C'est là un des aspects de la question du service militaire universel. Quand on l'envisage, on comprend l'opposition que Mgr Dupanloup faisait à son adoption en 1867 et 1872, celle que tant de bons esprits lui font encore en Belgique.

Nous ne pouvons ni reproduire ni discuter ici la série des moyens proposés par la commission de l'Académie de médecine pour limiter la propagation d'un mal qui affaiblit si gravement la vitalité des nations modernes. Nous dirons seulement que là, comme pour l'alcoolisme, il y a un champ très large ouvert à l'action répressive et préventive de l'État. Devant le vice, la formule *laissez faire*, *laissez passer* est hors de mise. L'action sociale doit s'exercer pour conserver et améliorer la vie des individus et celle des familles. Il faut seulement avoir une vue nette des véritables dangers sociaux et ne pas négliger les *poutres* menaçantes pour courir après un *fétu* inoffensif. Le pharisaïsme est de tous les temps et les gouvernements y sont sujets comme les individus. L'empire allemand se montre aussi peu soucieux que la république française de lutter contre ces fléaux, et la législation inspirée par M. de Bismarck a poussé considérablement au développement de la consommation de l'alcool. Les distilleries des grands propriétaires de Prusse y ont trouvé une large somme de profits, mais il n'en a pas été de même de la moralité et du bien-être populaire. Le gouvernement, qui réduirait aux limites que comporte le vice ori-

ginel toujours agissant les trois fléaux dont nous venons de parler améliorerait pratiquement le sort des ouvriers plus qu'on ne le fera jamais par toutes les mesures imitées des règlements municipaux du moyen âge, destinées à régulariser la production, à supprimer l'*anarchie économique*, ni par les plus beaux systèmes de caisses d'assurance et de retraite.

XIII. — L'action sociale de l'Église dans le nouveau monde devient de plus en plus importante, et c'est là qu'on peut voir s'esquisser la phase nouvelle que son alliance avec la démocratie ouvre dans l'histoire. Le P. Hecker, l'illustre fondateur des Paulistes, a publié, dans le *Catholic World* de juin, un article sur les *Institutions des États-Unis* aussi remarquable par le bonheur de l'expression que par la nouveauté des vues. C'est un commentaire de l'allocution du cardinal Gibbons en prenant possession de son titre cardinalice à Rome et de la parole déjà fameuse du cardinal Manning : « Jusqu'ici le monde a été gouverné par des dynasties, désormais le Saint-Siège a à traiter avec le peuple et avec des évêques en rapports étroits, quotidiens et personnels avec le peuple. » Cet article, donne bien la *dominante* de l'état d'esprit des catholiques américains. Très opposés au gouvernement des politiciens, ils sont sympathiques au développement dans le sens démocratique des institutions de leur pays. Ils ne partagent nullement la sourde antipathie qu'éprouvent pour le gouvernement populaire les descendants des anciennes familles de l'époque coloniale, dont les fils reçoivent à Harvard College ou à Yale une haute culture intellectuelle, qui continuent à s'appeler eux-mêmes les *better classes* et qui ont comme financiers et capitalistes une influence sociale très supérieure à leur importance politique. Aussi la presse de toutes les opinions suit avec un intérêt extraordinaire l'attitude de la hiérarchie catholique dans la question ouvrière.

L'affaire des *Chevaliers du travail* a été envisagée aux États-Unis sous un jour autre que celui sous lequel plusieurs journaux européens l'ont présentée. Le *Catholic Review*, organe officiel de l'archevêque de New-York, a fait remarquer que le Saint-Siège ne s'était prononcé ni pour ni contre l'organisation des *chevaliers* et avait encore moins approuvé son programme économique : l'affaire est à l'instruction : provisoirement seulement des catholiques peuvent en faire partie. L'évêque de Saint-Paul, Mgr Ireland l'a dit de son côté en rentrant dans sa cathédrale : la solution définitive dépendra de la bonne ou de la mauvaise attitude des membres de l'Ordre, et il leur a adressé des avertissements très nets sur la nécessité de respecter la *liberté du travail*, les droits de ceux qui ne veulent pas faire partie de leur association. Les tendances diverses que nous

signalions parmi eux se sont accentuées. Un grand nombre, à New-York, arborent ouvertement le drapeau du socialisme avec Henri George. Le malheureux Dr Mac Glynn, entraîné peu à peu dans des manifestations scandaleuses contre Rome, a été jusqu'à adresser des paroles de sympathie aux anarchistes et aux nihilistes ! Le grand maître Powderley, qui représente la fraction modérée, observe une grande réserve. Il cherche à préparer à l'Ordre un rôle dans la campagne présidentielle de 1888. Se servira-t-il des politiciens, ou bien les politiciens se serviront-ils de lui : voilà la question. Il ne serait pas impossible que cette grande association se rompît dans peu d'années sous l'action de la politique de métier et sous l'opposition des *Trades-Unions* qui ne veulent pas se laisser absorber par elle. Comme cela justifierait encore la sage attitude du Saint-Siège !

Ce qui restera de tous ces incidents, c'est la sympathie de l'Eglise pour toutes les associations ouvrières qui, par des moyens honnêtes, défendent les droits des travailleurs là où ils sont méconnus. C'est trop souvent le cas aux États-Unis. Au mois de mai les patrons de l'industrie du bâtiment à Chicago voulaient forcer leurs cinquante mille ouvriers à cesser de faire partie des *Trades-Unions*. En juin le syndicat national des fabricants de coke avait refusé la demande d'une augmentation de 12 1/2 pour 100 sur les salaires fondée sur la hausse du coke, dont la tonne avait monté de 90 cents à 2 dollars. Un arbitrage avait donné raison aux patrons. Les ouvriers, au lieu de s'y soumettre, se sont mis en grève, ce qui prouve en passant que les décisions des arbitres ne sont guère acceptées par les ouvriers que lorsqu'elles sont en leur faveur. Bien leur en a pris cette fois, car les patrons, par suite de la défection de l'un d'eux, ont été obligés de capituler. Dans ces deux circonstances, la presse religieuse a pris vivement le parti des ouvriers. Les catholiques américains ne s'effrayent nullement des débats, parfois même des conflits qui se produisent entre les intérêts économiques divers. Ils voient sans défiance la formation des organisations destinées à leur servir de point d'appui. Pour les atténuer, ils font appel aux principes de justice naturelle et à la charité chrétienne : mais ils n'entrevoient même pas la possibilité d'une organisation générale obligatoire sanctionnée par l'État, qui restreindrait le droit de tout individu de profiter, pour se nourrir lui et les siens, des opportunités qui se présentent. C'est une différence profonde dans la direction du mouvement social entre l'Allemagne et le nouveau monde [1].

[1] Récemment la *Société des ouvriers du port* à Québec a eu des prétentions si tyranniques, que la législature du bas Canada a dû passer une loi spéciale pour punir les violences et les menaces attentatoires à la liberté du travail. La *Vérité* de Québec, dans son numéro du

XIV. — En même temps que le Saint-Siège se montrait plein d'indulgence pour les ouvriers engagés dans une association qui leur est chère, il a maintenu les principes du droit naturel avec la plus grande fermeté. Le Saint-Père a adressé, le 4 mai, à l'archevêque de New-York, Mgr Corrigan, un bref où il approuve complètement ses mandements contre les erreurs d'Henri George et de Mac Glynn. La légitimité du droit de propriété individuel et héréditaire sur le sol, est désormais au-dessus de toute discussion pour les catholiques. C'était la tradition constante de l'Eglise et du genre humain : mais nous ne croyons pas que les papes eussent jamais eu à se prononcer avec autant de précision sur cette application particulière du principe de la propriété. Nous sommes encore bien éloignés, on le voit, de l'avènement du *pape socialiste* qu'un article à sensation publié par une grave revue a cru pouvoir prédire.

CLAUDIO JANNET.

2 juillet, fait, à cette occasion, de fort judicieuses réflexions. « La loi n'est nullement dirigée contre le *travail organisé*, mais contre la *violence* et l'*intimidation* organisées. Ce n'est pas du tout la même chose. Les ouvriers sont parfaitement libres de se former en société, de se donner des règlements, de déclarer qu'ils ne travailleront qu'à tels prix et à telles conditions : personne ne leur conteste ce droit. Par un exercice peu judicieux de ce droit, ils peuvent nuire à leurs propres affaires et aux affaires commerciales de la ville, ils peuvent chasser tous les navires de notre port; mais ils ont le droit strict, cela est incontestable, d'exiger pour leur travail les prix qu'ils veulent, quelque exorbitants que soient ces prix. Mais, s'ils possèdent ce droit, ils ne doivent pas oublier que les armateurs ont, de leur côté, le droit de refuser les conditions de la Société et de faire charger leurs navires par des ouvriers pris en dehors de l'association. Et la Société n'a pas le droit d'employer la force ou l'intimidation pour empêcher la liberté du travail. C'est là une vérité fort simple que paraissent cependant ignorer entièrement les sociétés ouvrières modernes. »

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Une morte-saison très agitée. Plus de théâtres et plus d'expositions. Départ général. Jersey et M. le comte de Paris. Le jubilé de la reine d'Angleterre. — Tapage partout. La foire de Montmartre et le 14 juillet. La Chambre, la presse et la Ligue des patriotes. Le nonce excommunié par M. C. Pelletan. Les intempérances de M. Deroulède. La soirée du 8 juillet à la gare de Lyon. Le *boulangisme*. Comment se fabrique une popularité : « Juge un peu s'il avait fait quelque chose! » Les magnificences de la fête nationale. — Suite et fin de l'affaire Pranzini. Les curieuses. Une attente déçue. Un enlèvement en plein jour et en plein bois de Boulogne. Un roman industriel et commercial. M. le baron Seillière et la loi sur les aliénés. — Bustes et statues. Les hommes utiles : L. Braille et Nic. Leblanc. Aubanel et le félibrige à Sceaux. Premier coup d'œil sur le monument de Gambetta. Malebranche à Juilly. Le P. Captier à Arcueil. Urbain II à Châtillon-sur-Marne. — Bouquet funèbre : Carrier-Belleuse, le comte d'Ideville, Le Couppey, Ch. Clément, etc. M. Caro : le philosophe, le moraliste, le professeur, l'écrivain, l'homme.

I

Malgré les vingt à trente degrés que marque depuis six semaines le thermomètre, et qui devraient, ce semble, avoir donné le signal de la torpeur universelle, nous venons de traverser une période bruyante et agitée. Au lieu de nous endormir et de nous pousser à la sieste, on dirait que le soleil de juillet nous a porté au cerveau. Lorsqu'il ne les engourdit point sous l'accablement de ses rayons de feu, il rend les hommes, comme les chiens, enragés, ce lourd soleil, chanté par Auguste Barbier et par Sainte-Beuve :

> Sous les soleils d'août, dont la chaleur dévore,
> Le sang bouillonne vite et nul n'est sûr de soi.

Quand Paris sera-t-il en paix, s'il ne l'est pas en plein mois de juillet? Il reste à peine deux théâtres ouverts. La seule nouveauté qu'on nous ait donnée depuis six semaines, c'est la *Comtesse*

Frédégonde, de M. Jules Amigues, qui est mort en 1883. Mlle Jeanne Granier, à peine revenue d'Espagne, s'est dirigée sur Londres, et le général Boulanger est parti pour Clermont-Ferrand, mais il ne nous a pas quittés à l'anglaise. L'Opéra joue la *Favorite* et l'Opéra-Comique jouerait la *Dame blanche* s'il pouvait encore jouer quelque chose. La librairie, couchée sur le flanc, haletante et épuisée par ses innombrables productions d'hiver, met languissamment au jour, de loin en loin, quelque pauvre roman d'été, que des réclames sans conviction recommandent d'emporter au bord de la mer avec le *Guide-Conti*. Phénomène caractéristique : nous n'avons même plus une seule exposition ouverte, nous qui, le mois passé, en avions encore une dizaine; mais le fait est tellement extraordinaire, que je n'ose le garantir d'un façon absolue et qu'il demanderait à être contrôlé avec plus de soin que je n'y en puis mettre pour le moment. Je ne compte pas l'exposition du cinquantenaire des chemins de fer, à Vincennes, qui a éprouvé toute sorte de malheurs, donné lieu aux plus scandaleux tripotages, et qui est en faillite; non plus que l'exposition de l'hygiène de l'enfance, au pavillon de la Ville de Paris, dont l'intérêt est tout spécial. Le 1er juillet, on a distribué les récompenses aux cinquante artistes dont le jury a trié les œuvres parmi les sept mille huit cent quatre-vingts tableaux, dessins, fusains, eaux-fortes et lithographies, pastels, aquarelles, émaux et miniatures, statues et statuettes, bustes, bas-reliefs, qui, pendant deux mois, ont envahi, comme une inondation, la grande nef et les galeries du palais des Champs-Elysées. L'armée de 12 000 peintres qui, chaque année, recouvre de couleurs une superficie moyenne de 15 à 20 kilomètres carrés, est maintenant retirée sous ses tentes; mais si vous croyez qu'elle dort, détrompez-vous : elle prépare son invasion nouvelle, et, dès l'automne, vous verrez reparaître les éclaireurs, bientôt suivis de l'avant-garde.

Paris est en partie dépeuplé. Les boulevards sont en villégiature. Le bois est détrôné par Vichy, Trouville et Deauville. On vient d'inaugurer le chemin de fer de Dinard. Quelques-uns même ont poussé plus loin : ils étaient en bon chemin et se sont joints au pèlerinage royaliste des départements de l'Ouest à Jersey.

Jersey, c'est encore la France, quoique ce soit déjà l'Angleterre. Avec quel plaisir, dans une excursion récente, n'y ai-je point retrouvé à chaque pas, sous la couche anglaise, les traces de la vieille langue et des vieilles mœurs du pays natal! L'île détachée au VIIIe siècle de la côte normande par un mystérieux cataclysme, a gardé, comme le Canada, l'empreinte française. La langue officielle de Jersey est le français; c'est en français qu'on rend la justice;

c'est en français, — un français bizarre et vénérable, mêlé d'idiotismes qui lui donnent une saveur toute spéciale, — que sont rédigés la moitié des enseignes, des annonces et des journaux, ainsi que les versets bibliques inscrits sur les murs et sur les dossiers des bancs, pour l'édification des promeneurs : « N'oubliez pas la bénéficence et la communication », dit le Seigneur.

On pourrait relever un peu partout les traces persistantes de notre langue et de nos vieilles coutumes. L'une des promenades de Saint-Hélier s'appelle la *Parade*. Le bâtiment où siègent les États, la cour de justice et la police correctionnelle porte le nom de *Cohue royale*. L'île est divisée en douze paroisses, dont chacune a pour chef un connétable. Le connétable, c'est le maire; les adjoints sont les centeniers. On se sent pénétré d'un profond respect rien qu'en prononçant ce vieux mot disparu chez nous depuis des siècles : Monsieur le connétable.

Les indigènes parlent un français suranné et moisi. Dans le chemin de fer de Saint-Hélier à Saint-Aubin, j'écoutais causer les gens du pays, qui se connaissent tous : « Ça va bien? — Moyennement. — J'ai mâ à la gambe. — Et votre mère? — La bonne mère a les esprits bas. » Un indigène m'expliquait qu'on montait parfois en chemin de fer pour continuer la conversation avec un voisin, — parce que c'est si peu *coûtageux!*

Il y a deux journaux français à Jersey : *la Chronique* et *la Nouvelle Chronique*. J'ai lu dans celle-ci un éloge enthousiaste du Casino :

« Ce charmant lieu de récréation, patronné de plus en plus par le beau monde de Jersey, et qui, grâce à l'intelligente direction, a été maintenu au-dessus de l'ombre d'un reproche, est devenu une nécessité... Il y a certaines jouissances dont on ne se rassasie pas; mais elles sont rares, et il n'appartient qu'à l'art le plus élevé, le plus cultivé, le plus soigné, d'avoir la gloire de pouvoir toujours plaire à l'esprit et aux appétits vacillants de la nature humaine. »

Voilà comme on écrit à Jersey en style noble.

Jersey est d'ailleurs l'un des plus charmants échantillons qu'on puisse voir de l'antique paradis terrestre. Du pont du bateau, dix minutes avant d'aborder, on a déjà une idée générale de l'île, toute creusée de baies profondes et hérissée de promontoires, avec ses plages bordées de falaises, ses rocs escarpés, ses vallons ombreux sur lesquels s'étagent des collines verdoyantes, ses délicieux cottages semés dans les massifs d'arbres et de fleurs. L'île est à peine large de 9 kilomètres en moyenne, et elle n'en a pas 19 dans sa plus grande longueur; mais il ne faut pas moins de trois ou quatre jours pour en parcourir sommairement les principaux sites : la

délicieuse baie de Bonne-Nuit, la grève du Lecq, la vallée de Saint-Laurent, les rochers, les grottes et les cascades de Plémont, la Tour du Prince, d'où le regard embrasse l'île entière avec son océan de verdure qui semble agitée par des remous comme les vagues, le Jardin Tropico, étageant en amphithéâtre, sur le bord de la mer, ses allées odorantes, ses pelouses fleuries, ses bosquets où poussent en pleine terre les plantes de l'Orient. J'en passe, et beaucoup, et des meilleurs. J'ai peine à comprendre, je l'avoue, que les baigneurs qui poussent jusqu'à Granville, Dinard, Saint-Malo, n'achètent pas, au prix d'une traversée de trois heures, le plaisir d'aller faire leur saison sur quelqu'une des plages de cet Éden, qui, il est vrai, n'offrent pas les *ressources* et sont loin d'avoir l'animation de nos grandes plages normandes ou bretonnes, car les *petits chevaux* n'y tournent pas encore et les comédiens en tournée n'ont pas l'habitude d'y venir jouer le vaudeville nouveau.

Les Jésuites expulsés ont fondé à Jersey un collège florissant. On les rencontre fréquemment, par la ville ou ses alentours, en robe courte, je veux dire en redingote noire et en petit collet, qu'ils portent d'un air aussi peu jésuite que possible, tant ces hommes ténébreux savent se transformer! Ils ont même poussé l'astuce jusqu'à se concilier la bienveillance des indigènes, et l'on me dirait qu'ils sont en train de faire la conquête de l'île, je n'en serais pas étonné.

Les souvenirs de la France vous poursuivent dans tous les coins de l'île. A vingt pas du Casino se dresse *Marine Terrace*, illustrée par le séjour de Victor Hugo et d'où il a daté toutes les pièces des *Châtiments* et beaucoup des *Contemplations*. C'est une humble maison que, malgré tous les avertissements des *Guides* et toutes les descriptions des voyageurs, on est saisi de trouver, derrière son mince rideau de tamaris, si étroite, si vulgaire, si dénuée de tout ce qui fait le charme et la poésie des innombrables cottages de Jersey. Quatre fenêtres de façade, et pas même un balcon pour s'y accouder en regardant l'Océan face à face. L'ombre grandiose de Victor Hugo ne suffit pas à revêtir de majesté ce logis à l'aspect prosaïque qui semble plus fait pour loger un épicier de Saint-Aubin retiré des affaires que le poète eschylien de la *Légende des siècles*.

Cette île, qui fut terre française et qui l'est encore à demi, était donc choisie à souhait pour la démonstration pacifique qui, pendant les premiers jours du mois a conduit les fidèles de la royauté, si nombreux dans nos départements de l'Ouest, auprès du représentant de la monarchie française. A Somerville-House, M. le comte de Paris avait encore un pied sur la terre de France, et les échos

qui ont répété les acclamations des paysans bretons et des zouaves de Charette pouvaient presque s'entendre du rivage où dort Chateaubriand.

Quelques jours auparavant, l'Angleterre avait célébré le jubilé de la reine Victoria. On avait reculé la cérémonie de quelques mois, sans doute pour la faire tomber dans la belle saison. La souveraine de l'Angleterre règne depuis le 20 janvier 1837. Son pouvoir est aussi incontesté que le premier jour, et le respect qui l'environne n'a point subi de défaillance, ou du moins les ombres légères qui ont pu passer quelquefois sur sa popularité depuis la mort du prince-consort, quand sa douleur de veuve a paru l'emporter trop longtemps sur ses devoirs de reine, se sont évanouies en cette circonstance, et elle a retrouvé, dans le défilé du cortège royal à travers les rues de Londres, les acclamations sincères qui l'accueillirent le jour du couronnement. Le jubilé de la reine a été solennisé dans l'univers entier, car partout il y a des Anglais, et ils emportent leur patrie à la semelle de leurs souliers. Deux fidèles sujets, dont le loyalisme a cette pointe d'excentricité qui est la marque du génie britannique, ont même imaginé de faire, le 28 juin, l'ascension du Mont-Blanc, afin de chanter le *God save the Queen*, à une altitude de 4810 mètres au-dessus du niveau de la mer, et je m'étonne qu'il ne s'en soit pas trouvé de plus loyaux encore pour monter en ballon et aller le chanter au-dessus de la région des aigles, à 11 000 mètres : cet inconcevable oubli est la seule lacune du jubilé.

Parmi les raisons auxquelles la reine Victoria doit la persistante affection de son peuple, il en est une que je trouve signalée dans une biographie de la jeune princesse, publiée la première année de son règne. L'un des chapitres de ce petit livre est intitulé : *Esprit anglais ;* il raconte avec admiration que la fille du duc de Kent a toujours exprimé de la répugnance à se rendre dans les pays étrangers avant de s'être parfaitement instruite des mœurs, coutumes, institutions, arts, sciences, industrie et même des localités de son pays; que, tout en connaissant à fond plusieurs langues européennes, notamment le français et l'allemand, on ne peut jamais l'engager à converser en aucune de ces langues, observant qu' « elle est une petite fille anglaise et qu'elle ne doit parler que l'anglais. » La petite Anglaise n'a pas changé en grandissant.

Il y a un demi-siècle, un poète chantait dans une ode sur le couronnement : « Ne permets pas que dans ton empire il y ait des esclaves! Que l'oppression fuie devant tes pas!... Règne, Victoria, règne sur des êtres libres, et que le Tout-Puissant règne sur toi! » L'hommage et le souhait sont encore de circonstance aujourd'hui.

II

Rentrons en France et à Paris, d'où cette longue parenthèse nous a fait sortir. Puisque nous n'avons plus de théâtres, plus d'expositions, presque plus de livres et que « tout le monde est parti », nous devrions être tranquilles, à ce qu'il semble. Oui, mais il y a la foire de Neuilly et celle de Montmartre qui font grand tapage, puis la fête du 14 juillet qui a mené plus de bruit encore. Le malheur est aussi que, si nous n'avons plus tout cela, nous avons toujours la Chambre, la presse et la Ligue des patriotes. Hélas! c'est plus qu'il n'en fallait pour troubler un repos si honnêtement gagné.

La Chambre, trouvant la place libre, a entrepris d'occuper la scène à elle seule. Elle fait du bruit comme quatre. Elle conspue Rouvier, elle interpelle, elle se chamaille; elle méconnaît l'autorité de M. Floquet, qui doit être à peu près aussi étonné de se voir président du Corps législatif, chargé de maintenir la discipline, d'imposer le respect de la règle à ces écoliers turbulents et de réfréner les interruptions, que le fut jadis le vieux Raspail, doyen d'âge, de défiler entre des soldats chargés de lui faire une escorte d'honneur, et non de l'arrêter. Les gros mots volent dans l'air. On se montre les poings. On se précipite les uns sur les autres. M. Laisant ne se connaît plus. M. Camille Pelletan effraie les dames des tribunes. Si on se laissait prendre aux apparences, on pourrait croire que la concentration républicaine s'opère laborieusement et que ses progrès laissent à désirer.

Les débats de la Chambre ne me regardent pas, et j'en rends grâce au ciel. Je vous avoue pourtant que je guettais, comme un épisode parlementaire qui m'appartenait de droit, l'interpellation projetée à grand fracas sur le dîner du nonce chez M. de Mackau. Mgr Rotelli, installé depuis quelques jours à peine dans l'hôtel de la rue de Varennes, a reçu une invitation à dîner qui n'avait rien d'offensant et ne paraissait cacher aucun piège. M. de Mackau est de ces hommes qui peuvent sans invraisemblance inviter un nonce : il est député, il est baron, il est bien posé; sa réputation est honorable; il n'a été mêlé en rien à l'affaire Pranzini, pas même du côté de Mme de Montille. Le nonce, qui est jeune encore et qui venait pour la première fois en France, crut donc pouvoir accepter sans inconvénient. Quelle imprudence! Le lendemain, toute la presse radicale se déchaînait contre lui. Il était clair que Mgr Rotelli avait présidé chez M. de Mackau un complot monarchique et béni les poignards, comme dans les *Huguenots*. On sommait cet infortuné M. Grévy, dont les beaux jours sont passés, de remettre ses pas-

seports à un membre du Corps diplomatique assez osé pour aller dîner quelque part sans avoir pris l'avis de M. Camille Pelletan, et M. Pelletan, indigné, annonçait qu'il allait demander compte au ministère de l'impunité de cet acte monstrueux. C'était terrible. On tenait la preuve de la connivence honteuse, de la complicité, de la trahison du gouvernement. En vain, les membres de la droite affectaient de rire, comme s'ils eussent assisté à une comédie de Labiche, et quelques amis timides suppliaient le farouche Pelletan d'attendre une occasion plus propice, qui ne tarderait pas; Pelletan, plus inébranlable que Caton d'Utique, persistait dans sa résolution et, après s'être assuré, dans une solennelle et menaçante visite, que le ministre des affaires étrangères ne comptait prendre aucune mesure, il brandissait la foudre de son interpellation, pareil à un Jupiter Olympien qui va tout réduire en poudre.

Cependant l'interpellation sur les menées monarchiques et cléricales est venue sans amener l'épisode attendu, ce dont les amis de la gaieté française se consoleront malaisément : il est vrai qu'elle en a amené d'autres. M. C. Pelletan n'a fait au fameux dîner que des allusions qui manquaient de franchise et de carrure. Le foudre a raté. D'où vient tant de modération après tant de colère? Y aurait-il un arrangement secret entre les deux partis? Le nonce aurait-il invité M. Pelletan à dîner pour lui donner ses explications, ou est-ce M. Pelletan qui l'a invité pour les recevoir? Quoi qu'il en soit, Mgr Rotelli désormais serait mal venu à prétexter de son inexpérience. Le voilà averti. Il sait qu'il ne peut plus, sans s'exposer à recevoir ses passeports, se présenter chez un homme du monde qui a la triple tache d'être baron, catholique et membre de la droite. Par exemple, il peut aller sans crainte chez M. Mesureur, chez M. Laisant, chez M. de Douville-Maillefeu et chez M. Joffrin. Cette liste sera continuée, s'il le désire, mais ces quelques noms suffisent à indiquer la nuance. S'il lui arrive de recevoir une nouvelle invitation de la part de quelque autre baron de Mackau, car tout est possible, nous l'engageons à répondre diplomatiquement :

« Monsieur,

« J'accepte votre invitation, comprenant jusqu'à un certain point que vous ayez pu vous croire autorisé par votre position et par vos titres non seulement politiques, mais religieux, à l'adresser au représentant d'un souverain catholique. Cependant je ne saurais l'accepter tant que vous ne vous serez pas rallié à la république.

« Aussitôt que vous aurez opéré cette évolution indispensable, veuillez m'informer du groupe dont vous faites partie, et je

consulterai mon directeur de conscience Camille Pelletan, pour savoir si je puis accepter votre invitation. »

Comme la Chambre et comme la presse, la Ligue des patriotes a fait de son mieux pour animer la situation. A la suite du procès de Leipzig et particulièrement de la condamnation de M. Kœchlin-Claudon à un an de forteresse, M. Paul Deroulède a senti le besoin de protester à la face du ciel et de la terre et il a convoqué la Ligue dans la vaste salle du Cirque d'hiver. A la famille du condamné qui le suppliait de s'abstenir, pour ne point contrarier les démarches du gouvernement français, ni ruiner son espoir d'obtenir un adoucissement à la peine, M. Deroulède a répondu superbement que, avant d'appartenir à sa famille, le condamné appartient à la France. Appartenant à la France, il appartenait à M. Deroulède et à la Ligue. En conséquence, M. Deroulède et la Ligue ont disposé de lui comme de leur propriété, en disant tout ce qu'il fallait pour soulager leur patriotisme à ses dépens, et pour tripler les verrous de sa prison.

« Mon Dieu, disait Voltaire, gardez-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge. » Et c'est à peu près aussi ce qu'a dit La Fontaine en d'autres termes : « Rien n'est plus dangereux qu'un maladroit ami. »

M. Deroulède, qui a toujours été imprudent et excessif, mais dont on aimait à louer jadis les généreuses intentions, a maintenant perdu tout équilibre et toute mesure. Il avait donné sagement sa démission de président de la Ligue, mais il en a été de cette démission comme de la retraite de son grand ami le général Boulanger, et aussi, soit dit sans comparaison, comme de l'engagement solennel qu'avait pris la *grande citoyenne*, en recouvrant la liberté, de secouer la poussière de ses pieds sur son ingrate patrie. A peine M. Deroulède avait-il fini d'expliquer aux reporters les raisons qui le forçaient de se tenir désormais à l'écart, qu'il rentrait en scène plus intempérant que jamais. Il fallait bien combler le vide fait par le général et consoler Paris de son absence. On dirait que les lauriers de celui-ci l'empêchent de dormir. Ce n'est pas de la jalousie, c'est de l'émulation. Il vise à être un sous-Boulanger. Sa conférence du Cirque s'est complétée par la manifestation sans laquelle il n'y a plus maintenant de petite fête possible. Enfin, lors du départ du général, il était encore là, au premier rang, haranguant la foule après s'en être fait l'interprète, détournant à lui une part des regards, des cris, des poignées de main, et recueillant les miettes de l'ovation populaire.

Elle appartient au chroniqueur autant qu'à l'histoire, cette

étonnante soirée du 8 juillet à la gare de Lyon, où trente mille hommes, y compris les gamins, ont fait la conduite au général partant pour son *exil* de Clermont-Ferrand, ont voulu dételer ses chevaux, ont porté sa voiture sur leurs épaules, brisé les barrières, renversé les portes, cassé les vitres, troublé et suspendu un grand service public, décroché les wagons, retardé pendant trois heures le départ des lettres, des journaux, des voyageurs et de leurs bagages, et, couchés sur la voie comme les fanatiques de l'Inde sur le passage du char de Jaggernath, comme ceux du Caire sous les pas du cheval monté par le grand cheik à la cérémonie du *dosseh*, couru résolument le risque de se faire écraser. Peu s'en est fallu que ce nouveau roi des Halles ne périt étouffé dans leurs embrassements, mais on eût rapporté ses débris jusqu'au Panthéon. Le cocher qui l'avait conduit a été associé à son triomphe, et la popularité du héros a rejailli sur le cheval de son fiacre, dont la foule idolâtre a voulu baiser les naseaux. Des milliers de mains se sont disputé le verre où il avait étanché sa soif :

Il part, et comme un trésor
J'ai depuis gardé son verre!

Peu s'en est fallu que, dans ce 18 brumaire de la populace, il ne fût transféré de bras en bras jusqu'à l'Élysée. On n'avait rien vu de pareil depuis l'ovation faite à Rochefort aux funérailles de Victor Noir. M. Henri Rochefort, cette fois, avait délégué son triomphe : c'est lui qui en a été le principal artisan, qui l'avait prédit, qui l'a préparé et organisé. Boulanger! Rochefort! Les deux noms marchent de compagnie et vont bien ensemble. Pour compléter la ressemblance, le général s'est évanoui, comme jadis Rochefort lui-même en pareille occurrence.

Ce qui constitue le caractère particulier de cette popularité, c'est que l'armée n'y est pour rien : elle est toute civile. Elle n'a pas été faite seulement en dehors de l'armée, mais par des gens qui haïssent l'armée, qui se vantent de la mépriser et de l'insulter. Ceux qui l'acclament professent là-dessus, pour la plupart, les opinions bien connues des rédacteurs en chef de la *Lanterne* et de l'*Intransigeant*. Devrait-il en falloir davantage à M. Deroulède, dont l'aveugle et turbulente bonne foi croit qu'on raisonne (ou qu'on déraisonne) en politique comme en poésie, pour savoir à quoi s'en tenir? Il en est aujourd'hui du général Boulanger comme de ces généraux de la première révolution, Santerre et Rossignol, chers aux ennemis des *épauletiers* et à tous ceux qui avaient envoyé Custine, Houchard, Luckner à la guillotine.

Dans son développement presque formidable, la manifestation

de la gare de Lyon a gardé un caractère forain qui lui donne sa physionomie propre. La légion des *camelots* était là au complet, exploitant la situation de son mieux, criant des médailles, des bustes, des portraits à pied, à cheval, de face, de profil, et jusqu'à des têtes de pipes représentant le général. On achetait un souvenir de la soirée du 8 juillet comme de la foire de Neuilly. Les uns écrivaient à la craie sur les murs et les wagons : *Vive Boulanger!* Les autres tapissaient le train qu'ils avaient envahi, et la locomotive même, de ses lithographies coloriées. On l'a mis en mouchoir de poche, en cravate, en rosette, en épingle, en tête de canne, en « mirliton patriotique ». On chantait les refrains qui le célèbrent et dont les plus fameux sont : *C'est Boulange*, *Boulange*, *Boulange*, et *En revenant de la revue*, qui est en train de devenir l'hymne national, qu'on demande aux fanfares dans les fêtes, qu'on demandera bientôt aux musiques militaires et qu'une feuille radicale accusait amèrement l'autre jour un officier de paix d'avoir interdite à Montmartre dans une distribution de prix. Rien n'a plus contribué que cette chanson de café-concert à populariser « not'brav'général », et Paulus qui l'a créée à l'Alcazar, et pour lequel un ami réclamait à ce titre la décoration de la Légion d'honneur il y a quelques mois, pourrait demander tout aussi bien d'être nommé l'un de ses officiers d'ordonnance. « A nous deux, a-t-il déclaré à un reporter du *Cri du peuple*, que ne ferions-nous pas? » Ce n'est point, du reste, la seule *Marseillaise* du jour. Depuis le 8 juillet nous en avons une nouvelle, que les Orphées de la rue s'égosillaient à chanter aux alentours de la gare, et où *Mackau* remplace *Bouillé*. En voici le refrain :

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons (*bis*),
Que Boulanger revienne et nous vaincrons.

Chaque époque a la *Marseillaise* qu'elle mérite.

On formerait déjà toute une bibliothèque avec les écrits, les chansons, les biographies, les brochures de tout genre consacrés au général. Les crieurs offraient le *Petit Boulanger*, *Boulanger maître d'école en Alsace*, *Il reviendra*, *le Général Revanche*, *la Lettre de faire-part du mariage de Boulanger avec Marianne République*, une *Lettre* en prose, et une autre en vers, *d'un boulanger à son général*, jeu de mots à la portée de toutes les intelligences, et qui, comme on voit, s'est présenté en même temps à plusieurs fabricants de *canards* patriotiques. Le général Boulanger est certainement l'homme le plus populaire qu'il y ait jamais eu

parmi les petits mitrons : le nombre de ceux-ci, dans chacune des démonstrations en sa faveur, est incalculable, et je ne serais pas étonné que son nom ne fût pour beaucoup dans la vogue dont il jouit auprès de ces innocents, dont la plupart sont capables de se figurer qu'il a été de la partie. On vendait aussi le *Départ du proscrit*, car il paraît que le général est un proscrit; seulement la proscription a revêtu, en ce qui le concerne, une forme particulière bien propre à exciter la jalousie des autres généraux, qui ne demanderaient pas mieux que d'être tous proscrits comme lui, à la tête d'un corps d'armée. Enfin nous avons le bonbon Boulanger, qui ne s'offre pas dans le grand monde, et les modistes vont lancer, dit-on, le chapeau Boulanger, — imitant le bicorne et le panache, — comme jadis le bonnet Necker ou Montgolfier.

C'est un phénomène bien étrange et bien tristement curieux que ce vent de folie qui emporte la foule, sans qu'elle sache pourquoi, vers un homme dont rien, dans le passé, n'explique un pareil vertige. Nous assistons là à la formation d'une popularité, comme les marins assistent à celle d'un cyclone, et il serait intéressant, si ce n'était si dangereux, de voir ce qui en pourra sortir. Sur quoi repose-t-elle? Comment l'expliquer, et comment expliquer aussi l'état psychologique de cette foule? Que représente-t-il à ses yeux? La revanche? Mais il est à craindre que, sauf pour M. Deroulède et ses amis de la Ligue, la revanche ne soit que le moindre souci de ces braillards. On les a vus à l'œuvre, eux et leurs pareils, pendant la guerre. Ce sont les mêmes qui craient : *A Berlin!* en 1870 et qui ne sont allés qu'à la rue des Rosiers. La revanche, pour eux, c'est la revanche à l'intérieur, la revanche contre les *Versaillais*, contre les bourgeois, contre les opportunistes, contre Ferry et Rouvier. Le général Boulanger est jeune encore, il est bel homme, il a une magnifique barbe et un superbe cheval noir, il porte bien le panache, il est ambitieux, il représente l'inconnu; il répond à ce besoin qu'éprouve un peuple d'avoir un maître, d'incarner ses désirs et ses aspirations vagues dans un homme, d'acclamer un sauveur aux heures de crise, de péril et de souffrance. Il y a là une déviation du sentiment monarchique, pareille à celle qui jette dans les superstitions les plus extravagantes les époques dénuées de foi. Joignez-y un brin de sottise, de gaminerie, de gouaillerie même, la routine du mouton de Panurge, le besoin des enfants et des foules de crier, de faire du tapage, l'instinct de l'opposition, attisé par quelques journalistes malfaisants qui pratiquent avec des raffinements de Locuste l'art d'empoisonner l'esprit du peuple, qui vivent de fiel, de haine et de mensonge, pêchent en eau trouble, et dont la carrière est fondée sur le désordre public.

Quelle humiliation qu'une journée pareille, s'il nous était permis et possible encore d'être humiliés! Jamais on n'a dételé les chevaux de Condé, de Turenne et de Luxembourg. On a gardé les verres et les tasses dans lesquels avait bu Napoléon, mais sa voiture n'a jamais été soulevée sur les épaules de la foule, même après Marengo et Austerlitz! A-t-on fait à Jeanne d'Arc elle-même une ovation pareille? Que réserve-t-on à Boulanger pour le jour où il aura gagné la bataille d'Iéna et sauvé la patrie? J'imagine, au retour de cette orgie pseudo-patriotique, une variante au dialogue fameux des deux Marseillais : « Mais il n'a rien fait! — Juge un peu s'il avait fait quelque chose! » Eh bien non, s'il avait fait quelque chose, au lieu de cette *conduite* triomphale, peut-être l'eût-on chassé à coups de pelle et à coups de pierres. Canrobert oublié, Mac-Mahon raillé, le duc d'Aumale exilé, Boulanger mis au rang des dieux, telles sont les mœurs de la démocratie. M. Spuller, grand maître actuel de l'Université, a eu, à la distribution des prix de l'Association philotechnique, un beau mouvement oratoire inspiré par l'indignation et le dégoût d'une scène aussi honteuse. Il n'en avait jamais trouvé de pareil au temps où Gambetta, qui fut la première idole de la troisième république, était furieusement acclamé lui-même, avant de trouver sa roche Tarpéienne. On l'a chaudement applaudi, mais on eût tout aussi chaudement applaudi le contraire, et le plus petit acte, la moindre preuve de vigueur avant, pendant, ou même après cette ignominieuse soirée, eût été bien mieux notre affaire.

C'est ainsi qu'en partant le général Boulanger nous a fait ses adieux.

On craignait que la manifestation ne recommençât, plus tumultueuse encore, à la revue du 14 juillet; mais, grâce aux mesures prises, tout s'est borné à des sifflets et à des vociférations aux abords de la Cascade. M. Rochefort, qui a toutes les audaces, avait pris place sans façon, on ne sait à quel titre, sinon du droit de son audace même et de la faiblesse générale, dans la tribune officielle, pour se donner le plaisir d'y crier : *Vive Boulanger!* sous les yeux du président de la république. Il ne s'est produit du moins aucun désordre matériel. Le déploiement des forces militaires autour de l'Élysée et sur le passage du cortège officiel, tout le long de l'avenue du bois de Boulogne, sur la place de l'Étoile, au rond-point des Champs-Élysées et devant le Palais de l'Industrie, aurait pu faire croire que Paris était en état de siège.

Je n'ai garde, d'ailleurs, de vous décrire la fête nationale, qui a remplacé dans le calendrier saint Bonaventure. La république ne se borne pas à détrôner des rois ou des empereurs; elle veut

détrôner des saints. Elle aurait mieux fait de se mettre sous le patronage de celui dont elle a effacé le nom. Le programme est toujours à peu près le même : illuminations, feux d'artifice, revue, parade des bataillons scolaires, représentations gratuites. La Ligue des patriotes y avait joint un défilé de toutes les sociétés alsaciennes et lorraines devant la statue de Strasbourg, qui s'est du moins exécuté avec discipline et en silence. La veille, à neuf heures du soir, la queue avait commencé à se former devant les portes de l'Opéra, où l'on donnait *Patrie*, et où M. Escalaïs devait chanter la *Marseillaise* dans le décor de la fête chez le duc d'Albe! Il paraît que M. Escalaïs, doublement sensible comme ténor et comme Méridional, n'a pu contenir son émotion pendant cet exercice; il a fondu en larmes à la strophe *Amour sacré de la patrie*. Et c'est M. Maubant qu'on parle de décorer!

Le principal effort de la fête avait été concentré sur la Seine, dont tous les ponts étaient illuminés et où des centaines d'embarcations de tout genre, pavoisées, enguirlandées, festonnées de lanternes vénitiennes, quelques-unes portant des orchestres, se sont promenées tout le soir entre les feux d'artifice disposés sur le pont d'Iéna, au terre-plein du Pont-Neuf et à la pointe de l'île Saint-Louis. Mais, en dehors du programme officiel, on a pu constater une fois de plus que l'animation baisse d'année en année. Dans des rues entières on eût cherché vainement un drapeau ou une illumination privée. Le soir grande kermesse : danses, pétards, cris, chansons, mais pas une *Marseillaise;* toujours *Boulanger*, ou plutôt *Boulange*, suivant le diminutif à la fois amical et gausseur de la foule.

III

La veille de la fête nationale, tandis que les premiers pétards retentissaient dans les rues et que les bals en plein air s'organisaient au milieu des carrefours, le jury prononçait la condamnation à mort de Pranzini. Après avoir longtemps passionné la curiosité publique, l'assassin de la rue Montaigne avait été rejeté dans l'ombre par les mille et un incidents de la vie parisienne. L'incendie de l'Opéra-Comique surtout lui avait fait beaucoup de tort, et il aurait pu se plaindre aussi du général Boulanger. Mais l'attention lui revint dès qu'on sut qu'il allait comparaître en cour d'assises. On se rua à l'assaut des billets. Trois semaines avant l'ouverture des débats, le président était déjà débordé. Huit jours plus tard, il faisait annoncer qu'il ne pouvait rien garantir aux porteurs, sinon le droit de recevoir des numéros d'ordre pour

entrer à leur tour, chaque fois qu'il se produirait un vide dans la salle. Et les demandes affluaient toujours. Jamais une première de Sardou, jamais une réception académique, fût-ce celle d'Alexandre Dumas ou de Leconte de Lisle, n'ont soulevé une telle furie de désirs.

Le public qui, pendant quatre jours de chaleurs torrides, s'est pressé dans l'étroite salle des assises pour voir la figure de Pranzini, le bel Italien qui séduisait à première vue non seulement les jeunes Américaines, mais les femmes du monde; qui égorgeait trois personnes, dont une petite fille, d'un revers de main, mais qui adorait sa mère; celles de Mlle Sabatier et des dames de Marseille, appartenait aux classes et aux professions les plus diverses : hommes politiques, hommes de lettres, comédiens, femmes du demi-monde et du vrai monde. Tout ce qui restait de *curieuses* à Paris a voulu voir et entendre, et le président eût pu renouveler vis-à-vis de cet auditoire, à certains moments scabreux des dépositions, la boutade si souvent citée d'un de ses prédécesseurs : « Je prie les honnêtes femmes de vouloir bien sortir. » Et, après une minute d'attente, pendant laquelle personne n'a bougé : « Maintenant que les honnêtes femmes sont sorties, huissier, expulsez les autres. » Mais à quoi bon se répandre en vaines déclamations contre cette curiosité mslsaine qui a poussé de tout temps les filles d'Ève, même celles qui n'ont jamais mordu à la pomme, à se montrer si friandes de toutes les causes scandaleuses qui peuvent leur entr'ouvrir les portes d'un monde dont l'horreur les attire en les effrayant, et à se pencher au-dessus de l'égout, au risque d'en être axphyxiées? Peut-être espéraient-elles vaguement voir comparaître cette *honneste dame* dont on a publié la correspondonce avec Pranzini, étonnant mélange de distinction et d'avilissement, d'abandon moral et de tenue mondaine, et qu'on dirait écrite moitié par la marquise de Sévigné, moitié par une modiste de la rue Vivienne. Elles ont été déçues dans leur attente, et l'on n'a même pas levé le masque de la jeune Américaine, cette rouée naïve, cette terrible ingénue qui avait remporté surtout de Paris le souvenir idéal du Musée Grévin, du bouillon Duval et de l'aimable Pranzini, et qui lui écrivait des lettres dont l'analyse chimique d'un Stendhal pourrait seule extraire les éléments contradictoires. Rien n'égale la gravité, digne de l'armée du Salut, et la candeur d'une nature toute particulière avec lesquelles cette jeune fille émancipée, mais néanmoins puritaine, proclame son estime pour « l'élément étranger » (?) ainsi que pour les hommes aux biceps vigoureux, et exhorte Pranzini à quitter au plus tôt Paris, cette ville perverse, de peur qu'il ne s'y corrompe. Pranzini avait écouté cet appel, et c'était précisément

pour abandonner Paris, avant d'être corrompu, et aller épouser cet ange yankee qu'il avait voulu faire une petite visite au coffre-fort de Marie Regnault. Et pourquoi juge-t-elle Paris un puits de corruption en regard de New-York? Est-ce du moins parce qu'elle y a rencontré un homme qui l'a séduite, et qu'elle a succombé « immédiatement », comme elle le confesse, en assurant que c'est la première fois? Non pas : elle et lui, au contraire, représentent, dans la corruption parisienne, l'innocence étrangère. Et c'est ainsi que les vertueux Allemands, les Anglais bibliques et les puritains des États-Unis tonnent contre la corruption de la « Babylone moderne », non seulement après y être venus pour en profiter et en jouir, mais encore après y avoir contribué et ajouté de leur mieux.

L'affaire Pranzini n'a donc pas tenu ce qu'elle avait d'abord semblé promettre. Au lieu de l'habile et impénétrable gredin qu'espéraient les amateurs, on n'a eu qu'un scélérat d'une platitude bien digne de toute son ignoble carrière. Pranzini ne savait qu'une chose : nier, nier toujours, nier quand même. Il avait pris pour devise la recommandation, pleine d'une sollicitude touchante, faite par Avinain du haut de la guillotine aux spectateurs de sa mort : « N'avouez jamais! » Il n'a rien avoué du tout; il ne s'est pas laissé surprendre une seule fois. Mais quelle monotonie, quelle lourdeur et quelle pauvreté dans ses dénégations! Le moyen le plus ingénieux qu'il ait trouvé, lorsqu'il était embarrassé pour rendre compte de l'emploi de son temps, c'est la réticence chevaleresque d'un galant homme qui aime mieux compromettre sa tête que la réputation d'une femme du monde. Voilà une « femme du monde » qui a beaucoup servi dans les drames et les romans! Pranzini a dû en prendre l'idée dans l'*Assassin du bel Antoine*. On avait parlé d'hypnotisme, de suggestion : Pranzini n'aurait été, entre les mains de l'*homme brun*, qu'un instrument passif et inconscient, ayant commis le crime pour obéir à l'ordre et ne se souvenant plus de rien. Quelle magnifique entrée pour la suggestion dans le domaine judiciaire! La suggestion est à la mode, mais elle n'a encore fourni que des expériences curieuses et des romans; espérons qu'elle n'ira pas plus loin. On n'a pu en rencontrer l'ombre dans l'affaire Pranzini, qui n'a été qu'un piteux effondrement et n'a offert le spectacle que du plus vulgaire des coquins acculé et piétinant avec une gaucherie impuissante sous le savant réseau de l'accusation, comme un félin pris dans les mailles serrées d'un filet d'acier.

Nous avons failli avoir une autre cause célèbre, ou du moins nous en avons eu tous les matériaux dans cet enlèvement en plein

jour et en plein bois de Boulogne qui a fait si grand bruit le dernier mois. Mais cette affaire-là non plus n'a pas tenu ce qu'elle promettait. C'était d'abord tout un roman : on se croyait revenu au temps de Mme de Saint-Balmon, de Mme de Villedieu et de Bussy-Rabutin. La duègne bernée, la jeune femme avide d'échapper au joug d'un tuteur barbare, les gentilshommes hardis prêtant leur concours à Almaviva et escortant la voiture jusqu'au château où Rosine doit être mise à l'abri de Bartholo, rien n'y manquait. Hélas! dès le lendemain, on commençait à soupçonner et bientôt tout le monde savait, à n'en pouvoir douter, que cet enlèvement romanesque n'était rien de plus qu'une entreprise commerciale, une opération montée par souscription, avec bénéfice garanti à tous les bailleurs de fonds sur la dot de l'héritière. On avait affaire à une bande; les gentilshommes s'évanouissaient à vue d'œil, et les chevaliers n'étaient plus que des chevaliers d'industrie. Le haut et puissant baron qui avait salué Mlle Mercédès de Campos « au nom de la noblesse française », était le fils d'un maçon; le comte, son voisin, avait grossoyé dans l'étude d'un huissier, et le descendant des croisés qui s'était battu pour sa dame avec la même bravoure que ses aïeux à Bouvines et à Antioche, n'était plus qu'un simple Mielvaque, employé à la questure de la Chambre, ayant organisé, pour agir sur le cœur de la jeune compatriote du Cid, un duel imaginaire avec un adversaire de fantaisie, et organisé autour de son nom les mêmes réclames que Géraudel autour de ses pastilles.

Ce M. Mielvaque de Lacour-Garbeuf ne rappelle-t-il pas avantageusement les héros de Balzac, par exemple le jeune Chardon de Rubempré, moins les sonnets, et les de Traille, les Rastignac, tous ces jolis garçons décidés à faire leur chemin sans s'embarrasser de préjugés inutiles. Ou, mieux encore, l'aventure ne vous reporte-t-elle pas à la comédie de l'ancien répertoire? Elle sent son Regnard et son Dancourt. Elle fait songer au *Théâtre italien* de Gherardi, à la *commedia dell'arte*, au *Chevalier à la mode*, où l'on voit des jeunes gens irrésistibles, aussi légers d'argent que de scrupules et affublés de titres qui ne sont pas à eux, monter à l'assaut de la fortune par la conquête d'une dot. Il n'y manque que ce coquin de Crispin. Au dénouement, on découvre, en général, que le chevalier est le fils d'un tailleur, et il s'enfuit sous les quolibets. Ici le dénouement est changé, et malgré l'absence de Crispin, le chevalier a été bien plus fort que ses modèles : il épouse Angélique.

L'internement du baron Raymond Seillière dans une maison de santé n'a pas fait un bruit moins retentissant que l'enlèvement de Mlle Mercédès de Campos. De temps à autre, une partie de la

presse part ainsi en guerre et agite l'opinion en faveur de quelque pauvre fou qu'elle prétend victime de manœuvres coupables et intéressées, d'un complot de famille, de la vengeance d'un homme puissant. On provoque une enquête, et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent on ne parvient qu'à rendre plus éclatante et à divulguer d'un bout de la France à l'autre la preuve de la folie. Mais on ne se tient pas toujours pour battu. Il reste la ressource de dire qu'il n'était pas fou lorsqu'on l'a renfermé et qu'il l'a été rendu par les douches; en outre, que sa folie n'est pas dangereuse, quitte à se retourner ensuite, s'il arrive malheur, et à récriminer contre l'imprudence de cette mise en liberté.

Néanmoins la facilité avec laquelle s'émeut l'opinion en semblable circonstance se comprend sans peine. N'y eût-il qu'un cas sur cent où les protestations de la presse auraient raison, ce serait trop encore, et l'on en cite tout au moins un cas, déjà ancien, mais dont le souvenir perpétue ces polémiques. Ce qui est certain, c'est que, dans l'état actuel de la législation, la sécurité des gens accusés de folie est insuffisante contre une erreur ou une fraude possible. Ils sont à la merci d'un certificat de médecin. Les lacunes d'une loi dont les garanties, sans être illusoires, sont incomplètes, et qui a été plutôt faite pour protéger la société contre le dément que le dément, ou prétendu tel, contre la perte de sa liberté et de sa personnalité civile, amènent et expliquent ces fâcheux incidents. L'agitation bruyante à propos du baron Seillière, qui a fini par le rendre à la liberté, aura eu l'excellent résultat général de hâter la réforme de la législation sur les aliénés et l'adoption par le Sénat d'une loi nouvelle qui rend l'intervention du pouvoir judiciaire obligatoire pour prononcer leur internement.

IV

S'il s'était produit un certain ralentissement, il y a quelques mois, dans le nombre des bustes et des statues dont se couvre de toutes parts le sol de la France, il n'a pas été de longue durée, et le mouvement a repris tout son cours. Voici d'abord deux hommes utiles, dont le nom est peu connu de la foule : Louis Braille et Nicolas Leblanc. Le buste en bronze de Louis Braille, par M. Étienne Leroux, a été inauguré le lundi de la Pentecôte, dans son petit village natal de Coupvray : je n'avais pu trouver la place d'en parler dans ma dernière causerie; qu'on me permette d'y revenir aujourd'hui. Braille est un des plus modestes et des plus méritoires bienfaiteurs du malheureux. C'est à lui qu'on doit l'invention de l'écriture en points et en relief qui a donné des yeux aux doigts

des aveugles et qui a autant fait peut-être pour les rattacher au reste de l'humanité que les efforts de l'abbé de l'Épée pour les sourds-muets. Grâce à lui, la lumière a pénétré dans leur nuit; ils peuvent se distraire, se consoler, s'instruire, meubler leur mémoire et nourrir leur esprit par la lecture. Alignés horizontalement, obliquement ou verticalement, depuis un jusqu'à six, ces points, dans leurs combinaisons diverses, représentent toutes les lettres de l'alphabet, tous les chiffres, tous les signes de ponctuation et même toutes les notes de musique. Les aveugles peuvent écrire avec une régularité parfaite à l'aide d'un appareil d'une simplicité ingénieuse : une planchette en cuivre dans laquelle sont pratiquées deux lignes d'ouvertures rectangulaires où ils introduisent le poinçon qui leur sert de plume. Comme ils écrivent à l'envers et de droite à gauche, ils peuvent se relire et se corriger en retournant la feuille. Depuis, on a inventé l'écriture en points à l'aide de la machine Foucault, ou *cœcographe*, qui permet aux aveugles de correspondre avec les voyants non initiés au système Braille; mais cette écriture est beaucoup plus lente et compliquée, et elle ne leur laisse pas la faculté de se relire. L'écriture Braille est la seule possible d'aveugle à aveugle, et il n'est pas bien difficile à ceux qui ont des yeux d'apprendre à la déchiffrer. Louis Braille était le fils d'un simple bourrelier, qui perdit la vue à l'âge de trois ans, par suite d'un accident, et qui, élevé à l'Institution nationale des jeunes aveugles, y passa ensuite sa vie comme professeur.

Parmi les discours prononcés à l'inauguration de son buste, où les personnages officiels brillaient par leur absence, il convient de signaler particulièrement celui de M. Maurice de la Sizeranne. Bien différent de Braille par sa naissance et sa position sociale, M. Maurice de la Sizeranne est devenu aveugle par accident, comme lui, dans son enfance, et dès qu'il a eu l'âge d'homme, il s'est consacré tout entier au soulagement, à l'éducation et au patronage de ses frères d'infortune. Avec le zèle infatigable et désintéressé d'un apôtre, il a dirigé vers ce but unique toutes les ressources de son éducation, de sa culture intellectuelle et morale. Il a fondé et dirigé deux feuilles spéciales : le *Louis Braille*, imprimé en relief, qui s'adresse spécialement aux aveugles, et le *Valentin Haüy*, destiné à leurs instituteurs et à leurs amis. Il a créé aussi une bibliothèque roulante à l'usage des aveugles, qui comprend les principaux chefs-d'œuvre de notre littérature, copiés dans de gros volumes en points saillants, quelquefois par des auxiliaires de bonne volonté, par des femmes du monde, des institutrices, qui se sont vouées à cette ingénieuse application de la charité. Les applaudissements chaleureux qui ont accueilli la courte allocution où M. Maurice de la

Sizeranne avait mis tout son cœur, ont témoigné que les aveugles ne sont point des ingrats et qu'ils savent reconnaître ce qu'on fait pour eux.

Nicolas Leblanc est l'inventeur du procédé pour la fabrication de la soude artificielle, découverte qui, suivant l'illustre chimiste J.-B. Dumas, « est un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis un siècle... On étonnera beaucoup les personnes qui n'ont pas étudié ces questions de près, disait-il dans un autre rapport à l'Académie des sciences en 1883, si on leur apprend que les deux plus grandes nouveautés économiques du siècle sont : la machine à vapeur et la soude artificielle; les deux inventeurs les plus féconds : Watt et Nicolas Leblanc. S'il s'agissait d'ouvrir un concours et de reconnaître quel est celui des deux inventeurs dont l'influence a été la plus considérable dans l'accroissement du bien-être de l'espèce humaine, on pourrait hésiter. » J'avoue qu'en effet cette assertion m'a étonné d'abord, mais je l'ai comprise après l'énumération, par l'illustre savant, des principaux résultats scientifiques et industriels dont cette invention est devenue la source. Nicolas Leblanc a eu tous les malheurs, et son histoire est certainement l'une des plus lamentables parmi les lamentables histoires de tant d'inventeurs célèbres. Il venait à peine de fonder, avec les 200 000 francs mis à sa disposition par le duc d'Orléans, sa manufacture de soude artificielle à Saint-Denis, et cependant elle était déjà en pleine prospérité, quand un ordre du Comité de salut public décréta la mise dans le domaine public de tous les secrets et procédés pouvant être utiles à la nation. Bientôt il était expulsé de son usine, mise sous le séquestre, et tous les fonds en caisse étaient enlevés; mais il avait la consolation, peut-être insuffisante, de pouvoir lire un pompeux rapport du Comité sur l'utilité de sa découverte. En 1801, on lui restituait sa fabrique, mais dans un tel état de dégradation et de spoliation, que les efforts les plus laborieux ne purent jamais lui rendre l'activité. Réduit à une horrible détresse, attendant toujours la récompense nationale qu'on lui avait promise et qui n'arrivait pas, n'ayant pu même toucher le prix de 12 000 francs proposé par l'Académie des sciences, parce que l'Académie n'existait plus, quand il en eut réalisé les conditions et que, sous le régime nouveau, cet engagement fut considéré comme caduc, incapable de nourrir ses quatre enfants, humilié plus que secouru par un misérable secours de 300 francs, don du ministre Chaptal, il s'abandonna au désespoir et, dans une heure de vertige, se brûla la cervelle en 1806. A peine si quelques journaux du temps firent mention de sa mort. On peut dire qu'aujourd'hui encore son nom est générale-

ment inconnu, même peut-être de la plupart des manufacturiers dont sa découverte a fait la fortune. La réparation est tardive ; elle s'est fait attendre plus de quatre-vingts ans. Ne dirait-on pas que c'est l'histoire de Nicolas Leblanc qui a inspiré à Béranger la première strophe de sa chanson des *Fous :*

On les persécute, on les tue,
Sauf, après un long examen,
A leur dresser une statue,
Pour la gloire du genre humain.

La statue en bronze, œuvre posthume d'Ernest Hiolle, érigée par souscription à Leblanc, dans la cour d'honneur du Conservatoire des arts et métiers, fait pendant à celle de Papin. L'artiste s'est attaché à y reproduire avec exactitude le costume de l'époque; il s'est aidé de tous les documents et de tous les renseignements pour faire revivre dans sa réalité la figure de l'inventeur; mais pas un détail, pas un attribut ne rappellent ses découvertes.

La société des Rabelaisiens et diverses autres confréries limitrophes avaient inauguré à Meudon, au mois de mai dernier, le buste de Rabelais; les félibres ont inauguré à Sceaux, le 3 juillet, le buste du poète provençal Th. Aubanel. La fête annuelle des félibres autour du tombeau de Florian à Sceaux, qui avait d'abord tout l'air d'un paradoxe en action monté pour faire pièce aux *naturalistes*, et destiné à vivre ce que vivent les paradoxes, paraît définitivement fondée aujourd'hui. Nous avons une petite Provence à nos portes. Paris a ses félibres et ses cigaliers, non seulement des amateurs, mais des maîtres. La ville de Sceaux prend la cérémonie très au sérieux : la municipalité prête l'hôtel de ville à ces messieurs; elle les reçoit en corps avec une conviction parfaite; elle met ses pompiers, ses gardiens de la paix et ses gendarmes à leur disposition. On part, comme il sied, de la statue de Clémence Isaure au Luxembourg; on couronne le buste de Florian, on récite des vers, on organise des concours, on lit des rapports, on décerne des prix, on danse la farandole aux sons du galoubet et du tambourin. Les profanes, qui sont en énorme majorité, se croient particulièrement tenus d'applaudir, d'un air entendu, les citations en langue provençale, comme jadis les parents des lauréats du grand concours, sans en excepter les mères, souriaient aux finesses du discours latin.

Deux particularités ont signalé la fête de cette année. La première était l'organisation d'un grand cortège historique, qui avait, dit-on, mais qui devait l'avoir bien peu, la prétention de représenter une entrée du duc du Maine dans sa bonne ville de Sceaux,

et qui ressemblait vaguement à un défilé du bœuf gras. On y voyait pêle-mêle, avec le duc et la duchesse, Colbert et Lakanal, Florian et Palloy. La seconde était l'inauguration du buste d'Aubanel, dû à M. Ét. Leroux, comme celui de Braille. Le grand-maître du félibrige, Mistral, était venu tout exprès de Maillane pour présider à la solennité et prononcer le panégyrique de son frère en langue d'oc. Après lui orateurs et poètes se sont succédé, et l'auteur de la *Grenade entr'ouverte* a été célébré en prose par MM. Paul Arène et Roumieux, en vers par MM. Félix Gras et Clovis Hugues.

Est-ce pour faire également honneur au Midi que, vers la même date, on découvrait à demi le monument qui s'élève à Gambetta sur la place du Carrousel? La disparition des échafaudages laisse voir aujourd'hui aux passants, derrière la clôture de planches, non seulement les trois-quarts de la haute stèle funéraire, mais toute la partie supérieure du groupe. On voit émerger un bras qui dessine un geste pompeux et triomphal, et les voyageurs, perchés sur l'impériale d'un omnibus peuvent embrasser du regard le monument presque tout entier. L'heure n'est pas encore venue de le juger définitivement : il faut attendre qu'il soit terminé par l'adjonction des figures accessoires en bronze, qui rompront l'uniformité de l'ensemble, et qu'il soit entièrement dégagé pour qu'on puisse l'embrasser de toutes parts. Cependant l'impression unanime qui se dégage dès maintenant, c'est celle d'une pauvreté architecturale que fait ressortir encore la magnificence de l'encadrement. Sur cette belle et vaste place du Carrousel, en face de l'arc-de-triomphe que couronne le quadrige de Bosio, au milieu des superbes bâtiments du nouveau Louvre, la mesquinerie de conception de cet édicule et son dénuement décoratif éclatent par le contraste de façon à consterner le regard. Ce défaut sera de plus en plus souligné par la richesse surabondante de la partie sculpturale, et de loin l'ensemble n'aura jamais l'air que d'une pyramide funèbre, dont ce n'est pas ici la place.

Qu'on se dépêche, d'ailleurs, de terminer le monument et de l'inaugurer pendant que l'opportunisme jette sa dernière lueur. Peut-être dans quelques mois serait-il trop tard. Il est vrai qu'on aurait toujours la ressource d'imiter M. le maire de Rennes. La ville de Rennes possédait une statue d'Anne de Montmorency qui avait cessé de plaire au magistrat républicain : impossible de se dissimuler, en effet, que le connétable n'ait été un clérical et un réactionnaire incorrigible. Cependant elle plaisait à la ville, qui n'eût pas consenti aisément à s'en séparer. Comment faire pour gauler la statue, tout en se débarrassant d'Anne de Montmorency?

Après y avoir rêvé, M. le maire décida qu'il suffisait de gratter l'inscription et d'y substituer le nom de Bertrand du Guesclin, lequel, comme personne ne l'ignore, fut un excellent républicain pour son temps. Vainement a-t-on représenté à M. le maire, également sénateur, que du Guesclin vivait au quatorzième siècle et Anne de Montmorency au seizième, ce qui constitue une légère différence au point de vue du costume. M. le maire a persisté : périsse la couleur locale plutôt qu'un principe! Telle est, du moins, l'histoire qu'on raconte et qui n'a pas été démentie. Il y a là un moyen tout à fait économique de laïciser et de républicaniser toutes les statues monarchiques dont Paris et la France sont encore infestés. Rien n'est plus simple que de transformer ainsi le Henri IV du Pont-Neuf, le Louis XIII de la place Royale, le Louis XIV de la place Notre-Dame-des-Victoires, en Danton, général Hoche et Barbès. Le Charlemagne de la place Notre-Dame fournirait un Étienne Marcel très sortable. Au besoin, on pourrait aller jusqu'à changer les têtes, ce qui ne serait pas encore très coûteux. Rien ne sera plus simple, s'il le faut, que de remplacer la tête de Gambetta par celle du général Boulanger.

Deux grandes maisons d'éducation religieuses, Juilly et Arcueil, ont aussi élevé des monuments à des hommes dont le souvenir leur est cher. A Juilly, le buste de Malebranche orne maintenant, dans le parc, la promenade qui servit si souvent d'asile à ses rêveries solitaires et les abords du marronnier colossal sous les ombrages duquel il médita la *Recherche de la vérité* et peut-être le fameux distique qui lui a valu, parmi les poètes français, une place un peu inférieure à celle qu'il occupe parmi les philosophes. La cérémonie était présidée par M. Nourrisson, le philosophe chrétien, l'historien du cardinal de Bérulle, et l'éloge de Malebranche a été prononcé, avec autant d'autorité que de charme, par M. Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale qui, les lecteurs du *Correspondant* le savent, s'est attaché depuis longtemps à l'étude particulière du Platon de l'Oratoire.

Le jour même et à la même heure où les félibres inauguraient à Sceaux le buste d'Aubanel, l'École Albert-le-Grand, d'Arcueil, convoquait tous ses amis, ses anciens élèves, les amis de l'enseignement chrétien, à la bénédiction de la statue du P. Captier, fondateur du collège et l'un des fondateurs du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, massacré à la barrière d'Italie, le 25 mai 1871. Les corps du P. Captier et de ses compagnons, pieusement recueillis comme jadis les restes des martyrs dans les catacombes, reposent depuis seize ans au fond d'une grotte funèbre, à l'extrémité du parc. La statue, en marbre de Carrare,

sur socle de granit, s'élève à quelques pas de la crypte et non loin de l'effigie du P. Lacordaire, son maître et son ami, due également au ciseau de Bonnassieux. Elle représente le martyr au moment où il vient de tomber, frappé de deux balles. Couché sur le flanc, les genoux ployés et le corps déjà presque inerte dans sa longue robe blanche, la figure empreinte d'une expression de douleur calme et résignée, il se soulève à demi sur le bras gauche, et dresse son bras droit dans un dernier geste, comme pour jeter à ses compagnons le cri de ralliement d'une simplicité sublime qu'on a gravé sur le socle : « Allons, mes amis, pour le bon Dieu! » Dans son ordonnance générale, la statue rappelle tout d'abord celle de Mgr Affre, qui orne l'une des chapelles de Notre-Dame, et il était assez difficile qu'il en fût autrement : la similitude des situations a produit une certaine analogie dans l'attitude et le mouvement général. Mais elle a un caractère propre, parfaitement assorti à celui du modèle et aux paroles qu'il prononce, et elle est d'une simplicité forte et saisissante.

Mgr Thomas, reçu par la fanfare du collège et par un bataillon scolaire que le général Jeanningros n'a pas sous ses ordres, mais qu'il eût certainement félicité pour son allure martiale et la précision de ses manœuvres, a béni le monument, tandis que des chœurs d'écoliers exécutaient une cantate en l'honneur du P. Captier, dont les paroles sont du P. Rousselin, échappé au massacre de 1871, et la musique du P. Ligonnet, vicaire général du tiers-ordre. L'École Albert-le-Grand est une institution qui se suffit à elle-même, qui a son autonomie et n'emprunte rien à personne : on dirait qu'elle a pris pour devise le fameux *farà da se*, et elle la justifie. Quoiqu'elle ne soit pas encore âgée d'un quart de siècle, elle a déjà aussi un passé qui compte et des traditions dont elle peut être fière.

Dans son panégyrique du P. Captier et de ses compagnons, l'éloquent prélat a fait revivre, avec toute la vérité de sa physionomie, devant un auditoire qui avait eu en grande partie l'honneur de le connaître et qui pouvait juger de l'exactitude du portrait, l'excellent éducateur, l'homme de devoir et de dévouement, en même temps que le patriote et le vrai libéral. Il a montré, aux applaudissements chaleureux de tous ceux qui l'écoutaient, comment, loin d'être inconciliable avec les sentiments patriotiques, suivant un préjugé vulgaire, le christianisme les affermit et les développe. En parlant de la sorte, Mgr Thomas était au cœur même de son sujet. L'éducation, telle que la comprit toujours le P. Captier, s'appuyait à la fois sur l'esprit de famille et sur l'esprit national; en formant des hommes, il s'appliquait à faire des ci-

toyens, capables d'aimer le pays avec intelligence, de l'honorer par leur caractère et de le servir par leurs travaux. De tous les lieux communs inventés par la mauvaise foi à l'usage de la sottise contre les ordres religieux, aucun ne lui était plus sensible que celui qui les accusait de n'avoir pas l'amour du pays. Un jour il s'entendit répéter cette banale calomnie comme un argument par un des ministres avec qui il négociait laborieusement l'ouverture de l'École, et, malgré ses efforts pour recevoir l'outrage avec calme, il n'en pouvait parler, des années encore après, sans qu'on sentît, à la gravité particulière de l'accent et au frémissement contenu de la voix, toute la profondeur de la blessure. C'est le souvenir de cette parole qui lui inspira l'un des plus beaux discours qu'il ait prononcés à ses distributions de prix. Nous pouvons lui rendre ce témoignage que, pendant la guerre, nul collège ne fut armé d'une ardeur plus généreuse et plus soutenue que le sien, depuis les premiers jours des offrandes patriotiques jusqu'aux souscriptions quelque temps ouvertes pour la libération du territoire. Il l'avait converti en ambulance où les blessés des avant-postes français trouvaient les soins les plus empressés. Sous la Commune, les fédérés y recevaient le même accueil que les soldats de l'armée de l'ordre; tout était oublié devant leur lit de douleur, hormis leur titre de Français, et c'est au milieu des témoignages vivants d'une charité tolérante, prodiguée à tous sans acception de cause, que la bande du colonel Serizier vint le chercher pour le conduire à la mort.

Le P. Captier portait une âme ardente sous une physionomie d'apparence froide, et dans un corps chétif une volonté forte. Tout son être était comme enveloppé d'un voile qui ne le révélait que peu à peu. Il manquait de ce prestige naturel qui complète heureusement l'autorité morale. Élève obscur et médiocre, il s'était fait lui-même un homme supérieur. Il avait tiré parti des lacunes même de sa nature au profit de son œuvre et de son but. L'étude, la méditation, l'amour de la jeunesse et l'amour du devoir, une raison ferme et perspicace, l'esprit d'observation et l'esprit de suite lui avaient donné, en peu d'années, une très longue expérience. Ce qu'il portait, dans une tâche ingrate et difficile, où l'on ne peut être soutenu que par des motifs désintéressés, de tendresse grave et de fermeté douce; comme il savait unir la maturité de l'esprit à la jeunesse du cœur; par quel admirable équilibre de qualités il gagnait la confiance, l'amour et le respect de ses élèves, tous ceux qui l'ont connu le savent. Il était vraiment un artiste des âmes, passionné pour l'accroissement de la beauté intellectuelle et morale dans son ouvrage. L'éducation pour lui n'était

pas une méthode purement scientifique; elle était véritablement un art, s'exerçant sur la matière la plus noble et la plus parfaite, c'est-à-dire sur la nature humaine. Un enfant encore enveloppé d'ignorance, d'égoïsme et de paresse, produisait sur lui l'impression d'un diamant brut dans sa gangue sur le lapidaire, du bloc de marbre sur le sculpteur qui s'apprête à en tirer sa statue, et devant ce petit être à peine ébauché, il rêvait son chef-d'œuvre. Comme ce n'était pas un rêveur, mais un homme pratique, les défauts qui n'échappaient pas longtemps à son regard vigilant et perspicace, ne décourageaient ni ses espérances ni son affection; mais en s'efforçant de conduire les jeunes gens au bien et à la science, il leur demandait surtout le concours de leur volonté propre, et s'attachait à former des hommes capables d'initiative personnelle.

A l'heure où paraîtront ces lignes, la France comptera encore une statue de plus, celle du pape français Urbain II, prédicateur de la première croisade, dans son pays natal, à Châtillon-sur-Marne. Mais Urbain II n'est point un sujet de chronique, et nous devons nous borner à cette simple mention, sans essayer de décrire une cérémonie imposante où ont figuré, avec le nonce, vingt-cinq évêques, mais qui s'est passée trop loin de Paris et trop près de l'échéance de cette chronique pour que nous en puissions parler en témoin.

V

La mort marche d'un tel pas qu'on a peine à la suivre. Est-il temps encore de revenir à tous ceux qu'il m'a fallu négliger, faute de place, dans ma dernière causerie : le savant Boussingault, les docteurs Vulpian et Gosselin, qui ne sont point de ma compétence; le sculpteur Le Quesne, le philologue érudit E. Benoist, à qui l'on doit cette monumentale édition de Virgile qui a excité la jalousie de l'Allemagne; le médiœviste Francisque Michel, qui fut un des révélateurs de la *Chanson de Roland*, qui publia force mystères et romans de geste et qui traduisit Shakespeare; Albéric Second, l'un des maîtres de la petite presse, qui sema partout tant de pages spirituelles et légères, tant d'alertes chroniques, menue monnaie de l'histoire, déjà emportée par le vent? Non : la mort nous crie : *Marche*. On ne peut s'attarder aux tombes de la veille. Il est d'autres noms encore que je retrouve dans mes notes et que je n'ose même plus citer, car, malgré le bruit qu'ils ont fait, ils éveilleraient à peine un écho aujourd'hui.

M. Carrier-Belleuse, mort à soixante-trois ans, était, parmi les sculpteurs contemporains, non de ceux qui avaient le plus de

style, mais de ceux qui savaient le mieux donner à leurs œuvres la grâce et la vie. On lui doit les figures qui portent les torchères au bas de l'escalier de l'Opéra, nombre de statues et de groupes mythologiques qui nous montrent en lui un successeur de Clodion, et toute une galerie de bustes contemporains où il a fait preuve d'une rare souplesse de talent. Il triomphait surtout dans la terre-cuite. M. Carrier-Belleuse est décédé à la manufacture de Sèvres, où il était directeur des travaux d'art, et sa mort est peut-être un nouvel élément de trouble ajouté à l'état d'indiscipline, de désorganisation, d'anarchie où se trouve cet établissement jadis si prospère, et qui vient d'être tout à coup mis en pleine lumière par la démission du directeur, M. Lauth, et surtout par le discours d'adieu qu'il a adressé à son personnel.

Aussi éminent par sa science de jurisconsulte que par sa haute capacité politique, M. Batbie échappe également à nos attributions sous ces deux faces de sa personnalité et de sa carrière. Quant à M. d'Ideville, il n'avait guères fait que traverser la diplomatie et l'administration, et ce n'est point par là qu'il nous appartient. Secrétaire d'ambassade en Italie, en Grèce et en Saxe, à la fin de l'empire, un moment préfet d'Alger en 1873, il a raconté ses souvenirs, noté ses impressions, apprécié les événements auxquels il s'est trouvé mêlé et les hommes qu'il a vus de près, en un style pittoresque, rapide, assez incisif, quelquefois un peu haché menu, dans les trois volumes de son *Journal d'un diplomate*. Il y a là plus d'un récit curieux, plus d'un portrait pris sur le vif, plus d'une indiscrétion piquante dont l'historien, qui tire parti de tout, peut faire son profit. Ce sont toujours les *petits côtés de l'histoire*, pour employer le titre d'un autre de ses ouvrages. M. Henri d'Ideville avait une prédilection pour ces petits côtés. Même lorsqu'il écrit la vie du comte Rossi ou du maréchal Bugeaud, il ne faut pas lui demander la large allure et les grandes vues : c'est un curieux collectionneur de documents, furetant dans les coins, prenant toujours et partout des notes, dont il doit laisser un amas dans ses portefeuilles.

M. Félix Le Couppey était le plus ancien des professeurs du Conservatoire de musique, où il entra à douze ans comme élève, à dix-sept comme professeur adjoint, et où il a régné plus de quarante ans. Il remontait à Cherubini. Je dirais que peu de personnes ont fait plus de bruit par le monde, si je ne craignais d'être soupçonné d'un fort plat calembour. C'est M. Le Couppey, en effet, qui conduisait chaque année à l'assaut des prix du Conservatoire ces légions de pianistes qui s'épandaient ensuite, comme une inondation, dans les soirées et dans les concerts. C'est lui qui, par sa

méthode, par les cours organisés sous sa direction ou son patronage, a fait l'éducation de tous les pianistes de France et de Navarre depuis plus d'un quart de siècle. Responsabilité redoutable! On frémit en pensant à la quantité de professeurs de piano qu'il a formés et dont chacun en a dressé tant d'autres à son tour.

Enfin, pour mettre un terme à cette énumération rapide et sommaire, avant d'arriver à celui qui ferme le défilé et qui en est la plus illustre figure, nous avons perdu deux historiens de l'art auxquels on doit des travaux dignes de la plus sérieuse estime. M. René Ménard avait suivi les cours de l'École et l'atelier de Troyon avant d'écrire les grands ouvrages de critique et d'érudition qui protégeront sans doute son nom contre l'oubli : l'*Histoire des beaux-arts*, la *Mythologie dans l'art ancien et moderne*, la *Vie chez les anciens*. On doit à M. Ch. Clément de bons livres, où le goût s'unit au savoir et où la compétence de l'auteur dédaigne tout étalage technique et tout jargon d'atelier, sur les grands maîtres de la Renaissance, et sur Géricault, Prud'hon, Léopold Robert. Il exerçait depuis vingt ans la critique d'art au *Journal des Débats* avec autant d'impartialité que de modération, avec une fidélité inébranlable au culte de la forme choisie, au vieil idéal, bien compromis désormais et trahi par ceux mêmes qui devraient en être les gardiens incorruptibles, de la beauté et du style.

La perte la plus sensible que nous ayons faite est celle de M. Edme-Marie Caro, mort à soixante et un ans, dans toute la force, toute l'éclatante et solide maturité de son rare talent. Pour ceux qui le voyaient de près, M. Caro, atteint déjà aux sources vives et lentement miné par un cruel deuil de famille, blessé par une petite guerre d'épigrammes, par une coalition insaisissable de rancunes et de jalousies auxquelles sa nature, très nerveuse, sous une apparence presque froide, ne savait pas se défendre d'être trop sensible, présentait des symptômes de fatigue depuis deux ou trois ans. Il avait dû, à plusieurs reprises, interrompre son cours de Sorbonne, et de violentes hémorragies l'avaient beaucoup affaibli. Mais il gardait tous les dehors d'une constitution robuste, et il semblait qu'il pût se promettre sans illusion et que nous pussions encore espérer de lui dix à quinze ans d'activité féconde. Nous étions loin de nous attendre à un dénouement aussi rapide et aussi foudroyant, et quoiqu'il eût donné toute sa mesure, nous éprouvons les mêmes regrets que devant une mort prématurée.

Il y aurait bien des hommes à apprécier en M. Caro : le philosophe, le moraliste, le lettré, l'écrivain, le professeur, l'homme du monde. Le tableau serait trop vaste et trop compliqué pour notre cadre. Nous avons eu, d'ailleurs, si souvent l'occasion de parler de

lui, chaque fois qu'il se trouvait, à l'Institut ou à la Sorbonne, sur le chemin de cette causerie, que notre tâche d'aujourd'hui s'en trouve simplifiée. M. Caro était de ceux dont un courrier qui s'applique à suivre dans toutes ses manifestations le mouvement intellectuel de notre époque, devait le plus fréquemment rencontrer le nom.

Comme philosophe, il n'a pas eu la prétention de créer un système original et de se poser en chef d'école. Brillant disciple, mais disciple personnel et indépendant, de Victor Cousin, dialecticien très souple et très pressant, métaphysicien habile à dissiper les brouillards et à répandre sur les questions les plus abstraites les lueurs de l'esprit français et les clartés du sens commun, sachant, comme pas un, discerner le nœud d'un problème et mettre le doigt sur le point vital, il s'était imposé pour œuvre spéciale de combattre toutes les grandes erreurs et, comme l'a dit M. Gréard sur sa tombe, de rétablir partout l'idée de Dieu, de rechercher et de retrouver partout la cause première, en étudiant l'origine du monde, sa règle et sa fin. Le livre qu'il publia en 1865, sous ce titre : *l'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques* et qui a été la plus forte assise de sa naissante réputation de philosophe, est comme le résumé de sa doctrine philosophique et de son enseignement. Passez en revue tous ses livres, et vous verrez avec quelle vigilance il suit et combat chacune des erreurs du siècle : le naturalisme dans la *Philosophie de Gœthe*, le matérialisme dans le *Matérialisme et la science*, le pessimisme dans les études sur Leopardi, Hartmann et Schopenhauer dont se compose son volume : *le Pessimisme au dix-neuvième siècle;* le positivisme dans son étude sur Littré; enfin dans ses *Problèmes de morale sociale*, toutes les théories qui, en pervertissant la conscience humaine, en troublant les antiques notions du bien et du mal, compromettent la société elle-même : la morale indépendante, les systèmes contemporains sur les origines du droit naturel, sur le mérite et le démérite et sur les conséquences qui découlent du déterminisme relativement à la responsabilité des criminels et au droit de punir. Les doctrines évolutionnistes faisaient l'objet de son cours dans ces dernières années et devaient faire l'objet d'un livre prochain, dont il est à craindre que l'affaiblissement de sa santé ne lui ait pas permis l'achèvement.

Nous ne sommes plus aux temps où la philosophie s'enfermait dans l'école. Les idées passent vite des régions abstraites dans le domaine pratique; les théories descendent de l'Académie, de la chaire, du livre au journal, du journal au club, du club à la rue. Nous les avons vues faire des barricades, incendier les maisons,

fusiller prêtres et gendarmes, réunis les uns aux autres comme les termes extrêmes de l'équation sociale. Quoi qu'en ait dit longtemps un optimisme béat, endormi dans sa quiétude et qui faisait profession de regarder les spéculations des plus hardis novateurs comme des batailles de fantômes reléguées dans les nuages, c'est l'esprit qui mène le monde sans que le monde s'en doute, et Dieu sait où il le mène. Si le tumulte extérieur étouffe le bruit imperceptible des idées, ces actives et silencieuses ouvrières, semblables aux abeilles, dont elles ont quelquefois le miel, et plus souvent le dard, n'en poursuivent pas moins infatigablement leur tâche, faisant ou défaisant la trame vivante des consciences, rongeant et minant les points d'appui de l'ordre social, jusqu'au jour où l'on s'aperçoit tout à coup, mais trop tard, qu'elles ont radicalement transformé l'opinion publique, l'éducation, les mœurs, les croyances, et où la ruine longuement élaborée se traduise tout à coup en un écroulement.

M. Caro a eu le double mérite de sentir vivement la corrélation étroite qui existe, aujourd'hui plus que jamais, entre l'idée et le fait, et de se porter, avec une vigilance et une perspicacité qui ne furent jamais en défaut, sur tous les points menacés. Son œuvre est essentiellement une œuvre de défense sociale; mais, tout en étant militante, elle n'est pas agressive. Plein de respect pour les personnes, en se montrant plein de fermeté contre les doctrines, il suppose toujours la bonne foi dans ses adversaires; il met un véritable point d'honneur à leur faire la partie belle en exposant leurs idées et leurs arguments sans les affaiblir. A voir le soin qu'il apporte à cette partie préliminaire de sa tâche, on croirait entendre le chevaleresque : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers! » Cette courtoisie et la modération constante de sa discussion lui donnent d'autant plus de force.

Le moraliste se joint sans cesse au philosophe dans ces belles et nobles réfutations des erreurs contemporaines. Au philosophe et au moraliste se joignent le critique et le lettré dans les *Etudes morales*, les *Jours d'épreuve*, la *Fin du XVIIIe siècle*. Les *Jours d'épreuve* parurent au lendemain de la guerre et de la Commune, mais la douleur du patriote n'a pu troubler la sagacité pénétrante de l'observateur qui s'applique à chercher la raison des choses. Non seulement l'angoisse qu'il éprouve lui laisse le jugement libre, mais il semble qu'elle aiguise la perspicacité de son esprit, qu'elle redouble la finesse de son analyse. L'impression des faits, sous laquelle il a écrit, lui a donné la note sincère et l'accent ému, sans l'empêcher de les voir dans la perspective voulue. Il y faut signaler, en particulier, les deux chapitres où il étudie les défaillances

qu'avait subies depuis longtemps chez nous, sous l'influence des causes les plus diverses, l'idée de patrie, et la série de transformations naturelles et des dégradations morales qui ont conduit la bohème littéraire d'Henri Murger, dont on riait, à la bohème politique de la Commune, dont on a pleuré.

Comme les *Jours d'épreuves*, les deux volumes d'*Études morales* et la *Fin du XVIIIe siècle* sont des recueils d'articles reliés par l'unité de l'idée fondamentale. M. Caro n'aimait pas cette forme imparfaite du livre, et pourtant il a dû lui-même subir la loi qu'imposent si souvent aux écrivains les plus soigneux les conditions actuelles du travail littéraire. Il y a dans les *Études morales* des chapitres qui semblent de littérature pure, comme ceux qui roulent sur Stendhal, sur Henri Heine, sur Lamennais, sur les mœurs contemporaines au théâtre, mais on voit assez par où ils se rattachent à l'histoire des idées, et M. Caro n'est pas homme à négliger ce lien. On peut être sûr aussi que le livre qu'il laisse sur George Sand saura unir à l'étude de la célèbre romancière celle des questions que soulèvent ses récits et du milieu qui les explique. De même, dans la *Fin du XVIIIe siècle*, l'un de ses ouvrages les moins connus peut-être, et certainement le plus varié, le plus attachant, l'un des plus étudiés pour le fond des choses et des plus achevés comme forme, la vaste étude sur Diderot, les chapitres sur Beaumarchais et sur André Chénier, les pages brillantes sur le salon de Coppet, où il parle en maître de cet art de la conversation qu'il connaissait et pratiquait si bien, sont des morceaux d'une parfaite saveur littéraire. M. Caro eût pu devenir un critique de premier ordre; il avait même commencé par là. A un goût et un tact exquis, à une distinction native, à l'élévation naturelle de la pensée, il joignait l'amour et le don du beau style. La plupart de ses discours académiques, ceux qu'il a prononcés à l'Hospitalité de nuit et à l'Asile des convalescents, sont des morceaux d'une forme impeccable, d'une proportion exquise, disant tout ce qu'il faut dire, rien de plus, rien de moins, avec une justesse et une propriété de termes qui doublent le relief de la pensée. Il s'intéressait vivement à toutes les formes de l'art, il se tenait au courant de toutes les manifestations de l'esprit. C'était l'intelligence la plus ouverte et la plus curieuse. Il ne dédaignait ni le roman, ni le théâtre, ni la chronique, pourvu qu'il y vît une idée et du style; il y cherchait les courants du goût, de l'opinion et des mœurs. Pour bien des écrivains qui n'avaient aucune prétention à la philosophie, il sut être un conseiller et un juge dont l'indulgence même n'avait rien de banal et savait avertir du moindre relâchement.

M. Caro avait rendu à la Sorbonne, dans son cours de philosophie, les grands jours de Jouffroy et de Cousin. Ce n'était point du tout le philosophe rébarbatif et pédantesque de l'école. Comme il portait dans l'exposé des doctrines les plus arides une élégance, une clarté, un mouvement, souvent une éloquence qui leur donnaient un attrait sensible, même pour des auditeurs féminins, à la condition qu'ils eussent l'esprit cultivé, — et comme, d'autre part, il faisait le charme et l'ornement des salons par la distinction naturelle de sa personne, de ses manières et de sa causerie, on avait imaginé de dire qu'il était un professeur de philosophie pour dames. Il laissa trop voir qu'il était taquiné de cette plaisanterie : c'était sa faiblesse d'avoir, malgré la dignité et la réserve de son attitude, l'épiderme fort chatouilleux à la critique et à l'éloge. L'affluence des dames autour de sa chaire, qui l'avait peut-être flatté d'abord, ne tarda pas alors à lui devenir importune. Il fit tout pour les décourager, sans en pouvoir venir à bout. Il avait avancé son cours à neuf heures et demi du matin; il discutait les théories de Stuart Mill et d'Herbert Spencer sans sacrifier aux grâces; les dames accouraient toujours : c'était une tradition. Alors il prit le parti impitoyable de les exclure. J'espère qu'elles en ont voulu et qu'elles en veulent encore à M. Pailleron. *Ce philosophe pour dames* était un maître éminent auquel on aurait dû savoir gré des qualités vraiment françaises qui rendaient la philosophie attrayante dans sa bouche, sans rien enlever ni à la rectitude ni à la solidité de son enseignement, et qui ne craignait pas d'affronter courageusement la bataille pour maintenir haut et ferme, au milieu de la jeunesse turbulente des écoles et en dépit de tous les courants contraires, le drapeau du spiritualisme chrétien. Sa mort a été en harmonie parfaite avec sa vie et ses écrits : l'auteur de l'*Idée de Dieu* est parti pour l'autre monde fortifié par les secours de la religion, et ceux mêmes qui n'avaient pas su toujours être justes pour ce penseur éminent, ce noble esprit, ce rare écrivain, se sont associés à l'unanime expression des regrets publics.

Victor Fournel.

MÉLANGES

Jeanne d'Arc à Domrémy, par M. Siméon Luce, 2e édition. *Jeanne d'Arc, message de Dieu*, discours prononcé à la cathédrale d'Orléans, le 8 mai, par Mgr Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie française. *Vie de Jeanne d'Arc*, par Guido Gœrres, traduit de l'allemand par Léon Boré.

Dieu est partout visible dans l'histoire, mais, parmi les faits qu'elle nous offre, il en est où il se révèle d'une manière plus particulièrement frappante et qu'on ne saurait s'expliquer que par son intervention directe. Tel est, dans nos annales, ce merveilleux épisode de Jeanne d'Arc, dont, il y a quelques semaines, la ville d'Orléans célébrait le souvenir, et dont un éloquent prélat faisait ressortir le vrai caractère. Il y a, dans tous les détails de cet extraordinaire événement, dans l'arrivée à la cour de Charles VII de cette jeune et simple paysanne et la demande qu'elle fait au roi malheureux de conduire ses troupes contre les Anglais en l'assurant de la victoire; dans la persévérance héroïque avec laquelle elle supporte les refus, les dédains, les injurieux soupçons dont elle est longtemps l'objet; dans la supérieure intelligence qu'elle montre des choses de la guerre et de l'emploi des armes de nouvelle invention; dans ses foudroyants succès militaires et le politique esprit avec lequel elle en tire parti en faisant, contre l'avis général, couronner immédiatement le roi; dans le clair sentiment qu'elle eut dès lors de la fin de sa mission; dans toute sa providentielle apparition enfin, il y a, disons-nous, un ensemble, une suite, une portée qu'on ne saurait humainement s'expliquer.

C'est l'idée que, durant bientôt cinq siècles, on a eue partout, à l'étranger comme en France, et qu'on en gardera longtemps encore, croyons-nous, à en juger par l'insuffisance, — le ridicule quelquefois, — des interprétations d'ordre naturel qu'y fait chercher cette peur du divin, l'une des plus communes faiblesses de la raison de ce temps-ci.

Le dernier et plus sérieux effort fait, à cet égard et dans ce but, est incontestablement l'étude de M. Siméon Luce sur les antécédents de la mission de Jeanne d'Arc, dont une nouvelle édition a paru, récemment, à la veille de la solennité du quatre cent cinquante-huitième anniveraire de la délivrance d'Orléans[1]. C'est un travail grave, exempt

[1] *Jeanne d'Arc à Domrémy, recherches sur les origines de la mission de la Pucelle*, par Siméon Luce, membre de l'Institut. 1 vol. in-12, librairie Hachette.

des fantaisies d'atavisme druidique d'Henri Martin et sans aucune apparence d'hostilité religieuse. « Laissant de parti pris, dit l'auteur, aux théologiens et aux métaphysiciens le soin d'affirmer ou de nier le surnaturel, qui échappe à l'investigation scientifique, nous avons voulu simplement faire œuvre d'historien... Déterminer les influences héréditaires, locales, provinciales; les circonstances de temps et de lieu qui ont fait produire au génie français, incarné dans une créature d'élite, les fruits merveilleux que l'on sait, tel est le but que nous avons poursuivi. » M. Siméon Luce donne trois raisons principales des actes « merveilleux » de Jeanne d'Arc : l'ardeur enthousiaste de sa foi religieuse, — sa croyance au surnaturel, — son culte mystique de la royauté.

De bonne foi, y a-t-il là de quoi expliquer tout ce qu'a fait la Pucelle? Les causes que l'on assigne à son œuvre se comprendraient d'une illuminée. Mais rien eût-il ce caractère d'exaltation maladive dans ce que fît Jeanne d'Arc? Elle est d'abord et partout remarquablement calme, sereine et même gaie. L'esprit qu'elle montre en tout est essentiellement positif, nous dirions volontiers pratique; toutes ses entreprises témoignent d'une rare prudence et d'une compréhension plus nette et plus haute de la situation que ne l'était celle qu'on en avait autour d'elle. Sa croyance au surnaturel était profonde, mais n'avait pas « l'ardeur enthousiaste » qu'on lui prête ici; elle avait pour la royauté un culte véritable, mais pas plus « mystique » que celui de ses contemporains. Autrement eût-elle été cette incarnation de la patrie, ce type parfait du génie français dans lequel, ainsi que le remarque M. Siméon Luce, se « réunissaient tous les traits constitutifs de notre nationalité et qui la rattache à la France de tous les temps »? Non, comme l'a dit Mgr l'évêque d'Autun, à Orléans, dans le discours prononcé par lui à la célébration du dernier anniversaire de la délivrance de cette ville, non, « c'est fausser l'histoire et substituer à la vraie Jeanne d'Arc un personnage de convention que d'attribuer à de telles causes un événement si extraordinaire. »

Ce discours du 8 mai dernier se distingue de tous ceux qui ont eu lieu jusqu'ici dans ces solennités, et de celui même que l'éloquent orateur y fit entendre en 1872, au lendemain de nos revers. Ce n'est pas un panégyrique, c'est mieux, c'est une éloquente revendication, pour Jeanne d'Arc, de la mission divine dont elle fut honorée; une protestation émue contre l'amoindrissement qu'on lui inflige par cette laïcisation posthume. Le titre sous lequel il est aujourd'hui publié, *Jeanne d'Arc, message de Dieu* [1], le dit lui-même, et le prélat s'en explique dès le début : « Si, dit-il, après avoir reconnu et proclamé

[1] In-8°. Herluison, éditeur-libraire à Orléans.

la grandeur de ses sentiments patriotiques et les ardeurs de son âme toute française, si Jeanne a été l'incomparable guerrière à laquelle vous entendrez les hardis capitaines de son temps décerner l'hommage de leur admiration, elle a été surtout une *envoyée de Dieu*, non pas dans un sens métaphorique et poétique pouvant se prêter à toutes les interprétations, mais dans l'acception la plus stricte et la plus exacte du mot. C'est là, et non pas ailleurs, qu'il faut chercher la cause déterminante des services de premier ordre dont la France lui est redevable. »

Et, sur ce sujet, l'orateur invoque son témoignage à elle-même; oui, son témoignage, car, si, étrangère à toute culture littéraire, et exclusivement appliquée comme elle l'était à l'œuvre pour laquelle elle avait été suscitée, Jeanne n'a eu ni la pensée ni le loisir de laisser à la postérité le récit de ses actions, elle s'est vue, lors des enquêtes minutieuses qu'elle subit, soit au début, soit à la fin de sa carrière, à Poitiers et à Rouen, dans la nécessité de se faire connaître elle-même sous les rapports qui nous intéressent le plus. Ses réponses, si elles avaient été consultées d'abord avec l'attention qu'elles méritent, auraient dispensé les historiens et les philosophes de recourir aux hypothèses et aux systèmes plus ou moins ingénieux qu'ils ont inventés pour déterminer l'origine et le vrai caractère de son rôle dans les entreprises qu'elle provoque. Mgr l'évêque d'Autun l'a fait, et, si rapide et si sommaire qu'ait été forcément l'étude à laquelle il s'est livré sur ce point, l'évidence du caractère divin de la mission confiée à Jeanne en est ressortie manifeste.

Le récit authentique des exploits merveilleux accomplis par la Pucelle n'est pas un signe moins décisif de l'inspiration et de l'assistance qui lui vinrent d'en haut. Ces exploits, le prélat n'a pu que les rappeler; il en exprime son regret particulier à la nombreuse et brillante partie militaire de son auditoire : « Ceux de mes auditeurs auxquels en ce moment, comme fils d'ancien soldat, j'envoie mes plus respectueuses et cordiales sympathies d'évêque et de Français, prendraient, j'en suis sûr, dit-il, un intérêt tout particulier à savoir en quels termes Dunois, le duc d'Alençon et tant d'autres appréciaient les qualités militaires de Jeanne; la promptitude et la sûreté de son coup d'œil; son intelligence de tous les services nécessaires à la bonne direction d'une campagne ou d'un siège; son expérience égale, sinon supérieure à celle des capitaines les plus instruits; enfin, et surtout peut-être, l'habileté consommée dont elle faisait preuve dans l'emploi de l'artillerie.

« Or, se demande l'orateur, comment expliquer humainement toutes ces choses de la part d'une pauvre fille de la campagne qui n'avait appris de ses parents qu'à coudre, à filer, à soigner le bétail, à manier la charrue? Aussi n'y avait-il pour ces loyaux soldats aucun doute

possible sur le caractère surnaturel et divin de la mission de la Pucelle ; ils la croyaient fermement envoyée de Dieu et inspirée par Lui, en tout ce qui touchait à l'accomplissement de son mandat. »

L'échec de sa seconde campagne, cette campagne de l'Ile-de-France qu'elle n'entreprit du reste que malgré elle, on le sait, sa prison, sa condamnation odieusement injuste, sa mort cruelle et courageuse, à dix-sept ans, ne sont pas pour diminuer la croyance à son élection divine auprès des esprits élevés qui, comme le vulgaire, ne mesurent pas tout au succès. Mourir jeune et du fait des grandes choses qu'il a accomplies, sans en voir l'entier achèvement, n'était-ce pas déjà, aux yeux de l'antiquité païenne, la consécration du héros! Ainsi en est-il à plus forte raison chez les chrétiens, « qui n'estiment rien de plus grand, dit Mgr l'évêque d'Autun, que d'être, comme leur maître, marqués du signe de la croix. »

Aussi ne doute-t-on pas, dans l'Église, qu'un jour viendra où l'héroïque vierge française sera placée sur les autels. Mgr l'évêque d'Autun attend ce jour et l'appelle avec une religieuse et patriotique confiance.

« Ah! s'écrie-t-il en terminant, que la fille au grand cœur, à qui « nos pères furent redevables de n'avoir pas subi définitivement le « joug de l'étranger, soit exaltée par leurs petits-fils!

« Que dans toutes nos écoles, en face de cette carte où, tout près « de son berceau, s'étale tristement la trace d'un grand deuil, on redise « aux enfants ce qu'elle a fait et ce qu'elle a souffert pour restituer la « France à elle-même;

« Que son histoire soit une vivante exhortation au courage, au « dévouement, au don de soi-même, et le meilleur commentaire de nos « manuels de morale civique, ce n'est pas nous qui y voudrons contre- « dire. Elle rendra d'ailleurs à nos contemporains le service de leur « rappeler que toute grandeur et toute gloire ne datent pas, pour nous, « de la prise de la Bastille et de la déclaration des droits de l'homme, « et que le passé nous a légué des œuvres et des souvenirs dignes de « notre respect, de notre admiration et de notre reconnaissance. »

Depuis que la ville d'Orléans célèbre, chaque année, le souvenir de sa délivrance, — et cette fête de reconnaissance est aussi ancienne que le bienfait qu'elle rappelle, — la cathédrale de Sainte-Croix a entendu bien des panégyriques de Jeanne d'Arc; mais, tant parmi les anciens, dont un érudit orléanais a publié un curieux recueil [1], que parmi les nouveaux, où il en est de remarquables, aucun ne se distingue par plus de qualités oratoires et par une plus sensible opportunité.

[1] Essai d'une bibliographie raisonnant de Jeanne d'Arc : *les Eloges et les Panégyriques*, par l'abbé B. Lemerle. Orléans, Herluison, éditeur-libraire.

A côté des nombreux écrits publiés, depuis une cinquantaine d'années, sur Jeanne d'Arc, en esprit d'opposition avec la tradition générale et où précisément, en prétendant éclairer son histoire des lumières de la critique moderne, on n'est arrivé qu'à la défigurer, il s'en est fait, chez nous, en dehors de tout système préconçu, de larges et fortes études qui l'ont placée sous son véritable jour. Ces études, fruits d'une saine et savante érudition, conservent malheureusement trop leur caractère scientifique pour être accessibles à la masse des lecteurs. En dehors de ces œuvres de bibliothèque, nous n'avons que des abrégés sans valeur ou que la richesse de leur impression classe parmi les livres de luxe.

L'Allemagne catholique a mieux que nous sur ce point. Il existe du fils du célèbre Gœrres une *Vie de Jeanne d'Arc* que le philosophe bavarois dicta, en quelque sorte, ou qui, du moins, fut écrite sous ses yeux et dont il tint à faire la préface. Il nous apprend, dans cette préface, que cet ouvrage avait été originairement « écrit pour la *Société bavaroise des bons livres*, mais qu'il lui parut, à lui, de nature à franchir le cercle dans lequel il semblait d'abord devoir rester ». Il ne s'abusait pas sur la valeur de cet ouvrage et ne le jugeait pas trop avec des yeux d'aïeul. L'ouvrage n'a pas seulement, en effet, les qualités d'un livre destiné aux classes populaires, comme ceux de la collection dont, à l'origine, il faisait partie. A l'intérêt dramatique et aux nobles et religieux sentiments qu'il éveille, se joignent, sur la nature et les péripéties des événements, des aperçus d'un ordre politique très élevé. Avant d'écrire cette *Vie de Jeanne d'Arc*, l'auteur s'était enquis avec soin de tous les travaux dont les faits qu'elle comprend avaient été l'objet; il s'est également tenu au courant de tous ceux qui ont paru depuis dans les éditions postérieures de son livre. Une traduction française en avait été faite, dans sa nouveauté, sous les yeux mêmes de l'auteur, par M. Léon Boré; mais, mal publiée, elle ne fut pas aussi remarquée qu'elle le méritait. L'attention, d'ailleurs, n'était pas alors, chez nous, tournée de ce côté. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, on vient de le voir; la pensée de Jeanne d'Arc nous revient à tous, dans la situation menaçante où nous sommes depuis quinze ans. Le moment était donc bien choisi pour donner une édition nouvelle de la *Vie de Jeanne d'Arc* de Guido Gœrres. Celle que publie la librairie Victor Lecoffre [1] est la dernière révision que M. Boré ait faite de cet ouvrage dont il avait, le premier, vu tout le prix, et dont sa mort récente lui aura ôté la satisfaction de voir le tardif mais indubitable succès.

P. Douhaire.

[1] *Vie de Jeanne d'Arc*, d'après la chronique contemporaine, traduite de l'allemand, d'après la dernière édition, par Léon Boré, 1 vol. in-8°.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1887.

Qui sont-ils, ceux que l'histoire de ces quinze jours a pu satisfaire? Ce ne sont pas les républicains, assurément : ils ont vu une multitude délirante acclamer, à la gare de Lyon, le général Boulanger, prête à lui remettre aveuglément entre les mains les destinées de la République et celles de la France ; ce commencement de déification césarienne les a inquiétés pour leur gouvernement. Ce ne sont pas, non plus, les amis du ministère : si, dans la Chambre, il a fermé la bouche à ses interpellateurs, il a été librement outragé, dans la rue, par le populaire, et il a laissé croire à la foule qu'il était faible et peureux. Ce ne sont pas même les radicaux : sans doute, ils ont eu la joie de régner tumultuairement en maîtres à la gare de Lyon et de siffler à Longchamps M. Grévy et les ministres ; mais le prestige de leur héros, décrié par leur enthousiasme autant qu'avili par son charlatanisme, va diminuant de plus en plus et leurs représentants, leurs tribuns ont été battus, non sans honte, à la Chambre. Seuls les monarchistes pourraient se réjouir, si, par esprit de parti, ils ne voulaient considérer dans les fautes des républicains que les vices de la République et s'il leur plaisait de ne chercher dans ces événements que des présages. Mais ils aiment la France, il l'aiment passionnément et leur patriotisme se sent humilié devant ce triomphe d'un général qui n'est qu'un vulgaire politicien, créé par M. Clémenceau, chanté par Paulus, et que la populace salue pourtant, comme s'il descendait du haut des Vosges, tout radieux du souvenir d'une grande victoire et rapportant à la France les clefs de Strasbourg et de Metz reconquis !. .

Ses journaux familiers annonçaient, le 8 juillet, son départ : « Il prendra ce soir, à la gare de Lyon, le train de huit heures sept minutes. » Dès six heures, la foule l'attend, amoureuse, impatiente, devant l'hôtel du Louvre. Elle stationne, massée au loin dans la rue de Rivoli. Il paraît : « *Vive Boulanger! Il reviendra! A bas Grévy! A bas le ministère!* » Ce n'est plus qu'une clameur, un hurlement. On se rue vers sa voiture. On veut la dételer. On

monte sur le marchepied, sur le siège. C'est à qui pourra fraterniser avec le général! Il ne passe qu'avec peine à travers la cohue et il arrive, tout attendri, à la gare de Lyon. La foule s'y précipite, sur ses pas. Elle l'entoure, elle le presse, jalouse de toucher ses vêtements ou de lui baiser les mains. Peu s'en faut qu'elle ne l'étouffe de ses caresses. Elle l'emporte avec elle, renversant, enfonçant, brisant tout ce qui pourrait l'arrêter. En quelques minutes, elle occupe la gare tout entière. Elle escalade le train même. On a poussé le général dans un wagon de troisième classe. Il s'y pâme sous les embrassades des amis, inconnus, ou connus, qui envahissent son refuge. On le conduit de là dans un wagon de première classe. Sera-ce la dernière étape de l'ovation? Non. La foule décroche la locomotive et se couche sur les rails. Cependant le général a soif; il demande un bock, que la foule, pieusement, laisse circuler jusqu'à lui. Mais, le verre qu'il a vidé, on se le dispute comme une relique. Relique aussi, le mouchoir qu'on lui a volé. Enfin, par une manœuvre ingénieuse, on l'amène à une locomotive et il s'en va, trompant la passion de la foule qui pensait le retenir. A Charenton, il trouve le train. Le voilà sur la route de « l'exil ». Partout, le long de la voie, c'est le même hommage; partout, jusqu'à Nevers, c'est le même cri, la même chanson; et, partout, le général se penche à la portière pour répondre d'un geste nonchalamment gracieux à la foule qui braille dans l'ombre. Hélas! il n'y a que peu de monde, à la gare de Clermont, pour l'accueillir; peu d'éclat. Quand, le lendemain, il entre avec tout l'apparat officiel dans cette froide ville de Clermont, il entend bien, çà et là, une foule qui l'acclame encore; mais ce n'est plus la frénésie de la populace parisienne. Il n'aura de consolation véritable que la harangue d'un ancien colonel de la Commune, le citoyen Ballière, qui s'était imposé la tâche d'organiser le triomphe du général à Clermont et qui vient, solennellement, lui souhaiter la bienvenue. Puis, tout se taira autour du général; forcément, il se taira lui-même. Ce sera fini.

Quelle qu'ait été l'ovation dont le général Boulanger a été salué, de l'hôtel du Louvre à la gare de Lyon, on ne saurait redouter beaucoup sa puissance, nous voulons dire sa puissance personnelle. La foule qui l'a suivi n'entraînera pas plus la nation qu'il n'entraînera, lui, l'armée. Et puis, le général Boulanger est encore plus un vaniteux qu'un ambitieux; il est surtout ambitieux par vanité. Pas de grand rêve dans cette âme flottante; aucun dessein sérieux dans ce cerveau léger. Il aime le bruit; la popularité ne lui est qu'une jouissance. Il n'a ni le goût de la dictature, ni le tempérament d'un dictateur. C'est un César de café-concert. Il ne peut

rien, à Clermont, même avec le commandement qu'il exerce. Il ne pourrait rien à Paris, s'il y revenait, simple bourgeois, pour être sénateur ou député ; il n'y pourrait rien de plus que le major Labordère. Mais, si le personnage n'est pas dangereux par lui-même, il l'est par l'exemple qu'il donne, par l'idée qu'il éveille, par l'impunité qu'on lui accorde. Nous plaignons les républicains s'ils s'imaginent qu'à laisser faire le général Boulanger, la République n'affaiblit ni l'autorité de son gouvernement ni la discipline de l'armée. Qu'on le juge ou non capable d'un coup d'État, il n'en sera pas moins certain que le général Boulanger est bien devenu un soldat factieux, presque un séditieux. A Paris, il n'a pas seulement facilité par sa connivence la scandaleuse manifestation du 8 juillet, il a pactisé avec les manifestants, il a été le complice de la plèbe qui a envahi la gare de Lyon. Il n'a pas seulement subi sans répugnance l'accolade de la canaille, il a bénévolement écouté tout ce qu'elle a vociféré, il s'est laissé acclamer par le parti révolutionnaire comme un de ses chefs. Sous son uniforme de général, il a été un démagogue. Que s'il prétend n'avoir été qu'un patriote et n'avoir voulu, avec la foule, que protester contre « le ministère allemand », il est coupable encore : il insulte au gouvernement et il prend l'attitude d'un provocateur, devant l'étranger. A Clermont, il continue de s'agiter. Il écrit confidentiellement à des indiscrets des lettres qu'ils publieront, qu'ils publient. A M. Laur, il se plaint des « défections » de ses amis et il déclare orgueilleusement « qu'il reste avec ceux qui veulent une France respectée », comme si quiconque ne se range pas derrière lui était un mauvais Français, un traître. A M. Laisant, qui l'a « seul » défendu dans le Parlement, il adresse ses remerciements par un télégramme où il se compare au lion recevant « le coup de pied de l'âne ». Il y a plus. Il a des confidents pour raconter dans les journaux qu'il assiste, « non sans espoir », au « duel de l'opinion publique et du Parlement » ; il confesse même, par leur bouche, que, trois jours avant son départ, il a « échangé un chiffre » avec M. Clémenceau, « pour correspondre ensemble », secrètement et librement. Donc, politicien dans son commandement du 13e corps d'armée comme il l'était dans son ministère de la guerre, le général Boulanger manque à tous ses devoirs de soldat. La République le lui permettra-t-elle plus longtemps?

C'est une tout autre question que les radicaux adressaient au gouvernement, le 11 juillet. En l'interpellant sur ce qu'ils appelaient « les menées monarchiques et cléricales », ils voulaient le forcer à faire à la droite une déclaration de guerre. M. Clémenceau lui a même expressément demandé d'être « un gouvernement de

combat » contre la droite; il lui promettait de joindre pour le « combat » ses armes aux siennes. M. Rouvier a refusé la proposition et décliné l'offre. « Nous ne voulons pas, s'est-il écrié, nous placer à votre tête et dire : Marchons à l'ennemi! Et l'ennemi, pour vous, c'est la droite... C'est une partie des représentants de la nation française. Eh bien! non; cela, nous ne le disons pas, nous ne pouvons pas le dire. Aucun gouvernement ne le dira. » Mais M. Rouvier a plus que répondu à la question. Il a précisé le débat, en rappelant que la véritable raison de l'animosité avec laquelle les radicaux ne cessent d'assaillir le gouvernement, c'est qu'il n'a pas voulu garder le général Boulanger comme ministre de la guerre; et, aussitôt, il a énergiquement, adroitement, retourné contre le général Boulanger l'attaque dirigée par les radicaux contre lui. « Nous avons pensé que, quand un militaire a eu le malheur, — qu'il l'ait voulu ou non, qu'il soit dupe ou victime, bien plus que complice, — quand il a eu le malheur de voir son nom servir à une manifestation illégale, il convenait de le soustraire au milieu dans lequel il se trouvait, de le faire rentrer dans le rang. » Cette réprobation, M. Rouvier ne sera pas le seul à en frapper le capitaine Fracasse des radicaux. M. Sigismond Lacroix reconnaît « que l'exclusion du général Boulanger du ministère était devenue nécessaire en présence des sommations violentes, menaçantes, adressées au gouvernement civil. » Il n'est pas jusqu'à M. Clémenceau qui n'ait un blâme pour le général Boulanger. Il « désapprouve », il « déplore » la manifestation de la gare de Lyon. Il avoue que « la popularité est venue trop vite » au général Boulanger, lequel « aimait trop le bruit », et, cette popularité, il la juge « inquiétante, non pas au point de vue de la personne, — autrement il ne serait pas commandant du 13e corps d'armée, — mais inquiétante au point de vue de l'état de l'esprit public ». Il n'est resté au général Boulanger qu'un défenseur, M. Laisant, et encore M. Laisant le défend-il par un outrage, en imputant au ministère une origine déshonorante pour lui, pour la République, pour la France. C'est donc le général Boulanger qu'en définitive cette interpellation avait atteint. Il était condamné dans le Parlement, comme il l'était dans le pays, par tout ce qu'il y avait encore de patriotes sensés, honnêtes, loyaux, sans distinction de parti. Quant à la droite, que, derrière le gouvernement, cette interpellation visait, elle n'avait pu que s'applaudir de la franchise avec laquelle M. Rouvier et M. Clémenceau avaient constaté, l'un qu'elle représente « une grande partie de la nation », l'autre que « l'opinion publique échappe » aux républicains. Elle n'aurait qu'à remercier les amis du général Boulanger, les radicaux, s'ils provo-

quaient souvent une franchise qui lui donne une si juste idée de sa force nouvelle et de sa prépondérance croissante.

Il est triste que les partis puissent se défier du regard et de la voix, se combattre même, à Longchamps, le jour où l'armée s'y déploie pour montrer à la patrie son drapeau et à l'étranger sa belle tenue. Mais les radicaux, on ne l'ignore plus, ne sont retenus dans leurs haines civiques par aucun genre de scrupule, ni national ni autre. Ils ont voulu huer M. Grévy et ses ministres jusque devant l'armée, pour « protester contre les hommes qui mettent la République à la disposition des monarchistes et la France aux genoux de M. de Bismarck ». Leur manifestation n'a été, certes, ni si audacieuse, ni si violente le 14 juillet que le 8 : ils n'ont ni jeté des pierres à la voiture de M. Grévy, ni tenté l'assaut de la tribune présidentielle; elles étaient puissamment gardées. Ils ont toutefois crié à tue-tête : *Vive Boulanger! Démission!* et ils ont sifflé avec fureur M. Grévy, les ministres et, de préférence, le général Ferron. Cette fête républicaine a eu, il est vrai, de l'impopularité pour tout le monde : M. Rochefort a été conspué, lui aussi, et, comme toujours, il a pâli, il s'est esquivé prestement. Que de leçons dans cette journée! On a pu craindre une émeute; on l'a empêchée, grâce à d'habiles et vigoureuses précautions : il faut, équitablement, en louer les républicains qui, malgré tout leur dépit, ont su, en cette circonstance, employer la force pour intimider la populace; ce n'était ni leur habitude ni leur tradition. Mais que, pour passer la revue d'une armée, il faille au président de la République une seconde armée qui l'escorte; que, pour échapper aux huées, pour éviter les mouvements de la passion populaire, il doive se faire protéger à distance par des régiments de cavalerie et se retirer furtivement, comme s'il s'enfuyait : quelle amertume pour des gens qui se plaisaient à nous dire non seulement que la République, c'est le régime de la popularité, mais qu'eux-mêmes ils n'avaient et ne voulaient avoir d'autres titres et d'autres garanties dans leur gouvernement que l'amour du peuple, la confiance du peuple! Ah! leur fierté aura bien souffert, dans cette parade tremblante du 14 juillet. Car il faut reconnaître que M. le maréchal de Mac-Mahon, M. Thiers, Napoléon III et tous nos rois allaient à ces sortes de revue le front plus haut, l'air plus crâne, sans l'appareil d'une police si formidable. Mais l'humiliation est grande surtout pour la République : en être réduite à se féliciter si, le jour où elle célèbre pompeusement son règne, elle a pu ne pas voir la fête se changer en émeute et si ses ministres ont pu ramener sain et sauf à l'Élysée le chef de l'État, le président de la « République nécessaire » !...

Le gouvernement n'a pas fait tout son devoir, dans ces désordres.

Il sait être sévère contre les royalistes; il révoque les maires qui sont allés à Jersey saluer Monsieur le comte de Paris et qui, là, sur la terre étrangère, ont seulement crié : « *Vive la France!* » Mais qu'un général qui va prendre possession de son commandement, ameute la foule pour ses adieux et s'abandonne aux caresses d'une bande de révolutionnaires; que ce général écoute avec un sourire d'approbation des gens qui crient : *A bas Grévy!* et qui menacent d'envahir tout à l'heure l'Élysée, pour en chasser le Président de la République : le gouvernement ne lui témoigne que sa clémence, sa débonnaireté. Ce général qui s'était prêté si complaisamment à une démonstration injurieuse pour le chef de l'État et ignominieuse pour l'armée, a pu s'associer à la haine et au mépris qu'une folle populace manifestait contre le gouvernement dont il possède la confiance et dont il représente l'autorité devant ses troupes. Et il est arrivé à Clermont, sans qu'une dépêche du ministre de la guerre lui annonçât sa destitution! On ne nous citerait pas, dans notre histoire contemporaine, un pareil acte de tolérance. Si le gouvernement ne se devait rien à lui-même, rien à l'armée, ne devait-il donc aucune satisfaction, aucune réparation au public, pour avoir non seulement livré la rue à la foule qui en a troublé la paix, mais pour lui avoir aussi livré la gare de Lyon, sans souci du service qu'elle y interrompait? Vraiment, la vigilance avec laquelle ce gouvernement a protégé, dans la journée du 14, la personne de M. Grévy, ne peut suffire pour qu'on oublie la faiblesse plus ou moins volontaire qu'il a montrée, le 8. Et pourtant le jeu est dangereux. De manifestation en manifestation, la plèbe va s'enhardissant; elle était timide encore, devant l'Éden, devant l'Opéra, devant le Cirque d'hiver; elle a envahi comme un fleuve débordé la gare de Lyon; c'était la première fois, depuis la rébellion de la Commune, qu'elle s'emparait d'un grand édifice. Est-ce que cette progression n'alarme pas le gouvernement? Et ne voit-il pas le dessein des radicaux? Ne sait-il pas que, pour eux, cette manifestation est le commencement d'une lutte violente que leur parti engage avec le Parlement? Ils l'ont eux-mêmes déclaré : ils veulent soulever « la nation » contre la Chambre. Le pamphlétaire trop fameux qui sert d'apologiste au général Boulanger, disait, le matin du 14 juillet : « Le fossé entre la démocratie et le parlementarisme est creusé un peu plus profondément, bien qu'il fût déjà passablement creux. Or, c'est au bout de ce fossé-là qu'est la culbute. » Faudra-t-il que cette parole de M. Rochefort devienne une prophétie?

On est bien obligé de se demander, après l'ovation du général Boulanger, si, de nouveau, la France est à l'une de ces époques de lassitude, de dégoût, de désespérance, où il lui faut un

« sauveur ». Elle a toujours aimé à se personnifier dans un prince, un soldat, un tribun ou un autre. C'est la nature de son esprit. Elle se plaît à figurer son gouvernement sous les traits d'un homme, à l'identifier avec lui. Aussi peut-on dire que, si la République doit être le règne souverain d'un principe et si la démocratie veut que l'individu s'absorbe et disparaisse dans la masse, le génie de la France est rien moins que républicain. Nul, depuis la mort de M. Gambetta, n'avait rêvé ambitieusement de tourner à son profit cette disposition du peuple français. Nul, non plus, n'a si facilement ou si pleinement que M. Boulanger capté le cœur de la foule. M. Boulanger est général. La foule a le goût du panache. Volontiers aussi elle s'incline devant l'épée, ce symbole de la force. Elle se sent surtout heureuse de voir une épée au service des causes qui lui sont chères. Car, si la France est de tous les peuples celui qui a le plus la passion et la vertu du prosélytisme, celui qui met le plus de prix à l'empire de ses doctrines et de ses opinions, elle est aussi celui qui recourt le plus ardemment à la force pour établir la domination de ses idées. Elle réclame une épée, dès qu'elle croit la violence nécessaire pour résoudre un problème, pour aplanir une difficulté. Combien plus, quand elle a fini par croire à la nécessité d'un coup d'État! Le général Boulanger ne portait pas seulement l'épée, dans une période où la notion du droit se trouble, de bas en haut, et où rien ni personne ne reste à sa place; il la brandissait, cette épée, comme l'instrument certain de la revanche; il se targuait d'être le général prédestiné qui vengera la France sur les Vosges; il exploitait le patriotisme de la foule avec un art non moins grossier que dangereux. Non certes qu'il ait eu complètement, aux yeux de la foule, l'air d'un homme providentiel, ni qu'elle fût vraiment prête à l'ériger en dictateur. Le sentiment de la foule a quelque chose de vague encore. Mais on ne peut douter que déjà elle en soit à ne plus se contenter du gouvernement et du Parlement. C'est le propre des temps où le gouvernement a déçu la multitude, si démocratique qu'il se prétende, par une longue suite de fausses promesses; où le Parlement la fatigue par ses querelles et ses sophismes; où les partis, toujours acharnés les uns contre les autres, paraissent condamnés par leur épuisement à l'impuissance; où l'anarchie va s'aggravant et où la foule se persuade que la Constitution qui devait lui assurer l'ordre et la paix n'était qu'un idéal trompeur. Dès que le peuple commence à reconnaître que les institutions ne sont plus bonnes à rien, il cherche un homme qui soit bon à tout...

Quant à nous, qui pensons qu'un gouvernement ne se crée pas avec la pure métaphysique, pour servir de type à tel ou tel principe

absolu, et qu'au contraire il faut pratiquement qu'il se constitue en conformant son régime aux qualités de la race, en l'adaptant aux besoins du peuple, aux traditions de son histoire, aux nécessités de son état social et de sa situation géographique, l'ovation du général Boulanger nous fournit une preuve nouvelle de la supériorité que la Monarchie a sur la République, en France. La République demande à notre nation une vertu qui n'est pas assez dans notre sang, un effort de philosophie trop surnaturelle, un stoïcisme trop héroïque, quand elle veut que nous la considérions comme une sorte de gouvernement abstrait de la loi et que nous attachions notre amour, notre obéissance, à l'institution seule, indépendamment des hommes qui nous gouvernent. Faute de nous inculquer ce mérite, elle va dispersant et perdant ses pouvoirs dans l'irresponsabilité néfaste de l'anonymat et, tôt ou tard, elle tombe dans le césarisme. La Monarchie est plus humaine, plus française. Elle incarne l'État, la patrie, dans un homme qu'elle appelle le roi et, pour qu'il les représente avec d'autant plus de majesté devant le monde, avec d'autant plus de force devant le peuple, elle donne à sa royauté le caractère de l'hérédité. Elle ne veut pas que, le roi, ce soit le premier aventurier qui passe, le premier soldat qui monte à cheval, le premier tribun qui se lève : elle sait combien le pavois populaire est chose instable. Le chef héréditaire qu'elle proclame, elle l'associe à la nation par un contrat qui unit leurs destinées, qui intéresse la grandeur de l'une à celle de l'autre et qui leur promet également la sécurité de l'avenir. Elle ne fait pas du roi un favori, né d'un caprice et qui n'a pas de lendemain; elle n'en fait pas un maître idolâtré qui pourra être un despote, tant qu'il servira la volonté de la foule. Elle le place assez haut et elle lui garantit assez la durée de son titre pour qu'il puisse être l'arbitre des partis, et non pas un autocrate passager, qui règne soit au nom de l'un, soit au nom de l'autre. La Monarchie a donc bien, comme la France l'aime, un homme; mais elle sauvegarde par ses institutions la liberté des citoyens et l'honneur de la nation. Que la France s'en souvienne, dans cet émoi de la République! Il y a un « sauveur » prêt à l'entendre, pour peu qu'elle l'appelle, et qui ne sera pas, lui, une providence de vingt-quatre heures. Elle ne le trouvera pas dans la rue, aux bords du ruisseau, mais sur l'une de ces frontières que ses aïeux nous avaient si glorieusement conquises. Il ne sera pas un éphémère tyran, sacré par un baiser de la populace; il ne sera pas plus un dictateur choisi contre elle que choisi pour elle. Il sera le roi de tous, celui d'une France aussi démocratique par le respect de tous les droits et par l'amour de tous les devoirs que monarchique par l'unité de son gouvernement et par sa fixité. Est-ce

qu'au jour du suprême péril et de la décision suprême, la nation, la vraie nation, pourra hésiter entre Monsieur le comte de Paris, ce roi-là, et un général Boulanger quelconque?...

L'Orient est toujours plein de bruit, comme la France, et le changement est incessant aussi dans ce coin plus ou moins féérique du vieux monde. La Bulgarie (qui n'a pas encore son général Boulanger) a enfin un prince, mais de nom seulement et sans posséder sa personne : le trône n'est plus vacant, il reste vide. Le 7 juillet, le Grand Sobranié a élu, par acclamation, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, lieutenant dans l'armée autrichienne. On n'ignore pas que le prince Ferdinand est un petit-fils du roi Louis-Philippe et l'un des fils de la princesse Clémentine. Pour la deuxième fois, les Bulgares auront choisi un prince parmi ceux qu'une proche parenté attache à la Maison de France. Déjà, cet hiver, leurs suffrages avaient désigné le prince Waldemar, gendre de M. le duc de Chartres. Mais le prince Waldemar s'était hâté de refuser l'honneur que la Bulgarie lui faisait : il était trop sûr que l'assentiment de la Russie manquerait à son élection. Le prince Ferdinand temporise, lui. Il a reçu très aimablement les députés qui lui apportaient son nouveau titre. Il a déclaré qu'il l'acceptait volontiers de leurs mains. Mais, avant de venir occuper le trône de Bulgarie, il veut que, selon le traité de Berlin, la Turquie et les puissances lui notifient leur approbation. « Le prince élu de Bulgarie doit respecter les traités, ce respect fortifiera son gouvernement », a dit avec raison et avec finesse le prince Ferdinand. Il n'entrera donc à Sofia qu'après les réponses des puissances. Celle de la Russie n'est pas douteuse : elle conteste aux régents et au Sobranié la légitimité de leurs pouvoirs; ne reconnaissant pas les électeurs, elle ne peut reconnaître l'élu. Dans cet état provisoire, il s'en faut que la Bulgarie jouisse d'aucune tranquillité. Elle a même failli se trouver, non seulement sans prince, mais sans ministres et sans régents. Deux des ministres étaient en rébellion contre deux des régents. On a remplacé le ministère Radoslawoff par un ministère Stoïloff. Puis, fièrement, les régents ont voulu abdiquer. Vaincus par les prières du Sobranié, ils garderont le pouvoir jusqu'à l'arrivée du prince. Mais le prince arrivera-t-il? La Bulgarie sera-t-elle longtemps encore dans son chaos? Se lassera-t-elle de l'inutilité de ses choix? Se fatiguera-t-elle d'être une république sans le vouloir? Son anarchie tournera-t-elle à la guerre civile? Déchirera-t-elle le traité de Berlin? Proclamera-t-elle son indépendance et quelle intervention provoquera-t-elle? C'est la question, une question aussi dangereuse pour l'Europe que pour la Bulgarie elle-même.

Moins menaçante, la question d'Égypte n'en trouble pas moins les rapports des puissances. Depuis le 22 mai, l'Angleterre attend toujours que le Sultan veuille bien ratifier la convention qu'elle lui propose, pour régler, on sait dans quel sens, l'évacuation de l'Égypte. Le Sultan a, de délai en délai, continué d'ajourner cette ratification; et sir Drummond Wolff qui, par feinte, avait annoncé si souvent son départ, a fini par se retirer à Ténédos, comme un héros de l'épopée antique. On peut croire que, derrière lui, sir W. White, qui est un diplomate autrement expert, reprendra la négociation. Quel que soit le sort de l'affaire, l'Angleterre affecte de n'en rien regretter, comme si d'avance elle était consolée. Elle a en Égypte la possession. « Qu'importe le droit! » semble-t-elle se dire, selon la maxime usuelle de M. de Bismarck. A la vérité, la convention était un traité illusoire pour tout le monde. Seulement l'Angleterre doit se souvenir qu'elle a donné à l'Europe sa parole d'évacuer l'Égypte; cet engagement-là n'a rien de fictif. Quant à la France, elle n'était certes pas libre d'approuver une convention qui, même vague, pouvait légitimer la quasi-souveraineté que l'Angleterre a usurpée en Égypte. Mais sa diplomatie a été plus vive, plus téméraire, plus tranchante, à Constantinople, qu'il ne convenait dans la situation actuelle de la France. Sans sacrifier son intérêt, il faut qu'elle soit désormais plus prudente. Il faut ni qu'elle se joue trop de l'hostilité de l'Angleterre, ni qu'elle se confie trop à l'amitié de la Russie. Il n'est besoin que de prêter un peu l'oreille aux paroles qui se murmurent dans certaines chancelleries pour deviner qu'une coalition est déjà prête contre la France et que, non contents de l'attaquer sur les Alpes comme sur les Vosges, les coalisés espèrent bien se servir dans la Méditerranée, dans l'Océan, sur tous nos rivages, de la flotte formidable que la reine d'Angleterre passe aujourd'hui en revue, devant l'île de Wight. Plaise à la République de ne pas l'ignorer et de veiller aussi sagement que fermement au salut de la France!

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier [1]

CHAPITRE III

PACIFICATION DE L'OUEST

Caractère des guerres de la chouannerie. — Premières pacifications. — Écrasement de l'Ouest. — Les abus de la victoire. — Le général Hédouville. — Le comte Louis de Frotté. — La tyrannie de l'empire.

I

CARACTÈRE DES GUERRES DE LA CHOUANNERIE

Si l'on veut comprendre l'importance que les départements de l'Ouest ont eue dans les préoccupations de Bonaparte, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la première pacification et sur les guerres qui l'ont suivie jusqu'au 18 Brumaire. Peut-être ce regard jeté sur le passé expliquera-t-il la mauvaise foi de Napoléon dans ses relations avec les chefs, la duplicité qui ne lui laissait point appliquer à cette région la conscription, tout en lui faisant drainer pour ses armées l'élite de la population normande, bretonne et vendéenne, et enfin la dureté avec laquelle les départements de l'ouest de la France ont été pendant vingt-deux ans affamés, dépeuplés et tenus hors la loi.

C'est pour conquérir la liberté de conscience et le droit de prier Dieu à leur guise, non pour obéir à des passions politiques, qui, parmi eux, ne sont nées que plus tard, que les Vendéens, les Bretons, les Poitevins, les Angevins et les Normands prirent les armes

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1887.

au printemps de 1793. Leurs chefs, bien loin de vouloir maintenir les abus de l'ancien régime, avaient accueilli avec faveur les réformes de Louis XVI et même celles que semblait à ses débuts promettre la Révolution. Les dames vendéennes avaient brodé un drapeau tricolore pour la fête de la Fédération[1] du 14 juillet 1790, et ces dames étaient non des bourgeoises, mais les femmes et les mères des gentilshommes qui vont devenir les chefs de l'insurrection, Mmes de Bourmont, de Caqueray, d'Autichamp, d'Andigné, de Quatrebarbes. Bien plus, Bonchamps, le héros le plus pur et l'un des premiers tués parmi les généraux vendéens, Bonchamps achetait, le 12 novembre 1790, un bien national confisqué sur le clergé. Mais le schisme provoqué par la constitution civile du clergé, la rupture avec Rome, les scandales provoqués par les prêtres apostats, la persécution religieuse, contraignirent à l'insurrection ces populations catholiques. Les Bretons avaient traversé le paganisme à peu près sans se douter de son existence, ils en étaient encore au druidisme au milieu du septième siècle[2]. Ils s'attachèrent à la foi chrétienne avec bien plus de ténacité, et ne craignirent pas de braver en face cette Commune de Paris, qui glaçait de terreur la majorité conventionnelle et tenait sous le joug les autres provinces de la France. La guerre civile a sur la guerre étrangère cet avantage que chacun des soldats sait pourquoi il se bat, mais nécessairement elle dégénère en guerre de partisans; on arrête les diligences pour y surprendre les envois de fonds publics, on pille les caisses de l'État, on arrive bien vite au brigandage. Dans ces guerres, le paysan se lance avec ses passions rudes, son âpreté, sa brusquerie. En vain les chefs veulent l'encadrer dans des compagnies régulières, l'homme des champs est emporté suivant le mobile du moment, tantôt contre l'ennemi, tantôt vers son petit domaine. Lorsqu'une armée est rassemblée plus d'une douzaine de jours, les chefs sont étonnés[3]; ils ne peuvent, après la victoire de Chantonnay, retenir leurs hommes assez de temps pour emmener et mettre en sûreté les canons pris sur les républicains[4]; ils voient les novices démoraliser les plus braves : « J'ai pris la fuite, raconte naïvement un de ces paysans[5], mais le marquis de la Rochejacquelein nous guettait au bout du pont avec deux pièces

[1] *Stofflet*, p. 12 et 14.

[2] Concile de Nantes en 658 : *Veneratores lapidum excolentes fontium admonemus.*

[3] D'Autichamp, *Mémoires*, p. 49.

[4] *Ibid.*

[5] *Mémoires* de Pierre Devaud, publiés par l'abbé Augereau, *Revue de Bretagne et Vendée*, 1880, II, 219.

de canon en travers. Il voulait forcer les hommes à se retrancher. Pour moi, j'ai tâché de m'approcher du garde-fou et j'ai regardé en bas pour voir si l'eau était profonde. Je me suis aperçu que je n'étais pas loin du bord, j'ai laissé mon fusil sur le pont et j'ai sauté en bas. » Le Vendéen rentra chez lui, se remit bientôt en campagne, se cacha de nouveau, puis repartit encore; il fit cela quarante-cinq fois. Féroce pour les vaincus [1], défiant pour ses chefs, le paysan haïssait les émigrés, qui cherchaient à l'enrégimenter. « Point de freluquets ni de faiseurs, il faut n'avoir qu'un paquet dans un chausson », c'est le mot d'ordre donné à tous les émigrés qui viennent prendre part à cette guerre [2]. Mais les émigrés n'ont connu que tard ces guerres de l'Ouest. On parlait vaguement autour des princes de « l'armée de M. de Gaston [3] », bien qu'il n'y eût pas, en réalité, de M. de Gaston [4]. Les vrais chefs étaient les gentilshommes du pays, dont Mme de Sapinaud décrit les rassemblements à son château de Mortagne. Elle peint aussi la désolation de la contrée après les premiers mois de la guerre, les moutons qui bêlent abandonnés dans les champs, les vaches qui errent dans les landes ou dans les forêts. Elle raconte comment elle se cache dans un bois avec Perrine sa femme de chambre, ses courses à la recherche d'asiles, ses nuits sous des haies, les nouvelles désastreuses qui se multiplient, ses amies accablées d'avanies, menées à la guillotine, comme les trois charmantes demoiselles de la Sorinière, ou tuées sur le chemin, comme Mlles de la Besse et de la Pinière, ou assommées sur un escalier, comme Mme de Concise. Bientôt le viol et l'incendie n'épargnent aucun village, on tue les femmes, trois cents à la fois; dans le village de Beaurepaire, une force secrète pousse à immoler l'enfant quand on vient de tuer la mère. Le général Turreau, qui, sous Napoléon, deviendra le baron de Linières, dirige douze colonnes qui doivent détruire par le feu les arrondissements de Parthenay, Bressuire, Cholet; les villages républicains ne sont même pas épargnés [5] : « Je m'arrangerai de manière à ne pas avoir froid », écrit à Turreau un des chefs de colonne. Tout brûle, le pays est dépeuplé. Mme de la Vicendière, qui

[1] On a assuré que les chouans chantaient encore le vieux chant d'Artus : « Cœur pour œil, tête pour bras; père pour mère, mère pour fille. Étalon pour cavale, mule pour âne. Sang pour larmes, flamme pour sueur. » (La Villemarqué, *Barras-Breiz*, 1re partie, p. 48.)

[2] Le prince de la Trémoïlle au comte du Trésor, lettres manuscrites citées par Bergounioux, *Lazare Hoche*, p. 232.

[3] Lettre inédite du 15 août 1793 du marquis d'Eyragues au marquis de Saporta. Voy. aussi Fersencou, p. 72 à 76, et Michelet, *Révolution*, IV, 482.

[4] Il y avait Gaston de Lescure et le perruquier Gaston Bourdie.

[5] Bergounioux, *Lazare Hoche*, p. 81.

s'est faite servante de ferme, se trouve sans place parce que ses maîtres sont égorgés. J'étais en guenilles, écrit Mme de Sapinaud, j'avais une vieille coiffe qui était toute jaune, un vieux morceau de linge attaché sous le menton, les jambes déchirées par les ronces; tout le monde était en pleurs, les vaches errantes revenaient pousser de longs mugissements devant la porte des métairies incendiées. Des chiens sont dressés par les soldats républicains à la chasse des fugitifs. Hoche exécute d'abord le plan d'extermination de Turreau, mais des propositions de paix sont faites à côté de lui par les conventionnels.

II

PREMIÈRES PACIFICATIONS

Les membres de la Convention qui, après la chute de Robespierre, avaient été envoyés en mission dans les départements de l'Ouest étaient consternés de ce qu'ils voyaient à chaque pas. « Ce ne sont que monceaux de cendres et de décombres, l'humanité aura longtemps à gémir de l'état de destruction [1]. » Ces conventionnels étaient presque tous vulgaires, quelques-uns vicieux [2], mais tous sont également saisis par l'horreur du désastre. On peut croire que les premières ouvertures de pacification ont été faites par Boursault au baron de Cormatin, chef d'état-major du général royaliste Puisaye, du moins, la haine que les jacobins ont vouée à ces deux hommes autorise à penser qu'ils les ont crus coupables de la paix.

Hoche commandait alors les armées de l'Ouest; s'il ne voulait point de pacification, ce n'était pas uniquement par fanatisme; le jacobin Dubois-Crancé a bien compris pourquoi l'horrible guerre était devenue populaire dans l'armée [3] : « La Vendée, dit-il, est pavée d'objets de cupidité pour les soldats; on y est plus occupé à se battre pour le pillage que pour la république... Quand on a fait son sac, on se rend à un dépôt pour y jouir de l'aisance. » Les généraux n'aimaient pas seulement l'aisance. Il faudra, écrit Hoche au général Crublier [4], « oublier Rosette et Marton. — Surtout point de femmes ».

[1] Armée de l'Ouest 5/9. Rapport des conventionnels, daté de Cholet, 26 germinal an III (15 avril 1795). D. G.

[2] La première série de ces délégués comprend Bollet, Boursault, de Fermon, Dornier, Gaudin, Lanjuinais, Rue, Ruelle. La seconde, sans compter Tallien et Blad, qui sont spéciaux pour les massacres de Quiberon, est composée du même de Fermon et de Brüe, Gremot, Guerment, Guerno, Palasne-Champeaux, Topsent. Brest 5/25.

[3] Jung, II, 104.

[4] Bergounioux, p. 92.

Quand il connaît les pourparlers de paix, Hoche s'en prend tout d'abord au conventionnel Boursault, député de la Seine, ancien comédien, camarade de lit de Collot-d'Herbois, enrichi comme beaucoup de ses pareils dans diverses missions [1] : « Ce satrape insolent n'a cessé de marquer les jours par une arlequinade. Il ne demande pas un verre d'eau sans déclamer. Il est toujours en scène. » Sous l'Empire, ce comédien sera entrepreneur des vidanges de Paris, fermier des jeux, riche, presque honoré. Cormatin, nous allons résumer son histoire; il faut connaître cette vie et la rapprocher de la honte versée sur son nom, de l'implacable persécution qui s'est attachée à sa mémoire et, surtout, des récits de tous les historiens depuis Thiers et Michelet jusqu'aux annalistes locaux, qui le dépeignent comme un véritable bandit, pour bien apprécier ce que peut la haine du jacobin. Du côté des royalistes, Cormatin rencontrera aussi des jugements implacables et un ennemi dangereux, un ennemi non plus comme Hoche, homme de génie poussé par une fortune trop prompte au désordre mental [2], mais un prêtre haineux travesti dans l'histoire, et que nous reprendrons durant sa vie entière, l'abbé Bernier.

Ainsi, dans les deux camps, lutte entre ceux qui profitent de la guerre et ceux qui voient combien la paix est nécessaire. Charette, conseillé par Cormatin, se prononce pour la paix; les conventionnels Ruelle et Bollet forcent la main à Hoche et commencent les pourparlers. « Hommes petits et bas, écrit Hoche sur son carnet [3], que cherchez-vous ici? Ivrognes, débauchés, ignorants et vains, tel est, à l'exception de de Fermon et de Lanjuinais, le caractère des membres de notre congrès. L'un crie, son voisin dort. Indigne Ruelle, reçois ici le tribut de mon indignation... »

Malgré l'opposition des militaires, la paix avec les chefs bretons est signée le 18 février 1795, au château de la Prévalaye, sur la route de Clisson, près de Nantes. Charette signe, quelques jours plus tard, au château de la Mabilais, un traité de paix aux mêmes conditions. A cette nouvelle, la ville de Rennes est dans la joie, elle ménage à Cormatin une entrée triomphale (10 avril 1795), elle lui offre un banquet où sont également convoqués les généraux républicains et les conventionnels. Hoche inscrit sur son carnet :

[1] Bergounioux. p. 141. — Du moins c'est l'avis de Hoche, d'après ses notes privées. Les précieux carnets de Hoche sont au château de Carrouge, et ont été communiqués à Bergounioux en 1845. Le château de Carrouge refuse depuis cette époque l'accès et la vue de ses archives par une piété maladroite pour la mémoire du brave et fier général Le Vesneur.

[2] M. Albert Duruy (*Hoche et Marceau*) a signalé le premier ces apparences de désordre mental chez Hoche.

[3] Bergounioux, *Lazare Hoche*, p. 133.

« Il y eut affluence de peuple dans la salle du banquet; je trouvai cette scène un peu gauche, pour ne pas dire indécente. Je n'oublierai jamais le mot d'un représentant qui, se voyant enlever, par un jeune officier, une bouteille de vin d'Espagne, s'écria qu'on avilissait la représentation nationale. » L'abbé Bernier comprend, comme Hoche, qu'il faut subir l'emportement vers la paix; il amène, le 9 juin 1795, à dix heures du soir, son aveugle et docile Stofflet [1], en pleins champs, aux environs de la Jaunaye-en-Verton. Il prononce, d'après la correspondance républicaine, « un discours analogue à son ministère ». Les chefs de tous les partis « se donnèrent mutuellement l'accolade ». Les habitants de l'Ouest gardaient leur culte et des armes pour le défendre; les républicains, leurs corps d'armée, composés de généraux cupides et de soldats souvent indisciplinés.

Deux hommes du côté des royalistes avaient donc répondu aux avances pacifiques des conventionnels Boursault, Ruelle et Bollet, deux hommes qui offrent une telle divergence dans leur caractère et dans leur destinée, qu'il est intéressant de les prendre à part tous les deux et de scruter leur vie à travers les périodes qu'ils ont traversées.

Bernier est le cauteleux et deviendra le triomphant. Il était, avant la Révolution, curé de Saint-Laud, à Angers. Plus souple et plus instruit que les simples curés des villages vendéens, il entreprit de devenir le chef suprême des royalistes, et il s'attacha, comme instrument de domination, un soldat à l'esprit étroit, aux passions emportées, le brave Stofflet. Tous deux comprirent la guerre civile plutôt comme leurs féroces adversaires que comme les gentilshommes royalistes qui combattaient dans la Vendée. De là une haine implacable de Bernier et de Stofflet contre Charette et Marigny. « En demandant du secours aux paroisses, écrivait Marigny, c'est plus noble que d'agir par le droit de la force. Restons dans nos principes, messieurs, gardons-nous de suivre l'exemple des patriotes dévastateurs [2]. » Stofflet, dans un accès de fureur, fit enlever Marigny. Il faut le tuer, dit aussitôt Bernier [3], et comme Stofflet restait sombre et indécis, Bernier s'attacha pendant deux jours et deux nuits à l'homme qu'il régentait, le lassa par un flux de paroles jusqu'à ce que Stofflet dompté s'écrie : « Eh

[1] D. G. Ouest 5/9.

[2] Lettre du 27 mai 1793 « à Messieurs du conseil provisoire des Épisses ». Collection B. Fillon, n° 2913.

[3] Edmond Stofflet, *Stofflet et la Vendée*, p. 251 et suivantes. Cet épisode est étudié avec grand soin à l'aide des traditions de famille et des papiers de la famille Colbert.

bien, qu'on le fusille! » M. de Marigny fut aussitôt livré, non à des Vendéens, qui l'auraient épargné, mais à des déserteurs allemands qui l'assassinèrent[1]. Rendu sauvage par cet acte de barbarie, Stofflet voulut assassiner de même deux autres chefs vendéens, Sapinaud et la Fleuriaye[2], il ne put prendre que leurs chevaux, leurs caisses militaires et quelques-uns de leurs capitaines, dont le brave Julien Prodhomme, chef de la division du Loroux. Prodhomme reconnut qu'il était en correspondance avec Charette, aussitôt il fut tué à coups de sabre (12 mars 1795). Puis Stofflet, mis en défiance, s'efforça de secouer le joug du conseiller qui l'avait poussé à ces actes sanguinaires; il lui cacha le trésor de son armée[3]. On est alors dans la période suivante, après la rupture de la paix, après les combats de Quiberon. Aussitôt Bernier entre lui-même en relations secrètes avec les généraux républicains. C'est, écrit Hoche[4], « un prêtre comme il nous en faudrait vingt ici. Dans une circonstance difficile, je pense que le gouvernement pourrait compter sur son ambition... »

A ce moment, en effet, Bernier donne rendez-vous à Stofflet dans la ferme de la Saugrenière[5]. « C'est pressé, » dit Bernier. Stofflet arrive au rendez-vous le 23 février 1796. La ferme est cachée dans les genêts; elle a échappé aux espions républicains, aujourd'hui encore, elle semble enfermée dans un labyrinthe inaccessible.

Bernier se montre à la ferme vers midi. Dès qu'il a reconnu Stofflet, il envoie un homme « attaché à son service lui acheter du tabac à Cholet ». L'homme ne revient plus. Bernier insiste pour que Stofflet couche à la Saugrenière. « Moi, dit-il, je vais à la Petite-Ramée. » Il ment, car c'est au Chêne-Percé qu'il vient attendre l'homme au tabac et les soldats républicains[6]. Le colonel Mesnage[7], celui qui a enlevé par surprise le fort Penthièvre en avant de Quiberon, envoie, sur les indications qu'il a reçues, deux cents hommes et vingt-cinq cavaliers sous les ordres du commandant Liégeard. Quand la colonne arrive au Chêne-Percé, un des hommes sort des rangs, frappe un coup au volet de la chambre où se cache Bernier, la fenêtre s'ouvre, des paroles s'échangent.

[1] A Combraud, 10 juillet 1794.
[2] Édition royaliste de Beauchamp, II, 331.
[3] Hédouville au Directoire, 25 février 1796. (D. G. côtes de l'Océan.)
[4] Vers décembre 1795. Lettre citée par le comte d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, I, 81.
[5] Edmond Stofflet, *Stofflet et la Vendée*, p. 408 et suivantes.
[6] D. G. 5/31 Ouest. Rapport de Mesnage du 24 février 1796. Rapport du général Baillot à Hoche. — Lettre de Hoche au Directoire.
[7] Edmond Stofflet, *ibid.*, p. 411 et suivantes.

Assuré ainsi de trouver Stofflet à la Saugrenière, Liégeard continue sa route et va surprendre Stofflet avec les cinq Vendéens qui l'accompagnaient. On les fusille le lendemain [1]. « Ce ne sera pas tout, écrit Hoche. » Le comte de Martel déclare, en effet, qu'il a vu des indices permettant de croire que Bernier a livré, pour des motifs odieux, un troisième chef vendéen.

A partir de ce jour, on voit Bernier continuer son rôle d'espion [2] contre les Vendéens sous la république, puis le poursuivre, sous le consulat, contre le pape, contre l'Église, gagner par ce service la faveur de Bonaparte : « Ce pays est à vous, lui écrit-il [3], je suis certain qu'il va voter pour votre consulat à vie. » En retour de ce dévouement, Bonaparte lui donne *son estime*, beaucoup d'argent et le désigne pour l'évêché d'Orléans. L'abbé Bernier, pacificateur de la Vendée, principal négociateur du Concordat, évêque d'Orléans, fut même destiné à une dignité plus haute et nommé cardinal *in petto* [4]. Bonaparte a toujours eu des complaisances singulières pour ceux qui trompaient à son profit leur parti, leurs amis, leur conscience et l'Église; il écrit à Portalis [5] : « Il y a des mouvements dans la Vendée. Je suis étonné de n'avoir pas de nouvelles de l'évêque d'Orléans. Il paraît cependant qu'à la tête de ce mouvement sont plusieurs individus *qui avaient confiance en lui.* » Si ses nouvelles fonctions lui rendent plus difficile l'entrée dans les conciliabules, il peut du moins procurer des subalternes; Napoléon lui demande [6] de lui donner un ancien chouan

[1] Ce sont Charles Linchtenheim, vingt-quatre ans, né à Prad en Franconie; Joseph Desvaranne, ancien commis au district d'Ancenis; Joseph Moreau, vingt ans, tisserand et brigand; Pierre Pinot, vingt et un ans, tisserand et brigand; Michel Grollot, quatorze ans, brigand. Ce dernier fut réservé pour une détention perpétuelle.

[2] Lettre à Martin Daboy, 3 décembre 1799, citée par M. d'Haussonville, I, 69. — Autre lettre du 30 décembre 1802, *Correspondance de Napoléon*, VIII, 158 : « Je ne doute pas, parce que je connais votre attachement pour moi, que vous ne continuiez à prendre tous les renseignements qui tendent à faire connaître les deux principaux coupables. »

[3] 16 mai 1802. Collection B. Fillon, n° 2554.

[4] Cependant Bonaparte ne paraît pas s'être mépris sur la valeur morale de Bernier. Volney, qui a connu Bonaparte en Corse et l'a présenté à Barras, est resté longtemps avec lui dans des rapports intimes. Un jour, il reprochait au Premier consul ses relations avec l'abbé Bernier, Bonaparte lui répondit : « Je sais que c'est un scélérat, mais j'en ai besoin. » (Besnard, ami de Volney, *Souvenirs d'un nonagénaire*, II, 197.)

[5] 8 décembre 1803. *Corr.*, IX, 137.

[6] 29 janvier 1804. *Corr.*, IX, 225. Autre lettre. Bonaparte à Murat : « L'évêque d'Orléans vous adressera un nommé Piquantin de la Vendée. Vous l'emploierez près de vous comme agent secret... » (IX, 332.) Bernier s'était fait le recruteur des espions de Bonaparte.

« qui jouirait très secrètement, à Paris, d'un traitement et serait à même d'y découvrir les hommes suspects de l'Ouest ».

Le Judas vendéen mourut chargé d'argent, comblé d'honneurs, environné de respect, tandis que Cormatin, resté fidèle au roi, était traité par les amis du roi de fourbe et de parjure.

Fils d'un commissaire des guerres [1], sous-lieutenant au régiment de Royal-Navarre en 1772, Dezoteux de Cormatin avait eu un avancement régulier, l'estime de ses camarades, ainsi que l'attestent les lettres du maréchal Berthier et du général Mathieu Dumas, qui ne l'avaient pas oublié après quinze ans de malheurs; il avait obtenu la considération de ses chefs, puisque le général de Viomesnil l'avait choisi pour être son aide de camp quand il commanda un corps d'armée dans la guerre d'Amérique. Après la paix de 1783, cet officier [2] reprit sa vie régulière de garnison, reçut la croix de Saint-Louis et le grade de lieutenant-colonel; il avait épousé Mlle Verne de Cormatin, qui lui avait apporté le titre de baron et le château de Cormatin [3]. Ce titre se trouvait-il régulièrement conféré?... Toujours est-il que les camarades du régiment, des juges difficiles, paraissent l'avoir accepté. La situation du lieutenant-colonel, ancien aide de camp de Viomesnil, n'était pas amoindrie en 1791, puisque Bouillé le choisit comme adjudant général de son armée de Metz. Cormatin est dès lors signalé comme « ennemi de la cause populaire ».

Il émigre avec Bouillé. Après les premières campagnes de l'émigration, il se jette en Bretagne. Le voici chef d'état-major de Puisaye. Celui-ci en voulut à Cormatin pour avoir signé en son absence la paix de la Prévalaye, mais il lui rendit cette justice « qu'on pouvait sans hésiter lui donner un certificat de fidélité, de bonne conduite et même de zèle [4] ». Si Puisaye est indisposé par l'initiative de son lieutenant, Hoche est irrité contre l'auteur de la paix. Contre les conventionnels partisans de la paix, il

[1] Dossier personnel. Ministère de la guerre : Dezoteux (Pierre-Marie-Félix), fils de Claude-Armand, ancien commissaire des guerres et secrétaire de M. d'Estrées, époux de Jeanne-Charlotte de la Fellonière, né à Paris, 22 novembre 1751, aspirant au corps de génie 1769, — rang de sous-lieutenant sans appointements à Royal-Navarre en 1772, — capitaine attaché au corps des dragons en 1779, — aide de camp du baron de Vioménil en 1780, — attaché au corps de l'état-major général de l'armée en 1784, rang de major en 1788, lieutenant-colonel en 1791, chevalier de Saint-Louis, 21 décembre 1788.

[2] Dossier F. 7, 6326.

[3] Le château, qui venait du maréchal d'Huxelles, est aujourd'hui dans la famille de Lacretelle.

[4] *Mémoires* de Puisaye, IV, 146.

n'exhalera son dépit qu'en paroles, mais il se venge sur Cormatin, le fait arrêter contre la foi jurée, dès le mois de mai 1795 [1]. En outre il déchaîne contre lui la fureur des jacobins, et l'officier royaliste est mis au secret, mal nourri, privé d'air, bien qu'on n'ait en réalité aucun grief contre lui. Nous le savons aujourd'hui. Si, plus tard, la paix a été rompue, c'est par les ordres du comte d'Artois et par le manque de foi des soldats républicains; elle ne pouvait pas ne pas l'être; elle ne l'était même pas, lorsque Cormatin fut traduit devant les juges de Coutances. C'est ce que comprit Merlin (de Douai), qui avait toujours un œil sur les magistrats, afin de leur imposer des condamnations à mort [2]. Aussi Merlin (de Douai) prescrivait-il de condamner le prévenu non pour violation de la paix, mais pour émigration, sans remarquer que les traités signés avec Cormatin amnistiaient du fait d'émigration tous les combattants de l'Ouest. Le tribunal de Coutances acquitta Cormatin des deux charges d'émigration et de conspiration [3]. Ce jugement mit en fureur Merlin et les soldats dont la paix entravait les pillages : « Nous te croyons composé de républicains, écrit la garnison de Josselin au Directoire [4], et nous pensons que déjà Cormatin et ses juges sont arrêtés par tes ordres. Si tu ne l'as pas fait encore, hâte-toi... » Cette recommandation était bien superflue. Merlin avait pris l'habitude de ne tenir aucun compte des acquittements. Il fit amener à Paris Cormatin chargé de chaînes et, le 20 frimaire an IV, le livra au quatrième conseil militaire [5]. Là, Cormatin est condamné à la déportation. Pour Merlin, qui veut la mort, c'est presque un acquittement. Merlin défère l'arrêt au Directoire, qui décide, par arrêté du 27 nivôse, de « surseoir à l'embarquement » et de renvoyer Cormatin devant un troisième tribunal. Génissieux, ministre de la justice, fait reprendre le procès par le tribunal de Saint-Lô [6]. Ramené vers la Normandie, Cormatin est enfermé, durant le trajet, deux nuits dans la prison de Caen, et ce simple séjour autorise contre lui l'imputation redoutable d'avoir fomenté une conspiration dans sa prison [7]. Mais le tribunal criminel de la Manche, lassé de tant d'iniquité, acquitte Cormatin sur tous les chefs d'accusation. A partir de ce moment, la fureur redouble contre Cormatin. On le jette, à Cherbourg, dans

[1] Armée de Brest 5/25.
[2] Voy. les affaires des émigrés de Calais, du comte de Geslin, etc.
[3] 26 thermidor an IV. Voy. Quénault, *Recherches sur la basse Normandie*.
[4] Côtes de l'Océan 5/30.
[5] F. 7, 6327. Voy. les minutes autographes de Merlin.
[6] D. G. Côtes de l'Océan, 26 février 1796.
[7] Sarot, *les Tribunaux répressifs de la Manche*, I, 382. Et encore aujourd'hui MM. Sarot et Quénault regardent Cormatin comme un aventurier!

le fort National, on l'y garde. Les jacobins se plaignent que le commandant du fort lui laisse prendre l'air [1]; l'autorité militaire soutient son commandant jusqu'au jour où le pouvoir échoit à un fanatique. Lorsque Dubois-Crancé entre au ministère, sa première idée, son premier ordre, sa première lettre de service est la révocation « du citoyen Pernette, commandant du fort National à Cherbourg, accusé de connivence avec le détenu Cormatin ».

Cet acharnement incroyable ne cesse nullement à l'avènement de Bonaparte. Napoléon écoutait les jacobins de sa police quand ils lui demandaient de persécuter un royaliste, il savait au besoin les rappeler à leur barbarie quand ils l'oubliaient [2]. La police de Bonaparte se plaint que, dans les cachots de Cherbourg, Cormatin soit autorisé à prendre l'air, à entretenir une correspondance avec sa femme par l'intermédiaire de la servante Agathe. Le malheureux a cinq enfants; il est malade; on confisque les lettres qu'il a reçues, on les garde « comme faisant charge » contre les personnes qui l'ont tenu en relations avec sa femme, on arrête pour ce grief Mmes de Feuardent, d'Éculville, de la Chapelle-Dubuisson, de Gigault-Capelle avec ses deux filles; il est vrai que ces jeunes filles sont en outre coupables d'avoir eu leurs deux frères fusillés à Quiberon. Quant à Cormatin, malade, on lui refuse un médecin, le séjour à l'hôpital, les soins que réclame la plus vulgaire humanité. On décide qu'il restera au secret à perpétuité, sans air, sans plumes, sans papier et sans livres. On est encore trop bon : il aurait dû être mis à mort, il ne vit que par la clémence du peuple [3]. Après de longs mois de torture, on lui permet enfin de prendre l'air, de voir des officiers de santé. Puis on le transfère dans la prison de Ham et on l'y tient au secret, sans lui laisser savoir ce que deviennent ses enfants. Deux ans plus tard, le général Mathieu Dumas demande sa mise en liberté [4]; Quinette, le préfet de la Somme, intervient aussi en sa faveur; Mathieu Dumas revient à la charge. Ce supplice de l'ancienne victime que Hoche a livrée à Merlin (de Douai), et Merlin à Fouché, montre qu'autour de Bonaparte restaient aussi vivaces les haines, aussi puissants les jacobins. Avec souplesse, l'honnête Mathieu Dumas cherche à soustraire Cormatin à leurs coups : « Quelle qu'ait été pendant la guerre de Vendée la conduite de cet officier, la manière dont je l'ai vu servir autrefois, l'opinion que ses anciens camarades avaient de ses sentiments d'honneur », le rendent digne d'intérêt, et on peut croire

[1] F. 7, 6326.
[2] Jung, II, 290.
[3] F. 7, 6326 et 6327.
[4] 8 prairial et 22 germinal an X.

« que ce malheureux a assez expié, par sept années de détention et de séparation de sa famille, *ses torts envers l'ancien gouvernement* ». Cependant le supplice se prolonge; c'est seulement après l'intervention de Berthier (le 6 brumaire an XI) que Cormatin est exilé à Bar-le-Duc; peu de temps après, on lui permet de venir en Saône-et-Loire, mais on lui défend d'écrire ses Mémoires et on le maintient en surveillance jusqu'en 1811 avec des recrudescences de sévérité. Cormatin mourut en 1812, pauvre, diffamé, sans être parvenu à lasser, par ses souffrances, la cruauté de ses persécuteurs [1].

III

ÉCRASEMENT DE L'OUEST

Les deux épisodes de Bernier et de Cormatin nous ont entraînés loin de la première pacification, mais ils permettent de juger combien, à travers tant de faussetés, de préjugés et de rancunes, vain était l'espoir de ceux qui croyaient aux réconciliations. La scission était trop profonde, les intérêts trop contraires, les fureurs trop allumées. Ainsi, d'une part, l'agent national près le district de Machecoul se plaint avec colère [2] que des prêtres non mariés « célèbrent leur culte dans les ci-devant églises, administrent les sacrements ». D'un autre côté, « le militaire se portait au pillage d'autant plus volontiers qu'il y était excité par les femmes de troupe dont le nombre alors égalait au moins celui des soldats, chacun des Parisiens en ayant une et quelquefois deux [3] ». On avait bien défendu d'envoyer le butin sur les diligences, mais les généraux « partageant le crime », cette interdiction fut comme non avenue. Pour exciter les convoitises, les femmes arrivent journellement auprès des bataillons; « les voitures publiques ne seront bientôt plus occupées que par ces sortes de voyageuses ». Elles ne sont pas seules à exciter les soldats contre les gens du pays : le conventionnel Jambin écrit aux députés d'Ille-et-Vilaine [4] : « Les terroristes machinent ici d'une manière inquiétante. Un de leurs grands moyens est de perdre le bon esprit de paix avec les chouans dans lequel la troupe était. On anime les soldats contre eux. » Il ajoute qu'on vient de faire assassiner par les soldats MM. de Lhermite et

[1] Cormatin est mort en juillet 1812, d'après les dossiers de police. La date de 1817 que donne le colonel Jung est une erreur.

[2] 17 avril 1795. D. G. armée des côtes de l'Ouest 5/9.

[3] Note aux administrateurs de Maine-et-Loire, 9 messidor an III, 27 juin 1795. D. G. 5/9.

[4] 4 mai 1795, armée de Brest. D. G. 5/25.

de Geslin[1], mais l'acte qui déchire réellement la paix provient de Hoche. Certainement l'ordre de reprendre les armes allait être envoyé de Londres; mais c'est seulement le 10 juin 1795 que Charette se déclare prêt à rappeler ses hommes, c'est le 26 juin qu'il adresse sa proclamation pour faire prendre les armes à « tous les Français dignes de ce nom »[2], et dès le 22 mai, plus d'un mois auparavant, Hoche avait donné l'ordre d'arrêter tous les chefs Bretons, Cormatin, Boishardy, Solilhac, Chantereau et la Haye de Siltz[3]. Ce dernier, qui avait résisté, fut égorgé avec trois cent dix Bretons[4]. L'ordre était déjà donné aux soldats, comme aux beaux temps de la Terreur, « de ne point faire de prisonniers et de tuer tout ce qui tombe entre leurs mains[5] ». De son côté, Hoche se vantait du meurtre des trois cent dix Bretons et faisait imprimer, dès le 25 mai[6], une proclamation pour le célébrer, en ajoutant : « Habitants des campagnes, hommes crédules et inconsidérés, voyez l'abîme de calamités que creusent sous vos pas ces chefs perfides[7]. » On sait ce que devint Cormatin. Quant à Boishardy, il avait réussi à s'échapper et il essaya, en voyant que les hostilités allaient reprendre, d'épouser la jeune fille qu'il aimait[8]. Mlle de Kergadiou, âgée de dix-sept ans et douée d'une beauté rare, convint de se rencontrer dans les genêts le long du bois de la Hunaudaye avec un prêtre catholique et le chef de proscrits auquel elle venait donner sa foi. Ce rendez-vous fut connu par les soldats de Boishardy, l'un d'eux le dénonça au général républicain Crublier; les deux fiancés étaient déjà cernés lorsqu'ils se rencontrèrent. Boishardy confia la jeune fille à Hervé du Lorin, son ami, et attira sur lui seul l'attention des républicains... « Il a tiré quelques coups qui n'ont atteint personne des nôtres, il est tombé blessé l'instant d'après et a employé le peu de forces qui lui restaient à terminer sa vie. Je regrette de ne m'être pas trouvé là, j'aurais empêché le spectacle

[1] Ce dernier est sans doute le frère de celui qui fut exécuté par les soins de Merlin (de Douai).

[2] D. G. 5/9. Voy. ces documents saisis par Hoche.

[3] Bergounioux, p. 58.

[4] La Haye de Siltz est le frère de celui qui sera tué plus tard par les ordres de Napoléon.

[5] Ordre du général Rey annoncé par Girault, député des Côtes-du-Nord. D. G. Brest, 17 juin.

[6] D. G., 6 prairial an III. Armée de Brest.

[7] Rapport de Crublier, 17 juin; rapport de Hoche du 18 et proclamation imprimée. D. G. Brest. M de Chantereau fut tué aussi à la même époque. M. de Solilhac échappa; il fut, je crois, député sous la Restauration.

[8] Amateur Sylvestre. Le Bras-des-Forges du Boishardy, ancien officier de marine. Voy. G. de Kérigant, *les Chouans*. Dinan, 1882.

hideux d'une tête promenée à Moncontour et rapportée à Lamballe[1]. » « Comment, s'écrie Hoche, mes soldats ont coupé la tête à un ennemi mort et ils l'ont portée en triomphe! » Et il adresse son rapport au ministre de la guerre : « Citoyens, vous allez avoir à gémir d'un événement dont les détails révoltent l'homme sensible; Boishardy, l'homme le plus renommé des chouans, avait été blessé en se sauvant d'un de nos détachements; prêt à être pris, il se tue. Des grenadiers, qui le poursuivaient depuis longtemps, lui ont coupé la tête qu'ils ont premenée dans Moncontour et dans Lamballe. J'écris au moment même pour faire arrêter les officiers et ceux qui se sont chargés de porter cet horrible signe de leur victoire. Je demande qu'ils soient punis exemplairement, afin que ces actes de cannibales ne soient jamais répétés. » Il fit flétrir par une proclamation « ce crime envers l'honneur, l'humanité et la générosité française ». Vaine démonstration! les républicains étaient habitués à voir porter des têtes; aucun des porteurs ne fut puni. Mais le dénonciateur, le chouan qui avait livré M. du Boishardy, fut exécuté par ses camarades. Pour la fiancée, elle épousa l'ami.

Au moment où les hostilités reprennent de la sorte, la Bretagne et la Vendée sont occupées par dix-huit divisions de soldats républicains, réparties en deux armées. Tandis que Canclaux, l'un des chefs, s'abandonne à des dithyrambes patriotiques[2], l'autre général, Hoche, donne ses ordres avec précision, agit avec vigueur, se montre digne de la devise inscrite sur ses lettres, *Res non verba.* Hoche a pour chef d'état-major l'ancien généalogiste Chérin, et pour commissaire des vivres, Daru, le futur intendant de la grande armée. A eux trois, ils concentrent les bataillons et les approvisionnent; ils ramènent vers Vannes quatre mille hommes de Rennes, cinq mille de Saint-Brieuc, cinq mille de Nantes[3]. Hoche garde sa sécurité et son sang-froid au milieu des criailleries dont l'assaillent les jacobins de toutes les villes. Cherbourg et Lorient se disent perdues, Nantes se lamente, les plus petites communes poussent des gémissements. C'est qu'un chef royaliste, M. de Tinténiac, vient de tenter une entreprise hardie, il s'est porté par mer sur les derrières

[1] D. G. Brest, 17 juin 1795.

[2] Juillet 1795, Ouest 5 10.

[3] Quelques jours à peine après la première surprise du débarquement des émigrés à Quiberon, Hoche est en mesure d'écrire aux conventionnels (1er juillet. D. G. Ouest) : « L'armée se rassemble et j'espère bientôt vous rendre un bon compte de l'armée blanche et noire. Ne craignez rien pour Lorient ni en général pour les suites de la descente, elle ne fera qu'ajouter à la gloire des armées républicaines. Mon dessein est de n'avoir aucune affaire particulière, elles aguerriraient les chouans, mais bien une action générale. »

de l'armée de Hoche, et va ruiner ses approvisionnements concentrés à Josselin [1]. Mais il est surpris après les avoir incendiés, il succombe, et les chouans se dispersent. Daru est consterné de la perte des vivres [2], mais les soldats républicains contribuent plus que les chouans à affamer leur propre armée. « J'ai l'âme déchirée, citoyens, écrit Hoche au Comité de salut public [3], des horreurs qui se sont commises dans les campagnes, il n'est sorte de crimes que n'ait commis le soldat de l'armée; le viol, l'assassinat, le pillage, ont été très fréquents... On ne vous a pas dit la vérité en accusant nos soldats de piller [4], il fallait ajouter : ils assassinent, ils violent, les lois sont insuffisantes, et leur malheureux général est obligé d'en faire justice le sabre à la main. Je ne connais pas de plus horrible métier que de commander à des scélérats qui jouent avec tous les crimes. » Plus tard, il casse une compagnie qui a saccagé les magasins de la Douane et s'écrie douloureusement : « La guerre serait finie si le pillage cessait. » Les généraux eux-mêmes ne donnaient pas toujours l'exemple de l'honneur, et ce fut avec désespoir que Hoche dut annoncer au Directoire [5] que les généraux Bonnaire et Merle, qui assiégeaient une poignée de chouans dans le château de Saint-Mesmin, eurent l'idée de leur accorder une capitulation avec la vie sauve : « Trois à quatre mille soldats de la république ont vu défiler devant eux quarante-deux gredins en sabots, et, ajoutant l'infamie à la lâcheté et au ridicule, les généraux Bonnaire et Merle ont ordonné de fusiller ces quarante-deux hommes auxquels ils venaient de promettre la vie. » Hoche lui-même était-il certain que ses généraux n'avaient point accordé une capitulation aux vaincus de Quiberon?

Après la destruction des prisonniers de Quiberon reste Charette. C'est vers lui que Hoche concentre aussitôt toutes ses forces. Charette, isolé au milieu des quarante-quatre mille soldats de Hoche [6], faisait bonne contenance avec ses douze ou treize cents Vendéens : « Une déroute, dit Hoche, est souvent un avantage

[1] Il reste de cette tentative une vieille affiche sur laquelle Tinténiac, arrivé devant Josselin, a écrit (au dos) (16 juillet. D. G.) : « Nous chevalier de Tinténiac, maréchal des camps et armées de S. M. Louis XVIII, commandant l'avant-garde de l'armée catholique et royale de Bretagne, promettons d'accorder protection à tous ceux qui se rendront à la présente proclamation et au contraire de traiter avec la plus grande rigueur tous les ennemis du roi. »

[2] Voy. les rapports des 16 et 18 juillet de Daru, Grosbon et Crublier.

[3] D. G., 9 juillet 1795.

[4] D. G., 11 juillet, Hoche à Lanjuinais.

[5] D. G., 25 février 1796.

[6] 10 novembre 1795. Rapport de Hoche. Ouest. D. G.

pour Charette. Charette en déroute assigne un ralliement à ses fuyards. L'endroit est quelquefois à 10 ou 12 lieues derrière son ennemi, qui le cherche en vain et se consume dans un pays... hideux par ses ruines... Charette, dis-je, a laissé son ennemi au milieu d'un pays dévasté, et avec la rapidité de l'éclair il se porte sur ses convois, les intercepte, ou au moins les détourne de leur destination, et contraint, par cette manœuvre, son adversaire, qui croit avoir obtenu un avantage,... de rentrer l'oreille basse dans les cantonnements... Cet ennemi... a un pouvoir absolu sur tout le pays où il commande. Les lois draconiennes qu'il a données aux contrées qu'il occupe l'ont, en quelque sorte, fait déifier par une multitude ignorante que son seul nom fait trembler. Son caractère est féroce et singulièrement défiant. Son ambition est de gouverner son pays féodalement. Il n'a point d'amis. Pour être un chef de parti vraiment redoutable, il lui faudrait la loyauté de Bonchamps, les talents de d'Elbée et la témérité de Stofflet... Des femmes sanguinaires le dirigent dans ses cruautés, et, sans être un lâche, il ne se résout que très difficilement au combat qui lui est présenté. »

Ce singulier portrait est tracé par un ennemi haineux. A un autre moment, Hoche dit d'une contre-marche de Charette [1] : « C'est une nouvelle ruse de ce coquin, qui voudrait qu'on le laissât respirer. » Nous connaissons ces façons de parler de ses adversaires, mais il était ingrat en reprochant à Charette les femmes qui l'accompagnaient, car il en avait séduit une et était tenu par elle au courant des secrets des Vendéens; il avait également à ses gages un des aumôniers de Charette [2] et était devenu presque suspect aux patriotes purs par ces relations d'espionnage : « On a trouvé fort mauvais, écrit-il à Carnot (19 février 1796), que je me serve d'une femme pour faire épier, connaître les démarches des ennemis de la république. Un prêtre de je ne sais quelle secte a reçu de moi quelques écus pour avoir fait prendre les munitions de Charette, et voilà qu'un prêtre d'une secte différente m'accuse de royalisme, peut-être même de fanatisme, quoique je rie, à part moi, des sottises humaines à l'égard des cultes. » Il se croit cependant le devoir, quelques jours plus tard, de recommander au Directoire la jeune royaliste qui lui vend Charette : « La personne qui m'a si bien servi depuis trois mois est la fille de cette marquise du Grégo dont il est question dans les notes jointes à votre lettre. Quelques services rendus à propos m'ont gagné sa confiance, et

[1] D. G., 26 janvier 1796, Hoche au Directoire.
[2] C'était le curé de la Rabutellière. Il fut assassiné.

les royalistes n'ont pas fait un mouvement ou noué une intrigue à sa connaissance que je n'en fusse instruit sur-le-champ. Cette petite personne est aujourd'hui à Paris, elle va réclamer ses biens qu'on a séquestrés tandis qu'elle était dans la Vendée et qu'elle passait pour émigrée. Je désirerais bien qu'on les lui rendît, tant à cause des services qu'elle a rendus que de ceux qu'elle pourrait rendre par son adresse. Elle m'a averti du voyage de Talhouët-Bonamour. »

Par un piège de ce genre, Hoche feignait d'autoriser Charette à passer en Angleterre [1], mais des hussards maladroits sabrèrent le paysan qui portait le sauf-conduit de Hoche et qu'ils prirent pour Charette [2], crime laissé impuni, car les massacres continuaient sur tous les points : « En avançant, les troupes purgent le pays [3]. Depuis quinze jours, six à sept cents brigands, vrais brigands, ont péri dans la Vendée. » Et cela pendant qu'un mouvement libéral se prononce sur tous les points en France, à la stupéfaction des généraux républicains : « Je ne vois pas, dit l'un d'eux, sans une surprise extrême que, dans cette ville, on fête la ci-devant fête des tyrans. Nulle boutique n'est ouverte aux républicains [4]. » Un autre, c'est Hoche, fait juger (on appelait cela juger) un instituteur de la Manche qui « avait poussé le fanatisme de la royauté jusqu'à faire célébrer publiquement par ses élèves la fête des Rois [5] ». Hoche s'enferme à Angers, s'inquiète de tout, se laisse envahir par le délire de la persécution; il se voit entouré d'envieux et d'ennemis; tantôt on lui enlève le général Rey, qui lui est nécessaire; tantôt on lui impose le général Willot, qu'il n'aime pas, ou le général Josnet, qu'il méprise : « Josnet a divorcé et laisse sa femme sans vêtements avec trois enfants [6]. » Il emploie presque les mots des bataillons de Parisiens que l'on mène au combat : « Nous ne voulons pas périr en défendant la liberté, mais vaincre pour la maintenir [7]. » Il écrit à Carnot : « Non, citoyen, non, nous ne pouvons résister. Fasse le ciel que la chute soit douce! [8] » et à son ami Champein : « Tous les moyens sont employés pour m'écraser, je sais que je n'ai que bien peu d'amis [9]. »

Son chef d'état-major, le général Hédouville, qui s'efforce de

[1] Carton 5/31, 10 février 1966.
[2] *Ibid.*, 22 février 1796.
[3] Hoche au ministre de la guerre Aubert-Dubayet, 23 novembre 1795.
[4] Carton 5/30, 16 nivôse an IV, 6 janvier 1796, jour des Rois.
[5] Instituteur de la commune de Beaumont, carton 5/30, 25 janvier 1796.
[6] Hoche au Directoire, 22 février 1796.
[7] *Ibid.*, 9 janvier.
[8] Hoche à Carnot, 19 février 1796.
[9] Lettre de Hoche, 7 floréal an IV. Vente Laverdet, 23 mars 1848.

calmer l'exaltation de Hoche, obtient pour lui, par l'intermédiaire de son ami Clarke, une lettre d'éloges du Directoire[1]. « Cette lettre a vraiment remis du baume dans le sang du général Hoche. Il a une tête ardente et saisit tout avec une vivacité qui lui a fait considérer comme très importantes des dénonciations ridicules. » Quelques jours plus tard, le général Travot parvenait à saisir Charette tout couvert de blessures[2]. Le héros se déclare âgé de trente-trois ans, il répond quand on lui demande pourquoi il ne s'est point retiré sur la flotte anglaise : « Parce qu'il n'a pas voulu abandonner la cause qu'il soutenait. » Il signa d'une main ferme chacune des pages de son interrogatoire. Comme on le conduisait au supplice, il fut insulté par quelque jacobin qui se tenait à la fenêtre d'une maison; il s'en aperçut et cria d'une voix ferme : « Halte! » et il fit demander un verre d'eau dans cette maison même; un domestique le lui apporta en tremblant, quand il eut bu, il remercia d'un air affable et donna lui-même le signal de la marche. Arrivé au terme de cette triste course, il s'aperçut qu'on l'avait trop éloigné des soldats, il s'avança de quelques pas et tomba sous les balles en criant : « Vive le roi[3]! »

IV

LES ABUS DE LA VICTOIRE

A partir de la mort de Charette, ce ne fut pas une pacification, mais une persécution systématique. Deux chefs ralliaient encore quelques combattants, c'étaient Vauban, dans la Sarthe[4], et Puisaye, en Bretagne[5], et leurs entreprises servirent de prétexte pour traiter les malheureuses campagnes avec la dernière cruauté. Cependant, à ce moment même, un souffle de tolérance s'étend sur le pays. Les élections amènent des modérés dans les deux Chambres et dans les administrations municipales. On croirait que la France va entrer dans une ère régulière. C'est un moment d'alarme pour les jacobins. Hoche, toujours irritable, écrit avec fureur au Directoire[6] : « Déjà un cri général demande le désarmement des terro-

[1] Côtes de l'Océan, 11 mars 1796.

[2] Lettres des 24 au 28 mars 1796 et pièces de la procédure.

[3] *Mémoires* de l'abbé de Beauregard, p. 129. Il ne faut pas confondre ces *Mémoires*, très bien faits et très véridiques, avec la *Vie de Mgr de Beauregard*, ouvrage sans valeur au point de vue historique.

[4] D. G. Lettre du 21 avril 1796.

[5] Le général de la Barolière au ministre de la guerre, 29 avril 1796. Hoche à général Dugua, 1er mai 1796.

[6] Angers, 22 mai 1796.

ristes; le Directoire connaît assez ce qu'une certaine classe appelle *terroristes*, il se tiendra en garde contre les manœuvres des royalistes, qui voudraient bien voir anéantir jusqu'au dernier patriote. » Mais déjà Hoche est chargé d'un autre commandement. Hédouville est envoyé à Saint-Domingue. La persécution des habitants de l'Ouest est confiée à un subalterne, le général Vimeux, que les régicides du Directoire forceront à se montrer implacable. Deux nouvelles années de supplice s'ouvrent pour ces contrées malheureuses.

La ville de Caen, la plus paisible de toutes les cités de l'Ouest, est dénoncée comme irritée contre le coup d'État jacobin (18 fructidor) : « Les trois quarts de la ville pleurent encore du coup que le gouvernement leur a porté [1]. » A Valognes, au même moment, « des brigands ont eu la scélératesse de renverser l'arbre de la liberté et d'y substituer une croix. Quelque affligeant que soit cet événement, je le crois l'œuvre d'un petit nombre de scélérats [2]. » Aussi les arrestations se multiplient, Vimeux est toujours fier de les annoncer : « La marquise de Fossac a été arrêtée près de Sablé, dans sa terre de la Faine, ainsi que la comtesse Dolnet (*sic*), femme intrigante, sans aveu, correspondante des chouans [3]. » Il ne laisse échapper aucun prêtre de la Sarthe, tandis que de Rennes on a la joie d'annoncer [4] comment un rassemblement de quarante à cinquante personnes des deux sexes a été surpris dans une espèce de grange à Plouneven ; vingt-neuf hommes, dont un reconnu pour prêtre, ont été arrêtés avec les ornements d'église saisis sur eux. Qu'ont de mieux à faire les soldats? demande le ministre de la police au ministre de la guerre [5] : « Une partie de nos armées victorieuses va, mon cher collègue, passer sur le territoire de Maine-et-Loire, ne pourrait-elle pas enlever les prêtres et les émigrés? » C'est ce que continue à faire le général Vimeux dans l'Indre-et-Loire, après la Sarthe [6]. « Il faut purger le sol de la république teint encore du sang humain dont ils l'ont arrosé et dont les mânes des malheureuses victimes demandent à grands cris la vengeance! » Un prêtre s'est échappé, mais, ajoute Vimeux, « le Dieu pour la gloire duquel ces monstres fanatisent le peuple, l'a frappé de son glaive exterminateur, il est mort en arrivant chez son frère ». Puis

[1] Général Dumesny au ministre de la guerre, 31 octobre 1797.
[2] *Ibid.*, 28 novembre 1797.
[3] Général Vimeux au ministre de la guerre, 5 janvier 1798.
[4] Kingler au ministre de la guerre, 13 février 1798.
[5] Dondeau à Schérer, 13 mars 1798.
[6] Vimeux à Schérer, 7 avril 1798. Arrestation des abbés Rousseau et Lamare.

il ravage de même Maine-et-Loire, la Mayenne, Loir-et-Cher. Il se vante[1] que, dans ces cinq départements, un nombre énorme de prêtres « ont subi la peine due à leurs crimes ». Quelquefois on a le scandale que, lorsqu'un curé est arrêté, « tous ses ci-devant paroissiens, hommes, femmes et filles, vont le reconduire jusqu'aux confins de la commune en s'arrachant les cheveux et se frappant la poitrine[2] », et quelquefois la douleur de voir les tribunaux prononcer des acquittements. Ainsi Vimeux voudrait faire condamner la commune tout entière dans laquelle un attentat a été commis : « C'est, dit-il, la loi du 10 vendémiaire an IV, » ce sont, ajoute-t-il, « de sages et paternelles dispositions », mais chaque fois qu'il a ainsi dénoncé des communes, « oh honte! oh impudeur! elles ont été innocentées par les tribunaux[3]! » Que faire dès lors contre une commune aussi criminelle que celle où il vient de découvrir « des ornements d'église et six registres où étaient des actes de naissance et de mariage signés *Martin, curé catholique* »?

L'armée elle-même ne semble plus assez sûre pour cette besogne, le Directoire fait sortir de la Sarthe le 44e de ligne[4], parce qu'il est l'ancien régiment de Vauban, et le 4e dragons[5] est signalé comme « très dangereux, parce qu'il se recrute à Caen parmi les aristocrates ». Mais, en France, la poussée contre les jacobins devient universelle; on compte sur le vote pour s'en débarrasser.

Il est vrai que ceux-ci excellent à fausser les élections et à s'arranger pour rester maîtres des urnes. Les administrateurs du Calvados[6] demandent que l'on cantonne deux mille hommes dans l'Orne, la Manche et le Calvados, « pour donner de bonnes élections »; en effet, écrit le ministre de l'intérieur au ministre de la guerre[7], dans le Calvados, « le fanatisme travaille les hommes simples et superstitieux pour donner encore à la France des élus qui la déshonorent. Si l'on ne fait pas stationner dans le lieu où se tiendra chaque assemblée primaire un détachement de troupes de ligne, les républicains seront comprimés, comme l'année dernière... Il faut répartir deux mille hommes par détachements de vingt-cinq à trente hommes, ce qui épargnera de nouveaux crimes à la royauté et facilitera le triomphe des amis du gouvernement ». Le ministre de la guerre s'empresse de déférer à cet appel. Pour

[1] Lettre de Vimeux au ministre de la guerre, 27 mai 1798.
[2] *Ibid.*, 23 août 1798.
[3] *Ibid*
[4] D. G., 21 avril 1796, ci-devant régiment d'Orléans.
[5] Les administrateurs du Calvados au ministre de la guerre, 25 fév. 1798.
[6] Les administrateurs du Calvados au ministre de la guerre, 24 fév. 1798.
[7] Letourneux à Schérer, 8 mars 1798. Armée d'Angleterre 5/38.

« protéger les élections républicaines », il répartit dans l'Orne, la Manche et le Calvados [1] quatre régiments d'infanterie et seize de cavalerie; on envoie mille hommes de la garnison de Lille dans le Pas-de-Calais [2]. Ces forces permettent de n'admettre que le vote des seuls jacobins; le ministre de l'intérieur s'en vante en remerciant le collègue qui l'a si bien servi [3]. Dès lors on aime mieux ne plus voter, c'est ce que le général Vimeux appelle « une insouciance funeste à la cause de la liberté [4] »; il trouve que l'esprit public est bien mauvais et qu'il sera difficile de le remonter avant longtemps.

Devant cet acharnement dans la persécution, tout recours aux moyens légaux devenant impossible, il ne reste aux populations opprimées que l'appel aux armes. Sans doute le pays est épuisé, les hommes sont devenus rares, les chefs ne s'entendent pas, mais il faut se défendre.

Chez les chefs royalistes, la lassitude est grande. Les divisions sont telles, que Puisaye a dû se retirer à Londres. « Je désirerais que vous fussiez près de nous, lui écrit Georges Cadoudal [5], pour nous aider de vos conseils dans une crise si terrible. » Mais à Londres même se portent les méfiances; chaque chef croit que les autres font leur soumission [6]; les Bretons se plaignent des Normands; les délégués normands, MM. Henri de Frotté et de la Roque refusent d'assister aux réunions. Aussi fut-ce seulement en juin 1798 que les forces royalistes furent réorganisées [7].

[1] Schérer à Dondeau, 14 mars 1798.
[2] *Ibid.*, 6 mars 1798.
[3] Letourneux à Schérer, 7 mai 1798.
[4] 31 mai 1798, il vient de parcourir Loir-et-Cher. Il exprime même opinion les 18 juin et 3 juillet suivants.
[5] 18 mai 1796. Coll. Alfred Morrison, f° 157.
[6] Comte Gérard de Contades. Journal de Collin de la Contrie (*Revue de la Révolution*, août 1884).
[7] Elles comprenaient alors neuf divisions, savoir :
1. Suzannet, bas Poitou et Retz (de Niort à Loudun).
2. Sapinaud, Vendée centrale (de Parthenay à la Loire).
3. d'Autichamp, haut Poitou et haut Anjou (de Montmorillon à la Loire).
4. d'Andigné, bas Anjou et haute Bretagne (de Rennes à la Loire).
5. Boisguy et la Prévalaye, Rennes et Fougères (de Rennes à la mer).
6. Georges Cadoudal et Desol de Grisolles, Bretagne (la presqu'île à partir de Rennes).
7. Frotté et Bruslard (basse Normandie, de la Bretagne à Argentan et Caen).
8. Mallet, haute Normandie (de cette ligne à la Seine).
9. Bourmont, Maine, un peu plus que la Sarthe.
(Archives de Thouars, le plus riche dépôt qui existe sur les guerres de Vendée.)

Dès le 1er juillet, un des plus intelligents parmi les chefs paysans, le brave Jean-Jean est tué [1]. Mais, pendant cette troisième prise d'armes, la sympathie pour les révoltés est universelle dans la population et même au sein des administrations républicaines; on préfère tout à la tyrannie terroriste. Les chouans Augeard, dit *Blancdamour*, et David, dit *Cœur de roy*, s'échappent des cachots du mont Saint-Michel et s'emparent de Pontorson. Les évasions se multiplient et sont favorisées par des dévouements héroïques. Ainsi Mme de Kérigant [2] fait sortir sa sœur, Mme le Gris du Val, de la prison de Rennes sous un costume de servante; les deux femmes courent vers la Vilaine où les attend avec une barque le chouan Jean le Coq, mais elles entendent qu'on bat le tambour et qu'on les poursuit. Elles se jettent alors dans une boutique. On ferme les portes, on visite les maisons. Les fugitives restent cachées trois jours; elles sortent enfin, elles arrivent à la Vilaine, mais les gendarmes les suivent déjà. On est en décembre, la matinée est froide, le brouillard épais, la Vilaine charrie. En courant, les deux femmes rencontrent enfin Jean le Coq, sont portées par lui dans la barque; on démarre, mais près de l'autre rive un banc de vase les arrête, la barque s'y embourbe, elle est encore cachée par le brouillard, mais on entend le bruit de la chaîne d'une autre barque que les gendarmes détachent de la rive qu'on a quittée. Alors Jean le Coq descend sur le banc de vase, il arrache d'un effort désespéré l'embarcation de son lit, la pousse de l'épaule vers le rivage libre, et se laisse engloutir sans pousser un seul cri. Les femmes sont recueillies par les chouans de M. de la Prévalaye.

A ce moment, ce ne sont plus les royalistes qui se lamentent. « Tout est perdu si vous ne venez promptement à notre secours », écrit de Bretagne en septembre 1799, le général Michaud au ministre de la guerre (21 septembre). « Le danger est tel, annonce le commissaire central de Loir-et-Cher, que l'on redoute d'armer les conscrits. Une colonne de cinq cent cinquante soldats vient d'être attaquée dans la forêt d'Ambre, battue et dispersée [3]; bien plus, « cinq mille brigands sont entrés dans la commune du Mans, se sont emparés de six pièces de canon, de mille deux cents fusils [4] ». A cette nouvelle, le soulèvement est général, les gardes nationaux des villes le favorisent. « A Blois, en présence d'un corps de garde composé de douze citoyens, l'écorce de l'arbre de la

[1] Min. guerre à Directoire. D. G., 3 juillet 1798.
[2] G de Kérigant, *les Chouans*, 1882.
[3] Armée de l'Ouest, 7 septembre 1799.
[4] Fouché, ministre de la police, à guerre, 27 septembre 1799.

Liberté a été enlevée [1]. » Les commissaires du Directoire poussent des cris de terreur : « Si nous ne sommes sur-le-champ secourus, le pays est totalement perdu [2]. » La position devient de plus en plus inquiétante, dit Fouché [3]. Un corps de dix mille royalistes occupe Martigné; un autre est à Pontchâteau; un autre rentre dans le Mans le 14 octobre, s'empare de tous les soldats républicains et se contente de « retourner leurs habits ». Bernard de la Frégeollière s'empare du Lude et devient le lien des deux armées de de Bourmont et d'Autichamp [4]. Quelques jours après, Châtillon se rend maître de Nantes [5], et met en liberté tous les prisonniers. Mercier, dit *la Vendée*, pénètre au même moment dans Saint-Brieuc [6], et ne se retire qu'après avoir ouvert les prisons et délivré « plusieurs chefs de chouans, dont huit condamnés à mort, ainsi qu'une femme embaucheuse nommée Frotter... »

La tentative de Branche d'Or n'eut pas le même succès. Louis Foulon, dit Branche d'Or, avait été acquitté par le tribunal criminel de la Manche [7] du crime d'insurrection, mais il avait vu enfermer sa fiancée dans la prison de Bourgueil. Les autorités civiles déclaraient [8] que « cette fille était sa concubine et qu'elle entretenait avec lui une correspondance contre-révolutionnaire ». Au lieu de se porter sur la prison, Branche d'Or eut le tort d'écrire (au commissaire du Directoire) : « Si la république ne me remet pas dans les trente-six heures ma fiancée, je ferai fusiller les otages que je tiens, je ferai brûler plusieurs bourgs... » La république profita du délai et fit évacuer la jeune fille sur les prisons de Tours. Quand, le lendemain, Branche d'Or pénétra dans Bourgueil et força la prison, elle était vide; il ne put que se venger en faisant périr ceux qui avaient dénoncé et ceux qui avaient arrêté la jeune fille. Cette malheureuse passa dans la prison de Tours le reste de sa jeunesse. Napoléon eut soin de la maintenir en captivité chaque fois que son nom fut remis sous ses yeux parmi ceux des prisonniers d'État. On la changea seulement de prison en 1813 : elle fut enfermée dans le dépôt de mendicité, la pauvre jeune fille s'y trouvait encore en 1814.

Les historiens ont fait le silence autour de ce mouvement

[1] Commissaire du Directoire exécutif (préfet), 9 octobre 1799.
[2] Mayenne, Ille-et-Vilaine, 30 septembre.
[3] Lettre du 16 octobre 1799, carton 5/96.
[4] *Émigration et Chouannerie.*
[5] Michaud à ministre de la guerre, 25 octobre 1799.
[6] Général Casabianca à général Michaud, 27 octobre et rapport du 28 octobre 1799.
[7] Sarot, les tribunaux répressifs de la Manche, III, 217.
[8] D. G., 18 et 11 octobre 1799. Rapport à Dubois-Crancé.

national. Le pays opprimé, privé de toutes lois, de toute légalité par deux coups d'État successifs, retenu dans l'oppression par une oligarchie régicide, se soulevait enfin contre les oppresseurs. Ce soulèvement patriotique n'était pas limité à l'Ouest; la Franche-Comté s'armait au même moment, elle attendait le comte d'Artois, dont le général Pichegru lui faisait espérer la présence; la Provence, organisée par le général Willot, demandait que le duc d'Angoulême se montrât; Bordeaux était prêt pour la lutte, les commerçants ruinés étaient rendus belliqueux par le Vendéen Forestier, M. Dupont-Constant et Mme de Lescure. Toulouse, à la fois, plus aveugle et plus ardente, se laissait diriger par des gens qui se montraient fanatiques en paroles, sans songer que ces prétendus fanatiques sont souvent disposés à se faire espions de police. L'abbé de Montgaillard fit disgracier par le peuple les chefs modérés[1] et livra les autres à la police du Directoire. Malgré cette trahison, M. de Rougé avait toujours huit mille paysans munis d'armes et prêts à s'insurger. Peut-être le pays pouvait-il se sauver des terroristes et de l'Europe, en appelant les Bourbons.

Au lieu des Bourbons, c'est Bonaparte qui arrive. « Mais pourquoi, disait Bonaparte[2], pourquoi le comte d'Artois n'était-il pas en Vendée? » — « Monsieur, frère du roi, faisait Bourmont à ses compagnons d'armes, attend pour arriver qu'un point de débarquement lui soit offert[3]. » Bonaparte, lui, ne l'a pas attendu.

V

LE GÉNÉRAL HÉDOUVILLE

Au moment du troisième coup d'État, celui qui livra la France à Napoléon, l'administration était encore plus délabrée chez les républicains que chez les royalistes. Hédouville, désigné comme général en chef dès le lendemain du coup d'État, écrit dès son arrivée : « Le tableau de la situation de l'armée est affligeant; chaque administration a voulu avoir des militaires à sa dévotion et a fait destituer ou remplacer ceux qui ne sont pas entrés dans ses vues, il en est résulté une résistance constante à tous les ordres[4]. » Barbé-Marbois, que le Premier consul a chargé d'une mission civile dans l'Ouest, signale à son tour[5] les chiffres énormes

[1] Baron de Rougé, *Mémoires de Tous*, VI, 153.
[2] Lebon, p. 285.
[3] D. G , 23 octobre 1799.
[4] Hédouville à Berthier, D. G., 14 novembre 1799.
[5] Félix Rocquain, *État de la France au 18 brumaire*, p. 77 et suivantes.

des dépenses secrètes et des frais de bureaux : « L'économie est devenue ridicule, et celui qui en fait profession est un personnage à vues étroites et bornées... Il faut faire cesser l'indiscipline des officiers à l'égard des finances... Les subalternes, instruits que leurs supérieurs puisent dans le Trésor public, leur font la loi pour avoir part au butin. Habitués à faire contribuer les ennemis du dehors, ils ne seraient pas éloignés de traiter pareillement en pays conquis les départements qu'ils sont chargés de défendre. » Aussi redoutent-ils une pacification. Les agents civils ne sont pas plus délicats. Sous le Directoire, tout le monde vole : « Les receveurs généraux négligent de tenir ou suppriment à dessein les registres propres à établir leur situation... plusieurs ne la connaissent pas eux-mêmes... les autorités civiles ont violé les caisses comme les militaires... Si un agent du Trésor veut résister, il est menacé de prison et exposé à toute sorte de violences. »

Hédouville connaît le pays; il en a été arraché du temps de Hoche, à cause de ses inclinations humaines et pacifiques; on l'a puni, en l'envoyant à Saint-Domingue, de ses répugnances pour l'office de bourreau, mais il sait si bien à qui s'adresser pour obtenir une réconciliation, que le jour même de son arrivée (7 novembre 1799), il écrit au château d'Angrie[1] pour inviter Mme Turpin de Crissé à se rendre auprès de lui.

Mme Turpin de Crissé, petite-fille de Bongars, un des plus habiles diplomates de Henri IV, avait déjà eu deux fils tués dans les rangs vendéens, l'aîné, Lancelot, au combat de Chantonnay (6 septembre 1793); le second, Guy, à la bataille de Dol (21 novembre 1793)[2]. Mère, elle était vieillie par la douleur; Française, elle était contristée par le spectacle des ruines; avant de mourir, elle souhaitait ardemment de délivrer son pays et de sauver ses derniers enfants. Au premier signal d'Hédouville, Mme Turpin de Crissé accourut à Angers; elle promit au général républicain de parler à MM. d'Autichamp, de Bourmont et de Châtillon, et, dès le 12 novembre, elle put faire espérer à Hédouville « que la guerre de l'Ouest pouvait être promptement terminée par une pacification »[3]. Le surlendemain elle écrivait qu'elle avait distribué aux chefs des insurgés les documents relatifs au nouveau gouvernement des

[1] 17 novembre 1799. D. G., carton 5/57.

[2] Armée de l'Ouest. D. G., pièces sans dates classées au 1er janvier 1800.

[3] Elle ajoute : « Je continuerai de faire passer tous les arrêtés et la suite de la révolution qui s'opère à Paris pour le bonheur de la France. La paix se prépare d'elle-même et nous en goûterons bientôt les doux fruits. Si je n'avais pas été aussi malade hier, mes enfants auraient eu l'honneur d'aller voir Mme Hédouville. »

consuls. Par ses soins, dès le 19 novembre, d'Autichamp, Châtillon et Bourmont, font déjà savoir qu'ils sont prêts à écouter des propositions de paix.

Ils sont découragés par l'indiscipline du parti, par les excès auxquels se livrent les subalternes. Le jour même du coup d'État de brumaire, la ville de Redon a été saccagée par les chouans; des chefs tels que *Tranquile* ne songent qu'à « faire une ou deux fois par mois un rassemblement, pour enlever sur la grande route la malle-poste ou la diligence, après quoi chacun rentre dans sa tanière emportant sa part de profits[1] ». En peu de temps les négociations ont fait de tels progrès, que le ministre de la guerre, Berthier, écrit à Hédouville[2] : « Le gouvernement est bien satisfait de vos commencements. Il est prêt à tout accorder. »

Mais si Bonaparte est flatté de la confiance que lui témoignent tous les chefs vendéens, si Berthier et Hédouville s'empressent à lui obtenir la soumission des royalistes, les vieux jacobins ne veulent pas se laisser arracher leurs victimes; les généraux Vimeux et Travot, le ministre de la police Fouché, se montrent infatigables à semer la défiance[3]. Le général Vimeux se plaint que les « autorités constituées cessent de stimuler le zèle des citoyens ». Le général Travot fait tuer, à Chambreteau (Vendée), M. de Grignon « fils du ci-devant seigneur de Pouzanges, parce qu'on trouve dans ses vêtements une lettre du comte d'Autichamp qui lui disait : « Tiens toujours ton monde rassemblé, je te dirai ce que m'écrit Hédouville. » Cette précaution, logique chez un négociateur, est considérée comme une trahison par Travot, et comme ce général se défie également de son chef Hédouville et du ministre Berthier, il va déposer solennellement cette pièce chez un notaire de Nantes, aux acclamations des jacobins du lieu qui crient : « Travot est le sauveur de la république. » A cette nouvelle, ceux de Saint-Lô écrivent que les chouans vont prendre pour otages les femmes et les enfants des patriotes. Les cris redoublent dès qu'Hédouville a signé avec MM. de Châtillon, d'Andigné et de Fougeron, une suspension d'armes « pour toutes les armées royalistes ». A ce moment, tous les chefs royalistes sont d'accord, ils se justifient des désordres commis par leurs subalternes et dénoncent à Hédouville la mauvaise volonté des officiers jacobins. « J'ai trouvé, dit Mme Turpin de Crissé, les dispositions les plus sages dans l'esprit de tout le monde. » Le comte de Bourmont explique clairement la situation à l'un de ses lieutenants, le baron de Menard : « Vous

[1] Rapport de M. de Chappedeleine, chartrier de Thouars.
[2] Lettre autographe, 20 novembre 1799. D. G.
[3] 21 novembre 1799 et suiv. D. G., carton 5/58.

tiendrez votre légion rassemblée autant que possible dans un gros bourg, afin qu'ayant toutes vos compagnies sous les yeux, il vous soit plus facile de contenir vos hommes. Vous surveillerez les embaucheurs. Annoncez à vos troupes et aux habitants des campagnes que le parti qui vient de renverser les hommes qui avaient commis tant de crimes vient de proposer aux chefs de l'Ouest la suspension des hostilités, qu'en conséquence MM. d'Autichamp, de Châtillon, de Frotté, le général Georges, de la Prévalaye, Mercier et moi, nous serons réunis le 6 décembre pour entendre leurs propositions. » M. de Kainlio réprime sévèrement les désordres commis par « les hommes des paroisses voisines d'Angers et des mines de la Chapelle ». De son côté, le général Hédouville accueille Mlle Louise d'Andigné, sœur du général royaliste, qui vient lui demander la grâce d'un autre de ses frères, Guillaume-Jean d'Andigné, que le général Vimeux a trouvé oublié dans les prisons de Laval, et qu'il veut faire fusiller comme émigré.

Ce jeune homme était au collège en 1791, il avait suivi ses parents en émigration, était rentré durant l'accalmie momentanée de 1797. Le coup d'État du 18 fructidor l'avait saisi; on l'avait dirigé sur Rochefort pour le déporter à la Guyane, il s'était enfui, caché, puis avait été repris et enfermé à Laval. Hédouville donna l'ordre de suspendre son jugement : « Des considérations politiques dont je rendrai compte au gouvernement me déterminent à donner cet ordre. »

A défaut de Vimeux, d'autres subalternes se jettent au travers des efforts d'Hédouville; c'est par exemple le commandant qui écrit : « J'ai manqué le fameux Lagarec, ex-vicaire général de Quimper. Je n'ai eu que les ornements, livres, cierges, étoles, en un mot tous les hochets du fanatisme nécessaires pour célébrer la messe, à l'exception du *calisse* (sic) et de la *pataine* (sic) qu'il a eu soin d'emporter. » Et tout le temps, c'est Fouché, le ministre de la police qui, de Paris, suscite les obstacles, centralise et répète les plaintes, multiplie les menaces. Il donne des nouvelles de l'armée au ministre de la guerre, il lui peint son esprit : « Les soldats ont manifesté un vif ressentiment, tous aimeraient mieux périr que de voir compromettre la dignité nationale... L'armée des rebelles s'accroît considérablement, les chefs profitent de l'armistice pour l'organiser, elle présente un aspect plus formidable que jamais, il y existe des compagnies de hussards fort bien montées et équipées... le dénouement sera terrible. » Fouché, qui deviendra plus tard le défenseur des royalistes persécutés et même leur associé, vers la fin de l'empire, semble vouloir en ce moment pousser le Premier consul dans les bras des jacobins. Il s'oppose aux radia-

tions d'émigrés, il fait afficher une circulaire pour dire : « Que les émigrés trouvent, s'ils le peuvent, le repos et la paix loin de la patrie qu'ils voulaient détruire, mais cette patrie les rejette éternellement de son sein; l'espérance d'y rentrer ne sera pour eux qu'une trompeuse illusion! » Il importune Berthier de ses réclamations contre les projets d'Hédouville, non seulement tous les jours, mais presque à toutes les heures; il lui adresse six lettres du 1er au 5 décembre, il lui en écrit quatorze dans la seule journée du 7. Cambacérès, en bon régicide, joint ses instances à celles de Fouché; Berthier, qu'elles ne touchent guère, leur répond à tous deux qu'il ne partage pas leurs inquiétudes. Fouché alors se tourne vers Hédouville et s'efforce de l'intimider en envoyant près de lui un agent chargé d'une enquête secrète, il le prévient de cette mission confiée « à un citoyen à qui les opérations de haute police sont familières ».

Ces sourdes résistances inquiètent les royalistes et prolongent les pourparlers. Pendant ce temps, les hommes armés qui restent en présence continuent nécessairement à commettre quelques excès, les récriminations surgissent dans les deux camps, le pays continue à être foulé; M. de Kainlio communique au général Hédouville une réquisition du chef de bataillon Michel, au propriétaire de la Pisatière, d'avoir à fournir *grains*, *bois* et *lits*, « faute de quoi j'enverrai une forte colonne chez vous pour se saisir de votre personne, de vos bâtiments et de vos meubles, ce qui pourra être infiniment nuisible à vos intérêts ». Voilà, remarque Kainlio, « le ton oppresseur qui a porté les campagnes au désespoir ». Enfin les chefs royalistes sont réunis à Pouancé le 15 décembre, ils envoient le 17 d'Andigné à Hédouville pour lui demander une prolongation de l'armistice et lui soumettre les conditions réclamées par eux [1].

A ce moment même, les clameurs de Fouché et de Cambacérès avaient porté leur fruit. Bonaparte n'était patient que dans les négociations entreprises par lui-même; en France, il ne trouvait d'opposition à son pouvoir que chez ces paysans. Il se laissa gagner par la colère. Ses emportements contre la longanimité de Hédouville furent si terribles, que les amis du général, ces militaires calmes et sages qui s'appelaient Berthier, Dupont, Clarke, Lacuée, en furent consternés. Dupont écrivit de leur part : « Je quitte, mon cher général, le consul Bonaparte. Il est impatient de savoir à quoi s'en tenir. Terminez donc la négociation. » Mais Bonaparte apprend qu'au contraire l'armistice est prolongé jusqu'au 10 jan-

[1] 17 décembre 1799, autographe original. D. G. La pièce est signée par Bourmont, Châtillon, Frotté, Suzannet, d'Autichamp, la Prévalaye. Je n'y vois ni Georges, ni Mercier. Georges était cependant à Pouancé.

vier. Sa colère monte; il veut frapper. Les jacobins l'excitent, en face par Fouché, secrètement par Bourrienne [1].

Comment Hédouville résiste-t-il à cette coalition malfaisante? Va-t-il être la dupe de ceux avec lesquels il traite, ou désavoué par ceux pour lesquels il stipule? Mme Turpin de Crissé voit avec lui, chez les républicains comme chez les chouans, les fusils partir seuls, les coups de main recommencer. En présence de ces incertitudes sans cesse renaissantes, le plus décidé à la paix se retire et se lasse, le plus bienveillant devient hargneux : Georges Cadoudal signale, le 21 décembre, des infractions à la trêve [2] : « Ce sera en remplissant avec loyauté les premières conditions que vous forcerez les royalistes à avoir confiance dans celles que vous pourrez conclure avec eux dans la suite. Je désire, pour le bonheur de l'humanité, que les territoristes, dont plusieurs villes de ces contrées sont farcies, ne portent pas vos soldats à enfreindre l'armistice. » Louis de Frotté, qui s'est rapproché d'Angers pour traiter plus rapidement avec Hédouville, lui écrit [3] le 26 décembre : « On a violé la trêve à Caen et à Alençon, vous conviendrez que cela n'est pas fait pour donner confiance; envoyez des ordres pour prévenir l'obligation où nous serions de repousser la force. » Bourmont vient dire à son tour [4] : « Je viens d'être informé que quatre hommes de ma *huitième* ligne, pris depuis la suspension d'armes à Dompierre des Landes et conduits à Laval, étaient encore retenus dans les prisons de cette ville. » Puis, symptôme plus alarmant, les intrigants commencent à reparaître. Voici l'abbé Bernier, qui réussit, le 2 janvier 1800, à se faire accueillir dans les conférences des royalistes. Il prend l'affaire en mains et se met en relations avec Hédouville.

Ainsi, chacun veut la paix, les chefs royalistes sont de bonne foi, Hédouville fait face à tout, sa patience est infatigable, mais les jours s'écoulent, les délais s'épuisent et les complications redoublent.

La plus redoutable venait de Londres. Le comte d'Artois n'avait pas su prévenir le 18 brumaire, mais il se croyait en mesure de le combattre. Il ne comprenait pas encore les suites qu'avait eues son

[1] Le général Dugua, qui vient d'être nommé préfet du Calvados, écrit au secrétaire Bourrienne cette lettre singulière : « On en est venu jusqu'à oser sonner les cloches; on a chassé de toutes les places les hommes qui se sont prononcés constamment pour la Révolution Le général Lannes a vu cela comme moi. Aux patriotes ont succédé leurs plus cruels ennemis, ils ont enlevé le pain des hommes qui avaient fait la Révolution. Pendant mon séjour à Paris, je dis au Premier consul qu'avec de modiques emplois on tranquilliserait en les dépaysant les plus zélés jacobins. »

[2] Autographe original, F. 7, b391.

[3] Autographe original. D. G., 5 nivôse an VIII.

[4] D. G., 31 décembre 1799.

retard à se mettre en campagne. Il supposait possible de maintenir la guerre civile. Le 11 décembre 1799, un mois après que le sort des Bourbons était décidé [1], le comte d'Artois annonce aux royalistes français qu'il leur envoie le comte de la Chaussée pour les empêcher d'accepter la paix : le gouvernement anglais va les soutenir, lui-même est « toujours animé du même esprit de sollicitude pour ses braves royalistes », et il s'est déterminé à ne leur « laisser aucune incertitude ». La défense de traiter est formelle [2]. Par un billet autographe, le comte d'Artois blâme les comtes de Châtillon, d'Autichamp et de Bourmont d'avoir « consenti un arrangement momentané avec les tyrans de notre patrie... Non seulement les fidèles royalistes recevront des secours considérables en argent, armes et munitions, mais j'espère, avec l'aide de Dieu, leur en porter moi-même de plus efficaces. »

Bonaparte n'a pas des idées plus élevées. Il charge Clarke de prévenir son ami Hédouville qu'il est las des prolongations d'armistice [3] : « Le Premier consul pense qu'en ce moment toute nouvelle démarche pacifique est inutile. Il faut tomber le plus promptement possible sur les rassemblements armés. C'est par ceux de Frotté et de Georges qu'il faut commencer. Agissez aussi librement que si vous étiez au milieu de l'Allemagne. Le Premier consul croit que ce serait donner un exemple salutaire que de brûler deux ou trois grosses communes choisies parmi celles qui se comportent le plus mal. La faiblesse seule est inhumanité. Aux armes donc! Aux armes! Ils se rassemblent dans certaines communes, brûlez-les! » Ce n'est pas Clarke qui doit être rendu responsable de ces paroles; elles sont dictées par Napoléon, dont l'idée dominante est qu'on doit traiter ces Français comme des Allemands. Est-ce que Hédouville s'aviserait d'avoir les sentiments d'un compatriote pour les Vendéens, les Normands et les Bretons? Quatre jours après que Bonaparte a prescrit les incendies et les égorgements, Dalton est envoyé pour presser les massacres. Dalton porte encore une lettre de l'ami Clarke [4] : « *On* a toujours pensé, dit Clarke, que le moyen des pacifications ne pouvait terminer la guerre et qu'il fallait nécessairement en venir aux mains. *On* s'attend à ce que le 10 janvier les communes les plus coupables seront ou désarmées ou même brûlées, afin de faire des exemples. *On* attend avec une vive impatience les nouvelles; les départements seront mis hors la

[1] Bibliothèque nationale de France. Nouvelles acquisitions, vol. 7029, f° 136.
[2] *Ibid.*, f° 140.
[3] D. G., 5 janvier 1800.
[4] D. G., 9 janvier 1800.

constitution. *On* ne veut pas tenir compte des journaux... *On* va se prononcer sur la valeur de Hédouville; il sait que c'est un homme du métier qui le jugera, il doit donc être vigoureux. » Clarke embrasse son ami, après lui avoir fait comprendre l'appétit de sang dont le maître est dévoré.

Heureusement pour les provinces de l'Ouest, Hédouville n'était pas de ces hommes pour lesquels le maître est l'idée absorbante. Le cœur est haut, le devoir précis, le succès est proche. Sans écouter les suggestions de l'humble Clarke, Hédouville, éclairé par Mme Turpin de Crissé, prolonge hardiment l'armistice de dix jours encore et l'étend jusqu'au 20 janvier.

C'en est trop, Bonaparte éclate.

Ce que fut sa fureur, on en peut juger par la consternation qui glace tous les amis du général Hédouville. Plus de paix, l'extermination. Le plus jacobin des généraux de brumaire monte en chaise de poste pour prendre le commandement de l'armée de l'Ouest, ce général est l'ami de Danton, c'est Brune. « Je ne puis vous cacher que le Premier consul a été extrêmement mécontent du nouveau délai que vous avez accordé aux chefs des révoltés, écrit Clarke à Hédouville [1]. Tout vous interdisait d'accorder ce délai. J'ai aujourd'hui à vous annoncer que le général en chef Brune est nommé pour vous remplacer. Vos amis ont obtenu que Brune vous gardât comme chef d'état-major; c'est un amoindrissement humiliant, mais vous êtes perdu pour toujours si vous ne le subissez pas, je ne vois plus pour vous qu'une perspective de désagréments! Je remplis un bien pénible devoir en vous écrivant la présente. » Que d'hommes sont capables, comme le duc de Feltre, de toutes les complaisances devant une perspective de désagréments! L'honnête Lacuée n'était pas de ceux-là. Mais il tint à mettre en garde son ami Hédouville contre les conséquences d'un accès de dépit. « Le Premier consul, lui écrivait-il, s'attend à vous voir rester sous les ordres de Brune. Je n'ai pas besoin de vous dire combien tous vos amis ont fait d'efforts pour éviter cette mesure, mais tout a été inutile. Salut et *respect*. » Aux instances de cette lettre délicate, Berthier ajoute les siennes; il écrit « les consuls », mais comme il n'y en a qu'un pour lui, il continue en disant : « *il compte* que vous continuerez à servir avec le général Brune. »

Ce fut l'adroit et cauteleux Bernier qui précipita la solution. Au moment où Brune arrivait, deux jours avant la cessation de l'armistice, Bernier écrivait [2] : « Vos vœux et les miens sont remplis; aujourd'hui, à deux heures, la paix a été acceptée avec recon-

[1] D. G., 14 janvier 1800.
[2] D. G., 18 janvier 1800.

naissance par tous les chefs et officiers de la rive gauche de la Loire. L'olivier de la paix remplacera sur ses rives les tristes cyprès que la guerre eût fait croître. Il est dans mon caractère de seconder tout ce qui contribue au bonheur des hommes, mon cœur est tout entier au pays que j'habite, et sa félicité est le premier de mes vœux. »

La paix est à peine signée, et déjà Bonaparte a pris la mesure qui doit satisfaire ses appétits de vengeance : il a détaché la Normandie de l'armée de Brune, il l'a donnée à l'ancien garde-français, époux d'une femme de chambre grotesque, au docile général Lefebvre. Les Normands sont perdus. Le Premier consul peut se montrer aimable avec les Bretons et les Vendéens. Un homme estimé de tous les partis et dont le nom est encore porté dans l'Ouest avec honneur, le brave La Roche Saint-André, apporte les adhésions de M. Pallu du Parc, M. de Quatrebarbes, M. de Châtillon, qui n'avaient pas signé avec les autres chefs [1]. Aussitôt Bernier accourt près du Premier consul. « Nous sommes arrivés en parfaite santé », écrit-il à Hédouville. Il est prolixe, onctueux, mielleux; Clarke l'a « accueilli avec cet air de bonté qui lui est naturel » ; il trouve que Hédouville aussi est « bon et bienfaisant ». Il multiplie ses lettres pour lui conter longuement les marques d'intérêt que lui a données le Premier consul; il a dîné avec lui à sa campagne et successivement chez les autres consuls et différents ministres, et tous lui ont témoigné les mêmes égards. Bonaparte sourit à une solution qui le dispense de la guerre sans le priver de sa vengeance. Si la guerre étrangère s'était compliquée de la guerre civile, il n'aurait pas eu Marengo. Il rend donc sa faveur à Hédouville, mais la vraie récompense pour le pacificateur de la Vendée est dans les félicitations de son ami Lacuée, l'homme de cœur qui a connu ses transes et qui l'a consolé dans ses disgrâces : « Je ne puis, lui écrit Lacuée [2], vous exprimer le plaisir que je ressens à vous voir vengé d'une manière si complète. On a voulu vous nuire et l'on a fait ressortir votre gloire. Tout ce qu'il y a de probe et de sensé vous rend justice. Veuillez, je vous prie, dire à Mme Hédouville que l'incertitude où j'étais de votre séjour à l'armée et la vie errante

[1] D. G., 20 janvier 1800. — On lit les noms suivants sur la pièce originale : Châtillon, d'Andigné, Louis de Margadel, d'Avoynes, le chevalier de Briges, Menard, Terrien, C. Turpin de Crissé, chevalier de Montardat, Palierne, d'Andigné, Mourlet, de Kainlio, Prosper Turpin de Crissé, Plousin, de Quatrebarbes, Heinault de la Chevalerie, Bardet. Le commandeur du Fougeroux apporte la pièce; puis M. de Landemont adhère au nom de M. de la Prévalaye, M. de Malartic dit Sauvage, au nom de M. de Bourmont, et il répond de Georges Cadoudal; M. Pallu de Parc adhère le lendemain.

[2] D. G., autographe original.

que j'ai menée m'a empêché de lui envoyer son manchon, ce qui du reste est extrêmement heureux, car les manchons ne sont plus de mode, il est de très mauvais ton d'en porter. »

Cependant Bonaparte a voulu voir les chefs vendéens : il dit au comte de Bourmont qu'il reçoit [1] : « Vous êtes jeune, mais vous avez de l'esprit et de l'expérience, je vais vous parler franchement. Toute influence qui ne vient pas du gouvernement est un crime en politique. Vous en avez trop acquis dans l'Ouest pour que je n'en sois pas inquiet. Je ne renverrai pas tous les chefs. Par exemple, Châtillon, Bernier et d'Autichamp, je m'en entourerai avec plaisir. Vous obéissez à *Monsieur*, qui joue un rôle indigne. »

Ces paroles n'étaient pas de nature à rallier les chefs au gouvernement. Georges Cadoudal, Bourmont et Desol de Grisolles partirent pour l'Angleterre. Mercier dit la Vendée crut pouvoir rester en Bretagne. Il fut tué l'année suivante à Loudéac par les ordres de Bonaparte. Tous ceux qui ne purent se réfugier à l'étranger furent également pris ou tués. Les enlèvements clandestins durèrent pendant tout le temps du règne de Napoléon. Ainsi disparurent, sans que les familles aient eu aucune idée de leur sort [2], le colonel Rubin de la Grimaudière, le capitaine le Nepveu de Carfort et le chouan Rolland dit Justice [3]. Ainsi encore beaucoup d'autres dont nous suivrons les traces dans les prisons d'État. Mais le vrai crime, crime dû à la volonté seule de Bonaparte, s'offre comme un cruel dénouement à la pacification de la Vendée. Ce crime c'est l'assassinat du comte Louis de Frotté et de ses compagnons.

VI

LE COMTE LOUIS DE FROTTÉ

Le comte Louis de Frotté, chef des royalistes de Normandie [4], avait confié, en septembre 1798, à son ami le comte de Mandat, le commandement des forces insurgées, et s'était rendu près du comte d'Artois à Londres, dans l'espoir de le décider à un débarquement en France. Ce fut alors qu'il apprit l'arrestation de Mandat [1]. Celui-ci avait été dénoncé au moment où il venait de se rendre chez Mme de B., qu'il avait rendu grosse plusieurs mois aupara-

[1] Archives de Thouars. Récit de Bourmont, écrit par le prince Louis de la Trémoïlle.

[2] Voy. Kérigant, *les Chouans*.

[3] Rolland dit Justice, sorti de prison en 1814, mourut en 1856, à l'âge de 85 ans, en voulant arrêter un taureau échappé dans les rues de Dinan.

[4] Voy. sur sa jeunesse, M. de la Sicotière, *Revue de la Révolution*, août 1884.

[5] Lettre du 25 octobre 1798 au prince Louis de la Trémoïlle, chartrier de Thouars.

vant. « Le malheureux, écrit Frotté, se rend à ses ennemis sans se défendre par égard pour la mère de son enfant, qui, en perdant la tête, a contribué à faire découvrir son amant. Tous deux sont traînés dans les cachots. J'apprends cette nouvelle quatre jours après, j'envoie 500 louis et toutes les promesses possibles à ceux qui le sauveront. Le frère aîné de Mandat envoie un agent de Paris à Caen pour fournir tout l'argent nécessaire à son salut, on gagne les juges et l'on a presque la certitude de sauver la victime. D'une part, nos mesures sont dénoncées par quelques-uns de nos gens à des républicains qui n'avaient pas été gagnés. De l'autre, Saint-Louis à la tête d'une douzaine de déserteurs, ignorant les moyens qu'on a pris, croyant Mandat perdu, va enlever une diligence chargée d'argent pour être à même ensuite de pouvoir le sauver. Il est arrêté avec ses compagnons. Amenés à Caen, ils se disent de mon armée. Aussitôt le sort du malheureux Mandat est décidé. Les juges gagnés craignent d'être compromis, et le lendemain l'envoient à la mort. Ce Saint-Louis, très brave au combat, très soumis quand Mandat ou moi le commandions, devenu indiscipliné, a agi contre tous les ordres qu'on lui a donnés, et depuis qu'il est arrêté, dénonce tout ce qu'il connaît et a déjà fait prendre plusieurs officiers. Mon organisation est f...., mes malheureux camarades fusillés, en prison ou en fuite... L'amie de Mandat est accouchée dans la prison d'un garçon, il a fait venir l'enfant le jour de sa mort et l'a reconnu et fait baptiser. Le mari est ici, gai comme un pinson, qui ne se doute de rien. »

Laissant à Londres ce mari joyeux avec le comte d'Artois, Frotté se rend hardiment à Paris pour étudier les chances de son parti : « Je n'y trouvai pas d'agence [1], mais une foule d'agents divisés en trois factions qui se détestaient et se déchiraient mutuellement. L'abbé d'Esgrigny, de concert avec M. de Rochecot, désirait diriger tout exclusivement. » Les chefs d'une autre faction avaient été arrêtés; M. des Pomelles, un de leurs anciens acolytes, « se trouvait brouillé avec eux, il forma une troisième secte qui ne laissa pas d'être assez nombreuse, parce qu'il donnait souvent et fort bien à dîner sur les fonds destinés à réunir les esprits de Paris. »

Aussi le découragement envahit l'âme du brave Normand : la cour du comte d'Artois à Londres offre, à cette heure où la succession de la république va s'ouvrir, un spectacle aussi incohérent que les agences de Paris. C'en est fait, Frotté renonce à la lutte, il ne reprendra plus les armes que « par des ordres formels et par écrit, afin de n'être plus dupe d'un dévouement, noble il est vrai, mais

[1] Lettre au prince de la Trémoïlle, chartrier de Thouars.

dont on nous saurait encore moins de gré que jamais... coupables et pitoyables passions dont on est toujours plus ou moins victime lorsque ceux qu'on sert et pour lesquels on se sacrifie se laissent abuser par les phrases des autres [1] ».

Les ordres formels que réclamait Frotté furent donnés. Le comte d'Artois promit pour la quatrième fois de débarquer en France, il exigea que la Normandie fût entraînée à un nouveau soulèvement. Le chevaleresque Frotté crut que son devoir était d'obéir au prince, mais il ne se mit pas en route sans de tristes pressentiments. « Je devrais attendre ton arrivée pour te confier que je veux tout à fait devenir homme de bien avant de partir. Quand on va combattre pour la foi et la royauté, il faut être conséquent et alors remplir ses devoirs de chrétien aussi bien que ceux de royaliste. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que je redoute jusqu'à l'apparence de l'hypocrisie vis-à-vis de moi-même et que cette démarche ne peut se faire convenablement à moitié et seulement pour la forme. Je crains encore les yeux des autres. Aussi fais-je mon affaire sans en dire mot. Mais, mon ami, je te dois cette confidence, car c'est à ce pauvre cher Vallière et à toi que je te dois après Dieu les liens qui m'ont toujours retenu non dans la pratique, mais dans le respect de la religion [2]. »

Frotté arrive en Normandie, sans illusion sur ses chances, dans ce même mois de novembre, où Hédouville commence les pourparlers de pacification. Il occupe les chemins creux entre Vire et Falaise, pendant que le comte de Williamson occupe Flers et que Louvel de Montceaux s'avance dans l'Orne [3]. Williamson est, au bout de très peu de jours, blessé, pris, massacré par les soldats de Bonaparte. Frotté, qui était déjà sans confiance, reçoit, à ce moment, l'avis des offres favorables que fait le général Hédouville [4]. Il lui écrit aussitôt :

« MM. d'Autichamp, de Châtillon et de Bourmont, en me faisant part des propositions que vous leur avez faites et des réponses qu'ils ont cru devoir vous faire, à condition que tous leurs camarades y donneraient leur assentiment, m'ont assuré que vous

[1] Londres, 28 mars 1799. Lettre au prince Louis de la Trémoïlle, chartrier de Thouars.

[2] 2 août 1799. Lettre au prince de la Trémoïlle, chartrier de Thouars. Manuscrits autographes.

[3] Voy. Sarot, *Tribunaux répressifs de la Manche*, II, 416, et Alphonse de Beauchamp, éd. de 1820, IV, 405. — On s'est bien trompé sur Beauchamp. C'est un des hommes les plus méprisables de ces temps, où il en parut un si grand nombre. Mais c'est un des historiens les plus consciencieux et les mieux informés qui aient jamais existé. Voy. ses papiers à la Bibliothèque nationale.

[4] Il est indispensable d'entrer dans d'assez nombreux développements, la situation ayant été absolument travestie par la plupart des historiens.

aviez envoyé en Normandie les mêmes ordres que vous avez fait passer dans la Vendée, l'Anjou, le Maine et la Bretagne. En présumant que j'adhérais aux mesures prises par ces messieurs, vous avez rendu justice, général, à l'étroite liaison qui existe dans nos opinions comme dans notre manière d'agir. En conséquence, je vais donner les ordres les plus précis dans les pays qui m'ont accordé leur confiance pour que la trêve y soit observée avec la même exactitude qu'elle doit l'être par les troupes sous vos ordres, et je ne doute pas, général, comme je vous prie de croire, que, si quelque infraction partielle pouvait avoir lieu, il n'aura dépendu ni de vous ni de moi de les prévenir.

« Le comte L. de Frotté.

« J'ai relâché à Couterne vingt-six prisonniers ayant un capitaine et un lieutenant à leur tête; et quant aux affaires près d'Alençon, de Vire et de Saint-Lô, les républicains pris par nous les armes à la main ont été renvoyés avec la même humanité [1]. »

Il prévient en même temps le comte d'Artois qu'il met bas les armes [2]. Mais il ne peut toujours, pas plus que les officiers républicains, empêcher les excès de zèle et les échauffourées; en donnant avis à Hédouville [3] d'une rencontre qui a eu lieu, nonobstant la trêve, à Nonancourt, il dit : « Je crois pouvoir vous réclamer avec justice ceux de nos hommes que vous avez faits prisonniers; si les hommes sous nos ordres en eussent fait autant, vous pouvez être d'autant plus sûr qu'ils vous auraient été rendus, que même pendant la guerre ceux qui sont tombés entre nos mains ont obtenu immédiatement leur liberté. » Il envoie des sauf-conduits pour que le général Hédouville oblige les républicains de l'Eure à respecter la trêve; ces derniers, ajoute Frotté, « sont incapables des mesures loyales qu'on peut attendre des militaires ».

Ainsi Frotté fait « bonne guerre », comme disait l'infanterie du seizième siècle, il épargne les prisonniers, il désire la paix avec bonne foi. Hédouville apporte dans ses rapports la même largeur de vue, la même noblesse de sentiments. A ce moment, du reste, le Premier consul n'a pas plus de haine contre les Normands que contre les Bretons. Nulle sympathie chez Hédouville, Berthier et Bonaparte pour les jacobins de la Manche; ils crient [4]; on les laisse crier. Berthier écrit même durement à Fouché [5] que tout ce

[1] D. G., armée Ouest. Autographe original.
[2] Nouvelle acquisition française, 1029, f° 136 à 142.
[3] D. G. Autographe original, 13 décembre 1799.
[4] D. G. Dénonciation du citoyen Roques, du 18 décembre 1799 et des administrateurs du département de la Manche du 23 décembre 1799.
[5] D. G., 29 décembre 1799.

qu'il lui rapporte sur la situation du Calvados est inexact ou exagéré.

Tout à coup Bonaparte perd patience, c'est contre Frotté et Georges Cadoudal qu'il est le plus irrité, il fait écrire par Clarke à Hédouville la lettre déjà citée[1]... « Brûlez deux ou trois grosses communes... la faiblesse seule est inhumanité... » La faiblesse seule est inhumanité, ce sont les mots dictés par Bonaparte, c'étaient les mots écrits par Collot-d'Herbois après les massacres de Lyon.

Mais d'où vient cette gradation dans la haine? Contre Bourmont, qui tient toujours la campagne à la tête de ses légions, rien; contre Georges la fureur s'amasse lentement, mais elle n'éclate encore que contre Frotté, le plus humain de ces chefs royalistes.

En ce même mois de janvier 1800, Bonaparte vient d'avoir connaissance d'une proclamation royaliste distribuée en Normandie. Elle dit que Bonaparte, en se trouvant le 18 brumaire à Saint-Cloud, a pâli de peur et est tombé demi-pâmé dans les bras d'un grenadier. On se rappelle en effet que, au milieu de ces députés pour la plupart hostiles, Bonaparte avait manifesté une vive émotion. Peut-être ce fataliste a-t-il douté un instant de sa fortune? Peut-être les fatigues des deux jours précédents ont-elles amené une seconde de défaillance? En tout cas la peur est un de ces sentiments qu'éprouva rarement l'âme de Napoléon, et le reproche n'était pas digne du Vendéen. Frotté l'a bien senti. Il n'avait pas signé cette proclamation; il a prévu, il a écrit (lettre du 9 janvier 1800 à M. de Commarque qui l'avait rédigée) qu'elle attirerait toute la colère du Premier consul[2].

Sentant le prix de la paix et voulant éviter tout prétexte de rupture, il écrit encore, le 7 janvier, à Hédouville, qu'il est résolu à signer la pacification[3] : « Je ne négligerai aucun moyen pour faire renaître la tranquillité, dussé-je m'y sacrifier moi-même personnellement. » Mot touchant, le dénouement est prévu et le héros sera prêt pour le sacrifice.

Bonaparte est prêt aussi, il sait ce qu'il veut faire, il envoie de Paris le général Chambarlhac avec dix-huit cents hommes pour prendre le commandement dans l'Orne. Il ne rendra compte de ses actes qu'au général Lefebvre, qui reste à Paris sous les yeux du

[1] D. G., 5 janvier 1799.

[2] Voy. sur ce fait capital la biographie Michaud : *Alphonse de Beauchamp*, édition 1820, IV, 496. — Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, II, 77. — Sarot, *Des tribunaux répressifs de la Manche*, II, 417 : Haine personnelle du Premier consul. — Comte de Martel, *les Historiens fantaisistes*. C'est M. de Martel qui attribue la proclamation à M. de Commarque et cite la lettre écrite par Frotté pour la blâmer, mais si M. de Martel a su que la proclamation n'était pas de Frotté, Bonaparte a cru qu'elle était de lui. De là sa haine.

[3] D. G., 17 ventôse an VIII.

Premier consul. Ni Hédouville ni Brune, qui va le remplacer, ne pourront donner des ordres dans l'Orne. Bonaparte évite d'ailleurs de prévenir aucun général de cette interversion dans les commandements; lui, le parfait modèle de la précision dans les ordres et de la méthode dans l'administration, il brouille tellement toutes les attributions, que nul ne sait quel est son chef; mais il sait bien qu'aucun inconvénient n'en saurait résulter, puisque Hédouville est en disgrâce, Lefebvre sous sa main. Ainsi, dès le 18 janvier 1800, le général Lefebvre écrit, dans l'Orne, aux chefs de colonnes [1] : « Poursuivre à toute outrance et sans relâche les brigands; le Premier consul a les yeux sur cette opération », tandis que Guidal, le général qui commande ce même département, vingt jours encore après, demande toujours des ordres à Hédouville [2] : « Frotté, rebelle jusqu'aujourd'hui, me fait demander quelles sont les conditions reçues entre vous et les chefs de la Loire. Il est instant pour l'humanité, pour la chose publique, que vous me fassiez connaître vos intentions... » C'est juste en recevant cette note que Hédouville apprend comment Lefebvre possède, depuis trois semaines, l'Orne avec la Manche et le Calvados, dans sa dix-septième division militaire [3], et c'est le même jour, tant la confusion avait été savamment ourdie par Bonaparte, que Frotté envoie M. de Saint-Florent porter cette lettre à Hédouville [4] : « Voulant éviter à mon pays resté seul sous les armes les malheurs dont il peut être menacé dans cette guerre, j'ai l'honneur de vous faire part que je souscris pour les départements où je commande les royalistes, aux mesures déjà prises par les autres chefs royalistes pour le rétablissement de la tranquillité dans les provinces de l'Ouest. En souscrivant aux conditions acceptées par MM. d'Autichamp, de Châtillon, de la Prévalaye, Bourmont et Georges, j'espère que mon pays ainsi que les officiers et soldats sous nos ordres jouiront des mêmes avantages promis aux autres et dont l'expérience seule pourra nous prouver les effets. Quant à moi, monsieur, je fais abnégation de toute prétention ou réclamation personnelle. Si la bonne foy n'est pas le garant certain sur lequel peuvent se reposer nos pays après notre licenciement;... si nos officiers et soldats rentrés dans leurs foyers y pouvaient craindre quelque persécution en raison de leur conduite et de leurs opinions, je désirerais qu'elle pût retomber sur moi seul dans mon pays, et cela serait juste, puisque c'est moi qui lui ai mis les armes à la main. »

[1] D. G., 18 janvier 1800.
[2] D. G , 18 pluviôse, 7 février 1800.
[3] Note autographe de Hédouville sur la lettre de Guidal.
[4] D. G. Autographe original, 19 pluviôse an VIII, 8 février 1800.

Bonaparte n'aimait point ces âmes généreuses; il préférait les hommes comme Bernier, qui servaient, qui flattaient ses colères, qui lui disaient d'une voix mielleuse [1] : « Je suis désolé plus qu'étonné de la résistance de MM. Georges et de Frotté. On sait qui les mène. L'Angleterre ne le dissimule pas. Elle dit nettement que leur opposition armée empêchera au moins trente mille hommes d'être à l'ouverture de la campagne sur les bords du Rhin. » Ces excitations perfides n'étaient pas nécessaires pour échauffer la fureur de Bonaparte. Durant ces mêmes journées, le Premier consul répétait ses ordres avec une sorte de fièvre [2], le 10 février, à Lefebvre : « Envoyez un officier qui ne revienne qu'avec la nouvelle de la mort ou de la prise de Frotté »; le 11, à Gardanne : « Vous pouvez promettre 1000 louis à ceux qui tueront ou prendront Frotté, et 100 louis pour ses officiers. Il faut qu'au plus tard au 10 ventôse aucun de ces hommes n'existe plus. »

Ainsi Frotté demande le 8 *février* à être compris dans le traité de pacification. Georges et Mercier y sont admis sans difficulté le 12 *février* [3]. Bourmont ne se présente que le 16 février près du général Hédouville, mais contre aucun d'eux Bonaparte n'a de grief personnel. Puisqu'il n'a pu faire assassiner Frotté en mettant sa tête à prix, il va profiter de sa belle lettre du 8 février pour simuler une acceptation de la paix et prendre enfin son ennemi. « Qu'il se rende à discrétion, écrit Bonaparte six jours après la lettre que Saint-Florent vient de porter à Hédouville, il peut alors compter sur la générosité du gouvernement [4]. » Mais ni le général Lefebvre ni le général Chambarlhac ne voudraient s'associer au lâche guet-apens. Pour répéter à Frotté les mots de Bonaparte : « Qu'il se rende à discrétion, il peut alors compter sur la générosité du gouvernement », on trouva le général Guidal.

Guidal, ancien protégé de Barras, était devenu l'époux d'une ancienne favorite de son protecteur. C'étaient là tous ses titres. Ce géant provençal, qui acceptait un rôle dans la pièce préparée par Napoléon, était blond, grossier, brouillon et sans cervelle. Il va disparaître longtemps pour ne plus être en vue qu'une seule journée, en 1812, où il suivra Malet sans savoir vers quel but et sera fusillé sans savoir pour quelle cause.

En ce moment, il se prête au subterfuge désiré. Frotté, apprenant que la Normandie ne dépendait plus du général Hédouville, avait aussitôt fait partir, pour Alençon, M. du Verdun, chef de légion.

[1] D. G. Bernier à Hédouville.
[2] Ces lettres ont été prises dans l'histoire de Napoléon, par Lanfrey, II, 77.
[3] D. G., 12 février 1800.
[4] Lettre de Bonaparte, 14 février 1800.

Guidal l'accueille. Le chevalier du Verdun ne sortira plus d'Alençon. On va traiter. On demande des négociateurs. Frotté ne voit aucun danger à envoyer auprès de M. du Verdun, MM. de Commarque, chef de brigade, et d'Huyon, colonel d'état-major. Mais pourquoi, demanda Guidal en les voyant tomber dans le piège, pourquoi M. de Frotté ne vient-il pas, voyez cette lettre, lisez la signature, c'est le Premier consul qui écrit : « Il peut compter sur la générosité du gouvernement », il n'a rien à craindre, voici un sauf-conduit que je signe pour lui. Le chevalier de Godet était près de Frotté au moment où est arrivé le sauf-conduit ainsi que la mention des promesses de Guidal, il en a rédigé un récit minutieux, qui nous met au courant de tous les détails du drame [1].

Lorsque Frotté reçut la note de ses officiers et le sauf-conduit de Guidal il se trouvait chez M. le Forestier, dans la terre des Prises, commune de la Sauvagère. Il parut avoir quelque méfiance. Mais comment hésiter? Frotté s'est dévoué à la pacification de la Normandie, au besoin il s'offrira comme victime; Sombreuil n'a point chancelé en se livrant à Hoche, il monte donc à cheval, suivi de M. de Saint-Florent, de M. Duhomme et de M. de Placène. Comme ils approchent d'Alençon, les quatre cavaliers voient accourir une femme qui connaît M. de Saint-Florent et le prévient du danger. Reculer, c'est abandonner les trois chefs qui sont déjà dans la ville; ils poussent leurs chevaux vers Alençon, où ils pénètrent vers onze heures du soir; ils descendent à l'hôtel de Bretagne, ils apprennent que le général les demande, ils se rendent dans la rue du Cygne, où demeure Guidal, ils entrent, ils montent, ils se voient entourés de grenadiers, ils sont reçus par le général Chambarlhac, qui leur annonce que le général Guidal a dépassé ses pouvoirs, que ses engagements sont nuls et qu'eux sont prisonniers. On les enferme dans une chambre de la préfecture, où ils passent le reste de la nuit. Le lendemain matin 16 février, on les dirige sur Paris avec une nombreuse escorte commandée par un autre affidé de Bonaparte, le général Bisson. Pendant ce temps, la nouvelle de la pacification s'est répandue parmi les royalistes, et l'on voit arriver à Alençon, pour faire leur soumission, quelques centaines d'hommes commandés par MM. de Frotté-Dutertre, Lebastard de Boissy et de Bonnay; ils veulent s'enfuir en apprenant l'arrestation de Frotté, alors Guidal reparaît pour remplir son rôle

[1] Ce récit a été rédigé le 23 novembre 1819 pour Alphonse de Beauchamp (Nouvelle acquisition française, 1029), mais dans cette enquête fort bien conduite, on ne voit pas si Guidal avait signé un autre document que le sauf-conduit, ou si ses autres engagements avaient été adressés simplement de vive voix aux trois officiers royalistes qu'il dupait à Alençon.

indigne, il les rassure, il leur annonce que Frotté n'est nullement arrêté, qu'il est en route pour Paris où le Premier consul va le bien accueillir; à leur tour, les trois chefs tombent dans le piège et sont aussi faits prisonniers [1].

Napoléon tenait sa victime, il s'agissait de l'immoler. S'il laisse arriver les prisonniers à Paris, il sera importuné par les reproches de trahison, par des discussions sur les sauf-conduits; ses légistes vont s'agiter, ses officiers parler du point d'honneur, on va le fatiguer de demandes en grâce; il vaut mieux en finir sur un coin de grande route. La décision est bientôt prise. Bisson est parti le 16 au matin d'Alençon, et le général Lefebvre lui écrit de Paris le 17 : « Je vous ordonne de nommer sur-le-champ une commission militaire pour juger les prisonniers [2]. » La commission sera choisie parmi les officiers de la colonne. Elle n'a point à hésiter sur l'arrêt, car le général Lefebvre a bien soin de l'indiquer : « ces individus sont suffisamment convaincus d'être les principaux chefs des hordes de rebelles ». Sur l'exécution immédiate pas plus d'hésitation; la loi l'exige. Si le Premier consul avait voulu gracier ses ennemis, il les aurait fait juger à Paris, sous ses yeux. L'officier qui porte la lettre du général Lefebvre rencontre à Verneuil la colonne du général Bisson; on lit la lettre, on fait l'appel des officiers, qui s'improvisent en commission militaire, on met pied à terre, on juge, on fusille, puis on enterre les suppliciés. La place se montre encore.

Tout s'est passé suivant les prévisions de Bonaparte; il avait, comme pour ses batailles, bien calculé et l'espace et le temps. Certain de sa vengeance, il s'est diverti à feindre la clémence. Il a concédé aux instances de Bourrienne, son secrétaire, l'ordre de surseoir au jugement; mais il savait alors que l'affaire était faite, aussi lorsqu'il apprit l'exécution de Frotté, il parut très indifférent et dit avec dureté : « Il fallait mieux prendre vos mesures [3]. »

VII

LA TYRANNIE DE L'EMPIRE

Ce crime fut puni par la haine de l'Ouest. Nulle confiance n'était possible après ces trahisons. On se soumit en frémissant. Les Normands ne pouvaient plus lutter après la capture de leurs chefs. A la fin de février [4], on internait à Antrain les capitaines de la Manche, Legros, dit la Grenade, Ozenne dit Saint-Martin, Chauvin dit Vainqueur, Roussel dit Falisard, Menard dit l'Empereur, David dit

[1] Nouvelle acquisition française, 1029, f° 245.
[2] J'ai entre les mains l'original de cette lettre du général Lefebvre.
[3] *Mémoires* de Bourrienne, IV, 10.
[4] D. G.

Cœur de roi, Legros dit Constant; ils vont rejoindre ceux qui, malgré la paix, ont garni les prisons d'État du Consulat et encombreront les prisons de l'empire. Les jacobins de la police reprochent à M. de Bourmont de porter son titre de comte [1], ils écrivent pour signaler les dangers « que peut entraîner la faculté qu'on laisse aux prêtres insoumis de dire la messe », ils multiplient tellement les petites vexations, qu'un des chefs les plus respectés de l'Ouest, M. de la Roche Saint-André écrit au général Hédouville : « Si cela continue [2], l'homme paisiblement rentré chez lui sera forcé de repousser la force par la force et de préférer la mort à l'oppression... »

Aussi la pointe de la presqu'île bretonne fut-elle amenée à reprendre les armes. Georges Cadoudal, dont Bonaparte n'avait pas su apprécier l'élévation morale et les qualités de commandement, revint de Londres pour venger Frotté. C'est, à partir de ce moment, une lutte personnelle, une guerre à mort, entre Georges Cadoudal et le Premier consul. Les pensées de meurtre vont hanter le cerveau de ses adversaires, mais c'est Bonaparte qui pense le premier à faire assassiner son ennemi. Georges ne fera plus tard qu'user de représailles.

La colère s'exhala tout d'abord en menaces. Le Premier consul écrivait au général Bernadotte, qui commandait l'armée de la presqu'île de Bretagne (4 juin 1800) : « Prenez mort ou vif ce coquin de Georges. Si vous le tenez une fois, faites-le fusiller vingt-quatre heures après. » — « Faites donc arrêter et fusiller dans les vingt-quatre heures ce misérable Georges » (4 juillet). Puis, comme pour Frotté, il promet une récompense à qui le lui tuera.

Bernadotte ne peut saisir Georges, mais le 20 février 1801, il fait tuer Mercier dit la Vendée, l'ami, le lieutenant préféré de Georges, un bourgeois instruit, doux et gai, qui avait débuté à dix-huit ans dans la guerre civile [3]. Du reste, il exécute tous ses prisonniers et il écrit avec calme [4] : « Le Morbihan se purge,... les brigands sont effrayés par les actes de justice. » Pendant qu'on poursuivait ses anciens compagnons, et dès avant la fin de l'année 1800, Georges avait transporté à Paris le théâtre des hostilités et introduit ses projets d'action dans la trame des premières conspirations royalistes.

Avant de dérouler la série de ces complots dont la plupart ont été travestis ou sont demeurés inconnus, il faut voir Napoléon s'attacher aux provinces de l'Ouest pour en tirer le meilleur de leur

[1] D. G., 11 février, 12 mars.
[2] D. G., 7 mars.
[3] *Mémoires* de Puisaye, II, 537.
[4] Lettres de Bernadotte au général Ernouf, le 10 et le 20 prairial an IX (*Revue de la Révolution*, 5 juillet 1883).

sang. Des chefs il dit : « Cet homme *doit* avoir commis des crimes, vous le ferez traduire devant une commission militaire[1] », et des subalternes : « Je désire que trois ou quatre soient traduits (devant une commission militaire) avant quinze jours ou un mois, afin de donner un bon exemple avant la levée de la conscription. » Il veut enrôler par ruse tous ceux qui n'ont plus l'âge de la conscription ou ne l'ont pas encore, ou se sont rachetés dès 1805[2]; puis, en 1806, il fait diriger, sans armes, sur Mayence toute la jeunesse de l'Ouest; ensuite, la même année, il autorise un Breton qui lui marque du zèle, M. de Belingant, à lever des Bretons pour son service, à condition que l'on ne touchera point à la conscription.

Pendant ce temps le pays est sillonné, épuisé par des colonnes mobiles. En 1811, deux colonnes surveillaient encore les côtes, de la Loire à la Gironde : « Je désire, écrit Napoléon[3], que trois ou quatre colonnes semblables soient organisées sur les côtes de Bretagne et de Normandie. » Enfin, en 1813, il tire de leurs foyers ceux qui se sont rachetés de la conscription ou ont fait leur temps, il les nomme des *gardes d'honneur;* c'est dans leur intérêt qu'il les prend pour soldats, afin de les « sortir de l'état d'oisiveté »; c'est là du moins ce que dit Savary[4], qui ajoute avec orgueil : « On eut beau crier à la tyrannie, on leva au-delà de dix mille hommes. » Parmi ces hommes était le fils unique de d'Elbée, le général des vendéens, un enfant conçu dans les angoisses, né dans la guerre civile, qui périt d'épuisement dans un lit d'hôpital; on assure qu'à ses derniers moments le jeune homme regretta de n'avoir pas succombé dans les bras de sa mère alors que cette femme héroïque était venue se livrer aux Bleus et avait obtenu la faveur d'être fusillée avec son mari[5]. On ne sera pas surpris de voir ces contrées opprimées s'agiter et se soulever en 1814 et en 1815.

Le soir de Waterloo, Napoléon devint pensif à la vue des colonnes de Blücher; il ne lui restait rien; sa garde, ses réserves, il avait tout donné, et Grouchy égaré ne reparaissait plus; alors il s'écria : « Si j'avais vingt mille hommes! » Peut-être songeait-il que, sur les côtes bretonnes, normandes et vendéennes, vingt mille vétérans étaient occupés à contenir les vieux soldats de Georges et les compagnons de Frotté.

H. Forneron.

La suite prochainement.

[1] 3 octobre 1804. *Correspondance*, X, p. 3.
[2] *Ibid.*, XIII, p. 469.
[3] 6 mars 1811. Corr., XXI, p. 441.
[4] *Mémoires* de Savary, VI, 76.
[5] Sapinaud de Bois-Huguet, *Mémoires* à la suite de ceux de Mme de Sapinaud.

LA NOUVELLE GUERRE MARITIME

LES TROIS AGES DE L'ARCHITECTURE NAVALE

LE BOIS, LE FER, L'ACIER

De ces trois périodes nettement tranchées, l'une, embrassant l'antiquité la plus reculée, remonte au jour où la vue d'un tronc d'arbre entraîné par le courant d'une rivière donna à l'homme préhistorique l'idée d'explorer un domaine qui ne semblait point fait pour lui. L'autre, celle du fer, est transitoire et ne dure pas plus d'un demi-siècle; la dernière, enfin, est née, pour ainsi dire, d'hier; l'acier réunit à un tel point les conditions de solidité, de légèreté et de sécurité, que l'emploi de ce métal paraît présenter le dernier mot de la construction navale, du moins, dans l'état actuel de nos connaissances.

La voile et la rame furent les propulseurs des bâtiments en bois. Tous les peuples de l'antiquité en firent un usage exclusif. Le Bas-Empire changea peu de chose à l'architecture navale des anciens : les pamphiles à un seul banc de rameurs, les dromons à deux bancs, continuèrent, comme les galères grecques, à battre les flots en cadence, de leurs longues rames.

Les drakars normands, avec leurs chargements de barbares, sortis des brumes de la mer du Nord, abordent à tous les rivages : les *kastals* qui surmontent leurs extrémités, leurs proues en forme de dragons, sèment l'épouvante sur les plages septentrionales et sur celles du Sud. Périr dans le combat est une joie suprême pour ces sauvages guerriers : ne leur promet-on pas que les Walkyries, montées sur leurs chevaux ailés, les emporteront dans le Walhalla?

Alfhilda, fille du roi Sigurd, commandait une flottille de drakars; le pirate scandinave Naddoc montait une de ces barques, lorsqu'il découvrit une nouvelle terre qu'il nomma Ice-Land [1] (terre de

[1] Islande.

glace). Les compagnons du fameux duc de Normandie Rollon, manœuvrant les avirons pesants de leurs drakars, ne respectaient rien, rançonnant indifféremment les villes, les églises, les abbayes, les monastères, si bien que les moines ajoutèrent un nouveau verset à leurs litanies : *A furore Normanorum libera nos, Domine.* Ils remontent le Rhin jusqu'à Mayence et brûlent Aix-la-Chapelle; ils pénètrent dans la Seine et livrent Paris au pillage. Plus tard, leurs descendants traversent la Manche et débarquent à Hastings Guillaume le Conquérant avec ses hommes d'armes.

La flotte qui transporta saint Louis de l'île de Chypre en Égypte, déjà un peu plus sérieuse, comprenait 1800 de ces navires que l'on désignait sous le nom de *nefs*. La *Montjoie*, montée par le roi, n'avait guère plus de 30 mètres de long, bien que l'on y eût entassé 800 hommes. D'après Joinville, « il sembloit que toute la mer, tant comme l'on pooit veoir à l'euil, feust couverte de touailles des voilles des vessiaux, qui furent nombrez à dix-huit cens vaissiaux que granz que petizs. »

Un siècle plus tard, les flottes de Philippe de Valois et d'Edouard III se précipitaient encore l'une sur l'autre de toute la vitesse de leurs rames et combattaient à coups d'éperon, comme les Romains et les Grecs le faisaient avec leurs rostres d'airain.

Au moment de l'invention de la poudre, les Vénitiens placèrent des bouches à feu sur leurs caraques, et l'on arma de canons les châteaux des nefs, organisation suivie peu après d'un perfectionnement qui permit d'accumuler les bouches à feu sur le même navire : ce fut un constructeur français, nommé Descharges (1410), qui perça les flancs des bâtiments d'embrasures ou *sabords*. A la suite de cette modification, les nefs prirent rapidement le dessus sur les *galéasses* ou galères, qui, peu à peu, disparurent. A la fin du dix-huitième siècle, il en restait quatre dans l'arsenal de Toulon, chacun les considérait comme objets de curiosité. Les anciens vaisseaux en bois, épaves de l'escadre à voiles, rangés côte à côte dans les ports militaires, jouent le même rôle aujourd'hui.

Les embrasures trouvées, on imagina la superposition des batteries, et le premier vaisseau à trois ponts, dû au Dieppois Morin, apparut en 1657. Toutes les marines le copièrent.

Ceci se passait au temps de Colbert, l'organisateur de la flotte française. Ce ministre éminent se proposa de créer une force navale imposante, capable de commander les mers. Déjà, en 1600, le cardinal Arnaud d'Ossat, ambassadeur de France à Rome, considérait comme urgent de « mettre fin à la honte de voir un si grand royaume, flanqué de deux mers, n'avoir de quoi se défendre par mer contre les pirates et corsaires, tant s'en faut contre les princes. »

Lorsque Colbert prit le pouvoir, la France n'avait que 30 vaisseaux, onze ans après, on en comptait 196. Le nouveau ministre augmenta les dépôts de bois, de chanvre et de fer; il songea même à l'ornementation des nouveaux colosses, en confiant la partie artistique à Lebrun, aux Vanloo, à Girardon. Enfin, Puget les orna de zéphyrs, de sirènes et de tritons, la mythologie grecque envahit les formes de l'arrière; des demi-dieux et des héros, Neptune, Mars, Amphitrite, Hercule, furent appelés à décorer les guibres et à soutenir les encorbellements. On nomma le célèbre sculpteur, directeur général des décorations des vaisseaux de Sa Majesté : jamais choix ne fut plus heureux. En somme, l'architecture navale a fait un grand pas depuis la Renaissance, époque où l'homme se lance à la conquête de l'Océan. La pléiade des navigateurs, au nombre desquels brillent Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, ouvrirent au vieux monde, pas leurs découvertes, un nouveau champ d'exploitation; et, s'il nous est permis, en passant, de rendre hommage à ces hommes intrépides, nous dirons que leurs explorations maritimes furent de véritables tours de force, vu les moyens dont ils disposaient. « Quels hommes, disait d'eux M. de Chasseloup-Laubat, que ceux qui, sur la foi d'une aiguille aimantée, les premiers traversèrent l'Atlantique, pour chercher de nouvelles terres! Quel courage chez ces navigateurs, qui, voyant leurs voiles sans cesse enflées par les vents alisés, durent tant de fois, dans leurs aventureuses traversées, se demander comment ils reviendraient au port! »

A partir de ce moment, il fallut construire des navires capables d'errer à l'aventure dans les déserts de l'Océan et d'en affronter les tempêtes. On accrut donc le tonnage et l'on renforça les diverses pièces de charpente. La flotte de guerre suivit cette impulsion; il fallut la construire assez forte pour visiter les établissements nouveaux et frapper d'admiration les sauvages, par la vue de ces « îles flottantes » appelées à symboliser, au-delà des mers, la puissance des hommes blancs, venus de l'endroit où le soleil se lève.

L'Angleterre, nation maritime par excellence, ne faillit point à ce programme. La grande Élisabeth, en vouant tous ses soins à sa marine, mérita le titre glorieux de souveraine des mers. Son successeur, Jacques Ier, suivit ses traces et, dès le milieu du dix-septième siècle, la flotte britannique comprenait 204 vaisseaux, montés par 35 000 marins. Toutefois les Anglais n'eurent jamais beaucoup d'initiative, en fait d'architecture navale; ils s'ingénièrent le plus souvent à copier nos modèles et, en ce qui concerne les vaisseaux en bois, ils commencèrent par imiter *le Superbe*. Nous dirons plus loin le parti qu'ils tirèrent des types français *la Gloire* et *le Napoléon*. Et tout en imitant notre flotte, ils s'efforçaient de

la combattre et de l'anéantir. L'âge du bois embrassant la période entière des bâtiments à voiles, son histoire est pleine de pages glorieuses et de douloureux épisodes ; c'est, surtout dans les temps modernes, le récit de la lutte sur mer entre la France et l'Angleterre. On y trouve de beaux faits d'armes comme l'entrée de Duguay-Trouin à Rio-Janeiro et l'expédition de l'amiral Roussin (1831) forçant l'embouchure du Tage, avec 20 bâtiments. Le désastre de la Hougue marque une des plus tristes catastrophes, bien que l'honneur français en soit sorti intact. Tourville, avec 45 vaisseaux, rencontre la flotte anglo-hollandaise, qui en comptait 97 : les Français étaient 1 contre 2 ; et pourtant il fallut engager le combat. Tourville ayant assemblé ses capitaines : « Messieurs, leur dit-il, ordre du roi d'attaquer l'ennemi, fort ou faible. » En effet, Louis XIV avait signé cet ordre de sa main.

Le 29 mai au soir, après l'engagement, l'ennemi avait perdu 2 vaisseaux et l'escadre française demeurait intacte. Mais la brume survint, et 15 des bâtiments de Tourville s'échouèrent sur la côte où les Anglo-Hollandais les incendièrent. Un tel désastre calma le roi, qui mit désormais de côté ses projets de descente en Angleterre.

Cependant ces énormes constructions en bois dépeuplaient les forêts françaises. Il vint un jour où l'on ne trouva plus que difficilement les essences propres à l'alimentation des chantiers, et le cri d'alarme poussé dans les arsenaux parvint à Paris. Tout d'abord, les réserves constituées, où l'on puisait selon les besoins, réclamèrent une étude spéciale du meilleur mode de conservation des bois. A la suite de longues expériences, on reconnut que le moyen le plus sûr de les préserver, c'était de les enfouir dans la vase, humectée par les eaux saumâtres. On choisit, en conséquence, les embouchures des rivières et l'on établit des dépôts : à Cherbourg, dans la Divette ; à Brest, dans la Penfeld ; à Lorient, dans le Scorff ; à Rochefort, dans la Charente. On conclut aussi de là que les essences, inégalement périssables, formaient une échelle ayant le platane pour base et le chêne pour sommet.

Veut-on savoir d'où provenait l'immense quantité de bois nécessaire à la construction des anciens vaisseaux? Jusqu'en 1827, en France, la marine jouissait du droit de choisir, tant dans les domaines de l'État que dans les propriétés particulières, les arbres qui, par leur forme, leur essence ou leurs dimensions, convenaient le mieux à l'approvisionnement de la flotte de guerre. Mais, en 1827, le code forestier promulgué ne laissait à la marine le droit de *martelage* dans les bois des particuliers que pendant dix ans. Sous l'empire de cette législation, les réserves maritimes décrurent d'une manière inquiétante : de 192 000 stères en 1828, elles tom-

bèrent à 163 000 en 1837, et à 100 000 en 1843. Ainsi, en quinze ans, l'approvisionnement avait diminué de moitié, et cette découverte frappa vivement les esprits. Pour se rendre compte de la nature de ces craintes, il faut savoir que la construction d'une frégate ou d'un vaisseau consommait autant de fois 1000 pieds cubes de bois de chêne que ces bâtiments portaient de canons. Ainsi, un vaisseau de 80 canons, long de 60 mètres et large de 16, employait environ 90 000 pieds cubes de ce bois.

Un tel état de malaise remontait à une époque éloignée; Louis XVI s'était déjà préoccupé de la diminution du stock des bois et des moyens de l'enrayer. Dès 1777, il chargea un ingénieur d'aller explorer les forêts de la Guyane. Malgré les difficultés de l'exploitation dans un pays dépourvu de routes et de moyens de transport, on calcula que, rendus en France, les bois des meilleures essences ne reviendraient qu'à 65 francs le mètre cube. L'affaire en resta là; une nouvelle expédition à Cayenne, de 1820 à 1823, n'eut pas plus de résultat. En 1825, la consommation annuelle des arsenaux excédait déjà d'un tiers la quantité fournie par les exploitations forestières, pendant le même intervalle et l'on disait : « Bientôt on trouvera difficilement, sur le territoire national, des chênes capables de fournir une grosse pièce de charpente. » On en était réduit à commettre des actes de vandalisme; on employait à la confection d'une des pièces principales du vaisseau *le Royal-Charles*, un chêne superbe provenant des plantations faites par Mme de Sévigné dans son parc des Rochers.

Pourtant la situation devint encore plus critique : plusieurs fois, en 1832, les travaux des ports furent suspendus par le manque de pièces de bois d'un échantillon ou d'une forme convenables. D'ailleurs l'approvisionnement des chantiers dépendait de marchés avec des fournisseurs qui prenaient leurs bois à l'étranger. Beaucoup de ces marchés n'aboutirent pas, et, par la force des choses, le prix de la matière augmenta dans des proportions inquiétantes : dès 1841, le prix du stère de chêne atteignait 184 francs.

Aussi, les bâtiments de l'ancienne marine restaient-ils un grand nombre d'années sur les chantiers. Quand les besoins de la guerre n'étaient pas trop pressants, une telle lenteur, loin d'entraîner un inconvénient, présentait au contraire l'avantage de laisser sécher les bois. C'est ainsi que notre ancien vaisseau à trois ponts *le Louis XIV* ne quitta les chantiers qu'au bout de trente-trois ans! Mais, à cette époque, on construisait toujours le même type; les navires de guerre ne différaient que par le nombre de leurs canons; de sorte qu'après une immobilité d'un demi-siècle sur les chantiers, ils possédaient, le jour de leur lancement, la valeur militaire déter-

minée par la classe à laquelle ils appartenaient. *Le Louis XIV*, malgré la longue durée de sa construction, représentait donc une unité de combat du premier ordre; les 120 volées de canons qui hérissaient ses trois batteries, en faisaient un redoutable instrument de guerre : on l'offrait complaisamment à l'admiration du monde.

La préoccupation constante du manque de bois fut une des causes qui donnèrent naissance aux bâtiments en fer. La révolution déterminée par une telle substitution, intimement liée à l'application de la vapeur à la navigation, souleva des discussions très vives et fit couler des flots d'encre, surtout en Angleterre, où le goût des choses de la marine est beaucoup plus vif que chez nous.

En ce qui concerne la vapeur, nos voisins entreprennent une foule d'expériences. Pourtant la solution se fait attendre et, bien que la marine marchande ait employé le métal bien avant la marine de guerre, le temps est encore éloigné, où l'on pourra définir ainsi le bâtiment de commerce : « marchandise entourée de tôle ». A la vérité, quelques navires à vapeur faisaient, dès 1828, le service entre l'Angleterre et l'Irlande; mais personne ne croyait alors que ces nouveaux venus fussent capables d'entreprendre de longs voyages; les Américains eux-mêmes émettaient des doutes : « Les bâtiments construits en Angleterre par les plus habiles ingénieurs, et dont les machines sortent des ateliers de Watt, ne filent pas plus de 9 milles par heure. Le seul navire à vapeur qui ait traversé l'Atlantique a éprouvé tant d'avaries, qu'il était hors d'état d'entreprendre un second voyage ».

Pourtant l'Amérique employa de bonne heure la vapeur sur ses grands fleuves. De 1807 à 1840, les États-Unis construisirent 1300 bâtiments à vapeur, sans souci des nombreux accidents dus à la négligence dans la conduite des feux; l'explosion des chaudières sur des navires portant jusqu'à 1000 passagers n'arrêtaient pas le premier élan. Le courant entraînait les épaves et les victimes vers la mer et tout était dit : *Go ahead*, *never mind*.

D'ailleurs, si ce système de navigation acquit promptement une vive impulsion de l'autre côté de l'Atlantique, c'est que, dans l'Ohio et le Mississipi, les eaux sont rarement agitées, ce qui diminue singulièrement les surprises des traversées de mer. La vapeur introduite sur les rivières américaines fut le civilisateur de vastes territoires; elle changea en vergers les savanes riveraines, et, de toutes parts, les colons accoururent pour en peupler les solitudes.

D'ailleurs quoi de plus naturel que la marine à vapeur prît cet essor, dans un pays où Fulton entreprit, dès 1807, son premier essai de navigation? C'est en triomphateur, que l'inventeur célèbre fit en 33 heures sur son navire, le *North River*, avec une machine

de 18 chevaux, la traversée de New-York à Albany. Quatre années après l'essai de Fulton (1811), on construisit, en Angleterre, *le Comet*, pour le service des passagers de la Clyde. L'Angleterre tenait donc, en Europe, la tête du mouvement. Vingt ans plus tard, elle possédait 519 bâtiments à vapeur.

En France, à cette époque (1830), les radicaux (en matière de constructions navales) émettaient le vœu que la flotte entière fût transformée. Ce à quoi les conservateurs répondaient : « Il importe d'abord d'élucider la question de savoir si ces *sortes d'embarcations* sont arrivées à leur dernier perfectionnement sous le rapport de la sécurité. A ce titre, il y aurait lieu de mettre à profit l'expérience des autres; il paraît que la science de la mécanique a encore besoin de s'y appliquer. »

Le meilleur moyen de s'en rendre compte, c'était d'examiner de près le fonctionnement du nouveau système. C'est en effet ce que l'on fit. M. le capitaine de vaisseau de Hell, envoyé en Angleterre pour étudier sur place l'influence exercée par la navigation à vapeur sur l'industrie et la puissance de ce pays, concluait ainsi : « Les navires à vapeur sont devenus une des nécessités de l'époque. A la vérité, le prix du combustible est de nature à empêcher sa généralisation chez nous; mais l'industrie peut triompher de cet obstacle, si le gouvernement lui accorde sa protection. »

Cette préoccupation de savoir si l'on pourrait se procurer la quantité de charbon nécessaire à l'alimentation d'un grand nombre de navires, dura de longues années. Aussi pensait-on que la vapeur préparait une immense révolution, surtout et peut-être uniquement, sur les mers intérieures. En tout cas, le nombre de tonnes de houille exportées d'Angleterre allait sans cesse en croissant : de 369 747 tonnes exportées en 1829, cette quantité s'élevait à 834 448 tonnes, en 1833. Cette même année, on comptait, en France, 90 bâtiments à vapeur représentant 2635 chevaux, contre 207 représentant 7493 chevaux, en 1838. Dix paquebots à vapeur français faisaient alors le service de Marseille à Constantinople, et d'Athènes à Alexandrie; les Anglais allaient en 40 jours d'Angleterre à Bombay, voyage qui, jusqu'alors, durait 4 ou 5 mois. La rapidité était, pour eux, de la plus haute importance : leur chargement comprenait surtout du café et du thé, et l'on sait que ces denrées éprouvent une détérioration sensible après un long voyage de mer.

Ainsi, le domaine de la navigation à vapeur s'élargissait singulièrement, malgré les appréciations pessimistes qui l'avaient accueillie à son origine, et l'on parlait, en Angleterre, de créer une ligne régulière entre New-York et Liverpool. Mais, le calcul ne donnait que 50 tonneaux disponibles pour les marchandises, l'équi-

page et les passagers. C'est que, l'on ne saurait appliquer à l'architecture navale ce principe de la céramique : « Le privilège des arts primitifs, c'est de rencontrer les formes normales et les justes proportions. » Les formes massives et empiriques des anciens types représentaient le canon, la règle immuable des ingénieurs, et l'on disait après mûre réflexion : « Peut-être sera-t-il donné au génie de l'homme d'écarter quelques-unes des difficultés; mais, quoi qu'il arrive, le système ancien prévaudra toujours, sous le rapport de l'économie et de la sécurité. Quant à la vitesse, le bâtiment à vapeur l'emportera-t-il jamais sur les beaux paquebots à voiles? franchira-t-il, comme eux, l'Atlantique en 19 jours et demi? » Moins de 50 ans plus tard, on devait exécuter ce trajet en 7 jours, et le dernier mot n'est pas dit, puisque le steamer américain *Pocahontas* doit effectuer en 4 jours la traversée de New-York à Liverpool. Il convient de n'accueillir qu'avec réserve cette affirmation transatlantique, sans pour cela perdre l'espoir de réaliser plus tard de pareilles vitesses.

En 1840, ce genre de navigation avait pris en France un tel développement, que le ministre de la marine créa un bureau spécial des bâtiments à vapeur. A cette époque, on commençait, chez nous, à construire en fer, quoique le prix des métaux fût sensiblement plus élevé que chez nos voisins d'Outre-Manche. Ainsi, en 1840, tandis qu'en Angleterre le fer coûtait 20 francs les 100 kilos, la tôle 40 francs et la fonte 10 francs; ces trois métaux, pris dans le même ordre, revenaient, en France, à 45, 65 et 25 francs.

Devant cet essor gigantesque et inattendu, la marine de guerre, fortement attachée à ses traditions séculaires, demeurait impassible. En 1844, on prétendait encore ceci :

« Au lieu d'être très utiles à la guerre, il semble démontré que les bâtiments à vapeur seront, au contraire, d'un dangereux usage pour ceux appelés à les monter; d'ailleurs les dépenses extraordinaires faites à cette occasion ne paraissent point en rapport avec les avantages que l'on croyait tout d'abord devoir en retirer. » Et si la vapeur fut appliquée relativement tard aux bâtiments de combat, c'est que le premier propulseur connu, la roue à aubes, était éminemment impropre à la guerre. Les roues, exposées d'ailleurs aux coups de mer, offraient une cible trop facile à atteindre par les projectiles, et, privé de ses roues, le navire devenait une épave. Au point de vue de la guerre, la découverte de l'hélice fut une véritable révélation; elle résolvait d'un seul coup les deux difficultés; car la mer restait sans action sur elle et son immersion la rendait invulnérable. Le premier bâtiment de guerre à hélice fut un vaisseau français, *le Charlemagne*.

Mais la roue ne conduisit pas directement à l'hélice. Les conditions du problème étant l'invulnérabilité du propulseur et sa soustraction à l'action de la mer, on indiqua plusieurs solutions. Dès 1831 M. Janvier proposait de substituer aux roues des organes analogues à ceux des palmipèdes, se mouvant dans des puits placés de chaque côté de la quille. A la vérité, ce propulseur, appliqué à une embarcation, lui imprima une vitesse de 5 nœuds; mais impossible d'en doter les grands bâtiments, ces cavités énormes creusées dans la carène auraient trop affaibli les fonds.

En 1840 M. Castera, agent général de la Société centrale des naufragés, propose de remplacer la voile et les avirons des canots de sauvetage, par un fragment de la vis d'Archimède mû à la vapeur. Enfin, en 1842, l'hélice à trois branches est expérimentée pour la première fois; les premiers bâtiments qui en firent usage, reçurent le nom de *bâtiments à vis*. Trois ans plus tard, le vapeur à vis *l'Archimède*, luttant de vitesse avec les navires à roues, montra les avantages du nouveau système. Cette même année, on adoptait la chaudière tubulaire qui, en augmentant considérablement la surface de chauffe, allait donner une très grande impulsion à la marine à vapeur. Cette idée revient, comme chacun sait, à Séguin, d'Annonay; son brevet d'invention date de 1828; on l'expérimenta en Angleterre dès 1831.

L'idée des bâtiments en métal n'est pas nouvelle, si l'on en croit les annales du Céleste-Empire. Le philosophe Hoaï-han-tseu qui florissait entre 163 et 156 avant Jésus-Christ, parle de vaisseaux en fer. Plus anciennement encore, le roi de Yen-Kéou envoyait porter le tribut sur un navire construit en feuilles de cuivre, qui remontait jusqu'à la capitale. Sans révoquer en doute le récit de ces vénérables annales, on remarquera pourtant que le respect aveugle de l'antiquité, l'immobilité, pour ainsi dire, caractérisant la civilisation chinoise, nous devrions logiquement retrouver de nos jours des spécimens de ces modèles antiques. Or les bateaux chinois de l'époque moderne sont tous construits en bois.

Sans nous préoccuper de savoir si, de nos jours, le premier navire en fer fut un chaland imaginé par Wilkinson en 1787, nous pouvons dire avec certitude que l'Angleterre commença, vers 1816, à construire des navires à membrure de fer forgé, ayant pour bordages, des plaques de tôle assemblées avec des rivets. En 1830 seulement, l'Anglais Fairbairn propose de substituer définitivement le fer au bois, dans la construction des navires du commerce. C'est ainsi que l'on construisit les *clippers*, ces navires si fins qui se couvraient de voiles et dont les courses de thé, entre la Chine et l'Angleterre, eurent un si grand retentissement.

Pourtant, vingt-cinq ans plus tard, il n'y avait encore, à proprement parler, en fait de navires en fer, dans la marine anglaise, que les types sur lesquels on faisait l'essai de ce métal. Tel était le *Water-Lily*, lancé en 1845, auquel une machine de 50 chevaux imprimait une vitesse de 11 nœuds : c'était la rapidité maximum obtenue jusqu'alors, au moyen de l'hélice.

Si les choses ne marchaient pas plus vite, c'est que quelques griefs s'élevaient contre la généralisation de l'emploi du fer : d'abord, la faculté de se recouvrir de mollusques et de végétaux, qui alourdissent les mouvements des navires. Car il en résulte un accroissement de résistance et un surcroît de dépense occasionné par une plus forte consommation de charbon et par un plus long séjour à la mer. On s'effrayait en songeant à quels efforts de traction et de torsion la tôle qui composait les bordages d'un navire était incessamment soumise, par l'action de la mer et du roulis; appréhension justifiée par le peu de solidité des constructions primitives : des navires s'étaient ouverts, d'autres s'étaient rompus par le milieu; d'autres, enfin, s'étaient échoués et, en quelques heures, les lames avaient dispersé les débris de la coque. Ce dernier inconvénient devait diminuer bientôt par l'emploi des cloisons étanches et disparaître plus tard, avec les constructions cellulaires. Et pourtant on commença par calomnier les cloisons étanches sous prétexte que le grand nombre de trous de rivets nécessaires à leur établissement diminuait la solidité de l'ensemble!

En dépit des protestations, l'emploi du fer progresse en Angleterre, et les chantiers qui devaient leur célébrité aux constructions en bois transformèrent rapidement leur outillage : de 1855 à 1862, il sortit 639 bâtiments en fer des seuls chantiers de Glasgow.

L'amiral Robinson, résumant la question, déclarait que le fer est dix fois plus résistant que le bois et qu'une lame de ce métal épaisse d'un pouce vaut une planche de bois de 10 pouces. Telle était aussi l'opinion d'un armateur, M. Lindsay, qui possédait des navires des deux espèces : depuis 1853, pendant une période de dix ans, M. Lindsay n'avait pas construit un seul navire en bois. D'autre part, M. Ewart, directeur de la Compagnie péninsulaire, déclarait que la Compagnie avait 41 navires en fer et qu'elle en construisait 6 nouveaux de 12 000 tonnes; l'un d'eux, en service depuis plus de vingt ans, était dans le meilleur état.

En somme, l'usage faisait reconnaître au fer les avantages suivants : constitution d'un ensemble plus léger, très rigide et, par suite, d'une grande solidité; risques d'incendie moindres; capacité supérieure, à égalité de dimensions (à cause de la diminution des épaisseurs); enfin, les navires en fer coûtaient 20 pour 100 plus

cher que les navires en bois, désavantage compensé par une durée plus grande.

L'expérience devait d'ailleurs lever les derniers doutes. En 1843, le *Great-Britain* resta échoué pendant tout l'hiver sur la côte d'Irlande ; on le releva ensuite et on le remit en service : dans les mêmes conditions, un navire en bois eût été mis en pièces. En 1857, le *Persia*, paquebot en fer, et le *Pacific*, navire en bois, rencontrent simultanément une banquise : le *Pacific* sombre, tandis que le *Persia* la coupe et continue sa route.

Veut-on savoir ce qui se passait aux États-Unis? Les bâtiments en fer que l'on y construisit avant 1858 servaient, nous l'avons dit, à la navigation des rivières. Le premier bâtiment de mer fut une goëlette lancée à Wilmington, en 1854 ; mais c'est seulement à l'époque de la guerre de Sécession que cette industrie prit son essor. Plusieurs des monitors, construits en fer, allaient servir de modèles à l'Europe : ils contenaient en germe les cuirassés à tourelles.

Avant l'introduction du fer dans les bâtiments de combat, l'architecture navale subit une autre transformation. En 1850, M. Dupuy de Lôme lança le premier des vaisseaux de guerre à grande vitesse, *le Napoléon*, trait d'union entre la marine du passé et celle de l'avenir. Les Anglais estimaient d'abord que cette *pièce d'horlogerie*, faite pour marcher en eau calme, ne tarderait pas à se déranger et que, privé de sa machine, *le Napoléon* deviendrait moins utile qu'un simple vaisseau à voiles. Or, dans la journée du 22 octobre 1853, les escadres alliées ayant reçu l'ordre de franchir les Dardanelles, *le Napoléon* prit à la remorque le vaisseau à trois ponts *la Ville-de-Paris* et refoula, sans difficulté, le vent et le courant contraires. L'escadre anglaise dut attendre pendant huit jours un vent favorable avant de rejoindre les vaisseaux français.

A dater de ce jour, la supériorité du *Napoléon* sur tous les autres types fut définitivement établie; les Anglais eux-mêmes le reconnurent. Ainsi donc, si l'on nous demande : « Qui a commencé la révolution maritime? » Nous répondrons : C'est la France.

On put croire un instant que le vaisseau de M. Dupuy de Lôme allait servir de modèle aux flottes de l'avenir. Mais, pendant cette guerre de Crimée, on inventa la cuirasse pour lutter contre les obus, et la frégate légère de nos pères devint un pesant navire bardé de métal.

Avec une certaine irrévérence, on comparait à des fers à repasser les premières batteries flottantes. Mais, malgré les quolibets de toute sorte, ces vieilles bombardes ne tombèrent pas sous le ridicule, qui tue tant de choses dans notre beau pays de France; car

elles firent preuve d'une efficacité incontestable et d'une invulnérabilité que l'on s'empressa de mettre à profit. Au bombardement des forts de Kinburn (18 octobre 1855), les boulets russes frappaient leurs murailles sans les entamer; c'était un cruel démenti au vieil axiome militaire : « Quatre pièces bien servies, derrière un épaulement de terre, doivent avoir raison d'un vaisseau de cent canons. » Le monde maritime se demanda si les vaisseaux et frégates n'auraient pas avantage à s'abriter sous l'épaisseur d'une cuirasse. En France, on résolut affirmativement cette question et, dès 1857, on adopta un plan de transformation de la flotte de guerre. Du jour au lendemain, par un brusque revirement, on se prit à mépriser tout ce qui n'était pas cuirassé; le navire à voiles passait au musée de Marine : désormais tout bâtiment de combat devait être pourvu d'un moteur mécanique et d'une cuirasse.

Ainsi, la question des bâtiments cuirassés prit naissance en France et le lancement de la frégate blindée *la Gloire*, par M. Dupuy de Lôme (1859), marque une date mémorable dans l'histoire de l'architecture navale. *La Gloire* portait 36 canons, une cuirasse de 11 centim. et filait 12 nœuds. Mais, au point de vue de la construction, ce n'était qu'un compromis; la coque était encore en bois et le rôle du fer se bornait à protéger les parties vitales et l'artillerie.

L'Angleterre, endormie sur ses lauriers du passé, s'était à demi réveillée à la vue du *Napoléon; la Gloire* acheva ce que *le Napoléon* avait commencé; les chantiers anglais se remplirent d'activité. Et pourtant nos voisins n'avaient pas encore dressé de plan général, plusieurs personnages, et des plus considérables, n'admettaient les cuirassés que dans une certaine mesure et ils émettaient des doutes sur les qualités nautiques de ces types nouveaux. Toutefois les Anglais proscrivirent le bois, tout d'abord; de telle sorte que la création de leur flotte cuirassée exigea, dès le principe, des ateliers immenses et des engins d'une puissance inconnue jusqu'alors, bien que l'industrie métallurgique fût déjà portée chez eux à une haute perfection. N'avaient-ils pas à profusion la houille et le fer à la fois? La question de dépense elle-même ne pouvait arrêter l'Amirauté : en 1862, époque de la transformation de la flotte, alors que le budget de la marine française était de 126 millions, celui de l'Angleterre dépassait 294 millions. Mais lord Palmerston résistait encore, alléguant que, dans les stations lointaines, les bâtiments en bois seraient toujours nécessaires. L'événement ne l'a pas prouvé.

Enfin, le 29 décembre 1860, l'Angleterre lança le *Warrior*. Ce mouvement avait été si peu prévu, qu'à cette même époque, 25 bâtiments en bois, 13 vaisseaux et 12 frégates étaient encore sur

les chantiers; au mois de janvier 1860, on ordonna même une classification nouvelle des navires de guerre : les bâtiments de 110 canons et au-dessus formaient la 1re catégorie; ceux de 80 à 100 canons, la seconde; ceux de 60 à 80 canons, la troisième.

Le *Warrior*[1] premier cuirassé anglais avait 420 pieds de long, avec un déplacement de plus de 6000 tonneaux; les Anglais, abandonnant hardiment le bois, construisirent sa coque en fer forgé; son armure, du poids de 1000 tonnes, épaisse de 11 cent. comme celle de *la Gloire*, reposait sur un matelas de 46 cent. de bois de teck et, à l'inverse de *la Gloire*, dont l'avant présentait une ligne verticale, sa partie antérieur se terminait par un éperon. Le *Warrior* donna, à ses essais, la vitesse de 14 nœuds 1/2. L'enthousiasme britannique ne connaissant plus de bornes, fut célébré par tous les journaux : « Voilà, disaient-ils, un grand succès qui ouvre aux constructeurs un nouvel horizon. »

Mais cette joie fut de courte durée, le *Warrior* ayant paru en partie dépourvu des qualités nécessaires à un bâtiment de mer. M. Reed, ingénieur en chef de la marine royale anglaise, réchauffa le zèle attiédi; il s'attachait à démontrer que l'Angleterre avait sagement agi en construisant en fer son nouveau type et ajoutait que l'on devait concevoir dans le même ordre d'idées les cuirassés futurs. Vu les progrès de l'artillerie et l'augmentation de l'épaisseur des cuirasses qui en résultait, il fallait trouver du poids disponible, car on ne pouvait songer à accroître indéfiniment le déplacement[2]. Or les coques en fer sont plus légères que les coques en bois; ainsi, la coque d'un navire de 6000 tonneaux en bois pèse 3000 tonnes; ce bâtiment pourra porter 3000 tonneaux. Construite en fer, la même coque ne pesant que 2500 tonneaux environ, il en résulte une économie de 500 tonnes applicable à l'accroissement de la cuirasse.

C'est ce que les Anglais semblent avoir prévu en employant le fer à la construction de leurs premiers types. Quelques cuirassés en bois, tels que le *Royal-Sovereign*, la *Caledonia*, l'*Enterprise*, étaient d'anciens vaisseaux transformés. D'autres, comme le *Lord Warden* et la *Pallas*, furent construits en bois pour utiliser les approvisionnements des ports, que l'on ne savait désormais de quelle manière écouler. M. Reed ne s'étonne pas d'ailleurs que les premiers cuirassés français soient en bois : « C'est que, dit-il, en

[1] Le *Warrior* fut mis en chantier le 11 mai 1859 : *la Gloire* et *l'Invincible* étaient construits depuis un an.

[2] Le déplacement d'un navire est le volume d'eau déplacé par la partie immergée. La différence entre le déplacement du bâtiment non armé et celui du bâtiment armé, constitue l'*exposant de charge*.

France, on n'a pas trouvé dans l'industrie du fer les mêmes ressources qu'en Angleterre. » En effet, chez nous, en ce qui concerne les bâtiments de combat, la construction en bois était la règle générale; en Angleterre, c'était l'exception.

Tout d'abord, on se demanda si les cuirassés seraient jamais des bâtiments de mer. La France se chargea d'en fournir la preuve. Une division navale, sous les ordres de l'amiral Pénaud, composée du *Solférino*, du *Magenta*, de *la Couronne*, de *l'Invincible* et de *la Normandie*, reçut l'ordre d'aller croiser, pendant l'hiver, dans les parages des Canaries : les cuirassés se montrèrent d'aussi bons navires de mer que les bâtiments à voiles. Enfin, *la Normandie*, portant le pavillon de l'amiral Jurien de la Gravière, traversa l'Océan et se rendit au Mexique.

Par contre, le *Warrior* et, plus tard, la *Defence*, ne donnèrent pas à la mer tout ce qu'ils promettaient; les constructions de ce genre baissèrent dans la faveur publique, et l'Amirauté se rallia aux théories de M. Reed, qui réduisait notablement l'étendue de la cuirasse, en émettant les deux principes suivants : immerger presque entièrement l'armure, afin d'en réduire le poids; ne mettre à l'épreuve des projectiles, que les parties vitales du navire.

Ainsi, les résultats médiocres donnés par le *Warrior* accumulèrent des ennemis contre les cuirassés; l'amiral Sartorius se fit l'écho du mécontentement de l'opinion : « *La Gloire*, disait-il, est moitié plus petite que le *Warrior*, elle évolue plus aisément : donc, impossibilité pour le *Warrior* d'aborder *la Gloire*. Celle-ci a un gréement réduit dont elle ne manquera pas de se débarrasser au moment du combat; le *Warrior*, au contraire, a la même mâture qu'un vaisseau de 80, et, pendant l'action, les débris de son gréement s'engageront dans l'hélice. En outre, *la Gloire* calant moins d'eau que le *Warrior*, s'approchera plus près des côtes. Si, au lieu de lancer le *Warrior*, on l'eût démoli pour construire de ses débris deux *Gloire* perfectionnées, on aurait réalisé une économie énorme. Inutile d'ajouter que l'amiral Sartorius prêcha dans le désert.

Aussitôt que *la Gloire* et le *Warrior* furent en présence, le vertige s'empara de l'Europe : sans but bien défini, on dépense des sommes immenses; les types se multiplient; un navire n'est pas depuis un mois sur la cale de construction, qu'il est déjà démodé. Aussi, durant cette période d'études, l'architecture navale ne vit-elle que de compromis, soit que l'on veuille utiliser un vieux matériel, désormais capital improductif [1], soit qu'il s'agisse d'un

[1] Le navire anglais *Royal-Alfred* (1865) fut commencé comme un vaisseau en bois à deux ponts et continué comme frégate cuirassée.

nouveau bâtiment paraissant réunir les meilleures conditions d'attaque et de défense. Tout à coup, il surgit un canon plus puissant qui perce sa cuirasse, un type à construction cellulaire, à pont blindé : notre nouveau bâtiment devient un *rossignol*, avant son lancement. La transformation des flottes européennes est, à coup sûr, l'un des épisodes les plus curieux de l'histoire de l'architecture navale; ajoutons que la construction à outrance, inaugurée depuis vingt-cinq ans, n'a subi aucun ralentissement.

En 1862 l'Autriche possédait, comme l'Italie, deux frégates cuirassées. Les États-Unis, qui avaient institué en 1860 une commission chargée d'étudier la transformation de la flotte, comptaient déjà 52 navires blindés à flot ou en construction. La flotte russe, qui, en 1853, occupait en Europe le troisième rang, construisait des cuirassés dès 1861. Cette marine grandissait à l'Orient, et le czar s'ingéniait à tirer parti des ressources indigènes, au lieu de rester tributaire de l'étranger. En 1865, le baron Brunnow, ambassadeur de Russie à Londres, écrivait au prince Gortschakoff : « Je ne puis que témoigner ma pleine gratitude pour la prévoyance avec laquelle notre ministre de la marine reconnaît la nécessité de créer des chantiers de construction indépendants. Ces mesures, en harmonie avec notre époque, auront pour résultat d'affranchir la Russie des caprices de l'Angleterre, à laquelle on ne peut jamais s'abandonner en toute confiance. »

Pendant la guerre de Crimée, un commodore anglais, Cowper Coles, proposa un plan de radeau à bouclier pour la destruction des forts russes de la mer Noire. C'était un bâtiment très ras sur l'eau, surmonté d'un segment de sphère en bois cuirassé de fer, abritant un ou deux canons de gros calibre. Malgré le rejet de sa proposition, le commodore ne se découragea pas et, en 1859, alors qu'il étudiait l'application des plaques tournantes de chemins de fer à la manœuvre des grosses bouches à feu, il présenta un projet modifié. La coupole, au lieu d'être fixe comme dans le premier modèle, tournait sur elle-même de telle sorte, que l'on pouvait diriger le canon sur un point quelconque de l'horizon. Cette fois, on essaya une de ces coupoles : le dôme reçut, sans avarie, à la distance de 200 mètres, plus de 100 projectiles. On discuta longtemps en Angleterre sur l'opportunité d'une telle proposition, et, finalement, le plan de Coles ne reçut pas l'agrément des lords.

Sur ces entrefaites, le duel des deux premiers cuirassés, le *Merrimac* et le *Monitor*, qui eut lieu à Hampton-Road (États-Unis) le 9 mars 1862, apprit à l'Europe le parti qu'on pouvait tirer de semblables bâtiments. Il importe de rappeler en quelques lignes les conditions de ce combat qui remua si profondément le monde

maritime du vieux continent. Voyons d'abord ce qu'étaient les deux adversaires : avant la guerre de Sécession, le nom de *Merrimac* désignait une frégate fédérale en bois, de dimensions colossales, cinq ou six fois plus grande que le *Monitor*. Les confédérés s'en emparèrent et la rasèrent jusqu'à la distance de $0^m,30$ au-dessus de la flottaison; puis ils la couvrirent d'une carapace bardée de plaques de fer de $0^m,076$ d'épaisseur. Le *Merrimac* avait 8 pièces de 9 pouces en batterie et 2 canons rayés de 10 pouces, l'un en chasse, l'autre en retraite. Le *Monitor*, construit par le célèbre inventeur suédois Ericsson, se composait de deux bâtiments superposés, la partie supérieure, blindée à 13 centimètres, n'émergeait que de $0^m,45$ (à peu près comme les hirondelles parisiennes), afin de rendre presque nulle, l'étendue des surfaces vulnérables. Une tour en fer de 20 centimètres d'épaisseur, haute de 3 mètres environ, dominait le pont supérieur; elle tournait sur un pivot et portait 2 canons Dahlgreen de 11 pouces (28 cent.) à âme lisse, qui lançaient des projectiles creux. Le tuyau de la machine, plus bas que la tour, était si peu élevé, que l'eau y pénétrait parfois. Cet étrange navire calait 3 mètres et filait 6 nœuds.

Le *Merrimac*, après avoir coulé le *Cumberland*, se retourna contre le *Monitor;* mais c'est en vain qu'il essaya de prendre à l'abordage son ennemi minuscule et de le frapper de son éperon : le *Monitor* résista pendant trois heures à tous les assauts de son redoutable adversaire et, à la fin, grâce à son faible tirant d'eau, il se retira sur des bas-fonds où le *Merrimac* ne put le suivre. Après l'action, le capitaine Buchanan du *Merrimac* racontait combien il avait été surpris de se trouver sans cesse en face des deux yeux terribles du monstre.

En résumé, le *Monitor* ne put entamer la carapace du *Merrimac* et il se retira lui-même, sans avarie. Cette action indécise consacrait l'infériorité du bâtiment à sabords sur celui qui porte des tourelles rotatives armées de puissants canons.

L'année suivante, le *Weehawken*, construit sur le modèle du *Monitor*, écrasa en 15 minutes le cuirassé à sabords *Atalanta*, ancien navire de commerce, blindé avec deux couches de rails.

A la suite de ces triomphes, le commodore Coles rappela sa proposition de 1855 et revendiqua l'honneur d'avoir inspiré à l'Amérique le plan de ses monitors. En tout cas, les coups de canon du combat de Hampton-Road retentirent jusqu'aux plages de l'Europe et donnèrent un nouvel élan à la construction des cuirassés. A la fin de 1865, l'Angleterre possédait 30 de ces bâtiments, et la lutte entre les partisans des navires à tourelles et ceux des navires à batteries latérales devint plus vive que jamais.

Et ce qui prouve l'indécision qui régnait alors, c'est que, de 1864 à 1871, les Anglais passent successivement : dans les navires à batteries, du *Minotor* à l'*Hercules*, bâtiment à réduit central et de là à l'*Audacious*, navire à 2 batteries; dans les navires à tourelles, du *Royal-Sovereign* (4 tourelles), on passe à la *Devastation* (2 tourelles) et de là, au *Glatton* qui porte 2 canons dans une tourelle unique.

Enfermer dans des cylindres tournants, donnant un champ de tir de 360°, les pièces les plus pesantes; abriter ces cylindres sous une cuirasse; donner aux navires portant ces tours une très faible hauteur au-dessus de l'eau, pour diminuer, autant que possible, leur vulnérabilité, telles sont les conditions remplies par le *Monitor*, qui donna son nom à toute une classe de navires. Leur faible tirant d'eau en faisait un engin précieux pour la défense des côtes, bien qu'ils ne pussent remplir l'office de béliers; on les présentait comme réunissant le maximum de la puissance, à la fois pour la défense et pour l'attaque; mais, ils paraissaient entièrement dépourvus de qualités nautiques. M. Reed se déclarait leur adversaire acharné : « Après la guerre d'Amérique, disait-il, les journaux ont célébré les exploits des monitors; mais, de l'aveu même des Américains, il est facile de se rendre compte de la part faite à l'exagération. Par exemple, le *Passaïc* resta longtemps aux environs du cap Hatteras, dans une situation inquiétante, par suite de l'invasion du compartiment des machines; le *Montauk* et le *Nahant* éprouvèrent le même accident. Une lame entrant par un panneau du *Weehawken*, en rade de Charleston, le fit sombrer avec son équipage. Le *Tecumseh* coula en 4 minutes. Le *Monitor* lui-même, malgré ses pompes puissantes qui enlevaient près de 8000 litres d'eau par minute, sombra le 30 décembre 1862, par mauvais temps, dans les parages du cap Hatteras. » M. Reed critiquait aussi les conditions hygiéniques de ces bâtiments et il donnait comme exemple que 16 chauffeurs du *Monadnock* avaient été retirés à demi asphyxiés de la chambre de chauffe. Enfin, il repoussait hautement la prétention des monitors au titre de navires de mer.

La question cependant paraissait un peu plus complexe. M. Reed passait sous silence l'invulnérabilité. Sur près de 40 monitors à flot, pendant la guerre de Sécession, un seul, le *Keokuk* avait péri sous le feu de l'artillerie. Sa cuirasse, très faible, à la vérité, comparativement à celle des autres bâtiments de l'espèce, fut détruite par les canons de 200 qui couronnaient les remparts de Charleston. Un autre monitor, le *Montauk* ne céda pas; à la fin de la guerre, il portait l'empreinte de 214 projectiles de gros calibre.

Restait la question des qualités nautiques. Les Américains ne purent se résigner à admettre que leurs monitors fussent incapables d'entreprendre de sérieuses traversées. Ils expédièrent d'abord le *Monadnock* à San-Francisco par le détroit de Magellan; puis, le *Miantonomoah*, convoyé par un grand vapeur à roues, traversa l'Atlantique et visita les ports anglais, ceux de la Baltique, de France et d'Espagne. Il portait 4 canons Dahlgreen de 15 pouces ($0^m,38$) enfermés dans deux tourelles; il était sans mâture et sans pont, ne s'élevait que de $0^m,60$ au-dessus des eaux.

De tels essais ne résolvaient pas entièrement la question. D'autre part, la France avait déjà démontré que les cuirassés de haut bord, considérés pendant longtemps plutôt comme des forts flottants que comme des navires, possédaient les qualités nécessaires pour porter la guerre au loin et qu'ils pouvaient tenir la mer aussi bien que les anciens vaisseaux à voiles. Pourtant, il fallait recommencer les expériences de l'amiral Jurien de la Gravière et celles de l'amiral Pénaud, pour convaincre les incrédules. La Russie, qui ne possédait alors qu'une frégate et une batterie cuirassées, et qui voulait, donner, à bref délai, plus d'extension à sa marine, attendait anxieusement le résultat de nouveaux essais de mer. On lisait, au mois de janvier 1865, dans l'un de ses organes les plus autorisés : « La navigabilité des bâtiments cuirassés dans les grands océans, n'est pas définitivement résolue, et quand un navire de cette catégorie sort d'un port, non seulement le monde maritime, mais l'Europe entière, suit ses expériences avec intérêt. »

L'année suivante, *la Belliqueuse*, inaugurant en France le type des cuirassés de grande navigation, partait pour faire le tour du monde.

Au mois de janvier 1867, la division cuirassée réunie à Cherbourg et composée du *Magenta*, de *la Magnanime* et de *la Flandre*, sous les ordres du contre-amiral de la Roncière, partait pour le Mexique, à l'effet de présider à l'évacuation des troupes : Les traversées d'aller et de retour s'effectuèrent sans le moindre incident et démontrèrent, dans les parages de Terre-Neuve, l'action sérieuse de l'éperon contre les *icebergs*.

En ce qui concerne le principe des tourelles, les Anglais se préoccupaient assez peu de découvrir si le commodore Coles avait, oui ou non, le droit de réclamer la priorité de l'invention. Pourtant, une différence essentielle séparait le *Monitor* du radeau Coles. Ce dernier pouvait changer son tirant d'eau en admettant une quantité additionnelle de liquide dans des réservoirs spéciaux. De cette manière, la coupole seule émergeait, et l'ensemble de l'appareil ne

présentait plus qu'une surface insignifiante aux coups de l'ennemi.

Quoi qu'il en soit, les Anglais admettaient les points suivants : les tourelles tournantes offrent un mode efficace de manier les gros canons à la mer, lorsque les mouvements du navire ajoutent à la difficulté de manœuvre des poids; les bouches à feu, plus élevées au-dessus de l'eau, peuvent tirer plus longtemps; le champ de tir, au lieu d'être réduit, comme il l'est, dans les batteries par la largeur du sabord, n'est plus limité que par les obstacles du pont; sous un feu de mousqueterie, la tourelle, en tournant, se présente du côté opposé pendant le chargement de la pièce et, de toute façon, les servants sont mieux abrités que dans une batterie.

Mais, d'autre part, l'amiral Porter disait : « J'aimerais mieux me trouver derrière la muraille d'un navire en bois, où je sais ce qui peut m'arriver, que dans l'intérieur d'une tourelle où je l'ignore absolument. » Ce à quoi le commodore Coles répondait : « Le petit nombre d'hommes tués à bord des monitors nous montre que le brave amiral aurait plus de chances de nous raconter son histoire après avoir combattu derrière les 10 pouces de fer d'une tourelle, que derrière les 3 pieds d'une muraille en bois. »

L'Angleterre était d'autant plus perplexe qu'elle rêvait un type de cuirassé propre aux navigations lointaines et doué en même temps du maximum de puissance offensive et défensive. Or elle n'ignorait pas qu'en France, on ne considérait pas le type monitor comme bâtiment de mer, et les tentatives des Américains pour le démontrer n'avaient pas convaincu tout le monde.

Dans le principe, on admit, de l'autre côté de la Manche, que le canon de 12 tonnes marquait la limite extrême des pièces susceptibles d'être manœuvrées, aux sabords des batteries, avec la sécurité désirable; au-delà, disait-on, il faut la tourelle tournante.

Enfin les Anglais lancèrent le *Royal-Soveireign* et le *Monarch*. Le premier était un trois-ponts rasé; il portait 4 tourelles sur l'ancien pont de la batterie basse; l'autre n'avait que 2 tourelles et une armure de $0^{m},177$: c'était, à proprement parler, le premier bâtiment de mer à tourelles, comme le *Monitor* fut le premier garde-côte à tourelles. Le *Monarch* ne satisfît personne, ni les adversaires des monitors, ni ses partisans.

Ainsi, le courant d'idées venu, comme le Gulf-Stream, de l'autre côté de l'Atlantique et qui comptait dans le vieux monde un grand nombre d'avocats, poussa l'Europe vers les bâtiments ras sur l'eau. Ce fut comme une fièvre générale : à force d'insistance, le commodore Cowper Coles obtint que l'on construit le *Captain* d'après ses propres plans. Ce nouveau type avait une longueur de 102 mètres et un déplacement de 4272 tonnes; il portait 2 tourelles et se

terminait à l'avant par un éperon en fer forgé. On sait de quelle façon ce cuirassé sombra misérablement, au large des côtes d'Espagne, pendant l'hiver de 1870, engloutissant son équipage et l'inventeur lui-même, le commodore Coles.

Un tel désastre provoqua en Angleterre une vive émotion. Le ministre chargea une commission de faire une enquête sur la perte de ce bâtiment et aussi d'examiner la valeur des divers types de cuirassés construits par l'Amirauté depuis l'apparition du *Warrior*.

A la suite de nouvelles discussions, le principe des tourelles fut maintenu, mais on accrut la hauteur des murailles. Un nouvel accident ne tarda pas à justifier cette manière de voir. Au mois de décembre 1873, le monitor américain *Manhattan*, se rendant de la Delawarre à Key-West, eut à lutter, pendant la nuit, contre un coup de vent du sud-ouest. Chaque lame recouvrait le pont sur une hauteur de plus d'un mètre, un filet d'eau coulait dans l'intérieur par chaque rivet, et la mer se précipitait en cascade par la base de la tourelle. Lorsque le monitor rencontrait une lame plus forte que les précédentes, on se demandait s'il allait se relever; les pompes à vapeur était impuissantes. Le commandant fit distribuer les ceintures de sauvetage et disposer les embarcations. Heureusement, le vent s'apaisa et, après de longues heures d'une situation critique, le monitor put se rapprocher de terre.

C'était un fait nouveau à ajouter aux nombreux mécomptes à l'actif des bâtiments à tourelles trop peu élevés au-dessus de l'eau.

Donc, l'Angleterre avait élevé les murailles de ses cuirassés. Elle lança la *Devastation* en 1871 et le *Thunderer* en 1872, tous deux conçus dans cet ordre d'idées. La *Devastation* était considérée, par-delà la Manche, comme le navire de combat de l'époque. Il était sans mâture et portait 2 tourelles et 4 canons de 35 tonnes. Voilà, disaient les Anglais, un exemple remarquable de l'évolution opérée dans l'architecture navale; la *Dévastation* est un aussi digne représentant de l'âge du fer que le vaisseau à trois ponts l'était de l'âge du bois.

Dès 1875, l'Angleterre possédait 42 cuirassés dont 15 à tourelles.

Dans le même temps, l'Italie appliquait les tourelles à ses plus grands types. Le *Duilio* lancé à Castellamare, le 8 mai 1876, portait 2 tourelles protégées par une cuirasse de $0^m,45$ de fer sur $0^m,50$ de bois de teck; chacune d'elle renfermait un canon de 100 tonnes, manœuvré par des appareils hydrauliques. Au moment de l'apparition de ce cuirassé gigantesque, quelqu'un fit remarquer que le nom de *Duilio* rappelle que la première grande victoire navale remportée par les Romains sur les Carthaginois est due à un perfectionnement matériel apporté à leurs navires et a fait passer

l'empire de la mer des mains de Carthage à celles de Rome. M. Sincatti, moins enthousiaste, s'écria dans le parlement italien : « Nous avons la pire des maladies, le mal monumental. »

Dix jours auparavant, l'Angleterre, lançait *l'Inflexible*, le plus puissant cuirassé qui ait jamais été construit. La Russie ne restait pas en arrière; en 1877, elle lança *le Pierre-le-Grand*, dont voici les principales caractéristiques : déplacement, 9665 tonneaux; coque en fer à double fond; 2 tourelles portant 4 canons rayés de 37 tonnes, lançant des obus de 295 kilog., à la charge intérieure de 22 livres de poudre, il est sans mâture et si ras sur l'eau que la mer déferle sur le pont avec fureur, jusqu'au pied des tours.

Cependant, les progrès incessants de l'artillerie, l'éperon, la torpille enfin, obligeaient les ingénieurs à apporter aux constructions navales des modifications profondes. C'est ainsi que pour circonscrire les effets des projectiles, de l'éperon et même des échouages, on imagina ce que nous nommons, en France, les constructions cellulaires. D'après ce système, le bâtiment est muni d'une double coque, de telle sorte que l'enveloppe extérieure peut être crevée, sans que la deuxième, séparée d'elle par un intervalle de $0^{m},60$ à 1 mètre, soit atteinte. D'ailleurs, si la rupture des deux enveloppes se produisait, il resterait encore les compartiments étanches proprement dits qui divisent le navire par sections transversales. En outre, l'intervalle qui sépare les deux fonds, est divisé en tranches remplies de liège ou de *cofferdam* (nom technique de la cellulose). On obtient ce dernier produit en pressant les matières ligneuses qui entourent la noix de coco. Après avoir subi l'action de la presse, il devient, à volume égal, plus léger que le liège, tandis qu'un décimètre cube de liège pèse 250 grammes, le même volume de cofferdam ne pèse que 60 grammes, quatre fois moins. Cette matière rebouche d'elle-même une ouverture faite par un projectile tiré à 50 mètres; en outre, elle est incombustible, qualité précieuse, quand il s'agit d'un tir à obus.

L'emploi des fonds cellulaires diminue donc le rapport du poids au déplacement. Il contribue, de plus, à assurer la sécurité du navire en lui donnant la réserve maxima de *pouvoir flottant*. Tout bâtiment muni de ce dispositif, pourra encore flotter, même s'il a été criblé de projectiles, pendant le combat. C'est une véritable ceinture de sauvetage. Il constitue en outre une protection efficace contre les échouages. Le cuirassé anglais *l'Azincourt* en a fourni la preuve. Le 1er juillet 1871, ce vaisseau tomba sur le récif de la Perle, à l'entrée de la baie de Gibraltar. L'eau se précipita par l'ouverture béante, et le bâtiment resta pendant quatre jours dans cette situation critique. Enfin, on le retira, après avoir dé-

barqué une partie de son armement. Que serait devenu *l'Azincourt* sans sa double coque?

M. Boolds, inspecteur du Lloyd, aurait, paraît-il, proposé, dès 1865, de diviser la cale des bâtiments de guerre en un très grand nombre de cellules étanches, afin de maintenir le navire à flot, dans toutes les circonstances. On n'entreprit à cette époque aucun essai de ce genre; plusieurs années après, M. Boolds s'en plaignait amèrement.

La substitution de l'acier au fer, à laquelle on songea de bonne heure, et qui préoccupa longtemps l'opinion, ne fut retardée que par l'imperfection des procédés métallurgiques. En 1875, cette fabrication était assez avancée pour montrer que l'acier doux possède des propriétés supérieures à celles du fer et que son emploi s'allie à toute la sécurité désirable. En outre, avantage non moins précieux, l'acier offre sur le fer une diminution de poids que l'on peut reporter sur l'artillerie, sur la cuirasse ou sur l'approvisionnement de charbon. Cet avantage sera plus notable encore par l'adoption des machines en acier; un tel changement se produira au moment précis où les progrès de l'artillerie réclameront une augmentation de l'épaisseur de l'armure.

A la suite des études entreprises en France vers 1874, on formula des procédés pratiques permettant de mettre ce métal en œuvre, sans crainte d'accident. De son côté, le *Loyd's Register Shipping* fit sur l'acier de nombreuses expériences, en étendant les essais aux tôles d'épaisseur considérable et de grandes dimensions. On l'étudia comparativement au fer, sous le rapport de l'allongement, de la résistance à la traction, des effets du perçage et de ceux du recuit. Sur 574 219 tonnes construites en 1876 dans le Royaume-Uni, on compte, 52 657 tonnes de navires en bois, 517 672 en fer et 4470 en acier : c'était la fin de l'âge du bois et le commencement de celui de l'acier.

D'ailleurs, l'acier avait déjà fait ses preuves. Un navire à roues, de la *Pacific Steam navigation company*, construit en 1859, naviguait encore vingt ans après : c'était peut-être le plus vieux navire en acier à flot. Un autre vapeur à roues, l'*Isabella*, presque aussi ancien, ne donnait aucun signe de vétusté. Une visite minutieuse fit reconnaître que ces bâtiments étaient en parfait état : ceci prouvait qu'un navire en acier dure plus longtemps qu'un navire en fer.

Dès 1875, M. Barnaby, ingénieur en chef de la marine royale anglaise, poussa le cri d'alarme. Il déplorait le peu de développement pris par l'industrie de l'acier, chose d'autant plus surprenante que, selon lui, l'acier, était destiné à remplacer le fer dans les constructions navales, aussi bien pour la coque que pour les machines et pour les mâtures. La perspective d'un débouché aussi vaste ne tentait donc pas l'industrie, puisque les métallurgistes

anglais ne pouvaient produire un acier assez ductile et assez homogène pour la construction des bâtiments? Comment disait-il, excuser une marche aussi lente? Depuis dix ans, à part les cuirasses, les matériaux en usage n'ont nullement progressé.

Avant 1873, en France, on n'employait pas l'acier dans les constructions navales. Mais, depuis, on s'en est servi sur la plus vaste échelle. En 1875, ce métal formait les couples, les baux, les cloisons du *Redoutable*. D'autre part, six cents feuilles d'acier préparé par les procédés Bessemer et Martin-Siemens avaient déjà été employées dans la construction du *Tonnerre* et de *la Tempête*. Ces renseignements n'avaient pas échappé à M. Barnaby : « Je suis décidé, ajoutait-il, à dépasser les ingénieurs français et à construire en acier le bâtiment tout entier, les fonds comme le reste. Nous aurons à vaincre de sérieuses difficultés, mais en matière maritime, nous ne devons pas nous laisser distancer par la France. »

M. Barnaby fut écouté; chacun se groupa autour de lui pour seconder ses efforts. Cette voix si autorisée donna un coup de fouet à la métallurgie de l'acier; bientôt on produisait ce métal en quantité suffisante pour l'employer utilement aux bâtiments de la flotte, et l'on construisit immédiatement les croiseurs l'*Iris* et le *Mercury*.

La construction de ces bâtiments présente certaines particularités. Ainsi, l'étrave, en métal à canon, est fondue en un seul bloc. Quand cette partie était en fer forgé, cette opération demandait un travail de quatre ou cinq mois; elle s'effectue maintenant en quinze jours, à l'aide d'un fourneau à réverbère dont les dimensions permettent de fondre, en une seule fois, 35 000 kilogrammes de métal. La longueur de l'étrave est de $13^{m},70$; elle pèse 10 tonnes et coûte 1500 livres (37 500 francs).

Voici un aperçu des principaux types construits en France et à l'étranger, depuis l'adoption définitive de l'acier :

En 1883, le *Sfax*, croiseur français : coque complète en acier avec revêtement extérieur de bois et doublage en cuivre. Au-dessous de la flottaison, pont étanche blindé à $0^{m},04$ en tôle d'acier; flottaison cellulaire (entre le pont cuirassé et la batterie); cellules remplies de cofferdam (le poids total du cofferdam est de 125 tonnes.)

Le *Riachuelo*, cuirassé brésilien : coque en acier Martin-Siemens; l'armure composite, c'est-à-dire en fer forgé recouvert d'acier, consiste en une ceinture de 11 pouces d'épaisseur au milieu du navire, se réduisant à 7 pouces, à 4 pieds au-dessous de l'eau. Cette ceinture forme la protection latérale des machines et des soutes à munitions. La protection supérieure est assurée par un pont d'acier de 2 pouces d'épaisseur qui forme la base des

tourelles cuirassées à 11 pouces; la grosse artillerie est enfermée dans ces tourelles. Le *Riachuelo* a été lancé en Angleterre; M. Reed revendique l'idée de ce plan, qu'il aurait, dit-il, proposé à l'Angleterre quelques années auparavant.

En 1884, on lance, encore en Angleterre, le *Rodney*, cuirassé de premier rang, à coque d'acier. Le fort central est protégé par une cuirasse de $0^m,45$ au milieu et de $0^m,40$ aux extrémités. Deux tours de forme polygonale abritent chacune deux canons de 63 tonnes. Un pont cuirassé à $0^m,06$ s'étend sous la flottaison; le pont principal placé au-dessus est couvert d'un triple revêtement de plaques d'acier d'un pouce d'épaisseur. L'armement du *Rodney* comportera, outre les grosses bouches à feu, 6 canons de 6 pouces, 22 canons à tir rapide et 4 tubes lance-torpilles.

Le *Benbow* et le *Renown*, lancés la même année, seront armés de 2 canons de 110 tonnes placés dans une tourelle cuirassée à $0^m,457$.

Le Requin, cuirassé d'escadre français de 7210 tonnes, a une coque en acier, un double fond, $0^m,50$ de cuirasse, un pont cuirassé à $0^m,08$ et 2 tours destinées à recevoir des pièces de $0^m,42$ en acier.

L'année suivante (1885), l'Angleterre entreprend la construction de nouveaux cuirassés sur les bases suivantes : ceinture de fer à surface d'acier de $0^m,406$ d'épaisseur protégeant la moitié du bâtiment dans le sens de la longueur, appuyée sur un matelas de $0^m,21$, derrière lequel s'étend une construction cellulaire de $0^m,61$ de profondeur. Ces bâtiments seront munis, en outre, d'un pont en acier de $0^m,076$. L'armement comprendra 2 canons de 110 tonnes montés sur une tourelle tournante, cuirassée à $0^m,457$; un canon de retraite de 18 tonnes; 12 pièces de bordée de 4 tonnes; 5 tubes au-dessus et 4 au-dessous de l'eau, pour le lancement des torpilles.

La même année, on lança, en France, *le Caïman* et *le Formidable*, cuirassés d'escadre.

La coque du *Caïman* est en fer et acier. Toutes les parties vitales sont situées sous un pont cuirassé à $0^m,08$, sur un matelas de pin de $0^m,15$. L'armure extérieure se compose de plaques d'acier du Creusot de $0^m,45$, sur un matelas de $0^m,30$, cette épaisseur s'amincissant vers les extrémités. Au-dessus du pont cuirassé, tout est en tôle mince et peut être traversé par les projectiles du plus petit calibre, à l'exception de 2 tourelles cuirassées, portant chacune une pièce de $0^m,42$, mue par un appareil hydraulique.

Le Caïman a deux coques placées à $1^m,20$ l'une de l'autre. Ce double fond est divisé en cellules. Les appareils d'épuisement comprennent 2 pompes centrifuges et 2 pulsomètres, sans compter les 2 pompes de circulation des machines; ces divers appareils rejettent,

en bloc, 3000 tonnes d'eau à l'heure, soit 50 tonnes par minute.

Le Formidable a 104 mètres de long et un déplacement de 11 336 tonneaux. Il est en fer et en acier. Sa flottaison est abritée par une cuirasse d'acier qui s'étend sur toute sa longueur et dont l'épaisseur varie de $0^m,35$ à $0^m,55$. Les tourelles, blindées en acier à $0^m,40$, porterent des canons de 75 tonnes. Un pont cuirassé de $0^m,08$ à $0^m,10$ protège les parties vitales. Ce bâtiment aura plusieurs tubes lance-torpilles.

Cette même année, la France a mis en chantier le croiseur *le Tage*, dont voici les principales caractéristiques : coque en acier, pont cuirassé au-dessous de la flottaison; nombreuses cloisons étanches; la ceinture, garnie de cellulose, contribuera à assurer la flottabilité.

En 1886, on a lancé, en France, *le Cécille;* en Angleterre, le *Camperdown.*

Le croiseur *le Cécille* est en fer et acier; son pont cuirassé, dont la partie centrale dépasse la ligne de flottaison, se rattache aux murailles du navire par des plaques de cuirasse inclinées; 15 cloisons étanches sous le pont cuirassé.

Le *Camperdown* a 100 mètres de long; sa coque est en acier doux; sa cuirasse en fer, à surface d'acier de $0^m,457$ d'épaisseur, repose sur un matelas de teck de $0^m,381$; son poids total est de 2942 tonnes; elle protège à peu près la moitié de la longueur totale; elle a $2^m,29$ de large, dont $1^m,52$ sous la flottaison, ce qui donne une surface protégée de 56,35 pour 100, tandis que celle de *l'Inflexible* n'est que de 42 pour 100.

La ceinture cuirassée est reliée au sommet par un pont composite : acier doux, 13^{mm}; fer, 51^{mm}. Les tourelles porteront des pièces de 68 tonnes qui lanceront des projectiles de 566 kilogrammes. Le *Camperdown* aura en outre 32 canons de petit calibre et 18 torpilles Whitehead. Son approvisionnement de charbon (10 000 tonneaux) lui permettra de parcourir 1764 milles à toute vitesse et 5170 à l'allure de 10 nœuds.

En 1887, on a lancé en Angleterre le *Polyphemus*, nouveau type entièrement en acier. Sa forme générale est celle d'un cylindre effilé aux deux bouts; il est presque totalement immergé et ses formes fuyantes sont destinées à faire ricocher les projectiles. Son pont est protégé par un blindage de $0^m,76$ et ses flancs par une armure de $0^m,25$. La quille a 1 mètre de large et $0^m,50$ de profondeur; elle reçoit du lest mobile en vieille fonte; quand ce lest est jeté, le pont s'élève à $1^m,45$ au-dessus de l'eau.

Il est armé de tubes lance-torpilles, de canons-revolver et d'un éperon d'acier qui forme une saillie de près de 4 mètres.

Ainsi, nous avons parcouru un long cycle de près de trente ans :

et, après avoir passé en revue les différents types créés depuis l'apparition du *Monitor*, nous arrivons au *Polyphemus*, qui, par l'emploi de son lest mobile, revient à l'idée première d'Ericsson dans la construction du célèbre navire fédéral. L'Angleterre a renoncé à son projet de construire des navires pouvant servir à la fois de garde-côtes et de cuirassés de mer. A chacun son rôle : à ceux-ci l'Océan et les croisières; à ceux-là la surveillance du littoral, la poursuite, la destruction des torpilleurs. Rangé dans cette dernière classe, le *Polyphemus* peut rendre aux Anglais de véritables services.

En résumé, depuis le lancement de *la Gloire*, l'architecture navale a subi une transformation complète, et, de nos jours, on construit, dans toute l'Europe, de formidables machines de guerre. Voici les principales modifications survenues :

Les dimensions n'ont pas varié très sensiblement : de 80 mètres sur les premiers cuirassés, on passe à 122 mètres, sur les vaisseaux italiens *Andrea Doria*, *Italia* et *Lepanto*. Le déplacement total a plus que doublé; de 5800 tonneaux, il s'élève à 13 835 dans les récentes constructions italiennes.

La coque en bois est remplacée par la coque en acier; il résulte de cette substitution, une économie de poids considérable : de 44 pour 100 du déplacement, la coque ne pèse plus que 35 pour 100.

La cuirasse passe de $0^{m},11$ sur *la Gloire*, à $0^{m},76$ dans la marine anglaise. Elle était en fer, sur *la Gloire;* on emploie aujourd'hui des plaques Compound, c'est-à-dire, de fer recouvert d'une couche d'acier.

L'artillerie, placée tout d'abord dans des batteries tenant la longueur entière du bâtiment et ensuite dans des réduits de faible longueur, cuirassés sur leurs 4 faces, s'est peu à peu condensée. On abandonne les pièces d'un poids moyen pour les gros canons, que l'on installe dans les tourelles blindées sur le pont supérieur, afin d'accroître, autant que possible, leur élévation au-dessus de l'eau.

Le moteur à vapeur divisé en deux machines distinctes, rendues plus légères par l'emploi de l'acier, avait un poids jadis équivalent à 14 pour 100 du déplacement, réduit aujourd'hui à 11 pour 100.

La vitesse n'a pas fait de grands progrès, tandis que des paquebots réalisent pendant leur traversée, des vitesses moyennes de 17 nœuds, celle de nos bâtiments de combat ne dépasse pas 16 nœuds, par mer calme et dans les circonstances les plus favorables, alors qu'elle atteignait déjà 12 nœuds sur *la Gloire*.

La mâture, dernier lien qui rattachait au passé le cuirassé d'escadre, disparaît progressivement. Elle a d'ailleurs considérablement perdu de l'importance qu'on lui attribuait, depuis l'adoption des hélices jumelles et des doubles moteurs. Les mâts, pourvus

de doubles hunes, portent des canons-revolvers; ils sont en tôle de fer ou d'acier, creux, avec une échelle à l'intérieur.

Et maintenant, jetons un regard en arrière.

Voici une escadre à voiles rangée en ligne de file; la coque des vaisseaux est coupée de lignes de batteries blanches, percées de sabords en damier, les mâts s'inclinent sous l'action de la brise et les voilures remplissent l'espace. Tout à coup, le vaisseau amiral hisse un signal en haut du mât : il s'agit de passer à la ligne de front. Sur chaque navire, une voix tonnante retentit. Plus d'un millier d'hommes se rangent en ordre sur les manœuvres; les commandements se succèdent; toutes les voiles d'un même phare tournent à la fois, et les vaisseaux se placent sur une même ligne droite, perpendiculaire au premier ordre de bataille.

Aujourd'hui, des masses sombres, l'éperon en avant, glissent sur l'eau, avec un dédain suprême de la direction du vent et des fureurs de la mer. S'agit-il d'accomplir une évolution? Point de bruit, pas d'éclat de voix, tout se passe entre le capitaine et la machine, par l'intermédiaire d'un timbre au son grave. Le Léviathan docile obéit à l'action de son gouvernail et, dans un silence non dépourvu de majesté, il vient occuper son nouveau poste et s'y maintient avec une rigoureuse exactitude. Au point de vue du combat, quelle différence entre ces colosses bardés de métal, véritables affûts flottants chargés de canons monstres, dont chaque coup est mortel, dont chaque gargousse répand autant de fumée qu'en produisait dans les engagements du passé toutes les batteries réunies d'une escadre, quelle différence dis-je, entre ces colosses qui, pendant la mêlée, se transforment eux-mêmes en projectiles pour crever l'ennemi d'un seul coup et nos vaisseaux en bois dont les bordées de 60 canons étaient plus bruyantes que meurtrières! Nous sourions (notre sourire n'est point exempt d'admiration) en songeant avec quelle opiniâtreté, au prix de quels efforts les anciens marins essayaient de gagner l'avantage du vent, ou de le conserver, lorsqu'ils l'avaient conquis. C'est que, l'habile capitaine placé dans cette situation avantageuse, se dérobait aux coups de son adversaire par les nuages de fumée que ses canons chassaient fatalement sur lui, et que, au moment propice, et dont il restait seul juge, il pouvait laisser porter sur l'autre, pour donner l'abordage. C'était le suprême effort, interdit à l'adversaire sous le vent.

Ces combats d'autrefois nous paraissent des jeux d'enfants auprès des luttes futures.

Nous possédons des engins de destruction d'une puissance inconnue jusqu'ici; quatre éléments, le canon géant, la cuirasse, l'éperon, la torpille, ont changé les lois de la guerre. En dehors de

ces éléments destructifs, la vitesse est le facteur principal; l'avantage appartiendra au plus rapide, à celui qui évoluera le mieux. Car, à la fois, il évitera l'éperon ennemi et offrira à l'artillerie de la partie adverse, la cible de surface minima.

Dans la mêlée, ce seront des frôlements terribles, des chocs formidables, des projectiles qui ébranleront les navires de fond en comble, des obus qui perceront les armures en semant la ruine et la mort sur leur passage.

Du moins, nos anciens marins combattaient sans arrière-pensée : tout se passait à la lumière du jour. Les projectiles sphériques s'incrustaient dans la coque; les boulets ramés fracassaient les mâts supérieurs, brisaient les vergues, trouaient les voiles, coupaient les haubans. De nos jours, un ennemi plus redoutable est né. Plus que jamais, l'issue d'un combat dépend d'un coup heureux; sous quelque forme qu'elle se présente, la torpille enverra aux abîmes, en quelques minutes, le colosse d'acier plein de rouages et de machines, et déjouera inopinément de savants calculs et de légitimes espérances. Cet engin nouveau, en abaissant les grands et en élevant les petits, rétablit les chances du combat. C'est un aléa de plus dans les batailles navales de l'avenir.

Albert de Chenclos.

LES PYGMÉES[1]

Parmi les savants dont la France s'honore à juste titre, aucun assurément ne saurait l'emporter sur M. de Quatrefages. La profondeur de sa science, la constante élévation de sa pensée, sa sérénité au milieu des passions qui s'agitent, et les passions scientifiques ne sont ni les moins ardentes ni les moins injustes, l'ont entouré de l'affectueux respect de tous. Je regarde donc comme une bonne fortune de pouvoir présenter aux lecteurs du *Correspondant* un nouveau travail qu'il vient de publier sur les pygmées.

Les pygmées ont été connus dès l'antiquité la plus reculée; les poètes et les historiens, Homère, Hérodote, Pline, Pomponius Méla, Ctésias, les mentionnent comme des races existantes, et Aristote, avec ce génie qui devançait son temps, place leur habitation au centre de l'Afrique, non loin des sources du Nil, dans le pays même où Schweinfurth et Junker viennent récemment de les retrouver sous le nom d'*Akkas* ou de *Tikis-Tikis*[2]. Mais tant de légendes se mêlaient à quelques faits vrais, que tous les récits parvenus jusqu'à nous étaient relégués au rang des fables. C'est de nos jours seulement qu'on a su démêler le bon grain de l'ivraie et rétablir la vérité en rejetant la fable. Notre génération, si curieuse de tout ce qui touche au passé de notre race, a été merveilleusement servie par les découvertes géographiques. Peut-être même sont-ce ces découvertes qui ont fait naître notre curiosité. Des voyageurs au cœur intrépide ont parcouru les parties inconnues de l'Afrique, les hautes montagnes de l'Asie, les îles de l'Océanie, les pampas de l'Amérique; tous ont rapporté une riche moisson de faits; et des savants comme M. de Quatrefages ont su en tirer de véritables révélations.

[1] De Quatrefages, *les Pygmées*, 1 vol. in-16 (*Bibliothèque scientifique contemporaine*. Paris, Baillière et fils, 1887). — E.-H. Man, *On the Aboriginal Inhabitants of the Andaman Islands* (*Journ. Anthr. Society*, 1883-4).

[2] Les Akkas ont été retrouvés dans le bassin de l'Ouellé, vers le 3e de latitude nord. Ce sont bien les pygmées mentionnés par les anciens. Mariette a lu le nom d'Akkas gravé sur un monument de l'ancien empire Égyptien et attribué à un peuple nain. Les géographes arabes nous l'ont également transmis. Le docteur Junker disait recemment à la société de géographie de Paris : « Au sud de Bomokandi, j'eus la satisfaction de rencontrer le peuple nain nommé Akka ou Tikki-Tikki. Ce sont des chasseurs adroits qui tuent l'éléphant rien qu'avec leurs petites flèches. J'en ai eu deux dans ma suite pendant des années. Bakangar me fit don d'un Tikki-Tikki et d'un chimpanzé que j'envoyai au Bahr-el-Ghazal en même temps que mes collections; le tout est tombé entre les mains des Mahdistes. »

C'est ainsi que l'éminent professeur du Muséum nous montre une race de petits nègres, les *Négritos* ou *Négrilles*, répandue sous différents noms sur les îles et sur les continents, depuis les Andamans et la presqu'île gangétique jusqu'aux Philippines, depuis le cœur de l'Afrique jusqu'à la Mélanesie[1]. Cette race est caractérisée par sa petite taille, par la brachycéphalie du crâne, par une tête relativement grosse, par une chevelure presque toujours laineuse, par un teint enfin moins foncé que celui des grands nègres. Le teint des Akkas, par exemple, se rapproche de la couleur café au lait, et on a même remarqué qu'ils pâlissaient en hiver. Le développement abdominal, chez eux, est exagéré, l'ensellure extraordinaire, la poitrine étroite. Les membres supérieurs sont longs et terminés par des mains d'une extrême finesse; les membres inférieurs sont courts, relativement au tronc. Deux de ces Akkas ont été ramenés en Europe et confiés au comte et à la comtesse Miniscalchi. Ceux qui les ont étudiés disent que leurs aptitudes ne diffèrent guère de celle des enfants européens. Deux ans après leur arrivée en Italie, ils savaient lire et écrire et ils parlaient couramment la langue du pays.

Parmi les caractères des Négritos, la petitesse de la taille paraît le plus saillant. La moyenne de la taille des Aetas de Luçon serait, selon M. Marche, de $1^m,397$ pour les hommes, de $1^m,387$ pour les femmes[2]; celle des Mincopies de $1^m,466$ et de $1^m,376$ respectivement. Le célèbre voyageur russe, Miclako Maclay, cite dans la presqu'île de Malacca des Négritos dont la taille atteignait à peine $1^m,460$, et des femmes mesurant $1^m,400$. Wallace attribue aux Semangs de la presqu'île cisgangétique une taille variant de $1^m,266$ à $1^m,416$. Les Bandra-Loks, des monts Vindhyas, les *hommes-singes* de M. Rousselet, les Coorumbas du district de Malvar, ne sont guères plus grands. Chez les Akkas, la moyenne des deux sexes est de $1^m,36$. Si les renseignements du docteur Wolf sont exacts, le dernier rang appartiendrait aux Batouas ou Négrilles du Congo, qu'il vient de visiter. La taille d'aucun de ces nains ne dépasserait pas $1^m,40$, et la moyenne s'établirait dans les environs de $1^m,30$.

Ces Négrilles seraient donc la plus petite race connue jusqu'à présent; les Boschismen, issus d'un mélange du sang jaune et du

[1] Sans entrer ici dans la question purement anthropologique qui nous entraînerait trop loin, nous dirons seulement que M. de Quatrefages divise les Négritos en deux rameaux distincts, les Négritos orientaux et les Négritos occidentaux. Les premiers ont le crâne plus allongé, tout en restant fort éloignés de la dolichocéphalie franche qui caractérise les Papouas. La limite séparative de ces deux rameaux est difficile à fixer.

[2] Le Dr Montano, qui a opéré sur un nombre plus considérable de sujets, porte cette moyenne à $1^m,485$ pour les hommes, à $1^m,431$ pour les femmes.

sang noir et qui présentent un type absolument différent, pourraient seuls leur disputer cette dernière place. La taille moyenne des hommes n'excède pas 1m,370, celle des femmes 1m,220. Barrow a vu une mère, ayant plusieurs enfants, qui ne mesurait que 1m,14, et le docteur Weisbach un homme qui atteignait à peine 1 mètre!

Les Négritos, malgré la petitesse de leur taille, sont en général courageux et actifs; là où on les a laissés maîtres des côtes, ils sont hardis pêcheurs et ils ont su sur plusieurs points construire des canots dont les qualités nautiques ont étonné les Anglais. Ils luttent avec vaillance contre les éléphants et les lions, contre leurs grands voisins et même contre les Européens, sans redouter leurs armes perfectionnées. Ils ne sont pas anthropophages. La misère seule a pu les pousser à se nourrir de chair humaine, et si parfois ils se montrent cruels, il faut en chercher la cause dans la cruauté et la violence dont ils ont été eux-mêmes trop souvent les victimes.

Comme toutes les questions qui touchent à l'origine des différentes races humaines, celles qui ont trait à l'origine des Négritos sont entourées de difficultés pour ainsi dire insurmontables. Le type Nègre s'est primitivement caractérisé dans l'Asie méridionale; les Nègres ont occupé ce continent durant un temps indéterminé qui remonte sans doute aux époques préhistoriques les plus reculées. C'est de l'Asie que leurs représentants ont irradié, en se portant les uns à l'est, les autres à l'ouest; là ils ont donné naissance aux populations noires de la Mélanésie et de l'Afrique. Les Négritos, au moment des premières invasions des races jaunes et blanches, étaient prédominants dans l'Inde et dans l'Indo-Chine; ils furent les premiers à se détacher du grand rameau asiatique, et leurs migrations, dont nous ignorons l'époque, eurent sans doute ces invasions pour cause. Les petits nègres s'établirent successivement dans les différentes îles et sur les continents où ils se trouvent encore aujourd'hui à l'état de tribus isolées. Leur histoire n'est qu'une longue suite de luttes contre des envahisseurs d'origine ethnique différente, supérieurs comme nombre et comme vigueur. A Sumatra, à Java, les premiers occupants ont dû céder la place à la race malaise, qui arrivait avec des armes autrement redoutables que les leurs et qui était capable d'élever des monuments comme celui de Bôrò-Boudour[1]. Sur d'autres points les Négritos ont été refoulés dans les localités les moins hospitalières. Au milieu de ces circonstances adverses, les petits nègres ont fait preuve d'une vitalité remarquable; presque partout ils ont survécu aux défaites et aux persécutions. En veut-on un exemple? On les retrouve nom-

[1] Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'homme apprendront avec regret que ce merveilleux monument de Bôrò-Boudour a été gravement endommagé par l'éruption du Krakatoa.

breux encore à Bornéo, où les Dayaks chassent au Négrito comme à la bête fauve et abattent à coups de sarbacane les enfants réfugiés sur les arbres comme ils le font pour les singes.

Nous ne pouvons suivre M. de Quatrefages dans sa savante étude sur les diverses races de Négritos, nous nous contenterons de parler des Mincopies; c'est le nom donné, nous ne savons sur quel fondement, aux habitants des îles Andaman. Depuis longtemps ces îles appartiennent à l'Angleterre : mais ce n'est que dans ces dernières années que le gouvernement anglais y a établi un pénitencier. Jusque-là ces populations étaient restées dans leur sauvagerie primitive. Les Mincopies tuaient sans pitié tout étranger que le naufrage jetait sur leurs côtes. Grâce à ce moyen énergique, leur race est restée pure de tout métissage et a conservé non seulement les usages et les traditions transmis par les ancêtres, mais aussi sa pureté ethnique, attestée par l'uniformité des caractères extérieurs et craniologiques. A cette raison importante, au point de vue anthropologique, vient s'en joindre une autre qui détermine mon choix. M. Man, un des directeurs qui se sont succédés au pénitencier, a étudié durant un long séjour la langue, les mœurs et les coutumes de ces Négritos. Les excellentes informations qu'il vient de publier nous fournissent les renseignements les plus complets sur ces sauvages, que l'on plaçait naguère au plus bas de l'échelle sociale et que l'on donnait volontiers comme un des chaînons qui relient les singes à la race humaine.

Les Mincopies ont le teint noir; leur chevelure laineuse présente ces singuliers glomerules observés chez quelques Papouas; le front est large, souvent bombé, le nez est droit, les lèvres, sans être fines, n'ont rien d'exagéré; le prognathisme est nul, et ils n'exhalent pas cette odeur rebutante qui caractérise les Nègres africains. Le squelette ne présente aucun signe de dégénérescence ou de faiblesse; les os sont épais, les empreintes musculaires bien marquées. Ils sont forts à la lutte, agiles à la course, la vue et l'ouïe sont chez eux d'une finesse remarquable. En général, leur vie est courte, la moyenne ne dépasse pas vingt-deux ans, et un homme de cinquante ans est arrivé à l'extrême vieillesse. Une autre remarque intéressante est le retard de la puberté; on la place à seize ans seulement chez les hommes, à quinze ans chez les femmes. La capacité cranienne enfin est une des plus faibles connues; selon M. Flower, elle ne serait que de 1244cc. pour les hommes, de 1128cc. pour les femmes [1].

[1] Je n'admets comme des criteriums assurés ni la capacité cranienne ni le poids du cerveau. J'admets encore moins qu'ils s'accroissent avec le progrès de la civilisation, comme le voulait Broca. Ceux qui ont étudié la question savent que les Savoyards et les Corses l'emportent comme capacité

Leurs notions religieuses sont d'autant plus intéressantes à connaître qu'une certaine école s'était hâtée de les inscrire parmi les populations athées, qu'elle recherche avec tant d'empressement, mais il faut bien le dire, avec un si médiocre succès [1]. Les Mincopies croient à un dieu suprême, *Puluga*, invisible, immortel, omniscient, sévère pour les pécheurs, miséricordieux pour les malheureux. C'est par lui qu'ont été créés le monde et tous les objets animés ou inanimés, à l'exception des puissances du mal. Puluga juge les âmes [2] séparées du corps, et M. Man a même constaté, chez ces insulaires, quelques notions d'un paradis (*jereg*) et d'un purgatoire (*jereglarmugu*). A côté de ces conceptions empreintes du spiritualisme le plus élevé, nous en trouvons d'autres où se montre l'esprit enfantin et grossier du Nègre. Puluga habite dans le ciel une grande maison construite en pierres, il mange et il boit comme les hommes; quand il pleut, il descend sur la terre, pour faire ses provisions; pendant la saison sèche, il passe la meilleure partie de son temps à dormir. Puluga possède une femme (*Chanaawlola*) qui lui a donné un fils et plusieurs filles. Le fils aide son père dans le gouvernement du monde; les filles sont des génies bienfaisants dont la principale occupation consiste à jeter dans les eaux douces et salées des poissons et des crustacés pour la nourriture des hommes.

A côté du dieu suprême, les Mincopies placent de nombreux esprits malfaisants qu'ils redoutent extrêmement. Ceux-ci se sont

cranienne sur les Parisiens du quatorzième siècle; les vieux Gaulois et les troglodytes de Cro-Magnon sur les Parisiens modernes. Dirons-nous qu'ils étaient plus avancés en civilisation? Quant au poids du cerveau, il suffira de dire que le cerveau de Gambetta, dont on peut détester la politique, mais dont on ne peut contester le talent, ne pesait d'après M. Mathias Duval que 1160 grammes. C'est un des poids les plus faibles enregistrés jusqu'à ce jour.

[1] M. de Quatrefages est un de ceux qui ont le mieux fait ressortir ce point (*Unité de l'espèce humaine*, Paris, 1861, p. 26. — *L'Espèce humaine*, Paris, 1884, p. 354). Les faits recueillis dans les régions les plus éloignées, par les voyageurs les plus divers, viennent confirmer une précieuse assertion de Livingstone : « Quelque dégradées que soient ces populations, dit-il, il n'est pas besoin de les entretenir de l'existence de Dieu, ni de leur parler de la vie future. Ces deux vérités sont universellement admises en Afrique. Tous les événements que les indigènes ne peuvent expliquer sont attribués à la Divinité. Si vous leur parlez d'un mort : *Il est allé à Dieu*, vous répondent-ils. » (*Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe* de 1840 à 1856, trad. franc., Paris 1859, p. 179.)

[2] Nous nous servons du mot *âme*. Peut-être est-il impropre, du moins dans le sens ordinairement donné à ce mot. Au dire des Mincopies, tout homme possède deux principes actifs, l'*esprit* qui est noir et l'*âme* qui est rouge. Leur union constitue la vie. A la mort d'un homme, son âme et son esprit se séparent et ne se réunissent de nouveau qu'au moment de la résurrection.

créés eux-mêmes mâles et femelles et ne cessent de tourmenter les malheureux mortels. Les uns sont les démons des bois, les autres les démons de la mer; et dans la crainte de les irriter, jamais un Mincopie ne sortirait, quand la nuit est arrivée, sans porter une torche ou un brandon allumés.

Il n'est pas certain que les habitants des îles Andaman rendent un culte quelconque soit à Puluga, soit aux génies malfaisants. Cependant M. Man rapporte que le *chaman* ou sorcier appelé auprès d'un malade, dont il reconnaît l'état désespéré, déclare qu'aucune prière ne saurait obtenir du dieu suprême de lui rendre son esprit. « On prie donc ce dieu suprême dans certaines circonstances », remarque avec raison M. de Quatrefages. Quand une violente tempête éclate, les Mincopies s'empressent de brûler des feuilles, dans l'espérance que leurs crépitations arriveront à l'oreille du dieu et calmeront sa colère. Cette pratique, répéterons-nous avec M. de Quatrefages, a bien le caractère d'une véritable offrande.

Nous ne saurions omettre la création du premier homme (*Tomo*). Il était noir comme les insulaires actuels, mais grand et barbu. Puluga lui fit connaître le feu, les différents fruits dont il pouvait manger, et ceux au contraire dont il devait s'abstenir. L'origine de la première femme est racontée de diverses manières, mais qui toutes supposent l'intervention divine. A ce moment, Puluga inventa le langage pour permettre au nouveau couple de communiquer entre eux. Les descendants de Tomo négligèrent les ordres du dieu suprême; dans sa colère, Puluga ordonna une grande inondation qui couvrit la terre entière et fit périr les êtres vivants. Deux hommes et deux femmes, qui pêchaient dans un canot, échappèrent seuls au désastre, et c'est d'eux que les Mincopies sont descendus.

Il n'est pas besoin de faire ressortir la ressemblance de ces croyances avec les dogmes admis par tous les chrétiens. Quand et comment ont-elles pénétré chez un peuple sans relations avec les autres peuples? C'est là un fait à tous les points de vue très intéressant, mais malheureusement notre ignorance à cet égard est complète.

Ceux qui nient toute notion religieuse chez les Mincopies font aussi ressortir leur extrême dégradation. Sir E. Belcher avait raconté que le mariage n'était pour eux qu'une association temporaire et que, aussitôt que l'enfant né de cette union était sevré, l'homme et la femme se séparaient et formaient, chacun de leur côté, des liens nouveaux et tout aussi peu durables. M. Man nie énergiquement ces faits; il prétend, au contraire, que la fidélité conjugale est la règle et que la polygamie et le divorce sont

inconnus. Il ajoute que quand la mort amène l'inévitable séparation, le survivant des époux ne se hâte jamais de se remarier et que la fidélité conservée au souvenir du défunt est en honneur. Ce qui est vrai, c'est que les jeunes filles sont absolument libres; mais si elles trahissent leur passion, si surtout une grossesse survient, le mariage est de rigueur et jamais le jeune homme ne songe à s'y soustraire.

Aucun caractère religieux, aucun rite particulier ne s'attachent au mariage; il est purement civil, dirons-nous dans le langage nouveau qui répond à un ordre de choses nouveau. Au jour fixé, la tribu s'assemble autour de la demeure du chef, ou bien auprès de la tente où vivent ensemble toutes les jeunes filles. Le chef s'avance vers le fiancé pour le conduire à la hutte qui lui est destinée. L'usage veut que celui-ci oppose une vive résistance. On le mène, malgré ses prières, à sa fiancée que tiennent les matrones; elle aussi pleure et se lamente. Malgré leurs pleurs et leurs prières, les époux sont unis et des torches résineuses sont allumées pour que chacun puisse être témoin de l'accomplissement du mariage.

Lors des funérailles de leurs parents, les Mincopies donnent les signes de la plus vive douleur. Les enfants sont enterrés dans la demeure paternelle, les adultes transportés au plus épais du jungle et tantôt enterrés, tantôt exposés sur une plate-forme érigée sur un arbre à la bifurcation de deux grosses branches. En signe de deuil, les hommes et les femmes se peignent, de la tête aux pieds, avec une pâte d'argile olivâtre et, après avoir rasé leurs cheveux, ils placent sur leur tête une motte de cette même pâte. Les rites funéraires sont longs et compliqués; nous n'en voulons citer qu'un seul. Quand une mère a perdu son enfant, par une coutume touchante, elle dépose auprès de lui, dans une coquille, quelques gouttes de son lait, pour que l'esprit puisse se désaltérer. Le campement est ensuite abandonné pendant trois mois et entouré d'une ceinture de roseaux que nul ne doit franchir.

Sur bien des points cependant, ces sauvages restent encore plongés dans une grossière barbarie. Les vêtements n'existent pas; les filles reçoivent, à l'âge de six ans, une espèce de tablier en feuilles (*obunga*) qu'elles ne doivent jamais quitter; les hommes ne portent qu'une étroite ceinture (*tachonga*) formée d'une touffe de feuilles de pandanus. Les deux sexes se couvrent le corps d'incisions, les unes horizontales, les autres verticales, exécutées par les femmes avec des lamelles de silex et qui forment un tatouage fort simple. Ils ne connaissent aucune culture, aucun mode de numération, aucun animal domestique. Leur nourriture principale est le cochon sauvage, qui pullule dans les jungles, puis les ignames, les poissons d'espèces variées, les tortues, les

mollusques de la mer, plus rarement les pigeons ou les autres oiseaux, qu'ils tuent à coup de flèche, ou bien encore les rats, les serpents, les chauves-souris, les larves des insectes. C'est par goût qu'ils ajoutent à leur repas ces aliments qui nous paraissent répugnants, car les tortues et les cochons sont abondants, faciles à capturer et suffiraient amplement à leurs besoins. Ils mangent les viandes cuites et rejettent même avec dégoût celles dont la cuisson n'est pas complète. Leur gloutonnerie est extrême; M. Man cite des hommes qui, dans leur journée, dévoraient jusqu'à 10 livres de chair de porc ou de tortue. Comme les Eskimos, ils remplissent leur bouche de grands morceaux de viande qu'ils coupent au raz des lèvres avec un morceau de bambou. A certaines saisons ou à certaines époques de la vie, un Mincopie doit s'abstenir de tel ou tel aliment; si on les interroge sur les raisons de cette abstinence, ils se contentent de répondre que c'est l'ordre de Puluga, ordre toujours scrupuleusement obéi.

Les Mincopies, paraît-il certain, ignorent tout moyen d'allumer le feu. Sous ce rapport, ils sont au-dessous des Boschimen ou des Tasmaniens [1]. Ils comprennent cependant son importance et ne cessent de donner des soins minutieux à son entretien. M. Man pense que la connaissance du feu a pu leur venir d'un des volcans situés dans les îles voisines de leur archipel. Peut-être aussi leurs ancêtres l'avaient-ils obtenu par le frottement de deux bouts de bois l'un contre l'autre. On sait que c'est encore aujourd'hui le procédé employé par de nombreux sauvages. Dès que la conservation du feu fût assurée par les soins et la vigilance de ceux à qui son entretien était confié, ce moyen primitif fut abandonné et tomba rapidement en oubli. C'est là un fait qui peut paraître bizarre, mais dont l'histoire des races sauvages fournit de nombreux exemples. Les Andamans fabriquent des vases en terre cuite qui servent à cuire leurs aliments. Ces vases à fond généralement arrondi sont fabriqués à la main et ornés à l'extérieur de lignes ondulées et entrecroisées, gravées à l'aide d'un stylet en bois. Les plus grands sont d'une contenance de 10 litres. Ils savent également faire des vases en bois auxquels ils donnent la forme d'un double nœud de bambou. Ils fabriquent des filets de 20 mètres de longueur sur 5 de largeur, et avec ces filets ils barrent les criques étroites et l'embouchure des cours d'eau pour capter les poissons. Ils se servent aussi de flèches et de harpons à détente dont la pointe est reliée à la hampe par une longue cordelette. L'animal frappé déroule lui-même cette corde en fuyant, et embarrassé par la

[1] On prétendait, il y a peu de temps encore, que les Tasmaniens étaient incapables de produire du feu. Cette assertion est démentie par les voyageurs les plus récents.

hampe qu'il traîne il devient facilement la proie du pêcheur.

Leurs armes et leurs outils en pierre présentent les formes les plus rudimentaires; ils sont simplement éclatés et ne portent aucune retouche. Ils se rapprochent singulièrement de ceux en usage dans les diverses régions de l'Europe, aux premiers temps où nous pouvons établir l'existence de notre race. Toutes les découvertes, remarquons-le en passant, témoignent de la similitude du génie de l'homme. Dans tous les lieux et dans tous les temps, elle est attestée par la similitude de ses créations. Les flèches des Mincopies sont armées de pointes en coquilles; le fer est rare, et ces sauvages ne pouvaient s'en procurer qu'à la suite des naufrages, fréquents du reste dans ces parages inhospitaliers. Leurs arcs méritent une mention spéciale; le milieu servant de poignée est épais et cylindrique; les deux moitiés latérales sont aplaties, relativement très larges au milieu, et amincies aux deux extrémités. Elles sont en outre courbées en sens contraire dans l'arc détendu, si bien que celui-ci ressemble à un S très allongé. Cette disposition ingénieuse, ajoute M. de Quatrefages, à qui nous empruntons sa description, a pour résultat de protéger la main de l'archer contre le choc de la corde qui est arrêtée par la convexité d'une moitié de l'arc. Le défaut de symétrie de cette arme ne nuit ni à sa force ni à sa portée. Avec elle, un Mincopie perce à une distance de 30 à 40 mètres une planche de sapin ayant près de 4 centimètres d'épaisseur, et à 100 mètres il peut encore produire une grave blessure. Assurément une race capable de produire une arme aussi bien combinée ne saurait être rangée parmi les races dégradées, comme beaucoup d'anthropologistes, parmi lesquels j'ai le regret de me compter, l'avaient fait jusqu'ici, sur la foi de renseignements insuffisants.

Nous pourrions, à la suite de notre savant guide, poursuivre l'étude des Négritos dans les autres régions où leurs tribus survivent encore; mais nous serions entraînés trop loin et exposés à de fastidieuses répétitions. C'est à regret cependant que nous nous arrêtons. Les petits nègres doivent par une loi fatale disparaître devant des races envahissantes, devant une civilisation supérieure, qu'ils ne sauraient s'assimiler. La phtisie, cette maladie cruelle importée par les Européens, les décime et vient, par l'infécondité qu'elle amène, tarir la vie aux sources mêmes de la vie. Hâtons-nous donc de les étudier pendant qu'il en est temps encore. Des questions d'un redoutable intérêt sont posées. Si la science peut affirmer, comme je l'ai déja dit, l'absence de tout chaînon ramenant les races humaines les plus inférieures à l'animalité, elle ne peut encore, malgré d'excellents travaux, dire avec quelque précision les liens qui rattachent les Négritos aux grands Nègres, les races nègres elles-mêmes aux races jaunes ou aux races blanches, elle

ne peut nous faire connaître ni les causes ni les époques des premières migrations, dont nous constatons bien les effets, mais dont nous ne pouvons encore suivre la filiation.

C'est M. de Quatrefages qui jusqu'ici a présenté la solution du problème avec le plus d'autorité. Pour lui, l'espèce humaine a pris naissance dès les temps tertiaires, sur un point encore inconnu du nord de l'Asie. Ses migrations ont débuté dès cette époque et sans doute, dès ce moment, elle a commencé à se différencier au gré des diverses conditions d'existence que rencontraient ses tribus. Les froids glaciaires déterminèrent une grande immigration qui irradia en tous sens. Toutefois, soit à ce moment, soit même antérieurement, ces populations se groupèrent autour ou à l'intérieur du massif central de l'Asie. Là prirent naissance les trois types physiques et les trois types linguistiques, fondamentaux de l'humanité. Les uns et les autres sont encore aujourd'hui représentés dans cette région. « Nul autre point du globe ne présente rien de semblable, et ce fait, ajoute M. de Quatrefages, justifie, ce semble, les conclusions que j'ai tirées. »

J'ai tenu à reproduire les paroles mêmes de l'éminent professeur, parce que, sur un point important, je me trouve en désaccord avec lui. Je crois, comme lui, que c'est en Asie qu'il faut placer le berceau du genre humain, que c'est en Asie que se sont formées des races au type et au langage distincts, que c'est de ce continent, enfin, que sont parties les premières migrations. Mais je ne saurais faire remonter ces faits à l'époque tertiaire dont nous sommes séparés par des temps d'une incalculable durée. Les preuves que l'on nous donne, et je les ai toutes étudiées avec la plus complète impartialité, me paraissent bien faibles, bien contestées, soit qu'on les appuie sur des silex que l'on croit travaillés, soit qu'on prétende dater de cette époque certains ossements humains recueillis en Italie ou en Californie. Comment admettre que l'homme ait été successivement le contemporain de deux faunes essentiellement différentes, que seul il ait survécu à ces faunes disparues, où rien n'autorise même à voir, parmi les mammifères qui les constituaient, les ancêtres de nos espèces actuelles?

Mais quels que soient les temps où ces faits se sont accomplis, il suffit à la thèse de M. de Quatrefages, comme à la mienne, qu'ils se soient accomplis. Malgré les inévitables obscurités qui les entourent, ils semblent encore l'explication la plus plausible du rapide peuplement de notre globe, et c'est à l'illustre professeur du Muséum que revient l'honneur d'avoir le premier scientifiquement démontré ce fait important.

Marquis DE NADAILLAC.

ALEXANDRE Ier

ET LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI

MÉMOIRES DU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Les graves événements qui, depuis plus d'un quart de siècle, livrent notre pays à l'aventure ont dû nécessairement rejeter dans l'ombre tout ce qui n'a pas un rapport direct avec nos propres affaires. Ce n'est plus le temps de s'entremettre, à tort ou à raison, pour se faire l'arbitre ou le défenseur des grandes causes qui, il y a une cinquantaine d'années, faisaient battre en France bien des cœurs généreux; mais il n'en reste pas moins que l'évocation de ces souvenirs éveille encore en nous un sentiment de sympathique curiosité. Ces choses du passé peuvent se ranimer sous une plume habile. Des documents ignorés, mis en lumière, retrouvent leur place dans les lacunes de l'histoire, et, lorsqu'un contemporain des faits qu'il raconte y infuse, pour ainsi parler, des éléments de vie en leur donnant un accent personnel, l'intérêt se rattache à ces pages qui deviennent pour nous une saine distraction aux préoccupations du présent dont notre esprit a, parfois, besoin de s'affranchir.

C'est là l'impression que nous laissent les deux volumes récents des *Mémoires* du prince Adam Czartoryski. Bien que la portion proprement dite des *Mémoires* soit restée inachevée, des pièces inédites et précieuses au point de vue de la politique prolongent jusqu'en 1823 la rédaction suivie, qui s'arrêtait en 1805, au moment où cessait, entre l'empereur Alexandre Ier et le prince Adam, cette intimité d'un caractère presque romanesque qu'Alexandre lui-même avait recherchée avec un empressement qui faisait autant d'honneur à son cœur qu'à son jugement. La confiance illimitée que le czar accordait à une des victimes de la politique russe a un caractère particulièrement frappant et original qui ressort vivement du récit du prince Adam et de la correspondance que l'empereur et lui entretinrent après leur séparation.

[1] Librairie Plon, Nourrit et Ce. Paris, 1887.

Lorsque l'illustre proscrit vint, en 1831, demander l'hospitalité à la France, il ne cessa, durant trente années d'exil, de déployer cette activité pour le bien qui a été le but constant de sa longue carrière, toujours dévouée à la cause sacrée qu'il a servie avec une constance que nul revers n'est venu abattre. S'il ne lui était plus que rarement permis de prendre part aux luttes sanglantes qui marquaient chaque tentative d'affranchissement de la Pologne, c'est après leur issue toujours fatale que le prince Adam Czartoryski recueillait les débris de ces vaillants qui avaient préféré la mort à l'asservissement. C'est alors que lui et sa sainte compagne ouvraient aux prêtres, aux femmes, aux enfants sans asile et sans pain, cette antique demeure, l'hôtel Lambert, conservant encore dans l'enceinte de ses murs austères les beaux restes d'une splendeur due à la richesse et au goût artistique des financiers qui l'ont jadis habité. Une double royauté y rentrait avec le descendant des Jagellons, celle du malheur supporté noblement et celle de la charité exercée dans la plus vaste acception du mot. Ses compatriotes, toujours accueillis et assistés, purent, en quelque sorte, regarder comme une seconde patrie ce rendez-vous de toutes les infortunes. Ils y trouvèrent non seulement des secours matériels, mais pour leurs filles, dans l'hôtel Lambert même, l'éducation intellectuelle et morale qu'elles eussent reçue dans une meilleure fortune. Nous n'apprendrons rien à nos contemporains en leur disant que ces nobles exemples sont suivis comme de pieuses traditions par ceux qui portent avec tant d'honneur le nom de Czartoryski auquel, aujourd'hui, une digne descendante de saint Louis est venue ajouter sa grâce et sa parfaite dignité.

I

Le prince Adam, né en 1770, a vu se dérouler, presqu'en entier, ce siècle si fécond en crises de toutes sortes. Découragé, peut-être, mais sans défaillances, il est resté jusqu'à la fin auprès des puissances le négociateur respecté des intérêts de sa chère patrie, et si ses efforts demeurèrent le plus souvent stériles, ce ne fut pas faute de tact, de mesure et de fermeté au milieu des circonstances les plus difficiles. Dès sa jeunesse, il avait pu acquérir les connaissances nécessaires au diplomate, ce qui, joint à son patriotisme et à son désintéressement personnel, donnait à sa parole une grande autorité, non seulement parmi ses compatriotes, mais aussi auprès des gouvernements étrangers, soit qu'ils fussent favorables ou hostiles à sa cause.

Sans reprendre l'historique de l'acte inique de 1793, ce second

partage de la Pologne, il convient de rappeler qu'il s'effectuait par les puissances du Nord sous le prétexte que la constitution de 1788 votée par la *grande diète* polonaise était une inspiration du redoutable jacobinisme français. C'était là un sophisme dont les inventeurs savaient bien la fausseté, mais qu'ils exploitaient au profit de leur ambition. Rien ne ressemblait moins à la constitution votée en 1791 par l'Assemblée nationale française et imposée à l'infortuné Louis XVI, que l'acte par lequel les Polonais établissaient une royauté, non élective, mais héréditaire, avec la plénitude de la puissance exécutive; mais il fallait voiler des desseins que contrariait un gouvernement légal en Pologne. L'anarchie intérieure répondait mieux aux convoitises de ses voisins.

Le prince Adam était trop jeune pour prendre part aux travaux de la *grande diète* de 1788, présidée par son père, le prince Adam-Casimir. Ses parents le faisaient voyager pour son instruction sous la conduite d'un précepteur, et les souvenirs de cette époque se rapportent principalement aux incidents de ses voyages et de son séjour en Allemagne et en Angleterre. Ce sont des récits agréables et naïfs, impressions de jeunesse d'un esprit déjà observateur sur lesquelles le défaut d'espace ne nous permet pas de nous arrêter longtemps; quelques traits suffiront avant d'aborder la phase sérieuse où l'existence du jeune homme prit une direction inattendue.

Se trouvant à Weimar, « l'Athènes de l'Allemagne », en 1786, il y était présenté à deux hommes célèbres, Gœthe et Wieland, l'auteur du poème d'*Obéron* « qui, dit-il, n'avait rien de poétique avec un visage sillonné de rides et portant un bonnet de nuit, qu'il ôtait rarement. » Gœthe avait un tout autre aspect.

Je fus admis, dit le jeune prince Adam, à une réunion où le poète lut à quelques amis le drame d'*Iphigénie en Tauride* qu'il venait d'achever et qui n'avait pas encore paru. J'écoutai cette lecture avec grand enthousiasme. Gœthe était alors dans tout l'éclat de sa jeunesse. Il était grand, avait une figure aussi belle qu'imposante, le regard perçant, quelquefois un peu dédaigneux, dominant de sa hauteur l'horizon humain... L'admiration d'un jeune homme comme moi fut à peine remarquée par lui. C'était un hommage auquel il était habitué... Plus tard, ministre du duc de Weimar, il ne montra plus le même dédain des faveurs officielles et des décorations, mais il conserva toujours sur son visage et dans son attitude une sorte de grandeur qui le faisait comparer à la statue de Jupiter olympien de Phidias.

L'année suivante, le jeune prince Adam, revenant dans son pays pour les vacances, en passait une partie chez une amie de sa famille, Mme Oginska, femme de l'hetman ou gouverneur de Siedlee. Les

petits tableaux d'intérieur d'une époque si différente de la nôtre ont un certain charme qui nous engage à détacher quelques lignes de celui-ci.

Mme Oginska, dit-il, était très pieuse et cependant sa seule préoccupation était de distraire et d'égayer ses invités. Il y avait chez elle beaucoup de charmantes jeunes demoiselles appartenant à des familles nobles. A la fin de sa toilette, ses invités étaient admis dans ses appartements. On y rencontrait toutes ces demoiselles qui venaient, tour à tour, apporter chacune un objet de toilette, une fleur ou un ruban, un voile ou un bonnet, qui devaient servir dans la journée. Ensuite on descendait dans les salons et on ne cessait de s'amuser... Une de ces jeunes filles, Mlle Marie Niezabitowska devint l'objet de mes *soupirs*, que je n'osais faire connaître qu'avec une grande timidité. Entrer dans la chambre des demoiselles était un acte au-dessus de mes forces, et, bien souvent, je restais près de la porte, retenu par la crainte d'en franchir le seuil. Enfin, nous fîmes plus ample connaissance, et ma place ordinaire se trouvait sur un coffre, dans la chambre des demoiselles... Il était difficile à Siedlee de se soustraire à cette mode, et chacun devait, bon gré, mal gré, ou faire la cour ou devenir amoureux.

Cet épisode, sans conséquence, jette un peu de gaîté au début d'une existence qui devait bientôt être consacrée tout entière aux plus sérieux devoirs. Ces vagues réminiscences de jeunesse ne se retrouvent plus ailleurs dans leur innocente simplicité. La vie active a commencé pour le prince Adam, ainsi que nous l'apprenons par une note qui supplée sommairement à la lacune laissée dans les *Mémoires* de cette époque, de 1787 à 1795.

Après la tenue de la grande diète, le prince Adam, qui avait rejoint ses parents, s'était rendu en Angleterre, où, bien accueilli par le marquis de Lansdowne, il étudiait avec soin les institutions britanniques et y puisait « des idées de progrès social ». De retour en Pologne (1791), il entrait au service militaire sous les ordres de son beau-frère le prince de Wurtemberg et prenait une part glorieuse à la bataille de Polonna dans cette campagne contre les Russes, dite du second partage de la Pologne. Un an après (1792), étant retourné en Angleterre, il y apprit que le drapeau de l'indépendance polonaire était relevé par l'héroïque Kosciuszko. Il partit aussitôt pour aller le rejoindre, mais le gouvernement autrichien le fit arrêter à Bruxelles. Pendant ce temps l'insurrection était étouffée sous l'effort des armées russes, prussiennes et autrichiennes, et elle était suivie du troisième partage.

Le prince Adam, qui n'avait pu s'associer à ces événements,

rejoignait ses parents à Vienne, afin d'y attendre l'issue d'une négociation entamée par l'empereur d'Autriche, François II, avec l'impératrice de Russie, pour obtenir la restitution des biens confisqués à la famille Czartoryski. En raison de la dureté des temps, il avait fallu emprunter des sommes considérables sur ces biens mis sous séquestre, et la fortune des prêteurs s'en trouvait si fortement compromise, que la libération en devenait une question de conscience plus encore que d'intérêt. L'habile Catherine, avant toute promesse, et donnant seulement de vagues espérances, commençait par exiger l'entrée au service russe, à Pétersbourg, des deux jeunes princes Czartoryski, Adam et Constantin, « et puis nous verrons », disait-elle. Les jeunes gens devenaient donc en quelque sorte des otages, mais c'était la loi du vainqueur qu'ils devaient subir.

Ils s'arrêtèrent quelques mois à Grodno, auprès du roi de Pologne Stanislas-Auguste, cette ombre de roi, qui, gardé à vue, gémissait de son impuissance, puis, arrivèrent à Pétersbourg, le 12 mai 1795, date mémorable pour le prince Adam. Loin de prévoir la singulière fortune qui l'attendait sur cette terre ennemie, il s'exagérait à lui-même tous les justes motifs qu'il avait eus de détester le nom russe : « Jusque-là, dit-il, il ne m'arrivait pas de rencontrer un Russe en Pologne ou ailleurs, sans que je blêmisse ou rougisse.... » et, dès les premiers moments, le bon accueil de la société de Pétersbourg le mettait en contradiction avec les sentiments violents dont son âme était remplie : « Notre âme, ajoute-t-il, conservait ses blessures, mais nous subissions quelques changements à la surface. » Il ne cache pas que c'est une ardeur « juvénile » qui fait envisager, à son frère et à lui, leur sacrifice comme *héroïque*, et qui leur rend la position plus « supportable ». Il y a quelque chose de la joie du martyre dans ce dévouement aux intérêts de la famille. Le prince Adam ne pouvait entrevoir qu'il allait servir bien mieux encore les intérêts de la patrie.

Dans tout le cours des *Mémoires* du prince Adam, se retrouve cette franche expression d'une conscience droite qui se rend compte à elle-même de ses actions et de leurs mobiles, sans orgueil et sans humilité. Il peint avec vérité le trouble où le jeta cette situation si complexe qui l'obligeait à tant d'efforts auxquels répugnaient sa nature et son éducation. La lutte de ces sentiments contradictoires l'amena à douter de tout. « Toutes ses idées, dit-il, se trouvaient bouleversées !... »

Cependant, cette crise morale ne portait pas atteinte à ses véritables sentiments. Ce n'était qu'un état douloureux qui rompait l'équilibre de ses facultés, ce qu'il appelait « une froide et désespérante indifférence pour tout,... sauf pourtant la *vertu* et la *cha-*

rité, qu'une voix intérieure, » dit-il, indiquait à sa raison comme une réalité. Ce débat consciencieux, chez un jeune homme de vingt-cinq ans à peine, n'est-il pas l'annonce d'une force de caractère faite pour résister à tant d'épreuves? Celle du doute une fois surmontée, il ne fallait plus qu'une extrême prudence pour se garder tout à la fois du charme et du danger de la société russe. Elle n'était alors, dit-il, que le reflet de la cour et s'inclinait comme devant une divinité redoutable aux pieds de cette impératrice qui avait montré un si puissant génie allié à tant de dépravation.

Le prince Adam dépeint en termes pittoresques ce qu'il appelle l'*Olympe moscovite :*

..... Il avait trois étages : le premier, occupé par la jeune cour, c'est-à-dire par les jeunes princes et princesses, qui tous, remplis de grâces, faisaient espérer le plus bel avenir. Le second n'avait pour locataire que le grand-duc Paul, dont le sombre caractère et l'humeur fantasque inspiraient toutes sortes de terreur. Au sommet de l'édifice se trouvait Catherine avec tout le prestige de ses victoires, de ses prospérités et de la confiance dans l'amour de ses sujets, qu'elle savait mener au gré de ses caprices. On glosait sur tous. Un sourire dédaigneux et moqueur accompagnait souvent le nom du grand-duc Paul; mais prononçait-on seulement le nom de Catherine, toutes les figures prenaient à l'instant l'air sérieux et soumis... Ses passions, toutes désordonnées qu'elles fussent, subissaient l'empire de sa raison et de son habileté. Sa tyrannie était calculée. Elle ne commettait pas de crimes inutiles, sans profit pour elle... Les crimes politiques commis sur la Pologne furent qualifiés de raison d'État, de gloire militaire. Elle s'emparait des biens des Polonais qui avaient montré le plus de zèle pour l'indépendance de leur patrie, mais, en distribuant ces biens, elle s'attirait les grandes familles russes... Le libertinage même de Catherine lui servait auprès de la nation. Tout officier subalterne, tout jeune homme rêvait les faveurs de la souveraine qu'il adorait dans les nues.

A l'heure présente, le favori en titre était le comte Platon Zubow, devant qui les plus hauts personnages venaient humblement courber le front. Les jeunes princes Czartoryski, avant d'arriver jusqu'à l'impératrice, durent passer par l'antichambre de l'homme que sa faveur rendait insolent, et, pour avoir l'entrée si sollicitée du cabinet dans lequel il faisait sa toilette en présence de sa cour, il leur fallut, forcément, réclamer l'entremise de son frère, le général Valérien Zubow. Celui-ci, qui ne manquait pas de talents militaires, avait, un an auparavant, traversé les provinces polonaises, laissant un de ses détachements saccager les terres des Czartoryski, et, par re-

mords de conscience, sans doute, il s'employa pour les princes Adam et Constantin auprès de son frère, le tout-puissant Platon Zubow. Après quelques mois d'attente, ils furent enfin admis à présenter leurs hommages à l'impératrice, au palais de Tzarskoé-Sélo.

Cette présentation remet sous les yeux du lecteur la figure de la *Sémiramis du Nord*, nom que lui avait donné la courtisanerie française. Faut-il voir dans ce nom une flatterie ou bien une allusion très transparente au veuvage anticipé de l'épouse de Ninus chantée par Voltaire? Peut-être que la terrible veuve de Pierre III ne redoutait guère le souvenir qu'éveillait cette comparaison. Quoi qu'il en soit, voici le portrait que trace de Catherine le prince Adam après cette première audience :

C'était une femme déjà âgée, mais verte encore, plutôt petite que grande et d'un fort embonpoint. Sa démarche, son port, toute sa personne enfin était marqué au coin de la dignité et de l'élégance. Elle n'avait point de mouvements brusques. Tout en elle était grave et noble... Sa figure, déjà ridée mais pleine d'expression, témoignait de sa hauteur et de son esprit de domination. Sur ses lèvres reposait un sourire éternel, mais, pour quiconque se rappelait ses actes, ce calme étudié cachait les passions les plus violentes et une volonté inexorable. En s'approchant de nous, sa figure se rasséréna et, nous regardant de ce regard si doux qu'on a tant vanté, elle nous adressa ces paroles : « Votre âge me rappelle celui de votre père quand je l'ai vu pour la première fois. J'espère que vous vous trouvez bien dans ce pays?... » Ces quelques paroles suffirent pour attirer autour de nous la foule des courtisans... Nous fûmes invités à prendre place à la table dressée sous la colonnade. C'était un honneur insigne, car l'impératrice n'y admettait que sa société privée.

Ces témoignages de bienveillance surprirent le prince Adam, qui s'était attendu à un tout autre accueil; mais il pouvait ne les attribuer qu'à un calcul politique de Catherine et n'en être pas autrement reconnaissant. La faveur véritable, celle dont il avait à espérer des satisfactions plus précieuses, lui vint de l'amitié soudaine du grand-duc Alexandre. Cette sympathie secrète qui rapproche les hommes jeunes et bien intentionnés établit, entre le futur héritier du trône et le proscrit polonais, une intimité bien imprévue si l'on songe à leur situation respective. Alexandre avait sept ans de moins que le prince Adam, mais, à dix-huit ans, un prince héritier a déjà un caractère formé, et, ce qu'il y avait d'instincts généreux et de hautes pensées à mettre en commun, chez ces deux jeunes hommes, les attirait l'un vers l'autre, malgré

la distance d'âge et de rang. Ce fut d'abord dans les jardins du palais d'été qu'ils se rencontrèrent fréquemment, les princes Czartoryski étant autorisés à venir tous les quinze jours y prendre part aux jeux et aux promenades de la cour impériale, réunions privilégiées dont les élus étaient régulièrement admis à la table de l'impératrice, après avoir présenté leurs hommages au favori Zubow.

L'ukase allait paraître concernant les biens séquestrés des grandes familles de la Pologne. Déjà, la plupart de ces biens avaient été distribués à leurs persécuteurs ou livrés à une sorte de pillage. Il fallait donc se trouver heureux d'échapper par les plus dures concessions à cette scandaleuse curée. Le prix exigé des princes Adam et Constantin était leur entrée au service de la Russie, et cette condition accomplie, les biens furent restitués, non à leurs parents, mais à eux personnellement.

Dernier acte de servage : « Nous allâmes, dit le prince Adam, remercier Catherine un genou en terre, selon la formule, et, presqu'en même temps, nous fûmes affublés, moi, de l'uniforme des gardes à cheval, mon frère de celui des gardes à pied, régiment d'Ismaïlow. » Au jour du nouvel an (1796), ils furent nommés gentilshommes de la chambre, charge de cour qui se conciliait avec le service militaire, fort négligé alors dans le régiment des gardes. Ces nouvelles fonctions, très recherchées, donnaient le droit d'assister à toutes les fêtes de la cour, qui furent fort brillantes à l'occasion du mariage du grand-duc Constantin, épousant une princesse de Saxe-Cobourg, union que le caractère terrible du grand-duc devait rendre des plus malheureuses.

En quelques traits rapides, le prince Adam fait, de cette dernière année du règne de Catherine, un tableau qui prépare au dénouement alors si proche :

Satisfaite, dit-il, du mariage de son second petit-fils, l'impératrice semblait goûter avec délices les loisirs préparés par la politique. Tout lui souriait : les affaires de la malheureuse Pologne terminées à son gré; le roi de Prusse cédant la ville de Cracovie à l'Autriche d'après ses ordres. Elle voyait toutes les monarchies courbées à ses pieds, approuvant et flattant tous ses désirs. Il est vrai que l'Angleterre et l'Autriche cherchaient à se procurer son assistance active contre la France, et que Naples, Rome et la Sardaigne tendaient au même but, tremblants qu'étaient ces États devant les républicains... Pendant que les autres s'épuisaient en efforts dans une guerre sanglante, elle s'emparait honteusement, à deux reprises, de la Pologne et en distribuait les lambeaux. Elle dominait tout le Nord, faisait trembler les

Turcs et, fière du tribut universel, tranquille chez elle, elle expédiait ses troupes en Perse, sous le commandement de Valérien Zubow... C'étaient les derniers de ses beaux jours. Les victoires de Bonaparte en Italie, les procédés du roi de Suède, devaient bientôt remplir d'amertume la dernière année de sa vie.

II

Dans cette phase nouvelle de l'existence du prince Adam, l'intérêt des Mémoires s'accroît en raison des événements. La bienveillance du grand-duc Alexandre ne s'était encore manifestée que par des paroles aimables, quand il le rencontrait. Au printemps de cette année (1796), la cour étant, comme de coutume, transportée au palais de la Tauride, Alexandre y appela le jeune officier, afin d'avoir avec lui un entretien particulier. Cette conversation se prolongea durant trois heures de promenade dans les jardins et, « toujours souriante et animée, » laissa le prince Adam profondément ému, ne sachant si c'était un rêve ou la réalité.

Un prince de Russie, le successeur de Catherine, son petit-fils et son élève bien-aimé, qu'elle aurait désiré, en écartant son fils, voir régner après elle; duquel on disait que ce serait lui qui continuerait Catherine, ce prince reniait et détestait les principes de sa grand'mère, repoussait l'odieuse politique de la Russie. Il aimait avec passion la justice et la liberté; il plaignait la Pologne et aurait voulu la voir heureuse! Kosciuszko, avait-il dit, était, à ses yeux, un homme grand par ses vertus et par la cause qu'il avait défendue, qui était celle de l'humanité et de la justice. N'était-ce pas miraculeux que, dans cette atmosphère, avec cet entourage, des pensées si nobles, de si hautes vertus pussent éclore?...

Je fus, continue le prince Adam, subjugué par un charme aisé à comprendre. Il y avait tant de candeur et d'élévation d'âme dans la contenance de ce jeune prince, qu'il me parut un être privilégié que la Providence avait envoyé sur la terre pour le bonheur de l'humanité et de ma patrie. Je lui vouai un attachement sans bornes, et le sentiment qu'il m'inspira dans ce premier moment a duré alors même que les illusions qui l'avaient fait naître s'évanouissaient successivement.

Avec le prince Adam, on incline à croire à la sincérité du jeune prince héritier de l'empire, non seulement au moment où il se confiait avec tant d'abandon au nouvel ami qu'il avait distingué entre tous, mais plus tard encore, et même dans ces alternatives de résolution et de faiblesse qui marquèrent sa conduite, ne pourrait-on pas retrouver encore quelques sentiments généreux

chez Alexandre Ier? Il possédait au suprême degré les dons séduisants de la race slave, ces formes gracieuses, ces gestes et ce parler empreints d'une sorte de langueur orientale qui voile, parfois, les sentiments. Cependant la suite laissera voir l'influence des événements sur une nature réellement supérieure, mais à qui manquait la fermeté nécessaire pour soutenir ses propres convictions. « Beaucoup de gens, dit le prince Adam, et surtout mes compatriotes m'ont reproché plus tard d'avoir attaché trop de confiance aux assurances d'Alexandre. J'ai souvent soutenu, contre ses détracteurs, que ses opinions étaient sincères et non jouées... Alexandre, grand-duc, tel que l'éducation l'avait fait, et même pendant les premières années de son règne, était un homme différent de ce qu'il devint plus tard... Il faut en conclure que la nature l'avait doué de qualités peu communes, puisque, malgré l'éducation qu'il avait reçue, il devint le souverain le plus aimable de son siècle et l'adversaire devant lequel Napoléon le Grand succomba. »

L'intimité la plus étroite s'établit entre le jeune grand-duc et le prince Adam lorsque la cour rentra de nouveau à Tzarskoé-Sélo, où Alexandre, qui habitait avec sa femme un palais à part, y appela les deux frères Czartoryski pour y rester à demeure, du consentement de l'impératrice, à qui ne déplaisait pas cette liaison qu'elle avait elle-même favorisée. Il y a lieu de s'étonner qu'avec son grand sens politique, elle ne redoutât pas davantage l'influence des idées libérales du jeune Polonais sur l'esprit de son petit-fils, d'autant plus qu'il était déjà préparé à les adopter par son ancien gouverneur, un certain M. de Laharpe, républicain Suisse. Celui-ci, en dirigeant l'éducation d'Alexandre, lui avait donné l'amour des grands principes qui pouvaient régénérer son pays, sans l'initier en même temps aux connaissances pratiques nécessaires pour accomplir cette réforme. Catherine la Grande, de son côté, était trop jalouse de sa propre autorité pour faire participer ses enfants aux affaires de son gouvernement. Alexandre, en particulier, eut répugné à s'associer à ses desseins et, n'aimant pas sa grand'mère, il sentait encore croître son éloignement parce qu'elle venait de lui enlever son premier-né, ainsi qu'elle agissait à la naissance de tous ses petits-enfants, qu'elle prétendait élever elle-même.

Dans les entretiens intimes que le prince Adam rapporte en substance, il dit qu'en raison de son âge et de son expérience, c'est lui qui se montrait « l'homme sensé ». Si, le plus souvent, il approuvait les belles utopies du futur empereur, il lui arrivait aussi d'en blâmer l'exagération. Alexandre préconisait la forme élective pour les gouvernements, mais le prince Adam, qui savait ce que la Pologne en avait souffert, lui en signalait les dangers. Il combattait

aussi, chez le grand-duc, le goût qu'il manifestait pour une vie champêtre et retirée et son amour presque exclusif pour la nature, goûts incompatibles avec la grande destinée qui l'attendait, s'il voulait un jour gouverner son pays selon ses principes de justice et de liberté. « Mais, ajoute le prince Adam, pour opérer de grands changements dans l'ordre social, il aurait fallu plus de confiance en soi-même que n'en montrait le grand-duc... Si jeune encore, il pouvait acquérir ce qui lui manquait... Ses vues, ses intentions, restaient précieuses comme l'or le plus pur, et, quoiqu'il ait bien changé depuis, il a pourtant conservé jusqu'à la fin de ses jours une partie des goûts et des opinions de sa jeunesse. »

Le grand-duc Paul, relégué par sa mère au château de Gatschina, s'occupait uniquement à y faire parader une petite armée dont on se moquait en tous lieux. Ses fils se rapprochèrent de lui et firent aussi, de ces manœuvres, leur passe-temps le plus ordinaire, ce qui servit sans doute à développer chez eux la manie des uniformes et des exercices militaires. Pour qui a lu les singuliers Mémoires de la jeunesse de Catherine II, il est curieux de retrouver chez son fils le besoin inné de jouer au soldat, si particulier chez l'idiot et brutal Pierre III, que son épouse, peu tendre, tourne si bien en ridicule et qu'elle retrouvait avec déplaisir chez ses petits-fils. Au mois de novembre de cette année, le roi de Suède, Gustave IV, vint en personne à Pétersbourg, pour régler les conditions de son mariage avec la grande-duchesse Alexandra, petite-fille de l'impératrice, princesse charmante et d'une rare beauté. L'accord conclu fut rompu brusquement sur une prétention excessive du roi au sujet de la religion, et les Russes ressentirent vivement cet affront.

Catherine, malgré sa dissimulation, en parut si fortement blessée, qu'on ne douta pas qu'elle n'eût dessein d'en tirer vengeance. Le temps lui manqua. Frappée d'une attaque d'apoplexie, elle resta, comme la reine Élisabeth d'Angleterre, pendant trois jours d'agonie, couchée à terre sur un matelas, tandis que le trouble et la confusion de la cour étaient inexprimables. On peut dire que c'est Gustave IV qui a raccourci sa vie de plusieurs années.

Le nouvel empereur, Paul Ier, montra, dès son avènement, ce que promettait le règne d'un despote presque inconscient. Le prince Adam décrit la physionomie de la cour et du pays à ce moment si critique où presque tout ce qui avait quelque crédit sous Catherine était tenu en suspicion; où, de l'autorité d'une femme que son habileté politique plaçait, du moins, au-dessus de son sexe, on passait à la tyrannie d'un prince qui, à la médiocrité de ses facultés joignait une volonté capricieuse poussée, souvent, jusqu'à la dé-

mence. Pressentant et redoutant une révolution de palais, il s'inquiétait surtout du choix des serviteurs attachés à sa personne et « la crainte de quelque trahison fut le motif incessant, mais toujours mobile, de ses faveurs et de ses actions durant tout son règne. »

La Pologne y gagna, cependant, que les agents de la Russie, dans la crainte que leurs malversations ne parvinssent à la connaissance de l'empereur, traitèrent leurs administrés avec plus de justice et de modération. Il y avait dans son âme, à côté de ses emportements capricieux et désordonnés, un fond d'équité qui lui fit souvent faire des actions dignes d'éloges. Ainsi il rendit la liberté à un certain nombre de prisonniers polonais, traitant Kosciuszko avec de grands égards et même l'accablant de ses dons que celui-ci, réfugié en Amérique, lui renvoya assez dédaigneusement.

A côté de ces traits de générosité se manifestaient toutes les bizarreries d'un despotisme asiatique appliqué même à des minuties qui rendaient Paul Ier la terreur du peuple aussi bien que celle des courtisans et même de ses enfants.

Le prince Adam, nommé aide de camp du grand-duc Alexandre, tandis que son frère était appelé aux mêmes fonctions près du grand-duc Constantin, fut charmé d'être rapproché du jeune prince qui, dans ses moments de loisir devenus plus rares depuis l'avènement de son père, aimait à reprendre avec lui le sujet de leurs conversations d'autrefois. Cette situation se prolongea environ deux années, qui fournissent aux Mémoires du prince Adam des détails curieux sur le caractère de Paul Ier, les récits intéressants d'un voyage aux frontières de Russie et ceux d'une révolution de palais, précédant celle qui mit fin au règne du capricieux despote.

Sous l'influence de l'impératrice Marie et de Mlle de Nélidow, personne aimable, qui avait su inspirer à l'empereur un amour platonique et n'usait de sa faveur que pour seconder les bonnes intentions de l'impératrice, l'humeur bizarre de Paul semblait quelque peu adoucie, et une sorte de calme relatif permettait de respirer dans son entourage. Un moment suffit pour amener un revirement complet dans la face des choses. Contre cet ascendant de deux femmes, une conspiration fut ourdie dont le comte de Rostopchine, l'ancien ministre de la guerre remplacé par le frère de Mlle de Nélidow, était l'âme et dont le comte Kontajszow était l'instrument. Celui-ci, de barbier et ensuite valet de chambre de l'empereur, était devenu grand écuyer, le dispensateur des faveurs et des grâces de son maître, qui l'avait comblé de richesses et d'honneurs. Ce parti réussit à brouiller l'empereur avec sa femme et Mlle de Nélidow. M. de Rostopchine rentra au ministère des

affaires étrangères et toutes les personnes attachées à l'impératrice perdirent leurs emplois et furent bannies à Moscou. « Alors commença pour tous ceux qui approchaient de la cour une existence de craintes et d'incertitudes continuelles. C'était comme le règne de la Terreur. » Des incidents presque dignes de la comédie se mêlaient parfois à cet état d'anxiété. Ainsi, au nombre des idées fantasques de Paul Ier, surgit celle de devenir grand-maître de l'ordre de Malte et d'acquérir sur l'île le droit de protectorat que l'Angleterre s'était provisoirement arrogé en s'engageant à rendre Malte à l'ordre de Saint-Jean si l'Europe désignait une autre puissance protectrice. De la part de Paul Ier, le calcul ambitieux pouvait encore se comprendre, mais tout porte à croire que, dans sa passion pour les cérémonies, il se proposait de paraître dans celle-ci avec les avantages personnels dont il se croyait doué. Ce prince schismatique, se mettant à la tête d'un ordre catholique romain avec l'autorisation du pape, se montra plusieurs fois sur un trône dans le costume et portant la croix du grand-maître de la Valette. Les jeunes Czartoryski furent créés commandeurs de l'ordre.

Cette fantaisie eut pour résultat de brouiller la Russie avec l'Angleterre, qui refusa, sous différents prétextes, de se dessaisir de l'île de Malte, et la « politique augmenta encore l'agitation nerveuse de l'empereur. »

Le prince Adam et son frère étaient arrivés, par rang d'ancienneté, au grade de lieutenant général, auquel était attaché de droit le rang de « maître de la cour ». En cette qualité, le prince Adam fut placé auprès de la grande-duchesse Hélène, qui allait épouser le grand-duc de Mecklembourg, et le prince Constantin fut nommé écuyer de la grande-duchesse Marie, fiancée au prince héréditaire de Saxe-Weimar. Mais, le prince Adam devait bientôt être éloigné à cause de ses opinions libérales et, sous le prétexte d'une faveur qui n'était en réalité qu'une disgrâce, l'empereur l'accréditait auprès du roi de Sardaigne; mission presque dérisoire, ce prince étant alors dépouillé de ses possessions continentales.

III

C'est dans l'hiver de 1798 que le prince Adam arriva à son poste auprès du roi de Sardaigne, qui avait profité des victoires de Souvarow pour se réfugier à Florence, « n'osant encore s'aventurer jusqu'en Piémont, » où les armées se trouvaient en présence au moment de la bataille de Novi. Bonaparte revenait d'Égypte et Masséna s'était enfermé à Gênes.

Les fonctions diplomatiques du prince Adam, comme ministre de

Russie auprès du roi Emmanuel IV, se réduisaient, dit-il, à peu de chose. Le roi, sauf l'érudition théologique, rappelait beaucoup Jacques Ier d'Angleterre. Il était à la fois dévot et enclin à la bouffonnerie. Le corps diplomatique, composé en tout du prince Adam et de M. Wyndham, ministre d'Angleterre, se rendait, chaque dimanche, à la résidence du roi, et, après avoir passé vingt minutes à causer de sujets insignifiants, prenait congé du roi et de la reine Clotilde, sœur de Louis XVI, qui, à leur départ, adressait un triste sourire aux deux ministres. Au printemps, une grande inquiétude remplaça cette placidité. On apprit la descente des Alpes, la bataille de Marengo et ses suites. Sommariva, le général autrichien, disparut ainsi que ses troupes, tandis que le roi de Sardaigne et son entourage, y compris le prince Adam, se rendaient à Rome.

Les bons rapports entre la Russie et l'Autriche s'étaient refroidis après le mariage de la grande-duchesse Alexandra, fille de Paul Ier, avec l'archiduc Joseph, prince palatin de Hongrie. La princesse, maltraitée par sa nouvelle famille, avait quitté Vienne et mourait à la fleur de l'âge. Ces mauvais procédés provoquaient donc le ressentiment de l'empereur de Russie, mais l'Autriche semblait n'en tenir aucun compte; tandis que, de son côté, Bonaparte profitait de cette mésintelligence en faisant quelques avances au gouvernement russe. Il renvoyait à l'empereur les prisonniers de guerre, bien vêtus et bien traités, et, de ce moment, trouvait en Paul Ier un admirateur enthousiaste, qui se faisait le médiateur entre le gouvernement français et celui des Deux-Siciles, et abandonnait le roi de Sardaigne. C'est à Naples que parvint au prince Adam la nouvelle de la fin tragique de Paul Ier. L'impression à peu près générale qu'elle produisit chez les Russes fut celle d'une sorte de délivrance et même, chez un certain nombre, ce fut « une joie qui passait les bornes de la décence ».

Une des premières pensées d'Alexandre, dès son avènement, fut de rappeler près de lui le prince Adam. Ce retour, dans des conditions nouvelles, auprès du jeune souverain dont il attendait, non des faveurs particulières, mais la délivrance de sa patrie, indiquait bien qu'Alexandre Ier n'avait oublié ni l'ami ni le confident d'autrefois. En effet, à leur première entrevue, il s'ouvrit à lui comme par le passé. Le prince Adam fut frappé de son air triste et abattu. Le jeune empereur n'attendit pas qu'il lui en demandât la cause :

Il me prit, rapporte le prince Adam, dans son cabinet : « C'est bien que vous soyez arrivé, me dit-il; *les nôtres* vous attendent avec impatience... Si vous aviez été ici, rien de tout cela ne serait arrivé!

Vous ayant auprès de moi, jamais je n'aurais été entraîné de la sorte. » Alors il me parla de la mort de son père avec une expression de douleur et de remords inexprimables.

Il ne faudrait pas prendre ce mot de *remords* au sens où il contiendrait l'aveu d'un crime. Les éclaircissements que le prince Adam obtenait du nouvel empereur ne laissent aucun doute, quant à sa part de responsabilité dans le complot qui amena la mort de Paul Ier. Les chefs eux-mêmes de la conspiration, les Pahlen, les Panin, les Zubow, n'en prévoyaient pas, apparemment, le dénouement fatal. Que leurs motifs ne fussent pas désintéressés, qu'il y entrât de l'ambition et un esprit de vengeance, on peut le soupçonner, mais, quand ils confièrent au grand-duc Alexandre leur projet de s'emparer de la personne de Paul Ier seulement pour exiger de lui son abdication, en démontrant au jeune prince — qui aimait son père malgré ses défauts — que son assentiment serait le salut de l'empire, ils ne furent que trop bien écoutés.

On sait la suite et comment les conjurés subalternes devinrent des assassins. La relation dramatique de la mort de Paul Ier se trouve en beaucoup d'endroits, mais certains détails que le prince Adam consigne dans ces pages ont cela de particulier qu'il les tenait de l'empereur Alexandre lui-même. La lumière semble faite sur cet événement, et cependant les aveux du fils coupable et repentant ont un accent de vérité qui jette encore des clartés sur cette lugubre affaire.

Lorsqu'on sut que Paul était bien tué, dit le prince Adam, tous ceux qui avaient été de la conspiration et dont la plupart avait bu pour se donner du courage, se répandirent dans le château et dans la ville et racontèrent beaucoup de faussetés pour se donner du relief. Ce fut un grand scandale.

C'est ainsi que se propagent les légendes qui demeurent. C'est ainsi qu'un soupçon terrible, souvent démenti, il est vrai, eut cours un moment et pesa sur Alexandre. C'était déjà trop que de pareilles accusations aient pu trouver créance, mais le fait seul qu'après avoir reçu de telles confidences, le prince Adam ait pu rester l'ami et le serviteur dévoué du nouvel empereur suffirait pour fortifier la conviction qu'Alexandre n'eût jamais consenti au crime qui l'appelait au trône.

Alexandre, dit le prince Adam, n'était alors nullement ambitieux. Il ne l'était pas et ne l'a jamais été par caractère. L'idée d'avoir causé la mort de son père lui fut horrible... Ce désespoir a duré plusieurs

années et a fait craindre pour sa santé. Le remords dont il était poursuivi a été plus tard la cause de son penchant pour le mysticisme.

Dans cette nuit d'horreur où le palais fut livré à un désordre inimaginable, l'impératrice Marie, femme de l'empereur Paul, qui avait pour elle une aversion non dissimulée, crut un moment qu'elle allait prendre le pouvoir, mais, bien que considérée et honorée, elle n'avait rien de ce qui entraîne la foule. Plus tard elle se rapprocha de son fils et lui rendit justice.

Quant à l'action légale que le devoir de l'empereur Alexandre lui imposait à l'égard des conjurés, comment l'exercer dans la situation où il se trouvait, personnellement compromis par l'assentiment qui lui avait été, en quelque sorte, arraché? Il savait bien que, depuis l'avènement de son père, la conspiration existait, à vrai dire, dans tous les esprits, mais n'en avait-il pas autorisé l'exécution? Pour en retrouver les affiliés, la plupart inconnus, il eût fallu comprendre dans le procès tous les instigateurs du complot, de très grands personnages, et cette fatale et odieuse affaire aurait eu un retentissement terrible chez toutes les nations de l'Europe. L'empereur avait pris en horreur les meurtriers de son père, mais, pour éviter les conséquences redoutables d'une action publique, il suivit seulement l'impulsion de ses sentiments personnels. Il ne cessa de rechercher les véritables assassins obscurs et se contenta de leur mort misérable et ignorée sur la ligne du Caucase ou dans quelque corps d'armée éloigné, et, quant aux chefs du complot, bannis de la cour, ils perdirent leurs emplois et s'exilèrent volontairement. « Ce fut pour eux la punition la plus cruelle. »

L'action du prince Adam devenait considérable maintenant qu'il se trouvait, avec la jeune impératrice Elisabeth, à peu près le seul témoin et le seul confident d'une douleur à laquelle il pouvait apporter plus que de la sympathie, c'est-à-dire le secours efficace de ses conseils virils et l'appui moral dont Alexandre avait si grand besoin : « Je crois, dit-il, que mes soins ne furent pas inutiles pour empêcher le jeune empereur de succomber sous le poids de la terrible pensée qui le poursuivait... » Quand la conversation était ramenée sur ce triste sujet, il entretenait le prince Adam des projets qu'il avait faits pour procurer à son père les agréments de la vie dans la retraite où il devait rester après son abdication. Rien, du reste, n'était plus impossible que le roman qu'il avait imaginé sur la manière dont il voulait rendre son père heureux tout en le privant de la couronne et de la possibilité de tourmenter et de ruiner le pays. « Alexandre, dit le prince Adam, eut toujours dans son noble caractère quelque chose de féminin, avec les aimables, les bonnes et

les fâcheuses conséquences qui en résultent. Il lui arrivait souvent d'arranger dans son imagination des projets qui lui plaisaient et qui ne pouvaient se combiner avec la réalité. »

Lorsque Alexandre Ier, au retour du prince Adam à Pétersbourg, lui dit en le revoyant : « Les nôtres vous attendent avec impatience », il était question de quelques hommes formant ce qu'on appelait le *parti des jeunes*, en qui l'empereur avait toute confiance. C'étaient ceux-là, les comtes de Strogonow, de Kotchoubey, et M. de Novosillow, avec le prince Adam, qu'il réunissait presque journellement pour des conseils privés dans lesquels se discutaient les questions politiques et administratives ayant déjà paru en conseil des ministres. Bientôt chacun des membres de cette *franc-maçonnerie* fut nommé à un poste éminent dans l'État, à commencer par le comte Kotchoubey, qui remplaça au ministère des affaires étrangères le comte Panin, dont l'empereur, depuis la mort de Paul Ier, ne pouvait plus supporter la vue. Au moment de son départ, le ministre déchu venait de conclure une convention avec l'entremise de Duroc que le Premier consul avait accrédité auprès d'Alexandre à l'occasion de son avènement au trône. Outre cette mission, l'envoyé avait celle de préparer un traité d'alliance contre l'Angleterre, et enfin les deux puissances s'engageaient réciproquement à ne protéger aucun émigré politique. Cet article, qui était dirigé contre les émigrés français en Russie, concernait aussi les Polonais en France. Le prince Adam en témoigna sa surprise à l'empereur qui donna comme excuse que cette question incidente ne compromettait en rien le sort de la Pologne à laquelle il restait toujours si attaché et pour témoigner sa bonne volonté dans la mesure du possible, il s'empressa d'accorder une foule de grâces aux Polonais sous sa dépendance. Le temps des persécutions semblait passé, celui du repos et de la confiance paraissait renaître : « Cela me remontait pendant des instants, dit le prince Adam, et me consolait de mes dégoûts et de l'impossibilité de réaliser des espérances plus flatteuses dont le désappointement devait être le regret et le tourment de ma vie. »

Cette tranquillité à l'intérieur permit au gouvernement d'Alexandre de travailler à la réforme de toutes les branches de l'administration qui, sous un autocrate comme Paul Ier, étaient arrivées au désordre le plus complet, à la vénalité la plus honteuse. Avec la forte tête de Catherine, cet état de choses pouvait encore se soutenir malgré ses abus, mais, au point où l'empereur Alexandre prenait les affaires, il fallait de grands efforts pour établir des éléments nouveaux sur les anciennes bases de l'empire. Dans cette partie des volumes du prince Adam et dans les documents

à l'appui, se trouve le plan d'une constitution à peu près réalisée. C'est une œuvre digne d'une attention sérieuse que, faute d'espace, nous indiquons seulement pour la part qui en revient au prince Adam.

Restant le seul, dans le *parti des jeunes*, qui n'eût point de fonctions publiques, l'empereur le pressa de remplacer le comte Worontzow, alors ministre des affaires étrangères, le comte Kotchoubey étant passé au ministère de l'intérieur. Ce n'était d'abord qu'en qualité d'*adjoint*, durant un congé que prenait Worontzow pour raison de santé, mais ces hautes fonctions ne paraissaient pas, au prince Adam, compatibles avec son dévouement absolu à sa patrie.

L'empereur, dit-il, ne se laissa pas vaincre par mon refus. Il s'était *buté* à me voir occuper ce poste... Il y mit tant d'insistance, de grâce et de bonté, que je cédai enfin... J'acceptai avec tristesse, car c'était entrer dans une nouvelle voie pleine d'écueils et qui me retenait à Pétersbourg... Je ne me ferai pas plus profond, plus pénétrant que je ne l'ai été. En acceptant, j'étais décidé à ne rien faire qui pût exercer une fâcheuse influence sur les destinées de ma patrie, mais je n'avais aucune idée nette, aucun plan arrêté quant à la nature des services que je pouvais rendre à la Pologne dans mes nouvelles fonctions. Sous ce rapport, un autre et véritable appât me fut offert, une récompense donnée pour avoir enfin cédé aux vœux de l'empereur. Il me confia la direction des écoles dans les huit départements polonais, c'est-à-dire dans toute cette partie de la Pologne qui relevait de son sceptre.

Le prince Adam profita de cette direction pour faire rétablir l'université de Vilna, capitale de la Lithuanie, de cette antique principauté qui, réunie depuis quatre siècles à la Pologne était, dans les partages, échue à la Russie. Il s'en fit nommer *curateur*. C'était, dans un sens travailler au réveil de la nationalité polonaise par l'extension donnée aux études.

Un coup d'œil jeté sur les relations de la Russie avec les puissances étrangères (1801 à 1802), nous montre que sa politique alors consistait à ne point se mêler aux affaires d'Europe pour ne pas être entraîné plus loin qu'on ne le voulait. A part un démêlé avec la Suède, son attitude rappelait l'esprit de la diplomatie de Catherine : « Éviter soigneusement les difficultés sans avoir l'air de les craindre. »

La politique de l'Autriche était alors dolente, sentimentale et d'un ton bien différent de celui qu'elle a à présent. C'était après la paix de

Lunéville. La cour de Vienne cherchait des consolations... Le cabinet de Pétersbourg tâchait de ne pas repousser ces attendrissements, mais il n'offrait en échange que des assurances d'intérêt et de bon vouloir vides de résultats. Les relations avec la Prusse étaient toutes personnelles entre les deux souverains. Il n'y avait guère de sympathie entre les cabinets... L'empereur était fidèle à son amitié pour le roi et à la haute opinion qu'il avait conçue de l'armée prussienne... L'Angleterre venait de conclure la paix d'Amiens. Elle ne prévoyait pas encore la rupture prochaine... La France elle-même s'était arrêtée; le Premier consul organisait l'administration et les lois du pays. En résumé, c'était un de ces calmes plats qui succèdent aux orages ou qui les précèdent.

IV

Durant cet intervalle d'accalmie à l'extérieur, les passions politiques continuaient à s'agiter à l'intérieur, mêlées à ces intrigues et à ces propos de salon, qui, parfois, tiennent la place d'événements plus importants. L'empereur Alexandre n'était pas populaire dans les premières années de son règne. Il différait trop des souverains qui l'avaient précédé et auxquels le peuple était accoutumé. Tout dévoué aux intérêts de son pays, il n'avait cependant ni la résolution nécessaire pour se faire obéir ni ce goût du faste et de l'étiquette nécessaires au prestige des souverains en ce qu'il représente une certaine grandeur. « Napoléon, qui l'avait compris ainsi, s'entourait d'une pompe et d'un cérémonial ressuscités de l'ancienne monarchie... Les deux empereurs suivaient des directions opposées en tout : l'un démolissait, l'autre rétablissait... On en fit la comparaison, qui ne fut pas à l'avantage d'Alexandre aux yeux de ces mêmes Russes pour lesquels il travaillait. »

La faveur même dont le prince Adam jouissait auprès de l'empereur était le sujet de critiques malveillantes. On le rendait responsable de l'attitude un peu effacée du gouvernement russe dans la diplomatie européenne. « Alexandre était éclipsé par le Premier consul, qui, au faîte de la gloire militaire, apportait dans les allures jusque-là discrètes de la diplomatie les brusques décisions et les soudainetés imprévues qui, sur les champs de bataille, étaient le secret de ses incomparables succès. »

C'est dans ces conjonctures (1803) que le comte de Worontzow voulant choisir un remplaçant qui lui laissât des chances de retour aux affaires, insista pour que le prince Adam prît le portefeuille que l'empereur lui offrait avec tant d'instances. Ayant enfin accepté, le prince Adam s'appliqua à sa tâche, dont il connaissait toutes les difficultés. L'esprit de la vieille politique russe avait

toujours été belliqueux et sans égards pour les principes de droit et d'équité : « Je crus fermement, dit le nouveau ministre des affaires étrangères qu'il me serait possible de concilier la tendance russe avec des idées généreuses, faisant servir ainsi le besoin avide qu'ont les Russes de gloire et de suprématie. J'aurais voulu qu'Alexandre devînt, en quelque sorte, un arbitre de paix pour le monde civilisé. »

Que deviennent les belles utopies quand elles ont à lutter avec des intérêts contraires? Celles-ci devaient, dès les premiers essais, se heurter à l'ambition des autres puissances et rencontrer sur leur chemin la France gouvernée par Bonaparte. Il ne fallait qu'un incident pour amener un choc violent entre la puissance modératrice et celle qui ne pouvait souffrir ni rivaux ni compétiteurs. « A la manière dont le Premier consul menait les affaires, il était à prévoir que cet incident se produirait bientôt. Il fut d'un genre spécial en ceci que les principes seuls de droit furent violés sans qu'il s'y mêlât aucun intérêt matériel. »

La mort du duc d'Enghien fut ce grave incident qui provoqua la rupture entre la Russie et la France, et il importe d'en faire connaître le motif ainsi que le rapporte le prince Adam, qui, ayant dû s'associer personnellement à la politique du gouvernement russe en cette affaire, n'en décline en aucune manière sa part de responsabilité.

L'enlèvement du duc d'Enghien (15 mars 1804), dit-il, opéré par un détachement français dans un pays indépendant avec lequel on était en paix, son procès et son exécution immédiate, frappèrent l'Europe d'un sentiment de stupeur, d'horreur et d'indignation. Cet événement produisit sur l'empereur et sur toute la famille impériale la plus forte impression. Loin de la dissimuler, on la laissa éclater au dehors, sans contrainte. La nouvelle de l'exécution du duc d'Enghein arriva par courrier un samedi. Dès le lendemain, la cour parut en deuil et, en passant après la messe par la salle où se trouvait le corps diplomatique, l'empereur et l'impératrice ne firent aucune attention au ministre de France, bien qu'ils adressassent la parole aux personnes qui se trouvaient auprès de lui. En effet, il était impossible qu'une puissance qui se proposait de jouer le rôle adopté par le souverain de la Russie restât spectatrice impassible d'un semblable attentat à la justice et aux lois internationales.

L'empereur Alexandre avait chargé le prince Adam de rédiger une note adressée au gouvernement français qui fût une protestation éclatante contre l'exécution du duc d'Enghien et demandât des explications impossibles à donner. Les dépêches que le prince

Adam avaient préparées contenaient des représentations fort vives, mais il n'avait pas conseillé qu'elles eussent le caractère agressif sur lequel insistait l'empereur. Le prince Adam, bien qu'il redoutât les suites de cette démarche, ne put s'empêcher d'en ressentir de la joie, parce qu'elle confirmait l'attitude énergique que devait prendre la Russie pour défendre des principes si outrageusement violés. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Elle était acerbe et assez dédaigneuse. Elle traitait légèrement les titres de la Russie à se porter garante de l'inviolabilité du sol germanique. Elle disait que c'était à la France seule à s'en expliquer avec les gouvernements allemands. M. de Talleyrand, alors ministre, relevait par une allusion cruelle le fait que la France n'avait demandé nulle explication à la Russie lors de la mort de Paul Ier, et, ajoutait-il, si la Russie avait été informée que les assassins de Paul Ier étaient réunis à une marche de sa frontière, se serait-elle abstenue d'aller les y saisir?

En même temps que cette réponse officielle, M. de Talleyrand adressait à son ambassadeur en particulier une lettre qui devait en adoucir l'amertume et lui recommandait d'en donner communication au prince Adam, qu'il désirait se concilier par ces termes flatteurs : « Le Premier consul, écrivait-il, ayant foi dans son caractère et dans ses lumières, et sachant qu'il ne voudrait pas exposer les deux pays à rompre une union nécessaire à la paix de l'Europe. » Ces « coquetteries » ne produisirent aucun effet sur le prince Adam. Il y vit même une sorte d'injure à son caractère et répondit sèchement que tout serait mis sous les yeux de l'empereur et que, évidemment, il aurait fallu faire une autre réponse si on voulait réellement maintenir la bonne harmonie entre les deux pays.

Les historiens du temps, dit-il, n'ont pas, à mon avis, présenté ce fait sous son véritable jour. La nature des rapports qui s'établirent alors entre la France et la Russie n'avait pas eu de précédent. Le motif tout moral de ce genre de rupture était nouveau dans les fastes de la diplomatie. C'est la violation du droit des gens et des lois internationales qui amena cette décision.

Dès ce moment, la guerre, que tant d'autres raisons présageaient aussi, parut inévitable, et c'est dans ce sens qu'une note rédigée par le prince Adam selon les intentions de l'empereur Alexandre fut remise à M. de Rayneval, chargé d'affaires par intérim, qui dut, en même temps, recevoir ses passeports et partir immédiatement.

Il aurait fallu rencontrer les mêmes dispositions chez les autres puissances pour donner quelque essor à une coalition qui eût mis un frein à l'ambition et aux violences de Bonaparte, mais aucune ne suivit l'exemple de la Russie. Elles n'étaient pas en mesure

d'offenser le conquérant avant d'avoir combiné les moyens d'attaque. La Russie pouvait parler haut en raison de son isolement et appeler à elle des alliés, mais elle n'aurait pas dû prêter ses armes à leur propre cause. Lorsque, sur ces entrefaites, Bonaparte, devenu empereur, ne rêvait plus que la conquête du monde, « l'esprit qui animait le cabinet russe le rendait éminemment propre à faire entendre à l'Europe embrasée des paroles de paix et de conciliation ». C'est dans ce sens que l'empereur Alexandre, inspiré par ses jeunes conseillers, proposa aux grands États un vaste projet dont la pensée générale était de réduire la France, non pas dans ses limites de 1792, mais dans des limites compatibles avec l'équilibre européen. Ce programme, tout entier, se trouve dans les instructions secrètes et contre-signées par le prince Adam. C'est cette médiation qui s'est appelée dans l'histoire *la troisième coalition* contre la France et dont le projet n'a pas abouti. La Pologne s'y fût trouvée intéressée. En assurant l'indépendance des diverses nationalités, les trois portions de la Pologne eussent été réunies en un royaume qui aurait appartenu non à l'empire, mais à l'empereur de Russie à titre de couronne séparée, à peu près comme la couronne de Hongrie appartenait au souverain de l'Autriche.

Ce plan de refaire la carte politique de l'Europe s'accordait assurément avec les idées de justice, mais, au point de vue de la politique, il restait encore chimérique, malgré le concert avec l'Angleterre, fondé sur des bases assez larges, et malgré l'appui matériel que le cabinet de Saint-James, dirigé par Pitt, offrait sous la forme de subsides, s'élevant à 5 millions de livres sterling, destinés à aider la Prusse ou l'Autriche menacées par la France. Ce dernier argument, si puissant d'ordinaire, perdait sa force contre un adversaire qui pouvait apporter son épée dans la balance, et, tandis que l'Angleterre et l'Autriche allaient s'entendre pour arrêter sa marche triomphante; tandis que la Russie soulevait quelques provinces polonaises en mettant à la tête du mouvement le prince Poniatowski, afin d'en prendre occasion pour traverser ces provinces avec un corps de troupes envoyé au secours de l'Autriche; lorsqu'enfin la coalition se croyait assurée de la Suède et du royaume de Naples, Napoléon se faisait couronner roi d'Italie, menaçait Naples, s'emparait de la république de Gênes et, s'avançant à pas de géant, forçait le passage à travers une province prussienne. Cette fois encore les Polonais durent abandonner l'espoir du mouvement insurrectionnel dont ils avaient un moment espéré leur délivrance.

Cette agression rapide provoque chez le prince Adam des réflexions judicieuses qu'il émet dans un compte-rendu présenté plus

tard à l'empereur, après sa sortie du ministère. « Il n'y a en Europe, écrit-il, que Bonaparte qui connaisse la valeur du temps, et cela suffit pour le faire toujours réussir. Il sait entreprendre aujourd'hui ce qui dans huit jours serait impossible... » Puis le prince Adam rappelle ce mot de Souvarow, si applicable dans les circonstances où se trouvait l'Europe : « Un moment décide d'une bataille; une heure de l'issue d'une campagne; une seule journée du sort des empires. » Napoléon réalisait alors cet aphorisme.

V

Pour conjurer le danger imminent, l'empereur Alexandre alla en personne signer avec le roi de Prusse le traité de Potsdam (novemvembre 1805), mais l'événement pressait et il quitta Berlin en toute hâte, se portant avec son armée au secours de l'Autriche attaquée inopinément. C'est en vain que la plupart de ses conseillers cherchèrent à le détourner de se mettre à la tête de l'armée dont sa présence contrarierait les mouvements. L'empereur persista dans son dessein, et la suite ne confirma que trop la faute qu'il avait commise.

Cette veille de la bataille d'Austerlitz, dont le prince Adam décrit les préparatifs stratégiques avec une certaine science militaire, a été, ainsi que la journée suivante, le sujet de tant de récits, que nous n'en reproduirons pas les détails donnés par ce témoin de toute l'action. Il nous suffira d'un trait recueilli en passant comme une touche ajoutée à un grand et terrible tableau.

L'instruction destinée à diriger les mouvements de chaque général ne leur parvint, je crois, que le matin même du 2 décembre. Au soir du 1er, sous un ciel brumeux et par une température froide, l'empereur (de Russie), entouré de ceux qui étaient plus spécialement attachés à sa personne, cheminait au pas dans la direction où devait, le lendemain, s'entamer le mouvement. Nous rencontrâmes un détachement de *grenzers* Croates. Ils entonnèrent un de leurs chants qui ont tous un caractère traînant et mélancolique. Ce chant, la température et le ciel brumeux nous impressionnèrent tristement. Quelqu'un dit que le lendemain était un lundi, jour réputé néfaste en Russie. En ce moment, l'empereur passant sur un monticule de gazon, son cheval glissa et tomba; lui-même fut désarçonné. Bien que cet incident n'eût aucune gravité, il fut regardé par quelques-uns comme de mauvais augure.

L'issue de la bataille sembla, pour les troupes coalisées une confirmation de ces fâcheux pronostics. Aussi glorieuse pour

l'armée française et pour celui qui, de son regard d'aigle, avait pénétré les fautes de ses adversaires, que désastreuse pour l'Autriche et ses alliés, elle fut une des plus décisives qui aient été livrées et porta chez les puissances coalisées ce découragement précurseur des grandes défaites. Les temporisations de la Prusse avaient hâté l'événement. La présence de l'empereur Alexandre y contribua en amenant l'hésitation chez les généraux. Contrairement à ce que le maréchal de Saxe, après la brillante journée de Fontenoy, disait de la conduite de Louis XV : « Il n'a troublé mes opérations par aucun ordre opposé aux miens, ce qui est le plus à redouter de la présence d'un monarque... » Alexandre s'étant mis au premier rang, ne fit qu'accroître le péril d'une situation déjà si difficile lors d'une attaque soudaine. Il fallut, pendant l'engagement le plus sérieux, pourvoir à sa sûreté et, durant cette marche rétrograde, le prince Adam confesse que, si quelques escadrons français eussent été lancés à leur poursuite, on ne sait ce qui serait arrivé. « Il n'y avait plus ni régiments ni corps d'armée dans les troupes coalisées; ce n'étaient que des bandes qui s'en allaient en désordre, maraudant et augmentant encore la désolation de cet aspect. »

C'est à cet endroit que s'arrête la rédaction des souvenirs du prince Adam et l'on ne peut que regretter qu'ils n'aient pas été continués par cet esprit sincère, sinon tout à fait impartial, qui, tout en s'attachant plus particulièrement à la question polonaise, ne laisse pas de traiter avec un rare discernement celles qui tiennent à la politique générale. La figure d'Alexandre Ier, assez énigmatique, ressort, dans ces pages, dégagée de ses ombres par celui qui s'est trouvé, mieux que personne, à même d'étudier et de juger le souverain et l'ami. Oserons-nous dire que, pénétrant avec lui dans cette intimité, nous ne saurions nous défendre de l'attrait qu'éprouvait le serviteur loyal et désintéressé lorsqu'il mettait en commun avec le jeune grand-duc, le futur empereur de toutes les Russies, les idées généreuses, les sentiments élevés que celui-ci unissait à tant de bonne grâce? Plus tard, il est vrai, la confiance de l'empereur sembla diminuer, et le prince Adam constatait avec tristesse l'altération de leurs rapports. Lorsqu'il lui parut qu'il était moins écouté et que les intérêts de la Pologne ne souffriraient pas de sa sortie du ministère, il résolut de quitter les fonctions qu'il n'avait, d'ailleurs, acceptées qu'avec peine et en y mettant pour condition qu'il ne recevrait ni traitement ni décorations étrangères et pourrait, à un moment donné, reprendre sa liberté. L'empereur résista longtemps, malgré les raisons que le prince Adam lui exposait éloquemment dans les lettres dont le ton révèle une certaine amertume.

Elles se trouvent à la suite des rapports et des documents importants qui comprennent une phase politique à laquelle le prince Adam fut intéressé. Parmi ces lettres, il en est deux, datées de janvier et mars 1806, sorte d'exposés politiques, adressés à l'empereur, de la marche des événements antérieurs à la bataille d'Austerlitz, journée néfaste pour la Russie et l'Autriche. Les conseils sensés et même sévères pour le présent et l'avenir n'y sont pas ménagés; le rôle équivoque qu'a joué la Prusse, les promesses qu'elle n'a pas tenues, et enfin ses tendances à s'allier « par peur » à la France, y sont signalées, et pourtant la Russie devra se servir d'elle comme d'un boulevard lorsque la guerre renaîtra dans le nord de l'Allemagne.

Bonaparte, y est-il dit, qui conservait encore aux États qui l'environnent et que ses troupes inondent les formes de l'indépendance et et qui ne les dominait que par suite des lois de la guerre, vient de lever le masque et de nous montrer un degré nouveau des vastes projets qu'il médite... Il fera mouvoir d'un seul centre les forces comprises entre la mer du Nord, l'Océan et la mer Adriatique et dictera ses volontés à tous les États voisins. La Russie, quoique plus éloignée, ne sera pas perdue de vue, bien au contraire. C'est surtout pour s'opposer aux *barbares du Nord* (cette puissance qu'il fallait, disait Napoléon, *reléguer dans ses forêts*), pour les exclure de l'Europe, que la grande fédération est formée.

Quelques mois plus tard, ces prévisions ne manquaient pas de se réaliser, lorsque la France attaquait la Prusse, l'écrasait comme la foudre, et que la Russie, forcée de la secourir et s'exposant aux revers que lui infligeaient les batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, s'était en même temps compromise elle-même par une hésitation fatale, par « cette manière d'être, dit le prince Adam, indécise et qui ne produit que des demi-mesures et des actes de demi-volonté, tout ce qui peut arriver de plus dangereux en affaires. »

C'est là une des tendances du caractère d'Alexandre que le prince Adam se serait efforcé de combattre, laquelle, en augmentant avec les années, aurait pris quelque analogie avec la dissimulation. Il ne craint pas d'en avertir l'empereur en des termes d'une franchise hardie qui fait autant d'honneur au sage conseiller qu'au jeune et tout-puissant souverain qui autorisait un tel langage.

J'avouerai, lui écrit le prince Adam, que je m'aperçus trop tard et avec une grande douleur que Votre Majesté n'avait pas une conviction profonde sur les matières qui occupaient son cabinet... Jamais Votre

Majesté ne donne sa confiance en entier... Quand les affaires sont conduites et qu'on est traité comme nous en avons eu l'expérience, surtout vers la fin... à peine a-t-on le cœur de donner un avis, sans conserver l'espoir de le voir soutenu et exécuté convenablement... Comme les opinions ne peuvent s'imposer, il est possible que Votre Majesté garde toutes les siennes et n'ajoute aucun prix ni aucune créance à celles que je prends la liberté de lui énoncer. Dans ce cas, il ne reste qu'à me retirer avec la satisfaction de n'avoir rien à me reprocher. Quel avantage auriez-vous, Sire, à conserver un ministre dont Votre Majesté n'estime pas les avis... et qui, de son côté, est toujours opposant, récalcitrant à toutes ses volontés, qui se sent découragé, hors d'état d'avoir du zèle et de la capacité pour exécuter des ordres contraires à sa conviction? Il faut à Votre Majesté quelqu'un qui lui inspire confiance; qui, étant du pays y ait plus de poids et soit moins exposé à la calomnie que je ne le suis... Ma retraite rendra beaucoup de gens contents, et la plupart des personnes de la société habituelle de Votre Majesté en seront satisfaites.

A ces raisons qui lui faisaient solliciter si ardemment sa liberté, le prince Adam ajoutait encore celle-ci : « Je dois en outre prévoir que mon pays et mes compatriotes peuvent être facilement impliqués dans les événements futurs, et ce serait alors qu'on dirait ici que j'ai conduit les choses tout exprès pour qu'elles tournent de cette façon. » Ce n'est pas la mauvaise humeur qui lui fait tenir ce langage d'une noble tristesse. Il veut se retirer avec honneur d'une position où il ne se sent plus utile. Entré dans les vues de l'empereur pour contribuer par des réformes libérales à la grandeur de la Russie et à la résurrection de la Pologne, il voyait, depuis les désastres d'Austerlitz, les affaires prendre un autre cours. Sa retraite volontaire était aussi une réponse éclatante aux *calomnies* dont il était, dit-il, l'objet non seulement de la part des Russes, mais aussi de la part de ses compatriotes qui ne lui pardonnaient pas son dévouement à Alexandre, bien que la Pologne y dût trouver son intérêt.

Sa démission de ministre des affaires étrangères étant enfin acceptée, il consacra dès lors tous ses soins à l'université de Vilna et aux écoles placées sous sa direction. Le traité de Tilsitt (1807) avait livré à Napoléon, qui en formait le duché de Varsovie, la portion prussienne des provinces polonaises dont il confiait la souveraineté à son allié le roi de Saxe. C'était donc maintenant du côté de la France que se tournaient les regards des Polonais; c'était vers celui qui créait des royaumes à son gré. En 1809, la guerre entre la France et l'Autriche augmentait le duché de Varsovie de quelques

districts de la Galicie; et la paix qui s'ensuivait, ratifiée par le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, amenait également la réconciliation de l'empereur de Russie avec l'empereur des Français. Alexandre ne cachait pas pour le vainqueur une admiration si enthousiaste, que l'on y cherchait des motifs intéressés. Peut-être était-elle l'effet de ce prestige qu'une gloire incontestable exerce sur les imaginations vives. Le caractère mobile d'Alexandre, tantôt volontaire et défiant, tantôt accessible aux idées généreuses et mêmes chevaleresques, prête trop aux conjectures pour ne pas admettre les contradictions de sa conduite. Avec Napoléon, il avait passé d'un extrême à l'autre. Ce revirement si complet voilait-il des desseins qui n'attendaient que l'événement pour se faire jour? Napoléon, de son côté, non moins habile à dissimuler ses calculs politiques quand il y avait intérêt, prétendait qu'il n'avait pas absorbé la Galicie toute entière par considération pour son allié l'empereur de Russie. Entre ces deux antagonistes, existait, en apparence, un échange de bons procédés dont la Pologne qu'ils convoitaient l'un et l'autre se trouvait l'enjeu.

Il importait à Alexandre de connaître au vrai ce qu'il avait à attendre de l'esprit des populations polonaises et, à cet effet, il ne pouvait mieux s'adresser qu'à l'homme dont il connaissait la droiture. Le prince Adam a consigné avec grand soin les entretiens qu'il eut (1809-1810) avec l'empereur sur ce sujet d'où dépendait le sort de la patrie. Le jeu des deux puissances, à l'égard de la Pologne est constaté dans ces notes intéressantes. Alexandre était revenu à l'idée de fonder un royaume de Pologne tel que le plan en avait été tracé, d'après ses ordres, par le prince Adam en 1805, mais les circonstances avaient changé. Les rigueurs récentes du gouvernement russe, qui sévissait contre des individus compromis par leur opposition, lui avaient aliéné les habitants des provinces soumises à sa domination et qui comptaient sur les promesses de Napoléon pour s'en affranchir. Ces promesses, cependant, il venait à son tour les démentir en déclarant dans un rapport officiel que le royaume de Pologne ne serait pas rétabli et que le nom de Pologne ne serait jamais appliqué à l'État indépendant qu'on venait de former des débris de ce pays. Il est vrai que cette déclaration n'était qu'une de ces *cajoleries* dont il cherchait à endormir Alexandre, voulant éviter toute autre affaire tant que durerait la malheureuse guerre d'Espagne; mais Alexandre comptait tirer parti de cette même déclaration pour ramener à lui les Polonais mécontents, prendre le titre de grand-duc de Lithuanie et arriver par degrés, si la France se brouillait avec l'Autriche, à réunir la Galicie et le duché de Varsovie aux provinces russes et en former enfin le

royaume de Pologne toujours en question. Le prince Adam, trop bien instruit des dispositions de ses compatriotes pour se faire illusion sur les difficultés de l'entreprise, non seulement refusa de s'associer à la pensée de l'empereur et à l'exécution de ses desseins et, avec la loyauté qui le caractérisait, lui déclara qu'il croyait que les intérêts de son pays seraient compromis par des menées secrètes, appuyant les raisons de son refus de ces courageuses paroles :

Je consens volontiers, si jamais les choses en viennent là, à ce que Votre Majesté fasse confisquer mes biens et me fasse fusiller. Cela me sera égal pourvu que, en l'ordonnant, Votre Majesté me rende justice et pense que j'étais pourtant un galant homme qui lui a toujours parlé vrai et ne l'a jamais trompée.

L'empereur parut satisfait et me dit qu'il ne m'avait jamais méconnu; qu'il m'avait toujours rendu justice; qu'aujourd'hui il savait apprécier ce que je lui disais et que cette manière de m'expliquer avec lui me faisait honneur.

Ces lignes sont caractéristiques. Elles font voir en quelles relations l'empereur Alexandre et son ancien ministre étaient restés après des années de séparation, le seul lien qui existât alors entre eux étant la direction des écoles de Pologne, dont le prince Adam entretenait parfois son maître. L'empereur, cependant, prévoyant une lutte prochaine avec Napoléon, renouvela un peu plus tard (1811) ses tentatives auprès du prince Adam, auxquelles celui-ci répondit par les mêmes objections.

Du reste, dans le cours de cette correspondance, il apparaît que l'empereur avait gardé un certain attachement pour le prince Adam, si on en juge par des expressions telles que celles-ci : « Après une intimité de plus de quinze ans qu'aucune circonstance n'a pu altérer... Tout à vous de cœur et d'âme pour la vie... Si, à l'issue de tous les événements, je pouvais me retrouver un moment au sein de votre famille, cela me causerait un plaisir fou..., » etc. On sent dans ces expressions plus que des formules de politesse. Il y a le ressouvenir d'une liaison intime restée précieuse, à divers titres des deux côtés, mais troublée par les obligations de leur situation respective. En 1812, cette situation se complique. La campagne de la France contre la Russie est commencée. Trouvant l'occasion favorable, les Polonais confédérés ont inauguré à Varsovie une grande Diète présidée comme en 1788 par le prince Adam-Casimir, père du prince Adam. Le royaume de Pologne a été proclamé. Tous les Polonais au service de la Russie étaient sommés de quitter ce service immédiatement.

Le prince Adam se trouva partagé entre ses devoirs envers la patrie et l'ancien attachement qui l'unissait à Alexandre, dont il avait récemment encore reçu les confidences. Par trois fois, il sollicita la grâce d'être dégagé de tout service envers la Russie : « En conjurant Votre Majesté Impériale de ne plus me refuser mon congé absolu, écrivait-il, mon cœur éprouve plus que jamais les sentiments qu'il vous a voués... Pour ce qui est de l'attachement, de la reconnaissance, si ces sentiments parlent haut d'un côté, ils ne se font pas moins entendre d'un autre côté... » Ces lettres suppliantes demeuraient sans réponse, et le prince Adam se taisait aussi lorsqu'il était appelé à faire acte d'adhésion formelle à la confédération. Le silence de l'empereur était calculé. Il se refusait à libérer le prince Adam avant que le sort des armes eût prononcé entre la Russie et la France à qui appartiendrait la Pologne.

Le dénouement de la campagne leva cet obstacle : « L'armée française, qui était entrée à Moscou le 14 septembre, se voyait contrainte un mois après à commencer une retraite que la rigueur du froid et de la faim devait rendre désastreuse. Au commencement de décembre, cette armée avait presque cessé d'exister, et les Russes triomphants reprenaient possession de la Lithuanie. »

Qu'allait faire l'empereur de Russie victorieux, maintenant que son alliance avec la Prusse et l'Autriche lui permettrait de disposer plus facilement que jamais des provinces polonaises? Les Russes, disait l'empereur, étaient trop irrités de la manière dont l'armée polonaise s'était conduite à Moscou et à Smolensk pour traiter en ce moment la question de la reconstitution de la Pologne. Il fallait attendre, mais sa bienveillance leur était toujours acquise : « La vengeance, répétait-il, est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. » A l'appui de ces paroles, il donnait ordre à ses troupes de ne pas occuper Varsovie et invitait les membres de la Confédération à y rester tranquillement, leur promettant qu'ils n'auraient pas à s'en repentir. C'était encore le prince Adam qu'il chargeait d'être son intermédiaire auprès du gouvernement du duché de Varsovie, afin d'en obtenir un traité d'alliance. « Dès lors, lui écrivait-il, je me croirais autorisé de la part de l'empire de Russie à prendre l'engagement sacré de ne pas poser les armes tant que les espérances de la Pologne ne seraient pas réalisées, parce que les Polonais auraient prouvé, à la face de la Russie et de l'Europe, qu'ils ont mis toute leur confiance en moi, et ce n'est jamais en vain qu'on s'en remet à ma loyauté. »

Il faut croire à ces bonnes intentions de l'empereur, du moment que le prince Adam y croit lui-même. Nous ne pouvons mettre en

doute son jugement et son expérience : « Qui connaît Votre Majesté, lui répond-il, ne saurait admettre le moindre soupçon sur la loyauté de ses sentiments » ; mais on retrouve ici encore une contradiction fâcheuse entre les paroles et les faits. Comment concilier les généreux desseins d'Alexandre envers la Pologne avec tous les maux dont ses agents accablaient les provinces? Pourquoi accuser les généraux polonais, entre autres le prince Poniatowski, ou de leur inaction, ou d'avoir agi contre les Russes, dans les dernières guerres, alors que ceux-ci les jouaient par de fausses promesses? Pourquoi engager les membres de la Confédération à revenir à Varsovie, alors que l'on ne garantissait pas la sûreté de leur personne? Tous ces griefs, et d'autres encore, sont exposés avec force dans des notes remises à l'empereur par le prince Adam (juillet 1813), et il conclut cependant que les Polonais, si cruellement persécutés, supposent encore que tout le mal se fait à l'insu de l'empereur.

VI

Ici se trouve une lacune dans les pièces annexées aux Mémoires, entre la date de cette correspondance de 1813 et celle qui ne reprend qu'en 1815, après le traité de Vienne. Pour l'intelligence de ce qui suit, il faut reprendre le fil des événements tels que l'histoire les consigne. Varsovie et tout le duché, après la désastreuse retraite de l'armée française, étaient entre les mains des Russes. Le prince Poniatowski suivait les Français avec ce qui lui restait de troupes polonaises. De son côté, le prince Adam avait rejoint l'empereur Alexandre, afin de veiller aux intérêts de sa patrie démembrée de plus en plus par les exigences des puissances coalisées, la Russie, la Prusse et l'Autriche. En 1814, il présentait à l'empereur Alexandre, à Chaumont, un projet de réorganisation qui servit, en partie, de base aux stipulations du traité conclu en 1815. Dans le traité de Paris, il n'était pas question de la Pologne, et, en attendant la réunion du congrès de Vienne, Alexandre, alors au faîte de sa puissance, voulait enfin réaliser les anciens projets auxquels il semble qu'il ait réellement attaché sa pensée. Il lui fallut pourtant se contenter, après de longs pourparlers qui amenèrent des orages au sein du congrès, de donner à la Pologne des satisfactions très incomplètes. Au lieu de l'agrandissement du duché de Varsovie, on en détacha, au profit de la Prusse, le grand-duché de Posen, et pour l'Autriche quelques districts de la Galicie avec la ville et le territoire de Cracovie érigés en république. Durant ces négociations, le prince Adam, que l'empereur avait auprès de lui, quoique sans caractère officiel, fut envoyé plusieurs

fois à M. de Talleyrand pour essayer de se le rendre favorable et dut rédiger des notes en réponse à lord Castlereagh, très hostile à la Pologne.

Pour contre-balancer le tort fait à la nation toujours opprimée, l'empereur de Russie stipula que, non seulement le duché de Varsovie jouirait d'une constitution libérale, mais que cette faveur s'étendrait à toutes les provinces polonaises annexées aux trois États co-partageants. « C'est pour faire honneur à cette stipulation que fut promulguée la constitution du 15 novembre 1815 réunissant le duché de Varsovie à l'empire de Russie pour être possédé par l'empereur, ses héritiers et successeurs à perpétuité qui prendraient le titre de roi de Pologne. Cette constitution très libérale, œuvre en partie du prince Adam Czartoryski fut accueillie avec une grande joie par les Polonais auxquels elle accordait deux Chambres ; le roi ou son lieutenant assisté d'un conseil d'État; cinq ministres responsables; réunion de la Diète tous les deux ans ; la liberté de la presse et la liberté individuelle garanties; la confiscation abolie; tous les emplois confiés uniquement à des Polonais, etc.

Il n'est pas besoin de dire que les engagements pris par la Prusse et l'Autriche restèrent non avenus. Du côté de la Russie, le prince Adam, chargé comme membre du gouvernement provisoire de cette organisation, se plaint de difficultés sans nombre que lui suscite la domination violente et tyrannique du grand-duc Constantin, lieutenant de l'empereur, qui, dit-il, paraît avoir pris en haine ce pays et tout ce qui s'y passe. Chargé du département de la guerre, le grand-duc, d'une humeur sombre et emportée, semblait penser et agir dans un sens tout opposé aux intentions conciliantes de l'empereur. Le prince Adam ne cessait d'avertir Alexandre du mal que faisait la présence de son représentant à Varsovie : « Ce n'est pas, disait-il, la sévérité qui est de trop, mais l'arbitraire et les humiliations. » Déjà, en d'autres occasions, il avait prévu le danger et indiqué le grand-duc Michel, le plus jeune des frères, comme devant être envoyé dans les provinces polonaises. Maintenant le morne découragement, le sombre désespoir qui s'étaient emparés de tous, sous cette domination brutale, amenait chaque jour des scènes pénibles ou révoltantes, l'indiscipline ou des suicides fréquents chez les officiers qui ne pouvaient supporter une telle tyrannie. Constantin, d'ailleurs, ne cachait pas son mépris pour une constitution libérale, en contradiction, à vrai dire, avec le régime absolu de la Russie.

Cependant les deux diètes de 1818 et 1820 furent tenues selon le règlement de la Constitution, mais, lors de la seconde session, le malaise général se traduisit par une opposition trop accentuée,

selon le prince Adam, dont la prudence redoutait les emportements du caractère national, fier et sensible à l'excès et qu'il eût fallu ménager plus longtemps. Les Polonais s'étaient donnés avec enthousiasme à qui leur promettait une patrie et des institutions libérales, mais le joug s'était resserré en peu d'années et ils regimbaient sous l'aiguillon. Loin d'avoir égard à ces velléités d'opposition, surexcitées par des faits contraires aux promesses, le gouvernement russe les regarda comme des menaces révolutionnaires contre lesquelles il fallait réagir. Il est vrai que, à cette date (1821), des soulèvements partiels chez plusieurs nations du continent pouvaient inquiéter les gouvernements absolus. L'empereur Alexandre, sous l'inspiration de M. de Metternich, se montrait maintenant aussi opposé aux mesures libérales qu'il s'en était jusque-là déclaré partisan. Le prince Adam cessa, par degrés, de donner des conseils, et, enfin, après avoir tenu de la Russie jusqu'en 1823 cette place de curateur de l'université de Vilna, à laquelle il s'était dévoué depuis près de vingt ans, il remettait sa démission à l'empereur. Les universités allemandes étaient alors dans une grande effervescence qui pouvait gagner celle de Vilna, et le prince Adam ne voulait pas être obligé de sévir. La dernière lettre du recueil est une suite de considérations sur ce sujet, qui lui tient fortement au cœur. Elle est d'un ton sérieux et attristé et commence ainsi :

Jaloux de l'opinion si précieuse de Votre Majesté Impériale, j'ose, au moment où je reçois ma démission, supplier qu'il me soit permis de l'entretenir pendant quelque temps de moi-même. Sans aucune prétention de conserver ma charge, j'aspire seulement à conserver une place favorable dans le souvenir de Votre Majesté Impériale.

Ce sont là les derniers accents d'une amitié qui avait commencé avec tout l'élan et l'ardeur de la jeunesse et qui s'éteignait dans une désillusion amenée, en quelque sorte, par la force des choses, cette force brutale qui ne brise que trop souvent les liens les plus solides en apparence. Plus le sentiment a été puissant sur certaines âmes, plus la déception est amère. Pour le prince Adam, c'est par degrés seulement que la confiance qu'il accordait aux promesses d'Alexandre a décru jusqu'au jour où elle a complètement disparu ; mais il a fallu la conviction intime de l'inutilité de ses efforts pour qu'il renonçât à servir de ses conseils le prince auquel l'attachait encore un attrait irrésistible, et qu'il cessât d'attendre de lui l'indépendance de sa chère patrie à laquelle il eût tout sacrifié.

Ces sentiments ont leur complet développement dans la partie des Mémoires non achevés et dans la correspondance animée d'abord,

puis ralentie, entre l'empereur et le prince Adam. La dernière lettre (1823) indiquée plus haut n'est plus que l'écho très affaibli de tout ce passé durant lequel on a échangé tant d'idées élevées, tant de promesses, d'espérances, de protestations d'amitié et de dévouement; ce passé où l'on a élaboré tant de projets de réformes sociales dont l'accomplissement eût répondu aux nobles aspirations des esprits qui les élaboraient. Tout cela s'efface et disparaît, et la mort même (1825) vient bientôt clore ce règne pendant lequel on a, de part et d'autre, rêvé de si grandes choses.

VII

Le rôle politique du prince Adam n'est pourtant pas encore terminé. Il prend même un caractère plus personnel qu'auparavant lorsque l'avènement de l'empereur Nicolas, de tout temps adversaire de l'indépendance polonaise, le force à entrer dans les rangs de l'opposition. En 1827 il préside une cour de justice qui acquitte, à la grande colère de l'empereur, les membres d'une association secrète accusés d'avoir réclamé des droits inscrits dans la Constitution. En 1830, un mois avant la révolution de Juillet à Paris, il prend part aux délibérations animées de la quatrième et dernière diète tenue à Varsovie, et l'insurrection du mois de novembre suivant, qui brise momentanément la domination de la Russie, le place à la tête du gouvernement provisoire, bien qu'il eût blâmé, le trouvant inopportun, le mouvement insurrectionnel et ses conséquences. Il demeurait convaincu qu'il ne fallait pas compter sur l'aide des puissances, qui avaient chez elles assez d'affaires à débrouiller, mais il espérait, par sa propre influence, contenir ses compatriotes dans de certaines bornes et empêcher les terribles représailles de la Russie tôt ou tard maîtresse de la situation. On sait que, après six mois de luttes héroïques, la Pologne rentra, en effet, sous le joug de la Russie. Le prince Adam Czartoryski, à la suite d'un mouvement anarchique, avait été déjà renversé du pouvoir par une sédition. Dans une dernière affaire, cependant, il n'abandonna pas encore les combattants sur le sol de la patrie et prit les armes, bien qu'âgé de plus de soixante ans. Après la victoire des Russes, il dut quitter la Pologne et chercher un asile à l'étranger, d'abord en Angleterre, puis définitivement en France. Un tribunal spécial, nommé par l'empereur Nicolas, le condamna à mort et prononça la confiscation de sa grande fortune.

C'est alors que se montrant dans l'exil encore le digne représentant d'une nation vaincue sans être abattue, espérant contre

toute espérance, loin de la patrie, son courage moral ne l'abandonna pas plus que dans toutes les phases difficiles de sa vie active, seulement il dût l'employer dans des conditions bien différentes de celles où une fortune inouïe l'avait placé, au début de sa carrière, alors que l'amitié du plus puissant souverain lui montrait un avenir si glorieux pour lui et pour son pays régénéré. Le vieillard, devenu, en quelque sorte, la personnification de la Pologne qui restait grande par ses malheurs, par son héroïsme et même par sa persistance à ne vouloir pas mourir, élevait encore la voix quand il s'agissait de faire appel à l'intervention des gouvernements libéraux en faveur de la patrie opprimée ou pour modérer les entraînements irréfléchis de ses compatriotes sur qui de nouvelles révoltes appelaient de nouvelles persécutions. En 1846, les soulèvements des paysans contre les seigneurs ensanglantèrent la Galicie et le duché de Posen, et le prince Adam eut la douleur de s'y trouver compromis par une proclamation sur laquelle on avait faussement appliqué sa signature. Enfin, lorsqu'en 1848 un bouleversement presque général pouvait faire espérer la résurrection de la Pologne sortant de ce chaos des révolutions, il fallut encore abandonner cette chance de salut. La politique française ne pouvait, à vrai dire, dicter des lois aux puissances du Nord, et, comme par une fatalité attachée à tous les efforts tentés pour son indépendance, la cause noble et juste devait encore succomber dans cette épreuve. Devenu, à la longue, un thème aux déclamations des partis, les passions politiques s'en était emparé jusqu'à lui ôter quelque chose de son prestige et de sa popularité aux yeux du public. La Pologne avait encore des réveils soudains et des éclairs d'espoir, alors qu'on se battait ailleurs sur son corps dans des discussions stériles.

A la mort de Nicolas (1855), un régime plus doux permit d'attendre des jours meilleurs. Le prince Czartoryski n'accepta pas cependant l'amnistie offerte aux Polonais émigrés par Alexandre II, les conditions exigées lui paraissant au-dessous de sa dignité. Le principe des nationalités remis en vigueur par le gouvernement français ranima encore, chez les amis de la Pologne, des espérances vaines. « Comme des individus, il y a des nations malheureuses, » disait déjà le prince Adam Czartoryski, bien avant les déceptions qui ont prouvé la vérité de ces paroles mélancoliques dans leur application aux destinées de la Pologne. Il n'apporta jamais, pourtant, ce sentiment de désespérance dans la pratique de la vie. L'action incessante et le travail de l'intelligence étaient comme nécessaires à cette nature à la fois énergique et bien équilibrée. Son patriotisme éclairé repoussait les moyens violents, mais gardait la

confiance que chaque effort désintéressé dans une lutte pacifique était un pas vers le but qu'il avait cru atteindre quand une situation inespérée lui en avait comme offert les moyens. S'il n'était pas destiné à voir sa patrie recouvrer l'indépendance pour laquelle il avait travaillé de toutes les forces de sa volonté et de son pouvoir, du moins était-il de ceux qui croient en la justice de Dieu et dans l'œuvre du temps aidé par les hommes de bien. Lorsque la mort terminait, à quatre-vingt-onze ans, en 1861, une si noble carrière, cette ferme croyance était empreinte encore dans ses actes et souvent au fond de ses paroles, alors même que l'événement semblait la démentir.

Si tant est qu'il y ait un avenir pour la Pologne, pour cette nation amie que certaines affinités rapprochent de nous, quand tant de difficultés matérielles, tant d'intérêts politiques nous séparent, ne semble-t-il pas cruel de lui infliger chez nous, aujourd'hui, le sort d'Aristide, uniquement parce que nous avons été fatigués de ces appels réitérés auxquels nous ne pouvions répondre et qui ne servaient qu'à compromettre son nom et la justice de sa cause? C'est en regardant en arrière, en recherchant aux sources d'informations contenues dans les Mémoires de ce grand patriote, à qui sa haute position et son caractère si respecté permettaient de jouer le rôle le plus considérable dans les affaires de son pays, que la génération actuelle jugera par elle-même ce qu'elle ne connaît guère que par ouï-dire, la part prise par la Pologne à ces événements européens qui s'enchaînèrent dans le courant de ce siècle et se déroulèrent rapides comme la chasse fantastique des légendes allemandes.

Il a fallu se borner ici à ne donner qu'un aperçu non moins rapide de ce récit national réduit par nous forcément à la simple énonciation des faits, tandis que les personnages comme les événements ont une importance historique que rendent les Mémoires avec une saisissante réalité, le prince Adam Czatoryski ayant si souvent pris part, comme témoin ou comme acteur, aux grandes choses qu'il raconte. Ses Mémoires sont écrits en français, avec cette facilité des races slaves, qui possèdent le don des langues parmi tant d'autres heureux dons. On y rencontre parfois de légères incorrections, mais qui n'ôtent rien au sentiment ou à l'éloquence de certaines pages dont l'accent témoigne toujours d'une conviction sincère et profonde.

Une excellente préface, due à la plume de M. Charles de Mazade, ajoute encore à l'intérêt de l'ouvrage dont elle trace l'ensemble politique avec le talent bien connu de l'éminent académicien.

C.-Louis Régis.

CÉCILE

I

— Il faudra mettre ta nouvelle robe pour dîner dimanche, Cécile. Celle de grenadine blanche est vraiment fanée.

— Comme vous voudrez, chère maman, quoique je la trouve encore fort bien. Mais... qui donc avons-nous ce jour-là?

— Toujours les mêmes, ou à peu près : notre bon curé, la douairière d'Erval avec son neveu, René de Montbrun; ah! et j'oubliais, M. de Silly.

— M. de Silly! Alors c'est pour lui que je me fais belle, puisque dimanche dernier ma vieille robe était suffisante pour ces mêmes personnes, moins celle-là?

— Eh bien, quand cela serait! dit en souriant Mme de Lestars.

— C'est précisément ce que je voulais savoir, répliqua Cécile d'un air mutin et décidé. Je préfère, si c'est un mariage que vous méditez pour moi, comme je le soupçonne, vous dire franchement que je ne songe pas à me marier.

— Soit; mais d'autres peuvent y songer pour toi.

— Non, je vous en prie, n'y songez pas; c'est inutile. Je... je ne veux pas.

— Jamais?

— Probablement.

— Mais c'est de la folie.

— Non; ne sommes-nous pas heureuses ainsi toutes deux?

— Cela ne peut durer toujours, ma chère enfant.

— Pourquoi pas?

— Parce que.

— Parce que n'est pas une raison, fit Cécile en s'efforçant de sourire.

Puis, tout à coup, par un brusque revirement et sans qu'il fût possible de savoir pourquoi, elle fondit en larmes.

— Mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a, Cécile? s'écria Mme de Lestars

en lui prenant les deux mains et en l'attirant à elle pour la confesser. Dis-moi pourquoi tu pleures et pourquoi tu ne veux pas te marier. Tu ne connais pas M. de Silly, et, s'il est vrai que ma vieille amie a pensé à lui pour toi parce qu'il est charmant, il n'est pas pour cela nécessaire que tu l'agrées s'il ne te plaît pas. Nous en chercherons un autre.

— Mais je ne me soucie de personne.

— Quand on ne se soucie de personne, c'est qu'on se soucie de quelqu'un.

Il y eut un long silence. Toutes deux se regardaient au fond des yeux. La fille avait rougi; la mère était devenue un peu pâle.

— Eh bien, ne parlons plus de cela, dit-elle en se levant. Rien ne presse, après tout.

Cécile avait seize ans et Mme de Lestars n'en avait guère que le double. Mariée très jeune et veuve de bonne heure, elle avait, depuis plusieurs années, vécu dans la retraite, se consacrant tout entière à son unique enfant. Au sein d'une vie calme et sereine, elle avait conservé, malgré la trentaine, toutes les apparences de la jeunesse : l'élégance de la taille, la vivacité de la démarche, la pureté des traits, avec la plus charmante gaieté dans le caractère, la plus aimable vivacité dans l'esprit. Cécile lui ressemblait tellement, qu'on eût dit son portrait à quinze ans; et c'était plaisir de retrouver sur le visage de l'une l'image passée, de prévoir sur le visage de l'autre la physionomie future.

Ce mari que Mme de Lestars voulait si vaillamment pour sa fille, ce n'était pas sans effroi qu'elle l'envisageait pour son compte, car il lui enlèverait son enfant en lui laissant l'absolue solitude. Il est de ces choses que l'on craint en même temps qu'on les désire. Mais pourquoi Cécile ne voulait-elle entendre parler d'aucun projet de ce genre? Préférait-elle vraiment quelqu'un, et, dans ce cas, pourquoi ne le disait-elle pas?

II

Le dîner s'était achevé gaiement. Cécile, placée à côté de M. de Silly, et ayant fait mentalement ses réserves, s'était montrée suffisamment aimable, bien qu'elle écoutât plus qu'elle ne se produisît elle-même. Mme de Lestars avait à sa droite le curé, à sa gauche René de Montbrun, un habitué de la maison. La douairière d'Erval lui faisait vis-à-vis.

Après un courte halte au salon, pour prendre le café, on passa sur la terrasse qui, très longue et très large, doublait toute la façade de la maison. Aux deux extrémités, des sièges étaient dis-

posés autour de tables couvertes de livres et d'ouvrages nouveaux. Des caisses de fleurs formaient de grands massifs.

— M. de Silly est charmant, n'est-ce pas, ma chère enfant? dit la douairière à demi-voix en prenant Cécile par la main et la faisant asseoir à côté d'elle sur le banc qu'elle occupait, tandis que les fumeurs, pour ne pas incommoder, se tenaient un peu à distance.

— Mon Dieu, madame, je n'en sais vraiment rien, dit la jeune fille résolument. Je ne l'ai pas regardé du tout.

— Mais vous l'avez vu cependant, et en tout cas, vous l'avez entendu causer, car sa conversation m'a paru plus animée que jamais.

— Oui, très animée. C'est justement tout le contraire de ce que j'aime, moi qui ai le goût des gens graves, doucement rêveurs... qui parlent peu, mais dont chaque parole a sa valeur.

Et involontairement, elle jeta un regard sur M. de Montbrun qui, debout, appuyé contre les balustres qui formaient le rebord de la terrasse, un peu à l'écart de tous, absent en apparence et ne se mêlant pas à la conversation, contemplait le beau paysage qui se déroulait devant ses yeux.

Mme de Lestars venait de se rapprocher de lui, et se tenait immobile à ses côtés, silencieuse aussi.

— Vous êtes préoccupée ce soir, dit-il, et j'en devine la cause. Vous songez à marier votre chère Cécile, et M. de Silly est un prétendant.

— En effet, mon ami, et je suis touchée d'une pénétration qui me marque votre intérêt. Comment le trouvez-vous?

— Très agréable; d'ailleurs bien assorti pour l'âge, le nom, le monde, la fortune.

— Oui; aussi ne sais-je pourquoi Cécile se montre hostile à cette idée.

— Quoi, vraiment! Je croyais qu'elle ne voyait que par vos yeux; qu'elle ne voulait que ce que vous vouliez?

— Je n'en demande pas tant! Je pense que chacun doit juger et décider pour son propre compte.

Il y eut une pause.

— Comme vous serez seule, quand elle sera mariée!

— Il ne faut pas penser à soi.

— Vous êtes si jeune encore et la vie est si longue...

— J'ai des amis, de précieux amis : vous êtes du nombre; ils m'aideront à supporter mon isolement.

— Avec bonheur, s'ils le pouvaient. Comme c'est singulier que vous ne vous soyez jamais remariée, surtout...

— Achevez, rien ne me choque, vous le savez.

— Surtout, voulais-je dire, n'ayant pas au cœur un de ces regrets inconsolables qui séparent à jamais de toute pensée d'avenir.

— J'ai cru de mon devoir de me consacrer entièrement à ma fille. Les enfants ne sont pas heureux quand les mères se partagent.

— Oui, peut-être, mais quand votre fille ne sera plus là?...

— Oh! alors il sera trop tard.

— Permettez-moi de ne pas le penser.

Tous deux gardèrent le silence.

Mme de Lestars avait trop de tact et de bon goût pour s'attarder à parler d'elle-même, dire qu'elle était une vieille femme qui aurait bientôt des cheveux blancs.

Elle se contenta de lever sur René son regard doux, tranquille, un peu interrogateur.

— Et moi à mon tour, dit-elle, j'ai bien envie de vous demander, je suis une curieuse, pourquoi vous n'êtes pas encore marié? Ne m'avez-vous pas dit l'autre jour que vous aviez trente-cinq ans?

— Oh! moi, fit-il avec un geste découragé, je ne me marierai pas.

Quoi! lui aussi, comme Cécile! Que signifiait cela?

— Vous auriez tort, répondit-elle.

— Je ne me marierai pas parce que la seule personne que je serais heureux d'épouser ne voudra pas de moi.

— Vous aimez donc quelqu'un? Je ne m'en serais jamais doutée. Vous avez l'air si calme, presque indifférent. Et puis il me semble que je suis si bien au courant de votre vie. Je ne vois personne... Je n'imagine pas... Comment, vous, qui avez confiance en moi, ne m'en avez-vous jamais parlé?

Il allait répondre quand Mme d'Erval, au bras de Cécile, se rapprocha d'eux.

III

Quelques jours plus tard, à l'heure précisément où Mme de Lestars avait coutume d'être assise seule sous les grands marronniers avec un livre ou son ouvrage pendant que Cécile faisait sa promenade dans le parc avec sa gouvernante, le phaéton de M. de Montbrun s'arrêta devant le perron du château.

— Madame est au jardin, dit le valet de pied; par ici, monsieur.

Et le précédant de quelques pas, il lui indiqua l'allée.

— Vous! dit Mme de Lestars en lui tendant les deux mains. Comme vous voilà à propos. J'étais lasse de lire, et au fond c'est encore là une source de déception, car de presque toutes ces lectures on se dit en l'achevant qu'elle n'en valait pas la peine.

— Qu'est-ce qui n'est pas une déception en ce monde? dit René en s'asseyant.

— J'espère pourtant qu'il y a des choses qui en valent la peine.

— Oui, certes, il y en a, mais alors elles deviennent des déceptions d'une autre manière : il y a l'impossible.

— Vous savez qu'il est dans mon caractère de voir la vie du côté de la sérénité.

— C'est votre grand charme.

— Et c'est la sagesse et aussi la vérité, je crois. Un peu d'optimisme, beaucoup de résignation, l'oubli de soi surtout, et je vous assure que tout devient facile.

— Vous avez le don de sourire, et le sourire, c'est la grâce de l'âme. Qu'y a-t-il donc au fond de votre cœur pour le rendre à la fois si fort et si doux?

— Oui, vous avez raison, il y a quelque chose qui me soutient : c'est l'amour du bien et la foi dans l'idéal. Et j'ai besoin d'être soutenue ainsi, car, après tout, je ne suis pas heureuse...

Elle s'arrêta.

— Pourquoi, madame? Oserai-je vous demander de vouloir bien me le dire?...

— Pourquoi je ne suis pas heureuse, René? mais vous le savez bien. Peut-on l'être quand on est seule?...

— Quoi! vous l'avouez, vous le sentez; quoi, vous souffrez! Quel bonheur! Vous n'êtes donc pas, comme vous le paraissez quelquefois, une créature insensible à nos peines, à nos besoins, à nos désirs!...

Il avait parlé avec une chaleur inaccoutumée, le regard animé, la voix vibrante, le front radieux, lui ordinairement si contenu, si froid. Son amie le contemplait surprise, émue, sans savoir pourquoi.

— Vous souffrez, vous êtes seule, continua-t-il. Mais alors vous ne repousserez peut-être pas une affection profonde, sincère, passionnée, qui brûle de s'offrir; vous me laisserez vous aimer, car je vous aime, vous ne l'ignorez pas, vous me laisserez vous aimer et vous le dire et vous supplier un jour, plus tard, quand vous vous croirez libre, quand votre fille vous aura quittée, vous supplier de devenir ma femme. Ah! que de fois cette prière est venue au bord de mes lèvres avec cet aveu. Je n'osais: je craignais de perdre votre bienveillance, votre amitié, la permission de vous voir. Maintenant, vous savez tout... Dites, je vous en conjure, que vous me pardonnez...

Pâle, des larmes dans les yeux, elle lui tendit la main.

— Vous pardonner, René! Je vous remercie; oui, du fond de l'âme, je vous remercie. C'est si bon de se sentir aimée!

— Et vous voulez bien que j'espère, que j'attende?...

— N'engageons pas l'avenir. Restez libre. Laissez-moi, jusqu'au bout, sans trouble, accomplir ma tâche. Plus tard, si vos sentiments sont les mêmes, eh bien, parlez-m'en de nouveau, nous verrons...

— J'aurais voulu plus, et pourtant c'est beaucoup déjà. Je dois me contenter de ces paroles. Vous voulez bien être aimée! Ah! que je souhaiterais savoir si vous croyez que vous pourrez aimer à votre tour?...

Elle se tut. Il prit sa main et la porta à ses lèvres.

— Combien il va me tarder, dit-il, que cette chère petite Cécile se marie!...

— C'est précisément ce que je ne saurais admettre. Je veux lui laisser tout le temps d'agir librement.

— Et si par hasard, elle ne se mariait jamais?...

— Soyez assuré que je ferais comme elle.

— Sans regret?

— Sans hésitation, du moins...

— Mais une jeune fille se marie toujours, à moins de quelque passion contrariée.

— Mon ami, dit-elle gravement, l'avenir n'est pas à nous. Laissons-le à Dieu, à qui il appartient; ne cherchons pas à en prendre possession par des projets qui sont une anticipation sur ce que nous n'aurons peut-être jamais à notre disposition. Ne me parlez plus désormais de votre affection. Je la sais, je la sens, cela me suffit. Je ne me crois pas le droit d'accepter davantage pour le présent. Cependant, avant d'écarter de notre entretien ce sujet si délicat et si doux, je veux vous dire que je suis heureuse, très heureuse, parce que je ne suis plus seule, parce que le sentiment que vous m'avez exprimé sera désormais la consolation, la joie de ma vie.

Sa voix tremblait un peu.

— Et maintenant, dit-elle en se levant, soyez assez aimable pour me donner votre bras. Je voudrais aller au-devant de ma fille jusqu'au bout de l'avenue par où elle doit revenir du village avec miss Watson. Je lui ai promis d'aller à sa rencontre.

IV

Au bout de la longue avenue, plantée d'une double rangée d'ormes et bordée de chaque côté d'un chemin de gazon, s'avançait Cécile, de son pas jeune et rapide, venant au-devant d'eux. Miss Watson, qui avait peine à la suivre, marchait un peu en arrière.

— Comme vous venez tard, dit-elle, lorsqu'elle eut rejoint sa mère. Je commençais à croire que vous m'aviez oubliée.

Il y avait dans l'accent de sa voix et dans le regard jeté sur M. de Montbrun comme un reproche muet. On eût dit qu'elle devinait en quel entretien ils s'étaient attardés.

— Il faisait très chaud, répondit tranquillement Mme de Lestars. C'est à peine si l'on commence à respirer.

Puis se tournant du côté de René.

— Vous dînez avec nous? ajouta-t-elle. La soirée sera belle pour rentrer chez vous tard.

Il hésita. Il eût accepté s'il avait dû se trouver seul avec elle. Mais il préférait à une conversation gênée et banale la solitude avec ses pensées et le loisir de repasser dans son cœur les paroles échangées.

— Non, pas aujourd'hui, répondit-il d'un ton grave. Ce soir j'ai besoin d'être seul. Je vous demanderai la permission de vous quitter dans un moment.

— Vous savez, répondit en souriant Mme de Lestars, que j'ai le respect de la liberté d'autrui et même de ses fantaisies.

Il s'inclina en disant :

— Vous êtes parfaite.

Cécile avait pris le bras de miss Watson et marchait en avant. Sans se rendre compte, il lui semblait qu'entre sa mère et M. de Montbrun il y avait quelque chose de nouveau, de mystérieux, de profond, un accent plus tendre et plus ému remplaçant l'accent amical des anciens jours.

« Ah! se dit-elle, ils ont parlé de moi peut-être. Ma mère l'aura consulté au sujet de M. de Silly. S'il pouvait avoir, à ce propos, demandé ma main pour lui-même!... »

René a bien fait de se retirer, pensait Mme de Lestars. Il eût été pénible, en effet, de parler de choses indifférentes après ce qu'il vient de m'avouer. Quelle surprise! quel rêve! Il m'aime! Mais c'est la félicité, c'est l'avenir, la vie qui recommence! Je n'ai plus peur maintenant de cette solitude qui m'effrayait à l'avance. Ma tâche remplie, la récompense est au bout. A l'affection de la mère une autre succédera, plus pleine, plus absolue encore... Dieu est bon! Comment ne me suis-je jamais doutée qu'il m'aimait; et moi, comment n'ai-je pas compris qu'il m'était cher? Quelle douce sécurité; comme je me sens forte, appuyée sur ce sentiment, soutenue par cette protection morale! Nous attendrons tant qu'il le faudra. On attend avec joie quand le bonheur est certain.

Lorsqu'elle se retrouva seule avec sa mère, Cécile, s'approchant d'elle et lui mettant un baiser au front :

— Vous avez l'air préoccupée, chère maman, ce soir? dit-elle.

— Moi! mais pas du tout! Où vas-tu chercher cela?

— Je ne sais : il me semble que vous êtes distraite, absente. Serait-ce encore un mariage?

— Un mariage, quelle folie!

— Pourquoi donc une folie?

— Ah! pardon, Cécile, tu veux dire un mariage pour toi?

— Mais sans doute, pour qui sans cela? Je pense que vous ne vous occupez pas de celui de Mlle Watson?

— Non, non, certainement.

— Vous ne riez même pas à cette idée. Ce serait drôle cependant. Décidément quelque chose vous occupe que vous ne me dites pas.

— Et j'ai tellement l'habitude de tout te dire, n'est-ce pas, que cela te semble une énormité?

— Un peu. Vous m'avez gâtée, et puis, je suis curieuse. Mais je crois que je devine. Voulez-vous que je vous dise?...

Mme de Lestars la regarda étonnée, un peu sévère, à demi troublée. Est-ce que Cécile, avec sa pénétration, aurait surpris son secret?

— Je vais vous parler à cœur ouvert pour que vous fassiez de même, chère maman. Vous êtes toute singulière depuis que M. de Montbrun est venu tout à l'heure et... je m'imagine...

— Quoi donc? tu me fais mourir. Parle franchement ou garde le silence.

Une vive rougeur inonda le visage de Cécile, et baissant la voix :

— J'imagine, dit-elle, qu'il vous a demandé ma main.

— Ta main! mais pour qui?

— Pour lui, tout simplement, et j'en serais si heureuse! C'est la seule personne qui me plaise, la seule que j'épouserai jamais...

— Mon Dieu! que dis-tu?

— N'êtes-vous pas de mon sentiment? Ne le trouvez-vous pas parfait?

— Je n'en sais rien. En tout cas, il est beaucoup trop âgé pour toi. Songe donc, il a le double de ton âge!

— Qu'est-ce que cela fait?

— Il pourrait être ton père!

— Eh bien! je n'en ai pas, il serait tout pour moi : un père, un mari, un ami que je connais depuis mon enfance, que vous aimez, dont vous m'avez parlé toujours avec estime, avec tendresse. Mais qu'avez-vous, mon Dieu! comme vous êtes pâle!

— Ce n'est rien, ma chère enfant, ce n'est rien...

— Votre visage est bouleversé! Je vous ai fait de la peine en vous parlant de me marier. Croyez bien que nous ne nous quitterons pas...

— Cécile, dit Mme de Lestars en faisant un violent effort sur elle-

même, comprends pourquoi je suis émue. Tu me laisses entrevoir que tu as de l'affection pour M. de Montbrun et je ne sais s'il en a pour toi; tu m'exprimes le désir de l'épouser et je ne prévois pas qu'il songe à toi. N'est-ce pas là de quoi m'inquiéter?

— Je ne pense pas. Vous n'avez sans doute pas pris garde à ses façons, à ses paroles; vous n'avez pas fait attention. Moi, j'ai bien remarqué combien il a l'air heureux quand il est ici, combien il se plaît auprès de nous. L'autre jour, il disait : Je ne me sens vivre que quand je suis là. Le monde entier m'est indifférent. Je n'ai le courage d'aller nulle autre part. Ce petit coin contient mon cœur...

— Il a dit cela?

— Mais oui, l'autre soir, quand nous étions assis dans le parc, par ce beau clair de lune. Il parlait comme s'il se fût parlé à lui-même.

— Phrases de politesse, sans importance.

— Oh! non, ce n'est pas un faiseur de compliments. Il avait un accent convaincu, attendri.

— Tu es bien observatrice!

— Et vous bien peu!

— Alors tu t'imagines qu'il songe à toi. Il faut pourtant que je t'avertisse qu'il ne m'a jamais dit un mot dans ce sens.

— Vraiment, vous me l'affirmez?

— Absolument.

— C'est singulier! Mais enfin, promettez-moi, s'il vous parlait de moi, de ne pas le décourager, de ne pas le trouver trop âgé, de ne rien faire au moins sans m'avertir, car...

— Que veux-tu dire?

— Car je n'en épouserai jamais un autre.

— Serait-il possible que ce soit à cause de lui que tu aies refusé tant de partis excellents?

— Oui, c'est à cause de lui, et je refuserai tous ceux qui se présenteront.

— Ma chère enfant, tu m'étonnes. Je t'ai donc bien mal élevée! Une jeune fille doit attendre qu'on lui demande sa main avant de réfléchir si elle dirait oui. Comment as-tu l'idée de te poser de semblables questions! et pourtant, il est vrai, je t'ai toujours dit que je voulais être pour toi une amie et t'ai appris à me parler avec confiance. Tu fais bien d'être sincère, mais il eût mieux valu ne pas permettre à ton imagination de s'égarer ainsi.

— Ma mère, si j'ai eu tort je vous en demande pardon. Mais promettez-moi une chose cependant : c'est d'observer M. de Montbrun et de me dire si vous ne reconnaissez pas que j'ai raison et qu'il pense un peu à moi. Et... en tous cas, est-ce que vous ne pourrez

pas, vous si liée avec lui, lui laisser comprendre qu'il est le mari que vous auriez préféré pour moi?...

— Ne parlons plus de cela, Cécile. J'ai besoin de réfléchir, d'examiner. Ne t'agite pas, ne te chagrine pas, fie-toi à ta mère.

V

Mme de Lestars passa une nuit sans sommeil. Que son bonheur avait été court! C'en était fait déjà, et aussi que de reproches elle s'adressait. C'était elle, en effet, dans son imprudence, qui avait constamment fait l'éloge de René, témoignant en toute occasion sa confiance en lui, permettant qu'il vînt sans cesse, inconsciente du double péril pour elle et pour sa fille. En ce qui la concernait elle-même, le parti était facile à prendre : se sacrifier, renoncer à l'espoir entrevu, se résoudre à un éternel veuvage. Mais Cécile, comment lui faire épouser un homme qui aimait sa mère, que sa mère aimait? Comment l'engager aussi à se marier avec un autre, ayant le cœur occupé de lui? Et René, à qui elle venait de se promettre, de se donner par l'aveu du sentiment qu'elle lui avait laissé voir, comment lui arracher l'espérance qu'elle avait, avec tant de joie, quelques heures auparavant mise dans son âme? Sous quel prétexte lui dire de ne plus songer à elle? Comment l'éloigner, et de quel droit, après avoir accepté l'hommage de son affection? Que tout est difficile en ce monde! Elle avait pourtant toujours agi avec droiture et honnêteté; elle était forte de la pureté de ses intentions. Par quel bizarre enchaînement de circonstances se trouvait-elle dans un si cruel embarras, dans une si inextricable situation?

M. de Montbrun, de son côté, se livrait aux réflexions les plus douces. La vie lui semblait bonne et charmante. Sérieusement épris de Mme de Lestars, résolu à l'attendre autant qu'il le faudrait, confiant en elle, il envisageait l'avenir avec espérance.

Ce fut donc le cœur joyeux, le front serein, qu'il arriva deux jours plus tard au château, à cette heure bien connue de lui où il était presque assuré de trouver son amie seule. Elle l'était en effet, mais son visage était si grave, sa voix si émue, son accent si embarrassé, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier :

— Mon Dieu, qu'avez-vous?

— Asseyez-vous là, René, dit-elle, et écoutez-moi. J'ai à vous parler sérieusement.

— Mais dites-moi d'abord et avant tout que rien n'est changé dans vos idées?

— Tout au contraire, mon pauvre ami, et pourtant je ne suis ni

capricieuse ni coquette, vous le savez, et je n'ai pas besoin de m'en défendre. Mais... je me suis trompée. Moi-même j'ai cru, dans un instant d'entraînement, qu'il me serait possible de recommencer une existence nouvelle, puis, seule, en y songeant davantage, en essayant de faire des projets, de me représenter ma vie future, j'ai senti que je ne pourrais m'y résoudre. A mon âge, on ne reprend pas ainsi, même au bonheur. Pardonnez-moi, mon cœur est mort...

Elle parlait lentement, avec effort, comme quelqu'un qui ne sait pas feindre, à qui il en coûte beaucoup pour ne pas être sincère et qui dissimule mal sa pensée. Son accent était si peu vrai, ses paroles semblaient tellement une leçon apprise, tant de douleur et de regret se peignait sur son visage expressif, que René s'écria avec un geste emporté et en même temps un mouvement de triomphe :

— Cela n'est pas, vous êtes inhabile à mentir, cela n'est pas! Mais pourquoi ce jeu cruel? Qui vous dicte ce langage? Dites que vous me trompez, dites-le donc!...

Elle mit sa tête dans ses mains et fondit en larmes.

— Vous le voyez bien, vous souffrez. Mais alors pourquoi? Qui vous force à trahir votre cœur?

— René, croyez-moi, dans ce cœur il reste une image, il y a un souvenir qui ne me permet pas d'être à vous.

— Non, dans votre cœur il n'y a qu'une image, et elle est bien vivante, vous le nieriez en vain : c'est la mienne. Qui cherche à vous ravir à moi? je ne sais; mais je ne vous céderai à personne. Et, j'y songe : votre fille est votre unique affection, par conséquent, la seule influence, le seul pouvoir qui puisse vous inspirer aujourd'hui ce démenti de vous-même. Je devine : vous avez voulu la sonder, savoir si votre résolution lui déplairait; vous lui avez soumis la question de notre bonheur, vous lui avez dit qu'un jour, plus tard, vous me donneriez votre main, et elle ne veut pas... A son chagrin égoïste, vous n'avez pas su résister. Mais quand elle sera mariée elle-même, croyez-vous qu'elle ne comprendra pas, chez vous, le juste besoin d'une affection aussi? croyez-vous qu'elle ne se félicitera pas de vous savoir heureuse, entourée?

— Ne cherchez pas mes motifs, René, je ne puis vous les faire connaître, et pourtant ils existent. A regret, avec une tristesse véritable, je vous le dis : il ne faut plus penser à moi...

— Pouvez-vous affirmer que Cécile soit étrangère à cette résolution?

— Cécile est innocente; pauvre enfant, elle ne sait pas...

— Peut-être, mais enfin, pouvez-vous m'affirmer que ce n'est pas à cause d'elle?

Mme de Lestars baissa la tête et garda le silence.

— J'en étais sûr, dit René.

Tous deux demeurèrent muets un moment.

— Je vous en prie, reprit-il, tandis qu'il s'emparait de sa main, je vous en prie, ne brisez pas ma vie, la vôtre aussi, car désormais nous ne pouvons plus être heureux que l'un par l'autre, et nous le serions parfaitement si vous le vouliez. Je vous aime, si vous saviez combien et depuis si longtemps! Ce n'est pas le vain amour des sens ni celui non plus de l'imagination : c'est un amour vrai, profond, fait de respect, de sympathie, d'admiration, de confiance absolue. Vous ne le repousserez pas!

— Il le faut, dit-elle en détournant son visage.

— Vous pleurez, ne vous en défendez pas.

— Mon Dieu! Cécile qui vient nous rejoindre, s'écria Mme de Lestars en s'éloignant de lui. Je vous en prie, allez au-devant d'elle, retenez-la un moment pour me laisser le temps de me remettre... Elle ne s'apercevra pas de votre trouble comme du mien...

Cécile, en effet, suivait lentement l'allée qui longeait la pelouse et, son ombrelle ouverte, se dirigeait vers eux. M. de Montbrun obéit et s'avança au-devant d'elle, tandis que Mme de Lestars regagnait la maison. Surprise, troublée, ravie, elle avait rougi légèrement et, le voyant venir, s'était arrêtée. Penchée sur une corbeille de roses, elle feignait d'être très occupée à en choisir une. Sa mère avait-elle parlé déjà?

— Voulez-vous m'aider, monsieur de Montbrun? dit-elle, la tête toujours baissée.

— Bien volontiers, mademoiselle.

— Vous allez vous piquer les doigts, je vous en préviens.

— N'y prenez pas garde, je vous prie. Je ne m'en apercevrai pas.

Et comme il lui tendait sur sa haute tige la fleur charmante, après avoir soigneusement ôté les épines, elle le regarda souriante. Mais le sourire s'éteignit aussitôt sur ses lèvres en voyant ce visage pâle, bouleversé.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle.

— Mademoiselle?

— Pardon, monsieur, je suis bien indiscrète; mais vous êtes un ami et il me semblait... que vous avez l'air triste?

— Que vous importe? fit-il avec amertume, poursuivant toujours son idée de l'hostilité de Mlle de Lestars.

— Il m'importe beaucoup au contraire.

— Vous me permettrez de n'en rien croire, et, laissez-moi vous le dire, il est un peu cruel à vous d'insister sur ce sujet.

Elle le regarda de ses grands yeux pleins d'étonnement.

— Ma mère était là tout à l'heure, dit-elle. Où donc est-elle?

— Votre mère est rentrée. Elle est allée... finir une lettre, je crois. Le facteur attend, si je ne me trompe.

— Alors, asseyons-nous ici en l'attendant. Elle va sans doute venir nous rejoindre.

Un banc, des chaises et des fauteuils étaient rangés sous les marronniers autour d'une table, et, de cette retraite pleine d'ombre et de fraîcheur, on contemplait avec un sentiment de bien-être les grandes pelouses ensoleillées et les allées où dardait la lumière.

VI

Cécile se mit à arranger ses roses.

M. de Montbrun, contemplant ce jeune et gracieux visage, se disait : « C'est pourtant là ma plus cruelle ennemie ; sans elle... Mais comment lutter contre sa puissance ? »

Tout à coup, une idée un peu étrange, mais qu'excusait l'exaltation de son esprit s'empara de lui : la fléchir.

Elle avait achevé son bouquet et se tournant vers lui en l'élevant un peu dans sa main pour le lui présenter d'un air triomphant :

— C'est joli, n'est-ce pas ?

Distrait, il répondit seulement par un signe d'assentiment.

— Décidément, monsieur de Montbrun vous avez quelque chose aujourd'hui.

— Eh bien ! oui, s'écria-t-il avec impétuosité, j'ai un affreux chagrin.

— Vous !

Et avec bonté se rapprochant de lui et mettant sa main sur la sienne :

— Voulez-vous me prendre pour confidente ?

— Mais ce serait insensé de ma part.

— Pourquoi donc ? donnez-moi cette preuve de confiance. J'en serai touchée, et... j'en suis digne, je vous assure.

— Ai-je le droit de parler ? En vérité, je ne le sais pas.

— Je vous écoute.

— Après tout, je ne vous dirai pas grand'chose que vous ne sachiez, ma chère Cécile. Vous avez pu vous apercevoir que j'ai pour votre mère une tendre, une sérieuse affection. Je lui en ai fait l'aveu, elle l'avait accueilli. Comment se fait-il qu'après l'échange sincère d'un sentiment réciproque elle me dise aujourd'hui de ne plus songer à elle ? Laissez-moi vous l'avouer, je suis persuadé que c'est à cause de vous...

Cécile était devenue toute pâle, tandis qu'elle s'était éloignée de M. de Montbrun avec une sorte d'effroi.

— De moi! de moi! est-il possible? Mais dites-moi tout. Ma mère vous avait-elle promis?

— Oui, elle m'avait permis d'espérer que plus tard, un jour, ce mariage serait possible. Mais pourquoi dissimuler avec moi? C'est vous, vous seule qui avez pu changer ainsi ses dispositions à mon égard, en lui montrant une aversion particulière pour moi ou, tout au moins, du chagrin à l'idée qu'elle songe à se remarier. Ne vous a-t-elle pas sondée à cet égard? Je vous en conjure, revenez sur vos injustes préventions. Croyez bien que je vous laisserai toujours la plus grande place dans son cœur, que je m'unirai à elle pour vous aimer comme une fille...

Mlle de Lestars était suffoquée par le saisissement, la douleur, la compassion et surtout par la reconnaissance envers cette mère qui l'adorait au point de se sacrifier pour elle. Elle resta muette un moment, luttant contre elle-même, contre son émotion, contre ses révoltes, puis bientôt, froide et fière :

— Croyez, monsieur, dit-elle que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vos vœux se réalisent. Mais faites-moi la grâce de ne jamais parler à ma mère de ce qui s'est passé entre nous.

Il prit sa main et la porta à ses lèvres.

Un instant après Mme de Lestars reparaissait, le visage calme en apparence, aimable et souriante comme de coutume. Sans les paroles de M. de Montbrun, Cécile n'aurait pu se douter du drame qui se jouait devant elle.

VII

— Il me semble que nous ne voyons plus M. de Montbrun, dit Cécile, quand une semaine se fut écoulée sans qu'il eût paru. Que devient-il, lui qui avait coutume de venir presque tous les jours?

— C'est vrai, j'avais oublié de te le dire, répondit avec un peu d'embarras Mme de Lestars. Il est parti... pour un petit voyage...

— Sans nous faire ses adieux?

— Oui, très précipitamment. Il m'a écrit un mot pour m'exprimer son regret de n'avoir pu prendre congé.

Cécile garda le silence. Elle comprenait que sa mère l'avait éloigné à cause d'elle, pour renoncer à lui. Combien il avait dû lui en coûter et quelle vaillance en son sacrifice! Elle gardait toute sa sérénité, elle semblait heureuse, presque gaie, à force de ferme vouloir. Il est de nobles natures pour qui la tâche est toujours facile quand elle est haute. Pourtant, en l'observant attentivement, on pouvait décou-

vrir une ombre sur son visage. Elle souffrait tout bas à la pensée du chagrin de sa fille. Elle souffrait d'une situation sans issue, car si elle était résolue à ne pas épouser elle-même M. de Montbrun, elle ne songeait pas non plus à lui faire épouser Cécile. Ah! si elle ne lui avait pas imprudemment laissé comprendre qu'il lui était cher, oui, peut-être, elle aurait pu le tenter. Mais maintenant c'était impossible. Tous trois étaient donc voués à l'infortune, elle moins qu'eux deux cependant, puisqu'elle avait la consolation de son dévouement. Ne voulant pas livrer à son ami le secret de sa fille, sentant qu'il lui serait difficile, si elle le revoyait, de lui cacher quelque chose, elle s'était adressée à lui avec courage pour le prier de s'éloigner.

« Mon pauvre ami, lui avait-elle écrit, que mon devoir est dur! Il faut que je vous demande de vous absenter pendant quelque temps et, à votre retour, de renoncer à des habitudes d'intimité qui m'étaient chères. Ce sera un grand sacrifice pour moi que de ne plus vous voir comme par le passé chaque jour, à toute heure, d'avoir nos vies mêlées en quelque sorte. Vous apprécierez cependant le motif de cette réserve. Après les sentiments que vous m'avez exprimés, dont je vous serai toujours reconnaissante, ne pouvant devenir votre femme, nos rapports ne sauraient demeurer ce qu'ils étaient autrefois. Mais le souvenir nous restera, dans cette épreuve, un précieux adoucissement. Nous en vivrons et, quoi qu'il en soit, nous ne maudirons pas notre destinée.

« D'ailleurs, vous êtes jeune, René; vous vous marierez un jour; vous le devez même. Je vous rends votre liberté, usez-en sans trouble et pardonnez-moi la douleur que vous cause en cet instant celle qui prie le ciel pour votre bonheur futur. »

« J'obéis, répondit M. de Montbrun, je pars et ne reviendrai que quand vous me le permettrez. Mais vous oublier, vous remplacer dans mon cœur, en aimer ou en épouser une autre, jamais! Vous brisez ma vie, vous en avez le droit; mais ne me demandez pas de la recommencer. »

VIII

L'hiver s'écoula tristement. Pleines de pitié l'une pour l'autre, les deux femmes se consacraient réciproquement à adoucir leur infortune. Cécile s'efforçait de consoler sa mère, dont elle comprenait qu'elle avait détruit le bonheur, et Mme de Lestars plaignait sa fille, cherchait à la distraire, l'entourait de sa plus douce affection. On eût dit qu'elles éprouvaient une sorte de joie à souffrir

ensemble, plus unies que jamais. Toutefois si Mme de Lestars savait que Cécile aimait M. de Montbrun, elle ignorait que la pauvre enfant avait appris de lui-même le secret de leur réciproque affection, et croyait qu'elle ne souffrait que de son indifférence. Désireuses l'une et l'autre de réparer le mal qu'elles s'étaient fait, elles s'appliquaient à cette tâche en silence, avec un exquis dévouement de part et d'autre, et chacune puisait dans la pensée du sacrifice des joies pures et élevées.

Cependant, en même temps, elles se demandaient que faire, et la situation restait sans issue aux yeux de toutes deux. Mme de Lestars avait fait ce qu'elle pouvait en éloignant celui qu'elle aimait, en renonçant à lui, et elle avait su conserver en cette épreuve sa grâce, son sourire, presque sa gaieté pour que sa fille ne se doutât de rien. Mais Cécile, à son tour, que ferait-elle? Elle le sentait bien : se marier, se marier avec un autre, était la seule solution qui pût décider sa mère à être heureuse un jour avec M. de Montbrun. Elle le comprenait et ne pouvait s'y résoudre. Elle eût mieux aimé cent fois embrasser la vie religieuse. Parfois elle en avait émis l'idée; mais, à seize ans, elle était trop jeune. Il faudrait attendre longtemps; il serait trop tard alors pour sa mère ; ses beaux cheveux seraient argentés. Et puis, quand elle lui parlait vaguement de ce projet, celle-ci répondait :

— Si tu fais cela, Cécile, j'imiterai ton exemple. Moi aussi, je me consacrerai à Dieu dans la mesure du possible.

D'autres fois elle lui disait tristement :

— Ma pauvre enfant, tu l'aimes donc à ce point?

Enfin, un jour du printemps qui revenait, Cécile entra chez Mme de Lestars un peu pâle.

— Ma mère, dit-elle, j'ai vu hier Mme d'Erval qui m'assure que M. de Silly pense toujours à moi, et, si vous l'approuvez, je suis décidée à lui donner ma main.

Mme de Lestars la regarda longuement.

— Pourquoi, Cécile? dit-elle enfin. Est-ce qu'il te plaît?

— Il ne me déplaît pas.

— Mais M. de Montbrun?

— M. de Montbrun ne pense évidemment pas à moi.

— Non, mais il ne faudrait pas cependant te marier par dépit, à regret, avec une autre affection dans le cœur. Je devrais m'y opposer. Voyons, Cécile, dis-moi toute la vérité.

Mlle de Lestars garda le silence un instant. Elle sentait qu'en laissant paraître le moindre trouble, la plus légère hésitation devant ce regard interrogateur, sa mère s'opposerait, au moins pour le présent, à un mariage imprudent. Elle rassembla tout son courage,

et comme Mme de Lestars l'avait fait elle-même, assurant à M. de Montbrun qu'elle ne l'aimait pas, elle dit à son tour :

— Non, je n'aime personne.

— Mais que signifie?...

— J'ai cru à tort que j'avais pour M. de Montbrun un sentiment sérieux, tandis que je n'avais qu'une vague sympathie. Il est d'ailleurs trop âgé pour moi.

— Tu ne parlais pas ainsi il y a trois mois.

— Eh bien, c'est précisément son absence dont... j'ai si peu souffert, qui m'a éclairé sur l'état vrai de mon cœur. M. de Silly est jeune, aimable, très désireux de mon consentement. Veuillez le lui accorder.

— Tu es bien jeune encore, mon enfant; j'aimerais mieux te voir attendre et réfléchir encore.

— La chère douairière m'assure au contraire qu'il faut que je me décide, parce que, dit-elle, un second refus blesserait M. de Silly et qu'alors la rupture serait définitive.

— C'est possible; mais tu trouveras sans peine quelqu'un d'autre capable de te plaire autant.

— C'est ce que je ne sais pas, d'autant mieux que je trouve avec lui l'avantage d'être fixée en ce pays, tout près de vous, et de ceux que nous aimons. Je vous assure, ma mère, que je suis décidée et sens que j'ai raison.

— Eh bien, soit, mais je voudrais auparavant que tu revoies M. de Montbrun pour être sûre que tu ne le regrettes pas. Je puis aisément le ramener ici en lui écrivant que j'ai besoin de lui demander un conseil sur une affaire grave et précisément sur celle-ci. Il viendra aussitôt.

— O ma mère, quelle bizarre épreuve!

— C'est nécessaire au repos de ma conscience. Je l'exige ainsi. Promets-moi de bien t'interroger d'ici là, et si, en le revoyant, rien ne change ta résolution, eh bien, tu épouseras M. de Silly.

— Soit, puisque vous le voulez ainsi.

IX

Le lendemain Mme de Lestars écrivit à son ami pour lui dire qu'elle avait besoin de ses conseils. Très surpris, M. de Montbrun accourut. Que signifiait ce revirement? Mme de Lestars, dans sa lettre, ne faisait aucune allusion à ce qui s'était passé entre eux. Elle n'était pas une coquette. Si elle l'appelait, c'était pour quelque motif grave.

Tout ému, il se présenta au château quelques jours plus tard à l'heure d'autrefois, l'heure chère et accoutumée où il était sûr de la trouver seule. Le cœur lui battait fort. Ses sentiments n'avaient pas changé; peut-être même l'absence les avait-elle affermis encore. Plus que jamais il était certain de l'aimer, résolu à l'attendre, et la passion avait mis dans son regard quelque chose de plus pénétrant, dans l'expression de son visage un charme plus profond.

Elle vint à lui, calme et sereine comme toujours, avec un mystérieux sourire, et lui tendant la main :

— Merci d'être venu, dit-elle. Vous savez ma confiance en vous. Je ne saurais me passer de vos conseils en cette circonstance si importante. Vous n'ignorez pas, je crois, que M. de Silly recherche la main de ma fille. Après beaucoup d'hésitations, Cécile se sent touchée de son insistance, et je ne puis qu'approuver ce choix. Je vous demande de me dire en toute franchise ce que vous pensez de ce projet et ce que vous savez de ce jeune homme, que vous connaissez particulièrement, je crois.

— J'en pense le plus grand bien, répondit M. de Montbrun. Il est de tous points digne de l'honneur de devenir le mari de votre fille : intelligent, sérieux, bon chrétien, d'une vieille et excellente famille, possesseur d'une belle fortune. Vous ne pouviez mieux rencontrer pour votre chère Cécile.

— Alors je puis l'encourager en toute assurance?

— Je vous y engage. Mais elle, qu'en dit-elle?

— Cécile me paraît bien disposée en sa faveur. Je lui ai demandé de réfléchir encore une quinzaine de jours avant de dire oui et, à vous, je vous demande comme à un ami de rester près de moi en ce moment, de m'assister de vos conseils, dont je pourrai avoir besoin peut-être, de votre sympathie, dont j'ai besoin en tous cas.

— Que vous êtes bonne !

— Vous ne l'interpréterez pas autrement, n'est-ce pas? Vous me savez assez sincère pour croire qu'en vous parlant ainsi, je le fais sans arrière-pensée, sans retour aucun au passé, en vieille amie que je suis et veux rester...

— Tout ce que vous voudrez, dit-il en lui baisant la main.

— Je vais faire appeler ma fille, dit Mme de Lestars, qui désirait éviter que la conversation prît un autre cours, et à laquelle il tardait d'ailleurs de se rendre compte de l'impression de Cécile.

Plus rouge, plus émue qu'elle ne l'aurait voulu, celle-ci parut un instant après, mais ce trouble s'expliquait suffisamment aux yeux de Mme de Lestars par la confusion que devait lui causer en cet instant les confidences faites au sujet du sentiment qu'elle avait cru éprouver pour M. de Montbrun. Quant à celui-ci, il l'attribua à

l'embarras bien naturel qu'éprouvait la jeune fille en pensant que sa mère l'avait mis au courant de ses projets de mariage.

Elle se remit vite d'ailleurs, et abordant bravement la question tandis qu'elle lui tendait la main :

— Je dois vous remercier, monsieur, dit-elle, car je sais que c'est pour moi que vous êtes venu. Ma mère a tenu à vous consulter et moi aussi.

— J'en suis très touché.

— C'est que, voyez-vous, continua-t-elle avec grâce, il faut que je sois heureuse pour que ma mère le soit elle-même. De mon bonheur dépend le sien. Je ne puis donc rien risquer à la légère.

— Oui, il faut que vous soyez heureuse, dit M. de Montbrun avec un accent pénétré ; moi aussi, je le veux.

Et il se souvenait en ce moment de ce jour plein de trouble où il lui avait confié le secret de son propre cœur et avait trouvé en elle un intérêt si ému.

Il prit la main de la jeune fille, petite main glacée, mais commandée par une âme assez forte pour ne pas trembler dans la sienne.

— Ce pauvre M. de Silly aura fort à faire pour contenter toutes nos exigences, dit-elle, en s'efforçant de sourire.

— Il y parviendra, j'en suis sûr.

— Je l'attends à dîner ce soir, dit Mme de Lestars. Vous nous restez, n'est-ce pas?

René s'inclina.

Touché de la confiance de son amie, il ne laissait pas que de la trouver un peu cruelle, un peu égoïste en le rappelant auprès d'elle, tandis que ses résolutions à son égard n'étaient pas modifiées, ainsi qu'elle le lui avait affirmé. Mais son dévouement acceptait tout et, si c'était souffrir, il aimait cette souffrance endurée pour elle. Et puis, qui sait, sincère sans doute, elle pouvait cependant changer d'idée. Il ne lui était pas indifférent, il le sentait, même dans son affectation de froideur, même derrière cette recherche de se vieillir, en apparence, dans ses manières, dans son langage, dans sa toilette, comme pour le mieux décourager. Non, il ne lui était pas indifférent. Il pouvait donc espérer encore.

X

— L'épreuve est terminée et j'épouse M. de Silly, ma mère, dit Cécile trois semaines plus tard en entrant, le soir, dans la chambre de sa mère, comme celle-ci se déshabillait.

Elle avait choisi ce moment de préférence, n'osant pas affronter

au grand jour ces yeux si profondément observateurs qu'elle redoutait.

Cécile avait été vaillante pendant toute cette soirée, mais elle était à bout d'efforts : il lui tardait de s'engager. Après le dîner ordinaire du dimanche, tandis que Mme d'Erval restait à causer sur la terrasse avec le curé, elle avait décidé sa mère à faire un tour dans le parc avec elle, accompagnée de M. de Montbrun et de M. de Silly. Peu à peu elle avait pris les devants avec celui-ci, laissant Mme de Lestars en arrière avec René, et trouvant, quoiqu'elle souffrît cruellement à la pensée de les savoir seuls ensemble, une sorte de douceur à penser qu'ils étaient contents, qu'elle n'allait plus être un obstacle entre eux et le bonheur. Et tandis que son futur mari pressait doucement son bras contre le sien, elle se disait : Eux aussi! Comme elle avait été généreuse, sa mère, comme elle s'était oubliée! Ah! M. de Montbrun avait bien fait de la prendre pour confidente. Sans cela elle se fût obstinée dans cette résolution de ne pas se marier à cause de lui. Mais il ne fallait pas que sa mère sût jamais qu'elle n'ignorait pas son secret. Quant à lui, certainement il n'apprendrait jamais le sien.

— Bien sûr? dit Mme de Lestars qui, assise à sa toilette et dénouant ses cheveux, lui tournait le dos. Sans regret, tu me le jures?

— Mais, si j'avais des regrets, pourquoi le ferais-je? dit bravement Cécile qui s'était assise sur un petit canapé, presque aux pieds de sa mère.

— C'est vrai, pourquoi?

— J'ai toujours grande affection pour M. de Montbrun; mais je l'aime... comme une fille pourrait aimer son père.

Mme de Lestars pâlit, et le soin de cacher son émotion l'empêcha de remarquer celle de sa fille.

— Quelle idée! fit-elle.

— Oui, comme un père, répéta celle-ci. C'est vraiment là le sentiment que j'éprouve. Il représente pour moi la protection sûre et tendre.

— C'est, en effet, un des meilleurs amis que tu puisses avoir.

— Ainsi, c'est convenu. Demain, n'est-ce pas, ma mère, vous prierez Mme d'Erval de faire connaître ma décision à son protégé. Elle sera enchantée d'avoir mené la chose à bonne fin, car c'est sa passion que de faire des mariages, et elle me trouvait un peu récalcitrante.

— Tu as bien fait de ne pas te presser. Tu es si jeune encore, Cécile.

Et Mme de Lestars se mit à songer profondément. Ce mariage,

quelle responsabilité! Et pourtant ne fallait-il pas s'en féliciter? M. de Montbrun n'aimait pas Cécile, il ne l'épouserait pas. N'était-il pas heureux qu'elle renonce avec une si ferme volonté à un vain espoir? Son devoir de mère n'était-il pas de l'y encourager? Quant à elle-même, quant au soin de son bonheur, à la pensée qu'il redevenait peut-être possible, elle écartait tout cela de son esprit. Après la confidence de Cécile, après ce sentiment qui, si éphémère qu'il eût été, avait traversé le cœur de la jeune fille, elle n'y voulait plus songer. Épouser M. de Montbrun, dont Cécile avait un instant rêvé d'être la femme, il lui semblait que ce serait une sorte de sacrilège. Cependant elle devait penser aussi à lui. Sa félicité, son avenir, sa destinée tout entière, étaient suspendues à l'arrêt de ses lèvres : avait-elle le droit de le sacrifier absolument dans son inexorable amour maternel? Et, entre toutes ces questions, son cœur se déchirait. Pourquoi s'était-elle laissée aller sur la pente si douce de cette affection? Elle se reprochait de n'être pas restée mère uniquement, de s'être souvenue un jour qu'elle était femme. A son âge, est-il permis de recommencer la vie? Ne doit-on pas se contenter de suivre paisiblement le cours qui vous entraîne, sans essayer de le remonter?

Par les croisées ouvertes on apercevait le ciel plein d'étoiles, le ciel calme, rayonnant, qu'un splendide clair de lune rendait aussi lumineux qu'un beau jour. Les arbres jetaient leurs grandes ombres sur les pelouses rêveuses et dans le lointain on apercevait le toit argenté et les tourelles claires de la demeure où M. de Montbrun abritait sa fiévreuse insomnie. Bien évidemment, il avait le droit d'espérer. Que faire? mon Dieu, que faire? Mais à quoi bon se préoccuper de l'avenir? Les événements l'inspireraient. Après tout, sa fille mariée, heureuse, peut-être lui serait-il permis de songer à son ami.

XI

Le mariage avait été célébré la veille à la mairie, et dans sa robe de mariée, sous le long voile de tulle l'enveloppant tout entière, dans le petit salon où Mme de Lestars se trouvait seule avec M. de Montbrun en attendant l'arrivée des invités pour se rendre à l'église du village, Cécile entra, un peu pâle.

Ils étaient seuls tous les trois. René n'avait pas osé parler de lui jusqu'alors, intimidé qu'il était par l'excessive réserve de son amie, qui, très hésitante, très désireuse de réfléchir longuement, presque décidée à renoncer pour elle à un mariage qui pourrait réveiller chez sa fille de pénibles pensées, repoussait de parti pris toute tentative d'un entretien sérieux.

Une idée soudaine lui vint : se mettre sous la protection de la jeune mariée, lui demander là, en cet instant solennel, de plaider sa cause.

— Ma chère Cécile, dit-il en retenant dans les siennes la main qu'elle lui avait tendue, puis-je aujourd'hui, en cette heure de grâce et de merci, vous rappeler votre promesse?

— Ma promesse? murmura-t-elle, éperdue.

Le malheureux, qu'allait-il faire?

— Oui, reprit-il, inconscient de son œuvre et en regardant Mme de Lestars, oui, je vous ai avoué, dans une heure de trouble, mes sentiments pour votre mère, ma douleur de l'avoir vue reprendre une parole donnée, et je vous ai demandé d'intercéder pour moi quand le moment serait venu. Ne l'est-il pas à cette heure bénie?

— Mon Dieu! est-ce vrai? s'écria Mme de Lestars; avez-vous fait cela, René? avez-vous fait cela?... Mais alors je comprends tout. Je sais pourquoi elle épouse M. de Silly, tandis qu'elle vous... Ah! elle s'est dévouée!... Aveugle que j'étais! non, désormais, je ne saurais plus être à vous!...

Tandis que Mme de Lestars admirait avec confusion le dévouement sublime qui avait inspiré sa fille, M de Montbrun découvrait tout à coup le sentiment intime que Cécile avait éprouvé pour lui-même... Il sentait aussi que son imprudente révélation, en troublant profondément la pauvre femme, en bouleversant sa sécurité sur le bonheur de sa fille, ne faisait que grandir l'obstacle qui les séparait.

De son côté, Mme de Lestars émue se disait avec trouble : Comment ai-je pu être dupe ainsi, croire que, l'ayant aimé, elle ne l'aimait plus! Est-ce que cela se pouvait? Quel chagrin, quel remords! Mais, pauvre petite, quel vaillant cœur!

Et, à la compassion, se mêlait l'orgueil, l'admiration, la tendresse. Noble enfant! Elle s'était sacrifiée pour sa mère!...

Cécile s'approcha d'elle, et, tout bas, en lui mettant un baiser au front :

— Mère, dit-elle, vous ne voudrez pas que ce soit en vain...

Madame Calmon.

CHOSES VUES

ET

CHOSES VRAIES[1]

I

Le 21 août 1850, parlant sur la tombe de Balzac, Victor Hugo montrait ce « travailleur puissant et jamais fatigué », courbé sans cesse sur son œuvre, ajoutant chaque jour une pierre au monument qu'il avait projeté d'élever, et qui, dans son état inachevé, nous présente, comme le Louvre d'autrefois, une étrange réunion de palais et de masures[2]. Ce qu'il a dit de Balzac, il est juste de le dire aussi de lui. Rien d'ailleurs ne se ressemblait moins que leurs méthodes et leurs habitudes de travail. L'auteur de la *Comédie humaine* travaillait la nuit, et sa *Correspondance* nous apprend dans quelles conditions. Au moment où il composa l'*Eugénie Grandet*, il écrivait à sa sœur, Mme Laure Surville : « Je me couche à six heures avec mon dîner dans le bec. L'animal digère et dort jusqu'à minuit. Auguste me pousse une tasse de cafe avec lequel l'esprit va tout d'une traite jusqu'à midi. Je cours à l'imprimerie porter ma copie et prendre mes épreuves pour donner de l'exercice à l'animal qui rêvasse tout en marchant. On met bien du noir sur du blanc en douze heures, petite sœur, et, au bout d'un mois de cette existence, il y a pas mal de besogne de faite. Pauvre plume! il faut qu'elle soit de diamant pour ne pas s'user à tant de

[1] Œuvres inédites de Victor Hugo : Choses vues, 1 vol. in-8°, J. Hetzel et A. Quantin, éditeurs, 1887. — *Victor Hugo et son temps*, par Alfred Barbou; 1 vol. grand in-8°. — *Victor Hugo chez lui*, par Gustave Rivet; 1 vol. in-18. — *Victor Hugo intime*, par Alfred Asseline; 1 vol. in-18. — *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par Richard Lesclide; 1 vol grand in-8°.

[2] Dans le recueil de ses discours (*Actes et Paroles*, t. Ier, p. 429), Victor Hugo place au 20 *août* 1850 les funérailles de Balzac. Elles eurent lieu le mercredi 21 *août*.

labeur[1]! » Dans une autre lettre, il écrit : « Je ne dors plus que cinq heures; de minuit à midi, je travaille à mes compositions, et, de midi à quatre heures, je corrige mes épreuves[2]. » La réalité de ce labeur acharné, prodigieux, invraisemblable, est attestée par tous les témoins de sa vie. « Bien rarement, lisons-nous dans les *Souvenirs* de Léon Gozlan, qui fut souvent son hôte à sa campagne des *Jardies*, bien rarement Balzac passait-il la soirée avec les amis qu'il invitait. Cela n'arrivait jamais quand le travail le pressait beaucoup. Immédiatement après le dessert, il nous disait adieu et allait se mettre au lit. Plus d'une fois, l'été, à sept heures, au milieu des plus douces splendeurs de la soirée, je l'ai vu nous quitter et remonter soucieusement aux Jardies, afin d'aller goûter par force, par violence, un sommeil imposé, malsain; afin de pouvoir se lever à minuit et travailler jusqu'au lendemain[3]. » Théophile Gautier, dans une remarquable étude sur *Honoré de Balzac*, publiée en 1858, dit de son côté : « Pendant deux ou trois mois de suite, lorsqu'il avait quelque œuvre importante en train, il travaillait seize ou dix-huit heures sur vingt-quatre; il n'accordait à l'animalité que six heures d'un sommeil lourd, fiévreux, convulsif, amené par la torpeur de la digestion, après un repas pris à la hâte. Il disparaissait alors complètement; ses meilleurs amis perdaient sa trace[4]... » Quelquefois ils apprenaient qu'il avait quitté Paris, qu'il était en province, dans sa chère Touraine, pour se reposer sans doute. Or voici comment il se reposait, lorsqu'il était en villégiature sur les bords de la Loire, chez son ami M. de Margonne[5], au château de Saché : « Il lui arrivait de se renfermer dans sa chambre et d'y rester plusieurs jours. C'est alors que, plongé dans une sorte d'extase et armé d'une plume de corbeau, il écrivait nuit et jour, s'abstenant de nourriture et se contentant de décoction de café qu'il préparait lui-même[6]... »

Cette fièvre, cette frénésie de travail devait tuer Balzac. Il est mort à peine âgé de cinquante et un ans. Victor Hugo s'est éteint à quatre-vingt-trois ans, comme il convient à un homme qui a beaucoup travaillé, mais sagement, bourgeoisement, avec la régularité d'un parfait employé. Et d'abord, pas de travail de nuit. Le matin seulement, frais et reposé, il se rendait à son cabinet, —

[1] *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, page 245.
[2] *Idem*, t. I, page 263.
[3] *Souvenirs des Jardies*, par Léon Gozlan, p. 36.
[4] *Portraits contemporains*, par Théophile Gautier, p. 82.
[5] *Une ténébreuse affaire* lui est dédiée.
[6] *Notes biographiques sur H. de Balzac*, par le Dr A. Fournier, maire de Tours.

j'allais dire à son bureau, — se plaçait, debout, devant un très haut pupitre, prenait de grandes feuilles de papier et les couvrait de sa grosse écriture, et cela jusqu'à midi. Le lendemain, à la même heure, il recommençait, et ainsi tous les jours. Jamais de relâche, mais aussi jamais d'excès; un travail bien ordonné, méthodique, commençant et finissant à heures fixes. Cette exacte régularité se concilie malaisément, il le faut reconnaître, avec l'idée que l'on se fait d'ordinaire du labeur poétique, de cette fièvre d'inspiration, qui est une fièvre d'accès. Mais il convient de ne pas oublier deux choses : la première, c'est que, dans la réalité, de nos jours, au moins, le poète n'est plus cet être à part, marqué au front par la muse, que l'inspiration visitait à certaines heures, qu'elle saisissait aux cheveux et qu'elle emportait sur les cimes. La seconde, c'est que Victor Hugo est un grand peintre, un grand sculpteur, un grand musicien, un grand joaillier, un grand mosaïste, mais n'est peut-être pas, dans le sens vrai et large du mot, un grand poète. Tout chez lui vient de la tête, même ses vers d'amour, de la tête et de la main : rien ne vient du cœur. La tête était merveilleusement organisée; la main était prodigieusement habile. Avec cela, quand on est, comme l'auteur de la *Légende des siècles*, un homme de génie et un incomparable artiste, on peut, tous les matins, se mettre à son pupitre et faire de la copie; on peut composer cinquante volumes, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre; mais une pièce qui aille à l'âme, qui nous arrache des larmes, qui nous fasse jeter un cri, cette pièce-là, — que vous trouverez chez Musset, — il vous est interdit de l'écrire!

II

Victor Hugo, dans ses heures de travail, ne se contentait pas d'ajouter chaque matin une ode nouvelle à son recueil, une scène à son drame, un chapitre à son roman. Afin de se tenir constamment en haleine, n'aimant pas d'ailleurs à rien perdre, il écrivait sur ses carnets l'événement ou la conversation de la veille, le bruit des salons ou de la rue, le récit de la séance de l'Académie française ou de l'Assemblée nationale. On nous donne aujourd'hui, dans ce volume : *Choses vues*, les plus remarquables de ces notes prises au jour le jour, et classées par le poète, qui affectionnait les titres bizarres, sous cette étiquette : *Tas de pierres*[1]. Avec un Titan tel que Victor Hugo, habitué à entasser Pélion sur Ossa, des

[1] *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par Richard Lesclide, p. 185.

tas de pierres ne pouvaient manquer, au bout de cinquante ans, de faire une montagne. J'ai regret à le dire, en voyant le volume qui en est sorti, la montagne, cette fois encore, accouche d'une souris.

Ce n'est pas, je me hâte de le dire, que ces pages ne soient écrites avec cette correction, avec ce souci de la langue qui font de l'auteur de *Notre-Dame de Paris* un des maîtres de la prose française. J'estime, pour ma part, que la prose de Victor Hugo est souvent supérieure à ses vers. Si elle vise à l'effet, elle n'a pas besoin, pour l'atteindre, de ces mots de remplissage qui surabondent parfois dans ses poésies. Elle est harmonieuse et énergique; elle unit la vigueur du trait à la hardiesse du coloris; elle est faite de nouveauté et de tradition; son originalité s'appuie, — que ce soit instinct supérieur ou science véritable, — sur une connaissance, que très peu ont possédée à ce degré, de la valeur et des vraies ressources du langage français.

Est-ce donc le sujet qui a trahi le talent de l'écrivain? Assurément non. Les choses vues par Victor Hugo, les événements et les hommes dont il parle, appellent presque tous l'intérêt. Si cet intérêt fait défaut, c'est que l'auteur a mal vu les choses et mal jugé les hommes.

Il a mal vu les choses, car c'est mal les voir que d'en saisir seulement le côté extérieur, matériel, sans jamais aller au-delà, sans paraître se douter que les choses aussi ont une âme, suivant le mot de Virgile : *Sunt lacrymæ rerum*, ou suivant cet autre mot de Balzac, presque aussi beau : « Quels amis que les choses, quand ces choses entourent les êtres aimés[1]! » — C'est mal les voir que de les mettre toutes sur le même plan, d'égaler les plus petites aux plus grandes, aux plus nobles les plus triviales; — dans le tableau des *Funérailles de Napoléon*, par exemple, de s'arrêter avec complaisance devant « une vieille revendeuse qui met naïvement son caleçon au milieu du brouhaha[2] »; — ou, dans le récit de la *Mort du duc d'Orléans*, de dresser l'inventaire de la boutique d'épicerie où le prince fut transporté et de ne pas même nous faire grâce de « la grande affiche blanche collée sur le fond vert du badigeon et qui portait ces mots : *Eau minérale de Esprit Putot*[3] ».

Il a mal vu les hommes, car il n'en est pas un seul qu'il fasse vivre, qu'il marque par ses traits spéciaux, par ses particularités, à moins qu'il ne s'agisse de celles de son costume. Des hommes aussi, il ne voit que l'extérieur, la surface; le fond lui échappe.

[1] *Correspondance de H. de Balzac.*
[2] *Choses vues*, p. 35.
[3] *Ibid.*, p. 66.

Tandis que Saint-Simon déshabille les gens et les retourne du dedans au dehors, Victor Hugo s'attarde à décrire la coupe de leur habit, à noter la couleur de leur redingote. Lisez à la suite l'un de l'autre le récit de la mort de Monseigneur, fils de Louis XIV, dans les *Mémoires*, et celui de la mort du duc d'Orléans, dans *Choses vues*. Encore éblouis des ardentes et merveilleuses peintures de Saint-Simon, vos yeux ne rencontreront chez Victor Hugo que des puérilités comme celles-ci : « Le maréchal Gérard assistait à cette agonie en uniforme, le maréchal Soult en habit noir avec sa figure de vieil évêque, M. Guizot en habit noir, le roi avec un pantalon noir et un habit marron. La reine était en robe de soie violette garnie de dentelles noires. » Et ainsi dans tout le reste du volume. « Le roi Louis-Philippe est vêtu d'un habit marron, d'un pantalon noir et d'un gilet de satin noir. Il a une cravate blanche, des bas de soie à jour et des souliers vernis. » Villemain : « Il était vêtu d'une longue redingote noire boutonnée en haut d'un seul bouton. » Odilon Barrot : « Son habit était vert russe. » Lamennais : « Cravate de couleur en coton mal nouée, redingote brune cirée, vaste pantalon de nankin trop court, bas bleus, gros souliers. » Proudhon : « Il était vêtu d'un gilet noir et d'une redingote noire. » C'était le lundi 31 juillet 1848. Ne pas confondre avec le jeudi 3 août; car, ce jour-là, Proudhon avait « un pantalon gris et une redingote brune ». Lagrange : « Il a un habit noir boutonné, un col rabattu et des manches blanches. » Caussidière : « Il avait une redingote noire à un seul rang de boutons, boutonnée jusqu'à la cravate. » Lecomte, qui tira sur Louis-Philippe, le 10 avril 1846 : « Il a une cravate noire, une chemise blanche et une vieille redingote noire à un seul rang de boutons. » Joseph-Henri, qui tira également sur le roi : « Il est vêtu d'une redingote noire; il a un gilet de soie noire et une cravate noire[1]. »

Victor Hugo, sans doute, n'a point fait dessein d'écrire le chapitre des Redingotes, pour faire suite au fameux *chapitre des chapeaux* de Sganarelle. S'il s'arrête à ces détails, c'est pour bien marquer que rien ne lui échappe et que son regard, qui mesure les colosses, sait aussi découvrir l'hysope dans les fentes de la muraille et le ciron dans l'herbe. Il ne pénètre pas dans les replis du caractère de ses personnages; mais les replis de leurs poches n'ont pas de secrets pour lui : il vous dira, — *nimium ne crede colori*, — de quelle couleur est leur mouchoir. M. Teste a « un foulard rouge ». Lecomte avait « un foulard de coton, fond café, à raies blanchâtres ». Joseph-Henri avait « un mouchoir blanc à carreaux bleus ». Lamen-

[1] *Choses vues*, p. 64, 83, 87, 260, 257, 258, 260, 263, 98, 115.

nais a « un mouchoir rouge ». Hubert se sert d'un « gros mouchoir bleu ». Mgr Fayet, évêque d'Orléans et collègue de Victor Hugo à l'Assemblée nationale, « se mouche dans un vaste mouchoir de couleur qui a toute la *mine d'un mouchoir d'invalide*[1] ». — Voilà qui va bien : Victor Hugo ne nous révèle pas le caractère des gens; il ne les traduit pas au vif dans leur nature; tout au plus indique-t-il leur physionomie; mais nous savons, grâce à lui, quelle était la *mine* de leur mouchoir!

III

M. Nisard, dès 1836, rappelait, à propos de Victor Hugo, que les Allemands avaient imaginé de distinguer les écrivains en deux classes, les *objectifs* et les *subjectifs*. Les premiers, — dont Shakespeare est le type le plus éclatant et le plus complet, — ne se mettent pas dans leurs écrits; ils ne se substituent pas à leurs héros, ils laissent leurs personnages vivre chacun de sa vie propre. S'ils sont les auteurs de la pièce, ils entendent bien n'y jouer personnellement aucun rôle et rester en dehors de la scène. L'écrivain *subjectif*, au contraire, ne s'oublie jamais lui-même; non seulement il ne se résigne point à n'être qu'un spectateur; mais, s'il monte sur la scène, c'est pour l'occuper tout entière, pour prêter à tous les personnages ses idées, ses passions et son langage; c'est pour être à la fois le père noble, le jeune premier, la duègne, l'amoureuse — et le souffleur. Nul n'a réalisé plus complètement que Victor Hugo le type de l'écrivain *subjectif*. On s'explique dès lors à merveille qu'il n'ait pas réussi à peindre et à juger les événements et les hommes. Il lui eût fallu s'oublier lui-même, ne fût-ce qu'un instant, et c'était là pour lui la chose impossible.

Rendons-lui d'ailleurs cette justice qu'il ne nous prend pas en traître. Dès la première ligne de la première page, encore bien qu'on nous ait annoncé *Talleyrand*, c'est Victor Hugo qui paraît. Lisez plutôt : « Rue Saint-Florentin, il y a un palais et un égout... » La fin du chapitre répond à ce commencement : « Des médecins sont venus... Ils ont retiré les entrailles du ventre et le cerveau du crâne... Ils se sont retirés, laissant sur une table la cervelle, cette cervelle qui avait contenu le monde... Les médecins partis, un valet est entré... Il s'est souvenu qu'il y avait un égout dans la rue, il y est allé et il a jeté ce cerveau dans cet égout[2]. »

[1] *Choses vues*, p. 193, 99, 116, 259, 267.
[2] *Ibid.*, p. 4.

On pense bien qu'après avoir ainsi, dès le début, enfourché l'antithèse, Victor Hugo ne descendra plus de sa monture, qui, haletante, épuisée, fourbue, tombera sous lui, au dernier chapitre, non sans trouver encore la force de broyer la borne où sa course s'arrête et d'en faire jaillir des éclairs.

Si fatigant que soit cet abus de l'antithèse, devenu chez l'auteur un véritable *tic*, on pourrait peut-être le lui pardonner, en faveur du parti qu'il en tire; mais ce qui gâte tout, c'est que ce *tic*, il entend que les autres l'aient comme lui. Je ne sais plus quel tyran de l'antiquité, lorsqu'il lui arrivait d'avoir la jaunisse, exigeait de ses sujets qu'ils ne parussent en public qu'avec le visage teint en jaune. De même Victor Hugo force tous les personnages qu'il met en scène dans ce nouveau volume, non pas précisément à se colorer la figure avec du safran, mais à colorer leur langage avec des antithèses. Tantôt c'est Fieschi qui dit : « Messieurs les pairs, j'ai commis un crime et je rends un service. Mon crime, je vais l'expier. Mon service, vous en recueillerez les fruits. J'aurai essayé de tuer le roi, j'aurai abouti à le sauver. » Tantôt c'est un émeutier qui s'écrie, dans la journée du 15 mai 1848 : « Demain nous dresserons dans Paris autant de guillotines que nous y avons dressé d'arbres de la liberté. » Le soir des funérailles de Napoléon, quelqu'un dit : « Dans cette affaire, tout ce qui vient du peuple est grand, tout ce qui vient du gouvernement est petit. » Qui parle ainsi? Victor Hugo? Non, le prince de Joinville. Nul n'échappe à la contagion :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Le maréchal Soult dit au duc de Broglie : « Vous êtes entré au ministère comme un sage et vous en sortez comme un fou [1]. » A son tour, le chancelier Pasquier, cet homme d'un si grand sens et qui n'aimait rien tant que la simplicité, est mordu par l'antithèse, et, ma foi, maintenant, rien ne pourra plus l'arrêter. Le 9 février 1849, il a fait monter Victor Hugo dans sa voiture, « qui était un escargot garni de velours épinglé gris », — voilà ce qui s'appelle une *chose vue* », — et il se laisse aller à lui tenir ces propos : « Rien que dans notre chambre des pairs, Teste et Cubières condamnés pour corruption! Le mot *escroquerie* s'attachant aux *épaulettes de général* et le mot *vol* à la *robe de président!* Et puis le prince d'Eckmühl qui donne un *coup de couteau* à sa maîtresse, une vieille catin qui ne valait même pas un *coup de pied!* Le comte Mortier qui veut *tuer ses enfants!* Le duc de Praslin qui *tue sa*

[1] *Choses vues*, p. 355, 33, 86.

femme! Le *haut* de la société a épouvanté le *bas!...* Et les six dernières heures du duc de Praslin!... Ce malheureux qui avait le *poison dans le ventre* et le *remords dans l'esprit!* Il *repoussait tout* et il *se rattachait à tout!* Il semblait à la fois *demander à vivre* et *demander à mourir...* Il avait en même temps le *mensonge sur les lèvres* et la *vérité dans les yeux*[1]*!* » Ouf! Quand le chancelier est sorti de son escargot et qu'il est rentré chez lui, s'il s'est regardé dans la glace, il a dû jeter un cri : ce jour-là, certainement, il avait la jaunisse.

On le voit, dans ce livre qui devait nous montrer le roi Louis-Philippe et le prince de Talleyrand, M. Villemain et M. Guizot, le président Teste et le général Cubières, Lecomte et Fieschi, Lamennais et Béranger, le duc Pasquier et Royer-Collard, il n'y a qu'une seule figure, l'antithèse, un seul personnage, Victor Hugo. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas ce qu'on nous avait promis.

J'ajoute que les éditeurs, sans respect pour la mémoire du MAITRE, qui attachait tant de prix, et avec raison, à la parfaite correction de son texte, ont écorché les noms de quelques-uns de ses collègues à la Chambre des pairs; ils ont imprimé *Saint-Aulaire*, au lieu de Sainte-Aulaire, le général *Berthuzène*, au lieu de Berthezène.

Ils ont fait mieux. Parmi les notes de Victor Hugo, il s'en trouvait une portant cette date : 14 *janvier*, sans indication de l'année. Le poète y raconte comment Alfred de Vigny et lui ont fait manquer ce jour-là l'élection de l'Académie. « D'un côté, dit-il, on portait Empis; de l'autre, Victor Leclerc. Nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre, nous avons mis des billets blancs[2]. » Suivent des détails sur les incidents du vote, sur les voix données, aux divers tours de scrutin, à Émile Deschamps, Alfred de Musset, etc. Il s'agissait de remplacer M. de Jouy. Le petit épisode académique auquel se rapportent les pages de Victor Hugo est du 14 janvier 1847. Rien n'était plus facile que d'en déterminer la date; cela exigeait tout au plus quelques minutes de recherches. Les éditeurs ont jugé sans doute que la chose n'en valait pas la peine, et bravement ils ont mis en tête de ce chapitre : 1850.

IV

Ce volume n'ajoutera rien à la gloire de Victor Hugo, et je n'en aurais sans doute pas parlé s'il ne me fournissait une occasion de

[1] *Choses vues*, p. 277.
[2] *Ibid.*, p. 283.

mettre en regard des *choses vues* par le poète certaines autres *choses* vues par ses contemporains et qu'il a laissées dans l'ombre.

Les pages extraites des carnets de Victor Hugo sous la date de 1845 ont uniquement trait à M. Villemain, subitement frappé de folie quelques mois auparavant, rendu à la santé, mais encore sous l'impression de la crise qu'il venait de traverser. Le poète va le voir au secrétariat de l'Institut. Tous deux causent longuement et ne se font pas faute d'échanger des antithèses. Chose étrange! c'est Villemain qui en improvise le plus. « Il m'eût fallu de l'appui, disait-il; un appui intérieur, le bonheur; un appui extérieur, quelqu'un... Dans les régions de la pensée, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour créer; dans la sphère de l'action, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour lutter... Ma vie est bien sombre, mais elle est bien pure... Ces choses-là, on les dit en bas et on les croit en haut. Les uns me font un visage froid, les autres me font un visage faux... J'ai tant d'ennemis! Je sens leurs oreilles qui m'écoutent, je sens leurs regards qui me voient... Si un homme me hait assez pour m'envelopper sans cesse d'une volée de corbeaux, ce qui m'épouvante, ce ne sont pas les corbeaux, c'est sa haine!... » — Pour que Villemain égrenât sous ses doigts ce chapelet d'antithèses, il fallait bien qu'il eût recouvré tout à fait la raison, — à moins cependant qu'il ne fût devenu tout à fait fou.

Quoi qu'il en soit, cette année 1845 a été marquée pour Victor Hugo par deux événements d'une bien autre importance que sa visite à Villemain.

Le 13 avril, le roi Louis-Philippe signa une ordonnance ainsi conçue :

LOUIS-PHILIPPE, *roi des Français*,

A tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 23 de la charte constitutionnelle portant :

« La nomination des membres de la Chambre des pairs appartient au roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

« Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut... »

Considérant les services rendus à l'État par le *vicomte* Hugo (Victor), membre titulaire de l'Institut,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Le *vicomte* Hugo (Victor), membre titulaire de l'Institut, est élevé à la dignité de pair de France [2]... »

[1] *Choses vues*, p. 90.
[2] *Moniteur* du 17 avril 1845.

Sur le rapport du baron Feutrier, l'admission du nouveau pair fut prononcée le 22 avril; le 28 du même mois, il prêta serment et prit séance.

Ainsi se trouvait réalisée la parole qu'il avait dite un jour à Alexandre Soumet, au commencement de 1820. Soumet lui demandant si son intention était de suivre uniquement la carrière des lettres : — « Non pas, avait répondu le jeune Victor, j'espère bien devenir pair de France[1]. »

La vieillesse est conteuse. Victor Hugo, dans ses dernières années, aimait à rappeler qu'il n'avait tenu qu'à lui d'être pair de France, dès sa jeunesse, sous la Restauration même. MM. Alfred Barbou et Richard Lesclide, dont les ouvrages ne font que reproduire les conversations du *MAITRE*, ses propos de table et de salon, s'étendent l'un et l'autre sur ce point[2], et il ne tiendra pas à eux qu'à toutes les légendes déjà mises en circulation par le *témoin de sa vie*, ne se vienne ajouter la légende de l'*héritier de pairie*. Ils racontent donc, le plus sérieusement du monde, que, dès avant 1822, le *général* comte Cornet, pair de France et cousin germain de la mère du poète, avait voulu lui transmettre son droit de siéger à la Chambre haute. La *chose* avait même reçu un commencement d'exécution, et l'auteur de l'Ode sur *Louis XVII* avait fait partie du groupe des *héritiers de pairie*. Il revenait fréquemment sur cet épisode de sa jeunesse, et M. Richard Lesclide, en particulier, nous en a pieusement conservé les détails. « Les héritiers de pairie, nous dit-il, se tenaient dans un coin de la salle, à eux réservé, et qui était fermé par une grosse corde dorée. Cet honneur se payait d'une assez grande fatigue, car il était défendu aux jeunes gens de s'asseoir; ils restaient quelquefois debout pendant quatre ou cinq heures, par respect pour l'étiquette. Mais quel plaisir d'être regardé par les belles dames qui remplissaient les tribunes et de faire partie de cette élite dorée! Ces grands enfants n'avaient entre eux aucune camaraderie, et se parlaient avec une morgue et un sérieux déplorable[3]. » Tous ces jeunes gens, au dire du *MAITRE*, étaient orgueilleux comme des « poux », et il citait entre autres « le marquis de Pastoret comme un des poseurs les plus agaçants qu'il fût possible de voir[4] ». Victor Hugo, du reste, leur faussa bientôt compagnie. Le comte Cornet ayant fini par mettre comme condition à la transmission de sa pairie que son héritier

[1] Lettre d'Alexandre Soumet à Jules de Rességuier, janvier 1820.

[2] *Victor Hugo et son temps*, par M. Alfred Barbou, p. 227. — *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par M. Richard Lesclide, p. 54 et suiv.

[3] Page 54.

[4] Page 55.

s'appellerait Cornet-Hugo ou Hugo-Cornet, Mme Hugo, la mère, n'y voulut jamais consentir, et tout fut rompu.

Il est fâcheux qu'il n'y ait pas un seul mot de vrai dans toute cette histoire.

Mathieu-Augustin Cornet, qui ne fut pas *général* et n'appartint même jamais à l'armée [1], avait été président du conseil des Anciens et avait contribué, pour une bonne part, au succès du coup d'État du 18 brumaire, le plus abominable des crimes, aux yeux de Victor Hugo [2]. Il devint successivement, sous Bonaparte, sénateur, secrétaire du Sénat, comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur, ce qui ne l'empêcha pas de concourir à l'acte du Sénat qui prononça, le 1er avril 1814, la déchéance de Napoléon. Le 4 juin suivant, il fut créé pair de France par Louis XVIII. Une ordonnance royale du 31 août 1817 lui ayant conféré le titre de comte, il prit des armoiries parlantes : trois *cors* de chasse, supportés par deux *licornes*, avec cette devise : *Rex et Lex*. A partir de ce moment, il signa : comte de Cornet.

Était-il parent de la mère de Victor Hugo? La chose est possible, puisqu'il était né à Nantes, le 19 avril 1750, et que Mme Hugo, Sophie-Françoise Trebuchet, naquit dans la même ville, le 19 juin 1772. Je dois dire cependant qu'aux Archives municipales de Nantes, sur aucun des actes de baptême, de mariage ou de décès des Cornet ou des Cosson — nom de la mère de Mathieu-Augustin Cornet, — il n'est fait mention des Trebuchet ou des le Normand, — nom de la mère de Sophie-Françoise Trebuchet. Ce silence ne permet guère de croire qu'il ait existé entre les deux familles des liens de parenté au degré de cousins germains. Je veux bien admettre cependant, contre toute vraisemblance, que Mme Hugo et le comte Cornet aient été parents, voire même cousins germains. Cela n'avancera pas beaucoup, on va le voir, les affaires de l'*héritier de pairie*.

L'article 3 de l'ordonnance du 19 août 1815, qui avait rendu la pairie héréditaire, prévoyait le cas où « *la ligne directe viendrait à manquer* dans la famille d'un pair ». Le roi se réservait alors d'autoriser la transmission du titre dans la ligne collatérale qu'il lui plaira de désigner.

[1] Voy., dans la *Biographie universelle*, supplément, t. LXI, la biographie de Cornet, par Villeneuve.

[2] Voy., dans les CHATIMENTS, la fin de *l'Expiation* :

> Pareils aux mots que vit resplendir Balthazar,
> Deux mots dans l'ombre écrits flamboyaient sur César;
> Bonaparte, tremblant comme un enfant sans mère,
> Leva sa face pâle et lut : *Dix-huit brumaire!*

Le 25 août 1817, nouvelle ordonnance portant qu'à l'avenir nul ne pourra être appelé à la Chambre des pairs, les ecclésiastiques exceptés, s'il n'a, préalablement à sa nomination, obtenu du roi l'autorisation de former un majorat, lequel ne pouvait être inférieur à 10 000 francs de revenu net en immeubles. Les pairs nommés antérieurement au 25 août 1817, s'ils n'étaient pas soumis pour eux-mêmes à cette obligation, ne pouvaient rendre la dignité de pair héréditaire dans leur famille qu'à la condition d'instituer un majorat au profit du bénéficiaire. Il aurait donc fallu que le comte Cornet commençât par former au profit de Victor Hugo un majorat de 10 000 francs de revenu net. A-t-il jamais eu cette intention? C'est ce que l'on n'a pas osé dire. Mais je suis aujourd'hui de bonne composition et j'accorde que le comte Cornet était prêt à payer d'un si haut prix l'honneur de servir de parrain au jeune Victor-Marie Hugo. Restait à obtenir l'autorisation du roi, laquelle ne s'accordait que très rarement et à titre tout à fait exceptionnel. De 1815 à 1830, il n'y a eu transmission de pairie que dans les cas suivants :

12 septembre 1817, transmission du titre et de la pairie de l'abbé de Montesquiou au vicomte de Montesquiou-Fézensac, son *neveu*.

15 mai 1818, transmission des titres et de la pairie du duc de Choiseul au marquis de Marmier, son *gendre*.

21 décembre 1825, transmission de la pairie du duc Duras au duc de Rauzan, son *gendre;* — de celle du maréchal Moncey, duc de Conegliano, à M. Duchesne de Gillevoisin, baron de Conegliano, son *gendre;* — de celle du duc de Durfort à M. Etienne de Béarn, son *petit-fils*, issu de sa fille ; — de celle du marquis d'Aligre à M. Pomereu d'Aligre, son *petit-fils*, issu de sa fille.

En tout, six transmissions de pairie en quinze ans, et toutes, sauf le cas particulier de l'abbé de Montesquiou, en faveur d'un *gendre* ou d'un *petit-fils*. Le comte Cornet n'avait-il donc, à défaut de fils, ni fille ni gendre? Etait-ce un *vieux célibataire*, plus malheureux encore que M. Dubriage, et n'ayant pas même un *neveu* à qui laisser son héritage? Point du tout; il était marié et père de famille. Il avait un *gendre*, et dès lors le roi lui-même n'aurait pas pu, en eût-il eu la volonté, user, au profit d'un parent au cinquième ou sixième degré, de l'article 3 de l'ordonnance du 19 août 1815, cet article ne permettant au roi d'autoriser la transmission à un collatéral qu'autant que la *ligne directe* manquerait dans la famille du pair; qu'autant que ce dernier n'aurait ni fils ni gendre ni petit-fils.

Un dernier mot. Le comte Cornet était si éloigné de vouloir transmettre sa pairie au jeune Victor Hugo, — ce que ni lui ni le

roi n'auraient pu faire, nous venons de l'établir, — que son désir le plus vif, son rêve le plus chèrement caressé, était de voir son *gendre* lui succéder dans tous ses titres. Et de cela j'ai pour garant un témoin irrécusable, le *Moniteur* lui-même. Dans la séance de la Chambre des pairs du 12 décembre 1832, un des collègues de Cornet, le comte Lemercier, prononça son éloge, où je relève ce passage :

Entièrement dévoué à la monarchie constitutionnelle de Juillet, il lui a fallu faire le sacrifice patriotique de la pairie qu'il avait eu *l'espoir de transmettre à un gendre estimable, issu d'une famille parlementaire.* Cet acte de dévouement lui parut commandé par la nécessité du moment [1]...

Et maintenant, de Victor Hugo, entrant, à vingt et un ans, à la Chambre des pairs, comme Georges-Gordon Byron était entré, à vingt et un ans, à la Chambre des lords ; — de ses stations de cinq heures dans le coin réservé, derrière la « grosse corde dorée », sous le feu des regards des belles dames qui *garnissaient les tribunes*, — en un temps où les séances de la Chambre des pairs *n'étaient pas publiques;* — de tous les détails dont il s'est plu à orner cette histoire, — que reste-t-il? M. Richard Lesclide a reproduit, dans son volume, les contes que Victor Hugo s'amusait à faire à ses petits-enfants, *la Bonne puce et le méchant Roi*, *le Chien métamorphosé en ange*, *l'Ane aux deux grandes oreilles*. Je lui conseille de joindre à la collection cet autre conte bleu, *l'Héritier de pairie*.

V

L'ordonnance du 13 avril 1845, — on l'aura remarqué, — élevait à la pairie, non pas Victor Hugo tout court, mais le *vicomte* Hugo (Victor).

Ce titre de vicomte, le poète y tenait. J'ai sous les yeux l'Annuaire de l'Institut royal de France pour 1843. J'y lis par deux fois : *le vicomte Hugo* (*Victor-Marie*), *place Royale*, 6. Lorsque la seconde de ses filles fit sa première communion, il donna à l'église Saint-Paul, sa paroisse, deux belles coquilles, qui formèrent un bénitier surmonté de cette inscription :

Donné par le vicomte Hugo, pair de France, à l'occasion de la première communion de sa fille Adèle, 1846.

Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, rapporte, dans ses *Sou-*

[1] *Moniteur* du 13 décembre 1832.

venirs, qu'il fut un jour invité à dîner, en compagnie de l'auteur des *Feuilles d'automne*, chez le baron Bonnaire, alors un des principaux propriétaires de la *Revue des Deux Mondes*. Le baron Bonnaire avait un service d'argenterie sur lequel étaient gravées ses armes. Un des convives ayant laissé voir qu'il n'était pas un grand clerc en matière de blason, Victor Hugo prit de là occasion de disserter longuement et savamment sur les armoiries, déclarant que la noblesse française était la première noblesse d'Europe, que les princes romains et les princes russes n'étaient que de petits compagnons et qu'*il s'estimait lui, simple vicomte, bien meilleur gentilhomme que les princes en* in *ou en* ki *de la Russie* [1].

Il n'y avait à cela qu'un petit malheur, c'est que Victor Hugo n'était pas vicomte du tout.

Son père, le général Léopold-Sigisbert Hugo, avait été, il est vrai, créé par le roi Joseph, en 1811, comte de Collogudo-Cuentès y Siguenza [2]; mais ce titre étranger n'a jamais été reconnu en France.

Mis hors de lui par la capitulation de Baylen, furieux des désastres qui avaient suivi, Napoléon s'en prenait des échecs de sa politique au-delà des Pyrénées à son frère Joseph et à ceux qui l'entouraient. Il n'était donc guère d'humeur à confirmer les grades et à reconnaître les titres distribués par le roi d'Espagne à ses officiers : « L'empereur ne m'aimait pas, dit le général Hugo dans ses *Mémoires;* il me traitait avec une négligence et une aigreur que rien ne pouvait justifier. Je ne fus *point confirmé dans mon grade en France*, quoique officier général depuis le 20 août 1809. Je serais sorti *général espagnol* de la grande lutte nationale, si l'extrême justice de Sa Majesté Louis XVIII n'eût, en partie, réparé les torts de la fortune envers moi [3]. »

Ce fut Louis XVIII, en effet, qui, voulant récompenser l'honorable conduite de M. Hugo comme commandant supérieur à Thionville, lors du siège de cette place, le confirma, par ordonnance du 21 novembre 1814, dans son grade de général, à dater du 11 septembre 1813, époque où il avait quitté l'Espagne. Cette ordonnance, et ceci est à noter, ne fait pas mention de son titre de comte. A cet égard, la Restauration maintint les choses au point où les avait laissées la chute de l'empire. Aussi le général Hugo n'a-t-il jamais pris, dans aucun acte public, le titre de comte, sachant bien qu'il n'y avait pas droit.

[1] *Souvenirs personnels*, par Auguste Barbier, de l'Académie française, p. 268.

[2] *Annuaire de la noblesse*, par Borel d'Hauterive (année 1886).

[3] *Mémoires du général Hugo*, t. III, p. 160, 178, 182, 384.

Mme Hugo, mère du poète, étant morte le 21 *juin* 1821, le général, moins d'un mois après, fit publier les bans de son second mariage. L'acte de ce second mariage, inscrit sur les registres de la commune de Chabris (Indre), l'indique seulement comme « Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, ancien officier général ». Voici le texte de cette pièce, qui ne laisse pas de présenter plus d'une particularité curieuse :

Aujourd'hui, 6 septembre 1821, à six heures du soir, par-devant nous Louis, marquis de Béthune-Sully, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Chabris, sont comparus : Monsieur *Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, ancien officier général*, domicilié ville de Nancy, département de la Meurthe, né à Nancy, le 15 novembre 1773, fils majeur de feu Joseph Hugo, *vivant propriétaire*, décédé à Nancy, le 15 messidor an VII, et de feue Marguerite Michaud, décédée aussi à Nancy, le 23 février 1814, d'une part; et de dame Marie Tomat y Saétoni, domiciliée à Chabris, comtesse de Salcano, née à Cervione, le 5 novembre 1784, veuve de Anaclet d'Almay, vivant propriétaire, décédé à la Havane le 15 août 1817; fille majeure de feu Nicolas de Ligny Tomat, décédé en Corse, le 1er novembre 1803, vivant propriétaire, et de feue Lina Saétoni de Campoloro, décédée à Cervione le 15 décembre 1785, d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, dont les publications ont été faites dans cette commune, les dimanches *vingt-deux et vingt-neuf juillet* dernier, et, dans la ville de Nancy, les dimanches vingt-neuf juillet et cinq août... Aucune opposition n'ayant été signifiée, vu aussi la permission de mariage accordée par M. le Ministre-Secrétaire d'Etat au département de la guerre, en date du 28 août dernier, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et Marie-Catherine Tomat y Saétoni sont unis par le mariage. Pour acte, fait à la mairie de Chabris, en présence des sieurs Jacques Rousseau, chevalier de la Légion d'honneur; de Jacob Schiesingeyer, *cocher de M. le marquis de Béthune-Sully*; de Chantrau Martial, *homme d'affaires de M. de Béthune*; et de Nicolas Kallenboren, *tailleur d'habits*.

Signé : Gal Hugo, V. Dalmay, Rousseau, Jacob Schiesingeyer, Chantrau, Kallenboren, marquis de Béthune-Sully, maire [1].

Cet acte de mariage, dans lequel on remarquera qu'il n'est fait aucune mention de la première femme du général, la mère du

[1] Extrait du Registre des Actes de mariage de la commune de Chabris, pour l'an 1821.

poète, fut suivi, à quelques jours de là, d'une lettre de faire part, également fort singulière; elle est ainsi conçue :

M.

Monsieur le général Léopold *HUGO* a l'honneur de vous faire part qu'il vient de faire légaliser, par-devant M. l'officier public de *Chabris* (Indre), les liens purement religieux qui l'unissaient à Madame veuve D'ALMÉ, comtesse de *SALCANO*.

Saint-Lazare, près Blois.

De cette lettre du général, je ne veux retenir que ceci : Elle est muette sur son titre de comte. De même, celle qu'il enverra, le 15 novembre 1821, à ses amis et connaissances, pour les informer du mariage de son fils Victor, ne portera d'autre mention que celle-ci : « Monsieur le général Léopold Hugo. »

L'acte de mariage du poète, inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Sulpice, à la date du 12 octobre 1822, est plus explicite. Il est vrai que Victor Hugo était là pour veiller à ce qu'aucun des titres de son père ne fût oublié. Aussi, l'énumération, cette fois, est-elle complète : « Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur et commandant de l'ordre royal de Naples [1]. » Du titre de comte, pas l'ombre.

L'année suivante, le général Hugo publie ses *Mémoires*, qui sont ceux du général Hugo et non du *général comte Hugo* [2]. Dans sa *Relation du blocus, du siège et de la défense de Thionville*, publiée également en 1823, il parle de lui à la troisième personne; mais tandis qu'il donne toujours aux officiers généraux dont le nom se rencontre sous sa plume leur titre nobiliaire : le général *comte* Belliard, le général *comte* Dupont, le général *comte* Durutte, etc., il dit de lui : le général Hugo, tout court.

Louis XVIII l'avait confirmé, — ce que n'avait pas voulu faire Napoléon, — dans son grade de maréchal de camp (général de brigade). Charles X, au mois de juin 1825, le nomma lieutenant général (général de division) [3]. Les ordonnances royales mentionnaient *toujours* le titre nobiliaire de la personne nommée, lorsqu'elle en avait un; l'ordonnance de juin 1825 ne fait pas mention du titre de comte.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1882, et *Victor Hugo avant* 1830, p. 261.

[2] *Mémoires du général Hugo gouverneur de plusieurs provinces et aide major général des armées en Espagne*. A Paris, chez Ladvocat, libraire, 1823. 3 vol. in-8°.

[3] *Moniteur* du 5 juin 1825.

La question de fait ainsi élucidée, reste la question de droit, et celle-ci n'est pas moins claire.

En droit, le titre de comte, donné au général Hugo par le roi d'Espagne, eût-il été entériné à la chancellerie de France (ce qui n'a pas eu lieu, on vient de le voir), il n'eût été que personnel. Pour qu'il devînt héréditaire, il aurait fallu que le général Hugo constituât un majorat. Sur ce point, les décrets du 30 mars 1806, le sénatus-consulte du 14 août de la même année et le décret du 1er mars 1808 concernant les majorats sont formels. Or, de constitution de majorat il n'y en a pas eu; les biographes qui ont reçu les confidences de Victor Hugo le reconnaissent. M. Barbou lui-même en fait l'aveu : « Le père du poète, dit-il, n'usa point de ce droit [1]. »

Le titre de comte aurait été entériné à la chancellerie; un majorat aurait été constitué, que cela n'eût encore servi de rien à Victor Hugo, qui était le dernier des trois fils du général :

Abel était l'aîné, j'étais le plus petit [2].

D'après la législation ancienne sur les titres, ils ne devenaient transmissibles qu'en faveur de l'aîné des descendants du titulaire. La législation moderne est restée la même sur ce point, nonobstant les nombreux exemples contraires qu'on rencontre dans l'usage. « Le titre, disait Napoléon dans son décret du 1er mars 1808, le titre qu'il nous aura plu d'attacher à chaque majorat sera affecté *exclusivement* à celui en faveur duquel la création aura eu lieu, et passera à sa descendance légitime, de mâle en mâle, *par ordre de primogéniture* [3]. » Les puînés ne peuvent faire de la monnaie du titre de leur père, et si celui-ci est comte, par exemple, s'intituler vicomte ou baron.

En 1845, Victor Hugo n'était pas en bonne odeur auprès des feuilles républicaines, et en particulier auprès du *National*. Quelle jolie page eût écrit Armand Marrast, s'il avait su que le nouveau pair, en voulant à toute force être vicomte comme Chateaubriand, se passait la fantaisie d'une usurpation de titre! Voici l'article par lequel il salua l'entrée du poète au Luxembourg :

Nous vous annonçons enfin la grande nouvelle : le Luxembourg est transformé. L'œuvre a été difficile et longue; mais le temps n'accomplit qu'avec lenteur les événements qui changent la face du monde. Il y a des astres dont la lumière est en route depuis huit

[1] *Victor Hugo et son temps*, p. 16.
[2] *Les Contemplations*, t. II, p. 121.
[3] Décret du 1er mars 1808, titre III, section 1, article 1er.

mille ans, et nous attendons encore le jour heureux où il nous sera donné de saluer leur premier rayon. La patrie attendait aussi avec impatience la brillante étoile qui lui était depuis longtemps annoncée. Aujourd'hui enfin, le seizième jour du mois d'avril, au milieu d'une discussion aride, il s'est fait tout à coup un silence solennel. Le ciel est devenu serein et une sorte d'illumination inconnue traversant les vitres est venue colorer d'un rouge vif les pâles tentures de l'enceinte... M. Pasquier, couvert de son mortier, a lu l'ordonnance qui élève à la dignité de pair de France *M. LE VICOMTE* Victor Hugo... Notre poitrine s'est dilatée... Nous ne le savions pas! Il était vicomte! Nous avions eu un frisson de poésie, nous avons été saisis de l'enthousiasme du blason. — Ce large front où l'Orient et l'Occident s'étaient rencontrés, nous avions pensé qu'il n'aspirait qu'à la couronne du poète; c'est une couronne de vicomte qui le surcharge. Le chantre du sacre de Charles X et de la colonne de l'empereur, le poète qui a célébré les bienfaits de la légitimité et les nobles infortunes des peuples souffrants, la lyre qui a eu des accents pour toutes les puissances et quelquefois aussi des consolations pour de patriotiques douleurs; cet homme enfin qui a essayé, sans réussir, à mettre d'accord des sentiments justes et des idées fausses, il avait déjà bien de la peine à faire excuser un premier ridicule : il y en a joint un autre. Victor Hugo est mort, saluez M. le vicomte Hugo, pair lyrique de France! La démocratie qu'il a insultée peut désormais en rire : la voilà bien vengée [1]!...

VI

Moins de trois mois après, un bruit se répandait soudain, léger d'abord, « rasant le sol comme hirondelle avant l'orage », puis s'enflant, grossissant d'heure en heure et remplissant bientôt la cour, la ville, la France entière : la Chambre des pairs allait se former en cour de justice, aux termes de l'article 29 de la Charte, pour juger l'un de ses membres, le plus célèbre de tous, Victor Hugo lui-même!

C'était la mode en ce temps-là de tirer sur le roi. Il ne s'agissait pourtant de rien de semblable, mais d'un attentat d'un autre genre, de la nature de ceux qui se dénouent d'habitude devant la 6e chambre.

Mes lecteurs me rendront cette justice que, dans mes Études sur Victor Hugo, je me suis toujours soigneusement abstenu de toucher à l'homme et à sa vie intime. Je ne crois pas manquer à la

[1] *Le National,* 17 avril 1845.

réserve qui m'est imposée, en rappelant un fait dont tous les journaux ont retenti et qui fut, à son heure, un événement. Est-ce que Victor Hugo, d'ailleurs, dans le volume qui a été l'occasion de cet article, ne soulève pas lui-même un coin du voile qui couvrait sa vie privée? Dans le chapitre intitulé : D'APRÈS NATURE. — *Nuit du 3 au 4 février*, n'est-il pas le premier à se mettre en scène d'une étrange façon [1]? Hésite-t-il à y mettre les autres? N'essaye-t-il pas, dans un autre endroit de son livre, de salir la réputation d'un des hommes les plus illustres de notre temps, de l'un de ceux dont la mémoire est le plus justement honorée? Cette aventure, enfin, dont il fut le héros, est-ce qu'elle n'est pas racontée tout au long dans un ouvrage publié, au lendemain de sa mort, sous le titre de *Victor Hugo intime*, par un de ses plus ardents panégyristes, par l'un de ses plus proches parents, M. Alfred Asseline, son cousin germain, à qui nous allons laisser la parole?

M. Alfred Asseline était attaché au cabinet de M. Gabriel Delessert, préfet de police en 1848. Dans la nuit du 23 au 24 février, M. Delessert fit brûler dans les cheminées de ses bureaux particuliers une grande quantité de papiers. M. Asseline, après nous avoir donné ce détail, continue ainsi :

Pendant que nous nous passions les piles de dossiers de main en main, un cahier tout mince, qui ne paraissait pas contenir de secrets bien terribles, tomba à mes pieds, sans que personne y prît garde. En me penchant pour lire le nom qui était inscrit sur la chemise du papier gris, je fus tout ébahi de voir le nom de *Victor Hugo* tracé en lettres énormes et au-dessous ces simples mots à l'encre rouge : *A classer*. Je me baissai rapidement pour ramasser le dossier et je le fis entrer de force dans ma poche en le déchirant un peu [2].

Dans ce dossier, il y avait deux pièces seulement.

La première, continue M. Asseline, était la copie d'un procès-verbal du commissaire de police du quartier de la place Vendôme, constatant le flagrant délit de conversation criminelle dans un petit buen-retiro, loué sous le nom de... dans le passage Saint-Roch.

La deuxième était un ordre, — de la grosse écriture de M. G. Delessert, — ainsi libellé :

« P. M. (police municipale) — M*** (ici le pseudonyme qui déguisait un Javert très décoré, attaché à la contre-police du roi), M*** m'attendra demain au Château, à l'issue du conseil; l'heure du conseil est dix heures. »

[1] *Choses vues*, p. 269 à 276.
[2] *Victor Hugo intime*, par Alfred Asseline, p. 126.

La ville et la cour, — surtout la cour, — s'étaient émues de cette conversation criminelle : le roi, paraît-il, avait été fort mécontent.

Je racontai à Victor Hugo l'histoire de son dossier. — Je crois savoir, me dit-il *en riant*, qui était cet agent chargé de surveiller les pairs de France [1].

Puisque Victor Hugo et ses proches prenaient si gaiement la chose, on me permettra bien, à moi qui ne suis pas son cousin, d'en dire un mot à mon tour. Je me bornerai du reste à quelques courts extraits des journaux du temps.

Je lis dans la *Patrie* du 6 juillet 1845 :

On parle beaucoup, à Paris, d'un scandale déplorable... Un de nos écrivains les plus célèbres aurait été surpris hier, en conversation criminelle, par le mari, qui se serait fait assister du commissaire de police. L'épouse infidèle aurait été incarcérée, et l'amant si malheureusement heureux n'aurait dû le triste avantage de conserver sa liberté qu'au titre politique qui rend sa personne inviolable. Ne pouvant douter de l'exactitude de ces faits, nous faisons des vœux pour que les suites en soient le moins graves possible.

Les suites de l'affaire menaçaient, en effet, d'être fort graves. Le mari avait déposé entre les mains du président de la Chambre des pairs une plainte en adultère contre Victor Hugo ; et M. Pasquier avait eu beau prier, supplier, il n'avait pu le faire revenir sur sa détermination. Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle du roi Louis-Philippe pour décider l'époux outragé à retirer sa plainte.

Le *National* écrivait, dans son numéro du 10 juillet :

La scandaleuse aventure dont plusieurs journaux ont entretenu le public ces jours derniers soulève une grave question de droit constitutionnel. Un illustre personnage, qui cumule les lauriers du Parnasse et le manteau d'hermine de la pairie, a été surpris en conversation criminelle avec la femme d'un peintre. Le mari, qui était à la piste de l'intrigue, se présenta tout à coup dans l'asile qu'ils avaient choisi aux environs de Saint-Roch, accompagné d'un commissaire de police. Ce fonctionnaire se mit en mesure d'arrêter les coupables pris en flagrant délit. La justice ne se pique point de galanterie : elle s'empara de la dame sans façon et sans explication. Mais le pair se mit à parlementer et invoqua l'inviolabilité dont il est couvert par la Constitution. Le commissaire hésita et finit par laisser partir le galant vicomte. Les mêmes journaux qui ont révélé cette aventure et annoncé

[1] *Op. cit.*, p. 128.

un procès en adultère devant la cour des pairs nous apprennent aujourd'hui que les choses se sont arrangées...

L'aventure, on le pense bien, faisait bruit en province comme à Paris. De Saint-Point, où il était à ce moment, Lamartine écrivait le 7 juillet :

J'apprends l'aventure d'Hugo. J'en suis fâché, mais ces fautes-là s'oublient vite. La France est élastique, on se relève même d'un canapé [1].

Le 9, il écrit à M. Dargaud :

L'aventure amoureuse de mon pauvre ami Hugo me désole. On dit qu'il s'éloigne de France pour qu'on ne demande pas l'autorisation de le poursuivre à la Chambre des pairs; mais ce qui doit être navrant pour lui, c'est de sentir cette pauvre femme en prison pendant qu'il est libre [2].

Navré ou non, Victor Hugo prenait ses passeports au Luxembourg, et la *Quotidienne* du 11 juillet publiait la note suivante :

D'après la promesse qu'il en avait faite à Louis-Philippe, à la sollicitation personnelle duquel M. X. a retiré sa plainte, M. Hugo a pris hier ses passeports et est parti pour effectuer un voyage de trois mois en Espagne.

VII

Au retour de ce voyage au-delà des monts, pendant lequel l'auteur de *Ruy-Blas*, échangeant la place Royale pour la Plaza-Mayor,

> Humait l'air à Madrid, sans souci des alcades,
> Et faisait en marchant des vers sous les arcades,

nous le retrouvons à Paris, en 1846. Sous cette date il y a, dans le volume de *Choses vues*, près de cent pages où il est parlé des sujets les plus divers : *Attentat de Lecomte*, — *Attentat de Joseph-Henri*, — *Visite à la Conciergerie*, — *le comte Mortier*, — *Soirée chez M. Guizot*. Il n'y est rien dit en revanche d'une longue pièce de vers publiée beaucoup plus tard, dans les *Contemplations*, et à laquelle le poète a donné ce titre : *Ecrit en* 1846.

[1] Lettre au comte de Circourt. — *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme Valentine de Lamartine, t. VI, p. 168.
[2] *Op. cit.*, t. VI, p. 170.

Quand parurent les *Contemplations*, au mois d'avril 1856, Victor Hugo était républicain, voire même socialiste. Des esprits mal faits, d'affreux monarchistes, de vils réactionnaires, avaient parfois le mauvais goût de lui rappeler ses anciennes opinions, son royalisme d'antan. Comment faire taire ces trouble-fête? Oh! mon Dieu, rien de plus facile. Le poète prend sa meilleure plume et il écrit des vers ardemment républicains, antiroyalistes au premier chef, des vers tels que ceux-ci :

J'ai vu partout grandeur, vie, amour, liberté,
Et j'ai dit : — Texte : Dieu; *contre-sens : royauté.*
. . . . . .
Ce sont les rois qui font les gouffres . . . . .
. . . . . .
Voilà ce que m'apprit l'histoire. Oui, c'est cruel,
Ma raison a tué mon royalisme en duel.
Me voici jacobin. Que veut-on que j'y fasse?
Le revers du louis dont vous aimez la face
M'a fait peur. En allant librement devant moi,
En marchant, je le sais, j'afflige votre foi,
Votre religion, votre cause éternelle,
Vos dogmes, vos aïeux, vos dieux, votre flanelle,
Et dans vos bons vieux os, faits d'immobilité,
Le rhumatisme antique, appelé royauté,
Je n'y puis rien . . . . . .
. . . . . .
Parce que j'ai vagi des chants de royauté,
Suis-je à toujours rivé dans l'imbécillité [1] ?

Il *éreinte* ainsi la royauté pendant quatre cent seize vers, pas un de moins; et, cela fait, se retournant vers ses adversaires : « Oui, leur dit-il, c'est vrai, j'étais royaliste quand j'étais petit; mais je ne l'étais plus apparemment quand j'ai écrit ces vers, j'étais républicain. Or ces vers sont antérieurs à 1848. Ils ont été composés en 1846. Rien n'est plus certain, puisqu'il y a en tête, en grosses lettres : *ECRIT EN* 1846. Il y a à la fin ceci : *Paris, juin* 1846. Il y a au milieu cette note : *On n'a rien changé à ces vers écrits en* 1846 [2].

Eh bien! non, ces vers n'ont pas été écrits en 1846, par cette excellente raison qu'en 1846 Victor Hugo était encore royaliste.

Le 19 mars 1846, il prononce à la tribune de la Chambre des pairs, sur la question polonaise, un discours dans lequel il célèbre les bienfaits de la monarchie et fait profession d'admirer le roi :

[1] *Les Contemplations*, t. II, p. 88.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 79, 96 et 97.

Certes, je pourrais presque me dispenser de le dire, je ne suis pas de ceux qui appellent les conflits des puissances et les conflagrations populaires... C'est un magnifique spectacle depuis trente ans que cette immense paix européenne... Je suis heureux de la part que mon pays prend à cette paix féconde; *je suis heureux de sa situation libre et prospère sous le roi illustre qu'il s'est donné...*

L'unité d'un peuple s'incarne de deux façons, dans les dynasties et dans les nationalités. C'est de cette manière, sous cette double forme, que s'accomplit le difficile labeur de la civilisation; c'est de cette manière que se produisent les *rois illustres* et les peuples puissants. Aussi *c'est une chose fatale quand les peuples brisent des dynasties* [1].

Dans son discours du 14 juin 1847, sur la rentrée de la famille Bonaparte en France, nouvel éloge du roi Louis-Philippe, qu'il appelle « le plus éminent des rois de l'Europe ». — La Chambre des pairs, objet des attaques furieuses du parti révolutionnaire tout entier, est pour lui « cette sage et illustre assemblée ». — Quant à l'empereur, à l'homme de Brumaire, voici dans quels termes il en parle : « Je songe aux grandes choses du temps passé, et je suis, par moments, tenté de dire à la Chambre, à la presse, à la France entière : Tenez, parlons un peu de l'empereur, cela nous fera du bien [2] ! »

Si Victor Hugo était républicain, lorsqu'il glorifiait ainsi l'empereur Napoléon, le roi Louis-Philippe et la Chambre des pairs pardessus le marché, il faut avouer qu'il cachait bien son jeu!

Mais voici qui est encore plus étrange. Le 24 février 1848, à deux heures de l'après-midi, on annonce à Victor Hugo que Louis-Philippe vient de signer son abdication et que le duc de Nemours, régent de droit, s'efface devant la régence de Mme la duchesse d'Orléans. Il se précipite sur la place de la Bastille, voisine de sa demeure, et là, en présence de dix mille hommes du peuple, il proclame la royauté du comte de Paris et la régence de la duchesse d'Orléans [3].

En présence de ce fait, qui appartient à l'histoire, des discours que j'ai rappelés et qui sont au *Moniteur*, que devient l'affirmation du poète dans ses *Contemplations?* Que vaut cette date de 1846 inscrite par trois fois sur une pièce de vers républicaine? Cette date est fausse; fausse également, la date de 1827, mise en tête d'une autre pièce intercalée par Victor Hugo dans ses *Chansons des rues*

[1] *Moniteur* du 20 mars 1846.
[2] *Ibid.*, 15 juin 1847.
[3] *Ibid.*, 24 mai 1850.

et des bois et où sont insultés, de la façon la plus grossière, la royauté et le roi Charles X [1].

Antidater ainsi ses vers, non par hasard ou négligence, mais par calcul, pour faire croire à l'existence d'opinions imaginaires, ce n'est pas un cas pendable, je le veux bien; cela constitue pourtant un faux en écriture... poétique, que l'on peut se permettre, paraît-il, quand on est le *MAITRE*, mais que ne se permettra jamais un galant homme.

VIII

Et voyez le danger. Victor Hugo commence par se fabriquer une fausse généalogie, et il est amené à prendre des armoiries qui ne lui appartiennent pas. Il installe dans sa salle à manger, au haut bout de la table, un grand fauteuil sculpté, de forme gothique, dont le siège est fermé par une chaîne de fer et qu'il appelle le « Fauteuil des ancêtres », *Cella patrum defunctorum:* le dossier porte l'écusson des Hugo : *d'azur au chef d'or, chargé de deux merlettes de sable* [2]; avec le casque de chevalier et la devise : *Ego Hugo* [3].

Une autre fois, Victor Hugo, comme il a vieilli sa famille, veut essayer de vieillir ses opinions républicaines, qui, elles non plus, ne sont pas assez anciennes, et le voilà conduit à altérer des dates et à produire de fausses pièces.

Il publie, — en 1856, — la lettre suivante, qu'il prétend lui avoir été écrite, en 1846, par le marquis du C. d'E..., *son parent*.

... Je vous ai vu, enfant, monsieur, chez votre respectable mère et *nous sommes même un peu parents*, je crois. J'ai applaudi à vos premières odes, *la Vendée*, *Louis XIII*... Dès 1827, dans votre ode dite *A la colonne*, vous désertiez les saines doctrines, vous *abjuriez la légitimité*; la faction libérale applaudissait à votre apostasie. J'en gémissais... Vous êtes aujourd'hui, monsieur, en *démagogie pure*, en *plein jacobinisme*. Votre discours d'*anarchiste*, sur les affaires de Galicie est plus digne du tréteau d'une *Convention* que de la tribune d'une Chambre des pairs. Vous en êtes à la *carmagnole*...

[1] Voy., dans les *Chansons des rues et des bois*, publiées en 1866, la pièce qui a pour titre : *Ecrit en* 1827, ainsi que celle intitulée : *A un visiteur parisien*, pièce ultra-républicaine, datée ainsi par Victor Hugo : *Domrémy*, 182...

[2] Ces armes sont celles des Hugo de Lorraine, descendant de Georges Hugo, capitaine dans les troupes du duc René II, et anobli par lettres du 14 avril 1535. Victor Hugo, qui prétendait se rattacher à cette famille, y était complètement étranger. (Voy. *Correspondant* du 25 février 1882.)

[3] *De Marine-Terrace à Hauteville-House*, par Henry Houssaye, *Journal des Débats* du 18 septembre 1885.

Vous vous perdez, je vous le dis. Quelle est donc votre ambition? Depuis les beaux jours de votre adolescence monarchique, qu'avez-vous fait? où allez-vous [1]?...

N'admirez-vous pas comme ce vieux marquis, moins sot qu'il n'en a l'air, choisit habilement les mots les plus propres à chatouiller la démocratique faiblesse de Victor Hugo et de ses amis... de 1856 : *Démagogie pure... Jacobinisme... Convention... Carmagnole?* Victor aurait dicté lui-même qu'il n'eût pas trouvé mieux.

C'est à cette lettre qu'il aurait répondu, au mois de *juin* 1846, par la pièce de quatre cent seize vers dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais puisque cette réponse, — je l'ai démontré, — n'est pas et ne peut pas être de 1846, comment ne pas avoir, à l'endroit de la lettre elle-même, les doutes les plus sérieux? Si elle existe, qu'on la montre. Victor Hugo n'a certainement pas jeté au panier une lettre jugée par lui si importante, qu'il y répondait par une des plus longues pièces qu'il ait jamais écrites. Dans l'avant-propos qu'il a mis en tête de ses lettres sur *le Rhin*, le poète insiste sur la *bonne foi*, sur le souci de vérité et de scrupuleuse exactitude qu'il apporte en toutes ses publications : « On pourrait au besoin, dit-il, montrer aux *curieux*, s'il y en avait pour de si petites choses, toutes les pièces de ce journal d'un voyageur authentiquement timbrées et datées par la poste [2]. » Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien voir la lettre du marquis de C. d'E..., *timbrée et datée par la poste.*

Elle était doublement précieuse pour Victor Hugo, cette lettre de 1846. Elle prouvait, d'une part, que ses opinions républicaines n'avaient point attendu, pour se produire, la révolution de Février; elle montrait, d'autre part, que, s'il était vicomte, du chef de son père; s'il se rattachait, par son grand-père paternel, — le *menuisier* de Nancy! — à une des plus nobles familles de Lorraine, il se rattachait, en outre, par sa mère, à une famille de vieille noblesse. *Nous sommes un peu parents*, lui écrit M. de C. d'E..., un marquis de vieille roche; et lui aussitôt, armé de sa raquette poétique, prenant la balle au bond, il la renvoie avec une adresse merveilleuse; il répond :

> *Marquis*, je m'en souviens, vous veniez chez ma mère,
> Vous me faisiez parfois réciter ma grammaire;
> Vous m'apportiez toujours quelque bonbon exquis,
> Et nous étions *cousins* quand on était marquis [3].

[1] *Les Contemplations*, p. 79.
[2] *Le Rhin*, t. I, p. 20.
[3] *Les Contemplations*, t. II, p. 79.

Il n'est que de commencer. Sa mère, il le sait à merveille, est de famille bourgeoise, fille d'un capitaine de navire marchand, Jean-François Trebuchet. N'importe; il faudra bien, coûte que coûte, que, de ce côté aussi, la transmutation s'opère, que le plomb se change en or, la roture en noblesse. Du petit capitaine de navire, on fera d'abord « un riche armateur [1] »; du père de Jean-François, on fera « un des chefs de la grande bourgeoisie de la province de Bretagne [2] ». Du grand bourgeois au gentilhomme, il n'y a que la main. C'est le moment de faire apparaître le marquis, — un marquis

Qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a pas revu,

mais qui a trouvé le temps cependant de dire à la cantonade : « Mademoiselle Trebuchet, je suis votre cousin. » Après lui, entrent en scène d'autres cousins, des comtes ceux-là, et qui disent leur nom, le comte de Cornet et Constantin-François Volney, comte de Chassebeuf, l'un et l'autre « cousins germains de Mlle Sophie-Françoise Trebuchet [3] ». Il est vrai que ni l'un ni l'autre ne sont ses cousins germains, et que ni l'un ni l'autre ne sont nobles : Matthieu-Augustin Cornet est fils du « sieur Nicolas Cornet, marchand [4] »; — Constantin-François Chassebeuf est fils d'un notaire de campagne, fils lui-même d'un procureur de la très petite ville de Craon [5], si bien qu'il disait, dans l'une de ses brochures du commencement de la Révolution : « *Nous autres roturiers*, notre noblesse est l'estime publique [6]... » — C'est égal, nous avançons et le but est proche :

Il ne faut qu'un bon vent qui me porte au rivage.

Ce bon vent allait venir de Nantes, d'où un ami du poète, l'un de ceux qui vivaient dans son intimité, reçut un jour une copie de l'acte de baptême de Sophie-Françoise Trebuchet, tel qu'il est consigné sur les registres de la paroisse Saint-Laurent, année 1772. Le texte en était ainsi conçu :

[1] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. I, p. 16. — *Victor Hugo et son temps*, p. 16.

[2] *Victor Hugo et son temps*, loc. cit.

[3] *Propos de table de Victor Hugo*. — *Victor Hugo et son temps*.

[4] Acte de baptême de Mathieu-Augustin Cornet. (*Archives municipales de Nantes*.)

[5] *Biographie des députés de l'Anjou*, par M. Bougler, t. Ier, p. 150.

[6] Dans cette brochure, M. Chassebeuf *faisait serment de ne jamais rechercher ou accepter de titres de noblesse*, ce qui ne l'empêcha point de renoncer au nom de son père pour prendre celui de *Volney* et d'accepter en 1806 le titre de comte.

Ce 19 juin 1772, a été baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Laurent de Nantes, par nous recteur, soussigné, Sophie-Françoise, née de ce jour à cinq heures du matin, en cette paroisse Haute Grande rue, fille de dame Renée-Louise le Normand et de noble homme Jean-François Trebuchet, capitaine de navire; parrain a été noble homme René le Normand fils, et marraine demoiselle Renée-Françoise Robin, ledit sieur René le Normand fils, oncle maternel de l'enfant, et ladite demoiselle Robin, cousine germaine de l'enfant du côté paternel, lesquels signent avec nous, le père absent.

Signé : Renée-Françoise Robin; le Normand, fils; M. V. Bouvet; la Drosseau, femme Savariau; Louise le Normand; Trebuchet de la Roulais; Louis le Normand; Ch. M. le Normand; F. Gallouin, recteur de Saint-Laurent [1].

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, à cette copie était jointe celle de l'acte de baptême d'un frère de Sophie-Françoise, Jean-Louis Trebuchet; et, dans cet acte, la mère de l'enfant, la grand'mère du poète, était ainsi désignée : « Dame Renée-Louise *le Normand du Buisson.* »

La lumière était faite! c'était chose prouvée maintenant, *chose vue :* Victor Hugo était noble de partout! Armé des précieux documents, l'ami se précipite chez le poète, — on était alors, il nous l'apprend lui-même, vers le milieu de l'année 1882, — il est reçu par Victor Hugo et « par l'excellente Mme Drouet (?) »; il met sous leurs yeux ces pièces si éloquentes dans leur simplicité. Qui pourrait désormais se refuser à l'évidence? Le grand-père maternel de Victor Hugo « n'était plus un *bourgeois*, mais un NOBLE [2] ». C'est écrit en toutes lettres. Voyez plutôt; n'y a-t-il pas bien « *noble homme* Jean-François Trebuchet? » Sa grand'mère maternelle, dame Renée-Louise le Normand, était elle-même fille d'un noble. C'est encore écrit: ici, son frère est qualifié de « *noble homme* René le Normand fils »; là, elle est désignée comme « dame le Normand *du Buisson* ».

> *Du Buisson* en deux mots! comprenez-vous, ma sœur,
> De ces mots séparés la force et la douceur!

Rien ne troubla, ce soir-là, la joie de l'honorable M. Macé de Challes, celle de Victor Hugo et celle non moins pure de « l'excellente Mme Drouet (??) ». Aujourd'hui pourtant, force nous est bien de restituer à l'acte du 19 juin 1772 son véritable sens. Cet acte prouve précisément le contraire de ce que M. Macé de Challes, avec une parfaite bonne foi, je le reconnais, a voulu lui faire dire.

[1] *Archives municipales de Nantes.*
[2] *Les Origines de Victor Hugo,* par M. Macé de Challes.

L'expression *noble homme*, inscrite dans un acte de l'état civil, est tout justement un certificat authentique de roture. Avant 1789, dans les contrats et les actes de l'état civil, les gentilshommes prenaient le titre d'*écuyer* ou de *messire*. *Noble homme* était le titre que prenaient les bourgeois de quelque importance; *honorable homme*, celui que prenaient les petits bourgeois, les marchands, les artisans. Un avocat, un médecin, un armateur, le capitaine d'un navire marchand (c'était le cas de Jean-François Trebuchet), un procureur au présidial (c'était le cas de René le Normand), était *noble homme*. Un chirurgien, un maître perruquier, un maître maçon, était *honorable homme*. Au chapitre *des biens de fortune*, la Bruyère esquisse le portrait de Périandre, homme nouveau, sorti de rien, mais à qui sa grande fortune permet de se donner pour homme de qualité. « Tout, dit-il, se soutient dans cet homme; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée. Que son père, si vieux et si caduc, n'est-il mort il y a vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention de Périandre! Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses pancartes [1] qui déchiffrent les conditions et qui souvent font rougir la veuve et les héritiers? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne et clairvoyante et aux dépens de mille gens qui veulent absolument tenir leur rang à des obsèques? Veut-on d'ailleurs qu'il fasse de son père un *noble homme* et peut-être un *honorable homme* lui qui est *messire* [2]? »

Reste l'argument tiré de l'acte de baptême de Jean-Louis Trebuchet, où le nom de le Normand s'agrémente de celui de *du Buisson*. Pour piquant qu'il soit, l'argument n'est guère solide. Nul n'ignore qu'au dix-huitième siècle c'était un usage commun, dans les familles bourgeoises, presque toutes très nombreuses, de joindre au nom paternel un second nom, afin de se distinguer des autres membres de la famille. C'est ainsi, par exemple, que le bon Collin, l'auteur du *Vieux célibataire*, profita de ce que son père possédait quelques arpents dans un canton appelé *Harleville* pour ajouter ce dernier nom au sien. C'est ainsi encore qu'on lit dans les *Mémoires* de Brissot, dont le père exerçait à Chartres la modeste profession de traiteur-rôtisseur :

Né le treizième enfant de ma famille, je portais, pour être distingué de mes frères, suivant l'usage de la Beauce, le nom d'un village où mon

[1] Billets d'enterrements. (*Note de la Bruyère.*)

[2] *Caractères* de la Bruyère, édition des *Grands écrivains de la France*, par M. Ad. Regnier, t. I, p. 252. Voy. la note de l'éditeur.

père possédait quelques terres. Ce village s'appelait *Ouarville* [1], et Ouarville fut le nom sous lequel j'ai été constamment connu dans mon pays; ainsi mon troisième frère fut appelé *Thivars*; ainsi Pétion, mon compatriote et mon malheureux ami, était appelé *Villeneuve*; ainsi cent membres du tiers état de l'Assemblée constituante portaient des surnoms comme nous et, pas plus que nous sans doute, ne songeaient à s'en faire des titres à la noblesse [2].

IX

Le lecteur me pardonnera de l'avoir retenu si longtemps sur les origines de Victor Hugo; il m'a paru utile de vider, une bonne fois, cette question et de réduire à leur valeur les prétentions nobiliaires du poète. Il ne me reste plus de place pour parler de Victor Hugo pendant les années qui vont de 1848 à 1851. Aussi bien l'auteur de *Choses vues* est-il d'une discrétion singulière sur cette période pourtant si intéressante; à peine lui consacre-t-il quelques pages. J'essayerai peut-être un jour de montrer qu'il a eu de bonnes raisons pour ne point s'étendre sur cette partie de sa vie; mais c'est une étude qui demandera de longs développements et que je n'ai pas le loisir d'aborder aujourd'hui.

Il est également très sobre de renseignements sur les années 1870-1871. Quitte à y revenir plus tard, je veux rapporter, en finissant, sur Victor Hugo à cette date, quelques détails très particuliers, dont je dois la connaissance aux communications obligeantes de l'un de ses collègues à l'Assemblée nationale, qui veut bien m'autoriser à le nommer ici, M. S. Courcelle.

Au mois de septembre 1870, lorsque les portes de Paris se fermèrent devant les Prussiens, ce fut un souci pour beaucoup de savoir comment tant de pauvres gens, à qui le travail allait manquer, et en particulier cette population suburbaine qui avait dû se replier tout entière en dedans des remparts, allait faire pour vivre. Des comités de secours se formèrent aussitôt en grand nombre, et, parmi eux, des comités alsaciens, bretons, provençaux, lorrains, etc.., etc., créés par les Parisiens riches ou aisés que leur naissance rattachait à telle ou telle province, pour venir en aide à leurs compatriotes. La Société qui se proposait de secourir les Francs-Comtois sans ressources fut une des premières constituée; elle avait pour trésorier M. S. Courcelle, ancien banquier à Vesoul. Elle dut se préoccuper tout d'abord de trouver des

[1] A 4 kilomètres de Chartres.
[2] *Mémoires de Brissot*, p. 25.

adhérents, et, à cet effet, les membres déjà inscrits se chargèrent d'aller à domicile solliciter des souscriptions. Ils rencontrèrent partout une sympathie empressée. Les cœurs comme les bourses s'ouvrirent largement. Aussi les deux commissaires qui avaient reçu mission de se présenter chez Victor Hugo étaient-ils pleins de confiance lorsqu'ils franchirent le seuil de l'illustre poète. Ils exposent l'objet de leur démarche, le but de la Société. Dès les premiers mots, Victor Hugo se récrie, disant : « Mais toutes les villes de France me réclament comme un des leurs!... Je ne suis pas Franc-Comtois!!... je suis Lorrain!!!... »

Les commissaires insistent respectueusement : La ville de Besançon n'avait-t-elle pas eu l'honneur de lui donner naissance? Le monde entier ne savait-il pas par cœur les vers : *Un jour dans Besançon...?* — Et Victor Hugo de les interrompre encore : — « Oui, sans doute..., je suis né à Besançon, mais par hasard!... Oh! par hasard! un accident... »

Pressé par ses interlocuteurs, — les Francs-Comtois sont presque aussi entêtés que les Bretons, — le poète finit par leur dire : « Les Francs-Comtois que vous voulez secourir ne sont-ils pas des *réfugiés politiques?* Oui, n'est-ce pas? On pourrait leur appliquer un secours à ce titre? » Un des deux commissaires, qui voulait avant tout grossir les ressources de l'œuvre, s'empressa de répondre : « Mais certainement, vous êtes dans le vrai, ce sont bien des réfugiés politiques... » Le *Maître* alors délivra, sur la caisse du *Rappel*, un bon de 100 francs, à prendre sur les fonds affectés aux *Réfugiés.*

Aux termes de son règlement, la Société ne devait pas distribuer d'argent; ses membres étaient autorisés à faire seulement des dons en nature, aliments, linge, chauffage, etc. Les règlements n'étant pas faits pour un homme comme Victor Hugo, il s'empressa de remettre à un pauvre diable de statuaire nommé L... des bons de 10 francs, que le trésorier ne fit pas d'abord difficulté de payer. Il y en eut bientôt pour 160 francs. Le trésorier écrivit au poète pour lui rappeler que l'on avait, en sa faveur, dérogé à la règle; que, de plus, sa souscription était depuis longtemps absorbée au profit d'un seul bénéficiaire. Il confia sa missive à un délégué spécial, chargé de solliciter un nouveau versement et qui revint sans avoir rien obtenu. Le statuaire, pendant ce temps-là, poussait des cris désespérés. Deux membres du Comité se rendirent à son domicile et trouvèrent, sur un grabat, un malheureux paralytique, qui avait été autrefois artiste sculpteur et qui, ayant fait, disait-il, le buste de Victor Hugo, le lui avait offert. Que ce dernier détail fût exact ou non, la misère de L... était si profonde, que le Comité, passant

par-dessus ses statuts, décida de lui continuer quelques envois d'argent.

En février 1871, à l'Assemblée de Bordeaux, Victor Hugo et le trésorier de l'Œuvre des secours aux Francs-Comtois, qui avait été élu par ses concitoyens de la Haute-Saône, se trouvèrent faire partie tous deux du premier bureau, présidé par l'amiral la Roncière le Noury. Malgré ses cheveux gris et sa barbe grise, Victor Hugo avait encore des allures juvéniles; il portait un képi de garde national, un veston de fantaisie très court, une chemise de laine rouge. Nous voilà loin, on le voit, de l'*habit vert russe* de feu Odilon Barrot. M. Courcelle, dès la première réunion du bureau, alla saluer le poète. Le *Maître* était, en ce moment, debout, seul, dans l'embrasure d'une fenêtre. Son collègue déclina sa qualité de trésorier du Comité franc-comtois. Victor Hugo aussitôt, d'un mouvement très vif, avec beaucoup de chaleur et de grâce, lui prit les deux mains qu'il garda dans les siennes, et, avec cette cantilène très prononcée qui lui était propre : « Ah! c'est vous, dit-il, mon cher trésorier, que je suis aise de vous voir, de faire votre connaissance!... Y a-t-il longtemps que vous n'êtes allé à Besançon? — Oh! oui, longtemps, bien longtemps. D'abord, je ne suis pas de Besançon, mais de Vesoul. Ensuite, j'étais, comme vous, enfermé dans Paris; et, à l'heure qu'il est, je ne sais pas encore si ma petite ville est restée debout, si ma famille est vivante! J'ai reçu une dépêche moitié allemande, moitié française, m'apprenant que j'étais nommé député et m'invitant à me rendre à Bordeaux. Je suis venu... mais je ne sais rien, absolument rien du pays, et je suis mortellement inquiet! A mon très grand regret, je ne puis rien vous apprendre de Besançon. — *Ah! tant pis!* reprit Victor Hugo, *tant pis! vous m'auriez dit si mon buste était toujours dans la Bibliothèque!* »

Je reste pour aujourd'hui sur ce mot, où Victor Hugo s'est peint tout entier.

Son buste est encore, j'imagine, à la bibliothèque de Besançon. Ses cendres sont au Panthéon. A deux pas de là, dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, est enterré l'auteur d'*Athalie*. De ces deux grands poètes, maintenant voisins dans la mort, le plus digne d'admiration, le plus puissant et le plus tendre, le plus naturel et le plus charmant, le plus parfait, le plus sincère, le plus vraiment grand, n'est pas celui qui dort au Panthéon.

Edmond Biré.

MÉLANGES

L'AME; SA SPIRITUALITÉ, SA PUISSANCE, SA GRANDEUR, SON IMMORTALITÉ

Par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul [1].

Nous venons de lire, sous ce titre simple et clair, comme l'est toujours la vérité, une des plus victorieuses réfutations du matérialisme contemporain.

La *Revue des Deux Mondes* en convenait récemment, « le grand péril des âmes est aujourd'hui dans la science matérialiste, dans cette science prétendue positive qui déclare *absolument inconnaissable* tout ce qui échappe aux procédés de l'observation externe et sensible. »

Sous le modeste format d'un vol. in-12 de 200 pages, l'éminent prélat à qui nous devons déjà les éloquentes lettres sur *l'Enseignement primaire et l'avenir de la France*, sur *la Mission providentielle de Léon XIII* et sur *les Concordats*, a enrichi l'apologétique chrétienne de l'une de ses plus solides et meilleures œuvres.

L'ouvrage se compose de trois parties : *la nature de l'âme humaine, sa grandeur et son immortalité.*

La première partie s'ouvre par un exposé des théories contemporaines d'après lesquelles, « l'âme n'est que l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière..., la résultante de l'organisme qui périt avec lui, comme l'harmonie d'une lyre périt avec la lyre. » Puis, dans une vaste synthèse, fondée tout entière sur la méthode expérimentale, si en honneur de nos jours, le savant prélat démontre que l'organisme et le principe penseur de l'homme, bien que très intimement unis, sont en contradiction manifeste et constante dans leurs attributs distinctifs, leur vie, leurs aspirations, leur action et les conséquences morales et sociales qui en résultent.

Le corps est, par sa nature, inintelligent et inerte : le principe pensant est, au contraire, intelligent et actif : celui-ci est fait pour commander, celui-là pour obéir. Le corps se nourrit d'aliments grossiers empruntés à la matière; l'âme vit de vérité et d'amour. « Le corps n'a de tendances que pour le bien physique et pour les sanctions de la vie animale... l'âme s'élève au-dessus de la terre et du temps, et n'aspire qu'aux visions sans nuage de la vérité et aux extases d'un amour éternel ».

Dans la lutte de ces tendances contradictoires, « le corps résiste ou se cabre, comme le coursier rebelle au frein et à l'éperon ; mais l'âme, tant qu'elle est fidèle à sa nature, reste maîtresse et souveraine... Elle impose au corps les douloureux sacrifices du devoir et du dévouement; elle lui fait supporter les plus dures épreuves, braver tous

[1] Chez Retaux-Bray, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

les périls, affronter et subir la mort, pour les nobles causes de la justice et du droit, de la religion et de la patrie. »

La puissance de l'âme grandit dans la mesure exacte où les sens perdent leur empire : « Et dans un corps brisé et broyé par la douleur, défiguré par l'âge, déjà glacé par la mort, l'âme reste vivante, active, plus libre et plus souveraine que jamais. »

L'âme commandant au corps, c'est la vertu, le progrès, la gloire, la civilisation ! Le corps dominant l'âme, c'est le sommeil de l'intelligence, l'affaiblissement de la volonté, l'égoïsme brutal du cœur et toutes les hontes du vice, pour l'individu, la décadence et la mort pour les nations !

« Ici, ce ne sont plus seulement des mystères, comme dans la foi catholique, mais des contradictions palpables qu'on ne résoudra jamais, si l'âme n'est qu'une résultante de l'organisme... Les êtres de même nature s'appellent et s'unissent : le caractère propre des êtres d'une nature opposée est de se repousser toujours. C'est pourquoi, nous affirmons qu'entre la nature de l'âme et la nature du corps il y a un abîme. »

La deuxième partie traite de *la grandeur de l'âme*. Créée à l'image de Dieu, elle est, comme lui, *puissance active, intelligence et amour*. Comme puissance active, elle se détermine d'elle-même et devient, comme Dieu, cause vraie et responsable de ses actes. Comme intelligence, elle s'élève des phénomènes de ce monde visible à leur cause invisible et à leurs lois, du contingent au nécessaire, du relatif à l'absolu, de l'être borné et imparfait à l'être infini. Comme amour, elle a des ailes qui la portent « au-dessus de tout ce qui passe et de tout ce qui meurt, vers les sommets de l'idéal et de la beauté parfaite. »

Par sa nature de force intelligente et libre, l'âme humaine est supérieure à tout : « Entre les murailles des plus sombres cachots, sous le poids des plus lourdes chaînes, dans les étreintes de la torture, elle se montre plus forte que tous les tyrans et tous leurs supplices. »

L'âme est donc une souveraine qui porte le glorieux diadème d'une triple royauté : royauté sur elle-même par la liberté avec laquelle elle dirige sa vie et dispose de toutes ses facultés; royauté sur son organisme qu'elle soumet à ses propres lois et dont elle fait l'instrument frémissant, mais docile des plus héroïques vertus; royauté enfin sur tout l'univers dont elle s'assujettit et s'approprie les éléments et les forces par les merveilleuses conquêtes de la science.

Seule, la doctrine catholique affirme sans hésitation cette incomparable grandeur de l'âme, parce que, seule, elle affirme clairement, contre le matérialisme contemporain, et l'autorité logique de la raison et le fait psychologique de notre liberté morale qui en constituent la double base.

La troisième partie démontre le grand dogme de *notre immortalité*. La science nous apprend qu'aucun atome, aucune force ne se perd dans l'univers : les formes extérieures changent, mais les éléments demeurent; les forces se déplacent, se combinent et se trans-

forment, mais aucune n'est jamais anéantie. Comment et pourquoi l'âme, la force intelligente et morale, auprès de laquelle le firmament, avec tous ses feux et tous ses mondes, n'est rien, périrait-elle? Serait-ce parce qu'elle est d'une nature plus excellente?

La foi du genre humain a résolu la question. Tous les peuples civilisés ou barbares ont cru et croient encore l'âme immortelle. De là l'apothéose des grands hommes, l'Elysée et le Tartare de la mythologie, l'évocation des ombres et la crainte puérile des morts : de là aussi la pompe des funérailles et le respect des tombeaux.

Et d'où est venue à l'humanité cette croyance? La seule vie que nous connaissions par l'expérience est celle des sens, où tout se dissout et meurt. L'idée de notre propre immortalité ne peut donc germer et fleurir, au sein de l'universelle destruction, que parce que notre raison la perçoit clairement, aussi clairement que nos sens perçoivent les mobiles et incessantes transformations de l'univers.

Où et comment notre âme perçoit-elle sa propre immortalité? Dans l'étude attentive d'elle-même. Elle se perçoit immortelle, comme elle se perçoit pensante et libre, un peu moins directement peut-être, mais aussi infailliblement. Tout, en elle, proclame hautement, en effet, l'immortalité : *Son intelligence*, qui est tourmentée du besoin de connaître, et dont l'ardente soif de vérité ne saurait être satisfaite, au milieu des obscurités de la vie présente; *son cœur*, qui a besoin d'un amour et d'un bonheur qu'il ne peut trouver nulle part ici-bas; enfin *sa conscience*, qui lui dit que le bien n'étant souvent, en ce monde, qu'un vaincu, la loi morale, la justice, la sagesse et la bonté de Dieu ne peuvent plus être que de vains mots, s'il n'existe pas une autre vie qui lui rende à jamais la victoire... Il y a des souffrances imméritées! Ce sera toujours l'invincible, l'indéracinable argument de la vie future! « Quand je n'aurais, dit Jean-Jacques Rousseau, d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que l'oppression du juste, cela seul m'empêcherait d'en douter. » La tombe ouvre donc devant nous un autre monde qui explique et justifie celui-ci.

La vie présente n'est donc pas ce que pensent et disent certains rêveurs contemporains. Elle n'est pas un but; elle n'est qu'un chemin difficile qui conduit par la mort à l'éternité. L'homme une fois entré dans la vie n'en sort donc plus; et, s'il touche au néant, parce qu'il a commencé, il appartient à l'infini, parce qu'il ne doit jamais périr.

Les pages lumineuses que nous venons d'analyser sommairement sont, à tous les points de vue, une œuvre de maître et de maître éminent. Nous ne saurions donc en recommander trop vivement la lecture. On ne trouve nulle part, nous l'affirmons sans crainte d'être démenti, une exposition plus complète et plus loyale ni une réfutation plus claire, plus éloquente et plus victorieuse de la grande erreur moderne.

G. Canet,
Aumônier de la Visitation de Mâcon,
docteur en philosophie et ès-lettres de l'Université catholique de Louvain.

REVUE DES SCIENCES

Expériences de Nancy. — Les hallucinations rétroactives. — Les faux témoignages en justice. — Les affirmations des enfants et des hommes faits. — L'hypnotisme dans l'état de veille. — Histoire d'un vol par suggestion. — Conséquences pour la sociologie. — Moyen de distinguer les vrais et les faux témoignages. — Le triomphe des inoculations antirabiques en Angleterre. — Conclusions du rapport à la Chambre des communes. — Observations sur le supplicié d'Amiens. — Nouvelles preuves de l'abolition complète de la conscience et de la sensibilité au moment de la décapitation. — La lutte contre la souffrance. — Un succédané de la morphine. — L'antipyrine dans la douleur. — Suppression de la douleur dans les coliques néphrétiques et hépatiques. — Deux problèmes usuels. — Moyen de trouver l'heure avec une boussole. — — Moyen de trouver le nord avec une montre. — Aquarium du Trocadéro. — Statistique des truites et des saumons jetés dans le bassin de la Seine. — Les brûlures et le siphon d'eau de Seltz. — Papier sans danger contre les mouches. — La vapeur d'eau atmosphérique.

Les faits suivants seraient effrayants s'ils ne trouvaient heureusement à côté d'eux leur correctif. Le faux témoignage des enfants est connu; mais voici que M. Bernheim, professeur à la faculté de Nancy, démontre que certains individus adultes, très honnêtes, très sincères, peuvent aussi, par une sorte d'hallucination rétroactive, affirmer avoir assisté à une scène qui n'est cependant que fictive et qu'on a simplement évoquée dans leur imagination par suggestion. Ce qui se passe pathologiquement, dit M. Bernheim, chez les aliénés qui se figurent avoir assisté à telle scène, commis tel acte, meurtre ou vol, peut être réalisé chez certaines personnes par simple affirmation. Il est des sujets si suggestibles, qu'il suffit de leur dire une fois que telle chose est arrivée pour qu'ils maintiennent ensuite envers et contre tous qu'il en a été réellement ainsi. Nous rapporterons, à titre d'exemple seulement, une des expériences assez nombreuses faites par M. Bernheim.

S., âgé de vingt-deux ans, entre dans le service de M. Bernheim pour une sciatique. Les parents sont bien portants, pas de maladie nerveuse dans la famille; le sujet est lui-même bien conformé et n'a jamais été malade. Cependant il est très hypnotisable et suggestible

à l'état de veille. En une seule séance et par suggestion, il est guéri de sa sciatique. Le docteur Schmitt, professeur agrégé à la faculté de Nancy, entrait dernièrement dans la salle où était assis S. M. Bernheim, en ce moment près de lui, dit tranquillement en désignant le docteur Schmitt : « Vous reconnaissez ce monsieur qui vous a donné hier des coups de canne et vous a pris votre argent dans votre poche. Racontez-moi ce qui s'est passé. » Et aussitôt S. de s'écrier : « Oh! oui, je le reconnais, c'était hier à trois heures, en traversant la place de l'Académie; tout à coup, il se dirige vers moi, me frappe, met la main dans ma poche et m'enlève mon argent. — En êtes-vous bien certain? dit M. Bernheim. — C'est la vérité. — Voyons, continue M. Bernheim, vous savez que je puis vous donner des suggestions, vous me racontez là ce que je vous ai ordonné de me dire. — Nullement, monsieur, c'est absolument vrai. — Mais ce monsieur est le docteur Schmitt, comment voulez-vous qu'il ait fait ce dont vous l'accusez? — Je ne sais, il l'a fait pourtant. — Mais on n'accuse pas ainsi sans être certain de son fait; si le commissaire de police vient, que direz-vous? Vous êtes honnête, vous n'accuserez pas un innocent. — Je dirai ce qui s'est passé; il m'a donné des coups de canne et il a pris mon argent. — Prenez garde, c'est peut-être une idée qui vous est venue, une illusion. — Nullement, je jurerais devant le Christ. — Mais c'est peut-être une autre personne et vous êtes trompé par la ressemblance. — Non, c'est lui, c'est ce monsieur, je le jure! »

Pendant cette conversation se trouvaient, à côté de S. et de M. Bernheim, trois enfants. Le premier, âgé de quatorze ans, est tuberculeux; il n'a jamais eu de manifestations nerveuses, il est très intelligent, d'une mémoire remarquable, doux et honnête. M. Bernheim dit à l'enfant : « Tu avais déjà entendu S., ce matin, te raconter son aventure? » L'enfant répond sans hésitation : « Oui, monsieur. — Que t'a-il dit? — Qu'il avait été battu et volé. — Où cela? — A l'hôpital. — Mais non, il ne t'a rien raconté, puisqu'il vient de me dire que tout s'était passé place de l'Académie. — C'est que je ne me rappelle plus bien. — Quand t'en a-t-il parlé? — Ce matin, à sept heures et demie. — Allons, tu inventes. — Mais, monsieur, je vous affirme qu'il m'a tout dit ce matin. — Si le commissaire de police t'interroge, que répondrais-tu? — Tout ce qu'il m'a dit. — Tu jureras? — Je jurerai. »

Le second enfant a aussi quatorze ans; il est délicat et atteint de paralysie infantile, intelligent et très suggestible. « Tu étais là, demande M. Bernheim, quand S. a déclaré qu'il avait été battu et volé? — Oui. — A quelle heure cela a-t-il été dit? — A sept heures et demie. — Il ne faut pas répéter cela comme un perroquet, l'as-tu entendu de la bouche de S? — Oui, à sept heures et demie. — Tu le jures. — Je le jure. »

Le troisième enfant était dans le lit voisin; il a neuf ans, sans antécédents nerveux; famille bien portante. Il était convalescent de pleurésie; il est également très suggestible. « Toi aussi, tu as entendu, continue M. Bernheim. — Il hésite. — Je ne me rappelle pas bien, dit-il. — N'aie pas peur, tu peux le dire, si tu le sais. — Il se recueille, puis affirme. — C'est vrai, j'ai entendu. — Quand? — Ce matin, à sept heures et demie. — Es-tu bien certain? Tout à l'heure tu hésitais, il ne faut dire que ce dont tu es sûr. — Si, monsieur, je suis sûr »

Le lendemain, S. quittait l'hôpital. Avant son départ, M. Bernheim le prit à part dans son cabinet. « Nous voilà seuls, voyons, mon ami, dites-moi la vérité, avouez que vous avez voulu plaisanter hier en accusant le docteur Schmitt d'avoir voulu vous voler. — Monsieur, je vous jure de nouveau que c'est la vérité; place de l'Académie, il m'a frappé de sa canne et il m'a pris mon argent dans ma poche. Je n'avais pas de porte-monnaie, mais dix sous. »

Ainsi S. jurerait qu'il a été battu et volé; les trois enfants jureraient qu'il a été battu et volé. Il a suffi de faire naître cette idée dans un cerveau suggestible pour qu'elle ait pris une telle consistance qu'on ne puisse plus l'en arracher. Ces faits ont une importance considérable au point de vue social et juridique. Il faudrait voir le monde autrement que nous nous le figurons depuis des siècles. Un magistrat dans son interrogatoire pourrait, sans le savoir, agir par suggestion et se tromper lui-même en trompant l'accusé. Les témoins pourraient se suggestionner réciproquement. Si l'un affirme avec force et raconte les faits à sa façon, les autres seraient capables d'accepter son dire et de se faire la même image d'un événement. Partout on a vu les foules suggestionnées par un seul individu. On pourrait même obliger un sujet à raconter tous les détails d'un crime dont il serait parfaitement innocent.

La conscience s'irriterait volontiers devant ces faits étranges et reculerait désorientée devant ces difficultés imprévues. Heureusement on peut savoir facilement si l'on a affaire à des sujets suggestibles et rendre à la conscience le droit de prononcer en toute justice. Il est possible qu'il existe un assez grand nombre de sujets analogues à ceux que M. Bernheim a étudiés. Mais l'état de suggestibilité peut être saisi par le magistrat dès le premier interrogatoire. Il suffit, par exemple, de suggérer sur l'heure des incidents nouveaux. Ainsi, on dira : « Vous avez raconté que pendant que X. vous a pris votre argent, il a laissé tomber une pièce de monnaie et l'a ramassée. Vous souvenez-vous de ce détail? » Si l'accusateur tombe dans le piège et confirme, la question est par cela même jugée. D'ailleurs le témoignage par hallucination rétroactive ne se produit nettement que lorsqu'on l'évoque directement par interrogation. Le suggestionné n'affirme

que si on le met sur la voie; autrement il n'accuse pas; il passera même près de son prétendu voleur sans que l'idée lui vienne de formuler la plus petite accusation. Enfin, en dehors de ce contrôle, il y a l'examen médical. Tous ceux qu'a examinés M. Bernheim sont des hypnotisables, des suggestibles à l'état de sommeil comme à l'état de veille. Chez la plupart on peut produire de la catalepsie par simple affirmation. Ce sont donc des sujets reconnaissables.

N'importe, il était bon d'appeler l'attention sur ces phénomènes psychiques qui intéressent à un haut degré le psychologue et le sociologue. Le meilleur moyen de se mettre à l'abri d'un danger méconnu, c'est encore de le faire connaître.

Il convient, si brièvement que ce soit, d'enregistrer ici le triomphe que vient d'obtenir M. Pasteur en Angleterre. La méthode d'inoculation antirabique est-elle efficace? On a cherché dans ces derniers temps à égarer l'opinion sur la portée du procédé de M. Pasteur. Nous croyons bon de reproduire textuellement les paroles de l'illustre académicien, telles qu'il les a prononcées à l'Académie des sciences.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le rapport présenté à la Chambre des communes par la commission anglaise chargée d'étudier la méthode de prophylaxie de la rage.

« Cette commission était composée de :

« Sir James Paget, président; Lander Brunton, Fleming, sir John Lister, Quain, sir Roscoe, Burdon Sanderson, Victor Horsley, secrétaire.

« Nommée le 12 avril 1886, cette commission a mis plus d'une année à contrôler tous les faits qui servent de base à la méthode :

« Le développement du virus rabique dans la moelle des animaux morts de rage; — la transmission de ce virus par inoculation intracranienne ou hypodermique, l'exaltation de ce virus par passages successifs de lapin à lapin; — puis la possibilité : soit de protéger d'avance, à l'aide d'inoculations vaccinales, des animaux sains contre les morsures ultérieures d'animaux enragés, soit d'empêcher, dans ceux qui avaient été mordus, l'explosion de la rage: — et enfin l'application de cette méthode à l'homme et la valeur de son efficacité.

« Tel a été son programme d'expériences et d'enquêtes.

« La conclusion du rapport est une expression de confiance unanime et entière.

« Ainsi tombent d'elles-mêmes les contradictions qui se sont produites.

« Je laisse de côté les attaques passionnées qui n'ont eu pour excuse ni la moindre tentative d'expérimentation, ni la plus légère observation des faits dans mon laboratoire, ni même un échange de

paroles et d'idées avec le directeur de la clinique de la rage, le professeur Grancher et les docteurs qui l'assistent.

« Mais, si profonde que soit ma satisfaction de Français, je ne puis me défendre d'un sentiment de grande tristesse en songeant que ce haut témoignage donné par une commission de savants illustres n'a pas été connu de celui qui, au début de l'application de la méthode, m'a soutenu de ses conseils et de son autorité; et qui, plus tard, quand j'étais absent et malade, sut si bien défendre la vérité et la justice, de notre cher confrère Vulpian. »

Tous les membres de l'Académie et toutes les personnes présentes ont salué ce discours de plusieurs salves d'applaudissements.

Quelques personnes sensibles s'imaginent encore que les décapités souffrent après la décollation, malgré tout ce que l'on a affirmé et fait pour montrer qu'il n'en était rien. Voici une nouvelle démonstration qui, peut-être, convaincra les plus timorés. MM. Regnard et Loye ont pu étudier un supplicié exécuté à Amiens, immédiatement après la décapitation. Le supplicié était un homme de trente-huit ans qui a montré le plus grand calme et l'assurance la plus complète en face de la guillotine. Habituellement les condamnés sont à moitié morts quand ils arrivent devant le couteau. Celui-là n'était même pas pâle; son visage avait conservé sa coloration rose. On ramassa sa tête dans le panier et *deux secondes* après la décollation, MM. Regnard et Loye le soumirent aux expériences. Les traits étaient immobiles, les yeux ouverts avec les pupilles moyennement dilatées, pas la moindre contraction ni aucun mouvement spontané. L'approche du doigt tout près de l'œil ne produisit aucun effet. Les mâchoires étaient énergiquement serrées. Le tronc, de son côté, ne présentait non plus aucune trace de mouvement spontané. Au bout d'une minute, la face commença seulement à pâlir; après quatre minutes, elle devint exsangue; les paupières étaient à moitié tombantes, la bouche était encore fortement fermée. Les cris, les appels, rien ne put modifier la physionomie. Vingt minutes plus tard, on ouvrit la poitrine, le cœur battait toujours; il battit pendant une heure. La rigidité cadavérique n'a commencé à se produire dans le corps que trois heures après la décapitation.

Ainsi, sans nous arrêter sur les détails donnés par MM. Regnard et Loye, on peut conclure de cette observation qu'aucun signe de vie consciente n'a pu être mis en évidence deux secondes après la décapitation. Pour nous, du moment où le couperet a commencé son œuvre, il y a anesthésie et inhibition des centres nerveux et suppression de toute douleur.

L'antipyrine, à peine connue il y a quelques années, paraît destinée à prendre décidément une place importante parmi les nouveaux médi-

caments. L'antipyrine est un dérivé de la quinoléine auquel Knorr, de Munich, avait donné le joli nom de dimétyloxychinizine. C'est Filehn, d'Erlangen, qui, s'étant aperçu le premier de ses propriétés antipyrétiques, le baptisa du nom plus simple d'*antipyrine*, qui a prévalu. M. Germain Sée vient de montrer que l'antipyrine est un succédané de la morphine. Ce médicament calmerait les douleurs comme la morphine et n'aurait pas ses inconvénients. Une injection de un demi-gramme d'antipyrine dans un demi-gramme d'eau, faite comme pour la morphine, affranchirait les malades de souffrances atroces. M. Sée a enlevé ainsi, chez plusieurs malades, la douleur insupportable des coliques néphrétiques, des coliques hépathiques. Il a calmé les affections douloureuses du cœur, les souffrances de l'angine de poitrine, les étouffements, les oppressions asthmatiques, sans produire les troubles divers qui surviennent avec les injections de morphine. C'est un résultat important qu'apprécieront surtout les malades. L'effet de l'antipyrine n'est pas seulement palliatif, il paraît encore curatif. L'emploi de l'antipyrine aura aussi le grand avantage de mettre un frein au morphinisme qui détermine dans l'organisme les accidents les plus graves et les troubles les plus profonds. Souhaitons donc qu'on essaie partout de substituer l'antipyrine à la morphine.

Solution d'un double problème qui peut avoir son utilité en montagne, à la mer, en rase-campagne. 1° Un touriste ou un promeneur a sa montre arrêtée, mais il a en breloque une boussole. On demande de déterminer l'heure sur la montre ou sans montre avec la boussole. 2° On est en plein champ ou égaré en forêt; on demande réciproquement de trouver la direction nord-sud sans boussole et avec une montre.

Pour trouver l'heure avec une boussole, placez horizontalement la ligne midi-six heures de la montre dans la direction de l'aiguille aimantée et, tournant le dos au soleil, on verra l'ombre du corps se profiler sur le sol. On relèvera sur le cadran la direction de l'ombre. Elle passera, je suppose, par la division 1 h. 30 m. Il suffit de doubler le nombre pour avoir l'heure. On placera, en conséquence, la petite aiguille sur 3 h. Il sera en effet 3 h., à quelques minutes près. Si la montre avait été oubliée, il suffirait de crayonner un cadran sur une feuille de papier, un cercle avec ses divisions horaires, et de s'en servir en guise de montre.

Réciproquement pour avoir la direction nord-sud sans boussole, on pointera horizontalement la petite aiguille d'une montre marchant bien dans le prologement de l'ombre du corps. Cette aiguille, ainsi placée, formera avec la ligne du cadran midi six heures, un certain angle; on prendra la moitié de cet angle, et la division correspon-

dante de la montre, réunie par une ligne idéale au centre du cadran, fournira la direction nord-sud. Pourvu que le soleil brille, il est facile aussi de remplacer la boussole et de déterminer les quatre points cardinaux.

L'explication de cette méthode n'est pas difficile à saisir. A partir de la méridienne, c'est-à-dire de la ligne nord-sud, l'ombre solaire, dans l'après-midi, se déplace régulièrement en parcourant un quart de circonférence, de midi à 6 h. L'aiguille d'une montre au contraire parcourt dans le même temps un espace double, une demi-circonférence. L'ombre marque 3 h. sur un cadran quand l'aiguille est à la division 6 h. Les divisions horaires pour l'ombre sont deux fois plus petites que pour l'aiguille. Aussi, ayant placé la ligne midi-six heures d'un cadran dans la méridienne, il faut, pour avoir l'heure réelle, doubler l'heure indiquée par la montre. On conçoit de même qu'ayant l'heure marquée par la petite aiguille et la plaçant dans le prolongement de l'ombre solaire, l'écart de l'aiguille avec la ligne midi sera le double de l'écart de la petite aiguille avec la méridienne. En partageant en deux cet écart, la ligne de séparation sera précisément dans la méridienne et fournira la direction N.-S. Il est clair que ces deux procédés ne sont qu'approximatifs, mais ils suffiront dans la plupart des cas à tirer d'embarras les personnes qui ne savent pas l'heure ou qui se sont perdues en rase campagne.

L'aquarium du Trocadéro, assez peu connu des Parisiens, constitue une véritable fabrique de poissons. Chaque année, on y pratique la fécondation artificielle et l'on élève un grand nombre d'alevins qui sont destinés au repeuplement des cours d'eau du bassin de la Seine. D'après le directeur de l'aquarium, M. le docteur Jousset de Bellesme, voici les derniers résultats obtenus. En 1885, 50 000 truites ont été lancées en Seine, dans la Marne et affluents. En 1886, 40 000 truites seulement ont été lancées, mais, en revanche, on a distribué 22 000 jeunes saumons de Californie, répartis par colonies de 2000 sur onze points du bassin de la Seine, depuis Reims jusqu'aux Andelys. Ces saumons étaient d'une taille relativement grande ($0^m,12$). Mis à l'eau en juin, ceux qu'on a repêchés en octobre, dans le Loing et dans l'Iton, mesuraient déjà 22 centim. Enfin, en 1887, on n'a pu élever que 10 000 saumons de Californie et 40 000 truites. Les pontes avaient dépassé 100 000; mais l'interruption qui a eu lieu dans la distribution des eaux de la Vanne, et son remplacement par l'eau de Seine pendant plus d'un mois, ont déterminé une très forte mortalité. Prochainement, comme pour les années précédentes, on répartira les 50 000 alevins qui ont échappés à la mort dans toutes les rivières du bassin de la Seine.

Il arrive malheureusement à tout le monde de se brûler, ne fût-ce qu'une fois dans sa vie. M. le docteur Dubois, de Villers-Bretonnaux, affirme qu'il arrête immédiatement la douleur en faisant couler sur la partie malade, lentement et sans interruption le contenu d'un siphon d'eau de Seltz. L'eau froide ordinaire est loin de produire le même effet, car en substituant à l'eau de Seltz de l'eau froide, la douleur, dit M. Dubois, est immédiatement revenue. L'emploi du siphon d'eau de Seltz paraît effectivement rationnel, car l'acide carbonique est un anesthésique; il peut donc calmer la douleur; c'est de plus un antiseptique. Pour ces raisons, l'emploi, pour combattre les brûlures, d'une eau chargée fortement d'acide carbonique est tout indiqué.

Les mouches sont particulièrement méchantes cette année. Il y a plusieurs moyens de s'en débarrasser qui sont bien connus : il y a la bouteille qui les attire et qui les noie; il y a le papier tue-mouches. Tout le monde n'a pas la bouteille sous la main, et le papier a l'inconvénient de renfermer un poison qu'on n'aime pas à introduire chez soi. Voici la composition d'un papier tue-mouches sans poison.

Dans un vase en terre, on fait fondre 70 gr. de poix de Bourgogne; quand elle est liquéfiée, on ajoute 18 gr. d'huile d'olive. On remue pour favoriser l'incorporation. Le mélange bien homogène est retiré du feu et lavé à l'eau froide. On le remet sur un feu doux et on y délaye 35 gr. de miel. Il en résulte une sorte de mixture qu'on étend avec un spatule sur des feuilles de papier fort et résistant. Ces feuilles ainsi engluées, placées dans les endroits fréquentés par les mouches, les attirent et les fixent à leur surface.

D'après une revue américaine, qui a fait le calcul que nous n'avons pas vérifié, la quantité de vapeur d'eau moyenne de l'atmosphère représenterait un poids de 55 333 974 080 000 000 kilogrammes.

Ce chiffre n'est pas aussi grand qu'il en a l'air de prime abord. Toute cette vapeur réduite en pluie ne donnerait qu'une couche d'eau de 108 millimètres. Si cette eau ne tombait que sur les continents, la hauteur serait environ quadruplée; mais, dans cette hypothèse, elle ne représenterait encore, pour chaque point du continent, que la quantité d'eau qui tombe à Paris pendant une année de sécheresse.

Ce n'est donc pas énorme, et cependant c'est quelque chose, car si toute cette eau devait s'écouler par un canal unique, ayant le débit de la Seine, alors que son niveau s'élève de 1 mètre au-dessus de l'étiage, le canal débiterait 130 000 litres à la seconde et il faudrait, pour que toute l'eau s'en allât à la mer, plus de 13 500 ans!

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1887.

Tout se tait autour des Chambres; M. Rouvier en a fermé allègrement les portes, le 22 juillet. Le plaisir de ne plus entendre les cris de la tribune, c'est, d'ordinaire, presque la moitié de la paix publique, en cette saison. Mais les partis hélas! ne se reposent pas : pour eux, ces vacances du Parlement ne sont pas même une trêve. Leurs disputes continuent, comme si elles n'avaient fait que changer de tribune. Au dehors du Palais-Bourbon, radicaux et opportunistes s'insultent, se défient, se menacent avec des hyperboles non moins violentes qu'il y a un mois. Les noms du général Boulanger et de M. Jules Ferry remplissent les airs, dans un fracas assourdissant. Les réunions populaires deviennent tumultueuses jusqu'au tragique : M. Lockroy s'enfuit du Cirque d'hiver, pour échapper, non plus seulement aux injures, mais aux coups des anarchistes qui vont l'assommer; M. Burdeau, sur le théâtre de Saint-Étienne, se dérobe derrière le rideau. Les histrions et les démagogues de la troisième république ne s'accordent plus, décidément. L'an dernier, les républicains se séparaient joyeux, contents les uns des autres : ils avaient pu fraterniser en exilant ensemble Monsieur le comte de Paris, et si, sur le pré, deux adversaires se rencontraient, c'étaient le général Boulanger et M. de Lareinty. Cette année, le duel qui tient en haleine la curiosité du public est entre deux républicains, champions attitrés du parti radical et du parti opportuniste : le général Boulanger a provoqué M. Jules Ferry et le cartel affectait d'être meurtrier. N'y a-t-il pas là un signe bien caractéristique de la situation nouvelle des partis et de l'état nouveau de la République?

Certes, M. Grévy a pu étonner les républicains, en disant au maire de Mont-sous-Vaudrey, le jour où il est venu y reprendre possession de ses ombrages favoris : « Je regrette comme vous l'instabilité du gouvernement. » Des mots si accusateurs, les chefs d'État n'ont pas coutume de les prononcer. Mais ces mots sont vrais et M. Grévy a bien, avec cette phrase chagrine, résumé toute l'histoire de l'année parlementaire. Quelles variations dans les

destinées de la République! Quel trouble des choses républicaines, à la Chambre! Quelles discordes des républicains! Trois ministères auront successivement gouverné la France, depuis l'automne : ceux de M. de Freycinet et de M. Goblet ont disparu sous le mépris, celui-là impuissant sans être incapable, celui-ci incapable autant qu'impuissant; le troisième, celui de M. Rouvier, n'a que quelques mois de règne encore et les haines parmi lesquelles il est né, les soupçons parmi lesquels il subsiste ne lui promettent qu'un sort incertain, où il lui deviendra impossible de vivre, pour peu qu'il se trahisse lui-même. Deux fois, la France a failli perdre, sur sa frontière des Vosges, le peu de sécurité que, depuis 1871, son infortune lui a laissée; deux fois la déclamatoire impéritie de M. Goblet et l'ambition brouillonne du général Boulanger ont aggravé le péril. Pas une réforme; pas une grande loi, pas une bonne loi; la loi militaire qu'on vote, sur la foi de M. Laisant, se modifie avec une telle incohérence, vers la fin du débat, qu'elle ne ressemble plus qu'à un vain essai dont personne ne se soucie dorénavant. Le budget, ni M. de Freycinet, ni M. Goblet ne l'ont équilibré. M. Rouvier y prétend. Par quelle fantasmagorie? On le verra. Mais, en attendant, il n'est pas douteux pour un observateur attentif et perspicace qu'il ne reste au fond de ce budget un déficit de 600 millions. Voilà, pour l'année parlementaire, le bilan financier, législatif et ministériel, de la République. Les opportunistes ont ressaisi le pouvoir. Comment l'exerceront-ils, entre les radicaux et les conservateurs? Jadis ils ont fait d'une république à demi conservatrice une république à demi radicale. L'expérience les a désabusés, paraît-il, et maintenant ils voudraient faire d'une république radicale une république conservatrice. La tâche est difficile. Barère, répondant à Lanjuinais qui demandait que la Convention se désistât d'un de ses actes, disait : « On ne rétrogade point, en révolution. » M. Rouvier aura-t-il le bonheur de démentir dans son gouvernement cette maxime de Barère? Peut-être ce temps de vacances parlementaires est-il un temps particulièrement favorable pour que nous en jugions bien, nous autres conservateurs et royalistes, qui voulons d'autant moins être des dupes que nous avons été des victimes...

Il y a quelqu'un qui, pendant ce silence du Parlement, fait plus de bruit, même en se taisant, que tous les députés et tous les sénateurs ensemble. Ce personnage tapageur, c'est, naturellement, le général Boulanger. Se pouvait-il qu'après l'épique manifestation de la gare de Lyon, on ne continuât pas à parler de lui? Il avait encore dans les oreilles, à Clermont-Ferrand, la clameur amoureuse et courtisanesque de tout son peuple de Paris que déjà une

lettre anonyme, publiée par la *France*, célébrait son républicanisme modeste, honnête, héroïque. O gloire nouvelle! Il avait pu prendre la dictature : 94 généraux la lui avaient offerte. Il avait pu commettre un coup d'État : certains monarchistes « une délégation de la droite », l'en avaient pressé. Eh bien! ces offres si flatteuses, il les avait loyalement, stoïquement repoussées. Il s'était contenté de serrer la main à chacun des 94 généraux qui lui disaient avec un si confiant enthousiasme : « Nous sommes prêts à tout. Commandez! » Quant aux séducteurs qui étaient venus des bancs mêmes du Parlement lui proposer un coup d'État, il les avait reconduits à la porte de son cabinet, avec ces mots dédaigneux et menaçants : « Si jamais, Messieurs, je participais à un coup d'État, ce serait contre vous et lorsque vous tenteriez de renverser la République. » Quoi de plus correct? Et le général, par ce désintéressement quasi antique, n'avait-il pas mérité, non seulement la reconnaissance, mais l'admiration du parti républicain tout entier? Après ce double exploit de sa probité civique, comment le suspecter encore, pour avoir reçu les baisers de la populace, à la gare de Lyon?... Malheureusement pour le général, ce récit signé XX., est si invraisemblable que, sauf M. Rochefort et quelques naïfs, tout le monde se déclare incrédule. M. Paul de Cassagnac adresse à XX. un démenti et XX. décontenancé adresse, lui, une prière au ministre de la guerre : que le ministre permette au général Boulanger de raconter de sa propre bouche le complot où sa vertu a triomphé! Puis, c'est toute une série d'échappatoires et de déceptions. 1° Le Plutarque anonyme du général Boulanger se dévoile, sa dénonce : c'est M. Laur, le député radical trop connu. Par diversion, il provoque M. Paul de Cassagnac en duel. M. Paul de Cassagnac refuse de se battre, avant que M. Laur n'ait produit les preuves qui peuvent seules valoir au récit de XX. un peu de créance. 2° M. Laur s'engage à satisfaire la curiosité de M. Paul de Cassagnac, s'il veut se battre : le jour du duel, sur le terrain, il remettra aux témoins, « sous pli cacheté », la liste complète des délégués qui ont sollicité du général Boulanger un coup d'État monarchique. 3° M. Laur promet à M. Clémenceau qu'il révèlera « les noms » des quatre-vingt-quatorze généraux et des délégués monarchistes, après le duel. 4° M. Laur cite provisoirement un nom, celui de M. Delafosse, député bonapartiste, et M. Delafosse, qui est à Vire, lui répond aussitôt par ce télégramme péremptoire : « Je n'ai jamais fait partie d'une délégation quelconque auprès du général Boulanger. Je n'ai jamais reçu mission de personne de lui proposer quoi que ce soit. » 5° M. Laur, tout étourdi de cette dénégation, supplie encore une fois M. le ministre de la guerre « de donner la

parole au général Boulanger »; sinon, il réclamera « une enquête parlementaire ». 6° M. Laur, pour le plaisir de sa vengeance personnelle, annonce qu'il va poursuivre M. Paul de Cassagnac devant les tribunaux, en l'autorisant « à faire la preuve de ses calomnies ». Dès lors, ce personnage verbeux est devenu muet. Et voilà comment, d'embarras en embarras, de mystification en mystification, M. Laur, sommé de dire la vérité a reculé sans la dire...

Le public est édifié. N'accordons pas à ces mensonges plus d'attention qu'il ne faut. Non, 94 généraux n'ont pas offert à M. Boulanger la dictature, le pouvoir absolu de disposer à son gré de la nation et de la patrie. Non, les monarchistes ne lui ont jamais proposé un coup d'État, ni pour Monsieur le comte de Paris, ni pour lui-même. En voulant réparer et relever par cette fantastique louange de son abnégation la renommée de M. Boulanger, souillée dans la boue de la gare de Lyon, on a osé déshonorer l'armée et le parti royaliste. Eh bien! c'est seulement à l'honneur du général Boulanger qu'on a nui par ces mensonges. Quoi! il était un de ces hommes qu'on pouvait, dans l'ombre, regarder comme un lansquenet politique, avec qui on n'avait qu'à négocier hardiment! Et il n'a pas senti l'outrage! Quoi, il était l'un des ministres de la République, il était le ministre de la guerre, et, au moment même où, soufflant du haut des Vosges, un vent de menace passait sur le drapeau de la France, 94 généraux ont pu lui témoigner sans peur qu'ils étaient « prêts » à détruire la République, à le créer dictateur, et il ne les a pas réprimandés, il ne les a pas chassés, il n'a pas brisé entre leurs mains l'épée qu'ils voulaient tirer pour la guerre civile! Quoi encore! certains délégués de la droite lui proposent un coup d'État; il les écoute en souriant, comme si leurs discours n'étaient qu'un frivole colloque de salon; il les congédie sans colère et il ne court ni dénoncer au gouvernement la conspiration, ni dénoncer au Parlement les conspirateurs! Quoi enfin! M. Delafosse, qui professe la doctrine du césarisme, le flatte, lui vante sa popularité, l'excite plus ou moins discrètement à un coup d'État et le salue comme le dictateur de demain. Loin qu'il s'en offense, le général Boulanger « redouble d'amabilité » avec M. Delafosse : invité par lui à trahir, il l'invite à dîner! Certes, si le récit de M. Laur est vrai, la République et l'armée ont maintenant la juste mesure de M. Boulanger. Mais, vrai ou faux, ce récit n'a rien qui puisse nous alarmer. Il manque au général Boulanger, pour un coup d'État, pour la dictature, non seulement le génie, mais le tempérament. Son ambition n'est composée que de vanité, de fatuité; il veut être une idole plutôt qu'être le maître: il aime la réclame plus que la gloire, la parade plus que

le pouvoir. Il pourrait être, pour vingt-quatre heures, un « roi des halles » républicaines. Mais M. Delafosse s'est bien trompé, s'il a cru reconnaître en lui un César, même un César de rencontre...

Evidemment, le général Boulanger, ne pouvant pas être un Washington et ne voulant pas, par modestie, être un Monk ou un Bonaparte, se réservait pour l'office d'un Augereau. Les radicaux n'ont jamais attendu de lui un autre service. Et peut-être M. Jules Ferry, dans son discours d'Épinal, a-t-il trop méconnu ce dessein de M. Clémenceau, ce destin de M. Boulanger. Irrité de l'insolence de ce soldat qui joue au démagogue, qui fait les délices de la canaille et qui, prétendant d'on ne sait quoi, attire à lui les chercheurs d'aventures, M. Jules Ferry l'a voulu stigmatiser en l'appelant « un Saint-Arnaud de café-concert. » La qualification n'est pas juste : Saint-Arnaud avait un esprit, un feu, des talents que le général Boulanger n'a pas; et puis, il est resté de Saint-Arnaud, devant la postérité, une noble image, celle d'un maréchal de France qui, presque expirant, préside à une grande bataille, soutenu sur son cheval par deux soldats, et qui meurt, en face de la victoire. « Un Saint-Arnaud de café-concert! » La qualification n'est juste, partiellement, que si M. Jules Ferry a cru M. Boulanger capable de conspirer avec le prince Napoléon, lequel, on ne l'ignore pas, confie tout bonnement à M. Pascal ce soin de conspirer pour sa république impériale. Quoi qu'il en soit, le général Boulanger a bondi sous le qualificatif. Il a proposé à M. Jules Ferry un duel plus d'à demi féroce, qui pouvait convenir tout aussi bien à un matamore qu'à un assassin. Sans refuser le duel, M. Jules Ferry en a refusé, par l'intermédiaire de ses témoins, « les conditions anormales ». Et c'est fini. Pendant toute une semaine, d'un bout à l'autre de la France, on n'a parlé que de ce duel et, dans le bruit de la dispute, on a oublié le discours même de M. Jules Ferry pour ne se rappeler que le trait désormais fameux qui a blessé M. Boulanger. Ce discours méritait pourtant qu'on le méditât quelque peu. On eût dit celui d'un républicain qui n'aurait jamais eu d'autre devise que ces mots : « Le radicalisme! voilà l'ennemi! » Soit que M. Jules Ferry, qui est par tous ses instincts et ses goûts un homme de gouvernement, juge maintenant impossible de sauver la République sans réagir contre le radicalisme; soit que, réellement, il espère rallier les conservateurs à la République par une politique de plus en plus tolérante et sage, il a prononcé à Épinal un discours que M. Buffet aurait presque pu, sinon prononcer lui-même, du moins applaudir. Soit. Nous voulons bien ne pas nous étonner d'un langage si nouveau sur les lèvres de M. Jules Ferry. Nous voulons bien apaiser tous nos griefs d'hier, tous nos ressentiments. Mais, tandis que

M. Jules Ferry nous montre la République « ouverte », pourquoi M. Raynal, qui partage avec lui le commandement du groupe opportuniste, exhorte-t-il les républicains à s'unir pour nous la fermer? M. Jules Ferry est-il sincère? N'essaie-t-il que gagner du temps? A-t-il exprimé la pensée des ministres qui le représentent à l'Élysée? M. Rouvier conformera-t-il franchement sa politique au discours de M. Jules Ferry? Il y a là un mystère, un doute, qui oblige les conservateurs à surveiller avec d'autant plus de virile sollicitude, pendant cet interrègne parlementaire, les actes du gouvernement et ses apprêts.

Sur nos frontières, tout est tranquille, de la précaire tranquillité qu'on sait. Au loin, en Orient, rien n'a changé. Sir H. Drummond Wolff a emporté avec soi sa convention. Mais la question reste : on ne pourra pas ne pas déterminer définitivement le régime politique de l'Égypte le jour où il faudra régler la neutralité du canal de Suez. Ce jour-là, notre diplomatie aura la même tâche et le même devoir que dans le débat, où elle a eu à discuter, devant le Sultan, la convention de sir H. Drummond Wolff : la France ne peut sanctionner l'occupation anglaise, en Égypte, ni au Caire et à Alexandrie, ni sur les rives du canal. Mais, quoi qu'en dise M. Flourens, dans une circulaire que nous ne connaissons, à la vérité, que par une traduction du *Times*, notre diplomatie devra se montrer plus prudente, en ce temps-là, dans l'emploi de ses arguments et de ses moyens. L'état de l'Orient est tel qu'à l'heure qu'on voudra, entre l'aube et le crépuscule, on peut désormais y susciter une guerre européenne. Que la République se garde donc d'engager par là les destinées de la France! La Bulgarie attend toujours, dans l'anarchie, son prince, le dernier élu. Le Tzar persiste à dénier au Sobranié la légitimité de son vote et voilà pourquoi le prince Ferdinand de Cobourg n'a pas encore pris la route de Sofia. L'empereur d'Allemagne, qui ne vit plus que comme par un miracle et qui veut pourtant, jusqu'au dernier soupir, faire son métier de roi, est venu, tout accablé qu'il est du poids de sa vieillesse agonisante, renouer à Gastein avec François-Joseph l'union des deux empires. C'est une entrevue à laquelle le Tzar n'assistera pas. La Russie s'est fièrement isolée. Elle le pouvait. Immobile du côté de l'Europe, elle n'a qu'à laisser agir sa fortune et son ambition en Asie, où le traité même qui rectifie la ligne de ses possessions sur les confins de l'Afghanistan étend encore sa domination et consacre sa force. Dans la vallée du Danube, elle temporise, pour mieux être libre, si le grand orage qui gronde par intermittence, à l'Occident, éclatait dans la vallée de la Meuse. Elle sent l'hostilité redoutable qui la menace, elle et la France. Hier encore,

M. de Bismarck déclarait la guerre à son crédit sur tous les marchés de l'Allemagne. Combien d'années, combien de mois ou de semaines la paix durera-t-elle? La Russie prolongera, tant qu'elle le pourra, le règne de cette paix armée. Elle se prépare toutefois à la lutte avec l'activité la plus énergique et c'est parce que Katkoff, ce simple journaliste qui était l'homme le plus puissant de l'empire russe après le Tzar, personnifiait tout le patriotisme de la Russie, pour cette lutte comme pour les autres, qu'elle le pleure avec des larmes si ardentes, auxquelles nous mêlons les nôtres, nous Français dont Katkoff était devenu l'ami dévoué depuis nos désastres de 1870.

Par delà les Alpes, il semble qu'on soit de plus en plus curieux ou anxieux des événements. Est-il vrai que l'Italie, telle que Cavour et Victor-Emmanuel l'ont faite, soit à l'heure de changer toute sa politique et même ses destinées, en passant sous la domination d'hommes nouveaux? Est-il vrai que le temps approche où, des deux puissances qui siègent au Vatican et au Quirinal, celle qui est éternelle aura repris tout ou presque tout son empire? Ces questions émeuvent vivement les esprits, à Rome, et personne n'y restera indifférent en France. Qu'une autre ère commence pour l'Italie, on peut le prévoir; mais on ne peut le prédire encore et la mort de M. Depretis ne saurait en être, à elle seule, le présage certain. Ce qu'on a le droit d'affirmer au moins, c'est que la confiance audacieuse avec laquelle l'Italie croyait avoir réglé l'avenir l'a un peu abusée et qu'elle n'est ni si complètement maîtresse d'elle-même, ni si parfaitement libre, qu'elle se targuait de l'être. M. Depretis la laisse aux prises avec des difficultés qu'il n'avait qu'éludées, avec des périls qu'il n'avait qu'éloignés. Il a gouverné ministériellement l'Italie pendant douze ans, sauf en un court intervalle ou deux. Il avait une ambition non moins subtile que tenace : celle d'être toujours ministre, avec n'importe quel portefeuille, avec n'importe quelle majorité. Souple, fin, rusé, sceptique, M. Depretis, bien que révolutionnaire d'origine, était conciliant et possédait l'art de combiner les choses les plus diverses, de manier les hommes les plus farouches et les plus âpres, de rallier et de joindre les uns aux autres les extrêmes. Transaction, coalition, fusion : c'étaient les trois mots de sa politique, politique que les gens qui se flattent de philosopher, à Rome, appelaient pédantesquement du nom de « transformisme ». M. Depretis ne connaissait ni principes ni scrupules; mais sa prudence lui servait de vertu : il n'aimait pas les excès; volontiers, il trompait les impatients, il modérait les violents; il corrigeait tel discours par tel acte ou tel acte par tel discours. Nul doute qu'avec cette politique, il

n'ait rendu, dans la mêlée de tant de partis, plus d'un service à la monarchie italienne. Sa diplomatie se gardait également de toute témérité, dans les affaires étrangères du royaume. Il avait une certaine peur des aventures. Il retenait de son mieux les fureurs cupides de l'Italie. Il laissait dire autour du roi : « Maintenant que nous avons, sur les Alpes, l'alliance de l'Allemagne et, sur la Méditerranée, celle de l'Angleterre, attaquons la France. » Mais, sans s'inquiéter d'être ou de n'être pas un ami de la France, sans se soucier d'être ou de n'être pas pour elle un ingrat, il lui répugnait de la provoquer à un conflit. Il ne se livrait pas tout entier à M. de Bismarck comme M. de Robilant. Son successeur sera-t-il aussi sage, aussi pacifique? Les politiciens napolitains dont M. Crispi est entouré voudront-ils qu'il continue la tradition du « vieux de Stradella », ce Piémontais si avisé? M. Crispi disciplinera-t-il et s'appliquera-t-il à refréner adroitement, comme M. Depretis, les démocrates et les belliqueux qui sont déjà ses clients les plus assidus?... Non, ce semble; non, si les apparences nous sont des raisons sérieuses de le conjecturer.

A la lumière expirante de sa raison, M. Depretis a pu lire la lettre par laquelle Léon XIII revendique, devant « toute la famille humaine » comme devant l'Italie, le pouvoir temporel de la Papauté. Tandis que, par ses traités secrets, par ses armements plus ou moins mystérieux, l'Italie s'apprête à conquérir sur les Alpes ou au-delà des mers des territoires nouveaux, le Pape, au nom du monde catholique et de Dieu, l'avertit de retarder un peu cet élan de sa convoitise, de se retourner et de voir le bien sacré qu'elle détient si injustement, cette Rome qu'elle a envahie, ce Vatican qu'elle cerne de ses sbires et de ses soldats. Elle réclame à l'Autriche Trieste et le Trentin; à la France Nice, la Savoie, la Corse, Tunis; à l'Angleterre, Malte. Et le Pape, son captif, lui réclame, à elle, la souveraineté qu'elle lui a ravie, la cité qu'elle lui a prise. Il lui redemande son pouvoir temporel, « non par ambition », ni parce qu'il a besoin d'aucune « grandeur terrestre », mais parce que ce pouvoir temporel est la seule « garantie vraie, efficace, de son indépendance et de sa liberté ». A peine devenu le secrétaire d'État de Léon XIII, le cardinal Mariano Rampolla avait écrit aux Nonces : « Dans l'ordre de choses actuel, le pouvoir temporel du pontife romain est une condition indispensable pour le libre exercice du ministère apostolique; ni la justice, ni l'indépendance, ni la dignité même du souverain pontife ne pourraient être sauvées, si l'Italie persistait à garder les dépouilles du domaine temporel. » Léon XIII l'écrit lui-même maintenant au cardinal Rampolla : « Une institution née par des voies si légitimes et spontanées, qui

a pour elle une possession pacifique et incontestée de douze siècles, qui a contribué puissamment à la propagation de la foi et de la civilisation, qui s'est acquis tant de titres à la reconnaissance des peuples, a plus que toute autre le droit d'être respectée et maintenue; ce n'est pas parce qu'une série de violences et d'injustices est parvenue à l'opprimer, que les desseins de la Providence sur elle peuvent être regardés comme changés... La cause de leur liberté est pour les pontifes et pour la catholicité tout entière d'un intérêt primordial et vital; et, par conséquent, on peut être certain qu'ils la voudront toujours garantie et dans le mode le plus sûr. Ceux qui la comprennent différemment ne connaissent ou feignent de ne pas connaître la nature de l'Église, la nature et la force de sa puissance religieuse, morale et sociale, que ni les injures du temps, ni la prépotence des hommes ne parviendront jamais à abattre. » Ce sont là des vérités indéniables, non seulement pour tout bon catholique, mais pour tout politique sincère, pour tout historien impartial. M. Crispi prétendra-t-il, avec nos démagogues, que le Pape ne peut reconstituer son pouvoir temporel sans former dans Rome un gouvernement hostile à la société moderne? Léon XIII lui répond d'avance : « Tout ce que les sciences, les arts et l'industrie humaine ont trouvé de nouveau pour l'utilité et les besoins de la vie; tout ce qui favorise le commerce honnête et la prospérité des fortunes publiques et privées; tout ce qui n'est pas licence, mais liberté vraie et digne de l'homme, tout cela est béni par l'Église et peut avoir une part très large dans le principat civil des papes. Et les papes, quand ils en seraient de nouveau en possession, ne manqueraient pas de l'enrichir de tous les perfectionnements dont il est capable, en faisant droit aux exigences des temps et aux nouveaux besoins de la société. La même sollicitude paternelle, dont ils ont toujours été animés envers leurs sujets, leur conseillerait encore dans le présent à rendre douces les charges publiques; à favoriser avec la plus large générosité les œuvres de charité et les instituts de bienfaisance; à prendre un soin spécial des classes nécessiteuses et ouvrières en en améliorant le sort; à faire, en un mot, de leur principat civil, aussi dans le présent, une des institutions les mieux aptes à former la prospérité des sujets. » Nobles paroles qui, tout en étant, à Rome, le propre programme de Léon XIII pour son gouvernement temporel, peuvent inspirer partout les catholiques, dans leurs efforts et dans leurs luttes.

Nous ignorons si à cette revendication de Léon XIII M. Depretis eût résisté plus que M. Crispi ou si M. Crispi résistera plus que M. Depretis. Mais peu importe. Il faudra bien que l'Italie, quelque ministre qui la gouverne, entende, un jour ou l'autre, la voix du

Pape et du monde catholique. A considérer tous les arguments que, pour la convaincre et même pour la séduire, Léon XIII déploie dans sa lettre, il est manifeste qu'il veut de toute son âme réconcilier l'Italie avec la papauté. Il attendra, il peut attendre : la papauté n'est-elle pas éternelle et, sa revendication d'hier et d'aujourd'hui, pourra-t-elle y renoncer jamais? Lui, il a posé la question. Or, s'il l'a posée, c'est qu'il a jugé, avec sa profonde sagacité, que l'heure était propice. L'Italie y songera et nous espérons qu'elle n'oubliera pas, parmi ses calculs, son devoir. Car il ne faut pas qu'elle spécule outre mesure sur les bénéfices que cette réconciliation assurerait, dans le domaine des choses religieuses, à son intérêt national. Ces bénéfices-là ne peuvent être ni devenir une faveur particulière. Que l'Italie protège ou non Rome, qu'elle se fasse ou non l'amie et la gardienne de la papauté, la papauté sera toujours juste, toujours équitable pour tous les peuples qui composent la catholicité; elle n'a rien à promettre à l'Italie sur la part des autres nations et notamment sur celle de la France, nous voulons dire sur cette part qu'établissent devant Dieu la foi et le dévouement de chacune. L'Italie, au surplus, doit savoir quelle est, non seulement à Rome, près du tombeau de Saint-Pierre, mais hors de Rome, dans l'étendue même de tout l'univers, la majesté du Pape. Elle n'aura pas à traiter avec lui comme avec un roi ou un empereur quelconque, ni davantage comme avec un prince italien. Ce n'est pas non plus avec le Pape, parce qu'il est Italien par naissance et de cœur. C'est tout simplement avec le Pape, représentant de Dieu et souverain du monde catholique. En lui restituant son pouvoir temporel, elle le restitue à la catholicité tout entière, parce que le pouvoir temporel est nécessaire au pouvoir spirituel du Pape pour qu'il gouverne la catholicité librement et pleinement. En vain l'Italie se confierait-elle au temps. Le temps ne réduira pas la question; il l'élargira plutôt, parce que, cette majesté du Pape, les siècles, en l'accroissant de plus en plus, lui donneront une ampleur que Rome elle-même ne suffira presque plus à contenir. Oui, si grand que le Pape soit aujourd'hui, il le sera plus encore le jour où, à l'ombre de la papauté, s'agenouilleront devant Dieu deux cents millions de catholiques de plus, gagnés à l'Évangile sur les continents immenses que nos missionnaires commencent à conquérir ou seulement à parcourir. Ce jour-là, la puissance de la papauté débordant de tout l'univers à Rome, le roi d'Italie sera singulièrement faible en face du Pape, aussi bien pour traiter avec lui du haut du Quirinal que pour l'intimider au fond du Vatican...

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Recueil des Instructions données aux ambassadeurs de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Tome III. (Félix-Alcan.)

Nous avons déjà signalé l'importance et l'intérêt de cette grande publication, véritable résumé de l'histoire diplomatique de notre pays pendant la période la plus active de son histoire.

Le volume sur le Portugal qui vient de paraître avec une introduction et des notes de M. le vicomte de Cayx de Saint-Aymour, forme le tome III de ce précieux recueil, publié sous les auspices de la Commission du ministère des affaires étrangères. Les deux premiers volumes, concernant l'*Autriche* et la *Suède*, sont dus à la collaboration de MM. Albert Sorel et Geffroy de l'Institut. Celui qui vient de paraître sur le *Portugal* est tout à fait digne de ses aînés.

Pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, le Portugal fut le plus puissant instrument de diversion de la politique française sur les flancs de la monarchie espagnole. Après l'extinction de la branche castillanne de la maison d'Autriche, c'est contre l'Angleterre qu'eut à lutter, dans ce pays, notre influence. Le *Recueil des Instructions* nous montre ces luttes se poursuivant jusqu'au moment où la Révolution française vint bouleverser tout le vieux système européen, en répandant partout les idées modernes qui ont fini par triompher à Lisbonne et par faire du Portugal une des monarchies les plus constitutionnelles et les plus libérales de l'Europe.

Les derniers chapitres de mon Louis XVII, par R. Chantelauze. (Firmin-Didot.)

On connaît les nombreuses recherches, les découvertes concluantes, les documents décisifs accumulés par M. R. Chantelauze, pour mettre à néant la fable du dauphin Louis XVII, échappé du Temple. A toutes les preuves indiscutables qu'il a déjà fournies, M. Chantelauze en apporte une dernière qui doit clore à jamais le débat. Dans une brochure qui vient de paraître chez Firmin Didot et intitulée : *Les derniers chapitres de mon Louis XVII*, l'historien du jeune prince nous donne le récit authentique de la découverte de ses ossements, en 1846, dans le cimetière Sainte-Marguerite.

Rien ne manque maintenant à l'enchaînement des faits qui se sont passés depuis le moment de l'incarcération du Dauphin au Temple, jusqu'à celui de sa mort, jusqu'au jour où ses restes ont été retrouvés dans le cimetière Sainte-Marguerite par M. le curé Haumet. Les docteurs Andral, Récamier, Milcent, firent alors des constatations, de nature à dissiper tous les doutes, sur l'authenticité des restes, non pas d'un enfant substitué, mais du véritable Dauphin.

Rapprochés de ceux qu'avait laissés le docteur Pelletan et du rapport détaillé du docteur Récamier, ces renseignements ne permettent plus l'hésitation qu'à des intéressés ou à des chercheurs de sujets de romans.

Le chapitre contenant une réponse aux allégations de M. de Hérisson n'est pas moins concluant, et l'on doit savoir gré à M. Chantelauze d'avoir enfin et définitivement fixé un point si intéressant pour notre histoire.

A ce livre curieux sont joints des dessins faits d'après des vues photographiques prises au cimetière Sainte-Marguerite.

Madeleine, par M Émile Gossot, professeur au lycée Louis-le-Grand. (Perrin.)

L'Académie française vient de couronner ce roman d'un genre absolument particulier et qui nous semble répondre à la grande préoccupation de notre temps : l'ins-

truction des enfants du peuple, mise en harmonie avec ses besoins.

Préparer les jeunes filles à tous les hasards de la vie, sans les dégoûter de leur condition, voilà ce que veut, dans son enseignement, *Madeleine*, l'héroïne du roman. Il est vrai qu'elle est soutenue dans sa tâche par un vénérable curé, dont la protection éclairée et persévérante montre assez que la religion est inséparable d'une saine éducation.

L'œuvre est à la fois d'une haute moralité et d'une lecture très attrayante.

Pie VII à Savone, par M. Chotard, 1 vol. (Plon.)

S'il est une page d'histoire émouvante, mystérieuse, bien faite pour solliciter la curiosité de tous, c'est le récit de la captivité du pape Pie VII à Savone en 1809 et 1810, dont un de nos collaborateurs a tout récemment déroulé ici le dramatique tableau. M. H Chotard, doyen de la Faculté de lettres de Clermont, vient d'écrire sur ce sujet une étude qui ajoute quelques traits nouveaux à ceux que nous avaient déjà livrés nos archives L'auteur, s'appuyant sur les minutes des lettres inédites du général Berthier au prince Borghèse et surtout sur les mémoires inédits de M. Lebzeltern, conseiller d'ambassade autrichien, retrace les événements avec une précision et une science qui font vraiment revivre la figure de l'illustre captif de Napoléon.

Correspondance du comte d'Avaux, publiée par M. Boppe. 1 vol. (Plon.)

On sait que le comte d'Avaux (Claude de Mesmes), par ses négociations de Venise et dans les cours du Nord, et grâce à la part qu'il prit au congrès de Westphalie, a joué un rôle prépondérant dans la diplomatie française au dix-septième siècle. Les lettres dont M. Boppe nous donne le texte original sont tirées, pour la plus grande partie, des archives du ministère des affaires étrangères, où elles étaient dispersées dans de nombreux volumes. Elles se rapportent à la première période de la vie de d'Avaux, période où il n'a pas rendu de moindres services que plus tard, mais qui s'est trouvée un peu oubliée à cause del'éclat beaucoup plus vif qu'ont jeté le rôle et la disgrâce du plénipotentiaire français à Munster.

L'ensemble de ces documents éclaire d'un jour nouveau une des phases les plus considérables de notre histoire.

Le marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné, par Frédéric Masson. 1 vol. (Plon.)

Le *marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné*, est un des personnages inconnus de la grande histoire, dont la vie mérite d'autant mieux d'être racontée qu'elle initie le lecteur à l'existence même des gens de qualité de son temps. Le volume où M. Frédéric Masson l'a écrite avait reçu de la presse et du public un accueil exceptionnel, et l'Académie française lui avait décerné le prix Montyon dans des conditions toutes particulières. Epuisé depuis longtemps, ce livre vient de reparaître, augmenté de détails nouveaux et inédits sur les bals de la Cour, les fêtes de l'illustre maison, et une foule de notes précieuses qui en font un des ouvrages les plus agréables et les plus honnêtement amusants qu'on ait publiés depuis longtemps.

Nord contre Sud, par Jules Verne. (Hetzel.)

Jules Verne tient toujours en réserve pour ses lecteurs de nouvelles surprises.

C'est dans la Floride, sur les deux rives du Saint-John, en pleine guerre de Sécession, qu'il a placé le théâtre du drame saisissant qu'il déroule, et où toutes les passions humaines, les plus cruelles comme les plus pures, se donnent carrière, tandis que le canon tonne et que l'on entend de tous côtés les bruits sinistres de la bataille.

Est-il besoin d'ajouter que Jules Verne mêle habilement la leçon géographique aux surprises et aux émotions de son roman?

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UN CHAPITRE DE NOTRE HISTOIRE DIPLOMATIQUE

LA CRÉATION
DU
ROYAUME DE BELGIQUE
ET L'ÉLECTION DE SON PREMIER ROI

1830-1832

I

Raconter un succès de la politique française, il y là de quoi tenter, surtout à l'heure présente. L'histoire nous apporte tant de leçons sévères que nous pouvons bien lui demander parfois quelque consolation. L'établissement d'une Belgique indépendante et neutre a été l'une des entreprises les plus habiles et les plus heureuses de notre diplomatie au cours de ce siècle : en tout cas, il n'en est pas qui ait à la fois moins coûté et plus rapporté à la France. Voilà pourquoi j'ai cru que les lecteurs du *Correspondant* me permettraient de refaire pour ces négociations ce que j'ai fait récemment pour les affaires d'Italie à la même époque, c'est-à-dire de compléter par un récit détaillé les notions générales et sommaires auxquelles je m'étais tenu dans une première étude.

Sur les conditions dans lesquelles la question s'était posée, je ne veux pas répéter ce que j'ai déjà dit ici même. On sait comment les Belges, mécontents d'avoir été unis à la Hollande en 1815, blessés dans leur nationalité et leur religion par le gouvernement de la maison de Nassau, trouvèrent dans la révolution de Juillet, non la cause, mais l'occasion de leur révolte; comment, le 25 août 1830, aux cris de : Imitons les Parisiens ! les bourgeois de Bruxelles donnèrent le signal d'un soulèvement général; comment, après une

lutte de quelques semaines, la Belgique proclama son indépendance, tandis que le roi de Hollande, vaincu, implorait, en vertu des traités de Vienne, le secours armé des grandes puissances. On sait quel fut, à cette nouvelle, l'embarras de notre gouvernement, également intéressé à voir consommer le démembrement de ce royaume des Pays-Bas, ouvrage avancé de la coalition, et à ne pas s'exposer à une guerre où il eût été seul contre toute l'Europe. On sait avec quel mélange de prudence et de fermeté, de promptitude et de prévoyance, le premier ministère de la monarchie de Juillet opposa son véto aux velléités d'intervention de la Prusse, et en même temps se rapprocha de l'Angleterre, comment il n'hésita pas, pour la mettre dans son jeu, à lui donner de son désintéressement toutes les garanties nécessaires, et rassura les autres puissances qu'eût effarouchées une procédure révolutionnaire, en remettant la solution de la question à l'aréopage diplomatique de la conférence alors réunie à Londres pour les affaires de Grèce. C'est la politique ainsi arrêtée dès le début qu'il s'agit maintenant de suivre dans ses vicissitudes.

A Londres où était le siège des négociations, M. de Talleyrand s'appliqua tout de suite avec zèle, adresse et autorité, à exécuter le plan dont il avait été en grande partie l'inventeur; en dépit des préventions hargneuses de lord Palmerston, il parvint à lier l'action des deux puissances occidentales. Les diplomates étrangers voyaient son travail et ne pouvaient s'empêcher d'admirer son succès. « L'ambassadeur de France, écrivait l'envoyé sarde, le 27 novembre 1830, seconde à merveille la disposition du nouveau cabinet anglais à se rapprocher du gouvernement français et à s'entendre avec lui; il étonne par son activité, par la présence et la clarté de son esprit, à un âge si avancé. » Quelques semaines plus tard, le 30 décembre, le même témoin constatait qu'entre les deux cabinets de Londres et de Paris, il y avait « une union et une cordialité telles qu'on n'en avait pas vu depuis le temps de Robert Walpole et du cardinal Fleury [1] ». Cette entente en imposa aux autres puissances, et la conférence de Londres se laissa tout de suite engager dans la voie qui devait la conduire à cette Belgique indépendante et neutre, désirée par la politique française. En effet, son premier acte (protocole du 4 novembre 1830) fut d'inviter les deux parties belligérantes à une suspension des hostilités, en assignant pour ligne de démarcation les frontières des Provinces-Unies, telles qu'elles existaient avant le traité du 30 mai 1814. Si soigneux que l'on fût de déclarer dans ce protocole que l'armistice ne préju-

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. Ier, p. 125 et 154.

geait en rien les questions « dont les cinq cours auraient à faciliter la solution », ce n'en était pas moins un pas considérable fait par l'Europe vers la séparation de la Belgique et de la Hollande.

Les Belges profitèrent du temps qui leur était ainsi assuré pour mettre les puissances en présence de faits accomplis. Le congrès national, réuni à Bruxelles, le 10 novembre, proclama, le 18, l'indépendance de la Belgique, adopta, le 22, comme forme de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, et enfin, le 24, malgré les avis comminatoires des puissances et les conseils amis de la France, prononça la déchéance de la maison d'Orange-Nassau et son exclusion perpétuelle de tout pouvoir en Belgique [1]. Ce dernier défi était peut-être de nature à donner aux armées prussiennes et russes le prétexte qu'elles semblaient attendre pour agir. Qui sait ce qui serait arrivé si, à ce moment précis, l'attention et les forces du czar ne s'étaient trouvées subitement détournées et absorbées par la formidable insurrection de Pologne? Grâce à cette diversion, la conférence put continuer tranquillement son œuvre, et la diplomatie française en profita pour obtenir d'elle un acte décisif : un protocole, en date du 20 décembre 1830, déclara que « l'amalgame parfait et complet que les puissances avaient voulu opérer entre la Belgique et la Hollande, n'ayant pas été obtenu et étant désormais impossible, il était devenu indispensable de recourir à d'autres arrangements pour accomplir les intentions à l'exécution desquelles cette union devait servir de moyen »; le gouvernement provisoire de Bruxelles était invité à envoyer des commissaires à Londres qui seraient « consultés et entendus »; le protocole stipulait toutefois que « ces arrangements ne pourraient affecter en rien les droits que le roi des Pays-Bas et la Confédération germanique exerçaient sur le grand-duché de Luxembourg ». La conférence prononçait donc en principe la dissolution du royaume des Pays-Bas. Aussi, le 28 décembre, M. Laffitte annonça-t-il, triomphant, à la Chambre des députés, que « les cinq puissances venaient de reconnaître et avaient signé en commun l'indépendance de la Belgique »; et il ajouta : « Cette grande question, de laquelle on pouvait craindre une occasion de guerre, la voilà donc résolue dans son point essentiel! »

[1] Le général Sébastiani écrivait, le 2 décembre 1830, dans une circulaire à ses agents diplomatiques : « Le Roi, tout en considérant comme un fait accompli la séparation de la Belgique et de la Hollande, n'a cessé de faire des vœux pour que la souveraineté du premier de ces deux pays fût déférée à l'un des princes de la maison de Nassau. Sa Majesté n'a donc pu qu'être sincèrement affligée de la résolution par laquelle le congrès de Bruxelles a déclaré cette maison déchue. » (*Documents inédits.*)

A peine le roi de Hollande connut-il le protocole du 20 décembre qu'il poussa un cri de douleur et de colère : il le dénonça comme une œuvre d'iniquité, comme un acte qui sanctionnait les résultats d'une révolte injuste et compromettait la stabilité de tous les trônes; il n'admettait pas que la conférence, « convoquée pour coopérer au rétablissement de l'ordre dans les Pays-Bas », aboutît « au démembrement du royaume ». Ne semblait-il pas, par contre, qu'on dût être satisfait à Bruxelles? Il n'en fut rien. Les Belges, tout exaltés par leur révolution, n'admettaient pas qu'on prétendît leur imposer des obligations au nom de l'équilibre européen; ils s'indignaient qu'on refusât de leur attribuer le Luxembourg et le Limbourg qui avaient fait cause commune avec eux dans l'insurrection, et certains autres territoires, tels que la rive gauche de l'Escaut, qu'ils prétendaient, par certaines raisons historiques ou géographiques, devoir leur appartenir; aussi protestèrent-ils contre le protocole, et en même temps le gouvernement provisoire déclara dans une proclamation solennelle aux habitants du Luxembourg, que « leurs frères des autres provinces ne les abandonneraient jamais et ne reculeraient devant aucun sacrifice pour les conserver dans la famille belge ».

La conférence, sans se fâcher, refusa d'accepter les protestations des deux parties, et, statuant comme arbitre, détermina, dans son protocole du 10 janvier 1831, les « bases de séparation » de la Belgique et de la Hollande. La Hollande, d'après ce protocole, devait comprendre tous les territoires qui appartenaient, en 1790, à la ci-devant république des Provinces unies des Pays-Bas. La Belgique serait formée de tout le reste des territoires qui avaient reçu la dénomination de royaume des Pays-Bas dans le traité de 1815, « sauf le grand-duché de Luxembourg qui, possédé à un titre différent par les princes de la maison de Nassau, continuerait à faire partie de la Confédération germanique ». Suivait une déclaration par laquelle les cinq puissances garantissaient à la Belgique sa neutralité perpétuelle et l'inviolabilité de son territoire, la Belgique s'engageant, de son côté, à observer cette même neutralité. La diplomatie française eût désiré sans doute faire comprendre le Luxembourg dans le nouvel État. M. de Talleyrand avait « lutté comme un dragon[1] » pour l'obtenir, prolongeant les discussions pendant sept heures de suite; mais il avait cédé à la fin, « secrètement enchanté, écrivait le lendemain lord Palmerston, d'avoir fait établir la neutralité de la Belgique[2] ». Cette neutralité, vivement

[1] Expression de lord Palmerston. (Lettre du 21 janvier 1831, Bulwer, *Life of Palmerston.*)

[2] *Ibid.*

combattue par la Prusse[1], était en effet un avantage capital pour la France, dont elle mettait à couvert l'une des frontières les plus exposées. Un autre protocole du 27 janvier compléta le précédent, en réglant le partage des dettes du royaume des Pays-Bas entre la Hollande et la Belgique. Cette fois encore la conférence, au lieu des remerciements des Belges, reçut leurs protestations indignées et presque injurieuses.

II

Pendant que la conférence prenait ces diverses décisions, le congrès de Bruxelles, de son côté, poursuivait une œuvre qui intéressait toutes les puissances : il s'occupait de choisir le roi qui devait être placé à la tête du nouvel État. Spectacle singulier, en vérité, que celui de cette assemblée souveraine de deux cents membres, occupée, pendant tout un mois, à chercher en Europe un souverain, discutant publiquement les titres des candidats, recevant à la tribune les communications des cabinets étrangers, le tout en présence d'une population encore échauffée de sa dernière révolution ! En Belgique, les hommes politiques, comme la nation, eussent désiré le jeune duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe[2]; mais le gouvernement français s'était rendu compte que, pour avoir le concours de l'Angleterre, il fallait se refuser à cette candidature, autant qu'à l'annexion pure et simple. Si tentant que pût être cette sorte d'essaimage de notre famille royale, il ne valait certes pas le risque d'une guerre contre l'Europe coalisée. Ainsi que l'écrivait, l'année suivante, M. Thiers, « nous ne pouvions pas donner le duc de Nemours, car ce n'était pas la réunion pour nous, et c'était autant que la réunion pour les puissances; c'était, par conséquent, la guerre pour un simple intérêt de famille ». Le Roi avait pris tout de suite son parti, et il ne s'en était caché ni à l'Europe ni aux Belges. Dès le mois d'octobre 1830, aux premières ouvertures qu'on lui avait fait faire à ce sujet de Bruxelles, il avait répondu d'une façon peu encourageante[3]. Plus les Belges insis-

[1] Un ami de M. Guizot lui écrivait alors de Londres : « Nos journaux parlent en ignorants... Nous verrons ce qu'ils diront de la neutralité si péniblement obtenue et si combattue par la Prusse. Les hommes d'État ici, à quelque parti qu'ils appartiennent, la regardent comme ce qui doit le plus satisfaire la France raisonnable. »

[2] Né le 25 octobre 1814, le duc de Nemours avait alors seize ans.

[3] Ce fait et beaucoup de ceux qui vont suivre sont empruntés à l'ouvrage de M. Th. Juste sur le *Congrès national de Belgique* (Bruxelles, 1880). M. Juste a eu communication des papiers des hommes politiques belges qui ont joué un rôle dans les négociations de cette époque.

taient, plus son refus devenait net. « Il serait doux pour mon cœur et flatteur pour un père, dit, le 2 janvier, Louis-Philippe à l'envoyé de Bruxelles, de voir un de mes fils appelé au trône de la Belgique... Mais une guerre générale en serait la suite inévitable. Aucune considération ne pourrait me décider à me faire accuser d'avoir allumé une conflagration générale par mon ambition, pour placer mon fils sur un trône. D'ailleurs la liberté sort rarement victorieuse de la guerre; vous avez comme nous intérêt à conserver la paix. Mais si votre indépendance était attaquée, je n'hésiterais pas, je ne consulterais que les devoirs que m'imposeraient l'humanité et les vives sympathies que j'éprouve, ainsi que toute la France, pour votre cause. Je suis persuadé que je serais secondé par la nation tout entière. » Pendant les jours qui suivirent, les envoyés belges renouvelèrent plusieurs fois leurs instances; le langage du gouvernement français fut invariable. « Si la Belgique venait s'offrir à nous, ou bien nous demander un de nos princes pour roi, disait, le 6 janvier, le général Sébastiani, quelque douloureux qu'il fût pour nous de prononcer un refus, nous le ferions pourtant. Rien ne peut faire départir le gouvernement de cette résolution. » Et ces réponses n'étaient pas faites à huis clos; elles étaient aussitôt portées à la tribune du congrès de Bruxelles. Le gouvernement français conseilla aux Belges de porter leur choix sur le prince Othon, deuxième fils du roi de Bavière, ou sur le prince Charles de Capoue, frère de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles; ce second prince, Bourbon et neveu de la reine des Français, était même le candidat préféré du Palais-Royal. Mais aucun des deux ne plaisait aux Belges, qui voulaient un roi leur apportant en dot la protection d'une grande puissance; ils objectaient d'ailleurs que tous deux étaient mineurs; le Bavarois avait quinze ans, le Napolitain dix-neuf. Lord Palmerston, sans opposer ouvertement son *veto*, insistait avec complaisance sur cette objection tirée de l'âge. « Un pays qui sort du chaos d'une révolution et où il faut rétablir l'ordre, disait-il, a besoin pour roi d'un homme dans la plénitude de l'âge, et un garçon de dix-neuf ans n'est pas ce qu'il lui faut[1]. »

Quel était le candidat du gouvernement anglais? Au fond ses préférences eussent été pour le prince d'Orange, alors installé à Londres. Lord Palmerston ne s'en cachait pas, sans vouloir cependant sur ce point violenter les Belges. Subsidiairement, il avait mis en avant le nom de Léopold de Saxe-Cobourg[2], en indiquant

[1] Lettre du 27 janvier 1831. (Bulwer, *Life of Palmerston*.)

[2] Au commencement de 1830, les puissances avaient manifesté le désir de placer Léopold sur le trône de Grèce; mais ce prince, après avoir un moment accepté, se ravisa quand il apprit l'opposition de la nation hellène.

qu'il pourrait être marié à une fille de Louis-Philippe. Léopold avait alors quarante ans : veuf de la princesse Charlotte, fille unique de Georges IV, il avait gardé son rang dans la famille royale de Grande-Bretagne; une de ses sœurs avait épousé, en 1818, le duc de Kent, et était mère de la princesse Victoria qui devait un jour s'asseoir sur le trône britannique. Il était donc devenu presque un prince anglais. Est-ce pour cette raison que le gouvernement français se montra d'abord disposé à l'exclure, comme le cabinet de Londres excluait le duc de Nemours? Le général Sébastiani, dans une conversation qu'il eut, le 8 janvier 1831, avec un envoyé belge, s'exprima même, sur ce sujet, avec une vivacité probablement peu réfléchie. « En fin de compte, disait l'envoyé belge, qu'est-ce donc que vous nous conseillez? Le prince Othon de Bavière, le prince de Naples, c'est-à-dire deux enfants... Il n'y a que deux candidatures sérieuses, celle du duc de Nemours et celle du prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Vous les repoussez toutes les deux, quand il s'agit pour nous de vie ou de mort. Que faire? Dans le péril où vous nous jetez, il ne nous reste plus qu'une ressource : aller à Londres proposer le prince Léopold avec alliance française. Si le roi Louis-Philippe persiste à nous refuser sa fille, nous passerons outre; nous prendrons le prince Léopold sans princesse française. » A ces mots, le général Sébastiani ne put contenir sa colère : « Si Saxe-Cobourg, dit-il en se levant, met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. — Des coups de canon! répondit aussitôt l'envoyé belge, nous prierons l'Angleterre d'y répondre. — Ce sera donc la guerre générale. — Soit, mieux vaut pour nous une guerre générale qu'une restauration hollandaise, une humiliation permanente et sans issue. » Le roi Louis-Philippe avait eu bien garde de s'exprimer avec un tel emportement; interrogé par l'envoyé belge sur l'accueil qu'il ferait à la candidature du prince de Cobourg et à un projet de mariage de ce prince avec une de ses filles : « Je connais depuis longtemps le prince, répondit-il; c'est un beau cavalier, un parfait gentilhomme, très instruit, très bien élevé; la reine le connaît aussi et apprécie les avantages de sa personne. Mais... il y a un mais qui n'a rien de désobligeant pour la personne et les qualités du prince, il y a des répugnances de famille, des préjugés peut-être, qui s'opposent à l'union projetée. » Le refus du gouvernement français empêcha qu'on ne donnât suite à cette candidature sur laquelle, d'ailleurs, le cabinet anglais n'insista pas. Chose singulière, on n'avait pas alors, même en Angleterre[1], grande idée de la capacité du prince

[1] Cf. le *Journal de Ch. Greville,* à la date du 5 août 1831.

de Cobourg. Et puis, lord Palmerston donnait pour instruction, au moins apparente, à ses agents, de ne prendre parti pour aucun candidat; ou plutôt il ne leur avait donné qu'une instruction : empêcher la prépondérance française en Belgique; sur les moyens d'y arriver, il n'avait pas d'idée arrêtée.

Pendant que les deux grandes puissances ne faisaient guère que se neutraliser mutuellement, une candidature avait surgi qui, tout de suite, rencontra quelque faveur en Belgique; c'était celle du duc de Leuchtenberg, fils aîné d'Eugène de Beauharnais et de la princesse Amélie de Bavière : âgé de vingt ans, il servait dans l'armée bavaroise [1]. Son nom avait été mis en avant par M. de Bassano, l'ancien ministre de Napoléon. Le gouvernement français, consulté [2], ne dissimula pas son opposition à une candidature dont le succès aurait fait de la Belgique un foyer de manœuvres bonapartistes [3]. « Ce serait se tromper, disait à ce propos le général Sébastiani, de croire que le parti bonapartiste n'a plus de racines en France; au contraire, il est aujourd'hui très redoutable. » Louis-Philippe, tout en protestant ne pas vouloir gêner la liberté des Belges, déclara que « s'ils voulaient conserver la France pour amie », ils devaient écarter le fils de Beauharnais, que jamais la France ne le reconnaîtrait, que jamais la main d'une princesse française ne lui serait accordée. « De toutes les combinaisons possibles, ajouta-t-il, c'est la plus désagréable à la France, la moins favorable au repos et à l'indépendance des Belges. » Cependant, en dépit de cette opposition, la candidature du duc de Leuchtenberg gagnait du terrain, tandis que celles du prince Othon de Bavière et du prince Charles de Naples ne rencontraient aucune faveur. Les journaux de Bruxelles, les orateurs du congrès reprochaient à la France de leur refuser la liberté dont elle avait usé en 1830; ils « dénonçaient à la nation française » la conduite de son gouvernement; quelques-uns nous accusaient même de prolonger volontairement le provisoire, dans le dessein machiavélique de provoquer l'anarchie, d'allumer la guerre civile et de fondre ensuite sur la Belgique épuisée comme sur une proie facile.

Ces difficultés, et l'espèce d'obstruction qui en résultait, rendaient quelque espoir aux orangistes : ceux-ci s'agitaient; de Londres, le

[1] Le duc de Leuchtenberg ne devait pas fournir une longue carrière. Il est mort en 1835, quelques jours après avoir épousé la reine de Portugal.

[2] 11 janvier 1831.

[3] M. de Metternich comprenait notre opposition. Il écrivait, le 18 janvier : « Le gouvernenement français reste-t-il ferme dans sa décision de ne pas vouloir pour voisin un Bonaparte? Je crois qu'il aurait raison, car, sans cela, gare à la dynastie d'Orléans! » (*Mémoires* de Metternich, t. V, p. 120.)

prince d'Orange lançait des manifestes et entretenait des intelligences en Belgique. Pour mettre fin à une incertitude qui devenait périlleuse, le congrès décida, le 19 janvier, que la discussion définitive concernant le choix du souverain commencerait le 28. Grandes étaient l'anxiété et l'animation des esprits. Le gouvernement français, désireux d'écarter loyalement toute équivoque, renouvela ses précédentes déclarations. Une lettre du général Sébastiani à M. Bresson, représentant de la France à Bruxelles, lettre qui fut lue, le 13 janvier, à la tribune du congrès, s'exprimait ainsi : « La situation de la Belgique a fixé de nouveau l'attention du Roi et de son conseil. Après un mûr examen de toutes les questions qui s'y rattachent, j'ai été chargé de vous faire connaître, d'une manière nette et précise, les intentions du gouvernement du Roi. Il ne consentira pas à la réunion de la Belgique à la France, il n'acceptera point la couronne pour le duc de Nemours, alors même qu'elle lui serait offerte par le congrès. Le gouvernement verrait dans le choix du duc de Leuchtenberg une combinaison de nature à troubler la tranquillité de la France. Nous n'avons pas le projet de porter la plus légère atteinte à la liberté des Belges dans l'élection de leur souverain, mais nous usons aussi de notre droit en déclarant de la manière la plus formelle que nous ne reconnaîtrons point l'élection de M. le duc de Leuchtenberg. » Dans une autre lettre écrite quelques jours après, le ministre donnait l'ordre au représentant de la France, dans le cas où cette élection serait faite, de quitter aussitôt Bruxelles.

Mais plus on approchait de l'heure décisive, plus il était visible que les seules candidatures entre lesquelles se partageraient les voix du congrès étaient les deux que nous repoussions, par des motifs, il est vrai, forts différents. Celle de Leuchtenberg devenait de plus en plus populaire ; si notre opposition décidée avait détaché d'elle certains esprits, beaucoup d'autres s'en montraient blessés. Les amis de la France ne trouvèrent d'autre moyen de faire échec à cette candidature, que de proposer ouvertement celle du duc de Nemours. Malgré tout, Leuchtenberg gagnait toujours. Un des orateurs influents du congrès, M. Lebeau, soutenait sa cause avec une ardeur passionnée. Le buste du prince était promené dans les rues, couronné au théâtre, son portrait suspendu aux arbres de la liberté. Le peuple chantait des couplets en son honneur. L'Angleterre était représentée à Bruxelles par lord Ponsonby, au moins aussi animé que son chef, contre l'influence française [1]; très porté pour le prince d'Orange et se faisant illusion

[1] Nous retrouverons plus tard lord Ponsonby ambassadeur à Constanti-

sur ses chances, il avait d'abord travaillé pour lui, et avait paru combattre le duc de Leuchtenberg. « Les puissances ne le reconnaîtront pas », disait-il. Mais il vit bientôt que son candidat ne rencontrait aucun appui. « Il n'y a rien à faire pour le prince d'Orange, lui dit un député partisan du Beauharnais; la lutte sera entre le duc de Leuchtenberg et le duc de Nemours. » Poussé à bout, lord Ponsonby s'écria alors : « Nommez plutôt le diable que le duc de Nemours [1]. »

Tous ces faits n'échappaient pas à la vigilance du jeune diplomate qui représentait la France à Bruxelles : M. Bresson, homme d'initiative et d'énergie, n'était pas d'humeur à laisser jouer ou mortifier la France sous ses yeux, sans tenter de l'empêcher. Ce qu'il apprenait des dispositions des membres du congrès et surtout de l'action de l'envoyé anglais le persuadèrent que la nomination du duc de Leuchtenberg était certaine, si on ne lui opposait formellement un fils de Louis-Philippe. Telle était aussi la conviction du colonel de Lawœstine, qu'on venait d'adjoindre à M. Bresson, à cause de ses relations avec la société belge. Mais comment faire après les déclarations si nettes, si réitérées, du gouvernement français? M. Bresson partit en toute hâte pour Paris, brûla les étapes, et, le 29 janvier, au point du jour [2], il avait audience du roi en présence du ministre des affaires étrangères. Il exposa le péril imminent et la nécessité de poser la candidature du duc de Nemours si l'on voulait écarter un choix qui, dans les circonstances présentes, serait un échec grave pour la France. Ses instances ne purent cependant arracher au Roi ou au ministre le moindre mot qui retirât les déclarations antérieures et donnât instruction de faire élire le prince français. Au fond, en effet, Louis-Philippe était toujours résolu à refuser la couronne. Mais, par ce qu'il ne dit pas, plus encore que par ce qu'il dit, il parut attendre ou tout au moins permettre que son envoyé fît, sans autorisation, de son propre chef, et au risque d'être désavoué, ce qu'on ne voulait pas lui ordonner de faire. M. Bresson était trop fin pour ne pas comprendre, trop hardi pour reculer devant la responsabilité. Revenu bride abattue à Bruxelles, il y prit une attitude, tint un langage, qui, sans donner à nos amis belges aucune assurance officielle, leur firent ou tout

nople; il sera, dans la crise de 1840, l'un des adversaires les plus acharnés de la France.

[1] Cette conversation, qui ne laisse pas d'éclairer les dessous de la politique anglaise, est rapportée par M. Th. Juste, t. Ier, p. 228, 229.

[2] Cette date du 29 janvier est celle qu'indique M. Bresson dans une lettre écrite treize ans plus tard et que nous citons plus loin. D'autres indices tendraient à faire croire que cet entretien a eu lieu plutôt le 27 janvier.

au moins leur laissèrent croire qu'ils pourraient forcer la main au gouvernement français, et que celui-ci, une fois le vote émis, ne refuserait pas la couronne; le colonel Lawœstine s'associa à ce jeu; des lettres officieuses venues de Paris tendirent à répandre la même conviction[1]. Cette manœuvre hardie releva les intérêts français tout à l'heure si compromis et contre-balança les avantages qu'apportait à la candidature du duc de Leuchtenberg l'appui souterrain de lord Posonby.

Pendant ce temps, le débat décisif s'était ouvert, le 28 janvier, dans le congrès belge; il se prolongea jusqu'au 3 février, dramatique, passionné, remuant toutes les questions qui mettaient en jeu l'existence de la Belgique, et aussi la paix de l'Europe. Les parti-

[1] L'année suivante, le 1er juin 1831, M. Van de Weyer, président du comité diplomatique et l'un de ceux qui avaient le plus poussé à la candidature du duc de Nemours, se justifiait ainsi à la tribune du congrès belge : « Lors de l'élection de M. le duc de Nemours, c'est moi qui ai reçu les lettres confidentielles, c'est moi qui les ai communiquées; et ce n'est pas sur la foi seule de ces lettres que l'élection a été faite, c'est sur la déclaration des deux envoyés de France que M. le duc de Nemours accepterait. J'ai eu foi dans les assurances de M. le marquis de Lawœstine. » — Toutefois, c'est à tort que l'historien belge, M. Th. Juste, affirme que M. Bresson « rapporta de Paris l'autorisation de promettre que la couronne serait acceptée » (t. Ier, p. 229). Ni le Roi ni son ministère ne donnèrent aucune autorisation; on a sur ce point un témoignage irrécusable, celui de M. Bresson lui-même. Plus tard, ce diplomate, représentant la France à Madrid, se demanda, à l'occasion du mariage de la jeune reine Isabelle, s'il ne devait pas prendre une initiative analogue à celle qu'il avait prise, en 1831, à Bruxelles. Il écrivit alors à M. Guizot, le 4 septembre 1844 : « En 1831, quand la question s'est posée en Belgique entre le duc de Leuchtenberg et le duc de Nemours, je me suis trouvé dans une position identique. Je ne rappellerai pas à Sa Majesté cette conversation que je suis venu chercher à toute bride de Bruxelles et que j'ai eue avec elle, le maréchal Sébastiani en tiers, le 29 janvier, au point du jour. Les circonstances étaient imminentes, au dedans et au dehors; tout bon serviteur devait payer de sa personne; j'ai pris sur moi une immense responsabilité; *j'ai fait élire M. le duc de Nemours, et je n'hésite pas à reconnaître que je l'ai fait sans l'assentiment du Roi et de son ministre.* C'était très grave pour ma carrière, pour ma réputation même; j'ai touché à ma ruine; toute la conférence de Londres, M. de Talleyrand y compris, lord Palmerston avec fureur, s'était liguée contre moi. Le Roi et le maréchal Sébastiani m'ont soutenu; ils m'ont porté sur un autre théâtre, et je me suis relevé à Berlin, non sans peine, du bord de ce précipice. Mais je ne pourrais repasser par ce chemin, ni courir de pareils risques; je ne serais plus, aux yeux de tous, qu'un brûlot de duperie et de tromperie; on m'accuserait avec raison d'avoir joué deux peuples amis. » — A la même époque, en 1844, M. Bresson disait à la reine Christine : « *Quand lord Ponsonby, il y a treize ans, a essayé de pousser au trône de Belgique le duc de Leuchtenberg, j'ai fait élire en quarante-huit heures le duc de Nemours.* » (Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 206 et 218.)

sans du duc de Nemours firent valoir les avantages de l'intimité avec la France. Mais la couronne serait-elle acceptée? « Toutes nos lettres venant de Paris, disait M. Gendebien, nos relations avec de hauts personnages en France, la voix patriotique et persuasive de La Fayette, le vœu de la France entière, nous sont un sûr garant que les sentiments paternels de Louis-Philippe, d'accord avec les intérêts de la politique de la France, ne lui permettront pas d'hésiter un seul instant. » M. Van de Weyer ajoutait : « Je n'ai pas dit que j'étais certain de l'acceptation; car, pour tenir un pareil langage, il aurait fallu que j'en eusse la preuve officielle, et, dans ce cas, j'aurais cru pouvoir et devoir trancher la question. En mettant sous vos yeux la pièce probante, je vous aurais dit : Messieurs, je viens de recevoir la preuve de l'acceptation du duc de Nemours; je puis donc annoncer au congrès que son choix ne sera pas fait en vain. Il m'est impossible de parler ainsi, mais je n'en ai pas moins la conviction que la couronne sera acceptée par le duc de Nemours. Les éléments de cette conviction, je les puise ailleurs que dans les communications officielles. » M. Lehon était plus affirmatif encore : « Je suis de ceux qui sont convaincus que si le duc de Nemours est nommé, il acceptera la couronne. » Les partisans du duc de Leuchtenberg opposèrent les déclarations réitérées et non désavouées du gouvernement français; ils s'efforcèrent aussi d'éveiller les susceptibilités du patriotisme belge. « Si nous voulons conserver l'estime et la sympathie de la France, dit M. Devaux, ne nous humilions pas devant elle. Ne nous obstinons pas à nous livrer à ses princes, quand eux-mêmes nous refusent... Ah! messieurs, ne soyons une source d'embarras pour personne; ne nous ravalons pas à être une misérable *petite Navarre*[1]; restons la belle, la noble Belgique! Depuis longtemps, le mot de patrie ne résonnait qu'imparfaitement dans nos cœurs. Depuis des siècles, nous n'avons fait que passer d'un joug à l'autre, tour à tour Espagnols, Autrichiens, Français, Hollandais; depuis quatre mois seulement, nous sommes Belges, et nous avons retrouvé une patrie... Cette patrie, que nous avons ressaisie au prix du sang belge, faut-il déjà l'humilier aux pieds d'une puissance étrangère? »

Vient enfin le moment du vote : l'anxiété est grande. Sur 191 membres présents, 89 se prononcent pour le duc de Nemours, 67 pour le duc de Leuchtenberg, 35 pour l'archiduc Charles

[1] Allusion aux paroles suivantes, que M. Dupin venait de prononcer à la Chambre française : « Je ne pense pas qu'il s'agisse d'amener à la France une espèce de province capitulée avec des lois particulières, une petite Navarre qui ne serait pour la France qu'une source d'embarras et de difficultés. »

d'Autriche. Il faut procéder à un second tour : le duc de Nemours obtient alors 97 voix, — c'est la majorité absolue, — le duc de Leuchtenberg 74, l'archiduc Charles 21. Le duc de Nemours est proclamé. Le cri de : Vive le roi! poussé par l'assemblée, gagne la foule qui assiège le palais; l'enthousiasme est général, et les partisans du duc de Leuchtenberg sont les premiers à se rapprocher des vainqueurs; il n'y a plus qu'un sentiment : inaugurer sans retard le nouveau règne pour sortir du provisoire. Une députation est chargée de porter au roi des Français la nomination de son fils. Personne alors ne doute ou ne veut douter de l'acceptation.

III

Mieux informés, les Belges auraient su pourtant que Louis-Philippe persistait toujours dans sa volonté de refus. S'il avait laissé agir M. Bresson, c'était uniquement pour écarter une candidature dangereuse et contrecarrer une manœuvre de la diplomatie anglaise; mais il ne voyait là qu'un expédient destiné à gagner du temps et n'avait pas eu un moment d'hésitation sur sa décision finale. Quelques-uns de ses ministres, — ceux qui désiraient le plus plaire à la gauche, — avaient sans doute une sagesse moins résolue, et, devant la tournure que prenaient les choses à Bruxelles, ils se demandaient s'il ne serait pas possible d'imposer à l'Europe le fait accompli. C'est sans doute pour répondre à cette velléité, ou plutôt pour dissiper cette illusion, qu'après le voyage de M. Bresson, mais avant le vote final du congrès, le 1er février, M. de Talleyrand sonda lord Palmerston sur la question de savoir s'il agréerait la nomination du duc de Nemours. La réponse du ministre anglais fut sans ménagement. « Ce sera pour nous, dit-il, absolument la même chose qu'une union avec la France, et c'est à la France à mesurer toutes les conséquences auxquelles l'exposerait une telle méconnaissance de ses promesses. Je ne crois pas, ajouta-t-il, que la masse de la nation française désire la Belgique au prix d'une guerre générale. » Il ne s'en tint pas là : une dépêche officielle fut envoyée à Paris pour réclamer du gouvernement français le plein accomplissement de l'engagement qu'il avait pris de refuser la couronne. Le chef du *Foreign-Office* pensait sans doute qu'il n'y aurait pas lieu de recourir à la guerre, mais, s'il fallait la faire, « l'occasion » lui paraissait « légitime ». « Nous ne pouvons accepter l'élévation du duc de Nemours, écrivait-il, le 2 février, à son ambassadeur à Paris, sans mettre en danger la sûreté de la nation et sans porter atteinte

à son honneur [1]. » Le gouvernement anglais n'avait pas de peine d'ailleurs à associer les autres puissances à son opposition. Dès le 1er février, il proposa à la conférence de décider que, dans le cas où la souveraineté de la Belgique serait offerte à un prince appartenant aux familles régnantes des cinq puissances, une telle offre serait absolument repoussée : les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse et de Russie adhérèrent aussitôt à cette proposition ; M. de Talleyrand la prit *ad referendum*, disant qu'il attendait avant peu les instructions de son gouvernement.

Quand, quelques jours après, on sut, à Londres, l'élection de Bruxelles, l'émotion fut vive ; lord Palmerston était furieux. Toutefois, on ne resta pas longtemps dans le doute sur les intentions du gouvernement français. Le vote avait eu lieu le 3 février ; dès le 4, aussitôt la nouvelle parvenue à Paris, le général Sébastiani vint annoncer à l'ambassadeur anglais que le Roi était décidé à refuser la couronne offerte et qu'il désirait marcher d'accord avec les autres puissances, surtout avec l'Angleterre [2]. En même temps, M. de Talleyrand fut chargé de faire une déclaration analogue à la conférence : cette déclaration fut consignée dans le protocole du 7 février, mais en même temps, par déférence pour la France, la conférence décida que si le duc de Leuchtenberg était élu, il ne serait reconnu par aucune des cinq cours. Sur ce point, la diplomatie française était donc arrivée à son but ; elle avait obtenu l'exclusion du candidat bonapartiste à la fois à Bruxelles et à Londres, dans le congrès belge et dans la conférence européenne.

Tandis que ces déclarations s'échangeaient entre les chancelleries, la députation du congrès belge était arrivée à Paris, le 6 février, toujours pleine d'espoir. Logée dans un hôtel appartenant à Madame Adélaïde, elle y fut traitée avec une hospitalité somptueuse, comme si l'on cherchait par ces bons procédés à atténuer le déplaisir du refus qu'on se préparait à lui faire [3]. Ce refus, tout

[1] Bulwer, *Life of Palmerston*, lettres de lord Palmerston à lord Granville, en date du 1er et du 2 février 1831.

[2] *Ibid.*, lettre de lord Granville à lord Palmerston, en date du 4 février 1831.

[3] Pendant son séjour à Paris, la députation belge fut témoin, le 13 et le 14 février, d'odieux désordres que nous aurons prochainement à raconter, le sac de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'archevêché. L'un de ses membres, l'abbé Boucquau de Villeraie, passant dans la rue du Bac, revêtu du costume ecclésiastique que les prêtres français n'osaient alors porter dans Paris, fut insulté par la populace, et celle-ci allait lui faire un mauvais parti, quand il s'écria qu'il était Belge et montra sa cocarde. Cet incident, aussitôt connu en Belgique, ne devait pas augmenter les sympathies pour la France, dans une population en majorité catholique.

en le laissant pressentir dans les conversations officieuses, on en retarda, toujours par le même dessein de ménagement, la manifestation officielle. Enfin, le 17 février, la députation fut reçue en grand apparat au Palais-Royal. Après avoir entendu de la bouche du président l'offre faite à son fils, le Roi répondit d'une voix émue : « Si je n'écoutais que le penchant de mon cœur et ma disposition si sincère de déférer au vœu d'un peuple dont la paix et la prospérité sont également chères et importantes à la France, je m'y rendrais avec empressement. Mais quels que soient mes regrets, quelle que soit l'amertume que j'éprouve à vous refuser mon fils, la rigidité des devoirs que j'ai à remplir m'en impose la pénible obligation, et je dois déclarer que je n'accepte pas pour lui la couronne que vous êtes chargés de lui offrir. Mon premier devoir est de consulter avant tout les intérêts de la France, et, par conséquent, de ne point compromettre cette paix que j'espère conserver pour son bonheur, pour celui de la Belgique, et pour celui de tous les États de l'Europe, auxquels elle est si précieuse et si nécessaire. Exempt moi-même de toute ambition, mes vœux personnels s'accordent avec mes devoirs. Ce ne sera jamais la soif des conquêtes ou l'honneur de voir une couronne placée sur la tête de mon fils, qui m'entraîneront à exposer mon pays au renouvellement des maux que la guerre amène à sa suite, et que les avantages que nous pourrions en retirer ne sauraient compenser, quelque grands qu'ils fussent d'ailleurs. Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des trônes pour mes fils, et pour me faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix à tout l'éclat des victoires que, dans la guerre, la valeur française ne manquerait pas d'assurer de nouveau à nos glorieux drapeaux. » Puis s'adressant à la Belgique : « Qu'elle soit libre et heureuse ! s'écria le Roi. Qu'elle n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale ! Et qu'elle compte toujours avec confiance sur son appui pour la préserver de toute attaque extérieure ou de toute intervention étrangère ! » Suivaient des conseils presque paternels, donnés à la jeune nation. La scène était imposante. L'émotion de Louis-Philippe gagnait ses auditeurs, et les larmes coulaient sur plus d'un visage [1]. C'est que, suivant le témoignage de M. Guizot, présent à cette audience, on sentait dans la parole du Roi, « non pas les hésitations, car il n'avait pas hésité, mais toutes les velléités, tous les sentiments qui avaient agité son esprit : l'amour-propre satisfait du

[1] Témoignage d'un historien belge, M. Th. Juste, t. Ier, p. 272.

souverain à qui le vœu d'un peuple déférait une nouvelle couronne; le regret étouffé du père qui la refusait pour son fils; le judicieux instinct des vrais intérêts de la France, soutenu par le secret plaisir de comparer son refus aux efforts de ses plus illustres devanciers, de Louis XIV et de Napoléon, pour conquérir les provinces qui venaient d'elles-mêmes s'offrir à lui; une bienveillance expansive envers la Belgique, à qui il promettait de garantir son indépendance après avoir refusé son trône; et au-dessus de ces pensées diverses, de ces agitations intérieures, la sincère et profonde conviction que le devoir comme la prudence, le patriotisme comme l'affection paternelle, lui prescrivaient la conduite qu'il tenait et déclarait solennellement. » L'acte eut un grand retentissement en Europe. C'était un gage éclatant donné aux alliés comme aux adversaires de la nouvelle monarchie, de sa modération et de sa prudence. C'était surtout la preuve, alors non superflue, que, derrière et au-dessus de l'agitation révolutionnaire, il y avait en France un pouvoir royal, ayant une volonté ferme, persévérante, et en état de la faire prévaloir.

IV

Si l'Europe avait lieu d'être satisfaite, les Belges par contre étaient cruellement désappointés. Dans leur embarras, ils nommèrent un régent, qui fut M. Surlet de Chokier. La place du roi était occupée : son rôle n'était pas rempli. Le régent, vieillard respectable, ne se sentait aucunement en position de diriger ou de contenir l'opinion publique. Celle-ci était plus que jamais en révolte contre les décisions de la conférence, à laquelle elle reprochait d'avoir changé sa médiation en arbitrage tyrannique. Cette résistance faisait d'autant plus mauvais effet à Londres que le roi des Pays-Bas, changeant au contraire d'attitude, venait, le 18 février, d'adhérer pleinement aux protocoles du 20 et du 27 janvier, fixant les « bases de séparation » entre la Belgique et la Hollande. Dès le lendemain, les plénipotentiaires se réunirent, prirent acte de cette adhésion et établirent non sans solennité, à l'encontre des protestations belges, « le droit de l'Europe »; — il y avait alors encore une Europe. « Chaque nation, disait le protocole, a ses droits particuliers; mais l'Europe aussi a son droit : c'est l'ordre social qui le lui a donné. Les traités qui régissent l'Europe, la Belgique indépendante les trouvait faits et en vigueur; elle devait donc les respecter et ne pouvait pas les enfreindre... Les puissances devaient faire prévaloir la salutaire maxime que les événements qui font naître un État nouveau ne lui donnent pas plus le

droit d'altérer un système général dans lequel il entre, que les changements survenus dans la condition d'un État ancien ne l'autorisent à se croire délié de ses engagements antérieurs. » Le protocole déclarait que les « arrangements » des protocoles du 20 et du 27 janvier étaient « fondamentaux et irrévocables », et que l'indépendance de la Belgique ne serait reconnue qu'aux conditions qui résultaient de ces arrangements. Il constatait le droit des autres États de prendre telles mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour faire respecter ou pour établir leur autorité légitime dans tous les pays à eux appartenant et sur lesquels les Belges élevaient des prétentions ; — c'était reconnaître à la Confédération germanique le droit d'agir militairement contre le Luxembourg; — enfin la conférence ajoutait que le roi des Pays-Bas ayant adhéré sans restriction aux arrangements relatifs à la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, toute entreprise des autorités belges sur le territoire déclaré hollandais serait envisagée comme un renouvellement de la lutte à laquelle les cinq puissances avaient résolu de mettre un terme. L'avertissement, loin d'intimider les Belges, ne fit que les exciter encore davantage. Au congrès, dans les journaux, on ne parla plus que de reprendre immédiatement les hostilités contre les Hollandais; et le régent, s'adressant dans une proclamation solennelle aux habitants du Luxembourg, leur promit « au nom de la Belgique » que « leurs frères ne les abandonneraient pas ». — « Nous avons commencé notre révolution, disait-il, malgré les traités de 1815 ; nous la finirons malgré les protocoles de Londres. » La diplomatie européenne était ouvertement bravée : le scandale fut grand dans la conférence [1].

Un fait contribuait à encourager la Belgique dans une résistance si téméraire : le ministère français, pour donner des gages aux « patriotes » qui lui reprochaient trop de déférence envers l'Europe, et pour se faire bien voir des Belges au moment où ceux-ci étaient en recherche d'un souverain, avait refusé de ratifier les protocoles du 20 et du 27 janvier fixant les « bases de séparation ». Le général Sébastiani avait même fait connaître à Bruxelles cette opposition, par une lettre à M. Bresson, en date du 1er février, lettre qui fut lue et applaudie en plein congrès et qui paraissait reproduire la thèse même des Belges. « Dans la question des dettes, comme dans celle de la fixation de l'étendue et des limites des territoires, disait le ministre, nous avons toujours entendu que le

[1] Peu après, un envoyé belge, arrivant à Londres, recevait de M. de Bacourt, secrétaire de M. de Talleyrand, l'avis que la proclamation aux Luxembourgeois avait fait dans le monde diplomatique « un effet *épouvantable* ». (Juste, t. II, p. 50.)

concours et le consentement libre des deux États étaient nécessaires; la conférence de Londres est une médiation, et l'intention du gouvernement du Roi est qu'elle n'en perde jamais le caractère. » De plus, ordre était donné à M. de Talleyrand de déclarer expressément à la conférence la non-adhésion du gouvernement français.

Était-ce donc que nous renoncions à la politique de concert européen, primitivement adoptée? Dans les chancelleries étrangères, des bruits inquiétants circulaient sur nos desseins; on notait l'impulsion plus active que jamais donnée à nos armements; à Berlin, on racontait que nous faisions des ouvertures, sans grand succès il est vrai, aux petites puissances allemandes, pour les attirer, en cas de guerre, dans l'orbite de la France et établir avec elles un lien semblable à celui qui, sous Napoléon, unissait la Confédération du Rhin à l'Empire français [1]. En Italie, comme nous le verrons tout à l'heure, un conflit paraissait imminent entre la France et l'Autriche. Il y avait pis encore que l'alarme jetée dans les cours du continent, c'était le mécontentement de l'Angleterre. Celle-ci s'en prenait à nous, beaucoup plus qu'aux Belges, des insolentes bravades de ces derniers [2]. On pouvait se demander si, dans son irritation, lord Palmerston n'allait pas rompre l'entente des deux puissances occidentales si habilement établie par notre diplomatie au lendemain de la révolution, et y substituer l'alliance des quatre anciens coalisés de 1814 contre la France isolée. Précisément, vers cette époque, M. de Flahaut avait été envoyé à Londres avec mission de proposer une alliance secrète offensive; lord Palmerston déclina formellement l'ouverture, déclarant qu'il préférait se placer comme une sorte de médiateur entre les trois puissances et la France, résolu à se prononcer contre celle des deux parties qui romprait la paix; il ajouta que, pour le moment, la France ne lui paraissait pas menacée, et que « s'il y avait danger, il venait plutôt de la France elle-même ». Plus notre résistance aux décisions de la conférence se dessinait, plus les dispositions naturellement soupçonneuses du ministre britannique trouvaient occasion de se manifester; il ne voyait de notre côté que double jeu, manœuvres souterraines, complots, arrière-pensées de guerre et conquêtes. Comme il l'a dit lui-même peu après, en rappelant les souvenirs de cette époque, « la politique du ministère Laffitte tendait à écarter l'Angleterre de l'alliance française, et à lui faire comprendre à quel point son intérêt lui commandait de se

[1] Cf. diverses dépêches citées par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier. p. 195.

[2] Cf. Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 55 et 57.

rapprocher de plus en plus des trois grandes puissances de l'Est[1] ».

M. de Talleyrand ne se faisait pas à l'idée de voir ainsi compromettre, non seulement les résultats obtenus déjà en Belgique, mais la sécurité même de la France en Europe, en un mot de voir ruiner toute son œuvre diplomatique. Aussi, usant d'une liberté que rendaient seuls possible et sa situation personnelle et le relâchement des liens hiérarchiques, il résolut de ne tenir aucun compte des instructions de son ministre. Non seulement il ne souffla pas mot à la conférence de la déclaration de non-adhésion que son gouvernement l'avait chargé de faire, mais il signa le protocole du 19 février qui déclarait « irrévocables » les « bases de séparation » fixées antérieurement, affirmait le « droit de l'Europe » et repoussait de haut les protestations belges. L'irritation fut vive à Paris : on parla de rappeler un ambassadeur si hardiment désobéissant; mais on n'osa. D'ailleurs, les hommes en position de deviner le dessous des cartes soupçonnèrent alors que la hardiesse de M. de Talleyrand venait de ce qu'il se savait au fond d'accord avec la pensée du Roi; non que celui-ci crût alors possible de l'exprimer tout haut; il feignait même de partager le mécontentement de son cabinet [2]; mais les moyens ne lui manquaient pas pour correspondre directement avec l'ambassade de Londres, par-dessus la tête et à l'insu de ses ministres.

En cette circonstance, l'indiscipline de l'ambassadeur et le double jeu du Roi servirent le véritable intérêt de la France. Toutefois, de tels moyens pouvaient-ils être longtemps efficaces, et suffisaient-ils à écarter des difficultés chaque jour plus graves? Étaient-ils du reste en eux-mêmes de nature à mériter pour la politique française la confiance et la considération de l'Europe? Nul n'eût osé le dire, et il était évident qu'une telle situation ne pouvait durer sans mettre en péril et la Belgique et la France. Heureusement, un grand changement allait se faire dans la politique française; le 13 mars 1831, M. Laffitte quittait le pouvoir et y était remplacé par Casimir Périer.

V

Périer trouvait la question belge singulièrement embrouillée et compromise. Le roi de Hollande, à la tête d'une armée nombreuse,

[1] Lettres à lord Granville du 8, du 15 février et du 31 mai 1831. (Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 41, 43 et 79.)

[2] Lettres de lord Granville à lord Palmerston, en date du 25 février 1831. (*Ibid.*, p. 47.)

en possession d'un trésor bien garni, s'apprêtait à profiter de la chance que lui offrait l'imprudence de ses anciens sujets; il comptait d'ailleurs sur le concours de la Confédération germanique qui, sur la demande qu'il lui avait adressée en qualité de grand-duc de Luxembourg, avait mis à sa disposition, pour défendre ses droits dans le grand-duché, un corps de vingt-quatre mille hommes. Ce n'était donc pas seulement avec la Hollande, mais avec l'Allemagne que la Belgique bravait la guerre. Elle ne pouvait cependant se faire illusion sur ses propres forces. Le refus de la couronne par le duc de Nemours l'avait laissée sans gouvernement organisé; le pouvoir était aux mains d'une régence dépourvue d'autorité et d'un congrès trop souvent dominé par l'opinion affolée. Pas d'armée; un trésor vide et réduit aux expédients de l'emprunt forcé, une anarchie croissante dont la populace profitait pour se livrer aux plus hideux excès, saccageant les hôtels, les châteaux et les usines des prétendus orangistes. Ce triste état ne rendait pas la nation et ses chefs provisoires plus réservés; dans la presse, à la tribune, on menaçait la Hollande, on défiait les puissances; la France elle-même n'était pas ménagée et se voyait accusée de lâcheté et de trahison. Les Belges s'étaient persuadés que, quoi qu'ils fissent, en quelque péril qu'ils se jetassent, nous serions obligés de les soutenir. Ils étaient d'ailleurs encouragés par nos révolutionnaires, qui n'étaient pas les derniers à leur donner le conseil de forcer la main au gouvernement du roi Louis-Philippe et l'exemple de l'outrager. Tout cela faisait une situation fort dangereuse, et nous risquions de nous trouver, au premier jour, en face de cette alternative : soit d'abandonner la Belgique dans une lutte où aurait péri avec elle un grand intérêt français, soit de nous laisser engager à sa suite, dans une guerre où nous aurions rencontré d'abord l'Allemagne et bientôt la coalition des puissances continentales.

Dans cette question comme dans les autres, les cabinets étrangers attendaient beaucoup de la sagesse et de la fermeté du nouveau ministère. Lord Palmerston écrivait, dès le 18 mars 1831, à lord Granville, son ambassadeur à Paris : « Il est absolument nécessaire de nous entendre avec Casimir Périer sur la Belgique; s'il veut prendre la droite ligne et marcher loyalement avec les quatre puissances, nous pourrons régler cette affaire amicalement et honorablement pour tous [1]. » Le président du conseil prit son parti avec sa netteté et sa promptitude habituelles. En même temps qu'il pressait les Belges d'accepter les décisions de la conférence

[1] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 52 à 55.

et les prévenait de ne pas compter sur notre appui [1], il témoignait sa volonté de rentrer dans le concert européen et particulièrement de se rapprocher de l'Angleterre. Moyennant quelques explications qu'on s'attacha à lui fournir satisfaisantes, il donna l'adhésion, longtemps refusée, au protocole du 20 janvier dans lequel la conférence avait fixé les « bases de séparation » entre la Hollande et la Belgique. Cette adhésion fut constatée dans le protocole du 17 avril 1831, et quelques jours après, le 25, le général Sébastiani écrivait au général Belliard, son envoyé à Bruxelles : « Notre union avec les grandes puissances est indissoluble; nous sommes décidés à leur prêter un concours direct et positif pour faire adopter par le gouvernement belge le protocole du 20 janvier... Le gouvernement du Roi a la conviction qu'il donne aux Belges une preuve nouvelle et frappante de son amitié et de son intérêt pour eux, en leur conseillant d'accepter ce protocole, sans restriction et sans délai... Vous ferez sentir au régent que l'évacuation du duché de Luxembourg par les troupes belges ne saurait éprouver de plus longs retards sans compromettre la situation présente et l'avenir même de la Belgique. Vous vous attacherez surtout à dissiper les folles illusions de ceux qui espéreraient nous entraîner à la guerre. Lorsque nous avons accepté tous les traités existants pour assurer le maintien de la paix, lorsque nous n'avons réclamé ni Landau, ni Sarrelouis, ni Marienbourg, ni, en un mot, aucune partie de nos anciennes frontières, comment les Belges pourraient-ils croire que nous consentirions à soutenir la guerre pour leur faire acquérir le grand-duché de Luxembourg [2] ? »

Le gouvernement français donnait, au besoin, des avertissements plus menaçants encore. « Les Belges n'ont que des idées folles », disait le général Sébastiani, en causant le 1er avril avec un officier qui lui était adressé par le général Belliard, « qu'ils y prennent garde, *on les partagera* [3]. » Et peu après, le même ministre s'exprimait ainsi, dans un entretien avec M. Lehon, représentant à Paris du gouvernement de Bruxelles. « La crise est extrême pour vous; votre gouvernement traite une question de vie ou de mort... Qu'il réfléchisse bien : s'il fait la guerre, il n'y entraînera pas la France, déterminée qu'elle est à ne pas livrer son sort et la paix de l'Europe à votre merci. Si les conséquences de cette guerre contre la Confédération et la Hollande étaient de faire arriver les troupes de l'Allemagne au cœur de la Belgique, *le malheur d'un partage*

[1] Dépêches du 15 mars et du 4 avril 1831. Voy. aussi les discours prononcés à la Chambre des députés, dans les séances du 18 mars et du 4 avril.

[2] Dépêche du 25 avril.

[3] Théodore Juste, *le Congrès national de Belgique*, t. II, p. 71.

pourrait alors se réaliser; ce cas est même le seul où la France serait réduite à le souffrir[1]. » Qu'est-ce donc que ce « partage » dont nous voyons pour la première fois indiquer l'hypothèse? A en croire certains témoignages, il est vrai peu bienveillants[2], la diplomatie française, ou au moins M. de Talleyrand personnellement, aurait alors noué une intrigue, tramé une sorte de complot pour amener un partage de la Belgique sur les bases suivantes : à l'Angleterre, Anvers; à la Prusse, le Limbourg, Liège et Luxembourg; à la Hollande, les deux Flandres; à la France, Namur, le Hainaut et le Brabant. Rien de plus invraisemblable et en tous cas de moins en harmonie avec ce que l'on sait de la politique jusqu'ici suivie par la France et particulièrement par M. de Talleyrand. Aussi croyons-nous qu'il faut expliquer différemment ce côté un peu mystérieux de l'affaire belge. D'abord il apparaît bien que la première idée du partage avait été mise en avant, non par M. de Talleyrand ou par un ministre français, mais par le roi de Hollande. Quant à notre gouvernement, son but principal était toujours la constitution d'un royaume indépendant et neutre; le partage, loin d'être envisagé par lui comme une solution désirable, lui semblait, suivant le mot même du général Sébastiani, un « malheur », et il ne se résignait à le « souffrir » que si la résistance obstinée des Belges provoquait l'invasion étrangère et empêchait la constitution de leur État. En avril et en mai 1831, en présence des rapports de plus en plus tendus de la Belgique avec l'Europe, cette éventualité du partage, sans être plus désirée par nos hommes d'État, leur paraissait moins improbable, moins éloignée, et ils pouvaient juger nécessaire de s'y préparer. De là sans doute les ouvertures secrètes que le gouvernement français paraît avoir faites alors à la Prusse, et qui, sans être acceptées à Berlin, y furent cependant très sérieusement examinées[3].

Ni conseils ni menaces ne produisaient d'effet sur les esprits surchauffés des Belges. Ils aimaient mieux écouter les excitations de nos hommes de gauche et faire écho à leurs déclamations. « Plus de doute, s'écriait M. de Robaulx, le 7 avril, dans le congrès de Bruxelles; le gouvernement de Louis-Philippe a pactisé avec la Sainte-Alliance! Louis-Philippe lui-même est entré dans la conspiration flagrante contre les libertés! Usons de nos ressources, elles sont immenses. Faisons un appel aux nations. La France, cette

[1] Théodore Juste, *le Congrès national de Belgique*, t. II, p. 99 et 100.

[2] Tels sont ceux de lord Palmerston, de M. Stockmar et de M. Hillebrand.

[3] Ces derniers faits sont révélés par M. Hillebrand, d'après les dépêches conservées aux archives de Berlin. (*Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 233, 234.)

France grande et généreuse que je distingue de son gouvernement machiavélique, est notre amie; elle nous répondra, n'en doutez pas; notre cause est la sienne. C'est sur les champs de bataille que la liberté doit triompher ou être anéantie... La Pologne et l'Italie reprendront courage en voyant une nation, leur devancière en révolution, imiter leurs nobles exemples. » Il terminait en demandant au ministère s'il était décidé à faire la guerre à qui que ce fût pour défendre l'intégrité du territoire, et s'il avait pris ou allait prendre des mesures à cet effet. M. Lebeau, ministre des relations extérieures, lui répondit : « Je ne veux pas entretenir le pays dans une sécurité trompeuse; la guerre est imminente, inévitable; je dirai plus, elle est devenue une nécessité. Nous devons défendre le Luxembourg. C'est une question d'honneur. » Puis, après avoir parlé des mesures prises pour armer la nation, il s'écriait : « La devise du ministère est : Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Si bien disposé que fût le cabinet français pour les Belges, il n'était pas d'humeur à supporter patiemment de telles incartades. Le 12 avril, en réponse à une interpellation de M. Mauguin, le général Sébastiani laissa tomber ces paroles sévères et même quelque peu méprisantes : « Une association traînant à sa suite le meurtre et le pillage domine le gouvernement de Bruxelles. Cette association prétend qu'elle nous conduira à la guerre malgré nous. Non, la France ne se traînera pas misérablement à la suite de ces brouillons... La Belgique a encore besoin de nous; nous la protègerons; elle trouvera en nous à la fois des intentions bienveillantes et une volonté inébranlable. » Et Casimir Périer ajoutait sur le même ton : « J'ai souvent entendu reprocher à la Restauration d'adopter tantôt la politique russe, tantôt la politique anglaise. Serions-nous tombés si bas qu'il nous fallût donner maintenant à la France la politique belge? Non, non; nous voulons une politique française. Il est temps que la France n'appartienne qu'à la France. »

Si, par cette attitude, Casimir Périer ne parvenait pas à rendre les Belges plus raisonnables, du moins il atteignait son but principal qui était de rétablir entre la France et l'Angleterre le bon accord, si gravement compromis à la fin du ministère Laffitte. Le 12 avril 1831, lord Palmerston écrivait à lord Granville, son ambassadeur à Paris : « Je vous prie de faire savoir à Périer combien nous lui savons gré du changement de ton et de dispositions qu'il a apporté dans le gouvernement français. » Et il ajoutait, dans une autre lettre du 31 mai : « Dites à Casimir Périer que vous m'avez répété la communication qu'il vous a faite l'autre jour à dîner, et le désir qu'il vous a exprimé d'être bien avec l'Angleterre. Assurez-le que le gouvernement et moi personnellement

comme son organe, nous partageons entièrement son sentiment sur ce sujet. Nous comprenons parfaitement combien une entente cordiale et une amitié étroite entre l'Angleterre et la France doivent contribuer à assurer la paix du monde, à garantir les libertés et à seconder la prospérité des nations. Nous sommes convaincus qu'il est grandement de l'intérêt de l'Angleterre et de la France que cette amitié soit intime et solide. » Il rappelait ensuite comment elle avait été altérée à la fin du ministère Laffitte; puis il continuait ainsi : « Depuis l'arrivée de Casimir Périer, nous avons remarqué un complet changement dans l'esprit et l'humeur de la politique française. Toute chose venue de lui a été calculée pour nous inspirer confiance. Et si, par moments, le vieil esprit s'est montré chez quelques-uns de ceux qui agissaient sous lui, c'étaient des manifestations non autorisées, et qui devaient être réprimées aussitôt qu'elles auraient été connues de lui. En un mot, assurez-le que nous avons la plus grande confiance en lui et que nous sommes persuadés que, tant qu'il sera au pouvoir, l'amitié des deux contrées ira toujours se resserrant. Il ne sera pas inutile que vous profitiez d'une occasion pour dire au Roi à quel point la bonne entente des deux pays dépend du respect et de la confiance que nous inspire le caractère personnel de Périer, et combien sa nomination comme président du conseil a contribué à la paix de l'Europe [1]. »

Ce n'était pas la moindre merveille produite par le caractère du ministre français que d'avoir inspiré une confiance aussi entière et aussi expansive à l'esprit soupçonneux de lord Palmerston. A la vérité, la naturelle méfiance que ce dernier dépouillait par extraordinaire quand il s'agissait de Périer, il continuait à la ressentir contre Louis-Philippe, contre le général Sébastiani, contre le maréchal Soult, contre M. de Talleyrand [2]. Elle se manifestait surtout quand il croyait entrevoir chez nos gouvernants quelque velléité de réaliser, dans une mesure si modeste qu'elle fût, le rêve d'agrandissement qui continuait à hanter les imaginations françaises. C'était d'ordinaire au moment où notre diplomatie se trouvait faire quelque chose dont l'Europe et en particulier l'Angleterre devaient lui savoir gré; elle ne se retenait pas alors de tâter un peu le terrain pour voir s'il ne serait pas possible d'obtenir en retour quelque petite rectification de frontière; tout cela avec peu d'insistance, par manière d'acquit de conscience, sans paraître

[1] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 62, et 78 à 80.

[2] Lettres diverses publiées par Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 52 à 84. Bulwer lui-même est obligé de reconnaître le plus souvent l'injustice des soupçons de lord Palmerston.

avoir espoir et sérieuse volonté de réussir[1]. Lord Palmerston avait soin d'ailleurs de ne lui laisser aucune illusion. « Soyez inexorable sur ce point », écrivait-il à lord Granville, le 25 mars 1831[2].

On ne peut pas dire cependant que nous n'eussions rien obtenu. Parmi les dispositions des traités de 1815, l'une des plus blessantes pour notre pays était celle qui avait stipulé la construction et le maintien, près de nos frontières, d'une série de forteresses, véritables places d'armes d'une coalition antifrançaise; plusieurs de ces forteresses étaient dans la partie du royaume des Pays-Bas qui formait la Belgique. Qu'allaient-elles devenir? Dès le commencement d'avril 1831, le gouvernement français avait fait à Londres des ouvertures tendant à leur démolition. Les puissances ne pouvaient se dissimuler que c'était en effet la seule solution raisonnable : la possession de ces forteresses, peu compatible avec la neutralité du nouvel État, était au-dessus de ses moyens militaires, et l'on pouvait craindre qu'en cas de guerre, elles ne tombassent aux mains de ceux contre qui on les avait élevées. Cependant, il était pénible aux anciens « alliés » de supprimer l'un des signes visibles et permanents de leur victoire et de reconnaître ainsi eux-mêmes à quel point l'œuvre de 1815 était atteinte. Tout au moins, pour diminuer leur déplaisir, ne voulurent-ils pas admettre la France à discuter avec eux les mesures à prendre. Prétention assez fondée après tout, car il s'agissait de modifier

[1] On en peut juger par la lettre suivante, que lord Palmerston écrivit, le 1er avril 1831, à lord Granville : « Talleyrand m'a lu, il y a deux jours, une dépêche de Sébastiani, disant que la France soutiendrait Léopold, et qu'il ne doutait pas que l'Angleterre, en retour d'un arrangement si avantageux pour elle, satisferait aux désirs de la France en ce qui concernait Bouillon, Luxembourg et Maestricht. Talleyrand, avant que je pusse ouvrir la bouche, dit qu'il pensait répondre que l'élection de Léopold était un objet qui était relativement indifférent au gouvernement anglais, et que celui-ci n'était disposé à faire aucun sacrifice pour l'obtenir. Je lui dis qu'il était tout à fait dans le vrai... Aujourd'hui Talleyrand m'a lu une dépêche de Sébastiani, datée du 30 et écrite avant qu'il eût pu recevoir la réponse à sa première dépêche; elle exprimait le désir que cette première dépêche fût considérée comme non avenue... » (Bulwer, t. II, p. 60, 61.) — Au même moment, à Paris, Louis-Philippe, causant librement avec lord Granville, lui insinuait que la candidature de Léopold était bien impopulaire en France, et que le gouvernement anglais, « pour la rendre plus populaire », devrait consentir à l'annexion de Marienbourg et de Philippeville. L'ambassadeur pria instamment le Roi de ne pas donner suite à sa proposition et de ne pas la rendre publique. Est-ce cet incident qui explique le contre-ordre donné par le général Sébastiani à M. de Talleyrand? (Dépêche de M. de Werther, en date du 2 avril, citée par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 232.)

[2] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 59.

des stipulations dans lesquelles nous n'avions pas été partie[1]. Cette réserve faite, les puissances cédèrent sur le fond, et, le 17 avril, le jour même où la conférence recevait l'adhésion de la France aux bases de séparation, les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie se réunirent hors la présence de notre représentant. Se fondant sur la situation nouvelle de la Belgique, sur la neutralité et l'inviolabilité de son territoire, ils décidèrent à l'unanimité qu'une partie des forteresses n'avait plus de raison d'être : la désignation de celles qui devaient être supprimées fut renvoyée au moment où il existerait à Bruxelles un gouvernement reconnu avec lequel les quatre puissances pourraient négocier à ce sujet. M. de Talleyrand et Casimir Périer reçurent aussitôt communication de cette décision, mais seulement à titre confidentiel. La lettre d'envoi témoignait d'une intention évidente d'être aimable pour la France; elle présentait la résolution prise « comme une nouvelle preuve de la confiance qu'inspiraient aux soussignés les dispositions manifestées par Sa Majesté le roi des Français pour le maintien de la paix générale ».

Cependant la situation créée par la résistance des Belges ne pouvait indéfiniment se prolonger; la conférence était visiblement à bout de patience. Elle avait averti officiellement le cabinet de Bruxelles que s'il ne retirait pas ses troupes du Luxembourg, la Confédération germanique allait mettre son armée en mouvement. Mais rien n'y faisait : en Belgique, toute l'influence était tombée aux mains des exaltés et des violents; moins que jamais le gouvernement de la régence paraissait avoir la force matérielle et le crédit moral suffisants pour contenir les passions soulevées et ramener les esprits hors de voie. Voulait-on sauver le nouvel État d'une ruine imminente? Une seule chance restait, c'était d'y hâter l'établissement d'un gouvernement qui comprît la nécessité et eût le moyen d'être raisonnable; en un mot c'était d'y faire un roi.

Paul Thureau-Dangin.

La fin prochainement.

[1] Lord Palmerston écrivait à ce propos à lord Granville : « Quant à la prétention que la France pourrait émettre d'être partie dans cette délibération, elle ne peut pas être admise un seul moment, quoi que Périer puisse penser ou dire... Comme ces forteresses ont été élevées, non, comme dit Talleyrand, *en haine de la France*, mais *en crainte de la France*, il serait absurde de discuter avec elle lesquelles doivent être démantelées. »

EMILIO CASTELAR

HISTORIEN ET ORATEUR[1]

I

CASTELAR HISTORIEN

Le 26 septembre 1854, sous un ministère issu de l'émeute et formé par les généraux Espartero et O'Donnell, une réunion de démocrates avait lieu au Théâtre-Royal de Madrid. Les hommes de ce parti n'étaient qu'à demi contents; ils craignaient qu'O'Donnell, conservateur énergique, ne s'entendît mal avec son collègue progressiste, et que la liberté eût peu gagné aux combats livrés naguère en son nom. Après quelques discours d'un effet plus ou moins heureux, un jeune journaliste presque inconnu et qui avait patiemment attendu son tour, monte à la tribune : « Je suis venu pour vous dire, s'écrie-t-il, que je suis un humble serviteur, le plus humble, sans doute, de la démocratie. Lorsqu'une idée noble et élevée comme la nôtre pénètre la conscience des peuples, elle a le pouvoir de faire briller l'étincelle de la vérité jusqu'au plus profond de l'avenir. Rousseau et Kant sont ses prophètes; Mirabeau et Vergniaud, ses prêtres; André Chénier et Byron, ses chantres; Mmes de Staël et Roland, ses héroïnes; Hoche et Napoléon, ses soldats. Mais lorsque une idée réprouvée de Dieu s'obstine à vouloir s'imposer aux hommes, ses symboles s'appellent Charles IV, Ferdinand VII, Marie-Christine, Ferdinand de Naples et Napoléon le Petit. » L'auditoire est conquis par ces premières paroles; des applaudissements frénétiques éclatent, tout le discours du jeune homme n'est plus qu'un triomphe, et Madrid, dès ce jour même, l'Espagne entière, une semaine plus tard, saluent l'avènement ou du moins pressentent l'avenir d'un grand orateur.

Il y a pourtant plus de sophisme que de justice à caractériser l'opinion qu'on veut combattre par des noms choisis à dessein comme les plus méprisés ou les plus haïs de ceux à qui l'on parle; mais ce don d'évoquer à la fois de nombreux souvenirs, d'opposer nettement ses amis et ses adversaires, de rattacher la situation présente à toute la suite d'une longue histoire et à tout le mouve-

[1] *Œuvres et Discours*, publiés à différentes époques. — F. de Sandoval : *Emilio Castelar*. (Morot frères. Paris, 1887.)

ment d'un siècle, est un don vraiment digne d'envie, qui nous rend toujours maîtres de l'attention des hommes. Le jeune tribun du 26 septembre 1854 est demeuré, à beaucoup d'égards, tel qu'il s'annonça en ce jour; plus brillant orateur que dialecticien vigoureux, mais jamais indifférent à son auditoire, jamais dénué de charme pour l'oreille ni de puissance sur l'imagination.

Il se nommait Emilio Castelar. Né à Cadix en septembre 1833, élevé à Elde (province d'Alicante), par une mère, veuve de bonne heure, il était venu à Madrid avec elle vers l'âge de quinze ans, était entré dans une école normale de philosophie récemment fondée, y avait étudié le grec, le latin, l'esthétique, un peu de droit, et s'était livré surtout avec passion à la lecture des livres historiques. A peine sorti des bancs, il avait écrit dans les journaux et composé des romans où il s'efforçait de montrer que la liberté politique et la religion se concilient fort bien, et que l'on méconnaît le vrai sens du christianisme lorsqu'on en veut faire le soutien des privilèges et des vieux régimes absolus.

Très laborieux et tournant vers l'étude aussi bien que vers la politique toute l'ardeur de sa jeunesse, il avait commencé de bonne heure cette série d'œuvres assez diverses qui comprend aujourd'hui près de quarante volumes. Nous n'en examinerons que les parties les plus vivantes, celles où son talent oratoire se déploie dans toute sa splendeur et où ses idées réussissent le mieux à éblouir ceux même qu'elles ne conquièrent pas.

Trois ans après le discours politique qui avait attiré sur Emilio Castelar l'attention de tous et la sympathie des démocrates, il se présentait, afin d'obtenir une chaire d'histoire à l'université centrale de Madrid. Les gens au pouvoir auraient bien voulu l'écarter, et si la faveur avait seule disposé de cette place, on y eût élevé quelque professeur moins remarquable, mais plus d'accord avec ceux qui gouvernaient. Heureusement pour le candidat, la loi mettait cette chaire au concours, et Castelar, âgé de vingt-quatre ans, subit les épreuves avec tant d'éclat, qu'il fallut, en dépit de tout, l'y laisser monter. Bientôt la société littéraire de l'Athénée, qui, dans ses cours publics, a donné la parole aux plus illustres écrivains et orateurs de l'Espagne, voulut le compter, lui aussi, au nombre de ses professeurs. Il accepta cet honneur et cette charge, choisit pour sujet : *la Civilisation dans les cinq premiers siècles du christianisme*, et, pendant quatre ans consécutifs, attira une foule immense dans la salle trop étroite de l'Athénée madrilène. Ses leçons, recueillies et imprimées plusieurs fois, sont sous nos yeux.

Dès la première, qui eut lieu le 23 octobre 1857, un critique fort délicat, D. Juan Valera, fut étonné d'entendre « cette parole

facile, sonore, pleine de couleur et de vie, animant les cœurs de son enthousiasme et transmettant sans effort ses idées à l'esprit émerveillé et comme suspendu de ceux qui l'écoutent. Nulle hésitation, nul arrêt, nulle de ces pauses qu'un professeur peut faire pour méditer un instant sur le choix entre deux pensées ou deux expressions. La parole coule des lèvres de l'orateur, abondante comme un torrent. Inspiré par ses auditeurs, il les inspire et les enthousiasme à son tour; plus lyrique que didactique, plus entraînant que persuasif, plutôt fleuri et *grandiloquent* qu'ordonné, il s'élève au style sublime dès son premier mot et il ne redescend plus, il n'abaisse plus son vol; non, pas un instant, jusqu'à la minute où se termine son discours d'une heure. Et cependant quelle diversité de demi-tons dans ce même ton inspiré et emphatique qu'il ne quitte jamais! Ce n'est point M. Castelar qui parle, c'est le génie de l'éloquence qui parle par sa bouche. »

Notez que ce critique transporté d'admiration n'est pas un partisan aveugle des idées qu'exprime l'orateur ou de la forme dont il les revêt; il combat les unes, il censure l'autre dans certains détails; il exprime la crainte de voir un si beau talent se gâter par le luxe des mots et des images, se noyer dans le vague, s'égarer dans de spécieuses équivoques; mais il n'en reste pas moins convaincu que les facultés du jeune professeur sont *prodigieuses* et que, pour cette raison même, il importe de l'avertir du danger où il les expose en cédant trop à leur entraînement naturel.

Aujourd'hui, lorsqu'un étranger comme nous lit en espagnol, au lieu de les entendre, ces leçons professées depuis 1857 jusqu'à 1861, les défauts signalés par M. Valera lui sautent aux yeux et le choquent tout d'abord. Il y a là, en effet, trop d'*ailes nacrées*, trop d'*éther lumineux*, trop d'*océan céleste*, trop de *parfums*, et aussi trop de termes philosophiques imparfaitement définis (les mots d'*idée* et de *conscience*, par exemple); on craint d'être ébloui sans y voir et de marcher longtemps sans arriver. Mais peu à peu, sous ces couleurs chargées, des traits plus précis se dessinent; ici, l'orateur, avec des faits, des anecdotes curieuses et pittoresques, trace un portrait de Marius, de César ou d'Auguste; là, il amène devant nous les dieux de l'Inde, revêtus de leurs formes bizarres, monstrueuses, inconnues ou inexpliquées avant notre siècle; ailleurs il peint en deux pages assez courtes la figure, les mœurs, la religion, l'œuvre barbare, la mort mystérieuse d'Attila. Partout les images vives abondent, et des tableaux qu'on n'oublie plus se déroulent devant nos yeux.

Quelquefois aussi ce *lyrique* plaisante et tourne l'histoire en allusions contemporaines : « Aristophane, dit-il dans une de ses

leçons, dénonçait jadis ces orateurs qui, lorsqu'ils ont besoin de gloire et de renommée, appellent le peuple roi et souverain, et lorsqu'ils ont acquis cette gloire, cette renommée, vendent le peuple au pouvoir et l'appellent vile canaille; ces généraux qui, parce qu'ils portent une épée, croient que tout le monde leur doit la vie, et qui, dégainant cette épée aujourd'hui pour la liberté, demain pour la tyrannie, la dégainent constamment pour leur propre pouvoir... » A ce dernier trait, les rires, les applaudissements éclatent; l'orateur les laisse un moment retentir en pleine liberté; puis, reprenant sa phrase avec une nouvelle malice : « Tous ces vices-là, messieurs, ajoute-t-il, étaient très communs là-bas, à Athènes, au temps où vivait Aristophane. » Là-dessus le public redouble d'enthousiasme; il a reconnu dans le jeune professeur le tribun des clubs populaires; il accueille avec joie cette opposition railleuse; et trente ans plus tard, le lecteur sera bien aise de voir égayer par quelques saillies spirituelles la suite éclatante des peintures ou des réflexions historiques.

Mais que venaient faire Marius, et surtout Aristophane, dans ce cours sur la civilisation aux cinq premiers siècles du christianisme? Castelar était-il vraiment, comme le disait son critique, plus entraînant qu'ordonné dans ses discours? regardait-il l'histoire des cinq premiers siècles comme un prétexte à parler de tout? Ce serait une erreur de le croire. On s'aperçoit, sans doute, dès le début, qu'il aime les horizons immenses; persuadé que tout se tient, dans les idées humaines, comme dans les phénomènes du monde extérieur, il reprend de haut et de loin la marche des événements et la série des doctrines et des croyances. Il nous entretient de tout ce qui précède le christianisme, de tout ce qui le combat, le favorise ou l'appelle. Qu'était le genre humain avant la venue du Christ? qu'avait-il été? que voulait-il être? quelle satisfaction de ses désirs, et aussi quels désirs nouveaux la religion chrétienne lui a-t-elle apportés? Voilà le sujet que se propose Castelar; il est très étendu, mais l'unité s'y trouve, puisque tout converge à l'avènement du Christ et au triomphe de sa loi.

Elle s'y trouve encore pour d'autres raisons. L'orateur, croyant au progrès, rapporte tout à cette idée maîtresse. Or, pour lui, le progrès commence dès que l'homme s'élève un peu au-dessus des besoins matériels et cherche à expliquer la nature et lui-même. Les religions de l'Orient (celle des Juifs exceptée) divinisent la nature et y absorbent l'homme, qui n'est plus qu'une bulle éphémère sur l'éternel océan des êtres. Le paganisme grec, à son premier âge, est un progrès, nous dit Castelar, car les Titans et les anciens dieux de la Grèce ont déjà une forme moins vague, moins monstrueuse,

une nature plus individuelle et plus libre; à son second âge, il est un progrès encore; car ces dieux ressemblent à l'homme, qui est lui-même supérieur à la nature; Jupiter, Apollon, Minerve, sont, au point de vue physique, des êtres humains idéalisés, et devenus si beaux, que la beauté réelle ne les égalera jamais.

En philosophie, même mouvement : Thalès cherche dans la matière le dernier mot, l'origine et la fin de tout; Socrate dit qu'il faut les chercher dans l'esprit humain; Platon, s'appuyant sur les idées, monte jusqu'à Dieu; Aristote, observant tous les phénomènes, conçoit le moteur immobile du monde. Mais ce dogme d'un Dieu unique, entrevu par les philosophes, ne descend pas jusqu'à l'intelligence des foules; il mine le paganisme sans parvenir à le remplacer. La religion juive avait bien révélé la même vérité; mais elle ne semblait faite que pour un seul peuple. Il faut, dit Castelar, que Jésus vienne au monde, qu'il annonce le vrai Dieu à tous et pour tous; alors seulement tout le mouvement intellectuel du genre humain atteindra son but, toutes les aspirations du cœur de l'homme seront satisfaites.

En politique, même progrès dès l'origine; chaque révolution, selon Castelar, est utile à l'humanité, parce que chaque révolution donne une idée plus juste ou amène une réalisation plus parfaite des droits et des devoirs de l'homme. Dans l'Inde, la hiérarchie des castes absorbe et asservit la personnalité; en Grèce, l'homme connaît mieux ce qu'il vaut par lui-même et jusqu'où il peut aspirer; mais chaque cité s'isole dans son égoïsme; l'idée d'humanité est absente des esprits, elle l'est surtout des cœurs et des institutions. Alexandre, il est vrai, commence à la concevoir, et il la sème dans les sillons qu'ouvre son épée à travers la Grèce et l'Orient, également soumis à son empire. Il place au confluent de l'Orient et de l'Occident son Alexandrie, ville cosmopolite, africaine par la situation, grecque par le langage et l'origine, asiatique par le voisinage. Après lui, Rome s'empare du monde, et son ambition même, qui aspire à régner partout, lui fait détruire les barrières qui séparent les hommes. Mais tant que Rome se conserve en république, l'aristocratie dominante maintient en tous lieux l'inégalité; il faut que l'empire vienne abattre tous les privilèges, et en faisant d'un homme la tête du genre humain, donne les mêmes droits, impose les mêmes devoirs à tous ceux que domine cette autorité unique. Quand tous les hommes sont devenus citoyens romains, tous se regardent comme formés du même limon, et quand un barbare devient empereur, il n'y a plus de barbares aux yeux des Romains. Ce n'est pas assez : tant qu'un homme peut fouler aux pieds les droits de tous, cette égalité dans l'asservissement n'est ni humaine

ni juste, et la corruption fait des progrès irrésistibles dans tout l'univers. L'humanité se reconnaît partout identique, mais partout elle s'avilit dans les mêmes hontes, elle rampe sous la même oppression. Jésus-Christ vient; il enseigne les droits et les devoirs; il dit aux empereurs et aux peuples ce qu'est la justice; et si les empereurs, par leurs vices ou par l'iniquité des institutions qui les entourent, ne peuvent la réaliser ici-bas, d'autres peuples arriveront, renverseront l'empire et fonderont un ordre nouveau, plus propre à faire disparaître l'oppression et à propager le règne de la liberté.

Voilà, en peu de mots, tout le système historique développé dans ces premiers cours de Castelar. Rien n'est plus vaste, et pourtant rien n'est plus *un;* l'idée de progrès le soutient tout entier, et c'est ici un progrès providentiel, voulu et dirigé par Dieu, à travers les siècles, et qui a consisté pour l'homme à connaître de mieux en mieux et à réaliser de plus en plus fidèlement ce qu'il doit à son créateur et à lui-même.

Il est certain qu'une telle opinion, très consolante et absolument contraire à la tentation de regretter le passé et de désespérer de l'avenir, n'appartient pas en propre à Castelar; tous les écrivains qui croient au progrès l'ont soutenue avant lui, et ceux même qui déclarent ne point vouloir appuyer le progrès sur le christianisme, reconnaissent que le monde païen valait moins que le nôtre. L'apologie de César et des empereurs, considérés comme utiles au genre humain, se retrouve aussi dans beaucoup de livres modernes; mais jamais public espagnol, on pourrait dire jamais public européen, n'avait entendu exposer toutes ces idées avec tant d'éclat, ni vu se dérouler tant d'événements, de religions, de doctrines et d'institutions en une chaîne si longue, si brillante et si continue. Parler de tout au hasard n'est point difficile, mais parler de tout avec suite et en développant une thèse unique, c'est une tâche malaisée qui, bien accomplie, donne une noble joie à l'orateur et à celui qui entend ou lit sa parole.

Que de choses, par exemple, dans ces trois chapitres où l'histoire du paganisme, celle de l'art classique et celle de la philosophie se trouvent résumées! On y signalerait bien, surtout aujourd'hui, des inexactitudes de fait ou d'appréciation, des paradoxes, des erreurs manifestes; mais comme l'ensemble est habilement construit, et comme tous ces poètes, tous ces philosophes, tous ces artistes, tous ces prêtres de religions diverses marchent avec pompe vers le temple du Christ et du progrès où leur historien les conduit, à leur insu parfois, ou malgré eux!

Et quels ingénieux aperçus pour faire rentrer dans la thèse tout

ce qui s'en éloigne ou semblerait d'abord la contredire! Comme en s'attendrissant sur les belles choses qui finissent, l'orateur nous les montre faisant place, par leur destruction même, à de plus nobles ou meilleures créations! Il pleure sur l'agonie de la Grèce, « cette belle statue qui tombe en poussière, cette lyre qui se brise, ce chant qui se perd dans l'espace, cet oiseau du ciel qui tombe blessé en exhalant de sublimes et plaintifs accents ». Il reconnaît que, dans les premiers siècles après Alexandre, la philosophie grecque, sceptique, épicurienne ou stoïcienne, n'a plus d'ailes et ne connaît plus Dieu; mais elle étudie l'homme encore, elle devient pratique et morale, et par là elle s'unit au génie social de Rome, qu'elle aide à perfectionner ses lois.

Puis vient l'époque où, dans Alexandrie, cette philosophie de la Grèce se relève et s'exalte par le commerce avec les religions de l'Orient. Alors, dit Castelar, comme un vieillard auguste qui rassemble toutes ses idées acquises par une longue expérience, le génie grec cherche à fondre tous les systèmes, et de tous il extrait, avec de grands efforts, une espérance qui console ses derniers jours, celle de voir Dieu dès qu'il aura quitté cette terre, et de commencer, même ici-bas, à l'entendre, à le sentir, à s'unir avec lui. L'époque alexandrine, c'est le temps des songes divins; comprenant que le monde terrestre lui manquait, le philosophe grec ne voulait plus penser qu'à un autre monde, à une autre vie. Mais ceux qui lui entendaient raconter ses rêves, ceux qui le voyaient expirer l'œil fixé au ciel, partageaient ses désirs sans accepter ses doctrines, et tournant le dos aux impuissantes religions de Grèce et d'Orient que l'Alexandrin s'était efforcé vainement de réchauffer, la masse des hommes tendait les bras au Christ, au Dieu vraiment *nouveau*, parce qu'il était tout ensemble un Dieu unique, un Dieu pur et un Dieu fait homme.

Les images que nous venons de citer, les ingénieuses argumentations où elles s'enlacent, excitaient les applaudissements du public, peu habitué à de si splendides revues d'histoire. Parfois aussi, plus sobre dans son style, s'attachant du plus près au récit des faits ou à la description des choses, Castelar donnait à son enseignement une solidité plus instructive. Les leçons qu'il a écrites (en 1858), sans les prononcer, ne sont pas les moins dignes d'être lues aujourd'hui. Elles ont été composées avec plus de soin; elles offrent des résultats scientifiques plus précis, et les conjectures très fines qu'on y trouve expliquent la réalité sans y rien ajouter d'arbitraire ou d'ambitieux. Le chapitre sur l'empire romain, depuis la mort de Néron jusqu'à Trajan (t. II, p. 187-272), est, à cet égard, un modèle. Castelar s'y montre investigateur sagace, et son

coup d'œil, s'exerçant dans un cercle restreint, altère moins les formes des objets et pénètre mieux les causes secrètes. Mais resserrer longtemps sa pensée ne lui est pas possible; le titre, pourtant si général, du sujet qu'il traite, ne suffit ni à son imagination ni à ses désirs. Il ne se contente point d'interpréter le passé, il se jette dans la politique du jour et, préparant avec impatience celle de l'avenir, il demande quelle conséquence la société actuelle tire et doit tirer des principes chrétiens.

A cette époque, il proclame hautement la divinité du Sauveur; il voit en lui le créateur du monde, celui qui a étendu les cieux et les a parsemés d'étoiles; il l'adore, il le prie dans quelques-unes de ses leçons; mais il affirme avec la même énergie que la société contemporaine observe ou applique mal les préceptes du Christ. Une secte néo-chrétienne, dit-il, veut, au nom des dogmes divins, maintenir ou restaurer le pouvoir despotique, la théocratie, l'inquisition; nous répudions cette alliance sacrilège de la tyrannie et de la foi. D'autres veulent écarter la religion du gouvernement. Ils ont tort aussi; les principes chrétiens étant vrais, le sont pour les peuples comme pour les individus; il faut qu'ils se réalisent dans la société, et non pas seulement dans la vie des âmes. Or l'égalité des hommes devant Dieu, quoique proclamée il y a dix-huit cents ans par Dieu même, n'existe pas encore devant le gouvernement; la liberté n'existe pas non plus; car on surveille et souvent on interdit l'expression sincère de la pensée; tous les hommes, héritiers du royaume de Dieu, devraient être libres et ne le sont pas. Dieu demandera compte de leur bassesse aux générations qui se laissent opprimer; aux classes moyennes qui, affranchies des nobles, devaient affranchir le peuple après elles, il demandera compte de leur égoïsme, et il punira cette société qui ne sait ou ne veut pas devenir chrétienne.

Saisissant toutes les occasions d'attaquer le ministère O'Donnell, qui donna quelque gloire à l'Espagne et maintint l'ordre en restreignant l'exercice des droits politiques, Castelar reproche à ce gouvernement de laisser subsister des monopoles injustes qui entravent le commerce et condamnent le peuple à la misère.

« Pour arriver ici, dit-il, en 1861, à ses auditeurs de l'Athénée, et pour y rester une heure mortelle à m'écouter, vous avez fait et vous allez faire encore de grands sacrifices. Cette salle trop étroite, ces lumières obscures, cette espèce de galetas où la chaleur nous étouffe, où de méchantes tapisseries dévorent ma parole, où un écho à la voûte me la renvoie, tout cela est bien désagréable, et malheureusement l'orateur ne mérite pas que vous enduriez tant de peines. Le conseil d'administration de l'Athénée n'en est point coupable; mais que voulez-vous? Il ne trouve pas d'autre maison.

A Madrid, dans ce désert aride comme l'âme sombre de Philippe II, il y a de l'espace pour bâtir, mais point de bon bois; point de fer à bon marché, parce que les privilégiés, les parasites qui vivent en suçant le sang du peuple, veulent que nous l'achetions cher et mauvais, et pour maintenir leurs prérogatives ils condamnent l'Athénée à n'avoir pas de maison. Et s'il n'y avait que l'Athénée!... Mais le pauvre travailleur, le fils du peuple, celui qui soutient la société sur ses épaules et qui en fait la force, n'a pour demeure qu'une misérable mansarde, où la chaleur le dévore en été, où le froid le gèle en hiver, où toute espèce d'insectes dégoûtants le harcèlent et le rongent, protégés dans les bois pourris par les hautes puissances de l'État. »

Chaque jour plus hardi et plus révolutionnaire, il invoquait, dans ses dernières leçons à l'Athénée (1861), les noms de Mirabeau, *foudre d'électricité sainte;* de Robespierre, la *nuée terrible;* de Danton, l'*ouragan;* il conjurait ses auditeurs, surtout les jeunes gens, de combattre pour le droit et la liberté. Puis, jaloux, comme un professeur, d'appuyer ses idées sur une démonstration historique; comme un tribun, de les faire passer dans les âmes et même dans les faits; comme un poète, de les célébrer; comme un jeune homme, de communiquer à tous l'espoir dont il était plein, il s'écriait :

Voici, Messieurs, comment sont unis les deux pôles de l'histoire, le Christianisme et la Révolution, le premier siècle et le dix-neuvième. Il n'y a qu'un seul Dieu, a dit le Christ; il n'y a qu'une seule humanité, a dit la Révolution. Tous les hommes sont égaux devant Dieu, a dit le Christ; tous sont égaux devant la loi, a dit la Révolution. Tous les hommes sont libres, a dit le Christ, et il a brisé le joug du destin; tous les hommes sont libres, a dit la Révolution, et elle a brisé le sceptre des rois absolus. Vous êtes tous frères, a dit le Christ; vous êtes tous frères, a dit la Révolution. Devant Dieu il n'y a ni nobles ni esclaves, a dit le Christ; eh bien! devant moi, il ne peut y avoir d'esclaves, a dit la Révolution. La conscience est libre, s'écriaient les premiers chrétiens sur le gibet et dans les tortures; la liberté de conscience est un droit inviolable, a dit la Révolution. Ainsi s'unissent, Messieurs, le christianisme et la liberté; si le premier siècle a écrit l'Évangile religieux, notre siècle a écrit l'Évangile social. Et de tous les siècles où l'homme a vécu s'élève un cantique immortel qui, pareil au son de l'orgue sous les voûtes d'une cathédrale gothique, inspire un vif sentiment religieux. Bénissez-les, Messieurs, bénissez avec moi tous les siècles. Comme dans la grande chimie de la nature notre corps est formé de toutes les substances de la terre, dans la grande chimie de l'histoire, notre esprit est formé de toutes les idées des siècles.

Bénissez donc les âges antéhistoriques, parce qu'ils ont été votre berceau; bénissez les tribus primitives, parce qu'elles ont été vos mères; bénissez la théocratie, parce qu'elle a affermi le premier sentiment religieux dans le cœur humain; bénissez les peuples héroïques et les peuples travailleurs, parce que les uns vous ont faits maîtres de la société et les autres de la nature; bénissez les philosophes, parce qu'ils ont ouvert votre raison à l'Infini et fait entendre à l'esprit la voix de la conscience; les conquérants, parce qu'avec leurs épées ils ont effacé les frontières et uni les races. Bénissez le premier siècle, parce que c'est celui où l'unité humaine, cimentée par la guerre, et l'unité divine par la révélation, se sont embrassées à jamais au sein de votre esprit; le second siècle, parce que de toutes les idées il a formé le droit, qui garde encore le paradis de votre foyer; le troisième siècle, parce qu'il a uni la raison et la foi, séparées dans toute l'histoire; le quatrième, parce qu'il a rempli et armé votre conscience tout entière de l'idée divine; le cinquième, parce que d'une main forte il a gravé sur les ruines l'idée sainte de votre personnalité; le sixième, parce qu'il a complété l'idée germanique de votre personnalité par l'idée sociale du catholicisme; le septième, parce qu'il vous a apporté sur ses ailes, avec le souffle de l'Orient, un souvenir des premiers jours de la création; le huitième, parce qu'il est le siècle de votre renaissance espagnole, et par conséquent de vos gloires nationales; le neuvième, parce qu'il a fortifié l'idée de votre personnalité en l'incarnant dans le système féodal; le dixième, parce que l'homme, revenant à lui-même, se réconcilie avec la nature sans se séparer de Dieu; le onzième, parce qu'il confirma l'idée sociale en élevant au-dessus de tout le pontificat; le douzième, parce qu'il a créé les municipes, sur lesquels le serf de la glèbe a laissé ses chaînes; le treizième, parce qu'il a enfanté cette poésie dont les types soutiennent encore l'héroïsme chez tous les peuples; le quatorzième, parce qu'il a fondé les nationalités, condition nécessaire de la patrie; le quinzième, parce qu'il vous a faits maîtres du globe terrestre; le seizième, parce qu'il vous a faits maîtres de votre conscience; le dix-septième, parce qu'il vous a faits maîtres de votre raison; et le dix-huitième, parce qu'il vous a mis en possession de votre droit. Bénissez toute l'histoire, parce qu'elle est la Genèse immortelle de l'esprit; mais par-dessus tout bénissez Dieu, parce qu'il est l'âme, la vie, la raison, le mouvement de l'histoire.

Adorons, disait-il enfin, en terminant cette avant-dernière leçon, avec l'accent d'un pontife ou d'un prophète, adorons ces deux mots : Dieu et liberté.

Chez nous aussi, environ treize ans plus tôt, des hommes tels que Montalembert et Lacordaire avaient accueilli avec joie, avec

espérance, sans l'avoir toutefois provoquée, la révolution de 48; et il nous serait facile de retrouver dans les conférences, les discours, les lettres de l'illustre dominicain, plus d'un passage où il revendique pour le christianisme la gloire d'avoir semé dans le monde les meilleures idées libérales qui germèrent si vigoureusement au dix-huitième siècle. Mais Castelar, en exaltant Robespierre même, allait plus loin qu'aucun chrétien n'avait le droit d'aller, et lançait une menace terrible contre l'ordre existant en Espagne et en Europe. Il continuait d'ailleurs à écrire dans les journaux, s'attaquant chaque matin aux ministres et n'épargnant pas la souveraine : lorsque Isabelle II proposa d'abandonner au Trésor tout son patrimoine, il publia dans sa feuille, *la Democracia*, un article ingénieux et impitoyable, pour prouver que les conditions mises à cet acte en faisaient disparaître tout le mérite. Le ministère se décide alors à sévir. Sommé de destituer Castelar, le recteur Montalvan s'y refuse; on le destitue lui-même, mais les étudiants prennent son parti et vont lui donner une sérénade. Le jour où l'on installe, comme nouveau recteur, le marquis de Zafra, une émeute éclate, huit personnes périssent et plus de cent cinquante sont blessées.

C'était le 10 avril 1865. Narvaez se croyait vainqueur, il l'était même, grâce à son énergie, mais personne n'est longtemps vainqueur en Espagne. Castelar poursuit ses attaques, et voit se succéder plusieurs ministères dont pas un ne se rapproche de ses opinions. O'Donnell revient au pouvoir et, exaspéré par toutes les oppositions, demande aux Cortès une vraie dictature. L'insurrection éclate de nouveau dans Madrid, le 22 juin 1866. O'Donnell, Serrano et Concha l'écrasent; puis les vengeances et les supplices commencent. Castelar est allé prendre son poste aux barricades; mais ses compagnons de révolte, le sachant plus avancé qu'eux et républicain, l'ont laissé seul; ce qui ne lui enlèvera point le droit de dire, six ans plus tard, à M. Sagasta devenu ministre : « Monsieur le président du conseil m'accuse de timidité; j'ai fait pourtant une barricade assez près de la sienne. »

MM. Sagasta, Becerra, Castelar, accusés à la suite de l'affaire du 22 juin, furent en effet condamnés à mort par les conseils de guerre, mais cachés et sauvés par des amis. Carolina Coronado, femme poète de la grande pléiade romantique, et mariée à M. Perrey, secrétaire de la légation des États-Unis, reçut dans sa maison l'orateur républicain, le déroba à toutes les recherches et lui facilita les moyens de quitter l'Espagne.

Alors commencent ces voyages à travers l'Europe, qui vont mettre dans sa mémoire tant de belles images et dans son arsenal oratoire tant de notions précises. Contemporain de tous les siècles

et citoyen de toutes les régions du monde, il se plaît à voir l'univers marcher, depuis les premiers temps dont il reste un témoignage, vers le même but et par les mêmes mouvements. Il étudie sur toute la surface du globe les pas que font, en avant ou en arrière, tour à tour vainqueurs ou vaincus, les deux principes de liberté et d'autorité. Convaincu que tous les peuples sont solidaires, même sans le vouloir, et qu'une fois parvenus à une civilisation presque égale, ils s'occupent de résoudre des questions presque pareilles, Emilio Castelar écoute toutes les discussions religieuses, politiques, sociales, et dès que son pays lui sera rouvert, il y portera l'écho de toutes les voix qu'il aura partout entendues. Pour lui, point de débat isolé, ni dans la durée ni dans l'espace; chaque problème posé à Madrid en tel jour et en telle année l'a été ailleurs et dans d'autres temps. Ce sera là, pour son éloquence, une source inépuisable de variété et de grandeur. Il pourra souvent se méprendre sur la solution pratique et immédiate d'une question, mais il ne laissera jamais la discussion se rétrécir ou devenir monotone. Les rapprochements, les images, les vues d'ensemble donneront aux moindres incidents de ses luttes oratoires un intérêt constant et un grand éclat.

Pendant qu'il voyageait, amassant des idées, comparant des institutions, cherchant la trace d'événements innombrables, nouant des amitiés avec tous les hommes d'État et les écrivains qui semblaient comprendre comme lui le progrès et les droits des peuples, la question religieuse occupait l'Europe. La *Vie de Jésus*, déjà vieille de trois ans, ébranlait la foi de bien des âmes; le *Syllabus* soulevait des clameurs, que dix-huit mois d'attaques, de défenses, de commentaires ne lassaient pas encore, et l'on parlait déjà de convoquer un concile pour reconnaître et proclamer dans toute leur étendue les privilèges du Souverain Pontife, gardien et interprète des dogmes révélés. Castelar lit, écoute, regarde, et ajoutant à ses dernières leçons faites dans l'université de Madrid le fruit de ses lectures, de ses observations, de ses voyages, il prépare de loin une *Histoire de la révolution religieuse*; qui ne paraîtra qu'assez longtemps après (de 1878 à 1883).

Écrite dans un style oratoire et avec l'intention évidente de provoquer un mouvement d'idées, soit dans l'Église, soit autour d'elle, cette œuvre nous raconte comment le dogme catholique est né, comment il a régné au moyen âge, comment Savonarole a voulu le sauver en faisant à l'esprit du siècle sa part dans le gouvernement religieux; comment Luther, Zwingle, Calvin, l'ont attaqué et en ont détaché la moitié de l'Europe; comment enfin, depuis le concile de Trente, les papes, les prélats et surtout les Jésuites cherchent (vai-

nement, selon Castelar) à le préserver de nouvelles attaques et à lui rendre l'empire des consciences et des États. Le centre de ce long récit, c'est ce qu'on a nommé la *Réforme* du seizième siècle; mais, cédant à son irrésistible besoin d'embrasser le passé, le présent et même l'avenir, Castelar remonte jusqu'au Christ, résume encore les faits à partir du traité de Westphalie, et ne dépose la plume qu'après avoir indiqué ce qu'il faut, selon lui, à l'esprit moderne, pour continuer sa route et son progrès sans abandonner toute religion.

L'*Histoire de la civilisation aux cinq premiers siècles* commençait par l'acte de foi en la divinité du Christ, celle de la *Révolution religieuse* débute par un acte de foi en Dieu et en la nécessité d'un culte, mais le Christ y est seulement le plus divin des hommes, sans que l'auteur le proclame jamais Dieu. Il prend des précautions pour ne point nier ouvertement qu'il le soit; il le vénère, il l'élève au-dessus de tous les mortels, il en parle comme Cousin en avait déjà parlé dans son livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, mais il ne l'appelle plus le Maître du monde, le créateur des cieux et des étoiles.

L'école critique a soufflé sur sa foi; il en adopte les hypothèses les plus mal prouvées, les plus manifestement contraires aux textes; il croit, par exemple, que les gnostiques ont fait *surgir* le dogme du Saint-Esprit, comme si l'évangile de saint Mathieu et celui de saint Marc, les plus étrangers au gnosticisme, ne l'établissaient pas déjà très nettement! Dans les questions qui n'intéressent en rien la théologie, l'erreur se glisse non moins facilement sous sa plume; il confond Eustathe, évêque au quatrième siècle, avec le commentateur d'Homère au douzième, et Démosthène, général athénien, avec le célèbre orateur. Il prête à Savonarole, avant son entrée au cloître, un amour absolument apocryphe pour une Strozzi, et il attribue à Jeanne la Folle une laideur que tous les témoignages démentent. Bref, pour les faits avancés par Castelar, nous n'aurons pas une confiance plus aveugle que pour les assertions historiques de Lamartine. Tous deux, occupés de beaucoup d'ouvrages divers, n'ont eu que peu de loisir pour tout vérifier, et leur imagination saisissant avidement ce qui la frappait ou ce qui semblait, à première vue, expliquer ou mettre en relief les événements, s'est laissé tromper par des apparences, par des lueurs douteuses; le sens critique en histoire leur a manqué.

Souvent aussi la passion politique aveugle l'auteur espagnol. Ainsi il traite le pape Paul III, un de ces souverains absolus qu'il déteste, avec une partialité révoltante. Il avoue bien que, sur le compte de ce pontife, les dépositions sont très partagées, mais il ne nous dit pas pourquoi il choisit constamment les moins favorables. A quoi bon déclamer aussi contre les mariages royaux,

conclus sans amour, dans le chapitre même où l'on va être forcé de reconnaître que Henri VIII était très épris de Catherine d'Aragon quand il l'épousa? Que d'inutilités enfin et que de réticences dans le récit du mariage de Luther! Mais parlons uniquement des inutilités. Castelar dit qu'il l'excuserait si un irrésistible amour l'avait entraîné; et là-dessus il entonne un hymne en prose à l'amour *qui rougit de ses flammes divines le grand univers!* Quoi de plus déplacé que de pareils ornements? Quoi de plus contraire, je ne dirai pas à la gravité de l'histoire, mais à l'attente du lecteur qui veut s'instruire sans phrases vaines et sans lieux communs? En revanche, la peinture du ménage de Luther forme, quelques pages plus loin, une églogue charmante, familière et qui ne nous choque pas, parce que les détails sont bien de ceux qui nous aident à connaître un homme.

Du reste, dans ce livre d'histoire si défectueux, les passages exquis ou sérieusement beaux ne sont pas rares, pas plus que dans les *Entretiens* de Lamartine ou dans ses fameux *Girondins*. Il nous serait impossible de les mentionner tous; disons seulement que, dans le premier volume, le récit du voyage de Bessarion est un enchantement; que, dans le troisième, l'œuvre de Calvin à Genève est bien appréciée et décrite d'une façon très simple, ce qui est méritoire de la part d'un écrivain porté aux grandes phrases. Partout, les délibérations des conclaves et des assemblées sont expliquées avec une précision pleine de vie et avec une complaisance bien naturelle chez un homme d'État, de plus en plus habitué, comme nous le verrons, aux débats des Cortès et aux luttes de la tribune. Enfin, l'évolution des idées de Luther, ses accroissements d'audace et d'obstination, ressortent admirablement dans le récit de l'auteur espagnol. Castelar n'est ni un luthérien, ni un calviniste; il condamne le mariage des prêtres, trouve le culte protestant glacial, abhorre toute opinion contraire au libre arbitre, mais approuve chez les sectaires du seizième siècle la revendication du droit d'examen. Luther marié, Luther fataliste lui déplaît; mais il aime Luther révolté, refusant de se soumettre au pape et à l'empereur, et ouvrant, par ce seul refus, la voie aux libres penseurs de tous les siècles.

Encouragés par l'exemple de leur maître, fiers et ravis d'aller puiser eux-mêmes leurs croyances dans les saints livres, les luthériens, durant la seconde diète de Spire, déclarèrent qu'ils n'obéiraient en matière religieuse ni à Charles-Quint, ni à son frère l'archiduc Ferdinand, ni à l'Église. Quand il arrive à cet épisode de son long récit, Castelar, s'associant complètement à cette révolte, mais reproduisant le langage austère des rebelles, écrit deux pages à la fois sobres et chaudes, qui sont des modèles de style historique.

Le 18 avril 1529, dit-il, il fut décidé qu'on n'écouterait plus les États évangéliques, et le lendemain l'archiduc, se présentant devant l'Assemblée avec toute sa cour, proclama ce rescrit, tant condamné par la minorité, comme une sentence sans appel et une résolution définitive de l'autorité impériale. En vain les cités et les princes luthériens demandèrent-ils du temps pour délibérer, l'archiduc ne le leur accorda point; et disant qu'il n'admettait plus de discussion sur l'arrêt rendu, il abandonna le lieu des séances et tint la diète pour terminée.

Alors ceux qui se voyaient lésés dans leur droit, ne pouvant s'adresser ni à l'autorité de l'empereur ni à l'autorité de la loi, s'adressèrent pour la forme aux États qui se trouvaient encore réunis, et en réalité à la conscience universelle. La liberté promise et décrétée dans la première diète de Spire s'élevait comme un principe inviolable et sacré dès le début de la protestation. Elle seule, disait-on, elle seule pouvait calmer les esprits, prévenir la guerre, sauver les consciences, concilier les plus grandes contradictions.

Le décret de la diète de Spire, rendu en 1526, répondait dans toutes ses parties aux nécessités de la politique germanique et assurait la paix dans toute l'étendue de l'empire. On ne pouvait consentir à le voir révoquer; d'abord parce qu'il s'agissait d'une décision proclamée solennellement par les pouvoirs publics; et ensuite parce que cette décision se rapportait, non à des choses mondaines et transitoires, mais au service de Dieu, auquel nous devons tous, en vérité, un plus grand respect qu'aux puissances de la terre. Les princes protestants ne pouvaient donc procéder contre leur propre conscience, condamner des doctrines universellement admises, abolir des cultes où déjà vivaient et mouraient des familles entières, parce qu'un tel acte, au fond, serait renier Jésus-Christ et rejeter sa sainte parole, lui donnant ainsi juste cause de les renier à son tour devant son Père. Puis, se référant à la partie du rescrit où l'on imposait le devoir d'interpréter les Écritures suivant la doctrine de l'Église, la protestation déclarait qu'il n'y avait nul accord pour admettre une seule Église comme vraie et sainte. La seule chose fixe dans l'univers était la parole de Dieu, et le seul document où la parole de Dieu se trouvât était la divine Écriture. « A ces causes, ajoutaient les princes luthériens, s'adressant à ceux qu'ils appelaient leurs seigneurs, leurs oncles, leurs cousins et leurs amis, nous vous supplions cordialement de vouloir bien peser toutes nos plaintes. Si vous ne vous rendez pas à notre prière, nous protestons par les présentes lettres, devant Dieu, notre unique créateur, conservateur, rédempteur et sauveur, que nous ne consentirons ni n'adhérerons d'aucune manière, ni pour nous ni pour les nôtres, au décret proposé, en tout ce qu'il a de contraire à

Dieu, à sa sainte parole, à notre loyale conscience, au salut de nos âmes et au précédent décret de Spire. »

Le mot de protestation resta donc gravé dans ce dernier article, et le nom de protestantisme appartint pour toujours à la nouvelle doctrine.

Comme l'archiduc Charles ne s'était plus présenté à la diète, les princes protestants se virent obligés d'aller eux-mêmes au palais archiducal, avec ce document si médité et si fier entre les mains. Le délégué impérial, frère de Charles-Quint, refusa de recevoir l'écrit, et comme, de leur côté, les princes refusaient de le remporter, il demeura déposé sur une table. L'obstination fut telle de part et d'autre, que l'archiduc, par l'un de ses conseillers, rendit la protestation aux princes. Inutile expédient : elle était écrite dans le cœur et dans la conscience des révolutionnaires. En vain le sceptre de fer de l'empire tombait sur eux; ces grands poids accablants ne parviennent jamais à écraser la conscience ni l'idée. Les princes protestants et les cités anticatholiques se réunirent dans l'humble maison d'un pauvre diacre de l'église Saint-Jean de Spire; là ils fixèrent et légalisèrent le document en forme juridique par le moyen d'un notaire. En faisant ainsi, ils en appelaient des contraintes impériales à l'Église universelle. C'est dans cet humble lieu que se formula définitivement la révolution religieuse. Il existe une incontestable analogie entre la réunion des députés de France au Jeu de Paume et celle des princes et des députés allemands chez le diacre. Peut-être l'une fut-elle les prémisses, l'autre la conséquence.

Ces lignes un peu partiales, mais simples et vivantes, n'étaient point encore tracées, lorsque la révolution espagnole de septembre 1868 éclata. Sous une coalition formidable de généraux tour à tour captifs et exilés, de princes persécutés, d'écrivains et de penseurs mécontents, d'hommes de toute condition travaillés d'idées nouvelles, Isabelle II vit son trône s'écrouler.

Emilio Castelar, qui venait d'assister au congrès international de Berne, rentra aussitôt de l'exil, plein d'admiration pour la Suisse et l'Amérique, de haine contre la royauté, de rêves républicains, humanitaires, mais non socialistes. Il comptait que, lassée des innombrables tentatives de conciliation entre la monarchie et la liberté, l'Espagne entrerait franchement dans une autre voie, et pour la pousser vers un avenir qu'il entrevoyait libre et superbe, il lui apportait son enthousiasme, sa parole ardente et imagée, sa mémoire riche de faits modernes et d'exemples historiques, tous ses dons d'orateur enfin, que nous nous attacherons prochainement à analyser, et surtout à faire sentir au lecteur français.

A. de Tréverret.

La suite prochainement.

LA POÉSIE CONTEMPORAINE[1]

La poésie ne meurt pas. Toujours, comme l'art lui-même, elle enveloppe la vie de son charme exquis. Après les consolations que nous demandons à notre foi, quelles autres douceurs se peuvent comparer à celles dont les jouissances de l'esprit restent la source pure et inépuisable? Sur les existences les plus assombries, l'art aux formes multiples jette ses clairs rayons par qui tout s'embellit et se colore.

Toutefois, à l'heure présente, il est telle ou telle manifestation de l'art qui semble plus être en faveur auprès du grand public. Depuis vingt ans, la musique n'a cessé de conquérir des sympathies qui vont même jusqu'à lui donner le cœur du peuple. C'est que pour la goûter une initiation n'est point nécessaire? Je le veux bien. Son succès, pourtant, tient à d'autres causes. La musique se prête à nos émotions; elle les traduit dans une langue dont la parole humaine ignore la magique puissance. Elle ouvre au rêve des horizons illimités. Sans effort, elle prend l'âme à la région ordinaire et l'emporte dans l'*au-delà*. De plus, elle exerce son influence sur les nerfs. En ce temps de *nervosité* extrême, faut-il s'étonner que l'art musical ait pris de tels développements?

[1] Chez Lemerre : Sully-Prudhomme, *le Prisme*; Francis Fabié, *la Poésie des bêtes*; Anaïs Ségalas, *Poésies pour tous*; Sutter-Laumann, *Par les routes*; Émile Mariotte, *les Déchirements*; Raphaël-Georges Lévy, *Poésies*; Aristide Frémine, *la Légende de Normandie*; Omer Chevalier, *le Livre des parias*; Henri Bernes, *les Ailes du rêve*; Marie de Valandré, *Au bord de la vie*; Georges Rodenbach, *la Jeunesse blanche*; Hélène Vacaresco, *Chants d'aurore*; J. Boissière, *Provensa*; Hippolyte Buffenoir, *Cris d'amour et d'orgueil*; Émile Verhaeren, *les Moines*; Émile Blémont, *Poèmes de Chine*; Paul Harel, *Aux Champs*; Adolphe Thalasso, *Nuits blanches*; F.-Fleuriot-Kérinou, *les Lointains*; Paul Marrot, *le Livre des Chaînes. Mystères physiques*; Louis de Ronchaud, *Poèmes de la mort*; Charles de Pomairols, *la Nature et l'Ame*; Emile Peyrefort, *la Vision*; Frédéric Plessis, *la Lampe d'Argile*. — Chez Gaétan Ronner : Théophile Poydenot, *Poèmes et Poésies*. — Chez Paul Monnerat : Charles Fuster, *les Tendresses*. — Chez Lemerre : Louis le Lasseur de Ranzay, *les Mouettes*; Jean Aicard, *le Livre d'heures de l'amour*; Mme de Montgomery, *Premiers vers*.

Mais la poésie a pâti des progrès de sa rivale. La faute en est-elle aux seuls poètes? Je ne le crois pas. Les préoccupations positives qui nous envahissent de plus en plus ne laissent guère de place au charme causé par le rêve et par le vers. Brutale, *documentaire*, comme l'on dit, notre littérature déserte de plus en plus le domaine de l'idéal : elle s'enclôt dans les faits. Avec la précision scientifique, si desséchante, dont nous sommes peut-être trop fiers, l'imagination perd de sa royauté. Ah! qu'elle est loin déjà, la génération qui s'éprenait de Lamartine, et pleurait avec Musset ou Victor Hugo! Blasé, sceptique, gouailleur, quand il s'agit de sentiments nobles et purs, sans désirs, sans passions ardentes, notre temps reste sourd aux appels qui lui viennent d'en haut... Et il ferme obstinément son oreille, comme son cœur, aux chanteurs, épris encore des choses ailées et infinies, et essayant, dans leurs vers, de faire retentir un écho des voix surhumaines, dont ils s'enivrent. Jadis on s'éprenait de tel ou tel poète. Des questions de principe se discutaient, alors qu'un nom était jeté dans la mêlée : luttes d'écoles, luttes d'idées, batailles des esprits, qui s'affirmaient, à travers les audaces et les extravagances. Aujourd'hui, c'est la paix sans gloire et sans fruit, parce qu'elle n'est qu'une trêve lâchement conclue.

Aussi la poésie s'est-elle de plus en plus isolée de la foule. Sevrée du large courant populaire, elle n'a plus versé ses flots limpides que pour une élite. La source bénie n'a plus ouvert ses trésors qu'à des privilégiés. Goûter les vers, comprendre leurs beautés, se laisser aller aux émotions qu'ils traduisent, parce que, suivant le mot de Molière, on est pris « par les entrailles » : c'est bien rare. De là une double erreur : celle des poètes qui se séparent de la multitude; celle du peuple qui dédaigne, soit par indifférence ou par ignorance, les *favoris des Muses*, — vieux style!

Dans cette étude, je voudrais dégager de l'ensemble, — remarquable au moins par leur nombre, — des productions poétiques de l'année quelques tendances générales, intéressantes à signaler, et où il me semble que l'âme contemporaine s'accuse avec assez de netteté et de vérité. Trois écoles groupent les jeunes poètes dont les œuvres ont été indiquées plus haut : l'école paysagiste, l'école dont Leconte de Lisle est le maître, celle de Sully-Prudhomme. La nature, l'antiquité, l'âme, je veux dire l'âme moderne : tels sont les trois chapitres que l'on essaye de recommencer dans l'histoire poétique de la France. Que valent-ils? Que promettent-ils? C'est ce qui pourra ressortir de ce travail.

Je laisse de côté M. François Coppée. Il n'est pas un maître. Son dernier volume, *Arrière-Saison*, est inquiétant. Je n'ai point

qualité pour dire à l'auteur du *Passant :* « Holà ! » Je ne puis que regretter Zanetto, blond et pur, ne s'attardant point sous les fenêtres de Sylvia, et, pendant qu'il disparaît au crépuscule qui tombe, entendant au loin ce bonsoir de l'enchanteresse vaincue par l'innocence :

Que béni soit l'amour! Enfin, j'ai pu pleurer!

I

C'est Rousseau qui, le premier, chez nous, a, dans une manière voulue, décrit les scènes de la nature. Ici même, à plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de dire comment il fallait interpréter le paysage. Un fait à constater, c'est que, en peinture comme en littérature, l'expression de la vie champêtre a sollicité, de nos jours, des artistes et des écrivains éminents. Nommer Millet, Daubigny, Chintreuil, Dupré, Troyon, Breton, Lhermitte et Bastien-Lepage, n'est-ce point évoquer au souvenir des toiles d'où s'exhale, lourde des aromes des prés, des bois et des blés, sous le soleil de mai ou de juin, à travers les brises de printemps ou d'automne, la poésie pénétrante et vivace qui monte des guérets et des champs? Ce sentiment si vrai de la campagne a passé des ateliers des peintres aux cabinets de travail des romanciers et des poètes. Ceux-là se localisaient dans tels replis de rivières ou de forêts; à ceux-ci, comme terroir spécial dont ils respirent le parfum âcre et fort, telle ou telle province de la France agrée. Pouvillon, Theuriet, Cladel, Ferdinand Fabre, Glouvet, Barbey d'Aurevilly, se sont enfermés dans le coin d'une contrée pittoresque : ils l'aiment; ils la font revivre dans leurs pages animées et chaudes.

Ce sentiment de la nature, pourtant, est universel. Toujours l'homme a associé les objets inanimés qui l'entouraient à ses douleurs et à ses joies. Homère, Sophocle, Euripide, Platon n'ignorent point l'art d'encadrer les scènes pathétiques de leurs drames dans des paysages qui s'harmonisent avec les situations des personnages. Mais quelle sobriété! comme ils laissent à l'imagination le soin de compléter ce qu'ils ne font qu'indiquer et esquisser! La tempête qui jette Enée aux plages de l'Afrique est décrite par Virgile dans quatorze vers. Et le tableau est achevé. Si universel qu'il soit, le sentiment de la nature a subi les variations du goût et des mœurs. En France, le moyen âge ne s'en imprègne guère. Nos chansons de gestes et nos fabliaux ne s'attardent point à décrire les lieux qui servent de théâtre au drame, à l'épopée ou à la satire. Ronsard et Belleau leur doivent de gracieux tableaux, mais

dont l'idée première ne s'élève pas très haut. Au dix-septième siècle, l'homme efface la nature. Les toiles de Poussin répondent aux parcs de le Nôtre. Tout sert aux plaisirs de la conversation. Seuls, Malherbe, Sévigné et la Fontaine n'oublient point de jeter un regard sur les coteaux et sur les vallées d'alentour. Quelle délicieuse et fraîche peinture que celle-ci, où la Fontaine nous révèle ses goûts :

> Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois,
> Flore, Écho, les zéphirs et leurs molles haleines,
> Le vert tapis des prés et l'argent des fontaines [1].

Mais, depuis Rousseau, et par Chateaubriand, la nature est entrée dans l'intimité de nos joies et de nos tristesses. Nous sentons, vaguement, autour de nous, des sympathies secrètes qui transpirent des choses : se faisant allègres et douces, quand nous exultons de bonheur, et désolées, lorsque nous pleurons. Lamartine a, plus que tout autre — peut-être Musset le surpasse-t-il encore — deviné la communion des êtres inférieurs à nos deuils et à nos plaisirs.

Aujourd'hui, la littérature ne voit plus seulement dans la nature un dédoublement plus ou moins vivant de l'homme; elle l'étudie comme une sorte de personnalité en qui elle reconnaît nos impressions et nos passions. C'est le secret de la poésie de prêter aux choses les mouvements de cœur qui palpitent en nous. Virgile, disait Fénelon, anime et passionne tout. Nos écrivains et nos poètes contemporains dépassent Fénelon dans sa critique, si juste et si délicate. La nature, ils l'analysent, ils l'étudient en elle-même et pour elle-même. Jadis, sous le symbole des êtres inanimés, c'était l'homme qu'on voulait surprendre et peindre. Aujourd'hui, ce souci d'atteindre l'âme humaine, même voilée par les images extérieures, ne préoccupe plus nos artistes. Les sensations s'imposent, les émotions échappent à l'examen superficiel de l'observateur, qui s'arrête aux corps. De là cette littérature, à la langue expressive et technique, qui prendra ses termes au vocabulaire des peintres. De là cette lutte contre les mots pittoresques, où l'on veut mettre la forme, la couleur, et plus encore, même le son et l'odeur. La *sensibilisation* brutale, et qui éveille tous les sens : tel est le caractère de la description, dans nos romans en vogue.

Une réaction était nécessaire. Et c'est encore une des lois qui régissent l'esprit humain qu'un excès soit corrigé par une tendance opposée. De ces oscillations de l'art dans son mouvement entre

[1] *Adonis*, v, 6-8.

les deux extrêmes, naît pourtant le progrès, qui est la vie. Et la vie a pour essence la non-immobilité.

Où se trahit cette réaction contre l'école réaliste, c'est dans quelques romans d'André Theuriet, — une sorte d'Octave Feuillet forestier et paysan, — et dans les poèmes que je veux soumettre au jugement de mes lecteurs[1].

Les plus beaux sont tombés de la plume de M. François Fabié, sous ce titre : *la Poésie des bêtes*. Géorgiques vécues, pleines de larmes, grosses de souvenirs, où s'enclôt l'enfance disparue : j'aime ces pages simples, puissantes, que traverse le parfum des ajoncs et des genêts, d'où se détachent des portraits vigoureux, des tableaux saisissants et vrais. Arbres, oiseaux, bœufs, ânes, poules, lapins, aurores, soirées, labours, moissons : Fabié parle de toutes ces choses au milieu desquelles il a grandi; il leur garde la reconnaissance sincère; son vers trahit l'accent cordial, celui qui ne trompe pas, parce qu'il ne ment point. Et, à l'entendre, j'ai senti se remuer, au fond de mon âme, la mémoire des jours évanouis; avec lui j'ai repris les sentiers d'autrefois, longeant l'aubépine à « la robe rose et blanche » (Brizeux), écoutant le rossignol et les merles, cueillant les fleurs des prés, avec, dans ma poche de gamin à gages, la grammaire latine de Lhomond, que m'apprenait mon curé. Ces émotions du vieux temps ne se fanent jamais. Là-bas, dans je ne sais quelle retraite lointaine du cœur, elles durent. Fabié sait le secret de leur donner plus de parfum et de vie. Je l'en remercie. Lui, que le succès a fait Parisien, et que les grades universitaires ont amené dans la chaire d'un des premiers lycées de la capitale, il se retourne vers son père. Et voici comme il chante, superbe dans sa filiale naïveté, l'amour qu'il garde au paysan qui l'a guidé dans la vie. Lisez avec respect, je vous prie, et bientôt avec émotion. Fabié s'adresse à son père, ignorant, incapable de lire et de juger ce qu'écrit son fils.

C'est à toi que je veux offrir mes premiers vers,
Père! J'en ai cueilli les strophes un peu rudes
Là-haut, dans ton Rouergue aux âpres solitudes,
Parmi les bois touffus et les genêts amers.

[1] Mon dernier article, 25 mars, sur Leconte de Lisle a soulevé des protestations. Je tiens à dire que je me sépare absolument de la critique qui refuse tout talent à des hommes dont les convictions ne seraient point catholiques. D'autres m'ont reproché de m'occuper de littérature et de poésie. Je mets ma plume au service de l'Église, me souvenant de ce mot de saint Paul : *Instaurare omnia in Christo*. Que ceux qui sont si sévères en fassent autant!

Tu ne les liras point, je le sais, ô mon père !
Car tu ne sais pas lire, hélas ! et toi qui fis
Tant d'efforts pour donner des maîtres à ton fils,
On ne te mit jamais à l'école primaire;

Car ta plume, ce fut un grand fouet, dont ta main
Cinglait les boucs barbus et les chèvres espiègles
Qui tondaient lestement les orges et les seigles,
Ou les béliers en rut se heurtant en chemin.

. . . . . .

Eh bien ! avant le jour — lointain encor, j'espère, —
Où, jetant ta cognée et te croisant les bras,
Les yeux clos à jamais, tu te reposeras
Sous l'herbe haute et drue où repose ton père,

J'ai voulu de mes vers réunir les meilleurs,
Ceux qui gardent l'odeur de tes bruyères roses,
De tes genêts dorés et de tes houx moroses,
Et t'offrir ce bouquet de rimes et de fleurs.

Puis, un soir, je viendrai peut-être, à la veillée,
Te lire ce recueil; et, si mes vers sont bons,
Tu songeras, les yeux fixés sur les charbons,
A ta fière jeunesse en mon livre effeuillée.

. . . . . .

Et, si je vois alors cette larme captive
Que jamais la douleur n'a pu faire couler,
Au bord de tes cils gris, apparaître, trembler,
Glisser entre tes doigts et s'y perdre furtive,

Je dirai que mes vers sont clairs, simples et francs,
Que ma muse au besoin sait être familière,
Puisque, pareil à la servante de Molière,
Toi qui n'étudias jamais, tu me comprends.

Je dirai que c'est là mon destin et ma tâche,
De chanter la forêt qui nous a tous nourris,
Et de me souvenir, chaque fois que j'écris,
Que ma plume rustique est fille de ta hache.

Le fils, dans ces strophes, inspire le poète. C'est beau et très simple, parce que c'est très vrai.

Fabié ressent les impressions les plus délicates qui surgissent au contact de la glaise maternelle. Il se familiarise avec les oiseaux et les animaux, les hôtes des bois et des combes de son Rouergue. La senteur bienfaisante d'une poésie saine et franche parfume son livre : nets, limpides, ses vers sont ciselés comme une belle statue.

Ils fleurent bon les haleines des brises; ils reflètent les cieux d'azur ou d'or. Placé sous le patronage de son père, le volume de Fabié s'achève par un adieu à la mère, dont il prévoit la mort, hélas! et qui pourtant toujours restera vivante au cœur de son fils.

Quand avril aux fières revanches
Fera, sous ses vents embaumés,
Se rouvrir en belles pervenches
Tes doux yeux aujourd'hui fermés,

Je viendrai quelque jour, sans faute,
Pleurer, rêver et longuement
M'agenouiller dans l'herbe haute
Qui te tient lieu de monument.

Et, tandis que sur les collines
Pâtres et brebis s'en iront,
Et qu'aux sonnettes cristallines
Des chants naïfs se mêleront;

Tandis que, des combes lointaines
Où s'allonge l'ombre des bois,
Les bœufs en allant aux fontaines
Élèveront leurs grandes voix;

Que tout sera parfums, murmures,
Concerts de chants et de couleurs,
Des rayons perçant les ramures
Et des hymnes sortant des fleurs,

J'approcherai tout bas l'oreille
Du tertre où tu reposeras,
Et dans un léger bruit d'abeille,
Ma mère, tu me béniras!

En lisant ces strophes, pour la première fois, sais-je bien pourquoi? mes yeux se sont mouillés. Oh! que la poésie sincère, poignante, est rare!

Plus pénétrante encore, elle transpire des pages nouvelles que vient de publier M. Fabié, sous ce titre : *le Clocher* (chez Lemerre). Il s'y montre en progrès. Sa langue est plus nette; la facture du vers est plus ferme. C'est clair, bien français, sans recherche aucune de mots étranges et de tours bizarres. Les vers sont consacrés au Rouergue. Les émotions du vieux temps, de la jeunesse, sont blotties au détour des ruisseaux, le long des chemins, sous les châtaigniers. Elles se dressent, vivantes, à l'appel

du poète qui, chaque an, revient dire bonjour au pays natal. Je cite quelques strophes : elles me semblent d'une beauté achevée.

LES VIEUX CHEMINS

Quand je vais tous les ans respirer nos bruyères,
Et serrer dans mes bras mon père et tous les siens,
Je sens parfois des pleurs me gonfler les paupières,
Et mon cœur se remplir de souvenirs anciens,
En parcourant tel vieux chemin semé de pierres;

Tel vieux chemin perdu, sombre, étroit, tortueux,
Profondément creusé dans l'ocre ou dans la glaise,
Éclairé seulement d'un jour mystérieux,
Et qui, sur ses talus, découpés en falaise,
A tant d'arbres rangés qu'on n'en voit plus les cieux...

Vous les connaissez bien, ces chemins dont la berge
Porte des noisetiers épais comme un fourré,
Le houx dont on suspend les rameaux à l'auberge,
Et, sous la ronce en fleurs, dans le gazon serré,
La pervenche en avril ouvrant ses yeux de vierge.

Chemins capricieux s'en allant au hasard,
Pouvant servir d'abris ou devenir repaires,
Cachant les amoureux ou chauffant le lézard,
Vieux de mille ans peut-être, et plus, et que nos pères
Ont tracé pas à pas, lentement et sans art;

Chemins qu'ils ont battus de leur rude semelle
Quand ils allaient courbés sous leurs pesants fardeaux,
Dans la poussière avec leurs bêtes, pêle-mêle,
Faisant, eux aussi, voir, en redressant le dos,
Des visages humains de mâle et de femelle.

J'aime ces vieux chemins qui parlent des ancêtres
Mieux que les vieux papiers recherchés des savants,
Mieux que de faux récits rédigés par vos maîtres,
Pauvres serfs, dont j'entends la plainte, quand les vents
Entre-choquent les fronts des chênes et des hêtres!...

*
* *

Vieux chemins! vieux chemins! comme le cœur me bat
Quand je reviens errer sous vos ogives vertes,
Las des dégoûts subis et des douleurs souffertes,
Tel qu'un oiseau blessé qui dans un bois s'abat!

Comme tout le passé remonte à ma mémoire!
— Et non point seulement le passé des aïeux, —
Mais mon passé d'enfant, plus rêveur que joyeux
Et de poète un jour ayant rêvé la gloire...

Ou je me trompe fort, ou M. Fabié a trouvé le chemin qui mène à l'Académie. Il est, du moins sur la route fortunée que, seuls, connaissent les grands talents et les grands cœurs.

A côté de Fabié, je mettrais Paul Harel. Loin des paysages âpres et montueux du Rouergue, il vit en pleine Normandie. Au milieu des champs, étalant au soleil ses murs blancs et ses prouesses de cidre et de grasses victuailles, l'auberge tenue par Paul Harel est bien achalandée. Elle est devenue le rendez-vous des gens cossus du pays comme des pauvres du bon Dieu. La cuisine ouvre sa large enceinte, où les marmites pendent, pleines et savoureuses. Bien que partageant, pour l'apparence du moins, les goûts et les habitudes de ses commensaux, Paul Harel ne répudie aucun des amours qui ont transfiguré sa jeunesse : la poésie, la patrie et la religion.

Il sait, comme Rabelais, décrire les apprêts d'un large festin.

..... On mangeait au joyeux cliquetis
Des verres, aux ronrons ronflants des tournebroches,
Les appels des buveurs sonnaient comme des cloches.
Les marmites bouillaient, les broches crépitaient,
On entendait gémir des ragoûts, d'où sortaient,
A tout petits flocons, d'odorantes buées.
Par ces molles vapeurs doucement remuées,
Les narines s'ouvraient entre des yeux ardents;
A travers chair et pain les dents cherchaient les dents...
Les cruches se vidaient, les cidres colorés
Ruisselaient des pots bruns et flambaient dans le verre.

Ne dirait-on point d'un Téniers, largement brossé, et ruisselant de cette vie un peu animale, mais si humaine, pourtant, qui déborde aux heures où toute bride est lâchée à la joie de vivre? Allez plus loin, dans la pièce de vers; vous verrez que ce fond de tableau est admirablement bâti pour mettre en relief une scène délicieuse de charité chrétienne. Autour de cette auberge, Paul Harel groupe les peintures fraîches des saisons riantes; il observe les champs; il surprend les oiseaux au fond des bois; toujours avec cette notation sobre, sincère, expressive et bien franche des artistes convaincus.

Voici juin; les bourgeons en fleurs
Ont perdu leur effervescence;
Les boutons sont devenus fleurs,
La sève est dans l'adolescence.

Tandis que le long du sentier,
L'aubépine sème ses roses,
Les rosettes de l'églantier
Ont l'air de lèvres demi-closes.

Et là-bas, au pied du coteau,
Loin du vent qui brise et secoue,
Sous la feuille, son vert manteau,
La pomme hâtive se noue...

M. Sutter-Laumann, lui, se laisse prendre aux charmes puissants de la mer. Comme Pierre Loti, dans un style aux tons vifs et pittoresques, il raconte ses aventures; il fixe sur des toiles non banales les scènes maritimes qu'il a traversées. Voyez l'*Aurore boréale*, les *Pêcheuses*. Ne pensez point, ici, aux extravagances de Richepin, dont l'originalité, pourtant, est plus vivante.

Songez plutôt à un disciple d'Autran, qui s'inspire, comme lui, de l'Océan, dans une œuvre de bonne foi, et d'une veine bien nourrie, sans qu'elle se perde dans des pièces aux formes savantes et complexes. M. Sutter-Laumann mêle à ses marines quelques descriptions champêtres d'une franche allure. Il nous présente sa *Maison* dans *un Rêve campagnard*.

La maison que je rêve est au nord abritée.
Elle est dans un taillis d'arbustes. Le troëne
Mêle ses thyrses blancs au corail du sorbier;
Le chèvrefeuille embaume auprès de la verveine,
Et le jasmin s'enroule aux branches de l'obier.

Fermant les yeux, ravi, je la vois toute blanche,
Avec des volets verts chargés de floraisons;
La vigne-vierge y court; odorante avalanche,
La glycine s'étale en mauves frondaisons.

Devant est le jardin : plates-bandes, corbeilles,
Massifs où sont rangés les bataillons des fleurs,
Où vont en butinant bourdonner les abeilles,
Concert où les parfums répondent aux couleurs.

C'est là un nid discret, sorte d'abri rustique pour une vie saine. Les rêves qui, dans ce *home* charmant, hantent M. Sutter-Laumann ne sont pas tous très purs : le naturalisme moderne, ou plutôt, le sensualisme les éveille trop souvent. Je le regrette pour le poète dont le livre, si beau en divers endroits, ne peut aller à tous.

D'un style moins souple peut-être, mais d'une inspiration plus haute, M. Charles de Pomairols essaye de traduire dans ses vers *la Nature et l'Ame*. Aux tableaux que son œil voit, il demande l'allégorie qui dira ce que l'âme sent et pense. Souple, ondulant, son vers a la grâce rêveuse qui pousse la pensée au-delà des choses dessinées et peintes.

Il veut saisir, dans une précision pittoresque, *les Mouvements sans bruit*.

J'aime à vous contempler, existences légères,
Silences animés des jours et de la nuit,
Qui passez près de moi d'un mouvement sans bruit.
J'aime à voir, dans le ciel qu'une candeur assiège,
Flotter, tourner en jais la chute de la neige,
La fumée hésitante et faible des hameaux
S'allonger vers l'espace au-dessus des rameaux;
Les nuages d'argent, calmes dans la nuit brune,
Qui vont d'un cours égal en glissant sur la lune,
La poussière élevée en minces tourbillons,
Et le vol indécis des frêles papillons.

Cette description, où se mêlent les réalités nettement saisies et les rêveries vagues qu'elles provoquent, ne donne-t-elle point l'idée d'un tableau virgilien, où les impressions physiques se transforment en impressions morales? Et voilà le grand art.

Avec moins d'expérience dans le don de transposition, qui, par les sens, atteint l'âme, mais avec des tons plus chauds et un coloris plus en relief, M. Émile Peyrefort rend ce qu'il voit et ce qu'il entend. Son livre est une sorte de symphonie : trop de science, peut-être, trop de recherche dans l'orchestration; des variations trop raffinées. Du reste, il dédie son œuvre *Au Maître José-Maria de Heredia*. La *virtuosité*, dans l'étalage de ses tours de force, le procédé poussé à l'excès, l'art de jongler avec les difficultés que l'on entasse comme à plaisir, l'impeccabilité et la richesse éblouissante dans la rime, et surtout le faire habile pour ciseler un sonnet : voilà ce que signifie la dédicace de M. Peyrefort. Dans ces audaces juvéniles, il est plus d'un effort qui mérite l'approbation. Le sentiment vrai de la nature, étudiée pour elle-même, anime plus d'une de ses belles poésies. Est-ce que nous n'avons pas regardé, tels qu'ils nous sont présentés, ces *Pommiers?*

Dans la jeunesse des blés verts,
Les pommiers aux floraisons blanches
Semblent garder entre leurs branches
Comme un souvenir des hivers.

Encore frissonnants des gelées,
Avec des gestes grelottants,
Parmi les gaietés du printemps,
Ils ont des poses désolées.

Près de leurs branchages trembleurs,
Que l'âpreté du vent assiège,
Les tourbillons fous de leur neige
Forment une fonte de fleurs.

Et dans leur tristesse morose,
On croit que leurs bras souffreteux
Viennent d'étendre devant eux
Un linceul pâle aux reflets roses.

Un peu précieux, ce fin paysage est d'un *rendu* très expressif. Il en est d'autres, dans ce volume, non moins saisissants et réels, qui attestent, dans M. Peyrefort, un artiste épris du beau, maître d'une langue imagée et vraiment poétique, un talent qui offre plus que des promesses. Et, chez lui, nulle ombre malsaine ne fait tache.

M. Omer Chevalier peint ses toiles avec une *furia* qui empoigne. Mais ce qui l'attire, ce n'est pas la sérénité des paysages, la douceur des saisons, toutes ces choses charmantes et fleuries dont la nature ne se lasse jamais. Il ne voit en elle qu'une ennemie. La guerre jamais finie, le travail toujours écrasant, les assauts repris avec une patience invincible contre le sol au sein maigre et avare : voilà ce qu'il décrit, et, certes, d'une façon puissante. Pareil à notre grand Millet, qui n'a point été enveloppé par les tendresses terriennes, nul sourire n'a réjoui ses yeux dans l'ombre des bois. Duel formidable entre l'homme et la terre! Hésiode en avait souffert. Au lieu que la poésie d'Homère s'éloignait, dans sa joie sereine, de tout contact trop rude avec les réalités qui ensanglantent, celle du vieillard d'Ascra se faisait âpre et triste : elle disait la résignation stoïque du paysan pour qui la vie n'est jamais clémente.

Çà et là, dans des passages d'une beauté sombre, Lucrèce s'émeut au spectacle du drame désolant où l'homme entre aux prises avec la nature. Comme il nous intéresse à ce terrible antagonisme d'où la nature pourtant sort vaincue, puisqu'elle ouvre ses entrailles, devenues enfin fécondes, et qu'elle en produit les fleurs et les fruits!

Virgile, au contraire, salue la *mère* dans la nature. Ne lui doit-il pas ses bonheurs les plus purs? Ses rêveries mélancoliques ont tant de fois été bercées par le concert harmonieux des voix infinies des champs! Attaché au sein béni, il y a puisé l'inspiration grave

et paisible qui anime ses vers. Même, quand il retrace une scène d'efforts, il laisse transpirer, autour de ses travailleurs, la bonté maternelle de la nature qui se laisse faire, afin que ses fils goûtent un peu de joie. Lamartine a repris la peinture rustique et religieuse du travail des champs, dans son épisode de *Jocelyn : les Laboureurs*. Le pinceau virgilien, dans ses mains, est devenu chrétien, sans rien perdre de son art sobre et vivant.

M. Omer Chevalier reproche Virgile d'avoir menti.

> Vers du barde latin, s'écrie-t-il,
> fleurant l'odeur des plantes,
> Vers constellés d'azur, vers charmeurs, vous mentez.
> Vous n'avez jamais dit en vos splendeurs superbes
> De combien de sueurs s'arrosent les brins d'herbes,
> Et de quels désespoirs sont faites les chansons
> Des brises de l'été dans l'or roux des moissons.
> Vous n'avez jamais dit de quelles larges plaies
> Saignent le jour des champs et la nuit des futaies !

Lui, le jeune écrivain, il les dira. Je salue ce talent nouveau, où se révèle un vrai poète qui gagnera pourtant à surveiller son style où abondent les prosaïsmes, les tours étranges. Que n'est-il resté fidèle à son plan primitif de traduire en cris émus les lassitudes du paysan et du marin! Ses *Guzlas d'amour* détonnent dans le volume...

On voit comment nos poètes modernes se créent une originalité dans la description des paysages. Le besoin de précision, qui caractérise l'école de M. Zola, s'étend jusqu'en poésie. Les moindres détails des scènes que l'on reproduit en vers, les nuances les plus fugitives, les variations de lumière et d'ombre, sont attentivement saisis et notés. En soi, la poésie purement descriptive ennuie, lorsqu'elle ne s'appuie point sur un talent incontesté. Comme le disait naguère Alexandre Dumas à Leconte de Lisle, le *moi* intéresse davantage que tout le reste.

Pourtant doit-on avouer que l'association du *moi* et de la nature, telle qu'elle se révèle dans les œuvres analysées plus haut, ouvre une source nouvelle d'émotions délicates et de sentiments à la fois subtils et naïfs. Ainsi interprétées, les voix de la nature nous parlent de nous-mêmes; elles nous charment. Dans ces croquis rustiques, nous nous retrouvons, avec nos passions complexes. Simples et recherchés en même temps, nos paysagistes poètes se retournent de plus en plus vers la nature. Au fond, n'est-ce point une décadence? Non, certes. Ils suivent la loi dont toute histoire littéraire subit le joug. Aux époques de « surmenage », quand les sentiments devien-

nent de plus en plus artificiels, le charme salubre des douceurs et des beautés de la nature, — qui, elle du moins, échappe aux raffinements d'une civilisation troublée et tapageuse, — séduit les âmes éprises de ce qui est pur et gracieux.

Parce qu'il est impossible de se déprendre des habitudes régnantes, et que l'héroïsme ne se commande pas pour s'élever au-dessus des influences contemporaines, on demande au sentiment esthétique de la nature le secret de supprimer le divorce des hommes modernes avec les idées simples, les croyances religieuses et les émotions naïvement spontanées. Nous sommes las des contradictions qui nous meurtrissent; trop de disparates agitent et déconcertent notre conscience. Le « factice » nous envahit de plus en plus. Alors que nous étouffons comme dans les parois, bien éclairées mais lourdes, d'une serre chaude, nous appelons l'air, le soleil, les larges champs de l'espace. La nature nous ressaisit; c'est que nous avons trop travaillé à nous soustraire à ses salutaires enseignements. Aujourd'hui, elle n'est point seulement la grande maîtresse : c'est aussi le médecin des corps et des âmes.

II

Leconte de Lisle s'est systématiquement cantonné dans les civilisations éteintes et dans les religions disparues. Ne se pourrait-il pas cependant qu'il fût très moderne? Cette méthode de jeter dans un moule antique des idées et des sentiments nouveaux a, plus d'une fois, fait son apparition dans l'histoire. Les alexandrins s'ingéniaient à ressusciter la vieille épopée d'Homère pour lui demander l'expression de leurs désirs et de leurs passions. Le cadre d'où se détachent les figures charmantes de Virgile, de Properce, de Tibulle et d'Horace, est pris à l'antiquité grecque. Ronsard a livré son cœur et dit ses rêves sous le masque d'un poète païen. Et Racine, lorsqu'il évoque Andromaque, Iphigénie, Monime ou Phèdre, à travers les élégances un peu cherchées de sa langue, et où résonne un écho lointain des douceurs de l'idiome ionien, — ne parle-t-il point à l'unisson des meilleurs et des plus délicats de ses contemporains? Aujourd'hui les découvertes de l'archéologie et de la philosophie ont mis à nu les secrets des civilisations primitives. Que l'on soit tenté de les reconstituer, surtout quand l'imagination jette ses éclats de couleur et ses appels de vie aux heures de l'inspiration; qui s'en étonnerait? Leconte de Lisle a donc regardé le passé pour expliquer et traduire le présent. Il a rajeuni les figures les plus vieilles de l'histoire, même celles qui

s'effacent dans l'ombre épaisse des légendes les plus reculées. Courageusement, il les a tirées de cette obscurité fuyante et indécise pour les inonder de lumière : puis il les a animées des souffles, des passions et des colères qui grondent dans l'homme moderne.

En définitive, changent-ils à travers les siècles? Sommes-nous moins aimants, moins jaloux, moins épris de l'or que nos ancêtres? La transposition du présent au passé offre un plaisir délicat : elle nous substitue, si vivants que nous sommes, à des aïeux que l'âge a grandis, et que nous sommes heureux de sentir si près de nous par la communauté des sentiments et des douleurs ou des joies. De ces mosaïques antiques, la personne humaine, toujours intéressante, ressort, peut-être amoindrie par le décor, mais singulièrement attrayante, parce qu'elle n'est qu'un portrait...

Et ils sont nombreux, ceux d'entre nous qu'un instinct secret attire vers l'antiquité! Je veux signaler, parmi les plus heureux de ces voyageurs aux jours lointains, M. Frédéric Plessis. Nature rêveuse, talent fait de sobriété, de goût délicat, il a, dans sa *Lampe d'argile*, initié le public à quinze années d'études et de beaux rêves.

Breton de naissance, nourri aux purs chefs-d'œuvre des Grecs et des Latins, il s'est attaché surtout à Virgile et à Properce, chez qui il retrouvait la grâce sérieuse et émue d'une poésie où s'embrassent si bien l'inspiration et le travail. Ses vers sont faciles, sans prétention, mesurés de ton et d'émotion. Voici la *Toison d'or*.

Éveille-toi! debout! songe à la *toison d'or*.
Les hommes sans désir ont vécu sans extase.
Viens! Argo nous attend aux chantiers de Pégase,
Les dieux nous sont amis, Colchos est riche encor.

La blanchissante mer invite notre essor;
Faisons voile, en chantant, vers les rives du Phase!
Qu'importent les taureaux dont la bouche s'embrase
Et le vieux roi rusé, jaloux de son trésor?
. . . . . .

Hélas! où sont-elles les âmes des jeunes hommes qu'anime le désir de conquérir la *toison d'or*, ou qui se passionnent pour les œuvres belles et ardues? Ici, l'appel vibre, sonore et plein comme un chant de trompette. La science n'a point seule mené M. Plessis à de telles intuitions : les affinités d'un cœur épris des horizons élevés l'ont surtout attiré vers les consolations idéales de la poésie et de l'art. Le meilleur de son volume s'intitule : *Vers modernes; Scabieuses; Muse nouvelle*. Quels accents sincères! Quels cris vrais dans cette lamentation : *Introïbo...!*

Oui, vous êtes vraiment, Seigneur, un Dieu caché;
C'est pourquoi si longtemps, je vous aurai cherché,
Pourquoi j'aurai langui, dans mes nuits incertaines,
Après vous, comme un cerf après l'eau des fontaines.
Mais je vous ai trouvé, car je me suis quitté.
Témoignant contre moi de mon iniquité,
J'appuierai sur mon front la pointe de l'épine
Qui fit saigner, Jésus, votre tête divine;
Et comme à toute chair atteinte de langueur
Le mystique aliment donne seul la vigueur,
Un matin, à côté de ma mère en prière,
J'irai m'agenouiller sur la marche de pierre,
Et j'irai soutenir de mes deux mains encor,
La nappe de lin blanc sur le balustre d'or.

Nous voilà loin des inspirations antiques. Oserai-je dire que celles-là, parce qu'elles étaient choisies, ont fait s'épanouir ces vers? La tristesse résignée s'apaise dans la sérénité de la foi chrétienne. Il s'en exhale, avec la plainte d'une âme endolorie, suivant une expression du poète, je ne sais quel charme qui unit

La Kymrique rudesse aux grâces d'Ausonie.

M. Emile Verhaeren a été pris par le moyen âge : la vision des *Moines* se dresse devant son regard. A la poésie saine, où l'on sent une âme qui pense, ses vers répandent la vie sur les cloîtres oubliés. Les pierres noircies s'y dressent en ogives; les portiques y déroulent leurs fines arcades où passent, ombres discrètes et silencieuses, les religieux voués à la prière et au travail. Les vitraux des églises se rallument sous l'inspiration du poète : la vie mystique, si intense des vieux âges d'enthousiasme et de foi, déborde dans l'œuvre de M. Verhaeren. Et, des siècles passés, il suit les moines dans l'existence moderne. Comme il les vénère! Je cite.

Moines venus vers nous des horizons gothiques,
Mais dont l'âme, mais dont l'esprit vit de demain,
Qui retrempez l'amour dans ses sources mystiques,
Et le purifiez de tout l'orgueil humain,
Vous marchez beaux et forts par les routes des hommes,
L'esprit fixé tout droit sur les feux de l'enfer,
Depuis les temps lointains jusqu'aux jours où nous sommes,
Dans les âges d'argent et les siècles de fer,
Toujours du même pas sacerdotal et large.
Oh! les moines vaincus, altiers, silencieux,
Oh! les géants debout sur les bruits de la terre!
Faces d'astres brûlés par les astres des cieux,
Qui regardez crier autour de vous les foules

Sans que la peur ne fasse un pli sur votre front
Ni que le vent d'effroi n'en fasse un dans vos coules!

Çà et là, je reprocherai à M. Verhaeren quelques lourdeurs, des vers trop chevillés et faits de prose. Mais l'idéal qui le tente est beau : son livre n'inspire que de bonnes pensées.

Il n'en va pas autrement des poésies de M. Aristide Frémine, qui se complaît à nous répéter les légendes de sa Normandie. Elle est si belle, cette terre normande! si riche en souvenirs glorieux! Que de grandes figures planent sur son histoire! M. Frémine sait les ressusciter dans un art souple, facile et émouvant. Les *Deux églises;* les *Iles de la Manche*, surtout, me ravissent. Sur les rochers, entourés par l'Océan, il montre

Les saints d'Irlande et de la Gaule,
Les saints aux longues missions

priant et chantant.

Au bout du toit, dans une ogive
Une cloche pendait au vent;
Sa voix, consolante et naïve,
De flots en flots errait souvent.
Par les temps bleus, par les orages,
Chaque couchant, chaque matin,
Les mariniers de ces parages
Entendaient son timbre argentin...

A présent tombent, chaque année,
Murs, voûtes, rosaces, arceaux;
La chapelle est abandonnée
Aux vents du ciel, aux nids d'oiseaux.
Le lierre revêt les corniches,
Suit les marches des escaliers;
Les saints renversés de leurs niches
Sont à terre, au pied des piliers.

Les flots blancs du sable se poussent
Contre les champs tracés encor;
Les champs sont nus et plus n'y poussent
Ni les blés noirs ni les blés d'or;
Et les cellules sont ouvertes,
Et les frères sont endormis,
Et le remous des ondes vertes
Bat leurs tombes de flots amis!

De ces contrastes naissent les graves pensées. Au souvenir se joint le retour sur nous-mêmes, sur notre civilisation. De ces

excursions à travers le passé, nous rapportons, avec je ne sais quelle vague tristesse, une conscience plus nette de notre réelle valeur. Nous sentons mieux les liens invisibles qui nous rattachent aux temps anciens et dont les bienfaits nous enveloppent.

Les *Lointains* sollicitent encore le talent de M. Fleuriot-Kérinou, quand il célèbre les annales de sa Bretagne. Histoires grandioses, contes amoureux, récits de conquêtes, duels impitoyables : voilà ce qu'elles gardent, à chacune de leurs pages. Le jeune auteur leur demande des peintures très achevées. Des brumes épaisses de la légende, Gwened, la Vannes actuelle, émerge à son appel, dans une netteté qui défie le pinceau.

Voici Gwened la Blanche, au fond du golfe bleu;
Quand le soleil se lève, elle paraît en feu
Et brille dans les plis de sa haute muraille...
Basses, blanches de chaux, aux toits de brique jaune,
Les maisons de Gwened se terminent en cône;
Seuls, les temples des dieux sont carrés, et leurs murs,
Flanqués d'un porche, voient les êtres les plus purs
Accourir consulter la science des prêtres...

Dirai-je que, parfois, M. Fleuriot-Kérinou reste au-dessous de son inspiration, et que le travail s'accuse trop à certaines de ses pages?

Ainsi s'élargit ce mouvement littéraire qui, des poètes, porte les uns à l'étude de leur contrée natale, et les autres à la résurrection de son histoire.

Écrivains du terroir, tous rêveurs d'une littérature qui refléterait les mœurs, copierait les usages et ranimerait les souvenirs voltigeant çà et là, épars dans les récits des longues veillées d'hiver, au fond des villages perdus. De proche en proche, du sud au nord, de l'est à l'ouest, les lignes de la physionomie morale de la France s'accentuent. L'art y gagne, je veux dire l'art français, robuste, en pleine sève, également éloigné des mièvreries usées et des vieilleries hors de mode : la France vit donc toujours.

III

Une troisième école, que j'appellerais l'école *psychologique*, prend pour chef Sully-Prudhomme. Poète du cœur, savant à scruter les abîmes de la vie morale, Sully-Prudhomme, dans une sorte d'isolement sublime, poursuit lentement, avec une patience infatigable, la recherche du but. Il est le fils de Musset; mais de Musset assagi, toujours inquiet, mais n'étant plus troublé par les hantises volup-

tueuses contre lesquels il s'est longtemps débattu. Ce qui préoccupe, obsède, passionne Sully-Prudhomme, c'est la solution des grands problèmes philosophiques. A travers les incertitudes de son intelligence et les fluctuations douloureuses de son esprit, on sent, en lui, une âme sincère et loyale. Son doute ne prend aucune pose; il se moque de la galerie. Sceptique, parce qu'il ne peut plus croire, Sully-Prudhomme regrette la foi perdue, et, avec elle, les généreuses illusions qui se sont à jamais envolées. Il se laisse ronger par la tristesse et par le doute. — Ah! quel aveu dans ces vers qu'il adresse à Mistral :

Fidèle à Dieu...
Tu puises les beaux vers à leur source éternelle,

dit-il à l'auteur de *Mireille*.

Sully-Prudhomme vient de faire paraître *le Prisme*, recueil de poésies aux allures et aux tons divers. La première partie s'intitule : *Prélude*. Le poète s'y montre tel qu'on le connaît : artiste consommé, heureux dans les détails, avec, dans les comparaisons ou les métaphores, beaucoup d'ingéniosité et de finesse. Le *Nid brisé*, d'une inspiration un peu grêle, me plaît cependant beaucoup par l'émotion contenue dont il est pénétré.

Sous leur nid tombé, pêle-mêle,
Gisent leurs pauvres petits corps,
La patte inerte, inerte l'aile,
Les uns mourants, les autres morts.

Suspendus au lien fragile
Qu'un coup de vent rompt aujourd'hui,
Que d'amours dans ce pot fragile,
Que d'espoirs brisés avec lui!

La mère n'en sait rien encore :
Dans les champs, dès le point du jour,
Pour sa famille, elle picore.
Elle reviendra... Quel retour!

Déserteurs du ciel solitaire,
Dont les hôtes sont mal nourris,
Bien des moineaux plus près de terre
Acceptent de nous leurs abris.

Oiseaux! n'acceptez rien des hommes;
Nichez loin de nous dans l'azur :
Tout asile est traître où nous sommes,
Le nid pesant, le clou peu sûr.

Triste, désolée, vibrante pourtant, cette pièce intitulée *le Soir*.

A l'aube, la main dans la main,
Nous suivions une allée étroite;
A midi, sur le grand chemin,
Je marche à gauche, vous à droite.

Nous n'avons plus un ciel pareil;
Le vôtre est brillant, le mien sombre;
Vous avez choisi le soleil;
J'ai gardé le côté de l'ombre...

Discrète, mais intense, la passion trahie pleure dans ces vers, où percent toujours le regret mélancolique et le retour vers le passé, vers l'aube joyeuse et douce qui ne se lèvera plus.

N'ai-je pas dit que ce recueil, *le Prisme*, était fait de poèmes d'inégale valeur? C'est sous ce titre, *Majora canamus*, que Sully-Prudhomme a groupé les vers les plus beaux et les morceaux d'une plus large étendue. Ici, nous le retrouvons tout entier : penseur austère, agitant les questions les plus graves; poète aux nuances délicates, analyste subtil, ardent à creuser et à fouiller.

Je n'hésiterais pas à donner la palme au poème qui s'appelle *le Tourment divin*. Ces mots ne résument-ils pas, dans leur brève légende, la vie même de l'auteur? Le tourment! Qui n'en connaît point les morsures? Quelle âme a su ou pu s'abriter contre ses flèches cruelles? Mais que rares sont les âmes en lutte contre la vocation divine qui les oppresse et qui les voue à pâtir.

L'aspiration à une vie plus haute sollicite tous les êtres — surtout les hommes : parmi les hommes, surtout les poètes, dont l'oreille plus déliée perçoit les bruits qui fuient les natures grossières. Nul, parmi eux, plus que Sully-Prudhomme, n'est attentif à ces voix lointaines et idéales qui provoquent à l'ascension indéfinie...

Donc en tous les vivants, de la plante à la bête
Et de la bête à l'homme, un coin de l'Infini
Qui va s'élargissant par degrés se reflète;
C'est un réveil en eux qui s'opère à demi
Au milieu d'une nuit de moins en moins profonde;
C'est le réveil multiple et graduel du monde
Au branle de ses lois qui n'ont jamais dormi.

Sully-Prudhomme nous représente ce travail mystérieux des êtres qui s'agitent et se meuvent comme attirés vers un terme auquel ils se sentent conviés. L'image resplendit dans un éclat très poétique :

Comme on voit, à Noël, toute une cathédrale
Surgir illuminée en pleine nuit d'hiver,
La crypte, secouant sa torpeur sépulcrale,
Réveiller les rougeurs de ses lampes de fer;

Puis, plus haut, dans la nef où déjà l'encens fume,
Les ténèbres autour des piliers tressaillir,
Et les feux qu'un tison de lustre en lustre allume,
Au bout des cierges poindre et tour à tour jaillir;

Puis, par degrés montant et croissant, la lumière
Gravir le maître-autel sur les grands chandeliers
Qui, de plus en plus beaux d'ouvrage et de matière,
Vers la coupole d'or s'étagent par milliers;

Ainsi, tout l'univers, temple aux arches énormes,
Par degrés s'illumine en son antique nuit,
Et ses porte-flambeaux sont les vivantes formes
Où la Pensée attend, couve, palpite et luit...

Seul, l'appel reste menteur pour l'homme. Pour l'homme seul, le rêve ne devient jamais réalité. Le poète dit ce désenchantement dans un langage caressant et berceur, où sa sensibilité s'unit à cette même désespérance qui traverse toutes ses œuvres.

De tous les vivants de la terre
Le plus parfait, le dernier-né,
L'homme se sent abandonné;
Son culte lui reste un mystère.
Tandis que la faux et le frein
Vous font haïr sa tyrannie,
Il épuise, lui, son génie
A découvrir son souverain.

Après qu'il a de mille images
Peuplé d'innombrables autels,
A d'éphémères immortels
Rendu d'infructueux hommages;
Après qu'il a tout adoré,
Jusqu'à la brute sa servante,
Sa solitude l'épouvante;
Son Dieu lui demeure ignoré.

Et sous l'Infini qui l'accable,
Prosterné désespérément,
Il songe au silence alarmant
De l'Univers inexplicable;
Le front lourd, le cœur dépouillé,
Plus troublé d'un savoir plus ample,

Dans la cendre du dernier temple,
Il pleure encor agenouillé.

Quelle tristesse! Quel morne abattement! A quel port se réfugiera-t-il donc, le poète ainsi blessé, dans l'apaisement et le repos? Oh! combien, en présence de telles douleurs, l'on est heureux de redire, avec Ravignan à ses auditeurs de Notre-Dame : « Nous, Messieurs, nous croyons! » C'est-à-dire : « Nous nous sommes heurtés au mêmes énigmes qui vous troublent; les mêmes mystères devant lesquels vous pâlissez ont projeté leur ombre lourde sur notre intelligence. Mais la foi bénie, au sein de l'Église, nous entoure d'assez de clartés pour que nous n'ayons plus peur des ténèbres qui durent toujours... » O poète, poète aimé, aux pensées si nobles, à la franchise si loyale et naïve, puissiez-vous boire à la coupe sainte où s'étanchent les soifs qui vous dévorent! Puissiez-vous, non plus savoir, mais croire, et enfin dire : j'ai trouvé!

L'amour prend une large place dans les poèmes nouveaux. Ni du mot ni de la chose, l'Église n'a peur. Au jour des épousailles, elle est trop heureuse de laisser tomber sa bénédiction sur deux jeunes cœurs qui se donnent l'un à l'autre et qui demandent à la grâce divine la force vivace, devant assurer la sincérité de ce serment de leur mutuelle tendresse : *C'est pour toujours*. Le paganisme n'a guère soupçonné jusqu'à quelles hauteurs sublimes la religion chrétienne pouvait élever l'amour. Catulle reste grossier dans l'expression de la passion. Properce raffine par l'érudition. Tibulle, parce qu'il sent plus vivement, a plus d'abandon et de poésie. Mais, chez eux tous, le plaisir reste la source des chants les plus beaux. Depuis le christianisme, l'amour a passé des régions vulgaires aux horizons divins où tout se transforme dans une impérissable beauté. Lisez la *Sainte Marie-Madeleine* de Lacordaire et vous verrez à quelle élévation le christianisme a porté les sentiments du cœur. Relisez les doctes et éloquentes conférences du P. Monsabré sur le *Mariage :* vous comprendrez le magnifique labeur de l'Église s'attaquant aux instincts du cœur et entreprenant la tâche de les changer en vertus, et y réussissant! Ce n'est point superflu de se munir de prophylactiques aussi énergiques, quand il faut passer à travers les poésies de certains auteurs. Le *Chaos*, de M. Chevé, ne présente que des tableaux qu'il serait indécent de voir. Et pourtant il a du talent. Le *Vitrail*, de M. Boutelleau, ne fait resplendir, sous les baisers du soleil, que des scènes trop sensuelles. Ce n'est pas qu'il y ait manque de goût, ignorance de l'art ou impuissance. Au contraire : la sève poétique bouillonne; les vers bien faits abondent; la vision de l'*au-delà* déchire, çà et là, le voile épais des jouissances charnelles.

Mais, trop souvent, l'auteur se repose dans les délectations non permises. Cela trouble et fait mal. Poète, lui aussi, et dans le sens du mot, Hippolyte Buffenoir se distingue par la pureté du style, par une certaine élévation d'idées où se prennent et l'esprit et le cœur. Son livre est divisé en trois parties : poèmes amoureux, poèmes philosophiques, poèmes tragiques. Il leur manque, — aussi hélas! — le sens chrétien. Pourtant il me plaît de reconnaître dans le jeune écrivain l'enthousiasme, l'élan, le coup d'aile, et une langue saine, franche, bien française. L'*Amour en marche*, de M. Auguste Audy, révèle un écrivain de race, maître du vers, qui sonne, net, ardent, heureux dans ses trouvailles. Vous souvient-il de la fin du quatrième livre de Lucrèce? M. Audy en est obsédé.

Quel beau talent, et quelle perte pour l'art vrai, qui doit élever, faire monter; alors que M. Audy ne célèbre que les pentes voluptueuses, les descentes faciles vers ce qui est bas et sensuel!

Ces noms, jusqu'alors ignorés, pâlissent devant celui de M. Jean Aicard. Je l'ai vu une seule fois, en pleine Académie. Jouteur heureux au concours pour l'*Éloge de Lamartine*, il récitait ses vers sous la coupole de l'Institut. Pâle, debout, le teint bistré, avec le contraste de sa matité méridionale et de ses cheveux noirs, la voix chaude, bien stylée, il me séduisit. Les vers consacrés à la mémoire du poète, dans ce milieu, ainsi déclamés, avec un art exquis, m'émurent jusqu'aux larmes. Quand je les lus, tête reposée, je n'éprouvai plus ce charme qui me ployait d'abord devant le jeune auteur. Je lui garde pourtant un souvenir reconnaissant. Ses *Poèmes de Provence*, sa *Chanson de l'enfant*, sa *Miette et Noré* m'ont causé des joies très intimes.

Alors, — presque avant Daudet, — le grand; je me trompe, le petit, Alphonse, — Aicard avait révélé le Midi, sa Provence aux plaines bleuâtres et sans fin, hantées par les cigales, sous la lumière droite d'un soleil toujours chaud; lauriers-roses fleuris, lavandes parfumées, avec les oliviers, avec le galoubet et le fifre... et, plus loin, cette crête d'azur sombre, émergeant par-delà les côtes rocheuses : la Méditerranée... Oh! le charme exquis! oh! les doux rêves sous le ciel pur et bleu, au bruit des cascades creusant les roches, au murmure des pins caressés par le vent de la mer, parmi les ruines presque grecques, avec ce balancement enfantin, tel que celui d'une chanson de nourrice, d'un idiome musical, mélodieux, parlant à l'oreille et au cœur! Tel se présenta Jean Aicard. Aurais-je menti? Lisez donc cette pièce du jeune artiste qu'il adresse *à Paris :*

L'autel de la patrie, ô Cité, c'est toi-même.
Les Fédérations n'ont-elles pas un jour

Voué sur tes degrés, parmi les cris d'amour,
Les clans provinciaux à la France suprême?

Bretagne et Languedoc s'aimèrent dans tes lois;
Toulouse descendit pour toi du Capitole;
Devant toi, tout orgueil provincial s'immole,
Et, toute, dans Paris, la France parle aux rois.

Eh bien, comme on présente à ces rois, dans leurs villes,
Un symbole d'amour fidèle : les clefs d'or,
Je t'apporte, ô Paris, — œuvre nouvelle encor,
Ce livre, un gage sûr des concordes civiles.

Nos patois provençaux me charment; je les sais;
Mais je voudrais, — et nul encore ne m'y devance, —
Fondre les paillons d'or du parler de Provence,
Pour les mettre au trésor du langage français.

Et je chante, — et la voix des choses m'accompagne, —
Terre et ciel, — ciel et mer, azur plein de baisers;
Je chante avec des mots du terroir, — francisés.
Ainsi parlent déjà nos hommes de campagne.

Je ne retrouve pas dans le *Livre d'heures de l'amour*, — le titre ne m'agrée aucunement, si prétentieux qu'il soit, — les qualités dont on était charmé aux premiers volumes de vers. A la fois, il y a manière et monotonie. Dans certains sujets, la banalité s'impose : mieux vaudrait ne pas y toucher. De ceux-là, le plus commun, c'est la passion libre, l'amour sans le mariage. Jean Aicard a tenu à grossir le nombre des amants heureux ou malheureux qui parlent pour le public. Il nous dit donc ses aventures avec Elvire, et d'autres après elle; et ce, pour la plus grande gloire de Vénus. Non pas que les tableaux choquants et les peintures troublantes aient été exploités. Aicard a le goût trop délicat pour se complaire aux choses ignobles. Il veut un amour rêveur, très idéaliste; il s'éprend des étoiles.

Étoile du matin, vierge parmi les anges,
Flamme limpide au fond d'un azur argentin,
Dont le reflet transforme en éclairs l'eau des fanges,
O fraîche étoile du matin!

O charmeuse lointaine, espérance de l'âme,
Toi que même les cœurs ne toucheront jamais,
J'ai rêvé cette nuit que tu devenais femme,
Belle étoile, et que tu m'aimais!

Et je t'ai vue, étoile — ineffablement tendre —
Tandis que j'étais seul sur la grève, à songer,

Par pitié lentement t'émouvoir et descendre
Dans le cœur obscur du berger.

Cet idéalisme, bien qu'embelli de toutes les gentillesses de la forme, n'en aboutit pas moins à la brutalité, qui fait le fond des passions d'amour. La loi d'amour régit tous les cœurs.

... Et la seule sagesse
C'est d'accorder sa vie au rythme universel.

Aicard répète les thèmes tant de fois repris sur la vanité et la brièveté de la joie. Il glorifie ou du moins excuse le libertinage de don Juan parce que, éparse à travers les créatures, la beauté de l'antique Vénus séduit et mord au cœur. Je reconnais dans Aicard l'élève de Lamartine. Promenades sur les lacs, au clair de lune, chevauchées dans la forêt : ces cadres sont bien vieux; mais Aicard les rajeunit par l'art d'un style consciencieux.

Mais, trop souvent encore, la délicatesse devient mièvrerie; la grâce tourne à la mignardise et l'élégance se change en afféterie.

J'avais mis mon cœur au cœur d'une rose...
Vint un oiseau-mouche : il l'a becqueté.
J'avais mis mon cœur dans une pervenche :
Les pleurs d'une nuit ont noyé mon cœur...

Aicard effleure les sujets graves; puis, comme impuissant à les soutenir, il les rejette brusquement. Cela finit mal. De telles dissonances ne sont pas rares dans le volume. Dans *Adam trahi*, les beaux vers rappellent une des pages de la *Légende des siècles;* la pièce se termine par une gaudriole. La *Chanson du lit* méritait d'être traitée avec un sérieux plus sincère, avec un respect presque sacré. L'Église entoure de pudeurs plus recueillies le lit nuptial, au jour où elle est appelée à le bénir.

Pourtant, les strophes saines abondent dans la *Chanson du lit* :

Salut à l'autel redoutable,
Au lit, dressé comme une table,
Pour le festin de vie et le festin de mort!
Un spectre est au chevet, droit, — un doigt sur la bouche ;
Salut à l'effrayante couche
Où tombent le faible et le fou.

Salut! — C'est, qu'on entre ou qu'on sorte,
Le seuil de l'éternelle porte,
Premier, dernier degré de l'escalier des temps...
La conscience meurt, folle dès qu'elle y tombe :
Car sur cette forme de tombe
Fument les cauchemars flottants.

Salut au lit, où l'accouchée,
Sur l'enfant qui vagit — penchée
Connut la grande joie et les grandes douleurs;
Où le frais nourrisson rie, joue et *se fourvoie* (?);
Au lit blanc qu'un berceau côtoie,
Au lit de dentelles et de fleurs...

Et c'est encor la barque étrange,
Où l'homme — dont la force change —
Sent se coucher la mort, terrible, à son côté...
Il la sent près de lui, l'invisible inconnue,
Le poil dressé sur sa chair nue,
L'œil déjà plein d'éternité...

Mais, à travers l'horreur d'un songe,
Il sent l'affreux bateau — qui plonge
Dans l'inconnu profond d'ou nul n'est remonté!
Et, plein du bruit confus des choses qu'il a faites,
Sanglots des deuils, rires des fêtes,
Il descend sous l'éternité.

Si Aicard avait montré, dans l'ombre, le crucifix protégeant le lit et le berceau, et laissant descendre sur eux le rayon divin des espérances et des promesses éternelles, est-ce que ses vers n'auraient point gagné en pure et noble beauté? En somme, dans ces méditations où devraient jaillir des pensées plus philosophiques, comme dans ses descriptions d'amour factice, le poète est dépaysé. Qu'il reprenne son inspiration première, ces contes charmants et fins de Provence, ces fêtes naïves de son pays, ces paysages fêtés par le soleil et le chant des cigales. Lisez cette fantaisie exquise :

LE VER LUISANT

Petite luciole
Folle,
Fuis, je t'attraperai.

Petite luciole
Folle,
Cache-toi, je t'aurai.

Petite luciole
Folle,
Éteins-toi, je mourrai.

Voyez encore le *Rossignol*, la *Petite Fée*, la *Reine de mai*. Là, sans effets cherchés, dans une note simple, Aicard se met à l'unisson des troubadours : ces vers aisés, aux contours gracieux, avec

une imagination légère, sont dignes de la vieille Muse provençale.

Poète, telle est votre originalité : revenez-y.

Avec M. Théophile Poydenot, on ne court aucun risque où la morale soit intéressée. Il aspire aux sommets. L'histoire, l'âme, la vie, ont fixé ses rêves. Sa poésie, toujours grave, élevée, ne sonne que pour une cause digne d'enthousiasme. L'œuvre sincère et consciencieuse dont son volume fait foi mérite l'attention. Je signalerai, comme plus riches en émotions généreuses, les *Dernières pensées de Vauvenargues*, les *Voix de la mer*, *Iselle*, une sœur de la *Béatrix* de Dante. Pourtant, oserai-je avouer que je désirerais, dans les vers de M. Poydenot, une correction moins désespérément égale? La flamme couve trop sous une forme un peu grise comme la cendre. J'appelle l'étincelle vivante.

La *Jeunesse blanche*, de M. Georges Rodenbach, offre des pages palpitantes. Ici la vie s'affirme avec des tristesses, avec des pleurs qui ne sont point sans sincérité. Les regrets des croyances qu'on a laissées en route, le sentiment du vide intellectuel et moral qui les remplace, inspirent à M. Rodenbach des vers émus et qui, parce qu'ils jaillissent spontanément, se revêtent d'une forme parfaite. Pauvres chers jeunes gens! qu'ils sont nombreux ceux-là qui, avec M. Rodenbach, déplorent le marasme où ils s'agitent, impuissants, voués à pâtir sans espoir, et rivés à des chaînes qui pèsent, lors même qu'elles n'aviliraient point!

Jamais plus poignant ni plus expressif, cet état d'âme ne m'a paru que dans une page, prise à un volume de vers en ce moment sous presse et dont je suis heureux de donner la primeur à nos lecteurs. L'auteur a vingt ans. Enthousiaste, pris par l'amour de l'art, il n'est pas chrétien. Ecoutez cette plainte, et dans combien de cœurs n'éveillera-t-elle point d'échos! Dans M. Jean Berge, le poète des *Extases*, il y a plus qu'une âme en peine; il y a un poète, et de race.

LA PRIÈRE

Au maître Sully-Prudhomme.

Ils ont fermé les cieux et banni la clémence,
Et maintenant plus rien n'est dans la voûte immense
Que l'espace sans fond et le vide infini;
Là-haut règne l'horreur trouble de l'épouvante,
Il n'est plus dans la sphère une étoile vivante;
Les astres d'or ont tu leur langage béni.

Oui, le livre est fermé des sublimes légendes,
De ton trône serein il faut que tu descendes,
O Dieu sublime et bon qu'on avait inventé.
Lassé des vains espoirs que l'orgueil imagine,

L'homme, d'un fier regard, sondant son origine,
Ne croit plus au destin dont il s'était vanté.

Plus de ciel! d'au-delà! de divine chimère!
Plus rien : la lutte sourde avec la vie amère,
Et puis le grand sommeil profond sans lendemain.
Pourquoi donc relever nos fronts vers les planètes?
Marchons! Gardons nos cœurs libres et nos mains nettes,
Nous ne savons que trop où conduit le chemin.

Notre avenir à nous est une fosse creuse :
Dans les bras de la terre, éternelle amoureuse,
Nous nous endormirons sans songer au réveil.
Qu'importe! après nous morts, d'autres hommes vont naître,
Que l'on verra passer, un jour, pour disparaître,
Sous les mêmes rayons de l'éternel soleil!

Mais pourquoi donc alors, puisque tu nous consumes,
Nature, abreuves-tu nos jours des amertumes?
Qui pourra te comprendre en tes obscurs desseins?
Pourquoi, toi qui nous prends pour nous rendre à la terre
Dans la fatalité d'un sort égalitaire,
As-tu fait les pervers auprès des hommes saints?

Pourquoi près des heureux dont l'aspect le tourmente,
Mets-tu l'infortuné qui geint et se lamente
Sans que rien ici-bas ait comblé son désir?
Pourquoi, stupidement, as-tu fait, mère ingrate,
A tous tes fils pareils un destin disparate;
Si le ciel n'a plus rien que nous puissions saisir?

Allons! laisse monter dans les cycles mystiques
L'oraison des sanglots et l'ardeur des cantiques,
Les larmes de douleur et les hymnes d'amour;
Laisse-nous croire encor nos âmes destinées
Aux frémissements purs des divins hyménées
Dans l'au-delà vainqueur de l'éternel séjour!

Vous dont l'âme a saigné toujours inassouvie,
Et vous, les amoureux qui bénissez la vie,
Relevez donc le front et regardez les cieux :
Laissez jusque-là haut s'envoler vos pensées
Comme de grands oiseaux aux ailes cadencées
Planant dans la douceur des soirs silencieux.

Car, la raison humaine a beau dire et beau faire,
Il est toujours béant le ciel qui nous éclaire,
Et l'on croit toujours voir un Dieu dans le lointain.
Oublions la science et sa loi meurtrière,

Soyons *faibles d'esprit*, et que notre prière
Monte, monte toujours dans son vol incertain!

II

Toi qu'on a clamée à travers les âges,
Va, perce d'abord, perce les nuages,
Ce rideau mouvant qui tremble là-haut;
Comme un aigle ou bien comme la fumée,
Monte dans le ciel, ô prière aimée,
Monte, va chercher le Dieu qu'il te faut.

Mais déjà paraît notre lune blanche,
Cet astre blafard qui toujours se penche
Vers le monde las, ainsi qu'un ami;
La prière dit : « O lune qui passes,
Sais-tu ce soir où parmi les espaces
Jéhovah le doux repose endormi? »

« Non, je ne sais pas, fille de la terre;
Ce n'est pas ici que luit le mystère
Et Dieu jusqu'à moi jamais ne descend :
Sa voix n'a jamais frappé mes oreilles.
Nous sommes deux sœurs et toutes pareilles
Je ne connais pas le Dieu tout-puissant. »

La prière monte. Et voici Saturne
Roulant dans le ciel son front taciturne
Qu'étreint un carcan de lumière et d'or.
Elle, qu'éblouit l'astre qui flamboie,
Se croit près du but et dit avec joie :
« Dis-moi donc, Saturne, où Jéhovah dort? »

Mais l'astre répond en roulant sans trêve :
« Je ne connais pas le Dieu de ton rêve.
Va, monte plus haut. Ce n'est pas ici. »
La prière va, déployant son aile
Et cherchant toujours l'essence éternelle
Dans le ciel profond qui la cherche aussi.

Puis, voici soudain que partout éclate
Un rayonnement de foudre écarlate :
C'est le soleil d'or, le bel astre-roi.
Et dans les splendeurs de rouge lumière,
Pensant contempler la cause première,
Elle, se recueille en tremblant d'effroi.

Mais l'astre raillant la prière humaine :
« Non, je ne suis pas le Dieu qui vous mène,

Son ombre jamais sur moi ne passa.
Ne m'attarde pas dans ma course immense
Qui toujours finit et toujours commence.
Je ne connais point qui me la traça. »

La prière va d'étoile en étoile
Sans que l'inconnu relève son voile,
En cherchant toujours pour ne rien savoir,
Et croyant partout voir flotter la robe
De ce Dieu caché que le ciel dérobe,
Sans jamais l'atteindre et jamais le voir.

III

Ainsi notre prière a les ailes cassées :
Nous n'avons plus d'élan vers Dieu dans nos pensées,
Et nous fermons le ciel sans pouvoir le rouvrir.
Nous sommes seuls, perdus au sein des nuits profondes;
Marins las de lutter contre l'assaut des ondes,
Attendant qu'ait sonné notre heure de mourir.

Il ne nous reste rien dans les choses amères,
Puisque l'esprit humain se repait de chimères,
Et que les rêves bleus sont superflus pour nous,
Puisque le sort fatal n'a plus une espérance,
Puisque c'est le néant qui fait notre souffrance,
Et qu'on n'a plus la foi pour se mettre à genoux.

Pourquoi sommes-nous nés? Quelle est la loi stupide
Qui sous son bras vainqueur nous terrasse et nous guide?
Qui donc mit l'idéal debout dans notre sein?
Pourquoi sommes-nous plus ou moins qu'une autre brute?
Pourquoi donc pensons-nous, puisque le rêve butte
Au *nihil*, en créant nos douleurs par essaim.

Je ne suis pas de ceux qui hurlent aux fantômes
Et jettent au néant leur colère d'atomes :
Ne blasphémons pas Dieu quand Dieu n'existe pas.
Mais nous pouvons vraiment maudire notre père
Qui, connaissant le sort que cette vie espère,
Nous a donné le jour pour avoir le trépas.

Ai-je tort? Avouons, amis, coûte que coûte,
Que la Raison ainsi parle, quand on l'écoute...
Et je suis bien lassé, moi, de l'interroger
Dans les temples vantés de sa gloire incolore,
Cette divinité moderne qu'on implore
Et qui ne nous répond que pour nous affliger.

O Raison! je suis las de toutes tes défaites,
Je songe avec regret aux temps où les prophètes
Dévoilaient l'avenir aux regards anxieux,
Et, sans avoir jamais senti dans ma prière
Frémir les Séraphins, ô Raison meurtrière!
Je veux prier encore en regardant les cieux.

Je veux, posant mon front dans mes deux mains brûlantes,
M'unir à l'oraison des arbres et des plantes,
Aux cantiques d'amour par les oiseaux chantés.
Tu pourras me crier : « Tes prières sont vaines. »
Qu'importe! si mon sang pèse moins à mes veines
Et si je vois, la nuit, de célestes clartés.

Malgré toi, je veux croire aux consolants mystères.
Les mystiques rêveurs ont des espoirs austères
Que tu ne donnes pas à ceux qui t'ont parlé.
En vain tu peux nier ce que le cœur devine :
Je crois que l'Être existe..., et l'oreille divine
Nous écoute, là-bas, dans le ciel étoilé.

La lassitude morale dont souffre notre génération se trahit dans ces beaux vers, inspirés de Musset, avec une énergie juvénile qui la montre entière, désespérée, écrasante d'angoisses. Le *pessimisme;* tel est donc le terme fatal où aboutissent, à l'heure présente, les talents en éveil. Se décourager, médire de la vie, à la curiosité ardente de l'étude faire succéder l'indifférence sceptique, ne plus avoir foi en rien, pas même en l'amour : oh! l'intime et délicate douleur!

Je sais d'autres poètes qui obéissent à des pensées plus sereines. L'un d'eux, professeur d'un lycée de Paris, M. Achille Paysant, s'apprête à publier un recueil. Son amitié m'a permis de choisir quelques vers pour les lecteurs du *Correspondant*. Les voici sous ce titre : *Infantuli.*

Petites âmes envolées,
Loin de vos mères désolées,
Où vous en êtes-vous allées,
O tristes fleurs de nos amours?

Le berceau qui fut votre tombe
Au sol, où tout lis qui succombe,
Dans la paix du néant retombe,
Vous a-t-il rendus pour toujours?

Ou, purs esprits souillés à peine
D'une ombre d'existence humaine
Et que soudain la mort ramène
A l'éclat natal du ciel bleu,

Rayons échappés de nos fanges,
Enfants, au sortir de vos langes,
Êtes-vous devenus les anges,
Les petits anges du bon Dieu?

Ni si haut ni si bas! Le Maître
Ne saurait plus vous ravir l'être;
Et puisqu'un jour il vous fit naître,
Vous vivrez éternellement.

Mais il ne prive point encore
Nos ténèbres de votre aurore :
Sur la terre il vous laisse éclore
Et mûrir pour le firmament.

Vous vivez, mais près de vos mères!
Pour sécher nos larmes amères,
O jeunes âmes éphémères,
Vous restez au milieu de nous.

Au fond de nos âmes blessées,
Nous vous tenons encor bercées;
Vous habitez dans nos pensées,
Et c'est là votre ciel, à vous!

Celui qui a écrit de telles strophes ne peut-il point, sans crainte, se présenter au grand public? Nos lecteurs en jugeront.

Me voici arrivé au terme de la carrière. J'ai essayé de souligner les œuvres les plus remarquables et d'appeler l'attention sur des tentatives dignes d'estime et de sympathie. En définitive, de cette excursion à travers tant de livres, il ne me reste qu'une impression de lassitude et de vide. Des artistes très versés dans la science du rythme et de la rime; des disciples initiés aux procédés des maîtres, les exagérant encore, mais sans l'originalité vraie; des stylistes très habiles, encore que le *parnassianisme* soit de plus en plus négligé, et c'est justice : oui! Mais on attend autre chose, et qui ne vient pas. Nous sommes au-dessus de la médiocrité : nous n'atteignons pas les hauteurs d'où les premiers chantres du dix-neuvième siècle berçaient les douleurs et les espoirs de nos ancêtres. La forme est parfaite, mais que vaut le fond? « Le principal point, disait Ronsard, est l'invention, laquelle vient tant de la bonne nature que par la leçon des bons et anciens auteurs... La fable et fiction est le sujet des bons poètes qui ont été depuis toute mémoire recommandés de la postérité; et les vers sont seulement le but de l'ignorant versificateur. » Chez nous, le fond manque...

En 1887, la poésie française serait-elle en décadence?

Nous attendons le poète de demain.

Paul Lallemand.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier [1]

CHAPITRE IV

LA POLICE DE NAPOLÉON ET LES CONSPIRATIONS ROYALISTES

I

LES DEUX PRINCES

Depuis combien de siècles les vierges océanides viennent-elles assoupir Prométhée et chanter d'une voix qui domine le murmure des flots : « Sages, ceux qui se prosternent devant la nécessité vengeresse [2]. »

Devant la force le Germain sait courber la tête, mais la Providence a uni la France et les Bourbons par des liens si indissolubles, que les Bourbons ne pouvaient sans déshonneur renoncer à leur patrie et à leur destinée.

Les princes avaient deux manières de répondre au défi que leur jetait la fortune : ou bien épier les événements, étudier les esprits, mûrir leur âme pour l'heure propice, ou bien tirer l'épée, appeler les fidèles et mener au combat le panache de Henri IV. Louis XVIII, impotent, prit le premier parti; jeune et valide, le comte d'Artois aurait pu prendre l'autre, il se contenta d'attirer les brouillons près de lui, de lancer ses partisans dans les aventures et d'envoyer les plus dévoués à une mort presque certaine.

Louis XVIII reconnut dès le début du Consulat l'incohérence

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 juillet, et 10 août 1887.
[2] Eschyle, *Prométhée*, vers 936.

des projets de son frère et l'inanité des mouvements insurrectionnels : « L'expérience, disait-il, ne nous a que trop appris que nous ne sommes en mesure ni de les produire ni de les diriger. Nous sommes à peu près réduits à suivre le cours des choses [1]. » Au contraire, le comte d'Artois, que n'instruisait aucune expérience, accueillait toutes les offres et ne décourageait aucune illusion.

Louis XVIII avait conservé comme délégués à Paris les hommes qui avaient mené les négociations dans l'entourage de Bonaparte, Il les constitua en conseil royal, le 23 février 1800 [2]. C'étaient le marquis de Clermont-Gallerande, l'abbé de Montesquiou et M. Quatremère de Quincy; le baron d'André était secrétaire. « Je convoquerai les états généraux, leur écrit-il, aussitôt que la tranquillité publique solidement rétablie me permettra d'employer cette mesure sans danger. Ne voulant pas que mon arrivée dans le royaume soit marquée par la ruine d'un grand nombre de familles, je promets aux acquéreurs de biens nationaux un dédommagement dont je fixerai le mode et la quotité de concert avec les états généraux. »

Quatremère se retire de bonne heure, et accepte une place du gouvernement; il est remplacé par Royer-Collard, qui exige de n'être pas connu du comte d'Artois dont les indiscrétions sont célèbres dans le parti. « Le roi a instruit Monsieur de l'établissement de son conseil royal à Paris. Mais Sa Majesté n'a nommé (à Monsieur) aucun des individus qui le composent. Elle lui a seulement écrit, dans le plus grand secret, qu'elle avait fait proposer la présidence à M. de Clermont... Sa Majesté recommande à M. d'André de faire savoir à M. l'abbé de Montesquiou que Sa Majesté l'a vu avec la plus grande satisfaction prendre place dans son conseil royal et qu'elle a grande confiance dans sa sagesse et ses talents. Le roi s'est aperçu que M. d'André avait écrit le nom de M. l'abbé de Montesquiou en toutes lettres. Sa Majesté recommande de chiffrer les noms des personnes. En ce genre, les plus légères imprudences affligent Sa Majesté [3]. » Cette prudence du prince dégénéra, chez les correspondants, en jeu et bientôt en manie; on multiplia les surnoms et les chiffres : le marquis de Clermont est M. de Saint-Pierre et 1310. L'abbé est M. Prudent et 1311; Quatremère est M. de Saint-Vincent et 1312 [4]; puis on continue et on nomme encore l'abbé de Montesquiou 398 et Levert [5]. Qua-

[1] 23 janvier 1800. Saint-Priest à Delamarre, vol. 607, cahier 3.
[2] Vol. 607, cahiers 3 et 4.
[3] Lettre du 8 juin 1800, vol. 607, cahier 4.
[4] Saint-Priest à d'André, 20 juillet 1800, vol. 607, cahier 8.
[5] Vol. 613.

tremère est 1735 et 1986; d'André est 1702, Félicité et 1986; Talleyrand est 1748, Lechaux et 1987. On est oisif, on ne craint pas plus les longs déchiffrements que les querelles. Ainsi le conseil royal refuse d'entrer en relations avec les agents du comte d'Artois, il donne même sa démission le 25 juin 1800 « parce qu'il ne veut pas devenir un foyer de conspirations et d'insurrections[1] ». Louis XVIII fait répondre : « Le conseil royal doit conserver ses pouvoirs dans toute leur intégrité et sans autre dépendance que celle de la personne du roy. Bien plus, il ne suffirait pas que Monsieur abordât en France pour les faire cesser. Sa Majesté a entendu que les rênes du gouvernement ne fussent rendues à ce prince que lorsqu'il pourrait les recevoir, les tenir, les conserver. Il ne suffirait donc point que Monsieur fût débarqué en France. Si sa puissance ne s'étendait pas au-delà du pays qu'il occuperait, il serait fort contraire aux intentions du roy que les rênes du gouvernement fussent abandonnées par le conseil royal[2]. »

Ni Louis XVIII ni le conseil royal n'entendent conspirer. Tous deux se méfient également des maladresses du comte d'Artois. Si la monarchie devient possible, le conseil royal est destiné à administrer provisoirement le pays; en attendant, il informe le roi de l'état des esprits. Il obtient en réalité comme résultat pratique la conversion lente, mais définitive, de Louis XVIII aux idées modernes et au régime représentatif, mais on ne possède ni ses lettres ni des détails sur son rôle[3].

La prudence nécessaire à cette époque a survécu même à la chute de l'empire. Les sages correspondants de Louis XVIII n'ont jamais aimé à rappeler les souvenirs de leur jeunesse : loin de se vanter de leurs services après le triomphe de leur cause, ils ont gardé le silence avec un tel scrupule, qu'on est réduit à deviner leur rôle à travers les charges accumulées contre eux par la police secrète. Le témoignage même de la police manque contre les correspondants du prétendant Louis XVIII; on ignore les détails de la vie de l'abbé de Montesquiou depuis l'époque où il est rentré de l'émigration, suspect encore comme libéral aux royalistes intransigeants, jusqu'au jour où il est devenu ministre de l'intérieur en 1814. Ses collègues du conseil royal n'ont point parlé davantage. Clermont-Gallerande a arrêté ses *Mémoires*[4] au 10 août 1792,

[1] Baron de Barante, Royer-Collard. Voy. aussi vol. 607, cahier 8.
[2] Saint-Priest à d'André, 3 août 1800, vol. 607, cahier 8.
[3] Le baron de Barante (t. Ier, p 45 à 69) n'a rien trouvé non plus.
[4] Les notes qu'il a laissées doivent être intéressantes si l'on en juge d'après celles qui sont annexées à l'édition de 1826.

Royer-Collard se borne à déclarer[1] qu'il s'est mis au service de Louis XVIII en avril 1799. D'un autre côté, le seul des agents du comte d'Artois qui fût un homme politique, Hyde de Neuville, a caché cette période de sa vie avec un tel soin, que son ami Vatimesnil, dans la notice qu'il lui a consacrée[2], sait seulement qu'il a agi de concert avec le chevalier de Coigny; il ne donne aucun détail sur ses démêlés avec Napoléon.

Hyde de Neuville et le chevalier de Coigny n'avaient ni l'autorité ni les ressources financières que supposaient les royalistes. Ils tenaient leurs pouvoirs du comte d'Artois, mais ils avaient cela de commun avec une foule d'agents plus ou moins fidèles et tous très turbulents. Le comte d'Artois se tenait à Londres au milieu d'une cour où se trouvaient des hommes de bon conseil, le marquis de Rivière, le comte François d'Escars[3] et aussi des flatteurs qui le grisaient de belles paroles, tels que Conzié, l'évêque d'Arras, le Suisse Roll, capitaine des gardes, le financier Dutheil et quelques autres. Le duc de Berry, fils du comte d'Artois, restait en dehors de ces intrigues, et se plaisait surtout à entendre raconter les victoires des armées françaises; un jour on le vit courant tout joyeux à travers les rues de Londres à la nouvelle d'un succès que les marins français venaient de remporter et criant à chaque émigré qu'il rencontrait : « Ils ont été battus,... nous les battons sur l'eau comme sur terre. » Tant qu'il ne s'agissait que de consoler les émigrés, le comte d'Artois conservait son prestige. Il allait visiter les pensions tenues par les filles d'émigrés. Mlle de Trémereux, l'une des institutrices, raconte une de ces fêtes à son frère[4] : « D'un côté furent rangés les jeunes gens élevés ici, de l'autre les jeunes demoiselles. Mes compagnes et moi nous nous plaçâmes au milieu de nos élèves, l'abbé Carron s'avança pour recevoir le prince, le jeune de Quélen récita un compliment, les jeunes de Bourblanc et de Dresnay récitèrent avec infiniment d'énergie et de sensibilité quelques vers de la *Henriade :*

> Tout le peuple changé dans ce jour salutaire
> Reconnaît son vrai roi, son vainqueur et son père.

[1] Voy. sa lettre au comte de Serre, *Correspondance,* t. II, p. 499 : — « J'ai été pendant six années, au péril continuel de ma vie, le serviteur principal du roi en France et son conseiller assidu. » Une lettre semblable est conservée dans les archives de l'Académie royale de Belgique.

[2] Le *Correspondant,* 25 juin 1857.

[3] 1759-1822. Voy. son éloge par le duc de Fitz-James, Chambre des pairs. 12 février 1823.

[4] Somerstown, 10 mars 1800. Voy. abbé de Lubersac *Journal, de l'Émigration,* L, d, 3, 171.

« Monsieur en fut très attendri. La jeune Rosette Le Douarin, une de nos plus gentilles et plus petites, lui présenta un portefeuille brodé. Puis Mme du Quengo chanta en s'accompagnant sur la harpe des couplets de circonstance. »

La situation des deux princes, de leurs agents et de la police, est peinte assez exactement par un homme d'un esprit délié et d'un caractère incertain, Fiévée, qui était regardé par la police comme un agent royaliste et qui était connu des royalistes comme un des agents secrets de Napoléon. « Les têtes ardentes, dit Fiévée, les intrigants affamés, toujours confiants dans la promesse qu'on leur faisait de ces mouvements à l'intérieur, s'étaient tournés du côté du comte d'Artois, et se trouvaient par conséquent à la disposition du cabinet de Londres. Le comte de Lisle (Louis XVIII) les connaissait tous, malgré la discrétion dont on se piquait à son égard. La police de Paris les connaissait aussi, tant ils étaient bruyants et indiscrets, mais les agents du comte de Lisle sont toujours restés inconnus au cabinet de Londres et aux hommes qui entouraient le comte d'Artois. Le comte de Lisle avait, à cet égard, donné sa parole[1]. »

Fiévée connaissait à merveille cette police du Consulat. Avant de la voir engager ses luttes contre les royalistes, il n'est pas inutile d'énumérer les ressources et les forces dont elle disposait.

II

LA POLICE ET LES ESPIONS

Dès le début du Consulat, cette redoutable police apparaît ce qu'elle sera durant tout le règne, déjà parée et armée, semblable à l'une de ces divinités hindoues qui se hérissent de têtes et de bras, de dards et de flammes. Le Premier consul, qui la recueillait du Directoire, lequel en avait hérité de Danton, lui ajouta dès les premiers jours toutes les forces que lui procuraient son talent administratif et un penchant naturel pour cette vile besogne. Rien ne le retenait, ni la dignité de son rang, ni la répugnance pour les choses qui souillent, ni le sentiment de la légalité. Pour Bonaparte, le légiste était l'homme qui trouvait dans les lois des pièges pour y faire tomber les proscrits.

Quant aux lettres confiées à la poste, le maître n'aurait pas eu le temps de les lire entièrement, il se faisait envoyer les plus intéressantes de celles qui étaient décachetées et copiées. Son secré-

[1] *Correspondance* de Fiévée, t. Ier, p. 87, janvier 1803.

taire[1] transmettait ensuite ces extraits au ministère de la police avec cette mention : « Le Premier consul me charge de vous informer qu'il vient de recevoir l'avis suivant... »

Ainsi, au centre du réseau mystérieux, seul à en connaître la trame, est accroupi Napoléon. Sous sa main il ne tolère que des subalternes, qui sont perfides, qui se haïssent, qui se déchirent, mais qui restent dociles. Le plus célèbre de ces instruments est Fouché.

Fouché n'était dangereux que lorsqu'il s'agissait d'assouvir son ambition; il est vrai que chez lui cette passion était insatiable. Dès que l'ambition n'est plus en cause, Fouché redevient sceptique, bel esprit et même causeur aimable. Ses meurtres et ses exactions dans les vallées de la Nièvre, de la Loire et du Rhône lui ont procuré des objets d'art, de nombreux millions et l'habitude de ne plus connaître ni devoir ni honneur. Maintenant qu'il est riche, qu'il est ministre, Fouché sait ne pas s'embarrasser de ses anciens complices, ne pas renier ses amis jacobins, les faire servir pour ses nouveaux desseins. Il les paye, il les enrégimente dans sa police. Il les groupe autour de lui dans les postes subalternes, depuis le conventionnel Roux, qui avait été naguère chargé de nourrir Paris, jusqu'à Chepy[2], qui, aux massacres de Septembre, avait déchiré le corps de la princesse de Lamballe. Mais il se donne déjà les allures d'un grand seigneur. Il entre dans l'intimité de la princesse de Vaudemont, un des derniers débris de cette maison de Lorraine si fière à la cour de Louis XIV. Ce régicide ménage le faubourg Saint-Germain; il aura des courtisans, sera duc, entrera par mariage dans une des vieilles familles de l'aristocratie. Napoléon est fasciné par lui, mais il le craint, lui retire secrètement le pouvoir qu'en apparence il lui abandonne, et, pour le surveiller, il attache à ses flancs un espion dangereux, le Belge Réal.

Réal, ami de Danton, passait pour avoir organisé le 31 mai; son *Journal des patriotes* recevait 500 000 francs des fonds secrets; il devint accusateur public près le tribunal révolutionnaire, se fit le défenseur des complices de Carrier et de Babeuf, joua son rôle dans le drame du 18 brumaire et conquit la confiance absolue de Napoléon. Pour le bien connaître, il faut lire la série des interrogatoires qu'il a fait subir. S'il trouve une âme qui ne plie pas, un homme contre lequel n'existe aucun grief, et qui ne lui permet ni démenti, ni sarcasme, ni outrage, comme M. de Vaudricourt, il le fait disparaître au fond d'une prison d'État, d'une façon si complète, que dix ans plus tard, sous le règne des Bourbons, la famille ne

[1] Bourrienne, vol. V, p. 177.
[2] Commissaire de police à Brest.

peut le retrouver qu'après plusieurs semaines de recherches. Mais Réal n'est qu'un outil; il ne dure que parce qu'il se laisse manier par la main du maître. Quand Réal agit, c'est Napoléon qui le meut.

A côté de Réal figure Veyrat, l'inspecteur général de la police. Il a sous son autorité la prison secrète de la préfecture de police[1]; il est chargé de tous les coups de main. C'est un Génevois hypocrite qui se vante de crimes s'il y trouve de l'intérêt. Il avait jadis été recruté par Danton pour le simple métier d'espion, ses prouesses le mirent tantôt en honneur, tantôt en disgrâce pendant la Révolution. Comme il se voyait un peu oublié pendant le Directoire, il rappela ses services dans une brochure qu'on peut citer comme l'exemple assez rare de l'ignominie qu'un homme peut arriver à verser sur lui-même : il raconte comment il entrait dans l'intimité des suspects, comment il obtenait des confidences et rédigeait les dénonciations; il compte ceux qu'il a menés à la guillotine. Il passe naturellement avec Réal dans la police du Consulat, il devient presque aussitôt inspecteur général, mais dans cette gloire il subit un désagrément momentané. Ses subordonnés découvrent qu'il a, dans sa jeunesse, été banni de Genève après avoir été marqué et fouetté par le bourreau[2]. Ce n'est point exact, répond l'enquête : Veyrat a bien sans doute été banni de Genève après avoir fait amende honorable, à genoux, la corde au cou, mais « c'était par suite de son amour pour la liberté et pour la France; cette persécution était l'ouvrage de la plus dégoûtante aristocratie de Genève[3] ». Veyrat fut conservé à la police, et les agents Chevalier et Duflos, ainsi que la femme Duflos qui l'avaient dénoncé, furent destitués, emprisonnés, exilés à 40 lieues de Paris. Un autre trait peindra l'homme. Veyrat avait établi à la police ce commerce ingénieux : on revendait cher aux libraires les livres obscènes qui avaient été saisis, et qui étaient presque tous imprimés à Lille avec la connivence du préfet. L'importance du Génevois Veyrat et de son fils, « deux des plus mauvais sujets qui se soient jamais rencontrés », devint très grande sous l'empire. Le père était lié avec Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, et, par son entremise, adressait chaque jour au souverain un bulletin destiné à contrôler celui du préfet de police.

Le travail régulier de la police officielle, les rapports et les notes, le classement des dossiers dans les cartons, les entrevues habituelles avec les suspects, sont confiés à Desmarest, un ancien prêtre marié, franc-maçon, qui reçoit les cadeaux, sème les paroles

[1] 3437, affaire Ricard.
[2] 6471.
[3] Rapport du 2 germinal an XIII.

doucereuse, entretient la correspondance avec les prisonniers et leur fait entrevoir des adoucissements quand il sent que leur résignation s'épuise et que leurs lèvres vont s'ouvrir. Desmarest, étranger à toute délicatesse, plein d'astuce et d'esprit, plaisait à Savary, qui n'était qu'un mameluk; il ne répugnait à aucune trahison, savait nourrir les soupçons et entretenir les craintes. Il amassa de grands profits et montra son habileté en se faisant oublier sous la Restauration. Dépositaire de nombreux secrets, il vivait obscur et paisible, et les chouans étaient les premiers à veiller sur son repos.

Mengaud est l'auxiliaire de Desmarest. Chez celui-là, la corruption n'est plus voilée; il se laisse prendre avec les louis dans la main. Ce Mengaud, qui était chargé de la surveillance des côtes de la Picardie et de Normandie, ainsi que des correspondances avec l'Angleterre, était un ancien garde du corps du comte d'Artois; le directeur Rewbell, dont il était parent, l'avait fait nommer ambassadeur de la République en Suisse; là, il s'était livré, comme les autres agents du Directoire, à des orgies et à des exactions[1]. Fouché, qui surveillait Mengaud dans sa mission de commissaire général de la police à Boulogne, s'avisa de lui réclamer 65 louis saisis sur un prisonnier. Mengaud répondit qu'il avait employé ses frais de mission au payement des dettes contractées par lui à Calais « dans une petite spéculation » qui avait échoué; il s'agissait, ajouta-t-il, « de quelques objets de production française qui sont prohibés en Angleterre; toute licite que puisse être une pareille opération, vous sentez que je ne veux pas paraître »; or, comme ses associés abusent de ce qu'il veut « s'envelopper d'un mystère de décence », il les a fait taire avec l'argent des prisonniers, notamment avec les 65 louis réclamés.

Plus bas encore grouillaient dans les rangs de la police politique les débris et les rebuts du parti révolutionnaire, membres des comités, anciens laquais qui avaient dénoncé leurs maîtres; dentistes, parfumeurs, le receveur du coche d'Auxerre, et des aventuriers dont les professions étaient devenues inutiles sous la république; le fumiste Buchot, « qui s'est vanté d'avoir tué trente-deux prisonniers aux massacres de Septembre », plusieurs filles du Palais-Royal et une de leurs *dames*, la Marie-Louise, la maîtresse du 133.

Dans une toute autre sphère aurait été enrôlée également, si l'on en croit Fouché, Joséphine, la citoyenne Bonaparte : « Je l'avais comprise dans les distributions clandestines provenant du produit des jeux. Je lui remis de la main à la main 1000 louis, galanterie

[1] Taine, *la Révolution*, III, 308.

ministérielle qui acheva de me la rendre favorable[1]. » Fouché connaît ainsi les démarches des femmes royalistes auprès de Joséphine, de Mme de Champcenetz, de Mme de Pracomtal et de Mme de Guiche. A Bourrienne, le secrétaire du Premier consul, il donne[2] 25 000 francs par mois pour contrôler les récits de Joséphine. Mais, tandis qu'il cerne de la sorte le Premier consul, il est lui-même croisé dans tous les sens par les diverses contre-polices que Bonaparte accumule.

D'abord c'est la préfecture de police; elle est constamment en lutte avec le ministère de la police. Dubois, le préfet de police, est ambitieux, il incline vers les jacobins et n'entend rien aux fonctions administratives et judiciaires qui devraient être sa principale occupation. Il les abandonne à son secrétaire général, le vaudevilliste Piis. Tandis que l'un épie les royalistes, que l'autre écrit des chansons grivoises, les passants sont assassinés aux coins des rues. Dubois n'a ni la valeur intellectuelle ni les ressources financières de Fouché; il lui envie, le mot est de Fouché, « la curée des jeux ». Les maisons de jeu du Palais-Royal et les tripots clandestins versent des flots d'or au ministère de la police pour obtenir la tolérance, budget occulte qui permet un riche recrutement de volontaires.

Le trop zélé Dubois ne dirige donc que la seconde des polices dont le Premier consul accueille les rapports. La troisième est celle du général Duroc, la police militaire du château. La quatrième, celle du général Moncey, la police centralisée de la gendarmerie. La cinquième, celle des espions volontaires : du royaliste Fiévée, qui a six sœurs à doter; de l'honnête Montchanin, qui révèle les abus sans intérêt personnel[3]; de Mme Gustave, chez qui les femmes mariées rencontrent leurs amants. Cette Mme Gustave, veuve de M. de Timan, capitaine au régiment de Monsieur, correspondait encore avec Louis XVIII, en sorte qu'elle arrivait à vendre deux fois ses secrets. Le comte de Marcillac apprit ainsi que l'on connaissait les instructions du duc de Lorge lui prescrivant de soulever l'Aveyron[4]; dès lors il jugea prudent de renoncer à ses projets

[1] *Mémoires* de Fouché, I, 105 et 177. — Ces mémoires ne sont certainement pas de Fouché, mais ils renferment beaucoup d'indications exactes, ils insistent spécialement sur celle-ci; ils mériteraient même une grande confiance, si l'on en croit un homme que Fouché a élevé avec tendresse, Vieillard, le sénateur du deuxième empire. (Voy. dans le *Dictionnaire de la conversation*, l'article VIEILLARD.)

[2] *Ibid.*, I, 188.

[3] Mme de Campestre, I, 170. — Ce sont les mémoires d'une folle, mais elle révèle les honteux secrets de la prostitution.

[4] *Souvenirs de l'émigration*, p. 130-137.

sur ce département et beaucoup plus profitable de s'y faire nommer sous-préfet par le gouvernement.

Pressés par le besoin, beaucoup de royalistes font une conversion semblable et mettent en vente les secrets du parti; c'est un renfort pour la police; elle hérite d'abord des espions qu'entretenait le Directoire; mais, sous le Directoire, ces aventuriers étaient dépravés ou par la faim ou par l'amitié de Danton, c'étaient des malheureux de bas étage. Maintenant ce sont des personnages, on les écoute, on les prend au sérieux, je dirai presque qu'on les respecte; si on les soupçonne, on n'ose l'avouer. Dans la première catégorie, celle des anciens, on retrouve M. de Colleville, celui qui envoyait au Directoire des rapports sur les émigrés. Il sert aussi bien Napoléon; il sert même doublement, car il surveille à la fois les royalistes et les agents consulaires du gouvernement[1]; il reconnaît les écritures, donne la biographie des suspects, reste à Hambourg comme un véritable exilé et gagne consciencieusement son salaire.

Le comte de B... est moins utile et moins intelligent. Il correspond[2] avec Bourrienne et avec Henri, le colonel de la gendarmerie. A propos des renseignements qu'il adresse, Bourrienne écrit : « J'ai toutes ces notes bien précises et bien plus circonstanciées que B... ne les donne. » Pour démontrer son importance, B... remet au gouvernement un récit des missions secrètes que lui ont confiées les Bourbons dès 1792, les témoignages de satisfaction qu'il a reçus d'eux, son brevet de colonel de cavalerie à l'armée des princes, du 15 avril 1792, et jusqu'à son brevet de chevalier de Saint-Louis. Pour se rendre plus digne de son nouvel emploi, ce malheureux se dépouille des papiers qui lui faisaient honneur. Ces papiers, les archives les ont soigneusement gardés avec ses rapports de police, en sorte qu'à côté d'une dénonciation on lit une pièce comme la suivante : « Vérone, 23 mars 1796. Je profite avec plaisir, Monsieur, d'une occasion sûre pour vous dire que je suis instruit de la façon dont vous vous êtes acquitté des différentes commissions dont vous avez été chargé..... Louis. » C'est B... qui dénonce à Desmarest les voyages de Hyde de Neuville, le complot de Crénolles et les démarches de l'abbé Ratel. Est-il payé bien cher? — « Par les rapports que j'ai mis M. de Bourrienne à même de faire à la police, d'après mes communications, je pense pouvoir obtenir les 35 louis qu'on m'avait fait espérer. » Mais il a de la peine à se faire prendre

[1] F⁷, 6371.
[2] F⁷, 6249.

au sérieux. Dutheil, le financier du comte d'Artois, ne procure pas plus de louis que Bourrienne. « Dutheil, écrit celui-ci[1], a été longtemps méfiant et sans vouloir entendre à aucune proposition de la part de B... Enfin il commence à s'ouvrir. B... est tellement compromis avec moi, qu'il sait que je le perdrais en Angleterre s'il variait un moment dans sa promesse de me servir. »

Le zèle du comte de B... ne paraît pas avoir été très fructueux, mais sa trahison ne fut jamais dénoncée, en sorte que ses enfants sont restés honorés. Le chevalier de la Morlière fut moins heureux.

Le chevalier de la Morlière, ancien garde du corps du roi, *dit* Édouard, *dit* l'infâme Caroline, demeure rue du Puit, n° 6, au Marais. Il est protégé par le général Duroc, qui le recommande à Desmarest et qui blâme les bureaux de la police de l'avoir reçu sans égards lorsqu'il venait faire ses dénonciations[2]. Il est infatigable dans sa prolixité; pour obtenir les 600 francs qu'il sollicite, il multiplie les lettres verbeuses au Premier consul, au ministre de la police, au grand juge, au ministre des relations extérieures, au commissaire de police de Marseille, puis il se plaint des indiscrétions qui le livrent au poignard des assassins. Bientôt on rencontrera de pires espions, Prigent, l'abbé Rougier, la marquise de Vaubadon. Mais on ne peut laisser de côté le mieux doué de la bande, lequel a eu au moins le mérite d'être officiellement employé dans les bureaux de la police, de séduire successivement les différents partis et de laisser des travaux remarquables qu'on peut consulter avec fruit.

Recueilli dans la police de la république avec les viveurs et les déclassés de l'ancien régime, Alphonse de Beauchamp avait plu à Fouché et s'était adonné spécialement à la surveillance des royalistes de l'Ouest. Il avait, à cette époque, écrit une première histoire des guerres de Vendée dont il avait fait une sorte de répertoire manuscrit de police dans lequel on gardait les traces de tous les royalistes propres à être dénoncés. Il se rattacha au Consulat avec ce précieux dossier et se rappela au souvenir du jacobin Réal, son ancien protecteur, en lui dénonçant M. de Caire[3] : « Oserai-je vous prier de regarder cette lettre comme confidentielle? Elle me met à même de vous offrir la respectueuse assurance de la gratitude que je vous ai vouée. MM. Ouin et Rolland m'avaient promis d'en être les interprètes. Je vous supplie, Monsieur le conseiller d'Etat, d'accueillir avec indulgence le témoignage d'un zèle qui, j'ose le croire, ne sera pas indiscret. J'ouvre le manuscrit de mon

[1] 12 juin 1807.
[2] Arch. nat., F7, 6259.
[3] Le 23 fructidor an XII, F7 6258.

histoire de la guerre de la Vendée et j'y trouve : « juillet 1793. — Selon Westermann tout a été prévu, il signale comme traître un de ses lieutenants-colonels, le jeune Caire, ancien page du comte d'Artois ; — or, M. de Caire est à Paris, il négocie des traites anglaises, il a un compte courant chez Tesseire, banquier, il doit savoir beaucoup. » Caire est arrêté, et Beauchamp s'intéresse à ses interrogatoires[1] : « Hier il balbutiait, il pleurait, il parlait de sa femme, de ses enfants, on a voulu le rassurer sur la suite de ses aveux, on n'a rien pu obtenir ; il a failli succomber l'avant-dernière nuit, il est urgent de le retirer du secret pour le transférer à l'infirmerie. » Mais au travers de ses dénonciations Beauchamp a conservé son amour-propre d'auteur, il veut publier son livre, il le remanie, il coupe les pages jacobines, adoucit celles qui attaquent les modérés, ajoute celles qui flattent le sauveur et obtient enfin de pouvoir imprimer cette seconde version, celle qu'on peut appeler l'édition bonapartiste des guerres de Vendée. « Vous méprisez la vérité à chaque phrase lui écrit non sans exagération, Cormatin, l'ancien chef vendéen[2]. » Réal fait taire le Vendéen, mais sa protection est impuissante contre la colère de Napoléon, qui n'aime pas qu'on rappelle les souvenirs de la guerre civile. Beauchamp est exilé, puis rappelé, — pensionné, chassé de nouveau ; enfin, dès la chute de Napoléon, il recommence son enquête sur la Vendée, il recueille les documents avec la sagacité d'un vieil agent de la police, reproduit son livre sous une troisième forme avec une richesse d'informations incomparable, et il fait imprimer vers 1820 son histoire royaliste des guerres de la Vendée.

D'après ce personnel, on voit que la police garda, sous le Consulat, ses griefs du Directoire avec la tenace rancune des gens de bureau. On a pu dire que ses poursuites s'effectuaient par *tacite reconduction*[3], tant elle affectait de continuer sous les régimes successifs la poursuite des mêmes inculpés. Le Directoire, le Consulat, l'Empire, gardent la même haine pour tous les libéraux, pour tous les royalistes, et la même police se retrouve pour les traquer.

III

LES VICTIMES

Au premier suspect qui lui tomba sous la main, Bonaparte montra son mépris de la légalité. M. de Rivoire, ancien officier de marine,

[1] Note du 9 messidor an XII.
[2] F⁷ 6327 et 6258.
[3] Villemain. *M. de Feletz.*

fut arrêté comme agent royaliste en Bretagne et traduit devant une cour martiale, sous la prévention d'avoir voulu livrer Brest aux Anglais. L'accusation était absurde, la cour martiale acquitta l'inculpé. Aussitôt Bonaparte fit casser les officiers qui la composaient, les fit jeter en prison [1] et donna l'ordre à Merlin (de Douai) de faire condamner ailleurs le prévenu. Merlin était habitué à ces besognes et il entrait dans sa spécialité de tenir pour nuls et non avenus les arrêts qui déplaisaient au pouvoir; il fit transférer M. de Rivoire à Rochefort et le fit juger une seconde fois pour le même grief [2]. Cette seconde cour martiale condamna M. de Rivoire à la déportation; c'était une nouvelle forme d'acquittement, puisque la déportation était pour l'accusé le retour au foyer domestique. Alors Bonaparte ne prit plus la peine de recourir à Merlin; de sa propre autorité, il annula ce second arrêt, condamna M. de Rivoire à l'emprisonnement perpétuel et le fit enfermer dans le fort de Lourdes. Quatorze ans plus tard, à la chute de Napoléon, le malheureux se retrouvera dans une autre prison, le fort de Ham, au milieu de nombreux compagnons d'infortune.

Ainsi les magistrats qu'il venait de choisir refusaient quelquefois de servir l'arbitraire et les passions du Premier consul; ils se montrèrent aussi peu complaisants dans l'affaire Hyde de Neuville.

Le 21 janvier 1800, un drapeau noir fut hissé sur la Madeleine, quelques exemplaires du testament de Louis XVI furent affichés; ce fut tout le délit. On peut attribuer cependant aux mêmes conspirateurs une chanson obscène sur *le grand consul*. Le testament de Louis XVI paraît avoir été affiché par un avoué nommé Ratel; la chanson, dont aucun couplet ne peut se citer, serait du grave Piet, qui avait demandé à défendre Louis XVI, qui sera, sous la monarchie, député de la Sarthe et conseiller à la Cour de cassation [3].

Ces indices d'un réveil des royalistes et la saisie à la poste de correspondances avec l'Angleterre servirent de prétexte à la police pour rechercher Hyde de Neuville, connu d'elle comme l'agent à Paris du comte d'Artois pendant les derniers mois du Directoire [4].

Hyde de Neuville avait à peine vingt-quatre ans; il descendait d'une famille anglaise établie dans le Nivernais après la bataille de Culloden. Il avait fondé, avec son jeune frère, une manufacture de

[1] Ces braves gens se nommaient, les lieutenants de vaisseau, La Carrière, Le Gonidec, Ségain, Olivier et les enseignes Garabis, Geslin, Hullin.

[2] L'apologiste de Bonaparte, M. le comte de Martel, appelle ce crime « la dextérité des légistes Cambacérès et Merlin ». (II, 261.)

[3] Voy. un exemplaire saisi dans un cabaret de Lille, F7 6331.

[4] Voy. F7, 6246 à 6250.

boutons à la Charité (Nièvre), mais ils étaient suspects tous les deux, parce que leur sœur avait épousé Delarue, ancien membre de l'Assemblée nationale. Delarue avait été exclu, comme modéré, dans les élections révolutionnaires, puis élu au conseil des Cinq-Cents, dans le grand élan de l'opinion publique contre les Jacobins. Proscrit par le coup d'État du 18 fructidor, Delarue avait été déporté à Sinnamari. Il réussit à s'échapper dans une pirogue; mais la police lui gardait rancune, lisait toutes ses lettres, ainsi que celles de ses beaux-frères; elle notait les noms de ses correspondants : M. de Montcheux, Faubourg-Saint-Honoré, 48; le général Dubouchage, rue de l'Odéon, 3; Mmes de Saint-Maurice, de Damas, de Durfort. Dès le moment que Hyde de Neuville reçut les pouvoirs du comte d'Artois, il se cacha sous le nom de Paul Berry et organisa un système de correspondance qui resta inconnu de la police jusqu'à la saisie de ses papiers. Ses principaux affidés, dans le complot qu'il préparait, étaient le comte de Bruslard, dit Sans Pareil, ancien capitaine de grenadiers et ancien aide de camp de Frotté, et M. Héricart de Thury, dit Furet. Des femmes étaient ses alliées les plus actives, surtout *le Petit Matelot*. Le Petit Matelot était une Normande qui avait épousé M. Williams, négociant de Liverpool; la police ne put jamais la saisir; le comte Réal la cherchait encore avec rage, en 1806, et la désignait à ses agents secrets comme « blonde, figure ronde et jolie, œil vif, sourcils bruns et bien marqués, main petite, joli bras, de la gorge, bien faite et jolie tournure ». Elle ne cesse de s'entendre, entre janvier et avril 1800, avec ses amies Émilie de Croix-Mare, une dame qui signe *Jeanne d'Arc*, et plusieurs autres, pour préparer un débarquement du duc de Berry.

Sa correspondance avec le comte d'Artois était confiée à un certain Dupérou, ancien diplomate de la république, lequel organisait en France une police royaliste pour lutter contre ses camarades qui avaient pris rang dans la police de Bonaparte. Ce Dupérou fit acheter, par l'agent de police Maillefer, à l'inspecteur Clément, les noms des agents chargés de surveiller les royalistes. Seulement il fut reconnu à Calais par Mengaud, le commissaire général de police, qui avait servi avec lui dans les bureaux des affaires étrangères. Dupérou se hâta de faire des aveux, conquit, par sa docilité, la faveur du grand juge et, pour tout châtiment, fut envoyé en surveillance à Grenoble.

Les aveux de Dupérou permettent à la police d'arrêter à Paris, en mai 1800, non Hyde de Neuville, mais son frère plus jeune et un grand nombre de suspects. Delarue est arrêté en même temps à la Charité; mais il sait tromper les gendarmes, il s'échappe, il vit

caché. La police n'exigeait pas des griefs bien sérieux pour s'emparer d'une victime; contre Marianne de Gachon, femme de Bellefond, la seule accusation est « qu'elle vivait dans la plus grande intimité avec Dupérou; d'après cela, il y avait tout lieu de croire qu'elle avait connaissance de ses projets, qu'elle y avait peut-être même pris part; les pièces ne contiennent rien qui lui soit relatif ». Rien, et elle est conservée en prison, de mai à novembre 1800. Puis cette détention fait estimer à la police que Mme de Bellefond « est suffisamment punie », la police la met en liberté, mais en la conservant sous sa surveillance. Le nom de Durocher est lu sur des lettres, la police fait emprisonner tous ceux qui portent le nom de Durocher. Barbe Desbois, femme Dossonville, est arrêtée parce que son mari avait été déporté par le Directoire avec Delarue. On se borne à interroger, sans les incarcérer, Françoise et Mélanie Laroche, les servantes de Hyde, ainsi que son concierge : on apprend, par ces gens, que Hyde est abonné à l'*Ami des Lois* et qu'il ne découche pas habituellement. Chez les sœurs Brunet, ouvrières, rue Saint-Jacques, 191, une visite domiciliaire fait découvrir « beaucoup d'objets de peinture et de dessin et des objets de dévotion ». Mais chez Hyde, on avait saisi deux pièces plus compromettantes : sa commission officielle écrite de la main du prince, sur une mince bande de papier :

« *Les chefs royalistes des provinces de l'Ouest se conformeront à la demande de soldats qui leur sera faite par le porteur du présent billet.*

« CHARLES PHILIPPE.

« Londres, ce 12 novembre 1799. »

La date même de la pièce prouve qu'il s'agissait d'un coup de main contre le Directoire [1]. Mais d'autres pièces semblent prouver que l'avènement de Bonaparte n'avait pas suspendu les projets; un autre bout de papier informe contient encore ces mots écrits par le comte d'Artois :

« M. Ludwig donnera à celui qui lui présentera ce billet de ma part tous les renseignements et informations qu'il lui demandera, et il s'entendra avec lui sur les moyens de lui envoyer ultérieurement toutes les informations qu'il lui demandera.

« Londres, 24 décembre 1799.

« CHARLES PHILIPPE. »

[1] L'avènement de Bonaparte est du 11 novembre, et n'était pas encore connue à Londres le 12 novembre.

La police arrêta en même temps Bertin aîné [1], Hyde déjoua toutes les recherches, au grand dépit de Napoléon. Celui-ci rappelait souvent cet insuccès à ses gendarmes en nommant Hyde « ce misérable [2] ». Hyde jeune fut libéré en 1806 et se rendit aux États-Unis [3]; il crut deux ans plus tard pouvoir rentrer en France pour recueillir, à la Charité, la succession de sa mère. Il fut signalé sur les rôles des passagers de l'*Arcturus*, dès qu'il débarqua à Bayonne, le 4 juin 1808. Le comte Réal, aussitôt prévenu par le sous-préfet, écrivit le 2 juillet de conduire Hyde jeune « de brigade en brigade au château d'If, où il doit être détenu par mesure de haute police ». Hyde jeune demanda vainement pour quel grief il était détenu « sans avoir été interrogé », il multiplia les instances pour obtenir des juges. Ses plaintes s'accumulèrent dans les dossiers de Réal avec l'immense amas des lamentations des autres prisonniers d'État. Hyde eut même l'idée que n'avaient pas toujours les prisonniers de s'adresser « à la commission sénatoriale de la liberté individuelle ». Car, pendant que des milliers de créatures humaines étaient séquestrées dans une centaine de prisons, sans jugement, ou même après qu'elles avaient été acquittées, pendant qu'elles étaient détenues par la seule volonté de Napoléon, qui se faisait fréquemment remettre leurs dossiers sous ses yeux, il y avait une commission sénatoriale de la LIBERTÉ INDIVIDUELLE [4]. Le 31 août 1808, elle demanda des renseignements à la police sur Hyde, qui se plaint d'être illégalement séquestré. Desmarest, le chef de division, répondit : « J'ai appris qu'il avait été conduit au château d'If. Je n'ai eu aucune connaissance des motifs de cette mesure. Il ne dépend plus de moi de faire droit à sa demande. » Ces explications sont estimées satisfaisantes par la commission de la liberté individuelle, accoutumée à se taire dès que la police avait parlé. Deux ans après, en juillet 1810, Hyde jeune obtint enfin de ses geôliers la permission de retourner en Amérique.

Delarue, le beau-frère de Hyde, avait réussi à se cacher, et sa femme cherchait à fléchir le courroux du souverain. Quand Napoléon traversa la Charité en juillet 1804, elle se posta sur son passage avec un groupe d'habitants pour demander la grâce de son mari. Cette démarche ne réussit ni près du maître ni près de la police, un rapport l'incrimine en ces termes :

« Mme Delarue a parlé en suppliante, et comme l'empereur se

[1] Voy. *Journal des Débats*, 25 et 26 avril 1885.

[2] Lettre de l'empereur à Moncey, 22 décembre 1804. Corresp. X, 77.

[3] *Ibid.*, à Fouché, 22 décembre 1805. Corresp. XI, 495.

[4] Son papier officiel portait pour emblème un miroir qui rayonne sur un serpent.

détournait, Mme Le Blant de la Candière a pris *S. M. sacrée par le bras*, M. Dumini fils s'est permis de dire non, pendant que l'empereur faisait avec bonté des représentations à la suppliante. On ne sait encore si ces individus ont seulement méconnu dans leurs instances les formes respectueuses qu'ils devaient garder en présence de S. M., ou si leur démarche a présenté quelque chose d'audacieux qui ait pu faire soupçonner des intentions sinistres. »

Et telle était la ténacité de la police impériale, que, sous le règne de Louis XVIII, ces vieux jacobins grondent encore quand Mme Delarue demande qu'on affranchisse de la surveillance son mari et ses deux frères [1]. Trois mois après la chute de Napoléon, les royalistes persécutés par lui sont encore forcés de se faire protéger contre les gens de police qui lui survivent; ils se font recommander par Talleyrand, bien plus, par le duc d'Escars, qui écrit en leur faveur au nom du comte d'Artois. Les bureaux de la police font attendre la réponse et l'envoient dans un long rapport : « Avant de proposer de prendre aucune détermination, on a fait rechercher aux archives les papiers... »; on analyse savamment les dossiers : « Le sieur Delarue resta longtemps sous le poids d'un mandat d'arrêt, et fut placé, depuis, en surveillance à Dijon. » Enfin la conclusion est annoncée à Talleyrand, qui s'impatiente : « Il ne m'a paru y avoir aucun inconvénient à permettre le retour des frères Hyde dans leur patrie. »

Au moment de son arrestation, Hyde jeune n'avait fait aucun aveu et avait étonné tout le monde par la sérénité de son attitude, Louis XVIII lui fait écrire « qu'il a vu avec grande satisfaction le courage tranquille de Hyde, il charge d'André de lui en exprimer sa sensibilité [2] ».

Malgré l'exécution de M. de Rostaing, malgré l'assassinat du comte Louis de Frotté et de ses compagnons, ni Louis XVIII ni les victimes saisies par la police ne se doutent encore du danger qu'elles courent entre les mains de Bonaparte. On croit finie l'ère de la Terreur. On se refuse à supposer la cruauté dans l'âme du général victorieux, l'absence de générosité dans le cœur d'un soldat français. Nul ne veut croire que ses haines sont implacables, ses colères sans frein, qu'il peut faire dire de lui, ainsi que Philippe II d'Espagne : *pas d'intervalle entre son sourire et son couteau.*

Un des principaux officiers de Frotté, le chevalier Charles de Margadel, se cachait à Paris sous le surnom de *Joubert* [3]; la police

[1] On ne sait pourquoi Delarue a gardé le silence dans son livre du 18 fructidor, ses vrais Mémoires, sur cette période de sa vie.

[2] Vol. 607, cahier 4. Hyde est chiffré Aubert.

[3] Son dossier est F7 6250. M. le comte de Martel, qui paraît n'avoir connu

le recherchait, sous prétexte qu'il avait eu un dépôt d'armes sous le Directoire, Bonaparte le réclamait comme manquant à son compte parmi les victimes de Verneuil. Il fut arrêté le 22 brumaire an IX et il disparut. Il a dû être fusillé le 28 frimaire suivant, c'est du moins ce qu'indique dans le dossier une note d'un chef de bureau. Il n'existe d'ailleurs ni interrogatoire ni jugement. Il n'y a rien à la police, rien aux archives des conseils de guerre, rien au ministère de la guerre. Rien n'a pu être remis à son frère, chef de l'insurrection royaliste en Bretagne, quand, en 1815, il vint à Paris pour retrouver les traces de Charles de Margadel. Le gouvernement du roi n'a rien pu obtenir, ni les papiers saisis, ni la condamnation, ni une indication autre que ces mots tracés sur une feuille informe : « Fusillé le 28 frimaire an IX. »

C'est ainsi que Bonaparte détruisait un à un les anciens chefs de l'Ouest. Il venait de faire arrêter deux des plus considérables, MM. de Suzannet et d'Andigné; contre M. de Bourmont, il ne pouvait rien, car ce jeune général venait de se marier à Paris et usait avec loyauté de son influence pour rétablir dans l'Ouest la paix et la sécurité. Sa bonne foi est attestée par le rôle qu'il a joué dans l'affaire Clément de Ris.

H. Forneron.

La suite prochainement.

ni son nom ni son dossier, suppose que Bourmont l'a livré pour sauver MM. de Suzannet et d'Andigné, mais il dit, quelques pages plus loin, que *Joubert* a été arrêté par erreur à la place de l'abbé Ratel.

L'ONCLE TIBURCE

I

LE CHATEAU DE NIEUL

Le château de Nieul est une maison fort modeste qui n'a rien de seigneurial, et les limonadiers parisiens qui se retirent des affaires le regarderaient comme une bicoque indigne d'abriter leur opulence. Si cette honnête bâtisse, d'aspect bourgeois, est désignée dans le canton sous un titre pompeux auquel rien ne semble lui donner droit, elle doit cet honneur à ce qu'elle élève ses deux étages sur l'emplacement de l'ancien château brûlé en 1793 et à ce qu'elle a été édifiée par un comte, un comte de l'empire, il est vrai, mais on n'y regarde pas de si près dans une contrée où les descendants de l'ancienne noblesse ne se comptent pas à la douzaine.

Le comte Berthereau avait anobli sa demeure : celle-ci le lui rendit avec usure, car, grâce à elle, il devint bientôt pour tout l'arrondissement le comte de Nieul; une fois cette transformation accomplie, les âmes charitables de la Charente-Inférieure oublièrent vite que l'ancien préfet de Napoléon avait été un jacobin zélé pendant la Terreur, et qu'il avait acheté son domaine à la nation, sous le Directoire, pour quelques poignées d'assignats.

Au moment où commence ce récit, il y avait longtemps que ce haut et puissant seigneur dormait de la paix éternelle; son fils unique n'avait pas tardé à le rejoindre dans le cimetière du village. L'aîné de ses petits-fils était lui-même mort depuis quelques années, après avoir paisiblement vécu en bon gentilhomme campagnard de l'ancien temps; il laissait, à sa veuve et à son fils, un nom honoré, avec une fortune des plus modestes.

Si les parents de quelque jeune fille à marier avaient ouvert une enquête discrète sur la comtesse douairière et sur le jeune comte, chacun, à 10 lieues à la ronde, leur aurait affirmé qu'il était impossible de trouver un jeune homme plus digne que Gaston de servir de modèle à ses contemporains, une femme plus respectable

ou meilleure que la comtesse, une mère et un fils plus unis que les deux châtelains de Nieul. Cependant, comme il n'y a pas de bonheur parfait en ce monde, la paix qui régnait d'ordinaire dans cette heureuse demeure fut tout à coup profondément troublée dans le cours de l'automne de 1886. Deux ou trois fois la femme de chambre de la comtesse remarqua que madame, à la suite de longues conférences avec son fils, avait les yeux rouges. Quand M. le comte, au sortir d'un de ces entretiens, voyait Porthos, son chien favori, accourir en le saluant de ses abois joyeux, au lieu des caresses auxquelles il l'avait habitué, il le renvoyait d'un coup de pied à sa niche, que le brave animal regagnait d'un air de douloureuse surprise. Depuis quinze jours le jeune châtelain laissait intactes les bandes de ses journaux; son couteau d'ivoire ne coupait plus les pages des Revues auxquelles il était abonné; il n'allait plus surveiller les ouvriers qui travaillaient dans ses champs et dans ses vignes, ni s'entretenir longuement avec son fermier des mérites comparés des divers engrais vantés par le *Moniteur de l'Agriculture*. Quoiqu'il sortît chaque matin avant le lever du soleil avec son fusil, Mariette ne le voyait plus, en rentrant, jeter sur la table de la cuisine des macreuses tuées sur le bord de la mer, ou des perdreaux immolés dans les champs paternels. Depuis près de trois semaines, elle n'avait pas eu une seule pièce de gibier à accrocher dans son garde-manger. Que signifiait ce brusque changement survenu dans les habitudes du jeune maître? Telle était la grave question qui se discutait tous les jours à l'office entre Mariette, Julie, la femme de chambre, et Morin, l'important personnage qui remplissait à la fois au château les fonctions de jardinier, de concierge et de cocher.

Un soir, après un dîner fort triste pendant lequel ils avaient à peine échangé quelques paroles, la mère et le fils tinrent une conférence plus longue que les précédentes et plus orageuse encore, au dire de Mariette, qui, sans avoir saisi un seul mot de leur conversation à travers la porte du salon recouverte d'une épaisse tenture, avait du moins, à plusieurs reprises, entendu des éclats de voix et des sanglots. Enfin elle vit le comte sortir la figure bouleversée et remonter d'un air sombre dans sa chambre. Morin, qu'un vigoureux coup de sonnette venait d'appeler au salon, reçut l'ordre d'atteler au plus vite. Une demi-heure plus tard, le maître Jacques du château de Nieul arrêtait ses chevaux à la Rochelle, devant le bureau du télégraphe; mais, à son grand regret, rien ne lui permit de deviner à qui était adressée cette dépêche mystérieuse que sa maîtresse avait tenu à porter elle-même par cette triste et froide nuit d'automne.

Dès que la comtesse fut rentrée dans sa chambre, elle appela Julie :

— Monsieur Gaston est-il chez lui?

— Je viens de lui servir le thé dans son cabinet.

— Ne vous a-t-il pas recommandé de le prévenir dès que je serais de retour?

— Non, madame la comtesse.

— C'est bien. Vous pouvez vous retirer. Je n'ai besoin de rien, que d'un peu de repos.

Hélas! ce repos qui lui était si nécessaire après les émotions de cette soirée funeste, ce fut en vain qu'elle l'appela. Le chagrin écartait le sommeil de son lit. Ce fils, l'unique objet de ses affections, ce fils, naguère sa joie et son orgueil, ferait désormais son désespoir et sa honte. Il n'aimait plus sa mère! Elle l'avait prié, et ses prières n'avaient rien pu obtenir de lui! Elle avait pleuré, et ses larmes n'avaient pas touché ce cœur de pierre! Il lui avait parlé durement! Il s'était éloigné d'elle sans l'embrasser! Depuis cette scène cruelle, il avait eu le temps de revenir à lui, de rougir de l'indignité de sa conduite, et pourtant il n'était pas venu, le soir, se jeter à son cou et lui demander pardon! Ces pensées tinrent la pauvre femme éveillée pendant toute la nuit : quand par hasard elle s'assoupissait un instant, son sommeil était encore plus affreux que cette cruelle insomnie. Dès que ses yeux se fermaient, elle voyait en songe une petite personne au front bombé, au nez recourbé comme le bec d'un oiseau de proie, qui, modestement vêtue d'une robe de laine noire, s'approchait d'elle d'un air humble et lui plongeait dans le cœur une longue aiguille à repriser. Elle se réveillait en sursaut, et se répétait en pleurant qu'elle était la plus malheureuse des femmes, et la mère la plus infortunée de l'Aunis.

Cependant, comme tout a une fin, même les nuits de douleur et d'insomnie, il vint un moment où la lueur d'une matinée pluvieuse filtra tristement à travers ses persiennes. Elle s'empressa de sonner, et Julie, après avoir ouvert les rideaux et les volets, s'approcha de son lit pour prendre ses ordres. En voyant la pâleur de sa maîtresse et ses yeux creusés par les larmes, elle ne put retenir un cri d'effroi.

— Bon Dieu! madame la comtesse est malade! Je cours chercher M. Robineau.

— Non! non!... Un peu de migraine, voilà tout. Les médecins ne peuvent rien à cela. Prévenez seulement M. Gaston que je suis souffrante et que je désire lui parler.

— M. le comte est sorti avant le jour avec son fusil. Mais j'ai bien peur qu'il ne fasse pas bonne chasse, car il pleut à verse.

— Hélas! pensa la pauvre mère, il n'a besoin ni de chien ni de fusil pour atteindre le gibier après lequel il court.

Puis elle reprit tout haut :

— Il n'est pas arrivé de dépêche pour moi, ce matin?

— Non, madame la comtesse.

— Julie, j'attends M. le baron. Préparez sa chambre et faites-y un bon feu. Allez!

Quand la comtesse se trouva seule, elle se couvrit la figure de ses deux mains, et laissa échapper un sanglot.

— Ainsi, se dit-elle avec désespoir, sans s'informer seulement si le chagrin qu'il m'a causé hier ne m'a pas tuée cette nuit, Gaston est déjà parti ce matin à la recherche de cette créature! Mon Dieu! pourquoi ne m'avez-vous pas rappelée à vous avant que j'aie pu voir de pareilles choses!... Mais non! si j'étais morte, il s'abandonnerait sans contrainte à cet indigne amour. Mon Dieu! donnez-moi la force dont j'ai besoin pour sauver l'avenir de notre famille et l'honneur de mon fils!

Pendant que sa mère se désolait ainsi, Gaston, chaussé de souliers de chasse aux épaisses semelles, les jambes serrées dans de solides guêtres de cuir jaune noircies par l'usage, protégé contre le froid par une grosse vareuse de laine dont le soleil et la pluie avaient depuis longtemps mangé la couleur, arpentait à grandes enjambées les terres labourées et les prairies, non dans l'espoir d'y faire lever une compagnie de perdreaux, mais pour couper au plus court et atteindre plus vite le but de sa course. Arrivé près de Marsilly, il consulta sa montre, et, satisfait de voir qu'il n'était pas en retard, il se mit à battre, avec les allures d'un chasseur passionné, un champ qui bordait le chemin ; mais il observait plus attentivement les très rares piétons qui se dirigeaient vers le village, que les mouvements de Porthos en quête d'une piste. Tout à coup il sauta sur la route et alla chercher l'abri d'une masure voisine pour allumer un cigare à la flamme tremblante d'une allumette. Admirez le hasard qui amena juste en ce moment en cet endroit, où la vieille muraille le protégeait aussi bien contre les regards curieux que contre le vent, une jeune fille modestement vêtue, comme une ouvrière qui va travailler en journée dans de bonnes maisons bourgeoises. Il s'avança avec empressement vers elle et voulut lui prendre la main, mais elle lui dit tout bas :

— Méfiez-vous, monsieur Gaston. Le père Jérôme est à cinquante pas derrière moi.

— Que le diable l'étrangle! murmura Gaston. Léonore, ma chère Léonore, il faut absolument que je vous parle. Je vous attendrai dans le petit bois ce soir, à cinq heures.

Devinant les objections qu'allait élever la jeune fille, il ne lui laissa pas le temps de lui répondre par un refus :

— Il le faut, ma chère Léonore! J'ai de graves nouvelles à vous apprendre.

— Eh bien, j'y serai. A cinq heures!

Elle accompagna ce mot d'un regard qui sembla bien doux à son admirateur, et reprit sa marche du pas honnête d'une brave fille qui se rend à son travail sans songer à mal. Quand le père Jérôme arriva à son tour devant la masure, Léonore était déjà loin et Gaston avait disparu.

II

PLAN PERFIDE DE L'ONCLE TIBURCE

Assise près d'une fenêtre dont elle avait relevé les petits rideaux de guipure, la comtesse tenait à la main une tapisserie; mais ses yeux étaient plus souvent fixés sur la petite porte par laquelle on entrait dans la cour du château que sur son canevas. Elle attendait avec une égale impatience le retour de Gaston et la réponse à sa dépêche de la veille. Chaque fois que la porte en s'ouvrant faisait tinter la sonnette d'avertissement, son cœur battait bien fort; mais chaque fois elle éprouvait une déception nouvelle en voyant apparaître, au lieu du fusil du comte ou de la casquette du facteur du télégraphe, la blouse du jardinier ou le panier d'un fournisseur. A plusieurs reprises, Mariette était venue demander si elle ne devait pas servir, et toujours sa maîtresse lui avait répondu d'attendre encore quelques minutes. Il était depuis longtemps convenu que Gaston n'avait pas besoin de dépêcher un exprès quand ses affaires ou ses plaisirs le retenaient au loin à l'heure du déjeuner, et sa mère s'était cent fois, en pareil cas, mise à table toute seule, sans que l'absence de son fils lui causât la moindre inquiétude; mais, après la scène de la veille, pour qu'il ne fût pas encore venu se jeter dans ses bras, il fallait qu'il n'eût plus pour elle aucune affection ou qu'un accident, un malheur... Épouvantée par cette idée, elle sonna vivement.

— Vous êtes sûre, Julie, que M. Gaston a pris son fusil ce matin?

— Il était en train d'y mettre des cartouches quand je lui ai apporté son café.

Il est tout simple assurément qu'un chasseur glisse des cartouches dans son fusil quand il part pour courir la plaine ; cependant, dans la disposition d'esprit où se trouvait alors la pauvre femme, ce mot suffit pour l'émouvoir. Elle se rappela le désespoir de son fils à la

fin de leur conversation de la veille, et une pensée terrible traversa son esprit.

— Julie, s'écria-t-elle, courez à la ferme prévenir Jambu que j'ai besoin de lui immédiatement... mais dites d'abord à Morin de préparer la grande calèche, et tâchez de savoir de quel côté M. Gaston s'est dirigé. Allez vite!

La malheureuse mère, voyant déjà son fils étendu le long de quelque haie, la poitrine trouée d'un coup de feu, se hâtait de rassembler tout ce qui pouvait être utile pour lui donner les premiers soins. Pendant qu'elle ouvrait un paquet de vieux linge, le bruit d'une voiture qui s'arrêtait devant la grille attira son attention.

— Le baron! s'écria-t-elle. Dieu soit loué!

Le baron de Nieul, frère cadet du feu comte, était un petit homme, bien pris dans sa taille exiguë, si propret, si soigné, si coquet, qu'il faisait plaisir à voir. A en croire ses envieux, il avait au moins la soixantaine, mais il suffisait de le regarder pour être convaincu que c'était là pure calomnie. Plus d'une jolie femme aurait pu être jalouse de la blancheur de ses dents, et la façon dont il s'en servait à table prouvait aux plus sceptiques qu'elles étaient bien à lui. Si quelques rides imperceptibles commençaient à tracer des sillons autour de ses yeux, ses joues pleines et son teint fleuri empêchaient de les remarquer. Ses cheveux coupés très courts grisonnaient légèrement, tout juste assez pour montrer à tous qu'il n'avait pas recours aux prodiges de la chimie moderne. L'inquiétude qui assombrissait en ce moment sa figure d'ordinaire souriante et joyeuse n'avait pas eu le pouvoir de lui faire négliger un seul détail de sa toilette ou de son costume. Bien qu'il vînt de faire une trentaine de lieues en chemin de fer, aucun pli ne déformait ses vêtements coupés conformément aux derniers arrêts du syndicat des tailleurs. Son complet du matin, d'une couleur sombre, était d'une étoffe si moelleuse qu'on se sentait réchauffé rien qu'en la regardant. Le pantalon tombait de la façon la plus gracieuse sur de fines bottines de chevreau que la boue semblait ne pas oser souiller. S'il boutonnait strictement sa jaquette du haut en bas, ce n'était pas seulement pour obéir à la mode, mais aussi pour permettre à tout le monde de constater que les années avaient respecté sa taille et qu'il conservait la tournure svelte d'un jeune homme.

C'est ainsi que, par une sombre après-midi de novembre, apparut à la grille du château de ses ancêtres le baron Tiburce Berthereau de Nieul, que ses amis appelaient le Tiburce des dames.

A peine avait-il fait quatre pas dans la cour que la comtesse se jetait dans ses bras en le remerciant à travers ses larmes d'être venu si vite.

— Pas de remerciements, chère belle. Suis-je donc homme à laisser une charmante sœur comme vous dans l'embarras? Voyons, en deux mots, de quoi s'agit-il?

— Hélas! mon pauvre enfant...

Un sanglot interrompit la phrase commencée.

— Gaston? malade?

— Malade! plût à Dieu!

— Je n'ose pas vous comprendre!... Un malheur si affreux et si subit... Comment? quand?

— Ce matin, à l'instant!

— De grâce, chère Hortense, revenez à vous! Votre dépêche est datée d'hier. Ce ne peut donc être ce matin que...

Sans le laisser achever, elle se pencha vers lui :

— Je tremble, lui dit-elle tout bas, je tremble qu'il n'ait attenté à ses jours.

En ce moment la porte du petit salon où la comtesse avait conduit son beau-frère s'ouvrit précipitamment.

— Madame! s'écria Julie d'une voix joyeuse, j'ai trouvé M. le comte!

— Vivant? demanda avec angoisse la pauvre mère.

— En train de manger une belle omelette au lard confectionnée par Mme Jambu.

Le baron ne put réprimer un éclat de rire. La comtesse était trop heureuse pour s'offenser de sa gaieté, mais dès que Julie se fut retirée, elle reprit d'un ton triste :

— Gaston ne s'est pas rendu coupable de l'acte de criminelle folie que je redoutais; j'en remercie Dieu du fond de mon cœur. Mais la situation n'en reste pas moins aujourd'hui ce qu'elle était hier quand je vous ai supplié de venir à mon secours.

— Hé bien, je vais tâcher de ramener à la raison mon coquin de neveu, comme disaient jadis les oncles de comédie. Le maudit étourneau ne se doute pas de ce que je lui sacrifie. J'avais aujourd'hui une chasse superbe chez le marquis de Sorlieu.

— Vous pourrez vous indemniser à Nieul. On dit que nous avons beaucoup de gibier.

— Eh! ma chère Hortense, ce ne sont pas les faisans de Sorlieu que je regrette, mais les fusils qui leur font l'honneur de les abattre. Tout le Comptoir de l'agriculture, dont ce cher marquis est le président; Moïse Kreuznach, de la maison Ephraïm, Kreuznach et Cie, et trois régents de la Banque de France; une quinzaine de chasseurs, qui représentent à eux tous une centaine de millions. On a toujours à gagner en si bonne compagnie, sans compter que la marquise a chez elle en ce moment quelques-unes des femmes les plus jolies et

les plus élégantes de Paris, ce qui a bien aussi son agrément. Enfin! n'y pensons plus et contez-moi vos chagrins.

Tout en poussant un soupir qui prouvait qu'il y pensait encore, il s'assit dans un vaste fauteuil, croisa les jambes et prit la pose résignée d'un homme qui se dispose à écouter un long récit.

Hortense se laissa tomber en face de lui sur un canapé de velours d'Utrecht jaune, dont les bras d'acajou étaient ornés de têtes de lion en bronze doré. Son beau-frère la voyant chercher inutilement un exorde vint à son aide :

— Donc, notre mauvais sujet est amoureux?

— Qui vous l'a dit? demanda-t-elle avec étonnement.

— Eh ! ma chère sœur, tous les hommes n'en sont-ils pas là?

Puis il se hâta d'ajouter.

— Du moins quand ils ont le bonheur d'avoir vingt ans... Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre... C'est de tous les temps et de tous les pays.

— Sans doute, mon bon Tiburce, et je pensais bien que le cœur de Gaston s'éveillerait un jour. Mais pouvais-je m'attendre, avec l'éducation que je lui ai donnée, à le voir s'éprendre d'une aventurière?

— Bah! c'est généralement par là qu'on débute... surtout les jeunes gens trop bien élevés. Songez-y donc! Vous les rendez timides; ils ont besoin qu'on les encourage. C'est à quoi les aventurières, comme vous dites, s'entendent beaucoup mieux que les jeunes filles du monde.

— Alors vous voulez que je voie paisiblement mon fils faire la cour à une misérable ouvrière que je faisais travailler par charité?

— Quoi! une ouvrière? une grisette? on en trouve encore dans la Charente-Inférieure? Mimi Pinson s'est réfugiée dans l'Aunis? Contez-moi vite ce petit roman!

— C'est inutile, répondit d'un ton sec Hortense, froissée de voir son beau-frère prendre si légèrement l'aventure qui la blessait au cœur. Puisque vous approuvez Gaston, faites bon accueil à l'étrange nièce qu'il vous a choisie; quant à moi, je suis bien résolue à employer tous les moyens que la loi met en mon pouvoir pour empêcher Mlle Léonore Chouteau de devenir ma belle-fille.

Ces derniers mots firent bondir le baron hors de son fauteuil.

— Vous ne voulez pas dire que le comte de Nieul songe sérieusement à épouser cette Bernerette de chef-lieu de canton?

— Voilà huit jours qu'il me persécute pour arracher mon consentement à ce mariage monstrueux!

— Grand innocent! Parbleu, ma chère sœur, vous avez bien fait

de m'appeler. Je vous promets que Mlle Chouteau, puisque Chouteau il y a, ne sera jamais ma nièce. Mais comment cette péronnelle s'est-elle emparée de votre grand dadais de puritain?

— Je vous l'ai dit. Elle venait travailler chez moi en journée, car elle habite tout près d'ici avec sa mère, et, c'est une justice à lui rendre, elle coud vraiment assez bien, aussi je l'employais souvent. Sa tenue est convenable. Elle a l'air modeste. Je me méfiais d'autant moins d'elle qu'elle n'est pas jolie.

— Comment! ce bêta-là s'amourache d'un laideron! Du coup, je le renie pour mon neveu.

— Elle est petite. Elle a le front bombé, les pommettes saillantes, son teint mat manque de fraîcheur; cette sorcière n'a pas même la beauté du diable. Pouvais-je craindre que, bâtie de la sorte, elle n'allât...

— Ah! chère innocente! Rappelez-vous les oies du frère Philippe!

La comtesse regarda son interlocuteur d'un air étonné.

— Bon! voilà que je vous cite un conte de la Fontaine, à présent! Je voulais dire que quand un jeune homme vit dans un désert, la première femme qu'il rencontre lui tourne infailliblement la tête.

— J'ai peut-être eu tort de garder Gaston près de moi; mais enfin le mal est fait. Comment y remédier?

— Soyez tranquille. Avec un peu d'habileté et beaucoup de patience, nous arriverons à nos fins. Mais pas de lutte ouverte. Pas de querelles! Temporisons! Gagner du temps, en pareille matière, tout est là. Notre blanc-bec est dans le premier feu de sa passion; c'est un feu de paille. Laissons-le s'éteindre. Je connais cela, ma chère sœur; je connais cela, moi! Essayez de brusquer les choses, il se fâchera tout rouge et deviendra capable de toutes les folies. Il entonnera le grand air de la *Favorite*, ce qui sera tout à fait en situation, vu le petit nom de la belle :

Léonor, mon amour brave
L'univers et Dieu pour toi!

Laissez passer quelques semaines. Il se lassera de sa grisette.

— Il se lassera! Ah! mon bon frère, Gaston est bien coupable, mais pas autant que vous le supposez, grâce à Dieu!

— Comment! s'écria le baron stupéfait.

— Mon cher Tiburce, Gaston ne songerait pas à épouser une malheureuse créature absolument indigne de lui.

— Mais vraiment vous m'effrayez! Cette Jenny l'ouvrière me fait

l'effet d'une petite personne très forte. Il faut jouer serré, ou nous serons battus.

— Quoi! vous, l'oncle de Gaston et son parrain, vous, le chef de la famille, vous songez à ruser au lieu d'imposer votre autorité?

— A quoi vous a servi la vôtre?

— Vous êtes un homme. Il vous écoutera mieux que moi.

— A moins qu'il ne se sauve avec sa belle dans un de ces pays où d'honnêtes pasteurs mettent moins de temps à marier deux amoureux que moi à fumer une cigarette.

— Un pareil mariage serait nul en France.

— Eh! eh! qui sait? D'ailleurs songez donc au scandale d'un tel procès. Enfin, dans dix-huit mois Gaston aura vingt-cinq ans. Vous qui parliez tout à l'heure de la loi, vous n'ignorez pas ce qu'elle lui permettra de faire alors. Voyons, ma bonne Hortense, je ne reculerai devant rien pour vous sauver tous les deux, car c'est le sauver, le pauvre nigaud, que de le dépêtrer du piège où il s'est laissé prendre, mais il faut me donner carte blanche.

— Ordonnez. J'approuve tout.

En ce moment la sonnette de la porte d'entrée s'agita bruyamment. On entendit aussitôt des aboiements joyeux, et l'oncle Tiburce vit, par la fenêtre près de laquelle il était assis, deux beaux chiens s'élancer pour faire fête à un jeune homme qui entrait en tenue de chasseur rustique, le carnier au dos, le fusil en bandoulière. Il était grand et vigoureux. Une opulente chevelure noire et une large barbe soyeuse encadraient son mâle et beau visage. Malgré la boue qui souillait ses épaisses chaussures, ses hautes guêtres de cuir jaune et jusqu'à sa vieille vareuse de laine, il avait tout à fait grand air et sa figure intelligente et douce, en dépit du hâle qui la couvrait, annonçait plutôt un homme d'étude et un penseur qu'un petit gentilhomme campagnard uniquement occupé de chasser le lièvre et la grisette.

— Voilà l'ennemi, dit en souriant le baron. Laissez-moi faire et approuvez tout ce que je dirai.

Gaston, en entrant dans le salon, se dirigea vers la comtesse et lui donna la main d'un air assez froid, mais remarquant alors les ravages que le chagrin avait exercés en quelques heures sur la figure de sa mère, il ne put lui tenir plus longtemps rigueur, et, lui jetant ses bras autour du cou, il l'y serra longuement.

— Bien! s'écria le baron. Répare le mal que tu as fait.

— Vous ici, mon oncle? Vous venez vous joindre à elle pour combattre mon amour?

— Pour savoir au moins ce qui se passe, puisque tu n'as pas cru devoir m'informer de tes projets. Ta mère vient de m'en entre-

tenir, tu devines dans quel sens. Je ne serai pas fâché de t'entendre à ton tour.

— A la bonne heure. Vous me permettez de plaider ma cause, vous, mon bon oncle. Dès lors elle est gagnée! Les préventions de ma pauvre mère contre Léonore sont absolument injustes. C'est une jeune fille d'une vraie beauté, d'une réputation sans tache. On ne peut lui reprocher qu'une chose, sa pauvreté.

— Pauvreté n'est pas vice, dit le baron, d'un ton conciliant. Mais quelle est la position de sa famille?

— Sa mère, restée veuve très jeune, est une fort honnête femme qui travaille pour vivre.

— C'est ce qu'on peut faire de mieux quand on n'a pas de rentes. Ta future belle-mère est sans doute dans l'enseignement? Elle donne des leçons de piano, peut-être?

— Non, répondit Gaston, en rougissant un peu. Vivant à la campagne, elle s'occupe de travaux... champêtres.

— Sans périphrase, elle garde les vaches?

— Lui faites-vous un crime de n'avoir pas été élevée comme une héritière?

— Dieu m'en préserve! Et cette honnête paysanne a de la famille?

— Deux frères qui gagnent honorablement leur pain à la sueur de leur front.

— En bon français, des valets de ferme. Parfait! Mlle Léonore s'occupe de couture, je crois?

— Ma mère elle-même admirait ses doigts de fée, son goût merveilleux.

— Elle saura donc s'habiller quand elle sera comtesse. C'est quelque chose, cela... C'est égal, mon pauvre ami, quand je me donnais la peine de gagner une belle fortune dont tu es le seul héritier, je rêvais un parti plus brillant pour toi. Je t'avais déjà parlé de ma charmante filleule, Claire, la fille unique de mon vieux camarade Jacques de Grandvaux. Elle t'aurait apporté quelques centaines de mille francs pour entrer en ménage, en attendant les deux ou trois millions qu'elle aura plus tard. Sans dire non, tu as inventé je ne sais quels prétextes pour ajourner ta présentation à la famille. J'ai tout naturellement flairé là-dessous quelque amourette, mais je ne me doutais guère que tu dédaignais la fille d'un millionnaire, d'un sénateur inamovible, pour apporter ton nom et ton titre à la fille d'une vachère.

— Mon nom! Vous savez bien que je ne m'appelle pas de Nieul, mais Berthereau. Cela rime avec Chouteau.

— Une rime très pauvre!

— Et si je me laisse appeler *monsieur le comte*, vous savez bien

que je n'y ai aucun droit, mon arrière-grand-père n'ayant pas constitué le majorat sans lequel le titre qu'il avait reçu de l'empereur n'était pas transmissible à ses descendants.

— Bravo! s'écria ironiquement le baron, blessé à vif dans ses prétentions personnelles à la noblesse. D'autres se donnent du mal pour se décrasser; toi, tu ne sais qu'inventer pour nous rabaisser au niveau de l'aimable famille à laquelle tu veux nous allier! Redeviens Berthereau pour épouser ta grisette, si cela t'amuse, mon garçon; moi, je reste baron de Nieul. Si nous n'avons plus rien de commun, c'est toi qui l'auras voulu.

Désolée de cette rupture, et épouvantée des conséquences qu'elle entraînait pour l'avenir de son fils, la comtesse se hâta d'intervenir :

— Mon bon Tiburce, Gaston n'a pas voulu vous offenser. Il vous aime, il vous respecte.

Si le baron était vif, il savait du moins redevenir promptement maître de lui. Il se rappela les bons conseils qu'il avait donnés à sa belle-sœur et comprit la nécessité de les suivre lui-même.

— Rassurez-vous, ma chère Hortense, reprit-il avec bonhomie, ce gamin-là m'a mis en colère, mais je vous aime trop tous les deux pour lui garder rancune.

Touché par ces paroles affectueuses, Gaston tendit la main au baron :

— Pardonnez-moi, mon cher oncle. J'ai eu tort, mais si vous saviez ce que je souffre depuis un mois...

— Ne désespère pas, pauvre amoureux. Si Mlle Léonore est réellement telle que tu nous la dépeins, et si tu l'aimes au point de lui sacrifier avenir et fortune, je consentirai à intervenir pour toi auprès de ta mère.

— Oh! merci! Que vous êtes bon!

— J'ai été jeune; je sais ce que c'est que d'aimer. Seulement tu me permettras bien de t'imposer quelques conditions?...

— Je les accepte d'avance.

— Bien. Dès demain matin je t'emmène à Paris.

— A Paris! Y songez-vous, Tiburce? s'écria la comtesse.

— A Paris! Ah! mon oncle, gémit en même temps Gaston, d'une voix désespérée.

Sans tenir compte de cette double protestation, le baron poursuivit :

— Je t'y garde dix-huit mois.

La comtesse stupéfaite n'eut pas même, cette fois, la force de protester. Gaston murmura :

— Vous me soumettez à un cruel supplice.

— Non, mon cher enfant, à une simple épreuve. Si dans dix-huit mois tu veux toujours épouser Mlle Léonore, je te donne ma parole que j'obtiendrai le consentement de ta mère.

— Mère, dit Gaston, rasséréné par cet engagement, veux-tu ratifier la promesse de mon oncle?

Elle allait faire la réponse la moins encourageante, mais un coup d'œil du baron lui rappela leurs conventions.

— Eh bien, mon pauvre enfant, s'il m'est prouvé dans dix-huit mois que ta folie est incurable, je renoncerai à la combattre.

Pour sceller ce pacte, Gaston embrassa sa mère. Puis, se tournant vers le baron :

— Mon cher oncle, lui dit-il, vous venez de me sauver la vie... Quand partons-nous?

— Ce soir, par l'express.

— Bien. Je vais tout préparer pour mon voyage.

Le préparatif que le jeune comte jugea le plus urgent fut de courir en toute hâte vers le petit bois où il avait donné rendez-vous à Léonore.

Le soleil s'était depuis plus d'une demi-heure plongé dans la mer. D'épais nuages qui laissaient tomber une petite pluie fine arrêtaient en route les dernières lueurs du crépuscule. Gaston se réjouit de ce temps humide, froid et sombre, qui n'engageait ni les désœuvrés à flâner sur les grandes routes pour leur plaisir, ni les commères du village à rester en sentinelles sur le pas de leurs portes; Léonore, ayant moins à redouter les regards curieux ou malveillants, consentirait sans doute à lui laisser prolonger ses adieux. Cette pensée l'aida à tromper les ennuis de l'attente. Caché sous un bouquet de chênes verts rabougris, il avait l'œil et l'oreille au guet, tressaillant dès qu'il croyait distinguer une forme humaine à travers l'épais brouillard ou percevoir un bruit de pas au milieu du silence morne de cette lugubre soirée. Enfin, sur la ligne blanchâtre que la route traçait dans la masse sombre des terrains vaguement entrevus, il distingua une tache noire qui grandit rapidement, et finit par s'arrêter près du bouquet de chênes verts.

— Léonore!

— C'est vous, monsieur Gaston?... Vous m'avez fait bien peur ce matin. Qu'avez-vous donc à m'apprendre?

— Une grande nouvelle! Ma mère ne s'oppose plus à notre mariage.

— Est-il possible?

— Seulement on me vend cher ce bonheur : dix-huit mois d'exil loin de vous!

— On vous éloigne de moi! Et vous y consentez! Vous faites

semblant de ne pas voir le piège qu'on vous tend? Ah! vous ne m'aimez pas!

Gaston protesta avec éloquence contre cette accusation et expliqua longuement pourquoi il avait dû accepter comme une faveur précieuse une transaction, grâce à laquelle il pourrait donner son nom à sa bien-aimée sans encourir la malédiction de sa mère.

— Ainsi, dit la jeune fille avec amertume, Mme la comtesse se résigne à l'idée de m'accepter un jour pour belle-fille? Comment votre oncle a-t-il pu faire un tel miracle?

— Ma pauvre sainte femme de mère regarde bien un peu ce mondain comme un réprouvé, mais elle sait qu'il nous aime. D'ailleurs, comment ne pas suivre les conseils d'un parent qui a su gagner plusieurs millions et qui m'institue son héritier?

— Vous, monsieur Gaston! Ah! le digne homme! Il n'a donc pas d'enfants?

— Comme il adorait toutes les femmes, il n'a pu se résigner à en aimer une. C'est à cette faiblesse de l'excellent homme que je devrai d'être riche un jour; car, aujourd'hui, nous sommes presque pauvres; c'est à peine si nos revenus suffisent au train bien modeste que nous menons. M'excusez-vous maintenant d'avoir consenti à retarder notre bonheur?

— Oh! oui. N'allez pas vous exposer à perdre l'amitié d'un si bon parent.

— Enfin, chère Léonore, vous voilà donc raisonnable. Je vais être bien malheureux à Paris, loin de vous, mais je me consolerai en pensant aux joies du retour. Je vous jure que dans dix-huit mois je reviendrai pour vous donner mon nom, et vous présenter à tous comme ma femme bien-aimée. Jurez-moi à votre tour, que vous m'attendrez et que l'absence ne suffira pas à m'effacer de votre cœur?

— Oh! monsieur Gaston, vous savez bien que je ne puis aimer que vous!

Gaston saisit la main de la jeune fille et la serra longuement :

— Et maintenant, lui dit-il en l'attirant sur son cœur, laissez-moi vous donner mon premier baiser, mon baiser de fiançailles...

— Non! non! s'écria-t-elle en se dégageant de son étreinte. Pas maintenant! Pas ici, dans ce bois sombre! Dans un an et demi, au château, quand votre mère m'en aura ouvert les portes. Adieu, Gaston, adieu!

En prononçant ces mots, elle s'enfuit et disparut dans l'obscurité.

III

UNE LETTRE MALADROITE

Mademoiselle Léonore Chouteau,
à Nieul (Charente-Inférieure).

« C'est aujourd'hui le second jour de mon exil, ma Léonore bien-aimée. Il va bientôt y avoir quarante-huit heures que j'ai, pour la dernière fois, baisé votre chère petite main, en vous jurant un amour éternel, et voici bientôt quarante-huit heures que mon excellent oncle, dans les intentions les meilleures du monde, travaille à me rendre parjure. Sans le connaître, vous aviez, mieux que moi, deviné son plan : m'amener d'abord à vous oublier et à vous trahir pour me faire ensuite épouser la fille d'un millionnaire de ses amis qu'il m'a destinée dès le jour de sa naissance. Mais qu'importe ! Il m'a donné sa parole de respecter ma volonté, et il est trop galant homme pour ne pas la tenir. Je vous promets donc que dans dix-sept mois et vingt-huit jours il viendra lui-même vous prier de devenir sa nièce.

« Pour vous montrer par quels sentiers fleuris le digne baron s'efforce de me pousser, à mon insu, vers le but qu'il se propose, je dois vous conter les petits événements qui ont rempli ma vie depuis cette sombre soirée de novembre plus radieuse dans mon souvenir que les plus splendides journées où le soleil de juillet brille dans un ciel sans nuages.

« Pendant toute la durée du voyage, mon cher oncle ne m'entretenait que des grands personnages de la haute banque et du monde politique dans l'intimité desquels il vit, et auxquels il me fera l'immense honneur de me présenter. Il me décrivait leurs hôtels et leurs châteaux, me disait le chiffre de leur fortune et m'apprenait comment et en combien de temps ils les avaient gagnées, le tout afin de me donner envie d'imiter de si glorieux exemples. Ah ! s'il s'était douté, le pauvre homme, combien il me dégoûtait des millions, à force d'en faire défiler devant moi !

« En arrivant à Paris, son premier soin a été de me conduire dans une jolie maison meublée du quartier des Champs-Élysées et de m'y installer dans un coquet petit appartement de garçon dont il prend le loyer à sa charge. Il n'a voulu, m'a-t-il dit, me loger ni chez lui ni tout près de chez lui pour ne pas me gêner ; mais je crois, entre nous, que c'est sa liberté qu'il veut assurer beaucoup plus que la mienne, car le vénérable baron — Dieu ! s'il se doutait de l'épithète

que ma plume trop respectueuse vient d'accoler à son titre — le vénérable baron appartient à l'espèce de ces hommes toujours aimables qui sont fermement résolus à rester jeunes jusqu'au centième anniversaire de leur naissance. Au bout d'une heure, il revint me prendre pour m'emmener dîner dans l'un des quatre cercles dont il fait partie, à celui où il tient à me faire recevoir, et où il m'engage à aller tous les jours pour perdre ce qu'il appelle mon odeur de province et me mettre « dans le mouvement ». Sans savoir encore bien au juste ce que peut être ce fameux *mouvement* dont il parle sans cesse, je m'en doute assez pour être certain que je n'y entrerai jamais.

« Mon futur cercle porte officiellement je ne sais plus quel nom pompeux et interminable, où il est question de beaux-arts et de littérature; dans la pratique, on l'appelle plus modestement le *Riflard*, parce que beaucoup de ses membres y viennent à pied par tous les temps, prudemment armés de leurs parapluies. Malgré cet humble sobriquet, il est *vlan* et même *copurchic* d'en faire partie. Pardon de ces mots baroques : ils appartiennent au français ou du moins au parisien de nos jours, et je prouve en les employant que je me fais au beau langage. Mon oncle ne m'eût certes pas présenté au *riflard* s'il n'avait été sûr que j'y rencontrerais les gens les plus propres à me lancer. Ceux dont j'y ai fait, grâce à lui, la connaissance m'ont en effet paru tout à fait « dans le train ».

« L'un d'eux, le marquis de Rieussec, un de mes anciens camarades du collège de Pons, plus âgé que moi de deux ans à peine, a déjà perdu au baccara quelques centaines de mille francs, ce qui l'a très bien posé dans le monde. Il songe, paraît-il, à réparer cette brèche faite à son patrimoine, en octroyant son nom et son titre à la fille d'un bonhomme qui a gagné une dizaine de millions dans le commerce des drogues. Bon! voilà que moi aussi je sème les millions sous ma plume. Il paraît que la maladie est contagieuse! Mon oncle regarde Rieussec comme un garçon d'un esprit éminemment pratique; il lui prédit les plus hautes destinées. Un autre de mes nouveaux amis, Charles Noiraud, fils d'un notaire d'une petite ville de Normandie, a la spécialité de prédire à coup sûr, la veille de chaque course, le nom des gagnants. Il nous a dit toute la généalogie, jusqu'à la quatrième génération, de chacun des chevaux qui doivent courir dimanche à Auteuil. Il connaît l'histoire de chacun des jockeys de l'Europe; il sait quels sont ceux qui méritent sa confiance et ceux pour lesquels un gaillard un peu avisé ne pariera jamais. C'est là, paraît-il, une science plus lucrative que l'économie politique ou l'anatomie comparée; elle lui rapporte, bon an mal an, un ou deux milliers de louis. Le digne baron fait grand cas de ce

savant d'une nouvelle espèce ; mais il a surtout tenu à me présenter à deux ou trois jeunes gens qui, aux cartes et aux chevaux, préfèrent des plaisirs d'un autre genre ; il exige même que je me laisse présenter par eux dans les coulisses de l'Opéra. C'est ainsi que les oncles de nos jours dirigent l'éducation de leurs neveux ! Il est convaincu que les séductions de ce paradis de toile peinte peuplé de houris fardées me feront oublier à jamais la douce et chaste créature à laquelle j'ai donné mon cœur pour toujours. Excellent homme ! Respectons ses illusions !

« Le lendemain de cette mémorable soirée, je me suis rendu de bonne heure chez le baron, comme il m'y avait engagé. Il possède, rue Fortuny, à deux pas de l'avenue de Villiers, c'est-à-dire dans l'un des quartiers les plus élégants et les plus riches du nouveau Paris, un petit hôtel qu'il habite seul. C'est une merveille que sa *garçonnière* comme il l'appelle, et mes yeux de campagnard sont encore éblouis des splendeurs qu'ils viennent d'admirer. Les tapis épais et moelleux qui recouvrent les marches de l'escalier et le plancher de toutes les pièces sont si beaux que j'osais à peine y poser mes pieds. Ceux du salon et du cabinet de travail, recueillis en Perse dans les mosquées les plus célèbres, sont de véritables œuvres d'art. Toutes les portes disparaissent sous des tentures d'un grand prix. Quatre vieilles tapisseries qui recouvrent les murs d'un petit boudoir ont coûté à elles seules une cinquantaine de mille francs. Auprès des sièges moelleux sur lesquels j'ai fini par prendre l'audace de m'asseoir, les fauteuils anguleux et le grand canapé style empire de notre salon de Nieul, que ma pauvre mère regarde comme d'admirables chefs-d'œuvre d'élégance et de confortable, sont d'affreux instruments de torture. Que vous dirais-je des tables d'ébène incrustées d'ivoire, des meubles ornés de bronze fouillés par le ciseau des artistes les plus célèbres du siècle dernier ? Il me faudrait encore vous énumérer les mille merveilles négligemment posées, çà et là, sur le marbre des consoles et des guéridons, ou soigneusement protégées par les glaces des vitrines : petits vases aux formes étranges taillés dans des blocs de jade ou de cristal de roche, figurines d'idoles ou de monstres curieusement sculptées dans des blocs d'ivoire par les artistes anonymes de l'extrême Orient, bronzes chinois et japonais, émaux limousins, vases d'argent repoussé, antiques tabatières d'or au couvercle orné de miniatures plus précieuses que les diamants qui les encadrent, que sais-je encore ! Un prodigieux magasin de bric-à-brac, ou plutôt un musée exquis. Je trouve vraiment la mariée trop belle. Ce petit palais est trop joli, trop somptueux pour ne loger qu'un vieux garçon millionnaire. Au milieu de ces splendeurs des *Mille et une nuits*, on

voudrait voir apparaître une princesse de conte de fées. Il est vrai que, d'après certains bruits fort accrédités au *riflard*, les apparitions féminines s'y produiraient plus souvent qu'on ne serait disposé à le croire, vu l'âge du respectable propriétaire de tous ces trésors.

« Pendant que je me livrais à ces réflexions, on vint nous annoncer que M. le baron était servi. Mon oncle, qui dîne tous les soirs dans le monde ou dans l'un de ses quatre cercles, déjeune chez lui, et, comme il trouve qu'une conversation intéressante ou agréable facilite sa digestion, il s'arrange toujours de façon à retenir comme convives ceux de ses visiteurs du matin qui peuvent lui donner des renseignements utiles ou lui rapporter les commérages des divers mondes parisiens.

« Il avait aujourd'hui jeté le grappin sur un jeune associé d'agent de change très au courant des plans d'un groupe financier qui prépare en ce moment une campagne de hausse et un prince dont je n'ai pu retenir le nom étranger, mais dont je n'oublierai jamais la physionomie falote. Très replet et très court, il m'a rappelé ce magot de porcelaine qui fait à Nieul le principal ornement de notre salon. Sur son gros corps se dresse une petite tête camarde au crâne dénudé, aux joues flasques et pendantes, aux lèvres épaisses surmontées de larges moustaches d'un noir invraisemblable. Drôle de bonhomme que ce petit grand seigneur qui paraît honoré de servir de plastron à mon oncle et semble professer pour lui une vive admiration. Son Altesse serait-elle plus riche en parchemins qu'en billets de banque, et se trouverait-elle dans l'humiliante nécessité de recourir parfois à la bourse d'un modeste baron de l'Empire?

« Ce descendant des croisés paraît fort au courant de la chronique scandaleuse de Paris. Il nous a raconté je ne sais combien d'histoires plus drôles qu'édifiantes et n'a parlé sérieusement qu'une fois, à propos d'une augmentation projetée des droits sur l'alcool dans laquelle il voit le plus monstrueux des attentats. En quoi la taxe des trois-six intéresse-t-elle donc ce haut personnage qui ne siège ni à la Chambre ni au Sénat? Je n'avais jamais vu de princes jusqu'ici, mais ce n'était certes pas ainsi que je me les représentais. Je suppose d'ailleurs qu'ils ne sont pas tous taillés sur ce patron, et je serais assez étonné si celui-là figurait dans l'Almanach de Gotha.

« Quoique le repas fût très simple, les convives du baron s'extasièrent sur le talent sans pareil de la grande artiste qui dirige ses fourneaux. J'étais indigne d'apprécier les deux ou trois chefs-d'œuvre dus à cette muse de la casserole, et je mangeais sans comprendre, comme un barbare, mais j'admirais le bel arrange-

ment de la table, le luxe de bon goût du service et les grands plats d'argent dressés aux deux bouts de la salle sur de vastes buffets-étagères, tout en écoutant le bruit des millions qui continuaient à ruisseler dans la conversation de mon oncle et de ses hôtes.

« Tenant à me faire apprécier dès le premier jour tous les charmes de la fortune, mon tentateur, dès que ses convives eurent pris congé de lui, m'emmena au bois de Boulogne dans sa voiture, un charmant coupé attelé de deux chevaux de race, et conduit par un cocher si digne, si correct et si grave, qu'on l'eût pris sans son fouet pour un notaire en train de lire un testament. J'adressais à mon oncle mes très sincères compliments sur la beauté des magnifiques bêtes qu'il confie à cet imposant personnage, mais il faisait le modeste. Ses chevaux me sembleraient très ordinaires, assurait-il, si je les voyais à côté d'un attelage miraculeux que vient d'acheter un de ses plus intimes amis — celui dont je vous parlais tout à l'heure, ai-je besoin de vous le dire? — lequel possède aussi une fille remarquablement jolie, intelligente, excellente musicienne; il ne lui manque enfin aucune de ces qualités que possèdent sans exception toutes les filles à marier; il ne tiendrait qu'à moi, au dire de mon oncle, de devenir l'heureux possesseur de ce trésor, et son père s'empresserait, si j'en manifestais le désir, de mettre les deux incomparables pur-sang dans ma corbeille. Pauvre baron! que de mal il se donne pour me faire oublier ma chère Léonore! Croit-il donc que je vais sacrifier le bonheur de toute ma vie au plaisir de posséder un bel attelage et d'échanger des saluts dans l'allée des Acacias avec une douzaine de banquiers israélites?

« Vous voyez, ma bien-aimée, que je vous raconte les moindres événements de ma vie. Suivez ce bon exemple. Écrivez-moi tout ce qui vous arrive, toutes les pensées qui traversent votre esprit, et riez avec moi des plans machiavéliques de mon très excellent oncle qui conspire contre vous parce qu'il ne vous connaît pas, mais qui, dès qu'il vous aura vue, vous adorera au point de me rendre jaloux. Peut-on vous voir sans vous aimer?

« Gaston. »

Léonore mit longtemps à lire cette lettre et n'y comprit pas grand'chose. Gaston avait trop oublié en lui écrivant que les bonnes gens de Nieul n'ont aucune idée des cercles, du baccara et des opérations de Bourse; mais sa description de l'hôtel de la rue Fortuny excita vivement la curiosité et l'intérêt de sa correspondante. La petite couturière chercha toute la journée à se représenter cette maison remplie de trésors. La nuit, la reine Mab lui montra un jeune homme à la tournure élégante qui, à la lueur de la lampe merveil-

leuse, pénétrait dans la caverne d'Aladin et y remplissait de diamants tout un train de chemin de fer. Quand il se tourna vers elle pour la saluer, elle vit avec surprise que ce n'était pas Gaston, mais l'oncle Tiburce.

IV

L'ONCLE TIBURCE REÇOIT UNE VISITE INATTENDUE

Deux longues semaines s'étaient déjà écoulées depuis que Gaston avait quitté la Charente-Inférieure, lorsqu'un jour, au moment où le vénérable Tiburce, après avoir dit adieu à trois amis qu'il avait retenus à déjeuner, se préparait à sortir, son valet de chambre vint lui annoncer qu'une personne, une... dame (il prononça ce mot de façon à faire comprendre qu'il devrait plutôt dire une femme) demandait à parler à M. le baron.

— Vous ne lui avez pas demandé son nom?

— Elle dit qu'elle n'a pas l'honneur d'être connue de monsieur le baron, mais qu'elle a à l'entretenir d'une affaire très grave.

— Bon! quelque mendiante! Dites que je n'y suis pas.

François revint au bout d'une minute.

— Cette... dame insiste pour être reçue. Elle prétend qu'il s'agit d'une chose des plus urgentes.

Tiburce, impatienté, allait donner l'ordre de faire sortir cette importune au plus vite, mais, après avoir jeté un coup d'œil sur sa pendule, il se dit que l'assemblée générale des chemins de fer transsahariens ne commençant qu'à trois heures, il avait tout le temps de se débarrasser de cette solliciteuse une fois pour toutes. Il se résigna donc à la faire entrer.

La personne que François introduisit était une jeune fille d petite taille, modestement habillée comme une ouvrière de provinc dans sa toilette du dimanche. Sa démarche n'annonçait ni hésitation ni embarras. Au hâle qui couvrait sa figure et son cou, on reconnaissait en elle une campagnarde. Elle n'était pas positivement jolie, mais son front largement développé indiquait de l'intelligence; la courbe hardie de son nez, le dessin ferme de ses lèvres, tout en elle révélait une volonté énergique. Ses traits eussent paru un peu secs et durs, si son visage n'avait pas été animé et comme éclairé par deux grands yeux bruns, brillants et doux. Le baron, qui s'était préparé à congédier sa visiteuse par quelques paroles brèves, fut surpris en voyant une personne si différente de la vulgaire quémandeuse à laquelle il pensait avoir affaire. Il se radoucit aussitôt et, se demandant avec curiosité de quel sujet cette étrange petite per-

sonne pouvait avoir à l'entretenir, il lui avança lui-même un fauteuil.

— Pardonnez-moi, monsieur le baron, lui dit-elle d'une voix qui ne laissait soupçonner en elle aucune émotion, de m'être ainsi introduite chez vous sans me nommer, quoique mon nom vous soit connu. Deux personnes vous ont déjà parlé de moi. L'une vous en a sans doute dit trop de bien et l'autre peut-être un peu trop de mal. M. le comte de Nieul, votre neveu...

— Vous êtes Mlle Léonore? demanda le baron dont le visage se rembrunit.

— Elle-même. Je sais que vous êtes prévenu contre moi.

— De bonne foi, je n'ai aucun motif de vous vouloir du bien!

— Je ne le comprends que trop.

— Comment donc alors venez-vous m'apprendre vous-même que, malgré les conventions acceptées par mon neveu, vous vous êtes empressée de venir le rejoindre?

— M. Gaston ignore que je suis à Paris, je vous le jure!

— Alors, qu'y venez-vous faire?

— Vous voir, monsieur le baron, et me faire connaître de vous. Je vous demande de n'écouter sur mon compte ni votre neveu ni sa mère, mais de me juger vous-même. Vous êtes bon, vous êtes généreux. Vous savez ce que c'est que d'aimer. Vous seul pourrez décider impartialement, dans dix-huit mois, si je suis digne d'entrer dans votre famille.

Le baron se leva avec un mouvement d'impatience. Léonore, se jetant à ses genoux, lui saisit les mains et les retint dans les siennes.

— Monsieur le baron! au nom du ciel! C'est vous seul que je fais l'arbitre de mon sort. Je vous jure que je me soumettrai à votre décision, quelle qu'elle puisse être. Mais écoutez-moi jusqu'au bout, je vous en supplie!

En parlant ainsi, elle lui embrassait les mains et les baignait de ses larmes. Ses beaux yeux avaient une éloquence touchante. La passion qu'ils semblaient exprimer la transfigurait. Le baron se sentit le cœur remué à la vue de cette jeune fille qui se traînait à ses pieds. Il remarqua en même temps que son cou se rattachait par une ligne d'une rare élégance à des épaules vraiment belles. Il n'était pas homme à se laisser implorer en vain par une personne si intéressante. Il la releva donc avec indulgence en se disant que son neveu n'était pas dépourvu de goût.

— Voyons, ma chère enfant, séchez ces grands yeux de velours. Je ne suis pas un ogre, que diable! Puisque vous tenez absolument à plaider votre cause, parlez... quoique, en vérité, tout cela soit absurde!... Voyons, entre nous, je veux bien que vous n'ayez pas

revu Gaston à Paris; mais vous l'avez prévenu de la démarche que vous tentez?

— Dieu m'en garde!

— Et pourquoi donc, ma belle enfant?

— J'aurais eu peur de le rendre jaloux...

Ces paroles prononcées d'un ton de sincérité timide et le singulier regard qui les accompagna chatouillèrent agréablement le cœur du sensible baron. Oubliant dès lors complètement l'assemblée générale du Transsaharien à laquelle il devait assister en sa qualité d'administrateur de cette entreprise grandiose, il se rassit d'un air tout à fait aimable et invita sa visiteuse à l'imiter.

— M. Gaston, reprit-elle, m'aime assez pour vouloir m'épouser dès qu'il aura vingt-cinq ans, malgré sa mère et malgré vous. Mais moi, monsieur le baron, je l'aime trop pour vouloir le brouiller avec tous les siens, et je suis trop fière pour consentir à entrer de force dans une famille qui me repousserait.

— Bien, ma chère enfant! Vous avez du cœur!

— J'ajoute que cette famille ferait bien de me repousser telle que je suis aujourd'hui.

— Que voulez-vous dire?

— Je n'ai reçu que l'instruction qui convient à une paysanne. Je serais déplacée dans votre société. Il faut que je m'instruise. C'est une tâche pénible sans doute, à mon âge; mais j'ai la ferme volonté d'arriver à mon but et j'y arriverai. Je travaillerai le jour pour gagner mon pain et le soir pour me rendre digne d'une position plus haute. Mais je vous jure que je ne verrai jamais M. Gaston. Il ignorera toujours que je suis à Paris, à moins que vous ne le lui appreniez vous-même.

— Le baron n'avait nulle envie de trahir ce secret. Rien en effet, pensait-il, n'aurait pu dans son village distraire cette petite fille de ses rêves ambitieux. A Paris, au contraire, ses beaux yeux n'avaient-ils pas chance de rencontrer de nombreux admirateurs moins naïfs que Gaston, et l'un d'eux ne pourrait-il pas délivrer avant peu d'un terrible souci l'illustre famille de Nieul?

Il donna donc son approbation sans réserve au plan qu'elle lui soumettait. Il lui offrit même de se charger de tous les frais de son séjour à Paris, afin de la mettre à même de consacrer tout son temps à perfectionner son instruction; mais, en se déclarant très touchée de ces offres obligeantes, elle les refusa de la façon la plus nette. Il voulut au moins lui faire accepter un petit logement dans une des maisons qu'il possédait à Paris. Elle consentit à s'y installer, mais à la condition expresse qu'elle en payerait le loyer, et il fut convenu qu'elle irait le jour même le visiter et

le retenir sans que le concierge se doutât qu'elle connaissait son propriétaire. Elle se montra pleinement satisfaite de cet arrangement; n'ayant rien à cacher dans sa vie, elle était heureuse, disait-elle, de se placer ainsi à la fois sous la sauvegarde et sous la surveillance de l'oncle de Gaston. Le baron avait, de son côté, des motifs de plus d'un genre pour désirer ne pas la perdre de vue. Quoique toujours aussi décidé à s'opposer à un mariage absurde, il commençait à porter un vif intérêt à son étrange visiteuse, et il ne sut pas assez habilement cacher ses pensées intimes pour que l'Agnès de la Charente-Inférieure ne les devinât pas un peu. Mais, sans avoir l'air de soupçonner la nature de l'impression qu'elle avait produite sur lui, elle sollicita la permission de venir de loin en loin lui demander ses conseils et savoir de lui comment Gaston supportait l'épreuve qu'il lui avait imposée.

— Vous me trouvez sans doute bien naïve, lui dit-elle avec un doux sourire, de m'en rapporter sur un tel sujet à l'homme le plus intéressé à me cacher la vérité. Mais j'ai en vous une confiance aveugle. C'est plus fort que moi. Vous me paraissez si loyal et si bon. Oh! dites-moi que vous ne me traiterez jamais en ennemie?...

Il lui promit tout ce qu'elle voulut, et elle le remercia de ses promesses en lui serrant affectueusement les mains. Cette preuve de reconnaissance permit à l'oncle Tiburce de remarquer la petitesse de cette main qui pressait les siennes, et l'élégance du poignet auquel elle était attachée. Léonore lui avait paru d'abord presque laide, mais, depuis une heure, il avait fait successivement une foule de petites découvertes de nature à changer complètement cette première impression et il la trouvait maintenant tout à fait charmante.

Elle profita de la bienveillance qu'il lui témoignait pour lui demander une grande faveur. Ne connaissant personne à Paris, elle aurait sans doute beaucoup de peine à y trouver du travail. Si M. le baron voulait bien la présenter aux directeurs d'un grand magasin de nouveautés, la recommandation d'un homme tel que lui serait toute-puissante et elle n'oublierait jamais un si grand service.

— Je ferai pour vous, ma chère enfant, tout ce qui me sera possible. Par malheur, j'ai plus de relations dans le corps diplomatique et dans la haute finance que dans le commerce. Pourtant je verrai, je tâcherai... Mais au fait, un de mes amis... un prince, ma belle enfant, rien que cela!... a, je crois, quelques fonds dans une maison où l'on pourrait vous caser. Je le verrai demain et j'aurai peut-être une bonne nouvelle à vous donner.

— Que vous êtes bon! Voulez-vous me permettre de venir vous demander le résultat de cette démarche?

— Eh! chère petite! Une jolie personne comme vous sera

toujours la bienvenue chez moi .. Mais il est inutile de vous faire perdre votre temps à traverser tout Paris. Dans la maison où vous allez demeurer, je me suis réservé deux pièces, précisément sur votre palier, la porte en face de la vôtre. J'en ai fait un bureau où je donne une partie de mes rendez-vous d'affaires. Venez m'y trouver demain vers quatre heures. J'espère que vous serez contente de mon ami et de moi.

Léonore se confondit en remerciements et prit congé du baron. Pendant qu'il la reconduisait jusque dans l'antichambre — (quelle eût été la joie de Gaston s'il avait pu se douter que son oncle faisait à sa bien-aimée un si grand honneur!) — elle dressait du coin de l'œil, dans les pièces qu'elle traversait, l'inventaire des meubles incrustés d'ivoire, des tentures précieuses et de toutes ces richesses dont la description faite imprudemment par le jeune comte avait allumé dans son imagination de paysanne une ardente convoitise.

Après avoir refermé la porte par laquelle elle venait de sortir, il consulta sa montre :

— Déjà cinq heures!... Bah! Je ne regrette pas l'assemblée du Transsaharien. La drôle de petite fille! Est-ce une ingénue ou une grande coquette?

Il n'aurait pas eu besoin de se poser cette question s'il avait pu voir le sourire triomphant qui illuminait les grands yeux de sa visiteuse pendant qu'elle descendait l'escalier en enfonçant voluptueusement ses petits pieds dans le moelleux tapis qui recouvrait les marches de marbre blanc.

Edmond Villetard.

La suite prochainement.

SOUVENIRS
D'OXFORD ET DE CAMBRIDGE

Les célèbres universités d'Oxford et de Cambridge ont de tout temps attiré les voyageurs; on a décrit leurs monuments et classé leurs précieuses collections; on s'est plu à redire aussi tout ce que le moyen âge a laissé de traces dans leur constitution intérieure et dans le cérémonial qu'on y observe; et cela a conduit à les considérer comme des institutions surannées destinées à s'effrondrer d'elles-mêmes dans un avenir assez prochain. C'est une erreur : là, plus que partout ailleurs, les Anglais, en qui l'esprit de tradition et l'esprit de nouveauté se trouvent à tel point mélangés, ont greffé le présent sur le passé et, derrière les façades vénérables religieusement conservées, ont bâti selon les exigences du confort moderne; leurs collèges sont gothiques d'architecture : un peu gothique aussi est leur enseignement, mais point du tout leur éducation à laquelle la vie universitaire sert de couronnement.

Cette existence peu connue ou peu appréciée en France, les notes qu'on va lire pourront peut-être en donner quelque idée; si elles y parviennent, on leur pardonnera la forme familière et le style parfois un peu télégraphique que j'ai cru devoir leur laisser.

. . . . . .

... Par une belle journée d'août, rien de plus charmant qu'Oxford! Elle est, il est vrai, veuve de ses étudiants, mais n'a pas l'air d'une cité morte. Tout ensoleillée et pleine de parfums, elle semble plutôt goûter le repos de la sieste. Grâce à une brise légère qui tempère la chaleur, on ne se lasse pas d'errer dans ce dédale de merveilles; à chaque pas, c'est quelque chose de nouveau : le ciel bleu à travers une dentelle de pierre grise, une gargouille vétuste s'allongeant à l'angle d'un édifice, une tour, un clocher ou la masse d'une coupole imprévue surgissant tout à coup comme d'une boîte à surprises; puis des ruelles mystérieuses, de sombres recoins, des escaliers tortueux et des cloîtres ouvrant leurs arceaux sculptés sur de grands jardins à l'aspect délicieusement frais.

Le chèvre-feuille grimpe aux façades et le lierre sur les pignons. Aux rebords des vieilles fenêtres gothiques, des paquets de fleurs mêlent leurs tons éclatants : elles égayent aussi la froide monotonie

des constructions élevées par Christophe Wren, — le fameux architecte de Saint-Paul, — et dissimulent les pilastres noircis dont les pierres s'effritent, s'en vont par lambeaux, comme rongées par une maladie inconnue; et, dans les parcs, elles dessinent sur les tapis de gazon de charmantes mosaïques.

Montez à la *Radcliffe Library* par un petit escalier casse-cou; vous serez bien récompensé en atteignant le pourtour extérieur du dôme. L'œil embrasse le vaste panorama de la cité, dont les monuments se détachent sur une ligne pâle de bois et de collines : paysage tranquille sur lequel flotte comme un brouillard de nacre et dont les carillons mélancoliques qui chantent les heures troublent seuls le silence. — Partout, le calme et le repos! C'est le paradis pour les vieux professeurs qui fouillent dans les cartons poudreux...

... *Magdalen College* s'agrandit. Mais l'architecte n'a pas cru pouvoir mieux faire que son habile devancier, et ses ouvriers sont en train de ciseler une figure qui, dans quelques années, ressemblera identiquement à sa voisine, à moins que celle-ci ne vienne à faire usage du *Pear's soap*. — Un portier débonnaire dort dans sa loge moyen âge. Au-dessus de lui se dresse la tour sur le sommet de laquelle se disaient, récemment encore, à l'aube du 1er mai, des prières pour l'âme du roi Henri VII. Et voici, à côté, la niche étroite, creusée dans le mur, qui sert à prononcer en grec le sermon de la Saint-Jean. Une jeune miss, tout de blanc vêtue, en prend un rapide croquis. Dans la chapelle, le soleil projette par les vitraux de grandes lueurs multicolores sur un monde de statues formant muraille au-dessus de l'autel, tandis qu'étincelle, entre les boiseries sombres, l'aigle-pupitre de bronze doré.

Et l'on va toujours, subissant le charme poétique de ces édifices solitaires, visitant les collèges les uns après les autres, passant du parc à la chapelle et de la chapelle au *hall*. — Le hall, c'est le réfectoire, pièce immense avec de hautes fenêtres, des lambris de chêne et de solennels portraits où sont représentés les grands personnages qui étudièrent en ce lieu. C'est là que, chaque soir, le dîner réunit les *collegiate students*. Il y en a qui résident en ville; mais il me semble que, à leur place, je ne sacrifierais pas, au plaisir de me dire un peu plus libre, celui d'habiter ces vieilles demeures qui ont à la fois la majesté de l'antique et l'éclat de la jeunesse.

L'*University calendar*, que je trouve sur la table du Clarendon-Hotel, donne une foule de renseignements précieux; les dates des cérémonies encore en usage et des jours fériés où les docteurs mettent leurs belles robes rouges, — la liste des grands dignitaires en tête desquels figure lord Salisbury, comme chancelier, — celle des membres de la *Congregation*, corps délibérant qui gouvern

l'université; enfin l'énumération des collèges avec une petite notice historique sur leur origine, l'indication des bénéfices ecclésiastiques qui en dépendent, le détail de leur organisation et la liste de leurs *fellows*. Il y en a vingt : tous, sauf le dernier, ont été établis entre 1263 et 1624 (pour ne pas remonter jusqu'à la fondation un peu problématique faite en 872 par Alfred le Grand). Parmi les fondateurs figuraient des rois, des évêques, des ministres et aussi de simples particuliers : tous avaient en vue d'entretenir des écoliers pauvres avec les revenus des biens immobiliers qu'ils léguaient; mais ils réglementaient et le nombre des *fellows* et parfois leur origine, limitant les choix à ceux qui étaient nés dans tels comtés, étudiaient telle branche de la science ou avaient passé par tel établissement. Il arriva que les biens augmentèrent de valeur et les collèges s'enrichirent. D'ailleurs, d'autres largesses venaient s'ajouter aux premières : de nouveaux bienfaiteurs créaient des bourses ou laissaient même des sommes importantes sans en indiquer la destination. Les *fellows* se partageaient les revenus nets du collège; les *scholars* touchaient une allocation fixe pendant un temps déterminé : les *servitors* recevaient une part d'instruction en échange de certains services domestiques dont ils étaient chargés : la fortune des collèges augmentant toujours, on prit des *pensioners :* c'est dans cette catégorie que rentrent les étudiants actuels et leur nombre est illimité : ils payent, mais pas en proportion des avantages dont ils jouissent, car ils profitent de tout le luxe qui les environne.

Les collèges ont chacun un *visitor*, qui est un grand personnage ou même le souverain lui-même, et un chef réel qui s'appelle *warden*, *rector* ou *master :* les *fellows* l'élisent; ceux-ci ne doivent pas être loin de 600 à Oxford, mais c'est à peine s'il y en a 200 prenant part directement à l'enseignement en qualité de professeurs (*lecturers*) ou de répétiteurs (*tutors*) : les autres y demeurent étrangers et travaillent pour leur propre compte. Ce sont des ecclésiastiques, des savants résidant dans le collège ou même des personnes vivant en dehors de l'université, qui jouissent de leur prébende pendant dix ans au plus et s'en servent pour se créer une situation ou se faire connaître. On conçoit de quelle estime sont entourés les *fellowships*. L'opinion publique ne tolérerait pas qu'un pareil avantage fût accordé à celui qui n'en serait pas digne, aussi le concours est-il peu à peu substitué au choix; cette réforme est due à la commission qui, il y a peu d'années, a révisé les statuts des collèges, mais avec une extrême circonspection et en respectant dans les limites du possible la volonté du fondateur.

Le vice-chancelier reçoit une indemnité de 15 000 francs, me

dit-on; le *master* d'un collège, 30, 40, quelquefois 50 000 francs, mais il est obligé à de grandes dépenses; les *fellows* ont ordinairement entre 5000 et 7000 francs; quelques-uns ont beaucoup plus et jusqu'à 18 000 francs; pour les *scholars*, cela varie entre 500 et 2000 francs. Quant aux étudiants, ils dépensent 5000 francs par an facilement; celui qui vit avec beaucoup d'économie peut se contenter de 3500 francs, ou moins encore, si c'est un boursier.

Faute d'étudiants à observer, il faut se contenter des types dépeints dans *Tom Brown at Oxford*, quitte à revenir voir une autre fois si la peinture est toujours exacte. Ce roman, cité par M. Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, a joui d'une grande vogue [1]. Tom Brown, sorti de Rugby, l'une des grandes écoles préparatoires du Royaume-Uni, vers l'an 1842, vient ensuite faire ses trois années de stage à Oxford, dans un collège imaginaire où la paresse est dominante et où l'argent coule à flots : il a dix-huit ans : il est *commoner*, c'est-à-dire qu'il ne dîne pas à la table des *noblemen* (héritiers d'un titre nobiliaire), lesquels sont privilégiés de maintes façons, mais qu'il partage leurs plaisirs hippiques et autres; le sport nautique l'attire, et il devient un rameur de première force. Il se lie d'étroite amitié avec un *servitor*, caractère fier et ombrageux qui souffre d'une position subalterne et du dédain des riches. Cependant à travers les péripéties de sa vie joyeuse, ses idées se forment et son bon sens le guide vers un autre idéal. L'auteur fait toucher du doigt à son héros tous les abus d'alors et, sans doute, lui prête ses propres raisonnements; et la première année se termine dans le tourbillon de cette semaine de fêtes qu'on nomme la *Commemoration*, pendant laquelle on danse follement sous les vieux portiques. La seconde année sera plus sérieuse. Tom se rapproche de ceux qui ne se contentent pas comme lui du diplôme ordinaire et aspirent aux « honneurs ». Du sport toujours : mais aussi des discussions politiques et sociales, des germes d'association, des penchants philanthropiques qui se dessinent et le travail qui prend le dessus. Il est temps, car si les premiers examens sont faciles, le dernier ne se passe pas si aisément, et il n'est guère d'usage ici de se représenter indéfiniment avec l'espoir que la persévérance du candidat touchera les examinateurs.

Tous ceux qui ont passé à l'université au temps de Tom Brown s'accordent à vanter la fidélité du tableau; mais ce temps est déjà loin; le vent de la réforme a-t-il soufflé par ici? C'est ce que nous verrons.

Oxford, au revoir!

[1] Les extraits cités par M. Taine ne correspondent plus du tout avec le présent état de choses dans les universités; l'esprit n'est plus le même et l'égalité y a fait de grandes conquêtes.

II

Cambridge, mai-juin 1886.

Cambridge s'élève en pays plat sur les rives de la Cam : le chemin de fer l'approche de loin, avec respect, comme pour ne pas la déflorer, et aucun nuage de charbon n'en obscurcit l'atmosphère. La statistique lui reconnaît une population aussi nombreuse que celle d'Oxford, mais le visiteur lui trouve une apparence plus resserrée, des rues plus étroites, un parfum plus patriarcal. L'*alma mater* y règne sans conteste, et toute la vie se concentre autour d'elle ; c'est une république littéraire gouvernée par un sénat dont la juridiction s'étend à un mille de distance dans la banlieue.

Ses monuments, au lieu d'être disséminés dans la ville, se sont réunis comme pour être mieux admirés, et ils ont formé une surprenante avant-garde dont l'apparition subite arrache aux arrivants une exclamation enthousiaste. C'est *King's College*, aux clochetons à jour, puis le palais sénatorial et les bâtiments du Caïus et Gonville, qui se montrent ainsi à un détour du chemin ; d'autres collèges suivent, ouvrant sur la rue leurs cours majestueuses et, de l'autre côté, donnant sur les parcs au milieu desquels circule la rivière.

Il est quatre heures ; des escouades de périssoires de bois verni glissent à sa surface ; dans les prairies, une soixantaine de jeunes gens jouent au *tennis*. Cela, c'est la note gaie, la note moderne ; des promeneurs passent dans les longues avenues ombragées ; point de maisons de ce côté, rien que des arbres. Le meilleur moyen d'apprécier ce qu'on appelle ici : *The backs of the colleges* (*oh! shocking*), c'est encore de monter soi-même une de ces séduisantes petites périssoires aux coussins confortables et de suivre le fil de l'eau entre les rives gazonnées ; on voit venir à soi, à travers les vieux arbres séculaires, la monumentale façade de Saint-John ; la rivière en baigne les murs et passe sous un « pont des soupirs » délicieusement sculpté et percé de fenêtres grillées. Puis l'on sort de la ville, et la Cam s'élargit en fuyant vers la droite : un barrage vous arrête ; au delà, c'est la navigation sérieuse, c'est le domaine des *eight-oars*. Dans l'autre sens, le paysage est plus verdoyant ; les ponts se succèdent couverts de lierre et de glycine ; des petits canaux transversaux se perdent sous le feuillage ; à l'entrée de l'un d'eux, un canoteur aimable m'informe que je vais à un marécage près duquel on ne tourne pas sans difficulté.

— *You are a stranger in Cambridge?*

— *Not only in Cambridge but in England.*

— *German, perhaps?*

— *Frenchman.*

— *Frenchman, oh*[1] *!*

Et, levant son chapeau avec un demi-sourire de courtoisie, il me dit :

— Vive la république !

Je réponds :

God save the Queen!

Et nous nous séparons.

Les collèges sont rangés sur la rive de gauche, les uns tout près de l'eau comme pour y chercher leur image, les autres cérémonieusement précédés de parterres à angles droits... Tout au bout, il y a un petit étang agité par les roues d'un moulin; c'est plaisir de danser sur les vagues! On erre à l'aventure, croisant des barques galantes où les jeunes gens promènent toute une partie de sœurs et de cousines, ou bien d'étranges bateaux à deux rames volantes qui décrivent les courbes les plus extravagantes, et toute la flottille des périssoires, tantôt filant joyeusement, tantôt paresseusement arrêtées le long des berges; des solitaires y lisent et l'on ne voit émerger, tout d'abord, qu'un livre et un chapeau parfois estompés dans la fumée légère d'une cigarette.

Aujourd'hui a eu lieu la dernière lecture de la saison : encore était-elle supplémentaire; les cours sont finis. C'était dans une petite salle qu'égayaient les fraîches toilettes de cinq ou six étudiantes, Cambridge possédant deux collèges de femmes. Le professeur Laurie, de l'université d'Édimbourg, a donné la lecture qui avait trait à l'éducation.

Vers le soir, les rues s'animent : c'est d'abord, à six heures et demie, le flot des étudiants qui rentrent s'habiller; la plupart reviennent du *tennis* en vrais costumes d'arlequin : pantalons de flanelle blanche, vestes de même étoffe, rayée en couleurs éclatantes, chapeaux de paille à rubans assortis; ils marchent sans bruit, avec leurs souliers de caoutchouc, s'appellent, flânent, entrent dans les boutiques. D'autres, par escouades, débouchent dans une direction opposée : ce sont les *oarsmen* [2], en assez piteux état, ceux-là, tout en nage, avec des vêtements de travail, tachés d'eau; ils n'ont de propre que la veste blanche galonnée aux couleurs du collège, avec l'écusson brodé sur la poche : tous les équipages sont là : il y a le croissant noir de *Trinity Hall*, le lion bleu d'*Emmanuel College* et les trois roses de *King's*.

Cependant le carillon de Sainte-Marie la Grande, dont la tour carrée s'élève en face du palais sénatorial, annonce sept heures,

[1] — Vous êtes étranger à Cambridge? — Pas seulement à Cambridge, mais aussi en Angleterre. — Allemand, peut-être? — Français.

[2] Rameurs.

et bientôt les cloches des collèges se mettent en branle; nouvelle procession et apparition des manteaux noirs et des toques plates : vieilles reliques qui sentent la basoche et constituent ici le costume de cérémonie. Il arrive encore des retardataires qui se trouvent bien dans leur tenue de sport et, pour y rester, s'en vont au restaurant : on ne les force point de dîner dans les halls; mais, présents ou non, ils payent le repas, ce qui est un argument en sa faveur.

En allant dîner à Trinity, je croise un élégant qui se rend à quelque invitation particulière; deux diamants pour boutons de chemise et une rose au revers de l'habit; le *cap and gown* réglementaire fait là-dessus le plus singulier effet. Dans le hall, une rangée de domestiques très corrects; au fond, sur l'estrade, deux tables transversales pour les maîtres, les *fellows* et leurs invités. Autrefois les étudiants nobles y prenaient place aussi, mais ce privilège n'a été maintenu que pour les princes du sang. Je m'assieds à l'ombre des armes d'Angleterre sculptées dans la boiserie, et sous le regard du grand William Pitt, dont le portrait occupe la place d'honneur parmi les personnages qui décorent la salle. Autour de moi, il y a quelques vieux professeurs à la mode de nos facultés, mais la plupart sont des hommes vigoureux qui ont dû beaucoup aimer le *cricket;* les étudiants, dont le menu est un peu différent, dînent rapidement; d'autres leur succèdent, que nous laissons à table en nous retirant; c'est une fournée de *sportsmen* attardés.

On s'est ensuite rendu dans la *Combination-room*, grand salon de réception orné de portraits et de rideaux de velours à crépine d'or; chacun s'est installé à grignoter des petits gâteaux secs, tandis que quatre flacons de vin circulaient lentement. Quand ils ont eu accompli leur quatrième tour, le vice-maître a ramassé à terre un vaste câble qui sortait de la muraille et se repliait sur le tapis... il y en avait long comme d'ici à Pontoise; il s'est pendu à cette grosse corde et l'a tirée puissamment; on a entendu alors dans la salle voisine un tout petit timbre argentin... *Much ado about nothing*[1]; on a apporté du café; dix minutes après, nouvel appel et le thé s'est avancé triomphalement. Tout cela est un peu long, et il était presque neuf heures et demie quand nous sommes sortis.

L'*Union* est un club qui possède une belle bibliothèque, une salle de lecture bien fournie de toute espèce de revues et journaux et des salons pour écrire les lettres; simplicité, mais réel confort. C'est en plus la conférence Molé de l'endroit, et tous les mardis il y a débat politique; la cotisation est de 1 livre par terme (il y en a trois dans l'année scolaire) et 1 livre d'entrée; les étrangers de

[1] Beaucoup de bruit pour pas grand'chose.

passage sont admis sur présentation d'un membre. Tenue excellente, va-et-vient incessant; les uns veulent chercher un renseignement de sport, d'autres s'inquiètent des votes de la veille au Parlement; les lecteurs sérieux épluchent consciencieusement la pâture politique du jour; comme journaux français, la *Justice* et les *Débats*.

Chez un étudiant : il est en train de discuter politique avec deux de ses amis déjà prêts pour les sports de l'après-midi ; son *sitting-room* est grand, dans un coin la table du déjeuner que prépare le *gyp* (domestique homme), quelques jolis bibelots, des étoffes indiennes et des étagères couvertes de livres; à côté une toute petite pièce servant d'office et de débarras, puis la chambre à coucher meublée pour l'instant d'un petit lit de fer sans rideaux, d'une grande armoire et d'un *tub* rempli d'eau. Êtes-vous curieux de connaître le budget d'un étudiant? Celui-ci paye son appartement 300 francs par an, il en a dépensé 450 pour le mettre en état et compte rentrer dans la moitié de ses frais à la fin de son stage; la même somme représente le prix de l'enseignement, sans compter les frais d'inscriptions, d'examens, de diplômes. L'année dernière, son chauffage lui est revenu à 200 francs, le blanchissage à 150. Quant à l'argent de poche, il estime qu'on n'a pas trop avec 35 livres (875 francs), à cause de toutes les cotisations qu'on a à verser pour les *boat-clubs*, les *cricket-clubs*, etc... En ce moment, la grande cour de Trinity est pittoresque; on voit passer dans toutes les directions des marmitons portant d'énormes boîtes de bois, peint en bleu, qui contiennent les *luncheons* que la cuisine du collège envoie aux étudiants sur commande, depuis la côtelette du solitaire jusqu'aux folies gastronomiques de ceux qui « invitent ».

La fête de l'Ascension est célébrée tout spécialement à Trinity : le hall est resplendissant. Sur les menus, d'une longueur interminable, la liste des mets recherchés que nous allons avaler est suivie de l'indication de l'antienne *Lift up your heads* [1], qui sera chantée par la maîtrise du collège; après les grands dîners, on remercie Dieu en musique! Toutes les places sont occupées et, çà et là, les robes rouges des docteurs tranchent sur les costumes noirs; ils ne sont pas tout à fait assez nombreux pour que l'effet soit « flambant ». C'est que l'on attache moins d'importance à ce titre honorifique de docteur, à présent que les *fellowships* mis aux concours sont devenus des marques de distinction si recherchées.

Les grilles sculptées qui ferment les tribunes au-dessus de la porte sont ouvertes, et une foule féminine s'y presse curieusement pour nous regarder manger. Le spectacle doit être beau! Les

[1] Mot à mot « levez vos têtes ».

lumières font briller les dorures des boiseries et des cadres : il n'y a que la voûte immense aux traverses de chêne, dont le sommet se perd dans une demi-obscurité. Quand les « bateaux garnis de glaces variées » ont déposé leur marchandise sur les assiettes de chacun, on apporte l'eau de rose. C'est un immense plat creux en argent avec deux grandes cuillers de même métal, il glisse sur la table desservie, et chacun dépose quelques gouttes de la liqueur parfumée dans un petit verre *ad hoc* pour y tremper ses doigts. Puis tous se lèvent pour la prière : l'hymne, qu'un ancien organiste du collège a composée, est un chœur sans accompagnement, à grande allure, rappelant la musique de la chapelle Sixtine.

Dans la *Combination-room*, autre festin qui dure jusqu'à dix heures et demie. La cour est remplie d'une vapeur blanchâtre : les fenêtres du hall projettent des plaques lumineuses sur l'herbe, et quand un docteur traverse les parties éclairées, il devient incandescent comme un échappé de l'enfer.

En me promenant dans la ville, où tout est fait pour les étudiants, je détaille les étalages afin de voir ce qu'ils préfèrent et ce dont ils ont besoin : « Dis-moi ce que tu achètes et je te dirai qui tu es. » Il y a beaucoup de vendeurs de bibelots et d'articles de ménage : c'est que si les jeunes gens ne font pas leur marché, ils ont au moins à tenir leur maison, et il leur faut s'inquiéter d'une foule de détails intimes et du prix courant de beaucoup de choses dont ordinairement on n'est guère occupé à leur âge. « Ils sont ici, m'a dit un Anglais, pour apprendre à dépenser, pour apprendre la vie. » *Apprendre la vie*, en France, cela veut dire faire la noce!

En dehors des flanelles multicolores, le goût de l'habillement est peu développé, le chic est de ne pas en faire. Absence de selliers, c'est là une réforme égalitaire que nul décret sénatorial n'a accomplie, mais qui s'est faite d'elle-même sous la pression de l'opinion; il y a beaucoup de très bons chevaux de selle à louer, et si les plus riches en ont à eux, ils les mettent en pension et vont les chercher sans tambour ni trompette; on ne voit plus, comme jadis, des livrées voyantes, des *tandems* et des *four-in-hands*.

Les relations de *town* à *gown* sont beaucoup moins tendues : il n'y a plus de chahut le soir dans les rues, et les batailles homériques ont cessé. L'autre jour, dans *Trinity street*, trois larges fenêtres étaient ouvertes, et des groupes d'étudiants y chantaient à tue-tête un chœur que le piano accompagnait dans l'intérieur, concert pour rire exécuté avec le plus grand sérieux; en bas, on s'attroupait à écouter, et à la fin on a applaudi bruyamment au milieu d'une folle hilarité.

Le hasard m'a conduit devant le *Christ's College*, fondé en 1506, et reconstruit au dix-septième siècle. Milton y étudia et y planta

un mûrier qui se porte très bien, mais que je n'ai pu arriver à rencontrer. En revanche, au Sidney Sussex, le collège d'Olivier Cromwell, j'ai pu contempler le buste de cet homme célèbre, exécuté par le Bernin. On m'a fait voir ce même jour le laboratoire de l'université : la physique, la chimie et surtout la mécanique y sont magnifiquement logées; je constate que les étudiants mettent eux-mêmes la main à la pâte et apprennent à soigner les machines; de grandes ardoises, couvertes de chiffres à la craie, tapissent les murs, et la vapeur s'échappe en fusant des tiroirs. Décidément on apprend de tout à Cambridge, il ne manque que l'enseignement agricole.

On étudie ici la théologie, les sciences morales et politiques, le droit, l'histoire, les sciences naturelles, la mécanique et les sciences appliquées, et enfin la musique : j'oubliais les langues orientales et la médecine. Il y a une différence à établir entre les *pollmen* (qui se contentent du degré ordinaire) et ceux qui travaillent pour les *honneurs*. Les programmes sont chargés et surtout les épreuves sont sérieuses; il y a des examens qui durent huit et dix jours. A présent, la disparition de l'interrogation orale est un fait accompli. A Cambridge, elle était considérée comme une prime au hasard et une source d'injustices, et on semble unanime à ne lui reconnaître aucun avantage; mais, à Oxford, les professeurs pensent différemment.

Autorisé à jeter un furtif coup d'œil dans une salle où l'on composait, j'ai été surpris d'y voir fort peu de surveillants, des pupitres très rapprochés les uns des autres et des étudiants libres de sortir s'ils en ont besoin... comme cela ne se fait pas en Sorbonne. J'exprimais à mon guide des doutes relativement aux textes cachés qu'on va consulter au cabinet; il m'a dit en haussant les épaules : « Ça les regarde! S'ils veulent tricher et prendre la responsabilité d'une si honteuse action, on ne peut les en empêcher. » Sans doute que l'opinion ferait justice des coupables, et puis la manière dont sont posées les questions prête peu à ce genre de fraude.

King's college a cela de spécial qu'il ne contient pas de *pollmen*, mais seulement des candidats aux *honneurs*. Le nombre de ses étudiants est, par conséquent, assez restreint, et il en résulte un caractère tout particulier de gravité et de majesté. Le hall est petit, mais fort curieux; la chapelle, une merveille de l'art gothique anglais; King's fut intimement relié à l'École d'Eton, près Windsor, par Henri VI, leur commun fondateur, et, longtemps, on n'y reçut que des *etonians*. Encore à présent, les *scholarships* leur sont réservées.

M. Waldstein, l'éminent archéologue bien connu, qui réside à King's, s'est aimablement offert à me montrer le *Fitzwilliam museum*, dont il est directeur. C'est un bel édifice du style grec, renfermant la galerie de tableaux, la bibliothèque et les objets d'art

que le vicomte Fitzwilliam a légués à l'université. L'escalier-vestibule qui donne accès au musée est tout de marbre et d'or.

La collection contient de beaux spécimens de toutes les écoles. J'admire une suite d'aquarelles de Turner, le peintre anglais tant célébré par ses compatriotes. Incontestablement, il a d'éminents mérites de coloriste, mais ce devait être un homme sans suite dans l'idée, habile, surtout, à fixer les fugitives impressions du moment; ses aquarelles ont ce caractère d'imprévu et d'instantané; ce sont des notes prises en passant, et si justes, que, en ne les regardant pas de tout près, on croit voir des détails qui ne sont pas sur la peinture. Il y en a une de Venise, réussie au point que deux traits et deux touches suffisent à rendre le paysage entier!

M. Waldstein, qui m'a aussi fait visiter le petit amphithéâtre dans lequel il donne ses leçons, me montre à présent... une très jolie jument avec laquelle il va aller se promener : il monte beaucoup en chasse l'hiver, chez des amis d'Irlande, et a même couru en steeple incognito! Il m'avait défendu de le dire, parce que ce n'est point d'un « professeur sérieux ». Mais il me pardonnera ma désobéissance, car je n'ai en vue que le bien de ses collègues de France, parmi lesquels je voudrais que ce sportsman, aussi aimable que savant, fît école; l'archéologie s'en trouverait fort bien; cela lu donnerait beaucoup de relief.

La *may-week* approche : c'est la série des fêtes qui termine bruyamment l'année scolaire; il y a des concerts, des régates et des bals dans les collèges. Ce soir, pour commencer, grand banquet du *Carlton-club*, sous la présidence de lord George Hamilton : il a lieu à l'hôtel de ville, et on portera des toasts politiques qui, dans l'université, auront autant de retentissement que le discours du Premier à l'installation du lord-maire. Dans quelques jours, le même local subira une transformation pour le bal des francs-maçons, durant lequel il y a un changement de costumes entre les principaux dignitaires. La franc-maçonnerie, qui compte pas mal d'étudiants dans ses rangs, a, en Angleterre, un caractère ouvertement conservateur.

A Trinity, quand le temps est beau, on délaisse, après le dîner, la *Combination-room*, pour aller jouer aux boules dans un *ground* situé entre le collège et les bâtiments voisins de Saint-John : il est réservé aux professeurs et aux *fellows*, qui aiment encore ce jeu antique si à la mode dans la vieille Angleterre : le parterre de gazon est entouré d'une muraille de verdure taillée avec une symétrie mélancolique. Le jardinier, qui est homme de goût, a saisi le caractère du lieu et tenté d'y réunir les fleurs qu'aimaient nos ancêtres : plantes longues et minces, très simples, avec de grosses pétales aux nuances éclatantes, s'alternant dans un dessin géométrique; c'est

une vraie restitution digne des costumes moyen âge qui se détachent sur ce paysage. Il ne manque que l'emploi de la langue latine pour compléter cette excursion dans le passé.

Miss Gladstone, fille du *Grand old man*, est vice-principale de Newnham-college, l'un des deux lycées féminins que le sénat a reconnus par décret du 24 février 1881, en admettant leurs élèves à subir les épreuves finales. Newnham est hors de la ville, mais à une faible distance : cinq minutes de marche, après le petit étang; on tourne à gauche et des deux côtés d'une route poudreuse paraissent les bâtiments. Le *North hall* est une assez jolie construction, élevée malheureusement dans un désert, et dont les briques rouges aimeraient à se détacher sur une fraîche et profonde verdure.

Miss Gladstone pousse la gracieuseté jusqu'à me faire elle-même les honneurs de son collège. Partout une peinture uniforme et des lambris de sapin. Quelques portes s'ouvrent pour me montrer des chambres d'étudiantes : la plupart égayées par des fleurs et des bibelots; ce sont toujours de petites pièces, presque des cellules. Le réfectoire a une apparence de table d'hôte avec un petit cachet de tempérance; on dirait la salle à manger d'un hôtel suisse perdu dans la montagne.

Le *South hall*, où réside la principale, miss Clough, qui a beaucoup fait pour l'émancipation des femmes, contient une vaste et confortable bibliothèque, dont les rayons sont chargés de livres de science, d'histoire et de droit; par les fenêtres, j'aperçois, dans le jardin, quelques toilettes coquettement chiffonnées. Il y a des étudiantes un peu partout, lisant, écrivant, rêvant. Dans les corridors, on rencontre des petites bonnes à tabliers blancs et à guimpes.

Le collège contient environ cent seize élèves; il est administré par un conseil composé de douze hommes et de neuf femmes. La principale a un pouvoir très étendu : à elle de juger si les élèves profitent de leur séjour à Newnham ou s'il est préférable qu'elles se retirent. Le prix est de 25 guinées par terme : cela fait 1950 francs par an tout compris. On doit être rentré le soir à six heures trente, et il faut une permission spéciale pour accepter des invitations en ville.

Le sénat n'admet les femmes qu'aux honneurs. Il leur refuse le diplôme ordinaire, afin de n'avoir que des candidates sérieuses. Ce qui est étonnant, c'est le nombre de mathématiciennes depuis la fondation. La plupart sont devenues maîtresses dans des maisons d'éducation en Angleterre ou dans les colonies et jusqu'en Nouvelle-Zélande; j'en note une qui est *visiting teacher of mathematics in London*[1]. Miss Gladstone et miss Clough vont participer à la

[1] Leçons de mathématiques à domicile.

may-week en donnant une *garden-party*, pour laquelle les invitations sont déjà lancées.

Autre collège de femmes; celui-là (*Girton*) est situé en pleins champs, très loin de Cambridge; les élèves sont conduites en voitures aux lectures universitaires qui leur sont ouvertes, ou bien s'en abstiennent. C'est un grand château de briques avec beaucoup de plantes grimpantes et des velléités d'architecture. En me montrant ses jolis corridors en sapin ciré, miss Welsh, la principale, a comparé son établissement à un couvent; c'est bien cela; un couvent modernisé, libéral, démocratique; mais après tout, la règle est assez sévère; ce sont des « oiseaux » laïques. Une jeune fille, qui étudie la géométrie (la malheureuse !) dans sa jolie chambre, paraît fort occupée d'un *match* de *lawn-tennis* qui a eu lieu hier et dans lequel Newnham a battu Girton !... A quand les équipages féminins pour les régates?

Retour à Cambridge par un très joli détour; le pays change d'aspect; il se creuse, se vallonne et les arbres, d'abord disséminés à la normande, se groupent le long des routes, s'entassent aux revers des coteaux, noircissent l'horizon. Le chemin traverse un pittoresque petit village dont les chaumières semblent sorties de l'imagination de Kate Greenaway. Des bébés blonds interrompent leurs jeux pour regarder curieusement qui passe sur la route; on voit leurs petites têtes sérieuses sortir d'une herbe épaisse et touffue toute parsemée de fleurettes blanches et dans laquelle ils se vautrent délicieusement. Le village se nomme Maddingly : en face, sur une hauteur, une grande habitation : c'est là que résidait le prince de Galles, quand il étudiait à l'université, dont alors son père était chancelier. La colline gravie, on retrouve la contrée un peu plate et uniforme, mais fraîche et aérée, qui entoure Cambridge, dont les campaniles se dressent au loin dans une brume bleuâtre.

Passe un jeune homme sur un cheval gris pommelé, suivi d'un chien; il se promène pour se reposer du *tennis :* il a encore ses souliers de caoutchouc et son chapeau de paille. Au loin Girton college flamboie sous un rayon oblique du soleil couchant, et dans les bois de Maddingly, les ombres s'allongent sur les prairies.

Luncheon à une heure et demie chez le comte ***, étudiant de troisième année à Trinity. — Le comte a infiniment de choses intéressantes dans son salon : d'abord beaucoup de photographies des pays les plus lointains, car si jeune qu'il soit, il a déjà fait le tour du monde, visité les Indes, l'Amérique et le Japon : sur une vitre, il me montre une imperceptible signature, — Edward, — tracée à la pointe d'un diamant par la main du prince Albert-Victor de Galles : le futur roi d'Angleterre a gravé là le souvenir de son récent passage à l'université. — Mon hôte est représenté

au milieu d'un groupe de ses amis, en jockey, avec la culotte blanche et la chemise de soie rayée : mais le sport n'est pas sa seule occupation à en juger par le bureau surchargé de livres et de papiers qu'il a quitté pour me recevoir : on lui sait d'ailleurs un talent d'orateur naissant, et sans doute il ne passera pas beaucoup d'eau sous les ponts de la Cam, avant qu'il ne prenne place à la Chambre des communes. Le repas est très élégant et bien servi : le comte a invité la mère et la sœur d'un de ses camarades, qui sont ici en passant : une jeune fille chez un célibataire! Mœurs françaises, où êtes-vous?

L'office du dimanche soir se célèbre dans les collèges avec une grande solennité : M. Stanford, organiste de Trinity et compositeur dont l'Irlande est fière, s'élève avec moi jusqu'aux hauteurs qu'habite son bel instrument, pendant que dans la nef les surplis de chœur s'avancent en procession : étudiants, scholars, fellows, tous ont revêtu le même costume ecclésiastique : les hauts dignitaires ont en outre sur les épaules une écharpe bordée d'hermine. On chante les psaumes sur des motifs que leur richesse empêche d'être monotones : cette musique a le cachet mi-théâtral, mi-religieux, qui distingue les chants grégoriens. Interrompus parfois par la lecture des leçons, les chœurs reprennent croisés, exaltés, enthousiastes. La chapelle est pleine et la tenue excellente. Le soleil lance capricieusement de brusques rayons par les vitraux, faisant surgir tout à coup dans leurs tuniques enflammées les graves personnages qu'un éclectisme savant a rassemblés là : monarques, docteurs, ermites : Newton à côté d'Élisabeth, et Henri VIII en face de saint Georges.

La rivière, au sortir de Cambridge, fait un coude et revient, élargie, vers la ville dont elle atteint l'extrémité nord : c'est là que sont les *boat-houses*. Ce sont des pavillons contenant, au rez-de-chaussée, une sorte de vaste hangar où les bateaux et les avirons sont rangés; et, au premier, des vestiaires et un salon : on y atteint par un escalier extérieur; devant la maison s'étend une terrasse; la berge est en bois pour accoster facilement.

C'est un moment d'entraînement en vue des régates qui inaugurent la *may-week;* les longs bateaux spécialement construits pour atteindre les plus grandes vitesses passent et repassent avec leurs huit rameurs : il y a là l'équipage du First-Trinity (Trinity a trois clubs) aux couleurs blanche et noire, et celui du Clare college (jaune et noir). D'autres se mettent en route : les hommes de service apportent les avirons et tirent l'immense bateau de dessous le hangar; avec mille peines et précautions on le met à l'eau, et les jeunes gens s'installent : les voici au milieu de la rivière le corps tendu et prêt à partir comme un ressort quand aura retenti la voix du *barrer : Are*

you ready? Sur l'autre rive, d'une grande bâtisse en plâtre est sorti un cheval tout sellé : un homme en tenue de canot, avec les jambes nues et la veste de flanelle, saute sur son dos et suit au grand galop, sur la berge, pour inspecter et voir si tout va bien.

Encore un bateau qui apparaît au tournant! L'équipage est harassé; on accoste près de l'herbe pour prendre un moment de repos, et les rameurs s'étalent au soleil sans avoir la force de prononcer une parole : tout à l'heure, quand le capitaine donnera le signal, chacun retournera à son aviron sans un murmure ni une observation.

Dans chaque collège, il y a au moins un *boat-club;* les clubmen, sans la moindre intervention autoritaire, construisent les *boat-houses*, équilibrent leur budget, décrètent le montant de leurs cotisations et élisent leurs chefs, tout cela avec un remarquable esprit de discipline et de hiérarchie démocratique. Les cotisations sont ordinairement de une livre, avec une entrée de même valeur.

Le *Prince-of-Wales-restaurant* est très fréquenté; la petite salle est pleine de sportsmen; il y en a toute une bande qui dîne copieusement et joyeusement à une grande table; les autres mangent peu et très à la hâte; quelques bouchons de cliquot sautent au plafond. Voici une mode nouvelle : c'est une urne de métal argenté, très haute, avec deux anses et une serviette roulée autour de l'orifice. On l'apporte aux convives de la grande table, et elle semble fort lourde; chacun à son tour la prend par les deux anses, la soulève un peu et... disparaît dedans! C'est positif : s'ils boivent, pourquoi boire si lentement et rester trois quarts d'heure dans cette urne comme pour y puiser des inspirations?... Elle s'en va de mains en mains, revient, repart : on se la repasse sans cesse, elle est inépuisable! 10 shellings à qui expliquera pour quel motif les étudiants de Cambridge piquent une tête dans une urne argentée, entourée d'une serviette blanche.

Mardi, jour de débat à l'*Union*. La grande salle est comble; dans son fauteuil dort un président soliveau qui n'a guère plus à faire que son modèle de Westminster, et auquel on s'adresse en parlant pour suivre en tous points les coutumes parlementaires. Des deux côtés, les membres du comité : dans les tribunes des étrangers, beaucoup de femmes venues pour la *may-week* et désireuses d'entendre leurs fils ou leurs frères, peut-être même leurs fiancés. On discute la question d'Irlande.

Celui qui parle est un tory : un grand jeune homme bien tourné, qui doit avoir vingt et un ans; son langage est correct, dénué d'artifices de style : on sent la préoccupation d'exposer nettement les idées et de les faire bien saisir. Il y a plus de talent et d'habitude chez celui qui lui répond et qui est, me dit-on, un très *clever*

fellow. Il défend Gladstone et, rappelant une chanson américaine populaire dans la guerre de Sécession, déclare que si le *home rule bill* est mort, son âme vivra toujours et reviendra animer un autre corps. L'ironie est bien maniée, assez vive parfois sans cesser d'être courtoise ; les mots viennent facilement et frappent juste. La série des discours se poursuit, et Gladstone, qui sert si bien à exercer les jeunes orateurs, devient tour à tour ange ou démon : en général, ton élevé mis au service d'idées déjà arrêtées et raisonnées. La comparaison avec notre conférence Molé est presque à la défaveur de cette dernière, surtout si l'on remarque qu'il n'y a ici que de très jeunes gens, les mêmes qui donnent le meilleur de leur temps à la vie athlétique.

Les arguments ne peuvent jeter une bien vive lumière sur une question tant de fois discutée ; celui-ci pourtant a sa valeur. Après avoir retracé l'état révolutionnaire dans lequel se trouve l'Irlande, « S'il s'agissait d'autres que d'Irlandais, a dit un tory, on les forcerait d'obéir aux lois existantes, et l'on n'appellerait pas cela faire de la *coercion :* pourquoi cela prend-il ce nom quand il s'agit de l'Irlande? — Il y a des lois ; changez-les si le pays le veut : c'est bien. Mais jusque-là il *faut* qu'on obéisse à celles qui existent. » — C'est du simple bon sens et cela a produit un certain effet. En résumé, tout le contraire des Français qui commencent par faire des phrases et en avançant en âge arrivent à leur donner un sens : ici l'idée vient en première ligne, l'expression ensuite : le moyen passe après le but.

Comme je m'en reviens assez tard, j'aperçois au fond de la cour de Saint-John les fenêtres du hall brillamment illuminées ; les vieux personnages flamboient sur un fonds de fournaise... quelques accords s'en viennent jusqu'à la rue, où s'arrête en ce moment un antique véhicule sonnant la ferraille et ressemblant bien vaguement à une calèche : de là descendent deux dames en toilettes claires, enveloppées dans leurs sorties de bal, des fleurs et des diamants dans les cheveux... sur le perron un jeune homme en habit noir les attend!

... La fête durera peut-être fort avant dans la nuit et à l'aube naissante, dans Cambridge endormie, toutes les figures de pierre, dont plusieurs se souviennent sans doute d'avoir vu passer la cour d'Henri VIII, discoureront en soupirant sur les modes nouvelles!

III

Oxford, novembre 1886.

Le rideau se lève sur un décor déjà vu : mais le bon Dieu n'a pas besoin de changer les décors, il se contente de modifier l'éclai-

rage et produit ainsi des effets suffisamment variés. Plus de ciel bleu ni de teintes chaudes : c'est le vrai moment de reporter les regards vers le coin du feu et de faire des études d'intérieur; et si nous allons commencer par nous promener c'est histoire de gagner de l'appétit pour le *luncheon* que mon ami M. Lynch commande en passant. La cuisine de Christ-church-college est voûtée et immense : on y voit dès l'abord tant de broches, d'instruments noirs, de chaînes, de fourneaux... qu'on se prend à songer aux salles de torture de la sainte inquisition, et les blancs cuisiniers qui se meuvent au milieu de ces choses sombres, ce sont les aides du bourreau... le bourreau lui-même est dans une petite cabane vitrée où il s'occupe à feuilleter de gros registres, et nous n'avons pas trop de nos trois imaginations pour arrêter les raffinements d'un supplice succulent. Un aide me fait ensuite visiter l'établissement en grand détail. Je m'approche avec respect de la cheminée où des masses de viande à la Gargantua rôtissent devant des feux d'enfer, j'inspecte de grandes jattes de crème fort appétissantes, et je ne suis pas bien sûr même de n'avoir pas aidé à peler des pommes à l'aide d'une petite mécanique ingénieuse.

Ce côté de Christ Church donne sur de grandes prairies... Mais, que les temps sont changés ! il y avait là des allées ombreuses hautes comme des cathédrales; le feuillage formait la voûte, et sur le sable le soleil dessinait une mosaïque lumineuse. Aujourd'hui plus que des troncs dépouillés grimaçant dans le brouillard.

La rivière apparaît bientôt avec la longue enfilade des *boat-houses* qui méritent doublement ce nom, car ce sont des constructions flottantes. L'Isis, — ou plutôt la Tamise, — est assez large et les *eight-oars* s'y meuvent facilement. Les *boat-houses*, que l'on atteint par des passerelles, sont rangés côte à côte, peints aux couleurs des clubs, parfois décorés d'armoiries ou même de statues allégoriques. Par les fenêtres, on voit d'élégants salons avec divans, tables pour écrire et cheminées où brûlent de bons feux; à côté du salon, le vestiaire; le toit sert de terrasse où les spectatrices privilégiées prennent place les jours de courses; mais ce matin les plate-formes sont désertes et les mâts vénitiens veufs de leurs drapeaux. Nous pénétrons dans celui de Christ Church. Un divan de cuir capitonné court tout autour : le panneau au-dessus de la cheminée est orné des portraits des anciens présidents et des *oarsmen* célèbres... Ailleurs la marche des courses, avec les progrès et pertes de chaque club pendant les dix dernières années, est représentée au moyen d'un dessin graphique.

Seul l'*University boat-house* ressemble à ceux de Cambridge : c'est une construction de briques, tout entourée de balcons blancs

et séparée de l'eau par un carré de gazon en pente douce. Là, la Tamise reçoit le Cherwell et, abandonnant Oxford, se dérobe aux regards par un brusque détour. La route suit l'affluent au-dessus duquel se penchent des aulnes et des tilleuls; de temps à autre apparaît à un tronc d'arbre une blanche bouée de sauvetage, destinée aux suicidés qui voudraient l'emporter avec eux pour le cas où ils changeraient d'avis, une fois dans l'eau.

Trouvé ce billet laconique sur la table en rentrant : *I have no motion for the Wolsey : have you*[1]*?*

The Wolsey est une conférence récemment fondée sous la présidence de M. Lynch. Elle comprend environ seize membres, tous de Christ Church, et les réunions hebdomadaires se tiennent chez l'un d'eux : on y discute une motion affichée quelques jours à l'avance et ayant trait généralement à la politique, mais on aborde aussi les sujets économiques et même littéraires. Le membre zélé qui a déposé le billet était en quête du prochain sujet de discussion; après réflexion, voici celui qui a été arrêté : *That this house approves of a monarchical government being restored in France*[2].

Un autre est venu dans un but plus futile : il a retourné le buste de Gladstone contre la muraille; le propriétaire s'étant aperçu de cette muette protestation d'un camarade unioniste remet le grand homme à l'endroit.

Keble-college a été bâti par souscription publique et on lui a donné le nom de John Keble, célèbre professeur de l'université. La charte d'incorporation (6 juin 1870) déclare que le but des fondateurs a été « de procurer l'enseignement académique et une vie économique à ceux qui désirent rencontrer ce double avantage combiné avec celui d'un enseignement chrétien basé sur les principes de l'Église d'Angleterre ». Cela répondait à un besoin, et un mouvement très marqué s'est fait sentir dans ce sens ici comme à Cambridge, où il y a déjà plusieurs fondations du même genre.

Keble est moderne de style comme d'esprit, et l'architecte a fait preuve d'originalité et de talent, en élevant cette grande construction qui abrite déjà beaucoup d'étudiants.

En face s'ouvre le parc de l'université. Tout le centre n'est qu'un vaste pré, divisé en quadrilatères pour les parties de *foot-ball* qui se jouent autour d'un élégant pavillon, produit des souscriptions d'un club quelconque. De l'intérieur on peut suivre, grâce aux fenêtres en glaces, les jeux engagés de divers côtés. Un match vient de finir : les joueurs en nage, couverts de boue, s'échappent

[1] Je n'ai pas de motion pour la Wolsey; en avez-vous?

[2] Cette assemblée approuverait la restauration d'un gouvernement monarchique en France.

du champ où se dressent les grandes fourches-caudines blanches sous lesquelles il s'agissait de faire passer le ballon. Il y a des physionomies contractées par l'effort des muscles, et leurs propriétaires ne parlent pas, ayant déjà bien assez à faire de pouvoir respirer. Par-dessus leurs tricots, ils ont remis des vestes bleues aux armes du collège, puis encore ces grands ulsters à pèlerine qui font reconnaître partout les fils d'Albion, et ils s'en vont en bandes silencieuses trouver « at home » un fauteuil et du thé.

D'autres enragés, profitant des dernières lueurs du jour, se démènent encore dans l'humide brouillard qui glisse sur l'herbe; les spectateurs qui bordent le théâtre du combat font entendre de temps à autre des clameurs d'encouragement « *Well played! Exeterrr Well played, Oriiiiiel*[1], et des salves d'applaudissements accueillent les hauts faits.

En revenant, nous sommes entrés au *musical-club*, qui est bien aménagé : il y a séance une fois par semaine; on ne se borne pas à jouer du piano, on exécute des quatuors d'instruments, on chante des chœurs; les bonnes volontés se groupent d'elles-mêmes, et tout cela s'organise sans difficultés. La salle est grande, dénuée de luxe, mais on y trouve un mobilier confortable, des journaux, un choix de liqueurs pour les grogs et un grand piano à queue.

Le joli appartement de C*** est très illuminé; l'eau pour le thé fait entendre la petite chanson chère aux oreilles britanniques, et les fauteuils se peuplent de jeunes gens qui entrent en disant *good evening*, ou en entamant directement la conversation : on ne tend point la main. C'est du temps perdu entre gens qui demeurent si près les uns des autres et se voient si souvent. Mais les portes restent toujours ouvertes, et l'on pénètre les uns chez les autres avec une liberté fraternelle qui ne dégénère pas en indiscrétion. L'un des visiteurs apparaît dans le singulier costume ci-dessus décrit; il enlève son uslter et s'effondre sur un sopha; il bredouille en parlant, tellement il est encore hors de lui des suites du *foot-ball*, ce qui ne l'empêche pas de s'ingurgiter une tranche colossale de *plumcake*, capable d'en réduire un autre au silence éternel; ce n'est pas pour rien que l'aimable M. Waldstein appelait ces gâteaux du nom pittoresque de *sudden death*[2]. Entre temps, j'examine l'ameublement, les tableaux, gravures, bibelots, étoffes indiennes semées partout avec un à-propos qui surprendrait certaines Parisiennes. On fait de la musique; la musique est ici de toutes les réunions, et la vraie, la sérieuse : Wagner, Raff, Beethoven et surtout Schumann et Chopin

[1] Bien joué, Exeter! bien joué, Oriel.
[2] Mort subite.

sont les auteurs préférés. C*** déchiffre à quatre mains avec un camarade : les conversations continuent par bribes : il est agréable de causer en musique; le ton dans toutes ces réunions est très gai, *cheerful;* les sujets sont ceux de la vie quotidienne; rien de malsain.

Dîner à Christ Church, dans le hall, sous les yeux d'Henri VIII, d'Élisabeth et du cardinal Wolsey qui fonda le collège en 1525 : un éblouissant cordon de gaz court à la hauteur des fenêtres au-dessus des boiseries. Le hall est presque ausi beau que celui de Trinity, à Cambridge; mais les domestiques ne sont pas en livrée; peut-être que Christ Church n'est pas aussi riche que Trinity, qui est affligé d'un revenu de 52 000 livres sterling (1 300 000 francs).

Dans la soirée, il y a séance à l'Union. On discute ... les mérites de Gladstone, pour changer; à l'aide d'une formule assez vague, on a trouvé moyen de ramener le débat sur l'éternelle question qui intéresse tout le monde; néanmoins la salle est un peu vide. Quatre ou cinq orateurs se font entendre, parmi lesquels le jeune Peel, fils du speaker de la Chambre des communes et petit-fils du grand Robert Peel. Les arguments ont été pesés d'avance et numérotés; le commencement et la fin, appris par cœur; le milieu, laissé à l'inspiration du moment; c'est un excellent exercice : *Good training.* Ceux qui n'osent encore affronter l'Union, apprennent à vaincre leur timidité dans les réunions hebdomadaires des petites assemblées comme la Wolsey. En France, nous ne comprenons guère que le travail préparé et lu; nous ne pratiquons pas la discussion orale sur un sujet donné avec défense de *lire;* en Angleterre, les plus petites villes ont leur *Debating Society.* — L'Union possède une magnifique bibliothèque : les salons sont éclairés à l'électricité; voilà qui n'est pas moyen âge!...

C'est l'hiver; il a répandu dans l'air son âcreté qui rend la vie plus intense et les idées plus nettes; dans les taillis du parc, il n'y a plus que les sapins, les indomptables sapins qui tranchent sur le fouillis grisâtre des branches mortes; et la rivière, à sa surface morne, lourde comme du plomb fondu, ne reflète plus qu'un ciel incolore et les troncs noueux qui s'inclinent sur ses rives; à travers la brume tombe une clarté diffuse; les ritournelles de toutes les cloches d'Oxford, secouées dans des clochers invisibles, invitent les fidèles à célébrer l'office du matin... Encore trois dimanches, et c'est Christmas qu'elles annonceront; Christmas, la fête du Nord et du *home*, deux choses qu'il faut aimer pour la comprendre! L'université alors sera déserte; c'est au sein de sa famille qu'on doit manger le gâteau de Noël, et, pour ce jour-là, les plus indépendants reprennent le chemin du foyer; c'est peut-être le seul dans l'année, où l'Anglais ne puisse supporter la solitude et l'éloignement.

Hier soir, l'Armée du Salut, à laquelle la présence de la maréchale Booth cause un redoublement de ferveur, a parcouru les rues; une fanfare, entourant la bannière, défilait d'abord sur un rythme guerrier; puis venait le cortège des fidèles, suivis d'une affiche colossale qui vous invite à vous convertir sans perdre un millième de seconde. La maréchale fait une tournée : jusqu'ici elle avait tonné contre les joies matrimoniales, mais elle s'est ravisée et prend un de ses capitaines pour prince consort : une note insérée dans tous les journaux *autorise* les membres de la secte à *offrir* des présents aux fiancés.

Je ne pense pas que l'Armée du Salut recrute ici beaucoup de soldats; mais on ne saurait dire le nombre d'associations et de ligues dont les étudiants font partie, depuis celles qui ont pour but la propagation d'une idée, d'une doctrine, la réalisation d'un fait, jusqu'à celles qui, comme l'*Imperial Federation League*, ont un intérêt général et ne tendent à rien moins qu'à changer la constitution politique du pays. Sur une plus petite échelle, cette tendance si générale des Anglais à se grouper, à s'unir, se manifeste dans l'intérieur même de l'université; et non pas seulement pour le sport, mais pour la déclamation, les recherches historiques, l'étude de Shakespeare, la tempérance, etc..., bref pour les objets les plus divers.

Mon ami D. P. est un grand blond au regard bleu froid, aux traits accentués, à la carrure d'athlète. La première fois que je l'ai vu, il m'a dit simplement : *My name is P..., I live in... college and I shall be glad if I can be of use* [1]. Sur sa physionomie on lit la décision et la fermeté, la bonté du cœur alliée à un peu de sécheresse, l'esprit cultivé mais étroit et comme enchaîné, l'imagination pacifiée ne connaissant ni débordement ni exaltation; on y lit surtout l'âme maîtresse du corps et tout cela est utile, tend vers un but, marche dans le même sens avec une régularité de machine.

Près de lui j'en placerai par contraste un autre qui est une nature de poète enfermée dans la calme et solide enveloppe de l'homme du Nord; il rêve parfois, et la tendance de son esprit est vers le mysticisme; mais il saura se contenter d'un bonheur pratique et aspirer, comme les autres, à faire sa tâche en ce monde.

Chez tous ceux que j'ai approchés, j'ai trouvé le germe déjà développé de cet individualisme qui est le trait dominant de l'Anglo-Saxon et que nous appelons improprement *égoïsme*. Ils sont persuadés qu'en ce monde, pour que les choses aillent bien, il faut que chacun s'inquiète surtout de ses affaires et pas de celles du voisin : c'est l'inverse de la doctrine catholique qu'en sauvant les

[1] Je m'appelle P..., j'habite tel collège, et je serai content si je peux vous être utile.

autres, on se sauve soi-même. L'Anglais n'admet point cela; il est responsable de lui-même, et ce n'est qu'après y avoir pourvu qu'il pensera au prochain. Ces jeunes gens seront comme leurs pères; ils auront rarement besoin de leurs semblables et encore moins du gouvernement; ils aiment déjà à ne compter que sur eux. Le *public school* et ensuite l'université ont développé en eux une grande initiative, jointe à une remarquable maturité de jugement. A présent, les idées peuvent venir; celles qui y sont déjà sont raisonnées et arrêtées; mais il y en a peu, et surtout des vérités, des notions pratiques... Le sentiment que le monde est fait de telle façon et qu'il faut s'y installer de son mieux. Habitués à manier de l'argent et à faire leurs comptes, ils n'hésitent point devant une grande dépense dont le profit leur apparaît bien clairement; prendre sur le capital pour voyager, par exemple, leur semble une opération avantageuse, et, plus tard, ils ne regarderont pas à diminuer la fortune de leurs enfants pour leur donner une éducation plus complète et plus *raffinée*.

C'est chose extrêmement facile de faire parler les Anglais, à condition de ne pas s'y prendre avec eux comme avec les autres. Employer les compliments, la flatterie, chercher à pénétrer dans leurs bonnes grâces, à gagner leur confiance, c'est perdre son temps : les confidences étant à leurs yeux une chose tout à fait superflue. Mais, qu'ils découvrent un but, un objet à vos questions, qu'ils comprennent qu'un intérêt vous pousse, ne fût-ce qu'un intérêt de psychologue, ils deviennent suffisamment expansifs et très simplement s'ouvrent à vous.

T., qui termine son stage, est le troisième de quatre frères; il a aussi deux sœurs. L'aîné, héritier d'une très belle fortune, vit avec ses parents à la campagne, au milieu d'un grand luxe de chevaux, de chiens et de chasses; son frère, ici, ne peut avoir de cheval à lui et, bien que menant une existence assez large, doit regarder à certaines dépenses; il étudie la mécanique et les sciences naturelles. Quand il aura fini, il ira en Amérique et trouvera à employer ses talents d'ingénieur. Il n'a pas de goût pour la colonisation; au contraire, celui qui le précède immédiatement est *squatter* en Nouvelle-Zélande, dans une partie très isolée où il ne voit personne, si ce n'est, une fois par an, à l'époque du tondage des moutons; il s'est marié avec une Australienne, fille d'un clergyman, et a déjà deux enfants. L'aîné aussi va se marier avec une noble lady, fille d'un duc, et T. s'en réjouit, parce que cela va consolider encore le prestige de sa famille. Je lui expose notre système successoral, et il le trouve stupide. « Nous sommes six, me dit-il, en partageant nous aurions chacun environ 50 000 livres par an, et notre famille serait

dans une position tout à fait ordinaire et presque pauvre à la deuxième génération; au lieu de cela, mon frère en aura 300 000 et nous soutiendra tous par son crédit. »

La perspective de faire son chemin lui-même ne l'effraye pas; il est, comme tous ses camarades, persuadé qu'à bras solides et cœur vaillant rien ne résiste.

Soirée de départ et d'adieu. Nous faisons du vin chaud selon une recette locale dans laquelle il entre des ingrédients multiples. En face, au second étage, il y a un *wine* auquel beaucoup de *freshmen*[1] sont, sans doute, invités; de trois grandes fenêtres illuminées s'échappent des clameurs folles, des rires incessants, et, bientôt, une chanson dont le refrain est repris en chœur; le bruit des voix, des chaises, des tables se mêle peu harmonieusement aux accords d'une valse échevelée; et les échos de Christ Church, malgré leur longue expérience, ne savent plus comment s'y prendre pour répercuter ce joyeux tintamarre. Quand, à de rares intervalles, un calme relatif s'établit, on entend, à l'autre extrémité de la cour, un musicien solitaire qui joue un nocturne de Chopin, et puis le sifflement de la bise glaciale qui fait vaciller la flamme des réverbères... Et, soudain, le chahut reprend avec une croissante intensité.

« Fen dé brut! » comme disait l'ami de Tartarin, le célèbre Excourbaniès, faisons du bruit! C'est si bon! Il y a peut-être quelque chose de meilleur, c'est le vin chaud à la Oxford.

Pierre de Coubertin.

[1] Etudiants de première année.

LES QUESTIONS DU TRAVAIL

EN BELGIQUE

Les mots dont on abuse font souvent fortune. Telle a été la destinée de cette expression jetée si souvent à la foule insouciante : *le problème du travail.* Le travail de l'homme serait-il un problème, une difficulté dont il faille poursuivre la solution? Jamais, avant ce siècle, la question n'avait été posée ainsi; jamais l'organisation du travail, qui est un des rouages de l'organisation sociale, n'avait été discutée, agitée, tourmentée comme à l'époque contemporaine.

Dans la lutte des idées et des systèmes, plus ardente, plus fiévreuse parfois que la mêlée des corps, des hommes, qui s'intitulent réformateurs et que la voix publique appelle socialistes, se sont donnés comme les champions d'un ordre nouveau; ils le déclarent fatalement nécessaire et ils proclament que les étapes déjà franchies au cours d'une civilisation perfectionnée en marquent le prochain avènement. Ils rappellent le mouvement religieux du seizième siècle, qui a bouleversé l'ancien régime européen, et cet autre mouvement politique parti de France en 1789 devant lequel toute résistance semble faiblir. Ils promettent alors une transformation plus intime et plus profonde au cœur même de la société dans le triple régime de la propriété, de la famille et du travail. Voilà le champ d'expérience, disent les plus hardis, offert à la rénovation sociale; il faut y travailler par tout moyen, même par la force.

Telle est l'œuvre commencée en Belgique. Pendant longtemps ce pays a paru étranger au mouvement social contemporain. La fécondité de son sol, le progrès industriel et commercial, lui assuraient une richesse enviable. Les luttes de la politique, si ardentes qu'elles apparaissent, n'avaient pas troublé le peuple qui travaille, et, dans une sphère plus élevée, la culture morale et intellectuelle pouvait soutenir avec honneur la comparaison des nations rivales.

Depuis deux ans, le mal social qui ronge l'Europe n'a pas épargné la Belgique; elle a eu ses grèves et ses coalitions violentes. D'un bond, la révolution cosmopolite a voulu s'installer triomphante. Si quelques-uns n'ont vu dans les explosions populaires qu'une effervescence d'un jour et comme un retour accidentel aux jacqueries d'autrefois, beaucoup d'autres, avec plus de raison, ont reconnu un malaise grave, ancien et périlleux.

Deux causes me paraissent expliquer l'entrée en scène du socialisme. La première, qui est ancienne et toute doctrinale, se rapporte au mouvement scientifique du dix-huitième siècle; la seconde est essentiellement pratique et tient à l'organisation même du travail.

Des maîtres illustres, créateurs de la science économique, ont, au siècle dernier, étudié et proclamé les lois de la richesse sociale. Ils ont avec une rare pénétration analysé les conditions du progrès matériel, mais ils ont négligé les relations d'un ordre supérieur que l'intérêt suscite entre les hommes. Oublieux de la définition de Montesquieu : « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », il ont omis de caractériser les vrais rapports des hommes avec les biens créés, d'où dépendent le bien-être et l'existence même des nations. Plusieurs ont été amenés ainsi à négliger les caractères moraux de la richesse et à matérialiser une science que sa nature intime plaçait au premier rang des sciences morales. C'est ainsi que l'étude de la répartition des biens, où tant de questions demandent solution, a provoqué des théories spécieuses, édifiées en dehors d'une observation méthodique, et dont les conséquences ont été déduites avec une implacable logique par les novateurs socialistes.

En dehors de la science, il est une cause essentiellement pratique qui explique l'entrée en campagne du socialisme révolutionnaire. Au moment où se produisaient certaines théories économiques qui basaient sur un individualisme absolu le régime nouveau du travail, on assistait à de merveilleuses découvertes, dont les applications multiples allaient bouleverser le monde industriel et donner aux productions diverses un magnifique essor. En maint endroit, les petits ateliers disparurent peu à peu devant les grandes usines. Ceux qui s'engagèrent alors dans l'industrie, dociles à l'enseignement qui flattait leur égoïsme et leurs intérêts immédiats, se persuadèrent facilement que l'ancienne organisation du travail était pour jamais disparue, que tout rapport devait cesser entre ceux qui coopèrent à une œuvre commune, que la permanence des engagements, l'attachement d'homme à homme, les liens professionnels, l'association, étaient désormais condamnés. On fit ainsi table rase de pratiques séculaires, et tandis que la fortune privée et publique

ne cessait de grandir, on attribua follement les succès matériels à l'abandon des principes supérieurs et d'institutions coutumières qui, jusqu'alors, avaient été considérés comme indispensables au progrès et à la richesse des nations.

Les conséquences ne se firent pas attendre. Tant que la production, aiguillonnée par la concurrence, assura des salaires élevés, les travailleurs purent applaudir au régime nouveau. On les vit, fascinés par l'appât d'une rétribution inattendue, abandonner les travaux des campagnes et accourir en foule vers les centres manufacturiers. Ce ne furent pas seulement les hommes, mais les femmes, jusqu'alors gardiennes assidues du foyer domestique, mais les jeunes enfants, qui suivirent la même voie. On fabriqua ainsi sans trêve et sans mesure. Bientôt les crises parurent. Le salaire dut subir les oscillations des marchés et descendre au-dessous du minimum voulu. L'ouvrier isolé, sans lien normal qui le rattache au maître ou à l'association, dut chercher un appui. Des hommes étrangers au travail exploitèrent sa faiblesse, lui promirent un avenir meilleur et, pour en hâter la venue, ils excitèrent les esprits à la lutte et prêchèrent la révolte.

Ainsi s'est créée peu à peu, en Belgique, une situation redoutable. Le gouvernement, fort devant l'émeute, n'a pas borné sa tâche à quelque répression sanglante. Il a tenu à connaître de près les souffrances que la voix publique signalait et à chercher les moyens pratiques d'y parer dans l'avenir. Le 15 avril 1886, un arrêté royal nommait une commission extraparlementaire de trente-quatre membres choisis dans les deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir. Dès la première séance, M. le ministre de Moreau d'Andoy posait les jalons de l'enquête.

« Le gouvernement ne s'exagère point l'influence que peuvent exercer l'intervention de la législature et la sienne dans le domaine des questions ouvrières. En pareille matière, le rôle des particuliers est plus important que celui de l'État, et les mesures réalisées par l'initiative individuelle auront toujours plus de succès que celles dont les pouvoirs publics voudraient imposer l'obligation. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'en Belgique le sentiment public repousserait instinctivement tout ce qui ressemblerait à une atteinte à la liberté individuelle, et, pourtant, comment tracer des règles sans nuire à la liberté soit des patrons, soit des ouvriers eux-mêmes?

« Néanmoins, le gouvernement a pensé qu'il y a lieu d'étudier à nouveau et dans un esprit d'ensemble quelles mesures législatives ou administratives il pourrait y avoir lieu de prendre. D'autre part, en provoquant un examen contradictoire des nombreux problèmes qui se rattachent à la question ouvrière, il espère que l'on

arrivera à quelques solutions dont l'initiative privée, si féconde en Belgique, saura s'emparer. »

Ces problèmes de tout ordre, que signalait dans son discours d'ouverture M. le chevalier de Moreau, ont été examinés avec une grande sagesse. La commission royale a entrepris une double enquête, orale et écrite [1]. Divisée en trois sections : *Statistique générale; rapports entre le capital et le travail; amélioration morale et matérielle des ouvriers* [2], elle a abordé successivement l'étude des questions les plus importantes, comme le témoignent les remarquables rapports dont voici les titres et les auteurs. (Je cite ceux que j'ai dû plus spécialement étudier.)

De la réglementation du travail, par M. A. T'Kint de Roodenbeke;

Du payement des salaires, par M. C. Morisseaux;

Des conseils de conciliation, par M. V. Brants;

Des logements d'ouvriers, par MM. E. Meeus et Lagasse;

Des assurances ouvrières, par M. C. Dejace;

Des caisses de retraites, par M. E. Harzé;

Des sociétés de secours mutuels, par M. J. Dauby;

Des écoles professionnelles, par M. le comte d'Oultremont;

Des écoles ménagères, par M. le comte d'Oultremont;

Des conseils de prud'hommes, par M. G. Sabatier;

Des caisses d'épargne, par M. l'abbé Henry;

Des accidents du travail, par M. Sainctelette;

De la question de l'intempérance, par M. R. de Ridder.

[1] I. La Belgique a été partagée, au point de vue de l'enquête, en cinq régions, d'après l'analogie des industries dominantes. Ce sont :

Région A. Flandre occidentale, Limbourg, province d'Anvers.

Région B. Flandre orientale, arrondissements de Bruxelles, Louvain, Ath.

Région C. Provinces de Namur, du Luxembourg, arrondissements de Thuin, Nivelles, Tournai et Soignies.

Région D. Arrondissements de Liège, Huy, Verviers et Warenne.

Région E. Arrondissement de Charleroi et Mons.

[2] La répartition des membres de la commission a été faite de la manière suivante :

1re section (statistique générale) : MM Malou, Sabatier, de Haulleville, G. de Molinari, Dansaert, Denis, Lagasse, Harzé, Arnould.

2e section (rapports entre le capital et le travail) : MM. Sainctelette, Montéfiore-Léri, Brants, Buls, Simonis, E. Picard, De Bruyn, Hanssens, Janssens, Balisaux, Prins, Dejace, Morisseaux.

3e section (amélioration de la condition morale et matérielle des classes laborieuses) : MM. Guillery, A. d'Oultremont, A. T'Kint de Roodenbeke, J. d'Andrimont, Dauby, Henri, Meeus, Kervyn de Lettenhove, Cartuyvels, Lammens, de Ridder, Cornet, E. de Laveleye.

Des sociétés coopératives, par M. C. Lagasse.

Des associations professionnelles, par M. A. Prins.

A notre tour, nous avons voulu choisir parmi tant de questions importantes celles qui avaient depuis longtemps attiré notre attention et qui ont soulevé dans la presse et dans les parlements les plus vives discussions. Nous avons pu, grâce à l'aimable concours de son éminent président, M. Pirmez, ministre d'État, suivre les travaux de la commission royale; nous ne croyons pas qu'en dehors des enquêtes anglaises, on ait jamais recueilli des observations aussi précises, avec un soin plus minutieux, avec une science plus complète.

C'est de ces remarquables travaux que va s'inspirer la politique sociale de la Belgique; aussi avons-nous tenu à les faire connaître au public français et à synthétiser, sur des points discutés, des solutions d'une haute valeur. Nous traiterons *de la réglementation du travail; des rapports entre patrons et ouvriers; des associations professionnelles ou corporations.*

I

Le régime de liberté qui a succédé à l'ancien système corporatif a provoqué peu à peu chez les gouvernements une intervention nécessaire. Certes, l'État n'est pas une providence laïque, de qui tout dérive, à qui tout se rapporte et « qui joue dans la nation le même rôle que le cœur dans l'organisme humain », mais, sans sacrifier au socialisme, on peut affirmer qu'il n'y aura ni bien-être, ni sécurité, ni stabilité sans une intervention efficace du pouvoir.

Les gouvernements, il est vrai, rencontrent deux écueils sous la forme de deux systèmes que la science politique a tour à tour proposés. Les uns, fidèles au système préventif, établissent des restrictions législatives destinées à empêcher les écarts de la liberté du travail. Ils préviennent et répriment tout à la fois, mais ils suscitent l'intervention tyrannique et tracassière des agents et donnent naissance à des abus sans nombre, souvent reprochés à notre moderne bureaucratie. Les autres n'assignent, pour ainsi dire, aucune entrave dans le domaine du travail; ils laissent aux citoyens la plus complète liberté et n'autorisent le recours aux tribunaux que lorsqu'une infraction a porté atteinte aux intérêts privés ou généraux. Les mœurs, les traditions, les conditions politiques, le caractère de la race, expliquent la préférence donnée à tel ou tel régime. En fait, une législation préventive s'impose de plus en plus. Un rapide coup d'œil jeté sur les États voisins

permet d'apprécier quels progrès a réalisés depuis quelques années la question toujours débattue de la réglementation du travail.

Chose curieuse, c'est l'Angleterre qui entre la première dans la voie de la réglementation du travail. M. le comte de Paris a fait l'historique des lois principales [1]. En dehors d'elle, on peut distinguer en Europe deux groupes importants : les peuples d'origine celtique ou latine, comme la France, la Belgique [2], les Pays-Bas, l'Italie, où l'intervention de l'État a jusqu'ici été minime; les peuples de race germanique, comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, où l'action législative s'est fait très vivement sentir. En Allemagne, c'est le code industriel ou *Gewerbe Ordnung* de 1869, amendé neuf fois depuis 1872 et publié sous sa forme dernière, le 1er juillet 1883 [3]. En Autriche, la loi en vigueur est la patente impériale de 1859, revisée le 15 mars 1883. En Suisse, on trouve la loi fédérale du 23 octobre 1877, complétée par celle du 25 juin 1881. Les traits marquants de ces législations ne se ressemblent point. En Allemagne, c'est la consécration de la souveraineté absolue de l'État dans le domaine industriel; en Autriche, c'est un retour à l'ancien régime corporatif; en Suisse, c'est une nouvelle organisation du travail portant la double empreinte de l'esprit humanitaire et révolutionnaire.

*
* *

Le droit de l'État, lorsqu'il s'agit du travail des enfants, ne saurait être contesté. Le législateur français, qui a réglé par la loi du 19 mai 1874 le travail industriel de l'enfant, avait été devancé dans cette voie par la Suède, l'Italie, l'Autriche, le Danemark et l'Espagne [4]; après lui, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre ont établi une réglementation minutieuse [5].

[1] *De la situation des ouvriers en Angleterre.*

[2] En Belgique, on trouve une seule disposition qui limite le travail des enfants dans les mines (art. 29 du décret impérial de 1813). Ce décret a été complété par un arrêté royal de 28 avril 1884 (art. 69).

[3] Il est bon de rapprocher ici la loi du 15 juin 1883 sur les assurances des ouvriers contre la maladie et la loi du 6 juillet 1884 sur les assurances des ouvriers contre les accidents.

[4] *Suède.* Loi du 22 décembre 1846 et ordonnance royale du 22 mai 1852.
Italie. Loi du 20 novembre 1859 étendue à tout le royaume en 1865.
Autriche. Loi du 14 mai 1859 (art. 28 à 33).
Danemark. Loi du 23 mai 1873.
Espagne. Loi du 14 juillet 1873.

[5] *Pays-Bas.* Loi du 19 décembre 1874.
Suisse. Loi du 23 mars 1877.
Allemagne. Loi du 17 juillet 1878 (art. 134 à 139).
Angleterre. Loi du 17 mai 1878.

Ces lois sur le travail des enfants ont quelques points communs, qui mettent en lumière la pensée des gouvernements modernes et le degré de leur intervention : tels sont l'âge, la durée du travail, l'instruction des enfants, la police et la salubrité des ateliers, la sanction de la loi.

L'*âge minimum* d'admission au travail varie de dix à quatorze ans. L'âge de douze ans a été adopté en France. L'Angleterre et le Danemark exigent en outre un examen médical des enfants et un certificat d'aptitude constatant qu'ils sont en état de supporter le travail du chantier ou de l'usine.

La durée du travail, qui, dans certains pays, est illimitée pour l'adulte, a été abaissée pour l'enfant. En France, l'enfant âgé de douze ans peut travailler douze heures; la loi exige des repos, mais n'en indique pas la durée. Lorsque par exception les enfants de dix ans sont employés dans les ateliers, la durée du travail est de six heures et coupée par un repos.

La plupart des législateurs se sont montrés plus sévères. En Suisse, les enfants de moins de seize ans peuvent travailler onze heures, mais la durée des classes et celle de l'instruction religieuse est toujours prélevée; la loi allemande, la loi autrichienne, fixent à six heures, coupées par le repos, la durée du travail des enfants de douze à quatorze ans, et à dix heures, coupées par le repos, le travail des enfants de quatorze à seize ans. La législation anglaise s'est montrée plus minutieuse encore. Quant au travail de nuit, la plupart des pays l'interdisent à l'enfant; la loi française le défend aux enfants de moins de seize ans. Il en est de même pour le travail du dimanche.

L'*instruction* des enfants a attiré l'attention des pouvoirs. Ceux qui ont admis le principe de l'obligation l'ont rappelé dans les lois relatives au travail industriel : les autres ont établi des règles spéciales. Les parents, tuteurs et même le patron sont tenus de veiller à l'instruction de l'enfant.

La *police et la salubrité des ateliers* tiennent une place moins importante dans les lois que dans les règlements émanés du pouvoir exécutif. On peut citer les articles 12, 13, 14, 15, de la loi française du 15 mai 1874 qui s'occupent avec sollicitude de la condition des enfants.

Quant aux *pénalités*, elles sont faibles dans presque tous les pays; elles consistent en amendes de 5, 10, 100 et même 1000 fr. Les lois suisses, allemandes et danoises admettent la peine de la prison, qui ne dépasse jamais six mois; la loi française, seule, permet aux tribunaux d'ordonner l'affichage du jugement et l'insertion dans les journaux.

Ces lois ont-elles abouti? La situation des enfants s'est-elle améliorée? Nous ferons remarquer que dans beaucoup de pays le service d'inspection voulu par le législateur a été négligé. En Suisse, la loi très sévère n'a jamais été exécutée. En Angleterre, la loi a produit de bons résultats. En France, nos inspecteurs ne suffisent guère à leur tâche. Si l'idée du législateur est bonne en en soi, la surveillance minutieuse qu'elle nécessite paraît très difficile. Que de fois la vigilance de l'inspecteur est surprise : les mœurs seront longtemps plus fortes que les lois.

*
* *

La richesse d'une société qui tient à des causes si diverses dépend, pour une large part, de la vie et de la condition des femmes. L'organisation moderne du travail leur a-t-elle été favorable et a-t-elle contribué à la moralité et au bien-être de la famille?

Le travail en grand atelier est nuisible à la mère et par conséquent à la famille. Il y a vingt-cinq ans, M. Jules Simon écrivait : « Chaque jour on voit tomber un petit métier et s'élever une fabrique, et chaque fabrique appelle à elle un nombreux personnel féminin, parce que les femmes coûtant moins cher que les hommes, il est naturel qu'on les préfère partout où elles suffisent; or il tombe sous le sens que si la mère de famille est absente de sa maison quatorze heures par jour, il n'y a plus de famille. » Et il ajoutait : « Faut-il s'opposer aux progrès du mal? Faut-il le subir comme une nécessité de notre temps et se borner à chercher des palliatifs? C'est un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'il intéresse à la fois la morale, la législation et l'industrie[1]. » Disons d'abord que le législateur ne peut pas, ne doit pas interdire le travail des femmes. Toute contrainte légale serait impuissante, et d'ailleurs quelle responsabilité pour un gouvernement! Mais il doit, dans une certaine mesure, veiller à la condition des femmes ouvrières.

L'examen comparé des différentes législations permet de dégager quelques règles importantes. Ainsi, en France, en Angleterre, en Allemagne, la femme, quel que soit son âge, n'est pas admise au travail souterrain des mines. En Angleterre et en France, elle ne peut être astreinte à une journée de plus de douze heures. En Angleterre, le travail de nuit et du dimanche lui est interdit. En France, la fille mineure de vingt et un ans se trouve seule spécialement protégée; on ne peut l'employer dans les usines et manu-

[1] L'*Ouvrière*, p. 7.

factures à un travail de nuit ou du dimanche. La femme majeure reste libre. En Allemagne, la femme en couches ne peut être admise dans une fabrique pendant les trois semaines qui suivent la naissance de son enfant. On trouve en Suisse et en Autriche des dispositions analogues et plus avantageuses encore pour la femme [1].

Ce ne sont pas les femmes en général, mais les filles mineures qui ont été plus particulièrement protégées. Wolowski, qui demandait une protection égale pour toute femme, notamment en ce qui concerne le travail de nuit, a prononcé de mémorables paroles dont l'écho n'est point encore affaibli [2] : « A mesure que la civilisation se développe, disait-il, la condition de la femme s'améliore et la protection à laquelle elle a droit s'étend de plus en plus. »

Croire que les idées et les mœurs se plieront facilement à une organisation du travail qui laissera les femmes mariées au domicile, c'est se bercer d'illusions. On parle quelquefois de la période chaotique de la grande industrie. On n'a pas tort, et nous n'en sommes pas sortis. Déjà cependant nos mœurs s'habituent à d'importantes innovations : diminution des heures de travail, suppression du travail de nuit et du dimanche, etc. Tout cela a, pour la stabilité de la famille ouvrière, une importance capitale, et il appartient au législateur de généraliser ces « accommodements » qui réparent peu à peu les erreurs et les fautes du commencement de ce siècle.

Les adversaires de la réglementation du travail font trêve lorsqu'il s'agit de la jeune fille et de l'enfant, mais lorsqu'il s'agit de l'adulte homme ou femme, homme surtout, ils livrent à l'intervention du pouvoir un combat acharné. Comment! On porterait atteinte aux droits de l'ouvrier, à son droit primodial et sacré de travailler pour lui et pour les siens! Lui seul juge de sa santé, de ses besoins, est seul capable d'apprécier s'il lui faut un supplément de salaire avec un surcroît de travail! Mais c'est la liberté individuelle du travail qu'on supprime. A son tour, l'industriel invoque la concurrence étrangère, la nécessité de lutter contre des pays où la liberté du travail est complète, où l'ouvrier reçoit pour douze ou treize heures de travail un salaire de 3 francs, salaire que lui, industriel, devra maintenir pour une journée de huit ou dix heures. Mais alors l'industrie nationale sera placée dans des conditions évidentes d'infériorité! Elle fabriquera moins, et ses charges seront plus élevées! Seuls, les traités internationaux, dit-on, peuvent résoudre cette question essentiellement internationale de la réglementation du travail. A ces objections très sérieuses, l'homme d'État répond

[1] Voy. les lois indiquées plus haut sur le travail des enfants.
[2] Assemblée nationale. Séance du 4 février 1873.

qu'il ne s'agit ici que du travail dans les mines, usines et grands ateliers; que l'État a un droit de police générale; que l'intérêt social est en jeu, puisqu'il s'agit de la condition matérielle et morale des populations. Aux patrons, il fait valoir qu'une journée de travail plus courte est plus féconde et qu'une production sagement réglée, coupée par des repos forcés, gagne en valeur et en intensité ce qu'elle perd en durée.

La plupart des États ont maintenu au profit de l'ouvrier la liberté illimitée du travail. La France, l'Autriche, la Suisse et quelques États de l'Amérique du Nord font exception. Pour la France, c'est l'ancienne loi du 9 septembre 1848 qui fixe à douze heures la journée de travail dans les mines et manufactures. La Chambre des députés essaya en 1881 de réduire la journée à dix heures, mais le Sénat rejeta ce projet. En 1883, les deux Assemblées se trouvèrent d'accord pour exiger la stricte application du texte de 1848.

*
* *

La Belgique doit-elle adopter à son tour une réglementation minitieuse du travail? Le législateur fixera-t-il la durée légale de la journée du travail pour tous les ouvriers en général ou apportera-t-il seulement certaines restrictions au travail des femmes et des enfants? Y a-t-il des mesures spéciales à prendre pour sauvegarder davantage à l'avenir la vie et la santé des ouvriers? L'inspection sera-t-elle organisée aux frais de l'État, et comment? Faut-il une sanction spéciale à la loi, et laquelle? Tels sont les points qu'avait à examiner la commission royale.

Pour y répondre, il fallait avant tout connaître les vœux des populations ouvrières, et saisir sur le vif, au cours de l'enquête orale, leurs récriminations. Voici les *desiderata* des ouvriers de Belgique.

Limitation de la journée de travail des ouvriers adultes du sexe masculin à dix heures, et même à huit heures, tout en maintenant autant que possible le taux actuel des salaires.

Suppression complète du travail des femmes dans toute industrie ou tout au moins dans les travaux souterrains, et dans certaines industries insalubres ou dangereuses. Fixation d'un temps de repos obligatoire de six à huit semaines avant et après les couches, avec payement intégral du salaire par le patron pendant ce chômage forcé.

Réglementation du travail des enfants (le minimum d'âge d'admission dans les fabriques est fixé à douze ans par quelques-uns, à quatorze ans par le plus grand nombre des témoins). De douze ou quatorze à seize ans, la journée de travail doit être réduite

à six heures avec ou sans application du système du demi-temps, et moyennant l'instruction gratuite et obligatoire pour tous.

Disposition légale établissant des heures de repos obligatoires et étendant notamment la PAUSE du milieu du jour de une heure à une heure et demie, surtout dans les grandes villes. — Mise à la disposition des ouvriers d'un local chauffé en hiver pour y prendre leur repas. — Affichage dans les ateliers des lois et règlements généraux et d'ordre intérieur; approbation de ceux-ci par les ouvriers de chaque établissement.

Mesures de protection à prendre en vue de la santé et de la sécurité des ouvriers, notamment quant à la ventilation, l'aérage des salles et la clôture des machines. — Interdiction ou réglementation plus sévère de certaines industries malsaines, telle que la fabrication des allumettes chimiques, de la céruse, des peausseries, etc. — Contrôle plus sérieux, plus efficace, et, dans ce but, réorganisation des commissions d'hygiène, en y adjoignant, dans une certaine mesure, l'élément ouvrier.

Eviter la promiscuité des sexes dans les ateliers; ne pas permettre aux ouvriers et ouvrières de se déshabiller dans une salle commune.

Autoriser les ouvriers à nommer des délégués chargés d'inspecter (à des époques à déterminer et sous certaines conditions) les mines où ils sont employés.

En présence de vœux aussi nettement formulés, il semblait à plusieurs que la voix populaire dictât suffisamment à la commission du travail les décisions à prendre. Certes, les commissaires étaient d'accord pour assurer une large protection à l'enfance et pour interdire à la femme des travaux nuisibles à sa santé. Mais quant au travail des adultes, les discussions furent vives et elles accusèrent de suite les dissentiments les plus graves.

Dans la séance du 30 octobre 1886, M. Morisseaux, opposé à la réglementation du travail des adultes, avouait cependant que plusieurs enquêtes avaient révélé une durée de travail de treize, quatorze et quinze heures.

M. Denis, s'appuyant sur les réclamations pressantes des ouvriers et sur les législations étrangères qui limitent le travail des adultes, a soutenu énergiquement le droit et le devoir de l'État d'intervenir. « La question des heures de travail, de leur limitation, de leur subordination à une règle normale, s'unit intimement au développement puissant des travailleurs, elle en est l'une des conditions. Elle entre dans la sphère d'action de l'État. S'il fallait trouver, comme le préambule du projet de la commission semble l'exiger, la justification d'une proposition d'intervention de l'État dans les

lois de l'hygiène, cela ne serait pas difficile. La conservation de la force de travail, le plus précieux des biens d'un peuple, a pour condition une journée normale de travail. En Suisse, le Conseil fédéral reçut l'approbation de tout le corps médical pour son projet de limitation de la durée normale du travail. »

M. Denis a préconisé en outre la nécessité d'une entente internationale. Il a demandé que le gouvernement adhérât au projet conçu par le Conseil fédéral suisse en 1881, et qui alors a rencontré peu de faveur. Il s'agissait de mettre, par une entente internationale, un obstacle aux excès de la concurrence en tant qu'elle aboutit à déprimer les travailleurs par une trop longue durée de travail. Du reste, les législations présentent déjà des points communs, et l'entente sur les lois n'implique pas nécessairement l'uniformité. On peut être d'accord sur l'âge d'admission des enfants, sur les conditions et la durée du travail des femmes, etc.

M. de Ridder a demandé que la loi belge restreignit le travail des adultes. « J'ai en main le tableau des heures de travail dans une filature. Il y a des journées de treize heures et demie. Les ouvriers demandent une diminution d'une heure et le patron se refuse à la leur accorder. Au cours de l'enquête, on a révélé d'autres faits analogues. En pareil cas, l'intervention de la loi est possible; elle est nécessaire, elle est exigée. Il est certain qu'après douze heures de travail, on n'obtient plus d'effet utile de la part de l'ouvrier. Eh bien, le législateur a le droit de dire : vous ne forcerez pas ce malheureux à un travail inutile. »

M. Pirmez : « Je n'admets pas de réglementation générale, mais j'admets pour les mines et pour d'autres industries dangereuses la surveillance de l'autorité. »

M. Jannsens : « Les grands abus à propos de la durée du travail ont lieu au domicile même de l'ouvrier. Ce sont les ouvriers à domicile qui travaillent parfois fort tard dans la nuit. Dans l'industrie, ces cas sont plus rares qu'on ne le pense généralement, et qu'on ne serait tenté de le croire en lisant les comptes rendus des enquêtes orales. Nous avons été un peu comme des médecins parcourant le pays pour y donner des consultations. Ce sont les malades réels ou imaginaires qui sont venus à nous, et nous ne pouvons nous faire une idée de l'humanité d'après ce que nous en avons vu. Il y a peu d'années, j'ai combattu cette réglementation, je la combats encore. Il y a aujourd'hui un courant qui va à l'encontre de la liberté. On veut faire intervenir le gouvernement un peu partout. Ne nous laissons pas trop entraîner [1]. »

[1] Compte rendu de la séance plénière du 30 octobre 1886.

Dans cette séance du 30 octobre 1886, partisans et adversaires de la réglementation du travail des adultes présentèrent avec un grand talent les arguments de tout ordre que soulève cette grave question, l'une des plus délicates que rencontre la science économique et dont tous les parlements sont saisis. *Voici les conclusions adoptées par la commission royale :*

1° En ce qui concerne la limitation de la journée de travail des ouvriers adultes, la section repousse, en règle générale, l'intervention du législateur. Cependant, par exception, quand des raisons d'hygiène l'exigent, elle estime que la loi peut et doit protéger la santé des travailleurs.

2° La section se prononce en faveur de l'interdiction complète et absolue des travaux souterrains des mines aux femmes et aux filles.

3° Le minimum d'âge auquel les enfants seraient admis à travailler soit dans les mines, soit dans les fabriques, soit dans tous chantiers autres que ceux de l'industrie purement agricole, serait fixé à douze ans, sauf au législateur à décider à quelles industries cette règle est applicable. Toutefois, de dix à douze ans, les enfants pourraient être employés pendant une demi-journée (système du demi-temps), sauf dans les travaux souterrains des mines.

4° De douze à quinze ans, la journée du travail d'un enfant ne pourrait dépasser treize heures, y compris deux heures au moins de repos.

5° Le travail de nuit dans les mines, fabriques ou chantiers, serait interdit aux femmes.

6° Les bourgmestres délivreraient, sous leur responsabilité, aux père, mère ou tuteur un *carnet* sur lequel seraient portés les noms et prénoms de l'enfant employé dans une mine ou dans un établissement industriel, la date et le lieu de sa naissance.

Les chefs d'industrie ou patrons devraient, d'autre part, tenir un registre sur lequel seraient mentionnées les mêmes indications, ainsi que la date de l'entrée dans l'établissement et celle de la sortie. Ils seraient également tenus de faire afficher, dans chaque atelier, les dispositions de la loi ou des arrêtés royaux d'exécution intéressant leur industrie, ainsi que le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, là où il en existe.

7° La police sanitaire des ateliers, surtout en ce qui concerne les établissements dangereux ou insalubres, devrait être améliorée : il y aurait lieu notamment de réorganiser les commissions d'hygiène locales qui ne fonctionnent plus régulièrement. Les inspecteurs se feraient, au besoin, accompagner par un ouvrier, en évitant tout ce qui pourrait amener la divulgation de certains secrets de fabrication.

8° L'inspection devrait, autant que possible, être confiée à des fonctionnaires de l'ordre administratif déjà existant. Il appartient au gouvernement de choisir, sous ce rapport, ce qui convient le mieux aux besoins du service.

9° La section n'a pas discuté l'étendue de la sanction pénale à donner à la loi.

L'étude des différentes législations comme aussi l'observation comparée que nous avons pu faire maintes fois, en Suisse et en France, des populations ouvrières nous amènent à réclamer une réglementation industrielle plus complète et à nous séparer sur certains points de la commission du travail. Nous nous défions assurément de l'exagération des droits des gouvernements et nous redoutons comme le pire des maux un socialisme d'État qui absorberait peu à peu la liberté, l'indépendance et la vie même de la nation. Mais si, comme le dit Montesquieu, il ne faut toucher qu'avec des mains tremblantes aux institutions existantes, on n'a pas les mêmes scrupules lorsqu'il s'agit d'édifier et lorsqu'il faut donner satisfaction à des besoins impérieux et à des nécessités de premier ordre. Nous critiquons donc les conclusions de la commission royale sur les points suivants :

Quant aux *enfants*, la commission autorisant le travail à partir de douze ans permet en outre, de douze à quinze ans, un travail de treize heures par jour, ce qui est véritablement abusif. Treize heures dans les mines ou dans les filatures compromettent la santé et peut-être l'existence de l'enfant. N'est-ce pas, du reste, inviter les industriels à établir une journée de treize heures pour les autres catégories de travailleurs? Douze heures n'auraient-elles pas suffi? De plus, pourquoi n'a-t-on pas distingué, comme le législateur anglais, entre le travail des mines et des usines et le travail des ateliers domestiques? La loi ne doit-elle pas être plus sévère pour les premiers que pour les ateliers de cordonnerie, d'horlogerie ou de boulangerie. Enfin, la commission ne devait-elle pas interdire le travail de nuit (de neuf heures du soir à cinq heures du matin) aux enfants au-dessous de quinze ans. Sur ce point, l'Angleterre et la France ont introduit une innovation des plus heureuses.

Quant au *travail des femmes*, la commission, suivant en cela l'exemple de l'Angleterre, aurait dû lui fixer une durée maximum et l'assimiler au travail des enfants au-dessous de quinze ans. N'aurait-on pas pu aussi faire figurer une disposition protectrice concernant les femmes en couches, ou bien encore, comme dans la loi suisse, augmenter, pour la mère de famille, la durée du repos de chaque jour?

Au sujet du *travail des hommes*, la commission refuse toute restriction et on ne saurait l'en blâmer; mais si le travail des femmes avait été réglementé, les adultes mâles auraient bénéficié peu à peu, comme on l'a vu en Angleterre, de ces salutaires prescriptions, et elles seraient devenues une coutume bienfaisante, aimée et acceptée de tous. Nous regrettons enfin que l'article 15 de la constitution belge ait empêché l'interdiction du travail du dimanche.

II

Celui qui bornerait l'étude des rapports entre patrons et ouvriers à l'observation des salaires et qui considérerait uniquement le chiffre souvent élevé de la rétribution croirait pouvoir chanter victoire. Mais n'y a-t-il que le salaire dans l'organisation du travail? Les hommes d'un même métier n'ont-ils d'autres rapports que ceux créés par la loi de l'offre et de la demande? Va-t-on juger des conditions des populations industrielles d'après le taux de la rétribution payée? Le vrai principe est celui-ci. Il faut aux populations laborieuses bien moins un salaire élevé et soumis à de perpétuelles variations qu'un salaire durable. La loi de l'offre et de la demande, qui est une loi économique vraie pour les marchandises, ne saurait être élevée au rang d'une loi sociale réglant uniquement les rapports des hommes. Elle a sa part de vérité, même pour le travail humain, mais elle est contre-balancée par cette loi de solidarité sociale qui est une nécessité de tous les temps. C'est par l'action combinée de ces deux lois que se forment les saines coutumes du travail. « Vous tiendrez compte, disait M. le ministre de Moreau à la commission du travail, de l'influence prépondérante qu'exercent les idées morales et religieuses sur la nature des rapports existant entre les hommes. Quand chacun est pénétré des devoirs que la loi morale lui impose, bien des conflits sont étouffés dans le germe. Le malheureux, — car il y en aura toujours, — ne se sent pas isolé au milieu de ses semblables; et sa misère, adoucie par la compassion qu'elle éveille, lui devient plus supportable. L'homme plus fortuné est récompensé par le respect qu'inspire sa conduite et par le sentiment d'un grand devoir social accompli. »

On pourrait citer ici des institutions aussi variées que nombreuses, destinées à maintenir, entre ceux qui coopèrent aux mêmes travaux, l'harmonie et la paix; chacune présente ses avantages, et il n'y a pas, comme on le croit quelquefois, de combinaisons qui s'imposent. Il suffira de dire qu'elles se rapportent aux besoins matériels et moraux auxquels elles donnent satisfaction dans le

présent et dans l'avenir. Il a été réalisé, en cet ordre de choses, des progrès importants. Tel livre qui décrivait, il y a vingt ou trente ans, la situation des ouvriers serait tout à fait inexact aujourd'hui [1].

De bons rapports entre patrons et ouvriers, librement consentis et améliorés selon les besoins du moment, constituent ce que les juristes appellent « la coutume ». Elle agit sur l'offre et la demande du travail, sur la productivité du travail, sur le taux des salaires. Loin de faire échec aux lois économiques, la coutume en favorise l'heureuse application et elle engendre ainsi cet accord entre le capital et le travail dont Bastiat a dit souvent les bienfaits et dont le monde industriel apprécie tant le prix. Certaines pratiques sont essentielles [2] et, parmi elles, il en est une qui les résume toutes et qui est la plus haute expression de la stabilité industrielle, j'ai nommé la *permanence* des engagements entre patrons et ouvriers, car elle entraîne avec elle la permanence du salaire et la permanence des bons rapports. Et cependant l'instabilité des engagements a été soutenue par de très illustres auteurs.

En fait, on tend de plus en plus à reconnaître que cette instabilité engendre les plus graves périls et qu'il faut par tout moyen éviter les débats irritants concernant le salaire. La commission du travail présente à ce point de vue deux projets d'une haute importance qui réclament l'intervention de l'État.

*
* *

Le premier projet a pour but de remédier aux abus qui se commettent dans le payement des salaires et qui sont connus sous le nom de *truck-system*. Celui-ci est d'origine anglaise et se présente en Belgique sous des formes très diverses que les procès-verbaux de l'enquête belge mettent en pleine lumière.

Le patron paye tout ou partie du salaire en marchandises, en cotant celles-ci à un prix plus élevé que dans les boutiques libres. L'obligation d'accepter ce mode de payement fait partie du contrat de travail.

Le patron paye ou est censé payer en espèces. Mais il tient une boutique où les ouvriers sont virtuellement tenus de s'approvisionner.

Le patron ne fait ni directement ni indirectement aucune retenue sur les salaires : il paye en espèces et ne tient pas de boutique. Mais un contre-maître ou un employé tient une boutique ou un

[1] Voy. notamment les études de Louis Reybaud sur le régime des manufactures.

[2] Voy. Le Play, *l'Organisation du travail.*

cabaret et fait en sorte d'exclure de l'usine l'ouvrier qui ne fréquente pas la boutique ou le cabaret. De même l'ouvrier est frayé par un intermédiaire, chef de trait, chef de bande, courtier, sous-entrepreneur. Ce dernier tient un cabaret où l'ouvrier est obligé de consommer. Le législateur anglais est intervenu maintes fois avec une louable sévérité [1], mais les mesures adoptées n'ont pas fait disparaître tous les abus, et les fraudes sont nombreuses.

La commission belge propose, à son tour, une réglementation sévère sur laquelle nous devons faire plusieurs réserves. Voici ses conclusions principales :

1° Tout contrat de travail stipulant directement ou indirectement un mode de payement du salaire autre que le payement en monnaie courante est nul.

Tout contrat ayant pour objet d'obliger l'ouvrier à faire un emploi déterminé de son salaire est nul.

2° Le payement de tout ou partie du salaire autrement qu'en monnaie courante est nul.

L'ouvrier pourra poursuivre par les voies légales le recouvrement de tout ou partie de son salaire qui ne lui aurait pas été payé en monnaie courante.

3° L'action du patron en payement de marchandises fournies à l'ouvrier n'est point recevable.

4° Tout patron convaincu d'avoir exercé une pression sur son ouvrier pour lui faire acheter ou pour lui interdire d'acheter des marchandises dans un établissement déterminé est passible des pénalités comminées par l'article 9 de la présente loi [2].

5° Il est interdit de payer des salaires dans les débits de boissons, magasins et boutiques, ainsi que dans leurs dépendances.

Les deux premiers articles qui prohibent tout salaire en nature me paraissent, par la généralité des termes, autoriser une interprétation abusive. La commission veut-elle dire que jamais, en Belgique, le travail ne pourra être rétribué autrement qu'en espèces métalliques? Cela est inadmissible. Ne sait-on pas que le salaire en nature a tenu et tiendra toujours une place importante dans l'organisation du travail et qu'à beaucoup d'égards il est supérieur au salaire en argent. N'a-t-on pas dit souvent que payé par un loyal patron, il défend le travailleur modeste contre sa propre imprévoyance, contre les tentations de la dépense; qu'il le protège contre

[1] Voy. rapport de M. Morisseaux, p. 16 et suivantes.

[2] La loi prévoit une amende de 100 à 500 francs, et en cas de récidive de 500 à 1000 francs.

l'enchérissement des produits et qu'il répond directement aux besoins de la foule insouciante. Pour détruire des abus, la commission d'enquête sacrifie des institutions de premier ordre : tels sont les magasins alimentaires où l'ouvrier peut acheter à bon compte des denrées d'excellente qualité. La retenue que l'ouvrier subit sur son salaire est compensée par des ouvrages importants.

Déjà, à la chambre des représentants belges, saisie de la question, on a vu la section centrale, dans les articles 1 et 2, adopter des conclusions bien différentes :

Article 1er. — Les salaires des ouvriers doivent être payés en monnaie métallique ou fiduciaire ayant cours légal. Tous payements effectués sous une autre forme sont nuls et non avenus. Toutefois, le patron peut fournir à ses ouvriers, à charge d'imputation sur les salaires, le logement, les fournitures de denrées ou de vêtements, pourvu que les ouvriers soient libres de ne pas s'approvisionner chez leur patron; que les ventes se fassent au prix coûtant ou que les bénéfices soient intégralement attribués aux ouvriers dans la proportion de leurs achats; que les comptes et bilans soient publiés au *Moniteur belge;* que les ouvriers puissent charger leurs délégués de prendre part à la direction des opérations avec le patron; que le gouvernement puisse contrôler celles-ci.

Art. 2. — Le maître ne peut porter de marchandises en compte à l'ouvrier que dans les limites tracées à l'article précédent.

L'association des ingénieurs de l'école de Liège, qui a voulu étudier cette même question, nomma une commission dont les conclusions ne concordent pas davantage avec le projet de la commission royale[1]. On a fait remarquer que les abus signalés par les ouvriers se résument en ceci : des patrons, des employés, des contre-maîtres, abusant de l'influence qu'ils ont sur leurs ouvriers, tâchent de s'emparer d'une partie de leurs salaires, soit par des retenues, soit en les obligeant à fréquenter tel cabaret, soit en se faisant leurs fournisseurs. Dès lors pourquoi ne pas formuler une disposition très nette ainsi conçue?

« Il est interdit à tout patron, employé, chef-ouvrier, d'exploiter l'influence qu'ils ont sur leurs ouvriers pour retirer un bénéfice du salaire de ceux-ci, soit en leur vendant directement ou par personne interposée des objets de consommation ou d'outillage, soit en prélevant des retenues contractuelles sur leurs salaires. »

Cette formule serait contre le « truck » une défense nette, énergique et sans ambiguïté. Aucun industriel ne songerait à s'en plaindre, à part ceux que l'on veut atteindre; et encore parmi eux

[1] Voy. séance du 30 janvier 1887. (Annexe au procès-verbal.)

y en aurait-il plus d'un qui sera heureux de pouvoir abandonner un commerce peu digne auquel le contraignait la concurrence.

La recherche du bénéfice, seule base de la loi, étant punissable, l'absence de l'esprit de lucre suffirait pour donner à chacun l'assurance que ses actes ne sont pas en désaccord avec les prescriptions légales.

Telle est la meilleure ligne de conduite à suivre. En tout cas, nous préférons le projet de la section centrale aux conclusions de la commission du travail. Nous devons l'avouer cependant, cette réglementation des salaires nous effraye. Le système du « truck » est-il aussi développé en Belgique que les dépositions des ouvriers semblent le dire? Comment se fait-il que l'opinion publique ne s'en soit jamais émue auparavant? La presse n'aurait-elle pas, depuis de longues années, signalé, çà et là, des abus aussi criants? Il y a lieu de croire que certains ouvriers ont assombri la situation et qu'au lieu de faire connaître les pratiques bonnes ou mauvaises qu'engendre le payement des salaires, ils ont surtout signalé les mauvaises, considérant un peu la commission royale comme un tribunal auquel on vient exposer ses griefs. L'accord touchant le salaire ne bénéficiera guère de la législation projetée. Celle-ci est dangereuse, car elle porte une rude atteinte aux institutions privées, et elle suscitera dans les rapports entre patrons et ouvriers une intervention judiciaire qu'il ne faut pas souhaiter.

Nous réservons nos préférences pour une institution très pratique et très ingénieuse dont l'origine est récente et qui a précisément pour but de maintenir ou de rétablir l'union entre le capital et le travail; je veux parler des *conseils de conciliation et d'arbitrage.*

L'idée de l'arbitrage est une des plus anciennement consacrées dans les législations. Dès que les hommes sont en litige, ils doivent songer à régler à l'amiable les contestations qui les divisent. Lorsqu'il s'agit de conflit dans l'organisation du travail, la question prend une exceptionnelle gravité et il importe de trouver un remède efficace et permanent.

L'ancien régime corporatif avait pour chaque association de métiers les gardes-jurés qui décidaient des contestations professionnelles. Avec l'anéantissement des corporations devaient disparaître ces mesures protectrices. Mais les conflits, on le pense bien, ne disparurent pas, et tandis qu'en Angleterre les Trades-Unions, en France les syndicats reconstituaient une nouvelle organisation du travail, nos voisins d'outre-Manche, toujours pratiques, adoptèrent bientôt une institution qui rappelle dans ses grandes lignes les gardes du métier de l'ancienne corporation.

En 1860, au moment d'une crise assez intense, des difficultés

ayant surgi à Nottingham au sujet du taux des salaires, un industriel, devenu plus tard ministre du commerce, M. Mundella, songea à constituer un tribunal de conciliation, qui, après trois jours de conférences, proposa un système d'entente accepté par les maîtres et les ouvriers. L'idée fit fortune et les conseils de conciliation furent accueillis en maint endroit avec une réelle faveur.

Deux systèmes sont en présence : la conciliation et l'arbitrage. L'honorable rapporteur, M. Brants, résume avec une grande précision leurs différences caractéristiques [1].

La *conciliation* est le système propre de M. Mundella. Il consiste en une simple réunion de patrons et d'ouvriers appelés à examiner ensemble leurs intérêts, à chercher, d'un commun accord, les solutions et à trouver les bases d'un compromis équitable. C'est l'idée du conseil établi en 1860 dans la bonneterie de Nottingham. Le président pouvait, à l'origine, départager les voix; mais on a abandonné ce système, et il lui est seulement permis de désigner un arbitre. L'*arbitrage* a une forme plus juridique. L'institution a été introduite sous cette forme, en 1863, dans l'industrie du bâtiment de Wolverhampton par M. Rupert Kettle, juge du *County Courts* du Worcestershire. D'après ce système, on affiche dans les ateliers un règlement qui est considéré comme contrat de travail. S'il est violé, la question juridique est portée devant les arbitres, et la sentence se trouve légalement obligatoire. La caractéristique du système est la présence essentielle du *sur-arbitre départiteur* (*umpire*) qui fait partie intégrante du conseil. Ce sur-arbitre introduit l'élément juridique dans la solution de la question.

Le débat entre les partisans de ces deux systèmes est assez vif. Les uns invoquent l'utilité d'une solution ayant un caractère juridique et exécutoire, prononcée par un homme impartial. Les autres préfèrent s'en tenir à la bonne volonté, aux simples débats « en famille »; ils font remarquer que l'arbitrage, obligatoire en droit, est impossible à faire exécuter, et que la conciliation est plus sûre. Il est bien entendu que l'exécution des décisions n'est garantie que moralement; il n'y a pas d'exécution forcée possible; c'est ici une question de bonne foi.

Aux États-Unis, où les essais d'arbitrage ont réussi; en Allemagne, où les juridictions industrielles ont fourni de sérieux avantages, et même en France et en Belgique avec les conseils de prud'hommes, on trouve consacrée cette idée d'une commission mixte formée de patrons et d'ouvriers en vue de résoudre les conflits professionnels. Ni en Belgique ni en France, les conseils de

[1] Rapport sur les conseils de conciliation, p. 6.

prud'hommes n'ont répondu aux espérances de leurs fondateurs. Dans certaines villes de France, à Lille, par exemple, les élections de prud'hommes sont tellement laborieuses que peu de patrons se hasardent à prêter leur nom et leur concours. Aussi l'institution préconisée par la commission belge mérite-t-elle une grande attention et, pour notre part, nous acceptons sans critique le projet suivant rédigé avec un rare talent par notre savant collègue de Louvain[1]

1° Il pourra être institué, par arrêté royal, pour un établissement ou un groupe d'établissements industriels, un conseil de conciliation destiné à aplanir les différends entre patrons et ouvriers.

2° La demande en constitution doit être adressée par les intéressés, patrons ou ouvriers, au bourgmestre de la commune.

Dans les huit jours, le conseil communal délibère sur cette demande, et transmet sa délibération au gouvernement.

3° Le conseil communal, quand il le juge utile, peut prendre l'initiative de cette demande. En cas de trouble ou de grève, le bourgmestre peut s'adresser directement au gouvernement pour obtenir la constitution du conseil sous les réserves de l'article 94 de la loi communale. En pareil cas, le gouvernement peut en prendre lui-même l'initiative.

4° Le conseil de conciliation se compose de délégués, en nombre égal, des patrons et des ouvriers.

A moins que les membres du conseil de conciliation ne se mettent d'accord sur la désignation de leur président, le conseil est présidé par le juge de paix, son suppléant ou — en cas de nécessité — une personne déléguée par lui.

Le président n'a, à ce titre, que voix consultative. Il dirige les débats et signe les arrangements.

5° Le règlement d'institution détermine le nombre de délégués d'après les circonstances et l'importance des ateliers intéressés. Il détermine, s'il y a lieu, des catégories parmi les délégués.

6° Les délégués des patrons sont désignés par les chefs d'industrie intéressés. Ils doivent être choisis parmi les patrons effectifs ou parmi les directeurs, ingénieurs ou comptables de l'établissement représenté.

Les délégués des ouvriers sont désignés par les ouvriers belges âgés de vingt-cinq ans au moins et exerçant effectivement leur métier depuis quatre ans au moins dans des ateliers intéressés.

Pour être délégué ouvrier, il faut réunir les mêmes conditions que pour être électeur.

[1] Projet adopté par la commission du travail. (Séance du 29 octobre 1886.)

III

A l'heure actuelle, il existe dans le monde industriel deux systèmes corporatifs; l'un se concilie avec le régime de la liberté du travail et a été consacré en Angleterre, aux États-Unis et en France par la loi du 21 mars 1884; l'autre supprime la liberté du travail et est en vigueur en Autriche depuis la loi du 15 mars 1883. Pour bien comprendre le projet de la commission belge, il importe de se rendre compte des systèmes adoptés par les États modernes.

*
* *

En Angleterre, les Trades-Unions ou unions de métiers, fondées à la fin du dix-huitième siècle, pour les ouvriers d'une même profession, ont pris de suite, dans les grandes industries, une influence prépondérante. Telle est l'*union* des mécaniciens de Manchester, qui compte près de cinquante mille membres. D'abord sociétés de secours mutuels, elles font servir peu à peu leurs cotisations à une lutte violente contre le capital. Armées en 1824 du droit de cotisation, elles jouissent, çà et là, d'un pouvoir redoutable. Le 24 juin 1871, elles obtiennent la personnalité civile dont le privilège s'étend à toute société qui possède un minimum de sept membres, qui fait enregistrer ses statuts et qui présente chaque année son état de situation et de modifications statutaires.

Investies de la personnalité morale, elles peuvent posséder, mais la loi fixe un maximum pour les immeubles. Elles peuvent acheter, vendre, hypothèquer, plaider. Elles poursuivent ainsi avec plus de succès le but constant de leurs efforts : la sauvegarde des intérêts professionnels et matériels de leurs membres. Elles s'occupent des modes de travail, de la fixation des salaires, de la salubrité des ateliers, de conditions de logement et, en cas d'accidents, de chômages, de maladie, de mort, elles soutiennent les familles ouvrières et diminuent pour elles l'intensité des crises. Par elles aussi la résistance au patronat s'organise, le comité central de l'union donne le signal; pour soutenir la grève, il frappe l'associé d'une contribution extraordinaire. Je parle d'un comité central, c'est que, en effet, au-dessus des associations locales, il y a, pour chaque union de métier, un conseil supérieur.

Ces associations enrôlent peu à peu la grande majorité des travailleurs, elles exigent, sauf exception, l'âge de vingt et un ans, et une capacité qu'atteste le salaire moyen reçu par l'ouvrier. Elles exigent un droit d'entrée et une cotisation hebdomadaire en vue

d'alimenter la caisse professionnelle et la caisse d'assistance. Appuyée sur celle-ci, l'union des mécaniciens a payé, dans un espace de vingt-quatre ans, aux associés sans ouvrage une somme de 15 millions de francs.

Sous un régime de liberté, les Trades-Unions n'ont cessé de grandir. Les adversaires ne leur ont pas manqué. Les uns redoutent ces armées permanentes du travail que des agitateurs conduiraient facilement à la révolte et au pillage; d'autres, parmi les révolutionnaires, leur reprochent au contraire leurs revendications trop modestes et s'étonnent des pacifiques conquêtes qu'une sagesse patiente a su réaliser. Les travailleurs anglais ont obtenu en effet la loi sur le travail des femmes et des enfants, la loi sur la responsabilité des patrons en cas d'accident et la loi sur l'inspection des fabriques.

Aux Etats-Unis, les unions des métiers devaient jouir d'une liberté aussi étendue que leurs émules d'Angleterre. Dotées de la personnalité civile, capable de posséder, mais dans des limites qui empêchent une trop grande accumulation de richesse, elles ont constitué des associations puissantes par le nombre et par leur résistance au patronat. Moins parfaites que les unions anglaises, qui ne voient dans la grève qu'une mesure suprême et dangereuse, les associations américaines ont voulu former surtout des fonds de résistance. Ce n'est pas tant la stabilité du travail que l'élévation constante du salaire qu'elles recherchent et pour cela elles n'ont pas cessé de pousser à la coalition violente, sans s'inquiéter des souffrances sans nombre qu'elles sèment autour d'elles. Elles ont organisé des grèves auprès desquelles nos soulèvements de France et de Belgique ne sont que jeux d'enfants.

En Allemagne, les associations professionnelles ou unions des métiers ont toujours existé. Après la disparition des corporations obligatoires, des groupements professionnels (*Gewerbverein*), dont les uns étaient dus à l'initiative des ouvriers, les autres à une personnalité influente, tel que le docteur Max Hirsch, se développèrent sous le régime de la liberté du travail.

Une loi importante du 18 juillet 1881 tend à transformer les associations libres en corporations obligatoires, non pas que tous les artisans soient en principe obligés de s'organiser en corporations, mais dès qu'une corporation existe, tous ceux qui, dans la localité, exercent pour leur compte, ont le droit de demander leur affiliation. En fait, il sera bien difficile de se soustraire au lien corporatif. L'administration professionnelle s'est réservé la faculté d'interdire la formation de toute nouvelle association dans une ville où une corporation est constituée.

Les nouvelles corporations allemandes sont des personnes

morales; elles comprennent, dans un cadre hiérarchique, patrons, ouvriers et apprentis. Elles ont pour but de restaurer l'apprentissage, de prévenir les conflits ou d'y apporter remède par des tribunaux d'arbitrage et de conciliation, enfin de soutenir les faibles. Le gouvernement s'appuie sur la corporation pour résister aux revendications socialistes. Ainsi la loi du 6 juillet 1884 sur l'assurance contre les accidents du travail groupe d'office, à défaut de groupement volontaire, ceux qui sont tenus à l'assurance dans telle profession déterminée.

En Autriche, le caractère obligatoire du groupement professionnel résulte de la loi récente du 15 mars 1883. Demandée par les petits artisans, accueillie avec faveur par les populations ouvrières, la loi crée une organisation corporative plus étroite et plus restrictive encore que la loi allemande. La loi de 1883 divise les industries en trois classes : il y a les industries concédées, qui s'exercent en vertu d'une autorisation administrative; les industries libres, qui n'exigent qu'une déclaration préalable, et « les métiers », qui ne peuvent être exercés que par des artisans munis d'un brevet d'apprentissage obtenu à la suite d'un examen technique.

Pour entrer dans un métier classé, il est exigé une preuve de capacité consistant en un certificat d'étude et de travail qui constate l'emploi pendant plusieurs années comme ouvrier auxiliaire dans le même métier ou dans une fabrique consacrée à l'exercice d'un métier analogue. Le certificat d'étude et de travail doit être légalisé par le président de la corporation et par le chef de la commune; dans les communes où il n'y a pas de corporation, le certificat doit être légalisé par le chef de la commune.

Les étrangers sont, après la constatation d'une réciprocité formelle de la part de l'État auquel ils appartiennent, assimilés aux indigènes en ce qui concerne l'admission et l'exercice d'une industrie. Dans le cas où la réciprocité n'est pas constatée, ils ont besoin d'une autorisation formelle délivrée par l'autorité politique.

Tandis qu'en France, en Angleterre et aux États-Unis, les unions professionnelles se constituent sous un régime de liberté, en Allemagne et en Autriche les groupements professionnels présentent un caractère obligatoire. L'avenir dira si cette nouvelle forme peut s'adapter aux conditions économiques contemporaines.

*
* *

Certains membres de la commission du travail, et ceux-là représentent une notable partie de l'opinion, ont opposé au rétablissement légal des associations professionnelles des argu-

ments très sérieux, dont la majorité des membres devait avoir raison. Ils ont allégué que les fonctions qui seraient attribuées aux associations professionnelles étaient remplies par des institutions déjà existantes, notamment par les sociétés de secours mutuels. Ils ont insisté sur les services déjà rendus par les sociétés coopératives. Ils ont paru redouter la création de nouvelles personnes civiles et le rétablissement de corporations oppressives qui excluraient les étrangers, les villageois, les artisans spécialistes. On faisait particulièrement allusion à la nouvelle législation en vigueur dans l'empire d'Autriche.

La commission belge ne s'est pas ralliée à l'idée autrichienne. Elle a reconnu la nécessité des groupements professionnels qui sont dans la nature des choses, mais elle a voulu, sous le régime de la liberté du travail, protéger à la fois et la liberté individuelle et les associations de métiers. La loi française a servi de modèle, et le projet de la commission belge l'améliore sur des points essentiels. Il nous paraît donc utile de rappeler brièvement ici l'économie de notre législation.

Les personnes exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, peuvent s'associer librement sans aucune autorisation du pouvoir. L'organisation des associations est libre; elles peuvent constituer dans leur sein toute espèce de caisses d'assistance, de secours ou d'assurance; elles peuvent comprendre des patrons seulement, des ouvriers seulement, ou tout à la fois des patrons et des ouvriers. Les formalités sont minimes, il suffit de déposer à la mairie les statuts de l'association et de faire connaître les noms des administrateurs qui doivent être Français. Les associations professionnelles jouissent de la personnalité civile. Elles peuvent acquérir, recevoir des dons et legs, former un patrimoine perpétuel et le gérer suivant leurs statuts [1]. La fédération des syndicats est autorisée, mais la personnalité civile leur est refusée.

La loi française a rencontré dans la commission belge d'énergiques adversaires, mais les tenants de la liberté d'association ont été plus nombreux. Dans la séance du 5 novembre 1886, le rapporteur du projet disait, aux applaudissements de l'assemblée : « Je suis convaincu que dans un pays comme le nôtre, avec le tempérament de nos concitoyens, avec les traditions anciennes,

[1] Toutefois les syndicats ne peuvent acquérir d'autres immeubles que ceux qui sont nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle.

s'il y a une garantie d'apaisement, elle se trouve dans l'introduction d'organismes légaux qui donneront certainement aux ouvriers un sentiment de la discipline et de la légalité, la préoccupation constante d'intérêts pratiques, la communauté de la vie professionnelle, la permanence du lien corporatif; en un mot, le contrôle mutuel qui élève le niveau d'une classe.

« C'est une loi de l'histoire que l'organisation entraîne la modération. Une classe sociale faisant partie intégrante du droit public peut désirer des réformes, mais n'a pas intérêt à détruire un régime dont elle fait partie. En définitive, il s'agit de faire, vis-à-vis du prolétariat, ce que nos ancêtres ont fait vis-à-vis des petites gens des communes qui étaient des ferments révolutionnaires; le pouvoir leur a octroyé des chartes, c'est-à-dire l'organisation et la personnalité civile; et les foyers de révolte sont devenus les facteurs essentiels de la civilisation. Agissons de même, fournissons aux travailleurs un cadre, un milieu, des intérêts, des buts tangibles; ils chercheront encore à conquérir des droits, ils ne rêveront pas le bouleversement social. »

La commission du travail, après de longues et savantes délibérations, a adopté, à la majorité, les dispositions suivantes :

1° Les unions professionnelles reconnues se composent de citoyens belges exerçant effectivement la même profession. Elles comprennent, soit des ouvriers, soit des patrons, soit des ouvriers et des patrons réunis, et ont pour but le développement et la défense de leurs intérêts professionnels. Les unions peuvent comprendre aussi les ouvriers étrangers résidant depuis deux ans dans le pays, à condition que leur nombre ne dépasse pas le dixième du nombre d'ouvriers belges et qu'ils ne puissent faire partie du conseil d'administration.

2° Les unions font le dépôt de leurs statuts au bureau d'enregistrement des unions, institué au ministère de l'agriculture. Elles font connaître les membres du conseil. Chaque année, elles adressent au bureau d'enregistrement leurs comptes et l'indication des modifications aux statuts et à la composition du conseil.

8° Les unions professionnelles sont des individualités juridiques. Elles ne peuvent recevoir à titre gratuit que l'immeuble professionnel ou ce qui doit servir à le meubler et à l'orner. En outre, elles peuvent posséder le produit des cotisations de leurs membres. La fédération des syndicats n'est pas prohibée, mais le droit de posséder lui est refusée[1].

[1] Cela résulte des délibérations de la commission. Voy. le rapport de M. Prins.

Tandis qu'en France, les étrangers peuvent envahir les syndicats professionnels, le projet belge a tenu à restreindre leur nombre et leur influence. Il reconnaît, de plus, formellement les syndicats mixtes composés de patrons et d'ouvriers. Au sujet de la consécration légale des unions, la commission du travail a établi une procédure aussi simple que possible, afin d'éviter les conflits entre les unions et l'autorité. L'obligation pour le syndicat de faire, chaque année, la communication de ses comptes et des changements aux statuts et au personnel dirigeant permet à l'autorité d'exercer un contrôle efficace et judicieux. Sur deux points essentiels : le droit de posséder et la fédération des syndicats, le projet belge est une reproduction de la loi française. On le voit, nos voisins préparent à leur pays une loi bienfaisante. Mais en autorisant la fédération des syndicats, ils favorisent de redoutables coalitions et mettent à la disposition de quelque comité central les populations ouvrières. Nous aimons à espérer que les chambres prohiberont ces fédérations dangereuses, mais qu'elles voudront consacrer dans l'ordre économique le salutaire principe de la liberté d'association.

Telles sont, sur des points importants, les conclusions de la commission royale. Chaque rapport mériterait une étude spéciale. On y verrait avec quelle sagesse, quelle expérience et quel esprit pratique les plus graves questions ont été résolues. M. Georges Picot, en présentant à l'Académie des sciences morales le résultat de cette grande conquête, disait naguère : « On doit reconnaître que l'œuvre poursuivie par la commission belge du travail est la plus vaste qui ait été accomplie de notre temps. »

A. Béchaux.

REVUE CRITIQUE

I. *Henri IV et l'Allemagne*, d'après les Mémoires et la correspondance de Jacques Bongars, par M. L. Anquez. — II. *Richelieu et la monarchie absolue*, par M. le vicomte d'Avenel, tome III. — III. *Garcia Moreno, président de l'Équateur*, par le R. P. Berthe. — IV. *Saint Étienne Harding et les premiers recenseurs de la Vulgate latine*, par M. l'abbé Martin, professeur à l'Institut catholique de Paris.

I

« Avez-vous lu Baruch? » demandait la Fontaine un jour. Connaissez-vous Bongars? demanderons-nous aujourd'hui. *Jacobus Bongarsius*, vous entendez? C'est qu'on vient de publier sur lui un gros livre où son nom se rencontre à chaque page avec celui d'Henri IV et où on le voit mêlé de très près à ses affaires, comme roi de Navarre et comme roi de France [1]. C'était un petit gentilhomme, Picard d'origine, mais né dans l'Orléanais, où sa famille s'était établie après y avoir eu des charges publiques. Il était protestant; mais, bien que tel, de naissance et de conviction, Jacques Bongars n'était pas fanatique, pas intolérant. Sa passion principale était l'érudition, dans laquelle il avait pris rang et s'était distingué de bonne heure. Ce précoce savant en *us* fut aussi un diplomate. « En France, sous l'ancienne monarchie, dit M. Anquez, on choisissait quelquefois les ministres et les ambassadeurs parmi les hommes que leur mérite littéraire ou leur érudition avait désignés à l'estime et au respect de leurs contemporains. Mis par leurs travaux en rapport avec les savants de tous les pays et ayant acquis, grâce à un commerce épistolaire étendu, grâce à la connaissance de plusieurs langues, grâce enfin à des voyages entrepris dans un but d'instruction, des notions sur les mœurs, les idées et les intérêts des divers peuples de l'Europe, ils pouvaient être, et en effet ils étaient souvent d'utiles intermédiaires. » Ainsi en fut-il pour Bongars. Envoyé, dès l'âge de dix ans, aux universités d'Allemagne, il y avait contracté des relations, fait des amitiés et acquis, par divers voyages en Hongrie, en Grèce, en Turquie, des connaissances locales qui le mirent en position de rendre à Henri IV, avant comme après son avènement au trône, de nombreux et importants services. Le détail qu'en donne M. Anquez et où nous ne pouvons entrer, on le comprend, offre de curieux renseignements sur les Allemands de son temps, et, en parti-

[1] *Henri IV et l'Allemagne*, d'après les Mémoires et la correspondance de Jacques Bongars, par L. Anquez. 1 vol. in-8°, librairie Hachette.

culier, sur leurs pratiques, — disons mieux, — sur leur industrie militaire d'alors. On se louait là à l'étranger pour guerroyer, comme on le fait aujourd'hui pour travailler à la campagne ou dans les chantiers. Il y avait des foires de soldats, comme il y a des foires de bétail. Francfort en était une des plus célèbres et des plus courues; les petits princes allemands y envoyaient s'engager à temps leurs hommes, en prélevant un droit sur le prix de leurs enrôlements. Sauf qu'il n'y avait pas vente, c'était exactement ce qui se passe au Soudan, dans la traite des nègres. L'usage était ancien d'ailleurs et existait déjà à l'époque de la guerre de Cent ans. A plusieurs reprises, on offrit à ces bandes de mercenaires soudoyés des établissements en France : ils refusèrent, préférant leur vie de pillards à celle de colons. Ils trouvaient plus à leur goût la guerre comme ils la faisaient. Ce goût ne leur a point passé, nous l'avons vu, il y a seize ans. Les ennuis et les embarras qu'ils causèrent à Henri IV, dans ses dernières luttes contre la Ligue, furent en réalité plus grands que les secours qu'il en tira. Vingt fois il voulut les renvoyer et songea aux moyens de s'en passer. Ce qu'il projetait, sa conversion le força à le faire : la conscience des princes protestants se révolta à l'idée de seconder un relaps. Il n'y eut qu'en Brandebourg (la Prusse d'aujourd'hui), qu'on se montra, nonobstant cette défection, disposé à continuer : on n'a jamais été là bien scrupuleux.

Henri IV n'en resta pas moins en bons rapports avec ses anciens auxiliaires, quand il eut triomphé de la Ligue et se fut fait reconnaître par toute la France; il les aida à faire leur paix avec les Provinces-Unies et chercha à les convaincre de la nécessité de mettre un terme à leurs divisions confessionnelles et de s'unir à lui contre la maison d'Autriche, dont la prépondérance n'était pas moins une menace pour l'Allemagne protestante que pour la France catholique. L'œuvre devait être et fut en effet laborieuse. Pour la mener à bien, il fallut toute l'habileté, toute la souplesse, toute la persévérance d'Henri IV et de ses agents. Ajoutons, à l'honneur du roi de France, qu'il désirait mieux encore : il eût voulu qu'en Allemagne, comme en France, la minorité jouît de la liberté de conscience et de la liberté du culte. Il y réussit dans une certaine mesure en obtenant, au moins pour les duchés de Clèves et de Juliers, qu'aucun obstacle n'y serait mis à l'exercice du catholicisme, de quelque religion que fussent les princes à qui ces provinces appartiendraient.

On connaissait plus ou moins jusqu'ici les longues et difficiles négociations qui eurent lieu sur ces divers points, mais on ignorait à peu près complètement la part qu'y prit Jacques Bongars. Pour avoir été secondaire, elle n'en fut pas moins grande et pas moins effective. Ce modeste serviteur d'Henri IV mourut deux ans après ce

prince, qui en faisait grand cas; mais, bien qu'ayant joui, dans son temps, d'une honorable notoriété, il tomba dans un oubli et une obscurité dont il vient seulement de sortir. En l'en tirant, M. Anquez a fait œuvre de justice et aussi de talent.

II

Les jugements portés sur le gouvernement — pourquoi ne pas dire : sur le règne? — du cardinal Richelieu l'ont-ils été après enquête suffisante? A-t-on étudié d'assez près et dans la multiplicité de ses détails la situation où se trouvait la France, au dedans comme au dehors, lorsqu'il prit le pouvoir en mains? A-t-on assez considéré la nature des faits, le caractère et la condition des personnes avec qui il eut à compter, la valeur des ressources qu'il trouva? Nous ne le croyons pas. Ce qui nous en fait douter, c'est l'énormité et la nouveauté du travail d'informations que M. le vicomte d'Avenel poursuit sur ce sujet depuis plusieurs années et qui, arrivé à son troisième volume [1], est loin encore de toucher à sa fin? Ce travail n'est pas une nouvelle histoire du ministère de Richelieu; c'en est une préparation, un rapport détaillé sur les questions à soumettre à l'examen et à la méditation de l'historien qu'attend le grand ministre.

Les investigations de M. d'Avenel, dans ce volume, portent sur trois chapitres de première importance : l'armée et la marine, la justice, les cultes. On ne se figure pas aujourd'hui ce qu'étaient alors ces trois branches de l'administration générale du royaume. Les côtés par lesquels elles nous frappent d'abord, les unes et les autres, c'est la complication de leur mécanisme, la multiplicité et l'empiètement réciproque des rouages dont il se composait. Nous nous plaignons, et non sans raison, de la lenteur de nos services publics : ils seraient des merveilles de rapidité et de simplicité si on les comparait à ceux dont M. d'Avenel nous met le tableau sous les yeux. Leur origine ancienne et les développements accidentels qu'ils avaient pris, avec le temps, en étaient vraisemblablement la cause.

La plus curieuse et la plus intéressante de ces administrations est celle des cultes.

« Des cultes! » Ce mot, à lui seul, est une date; il marque la fin du moyen âge, où l'unité de religion fut de principe partout. La France, quoique passionnément catholique, avait été la première à pratiquer en politique la tolérance religieuse et à se montrer capable de l'effort de raison qui, comme dit M. d'Avenel, « fait vivre en paix, dans une même âme, une ardente conviction personnelle et un profond respect

[1] *Richelieu et la monarchie absolue,* par le vicomte d'Avenel, t. III, in-8°. Plon, Nourrit et Cie, édit.

des convictions d'autrui ». Le protestantisme ne s'en était guère montré reconnaissant, et ainsi que, du reste, l'avait prédit Henri IV en donnant l'Édit de Nantes, il créa bien des difficultés au gouvernement. A peine en effet le généreux prince avait-il rendu le dernier soupir, que déjà l'assemblée de Saumur ouvrait les hostilités contre les catholiques. On sait ce qu'il fallut d'efforts à Richelieu pour mettre ce parti à peu près à la raison. Séparer là l'élément politique de l'élément religieux, anéantir le premier et donner protection au second fut son œuvre, dit M. d'Avenel, œuvre de grand homme d'Etat.

L'organisation de l'Église prétendue réformée est curieuse à observer, surtout quand on la compare avec celle de l'Église catholique; née de la veille et créée d'un seul jet, la première se distingue par une simplicité que ne pouvait avoir la dernière, qui datait de plus de mille ans et s'était formée à travers mille révolutions. Ceux qui regrettent le passé en bloc éprouveraient plus d'un désenchantement s'ils venaient à examiner de près le relevé complet et détaillé que M. d'Avenel nous offre de l'état de l'Église catholique, au point de vue administratif, sous Richelieu. Ce qui frappe, avant tout, dans ce grand et puissant corps, dont la paix devrait être, ce semble, la première condition de vie, c'est la lutte... la lutte pour l'existence; on n'y voit que conflits partout, conflits au dehors, conflits au dedans. La cause, certes, n'en est pas à l'Église elle-même; elle est à la situation difficile qui lui a été faite.

« L'Église, dit M. d'Avenel, a, depuis le commencement de l'ère chrétienne, subi, accepté, conquis ou obtenu des puissances, bien des systèmes de vie commune... Elle s'est trouvée successivement, par rapport aux pouvoirs civils et à la force matérielle, dans les situations les plus diverses. Trois phrases résument son histoire, dans notre pays : persécution, domination, union; chacune d'elles a duré plusieurs siècles. » C'est au moment le plus critique de cette dernière phase qu'elle se trouvait du temps de Richelieu. « A l'avènement du cardinal, poursuit l'auteur, la politique religieuse de la monarchie, inaugurée depuis plusieurs siècles, avait déjà porté ses fruits. Par suite des incursions réciproques de chacun des deux pouvoirs, clerc et laïque, sur le domaine de l'autre, il s'était formé un enchevêtrement singulier dans la justice et l'administration, d'où résultaient des relations très spéciales, des attributions très confuses entre les ministres de la terre et ceux du ciel. »

Suit, dans le livre dont nous parlons, le tableau le plus large, le plus complet et le mieux éclairé que nous connaissions de cet « enchevêtrement » administratif de l'Église de France. Cet état de choses remontait à François Ier, à ce fatal Concordat de 1515 qui abolit les antiques élections capitulaires et permit que les biens

ecclésiastiques, au lieu d'être, comme par le passé, une force pour la religion, devinssent pour la conscience chrétienne une occasion de scandale. De là étaient nées les commendes, la collation de bénéfices, les substitutions anticanoniques, les simonies qui enrichissaient des biens de l'autel des ecclésiastiques souvent indignes d'en approcher et plus souvent encore des laïcs sans mœurs et sans foi. De sorte que, au temps dont nous parlons, au sortir des guerres religieuses, quand précisément l'Église aurait eu besoin de toutes ses ressources matérielles et morales, un clergé nombreux se trouve en face de biens ecclésiastiques considérables qui, par un étrange abus, ne lui appartiennent pas, ou du moins n'appartiennent que pour une infime partie à ceux de ses membres qui remplissent les fonctions cléricales; et dans cette ruche sainte, comme dit spirituellement M. d'Avenel, ce sont les frelons qui mangent tout. Il ressort en effet de l'étude attentive de la répartition des richesses de l'Église, que le clergé est riche et que les prêtres, en majorité, sont pauvres. Comparaison faite de leurs émoluments avec ceux des prêtres de nos jours, — maigrement rétribués, comme on sait, — on trouve que leur condition d'existence matérielle était à peu près la même. Mais combien cette existence était moins calme! combien la jouissance des revenus attachés à leurs fonctions était moins régulière et moins sûre! Sans parler des inégalités du casuel et de la dîme, il y avait à la perception de ces faibles ressources de fréquentes et imprévoyables difficultés. Que serait-ce si, à cette cause de souci, de trouble, d'inquiétude, nous ajoutions celles qui naissaient du conflit des autorités à la juridiction, ou à l'agrément desquelles l'exercice du culte était soumis! Cours et tribunaux retentissaient journellement de causes ecclésiastiques.

Une chose étonne, c'est que la foi catholique n'en ait pas souffert davantage; c'est qu'elle se soit ranimée, au contraire, et qu'au milieu de cet empêtrement ait pu se produire la brillante renaissance qui a immortalisé chez nous le dix-septième siècle. Il est vrai de dire que l'Église officielle, celle qui agissait dans les conditions d'accord avec le gouvernement, n'y fut quasi pour rien. « Ce n'est, observe fort justement M. d'Avenel, ni la volonté royale ni l'autorité des évêques qui ont déterminé le mouvement de piété d'alors. Ces couvents que peuple la parole de quelques missionnaires, c'est le sentiment public qui les réclame, c'est la libre initiative des villes qui les dote. Légalement rien n'est plus difficile et plus compliqué que la fondation d'une maison nouvelle; nous ne voyons que des entraves et aucun encouragement officiel. » Malgré la froideur qu'on leur montra et les obstacles qu'on leur opposa presque toujours d'en haut, il se forma et s'introduisit dans la ruche beaucoup de ces essaims laborieux, distillant le miel pur de l'Évangile : Oratoriens, Eudistes, Lazaristes,

Sulpiciens, Filles de la Charité, Carmélites, Visitandines, etc. Mais les frelons s'y maintinrent encore en maîtres deux siècles : on sait ce qui en arriva en 1789.

Nous avons signalé un peu longuement ce chapitre de l'enquête de M. d'Avenel sur l'administration du grand ministre de Louis XIII. C'est que, de quelque intérêt que soient les autres, celui-ci les dépasse de beaucoup en importance. La justice, la marine, l'armée, en sont le sujet. Il y a là aussi beaucoup àapprendre. L'auteur entre, au chapitre de l'armée, dans de larges et techniques détails sur le recrutement, les effectifs, l'armement, l'équipement, et la tenue de la cavalerie et de l'infanterie; sur la hiérarchie, les grades, leur obtention et la solde qui y était attachée. L'artillerie est l'objet d'un examen à part, où l'on ne remarquera pas sans surprise qu'on n'en appréciait guère l'avantage que pour les sièges; de l'artillerie de campagne, dont le rôle est si considérable aujourd'hui, on faisait alors, paraît-il, peu d'usage et peu de cas. Les renseignements sur l'état de la marine, son emploi dans le commerce et à la guerre, son personnel à part, son matériel et son armement, nous semblent bien faits aussi pour éveiller la curiosité. Ne convient-il pas d'ailleurs, au moment ou l'on parle tant de réformes à faire en toutes choses, d'étudier celles qu'opéra Richelieu à une époque qui avait plus d'un rapport avec la nôtre. On peut ne pas toujours partager l'opinion qu'en a M. d'Avenel, mais on ne saurait en contester la lumineuse exposition.

III

On connaît peu, chez nous, les révolutions qui, depuis le commencement de ce siècle, ont bouleversé les États de l'Amérique du Sud, et l'on s'y est peu intéressé. Quant aux hommes qui les ont faites et y ont eu les premiers rôles, nul n'a joui de quelque popularité, de ce côté de l'Atlantique, sinon peut-être Bolivar, le héros de la Colombie, dont une comédie spirituelle, à laquelle, pensait-on, le roi Louis XVIII avait eu part, — *les Trois quartiers*, — et un chapeau de forme ridicule, popularisèrent quelque temps le nom, il y a soixante ans. Ce n'est pas que le parti libéral d'alors et les démocrates depuis n'aient fait, de ces hommes et de ces événements, quelque bruit; mais il n'y avait décidément pas là matière à fixer l'attention. Ces révolutions incessantes se ressemblaient toutes; elles étaient et elles sont encore (car il s'en produit tous les jours) l'œuvre du cosmopolitisme antichrétien qui fait le tour du monde par la franc-maçonnerie. Une seule se distingue des autres par l'esprit qui l'inspira et l'homme de haute valeur qui en fut le chef, il y a de cela vingt-cinq ans, et dont le P. Berthe, de la congrégation du Saint-Rédempteur, vient de nous raconter la glorieuse et dramatique histoire, dans un

livre qui a pour titre : *Garcia Moreno, président de l'Équateur, vengeur et martyr du droit chrétien*[1]. La république de l'Équateur est, comme on sait, un des sept États formés des débris de la Colombie qui avait dû son existence aux efforts de Bolivar. La population de celui-ci, toute catholique et profondément attachée aux vieilles pratiques de sa foi, souffrait impatiemment des obstacles que prétendaient y mettre ses *libérateurs* et de l'influence irréligieuse qu'ils cherchaient à exercer dans le pays, lorsque, en 1859, un homme d'une intégrité connue, d'une capacité hors ligne, d'un grand talent oratoire et qui faisait franchement profession de catholicisme, se présenta aux élections pour la présidence et fut nommé aux acclamations de l'unanimité du peuple. Garcia Moreno (c'était son nom), d'une ancienne et honorable famille, rétablit l'ordre troublé depuis dix ans et la liberté opprimée par le parti qui en réclamait pour lui le monopole; il fit fleurir la paix, la prospérité, la justice, en un mot, le droit chrétien, comme s'exprime son pieux biographe. Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1875. Le bonheur dont jouit tout ce temps la république de l'Équateur ne put désarmer les adversaires de Moreno, qui lui en voulaient surtout de sa fidélité à l'orthodoxie, et l'amour du peuple ne le sauva pas de la haine qu'ils lui avaient vouée. Il fut assassiné après six ans d'un gouvernement prospère, à la porte même de la salle de l'assemblée, où il allait rendre compte de sa gestion. Malgré le ton un peu trop apologétique, selon nous, et nonobstant un peu trop de diffusion dans le récit, l'histoire de Garcia Moreno a beaucoup d'intérêt; elle nous apprend beaucoup de choses importantes et curieuses, et nous montre sous son vrai jour le tableau de ces États de l'Amérique méridionale nés de l'insurrection et en proie, depuis lors, aux entreprises et aux agitations des partis révolutionnaires.

IV

Les moines de Cîteaux ne passent pas pour avoir été des érudits ; on les connaît pour des travaux d'un autre genre : ils ont défriché la Bourgogne et planté ses célèbres coteaux. Cependant ces défrichements-là ne sont pas les seuls auxquels ils se soient livrés; ils ont une place aussi, et une place fort remarquable, dans celui des vieux textes religieux, dans la correction et l'élucidation des livres saints et des liturgies sacrées, dont on s'occupa avec ardeur dans toute l'Église, aux beaux temps de leur existence. Il y a d'eux, notamment, une recension de la Vulgate de saint Jérôme très importante et très curieuse, restée, jusqu'au dix-septième siècle, dans un complet oubli, et qui, de nos jours même, n'est connue que d'un très petit nombre de savants. Cette œuvre, considérable à tous les titres, se trouve, en original, à la

[1] Un vol. in-8°, avec deux cartes. Bray et Retaux, éditeur.

Bibliothèque publique de Dijon, où le manuscrit en fut porté, avec plusieurs documents précieux, lors de la suppression des ordres religieux et de la destruction de l'illustre abbaye.

Un pareil monument était fait naturellement pour appeler l'attention d'un érudit comme [illegible]tre collaborateur, M. l'abbé Martin, professeur à l'École su[illegible] théologie de Paris, dont les études sont spécialem[illegible] [illegible]ne nos lecteurs en ont eu ici des preuves, vers l'histo[illegible] [illegible] textes de la Bible. Deux fois M. l'abbé Martin a fait le voyage [illegible]ourgogne pour examiner de près cette vénérable relique cistercienne, dont les Bénédictins de Saint-Maur, qui, les premiers, l'ont signalée, n'ont pas toujours parlé avec une complète connaissance. Le travail que vient de lui consacrer M. Martin, bien que destiné à des lecteurs spéciaux, est de nature à intéresser tous ceux qui tiennent à connaître à fond le moyen âge. Ce travail a pour titre : *Saint Étienne Harding et les premiers recenseurs de la Vulgate latine : Théodulphe et Alcuin*[1]. C'est, sous beaucoup de rapports, une révélation. N'en est-ce pas une, en effet, tout d'abord que ce personnage de saint Étienne Harding? Qui le connaît, même de nom? Et cependant nul ne mérite mieux une place sur le devant dans notre histoire. Ce fut l'un des trois premiers fondateurs de Cîteaux, c'est-à-dire l'un des plus remarquables entre ces colonisateurs des déserts de la France qui menèrent de front la culture du sol et celle de l'esprit. Il était d'origine étrangère, Anglais, comme l'indique son nom, et d'une bonne famille. « C'est, dit M. Martin, un beau spécimen de cette forte race anglo-saxonne qui a fait de si grandes choses dans le monde par son activité et son énergie, par son esprit de conquête et d'entreprise. Ce n'est pas le seul exemple que nous pourrions signaler, ajoute-t-il, si nous voulions fouiller plus avant dans le douzième siècle. Quelle vitalité et quelle fécondité dans ces temps si décriés! Quelle fraternité et quelle union entre les diverses races chrétiennes! La France et l'Italie donnaient à l'Angleterre Lanfranc (1005) et saint Anselme (1033) ; mais l'Angleterre prêtait, à son tour, à la France, saint Étienne Harding et Hugues de Bellesmes, en attendant qu'elle lui envoyât les Bacon et les Scot. »

Quelles causes l'amenèrent en France? M. Martin ne le dit point : peut-être un pieux attrait pour l'œuvre cistercienne. On le croirait, à voir avec quel zèle il en poursuivit l'établissement quand il en eut la direction. Le travail de recension biblique auquel il s'appliqua peut surprendre aujourd'hui, mais il n'était pas alors des moins urgents. Les exemplaires de la Bible de saint Jérôme, dont on se servait dans les églises latines, n'étaient rien moins que corrects et

[1] In-8°, Paris. Maisonneuve, éditeur.

uniformes; tous ceux qui nous sont restés de cette époque portent la trace de l'incertitude où l'on était sur la vraie leçon de beaucoup de passages : les surcharges, les annotations marginales, les signes dubitatifs de toutes sortes y abondent et témoignent de la nécessité alors pressante d'une révision du texte où, par suite de la confusion des temps qu'on venait de traverser, de dangereuses différences de rédaction s'étaient introduites. M. Martin signale, au début de son étude, la grandeur du service que rendit à l'Église, sur ce point, la recension de saint Étienne Harding.

« Quand on connaît, dit-il, l'histoire des commencements de l'abbaye de Cîteaux et le rôle que saint Étienne a joué dans la fondation de ce monastère, on se demande quelles circonstances ont porté ce religieux à entreprendre un travail aussi long et aussi difficile que l'est une recension de la Vulgate, et où il a pu trouver, au milieu des difficultés de tous genres où il était plongé et dont le poids retombait sur lui, le calme nécessaire pour concevoir, poursuivre et réaliser un dessein comme le sien; comment il a fait pour se procurer les moyens nécessaires à l'exécution d'une aussi grande entreprise. » A ces questions, qu'il se pose à lui-même, M. Martin répond d'une façon intéressante, mais trop brièvement, à notre gré.

Après avoir fait connaître la recension de saint Étienne, en avoir indiqué l'origine, les causes et le but, il expose en détail la méthode, les principes et les lois qui ont présidé à l'exécution de ce monument de haute critique; puis il montre les rapports de ressemblance et de différence qu'il a avec les travaux antérieurs du même genre, notamment avec la célèbre recension d'Alcuin et celle à peu près inconnue jusqu'ici de Théodulphe, faites l'une et l'autre sous le règne de Charlemagne. Cette comparaison, qui semble n'avoir qu'une importance secondaire et de pure critique, ouvre cependant sur l'histoire générale, et en particulier sur l'influence intellectuelle que les peuples avaient, en ce temps, les uns sur les autres, des jours curieux et tout à fait nouveaux.

Ce qui résulte de l'érudite exploration de M. l'abbé Martin, c'est que cette recension cistercienne de la Bible, signalée comme en passant, au dix-septième siècle, est une œuvre de la plus haute valeur, et qui fait le plus grand honneur à l'époque qui l'a produite. Son auteur avait, en effet, conçu et exécuté, quatre cents ans avant le concile de Trente, le projet que forma cette illustre assemblée et que réalisa le Saint-Siège. En la rappelant à l'attention avec la compétence qui lui appartient en ces matières, M. l'abbé Martin a fait plus qu'une de ces excursions dans le passé dont notre siècle a le goût; il a payé une des plus vieilles et plus légitimes dettes de l'histoire envers les temps chrétiens. P. Douhaire.

UN MANUEL DE PÉDAGOGIE

Je me revois encore petit écolier, apprenant, dans ma grammaire de Noël et Chapsal, la différence entre les mots *homonyme* et *synonyme*. Ces jours d'enfance, qui, à mon grand regret, commencent à être fort éloignés, me revenaient à la mémoire en recevant un livre fort bien fait qu'un homonyme, M. J.-B. Heinrich, vient de publier, et dans lequel il a résumé les sages conseils qu'inspire une longue expérience jointe à un esprit élevé et à un noble cœur.

M. J.-B. Heinrich est, en effet, un vieux serviteur de l'instruction primaire. Sorti en 1839, si je ne me trompe, de l'école normale de Colmar, promptement remarqué grâce à ses aptitudes exceptionnelles, il devint rapidement inspecteur primaire et exerça successivement à Belfort, à Sarrebourg, à Colmar, ces importantes et délicates fonctions. Il n'eût tenu qu'à lui de les conserver sous l'administration prussienne. Signalé et persécuté pour sa courageuse fermeté pendant l'invasion, il eût pu faire sa paix avec le vainqueur, soucieux de s'attacher un homme aussi au courant des choses du pays conquis. On lui offrit d'être inspecteur général dans les provinces annexées. M. Heinrich était Français. C'est tout dire. On lui donna à Dijon, puis à Châlons-sur-Marne, des fonctions moins hautes, mais qui lui laissaient la consolation de servir sa patrie. Je n'ai pas à examiner pourquoi, dès 1878, on s'est privé, par une admission à la retraite, des services d'un éducateur dont les forces égalaient encore le zèle et l'expérience.

Tout ce qui vient de notre chère Alsace a le droit d'attirer notre attention et d'exciter nos sympathies. Or ce livre en est bien originaire, bien qu'il soit édité à Paris [1], et que l'auteur habite présentement Dijon. On sent que toutes ses plus vives affections, comme ses meilleurs souvenirs et ses plus fécondes expériences, se reportent au temps où il dirigeait les écoles d'Alsace, les mieux organisées de notre France, comme il se plaît à le redire, non sans quelque fierté bien légitime. Ajoutons que c'étaient peut-être aussi les écoles les moins officielles, en ce sens qu'elles avaient été surtout développées par l'initiative intelligente et la bienfaisance des manufacturiers du Haut-Rhin; qu'elles s'adaptaient donc avec une certaine indépendance aux besoins de chaque groupe de population, au lieu d'être jetées par l'État dans un même moule.

Enfin, M. Heinrich est l'élève d'un homme de bien dont le souvenir n'est point encore effacé aux bords du Rhin, de quelque lugubres événements que cette contrée ait été le théâtre. J'ai nommé M. Vivien,

[1] *Guide de pédagogie pratique*, par J.-B. Heinrich, ancien instituteur, ancien directeur d'école normale, ancien inspecteur primaire. Paris, Bloud et Barral, 1 vol. in-12, 1886.

mort inspecteur d'académie à Lyon, mais dont la carrière s'était presque toute passée en Alsace. Né dans l'ouest de la France, M. Vivien avait conquis en Alsace la meilleure de toutes les naturalisations, celle qui résulte des services rendus. Directeur d'école normale dans un pays où la juxtaposition des catholiques et des protestants n'est pas sans créer de temps en temps des difficultés sérieuses et des menaces de conflit, il avait su se faire chérir de tous. Et ce n'était point un sceptique, réconciliant tous les cultes en professant à leur endroit une égale indifférence; c'était un catholique aussi pieux que convaincu, puisant dans sa foi l'amour de la jeunesse et inspirant à tous ses élèves, à quelque communion qu'ils appartinssent, le dévouement dont il était lui-même animé. Les israélites eux-mêmes, si nombreux en Alsace et si universellement détestés de la population chrétienne, aussi bien protestante que catholique, n'ont pu oublier les conseils éclairés qu'il donnait à leurs maîtres d'école et le tact avec lequel il avait formé à l'école normale comme une grande famille dont l'affection qu'on portait au directeur était le lien.

M. Vivien était à Lyon lorsque j'y arrivais moi-même jeune professeur. Il regrettait toujours son Alsace, et mon nom alsacien fut aussitôt la meilleure des introductions. Son affectueuse bienveillance est l'un des bons souvenirs de mes débuts dans la carrière. Dans les remarques si sensées de M. Heinrich, je vois revivre le maître auquel il se plaît à rendre hommage; j'entends l'écho des paroles de cet homme simple et bon avec qui j'ai maintes fois causé de ces questions d'enseignement qui lui étaient si familières.

Voici un bien long préambule pour expliquer aux lecteurs du *Correspondant* toute la portée de ce petit volume de trois cents pages, si nourri d'observations justes et d'utiles conseils. C'est, en effet, l'œuvre d'un homme du métier, qui s'est heurté aux difficultés de la tâche quotidienne, et qui se fait guide parce qu'il connaît mieux que personne les mauvais endroits du chemin. Vous y trouverez l'avis de M. Heinrich sur telle ou telle méthode de lecture ou d'écriture, l'adresse des librairies où se publient les livres élémentaires qu'il juge les meilleurs, des conseils sur la disposition matérielle des classes, la forme des bancs ou des pupitres. Rien ne lui échappe : la prononciation du maître et de l'élève, le chant, les exercices de mémoire, les travaux manuels dans les classes de filles, tout est passé en revue et tous les avis sont marqués au coin d'un rare bon sens et d'une expérience consommée.

Est-ce donc un simple manuel technique réservé aux instituteurs et institutrices et dont un homme du monde n'a que faire? Fort loin de là; car c'est aussi, depuis la première page jusqu'à la dernière, un traité d'éducation. Tout ce qui s'adresse à l'intelligence y a pour but

de perfectionner, d'élever les jeunes âmes; tout ce qui a pour but de faciliter la tâche des maîtres concourt aussi à leur en rappeler sans cesse l'importance.

Cette éducation est, en effet, essentiellement religieuse : « Que la douce image de Dieu, auteur de la nature et père universel, soit la première que vous fassiez rayonner en une jeune âme. L'enfant ouvre ses yeux avec bonheur aux beautés de la nature : il sourit aux étoiles, aux fleurs, à la verdure, aux oiseaux, à tout ce qui brille, à tout ce qui a vie, éclat, saveur ou parfum. Eh bien! faites-lui voir Dieu en tous ces beaux reflets de sa puissance et de son amour; montrez-lui Dieu dans sa création, mais avec simplicité, avec abandon, sans effort et sans morale officielle. Parlez-lui de Dieu comme en parlait notre Sauveur, quand il faisait aimer aux pauvres et aux simples le Père céleste qui nourrit les petits oiseaux et revêt le lis des campagnes [1]. »

Voici pour l'âme du petit enfant. Allons à la fin du volume, à ce qu'on peut appeler *la partie du maître;* nous y trouvons le portrait idéal de l'instituteur :

« Le principe religieux, fortement conçu par l'instituteur, lui fait voir toutes choses sous un aspect juste. Une âme d'origine céleste est pour lui l'objet de l'éducation; il se propose d'en développer les immortelles facultés dans des proportions harmonieuses, et il la prépare à retourner dans le sein de Dieu, ornée des dons heureux dont elle avait reçu le germe. Il est de plus en plus convaincu que c'est dans le seul domaine de la religion que tout se réunit et s'enchaîne; que les faits extérieurs, objet de l'enseignement, se lient aux faits intérieurs de l'âme; que les lois de la nature se rattachent à celles du cœur humain et que la science et le devoir se touchent. Il sait par expérience que, dans les peines de l'éducation, il ne retrouve le calme qu'au sein de la religion. Et que de calme ne faut-il pas pour gouverner avec sagesse des enfants dont les intérêts lui doivent être si chers? C'est dans elle qu'il trouve cette souplesse qui lui permet de tirer parti de tout, de découvrir les diverses avenues qui ouvrent l'accès à la vérité dans les caractères différents, et de ne voir tous les plans et tous les systèmes que comme autant de moyens de conduire les enfants à l'amour de Dieu et à l'accomplissement de sa sainte volonté [2]. »

Et qu'on veuille bien se souvenir que ces pages si chrétiennes s'adressent à des instituteurs et à des institutrices laïques. La profonde expérience que M. Heinrich a des sentiments, et même des préjugés populaires en matière d'éducation, l'a fort nettement convaincu qu'un partage équitable entre l'enseignement congréganiste et l'en-

[1] Page 7.
[2] Pages 254-255.

seignement laïque est une chose non seulement juste en soi, mais absolument indispensable dans l'état de notre civilisation et de nos mœurs. Et je suis de son avis. Pour relever le prestige de la foi chrétienne aux yeux de plus d'une population dévoyée, il est plus utile qu'on la voie librement professée, sérieusement acceptée par des maîtres laïques, que de l'entendre enseigner par des congréganistes qu'on accusera de faire tout simplement leur métier. Ces maîtres chrétiens n'étaient pas fort rares dans notre ancien corps enseignant, et il ne serait pas très difficile d'en renouveler la race.

Mais ce qui donne au livre de M. Heinrich une grande valeur, c'est qu'il renferme une collection vraiment précieuse de témoignages extraits des meilleurs écrivains qui ont traité de la pédagogie. On voit l'homme qui, toute sa vie, a consciencieusement ajouté à ses propres expériences les conseils des auteurs les plus recommandables. C'est l'œuvre d'un érudit; mais cette érudition a fait surtout ses preuves quand il s'agit de démontrer que la religion est la base nécessaire de toute éducation et de toute instruction. Je n'ai pas compté moins de cinquante-sept témoignages provenant des sources les plus diverses.

Enfin, je sais particulièrement gré à M. Heinrich de faire, très simplement, sans aucune déclamation, justice d'une des erreurs les plus répandues et les plus pernicieuses de notre temps. C'est, en effet, une sorte de dogme dans notre société contemporaine que l'instruction est une condition essentielle de la moralité, que l'instruction *moralise*, comme on dit dans un français aussi contestable que la doctrine elle-même. M. Heinrich réduit à sa juste valeur cette assertion téméraire. Il voit dans l'instruction un simple moyen d'action, une arme souverainement utile entre les mains d'un homme vertueux, pernicieuse et fatale entre les mains d'un homme pervers. L'instruction augmente notre force et notre puissance, mais elle ne règle nullement l'emploi de cette vigueur qu'elle ajoute à nos aptitudes naturelles. C'est la vertu qui doit régler cet emploi, et la vertu procède de l'éducation, et surtout de l'éducation religieuse. Je termine par une citation d'un rapport de M. Barthélemy Saint-Hilaire à l'Assemblée constituante de 1848. « Dans le programme des écoles primaires, disait alors le futur ministre de la troisième république, votre commission a rétabli, *à l'unanimité et sans discussion*, l'instruction religieuse. *La république aurait tort, sur ce délicat sujet, d'entrer dans une voie nouvelle, qui n'est pas la bonne* [1]. » Cette citation n'a pas besoin de commentaire et se complète simplement par l'hémistiche si connu de Racine :

Que les temps sont changés!

G.-A. Heinrich.

[1] P. 274.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août 1887.

On aime, en France, les discours; car notre race a par excellence le génie oratoire. Et les discours amusent particulièrement la curiosité du public pendant cette saison, en ce temps de loisirs parlementaires et de méditations ministérielles. Pour les uns, discourir, c'est tenir en haleine l'activité du parti; pour les autres, discourir, c'est presque agir. Aussi ne saurions-nous nous étonner qu'on ait été si avide d'entendre M. Rouvier. A la vérité, il n'avait rien de nouveau à déclarer. Pouvait-il dire un mot de plus ou un mot de moins que le 11 juillet, alors qu'il répondait à l'interrogatoire si passionnément indiscret de M. Camille Pelletan et de M. Clémenceau? Non, certes. Ou bien il lui fallait paraphraser tout simplement le discours qu'il prononça ce jour-là; ou bien, changeant de langage, il changeait l'état même du gouvernement et les conservateurs lui retiraient leurs suffrages, il perdait prochainement le pouvoir. Néanmoins, pressé de parler, M. Rouvier s'est résigné, non sans quelque bonne grâce, à prononcer ce que la rhétorique des journaux appelle « un grand discours » : il l'a fait, le 18 août, à l'Hôtel Continental, devant messieurs les syndics des marchands de jouets. Il a cru que de vaines paroles valaient mieux que le silence. Du moins, dans le solennel verbiage de ses redites, avait-il le plaisir consolant de n'avoir pas à craindre une interruption colérique de M. Camille Pelletan ou de M. Clémenceau...

Ce discours de M. Rouvier, les radicaux le réclamaient avec la plus violente impatience. Ils se plaignaient que tout, dans le ministère, fût incertain, obscur, équivoque. Ils prétendaient ne plus discerner déjà si le gouvernement était « à gauche » ou « à droite ». Qu'un électeur vînt leur demander si la République était encore régie par des ministres républicains ou si elle était régentée par Philippe VII, par le Pape, ils n'auraient pu, en conscience, éclairer cet électeur troublé! Il leur fallait une consultation décisive. Les

voilà maintenant édifiés par la harangue de M. Rouvier. Le gouvernement est républicain, purement républicain, uniquement républicain. « Non, messieurs, s'est écrié M. Rouvier, personne — et nous moins que personne — ne pourrait songer à associer, à un degré quelconque, les monarchistes à l'action du gouvernement de la République. Mais, si une telle conception serait aussi odieuse que chimérique, ne faut-il pas reconnaître en même temps que le régime républicain, arrivé à l'âge adulte, doit être un gouvernement réparateur, pacificateur, un gouvernement ouvert, tolérant, bienveillant? » Donc, qu'ils dorment en paix, les trop ombrageux et farouches amis de la République : M. Rouvier jure qu'il ne prendra parmi les monarchistes ni un ministre, ni un préfet, ni un magistrat, ni un percepteur, ni un garde-champêtre, ni même un facteur rural. Seulement, s'il promet de ne pas gouverner avec la droite, il ne promet pas de gouverner contre elle. Il ne veut pas se déclarer l'ennemi de ceux qui respectent « la légalité républicaine »; il estime qu'il n'a aucune raison de persécuter les conservateurs en tant que conservateurs. « Nous devons à tous, dit-il hardiment, la jouissance paisible des libertés générales, le droit commun, rien de plus ». Rien de plus, sans doute; mais rien de moins, et c'est là que M. Rouvier scandalise, offense, indigne les radicaux. Eux, ils restent fidèles à la tradition des Jacobins; ils ont la devise tranchante de Saint-Just : « Ce qui constitue une république, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé ». Or, même dans leur respect de la « légalité républicaine », les conservateurs ont non seulement au fond de l'urne, mais au fond du cœur, au fond de l'âme, des jugements, des souvenirs, des vœux, des prières, qui sont, pour la République, ce quelque chose « qui lui est opposé », selon le mot de Saint-Just, et dont elle doit vouloir « la destruction totale ». Conséquemment, guerre aux conservateurs! Guerre universelle et perpétuelle à ces monarchistes qui se dissimulent! Guerre à eux dans l'école, dans l'église, dans la commune, dans les rangs de l'armée, sur les bancs de la Chambre et jusque sur ceux du Sénat!

Évidemment, dans ce discours inutile, M. Rouvier a été trop raisonnable encore et trop modéré pour plaire aux radicaux. S'il veut jamais se rallier leur secte, ce ne sera pas en leur offrant l'idéal d'une république qui apaise ses adversaires par la bienfaisance de ses lois et qui, noblement insouciante de l'entêtement métaphysique avec lequel ils méconnaissent la supériorité de son principe, les force à reconnaître l'excellence de son régime. Il s'en faut cependant que le discours de M. Rouvier dût les mécontenter outre mesure. Ils n'ont qu'à le comparer à celui de M. Jules Ferry,

à ce discours où, naguère, dans le banquet d'Épinal, M. Jules Ferry jugeait avec tant de hauteur méprisante leur « démagogie braillarde et brouillonne ». A l'Hôtel Continental, M. Rouvier n'a, lui, ni qualifié sévèrement les radicaux, ni même expressément condamné la doctrine radicale, la politique radicale. Il ménage, au contraire, les radicaux; il voit en eux des alliés d'hier ou de demain; il les traite comme des républicains dont il n'est séparé que momentanément et dont l'alliance lui eût été chère, si, le jour où il a pris le pouvoir, ils l'avaient laissé opérer « la concentration » comme il en avait le dessein. Écoutez-le : « Avons-nous déclaré la guerre à une fraction quelconque, à une personnalité quelconque du parti républicain? » Si les radicaux ne sentent pas sous ces paroles de M. Rouvier une réserve bienveillante et le secret désir de les humaniser en leur témoignant qu'il ne veut pas rompre pour jamais avec eux, c'est qu'ils sont inintelligents ou qu'ils sont sourds. Et puis, quand il invite ses auditeurs à contempler la beauté du spectacle que donnerait le Centenaire de 1789, si la République pouvait, dans deux ans, « présenter au monde ébloui la nation française tout entière réconciliée sur le terrain des institutions républicaines », M. Rouvier est-il donc la dupe d'une illusion? Pense-t-il sérieusement qu'en 1889, les monarchistes abjureront et se proclameront républicains? Pense-t-il que les monarchistes se fédèreront avec les républicains, en 1889, sur un champ de Mars quelconque? Espère-t-il présider, en 1889, à des élections où les noms de M. de Larochefoucauld-Bisaccia, de M. Piou, de M. de Mackau et de M. Paul de Cassagnac se marieraient sur des listes républicaines avec ceux de M. Ribot, de M. Raynal, de M. Camille Pelletan et de M. Michelin? Ou plutôt, quand M. Rouvier s'attendrit à ce doux songe d'un Centenaire de 1789 qui serait, pour la France, une grande fête de concorde et de fraternité, n'est-ce pas qu'il rêve, sans un amour si ambitieux, à la simple réconciliation des radicaux et des opportunistes? Ne se contenterait-il pas du spectacle que présenteraient « au monde ébloui » M. Jules Ferry et M. Clémenceau, M. Spuller et M. Laisant, s'embrassant devant l'autel de la République?

Nous ignorons par quels miracles d'ordre, d'économie, de libéralisme et de tolérance, la République pourra, pour l'an 1889, s'attacher la foi des monarchistes. Mais, à supposer que les enchantements nécessaires, ceux de la gloire et ceux de la prospérité, ne lui manquent pas durant ces deux ans, il n'en est pas moins sûr que, pour le moment, les monarchistes ne règlent pas leur conduite sur ces trop douteuses espérances et qu'ils restent, trois mois après le jour où M. Rouvier a inauguré son règne, ce qu'ils étaient la veille : ils restent des monarchistes qui n'ont voulu

refuser ni à la patrie le moyen de s'assurer la paix, ni à la société celui de s'accorder un répit, ni à la République le loisir d'un essai définitif, mais qui n'ont renoncé, pour favoriser cette trêve même, à aucune des préférences de leur raison. On se trompe, parmi les républicains, quand on raconte, dans les réunions publiques, qu'en apportant au nouveau ministère l'assistance de leurs votes, nos amis ont apporté à la République un premier tribut de leurs principes. Ce qui les a décidés, on le sait à l'Élysée : c'est le devoir patriotique; ils ne pouvaient pas laisser aux bravades du général Boulanger le temps de provoquer la guerre. C'est le devoir social aussi : ils n'étaient pas libres, honnêtement, d'aimer mieux un ministère radical qu'un ministère disposé à ne gouverner la République ni avec les radicaux, ni selon les dogmes du radicalisme. Quant à l'intérêt politique, s'il a pu s'accorder avec ce double devoir, il avait bien sa logique autant que son importance : séparer les radicaux et ceux des républicains qui constatent qu'une république radicale est faite pour opprimer, ruiner et déshonorer la France, c'était non seulement procurer aux conservateurs, dans la majorité nouvelle, une force qui devait avoir toute la valeur d'un arbitrage, c'était préparer et faciliter quelques-unes des combinaisons que l'avenir peut rendre nécessaires à la cause conservatrice. Voilà toute la mystérieuse histoire de l'acte (et non du pacte) qui a provisoirement uni, dans le Parlement, nos amis et les nouveaux ministres. Ceux-là commettent une erreur ou un sophisme, qui prétendent que, par cet acte, nos amis, découragés de leur royalisme, ont ingénieusement voulu se rapprocher du parti républicain et commencer à servir la République. M. Rouvier sera sage de n'en pas croire M. Raynal. Mais il ne sera guère moins sage de ne pas trop se croire lui-même, quand il affirme qu'il possède, à la Chambre, une majorité toute républicaine dont les votes suffisent au maintien de son ministère. Nous invitons M. Rouvier à sonder de nouveau sa destinée, à gauche et à droite. Que pourrait-il et que deviendrait-il, cet automne, si les 170 députés conservateurs qui votent en sa faveur se joignaient aux 170 députés radicaux qui votent contre lui?

M. Rouvier s'est plus d'une fois métamorphosé depuis le jour, où « fils d'un épicier » et commis de M. Zafiropoulo, il apparut, au camp des Alpines, comme une sorte de général civil de la République, jusqu'à cet autre jour où M. Grévy l'a érigé en président du conseil des ministres. Est-ce que, de changement en changement, cet habile homme est vraiment devenu, par un dernier prodige, un homme d'État? A-t-il de l'homme d'État les grandes conceptions et la forte volonté? Porte-t-il vraiment dans son labo-

rieux cerveau l'idée d'une République réparatrice, juste, modérée, pacifique, tolérante? Ou bien ce qu'il en a dit, dans son discours, n'est-il que de la phraséologie? Nous verrons. Sans vouloir lui faire injure, nous doutons de son génie et nous doutons encore plus de sa puissance. Mais, si M. Rouvier est réellement doué de ces qualités et animé de cette ambition, il faut qu'il se mette à l'œuvre franchement, loyalement; il faut qu'il conforme son gouvernement au type qu'il s'en est créé. Il a déclaré, dans son discours de l'Hôtel Continental, qu'il ne voulait pratiquer ni « la persécution » ni « la violence. » Or, sous les auspices mêmes de son ministère, les préfets et les maires, que sa politique devrait inspirer, violentent et persécutent les catholiques : à Orléans, à Poitiers, de toutes parts, on « laïcise » des écoles et des salles d'asile peuplées d'enfants, on interdit les processions les plus populaires; il semblerait que la sottise furieuse de M. Goblet sévît encore. Tout cela, M. Rouvier l'approuve-t-il? Le permet-il pour plaire un peu aux radicaux, pour adoucir leurs reproches, pour calmer leurs soupçons? Ce serait un jeu qui n'abuserait pas les conservateurs et qui ne saurait durer longtemps. M. Rouvier voudra bien y prendre garde. Sinon, il faut qu'il abandonne sa généreuse prétention de nous rendre supportable et presque aimable le régime de la République; il ne sera plus qu'un de ces ministres plus radicaux encore qu'opportunistes qui ont passé, depuis plusieurs années, augmentant tour à tour par leur faiblesse la vertu anarchique du radicalisme, et les conservateurs se hâteront de l'abandonner lui-même.

Quand on considère attentivement l'état belliqueux de l'Europe et qu'on se retourne vers la France, on est saisi d'étonnement, de pitié, de mépris, devant les misérables affaires auxquelles la République occupe son règne. Oui, demain, il se peut que la France soutienne la lutte tant de fois annoncée depuis 1875. Comme elles seront aussitôt oubliées et regrettées, les tristes querelles que la République a émues! La guerre, la seule guerre à laquelle elle dût disposer les courages, appellera et assemblera, sous ses lois fatales, un million et demi de Français, quelles que soient leurs origines, leurs croyances et leurs opinions. Le clairon sonnera des Pyrénées à la Meuse, des Alpes à l'Océan. Les drapeaux se dresseront et se déploieront, d'un bout du pays à l'autre. Les trains passeront, emportant des armées à travers la poussière. On tendra l'oreille pour entendre au loin la marche de l'ennemi. On criera partout : « A la frontière! A la frontière! » Les âmes seront pleine d'une vie nouvelle, plus fiévreuse, mais plus pure. On ne pensera plus qu'à la patrie, sagement, sévèrement, avec une angoisse profonde, et

c'est à qui demandera le plus haut ce qui s'est fait, en ces seize années de trêve, pour préparer la France à cette lutte effroyable. Quoi! le temps se sera passé en partie, pour la République, à gagner des victoires, avec ses décrets et sa police, sur des prêtres, sur des moines, sur des femmes, et à triompher de Dieu, de nos pères, de leur culte et de leurs traditions! On aura, aux portes des cimetières, abattu les croix, et, ces croix, nous irons tous ensemble, radicaux et conservateurs, qui ne nous souviendrons plus de tant d'impies dissensions, les planter, un matin, sur le champ de bataille de la veille, pour y marquer la place des soldats, inconnus ou non, qui seront tombés là en nous défendant. On aura prohibé dans les écoles le mot de Dieu, et, ce mot, on entendra les mourants le murmurer avec la douceur de l'espérance, au bord du fossé ou sur le lit de l'hôpital. On aura enlevé des murs des tribunaux l'image du Christ, et, ce crucifix, les blessés voudront le baiser comme un consolateur. On aura fermé les chapelles, et les églises seront trop petites pour contenir les foules qui viendront prier Dieu de protéger la France. De grâce, que la République cesse enfin la besogne si fausse et même si stérile de ses sectaires! Pour en sentir l'odieux, qu'elle n'attende pas la tragique leçon de l'événement! Il est temps qu'elle pacifie ce qu'elle a irrité, qu'elle unisse ce qu'elle a divisé, si elle veut que la France, dans la terrible épreuve de ses dernières forces, lui remette et lui confie tout entier le dernier soin de son honneur et de son existence...

De l'Orient à l'Occident, pas une nation qui n'apprête ses armes. Sur les confins de trois ou quatre grands pays, on échange, d'une borne à l'autre, les défis, les insultes; on y procède à des expulsions, par représailles; c'est l'état moral qui présage d'ordinaire les hostilités. Ce souffle de guerre a comme passé dans le discours du roi des Belges lui-même, inaugurant à Bruges, le 15 août, les statues des deux valeureux champions de la vieille indépendance flamande, Pierre de Coninc et Jean Breydel. Il n'a pu, sans une raison grave, faire personnellement au patriotisme des Belges un si pressant appel. Il leur a redit le mot viril du chroniqueur : « Le lion flamand ne doit pas sommeiller. » Or, si le lion flamand ne veut pas sommeiller, il sait aussi de quel côté il doit veiller, et le léopard anglais ne l'a que trop averti qu'il ne l'aiderait pas. Le péril peut-il être conjuré, de nouveau? Ajournera-t-on jusqu'au printemps encore ces conflits dont tout le monde parle, avant que la cause s'en soit produite, et dont la menace, plus ou moins vague, trouble depuis un an l'Europe entière? On ne peut le souhaiter plus que la France. Mais l'accident qui occasionnera la collision ne dépend plus tant du hasard que de la volonté des hommes, et, par

malheur, cette volonté n'est pas moins incertaine que variable. Qui connaît les desseins mystérieux de M. de Bismarck? Qui ne redoute l'art brusque et hardi avec lequel il les fait éclater? Qui ne voit le travail incessant de sa diplomatie? Qui ne se rappelle comment il s'est joué de la paix, cet hiver? Et, par-delà la Vistule, continuera-t-on de rester impassible? Qui peut assurer que la patience tenace du Tzar ne se laissera pas fatiguer par les affaires de Bulgarie? Qui peut même assurer que ces affaires ne seront pas pour la politique si souple et si experte de M. de Bismarck un nouveau moyen de reconquérir l'amitié du Tzar et de ressaisir, à la faveur de tel ou tel service rendu en Orient, la liberté qu'il n'avait plus en Occident?

Élu le 7 juillet, le prince Ferdinand a hésité, pendant un mois, à venir prendre, dans sa principauté de Bulgarie, son titre et sa couronne. Il avait déclaré qu'il voulait, au préalable, l'approbation des puissances, selon l'article 3 du traité de Berlin. Cet assentiment gracieux des puissances, il l'a vainement attendu et, soit qu'il ait cru qu'il leur forcerait mieux la main à Sofia qu'au château d'Ebenthal, soit qu'il ait fini par s'affranchir de son premier scrupule, il est parti, le 10 août; il s'est allègrement embarqué sur le Danube, et, de fête en fête, d'ovation en ovation, il s'en est allé par Widdin, Routschouk, Sistova, Tirnova, Philippopoli, chercher à Sofia la consécration que l'Europe lui refusait. A Tirnova, il a prêté serment devant le Sobranié, le 15 août. Il gouverne la Bulgarie, depuis ce jour. « Vive la Bulgarie libre et indépendante! » a-t-il dit à son peuple, dans sa proclamation. Que s'il fallait en juger par le courroux qui s'est manifesté à Saint-Pétersbourg et à Moscou, où les journalistes le qualifient à l'envi d' « usurpateur » et d' « aventurier », la Bulgarie ne serait pas longtemps « libre », ni « indépendante ». Non seulement, à Sofia, les consuls des puissances affectent de ne vouloir pas reconnaître le prince Ferdinand et le Sultan a rappelé son délégué, Riza-Bey, sans même envoyer le commissaire extraordinaire qu'il a nommé pour le remplacer. Mais on annonce que l'Allemagne et la Russie protestent ensemble contre l'intrônisation du prince Ferdinand et conseillent au Sultan de décréter son expulsion : on lui substituerait un lieutenant princier, choisi par le Tzar; ce serait le général Chrenrod; il rétablirait l'ordre en Bulgarie, avec l'assistance bénévole du commissaire ottoman, et, si les pauvres Bulgares faisaient mine de résister, une armée russe occuperait le pays. Il n'est pas sûr encore que l'Allemagne ait formé ce projet avec la Russie; on ne sait pas davantage s'il s'exécuterait promptement et complètement, comme le prophétisent les nouvellistes. Mais, ce qui n'est pas douteux,

c'est que le prince Ferdinand, qui n'a pour lui que sa personne et la Bulgarie, ne pourra pas longtemps tenir tête aux puissances, quelles que soient son intelligence et sa bravoure. Dieu veuille au moins que cette querelle du prince de Bulgarie et des puissances ne soit pas l'étincelle qui allumera en Europe l'incendie de la guerre générale!

Dans le monde où se fabriquent les romans politiques de Paris, on affirme, depuis quelques semaines, qu'une alliance étroite unit maintenant la France et la Russie. Les raisons qu'on en donne sont, naturellement, sentimentales. Nous avons, nous autres Français, un genre de patriotisme particulier. Il nous semble que tous les peuples, grands et petits, doivent nous admirer et nous aimer, bien que, nous-mêmes, nous soyons la nation qui oublie ou qui dénigre le plus volontiers ses gloires, quand elle ne se vante pas jusqu'à l'exaltation. Nous voulons, par galanterie autant que par chevalerie, que les alliances soient comme des mariages. Pour peu qu'un peuple aime ou admire la France, il nous paraît qu'il doit l'épouser. Or, ceux de nos journalistes dont l'imagination a le plus spécialement cette tournure, ont décidé que tel est le cas de la Russie, en dépit de toutes nos infortunes et de toutes nos fautes. Certes, nous ne demandons qu'à nous le persuader. Des sympathies réelles attirent l'un vers l'autre les deux peuples. Il y a plus : leurs intérêts peuvent s'associer, leurs ambitions ne se contrariant pas. Mais considérerons-nous comme des signes d'alliance les démonstrations passagères qui se sont faites parmi la foule, à Moscou et à Paris, dans ces derniers temps? Pouvons-nous déjà nous enorgueillir de l'alliance de la Russie? Les journaux russes se sont hâtés de refroidir notre trop ardent enthousiasme. La Russie, ont-ils dit, ne peut nouer de rapports amicaux avec le gouvernement français que si la France, au lieu d'être une république radicale, est une république honnête, raisonnable et qui maintienne énergiquement l'ordre chez elle. Elle ne se lierait avec la France, par un traité de longue durée, que si la France possédait un gouvernement stable, assuré du lendemain, comme la Monarchie. Encore la forme du gouvernement ne suffit-elle pas toute seule pour unir deux peuples. Il leur faut des hommes d'État, une diplomatie, l'exacte connaissance de leur situation respective et certaines dispositions circonstancielles. Un grand-duc vint à Paris, il y a quelques années, pour étudier nos gouvernants et les chefs du parti républicain, pour s'aboucher avec eux et commencer une négociation. Il s'en retourna bientôt, en disant : « Je n'ai trouvé personne à qui parler... »

On allègue que, pour s'allier, la France et la Russie ont un

intérêt commun, puisqu'elles ont une inimitié commune. Ne nous y trompons pas. Nul doute qu'il ne règne aujourd'hui dans les cœurs, chez le peuple allemand comme chez le peuple russe, une assez vive hostilité. Et ce n'est pas seulement l'aveugle conscience de deux forces qui se sentent précipitées d'instinct l'une contre l'autre par le besoin de se débarrasser d'une rivalité inquiétante ou de se délivrer d'une suprématie dangereuse. Les haines se sont provoquées, non seulement de peuple à peuple, mais de gouvernement à gouvernement, en pleine lumière. On a, de chaque côté, fait le vide sur les frontières, en décimant par l'exil les populations riveraines. M. de Bismarck discrédite et avilit sur les marchés allemands les valeurs russes; le Tzar interdit dans les provinces baltiques la langue allemande et chasse de presque toutes les places de l'Empire les fonctionnaires d'origine germanique. François-Joseph est venu seul à Gastein; Alexandre III a manqué au rendez-vous de l'empereur d'Allemagne mourant. Mais il ne s'élève entre les deux empires aucune de ces causes d'implacable ressentiment qui séparent à jamais deux peuples. La Russie n'a pas un Sedan à venger, une Alsace-Lorraine à reprendre. Il se peut que M. de Bismarck, tour à tour victorieux de l'Autriche et de la France, soit jaloux d'abattre aux pieds de la Prusse ce troisième empire. Rien toutefois ne le pousse fatalement à la lutte. Il reste libre de rétablir entre l'Allemagne et la Russie leurs anciennes relations; il peut aussi bien traiter que temporiser. L'Orient lui fournit plus d'une ressource, s'il veut, par un sacrifice agréable au Tzar, regagner ses bonnes grâces. L'alliance de l'Autriche, quelque prix qu'elle ait, ne le retiendrait pas, ce semble, le jour où il estimerait nécessaire d'avoir celle de la Russie. En réalité, une seule chose peut empêcher la Russie de se livrer tout entière, comme autrefois, à l'alliance de l'Allemagne : c'est la certitude d'être elle-même écrasée après la France, si elle laissait anéantir la France dans une seconde catastrophe comme celle de 1870. Mais ce sentiment de leurs destinées mutuelles, si juste qu'il soit, permet-il de croire que, présentement, le Tzar voulût associer, par un traité formel, l'action de la Russie à celle de la République française? C'est la question et nous plaindrions M. Flourens, s'il n'y savait répondre qu'avec les illusions charlatanesques d'un général Boulanger et d'un Déroulède...

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La **France économique**, statistique raisonnée et comparative. **Année 1887**, par M. Alfred de Foville, professeur au Conservatoire des arts et métiers, chef du bureau de statistique au ministère des finances, président de la Société de statistique de Paris. 1 vol. in-12 avec cartes et diagrammes, cartonné. (Armand Colin et Ce.)

Les sociétés modernes ne peuvent se passer des secours de la statistique. Les questions auxquelles elle répond se posent et s'imposent partout où l'on travaille.

Mais il faut être du métier pour trouver ce qu'on cherche et pour comprendre ce qu'on trouve dans les répertoires spéciaux publiés par les administrations publiques.

En face de ces volumineux documents où il est si facile de s'égarer, on se demande s'il n'existerait pas, pour éviter de laborieuses explorations, quelqu'un de ces précis qui, à Londres ou à New-York, se rencontrent sur toutes les tables et répondent à toutes les questions.

Ce précis, hier encore, n'existait pas en France; il existe aujourd'hui, et les conditions dans lesquelles M. Alfred de Foville l'offre au public sont de nature à en assurer promptement le succès.

L'auteur, dont le nom est déjà une garantie, ne se borne pas à résumer les publications officielles, il les complète souvent, il les discute toujours; il les rectifie quelquefois. Il donne surtout la mesure du plus ou moins de confiance que méritent des évaluations tantôt très sûres, tantôt fort problématiques. Il épargne au lecteur, soit comme texte, soit comme tableaux, toute longueur inutile.

On trouvera dans ce volume tous les commentaires propres à faciliter la saine interprétation des données numériques que l'auteur a réunies sur le *territoire et la superficie de la France*, la *population*, la *propriété*, l'*agriculture*, les *forêts*, l'*industrie*, les *mines*, le *commerce*, les *transports*, la *navigation*, les *postes et télégraphes*, la *monnaie*, le *crédit* et les *banques*, les *finances*, la *dette et la richesse publiques*, les *colonies*.

C'est l'économie nationale de la France qui forme l'objet essentiel de l'ouvrage. Mais l'auteur s'est fait une loi de ne jamais quitter un sujet sans avoir jeté au moins un rapide coup d'œil sur les pays étrangers.

Enfin, l'indication consciencieuse des sources forme une véritable bibliographie de la statistique moderne.

Nota. — C'est par erreur que, dans une livraison précédente, nous avons indiqué l'*Histoire de la Civilisation*, par M. Rambaud, comme publiée à la librairie Hachette. C'est M. Armand Colin qui en est l'éditeur.

Questions coloniales, constitution et sénatus-consultes, par M. Isaac, sénateur. 1 vol. in-18. (Guillaumin.)

Ce travail met en évidence les contradictions qui existent entre les institutions coloniales telles que les ont faites les régimes antérieurs, et les principes de notre constitution actuelle; il conclut en montrant qu'une réforme de ces institutions, opérée dans le sens du droit commun de France, aurait pour effet d'améliorer en même temps la situation intérieure des colonies, et de réduire, en quelques parties, les charges supportées par la métropole.

Ces questions empruntes aux circonstances présentent un grand intérêt d'actualité; et les antécédents de l'auteur, ancien directeur de l'intérieur de la Guadeloupe, sont une garantie de la compétence avec laquelle elles ont été traitées.

Dans l'attente de la guerre. — Carnet d'un diplomate russe. 1883-1887. (Perrin.)

Ce volume d'une actualité brûlante est la traduction d'une œuvre étrangère. Dans un avant-propos, M. Serge Nossoff, le traducteur, laisse entendre que l'auteur anonyme de ce livre doit être le haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères russe, qui est chargé de faire connaître à l'Europe les vues du gouvernement du czar, et dont les lettres au *Nord* et à la *Correspondance politique* ont prouvé, lors des deux derniers conflits franco-allemands, que la France avait une puissante alliée.

Ce remarquable travail peut se résumer ainsi : la France et la Russie doivent s'unir contre leur commun adversaire.

L'Europe en 1887, par sir Charles Dilke, avec une préface de l'auteur écrite spécialement pour l'édition française. In-8°. (Quantin.)

On se rappelle les études sur la politique européenne publiées par sir Charles Dilke simultanément dans la *Fortnightly Review* à Londres et dans la *Nouvelle Revue* à Paris, et qui ont attiré l'attention en même temps que soulevé de vives polémiques. Sous le titre : *l'Europe en* 1887, l'éditeur Quantin les rassemble aujourd'hui en un volume augmenté de trois chapitres inédits. La somme d'informations que sir Ch. Dilke doit à sa connaissance de l'Europe et aux situations politiques qu'il a occupées dans son pays, donnent un intérêt particulier à cette étude d'histoire contemporaine, dont les jugements ne sont pas toujours sûrs, mais dont les vues sont parfois instructives. Dans une courte introduction, sir Ch. Dilke se défend de toute supposition de malveillance à l'égard de la France, pour laquelle au contraire il professe de la sympathie. Ce qu'il a voulu avant tout, dit-il, c'est écrire sans passion, sans préjugés ni parti-pris et si ses assertions peuvent être discutées, son ouvrage n'en reste pas moins un curieux document sur la situation actuelle de l'Europe.

La France catholique en Egypte, par Victor Guérin. (Alfred Mame, à Tours, et à Paris, chez Larcher.)

Nous nous empressons de signaler ce nouvel ouvrage de M. Guérin, et nous ne saurions mieux donner une idée de ce travail consciencieux rédigé sur les lieux mêmes, d'après les documents les plus authentiques, qu'en empruntant les lignes suivantes à la préface que l'auteur a mise en tête de son volume :

« J'ai publié, il y a quelques mois, un ouvrage intitulé : *la France catholique en Tunisie, à Malte et en Tripolitaine*, où je me suis efforcé de montrer, après l'examen préalable des divers établissements religieux protégés officiellement par la France dans ces trois contrées, que nous leur étions redevables d'une grande partie de l'influence dont nous y jouissions; qu'ils y propageaient notre langue, nos mœurs et nos bienfaits et que nous serions bien malavisés si, cédant aux suggestions d'une politique antireligieuse, nous allions abdiquer la tradition tant de fois séculaire de notre protectorat catholique et cesser de couvrir de notre pavillon les établissements religieux, soit de charité, soit d'éducation, qui s'y abritent maintenant. Ce travail achevé, j'ai conçu la pensée de le poursuivre pour l'Egypte. En Egypte, effectivement, même aujourd'hui depuis l'occupation anglaise, si notre prestige, bien que amoindri nécessairement, se maintient toujours, nous le devons principalement à nos établissements catholiques, qui n'ont pas été découragés par la crise terrible qu'ils ont eu à traverser en 1882 et qui, après une fermeture momentanée, se sont rouverts tous et même se sont agrandis et multipliés. Actuellement, ils sont plus florissants que jamais... L'idée m'est donc venue de les mettre en lumière. Cette idée s'est présentée à mon esprit et à ma conscience comme un véritable devoir à accomplir. Il m'a semblé que, ayant été à plusieurs reprises en Egypte, ayant vu moi-même naître et se développer la plupart de ces établissements, je ne devais pas tarder davantage à les signaler à l'attention du public; et, afin de

mieux remplir le programme que je m'étais tracé, j'ai voulu retourner encore à Alexandrie et parcourir de nouveau toute la basse Egypte.

« ... Tous les renseignements qui sont consignés ici ont été ainsi puisés à des sources sûres, directes et authentiques. »

Philosophies de la Nature, Bacon, Boyle, Toland, Buffon, par Nourrisson, membre de l'Institut. (Librairie académique Perrin.)

Ce volume traite des principales questions qui, de nos jours et en raison même des acquisitions les plus récentes de la science, demeurent le plus vivement controversées, Idées de création et de nature, de matière et d'esprit, de force et d'évolution, d'hétérogénie et de finalité, de transformation et de progrès, l'auteur a pris à tâche de dégager toutes ces notions des équivoques qui, en les obscurcissant, les pervertissent. Une première partie de son ouvrage est consacrée à une exposition rapide, quoique étendue, des plus célèbres philosophies de la nature de tous les temps; exposition par où il cherche à établir qu'il n'y a pas de solide philosophie de la nature qui ne se fonde sur les idées d'âme et de Dieu. Dans une seconde partie de son livre, il en vient à des monographies, qui lui servent, comme autant d'exemples, à justifier les mêmes conclusions.

Journal d'un mandarin, Lettres de Chine et Documents diplomatiques inédits. 1 vol. (Plon.)

C'est la Chine d'aujourd'hui que raconte dans ce livre, avec une compétence achevée et dans un style captivant, un fonctionnaire du Céleste-Empire, que ses relations et ses études ont admirablement préparé pour ce travail. Le lecteur y trouvera des aperçus nouveaux sur la civilisation si bizarre de la race jaune; des traits de mœurs pris sur le vif, dévoilant les finesses, toujours instructives, de la diplomatie chinoise : mille détails qui, écrits d'une plume légère et spirituelle, séduisent l'attention sans la fatiguer.

L'Algérie qui s'en va, par le Dr Bernard. (Plon.)

Notre colonie algérienne, en devenant chaque jour plus française, perd un peu de son ancienne physionomie et voit ses mœurs, ses costumes, sa couleur si éclatante et si originale s'effacer à mesure qu'elle s'assimile davantage à la métropole. Avant que le tableau ne disparaisse, M. le docteur Bernard (de Cannes), dont nos lecteurs ont pu apprécier le talent et la compétence, a voulu le présenter au lecteur dans son ensemble brillant et varié.

Il nous fait pénétrer dans l'intimité des indigènes, nous décrit avec les plus intéressants détails leurs intérieurs, leurs fêtes, leurs mœurs. Il nous promène ainsi à travers les trois provinces d'Alger, de Constantine, d'Oran, et les spirituels dessins de Kauffmann achèvent de donner à ce voyage un très vif attrait.

Autour du Concile. *Croquis et souvenirs d'un artiste à Rome*, par Charles Yriarte. 1 vol. in-12. (Rothschild.)

C'est en flânant « le crayon dans ses poches » que l'auteur nous déclare avoir écrit son livre. Nous ne lui demanderons donc point de nous initier aux mystères de la théologie pas plus que de la politique. A d'autres il a laissé le soin d'approuver ou de combattre l'opportunité du dogme dont la discussion fit l'objet de la réunion du concile et dont la proclamation en fut le résultat. Le concile dont il s'agit est celui de 1869. Le dogme proclamé est celui de l'infaillibilité papale. M. Charles Yriarte déclare que son royaume est de ce monde, qu'il n'a fait que ramasser les miettes du Concile, flâner dans Saint-Pierre et le Vatican, « curieux de ce qui est étrange et pittoresque, indigne peut-être de comprendre les grands mystères, mais toujours respectueux de ce qui est sincère et par conséquent respectable. » Tel est l'esprit du livre écrit sans prétention, mais non sans agrément, et illustré de jolies eaux-fortes gravées par M. Wallet, d'après les compositions de M. Ferdinand Heilbuth.

L'Archéologie égyptienne, par M. Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Un volume illustré de nombreuses gravures. (Quantin.)

La *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*, publiée sous la direction de M. Jules Comte, vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *l'Archéologie égyptienne*, par M. Maspero, qui est appelé à faire sensation. Venant à la suite de *l'Archéologie grecque* et de *l'Archéologie étrusque et romaine*, de MM. Collignon et Martha, il complète ce qu'on est convenu d'appeler le domaine de l'antiquité classique.

Point de préface ni d'introduction, point de notes au bas des pages. L'éminent égyptologue a pensé que ses lecteurs lui sauraient plus grand gré de leur exposer les faits mêmes que de leur présenter l'appareil scientifique dont il a dû s'entourer pour composer son ouvrage. Il nous mène d'abord dans la maison des Egyptiens, nous montre leurs forteresses, nous expose la nature des travaux publics. Il passe de là au temple, en analyse les éléments, puis l'ordonnance et la décoration. Les tombeaux de tout genre, *mastabas*, pyramides, hypogées privés et royaux sont décrits dans un troisième chapitre. Plus de la moitié du livre est donc consacrée à l'étude des grandes manifestations de l'architecture égyptienne. L'architecture est, en effet, l'art par excellence dans cette civilisation puissante, la plus ancienne dont on ait les monuments. La sculpture et la peinture sont, pour ainsi dire, les servantes de leur sœur, plus favorisée.

Le dernier chapitre traite des applications des arts à l'industrie : la pierre, la terre, le bois, le cuir, les métaux précieux ou vils et les objets qu'on en fabriquait sont passés tour à tour en revue.

M. Maspero a été admirablement secondé dans sa tâche par un artiste de talent, M. Faucher-Gudin, dont les dessins, d'une finesse et d'une fidélité remarquables, rendent les objets avec leur physionomie spéciale, sans jamais en méconnaître la facture et sans en dénaturer le caractère.

---

50 000 milles dans l'Océan Pacifique, par Albert Davin, lieutenant de vaisseau, ouvrage illustré de dix phototypies d'après les dessins de l'auteur. (Librairie Plon.)

« Ceci n'est point un roman », dit l'auteur dans sa courte préface. Tant mieux, et on le voit de suite, car dès les premières pages on est saisi, intéressé et l'on apprend bien des choses. C'est, comme le dit encore l'auteur, « une suite d'études crayonnées d'après nature, par un touriste épris de la vérité ». Style clair, rapide, imagé sans recherche. Observation juste, point de thèse, des faits bien racontés, de la couleur et de la vie. D'abord les Fuégiens et les Patagons. Puis un tableau fort curieux de la société péruvienne et de Lima pendant l'occupation chilienne. Nous vous signalons tout particulièrement un excellent chapitre plein de révélations historiques et ethnologiques sur les Péruviens anciens et modernes. Un mois à Noukahiva. Le dernier chapitre est consacré à Taïti, un heureux pays où l'on se laisse vivre et où le *struggle for life* est inconnu. Méditez ces dernières lignes : « Il ne faut considérer Taïti que comme un poste militaire et un point de ravitaillement, surtout si l'on se décide à améliorer Port-Phaéton. La population de l'île, après avoir décru d'une manière inquiétante, reste stationnaire. Dans tous les autres archipels, les Maoris s'éteignent insensiblement; tel îlot qui a compté trois mille habitants n'en a plus aujourd'hui que deux cents. Taïti serait-elle la seule île privilégiée de la Polynésie? Nous voudrions espérer que M. de Kératry a trop présumé de l'avenir en disant, d'après un rapport de M. Caillet : « Bientôt le drapeau français ne flottera plus que sur les tombes des Maoris. »

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA CRÉATION
DU
ROYAUME DE BELGIQUE
ET L'ÉLECTION DE SON PREMIER ROI
1830-1832[1]

VI

Depuis la première tentative d'élection royale faite par le congrès de Bruxelles en janvier et février 1831, le cercle des candidats possibles au trône de Belgique s'était singulièrement rétréci. La France refusait le duc de Nemours et excluait le duc de Leuchtenberg; les Belges ne prenaient pas au sérieux les jeunes princes de Naples ou de Bavière; dès lors une seule candidature subsistait, celle de Léopold de Saxe-Cobourg. On se rappelle que, dès l'origine, elle avait été sinon proposée, du moins subsidiairement indiquée par lord Palmerston; mais, repoussée par le gouvernement français, il n'en avait presque pas été question dans les débats du congrès. En avril 1831, au contraire, la pensée des ministres du régent se tournait avec complaisance vers ce prince; sa couleur anglaise, l'opposition qui lui avait été d'abord faite par le cabinet de Paris, n'étaient pas une mauvaise note aux yeux de ministres qui nous gardaient alors rancune de l'avortement de la première élection, et qui se faisaient volontiers honneur auprès des autres puissances de n'être pas sous notre dépendance. De telles dispositions ne déplaisaient pas à lord Palmerston, et modifiaient même peu à peu sa manière d'être à l'égard de la Belgique. Jusqu'à présent, l'ayant trouvée trop portée pour la France, il l'avait traitée sans bienveillance, et il écrivait, le 18 mars 1831 : « Quant au règlementdéfinitif de l'affaire de Belgique, plus ce pays sera ramené vers la Hollande, mieux ce sera pour lui et pour l'Europe[2]. » La chance de voir le nouvel État se mettre en froid avec la France et choisir un prince presque

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1887.
[2] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 56.

anglais, lui firent prendre un intérêt tout nouveau à son indépendance. Dans les premiers jours d'avril 1831, il faisait donner au régent des conseils qui pouvaient se résumer ainsi : « Les intérêts de l'Angleterre exigent que la Belgique ne soit ni unie à la France ni placée sous sa dépendance; les intérêts de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche sont les mêmes, et il y a une détermination commune, de la part de ces quatre puissances, de ne permettre ni une pareille union ni une pareille dépendance. L'Angleterre désire sincèrement le bonheur de la Belgique. Ce qui lui sourirait le plus serait une réconciliation avec la Hollande; mais si ce projet ne peut être réalisé, le gouvernement britannique préférera le choix du prince Léopold à tout autre arrangement [1]. » L'envoyé anglais à Bruxelles, lord Ponsonby, naguère si passionné pour le prince d'Orange, disait au ministre belge : « Je ne veux plus vous parler de ce prince; il a risqué la partie et l'a perdue sans ressource. » Il promettait de déployer désormais la même ardeur au service du prince de Cobourg [2].

Qu'allait faire la France? Persisterait-elle dans cette rivalité d'influence qui, sous le ministère Laffitte, lui avait fait prononcer l'exclusion du prince Cobourg par représaille de l'opposition faite au duc de Nemours? Mais elle n'avait aucun autre candidat possible. Était-il sage de bouder celui qui arriverait peut-être sans elle, ou d'acculer les Belges à une république que l'Europe n'eût probablement pas tolérée et qui eût été d'un voisinage dangereux pour notre jeune monarchie? Et puis, dans la crise que nous eussions ainsi provoquée, ne risquions-nous pas l'existence même de la Belgique indépendante, c'est-à-dire l'intérêt premier de la France? Périer le comprit. D'ailleurs il était dans le dessein général de sa politique de donner des gages à l'Angleterre et de marcher le plus possible d'accord avec elle. Dès les derniers jours de mars, le même ministre qui, sous le cabinet précédent, menaçait la Belgique de lui tirer des coups de canon si elle choisissait Léopold, le général Sébastiani, faisait savoir à Londres que nous étions prêts à soutenir ce prince [3]. Peu après, il informait les Belges que nous n'entendions « prendre aucune part active au choix du roi », que nous voulions « demeurer complètement neutres », et que nous « reconnaîtrions celui qui serait élu, pourvu du moins que ce ne fût pas un membre ou un allié de la famille Bonaparte [4] ». De son

[1] Théodore Juste, *le Congrès national de Belgique*, t. II, p. 142, 143.
[2] *Ibid.*, p. 141.
[3] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 60.
[4] Dépêche du 25 avril 1831. (Théodore Juste, *le Congrès national de Belgique*, t. II, p. 151.)

côté, lord Palmerston, par ménagement pour les susceptibilités françaises, loin de mettre en lumière le caractère anglais du candidat, s'appliquait à l'atténuer. « Ce qui nous fait désirer Léopold, disait lord Palmerston à M. de Talleyrand, c'est la conviction qu'il deviendra un bon roi *belge*, qu'il ne sera pas plus anglais que français [1] ». A la Chambre des lords, lord Grey répétait, quelques semaines plus tard : « Si ce prince montait sur le trône, il ne tarderait pas à montrer qu'il n'est ni anglais ni français, mais uniquement et entièrement belge. » Ce n'étaient pas là seulement des phrases de chancellerie ou de tribune, et les ministres britanniques se trouvaient peut-être parler plus vrai encore qu'ils ne le croyaient. Le prince de Cobourg, en effet, était un trop fin politique pour se laisser donner une couleur exclusive; bien au contraire, afin de modifier la physionomie anglaise que lui avait donnée son premier mariage, il était décidé à solliciter la main d'une princesse française, s'appliquait à entretenir personnellement de bons rapports avec Louis-Philippe, à gagner sa confiance, faisait son éloge dans les conversations qu'il avait avec les Belges, et signalait à ces derniers combien l'intimité avec la France était nécessaire à leur nouvel État [2].

Dès qu'ils furent rassurés sur les dispositions du gouvernement français, les membres du cabinet belge n'hésitèrent pas à envoyer en Angleterre une députation officieuse chargée de pressentir les intentions de Léopold [3]; cette démarche eut lieu dans la seconde moitié d'avril. Le prince fit aimable accueil aux députés, se montra flatté de l'ouverture et désireux de pouvoir l'accepter. Mais, dès les premiers pourparlers, une difficulté s'éleva qui mit tout en suspens. Les députés, conformément aux instructions très précises qu'ils avaient reçues, entendaient que l'élection du roi fût le début et

[1] Bulwer, t. II, p. 60.

[2] Théodore Juste, *le Congrès national de Belgique*, t. II, p. 157.

[3] Dans cette députation, composée seulement de quatre membres, on remarquait le chef de la noblesse catholique, le comte Félix de Mérode, et un membre du clergé, l'abbé Defoere. Leur présence était d'autant plus significative que le prince auprès duquel ils allaient faire une démarche, était protestant. Quelques catholiques, entre autres le comte de Robiano de Boisbeck, avaient vu là une raison de repousser cette candidature. Mais la grande majorité suivait le comte de Mérode et estimait, avec l'organe le plus influent du parti, le *Courrier de la Meuse*, que « la question de la religion du prince, dans l'état actuel des choses et de la société en Belgique, n'était qu'une question d'une importance secondaire ». On racontait d'ailleurs que l'internonce Cappacini, pressenti par lord Palmerston, avait répondu qu'il ne considérait pas comme indispensable le choix d'un prince catholique, et qu'un protestant libéral se croirait peut-être forcé d'être plus favorable à l'égard du culte de la majorité. (Théodore Juste, t. II, p. 146.)

non le terme des arrangements à conclure avec l'Europe; ils comptaient précisément sur la présence d'un roi pour continuer, dans des conditions plus avantageuses, les négociations actuellement pendantes, et pour obtenir de la conférence les concessions territoriales qu'elle leur avait jusqu'à présent refusées. De son côté, le prince, dont l'ambition était trop sagace pour se jeter à l'aveugle dans n'importe quelle aventure, ne voulait accepter la couronne qu'après que la Belgique se serait entendue avec les puissances au moins sur le principe, sinon sur l'exécution des délimitations de frontières. « Je ne saurais, disait-il aux envoyés belges, accepter la souveraineté d'un État dont le territoire est contesté par toutes les puissances; ce serait, sans profit pour vous, me constituer, en mettant le pied sur votre sol, en état d'hostilité avec tout le monde [1]. » Vainement les entrevues se renouvelaient-elles; de part et d'autre, chacun restait sur son terrain, et la question n'avançait point d'un pas. Lord Palmerston approuvait le prince de Cobourg : « Léopold a bien raison, écrivait-il à lord Granville, de ne pas accepter jusqu'à ce qu'il sache ce qu'on lui offre. S'il agissait autrement, il serait comme don Miguel, que personne ne reconnaît. En fait, on lui offre, non pas un trône, mais plutôt une querelle avec toute l'Europe, et une complète incertitude de la terminer jamais [2]. » En même temps, le ministre anglais avertissait, une fois de plus, les Belges qu'ils ne devaient pas s'attendre à voir changer les conditions du protocole du 20 janvier, et qu'à prolonger leur résistance, ils risquaient de perdre leur indépendance [3]. En effet, par un nouveau protocole en date du 10 mai, la conférence décida que si les « bases de séparation » n'étaient pas acceptées par le gouvernement de Bruxelles avant le 1er juin, les cinq puissances rompraient toutes relations avec lui; que, loin de s'interposer ultérieurement auprès de la Confédération germanique, comme elles l'avaient fait jusqu'alors, pour retarder l'adoption des mesures que la Confédération s'était décidée à prendre dans le grand-duché de Luxembourg, elles ne pourraient que reconnaître elles-mêmes la nécessité de ces mesures; enfin que si les Belges attaquaient la Hollande, les cinq puissances auraient à concerter les mesures qu'elles croiraient de leur devoir d'opposer à de telles attaques et que la première de ces mesures consisterait dans le blocus de tous les ports depuis Anvers jusqu'à la frontière de France. La situation de la Belgique devenait donc de plus en plus critique, d'autant qu'à ces menaces du dehors, s'ajoutaient, au dedans, les progrès

[1] Théodore Juste, t. II, p. 156.
[2] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 77.
[3] Théodore Juste, t. III, p. 164 à 166.

de l'agitation démagogique. Le ministre des relations extérieures, M. Lebeau, en était réduit à écrire, le 21 mai, à lord Ponsonby : « Nous allons tomber dans l'anarchie; j'entends craquer l'édifice [1]. » A Bruxelles, les esprits raisonnables et de sang-froid ne devaient-ils pas commencer à se rendre compte que leur pays s'était engagé dans une impasse et qu'il ne pouvait en sortir sans rabattre quelque chose de ses exigences?

VII

Ce fut cependant la conférence qui fit les premiers pas vers une transaction. Fidèle à l'attitude qu'il avait prise dès l'origine, Casimir Périer ne se séparait pas des autres puissances dans les avertissements et les injonctions adressées aux Belges; mais il usait en même temps de toute son influence pour éloigner le plus possible une rupture si dangereuse, et cette influence était d'autant plus efficace qu'il avait donné à l'Europe plus de gages de son désir de marcher avec elle. L'Angleterre, dont il s'était rapproché avec une si sage prévoyance, le secondait dans cet effort de conciliation; il n'était pas jusqu'à lord Ponsonby qui ne recommandât les ménagements et la temporisation. L'une des questions qui tenaient le plus au cœur des Belges était celle du Luxembourg. Pressée par les deux puissances occidentales, et prenant en considération l'avantage qu'il y avait à faciliter l'avènement du prince Léopold, la conférence prit, le 25 mai, une décision qui rendait aux Belges une chance de rester maîtres du grand-duché; elle s'engageait, pour le cas où ceux-ci accepteraient, dans le délai fixé, c'est-à-dire, avant le 1er juin, les bases de séparation, à employer ses bons offices soit près du roi de Hollande, soit près de la Confédération germanique, pour faciliter à la Belgique l'acquisition à titre onéreux du grand-duché du Luxembourg; mais, pour le cas où les Belges persisteraient à repousser le protocole du 20 janvier, elle maintenait et renouvelait toutes ses menaces antérieures.

A Bruxelles, les exaltés, ne voyant que ce qu'on leur refusait encore, offusqués des injonctions à terme fixe qu'on leur adressait, accueillirent avec une indignation bruyante la nouvelle décision de la conférence. A peine fut-elle communiquée au congrès par une lettre de lord Ponsonby, qu'un des représentants, M. Jottrand, s'écria : « Vous aurez à choisir entre une soumission aveugle aux volontés de la Sainte-Alliance et le droit sacré d'insurrection en vertu duquel se sont constituées l'Amérique septentrionale, la

[1] Théodore Juste, t. II, p. 191.

Hollande, la Pologne et la France elle-même. Pour moi, mon choix ne sera pas douteux. » Le gouvernement, tout en sentant la folie périlleuse d'une telle attitude, n'osait la combattre de front. Il essaya d'un moyen détourné. A sa suggestion, une double motion fut faite au congrès de procéder tout de suite à la nomination du roi et d'envoyer à Londres des commissaires chargés de suivre, avec la conférence, les négociations territoriales. On ne se flattait pas, sans doute, que Léopold revînt sur sa décision première et acceptât la couronne tant que la question des frontières ne serait pas résolue, mais on espérait ainsi l'intéresser au succès des négociations; quant aux commissaires, on ne parlait pas de leur donner mandat exprès de transiger, mais au fond les auteurs de la proposition attendaient d'eux qu'ils transigeassent sans mandat. Après des débats orageux et malgré une violente opposition, des votes successifs, émis le 31 mai et le 2 juin, décidèrent l'élection immédiate du roi et autorisèrent le gouvernement à ouvrir des négociations « pour terminer toutes les questions territoriales au moyen de sacrifices pécuniaires », sauf à soumettre l'arrangement à la ratification du congrès.

Ce fut le 4 juin que, pour la seconde fois, s'ouvrit dans le congrès un scrutin pour le choix d'un roi. En fait, il n'y avait qu'un candidat, et Léopold de Saxe-Cobourg fut élu par 152 suffrages sur 196 votants. Il fut stipulé que ce prince ne prendrait possession du trône qu'après avoir juré d'observer la constitution et *de maintenir l'intégrité du territoire;* sous ces mots on comprenait les provinces que la conférence refusait d'attribuer à la Belgique. Le pays accueillit avec faveur la nouvelle de l'élection, mais sans rien de l'enthousiasme suscité, quatre mois auparavant, par la nomination du duc de Nemours. La première déception avait refroidi les imaginations, et puis, si l'on désirait voir fonctionner immédiatement la monarchie, dans l'espoir qu'elle mettrait fin à la crise dont souffraient tous les intérêts, les masses ne connaissaient pas le nouvel élu dont la candidature avait toujours été plus politique que populaire.

Le congrès chargea aussitôt une députation de porter à Léopold le décret d'élection. En même temps, un arrêté du régent nomma M. Devaux et M. Nothomb commissaires près la conférence de Londres, et leur confia la mission beaucoup plus importante et délicate de discuter et, s'il était possible, de conclure avec les puissances l'arrangement territorial. Les hommes étaient bien choisis; M. Nothomb notamment devait se révéler, en cette circonstance, diplomate sagace, ingénieux et résolu. D'ailleurs, à peine débarqués à Londres, les commissaires trouvèrent le plus

précieux des concours dans le prince de Cobourg. Celui-ci, malgré le vote du congrès, était toujours résolu à n'accepter la couronne qu'après solution du désaccord existant entre ses futurs sujets et l'Europe; seulement, comme on l'avait prévu à Bruxelles, son élection l'autorisait et l'intéressait à intervenir dans les négociations. Il y apporta un rare esprit politique, une adresse patiente, une grande connaissance des hommes, des cabinets et des cours. Nul n'était mieux placé à la fois pour obtenir de l'Europe toutes les concessions possibles et pour déterminer les commissaires belges à consentir tous les sacrifices nécessaires. L'appui de la France et de l'Angleterre lui était acquis. « Finissons-en, » disait, le 23 juin, M. de Talleyrand à M. Nothomb, en lui mettant amicalement la main sur l'épaule; « vous savez que je signerai tout ce qui nous sera présenté de la part du prince Léopold. » Lord Palmerston avait des conférences fréquentes avec les commissaires et semblait avoir fait son affaire de trouver une solution. Rien n'était plus efficace que cette union de deux puissances occidentales; on s'en rendait compte à Vienne, non sans tristesse, et la princesse de Metternich, confidente des secrètes pensées de son mari, écrivait, le 4 juillet 1831, dans son journal intime : « Un courrier de Londres a apporté de mauvaises nouvelles. En Angleterre, les choses prennent une tournure des plus fâcheuses. Les Anglais et les Français se sont terriblement rapprochés et travaillent ensemble contre nous. Dieu seul sait ce qui adviendra de tout cela. Que le ciel me pardonne mes craintes et mes angoisses, mais j'avoue que je tremble quand je songe à l'avenir[1]. » D'ailleurs, si l'Autriche, la Prusse et la Russie n'avaient pas pour le nouvel État les mêmes sympathies que la France et l'Angleterre, elles n'en désiraient pas moins que le roi élu pût prendre possession du trône, et mettre ainsi fin à une crise fatigante et dangereuse pour tous. Après dix-neuf jours de laborieux pourparlers, dans les vicissitudes desquels il serait fastidieux d'entrer, la conférence et les commissaires belges tombèrent enfin d'accord sur les conditions d'après lesquelles devait se faire, entre la Hollande et la Belgique, le partage de l'ancien royaume des Pays-Bas. Ces préliminaires de paix, proposés aux deux parties par les cinq puissances, furent consignés dans un acte daté du 26 juin 1831, et connu dans la diplomatie sous le nom de traité des Dix-huit articles.

La plupart de ces Dix-huit articles ne faisaient que reproduire les dispositions non contestées des protocoles antérieurs. La partie intéressante était celle qui réglait les points sur lesquels avaient

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 102.

réclamé les Belges, c'est-à-dire : 1° le mode de partage des dettes, 2° la possession du Luxembourg, 3° celle du Limbourg, 4° celle de la rive gauche de l'Escaut. La conférence avait consenti à modifier quelques-unes de ses décisions précédentes; il en était d'autres qu'elle maintenait. Pour les dettes, elle donna aux Belges la satisfaction de fixer le partage d'après l'origine des emprunts et et non d'après le chiffre de la population. Pour le Luxembourg, se fondant sur ce qu'il était revendiqué par le roi des Pays-Bas, non comme une partie de la Hollande, mais comme un domaine de la maison d'Orange-Nassau, elle considéra que la question de savoir à qui il serait attribué était distincte de la délimitation de la Belgique et de la Hollande; elle décida donc de procéder à cette délimitation en laissant de côté la question du Luxembourg, qui serait ultérieurement l'objet de négociations directes entre le grand-duc et le roi des Belges; les cinq puissances s'engageaient à employer leurs bons offices pour que, en attendant le résultat de ces négociations, le *statu quo* fût maintenu dans le Luxembourg, et que par suite les Belges demeurassent les détenteurs de la plus grande partie de ce territoire. Quant au Limbourg, au contraire, rien n'était changé aux décisions antérieures, et la moitié en restait attribuée à la Hollande; les commissaires belges n'y avaient cependant pas renoncé, mais ils pensaient pouvoir l'obtenir ultérieurement par un autre moyen, par le seul jeu de l'échange des enclaves. En effet, le protocole du 20 janvier stipulait que la Hollande était rétablie « dans les limites occupées par elle en 1790 », et que la Belgique comprenait « *tout le reste des territoires* du royaume des Pays-Bas », les enclaves devant être échangées par les soins des cinq cours. Personne, — ni la conférence en employant cette rédaction, ni le roi de Hollande en y adhérant, ni même tout d'abord les représentants de la Belgique en y faisant opposition, — n'avait remarqué qu'au milieu des provinces septentrionales se trouvaient un certain nombre de territoires d'origine allemande qui, avant 1789, ne faisaient pas partie des Provinces-Unies; c'était seulement en 1800 qu'ils avaient été compris dans la république batave; de là, ils étaient naturellement passés, en 1815, au royaume des Pays-Bas. La lettre du protocole du 20 janvier, bien contrairement, il est vrai, à l'intention de ses auteurs, attribuait ces territoires à la Belgique, qui n'y avait aucun titre. C'est M. Nothomb qui avait fait cette découverte, et il en avait conclu que, pour rentrer en possession d'enclaves si gênantes, la Hollande n'hésiterait pas à céder sa part du Limbourg; aussi crut-il pouvoir renoncer à faire attribuer directement ce dernier territoire à la Belgique et se borna-t-il à faire stipuler que les échanges,

au lieu d'être réglés par les grandes puissances, se feraient à l'amiable entre les cabinets de Bruxelles et de La Haye. Restait la rive gauche de l'Escaut; elle demeura attribuée à la Hollande, mais des garanties furent données à la Belgique pour la navigation du fleuve et l'écoulement des eaux des Flandres. La Belgique trouvait là, comme dans toute transaction, une part de sacrifices et une part d'avantages, et l'on pouvait en recevoir une impression différente suivant qu'on s'appliquait à considérer les uns ou les autres. Toutefois, à faire la balance et eu égard à la situation, les avantages l'emportaient. Il en était un, d'ailleurs, le plus considérable de tous, qui, sans être stipulé dans l'acte, en était la conséquence immédiate; le soir même de la signature, Léopold déclara officiellement qu'il acceptait la couronne, à une condition cependant : c'était que le congrès de Bruxelles ratifiât l'alhésion donnée par les deux commissaires belges. « Aussitôt que le congrès aura adopté les articles que la conférence de Londres lui a proposés, écrivait le prince au régent, je considérerai les difficultés levées pour moi, et je pourrai me rendre immédiatement en Belgique... Puisse la décision du congrès compléter l'indépendance de sa patrie et par là me fournir les moyens de contribuer à sa prospérité avec le dévouement le plus vrai! »

VIII

L'instant était solennel pour la Belgique. Son intérêt était d'adhérer au traité. Mais il fallait compter avec la surexcitation extrême des esprits, avec le trouble et les prétentions révolutionnaires, et l'on put croire un moment que tout serait rejeté. A peine connus, en effet, les Dix-huit articles soulevèrent une clameur indignée. Les accepter, s'écriait-on, serait une trahison envers les territoires abandonnés. Presque tous les journaux tenaient ce langage. Les factieux, les anarchistes, en rapport avec les radicaux français qui les encourageaient, exploitaient la douleur des uns et la colère des autres. Des émeutes éclataient sur divers points, et le congrès était menacé, s'il cédait, d'une insurrection générale. Telle était l'intimidation produite par ces violences que le ministère se borna à soumettre le traité aux représentants de la nation, sans oser en demander l'adoption, et que l'on était à se demander si quelqu'un oserait la proposer. Ce fut dans ces conditions que le débat s'ouvrit, le 1er juillet. L'opposition y éclata tout de suite avec un extrême emportement. M. Charles de Brouckère, naguère ministre des finances et député du Limbourg, somma le gouvernement d'exprimer un avis : « Si le ministre des relations exté-

rieures, dit-il, ne prend pas de conclusions, je considérerai ce refus comme une défection complète du cabinet; si, au contraire, il a envie de nous faire adopter les Dix-huit articles, je dirai qu'il trahit le pays, car je considère l'acceptation des protocoles comme une trahison qui n'est propre qu'à arrêter l'élan du pays, à lui faire perdre son indépendance et à étouffer la liberté dans toute l'Europe. » Le ministre, M. Lebeau, répondit avec embarras qu'il n'avait pas le droit de faire une proposition, les négociations ayant dépassé les limites que le congrès avait tracées; le gouvernement avait reçu des préliminaires de paix qui ne formaient pas un protocole; si c'eût été un protocole, le ministre l'aurait renvoyé; mais il n'avait pas voulu assumer sur lui une immense responsabilité, en interceptant un document qui renfermait les propositions de la conférence. « C'est sur ce document, non sollicité par le ministère, que vous aurez à discuter, ajouta M. Lebeau; je n'ai rien à dire à cet égard comme ministre; comme député, quand le moment sera venu de me prononcer, je ne reculerai pas. » Une telle attitude n'était pas de nature à faire baisser le ton de l'attaque. On apporta à la tribune de brûlants réquisitoires contre la diplomatie européenne, accusée d'abandonner partout, en Pologne, en Italie, la cause des peuples, et l'on concluait ainsi : « La guerre générale donc, s'il faut en passer par là! Ce sera le réveil des peuples et le signal de leur émancipation! » La foule, qui se pressait aux abords du palais et débordait dans les tribunes, ne se gênait pas pour prendre part elle-même à la délibération, sifflant, invectivant, menaçant les partisans du traité, soutenant, excitant les adversaires par ses acclamations frénétiques. On se fût cru reporté en France, à quelque scène de la Législative ou de la Convention. Dans les premiers jours, il sembla que les violents auraient le dessus; mais leurs excès même provoquèrent une réaction. Les modérés retrouvèrent peu à peu le courage de leur opinion. « On a demandé, dit un député de Mons, M. Van Snick, quel serait celui d'entre nous qui oserait assumer la responsabilité de proposer l'adoption des Dix-huit articles. Eh bien! messieurs, c'est moi. En le faisant, je crois agir en bon citoyen; ma conscience est tranquille. » Plusieurs autres suivirent cet exemple, malgré les huées des tribunes. Enfin, le ministre des relations extérieures se décida à prendre une attitude ferme et défendit le traité dans un discours habile, sensé, puissant. Quand, le 9 juillet, après neuf jours d'orageux débats, le moment vint de procéder au vote, il se trouva 126 voix contre 70 pour adopter les préliminaires de paix. La Belgique avait échappé à un des plus grands périls qu'elle eût encore courus.

La condition posée par Léopold était remplie, et il semblait que rien ne l'empêchât plus de prendre possession du trône. Un point cependant restait encore obscur. Pendant les négociations qui avaient précédé les Dix-huit articles, les puissances, ne discutant qu'avec les Belges, avaient oublié ou négligé complètement la Hollande, et celle-ci n'avait pas eu occasion de donner son avis sur les modifications apportées aux bases de partage qu'elle avait précédemment acceptées. Ce fut seulement quand tout était fini, que le plénipotentiaire autrichien se rendit à La Haye pour y communiquer ces modifications, les présentant d'ailleurs comme absolument insignifiantes. Le roi des Pays-Bas en jugerait-il ainsi? On conçoit que Léopold s'en préoccupât : aussi, le 12 juillet, en recevant les représentants des cinq cours, il leur posa cette question : « Si je me rends en Belgique, la volonté des grandes puissances est-elle de me reconnaître, sans attendre l'adhésion du roi de Hollande? — Oui, quand même, répondit le représentant de la Russie, et s'il la refuse, nous trouverons le moyen de le contraindre. » Ayant dès lors toutes les satisfactions qu'il désirait, le roi élu mit ordre à ses affaires personnelles et annonça son départ pour le 16 juillet. Sur ces entrefaites, arriva de La Haye une protestation formelle contre l'acte du 26 juin. Les arguments développés dans le congrès de Bruxelles pour y faire accepter les Dix-huit articles, avaient contribué à convaincre le roi des Pays-Bas que ces mêmes articles lui étaient très désavantageux, et c'était à son tour maintenant de se plaindre que les puissances l'eussent sacrifié. La note du gouvernement hollandais, datée du 12 juillet, faisait remarquer que « la conservation de la paix ne dépendait pas uniquement de la coopération de la Belgique et qu'il n'y aurait rien de gagné quand on aurait déplacé la question de Bruxelles à La Haye ». Elle rappelait ensuite que la conférence avait mis pour condition à la reconnaissance d'un roi des Belges, qu'il accepterait, sans aucune restriction, les arrangements des protocoles du 20 et du 26 janvier, et elle se terminait ainsi : « D'après cette déclaration, devenue un engagement envers le roi par suite de son acceptation des bases de séparation consignées au protocole, Sa Majesté, dans le cas où un prince, appelé à la souveraineté de la Belgique, l'accepterait et en prendrait possession sans avoir accepté préalablement lesdits arrangements, ne pourrait considérer ce prince que comme placé, par cela seul, dans une attitude hostile envers elle et comme son ennemi. » C'était une menace formelle. Léopold s'aperçut tout de suite qu'elle embarrassait fort les trois puissances de l'Est, que celles-ci ne croyaient pas possible de ne tenir aucun compte d'une telle protestation, et qu'il ne devait plus s'attendre à être reconnu immé-

diatement par elles, comme l'ambassadeur de Russie venait de lui en donner un peu légèrement l'assurance. Mais il savait aussi que ces trois puissances n'oseraient faire aucun acte d'hostilité effective en face de la France et de l'Angleterre unies. Quant à la Hollande, il ne la supposait pas capable de se mettre seule en mouvement. D'ailleurs, s'il était bon de tout prévoir, il fallait aussi savoir risquer un peu. Il ne changea donc rien à ses résolutions, et, le 16 juillet, comme il l'avait annoncé, il s'embarquait à Douvres. Son arrivée en Belgique fut une fête. Dans les campagnes, dans les villes, l'enthousiasme était au comble. Un peuple tout entier saluait et acclamait le roi de qui il attendait la fin du provisoire, le remède à l'anarchie et l'affermissement de l'indépendance nationale. Le 21 juillet, en présence du congrès, après que Léopold eut prêté serment, le président lui dit : « Sire, montez au trône. » Et tandis que les villes s'illuminaient, que les cœurs étaient tout à la joie et à la confiance, le nouveau souverain prit d'une main ferme et sûre la direction de son jeune royaume.

Si l'on était joyeux à Bruxelles, on pouvait être satisfait à Paris, et Casimir Périer s'y faisait honneur d'avoir « assuré à la Belgique l'indépendance et la nationalité ». En effet les dangers qui, à la fin de la précédente administration, menaçaient de ce côté la paix de l'Europe et l'existence du nouvel État, semblaient heureusement écartés; le traité des Dix-huit articles et l'inauguration de la royauté belge paraissaient avoir mis le sceau définitif à l'œuvre que, dès le début, nous nous étions proposée. Sans doute, le prince qui prenait possession de la couronne ne pouvait être présenté comme le client particulier et exclusif de la France; nous l'avions accepté plutôt que proposé, et notre allié d'outre-Manche avait eu dans ce choix une part d'action plus considérable que la nôtre. Mais s'il manquait par là quelque satisfaction à notre amour-propre, nos légitimes intérêts n'en étaient pas moins pleinement garantis. Nous savions que le nouveau roi se proposait d'être notre ami, bien plus, que son désir était d'entrer dans notre famille royale. De nombreux et récents témoignages venaient d'être encore donnés, soit par lui, soit par ceux qui avaient qualité pour parler en son nom, de ses sentiments envers la France. Le 30 juin, M. Van de Weyer rendait compte au congrès, en comité secret, des déclarations faites par Léopold à Londres, dans ses conversations avec les délégués belges : le prince avait dit « que ses relations personnelles lui donneraient les moyens de resserrer ses liens avec la France », et il avait ajouté « que s'il se croyait hostile à la France, il renoncerait à la couronne ». Quelques jours plus tard, le 5 juillet, dans le débat relatif aux Dix-huit articles, le ministre des relations exté-

rieures s'était exprimé ainsi : « Il est des choses que je ne peux pas dire ici; mais le prince de Saxe-Cobourg professe une haute estime pour la France; des liens d'amitié l'unissent au prince qui règne chez nos voisins; ces liens peuvent être resserrés. Les convenances m'empêchent d'en dire davantage. » Enfin, dans le discours solennel par lequel Léopold exposa ses vues en prenant possession du trône, la France fut le seul pays étranger dont il prononça le nom. « J'ai été, dit-il, accueilli avec une extrême bienveillance dans la partie du territoire français que j'ai traversée, et j'ai cru voir dans ces démonstrations auxquelles j'attache un haut prix, le présage heureux des relations de confiance et d'amitié qui doivent exister entre les deux pays. » Cela n'empêcha pas, il est vrai, notre opposition de trouver dans le choix du roi des Belges prétexte à de nouvelles déclamations, et le général Lamarque apporta, à la tribune de la Chambre des députés, ces prédictions désespérées qu'on ne peut plus relire sans sourire : « Ministres imprudents, les leçons du passé ne sont donc rien pour vous! Ne savez-vous pas que trois cents ans de guerre et de calamités furent la suite de l'abandon de la Guyenne à l'Angleterre? Les noms de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, sont-ils effacés de votre mémoire? Croyez-vous que, placé à Bruxelles, un prince anglais ne soit pas plus dangereux pour Paris que lorsque, dans le treizième siècle, il régnait à Bordeaux? Ah! des torrents de sang anglais et français couleront peut-être un jour, pour effacer la faute que vous commettez en ce moment! »

IX

Il semblait que la diplomatie ne pût en finir avec les difficultés de la question belge. Léopold venait à peine de prendre possession de sa couronne; il était en train de parcourir ses États pour se montrer à ses sujets, quand, le 2 août 1831, se trouvant à Liège, il reçut soudainement la nouvelle que le commandant de la citadelle d'Anvers, demeurée au pouvoir des Hollandais, venait, la veille, de dénoncer la suspension d'armes conclue le 5 novembre précédent, et avait fixé la reprise des hostilités au 4 août.

Que s'était-il donc passé à La Haye? Le roi des Pays-Bas avait été fort irrité de voir que sa protestation contre les Dix-huit articles n'empêchait pas Léopold de se rendre à Bruxelles et de s'y faire introniser. L'écho qui lui était arrivé des réjouissances de la Belgique, avait encore avivé son dépit. Le *Journal de La Haye*, qui recevait ses inspirations, en était venu à publier des manifestes de ce ton : « Que M. de Saxe-Cobourg jouisse encore quelques jours de son triomphe, qu'il joue sur les tréteaux de Bruxelles le

rôle d'un roi de comédie. Mais lorsqu'il entendra le canon de la Hollande, il essayera en vain de conjurer le péril. Prince de Saxe-Cobourg, il est trop tard! Sans vous, les affaires de Belgique eussent été terminées par l'intervention des grandes puissances; à présent, des flots de sang et de larmes vont couler. » En même temps, le roi Guillaume Ier et les princes de sa famille s'étaient rendus au camp de Reyen, devant Bréda. Revues en grand appareil, ordres du jour belliqueux, rien n'avait été épargné pour exciter l'ardeur des troupes. Tout indiquait la volonté de recourir aux armes. En se laissant entraîner vers ce parti violent, le roi n'obéissait pas seulement à une colère aveugle; il y avait aussi une part de calcul : la balance de la conférence lui paraissait encore mal fixée et prête à s'incliner dans un sens ou dans l'autre, suivant les pressions qu'on lui ferait subir; et puis, quel que dût être le résultat politique de son coup de tête, il espérait y trouver une revanche nécessaire à l'honneur de ses armes et faire oublier qu'en septembre 1830, ses soldats avaient reculé devant les bourgeois de Bruxelles. Ce fut par toutes ces raisons, bien que peut-être sans les analyser aussi exactement, que Guillaume se décida à tirer l'épée. Dans une dépêche du 1er août, il fit savoir, à la conférence de Londres, qu'il munissait ses plénipotentiaires des pouvoirs nécessaires pour conclure un traité de séparation d'après les principes convenus entre lui et les puissances, mais qu'en même temps « il s'était déterminé à appuyer la négociation par ses moyens militaires ». L'armée hollandaise, forte de quarante mille hommes et divisée en trois corps, dont le principal, celui du centre, était commandé par le prince d'Orange, se mit aussitôt en marche pour franchir la frontière belge.

Cette attaque trouvait la Belgique fort mal préparée à y répondre. Sans doute, elle avait nominalement deux armées, qualifiées fastueusement d'armée de la Meuse et d'armée de l'Escaut, la première de dix mille hommes, la seconde de treize mille. Mais on ne pouvait faire aucun fond sur elles. Les officiers étaient sans instruction, quelques-uns même peu sûrs, les soldats sans discipline. Le matériel manquait. Léopold, d'un regard ferme et net, mesure le péril : la défaite est certaine, s'il est laissé à ses seules forces. Sans perdre une heure, il implore le secours de la France et de l'Angleterre. A Londres, les ministres, « en grand état de consternation[1] », ne savent trop que faire, et se bornent à ordonner qu'une division de la flotte se rassemble aux Dunes. A Paris, l'appel du roi des Belges arrive le 4 août, au moment où le ministère vient de donner sa démission. Périer reprend le pouvoir, et, sans s'at-

[1] Expression de M. Charles Greville dans son journal, à la date du 5 août 1831.

tarder à consulter les autres puissances, ordonne aussitôt au maréchal Gérard d'entrer en Belgique, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Le roi, tout circonspect qu'il est, s'associe, avec un entrain juvénile, à l'initiative hardie de son ministre. « Ne perdons pas un moment, dit-il au conseil convoqué d'urgence, si nous ne voulons voir l'indépendance de la Belgique frappée au cœur par la prise de Bruxelles, et le cercle de fer des places-fortes construites contre la France, se refermer sur elle. Courons donc placer son drapeau entre Bruxelles et l'armée hollandaise. Je demande seulement, comme une faveur, que Chartres et Nemours soient à l'avant-garde et ne perdent pas la chance d'un coup de fusil. » Le jour même, à quatre heures du soir, un supplément du *Moniteur* annonce la résolution instantanée du gouvernement, à la France émue, à l'Europe surprise et quelque peu troublée de voir ainsi notre armée s'avancer vers le Rhin et protéger par la force une nation soulevée contre les traités de 1815. « Voilà la guerre déclarée, dit, le lendemain matin, le *Journal des Débats*. Nos troupes partent avec des cris de joie. Sera-ce une guerre universelle? sera-ce une guerre contre la Hollande seulement? C'est à Berlin que se décidera cette question. Si la Prusse soutient la Hollande, c'est la guerre universelle; sinon, il ne s'agit que d'un coup de tête du roi de Hollande, et la paix est mieux assurée que jamais. »

Cependant, parmi les Belges, il en est qui s'offusquent d'être protégés par la France; encore dans l'enivrement de leur victoire de septembre 1830, ils se flattent d'avoir facilement raison des agresseurs, parlent de les reconduire tambour battant jusqu'à La Haye et d'y proclamer le rétablissement de la République batave. M. de Muelnaere, ministre des relations extérieures, a découvert que la constitution ne permet à une troupe étrangère d'occuper ou de traverser le territoire du royaume qu'en vertu d'une loi : « Sire, envoie-t-il dire à Léopold, M. de Muelnaere vous supplie à genoux d'empêcher une mesure qui est contraire à la constitution et qui peut compromettre l'honneur militaire du pays. » Le roi se croit obligé de céder à demi; il consent que l'armée belge supporte seule le premier choc et fait prier les Français de suspendre leur marche. Ceci se passe le 6 août. Le 8, l'armée de la Meuse est mise en déroute sans avoir même livré bataille, et, le 12, l'armée de l'Escaut, commandée par le roi qui fait bravement son devoir, subit une défaite écrasante dans les plaines de Louvain. La route de Bruxelles est ouverte. Heureusement, aussitôt qu'il a su la dispersion de l'armée de la Meuse, Léopold, fermant l'oreille aux conseils qu'il regrettait d'avoir une première fois écoutés, a écrit au maréchal Gérard de se hâter. Celui-ci a passé la frontière le 10, et le 12,

au moment où la dernière armée belge est battue près de Louvain, notre avant-garde entre à Bruxelles aux cris de joie de la population que l'approche des Hollandais a terrifiée. En même temps, notre chargé d'affaires près le roi des Pays-Bas lui a fait savoir que si ses troupes ne se retiraient pas immédiatement dans la ligne d'armistice, elles auraient à combattre l'armée française. Guillaume Ier, troublé par une initiative si prompte et si résolue, ne voyant aucune puissance en état de le soutenir, recevant au contraire de Londres la preuve que sa conduite y était blâmée, se résigne à céder à nos injonctions et à rappeler ses soldats; il ne veut pas, dit-il, que sa querelle domestique avec la Belgique devienne européenne par sa résistance armée aux grandes puissances. A peine informé de cette décision, le général Belliard se rend, le 13, auprès du prince d'Orange et la lui communique. Celui-ci, quoique tout frémissant de ses récentes victoires, doit se soumettre; aussi bien a-t-il la satisfaction d'avoir vengé avec éclat l'honneur de ses armes et d'avoir profondément humilié la Belgique. Pendant les six jours qui suivent, les Hollandais opèrent leur mouvement rétrograde, suivis pas à pas par une partie de l'armée française. Le 20, ils sont partout rentrés dans la ligne d'armistice. La Belgique est sauvée et elle est bien obligée de reconnaître qu'elle le doit à la France seule. Dès le 11 août, le même M. de Muelnaere, qui, cinq jours auparavant, avait supplié « à genoux » le roi de donner contre-ordre au maréchal Gérard, écrivait à M. Van de Weyer : « La France a répondu à l'appel de notre roi, avec cette précipitation toute française qui nous avait d'abord déconcertés, mais dont nous devons nous féliciter aujourd'hui. »

X

La question avait une autre face : c'était bien de faire reculer les Hollandais, mais il fallait rassurer et contenir l'Europe singulièrement émue de notre soudaine entrée en campagne. Le gouvernement de Berlin nous avait tout de suite adressé des observations; il faisait valoir qu'il aurait aussi le droit d'envoyer des troupes en Belgique, se contentant toutefois de présenter l'argument sans avoir au fond envie d'en tirer une conclusion pratique, et donnant même son immobilité comme une preuve de sa confiance dans le ministère français[1]. La Russie, empêchée par la révolte polonaise, qui n'était pas encore comprimée, regrettait d'autant plus son inaction forcée, qu'elle avait peut-être contribué à exciter le roi de

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 251.

Hollande. « Il faut attendre ce que feront les Français, disait le czar; ne pas les inquiéter s'ils se bornent à rejeter les Hollandais chez eux, et les obliger à sortir à leur tour s'ils veulent quelque chose de plus [1]. » L'Autriche n'était qu'en second rang dans cette question et suivait ses deux voisins et alliés. Du côté des puissances continentales, il y avait donc grande mauvaise humeur, observation inquiète, mais, pour le moment, peu de résolution d'agir. Périer était plus préoccupé de l'effet produit sur l'Angleterre, dont l'alliance était le fondement même de sa politique. A la première nouvelle de l'agression de la Hollande, lord Palmerston, avec ses habitudes soupçonneuses, s'était demandé si le roi Guillaume n'avait pas été poussé par la France, désireuse de se procurer ce prétexte d'intervenir; en tout cas, il avait écrit aussitôt à lord Granville : « La grande chose à faire maintenant est d'agir sur le cabinet de Paris, pour prévenir une irruption des soldats français en Belgique [2]. » Quelques jours plus tard, quand on sut à Londres que le maréchal Gérard avait franchi la frontière, l'irritation y fut très vive et l'alarme au comble; chacun croyait une guerre générale imminente, les cours de la Bourse baissaient brusquement, et les questions inquiètes, les interpellations menaçantes se multipliaient à la Chambre des communes.

Cet émoi n'avait pas échappé à Périer; tout en apportant dans ses actes plus de décision et de promptitude encore, de façon à ne pas laisser à la mauvaise humeur le temps de se traduire en démarches gênantes, il s'attacha à dissiper la surprise des cours de l'Est et la jalousie de l'Angleterre; il déclara aux ambassadeurs qu'il n'avait entendu ni revenir sur son engagement de ne chercher aucun agrandissement pour la France, ni enlever à la conférence, pour s'en emparer, la solution de la question; au contraire, il n'avait voulu que faire respecter les décisions de l'Europe. Le général Sébastiani écrivit sur le même ton à ses ambassadeurs [3]. Les puissances, se sentant à la fois obligées de subir une volonté si résolue et confiantes dans une loyauté qu'elles avaient déjà éprouvée, acceptèrent les déclarations de notre gouvernement, et la conférence en prit acte dans son protocole du 6 août. « Les plé-

[1] *Memoires* de Stockmar.

[2] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 88, 89.

[3] La note par laquelle, le 4 août, le *Moniteur* avait annoncé que nos troupes se rendaient à l'appel du roi des Belges, avait exprimé une idée semblable. « Le roi, disait-elle, ayant reconnu l'indépendance du royaume de Belgique et sa neutralité, de concert avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, et les circonstances étant pressantes, obtempère à la demande du roi des Belges. Il fera respecter les engagements pris d'un commun accord avec les autres puissances. »

nipotentiaires des cinq cours, y lisait-on, ont regardé l'entrée des troupes françaises en Belgique comme ayant eu lieu, non dans une intention particulière à la France, mais pour un objet vers lequel les délibérations de la conférence se sont dirigées, et il est resté entendu que l'extension à donner aux opérations de ces troupes et leur séjour en Belgique seront fixés d'un commun accord entre les cinq cours, à la conférence de Londres... En outre, il est demeuré convenu que les troupes françaises ne franchiront pas les anciennes frontières de la Hollande,..... qu'enfin, conformément aux déclarations faites par le gouvernement français aux représentants des quatre cours à Paris, les troupes françaises se retireront dans les limites de la France, dès que l'armistice aura été rétabli tel qu'il existait avant la reprise des hostilités. » Périer n'hésita pas à ratifier ce protocole et à renouveler les déclarations les plus rassurantes aux ambassadeurs étrangers, protestant, dans ses entretiens avec lord Granville, que « la ruse et la tromperie lui paraissaient aussi peu honorables dans les affaires publiques que dans la vie privée ». Louis-Philippe aussi se montrait plus cordial et plus expansif que jamais avec l'ambassadeur anglais, et il déclarait « ne vouloir rien faire que de concert avec le cabinet de Londres ». Palmerston ne pouvait s'empêcher de se dire satisfait, « ravi » même de ces assurances. Toutefois il nous attendait, non sans un reste de méfiance, à l'heure de l'évacuation, et il écrivait à lord Granville : « Le gouvernement français rappellera-t-il ses troupes dès que les Hollandais se seront retirés? La réponse à cette question aura les plus graves conséquences, non seulement pour les deux pays, mais pour toute l'Europe [1]. »

Aussi, à peine les troupes du roi Guillaume eurent-elles commencé leur mouvement de retraite que le ministre britannique nous mit en demeure de tenir notre promesse; il insistait d'autant plus qu'il était lui-même pressé par les interpellations de son propre parlement et que l'opinion anglaise se montrait fort ombrageuse en cette matière. La Prusse appuya les démarches de l'Angleterre, menaçant de mettre en mouvement ses troupes des provinces rhénanes. En France, toute une partie de l'opinion, celle surtout qui rêvait toujours de conquête, eût vu volontiers le gouvernement profiter de ce qu'il avait eu une occasion de mettre le pied en Belgique pour y rester, et les journaux opposants tâchaient de rendre l'évacuation difficile en la présentant comme une reculade honteuse. Quelques-uns des ministres, le maréchal Soult entre autres, étaient portés à tenir compte de cet état d'esprit, et lais-

[1] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 92 à 94.

saient voir leur arrière-pensée de prolonger l'occupation [1]. D'autres, comme le général Sébastiani, eussent du moins voulu se faire payer le retrait des troupes, en obtenant, soit le règlement immédiat de l'affaire des forteresses, soit cette rectification de frontières, déjà tant de fois réclamée, qui nous eût rendu Marienbourg et Philippeville. Sur le premier point, lord Palmerston refusa absolument de lier la question des forteresses à celle de l'évacuation, voyant là une humiliation pour les quatre puissances. Sur le second point, certains hommes d'État prussiens n'eussent peut-être pas refusé d'entrer en marché, si on leur eût, de leur côté, laissé prendre Luxembourg; mais, en fin de compte, leur avis ne prévalut pas à Berlin, et d'ailleurs, en cette matière encore, Palmerston était intraitable. « Empêchons tous ces grignotages, écrivait-il à lord Granville; si une fois les grandes puissances se mettent à goûter du sang, elles ne se contenteront pas d'un coup de dent, mais auront bien vite fait de dévorer leur victime. » En somme, à quémander ainsi, on n'avait chance de rien obtenir; mais on inquiétait les puissances et l'on fournissait de nouveaux prétextes aux soupçons de Palmerston qui se croyait le droit de mettre en doute notre loyauté et qui le prenait de plus en plus haut, nous menaçant à brève échéance d'une guerre générale [2].

[1] Cf. la déclaration du maréchal à la Chambre des députés, séance du 13 août.

[2] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 95 à 105. Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 244, 245. — Y eut-il alors plus que cette tentative d'obtenir les petites frontières? Le 12 août 1831, lord Palmerston écrivait à lord Granville : « Je ne crois pas perdre mon temps en vous communiquant une conversation qui a eu lieu aujourd'hui entre Talleyrand et Bülow (ministre de Prusse), et que ce dernier m'a rapportée immédiatement en confidence. Nous avions une conférence. Talleyrand arriva le premier, et après lui Bülow; tous deux étaient dans le salon rouge, en attendant les autres plénipotentiaires. Talleyrand commença immédiatement à parler de la Belgique et dit à Bülow que ce pays ne pouvait aller comme il était; que Léopold était une pauvre créature, impropre à faire un roi; que les Belges étaient un assemblage de vagabonds couards, indignes d'être indépendants; que nous étions engagés dans une difficulté qui menaçait de faire sauter soit le ministère français, soit le ministère anglais...; qu'il n'y avait qu'une solution, le partage; que si la France, la Prusse et la Hollande s'unissaient, la chose serait simple, et que l'Angleterre pourrait être satisfaite avec Anvers déclaré port franc. Il insista quelque temps sur cette idée, qui était chez lui un projet ancien et préféré, jusqu'à ce que la conversation fût interrompue par l'arrivée des autres ambassadeurs. » (Bulwer, t. II, p. 91, 92.) — Peu après, le 2 septembre, le baron Stockmar, confident du roi Léopold, lui écrivait : « Je viens de chez Bülow... Talleyrand lui parle jour et nuit d'un partage de la Belgique et s'efforce de le persuader que, si la France, la Prusse et la Hollande s'entendent à ce sujet, il sera facile d'obtenir l'assentiment de l'Angleterre

Ce n'était pas là la politique de Périer. Le président du conseil s'aperçut bien vite que ceux de ses collègues qui couraient ainsi après l'accessoire, risquaient de lui faire manquer le principal. Aux petits profits qu'on cherchait, sans succès d'ailleurs, à obtenir, il préférait de beaucoup l'avantage de rétablir, aussi étroite que par le passé, l'intimité momentanément ébranlée de l'Angleterre et de la France, et de mériter par une loyauté désintéressée la confiance de cette Europe à laquelle il venait d'en imposer par sa résolution. Aussi s'appliqua-t-il à rassurer les autres puissances sur la façon dont il tiendrait, au sujet de l'évacuation, la parole qu'il avait donnée, et, pour effacer toute trace des équivoques produites par le langage de quelques-uns des ministres, il prit lui-même en main la direction des négociations. Sans doute il n'était pas homme à avoir l'air de céder à une menace; se défendant de toute précipitation qui eût pu paraître humiliante, il fit les choses à son heure, marcha à son pas. Dans les derniers jours d'août, il rappela la plus grande partie du corps expéditionnaire, mais, à la demande expresse du roi Léopold, qui se sentait sans défense, il laissa en Belgique une division. Ce ne fut que le 15 septembre qu'il annonça, pour la fin du mois, l'évacuation totale. Lord Palmerston en « éprouva une joie extraordinaire[1] », et la conférence rédigea à cette occasion un protocole dont les termes témoignèrent du bon effet produit sur elle par la conduite de notre cabinet. Il y était constaté tout d'abord que c'était de « son plein gré » que le gouvernement français « avait résolu de rappeler le reste de ses troupes ». Les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la

en déclarant ports libres les villes d'Ostende et d'Anvers. Bülow lui a toujours répondu jusqu'à présent que la Prusse ne pouvait entrer dans cet ordre d'idées... » (*Mémoires* de Stockmar.) — Que M. de Bülow ait grossi un peu les choses pour se faire valoir auprès de lord Palmerston et du baron Stockmar; que ces deux derniers, de leur côté, aient été disposés, par naturelle méfiance et animosité contre la France, à voir plus en noir encore la conduite de notre ambassadeur, nous le croyons volontiers; toutefois, le fait en lui-même, s'il a pu être exagéré n'a pas dû être absolument inventé. Comment l'expliquer? Nous avons vu que l'idée du partage n'était jamais apparue à notre gouvernement que comme une extrémité malheureuse à laquelle il recourrait seulement le jour où il n'y aurait plus de chance d'établir une Belgique indépendante. Faut-il croire que M. de Talleyrand, en août 1831, ait cru cette hypothèse sur le point de se réaliser? Depuis longtemps agacé par la conduite des Belges, était-il maintenant découragé par leurs revers? Ou bien ne sommes-nous en présence que d'une manœuvre du vieux diplomate, voulant peser par cette menace sur ceux avec qui il avait à traiter, et cherchant à les rendre ainsi plus maniables? Quoi qu'il en soit, la manœuvre lui était absolument personnelle, et ni le roi ni le ministère n'y étaient associés à un degré quelconque.

[1] Expression du baron Stockmar dans une lettre à Léopold.

Russie en exprimaient leur « satisfaction », et ils ajoutaient : « Cette nouvelle démonstration des généreux principes qui guident la politique de la France et de son amour de la paix avait été attendue par ses alliés avec une extrême confiance, et les plénipotentiaires prient le prince de Talleyrand d'être persuadé que leurs cours sauront apprécier à leur juste valeur la résolution prise par le gouvernement français. » Un accueil si courtois et si déférent devait consoler Périer des attaques de la presse opposante qui s'indignait que notre armée quittât la Belgique « sans avoir seulement détruit le lion de Waterloo », et, à la Chambre, le général Sébastiani répondait à M. Mauguin : « Nous sommes entrés en Belgique, conduits par la bonne foi ; la bonne foi nous en a fait sortir. »

Désormais toute émotion était calmée, toute complication écartée, et le cabinet pouvait constater les avantages de son intervention. A un point de vue général, la monarchie de Juillet, qui avait semblé jusqu'alors condamnée à une sorte d'immobilité, moins encore par sa faiblesse intérieure que par les suspicions qu'elle éveillait au dehors, venait de prendre au-delà de ses frontières, une initiative hardie, de faire acte de force, et les autres puissances avaient dû lui laisser le champ libre ; en même temps, alors qu'on ne la croyait pas encore dégagée des influences révolutionnaires, elle avait, par sa modération, par sa correction diplomatique, forcé l'hommage de ces puissances. Au lendemain de 1830, ce double résultat était considérable. La situation de cette monarchie en Europe s'en trouvait singulièrement relevée, et le ministre dirigeant de Prusse, M. Ancillon, était réduit à constater avec tristesse et dépit que la France avait, « pendant la paix et sans tirer l'épée, acquis de nombreux et réels avantages ». Au point de vue particulier des affaires belges, notre succès était plus tangible encore. Dans la première partie de son administration, Casimir Périer, préoccupé surtout, non sans raison, de rétablir avec le cabinet britannique les bons rapports altérés à la fin du ministère Laffitte, de sauver la Belgique de la ruine et la France de l'isolement, avait paru laisser prendre à l'Angleterre le rôle prépondérant qui nous avait d'abord appartenu : l'élu du congrès de Bruxelles était le candidat de lord Palmerston plus que le nôtre, le traité des Dix-huit articles semblait l'œuvre de la diplomatie anglaise ; on eût dit que les Belges trouvaient à Londres le point d'appui et le patronage qu'ils avaient jusqu'alors cherchés à Paris. Avec l'expédition d'août, le changement est complet et subit. La Belgique est ramenée avec éclat dans notre clientèle. Le baron Stockmar, allemand de naissance, anglais de sym-

[1] Instruction adressée à M. de Bülow, en date du 28 août 1831. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. II, p. 242.)

pathie, agent du roi Léopold à Londres, reconnaissait à regret que « la politique belge devait en ce moment incliner plutôt vers la France », et il ne cachait pas à lord Palmerston « que la confiance des Belges dans la protection de l'Angleterre était singulièrement affaiblie ». On eut du reste tout de suite une preuve effective du retour qui s'était opéré vers nous à Bruxelles. Le gouvernement ayant senti la nécessité de réorganiser son armée, s'adressa à des officiers français, non à des anglais. Cette préférence ne laissa pas que de mortifier nos voisins d'outre-Manche; lord Grey en fut à ce point ému, qu'il voyait déjà la Belgique devenir une « province française », et le roi Guillaume IV déclara à Stockmar que « cet enrôlement lui était particulièrement désagréable[1] ».

XI

Si heureuse qu'eût été notre intervention militaire, elle n'avait pas cependant tout terminé. Le roi des Pays-Bas refusait plus énergiquement que jamais de consentir aux avantages accordés dans les Dix-huit articles à ceux qu'il venait de vaincre si complètement. La triste figure faite par la Belgique dans cette campagne avait d'ailleurs diminué son crédit en Europe, et l'impression générale était qu'elle devait payer sa défaite. Ce n'était pas seulement le sentiment des puissances de l'Est qui parlaient d'autant plus haut en faveur de la Hollande que la chute de Varsovie venait de leur rendre leur liberté d'action[2]. Lord Palmerston disait, avec sa rudesse accoutumée, au baron Stockmar : « Les Belges ont montré de la façon la plus claire qu'ils sont incapables de résister aux Hollandais. Sans le secours de la France, ils auraient été remis sous le joug. Il faut donc que les Belges comme les Hollandais, pour vivre en repos, abandonnent quelque chose de leurs prétentions réciproques. Les Belges ne peuvent plus prétendre à la situation que leur assuraient les Dix-huit articles, de même que les Hollandais ne peuvent réclamer le vieux protocole de janvier auquel ils avaient adhéré dès le début de la crise. Si les Belges ne veulent rien céder, la conférence n'a qu'une chose à faire, se retirer absolument et dire : « Eh bien, soit! nous permettons aux Hollandais de vider leur querelle avec les Belges seuls. Les armes décideront. » Stockmar ajoutait, en rapportant ces paroles à Léopold : « A cette effrayante conclusion de Palmerston, je ne répondis pas un mot, mais je pensais en silence, à part moi, que si quatre des grandes puissances pouvaient souhaiter et faire quelque chose de pareil, il était impossible que

[1] *Passim* dans les *Mémoires* de Stockmar.
[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 246.

la France consentît jamais à la conquête de la Belgique par la Hollande. » Un autre jour, il écrivait encore à son royal correspondant : « Croyez fermement que toute défense, toute protection de la Belgique dans la conférence de Londres ne peut venir que de la France. Efforcez-vous d'obtenir cette protection, autant que possible par votre correspondance personnelle avec votre frère de Paris. Je puis me tromper, mais d'après ce que je vois ici, l'Angleterre ne fera pour nous presque rien de positif [1]. »

Ce témoignage est significatif sous la plume d'un ennemi de la France. Toutefois, si disposé que fût notre gouvernement à prendre en main la cause de la Belgique, il lui fallait bien tenir compte du sentiment de l'Europe, et il ne dépendait pas de lui d'effacer toute trace des défaites subies naguère par ses clients. Il ne voulait pas d'ailleurs se laisser séparer de l'Angleterre. Pendant plusieurs semaines, en soutenant les prétentions belges, il tint en échec les autres puissances et suspendit les décisions de la conférence. Mais, pour la cause même qu'il défendait, ce retard n'était pas sans danger. Force fut donc d'en passer par une transaction que, d'accord avec lord Palmerston redevenu pleinement notre allié, M. de Talleyrand s'efforça d'obtenir aussi favorable que possible à la Belgique. La conférence formula cette transaction, le 15 octobre, dans un nouvel acte, connu sous le nom de traité des Vingt-quatre articles. Elle y retirait quelques-unes des concessions faites aux Belges par les Dix-huit articles, mais sans rendre à la Hollande tout ce que lui avaient accordé les protocoles de janvier. L'état de 1790 était maintenu comme base du partage des territoires; les enclaves allemandes des provinces septentrionales étaient attribuées à la Hollande, ainsi que tout Maestricht, une partie du Limbourg et la rive gauche de l'Escaut. Le Luxembourg était partagé : la ville et un tiers du territoire au roi de Hollande; le reste à la Belgique avec le duché de Bouillon. La liberté de la navigation de l'Escaut et du transit avec l'Allemagne était assurée au nouveau royaume. Quant à la dette, elle était répartie de façon que la Belgique n'en supportait pas le tiers. En somme, la France avait obtenu pour ses protégés des conditions territoriales suffisantes, des conditions commerciales et financières fort avantageuses. L'acte du 15 octobre n'était plus une simple proposition comme les décisions antérieures de la conférence : celle-ci, convaincue que de plus longs essais pour amener une conciliation directe entre la Hollande et la Belgique resteraient sans résultat, avait résolu, sur l'avis de M. de Talleyrand appuyé par Palmerston, de ne plus s'en tenir au rôle de médiateur,

[1] *Mémoires* de Stockmar.

mais de s'imposer comme arbitre souverain : elle motiva ainsi cette résolution. « Ne pouvant abandonner à de plus longues incertitudes des questions dont la solution immédiate est devenue un besoin pour l'Europe; forcés de les résoudre, sous peine d'en voir sortir l'incalculable malheur d'une guerre générale, les soussignés n'ont fait que respecter la loi suprême d'un intérêt européen de premier ordre, ils n'ont fait que céder à une nécessité de plus en plus impérieuse, en arrêtant les conditions d'un arrangement définitif que l'Europe a cherché en vain depuis un an, dans les propositions faites par les deux parties ou agréées tour à tour par l'une d'elles et rejetées par l'autre. » En conséquence, les Vingt-quatre articles furent aussitôt transmis aux gouvernements de Belgique et de Hollande; il leur était signifié que cet acte contenait la décision finale et irrévocable des cinq cours, que celles-ci en garantissaient l'exécution, se réservaient d'employer tous les moyens pour obtenir l'assentiment de celle des deux parties qui s'y refuserait, et étaient résolues à empêcher le renouvellement des hostilités.

En Belgique, ceux qui naguère ne voulaient pas des Dix-huit articles, repoussèrent naturellement les Vingt-quatre articles. L'opposition se manifesta avec tant de vivacité, que le roi Léopold en fut un peu découragé et se demanda si cette altération des conditions auxquelles il avait accepté la couronne ne l'obligerait pas à la résigner. De Londres, le baron Stockmar l'en détourna vivement : « Fâchez-vous, lui écrivait-il, criez à l'injustice, ne ménagez pas la conférence, — elle s'y attend d'ailleurs, — mais ne poussez rien à l'excès et gardez-vous d'abandonner la partie. Que le ministère crie avec vous, qu'il crie très haut et très fort. Vous aurez tenu votre serment, et la Belgique le saura [1]. » Les velléités d'abdication avaient-elles été sérieuses? en tous cas, elles ne furent que passagères; Léopold prit bien vite le dessus, et, sous sa ferme inspiration, le ministère belge proposa aux Chambres, le 21 octobre, un projet de loi à l'effet « d'autoriser la signature du traité définitif de séparation ». Le roi était résolu à en appeler aux électeurs si les Chambres refusaient cette autorisation. « A une autre époque, disait le ministère dans l'exposé des motifs, nous eussions rejeté ces conditions; mais l'Europe a été témoin d'événements qui, en modifiant la politique générale, n'ont pu rester sans influence sur la question soulevée par notre révolution. L'appui que nous trouvions dans l'idée de notre force, inspirée aux puissances par nos succès de septembre, l'appui peut-être plus réel encore que prêtait à notre cause l'héroïque résistance de la Pologne, nous a tout à coup échappé. »

[1] *Mémoires* de Stockmar. — Cf. Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 114.

La discussion à la Chambre des représentants commença le 26 octobre et se prolongea pendant six jours, véhémente et pathétique. L'opposition se déclarait prête à braver la guerre, affirmant que la France ne saurait abandonner la Belgique. « Si le ministère du juste milieu, s'écriait M. Rodenbach, poussait son système de paix à tout prix jusqu'à cette extrémité, nous en appellerions à la Chambre des députés, à la nation française. Là, assez de cœurs généreux élèveraient la voix pour stigmatiser une aussi odieuse conduite... Les défaites de 1815 sont trop profondément gravées dans tous les cœurs, les Français ont trop d'affronts à venger, pour ne pas se lever dès qu'un Prussien franchirait nos frontières. » A ces déclamations, on a plaisir à opposer le langage très politique de M. Nothomb, l'habile négociateur des Dix-huit articles. Pour lui, la question était de savoir si la révolution de Juillet en France et la révolution de Septembre en Belgique devaient se placer en dehors du système général de l'Europe, ce qui était la guerre universelle, ou prendre un caractère tel, qu'elles pussent se coordonner à ce système. Après avoir rappelé que la Convention et Bonaparte avaient pris le premier parti et attiré ainsi sur leur pays la réaction du monde, il continua en ces termes : « La révolution de Juillet a profité de cette leçon; bornant ses effets à une existence intérieure, monarchique au dedans, pacifique au dehors, elle a respecté le *statu quo* territorial. Et, remarquez-le bien, si elle avait pris un autre caractère, c'en était fait de l'indépendance de la Belgique. La nationalité belge n'est pas une de ces idées larges qui rentrent dans les vastes projets de commotions universelles : c'est une idée étroite, factice peut-être, qui se rattache au vieux système de l'équilibre européen : c'est une idée de *juste milieu*. Aussi, pour moi, je n'ai jamais pu comprendre ceux de mes concitoyens qui, partisans de l'indépendance belge, reprochent à la France son système pacifique. Quand la France sortira du lit que lui ont prescrit les traités de 1815, ce sera pour submerger la Belgique. » Ce discours fit un grand effet, ainsi que celui de M. Lehon, qui vint, avec l'autorité particulière que lui donnait sa situation d'envoyé de la Belgique à Paris, témoigner de la résolution des puissances. « Par un refus, dit-il, nous exposerions le pays à une invasion, peut-être même à un démembrement et à la radiation du nom belge du livre de vie des nations. » L'influence personnelle du roi, qui était déjà considérable, exerça peut-être plus d'action encore et, au vote, la loi fut adoptée par 59 voix contre 38. Le 3, le Sénat confirma ce vote par 35 voix contre 8. En exécution de cette décision, le plénipotentiaire belge à Londres signa, le 15 novembre 1831, avec les membres de la conférence,

l'acte des Vingt-quatre articles qui devint ainsi un traité entre les cinq puissances et la Belgique : il était stipulé que les ratifications seraient échangées dans un délai de deux mois.

XII

On n'était pas encore au bout de toutes les difficultés[1]. Les Vingt-quatre articles avaient été transmis à La Haye, en même temps et dans les mêmes conditions qu'à Bruxelles. Le roi de Hollande y avait fait aussitôt des objections, se plaignant de la forme comme du fond, et y demandant des modifications. Les représentants des cinq cours refusèrent d'entrer en discussion et déclarèrent leur texte irréformable. Ils espéraient que Guillaume Ier ne persisterait pas dans son opposition, une fois qu'il aurait vu Léopold signer le traité : c'était mal connaître l'obstination de ce prince; loin de se sentir porté à imiter la soumission de son adversaire et de se laisser effrayer par les menaces contenues dans le traité même contre celle des parties qui refuserait d'y adhérer, il adressa à la conférence, le 14 décembre, une note solennelle et développée, contenant une protestation formelle. Les trois cours de l'Est s'en montrèrent assez embarrassées : il leur semblait qu'elles étaient prises en flagrant délit d'atteinte à l'indépendance d'une tête couronnée; et au profit de qui? au profit d'une révolution qui leur avait été toujours fort antipathique[2]. Dans de telles conditions, devaient-elles ratifier la signature donnée à Londres par leurs plénipotentiaires? Le czar, alors très irrité de ce que le gouvernement de Bruxelles venait d'accueillir et d'en-

[1] Parmi les difficultés qui occupèrent à ce moment la diplomatie et l'opinion, il en est une sur laquelle il nous semble inutile de nous arrêter : c'est celle que souleva la convention du 14 décembre, intervenue, en dehors de la France, entre les quatre autres grandes puissances et la Belgique pour régler définitivement la démolition de plusieurs des forteresses bâties en 1815 aux frais des alliés. Il semblait que le gouvernement et le public français ne pussent qu'être satisfaits d'un tel résultat : mais ils se montrèrent froissés sinon du fond, du moins de la forme de la convention. De là une émotion peu raisonnable, qui fut très vive, mais dura peu.

[2] M. de Metternich écrivait, le 29 décembre 1831, à M. de Fiquelmont, ambassadeur d'Autriche en Russie : « L'affaire belge est odieuse à notre auguste maître; elle l'est à cause de son point de départ... Son point de départ, quelque effort qu'on fasse pour lui prêter une autre couleur, est la protection accordée à une rébellion. » Plus loin, le chancelier disait que les trois cours de Russie, de Prusse et d'Autriche étaient, sur ce point, « animées d'un même sentiment ». Il écrivait encore au comte Apponyi, le 1er décembre : « Que Dieu préserve l'Europe d'une autre conférence sur les bases du soutien d'une révolution! » (*Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 146, 222, 223.)

rôler des officiers polonais, poussait vivement à la non-ratification. Le gouvernement de Berlin, bien que fort gêné par les promesses formelles que M. de Bülow avait faites à lord Palmerston et à M. de Talleyrand, était tenté de suivre la conduite conseillée par le czar. Quant à M. de Metternich, dès la première heure, il avait blâmé le traité, le déclarant « malencontreux », le qualifiant de « bêtise », et reprochant aux plénipotentiaires autrichien, prussien et russe, « de s'être laissé enjôler par des considérations anglaises et françaises ». Toutefois, si mécontent qu'il fût, il avait d'abord cru que les égards dus aux deux puissances occidentales ne lui permettaient pas de désavouer l'œuvre de la conférence. Ce ne fut qu'un peu plus tard, sous la pression de la Russie et à l'exemple de la Prusse, qu'il se détermina à user d'ajournement [1]. Le terme fixé pour les ratifications passa donc sans qu'elles fussent données. Les trois cours paraissaient disposées à les retarder jusqu'à ce qu'elles eussent obtenu amiablement l'adhésion du roi Guillaume [2].

Mais comment ce retard était-il pris à Paris et à Londres [3]? Casimir Périer ne se gênait pas pour qualifier sévèrement la conduite des puissances de l'Est; il rappelait les paroles données dans la conférence par leurs plénipotentiaires et leur reprochait un « manque de foi ». Quant à lord Palmerston, loin de pencher du côté de ces puissances, comme cela lui était arrivé parfois au cours de l'affaire belge, il se montrait encore plus amer que Périer et traitait notamment M. de Bülow avec une véhémence qui alla presque jusqu'à la grossièreté [4]. Ainsi le premier effet du retard de la ratification, effet non attendu et sûrement non désiré par les cours de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, se trouvait être d'amener la France et l'Angleterre et à se concerter pour leur faire échec. Cette union, qui était le principal dessein de la politique française, devint même si étroite, que les deux cabinets de Saint-James et des Tuileries, se refusant à attendre plus longtemps les autres puissances, se décidèrent, le 31 janvier 1832, à procéder seuls avec le plénipotentiaire belge à l'échange des ratifications, et laissèrent le protocole ouvert pour recevoir celles de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. C'était un fait considérable que ce rapprochement des deux puissances occidentales en

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 146, 217 à 224, et 270 à 273.

[2] *Ibid.*, p. 222 à 224.

[3] M. de Metternich écrivait, le 29 décembre 1831, à M. de Ficquelmont : « Il nous paraît impossible de prevoir à quelles extrémités le refus de ratification pourra conduire les affaires à Paris, et surtout à Londres... » (*Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 224.

[4] Dépêches des envoyés sardes, citées par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. II, p. 252.

face de l'Europe et presque contre elle. Aussi M. de Talleyrand, qui y avait beaucoup contribué, écrivait-il, le jour même où les signatures étaient données : « L'Angleterre et la France réunies pour un échange simultané des ratifications, c'est plus que je n'osais espérer. Maintenant il s'agit d'avoir de la patience; le reste ne tardera pas à venir. Ne réclamons rien; ne triomphons pas trop;... ne laissons pas voir à l'Angleterre que son alliance avec nous l'entraîne plus loin qu'elle ne le voudrait... A l'extérieur, nous nous sommes fait une situation répondant à tout ce que le roi pouvait désirer [1]. » Quelques jours après, la duchesse de Dino écrivait de Londres : « M. de Talleyrand a fait avec l'Angleterre un échange de ratifications qui vaut avec ce pays un traité d'alliance. Cela a été difficile; les obstacles se sont accumulés jusqu'au dernier moment [2]. » Cette intimité se manifestait, non sans éclat, à la tribune des deux parlements. Interpellé à la Chambre des communes, lord Palmerston s'exprima sur la France en termes si amis, que Casimir Périer en écrivit tout son contentement à M. de Talleyrand. « Le gouvernement du Roi, lui disait-il, s'applaudit vivement de cette conformité de vues et de sentiments dont les deux pays peuvent attendre de si heureux résultats. Nous y trouvons un gage nouveau de cet accord de la France et de l'Angleterre que nous nous efforcerons toujours de fonder sur des bases solides; nous y trouverons une confirmation de notre système de politique étrangère, justifié par un aussi heureux succès dans son but le plus important. » Notre ministre ne se contentait pas de cette réponse diplomatique : il disait de son côté, le 7 mars 1832, à la Chambre des députés : « Le ministère anglais s'est exprimé, au sein du parlement de son pays, dans les mêmes termes que nous, devant cette Chambre, et, s'il a parlé de la nécessité, plus que jamais sentie, de l'alliance sincère des deux gouvernements de France et d'Angleterre, nous voulons aussi parler de son efficacité. L'Europe sait ce que la lutte de ces nations a produit de guerres longues, sanglantes et convulsives; il faut qu'elle apprenne aujourd'hui ce que leur union peut donner de garanties à la paix du monde et de gages à la vraie liberté... Voilà des alliances qu'on peut proclamer à la face des trônes et des peuples, parce qu'elles sont leur garantie commune. »

Non seulement l'alliance de l'Angleterre et de la France se resserrait; mais, dans cette alliance même, la situation respective des deux puissances était modifiée à l'avantage de la France : change-

[1] Cette lettre est citée par Hillebrand, *ibid.*, p. 252. Le texte que nous donnons n'est qu'une traduction faite d'après l'allemand.

[2] Lettre du 11 février 1332, à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

ment important que, quelques années plus tard, dans une dépêche confidentielle, le duc de Broglie a très finement analysé. « Dans le premier période », dit-il, c'est-à-dire au lendemain de la révolution et avant l'avènement de Périer, « le beau rôle avait été pour l'Angleterre; c'est elle qui nous protégeait dans l'opinion, c'est elle qui était le *gentleman* tendant la main au plébéien, au soldat de fortune; c'est elle qu'on pouvait blâmer en Europe, comme on blâme l'imprudence, mais qu'on respectait, qu'on continuait à considérer, dans la personne de lord Grey, comme un grand seigneur libéral à qui l'on pardonne ses opinions politiques, en faveur de sa magnificence, de ses grandes manières, qu'on craindrait d'ailleurs d'offenser, de peur d'avoir à s'en repentir. » Avec le ministère du 13 mars, la politique de résistance prévalut en France. « Plus le gouvernement français remportait alors de victoires sur les partis, continue le duc de Broglie, plus le gouvernement anglais était content de nous; il nous savait gré de nous débarbouiller de la poussière des pavés; il nous savait gré de lui rendre le rapprochement plus facile et notre amitié moins compromettante. Chaque fois que nous faisions un pas dans ce sens, il disait aux autres gouvernements : Vous voyez bien que la France n'est pas ce que vous avez pensé; vous voyez que le gouvernement français est après tout un gouvernement. » Grâce à Casimir Périer, nous fîmes tant de « pas dans ce sens », que nous pûmes bientôt nous passer de caution auprès de l'Europe. L'Angleterre fut toujours notre alliée : elle ne fut plus notre protectrice. Comme le dit encore le duc de Broglie, « le gouvernement français n'avait plus besoin, pour être introduit dans la société des autres gouvernements, que personne lui donnât la main ou réclamât pour lui l'indulgence [1] ». On en vint au point que les hommes d'État de la vieille Europe accordaient plus de confiance à notre cabinet qu'à celui de Londres. M. de Metternich écrivait au comte Apponyi, le 8 janvier 1832 : « J'ai le sentiment que la déplorable position de la conférence de Londres sera plus facilement débrouillée par M. Casimir Périer que par les ministres anglais, par la raison toute simple que le chef de l'administration française a les qualités qui constituent l'homme d'État, tandis que les membres de l'administration anglaise actuelle me semblent moins doués sous ce rapport [2]. »

Les trois cours de l'Est ne voyaient pas sans quelque trouble s'établir ainsi en face d'elles l'alliance des puissances occidentales;

[1] Dépêche confidentielle du 12 octobre 1835, adressée par le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, à M. Bresson, ministre de France à Berlin. (*Documents inédits.*)

[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V. p. 268.

elles se rendaient compte « que, quoi qu'elles pussent dire, la France entraînant avec elle l'Angleterre, avait toujours le dernier mot [1] ». Pour sortir de cette situation mauvaise, elles ne virent d'autre moyen que de presser plus vivement le roi des Pays-Bas de cesser son opposition aux Vingt-quatre articles. Le czar lui-même lui envoya dans ce dessein le comte Orloff. Rien n'y fit. Guillaume Ier se butait à ce que ses courtisans appelaient son « système de persévérance ». Au bout d'un mois de séjour à La Haye, le comte Orloff dut se retirer sans avoir obtenu la moindre concession. Avant son départ, il remit au cabinet hollandais une note, aussitôt rendue publique, par laquelle l'empereur de Russie déclarait « qu'il ne reconnaissait pas la possibilité de lui prêter ni appui ni secours, et le laisserait supporter seul la responsabilité des événements; que, sans vouloir s'associer à aucun moyen militaire pour contraindre le roi des Pays-Bas à souscrire aux Vingt-quatre articles, Sa Majesté Impériale considérait néanmoins ces articles comme les seules bases sur lesquelles pût s'effectuer la séparation de la Belgique et de la Hollande, et tenait pour juste et nécessaire que la Belgique restât en jouissance des avantages qui en résultaient pour elle, notamment en ce qui concernait sa neutralité; enfin que, dans le cas où cette neutralité viendrait à être violée par la reprise des hostilités de la part du roi de Hollande, l'empereur se concerterait avec ses alliés sur le moyen le plus propre à la défendre et à la rétablir promptement. » Cette sorte de désaveu, auquel s'associèrent aussitôt les cabinets de Berlin et de Vienne, n'ébranla pas l'obstination du roi Guillaume : il persistait à attendre de l'avenir, et particulièrement des désordres qu'il espérait voir éclater en France, l'occasion d'une revanche.

Cependant la Belgique, qui souffrait, dans ses intérêts matériels et dans sa sécurité intérieure ou extérieure, de la prolongation de cet état d'incertitude, était fondée à réclamer d'une façon de plus en plus pressante, qu'on y mît un terme et qu'on fît exécuter le traité souscrit par elle. Elle s'adressait à la France et à l'Angleterre, qui de leur côté se retournaient vers l'Autriche, la Prusse et la Russie, et les mettaient en demeure de dire si elles désavouaient ou non leurs plénipotentiaires. Au commencement d'avril, Casimir Périer, perdant patience, déclara nettement que « cela ne pouvait durer plus longtemps. » Ce ferme langage fit effet sur les autres cours qui se sentaient d'ailleurs fort mal engagées. Le 18 avril, les cabinets de Vienne et de Berlin donnèrent leurs ratifications,

[1] Cet aveu mélancolique était consigné, à la date du 25 mars 1832, dans un mémorandum confidentiel de M. de Pralormo, l'envoyé sarde à Vienne. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 276.)

« sous réserve des droits de la Confédération germanique, touchant la cession d'une partie du grand-duché de Luxembourg. » Le czar se résigna, le 4 mai, à suivre cet exemple; seulement il ne déclara approuver le traité que « sauf les modifications à apporter, dans un arrangement définitif entre la Hollande et la Belgique, aux articles 9, 12 et 13 » ; les articles ainsi visés étaient relatifs aux questions de navigation, de transit et au partage de la dette. On eût pu sans doute soutenir qu'une ratification à ce point conditionnelle n'en était plus une, mais chacun avait hâte d'en finir et l'on n'y regarda pas de trop près [1].

A considérer les résultats obtenus, le progrès est considérable et fait grand honneur au ministère Périer qui y est arrivé sans guerre, par un rare mélange de prudence et de hardiesse, d'adresse et de loyauté. Désormais la Belgique cesse d'être un fait révolutionnaire, contesté ou subi de plus ou moins bonne grâce, elle a reçu ses lettres d'introduction dans la société des États de l'Europe; elle n'est plus en proie à l'anarchie, mais a constitué chez elle une manarchie régulière. Le royaume des Pays-Bas, création favorite de la Sainte-Alliance, avant-garde de la coalition anti-française, est irrévocablement démembré; à sa place, nous avons à nos portes un jeune Etat dont la neutralité couvre notre frontière la plus vulnérable, qui nous doit son indépendance, et qui est obligé, par reconnaissance comme par situation, à demeurer notre client. Le prince habile appelé à sa tête est le premier à sentir cette nécessité; c'est pourquoi, à ce moment même, il négocie avec la cour des Tuileries une alliance de famille, et dans quelques mois, le 9 août 1832, se célébrera, à Compiègne, le mariage de Léopold avec la princesse Louise d'Orléans, fille aînée du roi des Français, femme d'un haut esprit et d'une rare vertu : conclusion remarquable de cette politique qui a débuté par refuser la couronne offerte au duc de Nemours, et qui aboutit à donner pour gendre à Louis-Philippe le prince élu en place de son fils. Sans doute, le roi de Hollande refuse toujours d'adhérer au nouvel état de choses; mais, en dépit des difficultés que soulèvera cette résistance et qui occuperont encore pendant plusieurs années la diplomatie européenne, on peut dire que, dès ce jour, le fond de la question est résolu. La France a gagné cette grosse partie.

Paul Thureau-Dangin.

[1] La duchesse de Dino écrivait de Londres à M. de Barante, le 1er mai 1832 : « La ratification russe est arrivée à l'instant. Il faudra qu'elle soit terriblement conditionnelle pour qu'on ne trouve pas moyen de la considérer comme pure et simple. » (*Documents inédits.*)

EMILIO CASTELAR[1]

II

CASTELAR ORATEUR

Lorsque, déjà célèbre par ses cours universitaires, ses articles de journaux, ses harangues de clubs, ses combats sur les barricades, sa condamnation à mort et son exil, Émilio Castelar fut envoyé aux Cortès constituantes de 1869, il n'était qu'à demi satisfait du tour que les affaires prenaient en Espagne. Le gouvernement provisoire, issu de la révolution de Septembre, n'avait point proclamé la République, et c'était cette forme que Castelar croyait seule propre à réaliser son idéal. On voulait même revenir en arrière d'une façon plus significative, en mettant à la tête du pouvoir le général Serrano qui, avant de renverser Isabelle II, s'était plusieurs fois signalé par la répression des émeutes. Craignant de voir s'élever un régime militaire qui se transformerait bien vite en dictature, l'orateur républicain monte à la tribune le 22 février 1869, et, dès le premier discours qu'il prononce comme député, déploie toutes les splendeurs et quelques-uns des défauts qui caractérisent son éloquence.

Nous qui représentons aujourd'hui, s'écrie-t-il, la majesté de la patrie, hier encore nous n'avions point de patrie. Nos noms se trouvaient confondus dans les mêmes sentences de mort. Ici, sur le sol qui nous est cher, au foyer consacré par l'ombre de nos aïeux, le bourreau seul nous attendait. Nous traînions sur les rives des fleuves étrangers nos âmes désolées par cette tristesse de l'exil qui assombrit et couvre de fiel tous les objets.

Que de fois nous nous sommes rencontrés, les ministres actuels et moi, dans ces grandes cités pleines d'êtres humains, et cependant désertes pour nous! Que de fois nous nous disions : c'est vrai, toute la planète est de terre, mais ce n'est pas ici la terre dont la sève coule dans nos veines ; toute l'atmosphère est formée d'air, mais ce n'est pas ici l'air qui a balancé notre berceau ; le soleil partout est lumière, mais ce n'est pas ici celle dont nous gardons sur le front un baiser immortel;

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1887.

tous les hommes sont nos frères, mais ce ne sont pas ces frères qui expriment leurs pensées dans la majestueuse et sonore langue espagnole! Et après avoir vu les cités les plus populeuses; après avoir contemplé les monuments les plus grandioses; après nous être entretenus avec les génies les plus éminents de l'Europe et avoir observé le mouvement des idées en Allemagne, le mouvement des machines en Angleterre, la splendeur de la liberté, plus sublime en Suisse que les cimes éternelles des Alpes; après avoir parcouru les champs de l'Italie ornés de ces statues qui semblent encore exhaler de leurs lèvres de marbre les vers des poètes antiques et les dialogues de Platon, nos yeux se tournaient tristement vers la terre où le soleil se couche, et nous aurions donné toute notre existence pour vivre quelques moments au milieu de nos compatriotes, pour avoir l'assurance que nos ossements, au lieu de rester, plus froids et plus solitaires, dans le sol étranger, viendraient ici se confondre avec les os de nos pères, ne dussent-ils avoir pour épitaphe que l'herbe des champs et pour asile une sépulture ignorée; car rien n'est si grand, si sublime que l'amour de la patrie.

A cette magnifique amplification, toutes les oreilles s'ouvrent charmées et tous les cœurs battent; car le souvenir récent des peines de l'exil enlève à de telles paroles, au moment où elles se font entendre, toute apparence de banalité et de lieu commun. Mais l'orateur ne veut pas en rester là; son but est de discuter une proposition qui lui semble dangereuse à la liberté. Malheureusement, les auteurs de la révolution, encore très populaires à cette époque, sont, en même temps, les auteurs du projet et s'intéressent vivement à le faire triompher. Castelar, que la révolution a rappelé, ne peut, sous peine de paraître un ingrat, les attaquer sans quelque ménagement. Aussi commence-t-il par leur témoigner sa reconnaissance. Il remercie tous ceux qui lui ont rouvert les portes de l'Espagne; l'armée « qui a brisé les chaînes de la nation »; la marine « qui, s'inspirant du spectacle offert par les rivages de l'Amérique, immense ardoise, dit-il, presque entièrement pure de rois, où s'inscrivent les équations de la civilisation moderne, a précipité d'un seul cri dans les abîmes la dynastie et le trône, le tyran et la tyrannie ». Il rend grâces à Topete, au général Prim « illustre par une conspiration si tenace, si opiniâtre, si véritablement catalane »; à Serrano « qui, après avoir exercé tant de fois sa fascination militaire contre les républicains, s'en est servi enfin pour écrire avec son épée, sur le pont d'Alcolea, la sentence des rois anciens et l'émancipation des peuples futurs ».

— Mais, ajoute-t-il, la patrie a beau leur être reconnaissante, elle leur défend de revenir au pouvoir, parce qu'ils savent vaincre,

mais ne savent pas user de la victoire pour achever l'œuvre de la liberté... La société, dont le mouvement est irrésistible comme celui des astres, passe par-dessus les hommes qui lui font obstacle et qui l'empêchent de parcourir l'orbite du progrès... Reconnaissance individuelle, oui, mais reconnaissance collective de la nation, pour qu'ils se perpétuent au pouvoir, non, mille fois non!... Combien les peuples ont payé chèrement ces reconnaissances! L'Angleterre fut reconnaissante à Cromwell, parce qu'il l'avait délivrée des Stuarts, et Cromwell, plus tard, confisqua à son profit les libertés anglaises. La France fut reconnaissante à ce jeune homme illustre, qui traversa les Alpes comme Annibal, renouvela, à Marengo et à Arcole, les antiques prouesses des héros et grava le nom français sur les pierres lumineuses du Thabor et sur la pointe des pyramides d'Égypte; et cette reconnaissance valut à la France d'être traînée à la queue d'un cheval de guerre, d'être envahie par les Cosaques; d'être encore aujourd'hui brisée et hors d'équilibre; peut-être même au printemps prochain aura-t-elle à payer cette reconnaissance par des torrents de sang... Ah! Messieurs, les sociétés antiques, les démocraties d'autrefois, tant qu'elles furent jeunes, furent ingrates, parce que la vertu militaire de Miltiade et la vertu civique d'Aristide leur inspiraient de la méfiance. Mais quand elles furent vieilles elles devinrent reconnaissantes, et se jetèrent, ivres de gratitude, dans les bras de César, qui pourrit le Capitole et le livra à ses successeurs pour qu'au bout de cinq siècles, les Goths et les Vandales vinssent y faire paître leurs chevaux.

Comme on le voit, la langue de Castelar, même à la tribune politique, abonde en images. Fils du dix-neuvième siècle, il les emprunte très souvent à la science; voyageur curieux, il les puise dans ses souvenirs de toute sorte; lecteur infatigable, il les prend à des poètes, à d'autres orateurs, à des écrivains en prose, et les applique parfois d'une façon inattendue à des idées que la politique du jour lui suggère.

Les sociétés commandées par des militaires, s'écrie-t-il, en rappelant un épisode de Dante, me paraissent semblables à ce Bertrand de Born qui, dans les profondeurs de l'enfer, portait sa tête à la main au lieu de la porter sur les épaules.

Ses énumérations historiques sont superbes, et il s'en sert, avec une passion dont il faut se méfier, pour exalter ou rabaisser les hommes et les choses. Quand il accumule les exemples et qu'il donne à chacun une importance énorme, véritablement oratoire et tendant par-dessus tout à gagner la cause républicaine, l'auditeur a souvent besoin d'un certain temps avant de recouvrer son

calme, de pouvoir analyser les faits cités et les ramener à leur juste valeur ou à leur caractère exact.

Nous en verrons tout à l'heure des preuves redoutables; mais, dans ce premier discours, l'obstacle à vaincre étant la popularité même que l'armée vient de conquérir, Castelar s'attache à deux choses : à louer les militaires d'avoir préparé la république et à blâmer Serrano en particulier d'avoir abusé déjà des baïonnettes contre la liberté de la presse, contre les associations, contre les électeurs. Son éloge de l'armée est bien espagnol, et il était, en ce moment-là, nécessaire, car on n'aurait jamais voulu écouter l'accusation si elle n'avait été précédée du panégyrique.

Quand les hommes les plus illustres de l'Europe, dit Castelar, m'objectaient que notre armée se soulevait souvent, je leur répondais : C'est précisément là sa gloire. Ce fut un soulèvement que l'action de Daoiz et de Velarde refusant d'admettre l'alliance des Bourbons avec Napoléon Ier; et ce soulèvement rendit l'honneur à la patrie et ressuscita toutes les nationalités européennes. Soulèvement aussi l'action de Riego, qui répandit le régime constitutionnel dans toute l'Europe et produisit le fait capital de notre siècle, l'indépendance de l'Amérique; soulèvement, l'acte du sergent Garcia, qui fit renaître la Constitution parmi nous; soulèvement, l'acte d'Espartero, grâce auquel nous avons aboli les dîmes et donné le dernier coup au pouvoir politique de l'Église; soulèvement, l'acte d'O'Donnell, origine de ce torrent démocratique qui nous pousse aujourd'hui; soulèvement, l'acte du général Serrano, celui du brigadier Topete, celui du général Prim; mais ce soulèvement a rendu la monarchie impossible dans notre patrie. Considérées à la lumière des lois positives, peut-être ces révoltes sont-elles des fautes graves, mais regardées à la lumière éternelle de la conscience humaine qui bénit les héros de la liberté, ces révoltes sont les grands jalons qui vont marquant le progrès en Espagne...

Toutefois, messieurs, si je suis reconnaissant envers l'armée, je ne veux pas que nous soyons dominés par elle. Les sociétés ne peuvent exister aujourd'hui sans armée, comme le système planétaire ne peut exister sans mécanique; mais les sociétés où il y a une armée doivent mettre au-dessus de la force et des militaires le soleil, c'est-à-dire la raison et le droit.

Et ce droit, suivant Castelar, à qui appartient-il? aux représentants du peuple. C'est à la Constituante à gouverner elle-même en 1869 comme les Cortès de Cadix en 1812.

Nos lecteurs ont pu remarquer qu'en louant l'armée espagnole et ses révoltes, l'orateur n'a négligé aucune occasion d'agrandir les faits. Daoiz et Velarde ont, selon lui, *sauvé l'Europe;* Riego a

répandu partout le régime constitutionnel; O'Donnell a ouvert *la source du torrent démocratique espagnol*, etc. A la rigueur, ces assertions peuvent se soutenir et des hommes d'opinions contraires ont été souvent d'accord pour les admettre. Mais où l'exagération du patriotisme et de l'esprit de parti est bien visible, c'est lorsque Castelar, tout plein de ses souvenirs et de ses passions d'émigré, nous montre l'univers attentif et palpitant aux premiers bruits de la révolution de Septembre. Et, tout en souriant de son exaltation, nous n'accusons pas sa sincérité; il a dû voir ainsi les choses dans son exil, et lié comme il l'était avec des républicains impatients, il a cru que leur commune ardeur se répandait dans l'univers entier :

Vous ne pouvez comprendre, messieurs les députés, dit-il aux Cortès, combien l'Europe était enthousiasmée dans les derniers jours de septembre. J'étais au pied des Alpes et j'entendais le chœur de tous les peuples. L'Allemagne et la France suspendirent l'explosion de leurs haines, parce que la pensée allemande et la pensée française étaient fixées au-delà des Pyrénées. Je l'ai entendu dire à des hommes illustres des deux pays qui se trouvaient alors au congrès de Berne. Les peuples morts palpitaient dans leurs sépulcres, les peuples esclaves bondissaient sous leurs chaînes. La Pologne crut qu'elle allait pouvoir réunir ses membres dispersés; la Grèce, qu'elle pourrait porter ses frontières au-delà des défilés de Macédoine; l'Italie espéra arracher sa couronne d'épines; la Prusse, remplacer son empire militaire par une fédération démocratique; les États-Unis nous saluèrent par d'éloquentes acclamations, pensant que l'esprit américain entrait dans le vieux monde par les rivages mêmes d'où étaient partis les navires qui découvrirent le nouveau; et la France nous chargea de la direction de la conscience humaine, et confuse, honteuse de sa servitude, laissa tomber entre nos mains le sceptre lumineux des idées. Grand et extraordinaire spectacle! Bien grands avaient été jadis les descendants des anciens puritains écrivant leur pacte social (aux États-Unis); mais il était beaucoup plus beau de voir ce peuple qui, avec Charles-Quint, s'était opposé à la réforme; avec Philippe II, à la tolérance religieuse; avec les régiments de Flandre, à la naissance de la Hollande; avec la flotte invincible, à la puissance de l'Angleterre; avec le duc de Savoie, à la prospérité de Genève; avec Albéroni, à la sécularisation de l'Europe; de voir, dis-je, ce peuple espagnol, ce champion de l'autorité, cet ennemi de toutes les libertés, secouant son suaire, se convertissant à la Révolution, parce que la conversion de l'Espagne, comme celle de saint Paul, comme celle de Constantin aux premiers siècles du christianisme, était la conversion de la conscience humaine à la révolution universelle.

Que d'illusions dans cette page! mais quel beau tableau! quel merveilleux mélange de poésie et d'histoire! Et comme ce républicain cosmopolite se montre bien, par la grandeur de ses projets, le descendant des Castillans d'autrefois qui ont embrassé les deux mondes dans leurs entreprises! Faire partout régner Dieu et l'Église par la force, tel a été le rêve des aïeux; faire régner partout la liberté par l'exemple et la contagion d'une démocratie espagnole, voilà ce que le petit-fils aurait voulu accomplir au dix-neuvième siècle et ce qu'il accuse Serrano et ses amis d'avoir empêché.

Qu'aurait-il fallu faire? demande-t-il ensuite, l'œil encore fixé sur ces visions républicaines, déçues, mais non évanouies; qu'aurait-il fallu faire pour que le pacte fût complet? Pratiquer avec sincérité les principes démocratiques. Quoi donc! le général Serrano croyait-il qu'il suffisait de renverser l'ancienne monarchie, la dynastie ancienne? Il est vrai, vous avez abattu le chêne séculaire, où les navigateurs à grandes découvertes taillaient leurs navires, où les guerriers coupaient le bois de leurs lances, où les grands poètes, gloire du théâtre, cueillaient leurs couronnes; vous l'avez renversé, cet arbre, dans la poussière; mais pourquoi? Parce que le feu de nos idées en avait brûlé les racines. Non, la Révolution, vous ne l'avez pas faite seuls, ni le brigadier Topete, ni le général Prim, ni le général Serrano. Ils y ont beaucoup *contribué*, ils ne l'ont pas *faite*. Dans l'atmosphère, la tempête n'éclate que lorsqu'il y a une grande charge d'électricité; les planètes non plus ne se forment que lorsque la matière cosmique se condense; et de même la révolution ne vient qu'après les travaux de bien des héros, les souffrances de bien des martyrs, les discours de bien des tribuns, les écrits de bien des publicistes; alors les larmes et le sang s'élèvent en vapeur; il se forme une grosse nuée dans la conscience publique; et cette nuée à laquelle personne ne peut résister, que personne ne peut arrêter, cherche un instrument comme le général Serrano, et, de gré ou de force, se réalisent les idées qu'elle porte en son sein orageux.

Nous avons traduit tout le passage, malgré les métaphores bizarres et incohérentes de la fin; *l'instrument d'une nuée*, *la vapeur des larmes*, tout cela choque vivement le goût français; mais l'allégorie du grand arbre est bien rajeunie par les détails nouveaux qui l'entourent et ce qui lui donne pour nous une émouvante beauté, c'est l'hommage rendu aux vieilles gloires de l'Espagne, que Castelar, malgré sa haine des rois, reconnaît avoir été dues à la monarchie, être nées du moins sous son ombre, au milieu d'un peuple prosterné devant elle et qui ne manquait pourtant ni de valeur ni de génie.

Les tirades que nous venons de citer annonçaient un orateur-poète qui saurait toujours charmer ou étonner ses adversaires mêmes par de grandes images et qui, embrassant de vastes horizons, intéresserait toujours l'auditoire à ses pensées, à ses souvenirs ou à ses rêves. Dans cette séance du 22 février 1869, il se plaignit qu'on n'eût pas nommé les conseils municipaux, les conseils généraux et jusqu'aux gouverneurs par le suffrage universel. A cette dernière proposition, des rires et des murmures éclatèrent. « Oui, oui, reprit Castelar, c'est bien là la grande théorie de la liberté. Vous ne la connaissez pas?... On voit bien que vous êtes novices en démocratie. »

S'étant ainsi placé, dans les Cortès constituantes, aux rangs les plus avancés, mais les moins nombreux, Castelar consacra durant deux années tout son talent à faire triompher ce qu'il appelait les *droits individuels* et à conjurer le retour de la monarchie.

Les droits individuels, si nous en jugeons par la lecture continue de ses discours, formaient un ensemble que presque tous ses collègues reconnaissaient théoriquement et qui se subdivisait en droit de liberté religieuse, droit d'association, droit d'énoncer et de faire imprimer sa pensée. Tout homme, en vertu de sa naissance et de son existence en ce monde, devait pouvoir exercer librement ces droits; mais les conservateurs voulaient que l'exercice en fût soumis, dans l'intérêt de la société tout entière, à quelques restrictions que des lois spéciales détermineraient. Castelar, au contraire, les déclare *ilegislables* (non susceptibles d'être réglés par des lois); il ne veut point de législation sur la presse, point de mesures particulières contre le danger des associations. Tout, selon lui, doit être soumis au droit commun : si un journaliste injurie ou calomnie, que les personnes lésées le traduisent en justice; si, au sortir d'une réunion, un crime est commis, que les coupables soient punis pour ce crime, mais que d'abord la réunion ait été libre. Telles sont, à ce moment, ses idées; et quand on lui objecte que les désordres, en attendant l'arrêt des tribunaux, auront tout loisir d'éclater, il répond : « Les orages de la liberté sont inévitables; mais la liberté elle-même nous aide à les traverser et je ne les crains pas; » tant sa confiance est grande dans le libre mouvement des peuples, et tant il réserve ses méfiances et ses craintes pour toute apparence de réaction, pour toute tendance à affermir ou à ressusciter les privilèges!

L'armée, si on l'en croit, doit être peu nombreuse sous les drapeaux, mais organisée comme en Suisse, où chaque citoyen, exercé pendant quelques mois seulement, et rendu à ses occupations et à sa famille, est prêt à défendre la patrie.

Il veut qu'aucune prérogative ne soit accordée au clergé. Plus

de religion officielle, plus de budget du culte, séparation de l'Église et de l'État.

Comme les monarchistes, même les plus libéraux, résistent à ces réformes et maintiennent un privilège, ne fût-ce qu'en faveur du monarque et de sa dynastie. Castelar demande que l'on renonce à établir aucune royauté en Espagne et que l'on y fonde une *république fédérale*, seul gouvernement qui convienne, dit-il, à l'état présent des esprits et à l'histoire séculaire de la péninsule.

Pour soutenir ces idées, et particulièrement celles qui touchent à la religion, il s'arme souvent d'arguments faibles ou faux. Comment prouve-t-il, par exemple, que l'État peut, sans injustice, refuser au clergé le salaire dont il est convenu? C'est l'État, dit-il, qui a tout donné; il peut tout reprendre, surtout si le clergé lui fait de l'opposition, et soulève le peuple contre ses lois. Singulière assertion, car en Espagne, comme ailleurs, les particuliers avaient enrichi l'Église, et tant de donations, faites pendant des siècles par les seigneurs et les bourgeois, ne sauraient être révoquées sans dédommagement. Pourquoi citer aussi en faveur de la liberté religieuse un prétendu texte de saint Paul [1] qu'on ne trouvera jamais dans ses œuvres? Pourquoi excuser plus tard les utopies de l'Internationale en soutenant que le Christ lui-même attaqua un jour la propriété et recommanda à ses disciples de n'avoir nul souci du *tien* et du *mien?* L'Évangile ne porte point ces mots; le Christ dit simplement : « Ne soyez point inquiets au sujet du *vêtement* ou de la *nourriture*, car votre père céleste sait que vous en avez besoin. » C'est une leçon de détachement et de confiance en Dieu, et non pas une attaque contre la propriété. Bien que l'orateur se vante d'avoir une bonne mémoire (ce qui est, ajoute-t-il modestement, le don des sots), méfions-nous de ses citations; le besoin d'arguments les lui dicte trop souvent, et emporté par l'ardeur de la lutte, il les altère ou les invente, sans le savoir peut-être. Castelar n'est point socialiste; au congrès de Berne il vota pour la propriété individuelle, mais quand on dénonça en Espagne l'Internationale, il se crut, comme tant d'autres républicains, obligé de défendre ce redoutable corps, et il prétendit qu'il n'y avait point d'immoralité à soutenir la propriété collective. « Il y en a, s'écria avec grande raison un député, quand on veut par la force enlever le bien des uns pour le donner aux autres. » Et Castelar n'a jamais réfuté cette interruption, qui détruisait si nettement son sophisme et replaçait la question sur son véritable terrain.

Mais si sa logique et ses citations offrent trop souvent prise à la

[1] Ce texte : *Non est religionis cogere religionem* (La religion ne doit point s'imposer par la force) est de Tertullien, *Ad Scapulam*, ch. II.

critique, sa vive imagination, armée de souvenirs et de lectures, ébranle fortement les esprits et peut inquiéter quelques instants certaines convictions.

Dans ses discours du 12 avril et du 5 mai 1869, défendant la liberté religieuse et voulant la pousser jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État, il s'attache à prouver que l'Église catholique résiste depuis des siècles à tout ce qui honore l'esprit moderne; il la montre maudissant la science, maudissant les constitutions libérales, excommuniant ses fidèles défenseurs dès qu'ils osent penser un peu librement. Ici, à force d'exemples accumulés et commentés avec une grande richesse de détails, il trouble la conscience de bien des catholiques qui croient la liberté et l'Église conciliables. Heureusement certains mots trop forts, comme celui-ci : *L'Eglise a excommunié Montalembert et Falloux*, avertissent l'homme qui sait la vraie valeur des termes, et le conduisent à faire un examen historique d'où il résulte que Montalembert et Falloux ont été excommuniés seulement par quelques journaux, et que l'Église, sans obliger aucun des gouvernements modernes à l'intolérance, les a toujours avertis (comme c'était son devoir) que toute autre religion tolérée par eux était fausse. Soumise à une critique exacte, la chaîne de faits cités par Castelar devient peu redoutable; mais au premier moment elle alarme l'auditeur en lui posant cet effrayant dilemme : Renonce à croire ou à penser [1].

Bien que plus d'un incrédule, en 1869 et 70, occupât les bancs de la Constituante espagnole, la majorité n'alla point jusqu'où voulait l'entraîner Castelar. Les uns craignirent de rendre l'Église trop puissante en la faisant absolument libre, les autres reculèrent devant l'injustice d'une spoliation, et la séparation de l'Église et de l'État ne fut pas prononcée. Mais la liberté des cultes triompha; les protestants purent venir fonder des temples en Espagne, les juifs y relever leurs synagogues, et les professeurs des Facultés enseigner impunément les doctrines les plus opposées au catholicisme. Pour faire triompher cette cause, depuis longtemps gagnée dans le reste de l'Europe, Castelar avait habilement divisé ses auditeurs en deux parties : aux admirateurs du passé il montrait l'Espagne du moyen âge admettant à l'ombre de la cathédrale la mosquée et la synagogue; aux propagateurs de l'esprit moderne il proposait l'exemple des nations voisines, où le régime de la liberté dans les recherches et les discussions scientifiques avait enfanté tant de prodiges et de découvertes.

Du reste, au moment même où il attaquait le plus vivement le

[1] Discours du 2 avril 1870, t. III, p. 255-267.

clergé catholique, Castelar n'a jamais demandé de persécution. Il veut, au contraire, que tous les religieux, et même les Jésuites, qu'il abhorre, puissent vivre en associations sur le territoire. Nul monopole d'enseignement ne lui plaît; il les sacrifierait tous volontiers, pour que la liberté devînt plus complète et que le duel entre les doctrines fût plus franc.

Il y a, dit-il, une Université et une Église. Vous payez l'Université, vous payez l'Église également. Et savez-vous ce qu'enseignera l'Université payée par vous? Elle enseignera le droit naturel, l'histoire du progrès, la philosophie rationaliste, pendant que l'Église, payée aussi par l'État, enseignera la politique de l'autorité, l'histoire réactionnaire, le droit canonique, et que tous les peuples doivent être soumis au pape. De sorte que votre constitution n'est qu'une guerre continuelle, où périra le plus faible, qui est l'État... Mgr l'Archevêque de Santiago est venu ici demander au nom de l'Église qu'on la rétribuât par une pension. Hé bien! moi, je suis professeur, et si vous voulez suivre mon conseil, retirez à l'Université sa pension, retirez la sienne à l'Église; laissez l'Université sans budget, l'Église sans budget également; laissez-nous libres, complètement libres les uns et les autres; et détachés alors des liens de l'État, nous verrons, dans la grande lutte de la liberté, à laquelle des deux institutions reste la victoire.

Défi vraiment chevaleresque, attitude tout espagnole, que les conquérants de Grenade et les défenseurs de Saragosse ne désavoueraient point. Certes, s'il est un homme qui ait étendu ses regards, ses pensées et ses affections au-delà de son pays natal, c'est l'orateur qui nous occupe en ce moment; il connaît plusieurs langues, il a écrit l'histoire d'une révolution religieuse qui a éclaté surtout dans le centre et le nord de l'Europe; il a composé un ouvrage spécial pour faire connaître à ses concitoyens l'état de la Russie contemporaine; il cite continuellement l'exemple des étrangers, et le mouvement général du monde est sans cesse présent à son esprit; mais, à certains moments, la note espagnole résonne dans ses discours avec une intensité touchante, et cette note, à vrai dire, est tout un accord, où le catholicisme, en dépit de l'école critique, fait encore entendre un écho.

Messieurs les députés, dit-il après avoir commencé son attaque au principe de l'union de l'Église et de l'État, je veux vous parler comme si je me présentais devant Dieu. Je n'appartiens pas au monde de la théologie et de la foi; j'appartiens, je crois appartenir au monde de la philosophie et de la raison. Mais si je devais un jour revenir au monde que j'ai quitté, je n'embrasserais certainement pas la religion protes-

tante, dont le froid me sèche l'âme, me sèche le cœur, me sèche la conscience, cette religion protestante, éternelle ennemie de ma patrie, de ma race, de mon histoire; je retournerais au bel autel qui m'inspira les plus grands sentiments de ma vie, j'irais encore me prosterner à genoux devant la Vierge Sainte dont le sourire a calmé mes premières passions; je replongerais mon esprit dans le parfum de l'encens, dans le son de l'orgue, dans la lumière tamisée par les vitraux et reflétée sur les ailes d'or de ces anges qui furent les éternels compagnons de mon âme en son enfance; et quand je mourrais, Messieurs les Députés, je chercherais un asile au pied de cette croix sous les bras sacrés de laquelle s'étend le lieu que j'aime et que je vénère le plus ici-bas, la tombe de ma mère.

Puis s'adressant au chanoine Manterola, son collègue à la Constituante de 1869 et son adversaire le plus habile dans toutes les questions religieuses, il lui demande « de prier pour ces législateurs qui réconcilient toutes les classes et toutes les races, et qui, ne voulant plus voir ni juifs ni païens, mais partout des hommes, réalisent sur la face de la terre l'amour et la justice de Dieu. »

Comment nos républicains d'aujourd'hui accueilleraient-ils en France un tel langage? La plupart hausseraient les épaules, sans doute, en plaignant leur pauvre confrère, perdu de mysticisme malgré ses hardiesses et malgré ses rêves de réforme. Mais que voulez-vous? Castelar, devenu rationaliste, croit encore en Dieu, et cette conviction, restée dans son âme, cherche encore un culte, et ce culte est encore le culte catholique, le seul que son imagination espagnole puisse accepter.

Espagnol et cosmopolite, voué à l'enseignement de l'histoire et à la propagation des idées du siècle, il a su, plus d'une fois, fondre admirablement ces deux caractères dans son éloquence. Le jour, par exemple, où il fut question d'organiser les administrations de villes et de provinces, parcourant du regard toute l'Europe, et montrant, selon les pays, les inconvénients de la centralisation et les avantages de la liberté communale, il demanda que l'Assemblée rétablît sous des formes modernes le vieux municipe espagnol. Dans une de ces revues historiques, dont il a le secret, il fit voir cette institution créant toutes les grandeurs du pays, l'entraînant dans sa chute, le relevant quand elle se relève elle-même, et il termina par une phrase dont le dernier mot résume tous ses vœux pour toutes les nations : « Le municipe a été et sera toujours le foyer du peuple, l'arbre à l'ombre duquel s'embrasseront un jour la démocratie et la liberté sur le sol fédéral de la nouvelle Europe. »

Fédération républicaine, en Espagne d'abord, puis partout, c'est

l'idéal constamment soutenu par Castelar, de 1869 à 73. On en souriait, comme il l'a lui-même avoué dans un de ces discours; on le traitait de poète, de Lamartine et de Victor Hugo espagnol. Il s'en défendait en disant qu'il n'avait jamais écrit un seul vers : mauvaise raison, puisqu'on peut être un grand poète en prose. D'autres jours, on le traitait d'utopiste, et c'était fort juste; car les faits ont prouvé depuis que la république fédérale, tant préconisée par lui dans la Constituante, ne pouvait être en Espagne qu'un chaos sanglant. « Utopistes, répondait-il avec un sourire assez fier, nous le sommes un peu, nous autres républicains, mais pas autant que vous le croyez peut-être ».

Si, en effet, l'imagination l'emportait trop loin et lui donnait sur un douteux avenir des visions bien prématurées, une certaine sagacité native lui faisait découvrir souvent des choses réelles à côté ou en face de lui. Quand Prim et ses agents, ne voulant pas rétablir les Bourbons, se mirent à chercher dans toutes les cours d'Europe un roi pour l'Espagne, Castelar vit clairement leur jeu, mais comme il ne pouvait rien leur faire avouer, il s'en vengea en les criblant des plus fines railleries. Il est Andalou, ne l'oublions pas; et l'Andalou le plus ardent de cœur, ou le plus riche de fantaisie oratoire et poétique, a toujours un fonds d'enjouement qui volontiers s'épanche et fait succéder le rire à l'attention émue ou admirative de l'auditoire. Chaque fois que l'état des affaires ou l'attitude des hommes politiques présente un côté ridicule, Castelar ne le laisse pas échapper, et l'on s'en aperçut bien en certaines séances où les candidatures au trône furent l'objet de débats ou d'allusions.

Le 12 mars 1870, chacun se taisait; personne n'osait risquer la moindre réflexion, prendre la plus timide initiative, et tout le monde cependant avait beaucoup à dire, soit contre la politique du jour, soit sur la monarchie nouvelle qu'on voulait fonder. Castelar, frappé de ce silence, sent tout ce qu'il renferme de comique et de redoutable, et, changeant de ton avec une souplesse merveilleuse, force tous ses collègues et peut-être Prim lui-même à rire à leurs propres dépens et à trembler aussi pour leur honneur.

Un orateur illustre de cette Chambre, dit-il, appelait jadis le général O'Donnell l'unité suivie de zéros; moi j'appelle le général Prim un zéro capable d'être additionné avec toutes les quantités imaginables et toutes les combinaisons politiques possibles. Je ne l'appelle pas zéro parce qu'il est nul; je sais qu'il est au contraire très intelligent, très puissant, très fort et très habile; je l'appelle zéro parce qu'il est indéterminé. Et pour me faire mieux entendre, prenons un exemple. Imaginons que les probabilités d'une monarchie se cotent à notre bourse

politique, c'est-à-dire dans notre salle de conférences, à 9. Placez résolument en sa faveur, c'est-à-dire à droite, le général Prim, cette monarchie se cotera demain à 90. Mettez à gauche, c'est-à-dire contre elle, le général Prim, et demain elle descendra à la catégorie de nombre décimal. Un homme qui peut par ses évolutions augmenter ou diminuer la valeur d'une institution aussi grande, aussi antique et aussi forte que l'institution monarchique, est un homme bien puissant, mais en réalité c'est un homme aussi bien responsable.

Il sait qu'il ne peut pas se soutenir longtemps dans cet équilibre impossible qui consiste à être au-dessus des partis, avec tous et contre tous. Aussi le secret de sa politique est-il de suggérer à tous des espérances. Il ne les suggère pas par ses promesses, car il est très prudent et ne promet pas; ni par ses paroles, car il est très réservé et ne se prononce pas; ni par ses actes, car il est très diplomate et ne s'engage pas; mais il les fait naître, et chez tous, par l'énigme et le mystère de sa politique.

Observez ce qui se passe dans cette Chambre. Personne ne parle, personne ne veut parler sur la politique du gouvernement. Supposez que je veuille engager à parler tous les chefs des groupes que la majorité renferme : je serais bien naïf de me le proposer; car personne ne parlerait. J'aurais beau dire les choses les plus atroces, me moquer des orateurs muets, dire qu'ils ressemblent à l'Achille du poème d'*Alexandre*, tricotant dans un couvent de nonnes au lieu de combattre; ils ne se fâcheraient pas et continueraient à se taire. Vainement je leur attribuerais les projets les plus échevelés, les plans les plus absurdes, ils se tairaient. Que j'essaie de les attaquer en les nommant... — Je ne nommerai pas M. Canovas; il est en ce moment un peu loin de la situation. — Mais je nommerai M. Posada Herrera, qui est l'ami et l'ennemi du gouvernement et qui se trouve dans une position indéchiffrable, impossible. Eh bien! il ne prendra pas la parole, il s'enveloppera dans son mystérieux silence. J'attaquerai alors le plus impétueux de tous les orateurs, celui qui engage les batailles parce qu'il est toujours sûr de les gagner; et si, malgré ma petitesse et sa colossale stature, je veux le faire sortir de sa tente en le défiant de lutter avec moi, sa tente restera fermée; il ne parlera pas, cet éloquent orateur, M. Rios Rosas. Que j'aille maintenant trouver mes anciens amis, que je demande à M. Rodriguez, dont le tempérament est éminemment guerrier, pourquoi il s'est démis de la vice-présidence, pourquoi il a abandonné ses compagnons; et, bien qu'il ne puisse se contenir, bien que cette phrase : *Je demande la parole*, erre sur ses lèvres, il ne demandera pas la parole. Nous sommes ici dans une assemblée d'ombres; personne ne dit mot, et il n'y a que deux choses bien franches, ma voix et le visage de M. Topete [1].

[1] Partisan déclaré du duc de Montpensier.

Quelle page d'histoire! anecdotique, sans doute, mais vraie et vivante, indispensable pour expliquer l'histoire officielle! et quelle scène amusante! quels coups de pinceau dignes de la Bruyère! et comme on aime à voir cette parole, le plus souvent imagée et solennelle, descendre ici aux détails les plus piquants! Mais un orateur politique n'a pas pour but de divertir ceux qui l'écoutent, il tend à agir sur leurs esprits, à en augmenter, à en ralentir, à en modifier l'impulsion. Depuis le jour où Prim, pour avoir renversé le trône, obtenait de Castelar les compliments que nous avons cités plus haut, un an et demi a passé, et ce même général, en cherchant un roi, a perdu l'estime du républicain, qui l'accuse de confondre la liberté avec sa personne et de croire la liberté parfaitement sauve pourvu que son pouvoir, à lui, s'étende partout. Protestant avec une vigueur contenue contre cette tendance ambitieuse, Castelar s'écrie :

Je dois dire au général Prim que le peuple espagnol, aujourd'hui, se défie beaucoup de son chef. Depuis sa dernière campagne au pouvoir, son nom est très impopulaire; tout le monde dit que le général Prim n'est ni révolutionnaire ni conservateur; tout le monde dit qu'il ne va ni à la monarchie ni à la république; tout le monde dit qu'il ne réalise ni les réformes qu'exige la démocratie, ni la stabilité qu'exige le pouvoir; tout le monde dit qu'il ne sait créer ni l'ordre ni la liberté. Qu'il écoute bien, et il entendra cela. S'il n'entend pas, si le peuple se tait, qu'il tremble; le silence, disait Tacite, est la preuve d'une grande crainte et d'une grande colère.

Sommé de se prononcer pour la république ou la monarchie, Prim qui était monarchiste (à condition qu'on lui déférât le choix du monarque) continua à s'occuper de trouver un roi pour l'Espagne. Toutes les fois, il est vrai, qu'une de ses négociations commençait à être connue, Castelar s'attachait à discréditer d'avance le prétendant aux yeux de la Chambre et du peuple. Remuant avec un malin plaisir toute l'histoire des familles royales jusqu'à nos jours, il en faisait un perpétuel réquisitoire dont la conclusion était : rejetez ce prince, d'abord parce que ce n'est plus le temps des rois; ensuite parce qu'il est étranger, soit de naissance, soit d'origine, et enfin parce que, de père en fils, ils sont indignes de conduire les nations. Rendant hommage aux vertus domestiques du duc de Montpensier, il l'attaquait du reste comme Bourbon, comme Français, comme petit-fils de Philippe-Égalité, et comme ayant conspiré, disait-il, contre sa belle-sœur Isabelle. Le duc n'était prince espagnol que par sa femme, sœur de la reine déchue; aussi Castelar en appelait, pour lui barrer le chemin du trône, aux sentiments les plus sacrés de la famille.

L'Espagne, s'écriait-il, et surtout les libéraux ne s'expliqueraient pas comment, de ces deux jeunes filles qui ont dormi dans le même berceau, l'une se lèverait et étoufferait l'autre, c'est-à-dire la détrônerait. C'est là ce que ne comprendra jamais la conscience de notre pays.

Observation très juste, et qui, je n'en doute pas, découragea fort heureusement les partisans indiscrets du prince. Il avait raison ce républicain; le monde a assez vu de discordes semblables, assez de rois détrônés par leurs parents, assez de violations des droits héréditaires commises par ceux que l'hérédité seule a pu faire mettre au rang des prétendants. Les vrais monarchistes de tous les pays doivent se réjouir que M. le duc de Montpensier n'ait jamais régné sur l'Espagne, oui, s'en réjouir... autant qu'il s'en félicite lui-même.

Mais tous les efforts pour empêcher Prim de trouver un roi furent déjoués, et le 3 novembre 1870, il présenta aux Cortès constituantes la candidature du prince Amédée de Savoie. Dans cette séance, Castelar fut superbe, et prenant successivement tous les tons, commença par railler les longues incertitudes et les déceptions des négociateurs du gouvernement. Il montra l'ancien roi de Portugal, don Fernando, « obscur prince allemand, refusant la couronne de Charles-Quint et d'Isabelle la Catholique », puis le duc de Gênes « un jeune homme charmant, très ami des arts, obligé par Napoléon III de renoncer à ce diadème qui le tentait peut-être »; puis le prince de Hohenzollern, dont la candidature fut l'occasion d'une guerre effroyable entre l'Allemagne et la France; et enfin un second fils de Victor-Emmanuel, « lequel a accepté parce que Napoléon III n'est plus là pour le lui défendre. »

Si j'étais monarchiste, ajoute l'orateur, je m'affligerais fort : la fidélité monarchique est morte en Espagne. La fidélité, en effet, c'est l'adhésion à une personne, à une famille royale. Que dire d'une nation qui, au mois de juillet, avait un roi allemand et au mois d'octobre un roi italien? Mais cela s'explique; vous êtes tous des enfants de ce siècle et vous ne croyez plus au droit divin. Les monarchistes eux-mêmes ont ruiné la monarchie. Les premiers qui ont détruit le prestige royal étaient des monarchistes en insurrection. Orateurs, généraux, tous, quoique monarchistes, vous avez fait des conditions aux rois; vous leur avez mis le bonnet phrygien sur la tête; les vieilles institutions sont mortes par une décomposition intérieure à laquelle vous avez contribué vous-mêmes de toutes vos forces et de toutes vos idées. Il n'y a donc plus de rois possibles aujourd'hui... Je voudrais réveiller les grands rois, les vrais rois, ceux qui dorment à Westminster, à Saint-Denis et à l'Escurial, et les faire venir ici. Comme ils

se riraient de nous! Votre roi nouveau ne naîtra pas du mystère, mais de la conviction raisonnée; il ne descendra pas d'une nue tonnante, il sortira d'une urne électorale et plébéienne. Il ne sera pas le père, mais le fils de ses sujets. Son autorité ne reposera pas sur ses droits, mais sur nos votes. Au lieu de cette couronne d'or où sont gravés les noms de saint Ferdinand, d'Alphonse X et du Cid, il va porter une couronne de chrysocale avec les noms de Prim, de Rivero, de Topete et de Martos, noms funestes à toute monarchie. A côté d'un héritage de vagues privilèges, vous allez mettre un héritage de colères ardentes...

Et vous croyez que les générations nouvelles respecteront votre œuvre? Chacun de ces jeunes gens élevés par une université rationaliste dira : Mon droit est en moi-même; pourquoi les Cortès constituantes me l'ont-elles ravi? pourquoi ont-elles substitué leur souveraineté à celle de toutes les générations? Je n'ai pas fait la loi qui me donne ce monarque; je ne dois donc pas lui obéir. La volonté nationale, dites-vous, est le fondement de la monarchie nouvelle. Eh bien! la volonté nationale est mobile; elle change, par cela même qu'elle est progressive. Vous aviez un trône fondé sur le roc; il va être maintenant fondé sur des vagues. Et vous aurez bientôt la révolution et la guerre.

Malgré ces menaces, on passa outre. Amédée de Savoie, duc d'Aoste, fut élu par 191 voix sur 311, et le 2 janvier 1871 il entrait à Madrid, où sa première visite était pour le cadavre de Prim, de l'homme qui l'avait fait roi et que sept balles venaient d'en punir.

Durant tout le règne d'Amédée, Castelar revendiqua le droit de la nation à se gouverner elle-même et surtout à ne point être sujette d'un étranger. Il entretint par d'éclatantes sorties l'irritation du sentiment patriotique. Que de fois le président des Cortès et les ministres furent partagés entre la douleur de voir attaquer leur monarque savoisien et le plaisir d'entendre évoquer toutes les gloires, présentes et passées, de leur pays! Castelar déclara un jour que les ducs de Savoie avaient été « les hallebardiers du roi d'Espagne ». On voulut lui imposer silence, mais il soutint que l'histoire avait ses droits, et qu'il fallait surtout les respecter quand son témoignage était glorieux au peuple espagnol. Or le souvenir de la domination exercée jadis par les Castillans sur l'Italie et sur l'Europe entière était de ceux qu'un vrai patriote ne devait jamais étouffer. Et là-dessus commença un de ses résumés historiques, qui, agrandissant on diminuant les faits avec un merveilleux à-propos, ne laissent, dans l'imagination surprise de l'auditeur, aucune place pour une conception différente des choses ou pour un autre juge-

gement sur les personnes. La réflexion, il est vrai, peut modifier l'effet produit par ce pouvoir étrange, mais elle vient toujours un peu tard, et chez certains hommes elle ne vient jamais. D'ailleurs, dans cette lutte contre une dynastie italienne que des groupes d'hommes politiques, compromis par leurs révoltes contre les Bourbons, voulaient imposer à l'Espagne, trop de sympathies soutenaient Castelar pour qu'aucun de ses brillants réquisitoires échouât devant l'opinion publique.

Il fut moins heureux et recueillit moins d'approbations dans les Cortès et même dans le pays lorsqu'il voulut défendre deux mauvaises causes, celle de la Commune et celle de l'Internationale. Faire croire aux Espagnols que les fédérés de Paris voulaient simplement défendre la république, menacée par l'Assemblée royaliste de Versailles; persuader à nos voisins que l'Internationale discutait, sans menacer personne, les plus inoffensives utopies, c'était une double tâche au-dessus de son talent même et qu'il fut réduit à entreprendre avec des raisonnements très faibles, des citations forcées et des assertions inexactes. L'éclat des images et la largeur des vues ne purent masquer l'absence de sens pratique, et l'on douta même que l'orateur crût à l'innocence de ses clients. Les plus charitables le plaignirent alors d'être enchaîné, comme tant de républicains honnêtes, à une tourbe de misérables ou d'insensés. N'ayant pas encore lui-même occupé le pouvoir, ne sachant pas combien cette arrière-garde lui serait importune et odieuse le jour où il voudrait fonder la république, il fit à de tels hommes beaucoup trop d'honneur, et se compromit (nous le verrons bientôt), sans les gagner.

La question religieuse, débattue de nouveau, à l'occasion des efforts du roi Amédée pour se concilier le clergé espagnol, donna encore lieu à Castelar de professer ses convictions philosophiques. Il déclara de nouveau, le 6 novembre 1871, qu'après avoir été longtemps chrétien, il était devenu *définitivement rationaliste* et avait quitté avec douleur les autels où s'était prosternée sa jeunesse, en voyant que l'Église maudissait la liberté.

Cette fois, pas plus que la première, il n'avait raison, mais l'histoire de l'esprit espagnol explique et excuse en partie une si grave erreur. Il est certain qu'au delà des Pyrénées la paix religieuse fut achetée bien cher dans les trois siècles qui suivirent la Réforme. Les défiances de l'Inquisition, dont sainte Thérèse elle-même faillit être victime, tinrent le pays éloigné du mouvement scientifique et intellectuel, et, pour ne pas s'exposer à l'hérésie, les universités demeurèrent près de trois cents ans ensevelies dans la scolastique. De là, chez beaucoup d'âmes généreuses, une horreur farouche

du passé, et un ardent désir de voir toutes les doctrines s'énoncer et se discuter sans contrainte en Espagne. Nul n'est plus opposé que Castelar à l'athéisme; nul ne redoute davantage les idées matérialistes qui abaissent le but de la vie et enlèvent au malheur ses divines consolations; mais il croit qu'à l'âge où l'esprit humain est parvenu, toute conviction que l'on veut lui imposer le révolte ou demeure stérile. Et cette manière de voir n'appartient pas à lui seul; beaucoup de catholiques, moins ébranlés que lui dans leur foi, ont comme lui réclamé la liberté de l'esprit. Lacordaire et Montalembert ont à jamais relégué au rang des choses mortes les procédés de violence ou d'inquisition; fils dévoués de l'Église et hommes du dix-neuvième siècle, ils n'ont pas demandé pour elle l'autorisation de faire cesser par la force toutes les attaques, mais celle d'y répondre par la parole, par l'enseignement libre et par l'exemple.

Assurément les deux grands chrétiens que nous venons de citer réprouveraient les négations de Castelar et la façon légère dont il traite les droits de l'Église à la conservation de ses biens ou de ses légitimes indemnités; mais ils reconnaîtraient qu'il n'a jamais voulu opprimer le prêtre, ni disperser les religieux, ni mettre d'entraves à la prédication du dogme et de la morale. Quant à la forme dont les idées de Castelar sont revêtues, Lacordaire pourrait l'avouer en plus d'un passage. Tous deux sont de même race oratoire; ils ont le don naturel et la passion de l'image vive et du large tableau.

Pendant tous ces débats que Castelar se plaisait, selon son penchant, à agrandir et à généraliser, le trône du prince savoisien s'effondrait. Repoussé par la fidélité des uns au souvenir de la maison de Bourbon, par les espérances républicaines des autres, par le sentiment national de tous; voyant se dissoudre sous sa main les différents corps de l'armée, et convaincu de son impuissance à gouverner l'Espagne, Amédée résigna enfin la couronne le 11 février 1873, et Castelar, que les Cortès avaient chargé de rédiger leur réponse au message d'abdication, se trouva en présence d'une situation complexe, qui semblait lui sourire, et en réalité le menaçait. Il pouvait faire proclamer la république, il n'y manqua pas; mais épris d'ordre, de justice et de légalité, il rencontrait, comme tant d'autres chefs républicains, les aspirations désordonnées de son propre parti, et pour les combattre ou les diriger, il n'avait encore que la parole.

A. de Tréverret.

La fin prochainement.

DES ALTÉRATIONS DU SENS MORAL

OU DE LA FAUSSE CONSCIENCE

D'accord avec le genre humain tout entier, et en dépit de tous les philosophes empiriques, sceptiques, évolutionnistes ou autres, avec lesquels nous ne voulons entrer ici dans aucune discussion métaphysique, nous persistons à croire qu'il y a dans tous les hommes, de tous les temps et de tous les lieux, une certaine notion naturelle du bien et du mal. Cette notion est le fondement de la conscience morale à laquelle tous en ont appelé dès le commencement, et en appelleront jusqu'à la fin, de ce qui est bien ou mal, juste ou injuste. Par la conscience morale nous jugeons les autres, nous jugeons les juges et les lois, et nous nous jugeons nous-mêmes. Ce qu'elle approuve est bon, ce qu'elle condamne est mauvais; au-dessus d'elle, il n'y a point de tribunal à qui en appeler. Le jugement de mérite ou de démérite qu'elle prononce est suivi d'un sentiment de plaisir et de satisfaction ou de peine et de remords. Telle est, en quelque sorte, la règle générale, mais que d'exceptions cette règle ne souffre-t-elle pas?

Ce témoignage de la conscience n'est-il jamais en défaut? Est-il toujours le même, toujours sincère et véridique? Combien de coupables qui dorment avec la conscience tranquille? Combien, pour se justifier à eux-mêmes, à leurs propres yeux, font dire à leur conscience ce qu'il leur plaît ou l'interprètent à leur guise? Je ne parle pas de ceux qui se sont fait un front qui ne sait plus rougir, des francs coquins qui, sans scrupules, la violent en face et de parti pris, mais de ceux, en bien plus grand nombre, qui cherchent à la tourner, qui rusent et biaisent avec elle, qui, casuistes pour leur propre compte, finissent par se faire une conscience artificielle, une conscience à eux, à leur profit et au détriment des autres. Indélicats, malhonnêtes, non sans en avoir encore quelque sentiment, ils se persuadent plus ou moins, ou tâchent de se persuader à eux-mêmes, qu'ils n'ont pas manqué aux lois de l'honneur et de la probité, et que la conscience ne leur reproche rien. De là, même parmi des hommes vivant dans le même monde et également éclairés, tant de jugements moraux contradictoires sur ce qui est honnête ou ce qui ne l'est pas, non pas seulement de la part d'un individu à un autre, mais dans le même individu, du jour au lendemain.

Que devient l'unité de la loi morale elle-même si célébrée dans la

plupart des livres de morale, au sein de toutes ces contradictions? Il faut distinguer la loi des applications plus ou moins droites et exactes, plus ou moins fausses ou même iniques que nous en faisons à chacun de nos actes, et dans les diverses circonstances de la vie privée ou publique. Sans doute, trop souvent la loi est méconnue, violée ou mal interprétée par les peuples, comme par les individus. Dans le passage d'un milieu social à un autre, elle subit d'étranges réfractions. Cependant, considérée en elle-même, on peut dire qu'elle ne varie pas à travers les âges. Des traits éclatants de générosité, de courage, d'héroïsme, de dévouement aux siens et à la patrie, d'obéissance à la foi jurée, des témoignages insignes, au milieu même de la plus profonde barbarie, attestent qu'elle subsiste et que, dans son essence, elle demeure une et immuable, depuis le commencement, c'est-à-dire depuis qu'il y a une nature humaine. De même en est-il des lois écrites de n'importe quel code; voit-on que, pour être plus ou moins fréquemment enfreintes, elles sont abrogées et cessent d'exister? Mais, à la différence d'une loi écrite, la loi morale est éternelle, suprême et sans appel; en outre, elle est, nous le sentons, obligatoire, quoique nous ayons la liberté de nous en affranchir. Enfin, dans la plupart des cas, sa clarté est égale à son autorité. D'où vient donc qu'elle donne lieu à tant d'applications fautives, à tant de subterfuges et d'équivoques, même dans la vie ordinaire, non seulement au regard des autres, mais au regard de nous-mêmes? La raison en est tout entière dans nos désirs, nos passions, nos intérêts qui viennent trop souvent à la traverse des jugements de la droite conscience.

I

La conscience serait sans nul doute un juge plus infaillible, un guide plus sûr, si rien au-dedans de nous ne nous empêchait de l'écouter et ne nous sollicitait à lui faire dire autre chose que ce qu'elle dit réellement. Les jugements moraux seraient aussi exacts et rigoureux, suivant la remarque de Leibniz, que des déductions d'axiomes et de définitions géométriques, si rien dans notre cœur ne s'élevait contre leur rigueur, s'ils ne contrariaient nos penchants, nos besoins, nos passions et surtout nos intérêts. Que l'intérêt et la passion ne soient jamais en contradiction avec la conscience morale, il est probable, sinon certain, qu'elle garderait sa rectitude et qu'il y aurait bien peu de consciences altérées et faussées.

Il peut paraître étrange que celui qui a clairement vu, tout d'abord, que tel parti ou tel acte est déshonnête, veuille néanmoins se persuader qu'il est honnête et s'efforce de se tromper lui-même. A quoi bon ce vain et puéril détour, au lieu de faire tout simplement le mal, du moment qu'il s'est résolu à le faire? Que cet homme de

douteuse honnêteté cherche à tromper les autres, cela se comprend et trop souvent il y réussit; mais qu'il vise à se tromper lui-même, il y a là, à ce qu'il semble, un vrai cercle vicieux. Quand il s'agit de soi, le trompeur et le trompé, le fourbe et la dupe ne sont pas deux, ils ne sont qu'un seul et même personnage. C'est bien le cas de se demander avec Basile, dans une pièce bien connue : « Qui donc veut-on tromper ici? » Autant vaudrait chercher à me voler moi-même en faisant passer mon argent de la poche droite dans la poche gauche.

Il n'est pas besoin de descendre bien avant dans le cœur humain pour trouver l'explication de cette énigme de la fausse conscience. Ne confondons pas la fausse conscience que nous avons en vue avec la conscience erronée telle que l'entendent les théologiens. Il y a des consciences erronées par suite d'une ignorance invincible; mais une fausse conscience est fausse par notre fait et nous en avons la responsabilité.

Remarquons d'abord que la fausse conscience est comme un témoignage indirect en l'honneur de la droite conscience, un hommage involontaire qui lui est rendu par ceux-là mêmes qui s'apprêtent à la transgresser. On dit de l'hypocrisie qu'elle est un hommage rendu à la vertu, j'en dirai autant de la fausse conscience; elle est aussi une hypocrisie, mais tout intérieure et à l'égard de nous-mêmes. Ne calomnions pas le genre humain en le supposant plus pervers qu'il n'est en réalité. Sans doute il n'y a que trop de méchants, de pervers, des gens malhonnêtes ou même de scélérats dans le monde. Le nombre même de ces derniers semblerait plutôt croître que diminuer, si nous en croyons les statistiques criminelles et la chronique quotidienne de tous les journaux. Mais parmi tous ces gens malhonnêtes ou criminels, il en est peu qui le soient en toute franchise avec eux-mêmes et, pour ainsi dire, dans toute la sincérité de leur cœur. Les vrais monstres, ceux qui font le mal sans répugnance et sans chercher à se faire aucune illusion, sont assez rares; plus communs sont les demi-monstres en quelque sorte, c'est-à-dire ceux qui ne se débarrassent pas de la conscience sans y mettre au moins quelques façons. Il en est peu qui se disent nettement à eux-mêmes : ce que je vais faire est un crime, une fourberie, une coquinerie ou même une indélicatesse, et néanmoins je veux le faire, je le ferai. On ne va pas droit d'ordinaire contre la loi et contre la conscience, on cherche des biais et des subterfuges, on voudrait se donner le change à soi-même, voilà pourquoi il y a dans le monde tant de fausses consciences, bien qu'elles aient été si souvent signalées, analysées et démasquées par les moralistes sacrés et profanes.

Voyons comment s'opère au dedans de nous ce changement de

la droite conscience contre une autre qui s'accommode mieux avec nos désirs et nos intérêts; insistons sur les pernicieux effets d'une fausse conscience, et disons comment nous devons nous mettre en garde contre ses incitations et ses pièges. Qu'il faut être vigilant au dedans de soi pour ne s'y laisser surprendre en quoi que ce soit, pour ne jamais se croire autorisé par quelque spécieux prétexte à s'écarter de ce rude et étroit sentier du devoir!

Au point de vue de la responsabilité, il importe de distinguer d'abord deux sortes d'altérations des consciences, les unes collectives, les autres personnelles. J'appelle altérations collectives celles qui sont communes à toute une époque, à une race ou un peuple tout entier, et dont témoignent des institutions iniques, des coutumes barbares, contre lesquelles il n'y a eu d'abord aucune protestation, jusqu'au jour où, par le progrès de la civilisation, l'opinion et la conscience publique, elles ont fait enfin place à d'autres plus humaines et plus justes. Les altérations personnelles se rencontrent partout, elles ne sont pas particulières à une époque ou à une race, elles sont le fait et le propre de chaque individu; elles sortent du fond même de la nature humaine; elles se rencontrent dans les consciences d'aujourd'hui comme dans les consciences d'autrefois. Les altérations collectives sont plus ou moins impersonnelles; elles s'imposent en quelque sorte du dehors au dedans, et dès le berceau, à tous les contemporains par le défaut des lumières, par la tribu, par la famille, par les mœurs et les opinions de tous, par les liens étroits de la solidarité. Les causes qui les ont établies et les causes qui les ont fait disparaître sont une des parties les plus intéressantes et les plus philosophiques de l'histoire de la civilisation. J'y ai touché dans une étude sur la justice historique; j'ai même plaidé en leur faveur les circonstances atténuantes, en réclamant autant d'indulgence pour le passé que de sévérité pour le temps présent. Plus la civilisation et les lumières augmentent et plus s'accroît chez les nations, comme chez les individus, la responsabilité du mal et de l'injustice. Je laisse aujourd'hui de côté ces altérations collectives qui appartiennent autant à l'histoire qu'à la morale, pour ne m'occuper que des altérations personnelles, dont chacun a la responsabilité. Qui peut se flatter de n'en être pas plus ou moins atteint par tel ou tel endroit? En réalité il y a presque autant de consciences diverses, c'est-à-dire autant de consciences plus ou moins fausses qu'il y a d'esprits et d'individus.

II

Si cette étude a quelque intérêt, elle le devra pour la plus grande partie aux emprunts que nous allons faire à des moralistes profanes

et à des orateurs de la chaire. Il en est deux surtout bien différents que nous consulterons, Sterne, l'auteur de *Tristram Shandy*, et Bourdaloue, l'un, moraliste parfois profond, bien que de la plus bouffonne et plus folle humeur; l'autre, un des plus graves orateurs de la chaire, et de ceux qui ont pénétré le plus avant dans les replis des consciences. Quoiqu'il ne soit guère connu que par *Tristram Shandy* et le *Voyage sentimental*, Sterne a rempli des fonctions ecclésiastiques dans l'Église d'Angleterre, et il a composé des sermons d'une fine et piquante morale publiés, ce dont il fut blâmé, sous le nom peu respectueux d'Yorick, le bouffon de la tragédie d'*Hamlet*.

Dans *Tristram Shandy*, ce livre si humoristique, si étincelant d'esprit, de folie et de bon sens, au milieu de tant d'autres digressions, il a imaginé de glisser un sermon, où il se rencontre avec Bourdaloue sur ce même sujet de la fausse conscience. Quoique le cadre soit comique et même bouffon, le sermon n'en est pas moins sérieux. D'un gros volume sur les fortifications de Stévinus, que consultait l'oncle Tobie, tombe un sermon manuscrit que le caporal Trim, son fidèle serviteur, ramasse, et qu'il est aussitôt invité à lire devant le petit cercle d'amusants originaux que Sterne a mis en scène. Le caporal s'en acquitte d'autant mieux que, pendant deux ans, à l'armée, il a servi de clerc à l'aumônier du régiment. Sterne nous le représente dans l'attitude convenable à un prédicateur, debout au milieu de la salle, se penchant suivant le véritable angle persuasif d'incidence qui, selon lui, est de 85 degrés sur le plan de l'horizon, puis commençant sa lecture qui sera interrompue par de nombreuses et bien singulières digressions.

Sommes-nous assurés d'avoir une bonne conscience? Tel est le texte emprunté à saint Paul. Rien n'importe plus que de savoir si nous avons, en effet, une bonne conscience. Or que d'illusions on se fait à cet égard, et combien qui croient l'avoir bonne l'ont mauvaise! Ils sont nombreux ceux qui se rassurent et persévèrent jusqu'au bout, en paix avec eux-mêmes, quoique dans le mal et dans l'injustice, et qui se croient gens de bien parce que la conscience, telle qu'ils se la sont faite, ne leur reproche rien. Comment expliquer cette erreur, puisque chacun a, pour ainsi dire, sous les yeux la trame de cette conscience que nous avons nous-mêmes tissée tout entière? De tous les motifs en vertu desquels nous agissons, en est-il donc un seul qui puisse nous échapper et dont nous n'ayons la confidence intime et complète?

Nous ne nous tromperions pas en effet, dit Sterne, si nous ne voulions pas nous tromper, ou si notre conscience ne s'endurcissait pas par la longue habitude du mal, comme certaines parties du corps par un travail assidu. Elle ne nous tromperait pas « s'il

n'arrivait jamais que l'orgueil et l'amour-propre fissent chanceler notre jugement, si le vil intérêt qui répand si souvent des nuages obscurs et ténébreux sur notre esprit n'en enveloppait point les facultés, si la faveur, l'amour, l'amitié, la prévention, ne dictaient pas nos décisions, si les présents ne nous corrompaient pas, si l'esprit ne devenait jamais l'apologiste d'une cause injuste, et si la passion dans les tribunaux ne portait pas la sentence au lieu de la raison qui seule devrait nous servir de guide ».

Cependant, des deux offices de la conscience, condamner et approuver, il en est un, le premier, qu'elle remplit toujours plus sûrement et plus exactement que le second. Quand elle nous condamne, c'est généralement à bon droit, et il n'y a pas lieu d'en appeler; mais il n'en va pas de même toutes les fois qu'elle nous approuve. Nous pouvons nous tromper quand nous nous croyons innocents, et alors même qu'elle ne nous accuse pas; la conscience de tel homme a beau être tranquille, elle peut n'être pas sûre. D'ailleurs, dans le tourbillon où quelques-uns vivent, combien en est-il qui n'ont pas le temps de consulter et d'écouter leur conscience? Il a bien d'autres affaires que de vous écouter, disait ironiquement le prophète Élisée aux adorateurs de Baal. Peut-être est-il en train de quelque négociation, peut-être est-il en voyage, peut-être il dort. De même en est-il à l'égard de la conscience de cet homme corrompu, vicieux, intrigant, ambitieux, qui sacrifie tout à son ambition et à ses plaisirs; il a bien d'autres affaires lui aussi que de l'écouter. Sa conscience ne lui dit rien ou, si elle lui dit quelque chose, c'est un murmure si sourd qu'il ne l'entend pas. Il dort paisiblement, quelquefois même il meurt tranquille, comme l'homme le plus vertueux, se disant qu'après tout il n'a nul reproche à se faire. Cet avare dont le cœur sans compassion a été serré à toutes les misères humaines, et aussi cet homme d'affaires coupable d'avoir ruiné tant de pauvres dupes, meurent sans remords. Cherchez un état qui n'endurcisse pas la conscience par quelqu'une de ses faces, qui ne l'habitue à certaines indélicatesses; il n'y a pas seulement une grâce d'état, comme on dit, il y a aussi en quelque sorte des malhonnêtetés d'état. S'il y a des mauvaises actions que toujours la conscience réprouve, ce sont celles qui ne sont pas conformes à nos inclinations et à nos habitudes; quant aux autres, elle s'efforce de les parer de fleurs. Ainsi nous trompons-nous artificieusement nous-mêmes, malgré ce moniteur fidèle placé par Dieu au-dedans de nous, faute de lui prêter l'oreille, ou parce que nous nous appliquons à le faire parler comme il nous plaît.

Cette conscience qui nous approuve ou qui ne nous condamne

pas, c'est la fausse conscience que nous avons fabriquée, façonnée peu à peu pour la mettre à la place de la droite conscience qui était devenue gênante et importune. De là cette paix que des méchants semblent goûter au sein même de l'iniquité; et voilà pourquoi nous ne pouvons toujours sûrement nous fier même à une conscience qui ne nous reproche rien, si on a négligé de la contrôler, comme Sterne le recommande, de même que Bourdaloue, par la loi de Dieu, par la religion et les enseignements de la morale.

Plût à Dieu qu'il fût toujours vrai qu'à défaut de tout autre châtiment du crime, il y eût le remords, et qu'il suivît infailliblement, suivant la thèse en quelque sorte classique, développée en belle prose et en beaux vers par les moralistes anciens et modernes! Comment ne pas accorder à Sterne qu'il faut beaucoup en rabattre, et qu'il y a de nombreuses exceptions, surtout si l'on ne confond pas le remords avec le regret d'avoir échoué, avec l'inquiétude des suites, avec la crainte, non de la justice divine, mais de la justice humaine. Dans le cœur de plus d'un grand coupable, il n'y a rien de plus que ce regret d'avoir mal combiné ses mesures et de s'être laissé prendre par sa maladresse ou sa sottise. Méfions-nous donc, en nous-mêmes et dans les autres, de ces apparences parfois trompeuses de la paix de l'âme et d'une bonne conscience, qui n'est quelquefois qu'une conscience endurcie.

III

Après avoir appelé l'attention sur ces tristes perversions de la droite conscience, nous avons à montrer comment et par quels degrés elles se produisent, même dans des âmes qui semblaient prédisposées au bien et à la vertu. Sterne s'est borné à nous faire voir le mal dans toute son étendue, plutôt qu'il n'a montré comment il se glisse dans les cœurs et indiqué par quels moyens il fallait le combattre. Or ces causes, ces moyens, ces remèdes sont le sujet principal du beau sermon de Bourdaloue où, avec une merveilleuse connaissance du cœur humain, il nous fait si bien pénétrer dans tous les plis et replis de la fausse conscience.

Ces fausses consciences, qu'il dévoile si impitoyablement, sont, il est vrai, celles du monde de son temps et surtout de la cour de Versailles; mais le cœur humain et ses passions n'ont pas changé; les fausses consciences d'aujourd'hui sont les sœurs de celles d'autrefois. C'est par les mêmes voies et par les mêmes motifs que nous cherchons à nous abuser nous-mêmes sur tous nos écarts de la droite ligne. On dirait même que nous avons fait des progrès dans cette casuistique intime, inépuisable en ressources et en subterfuges, par laquelle on arrive à se passer tout, à se pardonner

tout, à tout se permettre. Autant se sont multipliés les intérêts et les affaires et autant se sont multipliés les moyens de s'approprier le bien d'autrui. D'un autre côté, l'accès ouvert à tous des honneurs et des places a singulièrement étendu le champ jadis restreint de l'ambition, de l'envie et de l'intrigue. De là de nouveaux aliments, de nouveaux raffinements, de nouveaux sophismes de la fausse conscience.

Si l'on remonte dans le passé et jusqu'aux temps barbares, il y avait certainement moins de jeu pour les illusions et les subtilités d'une fausse conscience; la force ouverte, la violence, l'emportaient dans des esprits grossiers sur les ruses, les biais et les chicanes avec soi-même, comme avec les autres; il n'y avait pas tant d'affaires à embrouiller, pas tant de pièges à tendre à la bonne foi et à la simplicité d'autrui. Déjà il n'en était plus de même au siècle civilisé de Bourdaloue. Quelle riche matière à fausse conscience que la diversité des lois, des procédures, des coutumes, des tribunaux, des juridictions, en y joignant le crédit des gens en place ou bien en cour, depuis le grand seigneur et le ministre jusqu'au dernier des courtisans et au simple commis. De nos jours où le préjudice à autrui a revêtu tant de formes nouvelles inconnues encore au dix-septième siècle, de nos jours où la politique surtout a tout envahi, cette grande plaie morale des fausses consciences semble n'avoir fait que s'étendre et s'envenimer. Rien donc de plus à propos et de plus salutaire, si nous avions la chance d'être écouté, que de faire à notre société actuelle quelques applications du sermon de Bourdaloue.

Une fausse conscience n'est pas l'œuvre d'un jour chez celui qui a d'abord vécu avec quelques sentiments d'honnêteté. Nous suivons dans Bourdaloue ce progrès d'erreur et d'endurcissement par lequel, après avoir résisté à un premier mouvement qui était bon, et repoussé un premier jugement qui était le vrai, on arrive à croire licite, non ce qui est juste, mais ce qui nous est avantageux, ce qui nous accommode, ce qui nous agrée, ce qui flatte nos désirs et nos passions. Chacun interprète sa conscience suivant ses vues et les dispositions de son cœur. Le grand prédicateur développe admirablement ces paroles de saint Augustin : tout ce que nous voulons est bien, *quodcumque volumus bonum est*. Au lieu d'accommoder nos désirs aux prescriptions de la conscience non encore faussée, c'est elle que nous accommodons à nos désirs, d'où une diversité de consciences égale à celle des esprits.

Si nous nous faisons une fausse conscience selon notre cœur, plus facilement encore sommes-nous entraînés à la faire selon nos intérêts. Tant que notre intérêt n'y est pour rien, nous voyons

clair, au point de vue du droit et de l'équité, dans telle ou telle affaire, nous faisons équitablement la part de chacun; la limite nous apparaît nette entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. Mais sitôt que notre intérêt entre en jeu, cette vue si claire se trouble et s'obscurcit; les choses commencent peu à peu à nous apparaître sous un autre jour et nous les considérons par quelque autre biais. Nous n'avions d'abord point de doutes sur la marche droite à suivre; et maintenant nous commençons à en avoir. Puis du doute nous passons à une plus ou moins ferme persuasion que le droit n'est pas là où nous l'avions vu, mais du côté opposé, c'est-à-dire là où est notre intérêt. Chacun est habile, plus habile même que tous les casuistes mis en scène dans les *Provinciales*, pour justifier à lui-même le pire parti et pour le prendre, après avoir plus ou moins disputé avec sa conscience qui finit par céder et rendre les armes à l'égoïsme, à l'intérêt, à la passion.

Un auteur comique de ce temps a mis en scène d'une manière plaisante, mais avec un grand fonds d'observation et de vérité morale, ces débats intérieurs au dedans de nous, ces luttes si fréquentes d'un reste d'honnêteté avec l'appât d'une friponnerie. Les personnages sont deux bons bourgeois, le mari et la femme, qui discutent naïvement entre eux le moyen de rester honnêtes en détournant à leur profit un héritage de 18 millions[1]. Que de débats de ce genre dans plus d'une famille et plus d'une conscience où ce n'est pas toujours l'honnêteté qui finalement triomphe, comme dans la pièce que je viens de citer!

Sans parler des fripons de métier et de parti pris, qui sont du ressort non seulement du mépris public, mais des tribunaux et des peines infamantes, que de gens dans le monde des affaires, qui font avec leur conscience de singuliers compromis! Que de marchés, véritables jeux où les dés sont pipés! Que de fraudes sur la quantité et la qualité! Que de valeurs douteuses données comme sûres! Que de prospectus menteurs et d'engagements non tenus! Que de mines, qui n'étaient pas celles du Potose, où s'est enfoui l'argent de naïfs souscripteurs! Que de dividendes fictifs, que de fonds de réserve non réservés, de détournements et de virements! Que de fausses nouvelles perfidement répandues, ou de vraies, communiquées à l'avance par des gens au pouvoir à quelques privilégiés ou quelques complices au détriment du vulgaire des joueurs de la bourse! On n'en finirait pas à énumérer toutes les indélicatesses avec lesquelles se familiarise la conscience endurcie des gens d'affaires d'aujourd'hui. Ils ont d'ailleurs plus d'un raisonnement

[1] *Gotte*, par Henri Meilhac.

à leur usage pour se justifier et s'absoudre; ils ne font après tout, pensent-ils ou même disent-ils, que ce que font les autres, que ce que tous feraient à leur place. Une fois sur la pente de l'indélicatesse et de la tromperie, ils s'y laissent glisser de plus en plus. Une première fraude en appelle une seconde pour couvrir la première. Ne faut-il pas rattraper ce qu'on a perdu, rentrer dans ses fonds et même y faire rentrer des actionnaires dupés qui menacent de poursuivre, au risque de quelque nouvelle opération, bien que peu délicate et des plus hasardeuses? Pour faire sa fortune, on se joue de la fortune d'autrui, si bien qu'un autre auteur comique, Émile Augier, a ainsi défini les affaires : les affaires sont l'argent des autres [1]. Quelle satire des mœurs financières du temps présent!

IV

Si tant de consciences s'abusent à plaisir et se faussent dans le commerce des intérêts privés, combien plus encore aux prises avec l'intérêt public, quand la fraude doit être au détriment, non plus d'un particulier, mais d'un être collectif et surtout de l'État? Tel aurait des scrupules à faire tort à un particulier, qui n'en a pas à l'égard d'une grande compagnie, moins encore d'une ville ou de l'État. La vieille et bonne conscience nous a bien dit d'abord qu'il n'est jamais permis de tromper et de dérober, pas plus dans un cas que dans un autre; mais, en général, on a bientôt fait de la réduire au silence. Volontiers on se persuade qu'on ne fait tort à personne quand on fait tort à tout le monde. Qu'importe à l'État ce minime préjudice, quelques francs de plus ou de moins? N'est-ce pas comme une goutte d'eau dans l'Océan? Telle somme retenue ou détournée n'est rien pour l'État, elle est beaucoup pour moi. Fraudes de tout genre, dissimulations, fausses déclarations sur les impôts, les douanes, les octrois, les enregistrements, les successions, les valeurs locatives, ne pèsent rien sur un trop grand nombre de consciences d'ailleurs presque honnêtes. Il y a des personnes pieuses qui mentent effrontément à un douanier, et qui éprouvent même un certain plaisir à penser qu'elles ont volé la ville ou l'État. Y aurait-il donc des directeurs de conscience quelque peu relâchés sur ce point et qui ne seraient pas assez sévères pour ce genre de mensonges et de fraudes? Jadis on voyait, surtout au temps de Pâques, un certain nombre de restitutions à l'État enregistrées dans les colonnes du journal officiel; je crois qu'on n'en voit plus guère aujourd'hui! On restitue sans doute d'autant moins qu'on dérobe davantage. C'est ici cependant qu'il y aurait lieu d'appliquer un

[1] *Les Effrontés.*

peu la règle de Kant : Si tout le monde fraudait comme vous, qu'adviendrait-il du trésor public et de tous les services qu'il alimente, services sans lesquels la société ne pourrait subsister?

Où il est le plus facile et le plus dangereux de se faire une fausse conscience, selon Bourdaloue, c'est dans les classes élevées, chez les gens en place et à la cour. Il n'y a plus de cour aujourd'hui, mais il y a des hommes publics, des fonctionnaires de tous les degrés, ministres et préfets, des personnages politiques, députés, sénateurs, auxquels s'applique non moins bien ce qu'il dit de la fausse conscience chez les courtisans et les grands seigneurs. Nous n'avons qu'à mettre la politique à la place de la cour; c'est d'ailleurs un mot dont lui-même il se sert. « Le ressort de la conscience est souvent, dit-il, affaibli par celui de la politique, ou plutôt la politique est presque toujours la règle de leurs plus importantes actions... C'est là où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever, où la crainte de déplaire, où l'envie de se rendre agréable, forment des consciences qui, partout ailleurs, passeraient pour monstrueuses, mais qui, se trouvant autorisées par la coutume et l'usage, semblent y avoir acquis un droit de possession et de prescription. »

Ne sont-ce pas là ces mêmes ressorts qui font mouvoir nos hommes politiques, avec cette différence que ces ressorts sont plus grossiers et se voient mieux à découvert? Ces consciences monstrueuses, comme dit Bourdaloue, sont-elles devenues plus rares au temps où nous sommes? Combien sacrifient leur conscience aux chances d'une élection ou d'une réélection quelconque, au désir de quelque place ou avancement, à l'ambition d'un portefeuille? Combien jettent leurs consciences avec leurs votes au fond de l'urne électorale ou de l'urne de la Chambre? C'est même peut-être leur faire trop d'honneur que de dire qu'ils ont une fausse conscience; il serait plus exact de dire qu'ils n'en ont plus aucune. N'ont-ils pas totalement abdiqué leur propre conscience aux mains de tel ou tel comité ou club qui fait les élections du département, et qui les fait tourner et voter comme il lui plaît? Ils ne pensent que ce que leur comité pense; ils ne veulent que ce qu'il veut. Pour eux, le mandat impératif remplace l'impératif catégorique de Kant. La liberté de conscience, les intérêts religieux sont-ils en question, sur l'injonction d'un parti, ils votent contre leurs propres sentiments, contre les sentiments dont ils avaient témoigné toute leur vie, avant qu'ils eussent l'honneur d'être des députés ou des sénateurs de la gauche. Ils votent à contre-cœur, il est vrai, mais néanmoins ils votent avec docilité. Quelques-uns ont la pudeur de ne l'avouer que très humblement; d'autres lèvent la tête et prétendent même s'en faire un mérite. Sachez leur gré de s'immoler à un mot

d'ordre et à la discipline de leur parti, de rester fidèles à des engagements qu'ils n'ont pris que par faiblesse et lâcheté ou par intérêt et par ambition. A les en croire, ce seraient vraiment de nouveaux Décius qui se sacrifient à l'intérêt supérieur de la république. En dehors des grands votes, il faut les voir à l'œuvre les intrigues de tous les jours de la vie politique et parlementaire. Que de compromis, que de mensonges pour garder ou gagner une majorité, soit dans le corps électoral, soit à la Chambre, pour donner de bonnes places à ses amis et pour perdre ceux qui n'en sont pas! Plus de justice administrative, rien que des faveurs, des privilèges, des passe-droits. Sous prétexte d'épuration, on sait ce que cela veut dire, il n'y a pas de délation, si vile et si fausse qu'elle puisse être, qui ne soit par eux accueillie et qui n'atteigne le but. Je veux bien croire qu'il n'y ait, en tout cela, qu'un trafic d'influence, que des calculs d'ambition et non pas d'argent, et que les pots-de-vins soient à l'usage exclusif des conseillers municipaux. Mais combien de formes le pot-de-vin ne prend-il pas, et combien de moyens divers d'acheter un homme et une conscience sans mettre des piles d'argent ou des billets de banque sur son bureau? Plusieurs estiment qu'il n'y a là d'ailleurs qu'une juste rémunération de leur peine et de leur crédit; ils se croient tout à fait autorisés par le nombre des antécédents et des exemples. C'est dans le monde politique qu'est porté au plus haut point ce désordre de la fausse conscience; là il semble que la conscience ne soit un lien que pour le vulgaire, et que les hommes du pouvoir aient un titre, comme dit Bourdaloue des courtisans, « pour se faire une conscience différente en qualité et en espèce de celle des autres hommes ».

V

Comment se mettre en garde contre les dangers d'une fausse conscience? Comment faire le discernement de la droite et de la fausse, de la bonne et de la mauvaise? A qui donc en appeler de la fausse conscience, sinon à la conscience elle-même? Mais il semble qu'il y ait là encore une sorte de cercle vicieux. Si la conscience est fausse, comment se rectifiera-t-elle elle-même? Autant prendre une fausse balance pour avoir le poids réel d'un corps. Ce serait en effet un cercle vicieux, si la conscience tout entière était foncièrement corrompue, si elle l'était sur tous les points et par toutes les faces; mais ce serait une sorte de monstruosité tout à fait exceptionnelle. Une fausse conscience n'est pas fausse en tout et pour tout; elle ne l'est d'ordinaire, comme nous l'avons dit, qu'où notre intérêt et notre passion sont en jeu. Quelque clarté reste,

qui peut encore servir à nous guider, au milieu de ces nuages et de ces ténèbres volontairement accumulés et à plaisir.

Comment donc, grâce à ce reste de lueur, pourrons-nous faire le discernement en nous-mêmes de la conscience qu'il faut écouter et de la conscience contre laquelle il faut se mettre en garde? Nous n'irons pas chercher un savant critérium dans quelque système de philosophie; nous le prendrons dans la conscience, quoique par notre faute plus ou moins altérée. Nous en appellerons à la conscience elle-même, mais à la conscience, dégagée de tout intérêt propre. Or la conscience est dans cet état qui lui permet de voir clair toutes les fois, ou du moins presque toujours, lorsqu'il s'agit des autres et non pas de nous-mêmes. Les consciences les plus perverties retouvent leur lucidité et leur justesse quand il s'agit de juger le prochain. Chacun connaît l'image par laquelle l'Évangile a si fortement exprimé ce contraste de l'aveuglement moral à notre endroit avec notre lucidité à l'égard des autres. Oui, nous voyons la paille dans l'œil d'autrui et nous ne voyons pas la poutre dans le nôtre. La Fontaine a peint ingénieusement dans une de ses fables, la *besace*, ce grand travers moral de notre espèce.

> Le fabricateur souverain
> Nous créa besaciers tous de la même manière,
> Tant ceux du temps passé que de ceux d'aujourd'hui;
> Il fit pour nos défauts la poche de derrière
> Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Cette même conscience si fort engourdie, si tolérante, si relâchée ou même cautérisée, par une de ses faces, est, de l'autre, merveilleusement éveillée, sévère et clairvoyante. « Pour tout ce qui touche les devoirs des autres, dit Bourdaloue, pour ce qui n'a nul rapport avec nous et avec nos intérêts, c'est-à-dire pour le prochain, chacun est consciencieux jusqu'à la sévérité. Pourquoi? Parce qu'on n'a jamais d'intérêt à être relâché pour autrui, et qu'on a plutôt intérêt à ne l'être pas, parce qu'on se fait même aux dépens d'autrui un honneur et un intérêt de cette sévérité. » Nous voulons bien, dit-il encore, une morale étroite, mais pour les autres, et non pour nous.

Ainsi, jusque dans la fausse conscience elle-même, trouvons-nous de quoi la redresser, surtout si, pour y aider, on ajoute l'appui des enseignements du dehors, de la religion et des lois de la morale. Nous juger nous-mêmes comme nous jugeons les autres, voilà une règle simple, pratique, à la portée de tous, qui suffit pour dissiper les ténèbres, les illusions, les sophismes d'une fausse conscience. Il y a dans les livres des philosophes des critériums plus scientifiques pour trancher les doutes qui naissent de cette ca-

suistique interne avec laquelle nous argumentons, en plus d'un cas, contre notre propre conscience. Nul ne nous semble meilleur et plus efficace que celui de Kant : agir toujours d'après une maxime qui puisse être toujours érigée en loi universelle d'action de tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux. C'est là assurément une excellente pierre de touche pour démêler le juste et le vrai quand des doutes s'élèvent dans notre esprit, soit par notre propre fait, soit par la difficulté de certains cas douteux. Qu'on essaye en effet de l'appliquer à telle ou telle circonstance où, sous quelque prétexte spécieux, comme le peu de gravité du cas et du dommage fait à autrui, nous serions le plus tenté de croire qu'il nous est permis d'enfreindre la loi. Nous sera-t-il permis, par exemple, de mentir, de tromper, de retenir un bien qui ne nous appartient pas, parce que le préjudice d'autrui est insignifiant, tandis que notre avantage est grand, ou parce que la chose en elle-même est de peu de conséquence? Pour faire cesser ce doute, demandons-nous, avec Kant, ce qui arriverait si chacun pratiquait la même maxime et se croyait en droit d'agir comme nous. N'est-il pas clair qu'il n'y aurait plus ni foi ni loi dans le monde et que c'en serait fait de la société des hommes? Que celui qui voudrait se faire justice à lui-même, comme, par exemple, les frères Léandri, que le jury de Bastia vient d'acquitter, soumette à cette même épreuve le désir qu'il en a, pour les motifs qui lui semblent les plus légitimes, et qu'il suppose un instant que tous agissent comme lui, il verra, sans nul doute, que la conséquence serait l'état de guerre de tous contre tous et le retour à la barbarie.

Mais ce critérium est une conception de l'ordre universel, et des conditions fondamentales de l'existence des sociétés, qui n'est pas à la portée de tous; j'ajoute même qu'il ne faudrait pas l'appliquer sans certaines restrictions, sinon, dans certains cas, il conduirait à des conséquences plus nuisibles que salutaires. Ainsi toute espèce de mensonge, par exemple, un mensonge de politesse bienveillante, purement officieux, sans nul préjudice pour personne, même érigé en loi universelle, ne ruinerait pas la société, tout au contraire, il la maintient en paix et nous permet d'y vivre en meilleure harmonie.

Plus simple et plus pratique, dans l'usage ordinaire, est la règle de nous juger nous-mêmes comme nous jugeons les autres. Quelle iniquité d'avoir deux poids et deux mesures pour nous peser nous-mêmes et pour peser les autres! Quelle contradiction d'être sévère pour les autres et indulgent pour soi, et de vouloir leur imposer une règle dont on s'affranchit soi-même! Nous ne dédaignons pas les autres critériums, et surtout celui de Kant; on ne saurait trop se défendre et s'armer contre les pièges de la fausse conscience, mais

la méthode à la portée de tout que nous venons d'indiquer, en nous appuyant de l'autorité de Bourdaloue, peut contenter un sévère moraliste et suffire à maintenir à l'égard de nous-mêmes la pureté et la droiture du sens moral.

Toutes les hésitations morales, tous les doutes sur le parti à prendre, ne proviennent pas cependant de l'aveuglement de la passion, de l'intérêt et d'une fausse conscience ; il en est dont les consciences les plus pures et les plus droites peuvent ne pas être à l'abri, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un conflit entre deux devoirs et non pas d'un conflit, comme ceux dont nous avons parlé, entre un devoir unique et notre intérêt propre ou notre passion. Autre chose est la question du conflit des devoirs, dont nous ne voulons pas traiter ici, autre chose est celle des subterfuges d'une fausse conscience. Nous nous gardons bien de mettre au compte d'une fausse conscience ces scrupules de l'âme la plus droite placée entre deux devoirs dont l'un doit être sacrifié à l'autre. C'est là qu'à bon droit la conscience peut être perplexe, suivant l'expression des théologiens. Nous traiterons peut-être un jour à part des doutes de la conscience perplexe, difficiles problèmes de morale et où il y a une légitime matière à la casuistique. Quant aux doutes que nous avons compris sous ce nom de fausse conscience, ils naissent de nous, de nos mauvais penchants, de notre mauvais vouloir, et non de la nature même des choses; ce sont des doutes où il ne devrait pas y en avoir, des doutes qui nous acheminent, non à faire triompher le devoir, mais au contraire à le sacrifier à nos convenances.

Il y a bien des degrés dans la corruption et la fausseté. Celui qui, avant de faire une mauvaise action, en est encore à se débattre avec lui-même, à chercher des raisons, des prétextes qui le justifient à ses propres yeux, celui qui a encore des scrupules, est évidemment moins perverti que celui qui n'en a plus. Quelqu'un en est-il venu à se persuader que le mal qu'il va faire est légitime, chez lui le sens moral est plus dénaturé que chez celui qui n'en est qu'à demi persuadé. Ici cependant nous rencontrons un grave problème de morale qui est du domaine des questions relatives à la fausse conscience.

Celui qui, par sa faute, en est au point d'avoir perdu la conscience du mal qu'il fait, est-il plus ou moins excusable que celui qui le fait ayant encore quelque conscience et quelque remords de le faire?

VI

La question n'est pas de pure théorie : elle a troublé l'âme de plus d'un historien dans le passé, de plus d'un moraliste dans le

présent, elle s'est imposée et s'impose tous les jours à plus d'un magistrat et d'un juré dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'agit de savoir si la mauvaise foi, si la fausse conscience, peuvent arriver, par un progrès de perversité, à un complet aveuglement et revêtir une sorte de caractère de bonne foi dans la mauvaise foi, si bien qu'il absolve le coupable et qu'il lui confère une sorte de brevet d'innocence au rebours, s'il est permis de parler ainsi.

Il ne faut pas confondre ce cas d'une conscience si profondément dénaturée avec ce que les théologiens appellent les péchés d'ignorance invincible. L'ignorance invincible peut supprimer la responsabilité, si en effet elle est absolue, si elle s'est imposée à nous du dehors, ou si elle nous a pris, pour ainsi dire, au berceau, sans que rien dans la suite ait pu nous en faire sortir, sans que, de notre part, il y ait eu aucune négligence ou mauvais vouloir. Il y a eu sans doute dans le passé plus qu'aujourd'hui de ces altérations collectives et de ces cas réels d'ignorance invincible, à cause du défaut des lumières et de la commune barbarie. Quant à la fausse conscience, dont il est ici question, en admettant même qu'elle arrive à être un jour invincible, elle ne l'a pas toujours été. Elle ne l'a pas été à l'origine; elle l'est devenue pour ne pas l'avoir combattue à temps, pour l'avoir laissé croître et se fortifier, elle ne l'est devenue que par notre fait. D'ailleurs, à considérer le temps présent, par le progrès seul des lumières, les cas d'ignorance invincible doivent en général être infiniment plus rares et sont de véritables monstruosités.

Dans le siècle où nous vivons, nous pouvons le dire encore avec plus de vérité que Bourdaloue, il y a trop de lumières pour supposer ensemble une conscience dans l'erreur et une conscience de bonne foi. Il est rare, si jamais même cela arrive, qu'à côté de la fausse conscience, il ne reste pas quelques vestiges encore non effacés de la droite conscience, comme le témoigne la façon dont les plus pervertis jugent eux-mêmes les actions des autres. De temps à autre, quelques faibles accents se font encore entendre de l'immortelle et céleste voix, comme dit Rousseau.

D'ailleurs quand cette voix serait devenue au bout d'un certain temps, tout à fait muette, quand celui qui fait le mal aurait réellement réussi à se persuader qu'il ne fait rien qui ne soit permis ou même commandé, ce n'est pas à dire qu'il échappe à toute responsabilité et que l'absolution doive lui être acquise devant Dieu et devant les hommes. Il ne faut pas en effet considérer l'agent seulement au moment même où il agit en vertu de cette conviction erronée, mais regarder aussi les états antérieurs d'esprit par lesquels il a passé avant d'en être arrivé à ce comble fatal d'aveugle-

ment. Ne s'est-il pas crevé volontairement les yeux lui-même pour cesser de voir ce qui contrariait sa passion et ce qui la condamnait?

Supposez un instant qu'il n'en soit pas ainsi, la conséquence serait vraiment d'une immoralité suprême. Le dernier degré d'endurcissement et de corruption, degré privilégié, viendrait se confondre avec la bonne foi et l'innocence. En fait de coupable, celui-là seul mériterait d'être condamné auquel il resterait quelques scrupules, quelques doutes dans le fond de son cœur. Par-devant la justice, il y aurait meilleur compte à s'enfoncer tout à fait dans le mal qu'à s'y enfoncer à demi et avec quelque possibilité de retour. Pour la perversion totale, pour la malhonnêteté absolue, il y aurait une sorte d'avantage et de prime. J'accorde que le criminel convaincu n'est peut-être pas coupable du crime qu'il vient de commettre, mais à la condition qu'on m'accorde que tout au moins il est coupable de ce qui a précédé.

Il est plus d'une circonstance où la conscience est abolie tout à fait, au moins provisoirement, sans que néanmoins la responsabilité soit supprimée; elle est seulement déplacée, elle est dans les antécédents de l'acte si elle n'est plus dans l'acte lui-même. Échapperait-il donc à tout blâme, cet ivrogne qui, pendant son ivresse, et alors qu'il n'a plus sa connaissance, incendie, vole et tue? Je veux bien qu'il ne soit pas coupable au même degré qu'un voleur ou un assassin avec préméditation, puisqu'il ne savait pas ce qu'il faisait au moment où il l'a fait. Mais s'il n'est pas coupable du mal qu'il a fait pendant l'ivresse, il est coupable de s'être mis dans cet état d'ivresse dont il connaissait bien les dangers et qui le ravale au niveau de la brute. Il a fait le mal sans le savoir, mais c'est en le sachant bien qu'il s'est exposé à le faire. La loi qui punit l'ivrognerie est une loi juste trop rarement appliquée.

C'est dans l'histoire du fanatisme religieux et politique qu'on trouverait le plus grand nombre de faits spécieux en faveur de l'irresponsabilité d'une fausse conscience. Je ne nie pas que tel ou tel inquisiteur et persécuteur ait cru sincèrement qu'il faisait un acte louable en brûlant des hérétiques, ou tel ou tel ligueur en les assassinant. Il y a eu aussi des assassins politiques qui, sans remords, ou même persuadés qu'ils faisaient chose pie, ont enfoncé le poignard dans le sein de leur victime. Cette victime, à leur jugement du moins, était un tyran, un monstre dont il fallait délivrer la patrie. Plus elle est odieuse, comme Marat, par exemple, plus l'assassin peut sembler pur et dévoué au bien public, et moins on sera disposé à le condamner; on admirera même son courage et son dévouement. Lamartine n'a-t-il pas pu dire de Charlotte Corday qu'elle était l'ange de l'assassinat?

Mais quoi! Est-ce à la première pensée qui lui en est venue à l'esprit, est-ce du premier coup que l'assassin s'est persuadé que

c'était un droit, ou même un devoir, de tuer Pisistrate, César, Henri IV, Napoléon ou même Marat? D'abord sa conscience s'est révoltée, il a dû lutter pour s'habituer à cette pensée; il a dû lutter encore bien davantage avant de se résoudre à l'exécution. Que n'a-t-il écouté sa conscience alors qu'elle n'était pas encore faussée? Pourquoi s'est-il grisé en quelque sorte de la pensée du crime? Il y a un vers de Victor Hugo, un vers détestable, dont s'inspireront désormais tous les assassins politiques :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

Non, quel qu'il soit, tu ne le tueras pas sans quelques remords et quelques troubles antérieurs, sinon actuels, de la conscience! Pour me servir d'une expression scolastique, tout fanatique, s'il n'est pas coupable *a parte post*, est coupable *a parte ante*. En dépit de tous les chantres de *Châtiments*, en dépit de toutes les vengeances, de toutes les haines et furies amassées dans les cœurs, de tous les sophismes de la conscience altérée, en dépit même du sacrifice héroïque qu'il fait de sa vie, il faut condamner le fanatique qui a trempé ses mains dans le sang. Il n'a agi qu'après délibération et avec préméditation; il n'a pas même l'excuse de ceux qui n'ont frappé que dans l'emportement de la passion.

VII

C'est une bien vieille question que celle de la fausse conscience et de la responsabilité au sein du fanatisme. En voici une plus nouvelle que suscitent certaines pratiques magnétiques ou hypnotiques. Que vient faire ici, me dira-t-on peut-être, l'hypnotisme? Il y a sa place en tant que non seulement il altère, mais bouleverse la conscience de l'hypnotisé et qu'il met une conscience étrangère à la place de la sienne. Je n'ai pas à examiner ce qu'il y a de vrai et de faux dans les faits merveilleux qu'on nous raconte; il n'est pas facile de faire exactement la part du charlatanisme et celle de la vérité. Je crois cependant que la part de la vérité est assez grande pour que les moralistes s'en émeuvent. Il y a des exceptions à faire sans doute en faveur de quelques cas particuliers de médecine et de chirurgie, comme pour l'anesthésie. Toutefois, je ne confonds pas l'hypnotisme et l'anesthésie; quoique l'anesthésie suspende aussi la conscience, elle est loin d'avoir la même gravité morale que l'hypnotisme. Elle suspend la conscience avec la sensibilité, mais momentanément, sans qu'elle la laisse altérée après l'expérience, et surtout sans substituer la conscience de l'opérateur à celle du patient; elle offre des dangers pour la vie physique, mais non pour la vie et la conscience morale. L'anesthésie d'ailleurs elle-même ne se justifie que par des raisons graves de médecine et de

chirurgie. A plus forte raison en doit-il être ainsi de l'hypnotisme. C'est un vrai scandale que l'abus qui s'en fait par simple curiosité ou pour l'amusement des oisifs. L'hypnotisme n'est-il pas devenu un spectacle comme des jeux de prestidigitation et de physique amusante?

J'ai même entendu dire qu'un chef d'établissement avait imaginé de faire venir pour amuser ses élèves un hypnotiseur avec quelques sujets. Ces expériences du laboratoire de la Salpêtrière, transportées sur la scène d'un lycée, auraient excité, soit par la contagion des imaginations, soit par l'imitation des procédés de l'hypnotiseur, les accidents les plus graves et les plus inquiétants chez un certain nombre d'élèves. Quel triste jeu cependant à mettre sous les yeux des enfants que cet anéantissement de la conscience d'une personne humaine !

Dira-t-on que ce sont des effets momentanés dont il ne reste rien, l'expérience achevée. Consultez les hypnotiseurs, ils semblent fiers de l'influence prolongée qu'ils gardent sur leurs sujets encore longtemps après. N'est-ce pas d'ailleurs déjà une grande infirmité que de devenir hypnotisable et suggestible à merci, que la facilité contractée par des expériences répétées, à tomber dans cet état d'anéantissement de soi-même, sur un signe, ou même moins que cela, sans signe aucun, sans passe, sans un seul mot, mais sur une simple pensée non manifestée au dehors d'une façon quelconque? Ce qu'il y a de pire, c'est que cet empire absolu ne se bornerait pas au temps de l'expérience, mais s'étendrait bien au delà. N'y a-t-il pas ce qu'on appelle les suggestions à distance qui prolongent, dit-on, cet état anormal et immoral, la soumission à une volonté étrangère? Combien donc est dangereux et inquiétant l'abus de l'hypnotisme!

Ne devrait-il pas être condamné, frappé par la loi, par cette loi qui défend d'aliéner sa liberté au profit d'un autre et qui casse tous les contrats de ce genre? Au sein de l'esclavage, quelque dur qu'il ait été, il reste toujours, à tout le moins dans le for intérieur de l'esclave, sa conscience et sa liberté que le maître ne peut lui ravir. Il n'en est pas de même dans l'hypnotisme, il ne reste plus rien de ce qui fait la personne; il ne reste plus rien de lui-même chez le sujet qui s'est livré à l'expérimentateur.

Personne n'interviendra-t-il en faveur de ces pauvres êtres, de plus en plus nombreux, sacrifiés dans les laboratoires et les amphithéâtres pour de pareilles expériences? Ces vivisections opérées sur la vie morale de l'homme, ou plutôt cette suppression absolue en lui de sa vie morale propre, devraient exciter tout autrement l'indignation que des vivisections sur les animaux. Quoi! dirons-nous aux législateurs et aux magistrats, vous croyez que l'hypnotiseur, comme il s'en vante, prend un pouvoir absolu sur le sujet qu'il exhibe, qu'il a mis sur la sellette, et vous n'en êtes pas

émus? Vous savez qu'il y a des sujets dressés, préparés, mis en location dans les laboratoires par des industriels plus odieux que tous les vendeurs d'esclaves, et vous les laissez faire impunément! Vous croyez que l'expérimentateur peut bouleverser, comme il lui plaît, la conscience et la raison de ses patients, vous croyez qu'il peut leur suggérer à son gré telle pensée et tel acte, non pas seulement quelque acte insignifiant, mais un acte immoral et criminel, leur faire commettre à son gré un faux, un vol, un assassinat, contrairement à leurs sentiments de la veille, à leur conscience propre, sans qu'ils puissent s'en défendre et vous n'intervenez pas!

On dirait qu'en ce moment, il y a une sorte de conjuration universelle pour se jouer de la personnalité humaine et pour la mettre à néant. Psychologues de certaines écoles, positivistes, associationnistes, physiologistes, médecins, c'est à qui, comme par une sorte d'émulation, ravalera l'homme au plus bas degré. Je mets les hypnotiseurs au premier rang dans cette ligue impie contre la personne humaine. Comment les considérer à l'œuvre de sang-froid? Il ne s'agit pas seulement ici de théories purement scientifiques et de pures spéculations, mais de la justice humaine, des tribunaux et des lois! Bientôt si la mode des pratiques hypnotiques vient à s'étendre, en même temps que la foi à l'hypnotisme, il faudra supprimer le code pénal tout entier.

Quelle peine édicter contre ce criminel qui a commis son crime, qui a tué ou volé dans un état d'hypnotisme, contre ce témoin qui a rendu un faux témoignage sous l'empire d'une suggestion réputée invincible, quand les avocats invoqueront les témoignages de MM. Charcot ou Liégeois et d'autres encore? Quant à moi, je ne pense pas néanmoins que les magistrats et les jurés devraient conclure à l'impunité. L'ivrognerie, nous l'avons vu, ne supprime pas la responsabilité, elle ne fait qu'en déplacer la date, la reporter en arrière, sur le fait lui-même de s'être enivré. Toujours il y a là un coupable, mais il n'y en a qu'un seul, celui qui a bu plus qu'il ne devait. Dans l'hypnotisme, au contraire, il y en a deux : celui qui s'est volontairement laissé soumettre, pour un gain quelconque ou même par simple curiosité, à l'hypnotisme, et celui, bien autrement coupable, qui, par ses suggestions, serait l'instigateur et le véritable auteur de l'action immorale ou criminelle. Je le tiens pour coupable à un certain degré, quand même il n'aurait pas laissé aller les choses jusqu'au bout, quand même il n'aurait voulu faire qu'une expérience incomplète, et qu'il aurait arrêté dans leur cours les effets de sa suggestion criminelle avant que l'acte fût accompli.

A défaut des magistrats et des législateurs, tous les moralistes, tous les directeurs de conscience doivent être d'accord pour défendre d'hypnotiser et de se laisser hypnotiser, encore bien plus

que de s'enivrer et de perdre la raison par le vin ou l'opium qui suspendent ou altèrent la conscience, mais qui, comme l'hypnotisme, ne la bouleversent pas de fond en comble.

Une grande règle de la morale de Kant et de toute vraie morale, règle qui est comme un corollaire de celle que nous avons déjà citée, est de ne jamais faire de l'humanité un moyen mais toujours une fin en soi. Qu'aurait pensé Kant des hypnotiseurs et des hypnotisés qui se jouent de la personnalité humaine?

Avec l'hypnotisme, nous sommes donc restés dans notre sujet; il produit, en effet, une altération de la conscience, mais une altération au dernier degré que, dans l'origine au moins, le sujet a volontairement subie. Pour parler plus exactement, c'est une autre conscience, à la volonté, au caprice de l'hypnotiseur qui s'est substituée à la sienne. Cette conscience étrangère, l'hypnotisé ne l'a pas faite, il est vrai, mais il a eu le tort d'y consentir, à la différence de Sosie qui, dans l'Amphitryon, se débat contre Mercure, et ne veut pas se laisser prendre son moi.

En résumé, les consciences corrompues, fausses ou relâchées sont de tous les temps, mais avec des tours et des détours particuliers, plus ou moins subtils, plus ou moins multipliés, avec des raffinements plus ou moins sophistiques, selon les mœurs et l'état social. Dans cette étude, j'ai plus particulièrement visé ceux qui sont de notre temps, ceux qui ont leurs racines dans nos mœurs actuelles privées et politiques. Combien la civilisation sans la morale dont j'ai traité précédemment, n'est-elle pas ingénieuse à donner des prétextes pour justifier, par devers nous, le mal que nous faisons, et comme sont insidieuses les mauvaises pensées qu'elle suggère à tous et dans toutes les conditions sociales, dans la vie privée et dans la vie politique, depuis le pauvre jusqu'au riche, depuis l'électeur jusqu'au député, depuis le député jusqu'au ministre? C'est faire œuvre utile que d'éveiller l'attention, de ceux au moins chez lesquels le sentiment moral n'est pas encore faussé, et surtout des jeunes gens, sur tous ces pièges du dehors et plus encore sur ces pièges du dedans où tant de consciences se prennent et se laissent prendre si facilement aujourd'hui. Qu'à leur début dans le monde, dans les affaires et dans la politique, qu'au contact des corrompus du siècle, des gens, comme on dit, sans conscience, ils veillent, dans la vie politique et privée, à garder intact leur sentiment du bien et du mal dans sa droiture naturelle, avec toute la pureté de ses premiers mouvements et de ses premières impressions. Leur honnêteté et leur honneur en dépendent pendant la carrière qu'ils ont à parcourir à travers les embûches et les tentations mauvaises de passions, des affaires et de la politique.

FRANCISQUE BOUILLIER.

LA NOUVELLE GUERRE MARITIME

CANONS ET CUIRASSES

Si l'on entend par *invention* la création d'une chose nouvelle, il faut avouer que, de nos jours, on fait de ce terme un singulier abus. Quelqu'un s'imagine-t-il avoir rencontré une idée neuve? il se proclame inventeur; le public croit assister à une première représentation et, tout à coup, il s'aperçoit que la pièce nouvelle n'est qu'une simple reprise.

Les gros canons? Mahomet II assiégeait Constantinople avec une bombarde traînée par six cents bœufs; ses détonations remplissaient les musulmans d'enthousiasme ; elle couvrait de nuages de fumée leurs rangs pressés et lançait sur les infidèles des boulets de pierre de 1200 livres. Il est vrai que cette pièce monstre finit mal: ses servants la chargèrent avec plus de zèle que de prudence; elle fit un grand nombre de victimes en éclatant et, parmi elles, le Hongrois qui l'avait fondue.

La poudre? les Chinois l'employaient plusieurs siècles avant notre ère et, s'ils ne faisaient pas usage de pièces d'artillerie, ils sont restés les premiers artificiers du monde. Devenus artilleurs depuis, ils adressent leurs commandes à la fonderie d'Essen, tout en continuant à chasser les esprits malins, par les explosions répétées des pétards. La cuirasse? Les Northmans y songeaient il y a dix siècles. L'éperon? A Salamine, la flotte athénienne s'en servit avec succès contre les vaisseaux de Xerxès; à Actium, les galères d'Octave en firent usage contre celles d'Antoine.

Nous ne parlons ici, bien entendu, que de l'idée première; la construction des engins de guerre suit naturellement la marche ascendante des progrès de l'esprit humain : la bombarde de Mahomet II est devenue le canon d'acier; la poudre d'artifice est devenue la poudre prismatique en usage dans la nouvelle artillerie, sans compter les autres explosifs dont le nombre s'accroît chaque jour; le rostre grec et romain que l'on suspendait comme ex-voto dans les temples de Mars, est devenu l'éperon formidable des cuirassés; le bouclier de cuir qui protégeait le guerrier northman

lorsqu'il combattait sur ses barques, s'est transformé en une plaque d'acier de 76 centimètres d'épaisseur.

Mais, sans remonter à une antiquité si reculée, nous nous proposons de retracer ici les étapes franchies par les canons et les cuirasses, depuis l'époque de la transformation de la flotte.

Comme le peuple d'Athènes, à l'époque de l'invasion des Perses, le peuple anglais donnait jadis à son escadre, le nom de *Wooden walls*, remparts de bois. Il vint un jour où ce rempart, devenu trop fragile, tomba sous les coups du canon rayé. Un mur de fer se dressa devant le nouvel engin. Depuis que le navire de combat s'est bardé de métal comme un chevalier du moyen âge, l'écho des coups de canon des plages de Gavres et de Shœburyness retentit jusqu'aux extrémités de l'Europe : c'était la lutte à outrance de l'artillerie contre la cuirasse, de l'attaque contre la défense. Le lancement de la frégate blindée *la Gloire* marqua l'origine de cette lutte.

Quant à l'artillerie, ce duel se subdivise en plusieurs phases : lutte entre les canons à âme lisse et les pièces rayées; concurrence Armstrong-Whitworth en Angleterre; lutte de la pièce-bouche contre la pièce-culasse; de la fonte contre le bronze, le fer et l'acier; étude des explosifs qui aboutit à l'abandon des poudres brisantes et à l'adoption des poudres lentes.

I

Jusqu'à Navarin, la défense avait l'avantage sur l'attaque : les boulets sphériques causaient, en général, peu d'avaries sérieuses et l'on ne cite qu'un petit nombre de vaisseaux en bois que le seul tir des canons ait vraiment compromis.

Tout changea lorsque le chef d'escadron d'artillerie Paixhans eut inventé le canon-obusier de 22 centimètres. Les obus, lancés par cette pièce, produisaient des effets désastreux : ils pratiquaient d'énormes brèches en éclatant dans les coques des bâtiments et les débris de fer et de bois portaient le ravage dans les batteries. C'était la supériorité de l'attaque sur la défense.

Au combat de Sinope, livré le 20 novembre 1853, les Russes détruisirent la flotte turque avec leurs canons-obusiers. C'est pourquoi, l'année suivante, la France opposa aux forts de Kinburn des batteries flottantes, dont les cuirasses demeurèrent impénétrables à ces nouveaux projectiles.

Ici donc, comme en architecture navale, la France indique à l'Europe la voie dans laquelle il faut s'engager. D'ailleurs, dès 1620, les Français avaient employé les premiers *obusiers longs* ou *canons*

à bombes, et ils s'en étaient utilement servi contre les vaisseaux anglais et espagnols, pendant les grandes luttes maritimes qui marquèrent la fin du dix-septième siècle. A cette même époque, la France avait des écoles d'artillerie, alors que l'Allemagne n'en ouvrit que soixante ans plus tard. Les étrangers cherchaient à nous imiter, et le major d'artillerie prussien Grewenitz pouvait dire avec juste raison : « En France, dès le principe, on considéra l'artillerie comme une arme et une science, tandis qu'en Allemagne, où on ne la regardait que comme un art mécanique, elle occupait le dernier rang parmi les troupes. »

En 1857, l'artillerie rayée, inventée par le baron Treuille de Beaulieu, fit merveille contre les Kabyles et, deux ans plus tard, elle fut une des causes de nos succès dans la guerre contre l'Autriche. Vers ce même temps, l'Angleterre, préoccupée des sentiments hostiles qu'elle supposait à la France, résolut d'armer de canons rayés sa flotte et ses régiments. Comme dans chaque circonstance grave, elle fit appel à toutes les intelligences, elle institua des récompenses et chargea une commission technique d'étudier les propositions qui ne pouvaient manquer de surgir.

La commission eut, en effet, à examiner un grand nombre de combinaisons; mais, elle crut devoir les écarter toutes, à l'exception des plans fournis par MM. Armstrong et Whitworth.

Les Anglais se hâtèrent de procéder à des essais définitifs : Armstrong l'emporta d'abord.

En 1860, la France arma tout à coup sa flotte de canons rayés et, sous l'impulsion de la panique, provoquée par cette détermination, nos voisins fabriquèrent, en cinq ans, trois mille canons Armstrong, depuis le calibre de 12 jusqu'à celui de 300 livres.

MM. Armstrong et Whitworth luttèrent pendant de longues années pour donner à leur pays un système d'artillerie définitif. Chacun d'eux avait sa méthode. M. Whitworth se bornait d'abord à rayer des blocs de bronze et de fonte, et il employait des projectiles très allongés, M. Armstrong, au contraire, présentait un canon de son invention, fabriqué par un procédé nouveau. Cette pièce portait des rayures multiples; elle se chargeait par la culasse et lançait un projectile entouré de plomb.

M. Armstrong venait de débuter dans le barreau, quand il s'adonna aux études scientifiques. Aussitôt que l'apparition de l'artillerie rayée eut obligé l'Angleterre à modifier son armement, M. Armstrong, le premier, présenta une pièce nouvelle. A titre de récompense, on nomma l'inventeur chevalier de l'ordre du Bain et, après lui avoir conféré le titre d'ingénieur du département de la guerre, on le mit à la tête des fonderies anglaises.

A la faveur d'un travail sans relâche, sir William Armstrong perfectionna ses procédés de fabrication et accrut successivement les dimensions de son artillerie. Il ne cessait de soumettre des plans et des devis à l'examen et à la discussion des commissions techniques; puis, le canon grondait sur la plage de Shœburyness et la cible jugeait en dernier ressort.

C'est ainsi que l'Angleterre, après beaucoup de tâtonnements, finit par adopter l'*Infant de Woolwich* et les boulets Palliser à tête pointue, en fonte trempée.

Sur ces entrefaites, un autre inventeur paraît sur la scène. M. Krupp [1], au lieu de cultiver l'éloquence du barreau, comme son concurrent anglais, donna tous ses soins à la fabrication des canons d'acier. Il hérita de son père la fameuse fonderie d'Essen, dans la Prusse rhénane, devenue de nos jours une fourmilière où s'agitent vingt mille ouvriers. L'usine suffit à tous ses besoins. Elle possède des écoles, des ateliers de toute sorte et même un grand polygone d'expériences où l'on éprouve les plaques de cuirasse et les bouches à feu. L'empereur d'Allemagne désireux de reconnaître les services du célèbre métallurgiste, lui conféra le titre de conseiller intime de commerce; il lui offrit même des titres de noblesse; mais, à l'inverse de son compétiteur le baronnet Armstrong et de son compatriote le baron von Liebig, M. Krupp refusa tout.

Les deux inventeurs anglais et allemand se rencontrèrent de bonne heure sur le terrain de la concurrence : le canon Krupp de 0^m, 27, se chargeant par la culasse, fut essayé concurremment avec une pièce Armstrong se chargeant par la bouche, sans que l'un de ces engins pût affirmer sur l'autre une supériorité incontestable.

Il n'est pas inutile d'indiquer ici la différence qui sépare les deux systèmes. Krupp, après avoir vu éclater plusieurs de ses canons d'acier massif, employa d'épais tubes d'acier recouverts de frettes, également d'acier, superposées. Armstrong, au contraire, faisait usage de deux métaux : il prenait un tube d'acier relativement mince et le recouvrait de lames de fer forgé, contournées en spirales et soudées par leurs bords, d'après une méthode analogue à celle en usage pour les canons de fusil dits *à rubans*.

M. Armstrong livra son premier canon de fort calibre (70 livres), le 13 août 1859. Et, voyant de toutes parts une opposition puissante se dresser contre lui, il s'empressa de demander des essais. On mouilla donc dans la Tamise, au large de Shœburyness, un navire, le *Trusty*, couvert d'une armure de 0^m,10 de fer, appuyé sur un massif de chêne de 0^m,63. On tira sur lui à la distance

[1] Décédé le 14 juillet dernier.

de 366 mètres : les projectiles traversèrent le fer et le bois.

Le jour même où M. Armstrong présentait sa pièce de 70, il proposait un projet de canon de 40 en fonte rayé, se chargeant par la bouche. En décembre 1860, il présente un canon de 100, en fer forgé; en mai 1861, un autre canon de 100, à culasse mobile sur le côté. Si l'on veut, disait-il, obtenir de longues portées, il faut abandonner le boulet sphérique pour le projectile allongé. Mais, cet allongement du projectile massif demande impérieusement le renforcement des canons et, comme on ne peut accroître le poids de la pièce dans des proportions inacceptables, il faut abandonner la fonte, le bronze, le fer forgé comme trop peu résistants, et construire la pièce en acier. Une considération analogue conduisit à l'adoption du même métal dans la confection des plaques de cuirasse.

L'emploi des projectiles allongés fut cause que l'on changea la dénomination des pièces. Jadis, quand les canons lançaient des boulets sphériques, on déterminait le diamètre de l'âme ou *calibre*, par le poids du projectile exprimé en livres. Dorénavant, on désignera le calibre par le nombre de centimètres contenus dans le diamètre de l'âme.

Le 21 août 1861, une commission réunie à Shœburyness assistait à l'épreuve d'une plaque représentant la muraille du *Warrior;* chacun redoutait l'issue d'une telle épreuve et, pourtant, il importait d'être fixé : l'artillerie la plus perfectionnée ne put traverser la cible.

Six mois après, une nouvelle pièce présentée par sir William Armstrong, lançant un boulet sphérique de 71 kilogrammes, avec une charge de 23 kilogrammes, transperce la cible dès le premier coup : *le Warrior* n'était plus invulnérable. Une seconde expérience donna le même résultat, mais la pièce éclata au quatrième coup. On fut presque heureux de déclarer qu'on ne pouvait, sans danger, introduire à bord des bâtiments de telles bouches à feu.

Peu après, une ancienne pièce Whitworth de $0^{m},33$ en fer forgé, lançant un projectile de 127 kilogrammes, perçait cette même plaque; la victoire restait décidément à l'attaque.

Le premier moment d'enthousiasme passé, l'artillerie Armstrong, vivement discutée, tomba peu à peu dans le discrédit. Son concurrent, M. Whitworth, qui suivait avec attention les mouvements de l'opinion, demanda de nouveaux essais.

Une autre Commission fut désignée le 1er janvier 1863; les préparatifs durèrent plus d'un an. On commença enfin les expériences comparatives; mais les conclusions de la Commission ne parurent pas assez tranchées pour amener la clôture du débat entre les deux compétiteurs. M. Whitworth poursuivit la lutte et modifia son matériel en tenant compte des leçons de l'expérience.

En 1866, il annonça le succès de ses essais sur l'acier comprimé.

Tout en essayant les modèles nouveaux de bouches à feu, on discutait la meilleure forme à donner à la tête du projectile en vue d'assurer la perforation. Bien entendu, on maintenait la forme allongée; mais la question restait en suspens entre les têtes plates et les têtes rondes.

M. Whitworth attribuait à ses projectiles à tête plate le pouvoir de pénétrer les plaques de cuirasse, même en les frappant sous des angles très petits. Il prétendait que ces mêmes projectiles traversaient l'eau sans éprouver de déviation et perforaient les cuirasses au-dessous de la flottaison. Toujours est-il qu'il obtint des succès : dès 1860, il perçait une plaque de 12 centimètres avec un boulet à tête plate; c'était, pour l'époque, un résultat remarquable.

Pendant la guerre de la Sécession, l'Amérique fit, de son côté, de sérieuses expériences d'artillerie. Les artilleurs fédéraux ne connaissaient rien de supérieur au gros et lourd boulet sphérique, pour frapper les flancs des vaisseaux, cuirassés ou non. Ils n'employaient que des pièces de fonte à âme lisse se chargeant par la bouche et, parmi elles, les canons Dahlgreen[1] et Parrott se partageaient la faveur publique. Ces derniers semblaient l'emporter sur l'artillerie Dahlgreen; on les distinguait en trois calibres : la pièce de 100, du poids de 4 tonnes, lançant un projectile conique de 100 livres; celle de 200, du poids de 8 tonnes, avec un projectile de 175 livres; enfin, la pièce de 300, du poids de 11 tonnes, avec un projectile de 250 livres.

Le système de M. Parrott consistait dans l'application à chaud d'une frette en fer forgé sur un canon de fonte. A l'aide d'un procédé particulier, il empêchait la dilatation du corps de la pièce pendant l'opération de la pose et il obligeait la frette de fer à se contracter par le refroidissement, avec un serrage uniforme tout autour du canon.

Ainsi l'Amérique se lançait dans la fabrication des canons monstres en fonte à âme lisse. La fonderie établie, depuis 1803, au fort Pitt, près de Pittsburg (États-Unis) fondit, de 1849 à 1864, 2408 bouches à feu, dont 2303 depuis le commencement de la guerre de la Sécession. Les plus lourdes pièces tournaient sur des pivots dont l'axe était contenu dans le plan longitudinal du navire; on manœuvrait les plus légères aux sabords des batteries. Lors du combat mémorable du *Kearsage* et de *l'Alabama*, c'étaient les grosses pièces à pivot qui avaient porté les coups mortels. Pendant cette lutte d'une heure, les canons de 11 pouces du *Kearsage* tirè-

[1] Chef de service de l'artillerie aux États-Unis.

rent sur le croiseur confédéré 55 projectiles représentant une masse métallique de 3368 kilogrammes.

La méthode Parrott n'était pas la seule usitée ; le fondage d'une partie des pièces américaines s'exécutait par le procédé Rodman, dit à noyau creux. Dans ce système, la base du noyau est un tube creux, fermé par le bas et cannelé extérieurement pour permettre le dégagement des gaz. En refroidissant pendant douze heures, à l'aide de courants d'eau, le métal acquiert un grain très serré; comme le refroidissement part de l'intérieur, les couches successivement refroidies exercent un serrage sur le centre, ce qui détermine une sorte de frettage naturel autour de la circonférence de l'âme.

En 1865, on expérimenta une pièce Rodman en fonte, à âme lisse, du calibre de 51 centimètres et d'un diamètre de $1^{m},52$ à la culasse : c'était le plus gros canon qui eût jamais été coulé. On y employa 160 000 livres de métal en fusion : le bloc mit deux semaines à se refroidir. De telles pièces, à la charge de 100 livres de poudre, lançaient un boulet sphérique de 1080 livres; elles étaient destinées à l'armement des tourelles des monitors.

Pourtant, l'année précédente, l'Angleterre avait été plus loin : le nouveau canon Armstrong pesait 22 tonnes; il lançait un obus de 272 kilogrammes et des projectiles coniques de 531 kilogrammes. A la distance de 1000 yards, cette pièce broyait une cible de résistance égale à celle de la muraille du *Warrior*. Mais, le chargement durait trop longtemps (10 minutes par coup); une telle lenteur ne pouvait convenir à l'artillerie navale, qui doit être en mesure de tirer en peu de temps de nombreux projectiles.

Le 21 juin 1864, la frégate cuirassée *la Flandre* fut mise à l'eau à Cherbourg; elle portait une cuirasse de 15 centimètres boulonnée sur un matelas de bois dur, épais de 76 centimètres. L'année suivante, elle reçut 38 canons de 30 rayés : c'était au plus fort de la lutte entre Armstrong et Whitworth.

Jusqu'ici la France avait rayé ses canons de bronze et renforcé les pièces de fonte, au moyen de frettes d'acier. Ce dernier système, qui ne donna en Angleterre que de mauvais résultats, réussit chez nous et permit d'utiliser un immense matériel.

Nos voisins opérèrent cette transformation par la méthode du major Palliser. En voici le principe : la paroi intérieure du canon supporte presque tout l'effort de résistance à la rupture. Donc, si l'on soustrait la fonte au contact des gaz de la poudre et qu'on lui substitue un tube de fer forgé, le canon ainsi constitué sera aussi résistant que s'il était tout entier en fer.

D'ailleurs, à cette époque (1865), ce métal était à la mode en Angleterre, ce qui revient à dire que nos voisins revenaient en

arrière, le fer ayant été employé par l'artillerie à une époque si reculée, que l'on ne peut préciser aucune date à cet égard.

Le canon de fer forgé présenté par M. Ames, donna les meilleurs résultats et put fournir 1600 coups de suite sans éclater.

En 1866, on mit en expérience à Shœburyness une nouvelle pièce de ce métal, calibre de 23 centimètres, charge de poudre de 13kil. 500, projectiles du système Palliser de deux espèces, en acier et en fonte trempée. Il s'agissait de déterminer la forme d'obus la plus propre à la perforation et aussi d'apprécier la valeur relative des deux métaux présentés par M. Palliser pour la constitution de ses projectiles.

La cible se composait d'une plaque de 20 centimètres de fer sur 46 de bois de teck, le tout appuyé sur un fragment de coque intérieure en fer, de même résistance que celle des vaisseaux cuirassés de l'époque. Les obus en fonte trempée percèrent seuls la cible.

On conclut de là l'inutilité de fondre des pièces d'un calibre supérieur à 23 centimètres. Mais, on n'était qu'en 1866 : vingt années plus tard, on aura des canons de 110 tonnes avec un calibre de 41 centimètres!

En résumé, dès qu'il surgissait en Angleterre une nouvelle disposition de cuirasse, on transportait les plaques sur la plage de Shœburyness, pour les soumettre à l'épreuve de l'artillerie, dont W. Armstrong et son concurrent ne cessaient de varier les modèles et d'augmenter la puissance.

A cette époque, la France employait trois modèles de pièces de fonte frettées en acier :

Le canon de 16 centimètres, du poids de 5 tonnes, lançant un projectile en acier de 45 kilogrammes; le canon de 24 centimètres pesant 8 tonnes, avec un projectile de 75 kilogrammes; le canon de 27, de 14 tonnes, avec un projectile de 144 kilogrammes. Cette dernière représentait, d'après M. Dupuy de Lôme, la plus lourde pièce que la marine pût employer à bord.

L'année suivante (1867), apparaît le canon français de 42, destiné, dans le principe, à la défense des ports; c'était une pièce à âme lisse, du poids de 37 tonnes; elle lançait un boulet sphérique de 300 kilogrammes ou un obus de 210 kilogrammes, avec une charge de 50 kilogrammes pour le boulet, de 33 kilogrammes pour l'obus.

Et l'Angleterre cherchant toujours, adopta pour sa marine, en 1867, le canon Fraser, de fabrication perfectionnée. Tandis que chaque tube du système Armstrong était formé d'une barre de fer roulée en spirale sur un mandrin, M. Fraser roulait à chaud une première barre et une deuxième en sens opposé. Le tout, chauffé

de nouveau et martelé, constituait un ensemble dont la résistance paraissait supérieure à celle d'un tube constitué par un seul ruban.

Cette même année l'usine Krupp exposa à Paris, un lingot d'acier fondu pesant 40 000 kilogrammes et un canon du poids de 15 tonnes. L'établissement allemand affirmait ainsi le développement non interrompu de sa puissance créatrice. Il avait exposé à Londres, en 1851, un lingot de 2250 kilogrammes; en 1855, à Paris, un autre de 5000 kilogrammes; à l'exposition de Londres, 1862, le lingot atteignait 20 000 kilogrammes; il doublait enfin, à l'Exposition universelle de 1867. Ainsi s'ouvrait l'ère des canons d'acier.

L'artillerie poursuivait, pendant ce temps, sa lutte contre la cuirasse. Au commencement de 1868, le major Palliser, grâce à son boulet trempé, faisait triompher l'artillerie. Un an plus tard, la cuirasse reprenait l'avantage; une plaque sortant des fonderies de Millwall résistait aux projectiles Palliser : la lutte restait ouverte.

L'Angleterre, sans cesse préoccupée de maintenir son armement à la hauteur des progrès, fut amenée, vers 1872, à faire des recherches sur le bronze phosphoreux. Le phosphore rend les métaux en général, aigres et cassant; mais, le bronze semble échapper à cette loi, dans une certaine mesure. L'addition de ce métalloïde à sa propre masse, lui communique une résistance et une dureté presque comparables à celle de l'acier. Il résulte des expériences anglaises que la résistance du bronze phosphoreux atteint 35 kilogrammes par millimètre carré, c'est-à-dire, le triple de celle du bronze ordinaire, tandis que la limite d'élasticité ne dépasse pas 15 kilogrammes pour les meilleures fontes.

Pendant le cours de ces essais, les Anglais adoptaient le canon de 35 tonnes, qu'ils appelèrent *l'Infant de Woolwich;* c'était une concession à l'opinion publique qui, trouvant l'armement de la flotte insuffisant, réclamait des canons de 50 tonnes pour les monitors. Les pièces de 35 marquaient un acheminement vers le but désiré; jusqu'alors, la plus grosse bouche à feu en usage dans la marine anglaise, était le canon de 25 tonnes (calibre 12 pouces) et, encore, n'y avait-il en service que 5 de ces pièces.

Vers cette même époque, après quinze ans d'essais et de tâtonnements, les Américains reconnurent que l'avenir appartenait à l'artillerie rayée. Dès 1873, la flotte des États-Unis comptait 1012 bouches à feu, dont 930 à âme lisse et 82 rayés. C'était une condamnation en règle de l'artillerie *contondante*.

En 1875, on achevait à Woolwich la fabrication de la plus grosse pièce connue, le canon de 81 tonnes, dont le poids dépassait 82 000 kilogrammes. Pendant les expériences, on obtint avec la charge de 240 livres de poudre, une vitesse initiale de 511 mètres;

un grand nombre de grains de poudre furent, à la vérité, projetés intacts hors de la pièce, ce qui prouvait que la charge était trop forte. Le cuirassé *l'Inflexible*, lancé quelques mois après, reçut 4 pièces de ce calibre : l'attaque reprenait, encore une fois, l'avantage.

En 1871, lorsque l'on boulonna la cuirasse de *la Devastation* ($0^m,30$, l'épaisseur de la muraille non comprise), on espérait que l'artillerie ne percerait jamais de pareilles plaques. Pourtant les canons de 25 tonnes du *Monarch* les transpercèrent aisément. L'artillerie de *la Devastation* était plus puissante que celle du *Monarch;* celle du *Thunderer* (1872) l'emporta sur celle de *la Devastation*, et *l'Inflexible* (1876) montra, sous ce rapport, une supériorité marquée sur *le Thunderer*.

Ainsi, à chaque augmentation de l'épaisseur des cuirasses, l'artillerie répondait par un accroissement de la puissance des bouches à feu. C'est ainsi que, d'une part, on fut conduit au canon de 81 tonnes dont le projectile traverse, à 100 mètres, une plaque de fer de $0^m,508$; et, de l'autre, aux navires du type *Inflexible* cuirassés à 60 centimètres.

En ce qui concerne le mode de chargement, l'Angleterre, l'Amérique, et l'Italie conservèrent longtemps avec obstination le chargement par la bouche. Cet usage avait pris, notamment en Angleterre, le caractère d'un préjugé national. Toutes les puissances européennes ont abandonné aujourd'hui ce mode de chargement usité depuis l'apparition de l'artillerie sur les champs de bataille.

L'année suivante, l'artillerie fit un nouveau bond, marqué par le canon Armstrong de 100 tonnes. L'idée de construire une bouche à feu aussi formidable remonte à 1873 et revient à l'initiative de l'amiral Saint-Bon, ministre de la marine italienne. Le ministre était d'avis qu'une nation pauvre ne peut pas se donner le luxe, ni de construire des cuirassés susceptibles d'être démodés avant leur lancement, ni de fabriquer des canons incapables de perforer des cuirasses obtenues par un procédé nouveau. De concert avec M. Albini, directeur de l'artillerie de la marine, il traça les plans du *Duilio* et du *Dandolo*, cuirassés à $0^m,559$ et proposa de commander à la maison Armstrong des pièces de 100 tonnes, alors que le canon de 35 était la plus lourde de toutes les bouches à feu connues. Une vive opposition accueillit l'annonce de ces projets; mais, par leur énergie et leur opiniâtreté, ces deux hommes réussirent à imposer leurs plans : on construisit *le Duilio* et *le Dandolo;* on commanda les canons et, trois années plus tard, l'Italie vit naviguer dans ses eaux, les deux plus formidables cuirassés du monde.

Voici les principales caractéristiques de la pièce de 100 tonnes :

longueur, 10 mètres; diamètre à la culasse, $1^m,958$; sa charge de poudre prismatique de 173 kilogrammes, lance un projectile de 908 kilogrammes, long de $1^m,22$, capable de percer une épaisseur métallique de $0^m,76$, appuyée sur un massif de bois de teck.

L'appareil de chargement de ce canon-géant est mû par une machine hydraulique; son armement ne comporte que 10 servants, alors que la manœuvre de chacun des canons du cuirassé anglais *Devastation* nécessitait 40 hommes. On met la pièce en batterie, on l'écouvillonne, on la charge, on élève ou on abaisse sa culasse en forçant de l'eau à passer d'un cylindre à faible section dans un grand cylindre; d'après le principe de Pascal, on multiplie de cette manière la pression sur le poids que l'on veut soulever. Tout ainsi devient simple et facile; plus de chaîne-galle, plus de poulies, plus de vis.

Le premier des canons de 100 tonnes, commandés par l'Italie à sir William Armstrong, fut expédié, en 1876, de Newcastle-on-Tyne à la Spezzia.

La fonderie d'Elswick, sûre de ses calculs, jugea inutile de les contrôler et livra son premier canon sans avoir exécuté un seul essai préalable. On regarda comme très concluantes les expériences exécutées en novembre et décembre 1886 dans la baie de la Spezzia. En faisant varier le poids des charges de poudre dans des limites très étendues, jusqu'à 173 kilogrammes, on obtint une vitesse initiale de 520 mètres. Au cours des essais, deux projectiles se brisèrent dans l'âme sans causer le moindre dégât, et la pièce italienne de la maison Armstrong fut surnommée *the King-Gun :* le Roi-canon. Le grand journal de la Cité ne put contenir son enthousiasme : « Les Anglais peuvent se baser sur les expériences de la Spezzia et avancer hardiment ceci : Dites-nous d'avance l'épaisseur du blindage que vous pouvez employer pour vos navires et nous nous engageons à fondre un canon capable de le percer. » On prodigua aux Italiens les épithètes les plus élogieuses; à propos d'artillerie, on parla de l'imagination de ceux qui comptaient Virgile parmi leurs ancêtres; on nomma Dante et le Tasse, Cavour et Garibaldi. N'eût-il pas été d'ailleurs d'une détestable politique de traiter avec légèreté des clients aussi sérieux?

Le Duilio et *le Dandolo* portent chacun quatre de ces bouches à feu, dans deux tourelles placées, une de chaque bord, de manière à commander simultanément le tir en chasse et en retraite. Ces tourelles pèsent, y compris l'artillerie, 7000 tonnes. Elle font une révolution complète par minute et sont pourvues de loquets hydrauliques assez puissants pour immobiliser toute la masse pendant le chargement.

Ainsi, en un an, l'artillerie a franchi l'espace considérable qui

sépare le canon de 81 tonnes de celui de 100 tonnes. Cette artillerie nouvelle a pour trait distinctif d'imprimer aux projectiles des vitesses initiales très considérables, sans entraîner, pour la bouche à feu, des pressions intérieures exagérées, grâce à la grande longueur des pièces et à la combustion relativement lente des charges de poudre à gros grains. Mais un tel progrès ne s'obtient qu'au prix de sacrifices pécuniaires importants.

Le prix de fabrication croît, en effet, beaucoup plus vite que le poids des canons. Voici la progression observée en Angleterre et en Allemagne : le canon de 18 tonnes coûte 1850 francs les 1000 kilogrammes; celui de 25 tonnes, 2050 francs; celui de 38, 2250 francs; celui de 80, 3400 francs; enfin, le canon Krupp de 56 tonnes et demie revient à 6625 francs les 1000 kilogrammes. C'est-à-dire que le même poids de métal ouvré coûte 3 fois et demie plus lorsque la pièce pèse 56 tonnes et demie que lorsqu'elle ne pèse que 18 tonnes.

Au canon de 100 tonnes italien, la maison Armstrong répondit, en 1885, par le premier des 4 canons de 110 tonnes destinés au cuirassé anglais *Benbow*. L'affût seul pèse 90 000 kilogrammes et l'appareil complet, 200 tonnes. Son calibre est de $0^m,41$, son diamètre à la culasse, de $1^m,675$ et sa longueur de $13^m,31$. Il lance un projectile de 816 kilogrammes avec une vitesse initiale de 675 mètres par seconde. On a fait, en 1886, à la Spezzia, de mémorables expériences de tir sur une cuirasse en fonte dure, afin d'éprouver la résistance d'un voussoir appartenant à l'une des coupoles commandées par l'Italie. La cible avait $0^m,85$ d'épaisseur et $1^m,75$ à la partie inférieure; elle s'appuyait sur un massif en maçonnerie.

On tira trois coups de canon Armstrong de 100 tonnes à la distance de 133 mètres, avec un boulet Krupp de 1000 kilogrammes, à la charge de 375 kilogrammes de poudre prismatique; la vitesse à l'arrivée était de 537 mètres.

Les projectiles rencontrèrent la plaque sous des angles de 40°, 44° et 35°. On trouva seulement quelques fragments de métal détachés; les empreintes avaient $0^m,05$ et $0^m,10$ de profondeur. L'épreuve fut déclarée satisfaisante.

L'emploi exclusif des poudres brisantes retarda longtemps les progrès de l'artillerie. Mais, depuis 1870, une nouvelle étude des explosifs lui a fait faire des pas immenses. Aujourd'hui, la charge est en rapport avec l'espèce de projectile employé, obus, mitraille ou boulet plein; dans certains cas, elle ne dépasse pas le 1/7 du poids du projectile. On disait en 1608 : « C'est une maxime commune que toute charge ordinaire de poudre à canon bonne et bien composée pour pièces d'artillerie, doit être du poids des deux tiers

de chacun boulet ou environ : la charge ordinaire d'un canon est de 20 livres de poudre grosse grenée et d'un boulet pesant 33 livres. » Jusqu'à François Ier, la charge de poudre était égale au poids du boulet, et si l'on put la réduire aux deux tiers de ce poids, c'est que, l'État ayant pris le monopole de la fabrication, il en résulta plus de perfection et de régularité dans la trituration de l'explosif.

Tandis que les poudres vives développent instantanément dans l'âme des vitesses démesurées, les poudres dites lentes (que nous appelons prismatiques et que les Américains nomment *Mammoth powder*), à grains de 40^{mm} de côté, dont la conflagration n'a lieu que de proche en proche, permettent d'obtenir sans danger pour la bouche à feu des vitesses initiales considérables. La durée de la combustion d'un grain de poudre est d'autant plus longue que le diamètre du grain est plus fort. En effet, si l'on charge un canon court avec de la grosse poudre, la gargousse n'a pas le temps de brûler en entier et la bouche à feu crache, avec le projectile, des grains partiellement comburés. De telle sorte que, pour donner à la charge le temps de brûler jusqu'à ce que le projectile sorte de la pièce en exerçant sur lui des pressions progressives, on a considérablement augmenté la longueur des canons. Ainsi, jadis, les pièces avaient une longueur égale à 14 fois le calibre : ce nombre est devenu 28 aujourd'hui.

A l'heure actuelle, MM. Armstrong et Krupp se partagent la fabrication de la grosse artillerie des marines étrangères : M. Armstrong fournit les marines de l'Angleterre, de l'Italie, de la Norwège et de la Turquie. M. Krupp, celles de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hollande et du Danemark.

La France, la Russie, l'Espagne, opèrent pour leur propre compte.

Voici comment se rangent les différentes puissances, relativement au nombre de centimètres de fer percés *à bout portant* par leur artillerie navale :

Angleterre : Canon Armstrong de 17 pouces (45^c,08) : 88^{cm},5 de fer.

Italie : Canon de 100 tonnes Armstrong : 88^{cm},5;

France : Canon de 32^c : 50^{cm},4 (la nouvelle pièce de 42^c lui est de beaucoup supérieure; elle percera probablement 82^{cm},5;)

Danemark : Canon Krupp de 35^c,5 : 66^{cm},3;

Allemagne : Krupp de 30^c 5 : 50^{cm},3;

Hollande : Krupp de 28^c : 43^{cm},1;

Autriche : Krupp de 28^c : 43^{cm},1;

Russie : Canon de 12^c : 40^{cm},5;

Turquie : Armstrong de 12 pouces (30^c 5,) : 33^{cm};

Suède : Canon de 27^c : 32^{cm}.

En ce qui concerne l'artillerie française, voici, de 1858 à 1887, les principaux changements survenus. Avant 1858, le poids maximum des pièces n'atteignait pas 5000 kilogrammes, il dépasse aujourd'hui 75 tonnes; le poids du projectile passe de 25 kilogrammes à 780 kilogrammes; la charge de 8 kilogrammes à 250; la grosseur des grains de poudre part de $2^{mm},5$ pour atteindre 40^{mm}; enfin, la vitesse initiale, qui était de 493 mètres, atteint aujourd'hui 620 mètres par seconde.

Avant de terminer cette esquisse rapide des perfectionnements apportés à l'artillerie navale depuis l'apparition des cuirasses, nous ne pouvons passer sous silence un nouveau système expérimenté récemment en Amérique : nous voulons parler des canons pneumatiques Zalinski. Une commission s'est prononcée favorablement à l'égard de ces pièces appelées à former l'armement d'un croiseur rapide.

Le canon Zalinski a un calibre de 319^{mm} et $18^{m},30$ de long, soit près de 60 calibres (au lieu de 28, longueur ordinaire). Il est fixe et incliné sur l'horizon, de telle sorte que, les projectiles étant lancés à l'aide de l'air comprimé, une chasse d'air plus ou moins grande règle le pointage en hauteur, tandis que le pointage en direction s'obtient à l'aide du bâtiment lui-même, comme dans le bateau-canon expérimenté en France.

Cette pièce lance, à 3000 mètres, des obus très allongés contenant 400 livres de nitrogélatine et munis d'une pile intérieure destinée à les faire éclater quand ils arrivent au contact de l'eau.

Le croiseur qui portera 3 de ces canons filera, dit-on, 24 nœuds. Chaque pièce pouvant tirer un coup en deux minutes, le croiseur en question couvrira l'ennemi, en un quart d'heure, d'une énorme quantité de matière explosible.

Mais, nous croyons fermement que la majeure partie des projectiles n'atteindra pas le but; car, avec un peu de mer, le pointage mathématique ne paraît pas assuré. D'ailleurs, le croiseur lui-même nous semble devoir courir des risques sérieux, en transportant des quantités notables d'un explosible aussi instable et d'un maniement aussi dangereux.

II

L'idée de protéger la coque des navires de combat ne date pas d'hier. La cuirasse n'est-elle pas le bouclier du bâtiment? A terre, le bouclier protégeait le guerrier contre les flèches et les chocs; il parut naturel aux Northmans de protéger aussi leurs *drakars*, et ils s'en trouvèrent fort bien. Ces pirates assujettissaient leurs écus de chaque côté de leurs embarcations et ils combattaient à l'abri de

ce léger rempart. Voilà certes, dira-t-on, l'enfance de l'art; sans doute, mais le but proposé n'était-il pas de garantir les soldats, comme nous nous proposons aujourd'hui de soustraire au ravage des projectiles non seulement les parties vitales du bâtiment, mais aussi les servants des bouches à feu? La duchesse Mathilde, en brodant son poème historique sur la tapisserie conservée à Bayeux, nous a laissé le souvenir de cet antique mode de défense.

Mais, aussitôt que l'artillerie eut fait son apparition sur les champs de bataille, il fallut songer à des procédés plus sérieux. Nous en trouvons un premier exemple dans la caraque bardée de feuilles de plomb, *la Santa-Anna*, qui faisait partie de l'escadre du célèbre André Doria. Ce navire essuya, sans aucune avarie, les décharges de l'artillerie tunisienne.

En 1782, le chevalier d'Arçon construisit, pour assiéger Gibraltar, de véritables batteries flottantes. Leurs murailles de chêne renforcées de fer mesuraient une épaisseur de $1^{m},50$; un courant d'eau destiné à empêcher l'incendie par les boulets rouges, circulait à l'intérieur. L'expérience ne fut pas heureuse; triste fut le sort de ces premières batteries : toutes sombrèrent ou périrent dans les flammes.

En 1821, le colonel Paixhans proposa de protéger, avec des plaques de fer, les batteries du littoral. Quelques années plus tard, il dressa les plans d'une batterie flottante destinée à agir contre ces mêmes forts. On rejeta ces propositions. Mais, par une coïncidence que chacun remarquera, Paixhans donnait à la cuirasse de sa batterie l'épaisseur exacte (11 centimètres), adoptée trente ans plus tard et qui soutint avec tant d'efficacité le feu des forts de Kinburn.

L'ingénieur américain John Stevens, qui étudiait depuis longtemps cette question, obtint, en 1854, la mise en chantier d'un navire blindé qu'il destinait à la défense des rades.

En même temps, on lançait en France les 4 batteries flottantes : *Lave*, *Dévastation*, *Tonnante* et *Congrève*. Dix ans auparavant, les essais entrepris sur les polygones français avaient permis de reconnaître que 4 feuilles de tôle de $0^{m},012$ superposées et appuyées sur un matelas de chêne de $0^{m},60$, arrêtait les projectiles connus.

L'Angleterre, notre alliée, promettait aussi de construire des batteries flottantes. Toutefois, elle voulut d'abord contrôler les expériences de Stevens : une cible de $0^{m},152$ de fer reposant sur $0^{m},60$ de chêne, dressée sur la plage de Shœburyness, résista aux coups de l'artillerie. Dès lors, on commença, de l'autre côté de la Manche, la construction des batteries cuirassées; mais, elles ne purent être lancées en temps utile pour concourir à l'attaque des forts de la mer Noire.

La lutte fratricide appelée guerre de la Sécession enfanta de nombreux exemples de cuirassement et montra ce que peut improviser l'imagination ardente d'un peuple aux abois. Impossible d'énumérer les cibles de tout genre qui, après avoir servi aux expériences, jonchèrent de leurs débris le polygone de Washington.

Les Américains essayèrent des blindages de crin et de soie, sous une épaisseur de $0^m,90$ à $1^m,10$; ils expérimentèrent le fer, le bois, le coton, en faisant varier les proportions et l'agencement de ces diverses matières. Entre le fer et le bois notamment, ils interposèrent du caoutchouc, de vieilles toiles, des cordages en fil de fer; ils revêtirent même d'un plan de bois, les cuirasses métalliques.

Les blindages de balles de coton et le renforcement des murailles des gaillards, à l'aide de sacs de terre, montrèrent leur efficacité contre les feux de mousqueterie.

Mais les sacs de terre, les balles de coton immobilisaient, par suite de leur volume, des espaces considérables; de tels expédients, capables de rendre à terre d'utiles services, ne peuvent être employés à bord d'une manière courante. Aussi ne citons-nous que pour mémoire ces moyens défensifs, auxquels on ne saurait attribuer une grande valeur et dont la seule excuse se trouve dans la précipitation avec laquelle les belligérants devaient faire face aux événements.

Le *Kearsage*, dont le duel en vue de Cherbourg, avec le croiseur confédéré *Alabama*, est resté fameux, se blinda au moyen de ses chaînes d'ancre, après les avoir décomposées en petites longueurs, afin qu'elles ne pussent s'engager dans l'hélice, en cas de rupture. Ce blindage improvisé qui couvrait l'emplacement de la machine et descendait à 1 mètre sous l'eau, parut très efficace contre les projectiles creux.

Le navire confédéré *Manassas*, était cuirassé avec des rails de chemins de fer. Mais, sauf ces cas particuliers, les armures des navires américains se composaient, le plus souvent, de lames de tôle superposées, à l'inverse de ce qui se passait en Europe où l'on employait des plaques d'un seul morceau formées de lames soudées ensemble par le martelage ou le laminage.

L'artillerie fédérale se montra presque impuissante contre la cuirasse. Au siège de Mobile, le navire confédéré *Tennessee* résista pendant deux heures aux efforts combinés de l'escadre fédérale tirant sur lui presque à bout portant. Son blindage se composait de deux plaques de $0^m,5$ revêtues de $0^m,10$ de bois; trois plaques de $0^m,5$, un revêtement de $0^m,15$ et un matelas intérieur de $0^m,63$, protégeaient la tourelle. Les deux monitors *Chickasaw* et *Manathan* placés derrière lui, tirent leurs pièces

de 11 et 15 pouces, pendant que le reste de l'escadre fédérale dirige sur le même but un feu des mieux nourris. Le *Tennessee* finit par se rendre : ses sabords étaient brisés, ses canons ne pouvaient plus tirer et l'amiral Buchanan avait une jambe fracassée.

Ce monitor avait reçu neuf boulets massifs de 11 pouces ($0^m,279$) sur une surface de quelques pieds carrés, et la cuirasse n'avait pas cédé. Le *Manathan* lui avait tiré, à très courte distance, des projectiles de 195 kilogr., avec une pièce à âme lisse du poids de 20 tonnes, système Rodman. Un seul de ces boulets s'était logé dans la cuirasse; les autres avaient ricoché, sans l'entamer. Voilà qui est plus probant qu'un tir à la cible. Pourtant, et selon nous, on n'a pas mis ce point suffisamment en lumière, il est probable que les gros projectiles contondants des fédéraux ébranlèrent fortement le *Tennessee* dans toutes ses parties. Les liaisons de ce navire avaient dû souffrir beaucoup et il paraît certain que le confédéré se trouvait en fort triste état, lorsqu'il amena son pavillon. Nous concluerons de là que la cuirasse avait résisté aux dépens de l'ensemble de la membrure.

A la faveur de la paix, l'Europe étudiait la question plus posément. D'abord, le point de vue n'était pas le même. On sait que l'effet d'un projectile dépend de sa masse et de sa vitesse au moment du choc. Avec leurs gros canons lisses, les Américains entendaient produire un effet contondant; ils se proposaient de disloquer les plaques de cuirasse, d'ébranler la membrure, sans prétendre à la perforation du système protecteur. Aussi, employaient-ils des projectiles massifs, très pesants, doués de vitesses médiocres, grâce à de faibles charges de poudre. Le choc obtenu de cette manière, soumettait le navire frappé à de dangereuses vibrations.

En Europe où, dès le principe on cherchait à percer l'armure, on se servait de canons rayés et de projectiles d'une faible masse, animés d'une grande vitesse. Il semble évident *a priori*, que les parties vitales d'un navire ne peuvent être atteintes aussi rapidement avec le système contondant qu'avec l'autre et il convient de ne pas perdre de vue l'aphorisme énoncé par Martin de Brettes : « A la guerre, comme dans l'industrie, la victoire appartiendra toujours au peuple qui aura l'outillage le plus perfectionné. Or, l'outillage le plus perfectionné est celui qui, dans un temps donné, produit le plus grand effet utile, militairement parlant. »

Les murailles à plaques superposées paraissent mieux résister aux boulets contondants; c'est ce qui engagea les Américains à persévérer dans ce système de cuirassement. Mais, si ces sortes de blindage sont d'une construction facile et d'un prix peu élevé,

ils offrent beaucoup moins de résistance à la perforation que les plaques d'une seule pièce employées en Europe.

Ici, l'artillerie ne cessant d'accroître sa puissance, il fallut augmenter l'épaisser des armures. Ainsi le cuirassé anglais *Devastation* devait recevoir des plaques de $0^m,305$; ce navire était à peine lancé (1871) que le canon de 35 tonnes perçait une épaisseur de fer de 18 pouces ($0^m,470$). Enfin, la puissance du canon devient telle, que des esprits sérieux, des marins consommés, voyant la cuirasse définitivement vaincue, se demandèrent s'il ne conviendrait pas de la considérer comme un poids inutile et coûteux et d'y renoncer. A quoi sert la *Devastation?* disaient les Anglais, à la suite du succès du canon de 35 tonnes. Cette idée eut plusieurs défenseurs éminents : l'amiral Touchard, en France; l'amiral Elliot et sir William Armstrong, en Angleterre. La thèse peut se résumer ainsi : à quoi sert la cuirasse si elle est pénétrable? Elle est inutile, elle est nuisible même, à cause des débris de toute sorte que le projectile chasse devant lui; le matelas de bois vole en éclats et les fragments de l'armure se joignent à la masse de fer qui pénètre tout à coup dans les espaces fermés, batterie, tourelle ou réduit central.

L'amiral Elliot se faisait gloire d'appartenir à cette nouvelle école; il considérait le décuirassement comme une question de vie ou de mort pour la marine et, en proposant de renoncer à l'armure, il avait la conviction que le même poids de métal employé d'une autre manière fournirait une protection plus efficace. De quoi s'agit-il, en effet? de protéger les machines, les soutes à munitions, les chaudières; pourquoi ne pas recouvrir ces différents organes d'un pont cuirassé situé au-dessous de la flottaison et destiné à faire dévier les projectiles? En entourant ce pont de cellules nombreuses le bâtiment ne cessera pas de flotter, puisqu'une telle disposition limitera la quantité d'eau susceptible de s'introduire par une brèche.

A l'époque où l'amiral Elliot émettait cette opinion (1872), les expériences de Shœburyness démontraient que le canon de 35 tonnes perçait, à 1000 mètres une épaisseur de fer de 47 centimètres. En outre, MM. Armstrong et Whitworth s'engageaient à fondre des pièces capables de perforer des plaques de 50 à 60 centimètres, le double de celles de la *Devastation*.

Pourtant, cette question, discutée à la fois en France et en Angleterre, rencontra la même fortune contraire. Sir William Armstrong, le célèbre constructeur, pensait aussi que l'on devait réduire fortement la cuirasse, sinon la supprimer tout à fait.

Cependant, rien ne prouve, ajoutait-il, que l'on ne puisse subs-

tituer à l'emploi du blindage, un autre système permettant au navire de flotter dans le cas même où il serait atteint par une grêle de projectiles de gros calibre. Ne peut-on, par exemple, réduire la surface protégée, ne défendre qu'un réduit porté sur un radeau cellulaire, facilement pénétrable par les projectiles? Un bâtiment conçu dans cet ordre d'idées, aurait en outre le précieux avantage de résister dans une certaine mesure, aux attaques de l'éperon. C'était, à peu de chose près, l'idée mise en avant par l'amiral Elliot.

Ainsi, tandis que les uns voulaient supprimer le blindage, d'autres entendaient simplement le limiter. Cette dernière opinion prévalut. Le Comité des travaux de la marine anglaise refusa d'abandonner la cuirasse, en raison de la supériorité indiscutable du navire cuirassé sur celui qui ne l'est pas. On la conserva donc, mais en diminuant considérablement sa surface au profit de l'épaisseur; en outre, on plaça toutes les parties vitales au-dessous d'un pont cuirassé.

En 1879, l'Angleterre, par l'organe de l'amiral sir Spencer Robinson, proposa une solution nouvelle. En faisant l'historique des progrès accomplis depuis *le Warrior*, sir Spencer rappelait que 1388 kilogrammes par mètre carré rendaient impenétrables à l'ancienne artillerie les parties cuirassées du *Warrior*, tandis que 5620 kilogrammes par mètre carré, ne suffisaient plus à défendre *l'Inflexible* (lancé en 1876). Et pourtant, le système protecteur du *Warrior* pesait dans son ensemble 1373 tonnes, tandis qu'il s'élevait à 3610 sur *l'Inflexible*. On ne pouvait continuer à marcher dans la voie suivie dans les quinze années qui séparent les lancements de ces deux navires. Cette opinion était d'ailleurs corroborée par celle de M. Micheli, directeur des constructions navales de la marine italienne : « Il faut renoncer à l'idée de construire des bâtiments de plus en plus grands, sous peine de les rendre vulnérables par leur lenteur même. En effet, l'artillerie aura raison désormais de ces monstres qui roulent sur la mer sans vitesse et sans agilité. »

L'acier, disait en concluant l'amiral Spencer, donne une nouvelle solution du problème; sa résistance à la pénétration et sa légèreté relative le recommandent à l'attention de l'industrie. Comme il pèse 20 pour 100 de moins que le fer, son adoption permettrait d'accroître la protection sans toucher au déplacement.

L'expérience a démontré que la résistance d'une plaque métallique est proportionnelle au carré de son épaisseur. D'après ceci, une plaque de $0^m,06$ offrirait une résistance représentée par le nombre 36, tandis que trois plaques de $0^m,02$ ne représentent qu'une résistance de 12. Ainsi, les lames d'une seule pièce sont beaucoup plus résistantes que les tôles superposées.

Pourtant, en 1876, l'Angleterre reprit un système dérivé des essais américains, en alléguant qu'une épaisseur déterminée de cuirasse offre une protection plus efficace quand elle est dédoublée que si elle forme une plaque unique, pourvu que l'épaisseur de chaque tranche ne soit pas inférieure à $0^m,15$. On admettait que la plaque unique possède une légère supériorité au premier choc; mais des coups répétés amènent la rupture de cette plaque plus vite que celle de la plaque double : ceci résultait des expériences de Shœburyness.

En ce qui concerne le cuirassé *l'Inflexible* (lancé en 1876), les Anglais pensaient que l'ensemble des deux plaques de $0^m,152$ et de $0^m,305$ qui protègent le réduit de ce navire, constituait une protection aussi efficace que l'armure $0^m,559$ qui défend la flottaison du *Duilio* et du *Dandolo*.

D'ailleurs, les expériences anglaises furent continuées dans ce sens en 1877. On plaça verticalement une plaque de $0^m,254$; à $1^m,80$, on mit une seconde plaque de $0^m,102$ appuyée sur une ancienne cible. Un canon de 38 tonnes (calibre $0^m,317$) lança sur cet ensemble des projectiles Palliser du poids de 363 kilogrammes. La première plaque fut perforée; la deuxième arrêta le projectile.

Ainsi, dans cet essai, le boulet fut arrêté par une épaisseur totale de $0^m,356$, alors que le même projectile traverse une cible compacte formée de trois plaques mesurant chacune $0^m,164$, séparées par deux épaisseurs de bois de teck de $0^m,127$ chacune. Dans ce dernier cas, il traverse une épaisseur totale de $0^m,746$.

En second lieu, une plaque de $0^m,102$ fut placée devant une plaque de $0^m,254$, avec un intervalle ouvert de $1^m,40$. Le même projectile traversa la première et s'incrusta dans la seconde.

Les Anglais conclurent de là que l'espace d'air ménagé entre deux plaques a un effet incontestable; que, si la première plaque ne brise pas le projectile, elle le fait dévier de façon qu'il n'arrive plus à la deuxième que sous un angle peu favorable à la pénétration.

La nature de la substance qui soutient la cuirasse paraît influer notablement sur sa résistance. Certains cuirassés anglais reçurent une plaque de fer à l'intérieur du matelas, et M. Reed critiquait les bâtiments français qui n'adoptaient pas cette disposition. Mais nos constructeurs émettaient l'avis que cette plaque supplémentaire était de nature à augmenter les effets meurtriers des projectiles en éparpillant partout des éclats. Quoi qu'il en soit, le matelas, par suite de son élasticité, concourt à la résistance de l'ensemble.

De l'autre côté de l'Atlantique, on fondait de grandes espérances sur la concentration de la cuirasse et du canon à bord des monitors; on crut un instant que, pour avoir un effet utile, le projectile

devait frapper normalement; que les murailles inclinées (d'après M. Barnaby, ce système de cuirassement présentait un compromis entre l'armure verticale et l'armure horizontale) produiraient des ricochets de projectiles; cette illusion fut de courte durée.

Il n'est pas sans intérêt d'étudier d'un peu plus près la fabrication des plaques de cuirasse et d'en suivre, à grands traits les phases diverses : fer forgé, fer laminé, fonte, fer aciéré et, enfin, acier.

En Europe, d'après le principe énoncé plus haut, on s'efforça de rendre les plaques non perforables, fabrication qui présenta, dans le principe, de sérieuses difficultés. Voici les données complètes du problème : produire un métal offrant une grande résistance sans être cassant et pas trop doux, afin d'opposer une masse impénétrable à la perforation des projectiles ovitaux lancés par des canons de fort calibre. Aussi, tous les minerais de fer ne sont-ils pas également bons; les meilleurs viennent des montagnes de Corse et des mines algériennes de Mokta-el-Hadid. Au début, on soudait par le martelage des assemblages de barres de fer. Mais l'Angleterre, ayant essayé parallèlement des produits obtenus par le martelage et par le laminage, renonça aux plaques martelées. Les usines du continent mirent à profit ce résultat. Aujourd'hui on chauffe au blanc soudant les deux lames qu'il s'agit de réunir, on les superpose et l'on soude au laminoir.

Vers 1877, M. Gruson, de Magdebourg, apporta de notables perfectionnements à la métallurgie de la fonte, afin d'appliquer ce métal à la fabrication des cuirasses. Le refroidissement subit qu'il obtenait en projetant sur la fonte des blocs de glace, donnait à la surface des plaques plus de dureté et d'élasticité.

Le premier essai exécuté avec des projectiles de $0^m,15$, $0^m,21$ et $0^m,24$ fut très satisfaisant. On fit une deuxième expérience à la distance de 91 mètres sur une plaque de $0^m,71$ d'épaisseur, avec un canon Krupp de 0,28, lançant un projectile de 127 livres : tous les boulets se brisèrent en arrivant au contact de la plaque. L'année suivante, nouvel essai. La cible, après avoir subi dix coups de canon à courte distance, présentait seulement quelques fêlures; l'intérieur du métal n'offrait qu'une seule fente; la cible avait repoussé tous les projectiles.

Mais, malgré son efficacité, un tel système de blindage présenterait un inconvénient réel : on a calculé que, pour résister au canon de 100 tonnes, il faudrait une épaisseur de fonte de $1^m,20$ ce qui entraînerait un poids inadmissible. Il n'y avait donc aucun avantage à substituer la fonte au fer; c'est vers l'acier qu'il fallait se tourner.

Dès 1881, on fabriqua des plaques de cuirasse en fer aciéré. La plaque posée au laminoir est placée dans un cube de briques ouvert à la partie supérieure. On chauffe la plaque au rouge et l'on y verse l'acier fondu. La couche d'acier ainsi déposée, avait à peu près la moitié d'épaisseur totale.

En 1877, l'usine d'acier de John Brown and C°, à Sheffield, fondit une plaque de $0^m,632$. Le métal, scié, fut trouvé très homogène : c'était la plaque la plus épaisse produite jusqu'alors. Il est vrai qu'à ce moment, l'industrie était piquée au vif; car on parlait de l'introduction dans la marine italienne de plaques d'un mètre d'épaisseur, conséquence naturelle de la commande de 8 pièces de 100 tonnes faites à la maison Armstrong, pour l'armement du *Duilio* et du *Dandolo*.

L'usine du Creusot, qui fabrique, en ce moment, des plaques entièrement en acier et qui fournit les cuirasses des premières batteries flottantes, exposa en 1878, une plaque d'acier courbée suivant la forme d'une tourelle, épaisse de $0^m,80$ et du poids de 65 tonnes. Après les essais de la Spezzia sur des plaques de $0^m,55$, fabriquées par M. Schneider et Cie, le gouvernement italien s'est montré tellement satisfait, qu'il a commandé en acier les plaques du *Duilio* et du *Dandolo*.

L'établissement du Creusot obtint d'ailleurs en 1884, un succès que nous ne saurions passer sous silence. On essayait, en Italie, le canon Armstrong de 100 tonnes, du calibre de $0^m,43$, en tirant un projectile d'acier Krupp du poids de 835 kilogrammes (la puissance du choc était suffisante pour percer une plaque de fer de $0^m,98$).

On tira ce projectile sur trois plaques de provenances diverses :

1° Plaque Schneider en acier de $0^m,48$;

2° Plaque Brown, fer et acier, même épaisseur;

3° Plaque Cammel, fer et acier, même épaisseur.

Les trois plaques furent perforées, et le projectile se brisa dans les trois cas; pourtant, les avaries relevées étaient différentes : la plaque du Creusot présentait trois fentes; la plaque Brown était brisée en huit fragments et la couche d'acier enlevée, laissait le fer à nu; la plaque Cammel portait six énormes fentes. La supériorité restait donc à la plaque du Creusot, que l'on adopta pour le cuirassement de la flotte italienne. L'usine française fournit donc les cuirasses du *Duilio*, du *Dandolo*, du *Lepanto* et du *Ruggiero di Lauria*. L'Italie a fondé depuis l'établissement de Terni, où l'on acclimate en ce moment les procédés de MM. Schneider et Cie.

Le mode de fixation des plaques métalliques sur le matelas intérieur de bois fut l'objet d'études suivies. Nous ne parlerons

que pour mémoire du procédé mis en usage par les confédérés ; leur sysème de cuirasses était maintenu par de vieilles barres de fer trouvées dans les quartiers ruinés de Charleston. Les boulons à écrous employés d'abord en Europe, donnèrent de très mauvais résultats. Au choc des projectiles, les boulons se brisaient et se transformaient en mitraille, par leur éparpillement dans toutes les directions. Pourtant, l'Angleterre a conservé ce procédé; mais, entre l'écrou et la partie intérieure de la muraille, elle interpose des tampons annulaires en caoutchouc, afin de donner à l'ensemble du système, une grande élasticité. En France, on fait usage de simples vis à bois.

En résumé, l'on commença d'abord par cuirasser le navire en entier : *le Warrior* reçut, de bout en bout, comme *la Gloire*, un revêtement métallique de $0^{m},11$. Mais, en augmentant l'épaisseur et, par suite, le poids de l'armure, on finit par atteindre le maximum du déplacement compatible avec la facilité de manœuvre et la rapidité d'évolution, réclamées impérieusement par tout bâtiment de combat. Et, comme la cuirasse ne pouvait rester en arrière des progrès du canon, il fallut en réduire la surface et blinder seulement la flottaison, le réduit central et les tourelles. On peut donc dire que l'on condensa la cuirasse en même temps que le canon. Car le nombre des bouches à feu diminua en raison de l'accroissement de leur poids. Nous ne sommes plus à l'époque où, par la diminution des calibres, l'artillerie ayant perdu une partie de son prestige et de son influence morale, Montaigne, penseur profond, mais ignorant des choses de la guerre, laissait échapper cet aveu : « On finira par abandonner l'artillerie; car, abstraction faite du bruit, son effet est nul. »

Pendant longtemps, la défense a marché d'un pas égal à l'attaque; mais, dans l'état actuel, l'avantage reste à cette dernière. Pourtant, malgré l'infériorité relative de la défense, nous pensons que la cuirasse à surface limitée et à grande épaisseur ne saurait être abandonnée, par le seul fait de la supériorité que possède le bâtiment blindé sur celui qui n'oppose aux coups formidables de l'ennemi, qu'une simple muraille de bois.

En tous cas, si l'idée du *décuirassement* prenait quelque consistance, la France ferait sagement, croyons-nous, de parodier le mot de Fontenoy, en disant à ses voisins : « Messieurs, déshabillez-vous les premiers. »

Albert de Chenclos.

L'ONCLE TIBURCE[1]

V

RÉPONSE DE LA BERGÈRE AU BERGER

En neveu obéissant, Gaston exécuta de point en point les ordonnances du docteur mondain qui avait entrepris de le guérir de son amour. Le soir même du jour où il avait écrit à Léonore la lettre que nous avons eu l'indiscrétion de lire et de faire lire à nos lecteurs, il se rendit à l'Opéra avec ses nouveaux camarades du *Riflard*. Il admira fort l'escalier; il ne reprocha au foyer qu'un excès de magnificence, il loua sans restriction les décors et se déclara fort satisfait de l'orchestre et des chanteurs, mais le ballet ne lui causa qu'un plaisir médiocre. Lorsque Réalmont, croyant lui ouvrir les portes du paradis, lui fit traverser les coulisses pour gagner le foyer de la danse, ses amis furent très surpris de voir qu'il n'éprouvait aucune émotion en pénétrant dans ce sanctuaire, et qu'il s'y promenait avec la même indifférence que s'il se fût agi d'un musée de figures de cire. Réalmont était connu et hautement apprécié de tout le personnel du corps de ballet. Les plus jolies et les plus entourées lui souriaient comme à un vieil ami; il trouvait pour chacune d'elles un mot aimable ou piquant. Gaston, qui le suivait consciencieusement, riait de temps à autre, mais il avait l'air de trouver, en somme, assez peu d'agrément à cette excursion dans un pays où tant de voyageurs se plaisent à s'égarer.

— Eh bien, lui demanda enfin Réalmont, qu'en dites-vous?

— Franchement, j'aime mieux l'autre foyer, celui du public.

— Homme de marbre! s'écria gaiement le vicomte. Descendriez-vous par hasard du farouche Hippolyte, ou de la statue du Commandeur?

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1887.

— Je viens tout bonnement de mon village, où j'ai pris la mauvaise habitude de voir des rochers en pierre et des créatures humaines sans retouches, même quand elles en auraient le plus besoin. Au milieu de votre nature de toile peinte, de vos femmes plâtrées et de vos ciels de calicot, je sens que j'étouffe.

— Bah! on se fait à tout. Dans quelques mois vous trouverez la mer du bon Dieu moins réussie que celle de l'Opéra.

— En attendant que j'atteigne ce haut degré de civilisation, je vais voir si l'on n'aurait pas, par hasard, oublié un peu d'air naturel sur le boulevard.

Le lendemain, le marquis de Rieussec invita notre ami à un dîner de garçons après lequel on se mit à cartonner. Gaston gagna une soixantaine de louis et s'ennuya pour plusieurs milliers d'écus. Autour de la table de jeu, comme la veille au foyer de l'Opéra, il ne cessait de songer à son humble château de Nieul, et surtout au petit bois où il avait pour la dernière fois serré la main de Léonore. Que fait-elle en ce moment? se demandait-il. Supporte-t-elle vaillamment mon absence? Quand répondra-t-elle à ma lettre?

Il se posa mille fois cette question pendant de longues journées. Il commençait à se demander si l'on n'avait pas rétabli le cabinet noir tout exprès pour supprimer les correspondances amoureuses, lorsqu'un matin il trouva dans son courrier un pli étrange timbré de Nieul. Dans le haut de l'enveloppe, une main maladroite et lourde avait écrit son adresse ainsi qu'il suit :

Monsieu lecomte denieul
Rudeberrit 6 *Pariseine*

Ce logogriphe, qui n'avait pas embarrassé une seconde les employés des postes habitués à en déchiffrer de beaucoup plus compliqués, causa au jeune comte une impression douloureuse. Il pensa que le secret de ses amours avait été trahi par la mauvaise humeur de sa mère; on devait en causer au village et quelque paysanne, méchante et jalouse, qui sans doute trempait dans le complot, évidemment ourdi pour intercepter les épîtres de Léonore, avait cru rendre service à la comtesse en lui adressant à lui une lettre anonyme contre sa bien-aimée. Dans un premier mouvement d'indignation, il jeta au feu ce qu'il supposait un tissu de basses calomnies; mais, se ravisant aussitôt, il le retira avant que les tisons à moitié éteints ne l'eussent endommagé et déchira l'enveloppe avec dégoût. Il en retira une feuille de papier écolier noircie du haut en bas de ses quatre pages. La première commençait ainsi :

« Aujordui mécredi.

« Monsieur Gaston,

« Je met la main à la plume pour vous remercie de votre lettre qui ma fais bien bien du plaisir. »

Il courut au bas de la quatrième page et lut les dernières lignes :

« Je panse toujour à vous toute la journée et jespère que la presente vous trouverat de même et noubliez pas votre petite servante dévoué qui vous aime de tous son cœur.

« Léonore Chouteau. »

Le nom de baptême et le nom de famille disparaissaient à moitié dans les traits entortillés d'un paraphe qui semblait copié par une main novice sur la plus belle des signatures de M. Joseph Prudhomme.

Il n'y avait plus à en douter : c'était bien Léonore elle-même et non une de ses ennemies, qui avait écrit le texte et l'adresse de cette missive. La pauvre fille parlait presque aussi correctement qu'une pensionnaire du Sacré-Cœur; mais dès qu'elle mettait la main à la plume, suivant son expression, on retrouvait en elle l'élève d'une école primaire de village. Les romans qu'elle dévorait le soir avaient développé son imagination et surtout son ambition, sans perfectionner son style ni son orthographe. Un nuage passa sur le front du comte qui n'avait jamais eu jusque-là l'occasion de voir une seule ligne de sa main.

Cependant il reprit cette épître rustique, et, après l'avoir lue, au lieu de la serrer dans la poche de sa redingote, tout près de son cœur, suivant l'usage des amoureux, il l'exila au fond d'un tiroir; puis il se mit à penser aux grandes nouvelles qu'elle lui annonçait. Le séjour de Nieul lui était insupportable maintenant que son bien-aimé n'y était plus. Son secret était certainement connu des gens du château, car Morin, chaque fois qu'il la rencontrait, la regardait d'un air railleur; bientôt sans doute elle se verrait en butte aux plaisanteries grossières, peut-être aux calomnies de ses compagnes. Pour s'y dérober, elle se décidait à partir avec sa mère, à se réfugier à Niort près d'une de leurs parentes et à y rester jusqu'au retour du comte. Afin d'éviter dans cette retraite les commérages et les soupçons des voisins, elle le suppliait de ne lui écrire que très rarement et de lui pardonner à elle-même si elle ne lui donnait pas souvent de ses nouvelles : la réputation de celle qu'il voulait épouser ne méritait-elle pas qu'il lui fît ce sacrifice? Tout cela était mal dit, mais fort sagement raisonné... trop sage-

ment même. Si soucieux qu'il fût du bon renom de la jeune fille à laquelle il avait résolu d'unir sa vie, il sentait vaguement dans cet excès de prudence quelque chose qui lui faisait froid au cœur. Il ne doutait pas qu'il fût aimé, mais il aurait voulu l'être moins raisonnablement. Et puis, malgré lui, il revoyait sans cesse, bien qu'il l'eût cachée dans son secrétaire, cette affreuse enveloppe avec cette adresse ridicule, et ces gros caractères péniblement tracés par une main de paysanne. Il ne songeait pas à exiger qu'on établît au ciel des cours de calligraphie, mais quand un ange quitte le paradis pour venir se fixer sur la terre, ne devrait-il pas y apporter une jolie écriture anglaise?

Beaucoup de jeunes gens, à sa place, auraient cherché à oublier cette déception dans les émotions du baccara ou dans les plaisirs faciles. Gaston n'était pas de ceux qui recourent à ces consolations vulgaires; il ne voulait pas d'ailleurs s'avouer à lui-même que son amour eût reçu la moindre atteinte, et il ne consentait pas à admettre au fond de son âme qu'il eût besoin d'être consolé. Il se rappela seulement fort à propos qu'en quittant Nieul, il s'était promis de consacrer au perfectionnement de son éducation scientifique et artistique les dix-huit mois de son exil, et il se reprocha de n'avoir pas encore visité un seul musée ni commencé à suivre ceux des cours publics qui rentraient dans le cercle de ses études. Pour réparer le temps perdu, il courut au Louvre où il passa toute la journée dans la contemplation des vierges de Raphaël, de la Joconde du divin Léonard, et de toutes ces beautés qui ne songent pas à s'enfuir de leurs cadres pour éviter les commérages des rapins.

VI

L'ONCLE TIBURCE SE DÉVOUE POUR SON NEVEU

La maison où le digne baron avait engagé Léonore à se loger était l'une des plus vieilles et des plus laides bâtisses du faubourg Saint-Denis. Les six étages de cette caserne commerciale, desservis par une demi-douzaine d'escaliers, boueux en hiver, poudreux en été, sombres en toute saison, contenaient une soixantaine d'appartements ou de logements occupés par tous les corps d'état et toutes les industries. Un journal révolutionnaire avait établi les bureaux de sa rédaction au premier sur la rue, entre une sage-femme qui prenait des pensionnaires et un dentiste qui promettait de sauver les molaires les plus avariées en les transformant en mines d'or au plus juste prix. Au second, une corsetière vantait la solidité et la légèreté de ses ceintures Pompadour à côté d'une feuille financière

qui révélait à ses abonnés, moyennant 1 franc par an, le moyen de faire rapporter à leurs capitaux 10 pour 100 par mois. Un tailleur, une modiste, deux couturières, l'inventeur d'une pommade pour les yeux, un professeur d'allemand, une agence de publicité roulante, un maître d'écriture, occupaient les autres appartements du devant; ils formaient la haute aristocratie de cette république. Le menu peuple, tapissiers à façon, repriseuses de dentelles, réparateurs d'éventails, nettoyeuses de gants, professeurs de boxe anglaise et de canne française, ouvrières en chambre, giletières, piqueuses et plisseuses à la mécanique, garde-malades et poseuses de sangsues, s'étouffaient dans les logements qui recevaient une lumière terne et sale des cours noires de l'immeuble. Sous la porte cochère une laitière mal notée par le laboratoire municipal installait dès le lever de l'aurore ses vastes urnes de fer-blanc. En hiver un honnête enfant de la Savoie établissait auprès d'elle un fourneau de tôle où il ne suffisait pas à griller des marrons pour toutes les fillettes occupées à coudre, à repriser, à savonner, à repasser, à plisser, à piquer et surtout à bavarder dans la grande bâtisse.

Habituée à vivre seule avec sa mère dans une maisonnette perdue au bout d'un hameau où le passage d'une voiture était un gros événement, Léonore fut d'abord surprise et presque consternée lorsque, après avoir traversé la rue à travers trois ou quatre files d'omnibus, de fiacres et de véhicules de toutes les espèces et de toutes les formes, elle pénétra dans cet immense bâtiment noir, où tant d'êtres humains entassés mêlaient leurs chants, leurs cris et les mille bruits de leurs métiers. Le logement qu'on lui montra était composé de deux pièces au papier gras et déchiré, au plafond noirci par la fumée des poêles, des lampes et des pipes de tous les locataires qui s'y étaient succédé depuis vingt ans. Elle sentit son cœur se serrer à la vue de ce trou sale, sombre et sans air. Cependant, se rappelant qu'elle venait à Paris non pour y jouir des beautés de la nature, mais pour y conquérir le plus vite possible sa place au soleil, elle arrêta tout de suite ces deux pièces et annonça qu'elle en prenait immédiatement possession. Aussitôt elle courut acheter chez les brocanteurs du voisinage quelques meubles délabrés. Elle fit en même temps emplette de mousseline blanche, de perse aux joyeuses couleurs et de quelques rouleaux de papier de tenture. Sans connaître le projet de banque d'échange publié vers 1850 par P.-J. Proudhon, elle eut l'idée de proposer à un peintre vitrier, célibataire, qui demeurait dans la maison, de lui remettre sa garde-robe en bon état à condition qu'il commencerait par blanchir immédiatement le plafond et par refaire les peintures du logement qu'elle venait de louer. Pendant que ce brave homme, enchanté de cet

arrangement, travaillait dans une pièce, elle taillait dans l'autre sa mousseline et sa perse, faisait des ourlets, cousait des anneaux. Dès le lendemain les deux chambrettes, tout à l'heure si lugubres, avaient pris, grâce à leurs plafonds blancs, à leur papier neuf et à leurs rideaux coquets un petit air honnête et presque élégant. Les meubles de hasard nettoyés à grand renfort de benzine et d'essence, vigoureusement frottés et amoureusement astiqués, oubliaient les longs séjours qu'ils avaient faits jadis au mont-de-piété. Le lit commençait à se persuader qu'il était en acajou massif; il ne se souvenait plus des soupirs lamentables qu'il avait entendu pousser à son dernier maître pendant de tristes nuits d'insomnie. La petite table à manger pliante prenait un air important comme si elle n'avait pas souvent subi la honte de n'ouvrir ses deux battants que pour supporter des assiettes de fromage ou de noix sèches. Les six chaises, où tant de malheureux s'étaient laissé tomber avec désespoir, paraissaient croire qu'elles n'avaient jamais prêté leurs sièges qu'à des rentiers libres des soucis vulgaires du pain quotidien. Les meubles de Paris ont si peu de mémoire! Comment ceux de Léonore se seraient-ils rappelé leurs mauvais jours d'autrefois, quand leur nouvelle maîtresse, pendant la première nuit passée au milieu d'eux, rêvait qu'elle promenait dans son hôtel la traîne de sa robe de velours sur des tapis à 100 francs le mètre?

Le baron de Nieul, ainsi qu'il l'avait dit à Léonore, s'était réservé dans un logement voisin un bureau où il venait souvent passer une heure ou deux. C'est là qu'il recevait le gérant de ses nombreux immeubles de ce quartier populeux; c'est là qu'il conférait avec les entrepeneurs chargés de la construction d'une grande maison qu'il faisait bâtir un peu plus loin: c'est là aussi qu'il consentait parfois à donner audience à ceux de ses humbles locataires qui tenaient à s'adresser directement à lui quand son gérant s'était montré intraitable au sujet d'un terme en retard. Cela lui permettait de tenir la porte de son hôtel de la rue Fortuny fermée à tout visiteur vulgaire et d'éviter aux précieuses étoffes qui recouvraient ses fauteuils certains contacts trop démocratiques.

Léonore guettait impatiemment son arrivée. Quand elle entendit ouvrir la porte placée en face de la sienne, elle prit un petit chapeau modestement coquet qui lui allait à ravir, s'enveloppa dans un manteau de drap noir d'une élégante simplicité et, après s'être assurée devant sa glace de la parfaite correction de sa tenue, elle s'avança prudemment sur le carré, s'assura que l'escalier était désert et frappa doucement à la porte de son imposant voisin.

Le baron ouvrit avec un empressement de bon augure. Son menton tout fraîchement rasé et ses cheveux merveilleusement

brossés et luisants, prouvaient qu'il venait de confier sa tête à quelque grand artiste, passé maître dans l'art de réparer ou de dissimuler les ravages du temps. Toute sa personne proprette et soignée exhalait un doux parfum. Il regarda Léonore d'un air affable et lui tendit amicalement les deux mains :

— Arrivez donc, chère enfant. Je vous apporte de bonnes nouvelles.

— Que vous êtes bon de vous être rappelé votre promesse!

— Me feriez-vous l'injure de vous en étonner? Je ne suis pas, Dieu merci, d'âge à oublier une jolie personne qui m'a fait l'honneur de s'adresser à moi. Mais commencez par me promettre de ne révéler à personne le secret que je vais vous confier.

— Je vous le jure! répondit la jeune fille fort surprise de ce prologue mystérieux.

— Bien. Un de mes amis, le prince de Grossdorf...

— Un Allemand?

— Oh non! Un Français, très français et même un Parisien très parisien. Le titre et le nom étrangers qu'il porte ont été donnés jadis à son père par un grand-duc d'outre-Rhin auquel il avait rendu quelques services. Malgré ce titre, Grossdorf est à la tête d'une industrie très florissante, une eau merveilleuse pour prévenir la chute des cheveux, quoiqu'elle n'ait pas empêché les siens de tomber. Elle lui rapporte d'énormes bénéfices, et, tout naturellement il tient à conserver cette poule aux œufs d'or. Mais la parfumerie pose médiocrement un prince dans le monde, aussi ne se soucie-t-il pas de se présenter dans les salons comme le fabricant de l'eau Mérovingienne, et je suis le seul de ses amis qui connaisse le secret de sa fortune. Vous venez de vous engager à ne pas le trahir?

— Comptez sur ma discrétion.

— C'est parce que je n'en doute pas que j'ai pensé à vous. L'une des principales employées de sa maison a fait l'autre jour la sottise de se laisser mourir. Je vous ai proposée pour la remplacer. Vous aurez à diriger les ouvrières qui habillent les flacons de je ne sais combien de papiers glacés et dorés. Vous devrez aussi présider à l'emballage et surveiller l'expédition des caisses. Vous aurez donc sous vos ordres une trentaine de personnes, des gaillardes qui n'aiment pas beaucoup à obéir et des gaillards qui ont souvent la parole vive. Pour tenir tout ce monde-là il faut de la tête et de l'énergie. J'ai vu hier que vous n'en manquez pas; j'espère que vous réussirez. Les appointements représentent quatre ou cinq fois ce que la plus habile ouvrière peut gagner avec son aiguille. Ajoutez que vous serez libre tous les jours à partir de cinq heures. Cela vous convient-il?

— Je n'osais rien espérer d'aussi beau. Oh! monsieur, comment vous prouver ma reconnaissance?

— Eh! chère petite, en me laissant prendre ma commission.

En parlant ainsi, il se pencha vers elle pour l'embrasser. Mais elle se dégagea prestement et baissa la tête de telle façon que les lèvres du baron durent se contenter de déposer sur son front un baiser paternel.

— Décidément, se dit-il en lui-même, c'est une vertu farouche. Tant mieux! A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire!

Aurait-on jamais cru qu'il s'intéressât si vivement à la gloire de son neveu? Sa jeune voisine voulait se retirer. Mais il la retint pour la présenter au prince qui devait venir le prendre dans un instant.

Léonore ne pouvait refuser une offre si naturelle et si bienveillante. Cependant elle parut gênée en voyant se prolonger ainsi ce tête-à-tête. Pour se tirer d'embarras elle fit remarquer à son hôte que la personne chargée de tenir son bureau en ordre s'acquittait assez mal de son rôle. Se levant aussitôt, elle se mit à rétablir la symétrie dans les pièces qui composaient la garniture de la cheminée. Elle allait et venait doucement et sans bruit, rangeait les meubles, essuyait la poussière tout en interrogeant le baron sur le compte du prince et en lui racontant comment elle s'était installée dans son petit logement remis à neuf en peu de temps et à peu de frais. Cette campagnarde, échappée de son village, n'avait nullement l'air d'une domestique nettoyant l'appartement de son maître; elle ressemblait à une honnête et gentille bourgeoise qui, tout en causant avec son mari, achève pour sa satisfaction personnelle la toilette de son salon. Le baron prenait un vif plaisir à la voir trottiner à travers son bureau comme si elle était chez elle, et il lui décochait plus d'un compliment, qu'elle accueillait tantôt avec de joyeux éclats de rire, tantôt avec une petite moue à moitié fâchée, en lui reprochant de se moquer d'elle.

Le baron aurait voulu prolonger longtemps encore cet agréable tête-à-tête, et il eut une violente envie de rester immobile et muet quand il entendit retentir la sonnette qui annonçait une visite; mais Léonore, impatiente d'être présentée au grand personnage qui lui faisait l'honneur de l'admettre dans sa fabrique, se dirigeait déjà vers la porte. Tiburce la devança et ouvrit, tout en se disant que dans certains moments l'inexactitude serait la véritable politesse des princes.

La jeune fille reconnut tout de suite le nouvel arrivant d'après le portrait que Gaston lui en avait tracé dans sa lettre. Ce corps de magot obèse, dressé sur deux petites jambes et soutenant une petite tête chauve, aux lèvres épaisses, surmontées d'une grosse mous-

tache étonnamment noire, sur laquelle s'épatait un nez de Kalmouk, ne pouvait appartenir qu'au prince de Grossdorf. C'était lui en effet.

Gaston l'avait dépeint très exactement; mais il n'avait pu soupçonner la nature et les causes de l'admiration que cet excellent homme éprouvait pour son oncle et qu'il témoignait d'une façon naïve. Comme le baron l'avait dit à Léonore, Grossdorf était colossalement riche, grâce à l'exploitation de l'eau Mérovingienne, inventée par son grand-père; mais les plaisanteries incessantes de ses camarades de plaisir, sur son embonpoint excessif, sur sa calvitie et sur son titre même, que personne ne prenait au sérieux, l'avaient rendu timide malgré sa fortune. Il avait commencé par savoir gré à Tiburce de lui épargner les railleries que d'autres lui prodiguaient; puis il en était venu à envier à son ami sa taille svelte, ses cheveux abondants, et jusqu'à ce titre de baron, bien modeste sans doute, mais donné par Napoléon Ier, en récompense de services rendus à l'État, tandis que le sien avait été acheté par son grand-père à un principicule obéré. Il reconnaissait d'ailleurs à Tiburce bien d'autres supériorités. A la chasse, les perdreaux échappés aux deux coups de fusil du prince tombaient généralement sous le premier coup du baron. A l'hôtel Drouot, quand Grossdorf se mettait à pousser des objets qui l'avaient séduit, il finissait par payer très cher des curiosités de pacotille; Tiburce trouvait moyen de se faire adjuger, à bon compte, une pièce rare dont le mérite avait échappé à la perspicacité des amateurs et des marchands présents à la vente. Le prince éprouvait-il un caprice pour une aimable personne rencontrée dans les salons du monde sans préjugés; il découvrait que son ami l'avait depuis longtemps devancé dans la place. Il résultait de tout cela qu'il considérait le baron comme un être supérieur auquel rien ne pouvait résister, qu'il l'admirait de toutes les forces de la petite âme logée dans son gros corps, qu'il était jaloux de ses avantages physiques et intellectuels, et que, tout en rêvant de prendre un jour sur ce rival, jusqu'ici invincible, une revanche éclatante, il désespérait de jamais y parvenir. Tels étaient les sentiments réels du gros homme que Gaston avait pris pour un vulgaire flagorneur vivant aux dépens de son oncle.

Après avoir serré de la façon la plus cordiale la main de son ami, il s'éloigna de quelques pas comme un connaisseur qui cherche la bonne place pour regarder un tableau. Quand il fut au point, il fixa le baron, paraissant l'étudier comme un objet infiniment curieux et rare :

— Parole, mon bon, s'écria-t-il, vous êtes étonnant! Quel œil vif! Quel teint de roses! Vous rajeunissez tous les jours. Fi l'égoïste

qui prétend garder pour lui la recette de son eau de Jouvence! Voulez-vous donc vous réserver le cœur de toutes les jolies femmes de Paris?

— Taisez-vous, mauvais plaisant. Vous allez donner mauvaise idée de moi à Mlle Léonore que je m'empresse de vous présenter et qui accepte votre proposition.

Léonore s'avança et fit de l'air le plus modeste une profonde révérence, à laquelle le prince répondit par un léger signe de sa petite tête dénudée. Il était redevenu sérieux et s'efforçait de paraître majestueux à sa future employée. Il lui ferait (tel fut le sens de son petit discours) un honneur insigne s'il l'admettait du premier coup à collaborer dans un poste éminent au succès de l'eau Mérovingienne; mais le baron avait répondu d'elle; aussi aurait-elle à cœur, il n'en doutait pas, de justifier de si précieux éloges. Tout en parlant ainsi, il l'examinait de la tête aux pieds et passait la revue de sa toilette et de toute sa personne comme un caporal prussien détaille la tenue du conscrit qu'il est chargé de dresser. Malgré son aplomb, la petite personne avait une peur affreuse que le résultat de l'inspection ne lui fût pas favorable. Elle se sentit soulagée d'un poids bien lourd quand son noble inspecteur lui recommanda de se rendre le lendemain de bonne heure à son poste pour que le directeur de l'usine pût l'installer sans retard dans ses fonctions.

Elle assura son nouveau patron de son dévouement et de sa reconnaissance et se retira en adressant au baron un regard de remerciement si vif et si tendre qu'il se sentit largement payé de ce qu'il venait de faire pour elle.

A peine fut-elle partie que Grossdorf éclata de rire.

— C'est donc cette babouine-là que votre neveu s'est mise en tête de conduire à l'autel?

— Eh! eh! On a souvent fait des extravagances pour de moins beaux yeux.

— Les yeux ne sont pas trop mal, c'est vrai; mais ils sont déshonorés par le voisinage de ce gros front de ruminant. Cette petite n'a pas de tournure. Elle est fagotée comme une quakeresse. Qui diable s'est jamais imaginé d'aimer pareil laideron!

— Un laideron! Le mot de ma belle-sœur! elle déteste cette pauvre fille; c'est son excuse; mais vous qui êtes neutre dans la querelle, vous qui vous posez en connaisseur! Pour admirer une femme, vous avez besoin que les caprices d'un millionnaire l'aient mise à la mode. Vous vous extasiez devant le premier chien coiffé qui promène en landau, dans l'allée des Acacias, une toilette tapageuse sortie de l'atelier du tailleur en renom; la Vénus

de Milo passerait à côté de vous en robe de laine noire que vous ne lui feriez pas l'honneur de la remarquer.

— Quel feu! quelle éloquence! Cette petite sorcière a donc jeté un charme sur tous les natifs de l'Aunis?

— Ce que j'en dis, vous comprenez, c'est au point de vue de l'art.

— Ta, ta, ta, vous êtes pincé, mon bon!

— Vous vous moquez de moi, prince de la jeunesse!

— Osez donc me soutenir que, quand je suis entré, vous n'étiez pas en train de roucouler tendrement auprès d'elle?

— Certainement, je roucoulais... mais pour remplir un devoir sacré. Oui, mon cher prince, mon bêta de neveu a des illusions sur la vertu des grisettes. Je dois à notre famille de l'en guérir.

— Si c'est par dévouement que vous admirez les beaux yeux de Mlle Chouteau, je n'ai plus qu'à solliciter, pour vous, un prix Monthyon.

— L'Académie française en a décerné à des gens qui les avaient moins mérités.

— Je n'en doute pas. Adieu, modèle des oncles!

— Adieu, barbare incapable de deviner le vrai mérite.

Grossdorf, qui venait d'ouvrir la porte pour sortir, rentra à moitié.

— Une idée, dit-il, si je complétais la leçon?

— Libre à vous, mon prince... quoique vous soyez généralement malheureux quand vous courez le même gibier que moi.

— Cette fois, je suis sans crainte.

Là-dessus, Grossdorf sortit.

— Décidément, se disait-il en regagnant sa voitnre, ce cher baron en tient. Lui, amoureux d'une grisette, lui, le Tiburce des dames! Quelle chute, mes amis, quelle chute!

Et il secoua, pendant trois minutes, sa petite tête de magot sur son gros corps en riant aux éclats à l'idée du ridicule dont le baron s'apprêtait à se couvrir.

VII

OU L'ON VERRA QU'UN SERMENT D'AMOUR N'A PAS LA VALEUR D'UN ACTE NOTARIÉ.

Gaston, las des insipides distractions que s'efforçaient de lui procurer ses amis du cercle, s'était mis activement au travail. Assidu aux cours de la Sorbonne et du Jardin des Plantes, il se reposait de ses études scientifiques par de longues stations dans les musées. Quand ses soirées n'étaient pas remplies par des visites à

d'anciens amis de sa famille, il allait entendre les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la musique ou voir représenter, à la Comédie-Française, les meilleures pièces du répertoire. Pendant ces bonnes heures, données à la science ou à l'art, aucune pensée importune ne venait assombrir son front; mais, quand il se retrouvait seul dans son joli petit appartement de garçon, il ne pouvait empêcher son esprit de se reporter vers le passé, et les souvenirs qui l'assaillaient alors en foule lui semblaient de moins en moins doux. Il s'efforçait de s'affirmer à lui-même que son amour pour Léonore était toujours aussi profond, aussi vif, aussi maître de son âme que le jour où il avait serré, pour la dernière fois, la main de sa bien-aimée sous les chênes verts du petit bois; mais, depuis ce jour-là, il avait rencontré, à Paris, dans les maisons qu'il fréquentait, des jeunes filles chez lesquelles d'heureuses dispositions naturelles avaient été développées par des mères aimables, spirituelles et bonnes; il avait été encore plus frappé de l'élévation et de la délicatesse de leurs sentiments que de leur instruction, de leur grâce ou de leur beauté. Plus d'une fois, pendant qu'il admirait, dans un salon, ces types accomplis de la Parisienne telle que l'a créée une civilisation raffinée, il revoyait tout à coup, malgré lui, la petite campagnarde qui lui semblait naguère résumer en elle toutes les perfections. Quoiqu'il fît les plus louables efforts pour éviter toute comparaison, il sentait vaguement au fond de son cœur, sans vouloir se l'avouer, qu'il rougissait de son choix. Il se disait que Léonore, transplantée dans ce milieu, s'y acclimaterait vite, qu'avec son esprit et sa finesse naturelle, elle acquerrait promptement ce qui lui manquait; que si une églantine cueillie dans un bois fait triste figure au milieu des roses civilisées d'un beau jardin, on peut, sans peine, greffer l'arbuste sauvage qu'il l'a produite et lui faire porter la plus rare des espèces obtenues par un horticulteur habile. Cependant tous ces raisonnements, auxquels il recourait pour se tromper lui-même, ne parvenaient pas à le convaincre. Il se rappelait toujours l'unique lettre qu'il avait reçue d'elle. Il n'avait pas besoin de la tirer du meuble, où il l'avait enfouie précipitamment, pour revoir cette écriture lourde et grossière, ces phrases boiteuses, cette signature burlesque. Encore cela n'était rien. Ce je ne sais quoi de sec et de mesquin non dans l'expression, mais dans la pensée même, qui l'avait glacé, c'était là le vrai mal; celui-là n'était-il pas incurable? La petite ouvrière prendrait peut-être, sans trop de peine, les allures et le langage d'une femme de ce monde où il voulait l'introduire; mais pourrait-il lui en inspirer les sentiments? Ne retrouverait-il pas sans cesse en elle les idées étroites de la paysanne inaccessible à toute pensée généreuse, à tout sentiment délicat?

Si Gaston jugeait ainsi Léonore, c'est qu'il ne l'aimait pas ou qu'il ne l'aimait plus. Ce qu'il avait adoré en elle, c'était la femme telle que la rêvait ce jeune homme timide, austère, vivant dans la solitude, étranger aux plaisirs grossiers, aux amours de rencontre. Il s'était créé dans sa tête et dans son cœur un type idéal de grâce, de pureté, de générosité, et, par une erreur fréquente chez les jeunes gens qui vivent plus dans le monde des idées que dans le monde réel, il avait naïvement doué de toutes ces qualités exquises la première jeune fille qu'il avait rencontrée sur sa route. Son amour était aussi sincère que profond et devait durer toute sa vie comme il l'avait juré; seulement il s'était trompé en supposant que l'ange entrevu par son imagination avait élu pour domicile terrestre le corps de la petite couturière de Nieul. Je ne sais dans quel roman picaresque, un jeune cavalier épris d'une noble dame qu'il a rencontrée à la Puerta del Sol, va « racler le jambon [1] » sous les fenêtres de la maison qu'on lui a indiquée comme la sienne, et chanter des séguédilles où il exhorte la belle à venir avec lui chercher le bonheur sous un autre ciel. Au dixième couplet, la porte s'entr'ouvre doucement; une femme soigneusement voilée en sort et prend le bras du jeune homme qui l'entraîne tout joyeux. Au bout d'un quart d'heure de marche, le voile de sa compagne se dérange : il aperçoit une horrible négresse qu'il abandonne avec horreur, et qui, furieuse d'être délaissée, lui lance dans sa fuite des injures et des pierres. Cet hidalgo méritait-il les noms de trompeur et de parjure qu'elle lui prodiguait? Non, sans doute; il s'était tout simplement trompé d'adresse. Autant en arrivait au jeune comte. Il y avait tout simplement *error in persona*, comme on dit au palais; or, en pareil cas, d'après la loi elle-même, erreur n'est pas compte. Mais si nous n'hésitons pas à reconnaître que le loyal et chevaleresque châtelain de Nieul s'était lourdement trompé, c'était là un aveu qu'il ne voulait faire ni aux autres ni à lui-même. Cet héritier du noble et grand chevalier de la Manche s'obstinait à se démontrer que sa Dulcinée du Toboso surpassait en beauté, en grâce et en noblesse de cœur les plus charmantes et les plus parfaites de toutes les jeunes filles qu'il rencontrait dans les salons de Paris. Seulement la tâche était si difficile que, en dépit de tous ses efforts, il ne pouvait en venir à bout, et il se voyait réduit à choisir entre deux partis : briser le cœur de sa mère uniquement pour la satisfaction d'épouser une personne qu'il n'aimait plus, ou se déshonorer en manquant à la parole qu'il avait donnée à Léonore. Quelle affreuse alternative!

[1] *Rascar el jamon*, racler le jambon. Expression, populaire en Espagne, qui signifie *jouer de la guitare*.

Un soir que, pour ranimer son amour expirant, il cherchait à se rappeler le sourire naguère tant aimé et les beaux yeux jadis follement adorés, il s'aperçut avec surprise que l'image même de cette jeune fille à laquelle il avait cru donner son âme pour toujours, commençait à s'effacer de sa mémoire.

— Hélas! pensa-t-il avec tristesse, je suis donc du nombre de ces êtres oublieux et ingrats pour lesquels on a fait ce cruel proverbe : « Loin des yeux, loin du cœur. » Pauvre Léonore! il m'a suffi de vivre trois mois à cent lieues d'elle pour oublier jusqu'aux traits de son visage! Mon oncle me connaissait trop bien! Mais je déjouerai ses calculs. Je veux revoir cette chère enfant que mon imagination se plaît à dépouiller de tous ses charmes, sans doute afin de me donner un prétexte pour la trahir. Dès que je l'aurai revue, mon cœur lui reviendra tout entier; une heure passée auprès d'elle suffira pour me donner la force d'attendre patiemment le terme de cette épreuve où j'ai failli succomber.

Aussitôt il écrivit à Léonore une lettre tendre, affectueuse, passionnée même. Il lui annonçait que, ne pouvant vivre si longtemps loin d'elle, il la suppliait de lui donner un rendez-vous dans le quartier de Niort le plus éloigné de celui qu'elle habitait. Convaincu que sa proposition la rendrait heureuse et qu'elle n'hésiterait pas à lui accorder la rencontre ainsi sollicitée, il la suppliait de lui écrire par le retour du courrier. Cependant de longs jours se passèrent sans qu'il vît rien venir. Il commençait à la croire malade ou morte, lorsqu'il reçut la réponse impatiemment attendue. Cette fois l'adresse était mise correctement; l'écriture de sa petite correspondante était devenue plus régulière et plus svelte. L'ange de Nieul devait aussi avoir appliqué pendant de longues heures ses beaux yeux sur les pages austères de Noël et Chapsal, car elle ne violait plus que de loin en loin les lois édictées par ces deux grands hommes. Au premier regard jeté sur cette épître extérieurement si différente de la première, Gaston se sentit le cœur remué.

« Chère enfant, se dit-il, c'est pour que je n'aie pas à rougir d'elle qu'elle travaillait si bien, pendant que moi, indigne et lâche, je la trahissais au fond de mon âme. »

Il était un peu trop prompt à s'accuser. Lorsque, après avoir regardé ces quatre pages il se mit à les lire, l'impression qu'elles lui causèrent fut infiniment moins agréable et moins douce.

Léonore commençait par déclarer qu'elle serait heureuse, bien heureuse de revoir M. Gaston, ne fût-ce qu'une heure, qu'une minute; mais si quelqu'une de ses voisines l'apercevait par hasard en compagnie d'un jeune homme élégant, que penserait-on d'elle? Si la comtesse venait à apprendre... Si cet oncle excellent se doutait

jamais... Toujours la raison, toujours la prudence, pas un élan, pas un mouvement généreux et confiant; pas même un mot un peu tendre comme ceux qu'on pouvait, en cherchant bien, découvrir à la loupe dans la lettre précédente. Gaston sentit pendant cette lecture son cœur se serrer douloureusement. Tout à coup le soupçon s'empara de lui.

— Pourquoi, se demanda-t-il, semble-t-elle redouter ma venue à Niort? Est-ce la rencontre d'une voisine qu'elle redoute? Ne serait-ce pas celle d'un voisin? Me trahirait-elle?... Oh non! C'est impossible et je la calomnie. Mais si elle n'a rien à se reprocher à mon égard, pourquoi cette frayeur visible? Dès demain, j'en aurai le cœur net.

Le lendemain en effet, il arrivait à Niort et se rendait à l'adresse que lui avait indiquée Léonore dans sa première lettre. C'était une pauvre maisonnette perdue tout au bout d'un faubourg misérable. Devant la porte, une petite vieille desséchée, au nez crochu, aux yeux bordés de rouge, à la chevelure grisonnante, ébouriffée, sous une loque flasque qui représentait les derniers débris d'une coiffe à la mode de l'Aunis, lavait du linge dans un grand baquet d'où jaillissait de tous les côtés une eau de savon noirâtre. Le châtelain de Nieul reconnut la femme dont il aspirait à devenir le gendre. Il se rappela les vers de Victor Hugo :

Une fille qui dans la Marne
Lavait des torchons radieux.

Cependant, malgré son amour pour Léonore, il ne crut voir aucun rayon s'échapper des guenilles sordides que tordait sa future belle-mère. Ce fut même avec un certain malaise qu'il s'approcha d'elle.

La vieille parut terrifiée à sa vue.

— Ah! bounnes gens! s'écria-t-elle. Monsieur le comte ici? C'est-y Dieu possible?

Et, lâchant son savon, elle fit mine de battre précipitamment en retraite.

— Pardon, lui dit-il, ma bonne madame Chouteau ; j'ai absolument besoin de parler sur le champ à Mlle Léonore.

— Espérez-moi deux minutes, monsieur le comte.

— Non, non! ne vous dérangez pas, je vous en prie, et dites-moi seulement si Mlle Léonore est ici.

— Faites excuse. Cetio bassiot quitte aller et j'ai tant patouillé dans le gassouille[1], que j'sons trempée comme une soupe, sauf

[1] Ce baquet fuit et j'ai tant piétiné dans la flaque d'eau, que je suis, etc.

votre respect. Je vas me chesser[1] et je reviens tout de suite, cria-t-elle en se sauvant, et elle ferma la porte de son logis sur le nez de son futur gendre qui avait cherché à la suivre.

— Pourquoi cette retraite précipitée? se demanda tout naturellement Gaston. Veut-elle se donner le temps d'inventer quelque mensonge? Va-t-elle cacher ou faire fuir quelque galant, dérangé dans un doux tête-à-tête?

Le jeune comte avait envie d'enfoncer d'un coup de poing la porte vermoulue pour aller s'assurer si ses soupçons étaient fondés; mais il n'était plus assez amoureux pour céder à cette tentation. Il se contenta de monter la garde devant le logis. Au bout de cinq minutes, la vieille paysanne, reparaissant avec une coiffe presque propre et une jupe presque sèche, l'introduisit dans une petite pièce du rez-de-chaussée, qui servait à la fois de salle à manger, de cuisine et de salon.

Elle se mit alors en devoir d'expliquer dans son patois comment, par une véritable fatalité, Léonore, qui ne s'attendait pas à l'honneur de la visite de monsieur le comte, venait précisément de partir pour aller passer quelques jours chez des parents. Seulement, afin de dissimuler son embarras, elle parlait avec la rapidité d'un carillon électrique, si bien qu'elle oubliait à chaque instant ce qu'elle venait d'inventer la minute précédente; au bout d'un quart d'heure elle se trouva avoir envoyé sa fille à la fois en Vendée chez une tante gravement malade, dans la Vienne au mariage d'une cousine, et dans la Loire-Inférieure au chevet d'un neveu atteint du croup. En même temps, fidèle à ses habitudes de campagnarde quémandeuse, elle se lamentait sur les frais que lui avait causés son installation à Niort, elle geignait sur la dureté des temps; tout coûtait les yeux de la tête dans cette maudite ville, où elle ne trouvait pas à gagner sa vie; sa fille, qui était un ange, ne travaillait plus autant qu'autrefois parce qu'elle perdait son temps à écrire de longues lettres dont il fallait encore payer les timbres... Gaston, écœuré, lui glissa quelques louis dans la main et se sauva. Avisant dans le voisinage un café borgne, il y entra et demanda à déjeuner. En faisant causer la grosse fille malpropre qui le servait, il l'amena à lui conter les histoires des habitants du quartier. Il sut ainsi que la mère Chouteau était arrivée seule à Niort. On avait bien entendu dire qu'elle avait une fille, mais le bruit courait que c'était une grande dame mariée à un duc ou à un prince, propriétaire d'une demeure seigneuriale aux environs de la Rochelle et colossalement riche; on s'étonnait que ce rival du marquis de Carabas eût assez

[1] Me sécher.

peu de cœur pour laisser la mère de sa femme dans la misère. Suivant d'autres, il manquait à cette union certaines formalités légales; la maman Chouteau refusait, à cause de ces regrettables lacunes, la maison de campagne, la voiture et les chevaux que sa fille voulait à toute force lui faire accepter.

Gaston regagna le chemin de fer irrité contre Léonore et contre lui-même. Dans la disposition d'esprit où il se trouvait depuis quelque temps, il semblait que la découverte qu'il venait de faire aurait dû le soulager en lui donnant un trop juste motif de rompre des engagements dont il commençait à rougir. Mais, au fond du cœur de l'homme le meilleur et le plus droit, il y a d'étranges contradictions : celui qui aspire le plus vivement à reconquérir sa liberté n'aime pas à se la voir rendre par une trahison. Gaston était navré tout à l'heure de s'apercevoir qu'il n'aimait plus la femme à laquelle il avait juré de donner son nom ; il se désolait maintenant à la seule pensée qu'elle avait pris les devants, et la perfidie de la jeune fille, loin d'achever de le détacher d'elle, rallumait son amour. Il la revoyait maintenant aussi charmante, aussi pure, aussi noble qu'il avait cru la voir au moment où cette folle passion s'était emparée de son cœur. Elle, le trahir? Est-ce que c'était possible? Les mensonges qu'elle lui avait faits dans ses deux lettres avaient évidemment quelque motif noble et généreux qu'elle ne tarderait pas à lui révéler et qui la lui rendraient plus chère et plus précieuse. Il retrouvait dans son cœur ces traits adorés qui naguère commençaient à s'y effacer. Il revoyait son large front; ses yeux brillants et doux sous le voile épais de leurs longs cils se remettaient à lui sourire; mais tout à coup il croyait voir ces mêmes yeux trompeurs et faux adresser à un autre la caresse de leurs regards : il se sentait alors emporté dans un torrent de colère et de haine; il se jurait de tuer son rival; puis il se demandait si ce n'était pas plutôt elle qu'il devait frapper. Ne voulant pas rentrer à Paris dans l'état voisin de la folie où le jetait le désordre de ces sentiments contradictoires, il alla passer quelques jours en Bretagne au bord de la mer. Les casinos étaient fermés; les villas coquettes, abandonnées depuis longtemps par leurs propriétaires, tenaient leurs persiennes hermétiquement closes, et l'herbe poussait dans les allées de leurs jardins. On ne rencontrait dans les rues des villages que des femmes de pêcheurs, rapportant du port les grands paniers où les soles grises palpitaient dans les dernières convulsions de l'agonie et les mannes où sautillaient les crevettes transparentes, impatiemment attendues par les mareyeurs. Les vagues envahissaient et délaissaient tour à tour les vastes bancs de sable des plages désertes éclairées par un de ces soleils d'hiver presque aussi chauds et

riants sur nos plages de l'Ouest que sur les bords de la Méditerranée. Au milieu de cette solitude calme et grandiose, Gaston sentit la paix rentrer peu à peu dans son âme; mais moins ses pensées étaient violentes et plus elles étaient tristes. Une explication nette et catégorique avec Léonore était indispensable. S'il en ressortait qu'il n'avait aucun reproche sérieux à lui adresssr, si le mystère dont elle s'était entourée était éclairci à son honneur, il restait engagé envers elle, et il était résolu à tenir sa parole; mais il ne pouvait se dissimuler qu'il ne trouverait pas le bonheur dans une telle union. Si, au contraire, elle ne pouvait justifier sa conduite, il renoncerait à jamais à elle; mais, après avoir fait de l'amour une si triste expérience, il était convaincu qu'il ne pourrait plus jamais aimer. A quelque dénouement qu'il dût aboutir, il était dans tous les cas condamné au malheur. Il revint à Paris en se disant que sa vie était brisée à jamais.

La première chose qu'il trouva en rentrant chez lui fut une lettre de Léonore, à laquelle sa mère s'était hâtée d'écrire ce qui s'était passé. Suivant la tactique des femmes, habituées à ne se défendre qu'en prenant l'offensive, et à accuser ceux à qui elles ont donné le droit de se plaindre d'elles, elle lui adressait de vifs reproches. Pourquoi venir à Niort, quand elle l'avait supplié de tenir la promesse faite à sa famille? Soupçonnait-il déjà la femme qu'il avait juré d'aimer toute sa vie? La croyait-il capable de le tromper? Certaine comme elle l'était qu'il ne pourrait se résigner à passer dix-huit mois sans la voir, n'avait-elle pas dû s'arranger de façon à ne pouvoir pas être accusée de l'avoir encouragé à manquer aux engagements qu'il avait pris?

Quel avocat habile à plaider les mauvaises causes que cette petite fille ignorante! Gaston ne parvenait pas à réfuter son argumentation serrée, mais cette plaidoierie ne le persuadait pas, et il sentait que les bonnes raisons alléguées en cachaient une mauvaise. « Suis-je donc, se disait-il, un simple jouet pour cette petite paysanne? A-t-elle ébauché quelque nouveau roman avec un jeune homme plus riche ou mieux posé que moi dans le monde? Tiendrait-elle simplement à me conserver comme pis-aller en cas d'échec, moi qui, pour elle, n'ai pas craint de causer à mon excellente mère un cruel chagrin? »

Sans cesse d'ailleurs il voyait se dresser entre Léonore et lui l'image odieuse et grotesque de la maman Chouteau, pataugeant dans l'eau noirâtre de son « bassiot »; il se rappelait cette sorcière sordide, interrompant le cours de ses mensonges pour quémander un secours de la voix dolente d'une pauvresse, et, malgré toute sa philosophie, il frémissait à l'idée d'avoir à témoigner du respect ou tout au moins de la déférence à cette belle-mère dont il n'aurait

pas voulu pour laveuse de vaisselle. Ce fantôme qui le poursuivait obstinément détruisait tout l'effet qu'aurait pu produire sur son cœur l'éloquence de Léonore.

En vain il essaya du remède qui lui avait réussi jusque-là. Il ne trouvait plus aucun soulagement dans le travail, car il ne pouvait astreindre son esprit à suivre les raisonnements des savants et des économistes dont il avait entrepris d'étudier les livres. Une visite au musée du Louvre lui montra que l'art n'avait pas pour lui en ce moment plus de consolations que la science. La vue des chefs-d'œuvre qu'il admirait naguère lui causait maintenant une étrange irritation.

« Oui, oui, disait-il aux Vierges de Raphaël, regardez-moi bien avec vos grands yeux angéliques : ce n'est pas à moi que vous en ferez accroire. Le génie du maître a pu vous transformer en saintes; mais je parie que de votre vivant vous excelliez, vous aussi, à tromper les naïfs séduits par vos doux regards. N'essayez plus de m'en conter. »

Le sourire de la Joconde lui sembla des plus impertinents, et il fut convaincu que cette beauté célèbre se moquait de ses infortunes. Il sut gré aux grosses Flamandes de Rubens de leur beauté naïvement insolente, sans la moindre prétention à la sainteté, mais il pensa que ces buveuses de bière devaient avoir l'esprit lourd, et les déclara incapables d'un amour délicat et profond. Il se hâta de sortir pour échapper à ces créatures perfides ou grossières qui le raillaient du haut de leurs cadres dorés.

Au bout de quelques jours son agitation s'apaisa, mais à la fièvre de la colère et à l'angoisse du doute avait succédé un assoupissement maladif de toutes ses facultés, une sorte de somnolence douloureuse comme celle qu'on doit éprouver à la suite d'une chute au fond d'un abîme. Rien ne parvenait à le tirer de l'engourdissement moral où il était tombé.

Un jour, comme il s'était arrêté devant l'étalage d'un grand magasin de nouveautés qu'il contemplait machinalement sans se douter de ce qu'il regardait, il éprouva tout à coup une sensation désagréable en sentant une main se poser familièrement sur son épaule. Il lui sembla qu'on venait de le réveiller en sursaut de son premier sommeil. Il reconnut dans l'importun le baron de Rieussec, son ancien camarade du collège de Pons.

— Hé, hé, mon philosophe, fit celui-ci, sans indiscrétion, à quelle reine de beauté veux-tu offrir ces chiffons splendides?

— Hein! quels chiffons?

— Parbleu! ceux que tu regardes là, ces magnifiques velours de soie.

— Ah! c'est du velours? demanda naïvement Gaston, encore imparfaitement éveillé.

Rieussec éclata de rire.

— Décidément, tu viens de fumer de l'opium... à moins que tu n'aies le cœur traversé par une flèche du tout-puissant Éros, comme disent les Parnassiens.

— Ah! mon pauvre ami, je suis bien malheureux!

Et Gaston, prenant le bras de son camarade, se laissa aller à lui confier une partie de ses chagrins. Il y a des moments où l'homme le plus réservé ne peut résister au besoin de conter ses peines au premier indifférent que le hasard amène près de lui quand son cœur déborde.

— Mon pauvre ami, s'écria Rieussec après avoir écouté ce récit, à quelle race, à quel siècle appartiens-tu donc? Comment! voilà six grands mois que tu habites Paris, et tu n'es pas encore devenu Parisien? Tu dédaignes nos plaisirs, trop vulgaires pour ton esprit sublime, et afin de nous prouver combien tu nous es supérieur, tu prends au tragique une amourette champêtre dont un lycéen de province ne ferait que rire! Passe encore si tu y trouvais le bonheur, mais te voilà mélancolique comme un préfet dégommé. C'est absurde. Ta bergère se moque de toi? Eh bien, moque-toi d'elle. Vous serez quittes. Sais-tu ce que tu vas faire? Réalmont nous offre à souper ce soir en joyeuse compagnie. Je t'emmène. Il sera enchanté de t'avoir. Si tu ne laisses pas ton chagrin au fond d'une coupe de champagne, si les jolis museaux roses des amies de Rosita, la reine de la fête, ne remuent rien au fond de ton cœur, si la dame de pique elle-même ne parvient pas à t'émouvoir, c'est que tu es décidément un être préhistorique, un contemporain du mastodonte et du dinornis. Alors je t'expédierai au Jardin des Plantes pour t'y faire exposer dans une vitrine : « *Homo primitivus* de la Charente-Inférieure, offert au muséum par M. le baron de Rieussec. » Mais je n'en serai pas réduit à cette extrémité, et demain tu te réveilleras Parisien de l'an de grâce 1887. Ne réponds pas. C'est entendu. Rendez-vous à l'Opéra, d'où nous partirons après le ballet.

Gaston avait accepté par lassitude : il ne se sentait même plus la force de dire non. Le soir, en s'habillant, il regretta d'avoir consenti et écrivit à Rieussec pour s'excuser. Une fois écrit, son billet lui parut stupide, et il le jeta au feu.

« Après tout, se dit-il en se remettant à sa toilette, Rieussec a peut-être raison. Sans s'en douter, il se rencontre avec Pascal : Qui veut faire l'ange fait la bête. J'ai si bien plané dans l'éther, comme il dit, que j'en suis devenu presque imbécile. Essayons donc maintenant d'un autre système. Les chevaliers de *Robert le Diable* qui

chantent « le vin, le jeu, les belles » sont peut-être dans le vrai. Puisque Pascal, Scribe et Rieussec sont d'accord, pourquoi ne suivrais-je pas leurs conseils?

Une heure plus tard, il arrivait à l'Opéra de l'air d'un homme qui, invité à un enterrement, fait son entrée dans la maison mortuaire. Rieussec, cherchant à le distraire de ses chagrins, s'appliqua pendant le premier entr'acte à lui montrer quelques personnages dont s'occupait en ce moment cette petite ville de province qu'on appelle « tout Paris ». Il lui avait déjà signalé un prince japonais, remarquable par la correction de son habit noir, une princesse russe, célèbre par ses diamants et un député radical fameux par l'acharnement avec lequel il sollicitait, les jours pairs, contre une beauté exotique, des arrêtés d'expulsion dont il demandait le retrait les jours impairs. Eh mais! dit-il tout à coup, voilà Jenny Panpan, la plus charmante brune du monde où l'on s'amuse. Regarde et admire... là... au dernier rang de l'amphithéâtre... à côté de ce colosse chauve.

En cherchant la merveille qu'on lui vantait ainsi, Gaston braqua ses jumelles un peu trop haut.

— Ah! l'admirable personne, s'écria-t-il. Quel type idéal.

— Jenny et l'idéal, répondit Rieussec en riant, ne font pas ménage ensemble.

— Et que m'importe ta Jenny. Vois donc dans cette loge cette délicieuse blonde en robe bleu clair à côté d'une jeune femme en robe de dentelles noires, sa sœur aînée sans doute. Derrière elles, leur père, je pense, cheveux blancs, moustache noire, rosette à la boutonnière.

— J'y suis. Tu as bon goût, mon cher, mais tu n'es pas seul à admirer Mlle de Grandvaux.

— La fille du sénateur?

— Parfaitement. Tu ne le connais pas?

— C'est un ami d'enfance de mon oncle. Je regrette que l'excellent baron ne soit pas là.

— Pour te présenter? Veux-tu que je le remplace? Grandvaux est un allié de ma famille.

— J'accepte avec empressement ta proposition.

— Allons. Seulement je te préviens que la dame en robe de dentelles n'est pas la sœur, mais la mère de Mlle Claire. Tout le monde s'y trompe comme toi. Bien qu'elle ait passé la quarantaine, on lui donnerait à peine trente ans, ce qui tient sans doute à ce qu'elle ne fait rien pour se rajeunir. Charmante femme d'ailleurs; si intelligente et si spirituelle qu'elle n'a pas besoin de dire des méchancetés pour prouver son esprit. Aussi tout le monde l'adore, même son mari.

En parlant ainsi les deux jeunes gens étaient arrivés à la porte de la loge. Gaston sentit son cœur défaillir au moment où l'ouvreuse introduisit la clé dans la serrure. Il cherchait dans sa tête une phrase d'entrée, mais il n'eut pas besoin de se mettre en frais de compliments. A peine son nom eut-il été prononcé par Rieussec que M. et Mme de Grandvaux lui tendirent la main comme à un vieil ami. Claire répondit à sa révérence par un salut gracieux et un sourire avenant. Au bout de deux minutes, il se sentit tellement rassuré par cet accueil simple et cordial, qu'il lui sembla qu'il se trouvait au milieu de sa propre famille. On l'entretint avec intérêt de son oncle et surtout de sa mère que M. de Grandvaux avait eu l'occasion de voir souvent autrefois et pour laquelle il professait une estime poussée presque jusqu'à la vénération ; puis on parla de la pièce qu'on jouait. Pendant que Mme de Grandvaux en louait finement les mérites, tout en en critiquant sans pédantisme les défauts, Gaston se rappela tout à coup la mère de Léonore se plaignant en son patois de son *bassiot* et des *gassouilles* dans lesquels elle *patouillait*. Il frémit à ce souvenir comme un homme qui aperçoit tout à coup la profondeur d'un abîme dont il avait longé les bords sans s'en douter. Mlle Claire prit sans fausse timidité sa part de la conversation, mais Gaston comprit à peine le sens de ses paroles, tant il était charmé par le son mélodieux de sa voix qui résonnait à ses oreilles comme une musique céleste. Aussi accabla-t-il de malédictions au fond de son cœur deux diplomates étrangers qui venaient faire visite à ses nouveaux amis, et auxquels Rieussec et lui durent céder la place. Au moment où il se retirait, l'ami de son oncle lui dit qu'il espérait bien le revoir avant peu ; Mme de Grandvaux lui apprit qu'elle recevait le mercredi soir, et un sourire aimable de Claire confirma cette double invitation. Il sortit rayonnant de joie et d'espérance. Tandis qu'il descendait le grand escalier avec son ami pour regagner l'orchestre, ils aperçurent de loin Réalmont.

— Je vais le prévenir que tu sera des nôtres ce soir, dit Rieussec.

Gaston le retint vivement par le bras :

— Excuse-moi, je t'en prie, de changer si vite d'avis, mais...

— Mais tu n'as plus envie de patauger dans notre fange, maintenant que tu as repris ton vol dans l'azur. Plane à ton aise, mon bonhomme !

Edmond Villetard.

La fin prochainement.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier [1]

CHAPITRE IV

LA POLICE DE NAPOLÉON ET LES CONSPIRATIONS ROYALISTES

(SUITE)

IV

AFFAIRE CLÉMENT DE RIS

Le sénateur Clément de Ris, ancien maître d'hôtel de Marie-Antoinette et sous l'Empire comte de Mauny [2], avait eu la rare fortune de traverser la Révolution en sauvant sa tête et sa terre. Il se trouvait en son château de Beauvois (commune d'Azay-sur-Cher) le 23 septembre 1800, lorsqu'il fut enlevé à cinq heures du soir par cinq hommes déguisés en hussards. L'émotion fut profonde; on se disait tout bas que le vainqueur de Marengo ne pouvait assurer la sécurité même d'un sénateur. Les jours s'écoulaient sans que préfet, parquet, gendarmes et police eussent découvert le moindre indice non seulement sur les coupables, mais même sur le sort subi par le sénateur. Fouché soupçonna d'anciens chouans et pria Bourmont de faire une enquête. Le comte de Bourmont s'y prêta d'autant plus volontiers que les coupables étaient un déshonneur pour son parti; ils avaient enlevé avec le sénateur l'argent,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août 1887.

[2] Voy. Alph. de Beauchamp, *Mémoires secrets et inédits*, t. II; *Mémoires* de Robert Couteau. Carré de Busserolle, *Drames judiciaires de la Touraine*, Tours 1872, in-4°; colonel Jung, *Mémoires de Lucien*, I, 412.

les bijoux, l'argenterie qu'ils avaient trouvés dans le château ; ils avaient prévenu Mme Clément de Ris qu'ils ne rendraient la liberté à son mari que contre un versement de 50 000 francs. Le jeune chef vendéen ne laissa pas égarer ses soupçons et, avec une sagacité merveilleuse, il envoya deux de ses anciens soldats, Carlos Sourdat et Robert Couteau, porter l'ordre aux coupables de restituer immédiatement leur captif. Il fut obéi. Clément de Ris après dix-neuf jours de captivité fut poussé, les yeux bandés, à la pyramide de Chemillé, dans la forêt de Loches, ceux qui le conduisaient tirèrent en l'air quelques coups de fusil pour faire croire qu'on le leur enlevait, les hommes de Bourmont le recueillirent et l'amenèrent près du préfet.

Les cinq auteurs du rapt étaient Charles Gondé, le marquis Dumoustier de Canchy, le comte de Mauduison, Gaudin et Renard. Ils avaient mené leur prisonnier à la ferme du Portail près de Loches, qui appartenait à Droulin, dont la fille, Mme Lacroix, était la maîtresse de Gondé, et ils l'avaient enfermé dans un caveau profond de 5 pieds, long de 10, qui, durant la révolution, avait servi à cacher les prêtres.

Cette précision des détails, la docilité aux ordres de Bourmont, le récit de Robert Couteau, ne permettent guère de mettre en doute les noms des criminels. Une amnistie complète avait été promise. C'était même la seule des conditions exigées pour la liberté du sénateur qui eût été acceptée. La promesse était nette et formelle, nul ne devait être inquiété. Cependant dès que le prisonnier est délivré, les arrestations commencent. Charles Gondé demande à entrer dans la police et gagne la faveur de ses chefs en dénonçant ses complices : il fait arrêter même Mme Lacroix et son mari. Clément de Ris se jugeait lié par la promesse d'amnistie à laquelle il devait sa liberté. Il se fit réclamer par le Sénat et put éviter ainsi de paraître comme témoin devant le tribunal de Tours. Cette abstention était accablante pour les accusés, car, s'ils avaient été innocents, le sénateur n'aurait pas hésité à venir le déclarer. Néanmoins le tribunal criminel de Tours décida que la comparution du sénateur était indispensable, et il remit l'affaire pour l'audience indéterminée où Clément de Ris pourrait être présent. Cet arrêt fut déféré à la Cour de cassation qui l'annula et renvoya la cause au tribunal criminel d'Angers. Ces procédures étaient suivies avec anxiété par une jeune femme qui intéressait l'opinion à sa douleur : c'était la marquise de Canchy, femme d'un des accusés, sœur d'un autre. Elle voulut se tuer quand elle apprit que MM. de Canchy et de Mauduison étaient tous deux condamnés à mort avec le paysan Gaudin et fut emmenée par l'avocat Chauveau-Lagarde dans le

trompeux espoir de fléchir le Premier consul. Mais celui-ci tenait à ce que la promesse faite en son nom fût violée. Aussi la triple exécution souleva-t-elle les colères locales.

Aujourd'hui les pièces du dossier permettent de supposer les accusés coupables, mais les juges n'en savaient rien; ils n'avaient que les notes de l'infâme Gondé [1]; dès lors ils condamnèrent non pas par conviction, mais par ordre. La foule jeta des fleurs à Mme Lacroix quand elle fut attachée au pilori [2].

Plus tard, on imagina une série de complots romanesques pour faire supposer que Fouché lui-même avait voulu faire disparaître Clément de Ris. Ces rêveries deviennent vraisemblables quand elles prennent vie sous la plume d'un romancier de génie [3]. Mais l'historien qui a touché, qui a lu les documents ne peut rapprocher cet événement de la mort subite et prématurée des sénateurs Gilbert et Creuzé de Latouche. Il y a eu sans doute pendant la campagne de Marengo des pourparlers échangés pour le cas où le Premier consul succomberait dans un combat. Sieyès, Carnot, la Fayette avaient parlé peut-être; mais si Fouché participait à ces projets, on peut croire qu'il ne confiait pas ses résolutions à des cervelles aussi légères que celles des sénateurs Gilbert et Clément de Ris.

V

AFFAIRE SAINT-RÉJANT

Georges avait appris, au fond de la Bretagne, les promesses faites par le Premier consul aux assassins qui devaient tuer Frotté d'abord, lui-même ensuite; il méditait sur cette leçon de meurtre. Qui, le premier, a fait appel au crime? Ce n'est pas Georges, c'est Bonaparte. Bonaparte a promis son argent pour celui qui ferait le coup; il a consigné la somme chez un banquier [4]. Certes, il n'en résultait pas pour Georges le droit de répondre à

[1] Gondé a dû trahir plus tard la police, car il fut enfermé à Bicêtre. Peut-être aussi s'est-elle débarrassée d'un instrument devenu inutile.

[2] La pauvre femme eut six ans de prison, mais fut détenue beaucoup plus longtemps, presque jusqu'à la fin de l'empire.

[3] Balzac, *Une ténébreuse affaire.*

[4] Lettre de Fouché du 7 janvier 1801 citée par le comte de Martel, II, p. 353. — « Je vous adresse ci-joint, citoyen préfet, une lettre de crédit de 24 000 francs de la maison Récamier sur le citoyen Pillier, négociant de Rennes. Cette somme sera touchée et remise immédiatement à ceux qui parviendront à se saisir de Georges et qui le représenteront mort ou vif. »

cette provocation par un acte de même nature, mais il est équitable de tenir compte du ressentiment suscité dans le cœur de celui qui se voit traqué, alors surtout que cet homme est le faible, tandis que son ennemi ne va être rien moins que le maître du monde.

Le philosophe peut remarquer que le meurtre commandé et payé par Bonaparte n'aurait rien changé aux événements, tandis que la mort de Bonaparte aurait épargné à la France le sang qu'elle a versé à flot, la perte de ses milliards et de ses provinces, à l'Europe des carnages répétés. Mais l'historien n'a pas le droit de juger les faits à distance, avec le regret des résultats qu'ils auraient procurés, ni d'éprouver une reconnaissance posthume pour celui qui, au prix d'un crime, a tenté d'écarter un fléau; il peut dire seulement que ce crime était rendu excusable par les nécessités de la défense personnelle. Georges ne fit appel aux assassins qu'après avoir vu Bonaparte ouvrir deux fois sa bourse aux meurtriers et tremper ses mains dans le sang de Frotté et du chevalier de Margadel. Dès lors le duel était engagé, et il n'hésita plus; il envoya quelques chouans à Paris pour organiser un coup de main contre le Premier consul.

M. de Saint-Réjant, qui dirigeait cette entreprise, était froid et prudent. Il ne se montra pas. Le secret fut si bien concentré dans sa tête, qu'à l'exception de Carbon, son domestique, on n'est pas sûr, même aujourd'hui, qu'il ait eu des complices. Saint-Réjant, ancien officier de marine, avait une âme inaccessible à la pitié. Desmarest l'accuse d'avoir renvoyé vers Georges, pour le faire fusiller, un affidé qui ne lui inspirait pas confiance [1]. Il ne reconnaissait que Georges pour chef, et l'on peut affirmer que Hyde de Neuville ignorait ce complot [2]. Rien ne prouve que les officiers bretons, présents à Paris, le connussent davantage : le chevalier de Limoëlan dit Pourleroy [3], M. Coster de Saint-Victor, M. de la Haye Saint-Hilaire et le chouan Joyau se retrouveront, il est vrai, dans des conspirations de même nature, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils aient été dans le secret de celle-ci. Du reste, même s'il avait eu beaucoup de complices, Saint-Réjant aurait pu préparer son coup paisiblement, car toutes les forces de la police

[1] *Témoignages historiques*, p. 36. — Cet affidé serait M. de Becdelièvre, qui aurait en effet disparu vers cette époque.

[2] Il l'explique dans une brochure : il déclare que s'il n'est pas venu faire constater son innocence devant les juges, c'est que s'il était effrayé par la mort clandestine du chevalier de Margadel. (Bibl. nat. L. 6, 43, 156.)

[3] Voy. sa proclamation affichée le 1er septembre 1799. (Bibl. nat. L. 6, 42, 769.)

étaient, vers cette époque (fin de l'année 1800), absorbées par la surveillance des jacobins.

Dès le 18 brumaire, Bonaparte avait satisfait ses vieilles haines en faisant déporter à l'île de Ré, puis à la Guyane, des députés, des juges, des militaires qu'il flétrissait du nom de jacobins. Le général Jourdan, qui figurait sur cette liste, se trouva seul rayé[1]. Après son retour de Marengo, le Premier consul eut contre les républicains un retour offensif; le hasard voulut que le fameux Barère choisît ce moment même pour dénoncer, aux généraux Duroc et Lannes, une sorte d'association formée par d'anciens jacobins[2]. Barère paraît avoir dressé un capitaine Harel, en retrait d'emploi, et son secrétaire Demerville, à grouper ces malheureux, afin de les faire arrêter. Il les choisit d'ailleurs de manière à plaire, car Bonaparte détestait spécialement son compatriote Arena[3], frère de celui qui l'avait fait pâlir au 18 brumaire, selon le mot qui coûta la vie à Frotté.

Bonaparte en recevant la note de Barère fit arrêter le Corse Arena, le peintre Topino-Lebrun et d'autres républicains. Par une singulière coïncidence, la police découvrit, quelques jours plus tard, chez un nommé Chevalier, artificier de Meudon, une sorte de machine destinée à tuer le Premier consul sur la route de la Malmaison; Chevalier fut arrêté le 5 novembre. A partir de ce jour, les rapports, les dénonciations se croisèrent. On ne pensa qu'aux jacobins. C'est ainsi que Saint-Réjant et son domestique purent, en toute sécurité, se procurer un tonneau de poudre, un cheval, une charrette. Ils se tiennent au coin de la rue Saint-Nicaise, dans la soirée du 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), et attendent la voiture du Premier consul. Cette voiture débouche du Carrousel, traverse la rue Saint-Nicaise et tourne dans la rue de Malte pour se diriger vers le Palais-Royal, au moment où Saint-Réjant met le feu à sa machine et se précipite dans la rue de Malte afin d'en éviter les éclats. Au moment de l'explosion, la voiture était engagée assez avant dans la rue de Malte pour y trouver un abri. Cependant l'explosion atteignit une partie du peloton qui suivait la voiture ainsi que quelques curieux. La mèche avait duré deux ou trois secondes de plus que Saint-Réjant n'avait prévu; la Providence avait décidé que la France subirait Bonaparte.

On crut d'abord à un complot de jacobins. Rien d'étonnant avec

[1] Liste du 25 brumaire. Lanfrey, II, 12.

[2] Desmarest, *Témoignages historiques*, p. 23. Peuchet, *Mémoires*, IV, 248, Miot, *Mémoires*, I, 345. Macaulay, *Bertrand Barère*.

[3] C'est Joseph Arena, frère de Barthélemy Arena, qui avait fait pâlir Bonaparte au conseil des Cinq-Cents.

la préoccupation où étaient les esprits depuis la découverte de la machine de Chevalier. Il était bizarre en effet que les partis adverses se fussent avisés au même moment d'employer le même appareil. Le Premier consul tourna donc ses soupçons du côté de ceux qu'il appelait, et quelquefois avec justice, *des hommes de boue et de sang*. Tout jacobin lui fut suspect; il exigea que l'on condamnât à mort ceux qu'il avait fait arrêter un mois auparavant et dont l'innocence était par là même évidente; ils étaient neuf, ils furent condamnés, ils furent exécutés le 30 janvier 1801. Il prétendit de plus faire déporter sans jugement tous les républicains qui lui portaient ombrage. Fouché se trompa ou fit semblant de se tromper, et rédigea le célèbre rapport où il imputait aux jacobins l'attentat de la rue Saint-Nicaise, « la police, disait-il, tenait le fil et fournirait à la justice les lumières qui l'empêcheraient de s'égarer [1] ». Sur les dires de Fouché, le conseil d'État approuva la déportation des républicains. Cet acte suffirait à flétrir cette assemblée, car elle fut éclairée sur la valeur des listes par un de ses membres : « Vos listes sont fausses, dit Réal. J'y vois, comme jacobin soupçonné, Baudrais, vous allez le déporter, or il est depuis cinq ans à la Guadeloupe, il y est juge. Je vois Pâris, ex-greffier du tribunal révolutionnaire; or il est mort depuis six mois... » Mais, ni à ce moment ni plus tard, le conseil d'État ne rendit à Napoléon le service de résister à ses mesures tyranniques. Il vota donc la proscription. Les listes furent portées au Sénat, là les noms furent changés, les rapports de police corrigés, et le Sénat, non moins servile, approuva ce que le conseil d'État avait voté.

A ce moment, on découvrit les vrais coupables. Déjà l'on avait mis à mort les jacobins qu'avait dénoncés Barère, mais on pouvait encore sauver les républicains qu'on allait transporter au-delà des mers. Bonaparte ne savait pas épargner des victimes. Il fit prendre les royalistes et garda les républicains.

A la tête de la division de la sûreté se trouvait alors un bonhomme nommé Henri, qui servait depuis le temps de M. Lenoir, le célèbre lieutenant de police. Il ne se laissa ni détourner par la machine de Chevalier, ni séduire par les présomptions, ni entraîner par le branle imprimé contre les jacobins. Il suivit son enquête avec persévérance. Il rassembla les débris du cheval qui traînait la charrette, les fit reconnaître par le maquignon qui l'avait vendu, sut tirer de la Seine la blouse ensanglantée que Saint-Réjant, blessé, avait jeté dans le fleuve, il arriva enfin à mettre la main sur Carbon d'abord, puis sur Saint-Réjant, enfin sur toutes les per-

[1] Miot, *Mémoires*, I, 354.

sonnes chez lesquelles les deux complices avaient demeuré. Non content de pousser, vers l'océan Indien, les républicains innocents, Napoléon eut la satisfaction d'enfermer, dans la prison des Madelonnettes, avec les filles ramassées dans la rue, les dames qui avaient ouvert leur porte aux officiers bretons, sans pouvoir soupçonner leur terrible dessein. Il les fit traduire, avec Carbon et Saint-Réjant, devant le tribunal criminel. Ainsi furent poursuivies pour cette affaire de la machine infernale la sœur de l'archevêque de Bordeaux, Mlle de Cicé, âgée de cinquante et un ans, plus quelques vieilles religieuses de ses amies, plus Mme de Goyon-Beaucorps et ses deux filles[1]. Elles furent acquittées. Néanmoins Bonaparte les garda toutes, d'abord dans ses prisons, puis sous la surveillance de sa police. Saint-Réjant et Carbon furent condamnés à mort et conduits au supplice revêtus de la chemise rouge. On tuait en même temps (le 20 janvier 1801), près de Loudéac, le brave Mercier dit la Vendée, un lieutenant de Georges qui pouvait devenir dangereux. On jetait en prison le comte de Bourmont, le comte de Vezins et une centaine d'émigrés rentrés qui vivaient à Paris sans méfiance. La France souffrait tout de l'homme qui l'avait arrachée aux hontes du Directoire. Ses actes étaient acclamés par l'opinion. Un nuage épais cachait aux Français la mer sanglante vers laquelle les poussait la Providence sur les pas de cet homme miraculeusement protégé. De toutes parts arrivaient les adresses qui bénissaient l'*Être suprême* d'avoir sauvé les jours de son élu. Les illusions honnêtes tenaient le même langage que la servilité. Chacun parlait comme ce grotesque Brunetière qui, « au nom de l'humanité et du barreau français, offrait publiquement de sincères actions de grâce à l'Être suprême de ce qu'il avait conservé le génie de la France, son ange tutélaire[2]. »

Tandis que les royalistes, même étrangers au complot de Saint-Réjant, étaient entassés, les hommes dans la prison du Temple, les femmes dans celle des Madelonnettes, les corvettes *la Chiffonne* et *la Flèche* voguaient vers les mers lointaines avec leurs cargaisons de républicains déportés[3]. Il y avait eu cent trente arrestations; cinquante-cinq hommes furent destinés à garnir les prisons d'État; quatre furent internés dans l'île de Ré[4]; soixante et onze

[1] Bonaparte voulait sans doute préluder, sur ces dernières, à l'extermination de la famille de Goyon, contre laquelle il va s'acharner pendant toute la durée de son règne.

[2] *Eloge du Premier consul*, L. 6, 43, 142.

[3] Fescourt, *Histoire de la double conspiration.* J.-B. Ant. Lefranc, *les Infortunes de plusieurs victimes.*

[4] Les généraux Talat, de Hesse, Félix Lepelletier, le député Destrem.

furent déportés en deux convois : parmi ces derniers on remarquait des personnages peu dignes d'intérêt, le général Rossignol, le *mouton* Pépin-Desgrouettes qui déposait sous la Terreur contre les prisonniers compris par les tyrans du jour dans les fournées de la guillotine, des jurés du tribunal révolutionnaire. « Tous sont connus, disait le rapport de police, pour être capables d'aiguiser le poignard et de le prendre [1]. » C'est le grief commun qui dispense de rechercher les crimes individuels. Voilà les soixante et onze hommes sur l'Océan. On les débarque aux îles Seychelles. Une vingtaine y meurent. Trente-trois se révoltent, sont mis aux fers, embarqués de nouveau, jetés à terre sur la côte d'Anjouan, une des îles Comores. Ils succombent un à un au milieu des nègres qui, pourtant moins cruels que Bonaparte, les nourrissent et les prennent en pitié. Plusieurs moururent en maudissant leur bourreau et en lui souhaitant, avec d'affreuses imprécations, des tortures semblables à celles qu'il leur avait infligées. L'Être Suprême y a pourvu; sur l'autre versant de l'Afrique, il a son île de Sainte-Hélène. Les trente-trois meurent ainsi, sous les étreintes d'un climat meurtrier, sauf deux qui enterrent leurs camarades. L'un d'eux est l'architecte Lefranc qui, s'étant échappé, s'engage comme cuisinier sur la *Maria* d'Anvers et est ramené à Bordeaux en 1812. Il s'y établit, veut s'y marier, est repris par la police, garrotté, jeté sur une charrette et conduit à une prison d'État; on l'abandonne en route, mourant, à l'hôpital d'Angoulême, sa fiancée vient l'y soigner, le sauve et meurt. Il fallut la Restauration monarchique pour rendre ce républicain à la liberté!

VI

COMPLOTS POSTÉRIEURS A LA PAIX D'AMIENS

La police ne se lassa point de traquer les anciens chefs de l'Ouest qui avaient cru à la bonne foi du gouvernement. Ainsi le prince Louis de la Trémoïlle, qui était venu à Paris pour se marier, fut arrêté et enfermé au Temple. Il fut mis en liberté au moment même où se signait la paix d'Amiens [2]. Cette paix aurait dû procurer la repos à l'Europe et arrêter l'effusion du sang; elle n'eut qu'une durée de treize mois.

[1] Sénatus-consulte, 5 janvier 1801.

[2] Chartrier de Thouars, Manuscrits. Louis-Stanislas de la Trémoïlle, arrêté le 13 mars 1802, mis en liberté le 19 mars, épousa le 26, Adélaïde Geneviève Andrault de Langeron, veuve de Saint-Mauris. Veuf en 1829, il épousa, en 1834, Augusta Murray, encore vivante.

Treize mois sans jouer au terrible jeu des batailles, ce fut tout ce que put concéder au monde la nouvelle idole des Français. Jusqu'en 1802, on peut dire que Bonaparte défendait les frontières naturelles de la France. Les hommes tués jusque-là ne doivent pas être mis à son compte. Mais ceux qui sont morts depuis la paix d'Amiens sont bien à lui. C'est uniquement pour satisfaire cette ambition que chaque année, de 1802 à 1816, cent mille Français et deux cent mille Européens sont tombés épuisés sur les routes, déchirés sur les champs de bataille, infectés dans les ambulances par le typhus et la pourriture des hôpitaux, moissonnés par le froid, la faim, les maladies, jusque dans leurs villages, quand ils y rentraient amputés ou fiévreux.

Dès les premiers jours de cette paix, qui ne fut qu'une courte trêve, Napoléon montre en toutes circonstances l'aversion contre l'Angleterre. Il veut la faire entrer avec lui dans une sorte de coalition et se partager l'empire du monde; la terre à l'un, la mer à l'autre et gouverner le monde en commun; c'est là son offre, il le dit, elle est absurde; il est blessé de la voir rejeter [1].

De son côté, il blesse l'Angleterre en s'agrandissant constamment, en annonçant ses intentions sur l'Égypte par l'insertion au *Moniteur* du rapport de Sébastiani, en refusant de céder Malte comme compensation aux agrandissements réalisés contre l'esprit du traité d'Amiens.

Il ne remarque pas que ses plus vives récriminations contre l'Angleterre attestent la bonne foi de ses ennemis : « Ils commencent, dit-il, par nous rendre le Cap, la Martinique, l'île d'Elbe, par évacuer l'Égypte! Ils veulent nous faire la guerre et ils usent six semaines en négociations pendant lesquelles notre commerce averti met à couvert la plus grande partie de ses capitaux qu'une attaque brusque pouvait mettre en danger! En vérité, il y a folie et extravagance [2]. »

Markow aussi dit à Miot : « L'intérêt de la Russie est qu'aucune des deux puissances n'ait la prépondérance. D'un côté, le despotisme maritime; de l'autre, le despotisme continental [3]. » Et en effet, la Russie inclinait vers la paix, mais Napoléon voulait la guerre.

A la rigueur, il aurait renoncé à Malte, mais il entendait bien

[1] Cette conversation de Napoléon a eu lieu le 18 février 1803. Elle est publiée au *Morning Chronicle* du 19 mai, d'après la dépêche de lord Withworth à lord Hawkesbury. Miot la donne II, 62 à 64, 71, 77, 114.

[2] Ces propos de Napoléon aux conseillers d'État ont été recueillis par Miot en rentrant de séance, II, 71.

[3] Miot II, 114.

ne supporter ni contradictions, ni critiques de la part de la presse. Lui-même, dans le *Moniteur*, est entré en polémique contre les journaux anglais, puis contre le gouvernement qui les tolère. On se rappelle les incidents du procès Peltier. L'écrivain, organe des émigrés exaltés, s'était livré à des outrages contre le dictateur. Poursuivi pendant la paix sur les instances de Napoléon, il avait été condamné à une amende et à des dommages-intérêts, immédiatement couverts par une souscription nationale.

La paix servit au Premier consul tout autant que la guerre pour étendre sa domination sur l'Europe; il commença par l'annexion de l'île d'Elbe, il continua par celle du Piémont (12 et 14 fructidor an X), puis enfin il intervint en Suisse [1].

Bonaparte préparait encore plus sûrement la rupture en faisant arrêter à Paris un contre-amiral anglais, le prince de Bouillon.

De tous les croiseurs anglais qui, pendant la guerre d'Amérique, inquiétaient les armateurs français, le plus redouté était la frégate l'*Aréthuse*, l'arrogante *Aréthuse*, comme la surnommaient les Anglais, glorieux de ses exploits. Notre frégate l'*Aigrette* s'acharna sur ce croiseur, le poussa à coups de canon sur les côtes de France, le contraignit de s'y échouer; l'équipage fut pris. Les officiers captifs furent présentés à la cour de Louis XVI, ils y devinrent aussitôt à la mode; on remarqua surtout le premier lieutenant, un beau marin de vingt-cinq ans, il se nommait Philip Dauvergne. — Mais il est mon cousin! s'écria aussitôt le duc de Bouillon. La chimère des La Tour, après le « dieu de princerie », était le titre d'Auvergne. Le duc de Bouillon persuade au jeune prisonnier qu'il est un La Tour d'Auvergne, qu'il descend d'une branche hérétique expulsée de France, en 1232, pendant la guerre des Albigeois. Le lieutenant de vaisseau ne témoigna aucune répugnance contre les Albigeois ni contre la date de 1232. Philip Dauvergne se montra tellement séduisant, que le duc de Bouillon fut fasciné ainsi que son fils cul-de-jatte. Après la paix, après quelques années de vie en commun, le duc de Bouillon (les 30 août et 1er septembre 1786) adopta l'officier anglais comme son fils, le cul-de-jatte l'adopta comme son frère. Le roi Georges III approuva la double adoption et Philip Dauvergne prit désormais le titre de prince de Bouillon. Devenu contre-amiral anglais, il commandait les forces navales à Jersey et avait, pendant toute la durée de la guerre, ravitaillé les insurgés de l'Ouest [2].

[1] Fauriel, p. 72.

[2] *Le dernier prince de Bouillon*, par M. Forneron (*Revue générale*, Bruxelles, octobre 1885.)

Aussitôt après la paix d'Amiens, le prince de Bouillon se rendit à Paris pour réclamer le château de Navarre et les terres de la succession de son père adoptif. Il fut immédiatement enfermé au Temple et soumis à un interrogatoire comme un vulgaire malfaiteur. Traiter avec cette indignité, en pleine paix, un officier général de la marine anglaise qui voyageait en France pour des affaires connues et dans le but de sauvegarder des intérêts légitimes, c'était trahir le désir d'une rupture avec l'Angleterre. Dans le fait, cette violation du droit des gens fut une des causes de la guerre [1]. Après six jours de cachot et de mise au secret, le prince fut expulsé de France. Desmarest lui avait offert de lui faire restituer ses biens s'il faisait connaître son service des informations à Jersey [2].

Après la rupture de la paix d'Amiens, ce service fut reconstitué par le prince de Bouillon, empressé de tirer vengeance de son affront; il a tenu en éveil pendant tout le règne la police impériale, il a conduit Napoléon à une intervention personnelle dans de misérables intrigues et l'a poussé à des actes de perfidie indignes de sa puissance.

Au début, le prince de Bouillon avait en France deux groupes d'agents : ceux de l'abbé Ratel, à Boulogne; et ceux du chevalier de Péronne, en Normandie.

L'abbé Ratel était cousin de Ratel, avoué à Paris, qui avait commis le crime de « se compromettre dans la distribution de l'oraison funèbre du duc d'Enghien [3] ». Cet avoué avait été, par décision de la police secrète, dépouillé de sa charge et envoyé en surveillance à Douai. L'abbé se tenait à Abbeville et avait pour correspondant, à Paris, l'abbé Leclerc de Boisvalon, qui avait plus de tête et de moralité que lui, et une série d'affidés entre Boulogne, Abbeville et Paris, tels que Mme de Cambremont, Mlle de Chastelet, la fille Spère, « très déliée et plus habile que Ratel », le baron d'Ordre, neveu du comte d'Angivilliers, les sept frères Poids, fermiers à l'Écuelle trouée, qui sont notés par la police comme « très religieux »; pour ce grief, la police fait enfermer leur sœur Célestine Poids à la prison des Madelonnettes, puis elle l'envoie en surveillance à 40 lieues de son pays. C'est le traitement commun. Presque toutes les femmes signalées par la police sont enfermées de même aux Madelonnettes puis exilées à 40 lieues des côtes; mais on ne réussit à surprendre ni l'adroite Spère, ni Mlle de Rousset de Préville qui chiffrait la correspondance, se déguisait en homme et se cachait tantôt à Abbeville, tantôt à Bellancourt

[1] Malmesbury, IV, p. 156 et 158.
[2] *Ibid.*, 21 février 1803. IV, p. 200.
[3] Manuscrits, arch. nat., F^t^; 6247.

(Somme). De pauvres pêcheurs de Boulogne, soupçonnés de porter cette correspondance à Jersey, furent internés à Auxerre. La police avait des procédés ingénieux pour surprendre ces complots : « L'agent doit être d'une tenue qui ne puisse faire naître aucun soupçon, lit-on dans les cartons d'un des chefs de la police [1], il devra être porteur d'un passeport dont la forme et la tournure paraissent avoir quelque chose de suspect. Il prendra la diligence de Calais, mais il s'arrêtera à Boulogne, à l'auberge de Mme Dambron, dont la fille est directrice des messageries; il s'adressera à cette dernière et lui fera entendre qu'il a des craintes et qu'il désire séjourner chez elle; il mettra du mystère dans ses actions et dans ses paroles, et surtout il affectera de ne sortir de l'auberge que clandestinement et de prendre ses repas dans sa chambre, sans vouloir paraître à la table d'hôte. Lorsqu'il sera ainsi familiarisé avec la fille Dambron, il pourra lui confier qu'il arrive dans ces cantons pour préparer un passage à un personnage important qu'on lui avait indiqué de la part de Bertin, qui est au Temple... »

Napoléon trouvait du charme à ces provocations; il aimait le jeu de ces ruses de police et ne dédaignait point de le manier de ses mains : c'est lui-même qui écrit [2] : « Envoyez un homme adroit à Besançon, *pour se lier avec Courvoisier*, pour connaître ses liaisons et tâcher de découvrir comment on pourra saisir sa correspondance. » C'est lui encore qui appelle le général de Morand [3], commandant de la place de Paris, pour lui arracher l'adresse du chevalier de Coigny : « Le chevalier de Coigny est votre ami, dit Napoléon à Morand, il vient vous voir, pourquoi ne se montre-t-il nulle part; il n'a aucune raison de se cacher; je serais fort aise de le voir. — Il demeure, répond Morand avec bonne foi, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 70. » Le lendemain le chevalier de Coigny est conduit au Temple et, malgré ses cinquante-cinq ans et sa mauvaise santé, est mis au secret dans un cachot sans air ni lumière, pendant vingt-six jours. Le général Morand écrit à Fouché : « Veuillez donner les ordres les plus prompts pour suspendre le mandat

[1] Arch. nat. F. 7, 6259. Affaire Lefebvre, épicier à Boulogne.

[2] Napoléon à Régnier, grand juge, 30 septembre 1803.

[3] Arch. nat. F. 7, 6250. Arch. aff. étr. vol. 629, fo 171. — Ce général est Joseph, baron de Morand (1757-1812), capitaine du régiment de Picardie; général de division et commandant de Paris au 18 brumaire, il organisa le coup d'État. Pour avoir voulu protéger le chevalier de Coigny, il fut envoyé et oublié en Corse jusqu'en 1811. Il fut alors nommé gouverneur de la Poméranie suédoise et tué devant Lunebourg en 1812. On l'a quelquefois confondu avec le général Louis Morand (1771-1835), qui était à cette époque dans l'armée des côtes de l'Océan. C'est ce dernier qui défendit Mayence en 1814.

d'arrêt, comme vous me l'avez promis hier au soir », mais il devint suspect pour cette intervention et fut relégué à Ajaccio, où il resta commandant militaire pendant presque tout le règne. Quant au chevalier de Coigny, il obtint, par la protection de Mme Bonaparte, d'être conduit par les gendarmes à Anvers, avec sa femme et MM. de Richemont et de Préville.

La branche des conspirateurs normands fut plus vivace que la branche picarde. Elle était davantage sous l'inspiration et sous les signaux du prince de Bouillon. La police attribuait le principal rôle, parmi les royalistes de Normandie, à MM. de Péronne et de Bruslard, mais elle était dans l'erreur. Le chevalier de Péronne était un des anciens officiers de la marine royale, qui assuraient par mer le service de ravitaillement des royalistes de l'Ouest. Il fut arrêté en 1797, acquitté d'émigration, mais poursuivi après cet acquittement. Il s'échappa de la prison de Granville[1] et se réfugia à Jersey. Il paraît être revenu en France au moment de la conspiration de Georges Cadoudal, et avoir échappé aux gendarmes en se cachant chez les demoiselles Du Hérissier. Il passait pour être le secrétaire du prince de Bouillon et le directeur de ses correspondances, mais il était plutôt un homme d'action. Quant au comte de Bruslard, ancien capitaine au régiment de Lyonnais, il avait été chef d'état-major de Louis de Frotté; il s'occupait peu de politique depuis qu'on avait assassiné son chef, mais la police continuait à le traquer sous l'impulsion qu'elle avait reçue de Bonaparte contre Frotté[2].

Du reste, toute personne qui avait eu des relations avec le prince de Bouillon ou les émigrés de Jersey restait pour toujours suspecte à la police. Ainsi le comte du Trésor, un maréchal de camp qui avait organisé quelques-uns des régiments de l'expédition de Quiberon, s'était retiré à Jersey, où Louis XVIII lui avait envoyé son portrait en récompense de ses services[3] : « Il a été chef de légion, dit la police[4], ses deux fils sont à Fougères, très suspects, le jeune a fait partie du régiment d'Hector, à Quiberon. » Le grief général contre cent huit suspects du seul département de la Manche en 1813, est : *Dévoué au prince de Bouillon;* on ajoute à ce grief commun celui d'avoir fait partie de l'agence de Bruslard dans les notes sur le comte de Rues et M. de Saint-Germain, ou, comme dans celles de M. de Grenne, d'être frère de Mme Rose de Beauvillé, qui joue un rôle important dans les correspondances secrètes sous le

[1] Sarot, *les Tribunaux répressifs de la Manche*, I, 391.
[2] Savary à Descorbes, préfet de la Drôme.
[3] Archives nationales, F7; 6480.
[4] *Ibid.*, F7; 6247.

nom de Jeanne Darc, ou d'être, comme Mme d'Anjou, née Chellonier, « extrêmement dangereuse, pleine d'esprit et de finesse », ou « la plus chouanne des femmes », comme Mme de Chivray. Près du prince de Bouillon, à Jersey, on signale comme suspects, dans cette même année 1813, MM. d'Allègre, Angibeau, d'Aucourt, de Besancenet, de Boisandreux, de Charette, de Caqueray, de Frotté père, Le Nepveu, ancien président au Parlement de Rennes, de Monmonnier, secrétaire du prince de Bouillon, de Monsabré, marié à une femme de Guernesey, et Mmes de Beauvoir, de la Primerais, Le Nepveu, et cent vingt autres personnes, avec cent soixante « marins présumés au service de l'Angleterre ».

Malgré cette vigilance assez stérile dans ses résultats, la police ne laissait pas de suivre un troisième groupe de conspirateurs, celui qui tenait le Midi par Bordeaux, Marseille et Lyon, et dont le chef paraît avoir été le marquis de Puivert.

Puivert avait déjà resserré, dans le Directoire, les liens qui unissaient, dans un concert royaliste, Bordeaux et Toulouse, enrégimentés par l'Institut philanthropique; les Cévennes, par Froment de Nîmes, l'homme de loi rusé; et enfin la Provence, par le général Willot, la première victime du coup d'État des jacobins au 18 fructidor. Malheureusement, dans tous ces complots royalistes, on voit fourmiller les aventuriers qui se donnent à la cause comme tant d'autres se sont donnés à celle des jacobins.

L'abbé Rougier avait échappé à la police du Directoire, il n'en avait pas moins été traqué sous le nouveau gouvernement, et avait été arrêté en décembre 1800; on le dirigeait sur Lyon, lorsque le 19 décembre, à huit heures du matin, la voiture où il se trouvait, avec le commandant de gendarmerie Bertrand, fut cernée par onze hommes armés de fusils [1] qui enlevèrent l'abbé. Le chef de ce hardi coup de main, M. de Rochejean [2], était, comme l'abbé Rougier, un de ces politiques dépravés par les exemples des fortunes subites et des crimes impunis : tous deux devinrent des héros et des martyrs pour les royalistes du Midi. Ces héros eurent au même moment et à l'insu l'un de l'autre l'idée commune de se vendre à la police.

Mais Rochejean, l'homme d'action, se dégoûta promptement de

[1] Récit de Bertrand (F. 7, 6260, arch. nat.)

[2] Rochejean (1768-1814) était né en 1768 à Salins (Jura). Il avait été capitaine à la légion de Mirabeau, dans l'armée des princes. Il reçut un passeport pour la Russie en 1803, rentra en France en 1809, fut nommé, par Napoléon, capitaine au régiment français d'Ysenbourg, puis au 4e colonial; il rentra à Paris en juin 1811, se fit soigner à la maison de santé du docteur Dubois, puis fut arrêté de nouveau en décembre 1813.

ce rôle. Il s'était présenté « volontairement », dit une note du grand juge [1], proposant ses services à la police de la manière la plus positive. Après avoir reçu en plusieurs sommes 600 livres et avoir consumé plusieurs mois en bavardages insignifiants, il annonce décidément qu'il n'est pas fait pour être espion et qu'il se fait un devoir de rendre les 25 louis qu'il a reçus.

L'abbé, lui, n'a pas de ces scrupules, six mois après avoir été délivré, il se présente à la police, et obtient d'être simplement interné à Pont de Veyle, où il peut à son aise observer et dénoncer les démarches des royalistes de la vallée du Rhône.

Ceux qu'avaient groupés le marquis de Puivert ne songeaient guère qu'à répandre les protestations de Louis XVIII contre son exclusion du trône, les lettres écrites par les Bourbons, de Varsovie, de Calmar, de Londres, pour maintenir leurs prétentions et leurs droits. Le point capital pour les royalistes était de ne point laisser oublier par les Français les Bourbons, leurs malheurs, leur indissoluble union avec la patrie française. Ce n'était point une conspiration, c'était un appel aux cœurs patriotiques.

Ces démarches inoffensives n'en étaient pas moins odieuses à Bonaparte, il aurait voulu détruire tous les Bourbons, et tout au moins déshonorer ceux qui se dérobaient à ses coups; il prétendait anéantir les souvenirs du passé. Napoléon se montra impitoyable pour tous les royalistes que lui dénonça l'abbé Rougier.

Rougier était jeune encore [2], il avait été capucin, et ensuite administrateur des biens des religieuses de Jourcey, puis il avait conquis sur les bandes de la vallée du Rhone une influence assez grande pour les déterminer à cet enlèvement romanesque d'une chaise de poste escortée par la gendarmerie. Le jour où il se fit espion, il se donna tout entier à la police. Il dénonça Puivert, l'abbé Mazel, le négociant Bernard (de Lyon), l'abbé de Fenis de Lacombe, la famille de Lesbros de Laversanne et plusieurs catégories d'autres suspects, il multiplia les confessions et les déclarations sur lesquelles la police se précipitait avidement. Pourtant le seul grief qui résulta de cette masse d'interrogatoires fut la distribution de la réponse faite par Louis XVIII au président prussien de Varsovie (Meier), concernant la demande d'abdication que Bonaparte avait fait envoyer à ce Meier par Duroc [3].

Bernard-Jacques de Rousse, marquis de Puivert [4], avait conspiré

[1] 1er frimaire an XII, 23 novembre 1803. F7; 6259.

[2] Il était né en 1758. Arch. nat. F7, 6259.

[3] Archives nationales, F7, 6335.

[4] Archives nationales, F7, 6258-6259. Il était né à Toulouse en 1757, il est mort le 25 janvier 1832.

contre le Directoire. Depuis le Consulat, il était resté en relations avec Varsovie par l'intermédiaire du général Desnoyers, qui lui avait apporté les lettres de Louis XVIII, et se cachait à Belleville sous le nom de Bonafé; il fut arrêté avec Mme de Montpezat sur les avis donnés par l'abbé Rougier en mars 1804. Il n'y avait dans son affaire ni accusation possible ni tribunal à constituer; Bonaparte fut donc forcé de prononcer lui-même la condamnation. Il décida que le marquis de Puivert serait détenu en prison pendant tout le reste de sa vie. C'était une proie confiée aux agents de police. Ceux-ci ne se montrèrent pas indignes de cette confiance, ils surent persécuter Puivert après la chute de Napoléon et même après sa mort. Puivert fut d'abord enfermé au Temple; après plusieurs années de réclusion, il obtint de voir sa femme [1], la rendit grosse, fut remis au secret, transféré à Vincennes. En 1814, Louis XVIII le nomma gouverneur du château de Vincennes; Puivert s'y enferma au moment du retour de l'île d'Elbe et n'y laissa entrer le général Merlin que contre une capitulation. Napoléon la viola et comprit Puivert dans son arrêté du 21 avril 1815 qui exilait à 30 lieues de Paris Bertrand de Molleville, le duc de Broglie [2], Montyon, âgé de quatre-vingt-deux ans, et plusieurs autres. Mais, en ce moment, Réal était préfet de police, et ne se contenta point de cet exil, il épia Puivert, qui allait avec sa femme aux eaux de Forges, et ordonna au sous-préfet de Neufchâtel de le soumettre « à une surveillance très exacte ». Bien plus, après la mort de Napoléon, après la mort de Puivert, en plein règne de Louis-Philippe, la police qui a survécu aux changements de régimes avec les traditions de Danton, de Bonaparte et de Réal répondit, le 6 juillet 1833, à la marquise de Puivert, quand elle réclama les documents du dossier : « Il a été inscrit sur la liste générale des émigrés le 25 juin 1793 et il a été amnistié par l'empereur le 21 avril 1815 sous la condition de se retirer à 30 lieues de la capitale. » A ce mensonge elle ajouta le refus de tout document.

Cette affaire, dite du Midi, en l'an XII, appartient en propre à la police; pas de commission militaire, pas de tribunal criminel, pas de prétexte à donner pour conserver sa proie. L'abbé Mazel avait reçu, dit la police, « une commission d'intriguer pour les élections » [3], et détenait deux mille exemplaires de la réponse de Varsovie; il est envoyé en exil à Ajaccio où il se fait précepteur des

[1] La première femme du marquis de Puivert était Amélie de Langeron, la seconde était Fortunée de Badens, qui le visita dans sa prison et accoucha le 26 septembre 1807.

[2] Archives nationales, F7, 6259.

[3] *Ibid.*, F7, 6260.

enfants du général de Morand. Ce général, qui commande la division, est lui-même en disgrâce depuis l'affaire de M. de Coigny. L'abbé fait des vers en l'honneur de Napoléon, l'honnête Morand les envoie[1], pour réhabiliter son précepteur, mais il faut plus qu'un général disgracié pour fléchir la police; les sœurs même du grand homme n'osent pas le tenter.

Parmi les prisonniers, se trouvait Bernard, de Lyon, le père de Mme Récamier. Au moment où la nouvelle en arrive à Mme Récamier, elle avait à sa table Élisa, une des sœurs du Premier consul, et devait, le soir même, se rencontrer avec Pauline, une autre des sœurs, à la Comédie-Française. Mme Récamier court chez Fouché, n'est pas reçue, revient toute en pleurs à la loge, mais Pauline est à la tragédie : « Voyez, disait-elle, comme le casque de Lafon est de côté ! » Élisa voulait rester jusqu'à la fin, peut-être à cause de sa sœur Pauline et de ce casque. Bernadotte était dans la loge, il vit l'air altéré de Mme Récamier, il lui offrit de la conduire auprès du Premier consul [2]. Celui-ci, n'ayant pas contre Bernard de rancune personnelle, le laissa mettre en liberté.

Les membres de la famille suspecte, au lieu d'obtenir la liberté du prisonnier, étaient souvent arrêtés et provoqués à des dénonciations. Ce fut ce qui arriva à la mère et à la sœur de Laversanne.

Laversanne[3] fut arrêté en messidor an XI (juillet 1803) comme rédigeant des bulletins pour la reine de Naples; la police apprit par la saisie de ses lettres qu'il connaissait les résultats de la mission Meier à Varsovie et les offres d'argent de Bonaparte à Louis XVIII. Savoir cela, c'était un crime, et, tout recommandé qu'il fût par « l'épouse du prince Joseph », Laversanne fut enfermé dans le château de Lourdes. Sa mère et sa sœur furent arrêtées à Paris, jetées aux Madelonnettes, interrogées par le préfet (de police)

[1] Lettre du général de Morand du 17 août 1807 au ministre de la police : Monseigneur, j'ai l'honneur de vous adresser des vers faits par M. Mazel, précepteur de mes enfants, et récités par eux au bal que j'ai donné le jour de la Saint-Napoléon.

D'une prudente main tenant toujours les armes,
La rage des partis de l'innovation
Avait semé partout la désolation,
De l'autre le héros cherche à tarir les larmes.

Il y a comme cela plusieurs centaines de vers.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, I, 129. — Sainte-Beuve ajoute avec sa malice d'ami de la famille : « Ce qui est dit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* à ce sujet est inexact. » Il sait mieux que personne ce que vaut cette verbeuse et maladroite apologie.

[3] Archives nationales, F7, 6335.

Dubois sur les lettres qu'elles avaient écrites au suspect. La jeune fille, qui a vingt et un ans, fait des réponses empreintes d'une vivacité charmante, elle reproche à Dubois de la persécuter pour les lettres intimes qu'elle écrivait à son frère avant l'amnistie de l'an XII : « Dès que vous dites qu'il y a eu une amnistie, fait Dubois, vous convenez que ces lettres renferment un sens particulier! — Je ne dis pas cela, mais je dis que quand même ces lettres renfermeraient un double sens, dès qu'il y a une amnistie, on ne devrait pas nous inquiéter. — Moi, ajoute la mère, je prétends que, quand même ces lettres seraient criminelles, ma fille n'est pas coupable de recevoir des lettres de son frère. » Dubois reprend les deux femmes séparément, affirme à la jeune fille que sa mère vient de révéler le complot, à toutes deux que le suspect a fait des aveux et qu'elles seront compromises si elles ne les confirment pas, il ne peut entraîner ces deux femmes dans ses pièges, il se brise contre leur tendresse, les interne à Saint-Germain sous l'œil de ses agents, loin de leurs propriétés, loin de leur soleil de Provence, dans des angoisses continuelles sur le sort de ce frère, de ce fils bien-aimé. Enfin, après plusieurs années d'une captivité rigoureuse, celui-ci obtient d'être interné à Tarbes sous la surveillance de la police [1].

Dubois n'est cependant pas plus pervers qu'un autre; mais on ne plaît au maître qu'en mettant du zèle à remplir le rôle d'inquisiteur, et il faut qu'il se plie aux exigences du personnel de jacobins qui l'entoure.

Plutôt que de subir ces interrogatoires et ces persécutions, mieux valait sauter par une fenêtre, à demi vêtu, à l'approche des gendarmes, mener la vie du banni, avec ses privations et ses angoisses, abandonner son vieux père de quatre-vingt-seize ans, comme l'abbé de Fenis de Lacombe, ancien membre de l'Assemblée nationale, qui vivait à Tulle paisible et retiré; la police même disait [2] : « Depuis la fin de l'an VIII (septembre 1800), on n'a pas connaissance qu'il ait participé à aucun projet contre le gouvernement. » Néanmoins le Premier consul avait décidé, le 15 prairial an XI (5 juin 1803), de le faire enlever; l'abbé disparut donc à l'approche des gendarmes, erra dans la montagne; délaissé, le pauvre père mourut.

Quand on pénètre dans le secret de ces dossiers mystérieux, on y surpend, chez Bonaparte, dans cet été de 1803, une première atteinte de cette espèce de démence qui, après avoir couvé lente-

[1] Archives nationales, F7, 6335.
[2] *Ibid.*, 6259.

ment, éclatera en 1811. Le Premier consul entre en fureur lorsqu'il entend seulement prononcer le nom des Bourbons; il frappe, dans la France entière, les familles qu'il suppose fidèles à leurs vieux souvenirs, et se met ainsi, sans même le soupçonner, au service des rancunes et des haines privées. Les dénonciations pleuvent et les gendarmes circulent. Dans la Provence seule, vingt-neuf familles sont suspectes[1], celles de MM. de Barras, lieutenant de vaisseau; de Coulomb, garde du corps; de Missiessy, chef d'escadre; d'Artigues, d'Oraison, de Villecroze, de Gantez, de Tinseau d'Amondous. Francoul, de Marseille, est arrêté[2], le 20 août 1804, détenu deux ans, puis autorisé à se retirer en Prusse[3]. Borel, arrêté dans la Lozère, meurt dans l'île d'Elbe, où on l'a déporté. La sœur du brave Précy est arrêtée aussi, de même que Monoir de Pibrac[4], qui « serait très dangereux sans une blessure reçue à l'armée de Condé qui le fait marcher avec peine ». M. de Montaignac, ancien maréchal de camp, âgé de soixante-douze ans, et qui ne marche qu'avec deux béquilles, est arraché de Nancy, détenu au Temple, puis placé en surveillance à 40 lieues de Paris. François de Lafont d'Aguillac, chevalier de Saint-Louis, laissé pour mort sur le lieu du combat dans la journée du 13 vendémiaire, est arrêté aussi parce que la police a contre lui ses rancunes depuis cette journée : « Il est, dit la police, difficile de trouver un individu plus ardent et plus dangereux. » C'est seulement en 1808 qu'il est autorisé à habiter Lucques.

Les mêmes souvenirs font arrêter au même moment un homme aussi actif et plus intelligent, très redouté de la police : Rey.

Rey[5] était, sous l'ancien régime, lieutenant de police à Lyon. Il accourut à Paris dès les premiers troubles de 1789, et tenta même, avec Quidor, celui des hommes de police qui a eu le plus d'esprit et de sagacité, une réorganisation des forces destinées au maintien de l'ordre et à la répression des factieux. Mais les complaisances devant le crime et les faiblesses du maire de Paris, des autorités du département et de la garde nationale forcèrent Quidor à émigrer; il se rendit à Vienne, où il devint conseiller aulique. Rey partit pour Coblentz avec ses principaux agents, mais il fut gêné dans son rôle par les maladresses des hommes que lui préférèrent les princes, surtout Dutheil et Valdené. Il se réfugia d'abord à Londres, puis à Naples (1795). Là, il fut traqué par le Premier consul, qui

[1] Archives nationales, F[7], 6258.
[2] *Ibid.*, 6260.
[3] Il entre avec sa femme dans la domesticité de la princesse Baratinsky.
[4] Archives nationales, F[7], 6335.
[5] *Ibid.*, 6335.

exigea son arrestation. Le roi de Naples n'osa pas résister et fit jeter le vieux Rey dans un cachot (10 novembre 1803). Ce cachot est très malsain, écrit Alquier, ministre de France à Naples, mais il n'y a pas lieu de s'en occuper, car la maladie dont Rey est atteint « n'offre pas un danger évident ».

VII

EXTRADITIONS VIOLENTES

Cet exemple de Rey montre que Bonaparte ne faisait pas plus de cas du droit chez les étrangers que chez lui. Dépourvu de toute notion de justice, plein de mépris pour les lois écrites, il ne pouvait que rire de cet ensemble de conventions que notre civilisation a codifiées et qui forment le droit des gens. Mais il n'est arrivé au crime sur le duc d'Enghien que pas à pas, après s'être exercé sur bien d'autres.

On vient de le voir insistant auprès du roi de Naples au sujet d'un vieil agent de police; on l'a vu agir près du roi de Prusse pour faire arrêter les émigrés de Bayreuth, saisir et publier leurs papiers [1]. Au moment de la rupture de la paix d'Amiens, il vient de faire arrêter en France deux mille voyageurs anglais, tous munis de passeports, il les détient, il les interne, tant que dure son règne, dans des villes de province, seuls, tristes, ruinés, la vie perdue, depuis lord Beverley, sa femme et ses onze enfants, jusqu'aux étudiants les plus humbles [2]. Près du pape aussi, il se sent tout-puissant et il exige qu'on lui livre M. du Vernègues, émigré français, devenu agent diplomatique de la Russie.

Rome, l'asile des princes déchus et le futur refuge de la famille Bonaparte, était alors placée sous la surveillance de la police de Napoléon. Desmarest y avait envoyé un certain Coudert, actif, intelligent, parlant l'italien et l'espagnol, faisant intercepter les lettres à la poste et dirigeant son travail d'espionnage avec assez d'art pour inspirer à Rome la terreur à tous les Français. Lorsque Chateaubriand arriva comme secrétaire d'ambassade et crut de son devoir de se présenter près de l'ancien roi de Sardaigne, il ne tarda pas à comprendre le danger de cette démarche et se hâta de se faire excuser de cette *sottise* par Fontanes [3].

[1] Papiers saisis à Beyreuth, Paris, imprimerie de la république, an X.
[2] Mme de Staël, *Dix ans d'exil*, p. 251.
[3] Bardoux, *Pauline de Baumont*.

Le chevalier de Gautier du Vernègues[1] s'était fait naturaliser Russe pendant l'émigration et avait épousé une comtesse Tolstoy[2]; il avait été attaché d'abord à la légation russe de Gênes, puis à celle de Rome[3], et entretenait une correspondance avec le duc de Berry par l'intermédiaire de Lepreux, valet de chambre du prince; mais toutes ses lettres, envoyées ou reçues, étaient lues par la police de Napoléon; elle savait ainsi que les autres correspondants du diplomate russe étaient le comte de Chastellux, l'évêque de Nancy La Fare, la comtesse de Vérac; elle savait aussi que M. du Vernègues était exactement renseigné sur les souffrances de la vie à Paris et les duretés de la police secrète : « La terreur est à l'ordre du jour, lui disait une lettre de Paris, le 22 novembre 1803, l'abbé de Montesquiou vient d'être exilé, M. Talon est au Temple, beaucoup de gens quittent Paris. On craint la colère du Corse. »

Était-ce assez grave pour s'exposer à des complications diplomatiques? Bonaparte a-t-il cédé à un de ces accès de fureur, ou a-t-il trouvé bon de jouer une comédie? On peut bien supposer que, pour duper le pape, il a feint la colère. Il venait de simuler envers lui la tendresse, il pouvait juger utile d'alterner par une indignation qui n'était pas plus sincère et de chercher querelle à la cour de Rome de ce qu'elle tolérait la présence des émigrés : « Ce sont, dit la note qu'il dicta[4], des hommes condamnés à la mort par les lois, et considérés dans tous les pays comme des individus morts civilement. »

Le pape céda, livra du Vernègues. Les royalistes furent indignés. Saint-Priest, le ministre de Louis XVIII, écrit : « Je savais l'arrestation de ce pauvre Vernègues par ce plat pape, bas valet de Bonaparte[5]. La Russie renvoya le représentant de Pie VII, Arezzo, évêque de Séleucie[6], mais Napoléon déclara qu'il était seul en cause et fit remettre les papiers saisis à son grand juge en disant : « Ce sont les lettres trouvées chez le chevalier de Vernègues que j'ai fait arrêter à Rome[7]. »

Vernègues fut transporté de Rome à Turin; puis, après trois semaines de secret, fut transféré au Temple, où il resta sept mois

[1] Le petit nombre de ceux qui en parlent le nomment à tort de Vernègues. Il était fils de Joseph de Gautier, conseiller au parlement d'Aix. Sa mère était née Boisson de la Salle.

[2] Baron de Budberg, préface à Christin.

[3] Archives nationales, F⁷, 6371.

[4] Cette note avait été soustraite à l'édition de sa correspondance, elle a été publiée par le comte d'Haussonville.

[5] 6 mars 1804, vol. 44, f° 206.

[6] D'Haussonville.

[7] Lettre du 27 janvier 1804. F⁷, 6371.

au secret, sans voir d'autre visage que celui de Desmarest qui le torturait par des interrogatoires captieux[1]. Enfin, le 20 décembre 1804, après une année d'emprisonnement, sans procès, il fut dirigé sur l'Allemagne par ordre de Napoléon[2], à condition qu'il habiterait à plus de 50 lieues des frontières de France et d'Italie[3].

La police de Napoléon avait d'ailleurs, outre les diplomates de Naples et de Rome, des espions politiques sur tous les points où se trouvaient des émigrés. L'un des plus corrompus était Méhée de la Touche, chargé de la surveillance des diplomates anglais en Allemagne.

Méhée de la Touche[4] avait servi, comme Rey et Quidor, dans la police de Louis XVI; il s'était lié avec Danton, qui le fit nommer secrétaire de la commune de Paris à l'époque des massacres de Septembre[5]. Agent secret de Danton durant sa lutte pour le pouvoir, il disparut à l'heure du danger et ne se montra plus qu'après la mort de Robespierre. Dans ces aventures, il avait eu Réal pour complice ou tout au moins pour camarade. Il revient près de Réal vers 1803, touche des fonds et se rend à Munich.

Depuis 1792, les Anglais avaient eu dans l'Europe entière des relations avec les émigrés français. Le chef de cette diplomatie n'était plus l'ingénieux Wickham[6], Bonaparte avait obtenu son rappel aussitôt après la paix d'Amiens, c'était Drake, le ministre anglais à Munich, ancien agent en Italie, lié depuis longtemps avec le comte d'Antraigues et les principaux royalistes. Drake accueillit Méhée de la Touche comme un émigré indigent, écouta ses offres de service et l'adressa au vieux du Chilleau, évêque de Châlons[7]. Du Chilleau lui remit une lettre pour M. de Musset, autre

[1] Archives nationales, F7, 6371. Du Vernègues raconte franchement sa vie dans ses interrogatoires. Né en 1757, capitaine à Lorraine-Dragons, dont le comte du Trésor avait été colonel, émigré à Nice, il se rendit à Gênes avec M. de Marignane, beau-père de Mirabeau, et adressa une correspondance régulière à Louis XVIII. Il fut ensuite attaché à la légation russe de Gênes, puis à celle de Florence avec M. de Lezokevicz; il fut ensuite envoyé à Naples, puis à Rome.

[2] Lettre du 14 décembre 1804 à Fouché. Corr. X, 72.

[3] Il doit reparaître au congrès de Vienne avec le titre de conseiller d'État de Russie et le cordon de Sainte-Anne (Christin, I, p. 164). Il sera, sous la Restauration, maréchal de camp et ministre en Toscane. On lui rend les pièces de son dossier le 15 octobre 1824, F7, 6371.

[4] Né en 1760, mort en 1826.

[5] Hamel, *le Général Malet*, p. 38.

[6] William Vickham, 1761-1840, devient, en 1801, vice-roi d'Irlande. (Voy. *the Correspondance of the* R. H. William Wickham, London 1870.)

[7] Voy. de Romain. *Souvenirs d'un officier royaliste*, III, 230.

émigré. Méhée ramassa d'autant plus facilement des documents pour son ami Réal, qu'il était à moitié de bonne foi dans son rôle de délégué du duc de Berry; il recevait l'argent des Bourbons et de Bonaparte, se tenant prêt, selon les circonstances [1], à trahir l'un ou à vendre les autres.

Le Premier consul envoya seize gendarmes à Munich, fit enlever l'évêque du Chilleau et les papiers que Méhée n'avait pas encore apportés; Drake put s'enfuir à temps avec sa femme, mais sans sauver les archives de sa légation [2].

En même temps le capitaine Rossey était envoyé pour enlever sir Spencer-Smith, ministre anglais à Stuttgart, qui avait auprès de lui l'abbé Péricaud, agent royaliste. Mais sir Spencer-Smith et l'abbé réussirent, comme Drake, à s'échapper.

Le seul de ces actes de violence qui ne fut pas manqué fut celui que Bonaparte fit diriger par le général Frère sur sir G. Rumbold, ministre d'Angleterre en Saxe. Cent cavaliers français cernèrent dans la nuit du 25 octobre 1803 l'hôtel de la légation anglaise, ils firent lever sir G. Rumbold, jetèrent dans les draps de son lit tout ce que contenaient ses tiroirs, roulèrent le tout et disparurent avant que les bourgeois de Dresde se fussent éveillés. Le diplomate fut porté d'une traite à Hanovre. Puis on l'amena au Temple. Là, on le menaça d'une exécution clandestine, il signa la promesse de ne jamais résider à moins de 50 lieues des armées et fut mis en liberté le 12 novembre en laissant ses papiers entre les mains de Bonaparte.

Ces brutalités indisposaient les cabinets contre le Premier consul; pourtant elles sont insignifiantes au prix de l'enlèvement et de l'assassinat du duc d'Enghien. Il semblait que Bonaparte répugnât à ceindre la couronne impériale avant de l'avoir trempée dans le sang d'un Bourbon.

H. Forneron.

La suite prochainement.

[1] C'est bien ainsi que le peint son ami Fiévée, à peine plus net que lui : « Il mit de l'amour-propre à publier sa double infamie. » (*Correspondance*, janvier 1803. I, 92.)

[2] Voy. *Moniteur*, 11 avril 1804. *Malmesbury diary*, mars 1804, IV, p. 320 à 330.

LE PORTRAIT INACHEVÉ

A Mme A. B.

Nous avons pour lieux d'origine
Bouillé-Ménard et Nyoiseau;
Nos aïeux étaient, j'imagine,
Gens de charrue et de fuseau;

Ils avaient une vie honnête,
Beaucoup d'enfants et peu de biens,
Chômaient gaiement les jours de fête,
Mouraient comme de bons chrétiens,

Et, satisfaits d'un pâturage
Et d'un clocher pour horizons,
Ils ne faisaient d'autre voyage
Que celui que font les saisons.

Dans cette race forte et digne
Les pères étaient obéis,
Race un peu sombre : c'est le signe
Qu'elle appartient à ce pays

Où la route est une ravine,
Où les chênes sont si nombreux,
Qu'à peine le passant devine
Un toit de chaume derrière eux.

Les ponts n'ont guère plus d'une arche,
Car les ruisseaux ne sont pas grands;
Le bouvier, comme un patriarche,
Y mène boire ses bœufs blancs.

C'est la frontière de Bretagne,
C'est le pays, cher aux ramiers,
Où le blé noir dans la campagne
Mûrit à l'ombre des pommiers;

Et c'est là, parmi les bruyères,
Que sous un toit, hélas! détruit,
Nos aïeux près de nos grand'mères
Vivaient tranquilles et sans bruit,

Prenant les jours comme ils arrivent :
Les bons d'un cœur reconnaissant,
Et les mauvais pour ceux qui suivent,
Car le malheur n'est qu'un passant!

Ces paysans d'ancien régime
Sont disparus avec les loups;
Ceux d'aujourd'hui n'ont plus la dîme,
Mais ils sont tristes et jaloux.

Un jour l'un d'eux quitta la terre;
Il devint feudiste et savant.
Quel motif eut-il de le faire?
Hélas! nous en manquons souvent.

Était-ce rêve de fortune,
Caprice ou besoin de changer?
Une raison? Mais c'en est une
D'avoir le cœur triste ou léger.

Son fils combattit en Vendée,
Où les vaincus furent si grands
Que l'histoire s'est demandée
Comment choisir entre leurs rangs.

Parmi ceux qu'elle immortalise,
Notre aïeul ne fut pas compté,
Mais comme il défendait l'Église,
Je tiens au nom qu'il a porté.

Il eut pour fils notre grand-père
Qui fut peintre et qui fut chasseur,
Qui fut une âme simple et fière
Dont je vais vous parler, ma sœur.

C'était un homme droit, fort comme un flot du Rhône,
Qui crut, jusqu'à sa mort, voir les Bourbons au trône.
Sa femme et les Bourbons : ces deux affections
Traversèrent en paix dix révolutions.
Je revois sa maison qui dépassait la ligne,
Haute, étroite, où courait un petit cep de vigne
Qui donnait de la vrille et du pampre à foison :
Quant aux raisins, l'été n'en eût jamais raison.
Eh bien, sur cette vie inconnue et contrainte,
Le goût divin de l'art avait mis son empreinte :
Deux des chambres avaient leurs huit murs tapissés
De tableaux vieux ou neufs, un par un amassés,
Dont les meilleurs peut-être étaient sans signature,
Mais il ne souffrait pas qu'on n'y vît la facture,
Le trait, le coloris des maîtres renommés :
Ceux qui les avaient peints les avaient moins aimés,
Et sans les lui ravir, bien qu'il fût sans fortune,
On aurait monnayé les rayons de la lune.

Ici c'est la liseuse assise au coin d'un bois,
En robe de satin, un livre au bout des doigts :
Il se peut qu'elle rêve à la page entr'ouverte,
A cette feuille morte encore à moitié verte
Qui frissonne à ses pieds, mais son air fait penser
Combien il est facile et fréquent de glisser
Des amours d'un roman aux amours de son âme.
Là c'est une marine; ailleurs c'est une femme
Qui pousse dans un gué deux vaches au poil roux;
L'eau qui mouille sa jambe en rit sur les cailloux;
Dans le fond, des bouleaux que le soleil transperce,
Le ciel est pur, un vol d'étourneaux le traverse.....
. . . . . .
Or, parmi ces tableaux, à la place d'honneur,
Entre son Fragonard et son Rosa Bonheur,
Mon grand-père avait mis le portrait de grand'mère
Peint par lui : bandeaux plats, fichu blanc, robe claire,
Et quel charmant visage! ovale et velouté,
La mine ouverte, avec cet air d'honnêteté
Dont le front s'embellit, et qui lui sert de voile,
Le regard lumineux, chaste comme une étoile...
Enfin, pour mieux montrer qu'on était au printemps,
Que le peintre l'aimait, et qu'elle avait vingt ans,
Il avait esquissé comme une primevère

Piquée à son corsage. Et nous disions : — Grand-père,
La fleur, dans le tableau, n'est peinte qu'à demi.
Pourquoi, dites? — Alors, un bon sourire ami
Que l'on sentait venir des lointains d'un autre âge
En traversant son cœur lui montait au visage,
Et grand-père, écoutant avec ravissement
Le passé, doux oiseau qui dort légèrement,
Qu'un mot d'enfant réveille, et qui vient d'un coup d'aile,
Nous racontait ému, les yeux fixés sur elle,
Qui semblait l'écouter et vivre et rire aussi,
Pour la vingtième fois l'histoire que voici :

Du temps que j'avais des vacances,
Comme vous, ô mes écoliers,
Je faisais de grandes dépenses
De culottes aux échaliers.

Je connaissais tous les villages,
Tous les clochers de l'horizon,
Tous les aliziers sauvages
Et tous les nids de la saison.

Plus tard, au sortir du collège,
Quand l'attrait des nids fut passé
Et celui des boules de neige,
Une ardeur nouvelle a poussé

Sur ce premier goût d'aventure,
Et l'on m'a vu courir encor,
Rêvant de chasse et de peinture
Parmi les champs de genêts d'or.

Souvent, dans les grands chauds terribles,
Quand le pinceau tombe des mains,
Quand les perdrix sont invisibles,
Je trouvais le long des chemins,

Au bord de l'eau, sur la lisière
Des bois lourdement endormis,
Quelque maison hospitalière,
Pleine d'ombre et pleine d'amis,

Mais aucune plus avenante,
Plus douce et chère à mon regard,

Que l'une d'elles, sur la pente
Qui conduit à Bouillé-Ménard,

Logis d'autrefois à mi-côte,
Des vents d'automne défendu,
Connu des pauvres et dont l'hôte
A toujours l'air d'être attendu.

Car c'est là qu'habitait Renée,
C'est là qu'un jour, comme elle entrait
Charmante en sa vingtième année,
J'obtins de faire son portrait.

Renée emporta son aiguille,
Je pris ma boite d'atelier,
Et tout au fond de la charmille,
Sur un vieux banc familier,

N'ayant rien fait pour être belle
Que rester telle qu'elle était,
Elle s'assit, et devant elle,
Moi j'établis mon chevalet.

C'était l'été, la saison claire,
Où les petits sortent du nid,
Où toute aile se sent légère,
Et séduite par l'infini.

Je lui disais : — Mademoiselle,
C'est convenu, vous le savez;
Levez vos yeux. — Oui, disait-elle,
Quand elle les avait levés.....

Mes enfants, je ne saurais dire
Si c'est l'azur de ses yeux bleus
Ou la grâce de son sourire,
Qui fit du peintre un amoureux.

Le portrait n'avançait pas vite;
Elle disait : — Qu'avez-vous donc?
— Mademoiselle, je médite.
— Oh! disait-elle, c'est si long?

Il fallait une autre séance,
Nous remettions au lendemain ;
Je pensais tout bas : quelle chance!
Et puis nous nous donnions la main,

Moi tout joyeux, elle distraite,
Tandis qu'aux champs d'ombre enlacés
Les merles sonnaient la retraite
Sur la lisière des fossés.

Mais si peu qu'on fasse, on achève,
Et le jour vint encor trop tôt
Où j'allais achever mon rêve
En même temps que mon tableau.

Je lui dis : — Hélas, dans une heure,
Dans une heure je partirai,
Il faut vous quitter, et je pleure.
— Sitôt? dit-elle. — Quand j'aurai

Terminé la fleur du corsage. —
Je vis que deux larmes aussi
Tremblaient le long de son visage;
Elle parut songer. — Ainsi

Il vous reste une fleur à peindre? —
Et puis elle ajouta tout bas,
Avec un doux air de me plaindre :
— Eh bien, monsieur, n'achevez pas!

Et la fleur à moitié tracée
S'arrêta sur ces mots charmants,
Qui m'ont donné ma fiancée,
Votre grand'mère, mes enfants.

René Bazin.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La saison des concours. Examens de l'Hôtel de ville. Le Conservatoire. Le grand concours et la question du *surmenage* scolaire. Les vacances. Concours de sculpture et de peinture pour le prix de Rome. Semaine agitée. M. Jules Ferry et le général Boulanger; M. Francis Laur et M. Paul de Cassagnac; nouvelles étoiles radicales : Lavy et les conseils municipaux de Paris et de Saint-Ouen; frères et amis au Cirque d'Hiver; le scandale des Seize et son avortement. — Réouverture de la Comédie-Française. Le rideau de fer. Le programme de l'Odéon. Em. Zola et la *Terre*. Le manifeste des Cinq. Les *Naturalistes* qui sont dégoûtés et qui veulent dégoûter les autres. La transition entre l'école naturaliste et l'école décadente. Les décadents et les symbolistes. — Exposition des arts décoratifs. Les statues nouvelles : Broca, A. Carrel, H. Martin, Dumnacus, etc. Le général de Sonis. Bouquet funèbre. L'exécution de Pranzini et les scandales de la Roquette.

I

L'agitation que je signalais au commencement de ma dernière causerie comme un caractère assez inattendu de cet été brûlant, s'est continuée et même accrue pendant une partie, tout au moins, de la nouvelle période que nous venons de traverser. La semaine finale du mois de juillet fut particulièrement l'une des mieux remplies et aussi l'une des plus bruyantes. Tandis que l'empereur du Brésil, ce souverain philosophe qui voyage comme jadis le comte du Nord et le comte de Falkenstein, sans faste aucun, plus assidu aux séances de l'Académie des sciences et de la Société de géographie qu'aux réceptions de l'Élysée, où d'ailleurs il n'y a pas de réceptions, venait pour la troisième fois à Paris, en simple particulier qui descend à l'hôtel et qui court les monuments publics pour s'instruire; tandis qu'on dressait çà et là quelques statues, pour n'en pas perdre l'habitude, la série des concours qui donnent une physionomie si particulière au milieu de l'été parisien se déroulait, depuis les examens dits de l'Hôtel de Ville jusqu'aux concours du Conservatoire.

Les examens de l'Hôtel de Ville sont toujours aussi courus, malgré tous les mécomptes qu'entraîne à sa suite la conquête du brevet élémentaire et même du brevet supérieur. Beaucoup de familles aisées y voient pour leurs filles la garantie et la consécration de leurs études. Le brevet est un but qui tient en haleine, qui donne une forme précise et une direction nette aux études et, lorsqu'on

a conquis ce rameau d'or, c'est un certificat de travail, d'instruction et d'intelligence qui a son prix, en dehors de toute utilité pratique. En même temps, il peut devenir une précieuse ressource, moins comme un droit à l'enseignement que comme une preuve de capacité. Pendant l'émigration, à combien de grandes dames cette feuille de papier n'eût-elle pu être plus utile que tous leurs parchemins, en leur permettant d'imiter le duc de Chartres, professeur de géographie et de mathématiques au pensionnat de Reichenau! Mais, dans les écoles françaises, le cas échéant, elle ne leur servirait à rien : on compte des centaines d'aspirantes à chaque place d'institutrice et, dès qu'un poste de sous-maîtresse est vacant, c'est toute une armée famélique qui se rue à l'assaut. Envisagé comme gagne-pain, le diplôme est actuellement la plus amère des déceptions. En croyant ouvrir une voie nouvelle aux femmes, on ne leur a ouvert qu'une impasse où elles vont se briser la tête contre un mur. Par l'énorme disproportion entre le nombre des emplois et celui des demandes, par le stage prolongé que cette disproportion impose aux plus favorisées elles-mêmes et que, pour beaucoup, leur vie entière ne suffira pas à remplir, ce développement anormal et irréfléchi de l'instruction professionnelle n'aura abouti qu'à créer une nouvelle catégorie de déclassées, non seulement malheureuses, mais redoutables à l'ordre social, perdues pour le travail, pour la vie régulière et ordonnée, pour la famille, pour la maternité et l'éducation ; conquises par la faim à l'envie, à la haine, au désordre, à l'immoralité.

Au Conservatoire, M. Spuller a conquis tous les cœurs en venant lui-même présider la cérémonie et prononcer un discours : c'est un soin que les ministres de l'Instruction publique abandonnaient depuis plusieurs années à de simples directeurs des Beaux-Arts. Mais l'éloquence ne coûte rien à M. Spuller, disciple apaisé de Gambetta. Dans la lune de miel de son ministère, il l'a prodiguée partout, avec une surabondance généreuse qu'on a eu le tort de railler et qui, depuis lors, s'est un peu repliée sur elle-même. Ce n'est pas que les concours de tragédie ou de comédie eussent révélé un talent bien original et tout éclatant de promesses. M. Leitner, qui a obtenu le premier prix dans l'un et l'autre genre, vient de débuter sans éclat dans le don Carlos d'*Hernani*, à côté de Mlle Weber, si ridiculement exalté après les *Jacobites* et dont l'échec a été complet; mais le grand maître de l'Université et lieux circonvoisins avait à décorer l'éminente médiocrité de M. Maubant, et il tenait sans doute à lui attacher lui-même sur la poitrine « l'étoile de l'honneur », comme on disait du temps où l'on ne décorait pas les comédiens.

Quelques jours auparavant, nous avions entendu aussi M. Spuller dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, à la distribution des prix du grand concours, où Louis-le-Grand a maintenu sa supériorité traditionnelle, suivi d'assez près par Condorcet et Stanislas, et de loin par tous les autres. Pendant longtemps, la liste était invariablement close par le lycée de Versailles, dont l'ambition n'allait pas jusqu'à se hausser au-dessus du dernier rang, mais se bornait à l'occuper le plus honorablement possible. Aujourd'hui les nouveaux lycées ont pris la queue derrière lui. Lakanal surtout, véritable palais scolaire, qui a coûté une quantité notable de millions et où les élèves nagent à l'aise comme les voyageurs dans ces immenses hôtels bâtis par anticipation sur des plages inconnues où l'on veut attirer les baigneurs. Lakanal fait sur la liste du grand concours des débuts qu'on flatterait en les qualifiant de modestes. Ce n'est pas à Lakanal qu'on reprochera, comme à Louis-le-Grand, son aspect triste et sordide, ses cours étroites, ses classes obscures, le manque d'air et d'espace : il est irréprochable, il est vaste, il est superbe; seulement on n'y vient pas. Les Parisiens n'ont pas encore pris l'habitude du collège à la campagne. Là est pourtant, je le crois, le vrai moyen de résoudre la question du *surmenage*, qui a fait tant de bruit le mois dernier et qui a passionné jusqu'à l'École de médecine.

Que les programmes d'études soient chargés outre mesure, avec une préoccupation beaucoup plus grande de faire du *trompe-l'œil* et du décoratif, de leur donner une apparence encyclopédique propre à inspirer le respect, que de proportionner les matières aux forces intellectuelles et physiques de l'enfant, la chose est hors de toute contestation. Mais les *cancres* et même la majorité des élèves moyens ont su de tout temps réduire les programmes à leur propre mesure et n'en prendre que ce qu'ils jugent à propos; quant à la petite élite des *piocheurs*, que brûle le feu sacré, vous ne les empêcherez pas de se surmener. C'est en lui et en lui seul, que l'écolier laborieux puise les germes du mal qu'il est pour le moment à la mode de honnir et de vitupérer; l'écolier indolent y est absolument réfractaire : la question de programme regarde surtout la bonne ordonnance des études et le fruit qu'on en peut retirer. Tous les paresseux ont lu avec un vif intérêt les discussions des journaux et de l'Académie de médecine; ils se les passaient de l'un à l'autre; ils en causaient en récréation et même dans les classes : les plus fortes têtes ont envoyé des notes à M. Peter. Ils en ont profité pour apprendre plus mal encore leurs leçons et faire quelques versions de moins, et je sais un professeur à qui le dernier élève de sa classe, — paresseux comme le lézard qu'il élève

dans son pupitre, entre une grammaire et un dictionnaire qui ne lui ont jamais servi à autre chose, — répondit d'un air hagard, un jour qu'il avait trouvé moyen de mettre dans sa version un peu plus de contre-sens que de mots : « Que voulez-vous, M'sieu! je suis surmené. » La réponse, faite avec une conviction réjouissante, obtint un succès de fou rire dans la classe. Celui qui amènera un cas de surmenage cérébral parmi les quatre-vingt-dix neuf centièmes des écoliers de France, pourra presque se vanter d'avoir fait un miracle. Et pour le dernier centième, je doute que rien ni personne puissent le détourner d'un excès tout volontaire, produit par l'amour du travail, la soif de la science ou l'envie du succès. Tout jeune homme qui se prépare sérieusement à un concours, — à l'École normale, à l'École polytechnique, aux Beaux-Arts, dans les lycées, — se surmènera toujours en prenant sur ses nuits et en se privant de récréations : en vain vous déchargeriez les programmes, la difficulté relative restera la même, car il s'agit non seulement de bien combattre, mais de vaincre. On ne fera que reporter en profondeur ce qu'on enlèvera en surface, ce qui est excellent sans doute, mais dans un ordre d'idées différent. La question importante, dans le régime des maisons d'enseignement secondaires ou supérieures, est celle de l'hygiène, au sens le plus large du mot, celle de l'air, de la lumière, de l'espace, de la propreté, du mouvement, du choix et de la variété des jeux, et c'est là qu'il faudrait porter tous ses efforts.

On ne reprochera pas du moins à l'Université de surmener ses élèves en allongeant l'année scolaire. Les distributions de prix ont eu lieu partout dans les derniers jours de juillet. Il y a une quinzaine d'années encore, elles ne se faisaient point avant le 5 ou le 6 août. L'heure des vacances tend partout à avancer d'un mouvement continu, comme celle des dîners, des réceptions et des spectacles à retarder indéfiniment. L'Université en est venue, par une progression lente et longtemps dissimulée, à devancer de huit à dix jours la vieille date classique; mais il me semble que, cette année, elle a brusqué le mouvement. Peut-être est-ce un premier résultat de la campagne contre le *surmenage*, résultat qui, d'ailleurs, n'a rien de désagréable pour l'économe et les professeurs eux-mêmes. Ceux-ci ne se trouvent pas sans doute moins surmenés que les élèves, et, quant à l'économe, il paraît qu'il l'est plus que tout le monde, puisque les lycées ne font point leurs frais et qu'on en est réduit à hausser le prix de la pension. Attendons-nous à voir prochainement les vacances s'ouvrir le 15 juillet. Et lorsqu'on y aura joint un retard d'une heure pour le lever, une promenade supplémentaire par semaine, de nouveaux exercices de gymnastique et d'équitation en remplacement du thème grec et du

discours latin; lorsqu'on aura raccourci les classes, allongé les récréations et supprimé l'étude à la lumière, il ne restera plus guère qu'à substituer les truffes aux haricots et le vin de Bourgogne à l'abondance pour que la profession d'écolier devienne tout à fait salubre.

Il est naturel que la philanthropie qui s'applique sans cesse à l'amélioration de l'ordinaire des prisonniers et qui déploie une sollicitude si tendre envers MM. les assassins, ne se montre pas moins zélée pour les nourrissons de l'*Alma parens*. De mon temps, — je parle comme le vieillard d'Horace, — nous prenions une revanche suffisante contre les haricots et les maîtres d'étude en les foudroyant sous une avalanche d'hexamètres virgiliens. On a eu tort de supprimer les vers latins : c'était un exutoire. Nous y écoulions notre bile. Commence-t-on à comprendre enfin la faute qu'on a commise et à s'en repentir? Le vers latin a été la première victime des plaintes contre le surmenage : elle en a déjà entraîné bien d'autres, et ce n'est pas fini. Tous les écoliers, — j'en excepte toujours ceux qu'on a flétris du nom méprisant de *forts en thème*, — ressemblent plus ou moins à cet enfant d'une sagacité précoce qui ne voulait pas dire A parce qu'il devinait qu'après cela on voudrait lui faire dire B, et, après qu'on aura rayé les deux tiers des programmes, aboli les examens qui fatiguent ces jeunes intelligences et engendrent la myopie, l'anémie, la céphalalgie; après qu'on aura remis le choix du proviseur, des professeurs, du censeur et des maîtres d'étude au libre suffrage des élèves et fait enfin de chaque lycée un séjour aussi enchanteur, pour le moins, que la Nouvelle-Calédonie, cette délicieuse villégiature à l'usage des heureux forçats qui ont eu la chance de ne pas naître sous l'empire d'une législation sans entrailles, je crains que, si l'on assemble le peuple des écoliers en réunion plénière pour leur soumettre cette question : « Vous sentez-vous toujours surmenés? » ils ne répondent encore tout d'une voix : « Oui, M'sieu, toujours ! »

Dans les premiers jours d'août, nous avons vu l'exposition des concours pour les prix de Rome. Le sujet de sculpture était un bas-relief qui devait s'inspirer d'une des plus belles scènes d'*OEdipe à Colone :* Thésée rendant au fils de Laïus Antigone et Ismène, qu'il vient d'arracher aux mains de Créon. Jamais on n'a mieux vu à quel point l'enseignement de l'école peut couler dans un même moule des artistes d'un tempérament sans doute fort divers. Tous avaient compris et traité ce thème d'une façon analogue, avec des variantes presque insignifiantes : Thésée nu et debout dans un angle de la composition; OEdipe assis, à demi-drapé; ses deux filles se pressant contre lui, l'une prosternée et

posant la tête sur ses genoux; l'autre courbée seulement et lui jetant les bras autour du cou. J'avoue que, parmi ces œuvres d'un travail suffisamment correct, mais sans nulle originalité, sans le moindre rayon personnel ni dans la conception, ni dans l'exécution, se ressemblant toutes comme des sœurs, j'aurais été fort en peine de choisir les lauréats. Le jury n'a pas été moins embarrassé, s'il est vrai qu'il ait fallu cinquante-trois tours de scrutin avant d'arriver à la majorité absolue sur les noms de M. Boutry, élève de M. Cavelier, et des deux seconds grands prix. Cinquante-trois tours, c'est beaucoup, mais dût-on réduire le nombre de moitié, le total n'en serait pas moins significatif.

Je m'étonnerais, au contraire, s'il avait fallu plus d'un tour pour désigner le vainqueur du concours de peinture, et si la plupart des voix ne s'étaient pas réunies du premier coup sur le nom de M. Danger, élève de Gérôme, dont la toile se détachait au milieu des neuf autres avec une supériorité évidente, comme Calypso parmi ses nymphes. La marque du maître demeure très visible dans la facture de l'élève; mais cette facture sobre et cette couleur plus ferme qu'éclatante s'harmonisent parfaitement avec le sujet : *la Mort de Thémistocle*. Le jeune peintre l'a traité surtout avec un sentiment vrai, dramatique et personnel. Au centre du tableau, Thémistocle debout, drapé de blanc, tient d'une main la coupe pleine de poison, abandonnant l'autre à son fils, affaissé dans l'accablement de sa douleur, tandis que sa femme tombe défaillante, en se cachant la figure dans les mains, au pied de la statue de Pallas. Son regard mélancolique, profond, j'allais dire lointain, exprime l'amertume sans colère et la douleur sans faiblesse de ses pensées suprêmes. Il est triste, mais héroïquement, en homme qui fait de sa vie, suivant le mot que lui prête Plutarque, un dernier sacrifice à son ingrate patrie. C'est un Thémistocle idéal, purifié, ennobli, grandi par l'approche de la mort. La composition de M. Danger suffit à l'honneur du concours de 1887, et si ses œuvres futures tiennent les promesses de celle-ci, nous aurons non pas seulement un peintre, mais un artiste de plus.

Pendant que ces choses pacifiques se passaient d'une part, de l'autre il se passait des choses très bruyantes. Les témoins du général Boulanger, le « Saint-Arnaud de café-concert », négociaient laborieusement les conditions d'une rencontre avec les témoins de M. Jules Ferry, qui se refusaient à accepter leurs dangereuses exigences. L'ancien président du conseil avait tiré de Saint-Dié sur le général à Clermont-Ferrand, et malgré la distance il l'avait blessé; mais le général voulait riposter de beaucoup plus près. Comme les deux adversaires se trouvaient séparés par des centaines

de kilomètres et les témoins dispersés par les vacances aux quatre points cardinaux, le débat dura longtemps; comme ils étaient hommes d'importance, il passionna le public; et comme chacun d'eux se tenait avec obstination sur son terrain, l'affaire n'aboutit pas. J'imagine que, en dépit des apparences, le général se proposait d'étonner les populations par sa magnanimité, après les avoir éblouies par sa gloire, en tirant en l'air, mais authentiquement cette fois, après avoir essuyé sans pâlir le feu de M. Ferry. Sans quoi la partie eût été vraiment trop inégale. Un simple civil qui se bat contre un général, ex-ministre de la guerre et commandant de corps d'armée, ne serait-il pas en droit de lui demander une avance d'une douzaine de points, comme les forts joueurs en accordent à ceux qui consentent à engager contre eux de grandes parties, — comme Rudolphe vient d'en donner à Schœfer (ou Schœfer à Rudolphe) dans les deux matchs de billard joués récemment au Grand-Hôtel?

De son côté, M. Francis Laur, député de la Loire, qui s'était constitué, avec le zèle bourdonnant de la mouche du coche, le panégyriste du général et qui avait poussé la tapageuse maladresse jusqu'à hasarder, sur les rapports occultes de la droite avec l'ex-ministre de la guerre, de prétendues révélations qui n'obtinrent qu'un effet d'hilarité universelle, cherchait à sortir par un duel de la situation ridicule où il s'était placé, trouvant plus facile de répondre par une balle que par une preuve. Il voulait absolument se battre avec M. Paul de Cassagnac, qui préférait le battre, et qui lui a, en effet, administré de main de maître, dans toutes les parties sensibles, quelques-unes de ces volées de bois vert après lesquelles on ne demande pas son reste.

Un homme qui n'est pas moins pressé que M. Laur de devenir célèbre, c'est le conseiller municipal Lavy, que les lauriers des citoyens Mesureur et Cattiaux empêchaient de dormir et qui, à la même date, dans une séance mémorable du conseil municipal, se révélait à l'admiration des purs en poursuivant les moindres allusions à Dieu jusque dans les derniers replis des livres scolaires, et en dénonçant non seulement Voltaire, mais Diderot même, comme un affreux clérical. Joffrin en a blêmi de jalousie. Il a suffi de ce coup au citoyen Lavy pour monter au pinacle. Il brille désormais comme un phare sur les hauteurs de la Ville-Lumière. C'est assurément le discours de M. Lavy qui a inspiré au conseil municipal de Saint-Ouen, pour la distribution des prix aux écoles primaires de la commune, une liste d'ouvrages qui semble avoir été dressée par un aliéné malfaisant, et dont Blanqui, Jules Vallès et Louise Michel ont fait les frais, avec d'autres moins connus, mais non moins dignes de l'être. Des empoisonneurs d'enfants auraient hésité à

mettre entre les mains des jeunes filles un recueil de chansons communardes débordant de haine et de cynisme, et un livre intitulé : la *Femme et la Révolution*, où il est démontré que le mariage est une prostitution et la famille une immoralité. Eux n'ont pas hésité. Lavy a dû être satisfait : ce n'est point là du cléricalisme. Je m'attendais à voir le conseil municipal de Paris soutenir de son adhésion celui de Saint-Ouen dans cette circonstance délicate... Mais ce serait dépenser son indignation en pure perte que de la répandre sur les actes d'une réunion d'agités que possède, par-dessus toutes les autres, la monomanie furieuse du matérialisme athée, agressif, intolérant, persécuteur. Il y a longtemps que le conseil municipal a dépassé les dernières limites de l'absurdité, réalisé les prophéties volontairement les plus extravagantes et découragé jusqu'au ridicule.

Pendant que le général Boulanger et son champion M. Laur voulaient se battre à coup de pistolet, anarchistes et collectivistes ou possibilistes (car on s'y perd), se battaient à coups de poing, à coup de pied, à coup de chaises, de petits bancs et même de banquettes, dans un meeting tenu au Cirque d'Hiver, sous la présidence de M. Lockroy, l'ancien ministre du commerce, qui a été traité là tout à fait sans façon. Là aussi le citoyen Soudey — encore une nouvelle étoile du firmament révolutionnaire, — assommé, roulé comme un paquet de linge sale, foulé aux pieds, écrasé sous des centaines de talons de bottes, s'obstinait pendant une heure à travers des pluies de horions et des grêles de bourrades, à regagner le bureau, sur lequel on hissait enfin son corps inerte et sanglant, au cri de *Vive la Commune!* Soudey, dit-on, est grêle, chétif, maladif, et il crachait le sang avant la scène que je viens de décrire en termes abrégés. Le traitement qu'il a subi eût assommé un bœuf; ce petit homme y a résisté, et dès le lendemain il se trouvait en mesure de causer avec les reporters. Il y a des grâces d'état. Notez bien que de pareilles scènes, qui sont devenues le pain quotidien des réunions publiques, se passent toujours entre gens de même opinion, séparés seulement par des nuances. Anarchistes, collectivistes, guesdistes, possibilistes, blanquistes, etc., en sont venus à ne plus guère connaître d'autres arguments entre eux que les coups : il est aussi dangereux d'assister à l'une de leurs discussions pacifiques qu'à une rixe d'ivrognes de barrières ou de souteneurs; les journalistes qui vont pour y prendre des notes risquent à tout le moins d'y avoir l'œil poché ou de recevoir un banc sur la tête, si ce n'est d'être congédiés d'un coup de tête dans la poitrine. Ces citoyens ont perfectionné la vieille devise révolutionnaire; ce n'est plus les « frères et amis » de 1848, plus même la *Fraternité ou la*

mort de 93, car ils s'assomment entre frères. La police, d'ailleurs, n'intervient jamais tant que ces discussions fraternelles ne se poursuivent pas dans la rue, et si quelque naïf s'avisait d'aller la chercher pour mettre le holà, elle répondrait flegmatiquement, comme l'homme de la caricature de Charlet : « Laissez-les s'expliquer. »

Pour achever le tableau de cette semaine agitée qui termina le mois de juillet, il faudrait maintenant rappeler la vilaine *affaire des Seize*, comme on l'a nommée. A quoi bon, puisque la montagne n'a pas même accouché d'une souris, et que, en place de seize journalistes accusés d'avoir essayé le plus honteux chantage, il ne s'est plus guère trouvé, après l'enquête entreprise par le syndicat avec un empressement digne d'éloge, qu'une moitié de reporter compromise dans l'aventure. Malgré tout le tapage qu'il fit alors, cet épisode est déjà tellement oublié que j'ai la sensation de parler, en le rappelant, d'une chose de l'autre monde, qui n'a guère laissé plus de traces que le nuage chassé par le vent.

II

Quelle semaine, et en plein été! Les autres ne peuvent se comparer à celle-là. Relativement elles sont vides, comme il est naturel en pareille saison. Paris a passé plus d'un mois avec deux théâtres, dont l'un les *Menus Plaisirs*, est de ceux qui ne comptent pas, et dont l'autre, l'Opéra, n'ouvre que tous les deux jours. Les mardi, jeudi, samedi et dimanche, les Parisiens enchaînés au boulevard et les étrangers affamés de spectacles; les Anglais que l'agence Cook promène en bandes de la Madeleine au Panthéon et du bois de Boulogne au bois de Vincennes dans ses grands chars-à-bancs, en étaient réduits à la 600e représentation de *Joséphine vendue par ses sœurs*, avec les ballets de l'Éden, les exercices équestres du Cirque ou de l'Hippodrome et les chansons de cafés-concerts en guise de hors-d'œuvre. Depuis le siège, on n'avait point vu pareille solitude dramatique. Paris, disait-on, ne pourrait pas plus se passer de théâtres que de primeurs; cependant il a parfaitement supporté cette épreuve. Il est vrai que c'était pendant la canicule.

En dehors des raisons ordinaires qui ferment la moitié ou les deux tiers des théâtres parisiens en été, tous avaient dû se condamner à la clôture pour exécuter les travaux imposés par la commission après l'incendie de l'Opéra-Comique. Le Théâtre-Français a rouvert le premier, par un spectacle classique qui a permis à un public obligeant de souligner de ses applaudissements chaleureux, dans les premiers vers de don Diègue, une allusion à la croix de Maubant. La presse avait été convoquée pour les débuts du rideau

en fer. Recouvert d'une toile où, dans une tonalité blanche et claire, on a peint, sous un péristyle élevé qui se prolonge en une galerie d'une perspective fuyante, la Muse couronnant les bustes des grands poètes dramatiques, il a fonctionné dans les entr'actes à la satisfaction générale, bien qu'avec une lenteur un peu trop solennelle, et on l'a applaudi presque autant que M. Maubant. Les remaniements opérés dans la salle, ayant eu pour résultat naturel, en élargissant les entrées et en ouvrant une nouvelle porte au milieu du balcon, de diminuer le nombre des places, a dû amener par contre coup l'augmentation des prix. Il faut s'attendre à un résultat semblable dans la plupart des théâtres, mais le public aurait tort de s'en plaindre : ses alarmes, ses réclamations et ses récriminations au lendemain de la catastrophe ont exigé ces travaux coûteux qu'il lui sera dur de payer. La première impression d'épouvante est passée maintenant et, comme toujours, un revirement se produit : après avoir demandé à grands cris des remaniements immédiats dans toutes les salles de spectacle, on s'en prend aujourd'hui aux excès de zèle de l'administration dont on incriminait l'incurie, et on l'accuse de ruiner les théâtres en leur imposant des mesures inutiles et vexatoires. Mais le terrible incendie qui vient de renouveler, en la dépassant, la catastrophe de l'Opéra-Comique dans la petite ville d'Exeter, chez nos voisins d'outre-Manche, n'est pas faite pour leur donner raison. La prochaine campagne théâtrale, déjà bien compromise, semble à peu près perdue d'avance aujourd'hui.

L'Opéra-Comique cherche toujours un asile provisoire. L'Odéon a rallumé sa rampe le 1er septembre, en publiant pour la saison un programme tellement surchargé qu'il faudrait s'estimer heureux s'il pouvait en réaliser le quart. C'est, en première ligne, le *Justicier*, grand drame en cinq actes, en vers, de M. Coppée, qui promet d'être, avec la *Souris* de M. Pailleron à la Comédie-Française, l'un des grands attraits dramatiques du prochain hiver. Puis viennent des adaptations et des traductions de l'étranger : une pièce japonaise, avec décors confectionnés d'après les dessins d'un artiste du pays, par Mme Judith Gautier; un drame tiré du roman de Dostoievski, *Crime et châtiment;* deux ouvrages de Shakespeare, le *Marchand de Venise* et *Beaucoup de bruit pour rien.* Ensuite un drame en cinq actes, un autre en quatre, trois comédies en trois actes, dont deux en vers, dont on nous donne les titres et dont on nous indique les auteurs, afin de nous prouver que ce ne sont point là des indications en l'air. Comme appoint, nous avons trois pièces en un acte. Enfin, notez ce dernier paragraphe, qui arrive négligemment en forme de post-scriptum, et jugez par là seulement de ce que peut être un programme qui se termine ainsi, comme sans y prendre

garde, on parle (toujours pour la saison) du *Capitaine Fracasse*, de M. Émile Bergerat; d'une *Germinie Lacerteux*, de M. Ed. de Goncourt; d'un *Vercingétorix*, de M. Cottinet, et d'une pièce inédite, *Nanon*, récemment découverte dans les papiers de George Sand.

Je ne vois qu'une ombre à ce magnifique tableau : il implique la croyance que chaque ouvrage tiendra l'affiche bien peu de temps. En nous révélant ainsi l'abondance de ses approvisionnements en vue de la prochaine campagne, M. Porel semble avouer qu'il compte beaucoup plus sur la masse que sur chacun d'eux en particulier et qu'il s'attend à les voir consommer rapidement par le public. Mais il n'y a là qu'une interprétation, et elle doit être fausse.

On reparle aussi, pour un autre théâtre, du *Germinal*, tiré par M. Busnach du roman de M. Zola. Il a été interdit naguère; c'est une raison pour qu'il ne le soit plus aujourd'hui. Il est également question de l'*Œuvre*. Les principaux romans de M. Zola y ont passé jusqu'à présent. La tâche semblait impossible : avec beaucoup de dextérité, d'expérience, de précautions, avec une grande curiosité et une grande tolérance de la part du public, on est venu à bout de les accommoder à la scène. Nous verrons s'il en sera de même pour *la Terre*. On pourrait considérer cette dernière épreuve, bien mieux que la représentation de *Renée*, comme la pierre de touche du naturalisme au théâtre. *La Terre* est un grand roman en cours de publication dans un journal quotidien, où M. Zola prétend étudier les mœurs des paysans. Lorsqu'il publia l'*Assommoir*, on jugea que les crudités, les ordures, les obscénités, le cynisme dont déborde chaque page de ce livre ne pouvaient être dépassées : c'était bien mal connaître les ressources inépuisables de M. Zola. Aujourd'hui, dans l'ensemble de ses dernières productions, l'*Assommoir* passe pour une idylle. C'est son *Paul et Virginie*. A mesure que se développe, volume par volume, cette histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire, l'auteur s'enfonce davantage dans la fange la plus immonde. Il en avait jusque-là, comme dit la chanson; il en a maintenant par-dessus la tête, et on ne le voit plus : il en mange par les yeux, par le nez, par la bouche; il y est acclimaté, comme Mithridate aux poisons.

Autant *Nana* et *Pot-Bouille* l'emportaient sur l'*Assommoir*, autant *la Terre* l'emporte sur *Nana* et *Pot-Bouille*. Toute critique peut s'en résumer en un mot : ça pue. A chaque ligne, M. Zola y joint la scatologie la plus dégoûtante à la plus révoltante obscénité. Il semble avoir juré d'y épuiser tout ce qu'il est possible d'entasser de grossièretés gratuites, d'immondices sans nom, d'insultes aux convenances les plus élémentaires, à la pudeur et à la nature même. On dirait entre ses personnages une perpétuelle gageure de

goujats ivres. Les plus courageux, les plus blasés et les plus bronzés, ceux qui ont tout vu et tout lu, qui se sont penchés sur toutes les sentines, qui sont descendus au fond de tous les égouts, qui ont respiré les gaz les plus méphitiques, ne peuvent parcourir sans nausées un de ces feuilletons où le *Gil-Blas* lui-même, ce *Moniteur* de la pornographie, s'est vu obligé à plusieurs reprises de mettre des lignes de points : on comprendra donc qu'il nous soit interdit d'apporter la moindre preuve directe à l'appui de notre jugement; quel que fût le fragment que nous essaierions de choisir, il suffirait pour empoisonner cette chronique et asphyxier nos lecteurs. M. Zola salit tout ce qu'il touche; il ravale ses personnages bien au-dessous de la bête; il calomnie jusqu'aux bêtes elles-mêmes. C'est un vomissement, c'est une déjection. Je demande pardon à mes lecteurs pour ce langage : il est le seul possible en pareille matière, et il n'est pas seulement juste, il est, comme diraient les Allemands, adéquat au sujet. On ne saurait, d'ailleurs, approcher du naturalisme et le flairer d'un peu près sans éprouver l'envie de balbutier les premiers éléments de sa langue, pour les lui appliquer. Il faudrait des mots beaucoup plus énergiques encore pour exprimer nettement l'indignation et le dégoût excités par une œuvre qui eût relevé jadis de la police correctionnelle et qui ne relève aujourd'hui que du mépris public.

Ce mépris, du moins, lui semble assuré, quoique, par malheur, il n'exclue pas la curiosité. Il se peut fort bien, malgré ses pages malpropres et mal odorantes, dont la saveur particulière ne saurait être appréciée d'une façon compétente que par les travailleurs nocturnes, que ce livre soit un succès de vente, comme certaines industries innommables sont des sources de fortune. Mais, pour tout lecteur qui se respecte, la mesure est comble, et l'opinion s'est prononcée sur le compte de *la Terre* avec une vivacité et un ensemble qui ne permettent point de doute. Parmi ces manifestations réprobatives, celle qui, pour des raisons diverses, a fait le plus de bruit est la protestation signée des cinq jeunes adeptes du naturalisme qui se déclarent écœurés, à la fin, et qui désavouent le Maître dans des termes bien humiliants pour lui, en lui appliquant le sobriquet dont l'histoire a flétri certain monarque du Bas-Empire. Cinq, cela fait juste quatre hommes et un caporal; le caporal est M. Paul Bonnetain, les autres sont peu connus et j'espère qu'ils n'ont pas cherché simplement, dans cet acte de révolte publié à son de trompe, un moyen de se faire connaître. M. Bonnetain a débuté dans les lettres par un livre dont la justice, malgré sa prodigieuse indulgence dans l'espèce, a cru devoir s'occuper et dont le souvenir pèsera sur toute sa carrière. Il ne semblait donc pas naturellement

désigné pour cette levée de boucliers, et on n'a pas manqué de lui dire qu'il était dépourvu d'autorité; mais il peut répondre que c'est précisément parce qu'il paraît suspect qu'il ne l'est pas. Si l'auteur de *Charlot s'amuse* se déclare révolté par *la Terre*, il faut que *la Terre* soit d'une nature bien révoltante, en effet, à moins que M. Bonnetain n'ait envie de disputer la direction de l'école à M. Zola. Ajoutons d'ailleurs que M. Bonnetain, désavouant son début autant que le peut un auteur à qui son œuvre reste toujours chère en quelque coin du cœur, l'a retourné contre M. Zola, dont l'influence désastreuse a perverti sa jeunesse innocente et son isolement.

Reste donc la valeur de cette protestation prise en soi. Elle commence par attaquer M. Zola à l'endroit le plus sensible, en l'accusant de caducité précoce. « Incroyablement paresseux à l'expérimentation personnelle, armé de documents de pacotille ramassés par des tiers, plein d'une enflure hugolique, d'autant plus énervante qu'il prêchait âprement la simplicité, croulant dans des rabâchages et des clichés perpétuels, il déconcerta les plus enthousiastes de ses disciples.

« Puis les moins perspicaces avaient fini par s'apercevoir du ridicule de cette soi-disant *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire*, de la fragilité du fil héréditaire, de l'enfantillage du fameux arbre généalogique, de l'ignorance médicale et scientifique profonde du maître. »

A l'audace de cette déclaration, M. Zola a fait une réponse superbe, par l'intermédiaire d'un *reporter* venu pour recueillir ses impressions sur le manifeste des dissidents. Ah! l'on ose prétendre qu'il est insuffisamment documenté! Eh bien, il s'offre à faire, quand on le voudra, pourvu seulement qu'on lui laisse le temps de réunir les documents nécessaires, une conférence où il démontrera que le genre de plaisanteries malsonnantes auquel se livre surtout un de ses principaux personnages (dont le nom seul est un ignoble blasphème) a été pratiqué méthodiquement et scientifiquement par des sociétés créées dans ce but! Et voilà où en tombent les discussions littéraires avec le naturalisme!

Les cinq continuent en exposant tous les mécomptes qu'ils éprouvaient depuis longtemps déjà, mais qu'ils dissimulaient avec soin, car « il est dur de lâcher le drapeau. » Mais il n'est plus possible de se borner à chuchoter entre soi. « La *Terre* a paru. La déception a été profonde et douloureuse. Non seulement l'observation est superficielle, les trucs démodés, la narration commune et dépourvue de caractéristiques, mais la note ordurière est exacerbée encore, descendue à des saletés si basses que, par instants, on se

croirait devant un recueil de scatologie : le maître est descendu au fond de l'immondice.

« Eh bien! cela termine l'aventure. Nous répudions énergiquement cette imposture de la littérature véridique, cet effort vers la gauloiserie mixte d'un cerveau en mal de succès. Nous répudions ces bonshommes de rhétorique zoliste, ces silhouettes énormes, surhumaines et biscornues, dénuées de complication, jetées brutalement, en masses lourdes, dans des milieux aperçus au hasard des portières d'express. De cette dernière œuvre du grand cerveau qui lança l'*Assommoir* sur le monde, de cette *Terre* bâtarde, nous nous éloignons résolument, mais non sans tristesse. Il nous poigne de repousser l'homme que nous avons trop fervemment aimé. »

Décidément ces jeunes gens doivent être de bonne foi : ils n'ont certes pas soupçonné la profondeur de comique d'un phrase comme celle-ci : « Le *Maître* est descendu au fond de l'immondice, » profondeur de comique égale à celle de M. Émile Zola lui-même s'offrant à réunir des documents, — et à faire une conférence — sur ce que je n'ai pas dit. Et leur bonne foi m'est encore démontrée par la façon vraiment trop naturaliste dont ils poursuivent leur protestation, en pénétrant dans la vie privée de M. Zola pour nous faire, sur l'état de sa santé, des révélations qu'ils jugent indispensables à la parfaite appréciation de son talent dévoyé : on en jugera suffisamment la nature en ajoutant qu'elles évoquent sous leur plume le souvenir de certains malades répugnants qu'ils ont vus à la Salpétrière. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain, car nous n'avons pas le pied marin comme eux, et la constitution physiologique de M. Zola ne nous regarde pas plus que sa vie intime. Son œuvre seule et l'influence qu'elle exerce nous appartiennent. Nous laissons l'homme de côté pour ne nous en prendre qu'au fléau de ses livres. Mais il est sûr du moins que son cas littéraire et moral tourne au cas pathologique : devant cette monomanie de l'ordure et cette obsession du bestial, je sais un homme qui a renouvelé à son égard le pari qu'il avait fait jadis pour Baudelaire et qu'il a gagné. Les avocats de M. Zola ont la ressource de plaider cette circonstance atténuante.

Il ne faut pas laisser à la curiosité malsaine d'un public badaud dans sa perversion, qu'on ne peut aspirer à conquérir qu'à la condition de lui manquer de respect, et qui va droit à l'ordure comme la mouche stercoraire, la seule responsabilité de ces succès scandaleux qui ont encouragé M. Zola à se développer et à s'étaler jusqu'au bout. La critique en mérite une part très large, par sa faiblesse et ses lâches complaisances. On s'est récrié d'admiration

devant la « note nouvelle » qu'il apportait dans la littérature, et on voit ce qu'est devenue cette note-là. On l'a loué d'avoir abattu les derniers préjugés et les dernières barrières, d'en avoir fini carrément avec les fadeurs évirées du vieux goût classique. Ceux même que ses hardiesses inquiétaient, que ses crudités révoltaient secrètement, qui se refusaient à le suivre dans toutes ses brutalités et toutes ses audaces, se croyaient tenus, de peur de paraître arriérés, de ne faire quelques réserves sur ses défauts qu'après avoir amplement loué sa vigueur, sa puissance, le relief de ses peintures, son imagination épique, la poésie inconsciente qu'il portait dans sa conception des réalités les plus basses. Le public oubliait les réserves pour ne retenir que les éloges : il y voyait un simple assaisonnement de l'admiration, et ses défauts n'étaient que l'excès de sa force. Ce qu'il fallait dire sans se lasser, c'est que sa conception de l'art comme de la nature et de la vie humaine avilit les lettres, abaisse le niveau de l'intelligence et met l'idéal dans la boue. Il a donné à la jeune génération littéraire la facile émulation de l'ordure. Il a contribué plus que tout autre à faire du roman un vaste mauvais lieu. Maintenant le plus fort n'est point celui qui sait le mieux étudier des caractères vrais et sincères et tracer, dans un cadre solidement construit, un tableau vivant où l'humanité puisse se reconnaître; c'est celui qui, dans un récit sans plan, sans action, sans intérêt, reproduit le mieux, sans pouvoir jamais l'égaler, le prodigieux effort du maître à entasser le plus d'ignominies dans le moindre espace possible. Le cénacle accueille avec des risées quiconque laisse paraître dans une œuvre nouvelle un instinct quelconque de la beauté morale et voit dans l'homme autre chose qu'un animal vertébré, mammifère et bipède, très inférieur à la brute, puisqu'il joint à ses instincts purement physiques la perversité de son intelligence et qu'il est à la fois humainement et bestialement avili : celui-là est considéré comme un fossile, comme un écrivain démodé, suranné, bon tout au plus pour les pensionnats de jeunes filles, — et encore pas pour les pensionnats laïques. Si quelque débutant nous apportait aujourd'hui *Manon Lescaut*, où luit çà et là un rayon dans la fange, il serait bafoué comme un élève de Berquin.

La réaction ne pouvait être qu'excessive et violente comme le mal. L'école décadente est un phénomène révulsif créé par le naturalisme et, à l'autre pôle de la littérature, son extravagance répond à la *manie* repoussante de ceux qui ont pris pour drapeau le torchon sale des cuisines de *Pot-Bouille*. L'abîme appelle l'abîme. Ces deux écoles opposées se tiennent d'ailleurs par des liens occultes qui les rapprochent d'une façon bizarre, malgré leur

caractère en apparence inconciliable; elles sont nées d'une même révolte contre le goût et contre la règle, variée dans ses effets suivant les tempéraments et les circonstances. Elles ont souvent la même conception de l'humanité, la même doctrine, si l'on peut parler de doctrine en pareil sujet. Enfin, elles se rapprochent quelquefois par la forme. Tous les lecteurs de M. Zola savent que, dans certaines pages, il est *précieux* à sa manière et que rien ne contraste davantage avec la brutalité sauvage de ses récits que les raffinements quintessenciés de beaucoup de ses descriptions, faites au pointillé, avec des formules d'une recherche monotone et des métaphores d'une rhétorique pervertie. Ses *buées* et ses *envolées* sont célèbres. « Le bruit doux et rythmique des bouses étalées », qu'il nous fait entendre dans la *Terre*, à côté d'autres traits plus malpropres, aurait charmé Cathos et Madelon en les effarouchant un peu. C'est par là qu'il tend la main aux décadents. Ses descriptions, avec les « douceurs berçantes » qui montent des prés, ou « l'adoucissement morne qui tombe du vitrage », forment comme un pont de l'une à l'autre école. Le disciple le plus connu de M. Zola, celui qu'on regarde généralement comme le premier après le maître, M. Huysmans, est la transition vivante entre les deux. Il n'est pas si puissant, pas si osé, mais il est plus complexe. C'est un naturaliste, et un crâne, je vous en réponds; mais c'est aussi un décadent. Par exemple, M. Huysmans vient de publier un volume : *En rade*, qui est presque aussi incompréhensible que pourrait le souhaiter M. Stéphane Mallarmé. Que dites-vous de « l'expuition catarrhale des eaux », d'une « pluie de soleil qui abat le grand vent d'angoisse » dont le héros du livre est « souffleté », de cette jeune femme qui « fait évader sa vue dans de lointains gouffres, suivant son mari dont l'œil adultéré par le mirage d'une vision fixe s'illusionnait »; de « l'agonie tourmentée de la Lune couchée sous la pierre funéraire d'un ciel »; de « cette solitude qui, pareille à un iodure, faisait sortir les boutons de leur maladie spirituelle », et de cette constellation, de ce « cône du Tycho, qui fourmille terrible, ouvrant une gueule de feux roses, faisant grincer ses dents de braises, aboyant sans bruit dans l'impermutable silence d'un firmament sourd »? — Tout cela mêlé de peintures triviales et révoltantes, à faire rougir un vacher. Me pardonnera-t-on de cueillir encore un de ces fleurs bizarres parmi les milliers d'autres qui émaillent chacune de ces trois cents pages, non qu'elle soit la plus contournée et la plus biscornue, mais parce qu'elle est l'une des plus caractéristiques. M. Huysmans nous peint son Parisien cherchant en vain, dans les méandres d'un vaste château abandonné et qui tombe en ruines, « les confessionnaux du corps, les pièces aména-

gées pour déverser ses fuyants secrets ». — Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises, et combien les *commodités de la conversation* se trouvent dépassées!

Est-ce que ne nous voilà pas, sans avoir quitté le naturalisme, en pleine école décadente? Cette école est une des curiosités littéraires du moment présent, et elle vient de faire reparler d'elle. L'ancien secrétaire de rédaction du *Décadent* a comparu, au courant du mois d'août, devant le tribunal de police correctionnelle, comme faisant partie de la ligue des antipropriétaires, et il a été acquitté, après avoir pris soin, au préalable, de se concilier le président par un sonnet de sa façon, à la suite duquel le tribunal aura jugé difficile sans doute de le considérer comme responsable. La semaine suivante, associé avec un compagnon anarchiste, il organisait une conférence « sur l'attitude de la presse devant le procès des antipropriétaires ». Ce n'est pas la première fois que se produit une association d'une apparence si surprenante : on n'a peut-être pas oublié qu'au mois d'octobre de l'an dernier, Louise Michel, à peine échappée de prison et en quête de la grande œuvre à laquelle elle pourrait consacrer son apostolat, entreprit la fusion des anarchistes et des décadents. On prétendit qu'elle avait pris le grimoire de l'école pour du volapük, cette langue universelle des sauvages de l'avenir, ou qu'elle avait été séduite par de mystérieuses affinités avec l'idiome canaque. Mais je crois plutôt qu'elle cédait en cette circonstance à une vague et confuse sympathie dont elle n'avait pas démêlé nettement la signification, et qu'elle sentait d'instinct que toutes les incohérences et les anarchies se tiennent.

On craint toujours, en parlant de l'école décadente, de se laisser prendre à une mystification. Peur chimérique! L'école existe si bien qu'elle se subdivise déjà en différents groupes, qui ont chacun son organe et qui se combattent, mais en s'admirant. Les ignorants seuls confondent ceux qui marchent sous le drapeau de M. Mallarmé avec ceux qui suivent l'étendard de Paul Verlaine. Puisque, suivant un proverbe connu, un cheveu peut se couper en quatre, pourquoi cette école subtile ne pourrait-elle se couper en deux? On a cité partout la *Revue décadente;* par un oubli immérité, je ne vois pas qu'on ait cité nulle part l'organe spécial du *groupe symbolique*, revue mensuelle, dont le titre seul est déjà empreint d'une saveur particulière (*Ecrits pour l'art*), fondée par M. Dubedat, rédigée par les plus brillants disciples du grand maître Mallarmé, — dont ils ne parlent jamais qu'avec une profondeur de vénération incommensurable, — MM. René Ghil, Stuart Merrill, H. de Regnier. Dans l'*Avant dire*, se trouvait nettement expliqué le but de la revue. Attention!

Pour d'intelligents et probes regards ouverts sur les agitations de poètes en les derniers mois de l'année 1886 : par leur amour de l'Art et leurs visées exemptes d'imprudence et de puérilité vers un progrès respectueux du passé, quelques esprits s'imposent :

un groupe que l'on dénommera désormais : *le groupe Symbolique et Instrumentiste.*

Sous la règle du Maître, M. Stéphane Mallarmé : le seul qui n'ignore pas de quels secrets tonnant soudain l'air vient de s'élargir quand *un Symbole* est là, qui dit! et le premier qui, par l'*Après-midi d'un Faune*, sortit du néant l'idée de l'*Instrumentation* que devait réaliser heureusement, en son *Traité du Verbe*, M. René Ghil...

Ce groupe veut :

en des livres composés, en des œuvres composées,

par des poèmes, de vers classique, harmoniés et instrumentés selon l'emploi savant et sûr des mots, les mots usuels de la langue pris dans leur sens originel, sans les priver pourtant du son de voix de tous les Ages vivant à jamais autour d'eux,

chercher, induisant de *Symbole en Symbole*, la raison de la Nature et de la Vie.

A ces Poètes et à ceux qui viendront vers eux :

pour qu'ils puissent, en leur demeure, nous donner de leurs purs Poèmes, ou, s'ils s'occupent ainsi que MM. Stéphane Mallarmé et René Ghil, à une œuvre dont rien ne se doive distraire, imprimer le sonnet de leurs heures de loisir.

les *écrits POUR L'ART* se vouent.

C'est bien clair, n'est-ce pas? et comment peut-on être d'assez mauvaise foi ou assez inintelligent pour ne point comprendre du premier coup?

Maintenant joignons l'exemple au précepte, en détachant de l'avant-dernier numéro quelques vers du « harpiste incomparable du Verbe », M. René Ghil. Cela est intitulé : *Air pastoral*, et cette mélodie, comme vous l'allez voir d'ailleurs, se compose de notes choisies par le jeune maître (ils sont tous *maîtres*, même les disciples) parmi les lettres et les syllabes les plus symboliques, car chaque lettre a sa couleur et son expression :

Assises, ô mes sœurs les pastourelles!
leur
Dirons-nous de doux mots ou la parole sage
Quand s'en viennent les hauts pastours du pâturage?

Mais que vivent au vent les Troupeaux au repos?

Œuvre neuve et mauvaise et permise et si sage
Même si soupirait quel inouï voleur :
Oui l'œuvre est neuve et pour nos mères elle est sage
Opter que la vertu ne sorte pas du rêve
Orageux du vent seul de nos ris et nos prés :
Quand s'en viennent les hauts pastours du pâturage
Tant vainqueurs de leurs soirs haut souris à leurs grés
Quand ils songeaient à nos doux Yeux de nuit griève.

Mais que vivent au vent murmurant les Troupeaux
Au repos de nos prés ensoleillés de rêve?

Oh! je vous en prie, bourgeois que vous êtes, incapables de comprendre les arcanes du Verbe, ne dites pas que cela n'est point sérieux! Ces Messieurs sont très sérieux, au contraire, sérieux à pleurer, sérieux à vous rendre fous. Je n'ai coupé ma citation que parce que je surprenais des symptômes d'aliénation mentale chez le correcteur de cet article, faute d'habitude. Le *Monde illustré* devrait donner quelques extraits des *Ecrits pour l'art* parmi ses rébus : je serais curieux de voir si « l'OEdipe du café de l'Univers au Mans » parviendrait à les deviner.

Eh bien, le dernier numéro des *Ecrits pour l'art* renferme justement une chaude apologie du roman de M. Huysmans où je signalais tout à l'heure les affinités et les accointances du naturalisme avec le *décadentisme*. Ce dernier numéro remonte à deux mois : la revue du *Symbolisme instrumentisme* (ne pas confondre avec le *symbolisme pur* représenté par M. Jean Moréas) que l'on voulait bien nous adresser, malgré notre indignité, a été interrompu dans son cours « pour causes du dehors » ; mais l'inquiétude que nous avions ressentie en ne recevant pas le numéro d'août s'est calmée lorsque nous avons appris que le groupe aurait toujours son organe, et que la *Wallonie* de Liège, revue mensuelle, s'est ouverte comme un port aux naufragés des *Ecrits pour l'art*. Heureux Belges! C'est à eux maintenant que passe le flambeau.

III

J'aurais voulu vous parler de la neuvième exposition des arts décoratifs, qui s'est ouverte nominalement au milieu du mois d'août dans le Palais de l'Industrie et qui doit se compléter par des concours sérieusement organisés. Mais, à l'heure où nous écrivons, son installation est bien éloignée encore d'être complète. Les galeries du premier étage surtout restaient aux trois quarts vides lors de notre dernière visite, et partout les coups de marteau des ouvriers déballant les caisses et clouant les planches des étalages, accompa-

gnaient l'orchestre de l'Opéra-Comique, jouant la *Marche hongroise* de Berlioz ou l'ouverture d'*Haydée*. On peut du moins, faute de mieux, prendre une vue d'ensemble de la grande nef, particulièrement gaie et séduisante, avec son pourtour divisé en compartiments d'une riche élégance où les industries artistiques exposent leurs plus beaux produits; les quatre galeries supplémentaires à colonnes en style du dix-septième siècle, qui se répondent aux quatre coins de la travée; les pavillons et les belvédères aux aspects variés, qui se succèdent dans l'allée centrale. A chaque extrémité du vaste *hall*, un escalier monumental, d'un beau dessin, mais d'un développement énorme, conduit à l'étage supérieur, où, en attendant l'installation définitive, on peut voir quelques tableaux et cartons qui se rattachent par leur caractère décoratif à l'objet de l'exposition, et surtout le riche Musée rétrospectif où le passé vient donner des leçons au présent, lui fournir des motifs d'inspiration qu'il se borne trop souvent à prendre pour modèles et à copier servilement.

La statuomanie dont nous sommes affligés suit son cours sans aucun répit. Toutes les villes de France, prises d'une émulation singulière, ne paraissent occupées qu'à fouiller leurs annales pour y découvrir un grand homme, et leurs places publiques, leurs rues, leurs quais, leurs carrefours, pour y trouver l'emplacement d'une statue. On en est réduit à demander grâce, à passer en se détournant; autrement les morts prendraient la place des vivants. Paris surtout semble à la recherche de tous les coins où se trouve la place d'un piédestal, et les refuges même n'y échappent pas. Après celui de Saint-Germain des Prés, où il a installé Diderot, voici celui de l'École de médecine, où il vient de colloquer Broca.

Paul Broca, sénateur, l'un des fondateurs de l'anthropologie, se dresse en bronze à l'endroit même où s'élevait la maison de Marat. Au crâne qu'il tient à la main, on le prendrait pour un Hamlet en paletot; mais, au lieu de se demander quelles pensées et quelles passions ont bouillonné dans ce crâne avant qu'il ne fût refroidi, il se demande quelle est l'ouverture de l'angle facial, et il s'apprête à en prendre la mesure comme un chapelier. On se rappelle la déconvenue de la théorie de M. Broca lorsqu'on pesa le cerveau de Gambetta après sa mort et qu'on se trouva réduit à ces deux alternatives également cruelles : ou de reconnaître que cette théorie, chère aux matérialistes, qui évaluait l'intelligence mathématiquement au poids de la substance cérébrale, était absurde, ou que Gambetta était d'esprit borné. Ce n'est pas le seul point où M. Broca se soit trompé, ni même le seul où ses disciples se soient vus obligés d'abandonner sa doctrine. Nous ne songeons nullement,

d'ailleurs, à contester la part d'observations exactes et utiles que l'on doit à ses recherches, aux règles et aux procédés d'investigation qu'il a formulés. Nous croyons toutefois qu'une statue, c'est beaucoup pour un homme dont la méthode a reçu plus d'un démenti et que le besoin ne s'en faisait aucunement sentir. Du moins, selon le désir formellement exprimé par la famille, qui eût préféré sans doute qu'on laissât reposer en paix sa mémoire, l'inauguration s'est faite en petit comité, et n'a point dégénéré en la bruyante apothéose du matérialisme qu'avaient rêvée certains pseudo-savants, mis en goût par le tapage malsain auquel la statue de Diderot servit de prétexte à deux reprises, et pour qui la science n'a de signification et de valeur qu'autant qu'elle nie l'âme, Dieu et la Bible. M. de Quatrefages, l'adversaire le plus autorisé des doctrines de Broca dans la science anthropologique, a pu silencieusement déposer au pied de la statue les couronnes envoyées en hommage au savant par des sociétés étrangères.

Au moment même où paraissait notre dernière chronique, la ville de Rouen inaugurait la statue en bronze d'Armand Carrel, où M. Lefeuvre a représenté le célèbre publiciste dans une attitude énergique et mâle qui est celle de l'action, presque de la bataille, plutôt que de la pensée. Nul journaliste n'a laissé une renommée plus durable que Carrel! Il est mort à trente-six ans, depuis plus d'un demi-siècle, sans avoir, pour ainsi dire, rien écrit que ses articles du *National*, dont il fut le vrai fondateur, — car ses petits livres d'histoire sont depuis longtemps oubliés, — et son nom paraît presque aussi vivant qu'au premier jour. Sans doute sa mort tragique et l'esprit de parti ne sont pas étrangers à la persistance exceptionnelle de cette réputation; elle ne s'expliquerait pas pourtant sans des qualités d'une nature assez rare. La trempe de sa personnalité et la vigueur de son talent ont exercé une impression analogue sur des natures très dissemblables, comme celles de Littré, de Sainte-Beuve et de M. Nisard. Armand Carrel, qui fut un détestable soldat et un mauvais officier, n'ayant pas le sens des devoirs de son état, mêlé à toutes les conspirations militaires, écrivant dans les journaux des lettres anonymes contre son colonel, emporté par son orgueil, incapable de se plier à l'obéissance, fut un excellent journaliste. Et, par une contradiction qu'on peut trouver singulière, mais qui ne l'est pas, il introduisit précisément dans son journal cette discipline qu'il n'avait pu supporter pour lui-même; il le dirigeait militairement. Ce libéral était le plus autoritaire des hommes; il avait gardé la physionomie et les allures d'un officier, sans aucune recherche extérieure de popularité, et il regretta toujours, dit-on, sa première carrière.

On a même assuré que, s'il resta simple journaliste après 1830, alors que ses amis et ses collaborateurs montaient au pouvoir, ce fut moins par un désintéressement absolu que parce qu'on ne lui offrit pas ce qu'il souhaitait et que si, au lieu d'un poste de préfet, on lui eût offert un haut grade dans l'armée, un refus n'était pas à craindre. On est allé plus loin : on a prétendu qu'il ne s'était pas borné à éprouver ce désir, qu'il l'avait exprimé. M. Jules Simon, qui rapporte ces bruits souvent répétés, a raison d'ajouter qu'ils nous semblent, à présent, fantastiques. L'ancien conspirateur de Neuf-Brisach et de Belfort, l'officier en guerre avec son colonel, le soldat qui donnait sa démission à la veille de la guerre d'Espagne, tout exprès pour aller combattre contre la France, aurait été singulièrement déplacé dans un poste de lieutenant général, et Carrel avait assez d'intelligence pour le comprendre. Sa conduite en Espagne, qui lui valut deux condamnations à mort devant les conseils de guerre, annulées par un acquittement définitif, ressemble de bien près à une trahison; mais telle est la fureur de l'esprit de parti que ceux même des républicains qui n'allèrent pas jusqu'à lui en faire gloire allèrent moins encore jusqu'à lui en faire honte. Carrel ne crut pas faillir à l'honneur. On ajoute qu'il avait en face de lui, à la tête de l'armée royale, des généraux qui avaient combattu contre la France dans l'armée de Condé; eh bien, en admettant l'assimilation sans la discuter, il les absolvait. Il n'est pas bien sûr, a dit M. Spuller dans son discours, en parlant « de cet incident si douloureux », que, plus tard, il n'en ait pas éprouvé quelque remords de conscience. Rendons-lui plus de justice encore : il est sûr qu'il en éprouva, sinon des remords, au moins des regrets et qu'il ne craignit pas de les exprimer un jour publiquement, en quelques mots sobres qui en disaient plus qu'ils n'en avaient l'air.

Huit jours après Carrel, Henri Martin recevait le même honneur que lui dans sa ville natale de Saint-Quentin. Mais au moins Carrel était mort depuis un demi-siècle; H. Martin ne l'est pas même depuis quatre ans. Dans cinquante ans d'ici, que restera-t-il du *monument* qu'il a élevé à la France? Quant à sa politique, il est permis de craindre qu'il n'en subsiste davantage. L'infatigable M. Spuller, qui se retrouvait au pied de sa statue, en attendant qu'il courût à Chamonix pour le monument de Saussure, et à Saint-Claude pour y prodiguer à Voltaire des éloges sans réserve et sans mesure, a eu le courage de faire entendre que « s'il a sa part de gloire dans le relèvement des nationalités en Europe, il a aussi sa part de responsabilité dans les prodigieux bouleversements qui, à la faveur de cette idée érigée en principe, ont changé la face de l'Europe et mis momentanément notre France dans une

position inférieure à son génie comme à ses destinées ». Il aurait pu ajouter que la part de responsabilité est plus grande que la part de gloire. La ville de Saint-Quentin avait-elle donc si grand besoin d'une statue nouvelle? Etait-elle si pressée? Craignait-elle de ne jamais voir renaître dans ses murs un génie comparable à celui de ce brave homme? Elle a fait la chose comme un coup de tête. Il faut vraiment avoir du bronze à perdre pour l'employer à perpétuer la figure de M. Henri Martin. Mais quoi! n'a-t-on pas dit alors que la ville de Saint-Lô, piquée au jeu, allait elle-même élever une statue à M. Havin! Cela, ce serait un comble!

La ville de Lorient a moins attendu encore pour Victor Massé, mort depuis trois ans à peine; mais Lorient, qui est une ville jeune, avait honte de ne posséder jusqu'à présent qu'une statue. Dumnacus, au contraire, aura attendu pendant dix-neuf à vingt siècles l'effigie qui domine maintenant le cours de la Loire aux Ponts-de-Cé. Toute notre admiration pour les vaillants ancêtres qui défendirent si héroïquement l'indépendance de la Gaule contre Jules César s'était concentrée sur Vercingétorix; les vaillants qui, après le désastre d'Alésia, ne désespérèrent pas du salut de la patrie, méritent aussi de ne pas être oubliés. Dumnacus fut de ceux-là. C'était le chef des Angevins, qu'on appelait alors les *Andecavi*, et avec d'autres chefs il organisa une nouvelle ligue contre l'étranger. Il n'est, du reste, connu que par une défaite, mais une de ces défaites qui sont terribles au vainqueur lui-même et qui prouvent l'héroïsme du vaincu. L'endroit où Dumnacus fut enveloppé et écrasé par les Romains, après une lutte d'un acharnement prodigieux, n'est pas plus nettement déterminé par les historiens et les géographes que la position d'*Alesia*. La personnalité du brenn gaulois ne se dessine elle-même qu'en contours assez vagues. Il disparaît après la bataille; il meurt on ne sait quand et on ne sait où. Nous ne connaissons le nom de Dumnacus que sous la forme latine que lui a donnée le vainqueur. Mais qu'importe? et qu'importe aussi qu'on puisse contester l'emplacement choisi? Ce n'en est pas moins à un héros local et national à la fois que les Angevins ont élevé le monument des Ponts-de-Cé. Il faut honorer les aïeux et entretenir le culte du pays. Dans cette orgie de marbres et de bronzes, notre critique s'arrêtera toujours devant les hommages du sentiment patriotique, comme la statue de Dumnacus, et, quelques semaines auparavant, le groupe élevé par la ville de Provins à ses enfants tués dans la guerre de 1870. David d'Angers rêvait d'élever au héros oublié un monument colossal qui, du haut de la roche de Murs, aurait au loin dominé la Loire. Il avait du moins trompé son désir en sculptant la figure du chef gaulois, entre Robert le Fort et Philippe-

Auguste, sur le piédestal de la statue du roi René. C'est cette figure qu'on s'est borné à reprendre en l'agrandissant, et on a bien fait, car avec ses traits accentués, ses longues moustaches et la chevelure abondante qui déborde son casque de forme conique, fortement campé dans l'attitude d'un soldat prêt à frapper, d'une main brandissant la hache et de l'autre se couvrant du bouclier triangulaire, le Dumnacus des Ponts-de-Cé répond bien à l'idée que l'imagination se fait de l'ancêtre gaulois.

Il mériterait d'avoir lui-même un jour sa statue sur le champ de bataille de Loigny, illustré par son dévouement intrépide et baigné de son sang, cet héroïque général de Sonis qui fut à la fois un parfait chrétien et un soldat sans peur comme sans reproche. A ce double point de vue, nul n'était plus digne d'entraîner contre les Prussiens les zouaves de Charette, sur ce champ de bataille déjà consacré par une victoire de la Pucelle. Le général de Sonis était de la race de ces héros dont la foi égalait la bravoure, les Bayard et les Drouot. On a publié une lettre de lui à sa femme, au lendemain de Solférino, où il avait chargé à la tête de son escadron, et où il n'avait pas reçu la plus légère égratignure, quoique, selon son expression, il fût « une cible superbe », et qu'il se fût trouvé un moment seul à trois pas de l'ennemi, sur son cheval blessé à mort, au milieu de ses chasseurs couchés à terre. Et cette lettre qui respire l'odeur de la poudre, cette lettre vibrante et frémissante, où la phrase sonne comme une fanfare, se termine par ces mots dont la simplicité religieuse est pleine de grandeur :

« Remerciez Dieu de tout votre cœur de m'avoir préservé de la mort par un miracle de sa toute-puissance. Votre foi s'animera par la pensée que toutes les chances de la mort se sont en quelque sorte rassemblées autour de moi, afin que la protection de Dieu soit plus éclatante. Je m'étais recommandé de toute mon âme à Dieu et à Marie, auxquels je vous avais confiée, vous, ma bien-aimée, et nos enfants. »

Il ne fut pas aussi heureux à Patay : une balle lui brisa le genou. Il fallut l'amputer. Mais, grâce à un appareil ingénieux, le général n'en continua pas moins à monter à cheval et à servir son pays. Il mériterait de devenir une figure populaire, comme Daumesnil, la *Jambe de bois*. Quant à la charge à la baïonnette qu'il eut l'honneur de commander avec Charette, et où la bannière du Sacré-Cœur, toujours relevée par une main vaillante et maintenue au premier rang à mesure que tombait l'un de ses porteurs, faisait songer à quelque nouvelle croisade, elle appartient déjà à la légende, quoiqu'elle soit de l'histoire contemporaine. Il n'y a rien de plus beau dans la *Chanson de Roland*.

Le nom du marquis de Plœuc peut se mettre après celui du général de Sonis. C'était un chrétien comme lui, comme lui un gentilhomme d'un loyalisme irréprochable. Et quoiqu'il fût de finance et non d'épée, il s'était battu, lui aussi, à sa manière, lorsqu'il eut à défendre la Banque de France, dont il était sous-gouverneur, contre les entreprises de la Commune, qui convoitait cette riche proie et qui, après avoir longtemps rôdé aux alentours, les yeux brillants et la gueule enfarinée, avait fini par la serrer de près et par l'assaillir.

Donnons aussi pêle-mêle un souvenir à M. Albert Duruy, l'un des fils de l'ancien ministre de l'instruction publique, dont on avait remarqué à juste titre les travaux excellents sur les derniers programmes universitaires; à M. de Ronchaud, directeur du musée du Louvre, qui fut un des amis de Lamartine et qui gardait dans son talent de poète, de critique et historien de l'art, comme un reflet du style lamartinien; à M. Pasdeloup, dont le nom rappelle la fondation des Concerts populaires et la vulgarisation parmi nous de la musique savante, particulièrement des compositeurs germaniques; à M. Alfred Hennequin, le maître de la comédie à double fond, à portes dérobées, à surprises, à quiproquos compliqués, bâtis comme des *trucs*, enchevêtrés les uns dans les autres, qui, inconnu le 26 juin 1875 au matin, vit le 27, après le succès inattendu du *Procès Veauradieux*, la moitié des directeurs parisiens défiler dans son cabinet de travail, et qui, après avoir fait la fortune du Vaudeville et des Variétés, troublé peut-être par sa fortune inespérée, surmené par une production excessive et, plus encore, par toutes les agitations d'une vie fiévreuse, est mort fou, à quarante-cinq ans, quelques mois après sa femme, morte folle, et quarante-huit heures avant la mort de sa mère.

Enfin nous avons perdu Pranzini : je m'excuse de clore par un tel nom ce défilé funèbre et d'infliger aux morts que je viens de citer l'horreur d'un tel voisinage. Nous voici donc délivrés d'un personnage qui a trop longtemps obsédé l'imagination populaire. On a pu craindre un moment qu'il ne finît par échapper à la justice des hommes et que la force de dissimulation de ce Levantin, la profondeur d'hypocrisie qu'il a gardée jusqu'à la dernière seconde, ce qui reste d'impénétrable énigme dans la perpétration du crime, n'arrachassent à la faiblesse du chef de l'État la grâce d'un si monstrueux criminel. Que n'avait-on pas raconté sur les assauts qu'il eut à subir, et qui n'avait-il pas consenti à recevoir pour écouter ses supplications répugnantes! Pendant dix nuits, la curiosité féroce du public ordinaire de la guillotine s'est acharnée, sans découragement, à venir attendre sa pâture, et les scènes

ignobles, les cris, les rires, les quolibets, les chants obscènes qui font de chaque exécution un divertissement scandaleux, n'ont pas attendu cette fois que l'échafaud fût dressé et se sont répétés pendant près d'une semaine. Le spectacle le plus hideux n'est pas celui de la guillotine, c'est celui des spectateurs : on a cru vainement l'éviter en installant le supplice à l'extrémité la plus lointaine de Paris et en le fixant au premier rayon de l'aube; on en a doublé l'horreur en faisant de ce spectacle gratuit la propriété exclusive des gens qui vivent la nuit, des hiboux de barrière, des souteneurs, des filles, des voleurs, de la lie et de l'écume de Paris. On pourrait au hasard opérer une substitution, au dernier moment, entre le malheureux qui va se coucher sur la bascule et l'un des vagabonds de la pire espèce qui, là-bas, au bout de la vaste place, se lèvent, pour essayer de le voir, du trottoir et du ruisseau où ils étaient tout à l'heure étendus : celui-ci serait aussi bien à sa place sous le couteau que celui-là au parterre.

Le mode d'exécution actuel a tous les inconvénients d'un compromis, sans avoir aucun de ses avantages. Il enlève à l'échafaud sa dignité : l'expiation légale n'est plus une leçon, c'est une représentation cynique et honteuse qui se cache parce qu'elle a honte de la lumière et qui est d'autant plus courue par les débauchés du sang humain. Elle ne moralise pas, elle démoralise. Au lieu de faire un exemple, elle ne fait qu'un énorme scandale. On s'est trompé en prenant cet atermoiement bâtard et louche. Il n'y a que deux manières de dresser la guillotine : ou en plein jour, en pleine ville, au milieu de l'appareil imposant de la justice, avec une solennité triste et religieuse, au tintement lugubre des cloches, de façon à frapper les imaginations de terreur et de respect à la fois; ou dans l'intérieur de la prison, en la soustrayant à une curiosité atroce et ignoble, en n'admettant que les témoins nécessaires pour garantir l'accomplissement de la sentence. Puisque notre état social et moral ne permet plus la première manière, qui était la vraie, reste la seconde. Ce ne sera qu'un progrès fort relatif, il ne faut pas se le dissimuler : il ne supprimera pas entièrement l'avidité malsaine du parterre habituel de la guillotine, qui, à défaut de la guillotine elle-même, viendra contempler le mur derrière lequel elle fonctionne; mais il l'atténuera. Quelques-uns le regarderont peut-être comme un pas de plus vers l'abolition de la peine de mort, ce qui me paraît contestable, d'après l'exemple de l'Angleterre où, depuis longtemps, on pend à huis-clos et où il n'est pas question de renoncer à pendre. Quoi qu'il en soit, rien ne saurait être pire que l'état actuel, et tout a chance d'être meilleur.

Victor Fournel.

REVUE DES SCIENCES

Société de Médecine publique. — Les ravages de l'alcoolisme. — Nouvelles expériences. — Le furfurol dans les eaux-de-vie. — L'épilepsie en bouteille. — Les bouquets pour liqueurs. — Un poison qui ne pardonne pas. — Action nocive des essences. — Les buveurs d'absinthe, de bitter, de vermouth. — Les mouches dans la transmission des maladies contagieuses. — Mouches et phtisie. — Moyen d'arrêter le hoquet. — Inscription automatique des compositions musicales. — Le Mélographe. — — Exécution mécanique d'un morceau sur le piano. — Le Mélotrope. — Un mot sur les ascensions à grande hauteur. — Illusion des aéronautes. — La limite de la vie humaine dans l'atmosphère. — Les cerfs-volants. — L'électricité atmosphérique chez soi. — Transport de paquets par les cerfs-volants. — Observations en montagne. — Au Mont-Blanc. — — Sur le Rigi. — La catastrophe de Zug. — Une visite à Zug.

L'alcool est un poison; l'alcoolisme est la plus grande plaie des sociétés modernes. Tout le monde répète à l'envie cette vérité qui est passée à l'état d'axiome, et cependant jusqu'ici on n'a rien fait pour lutter contre l'alcoolisme. Le mal va tous les jours empirant. En 1869, la proportion des malades alcooliques admis, dans les asiles de la Seine, sur la totalité des entrants, était de 25 pour 100 pour les hommes et de 5 pour 100 pour les femmes; à la fin de la Commune la proportion s'éleva brusquement jusqu'à 48 pour 100. De 1872 à 1875, il se produisit une amélioration; la proportion descendit à 19 pour 100. Mais en 1886, elle est remontée à 25 pour 100 et le premier semestre de 1887 donne une proportion encore un peu plus forte. Cette recrudescence de l'alcoolisme est générale en Europe sauf en Suède et en Norwège.

La cause? on la connaît; les alcools d'industrie qui ont remplacé l'alcool de vin renferment des poisons, les bouquets employés pour donner du goût aux alcools de grain sont toxiques. Les expériences déjà anciennes de M. Dujardin-Beaumetz l'avaient démontré. Mais voici d'autres expériences toutes récentes, dues à MM. les docteurs Laborde et Magnan, communiquées à la Société de médecine publique de Paris. Ces expériences montrent les faits sous un jour encore plus sombre. Ces savants ont essayé l'effet des alcools du vin, des alcools de grain, des liqueurs sur des chiens; l'ivresse légère avec l'alcool de vin s'accentue à dose égale avec l'alcool d'industrie, surtout avec l'alcool de betterave. Et quand on emploie les résidus de l'épuration des alcools industriels, on constate une ivresse accentuée et une

irritation locale très vive. En dehors des alcools éthylique, propylique, butylique et amylique que renferme l'alcool d'industrie. MM. Laborde et Magnan ont trouvé le furfurol ou aldéhyde pyromurique, dont la faculté épileptisante est considérable. Ce corps possède aussi une influence inhibitive sur le poumon; il arrête la respiration. On avait quelquefois constaté la mort brusque d'alcooliques sans pouvoir l'expliquer. La présence du furfurol permet d'admettre que la mort survient par arrêt brusque des mouvements respiratoires. En Irlande et en Écosse, les attaques épileptiques sont assez communes dans l'alcoolisme aigu; c'est que, dans ces pays, on boit les résidus laissés par les alcools de grain, riches en furfurol. Pour un sou, on livre à ces malheureux un verre entier de ce poison!

Un peu partout, en France notamment, nos eaux-de-vie, rhum, liqueurs, etc., sont additionnés de *bouquets* et les plus mauvais alcools servent aux liqueurs les plus parfumées. Or ces bouquets sont loin d'être toujours inoffensifs; on met des essences qui sont ajoutées au mélanges sucrés et tout est dit. Il y a longtemps que M. Magnan a prouvé le danger des essences; c'est l'essence d'absinthe qui détermine chez les buveurs les attaques convulsives, véritables attaques épileptiques. Quelquefois on trouve maintenant dans la liqueur d'absinthe du salicylate de méthyle. Or MM. Magnan et Laborde ont reconnu que ce corps produisait des accidents hystériformes.

On fait entrer dans la composition des vermouth et des bitter l'essence de reine des prés; d'autres fabricants lui substituent un bouquet artificiel, l'aldéhyde salicylique. Les buveurs de vermouth et de bitter sont donc exposés à l'attaque épileptique comme les buveurs d'absinthe. Dans la liqueur de noyau, on trouve 5 grammes d'essence ou de bouquet par litre; or ce bouquet, composé de benzonitrile et d'aldhéyde benzoïde, est un produit fortement toxique; c'est un convulsivant tétanique. Ne multiplions pas les exemples, mais signalons ces nouvelles recherches qui démontrent, une fois de plus, à quels dangers s'exposent les buveurs d'eau-de-vie et de liqueurs. Avec la composition actuelle des alcools, on peut affirmer que toute personne qui se livre aux excès alcooliques est une personne vouée à la folie, à l'épilepsie et à une mort rapide. L'alcool tue. Quand nous défendra-t-on, par un moyen ou un autre, contre cet empoisonnement épouvantable qui abêtit l'homme, le transforme en criminel et tarit une des sources vives de la richesse nationale.

Il y a longtemps que nous considérions les mouches comme un instrument de propagation dangereux des maladies contagieuses. MM. Spillmann et Hanshalter, de Nancy, viennent de mettre le fait en pleine évidence en ce qui concerne la tuberculose. Les mouches

qui affluent dans les salles d'hôpitaux, près du lit des pthisiques, ont leur abdomen plein du bacille de la tuberculose. Les excréments de ces mouches renferment le même bacille en abondance. Si l'on réfléchit que les mouches se reposent souvent sur les substances alimentaires où elles peuvent semer le germe du mal, on pressent combien il y a lieu de se défier de ces insectes! Les mouches vont d'ailleurs mourir avant l'hiver sur les plafonds, sur les tentures, sur les tapisseries, elles peuvent propager le bacille de tous côtés. L'infection des mouches a lieu surtout par le contact avec les résidus de l'expectoration; on ne saurait donc trop recommander de recueillir les crachats en vase clos et de les stériliser ensuite.

Hippocrate, dans ses *Aphorismes*, dit que l'éternument provoqué par le chatouillement de la muqueuse nasale arrête le hoquet et le médecin Eryximaque, dans un dialogue de Platon, cite également le fait. M. Gibron, d'après le *Journal médical d'Édimbourg* a vérifié cette antique observation. D'après lui l'éternument n'est même pas nécessaire; il suffit du simple chatouillement de la pituitaire. Ce procédé classique mérite bien d'être essayé; le hoquet est fort désagréable.

M. Carpentier vient de donner la solution si longtemps cherchée d'un problème intéressant. On se met au piano, on exécute un morceau. L'instrument l'enregistre. Mieux encore, ce morceau enregistré, on peut ensuite obliger le piano à le jouer à son tour mécaniquement. C'est en 1881, à l'exposition d'électricité, que, pour la première fois, M. Carpentier montra au public que le problème était soluble; mais, depuis, il a modifié complètement l'invention, et le mélographe actuel est devenu un appareil pratique. Nous avons entendu M. Saint-Saëns improviser et le piano docile reproduire ensuite le morceau exécuté par l'auteur d'*Henri III*.

En principe, le système est facile à faire saisir. Le mélographe est un appareil indépendant qui s'installe sur un piano quelconque. Une règle plate, en bois, portant une série de lames flexibles, est placée dans la caisse de l'instrument au-dessous des touches; de cette règle partent autant de fils conducteurs qu'il y a de touches et ces fils s'en vont à l'appareil enregistreur. On abaisse une touche; aussitôt il se fait par les ressorts flexibles un contact métallique; un courant électrique passe dans le fil et va marquer un trait comme dans le télégraphe Morse sur la feuille de papier du mélographe, trait long ou court selon la note. La bande de papier de l'appareil se déroule régulièrement, entraîné par un petit moteur électrique; cette bande a 12 centimètres de largeur pour trente-sept notes ou trois octaves complètes; une petite bande de 3 millimètres est réservée à chaque note du clavier. Toute l'improvisation est ainsi enregistrée.

Maintenant la bande de papier ainsi obtenue est placée dans le « découpeur ». C'est une sorte de machine à poinçonner mue à la main qui transforme les lignes en creux. Avec cette bande en creux, on a tout ce qu'il faut pour que le piano répète automatiquement le morceau. On confie la bande à un nouvel instrument, le *Mélotrope*, très petit, bien condensé. En tournant une manivelle, comme dans le pianista, les creux correspondant à chaque note font mouvoir des doigts garnis de buffle qui descendent sur les notes et les attaquent comme la main. Nous laissons les détails de côté pour dire que l'on obtient ainsi une répétition parfaite du jeu d'un artiste, y compris les nuances, les *forte*, les *crescendo*, etc.

Le nouveau système est vraiment remarquable. Malheureusement il doit être coûteux et il restera encore longtemps un objet de curiosité.

Près d'un mois nous sépare déjà de l'ascension à grande hauteur, effectuée par MM. Jovis et Mallet à bord du *Horla*. Il est trop tard pour y insister, mais il est toujours bon d'enregistrer cette nouvelle tentative d'exploration des régions supérieures de l'atmosphère. A vrai dire, nous ne les croyons pas bien utiles; mais enfin on ne peut jamais savoir ce que rapportera à la science un voyage en pays inconnu; on s'était proposé de monter le plus haut possible et de recommencer l'expérience qui a coûté la vie à Sivel et à Crocé-Spinelli le 15 avril 1875. On avait emporté de l'oxygène pour le respirer dans le cas où seraient survenus les accidents respiratoires, des pneumographes pour obtenir les tracés de la respiration, etc. On sait que MM. Jovis et Mallet, si l'on s'en rapporte à leur baromètre enregistreur, sont montés à 7100 mètres. M. Mallet a éprouvé deux syncopes au-delà de 6500 mètres. A 7000 mètres M. Jovis écrivait sur son carnet qu' « il était en pleine béatitude ». J'ai vu les tracés de sa respiration, de son pouls, contre toute attente, ils sont à très peu près normaux. Ce ne serait donc pas même à 7000 mètres que se produirait, pour les aéronautes, le malaise suivi quelquefois d'évanouissement que les Alpinistes éprouvent à des altitudes beaucoup plus basses. Le mal des montagnes vient quelquefois dès 4000 mètres et même avant. Le travail de l'ascension y est, il est vrai, pour beaucoup. En tout cas, les aéronautes peuvent en général atteindre 7000 mètres, puisque plusieurs personnes de tempérament différent sont déjà montées à ces altitudes. Dès 1803, Roberston et Lhoest s'élevaient à 7170 mètres; en 1804, Gay-Lussac atteignait 7016 mètres. Barral et Bixio allaient à 7039 mètres en 1850. M. Glaisher, le savant physicien anglais, est monté deux fois au-delà de 7000 mètres et en 1862, lors de sa mémorable ascension, il a atteint 8000 mètres, altitude à laquelle il s'est évanoui. En 1874, Sivel et Crocé-Spinelli étaient aussi monté à 7300 mètres, et le 15 avril 1875,

quand ils trouvèrent la mort dans leur ascension du *Zénith*, ils s'étaient élevés à 8600 mètres. M. G. Tissandier, qui s'était évanoui revint cependant à lui, avant la descente de l'aérostat. Tout ceci tendrait à prouver que la limite pour l'homme de l'atmosphère respirable devrait se trouver aux environs de 8000 mètres. Mais cette conclusion, ainsi formulée sous cette forme absolue par les aéronautes, nous semble manquer de base. Il est bien possible qu'elle soit tout à fait inexacte. Il y a un élément dont on ne tient pas compte, c'est la vitesse avec laquelle on s'élève. Il est évident que le ballon passe très vite du niveau 7500 à 8000 mètres; on n'est pas bien maître de la montée, or cette dépression rapide doit être la cause des accidents; c'est elle qui a tué sans doute Sivel et Crocé-Spinelli; ce changement brusque est très dangereux. Il pourrait se faire qu'en montant tout doucement, en s'acclimatant, on puisse atteindre à environ 9000 mètres sans accident. C'est une question de lest, mais assez difficile à résoudre. La compression à la descente, si elle est aussi rapide, est également à redouter, et, en effet, M. Mallet, dans la dernière ascension du 13 août, a souffert de cette transition brusque. Enfin la température aussi joue son rôle. Il est assez curieux, en tout cas, que le niveau probable auquel l'homme semble pouvoir parvenir soit précisément celui de la plus haute montagne du globe. Le géant de l'Himalaya, le Gaorisankar s'élève à 8800 mètres.

En thèse générale, nous ne voyons pas bien pourquoi on encourage ces essais toujours dangereux. Qu'importe, au fond, que la limite de la vie se trouve, dans l'atmosphère, à 8000 ou à 9000 mètres? Personne n'a souci de demeurer à ces niveaux. Quant à l'effet sur l'organisme, il est bien difficile de l'apprécier, l'altitude étant sans cesse variable à bord d'un ballon qui se trouve dans un équilibre instable. Au point de vue météorologique, que conclure d'une station de quelques heures au milieu de courants d'air tantôt très froids, très secs, tantôt chauds et humides?

Le *Horla* avançait à peine à la surface du sol; à partir de 5000 m., il a parcouru 100 kilom. à l'heure, au moins. Mais ne savons-nous pas que les grands courants d'ouest qui traversent l'atmosphère de 4000 à 8000 m. de hauteur et davantage, ont une grande vitesse qui ne diminue que lorsque leur mouvement se communique peu à peu à la masse d'air inférieure. Tous les météorologistes qui ont étudié les cirrus à 4000 m. les voient quelquefois marcher avec une extrême rapidité. M. Jovis a trouvé ce jour-là, à 7000 m., une température de —3°. Le *Zénith* avait traversé, à 7000 m., des couches d'air à —10°. M. Glaisher avait noté, à 7000 m., —15° et —9°. Tout dépend des courants que l'aérostat rencontre sur son chemin. Ne décourageons personne, car les découvertes viennent souvent quand on s'y attend

le moins. Mais ne poussons aucun homme d'initiative à monter à ces hauteurs souvent glaciales et peut-être mortelles. Quoi qu'il en soit, le voyage de MM. Jovis et Mallet s'est effectué en 3 h. 45 m. Partis de l'usine de la Villette à 7 h. 20 m. du matin, l'atterrissage s'est effectué à 11 h. dans le Luxembourg, dans le voisinage du château de Saint-Ode, appartenant à la famille Orban, après un parcours de plus de 400 kilom. Le ballon le *Horla* ne cubait que 1600 m. c. et était gonflé au gaz d'éclairage. Le ballon de M. Glaisher cubait 2500 m. Le *Zénith* atteignait le volume de 3000 m., et ces deux aérostats étaient pleins d'hydrogène pur. Il est très beau au point de vue de la manœuvre d'être parvenu à 7000 m. avec un ballon si peu volumineux et gonflé au gaz. C'est peut-être là le véritable *clou* de l'ascension du 13 août. Il faut être aussi excellent aéronaute que M. Jovis pour avoir pu élever son petit ballon à pareille altitude.

L'exploration des régions moyennes de l'air peut se faire, soit avec de petits ballons non montés, soit même d'une façon sans doute plus régulière à l'aide de cerfs-volants. M. Colladon, le savant ingénieur de Genève, en a donné récemment une curieuse démonstration[1]. Il y a soixante ans, il était alors tout jeune, il construisit des cerfs-volants en toile, munis de ficelles rendues conductrices par un fil d'argent qui doublait la ficelle. Pour éviter de construire un cerf-volant de grandeur gênante, il employa trois cerfs-volants attachés successivement l'un au dos de l'autre. Si l'on donne à un cerf-volant plus de ficelle qu'il n'en peut soulever, il s'éloigne bien, mais il ne monte plus, et la ficelle de trop traîne sur le sol. Mais quand on attache le cerf-volant à un autre, le second s'élève à son tour autant que le premier, et l'on double la hauteur de l'ascension; avec un troisième cerf-volant on triple la hauteur. M. Colladon put ainsi faire pénétrer un cerf-volant dans l'atmosphère jusqu'à 300 m. La ficelle avait été rendue conductrice, parce qu'il se proposait d'étudier l'électricité atmosphérique. Il va sans dire que ces expériences exigent beaucoup de précaution; on se rappelle que c'est en recueillant l'électricité de l'atmosphère, avec un cerf-volant, que Reichmann se fit foudroyer. M. Colladon, pour éviter tout danger, avait placé hors de la chambre où il opérait et dans un terrain humide, une barre de fer qui s'élevait jusqu'à la fenêtre où elle se terminait par une boule. Le cerf-volant enlevé, la ficelle conductrice se déroulait sur un treuil en verre et se terminait par une boule qui venait pendre au-dessus de la boule de la tige de fer. La ficelle et le treuil étaient maintenus fixés par un cordon de soie attaché dans la chambre.

Le résultat de l'expérience fut curieux. L'électricité atmosphérique,

[1] *Nature*, IV, 738, 16 juillet.

soutirée par le cerf-volant, arrivait jusqu'à la boule de la ficelle, et venait éclater en étincelles avec une sorte de coup de pistolet entre cette boule et celle de la tige de fer. Il ne tonnait nulle part au dehors, mais le flux électrique s'échappait incessamment et produisait des étincelles longues de près d'un mètre qui éclataient en zigzag colorées en blanc, en rouge et en violet. Cette expérience qui prouve qu'on peut recueillir assez facilement l'électricité atmosphérique, mériterait certainement d'être reprise.

M. Colladon signale à ce propos une autre application intéressante des cerfs-volants. Tout le monde connaît ces petits ronds en carton appelés « postillons » que l'on enfile sur la ficelle d'un cerf-volant, et qui, poussés obliquement par le vent, grimpent et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont parvenus à la bride même de l'appareil. Le beau-frère de M. Colladon, M. Périer Ador, avait tiré parti de ce fait pour transmettre à distance des provisions, des paniers de fleurs et de fruits à des amis habitants à côté de sa propriété. Il avait installé sur la corde un glissoir cylindrique portant une tige articulée à laquelle on confiait une corbeille surmontée d'un petit parachute. Le vent s'engouffrait dans le parachute et tout le système montait à plus de 200 mètres jusqu'au cerf-volant. Le bout de la corde portait un obstacle qui, agissant sur un bras de levier déclanchait la tige articulée. Le parachute et le panier étaient rendus libres et descendaient doucement. Le glissoir cylindrique, entraîné par son poids, glissait de son côté le long de la corde jusqu'au sol. L'expérience de M. Périer Ador en suggéra une plus hardie à M. Colladon. Pourquoi ne hisserait-t-on pas un homme à 200 mètres de la même façon? Cependant, par prudence, il fut entendu que l'homme serait remplacé par un mannequin porté sur une chaise et tiré en l'air par une ombrelle. On prépara un bonhomme avec un chapeau de paille tenant l'ombrelle entre ses deux bras croisés sur la poitrine. Et on fit partir le bonhomme. Le vent s'engouffra dans l'ombrelle et l'homme fila jusqu'en haut, au grand ébahissement des curieux. Une diligence qui passait s'arrêta, prenant réellement le mannequin pour un homme.

On voit donc qu'il est possible avec un cerf-volant d'atteindre des couches d'air déjà très élevées au-dessus du sol. Il y aurait là un moyen simple d'étudier les variations de température, de sécheresse et d'humidité dans une zone de 300 mètres..., sans tour Eiffel. Les instruments monteraient d'eux-mêmes, enregistreraient les variations et redescendraient à portée de l'observateur.

Ajoutons, enfin, que les observations en montagne peuvent remplacer avec avantage les observations en ballons; au moins là, l'observatoire est fixe et l'on peut procéder par longues séries. C'est ainsi que M. Vallot a installé des appareils enregistreurs au mont Blanc; il

grimpe courageusement tous les quinze jours au sommet, pour remonter les mouvements d'horlogerie de ses appareils. Des instruments similaires sont à Chamonix et aux Grands-Mulets. On aura donc des chiffres précis et simultanés à Chamonix (1050 mètres), aux Grands-Mulets (3000 mètres), et au mont Blanc (4810 mètres). Ces expériences promettent d'être intéressantes.

J'aperçois, en finissant cette revue, du sommet du Rigi, les maisons de Zug qui m'envoient, à travers l'espace, leur réverbération blanche. Elle est bien entamée, cette jolie petite ville, et une partie de la route que les touristes suivaient l'année dernière, à pareille époque, pour aller de Arth à Cham a disparu dans les eaux du lac. L'hôtel où je m'arrêtais en 1886 est descendu dans le lac. Qui l'aurait cru? Il était si bien et si coquettement assis sur les bords, à trente mètres de l'eau dont on entendait le clapotis contre le quai en construction. Tout cela, quai, hôtels, maisons voisines, route, tout s'est abîmé dans les profondeurs.

Au-dessus d'une fontaine adossée à l'antique hôtel de ville se trouve une inscription qui rappelle que, le 4 mars 1435, une rue tout tout entière de Zug s'enfonça dans le lac. Les chroniqueurs racontent que ce désastre fut précédé de signes inquiétants; le sol trembla, les maisons furent ébranlées et de larges fissures sillonnèrent les murailles. La plupart des habitants de la rue menacée quittèrent leurs demeures, tandis que d'autres, moins prudents, s'y trouvaient encore au moment du sinistre; soixante personnes périrent dans les flots, entre autres le *Landamman* Kolin, président de la petite république.

En 1594, un ingénieur de Zug, pour abaisser le niveau du lac, avait fait établir un barrage à l'endroit où l'eau pénètre dans la petite rivière de Lorze; il s'agissait d'agrandir la rivière pour faciliter l'écoulement des eaux. Le travail terminé, on enleva le barrage, mais les eaux du lac, arrêtées en partie pendant l'approfondissement de la rivière, étaient hautes; elles s'échappèrent violemment en inondant les terres, et neuf maisons du faubourg s'effondrèrent. Ces deux événements montrent bien que le sol voisin du lac est peu stable; formé de grès et de sables siliceux, il est très accessible aux érosions.

Il y a cinq ans, la commune de Zug décida qu'on construirait un quai le long du lac. Ce quai montra bien quelques fissures, mais on pensa qu'elles étaient dues au tassement naturel des matériaux. Depuis trois semaines, le temps était beau, le lac assez bas. Le 5 juillet, vers trois heures, des ouvriers, occupés sur la rive, sentirent le sol trembler et une partie du quai s'effondra; quelques personnes accoururent, mais de nouvelles fentes se produisirent dans le sol, et elles durent se retirer en toute hâte. A trois heures trente-cinq, une large bande de

terrain s'enfonçait dans le lac, entraînant avec elle quelques bâtiments sans valeur, mais aussi une maison habitée; trois petits enfants reposaient dans leurs couchettes, ils sont aujourd'hui ensevelis au fond de l'eau. Ce premier éboulement coûta la vie à sept personnes. Le tocsin sonnait dans la ville, les pompiers accouraient et l'on se hâta de déménager les maisons les plus menacées. Cependant, les fissures grandissaient; à sept heures, un épouvantable craquement se fit entendre, trente bâtiments, dont vingt-cinq maisons, s'étaient écroulés. Heureusement, presque tout le monde était dehors; on n'eut à regretter que onze victimes. Les journaux avaient exagéré le nombre des morts. Six cent cinquante personnes se trouvèrent sans abri; et personne n'ose encore habiter les maisons voisines de la région écroulée. On évalue le dommage à plus d'un million.

L'endroit où l'effondrement s'est produit a, du côté du lac, une longueur d'environ 130 mètres; le gouffre va en s'élargissant du côté de la ville, de façon à former un port naturel. La rive du lac est reportée à 70 mètres en arrière; la gare du chemin de fer ne se trouve plus qu'à 100 mètres de l'eau. L'hôtel auquel j'ai fait allusion, le Zürcherhof, est descendu tout d'une pièce dans le lac; on a vu émerger jusqu'à ces derniers jours, au milieu des débris de toutes sortes, la toiture avec une mansarde. Six autres toitures apparaissaient aussi, etc. On a déblayé, et l'on ne voit plus que les murs à travers l'eau.

Comment s'est produit la catastrophe? Il semble que les eaux d'infiltration ont, peu à peu, miné les sables et le sol, se serait dérobé; il est de fait qu'une canne s'enfonce, presque sans effort, à $1^{m},60$ de profondeur dans ce terrain presque mouvant. Les maisons n'ont pas glissé dans le lac, comme on l'a dit tout d'abord; elles se sont affaissées presque perpendiculairement, et le lac est venu remplir le vide. On effectue des sondages, en ce moment, pour se faire une idée exacte de la résistance du sol.

Est-ce simple hasard? La catastrophe de Zug est venue précisément à l'une de ces époques où, d'après nos recherches, se concentrent les secousses séismiques et les tremblements de terre, à la pleine lune et au lunistice. L'éboulement qui s'est produit aussi à quelques lieues de Zug, à Aldtorf, à la Pentecôte, le 29 mai, est venu un jour avant l'équilune, en même temps que le tremblement de terre qui a dévasté plusieurs villes au Mexique. Mais les coïncidences sont parfois si étranges! Signalons celle-ci, mais gardons-nous de conclure à une relation de cause à effet.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1887.

Les républicains qui craignaient que M. Rouvier ne changeât, par un peu de modération et de tolérance, le régime de la République, peuvent maintenant se rassurer. M. Rouvier continue, avec des discours nouveaux, la politique sacramentelle de la secte. Rien, au fond, rien n'est changé dans le régime de la République, tel que l'ont établi, tour à tour, M. Jules Ferry et M. Brisson, M. de Freycinet et M. Goblet. On n'aura eu qu'un ministère de plus. M. Rouvier, il est vrai, sait autrement que M. Goblet farder son radicalisme, tempérer sa faconde, répartir ses violences, distribuer ses abus. L'art de M. de Freycinet ne lui est pas étranger. Il excelle, lui aussi, à démentir ses paroles par ses actes. Ses paroles, sous leur faux-semblant de libéralisme équitable et de fermeté impartiale, contentaient les conservateurs. Ses actes contentent les radicaux. Il n'est plus de jour où les conservateurs ne constatent, dans les départements, que M. Rouvier viole, à la grande joie des radicaux, les promesses de ses deux harangues solennelles. Est-ce parce qu'une loi fatale de son histoire force la République à être radicale, dans telle ou telle période? Est-ce que M. Rouvier ne peut plus résister aux conseils pressants de M. Ranc et des cent autres journalistes qui lui demandent, dans leurs criailleries quotidiennes, « l'élimination de la droite » et « la concentration de la gauche »? Est-ce enfin que M. Rouvier n'a voulu, à la faveur de la trêve dont il affectait d'être si jaloux, que gagner le temps de se composer une majorité purement républicaine, pendant que les groupes sont dispersés et que leurs loisirs parlementaires livrent mieux les députés, homme par homme, à l'autorité personnelle d'un ministre séducteur? Ce qui est sûr, c'est que, dans ces conditions, M. Rouvier rompt de lui-même le pacte, tacite ou non, qui lui avait rallié, lors des premières difficultés et des

premières luttes de son ministère, les conservateurs contre les radicaux.

Non certes, la République, celle qui s'est fait de l'irréligion un dogme, de l'oppression une habitude, de la persécution un besoin, n'a pas désarmé sous ce gouvernement de M. Rouvier. Les conservateurs en auront eu, depuis quelques semaines, plus de preuves qu'il ne leur en fallait, non seulement dans les conseils généraux, mais dans le pays. A Poitiers, la procession tant de fois séculaire de sainte Radegonde a été interdite. A Tours, on supprime l'allocation de 2000 francs que la colonie pénitentiaire de Mettray recevait annuellement et la raison en est que M. Wilson suspecte de « cléricalisme » les administrateurs de cette colonie. Dans le Pas-de-Calais, on retire à l'évêque d'Arras le crédit de 4000 francs qu'on lui accordait, chaque année, pour ses œuvres charitables. En Vendée, on retranche du budget départemental le crédit de 5000 francs qu'on allouait à l'évêque de Luçon; on retranche également celui qui était alloué aux Frères de Saint-Gabriel. Dans le département de Maine-et-Loire, M. de Castries offrait tous les ans aux instituteurs et aux institutrices du canton de Louroux-Béconnais un certain nombre de livres, pour la distribution des prix; cette année, ordre aux instituteurs et institutrices de refuser les livres de M. de Castries : c'est que M. de Castries, déjà coupable d'être un conservateur, n'a pas l'honneur de plaire, dans sa fonction de conseiller général, à M. le préfet de Maine-et-Loire. On avait osé dire que, par une circulaire secrète, M. le ministre de l'Intérieur avait recommandé aux préfets de ménager les croyances et les goûts des populations, en « laïcisant » moins d'écoles qu'on ne l'avait annoncé. M. Fallières a déclaré, par une note communiquée à une agence officieuse, que c'était une nouvelle « inexacte ». On le calomniait, on calomniait ses préfets! Loin de restreindre la « laïcisation », on la multiplie et même on la brusque, jusque dans les départements dont les populations restent le plus fidèles à leurs traditions catholiques : ainsi, le Finistère, le Morbihan, le Cantal, le Loiret, la Seine-Inférieure, le Nord. Quant aux maires qu'on révoque et aux fonctionnaires qu'on disgrâcie ou destitue, les uns parce qu'ils tiennent tête à la faction jacobine du village, les autres parce qu'ils ne veulent pas entrer dans la loge maçonnique ou tout simplement parce qu'ils vont encore à la messe, on ne les compte plus. Et voilà comment M. Rouvier adoucit les mœurs radicales de la République! Voilà comment il laisse respirer les conservateurs, après le régime tyrannique et vexatoire du ministère que leurs votes lui ont permis de remplacer! Voilà comment il assure la

protection qu'à l'entendre encore le 18 août, sa justice devait à une minorité qui comprend trois millions et demi d'électeurs, presque autant que la majorité!

L'apaisement que M. Rouvier nous avait promis, ses préfets nous le refusent. Si M. Rouvier s'en plaint ou s'il s'en loue, on ne sait. Mais la France n'avait guère vu encore des préfets superbes, rigides, opiniâtres comme ceux-là. Ce ne sont pas seulement des stoïques, nourris de la doctrine radicale et que l'âpreté de leurs principes soutient au point qu'ils ne baissent pas le front devant le ministre; ce sont aussi des malins qui connaissent toutes les vicissitudes ministérielles de la République, qui mesurent le peu de durée dont jouira le ministère actuel et qui, croyant à un retour plus ou moins prochain du radicalisme, ne commettront pas l'imprudence de tourner contre soi les radicaux. Donc ils blâment la politique de M. Rouvier, ils désavouent et morigènent M. Fallières, ils désobéissent au gouvernement, et, pour peu qu'on le leur reproche, ils s'en vantent. Soit impuissance, soit duplicité, le ministère les laisse dire et les laisse faire. Le préfet de l'Orne déclare, en venant prendre possession de son poste, qu'il continuera de parler et d'agir comme précédemment, avant que M. Rouvier ne gouvernât et que son programme ne fût devenu la nouvelle règle de la République. Le préfet de la Vendée brave hardiment M. Fallières. Écoutez-le : « Jamais le gouvernement n'a eu autant le besoin d'affirmer sa politique dans le sens anticlérical. Je ne m'associerai jamais, moi préfet, à une politique de recul... » Et, comme on invoque contre lui le programme du gouvernement, il réplique : « Le bruit court en Vendée que les instructions qui m'ont été données tendent à enrayer la marche en avant; je nie les avoir reçues et j'ajoute que, si je les recevais, je ne les exécuterais pas. ». Plus hautain encore est le langage du préfet de l'Aisne. Car il ne s'adresse pas, lui, à des conservateurs, à des catholiques, à des Vendéens. C'est à des républicains, ses hôtes, ses convives; c'est dans une région tout entière conquise par la République; et le personnage qu'il rabroue, c'est M. Waddington, jadis premier ministre, aujourd'hui ambassadeur de la République à Londres. M. Waddington avait, dans un toast, prononcé pacifiquement ces mots, en commentant le discours de M. Rouvier : « Nous ne voulons d'un gouvernement de combat ni à droite ni à gauche. Nous voulons une république ouverte à toutes les adhésions loyales. » Comment le préfet lui répond-il? Sur le ton d'un ennemi. Il proteste que, choisi pour être « un préfet de combat », il le restera et qu'il combattra les républicains modérés tout aussi vivement que

les conservateurs. Les députés radicaux de l'Aisne ne se contentent pas de l'applaudir. Ils organisent, à Laon, une réunion publique où, censurant la politique de M. Rouvier, ils l'avertissent « qu'ils ne soutiendront jamais de leur vote un cabinet qui ferait à la droite le sacrifice d'une réforme, d'un fonctionnaire républicain, de la moindre parcelle de l'autorité gouvernementale. » A son tour, le préfet de l'Aisne a dû les applaudir. Pourquoi cette audace impunie des préfets? Pourquoi la débonnaireté du ministère? Que penser de ce gouvernement qui tolère non seulement qu'un préfet contredise par ses actes les discours du ministre, mais qu'il les contredise par ses propres discours? Si ce n'est pas une comédie, n'est-ce pas l'anarchie? Et, dans l'un ou l'autre cas, quelle confiance un tel gouvernement mérite-t-il?

Vers cette même heure où le préfet de l'Aisne signifiait à M. Waddington sa volonté d'exclure de la République les républicains modérés tout aussi bien que les conservateurs, M. Lepoutre, qui, à lui seul, compose et préside sur les bancs de la Chambre le groupe de « la Droite républicaine », nous donnait, à nous autres monarchistes entêtés, sa consultation annuelle. Il nous enseignait, avec une métaphysique aussi douce en 1887 qu'en 1886, l'excellence et la beauté d'une république qui aurait « un parti gouvernemental servant de contrepoids au parti radical ». Puis, il nous demandait « ce qu'attendent les conservateurs pour accéder carrément et définitivement à la République, fortifier par leur nombre les républicains modérés et former une majorité républicaine conservatrice qui cherche à arriver à son tour à la direction des affaires publiques ». Enfin, il nous prophétisait « l'accession de la plus grande fraction du parti conservateur et des députés de la droite à la République. » Pour la prompte et complète réalisation de cette prophétie, que fallait-il? Peu de chose. Il fallait tout simplement « que le ministère actuel conservât ses tendances modérées et équitables, qu'il rassurât les hésitants en leur montrant que la liberté de leurs opinions et de leurs croyances leur est garantie. » Hélas! M. Lepoutre doit aujourd'hui reconnaître que la condition qu'il jugeait la plus nécessaire manque à son rêve, pour devenir la réalité : la politique de M. Rouvier n'a rien qui « rassure les hésitants », après l'essai qu'ils viennent d'en faire. Quant à ceux qui n' « hésitent plus » et qui, tout en étant des républicains de bonne foi, persistent néanmoins dans leur « modérantisme », il ne semble guère que M. Rouvier les traite plus fraternellement : quel républicain modéré l'a-t-on vu admettre « à la direction des affaires publiques », en sa compagnie? Et puis, M. Lepoutre, qui, dans sa philosophie, néglige un peu

trop l'histoire de la troisième République, oublie que l'épreuve à laquelle il nous invite n'est pas de celles qui se recommencent. Il a été un temps où les républicains modérés régnaient et gouvernaient, où ils possédaient la majorité dans le Parlement et dans le pays, où ils tenaient pleinement entre leurs mains les destinées de la République; et, certes, ils étaient des gens habiles, ils avaient rendu de grands services au parti républicain, ils avaient le prestige du talent, ils pouvaient même se flatter de sentir rayonner sur eux l'une des gloires les plus brillantes de ce siècle. Eh bien! la République les a répudiés; elle leur a substitué dans ses conseils et dans ses assemblées des républicains plus purs, des violents et des chimériques. A peine les républicains modérés, les vrais disciples et les vrais héritiers de M. Thiers, sont-ils douze ou quinze autour de M. Ribot, dans la Chambre; à peine soixante-dix ou quatre-vingts autour de M. Léon Say, dans le Sénat. Aucune puissance; plus d'influence. L'autre jour, quand on inaugurait, au cimetière du Père-Lachaise, le monument sous lequel reposent ces restes de M. Thiers auxquels les radicaux jettent tant d'insultes ignominieuses, supposez que M. Thiers se fût levé de son cercueil pour parler une dernière fois de la République conservatrice à ses anciens amis, il leur eût dit assurément : « La République conservatrice est morte! » M. Lepoutre peut en douter encore, mais M. Jules Simon et M. Barthélemy Saint-Hilaire n'en doutent plus...

Combien de signes effrayants du désordre révolutionnaire qui a envahi les esprits, non plus seulement parmi la foule, mais parmi les maîtres de la République! Que, de l'Hôtel de Ville de Paris, on appelle à un Congrès des communes toutes les municipalités de France; que les Chassaing et les Hovelacque déclarent « qu'il appartient à ce Parlement communaliste de donner une forme aux aspirations comprimées par les réactions successives, et de rappeler quel est le chemin du droit, du devoir, de la justice sociale et humanitaire » : on ne s'étonne pas. Il reste seulement à savoir si, malgré la défense du gouvernement, le Congrès des communes se formera et siègera dans l'Hôtel de Ville de Paris. Les Chassaing et les Hovelacque imitent les Hébert et les Varlet, les inspirateurs du manifeste que la Commune de Paris adressait, en 1792, aux municipalités des provinces. Mais quoi! les exemples de ce temps-là sont en honneur! Un ministre vient faire à Versailles, devant les élèves des écoles communales, l'apologie des hommes de la Convention, « nos véritables pères », et il glorifie « la justice » révolutionnaire, parce qu'elle n'a point craint d'être « terrible ». A Toulouse, un magistrat municipal célèbre Danton et Robespierre;

il les loue, dans son pathos, d'avoir voulu « cette égalité vraiment humaine et républicaine, qui est la certitude des mêmes vérités scientifiques et philosophiques, la foi aux mêmes principes moraux ». Il y a plus. Un démagogue, un sectaire, qui est, à la vérité, conseiller municipal de Paris, demande que la maison de Danton, celle qu'il s'était achetée à Arcis-sur-Aube en pillant les deniers publics, soit acquise par l'État et devienne « un sanctuaire ». Le sanctuaire de quels souvenirs? Car, sans nier ni l'éloquence de Danton, quelle qu'en fût l'emphase exubérante, ni son patriotisme, quelle qu'en ait été l'énergie furieuse, nous voudrions savoir quel est l'homme, quel est le héros qu'il faut que la République et la France admirent en lui. Avocat au conseil du roi, sa vanité se cherche un titre aristocratique; il imprime à son nom plébéien une tournure nobiliaire : « d'Anton ». Est-ce cet aristocrate que vous vénérez? Affamé de plaisirs, avec son tempérament de colosse brutal et « sensible »; cynique, incapable d'aucune répugnance, bassement orgueilleux de ses vices; camarade éhonté de toutes sortes de fripons et de scélérats; dévoré de dettes; il prend son rôle de révolutionnaire comme un métier, le plus commode de tous : « Jeune homme, dira-t-il à un ambitieux qui le consulte, venez brailler avec nous; quand vous aurez fait votre fortune, vous pourrez embrasser plus à votre aise le parti qui vous conviendra. » Ce sceptique qui n'a point de scrupule, ce débauché crapuleux, est-ce à lui que vous érigez un autel? Il est cupide; tout en poussant le peuple à l'assaut des Tuileries, il reçoit l'argent de la Cour; il promet de sauver le Roi, à la condition qu'on lui apporte un million; dilapidateur, concussionnaire, il s'enrichit dans l'exercice du pouvoir; il vole au Trésor de l'armée, en Belgique. Le jour où on l'a sommé de justifier les dépenses secrètes de son ministère, il a dédaigneusement répondu que, dans les temps de révolution, on ne doit « compter qu'en masse ». Est-ce par ces leçons d'économie et de probité qu'il formera nos vertus civiques? Substitut du Procureur de la Commune, il prépare les émeutes du 20 juin, du 10 août. Ministre de la justice, il prépare les massacres du 2 septembre. « Je me f... des prisonniers; qu'ils deviennent ce qu'ils pourront! » s'écrie-t-il pendant la tuerie; et, le soir, quand, dégoûtantes de sang et de vin, les bandes des massacreurs défilent devant lui, il les salue. Puis, il contresignera la lettre par laquelle le Comité de la Commune exhorte « les patriotes » des provinces à répéter ces massacres. Il vote la mort de Louis XVI; il vote celle des émigrés qui rentrent. Il veut qu'on guillotine quiconque est « convaincu d'avoir manifesté une opinion contraire à la loi de

l'État ». Il se plaint de ne voir sur l'échafaud que des victimes insignifiantes. Il institue le tribunal révolutionnaire. Est-ce cet être féroce qu'on adorera dans son « sanctuaire d'Arcis-sur-Aube »?

Peut-être nos réformateurs radicaux ne prisent-ils pas moins la méthode économique de Danton que sa méthode politique. Pour faire vivre ceux qu'il ne faisait pas mourir, il avait des moyens si expéditifs! Il salariait les sans-culottes dans toutes les grandes villes; il salariait les ouvriers oisifs, en leur attribuant une récompense de quarante sous pour chacune des séances auxquelles ils assistaient dans les assemblées de sections. Il faisait aussi décréter le maximum, ce maximum sous le régime duquel les paysans qui, faute d'un entendement assez subtil, ne pouvaient pas comprendre que leur récolte « était une propriété nationale » et qu'ils en étaient seulement « les dépositaires », remplirent par troupes les prisons et les échafauds. Les radicaux n'en sont pas encore à ces réformes. Ils se contentent de méditer des lois qui changeraient en « propriété nationale » une partie des héritages que le code civil assure à la famille : l'État les accaparerait. Mais, Dieu merci, le suffrage universel lui-même résisterait à nos Jacobins, s'ils tentaient cette monstrueuse innovation. Que ce ne soit pas sa seule manière de leur résister! La situation matérielle de la France n'est guère moins grave en ce moment que sa situation morale et sociale. Nos finances à demi ruinées veulent des remèdes plus sérieux que ceux qu'imagine M. Rouvier, avec son habileté d'équilibriste, et il en faut de plus efficaces à notre commerce, à notre industrie, à notre agriculture, qui souffrent de plus en plus. Après avoir reconnu les causes générales de cette souffrance, constaté « les faits acquis » et précisé les progrès accomplis, M. le marquis de Vogüé, dans un discours aussi net et aussi simple qu'élevé, disait récemment aux cultivateurs et aux vignerons du canton de Sancerre, rassemblés pour leur trente-cinquième concours annuel : « Que votre effort ne se borne pas à l'association des capitaux et de l'outillage matériel : mettez aussi en commun vos pensées, vos cœurs, tout l'outillage moral de vos énergies et de vos bonnes volontés. L'agriculture est l'école du bon sens, du droit jugement, la gardienne de l'esprit de famille : elle est la ressource et devient chaque jour le refuge de ceux qu'ont meurtris les batailles de la vie ou de la politique, de ceux qui répugnent au charlatanisme et à la servilité, qui s'obstinent à demander à la vie des champs le calme, la dignité, l'indépendance. Grand est le nombre de ceux qu'elle honore et qui l'honorent. Qu'ils forment entre eux le syndicat de l'honnêteté, de la raison, du dévouement; travaillant, loin du bruit, à refaire la fortune de la France,

à lui préparer des serviteurs utiles et dévoués. » Ce conseil, si généreusement patriotique, est juste, à quelque ordre d'affaires et de devoirs que nous l'appliquions pour le service de la France. Peut-être même l'intérêt national ne nous avait-il jamais, depuis 1870, commandé plus impérieusement de former ce « syndicat » de tous les bons citoyens et de tous les bons Français.

De plus en plus, l'avenir inquiète les gens clairvoyants. On commence, jusque parmi les républicains raisonnables, à se demander quelle sera la fin de la République. Le prince Victor, interrogé par un journaliste complaisant, répond à cette question, en invoquant ce qu'il appelle « l'Empire héréditaire » et en montrant, arboré aux murs de son cabinet, « le drapeau de Sedan. » L'Empire héréditaire! Cette formule est quelque peu singulière sur les lèvres de ce jeune homme, qui, pour se promouvoir d'un degré dans la succession dynastique des Napoléon, passe sur le corps de son père vivant... Le drapeau de Sedan! En vérité, on dirait que, pour lui, c'est le drapeau d'Austerlitz; on dirait que le drapeau qui, à Sedan, s'abattit dans la défaite de l'Empire, ce n'était pas celui de notre chère et pauvre France, celui qui flottait sur les citadelles de Metz et de Strasbourg. Voilà des titres et des souvenirs qui vaudront peu, même relevés par la valeur personnelle du prince Victor, au moment suprême où, ne voulant pas périr avec la République, la France réclamera un gouvernement meilleur. Nous avons, nous, la foi que ce gouvernement-là, ce sera la Monarchie, cette monarchie qui non seulement avait fait la France, mais qui, de siècle en siècle, avait su adapter son principe aux nécessités variables de la civilisation française. M. le duc d'Audiffret-Pasquier écrivait, l'autre jour, à un royaliste aussi actif qu'intelligent, M. H. Cornélis de Witt : « Monsieur le comte de Paris peut parler, au nom du principe monarchique, héréditaire, avec l'autorité que donne une longue tradition qui, pendant des siècles, mêle l'histoire de sa race à l'histoire nationale, et en même temps son éducation, son passé, ses déclarations nous donnent la certitude qu'il acceptera les conditions modernes de la royauté. » A cette certitude, non, la sagesse virile de M. le comte de Paris ne manquera pas. Refaire la Monarchie en prenant la France telle qu'elle est, avec les changements que tant de révolutions ont opérés, sinon dans son génie, du moins dans ses idées et ses goûts, dans ses lois et ses coutumes; rétablir et fixer l'accord de la Monarchie et de la France; unir par un pacte définitif le prince qui sera, selon le mot antique, « le représentant héréditaire de la France, » et cette France qui lui devra la sécurité du lendemain; harmoniser avec

le droit historique de la royauté le droit électoral de la nation; créer un gouvernement fort qui ne soit plus comme périodiquement en proie à des crises ministérielles et à des crises budgétaires; préserver ce gouvernement, par ses institutions mêmes, des empiètements et des abus, des mouvements fiévreux et des tracas d'un parlementarisme qui ne connaît plus ni règles ni limites; assurer à la France ses libertés essentielles sous une autorité assez puissante pour imposer le respect et pour garantir la tranquillité publique; concilier la Monarchie nouvelle et la société nouvelle, dans tout ce que la démocratie a de légitime et de fécond; remettre dans l'État l'ordre et l'économie; ramener parmi les diverses classes de la nation la concorde et la paix : c'est une tâche difficile et qui, peut-être, avec ses embarras périlleux, n'a rien d'analogue dans les temps antérieurs, si on compare, après tant de troubles et d'infortunes, la situation actuelle de la France à celle où l'ont vue les grands fondateurs et les grands organisateurs de la Monarchie. Mais, cette tâche, M. le comte de Paris en est digne. Au jour attendu pour le salut, l'événement le prouvera.

L'émoi n'est plus si vif en Europe qu'il y a quinze jours, alors que le prince Ferdinand prenait cavalièrement possession du trône fragile de la Bulgarie. On ne parle presque plus du conflit universel qui devait éclater de l'Orient à l'Occident. La France a pu tourner toute sa curiosité vers l'essai de mobilisation commencé par son 17e corps d'armée et que le général Bréart a si heureusement mis en train. L'Angleterre, distraite elle-même, guerroie avec sa police, en Irlande, contre la Ligue. Ce n'est pas que les choses bulgares s'arrangent. Mais elles traînent en longueur, comme si la fortune voulait laisser au prince Ferdinand le temps de surmonter les difficultés auxquelles il se heurte. Il a fini par former un ministère, que M. Stamboulof préside. On annonce qu'il va payer à la Turquie le tribut que la Bulgarie lui doit. Les élections d'un nouveau Sobranié se préparent. Il ne semble pas que le prince Ferdinand veuille déjà se retirer, découragé par les menaces des puissances ou même par la tristesse du peuple bulgare qui croyait naïvement la paix certaine à l'extérieur comme à l'intérieur, dès l'avènement du prince. Les puissances négocient, on atermoie, et le prince Ferdinand profite de cette sorte de trêve. A la première heure, la Russie avait voulu envoyer en Bulgarie le général Ernroth : il y serait venu, avec un mandat des puissances garantes du traité de Berlin, pour contraindre les Bulgares au respect de ce traité; il aurait annulé l'élection, il aurait expulsé l'élu. Les Bulgares, par amour de leur indépendance et aussi un peu par

haine du général Ernroth qu'il connaissent bien, ont fait mine de vouloir le repousser, s'il se présentait avec ce dessein. Leur simulacre de résistance n'a pu intimider la Russie. Mais l'Autriche a refusé à la proposition de M. de Giers son consentement et la Turquie, après avoir promis le sien, a cru devoir l'ajourner. L'Angleterre et l'Italie se sont rangées de leur côté. Unanimes pour blâmer comme un acte illégal l'intronisation du prince Ferdinand, les puissances forment deux camps, depuis qu'il faut à leur blâme une sanction. La France soutenait déjà la Russie. On s'est effrayé à Constantinople quand l'Allemagne, brusquement, s'est jointe à la Russie, dans cette querelle; on s'en est irrité autant que scandalisé, à Vienne, où, la veille encore, on se réjouissait de l'entrevue de Gastein. Qu'a voulu M. de Bismarck par ce revirement? Ressaisir l'amitié perdue de la Russie? Lui témoigner que l'alliance de la République française ne lui est pas nécessaire? Ou même provoquer la guerre d'Orient en poussant la Russie sur le Danube? Il est vrai que la Russie, soit pour ne pas s'engager trop vite ou trop profondément, soit dans l'espoir de regagner tous ses avantages à Sofia en temporisant, n'a pas si chaleureusement accueilli l'offre allemande que M. de Bismarck le pensait. On assure même que le Tzar est resté sourd à l'invitation aimable d'une entrevue où il aurait rencontré l'empereur Guillaume, à Stettin. Mais que nos hommes d'État républicains se gardent bien de s'en féliciter trop haut et de se fier ingénument à des apparences si changeantes. Plus que jamais la France doit se contenter d'observer les événements. Si, par une juste prévoyance, la Russie ne veut pas compromettre en Orient la liberté dont elle a besoin en Occident, combien à plus forte raison la France!

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Étude sur l'histoire religieuse de la Révolution française, par M. A. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. (Armand Colin et Cie). 1 vol. in-12.

L'histoire religieuse de la Révolution française a été à peine effleurée par les historiens. Les uns, comme M. Thiers, ont dédaigné de traiter à fond ces questions; les autres se sont contentés d'écrire avec passion l'histoire du clergé royaliste émigré ou caché; d'autres enfin n'avaient pas à leur disposition les documents nécessaires. L'auteur de ces études a eu la bonne fortune de disposer d'un fonds précieux de documents inédits rassemblés par le célèbre Grégoire qui joua lui-même un rôle si important dans cette histoire. A l'aide de ces documents, M. A Gazier démontre que, contrairement à l'opinion reçue, les églises, fermées à la fin de 1793 se sont rouvertes dès le commencement de 1795, que 36 000 paroisses étaient régulièrement desservies par 15 ou 20 000 curés dès le milieu de 1796. Cette église, non plus constitutionnelle, mais orthodoxe et nationale, acceptait la situation que les événements lui avaient faite; et il n'y avait point de budget des cultes. Mais le Directoire ne tarda pas à la persécuter, et c'est alors que les populations, qui tenaient à leur culte, acclamèrent comme un sauveur l'audacieux général qui chassa les persécuteurs. Bonaparte ne commit pas la même faute, mais, plus adroit, il conclut avec le Saint-Siège le Concordat de 1801, qui, au moyen des articles organiques de 1802, chercha à faire des ministres du culte autant de fonctionnaires et devint entre ses mains un admirable *instrumentum regni*.

Manuel d'éducation morale et d'instruction civique, par A. Sicard, auteur de l'*Education morale et civique avant et pendant la Révolution*. 1 vol. in-12, cart. (H. Oudin).

Nous nous empressons de signaler au public un nouveau *Manuel d'éducation morale et civique* tout-à-fait digne de ses sympathies. Il est dû à l'un des membres les plus distingués du clergé de Paris. M. l'abbé Sicard, deux fois couronné par l'Académie française, qui a fait de l'éducation une étude approfondie. On ne doit, a dit Fénelon de l'âme de l'enfant, verser dans un réservoir si petit et si précieux, que des choses exquises. » L'auteur en s'inspirant de cette pensée a voulu rendre son livre digne de tous les suffrages.

M. l'abbé Sicard, tout en se conformant au programme, a su par le ton de l'exposition, par le choix des maximes et des exemples, faire vivre ses jeunes lecteurs dans une atmosphère toute imprégnée de christianisme. En même temps, ses citations, presque toujours empruntées aux grands écrivains, donnent à son œuvre une haute valeur littéraire.

A ces différents titres le Manuel est indiqué, non seulement comme livre d'étude et de classe, mais encore comme un excellent livre de lecture.

Histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle. **Spiritualisme et Libéralisme.** 1 vol. (Librairie académique Perrin.)

Bien qu'il forme un tout par lui-même, ce livre est le troisième et dernier volume d'un grand ouvrage, où est largement retracé tout le mouvement de la pensée philosophique, en France, depuis la fin de la Révolution jusqu'à nos jours. Les deux volumes précédents étaient

consacrés, l'un au socialisme et au positivisme, l'autre au traditionalisme et à l'ultramontanisme. Dans celui-ci, on fait connaître et on apprécie les principaux représentants du spiritualisme libéral, tels que Mme de Staël et Royer-Collard, Guizot et Rémusat, Garnier et Saisset. Des juges d'une haute compétence[1] y ont particulièrement signalé une belle et forte étude sur Maine de Biran et sur Ampère, ainsi que deux chapitres sur Cousin et Jouffroy, qui sont des expositions achevées de toute leur philosophie, et qui se terminent par un parallèle où l'on sent à la fois la main du lettré et celle du penseur. Si nous ajoutons qu'on y a également remarqué un brillant et fidèle tableau de l'influence exercée par l'école spiritualiste libérale sur les sciences et sur la littérature, on jugera que ce nouveau volume de M. Ferraz ne le cède en rien aux deux autres et qu'il clôt dignement sa grande et magistrale *Histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*.

La logique de l'Absolu, par Edmond Braun. 1 vol. in-18. (Librairie académique Perrin.)

Nulle question n'est plus à l'ordre du jour que celle de l'*absolu*. Philosophes et savants, à quelque école qu'ils appartiennent, portent leur attention sur cette notion, les uns pour combattre, les autres pour défendre l'absolu.

C'est au nom de l'absolu, déclaré inconnaissable et contradictoire, qu'on proscrit la métaphysique et qu'on prétend la remplacer par la science positive et expérimentale; au nom de l'absolu, on veut débarrasser l'humanité, en les expliquant *scientifiquement*, les grandes vérités *philosophiques*, comme Dieu, l'âme, la liberté, la loi morale, l'immortalité personnelle, l'autorité de la raison, les substances et les causes.

Tentative illusoire! M. Ed. Braun, après avoir donné la vraie définition de l'absolu, nous le prouve en établissant, d'après les faits *positifs et vérifiables* de l'histoire de la philosophie, une loi indestructible de l'esprit et du cœur de l'homme : *la recherche de l'absolu*.

Cette loi est la condamnation du *relativisme universel* en qui se résument les grandes erreurs de notre époque.

On le voit, le livre de M. Braun traite un sujet plein d'actualité, il mérite d'attirer l'attention des penseurs et des savants contemporains.

La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du douzième au dix-huitième siècle, d'après des documents originaux ou inédits, par Alfred Franklin. 2 vol. in-18, avec de nombreuses figures. (Plon et Nourrit.)

Voici deux charmants petits volumes qui, sous la forme d'une aimable causerie, nous instruisent sur la vie trop vantée du « bon vieux temps ». Dans le premier, consacré aux *soins de la toilette* et au *savoir-vivre*, l'érudit conservateur de la bibliothèque Mazarine pénètre à fond dans la vie privée de nos pères, nous les montre tels qu'ils étaient dans l'intimité et met en lumière tous les petits côtés de leur existence généralement négligés par les graves historiens; — dans le second, qui traite de l'*annonce* et de la *réclame*, il nous fait voir nos devanciers suppléant, à l'aide des « cris », aux mille moyens de publicité amenée dans notre siècle à un si haut degré de perfection. Rien de plus intéressant que ces essais qui ne sont pas faits pour nous donner une très grande idée de la civilité, de la délicatesse et de la propreté de nos aïeux, et dans lesquels l'auteur a dû aborder parfois certains sujets scabreux, difficiles à traiter aujourd'hui. C'est ainsi, par exemple, que, recherchant les secrets de la toilette, il ne pouvait passer sous silence la bizarre coutume de l'épilation : que, voulant reconstituer les règles du savoir-vivre, il était bien forcé de rappeler qu'au seizième siècle, voire même au grand siècle, le meilleur monde autorisait sur beaucoup de points un laisser aller qui révolterait notre société actuelle.

1 Voy. le rapport lu à l'Académie des sciences morales et politiques, le 29 janvier 1887.

Aussi, afin de concilier le respect des bienséances avec ses devoirs d'écrivain consciencieux, M. Alfred Franklin a-t-il pris le parti de réserver pour des Appendices, faciles à détacher de ses volumes, certaines pièces, très curieuses et fort probantes, mais dont ne s'accommoderait guère notre pruderie ou plutôt notre délicatesse.

La Comédie de Molière, *l'auteur et le milieu*, par Gustave Larroumet, 1 vol. (Hachette.)

Le livre de M. Larroumet n'est, à à proprement parler, ni une biographie de notre grand poète comique, ni un commentaire de son théâtre : c'est une série d'études dans lesquelles l'auteur a « voulu rechercher de quelle façon, en dépit de quels obstacles, avec quels auxiliaires s'exerça le génie de Molière ».

M. Larroumet nous montre Molière aux diverses époques de sa vie : auprès de son père, le tapissier du roi, type du bourgeois au dix-septième siècle; auprès de Madeleine Béjart, qui fut, pendant trente ans, « sa plus fidèle et sa plus constante auxiliaire »; avec sa femme au milieu des comédiens de sa troupe, compagnons dévoués de sa bonne et de sa mauvaise fortune; à la cour de Louis XIV, enfin. De la sorte, il reconstitue « avec la physionomie du poète, le milieu dans lequel il vécut et dont il s'inspira ».

Dans le portrait qu'il trace d'Armande, d'après *Lucile* et *Célimène*; dans le tableau qu'il fait de la troupe, d'après l'*Impromptu de Versailles*, M. Larroumet fait preuve d'une habileté et d'une pénétration remarquables. En revanche, il y a peut-être un excès de subtilité à voir dans Harpagon Jean Poquelin le père et dans la famille de l'Avare la propre famille de Molière. De même, il est permis de douter que ce fut parce que Marie Cressé, sa mère, le laissa orphelin de bonne heure, que l'auteur du *Misanthrope* évita le plus possible de mettre la mère de famille en scène.

Le volume de M. G. Larroumet, entre autres et nombreux mérites, a celui de résumer les travaux des Moliéristes et, par des renvois aux documents et des notes bibliographiques, de mettre rapidement le lecteur au courant de toutes les controverses que la vie de Molière a soulevées.

La Rage et saint Hubert, par Henri Gaidoz. (Paris, Alphonse Picard.)

Sous le titre général de *Bibliotheca mythica*, M. H. Gaidoz se propose de publier, sur l'histoire des religions et la mythologie, les traditions et la littérature populaires, une série d'essais variés qui pourra appeler plus d'une réserve, mais qui promet d'être intéressante.

Le curieux volume qui l'inaugure n'est pas un ouvrage scientifique. En choisissant un sujet plein d'actualité, l'auteur a simplement voulu retracer l'histoire des idées erronées, des croyances superstitieuses et des pratiques bizarres auxquelles a donné lieu ce mal terrible de la rage, et qui, depuis l'antiquité, se sont perpétuées en partie jusque sous nos yeux mêmes. Bien que M. Gaidoz n'ait pas eu pour but de faire œuvre d'hagiographe, il a dû cependant consacrer la plus grande partie de son étude à la légende du « grand saint Hubert d'Ardenne » considéré, depuis le septième siècle, comme le puissant et infaillible guérisseur de la rage. En vain certains pays ont-ils revendiqué le même privilège; seul le glorieux patron des chasseurs put opérer des merveilles, grâce aux reliques, médailles, clefs miraculeuses, messes des chiens, pèlerinages et autres pratiques et cérémonies du culte étrange que M. Henri Gaidoz nous décrit avec la plus consciencieuse et la plus aimable érudition.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

MALPLAQUET ET DENAIN

I

L'année 1709 est une des plus sombres de notre histoire. Marlborough et Eugène de Savoie, les deux artisans de nos malheurs, comptaient qu'elle marquerait l'écrasement définitif de la France. Ils avaient lentement reconduit l'armée française, du cœur de l'Empire aux frontières du royaume, par les sanglantes et douloureuses étapes de Blindheim, Ramillies, Oudenarde, Turin, Lille : ils voulaient consommer leur triomphe par un dernier succès militaire. On ne peut expliquer que par cette ambition de soldat la rupture des négociations de la Haye. Louis XIV acceptait les conditions les plus dures et les plus inespérées ; mais la chute de ses ambitions, l'anéantissement de son œuvre politique, « l'oubli de sa gloire », ne suffisaient pas à ses implacables ennemis ; il leur fallait la dernière victoire sur le sol français, la route de Paris ouverte, la France à discrétion devant leur armée triomphante. Tout semblait justifier leur confiance et leurs convoitises. Le froid, la misère, la famine, désolaient le royaume ; l'armée était décimée par la faim et la désertion : il semblait que tout dût céder au premier effort.

Cette espérance et ce calcul furent déjoués. L'année 1709, malgré ses revers, marque la fin des progrès de la coalition et le commencement du relèvement de la France. Elle fut le temps d'arrêt précédant le mouvement de recul qui rendit à la France ses frontières et à l'œuvre de Louis XIV ses résultats essentiels. Deux journées caractérisent cette période de notre histoire : Malplaquet et Denain, une sanglante défaite et une brillante victoire, une défensive tenace et malheureuse, une offensive hardie et couronnée de succès. Quoique tout paraisse avoir été dit sur ces combats bien connus, il nous a semblé qu'il y avait encore à les étudier par quelque côté, à en coordonner les détails, les relations contradictoires. N'aurions-nous à en offrir au lecteur qu'un récit rajeuni, que nous croirions encore pouvoir le lui remettre sous les yeux. L'intérêt

qui s'attache à ces grands faits de notre histoire ne s'éteint pas : les relire aujourd'hui n'est pas sans quelque profit; il est bon de chercher dans nos propres annales des enseignements, des encouragements et des exemples.

On a souvent comparé la guerre à une partie d'échecs : cette comparaison banale n'a plus guère aujourd'hui que la valeur d'une figure de rhétorique. A l'époque dont nous nous occupons et dans la Flandre, elle était d'une singulière exactitude. Le terrain de la lutte, nettement circonscrit, visible dans ses plus petits détails, a la forme et la nudité d'un échiquier; il est semé de places et de positions retranchées qui représentent les pièces principales. La saison venue, les adversaires, après s'être courtoisement attendus, commencent la partie, je veux dire la campagne; ils s'observent, méditent chaque coup, font avancer et reculer leurs pions, concentrent sur une pièce leurs moyens d'attaque et de défense, refusent le combat quand la supputation des forces accumulées et des chances réciproques en démontrent le résultat probable. Après plusieurs mois de marches et de contre-marches, après la prise de pièces secondaires, l'échec suprême est donné, c'est-à-dire la grande bataille qui décide du sort de la partie. Celui des deux adversaires qui a perdu replie son jeu, on remet les pions dans leur boîte ou les régiments dans leurs quartiers d'hiver, et chacun va à ses petites affaires en attendant la partie ou la campagne suivante.

Villars avait l'instinct d'une guerre plus active, de la vraie guerre, celle des mouvements rapides et à longue portée, celle des batailles soudaines et des poursuites impitoyables. Il n'avait cessé de blâmer la guerre de sièges; nous avons dit ses impatiences contre Tallard et Vendôme, s'éternisant en des sièges inutiles, se « panadant devant des bicoques », au lieu de soutenir son mouvement projeté au cœur de l'Autriche; sa correspondance abonde[1] en traits vifs et colorés dirigés contre l'habitude de ne marcher que la pelle à la main et de se couvrir de retranchements. « Les retranchements diminuent l'ardeur des troupes. » — « Tout homme qui est derrière une ligne a peur; nos Français sont faits pour marcher à l'ennemi. — Les lignes étendues sont dangereuses; j'en ai fait de belles aussi, mais je ne suis point amoureux de mon ouvrage. » En prenant le commandement de l'armée de Flandre, le 18 mars 1709, il croyait appliquer ses maximes favorites. La force des choses le mit tout d'abord dans le moule commun.

Manquant d'argent, de vivres, de moyens de transport, encombré de recrues, il ne pouvait songer à prendre l'offensive; les ordres de

[1] Voy. entre autres *Mémoires* de Villars, II, pp. 183, 190, 222, 362.

la cour lui enjoignaient d'ailleurs une stricte défensive. Il s'était mis à faire de « belles lignes » et avait apporté à ce travail une telle activité, qu'il avait pour ainsi dire fermé la frontière : d'abord de la mer à Béthune et à la Bassée, puis de la Bassée à l'Escaut, en longeant la Scarpe, avec un camp retranché à Denain comme soutien. L'ennemi avait tâté deux fois cette barrière artificielle, l'avait trouvée si bien fermée et gardée avec tant de vigilance, qu'il avait renoncé à la forcer : il s'était remis à la lente, méthodique guerre de sièges, commençant par Tournay, avec l'intention de continuer par Condé et Valenciennes, de manière à s'assurer le cours de l'Escaut. Villars, cependant, à force d'énergie, d'industrie, d'expédients, avait réussi à trouver des ressources, à faire vivre ses troupes, et, ce qui était mieux encore, à relever leur moral : dissimulant ses inquiétudes sous une gaieté d'emprunt, ses angoisses sous des rodomontades, il était parvenu à inspirer au soldat une sécurité qu'il n'éprouvait pas toujours lui-même ; quelques coups de main heureux à Warneton, à Hasnon, des escarmouches nombreuses, conduites avec vigueur et succès, avaient rendu la confiance aux hommes, fait renaître l'émulation et le désir de combattre. Dès la fin de juillet, Villars jugea qu'il avait en main un instrument assez solide pour tenir la campagne : la difficulté des subsistances augmentait ; mieux valait, selon lui, chercher une bataille, que de laisser les troupes se consumer dans l'inaction et la misère. Il écrivit au roi pour lui demander l'autorisation de combattre. Le roi résista quelque temps, hésitant à risquer sa dernière armée dans une bataille décisive : il finit pourtant par écrire à Villars que, aussitôt après la chute de Tournay, il lui laissait sa liberté d'action, avec cette réserve pourtant, qu'il ne prendrait pas de parti extrême et se contenterait de profiter des occasions que l'ennemi lui donnerait[1].

Tournay capitula le 31 août, les alliés avaient déjà renoncé à remonter la vallée de l'Escaut, trop bien gardée par Villars, et s'étaient décidés à assiéger Mons : aussitôt maîtres de Tournay, ils prirent leurs dispositions pour investir cette place.

Villars était au camp de Denain, toutes ses troupes sous la main. Il jugea que la marche de l'ennemi sur Mons lui donnait une de ces occasions prévues par le roi et prit le parti de le chercher et de le combattre. Boufflers était venu se mettre sous ses ordres avec un patriotisme et une abnégation dignes de son grand cœur. L'arrivée du glorieux défenseur de Lille avait produit une vive impression : les cœurs étaient remués, les courages exaltés par l'exemple, et

[1] Le Roi à Villars, 20 juillet 1709, *Pelet*, IX, 61.

c'est avec une mâle résolution que chacun accueillit l'ordre de marche donné par Villars le 5 septembre.

Le terrain qu'on abordait et sur lequel allait se jouer la plus sanglante partie du siècle, était assez exactement délimité par un quadrilatère dont les quatre villes de Valenciennes, Condé, Mons et Maubeuge occupent les sommets. De Valenciennes à Condé coule l'Escaut, de Mons à Condé la Haine, des environs de Maubeuge à Mons, la Trouille. Un autre affluent de l'Escaut, l'Hongneau, coupe diagonalement le quadrilatère des environs de Maubeuge à Condé. Parallèlement à ce petit cours d'eau, une ligne de bois s'étend de Maubeuge à la Haine et partage le quadrilatère en deux parties sensiblement égales. Cette ligne est traversée par plusieurs éclaircies ou trouées : la plus large fait face à la ville de Bavay et sépare le bois de la Lanière [1], au sud, des bois de Taisnière et du Sart, au nord ; on l'appelait la trouée de Malplaquet, du nom d'un petit village situé à l'entrée du côté de la France : un passage plus étroit se trouvait auprès des villages de Dour et de Blaugies [2] ; enfin près de Boussu, l'accès était libre entre l'extrémité de la forêt et la Haine. Mons et Condé avaient des garnisons françaises ; le poste intermédiaire de Saint-Ghislain, sur la Haine, était gardé par deux cents hommes, des lignes fortifiées avaient été commencées le long de la Trouille, enfin, ainsi qu'on le sait, Villars était cantonné autour de Valenciennes avec toute son armée consistant en cent trente bataillons, deux cent soixante escadrons et quatre-vingts pièces de canon, soit environ quatre-vingt-dix mille hommes.

L'ennemi ne pouvait aborder Mons qu'en le tournant par le nord : il avait eu vent des intentions de Villars et craignait d'être devancé par lui sous la place : il s'y porta avec une grande célérité. Le 3 septembre au soir, à peine la garnison de Tournay sortie et remplacée, le prince de Hesse avait été lancé en avant avec une forte avant-garde : Marlborough le suivait dans la nuit du 3 au 4, Eugène se mettait ensuite en marche. Villars, informé le même jour du mouvement de l'ennemi, ne put s'ébranler que le 6 ; il passa l'Escaut avec l'intention de marcher sur Mons, sa gauche appuyée à la Haine ; mais il dut s'arrêter à Quiévrain pour attendre l'infan-

[1] Il porte aussi dans les documents contemporains le nom de bois de Jansart.

[2] La plupart des documents contemporains écrivent Blangies ; mais la carte d'état-major porte Blaugies, et dans le pays, ainsi que je l'ai constaté, le nom est ainsi prononcé. Le bois de la Lanière et celui du Sart ont presque conservé leur ancienne forme, quoique le second ait été diminué, du côté belge, par quelques défrichements : mais les bois de Blaugies et de Boussu ont été en partie détruits par l'extension des houillères du Borinage.

terie de sa droite commandée par le comte d'Artagnan[1]. Il avait poussé devant lui le chevalier de Luxembourg avec trente escadrons et une brigade d'infanterie, lui donnant l'ordre d'occuper les lignes de la Trouille. Luxembourg arrivant le 6 au matin en vue de ces lignes, les trouva déjà aux mains du prince de Hesse : il ne put que jeter dans Mons un de ses régiments de dragons et vint rejoindre Villars; le maréchal avait passé l'Hongneau le 7 et s'était mis en bataille derrière les bois, la gauche à la Haine et la droite à Athis. Le même jour, Marlborough ayant passé la Haine à Havré, investit Mons, mais, apprenant la marche de Villars, il se hâta de se mettre en bataille devant la place, face à l'ennemi, la droite à la Haine auprès de Jemmapes, à Quaregnon.

Le 8, on resta immobile des deux côtés : Villars, parce qu'il fit distribuer les vivres aux troupes; Marlborough, parce qu'il se crut attaqué et se mit sur la défensive; une reconnaissance de quatre cents chevaux débouchant par Boussu lui avait donné cette illusion. Elle était commandée par le brigadier Shelton, qui s'aventura trop près de l'ennemi et fut pris avec cinquante cavaliers[2]. Marlborough pourtant étendit un peu sa gauche au sud du côté de Quévy, et Eugène, passant la Trouille à son tour, vint camper à sa droite : tous deux attendirent ainsi que Villars eût laissé deviner ses intentions. Ils supposaient avec quelque raison que le maréchal les cherchait pour les combattre, et s'apprêtèrent à le recevoir. Villars n'avait que deux routes pour aller à eux : la trouée de Boussu ou celle de Malplaquet : celle de Blaugies était trop étroite; la première le menait directement sur le front de l'armée alliée, la seconde le menait sur son aile gauche; il choisit la seconde route et se l'assura par un mouvement très bien conçu.

Le 9, de grand matin, il envoya Broglie avec sa réserve, faire, par Boussu, une démonstration sur la droite de l'armée ennemie : puis formant rapidement sa propre armée sur quatre colonnes parallèles, il marcha par la droite, le long des bois qui le dérobaient à la vue de l'ennemi, et à dix heures du matin il s'établit en force dans la trouée de Malplaquet : Luxembourg, qui le précédait avec une grosse avant-garde de cavalerie, occupait déjà la lisière des bois. Arrivé là, il s'arrêta. On ne s'explique pas qu'il ait suspendu un mouvement si bien commencé. Si, au lieu de s'arrêter dans la trouée

[1] Pierre de Montesquiou, comte d'Artagnan, qui fut depuis le maréchal de Montesquiou.

[2] Il put assister de loin et du côté de l'ennemi à la bataille de Malplaquet et causer le lendemain avec les vainqueurs : renvoyé par eux, il donna de curieux détails à Boufflers qui les consigna dans sa lettre au roi du 13 septembre. (*Pelet*, IX, 366.)

du bois, il eût débouché dans la plaine et attaqué avec vigueur la gauche de Marlborough, il est probable qu'il l'eût défaite[1]. L'ennemi, retenu à droite par la fausse attaque de Broglie, aurait hésité avant de faire un changement de front : attaqué, à l'une des extrémités de sa ligne, par des forces supérieures, il eût sans doute éprouvé un grave échec. Pour que Villars ait renoncé à ce mouvement, complément naturel de celui qu'il venait d'exécuter, il faut ou qu'il ait reçu des renseignements erronés sur les positions de l'ennemi, ou plutôt qu'il ait été dominé par des considérations étrangères à la stratégie. N'oublions pas que Louis XIV, rendu prudent par les échecs des campagnes précédentes, toujours préoccupé de la pensée de renouer les négociations de paix, ne voulait pas risquer inutilement son unique armée : s'il avait laissé à Villars sa liberté d'action, il l'avait entourée de limites si étroites, qu'elle était singulièrement entravée : « Quoique je vous aie ci-devant marqué, lui écrivait-il le 6 août[2]... que je vous laissais la liberté d'aller attaquer les ennemis... j'estime qu'il vaut toujours mieux n'être pas forcé à chercher l'occasion du combat. » Il fallait plus d'indépendance de caractère que n'en avait Villars pour contrevenir à de pareils ordres; s'il voulait une bataille, au moins voulait-il pouvoir dire qu'il ne l'avait pas cherchée. Il prit donc ses dispositions pour recevoir l'attaque et la recevoir dans les meilleures conditions de défense.

L'ennemi, de son côté, n'avait pas tardé à se rendre compte de son mouvement. Broglie n'avait pas poussé à fond son attaque : après avoir escarmouché avec les troupes envoyées à sa rencontre, il avait lentement disparu par la trouée de Blaugies et rejoint Villars. Le danger n'était pas là, il était à gauche : les deux chefs l'eurent bientôt reconnu et s'étaient hâtés d'y pourvoir. Réunis au village de Sart, dans un moulin, ils avaient arrêté leurs dispositions; à la suite de cette conférence, toute leur armée, mise en mouvement, venait s'établir au débouché de la trouée en face de l'armée française, sa gauche à Aulnoit, son centre à Blaregnies, sa droite à Sart; à trois heures de l'après-midi elle était dans ses positions et canonnait de loin les Français : le choc était devenu inévitable et la bataille paraissait certaine pour le lendemain; et pourtant, toute la journée du 10 septembre se passa en canonnades sans gravité et en escarmouches d'avant-postes; aucun des adversaires ne se décida à sortir de ses lignes comme si chacun d'eux hésitât à prendre la

[1] Schulenburg, dans ses Mémoires, reconnaît que cette attaque était « le droit du jeu » et aurait « plus qu'embarrassé » les alliés. Feuquières, autre témoin oculaire, est du même avis.

[2] *Pelet*, IX, 74.

responsabilité de l'effroyable tuerie qui se préparait. Marlborough fut-il, comme Villars, retenu par des considérations d'un autre ordre? Ses critiques lui ont vivement reproché d'avoir trop tenu compte des hésitations des députés hollandais, de s'être laissé dominer par le souvenir de ses intérêts parlementaires et le soin de sa responsabilité. S'il en fut ainsi, nous aurions ici un nouvel exemple à ajouter à tant d'autres des fautes auxquelles sont exposés les chefs d'armée qui se laissent distraire par des considérations politiques ou personnelles du point de vue strictement militaire. Villars manqua une bonne occasion le 8 en n'attaquant pas; les alliés firent à leur tour une faute en n'attaquant pas le 9, car ils laissèrent à leur adversaire le temps de construire les retranchements dont la conquête devait leur coûter des flots de sang. Marlborough donna comme raison de ce délai qu'il voulut attendre un corps de vingt et un bataillons et dix escadrons appelé de Tournay à la hâte, et qui devait assurer aux alliés la supériorité du nombre; il est douteux que ce renfort de douze mille hommes ait compensé les inconvénients du retard. Quoi qu'il en soit, Villars avait su profiter, avec une extrême activité, des délais qui lui avaient été accordés; faisant travailler ses troupes nuit et jour, il avait couvert toutes ses positions d'un réseau d'ouvrages formidables. Rappelons en quelques mots la disposition des lieux.

La trouée de Malplaquet avait et a encore, du côté de la France, une ouverture d'environ 2500 mètres; du côté de la Belgique, elle s'élargit sensiblement : elle était alors partagée en deux passages inégaux par un petit bois, aujourd'hui disparu, le bois de Thiry, auquel se reliaient les constructions et les haies de la petite ferme de Blairon. Le passage de droite était le plus étroit, les documents du temps l'appellent *trouée d'Aulnoit*, du nom du village auquel elle conduit : la trouée de gauche, double en largeur, s'appelait *trouée de la Louvière*, du nom d'une petite cense qui s'y trouvait. A l'entrée des trouées, du côté de la France, s'élève un plateau qui s'étend dans la direction du nord; il sert de ligne de partage aux eaux qui, du côté de la France se rendent à l'Hongneau, et du côté de la Belgique, à la Trouille. Ces dernières ont creusé, dans le sol argileux, des ravins peu profonds dont les sillons, parallèles et arrondis, descendent d'une pente uniforme vers l'est; l'un d'eux contourne la pointe du bois du Sart et la sépare du village de Blaregnies, situé sur un léger relèvement du sol. Le point culminant du plateau est près du hameau de Malplaquet, non loin de la pyramide qui marque le souvenir de la bataille : de là l'œil embrasse la presque totalité du terrain; mais partout ailleurs la vue est arrêtée par les ondulations du sol.

Villars s'établit en travers des deux trouées, sur le versant oriental du plateau ; une ligne de redans, allant d'un bois à l'autre, fermait complètement le passage; on avait pourtant ménagé, de place en place, des ouvertures pour laisser sortir la cavalerie. A droite et à gauche, la ligne se retournait pour suivre la lisière des bois. A droite, dans la trouée d'Aulnoit et dans le bois de la Lanière, les moyens de défense avaient été accumulés : une triple ligne d'épaulements s'appuyait à une véritable redoute, armée de canons, entourée d'abatis. A gauche, les retranchements étaient moins complets, quoique encore très sérieux : ils consistaient en levées de terre et en abatis qui obstruaient l'entrée du bois : insensiblement la ligne s'était étendue le long de la lisière et avait gagné l'extrémité du bois de Sart, où elle touchait presque les avant-postes ennemis. L'infanterie et l'artillerie garnissaient tous ces ouvrages; ils formaient une sorte de croissant dont les feux croisés balayaient tout l'intervalle des bois. L'infanterie de la droite était commandée par le comte d'Artagnan, qui avait sous lui le duc de Guiche, qui devint maréchal de France, le duc de Mortemart, commandant la brigade de son nom, le marquis de Mouchy, qui devait aussi être maréchal de France, Hautefort, Conflans, Fervaques : parmi les régiments à leurs ordres, Piémont, Navarre, Picardie, Royal-Bourbonnais, les gardes-françaises et suisses, les brigades d'Irlande et d'Alsace, les plus beaux noms de l'armée. L'infanterie de la gauche était sous le commandement d'Albergotti, assisté de Puységur, Nangis, Montsoreau, du comte de Chemerault, qui fut tué, du marquis de Goesbriant, qui avait sous ses ordres, dans le bois du Sart, les brigades de Champagne, du Roi, de la Reine, le régiment de Charost, que commandait le jeune duc de Charost, tué à sa tête dans la suite de la journée. Derrière l'infanterie, sur la pente et au sommet du plateau de Malplaquet était déployée la cavalerie : la maison du roi à droite, les gendarmes au centre, les carabiniers à gauche. A l'extrême gauche, derrière le bois de Taisnières, Broglie, avec sa réserve, surveillait la région du nord.

L'ennemi, qui comptait attaquer, n'avait pas fait de retranchements : il s'était contenté de couvrir d'un épaulement deux grosses batteries de position, l'une de 40 pièces au centre, l'autre de 28 pièces en face de la droite française. Son armée était déployée parallèlement à l'armée française entre Aulnoit et Sart : Eugène à droite, avec les troupes impériales et danoises ; Marlborough à gauche, avec les troupes anglaises et hollandaises, les contingents du Hanovre et de la Prusse. L'infanterie était sur deux lignes : derrière elle la cavalerie, également sur deux lignes. L'effectif comptait de cent à cent dix mille hommes et cent cinq pièces de canon. Parmi les

généraux qui commandaient cette grande armée, on remarquait : le prince de Hesse-Cassel, le duc de Wurtemberg, le prince de Nassau-Orange, le prince d'Auvergne, neveu du duc de Bouillon, transfuge de l'armée française, élevé comme le prince Eugène à la cour de Louis XIV, Lobkovitz, Harrach, Rantzau, le Saxon Schulenburg [1], le Prussien Lottum, les Hollandais Tilly, Spaar, Dohna, les Anglais Cadogan, Stairs, Orkney, Webb, les ducs d'Athlone et d'Argyle.

Les positions prises par Villars étaient extrêmement fortes, mais elles avaient le défaut de toutes les positions strictement défensives, celui d'immobiliser les troupes et de ne répondre qu'à un système d'attaque; un ennemi qui aurait voulu aborder de front ce croissant formidable se serait heurté contre des obstacles infranchissables : il se serait jeté dans « une espèce de gueule infernale, a écrit l'historien officiel de l'armée impériale [2], dans un gouffre de feu, de soufre et de salpêtre d'où il ne semblait pas qu'on pût approcher sans périr ». Mais contre un ennemi avisé, la ligne offrait deux points faibles, les deux extrémités du croissant, et surtout cette extrémité gauche qui se projetait en avant [3] et pouvait être attaquée à revers.

La disposition même de l'armée française dictait aux alliés leur ligne de conduite : il fut convenu, entre Marlborough et Eugène, que l'on commencerait par attaquer les deux ailes et que l'on s'efforcerait de les chasser des bois qu'elles occupaient : puis, à mesure que ces ailes reculeraient, on ferait avancer la réserve d'infanterie et la cavalerie, afin d'être en mesure, au moment opportun, d'attaquer et d'enfoncer le centre français. Le principal effort devait porter sur l'aile gauche : Eugène en fut chargé. Marlborough devait diriger l'attaque sur la droite, puis celle sur le centre. Les attaques devaient être faites par des colonnes d'infanterie, soutenues, à une certaine distance, par de la cavalerie [4]. En même temps, le général Withers

[1] Il avait été laissé à Tournay avec quarante-huit bataillons : appelé le 8 il s'était mis en marche le 9 avec vingt et un bataillons, les avait précédés de sa personne, et, arrivé au camp d'Eugène le 11 à quatre heures du matin, avait reçu de lui le commandement de toute son infanterie. C'est l'auteur des *Mémoires* publiés.

[2] *Relation publiée par les alliés,* Dumont, *Histoire du prince Eugène,* I, 85. — *Pelet,* IX, 355.

[3] Il est permis de supposer, avec Noorden, qu'en l'étendant aussi loin, Villars se réservait de lui faire prendre l'offensive lorsque l'ennemi aurait été rebuté et désorganisé par plusieurs assauts infructueux. C'est dans ce but qu'il l'aurait moins solidement retranchée que l'extrémité droite.

[4] Journal des opérations conservé aux archives de la guerre à Vienne et cité dans *Feldzüge des Pr. Eugen von Savoyen,* XI, 101. — On conserve aux mêmes archives l'ordre original en français rédigé par le prince Eugène pour son corps d'armée particulier : on le lira sans doute avec intérêt :

« L'infanterie se rangera en trois lignes, et attaqueront le bois depuis la

était envoyé au-devant de la colonne anglo-hollandaise qui arrivait de Tournay, avec l'ordre d'en prendre le commandement, de traverser les bois, du côté de Blaugies, et de venir tomber sur les derrières de l'armée française. Ce plan, ainsi que nous allons le voir, fut suivi de point en point et couronné de succès.

Les deux armées couchèrent en bataille sur le terrain, dans leurs positions.

Le 11 septembre au matin, un épais brouillard couvrait le sol : en attendant qu'il se dissipât, chacun fit ses derniers préparatifs de combat, et passa cette heure solennelle suivant le tempérament propre à sa nation. Dans le camp anglais et allemand, des prières publiques furent récitées, puis chaque corps se rendit en silence au poste qui lui avait été assigné : du côté des Français aussi, plus d'une prière émue s'éleva silencieusement du fond des cœurs vers le Dieu des armées, mais les manifestations extérieures avaient un tout autre caractère : le besoin de mouvement, l'insouciance réelle ou factice, se traduisaient par de bruyants propos. Villars parcourait les rangs, jetant au soldat de ces mots familiers, colorés, qui le touchaient au point sensible; il avait l'entrain communicatif, sa popularité était alors au plus haut point, la confiance qu'il inspirait, sans bornes; de longues acclamations saluaient son passage; on les entendait du camp ennemi courir le long des lignes françaises, on distinguait les cris de *Vive le maréchal*, mêlés au cri de *Vive le roi*, « ce cri, a dit Bernardin de Saint-Pierre que les Français poussent toujours dans le danger, comme s'ils appelaient leur prince à leur secours, ou comme s'ils voulaient témoigner qu'ils sont prêts à mourir pour lui. »

Villars, par préférence pour Boufflers, lui avait confié le commandement de la droite; il avait pris celui de la gauche tout en se réservant la direction générale de la bataille.

pointe de l'aile droite de l'armée de Son Altesse mylord duc de Marlborough jusques à la gauche des ennemys dans ledit bois.

« La cavallerie se rangera en deux colonnes, les deux ailes se joignant : et suivront de la gauche sur la marche de la cavallerie de l'armée de mylord duc, pour gagner la plaine aussitôt que l'infanterie aura chassé les ennemys hors du bois, et alors se rangeront sur la droite de ladite cavallerie de l'armée de mylord duc.

« Tous les attaques commenceront à la pointe du jour si on peut être prêt, et le signal pour commencer sera une décharge de toute l'artillerie anglaise, qui sera répondu par l'artillerie hollandaise.

« L'infanterie se mettra en marche une heure avant le jour pour gagner le terrain où elle doit être postée, et la cavallerie de l'aile droite serrera à la gauche, pour joindre la cavallerie de l'aile gauche.

« Les deux mille hommes avec le comte de Denhoff seront postés à la droite de la première ligne. »

Vers sept heures et demie, le brouillard commença à se dissiper, et les deux armées apparurent l'une en face de l'autre, l'une déjà formée pour l'attaque, l'autre immobile derrière ses retranchements : une vive canonnade s'engagea et acheva de disperser les derniers nuages : un peu avant huit heures, une décharge générale de la grande batterie anglaise donna le signal de l'attaque.

Eugène, qui était chargé du premier effort, avait disposé ses cinquante-neuf bataillons sur trois lignes. Il jeta toute cette masse sur l'extrémité de la gauche française : Schulenburg avec trente-six bataillons attaqua la pointe du bois du Sart, Lottum avec vingt-deux aborda cette même pointe par son flanc méridional, essayant de percer entre la lisière et le centre français. Le petit ravin qui contournait cette lisière, détrempé par les pluies des jours précédents, était boueux et glissant : les colonnes allemandes et anglaises avançaient avec peine; Albergotti les attendit derrière les abatis et les levées de terre qui le couvraient. Lorsqu'elles furent à cinquante pas, il les accueillit par un feu roulant des plus meurtriers; les colonnes reculèrent et engagèrent la fusillade à distance, pendant que l'artillerie anglaise concentrait son feu sur le bois; deux heures durant, cette lutte se continua et les assauts se renouvelèrent sans que Lottum ait pu approcher de la lisière qu'il attaquait et sans que Schulenburg n'ait pu gagner d'autre avantage que d'emporter la pointe de la ligne, et de prendre pied dans les premiers arbres de l'extrême gauche. Cet avantage, il l'avait chèrement payé : ses pertes étaient considérables; les généraux Harrach et Kanitz étaient hors de combat, ainsi que la plupart des colonels et lieutenants-colonels d'infanterie.

Pendant que ce sanglant combat se déroulait, un autre combat, non moins meurtrier, s'était engagé à l'extrême droite française : d'après le plan convenu, Marlborough devait le faire attaquer une demi-heure après la première attaque d'Eugène. Vers neuf heures, les colonnes s'ébranlèrent : trente bataillons hollandais ou à la solde de la Hollande, commandés par le jeune prince d'Orange, abordèrent les retranchements de la trouée d'Aulnoit. La cavalerie anglaise commandée par le prince de Hesse, soutenait le mouvement. L'attaque fut conduite avec une telle vigueur qu'elle parut un instant devoir réussir. Les deux premières lignes de l'extrême droite furent emportées, le régiment de la Mark perdit trois drapeaux. Artagnan tenait en réserve le « vieux » régiment de Navarre : le jeune marquis de Gassion, héritier d'un nom célèbre, le commandait; il avait pour brigadier Antoine de Noailles marquis de Mouchy : cette troupe d'élite, lancée en avant, eut bientôt regagné les positions emportées, repris les drapeaux perdus et conquis à son

tour trois drapeaux ennemis. Orange, sans se laisser décourager, renouvela l'attaque avec une valeur que l'on ne saurait trop admirer, conduisant lui-même les colonnes à l'assaut, escaladant les épaulements un drapeau à la main; son courage se brisa contre la ténacité des troupes françaises et le feu meurtrier de la grande redoute; une fois encore il crut avoir pris pied dans les lignes. Les régiments de Lannoy, d'Alsace, de Picardie, les gardes eux-mêmes qui défendaient l'entrée de la trouée, avaient reculé; le duc de Guiche, qui commandait une des brigades, avait été emporté blessé; ce fut encore Navarre qui rétablit le combat. Picardie, rallié par Boufflers lui-même, voulant effacer un moment de faiblesse, le suivit tête baissée, et Orange fut de nouveau rejeté hors des lignes, laissant sur le carreau près de la moitié de ses effectifs. Là tomba à la tête de ses braves highlanders, l'héritier d'Athole, le jeune marquis de Tullibardine, avec lui, les généraux Webb, Hamilton, le brigadier suisse Mey, les suédois Spaar et Oxenstiern. Après trois heures d'une pareille lutte, la gauche alliée était fort maltraitée. Si à ce moment Boufflers avait pu prendre à son tour l'offensive, appeler à lui une partie de la cavalerie immobile sur le plateau de Malplaquet et attaquer à fond, on peut croire qu'il eût sérieusement entamé la ligne de bataille ennemie. Mais l'excès des retranchements ne favorisait ni matériellement ni moralement un mouvement en avant par masses : si quelques retours offensifs furent prononcés, ce ne furent que des actions isolées, locales, faites par de petites fractions d'infanterie, qui, après avoir poursuivi quelque temps l'assaillant en retraite, s'empressaient de reprendre, derrière leurs retranchements, des positions abritées. Quant à l'infanterie ennemie, elle allait se reformer sous la protection de la cavalerie anglaise et à l'abri du bois de Thiry. Ainsi cloué à ses lignes, Boufflers défendait son terrain, mais n'en gagnait pas, ne se laissant pas entamer, mais ne faisant pas profiter l'ensemble de l'affaire des avantages particuliers qu'il remportait. Néanmoins, vers midi, les choses avaient, de son côté, pris une tournure si favorable, qu'il était plein d'espoir; il croyait pouvoir compter sur une victoire prochaine, quand de graves nouvelles lui parvinrent de la gauche et du centre.

Nous avons laissé l'extrême gauche, vers dix heures, se défendant avec peine, mais avec un succès relatif, contre les assauts réitérés de Schulenburg et de Lottum. Sans se laisser rebuter par la fermeté de la résistance et la multiplicité des obstacles matériels, Eugène prit ses dispositions pour une attaque plus décisive; laissant momentanément Lottum appuyé au bois de Thiry, entretenir le feu à distance, il fit déborder par Schulenburg l'extrémité de la ligne française, et attaquer le bois du côté où il était le moins

défendu : lui-même se mit avec les colonnes d'infanterie, dirigeant les mouvements, remplaçant les bataillons trop fatigués par des troupes de réserve, voyant à tout, animant les hommes par son exemple, donnant les preuves d'une habileté consommée et d'une rare intrépidité. Assaillie ainsi de toutes parts par un ennemi très supérieur en nombre, la tête de ligne, isolée, fut obligée de se replier dans l'intérieur du bois : les défenseurs de la lisière, pris à revers, firent de même : Lottum, renforcé par la brigade anglaise d'Argyle, protégé contre un retour offensif de Chémérault par Marlborough lui-même, à la tête de la cavalerie d'Auvergne, Lottum, put alors, à son tour, franchir cette lisière, et tout le corps d'Eugène se trouva engagé dans le bois. Eugène y pénétra lui-même, mêlé aux tirailleurs ; une balle l'atteignit au côté de la tête : le sang coulait sur son visage, on le pressait de se faire panser : « Si je dois être tué tout à l'heure, dit-il, le pansement est inutile : si je dois vivre, il sera bien temps ce soir. » Refoulés par cette attaque violente, les défenseurs du bois reculaient pied à pied, d'arbre en arbre, néanmoins ils reculaient : après deux heures d'une lutte acharnée, ils étaient ramenés à la lisière orientale et commençaient à remonter les pentes du plateau de Malplaquet.

Villars avait suivi de près les progrès de l'ennemi : se tenant dans la trouée de la Louvière, près de la jonction des lignes avec le bois du Sart, au milieu de l'infanterie, il ne perdait de vue aucun des incidents de la lutte : il avait reçu lui-même la première attaque de Lottum, avait aidé à la repousser, prodiguant, lui aussi, ses exemples et sa vie. Quand Lottum, obliquant à droite devant lui, avait forcé l'entrée du bois, il avait fait passer sous les arbres quelques bataillons de son centre : la brigade de Bretagne, celle des Irlandais avaient ainsi successivement serré à gauche; les Irlandais de Lee et de O'Brien abordant les assaillants anglais sous la double impulsion de leur valeur naturelle et de leur haine nationale, les avaient même obligés quelque temps à reculer : mais ces renforts n'avaient pas suffi à arrêter le flot conduit par Eugène : Villars, se voyant débordé, s'était de sa personne porté plus à gauche, derrière le bois : sur ce point, le terrain monte à partir de la lisière, par une pente douce et uniforme; en travers de ce glacis naturel, Villars s'était hâté d'établir une ligne d'infanterie, à l'aide de sa réserve et des douze bataillons de Chémérault, tirés du centre : à mesure que les fantassins de Goesbriant sortaient du bois, il les recueillait, les reformait derrière cette ligne solide : quand les soldats de Schulenburg et de Lottum parurent à leur tour, ardents à la poursuite, ils s'arrêtèrent devant ce front menaçant, se formèrent sous bois et commencèrent à gravir la pente avec résolution : Villars les atten-

dait : il les reçut avec une de ces charges à la baïonnette qu'il savait inspirer; refoulés, culbutés, Allemands, Danois, Anglais, regagnèrent l'abri du bois. Malheureusement, tandis qu'il menait lui-même la charge, au milieu de la fusillade, Villars tomba; une première balle avait tué son cheval, une seconde l'avait lui-même atteint au-dessus du genou; presqu'au même moment Albergotti, blessé d'une balle à la hanche, tombait à son tour. Villars voulut se faire panser sans quitter la place et essaya de garder le commandement, mais, vaincu par la douleur et la perte de son sang, il s'évanouit; on couvrit une chaise avec des drapeaux pris à l'ennemi et sur ce glorieux brancard on le transporta au Quesnoy. Il était environ midi.

Arrêtons-nous un instant, à cette heure critique, pour jeter un coup d'œil sur l'ensemble du champ de bataille.

A droite et dans la trouée d'Aulnoit, l'armée française avait victorieusement maintenu ses positions : elle avait devant elle la gauche ennemie décimée, désorganisée, sauf la cavalerie du prince de Hesse qui n'avait pas été sérieusement engagée : au centre, dans la trouée de la Louvière, les lignes françaises étaient encore intactes, mais dégarnies par les appels de la gauche : il ne restait guère pour les défendre que les troupes auxiliaires de Cologne et de Bavière : en face d'elles, l'ennemi occupait le petit bois de Thiry et la lisière du bois du Sart; un peu plus en arrière était déployée la réserve anglaise, les quinze bataillons d'Orkney qui avaient suivi le mouvement de Lothum, tout en se tenant hors de l'atteinte des balles, et que Marlborough gardaient intacts, sous sa main, pour frapper le coup décisif : derrière cette infanterie, était massée toute la cavalerie alliée, qui s'était insensiblement rapprochée et que Marlborough réservait aussi pour l'action suprême. A gauche, les lignes françaises s'étaient déplacées : elles avaient entièrement quitté les bois du Sart et de Taisnières, mais s'étaient reformées sur les pentes du plateau de Malplaquet. Devant leur fière attitude, le corps d'Eugène, maître du bois, n'osait pas encore s'aventurer en plaine; mais de l'abri qu'il avait conquis, il dirigeait un feu meurtrier, non seulement sur l'infanterie de la gauche, mais sur celle du centre et sur la cavalerie massée derrière elle. Plus loin encore à gauche, le général Withers avait réussi à traverser les bois et apparaissait sur le flanc de l'armée française : Broglie le contenait encore avec sa cavalerie, mais il s'établissait dans les maisons et jardins du hameau de Lafolie, et y prenait une position menaçante. En résumé, au moment où Villars fut emporté du champ de bataille, la situation, favorable à droite, menacée au centre était entamée à gauche : la journée était compromise, elle

n'était pas perdue : elle pouvait encore être rétablie, comme le furent celles de Fontenoy et de Marengo, par une de ces manœuvres soudaines, irrésistibles, qu'une inspiration de génie conçoit et fait réussir.

Villars aurait-il eu cette inspiration? Aurait-il pu, maintenant et contenant la droite de l'ennemi dans le bois du Sart, jeter sur la gauche désorganisée des masses assez fortes pour l'enfoncer, entraîner le centre dans sa déroute, et ressaisir la victoire au moment de lui échapper; aurait-il eu le temps de réunir les éléments d'une pareille opération? Deux lignes de ses Mémoires permettent de croire qu'il l'eût au moins tentée [1]. Villars est resté convaincu que sans sa blessure il eût remporté la victoire : sans partager à ce point l'optimisme du confiant maréchal, nous pouvons croire qu'il l'eût disputée par quelque coup d'audace. Boufflers, qui avait au plus haut degré le courage, l'abnégation, la fermeté d'un homme de devoir et de caractère, n'avait pas l'instinct des grandes initiatives : et d'ailleurs, quand il reçut, avec la nouvelle de la blessure de Villars, la responsabilité du commandement suprême, le moment des grandes initiatives était passé pour lui, il avait été mis à profit par l'ennemi.

Marlborough suivait depuis le matin avec une croissante anxiété les sanglantes péripéties du combat : partageant son activité entre le centre et la gauche de son armée, il avait assisté à l'échec de l'une, aux lents progrès de l'autre, s'étonnant d'une résistance à laquelle ne l'avaient pas habitué ses faciles victoires. Il trouvait lent à venir le moment prévu par le plan de bataille et où la défaite des deux ailes françaises lui permettrait de porter sur le centre un effort décisif : il le guettait avec impatience, ménageant avec soin les réserves destinées à l'attaque suprême. Enfin, vers midi, à cette période de la bataille que nous venons de décrire, l'occasion tant attendue se présenta. L'habileté et la vigueur d'Eugène l'avaient fait naître. Le recul de la gauche française laissait la trouée de la Louvière presque sans défenseurs; Villars blessé, disparu, ne pouvait plus parer au danger; Boufflers, ignorant encore la blessure de son chef, n'avait pas à y pourvoir : Marlborough saisit l'occasion avec sa promptitude et sa décision ordinaires. Il lança en avant Orkney et ses quinze bataillons anglais, sur une seule ligne, en les faisant soutenir par le duc d'Auvergne à la tête de la cavalerie hollandaise. Orkney emporta d'un seul mouvement les redans qui fermaient la trouée de la Louvière et en délogea les troupes électorales bien

[1] « Quelques-uns des officiers généraux proposèrent à la droite de sortir des retranchements et de marcher à l'ennemi : et ce seul mouvement eût décidé de la bataille. » (*Mémoires* de Villars, III.)

inférieures aux siennes en nombre et en valeur; il s'établit solidement dans ces lignes ; Auvergne, les traversant par les intervalles que Villars avaient préparés pour sa propre cavalerie, vint se mettre en bataille à l'entrée de la plaine, le dos aux retranchements conquis; la grosse artillerie anglaise, tirée de la redoute du centre, arrivait au galop et, passant par les mêmes intervalles, se mettait en batterie et couvrait de projectiles la cavalerie française massée sur le plateau : derrière cette première ligne et prête à lui succéder, avançait toute la masse de la cavalerie alliée, les dragons anglais de Wood, les Prussiens et les Hanovriens de Bulau, les cuirassiers impériaux conduits par le duc de Wurtemberg et le comte Vehlen, deux cents escadrons intacts, en masse profonde, en ordre imposant, animés par la présence de Marlborough et d'Eugène, les deux chefs qui les avaient si souvent menés à la victoire. Cette formidable poussée d'hommes et de chevaux pénétra comme un coin de fer dans le front de l'armée française, la séparant violemment en deux parties, et, chose triste à raconter, c'est un petit-neveu du grand Turenne qui lui ouvrait la marche.

Mais tout n'était pas dit encore, derrière la brèche sanglante qui venait de s'ouvrir, sur les pentes de Malplaquet, il y avait la cavalerie de France, ces brillants escadrons, qui ne le cédaient à personne en valeur, en courage, en réputation noblement acquise; à leur tête, les meilleurs lieutenants de Villars, Magnac, qui commandait la charge de Friedlingue, Legall qui commandait celle de Munderkingen, du Rosel, Vivans, qui avaient mené avec lui de si furieuses chevauchées; il y avait encore le vieux Boufflers, qui, s'il n'avait pas les inspirations du génie, avait celles du patriotisme et de l'honneur. Un choc terrible se préparait; à peine Auvergne avait-il mis sa cavalerie en bataille qu'elle était assaillie par la gendarmerie, conduite par La Vallière : culbutés, renversés, les escadrons hollandais ressortaient des lignes; mais arrivés à ces mêmes lignes, les gendarmes furent accueillis par le feu de l'infanterie et de l'artillerie anglaises, solidement établies dans les redans et les fossés; ils durent reculer : l'infanterie de la droite française, qui tenait encore les retranchements de la trouée d'Aulnoit, aurait pu les soutenir : c'étaient Alsace, Lannoy, les gardes-françaises et suisses; mais ces régiments eux-mêmes étaient l'objet d'une attaque irrésistible. Hesse, entrant en même temps qu'Auvergne dans les lignes avec ses escadrons anglais et tournant à gauche, était venu les prendre à dos; quatre bataillons hanovriens de Ranzau, se couvrant du bois de Thiry, avait fait de même; en même temps le prince d'Orange renouvelait son attaque de front; il était parvenu à rallier les survivants de sa colonne, à leur inspirer une telle ardeur qu'on

avait vu des blessés, aussitôt pansés, reprendre leur place dans le rang; avec cette troupe reformée, il avait abordé, pour la quatrième fois, les retranchements de la trouée. Cette fois, grâce à la diversion de l'intérieur, il les emporta. Les braves régiments qui les défendaient, assaillis de tous les côtés à la fois, se replièrent sur le bois de la Lanière, laissant sur le terrain le vieux et brave brigadier d'Alsace, Steckenberg. « Ce fut là le coup décisif », dit la relation officielle des alliés : en effet, il achevait d'ouvrir le centre français : il ne restait plus d'infanterie française dans l'intervalle des deux bois, tout le passage était libre, ouvert aux mouvements de la cavalerie. Alors s'engagea, entre la cavalerie alliée et la cavalerie française, un des plus furieux combats qui aient jamais été combattus entre des troupes à cheval. Ce fut comme une nouvelle bataille qui parut encore quelque temps tenir la victoire indécise [1]; deux heures durant, vingt mille chevaux tourbillonnèrent dans la plaine, croisant le flux et le reflux de leurs charges, faisant assaut d'adresse et d'intrépidité. Mais, entre ces deux troupes, la partie n'était pas égale : l'une était soutenue, l'autre ne l'était pas; chaque fois que les escadrons français, poussant devant eux les ennemis renversés, arrivaient aux lignes, ils y trouvaient l'infanterie anglaise, couverte, inattaquable, qui les recevait par des salves meurtrières; en même temps, de la lisière du bois du Sart, de la pointe du bois de Thiry, partait un feu croisé de mousqueterie et d'artillerie qui les arrêtait dans leur course victorieuse. Malgré ces conditions désavantageuses, Boufflers soutint vaillamment la lutte : il était redevenu colonel de cavalerie; mêlé aux escadrons, parlant aux hommes, chargeant à leur tête, leur promettant de ne pas quitter la place, tant qu'il y aurait un cavalier dans la plaine [2]. La maison du roi soutint son ancienne réputation; le vieux Gassion, malgré ses soixante-dix ans, se souvenant qu'il avait été à vingt ans lieutenant aux gardes du corps, voulut se mettre à sa tête; dans ses rangs, le prétendant anglais, le duc de Rohan, l'élite de la noblesse française : trois fois elle renversa les escadrons ennemis, perça jusqu'aux lignes, mais ne put franchir la barrière de feu qui se dressait devant elle; la cavalerie ennemie, au contraire, ralliée à l'abri de ces feux, reprenait une offensive chaque fois plus efficace; peu à peu, la cavalerie française perdit du terrain, vaincue surtout par l'infanterie. Sur le plateau de Malplaquet, où la ramenait le reflux du combat, aucune infanterie française pour la recueillir et couvrir son ralliement. La

[1] Schulenburg reconnaît que le combat fut « douteux jusqu'à la fin. » « Si on avait eu le dessous, écrit-il, comme on a eu lieu de le craindre plus d'une fois, la retraite aurait été sujette à bien des embarras. »

[2] Lettre de Contades, *Pelet*, IX, 372.

gauche, débordée par Withers, avait peine à se maintenir; la droite, rejetée dans le bois de la Lanière, était trop loin. Dans ces conditions désavantageuses, Boufflers jugea qu'il valait mieux suspendre le combat que de risquer une défaite complète, il donna le signal de la retraite; elle se fit dans un ordre admirable. La droite se retira par les bois, sur Bavay et le Quesnoy, conduite par Artagnan qui avait eu trois chevaux tués sous lui; la gauche se dirigea sur Quiévrain et Valenciennes, sous la conduite de Legall et de Puységur; la cavalerie couvrait le tout, du Rosel faisant l'arrière-garde avec les carabiniers : l'armée emmenait ses canons, sauf quelques pièces restées démontées dans les bois; elle emportait plus de drapeaux à l'ennemi qu'elle n'en laissait entre ses mains; elle n'était ni précédée de fuyards, ni suivie de traînards, mais elle abandonnait ses blessés à la générosité du vainqueur [1]. Quant à l'ennemi, contenu par cette fière attitude, épuisé par sa victoire, il n'essaya même pas de poursuivre l'armée en retraite [2]; il s'arrêta sur ce plateau de Malplaquet qu'il venait de conquérir au prix de tant de sang, et dont la possession fut le seul fruit de sa victoire. Ce champ de bataille lui-même, il dut le quitter et revenir en arrière : les morts et les mourants le disputèrent aux vivants; ils étaient là au nombre de plus de trente mille, couchés sur un faible espace. Rien ne peut rendre l'horreur de ce spectacle; sur certains points, notamment dans les fossés des retranchements de la droite où la lutte avait été si vive, les corps étaient amoncelés en couches profondes, quelques-uns maintenus debout par l'accumulation des autres, immobilisés dans l'attitude du combat par la rigidité de la mort. Vingt mille blessés réclamaient, par leurs cris, une assistance que l'activité la plus charitable était impuissante à leur donner. Le vainqueur subit la poignante émotion de cette scène lugubre, et le chant d'actions de grâces que Marlborough fit entonner par ses troupes victorieuses avait les accents d'un chant funèbre.

L'armée alliée eut, d'après les relevés officiels, 22 939 hommes hors de combat : parmi les morts se trouvaient les généraux Oxenstiern, Spaar, Webb, Gore, Lallo, Heyden, Pendergast,... un grand nombre de colonels; l'armée hollandaise avait particulièrement souffert : elle supportait la moitié des pertes, quoiqu'elle ne formât que le quart de l'effectif total; les bataillons des gardes bleues étaient ramenés de 1200 hommes à 500 : ils avaient huit capi-

[1] Les bagages avaient été, par ordre de Villars, dès le 8 renvoyés en arrière.

[2] Schulenburg constate que l'artillerie française continuait à tirer en se retirant et que la retraite se fit « en si bon ordre, que nos généraux n'ont pas jugé à propos de la faire poursuivre plus loin ».

taines tués sur dix : la compagnie de cadets était réduite à trois hommes.

Les pertes de l'armée française, qui avait combattu à couvert la plus grande partie de la journée, n'atteignaient guère plus de la moitié de ce chiffre [1] : elle avait donc relativement peu souffert dans son organisation matérielle; elle était moins atteinte encore dans son moral; sa longue résistance, sa belle retraite, les pertes énormes qu'elle avait infligées à un ennemi supérieur en nombre, la relevaient à ses propres yeux et lui dissimulaient l'échec final; chacun avait le sentiment d'avoir fait son devoir et était prêt à le faire encore avec l'espoir d'un meilleur résultat : dès le lendemain de la défaite, l'armée était en bataille derrière la Ronelle, à 4 lieues seulement de Malplaquet, offrant le combat à l'ennemi, qui ne crut pas devoir le reprendre. Les alliés avaient manqué leur but : la prise de Mons ne devait leur offrir qu'une médiocre compensation.

« Eugène et Marlborough doivent être contents de nous, écrivait un officier français [2], car jusqu'à ce jour, ils n'avaient jamais trouvé de résistance digne d'eux. » Boufflers écrivait, de son côté, au roi : « La suite des malheurs arrivés depuis quelques années aux armes de Votre Majesté avait tellement humilié la nation française, qu'on n'osait quasi plus s'avouer Français; j'ose vous assurer, Sire, que le nom français n'a jamais été tant en estime, et peut-être plus craint qu'il l'est présentement dans toute l'armée des alliés... Il nous en coûte beaucoup, et on ne peut s'empêcher de regretter la perte de tant d'honnêtes gens, mais c'est un sang bien utilement répandu, et il faut compter pour une grande victoire d'avoir regagné

[1] Le chiffre de 11 000 a été adopté par l'auteur des *Feldzüge Eugens* : il paraît conforme à la vérité : le Dépôt de la guerre ne renferme pas de document officiel qui établisse les pertes véritables, on n'y trouve que la liste des officiers tués, blessés ou disparus (*Pelet*, IX, 378) : elle se monte à 850. Quand on songe que le corps d'officiers se recrutait presque exclusivement dans une seule classe de la nation, on peut juger, par ce chiffre, des sacrifices énormes qu'un demi-siècle de guerres continuelles a imposés à cette classe, et s'expliquer comment ont disparu la plupart des familles de l'ancienne noblesse militaire de France. Parmi ceux qui tombèrent à Malplaquet pour ne plus se relever, je trouve les noms de Charost, Pallavicini, Croy, Beuil, Chémérault, Chardon, Moret, d'Autrey, Féligonde, Goussonville; le duc de Guiche se remit de sa blessure et devint maréchal de France; le duc de Saint-Aignan, le marquis de Nesle, le vicomte d'Angennes, le marquis de Béthune, le marquis de Gondrin, le marquis de Courcillon, fils de Dangeau, les chevaliers de Janson et d'Oppède. MM. de Coetquen, de Tournemine, du Reffuge, etc., furent parmi les blessés.

[2] La lettre est conservée dans les archives princières de la maison de Lichtenstein.

et rétabli l'honneur et la réputation de toute une nation. » Ces sentiments étaient ceux de toute l'armée. Nous n'étonnerons personne en disant que Villars renchérissait encore sur leur expression : « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, écrivait-il au roi le 14 septembre, Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. » Était-ce d'ailleurs vraiment une bataille perdue, une bataille où le vainqueur avait laissé sur le carreau deux fois plus de monde que le vaincu? N'était-il pas plus juste et plus politique de la considérer comme une victoire? Ce fut bientôt l'avis de Villars qui écrivit au roi : « Les ennemis peuvent dire avoir gagné la bataille puisqu'ils sont demeurés maîtres du champ de bataille, mais l'armée de Votre Majesté *l'a véritablement gagnée*, par le nombre prodigieux de morts qu'il y a chez les ennemis. » Le roi crut devoir adopter cette version, tout en sauvant, par une rédaction habile, les apparences de la vérité. Il fit Villars pair de France, le combla d'honneurs et d'attentions, « pour avoir remporté le principal avantage sur les ennemis. » Il envoya le bâton à Artagnan.

On pourra sourire avec Saint-Simon de ces subterfuges de la vanité personnelle ou nationale, on n'oubliera pourtant pas que le salut du pays était intéressé à ce que le prestige de Villars ne souffrît aucune atteinte. Il importait de ne pas diminuer la confiance qu'il inspirait, de ne pas détruire l'effet produit sur l'armée par la présence, à sa tête, d'un chef qu'elle aimait et croyait invincible : si elle avait retrouvé son ancienne valeur, si elle avait reconquis l'estime et le respect de ses ennemis, si elle avait vu l'effort de l'invasion se briser devant sa résistance, n'était-ce pas l'œuvre de Villars, le résultat de l'action qu'il exerçait malgré ses défauts, à cause d'eux peut-être, sur l'esprit mobile, impressionnable, du soldat français? Louis XIV le crut ainsi, Mme de Maintenon maintint le roi dans cette conviction : l'avenir devait justifier leur confiance et l'appui qu'ils donnèrent à Villars. Dans ses mains, après quatre mois de commandement, les fuyards d'Oudenarde étaient devenus les glorieux vaincus de Malplaquet; encore deux années de la même direction, ils seront les vainqueurs de Denain.

Marquis de Vogüé.

La fin prochainement.

EMILIO CASTELAR

L'HOMME POLITIQUE ET L'ORATEUR[1]

III

Quand le roi Amédée de Savoie eut été contraint d'abdiquer, il ne suffisait plus à Castelar d'avoir fait proclamer la république et de l'avoir glorieusement inaugurée par l'affranchissement des esclaves de Cuba; il lui fallait la soutenir et la défendre contre les carlistes depuis longtemps soulevés, et contre les républicains eux-mêmes, réclamant deux réformes souvent promises : la division de l'Espagne en provinces fédérales, et la séparation de l'Église et de l'État.

Le gouvernement, qu'il appuyait, mais qui avait encore à sa tête un monarchiste forcément rallié à la république [2], parvint à différer jusqu'au 1er juin 1873 l'ouverture des nouvelles Cortès constituantes. Cinq semaines après, le 8 juillet suivant, Castelar, gourmandant également tous les partis, leur reprochait de s'exécrer entre eux, et de ne pouvoir, même dans le sein de l'assemblée, écouter sans horreur leurs explications mutuelles.

D'où vient tout cela? ajoutait-il avec une franchise surprenante. De ce que nous ne sommes ni un peuple républicain, ni un peuple démocrate, ni un peuple fédéral; de ce que nous ne sommes peut-être pas un peuple moderne. Et savez-vous pourquoi vous êtes tous intransigeants? Parce que vous êtes tous nés et avez été élevés tous dans la servitude.

Il leur proposait ensuite l'exemple d'autres peuples, comme les Anglais et les Suisses, qui depuis des siècles vivent au sein de la liberté, et qui, sans se décourager jamais, sans jamais recourir à la force, ajournent, de législature en législature, de plébiscite en plébiscite, la réalisation des réformes, donnant chaque fois quelques suffrages de plus aux idées nouvelles, et ne commençant à les mettre en pratique que lorsque la nation entière les a adoptées. L'exemple était bon, la leçon très sage; mais on pouvait dire à l'orateur : Pourquoi donc, s'il en est ainsi, nous avez-vous sitôt mis en république? Pourquoi n'avoir pas eu, vous le premier, la patience d'attendre? Et de toutes parts les attaques se multipliaient; les

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 août et 10 septembre 1887.
[2] D. Estanislao Figueras.

fédéralistes, s'insurgeant et ne donnant pas aux Cortès le loisir d'organiser une fédération provinciale, morcelaient l'Espagne en cantons, dressaient des barricades, refusaient de reconnaître le gouvernement de Madrid. Castelar avait beau leur dire que le pays ne s'était jamais senti plus libre, que dix mois auparavant on était encore opprimé, que la proclamation de la république avait été l'*avènement du royaume de Dieu*, et que l'on pouvait bien faire halte après une si heureuse évolution. Rien ne calmait l'impatiente fureur de ce parti, qui, selon l'usage, accusait Castelar de se liguer, comme tous les satisfaits, avec des conservateurs et des rétrogrades, pour mitrailler le peuple et forcer l'esprit du siècle à reculer.

L'orateur, faisant face à toutes les agressions, reconnaissant toutes les difficultés, blâmant tous les excès, mais ne renonçant ni à la république ni même à la fédération, et demandant seulement un peu de temps pour la constituer, parvint à rallier les suffrages autour de deux idées centrales : l'écrasement du carlisme armé, et la conservation de l'unité espagnole.

Tout ce qu'il fallait faire pour atteindre ce double but, il le proposa et il l'obtint. En face de réalités menaçantes, il rétracta ou déclara inopportunes certaines utopies qu'il avait aimées. Partisan des armées nationales non permanentes, adversaire des levées en masse, et même de la conscription régulière, il avoua cependant que, pour en finir avec les soldats de D. Carlos, une levée était indispensable et que, sans cette ressource suprême, la république ne pouvait manquer de périr. Dans la séance du 16 août 1873, il reconnut la désorganisation de l'armée nationale, les progrès, le courage, l'héroïsme des carlistes, l'isolement complet de l'Espagne républicaine, la honte qu'il éprouvait à voir les Cortès passer une matinée entière à se déchirer; et rappelant avec une brièveté toute pratique les exemples d'énergie guerrière donnés par la Convention française et par l'assemblée des États-Unis, il ajouta :

Si vous ne votez pas les armes et l'argent dont le gouvernement a besoin pour terminer la guerre civile, la responsabilité des événements ne tombera pas sur nous, qui avons travaillé à obtenir ce vote, mais sur ceux qui veulent s'y opposer. Et quelle effrayante responsabilité si, ayant pensé à fonder une république, nous avions engendré la réaction et le carlisme!

Neuf jours plus tard, montant au fauteuil présidentiel des Cortès, il insistait sur le devoir de sauver l'*intégrité totale* de la patrie, et il demandait à Dieu sa protection pour tous ceux qui coopéreraient à cette œuvre.

A mesure qu'il approchait du pouvoir suprême, il comprenait

mieux les nécessités matérielles et morales de la situation. D'autres, qui avaient passé jusque-là pour ses coreligionnaires politiques, s'obstinaient, au contraire, à ne pas les reconnaître. M. Pi y Margal, trop fédéraliste, avait dû renoncer à diriger l'État; M. Salmeron, son successeur, trop fidèle à certaines idées philosophiques, refusait de laisser appliquer la peine de mort aux militaires coupables d'insubordination. Après quelques moments de doute, Castelar resta persuadé qu'une pareille clémence rendait toute organisation militaire impossible; et, puisant dans l'évidence du péril public le courage de se dédire et de braver l'impopularité, il s'écria, le 8 septembre 1873, au moment où l'assemblée venait de le déclarer président du pouvoir exécutif :

Oui, Messieurs, l'abolition de la peine de mort est un de nos principes politiques, mais personne, absolument personne, aucune république au monde, même les plus démocratiques, n'ont eu l'idée de dire et de soutenir que l'armée puisse exister sans discipline, et qu'étant une machine de guerre destinée à marcher à la mort, elle puisse le faire sans avoir derrière elle, pour appuyer sa force et son énergie, une peine établie dans tous les codes militaires du monde sans exception, la peine de mort!

Eh quoi! pouvons-nous permettre plus longtemps que les convois s'égarent et se perdent, que les officiers et les chefs, sur lesquels doit tomber le règlement avec plus de rigueur parce qu'ils ont plus de responsabilité, reculent et abandonnent les régiments? Peut-on permettre que les soldats crient : à bas les galons et les étoiles! que les fusils soient livrés aux carlistes, que les hommes chargés de défendre la sécurité en deviennent le fléau et commettent des pillages et des déprédations; qu'en beaucoup de provinces d'Espagne on ne jouisse d'aucune tranquillité et que l'on préfère les factieux aux troupes du gouvernement; que le général Cabrinety meure parce qu'un cornette a plus d'autorité que lui sur ses bataillons? Peut-on tolérer que cela continue, sans convaincre le monde, qui déjà commence à le croire, que la société espagnole est revenue à l'état primitif, à l'état sauvage, et que, si elle a proclamé la république, c'est pour se donner un vernis de civilisation, tout en conservant au fond de ses entrailles tous les germes de la barbarie? Oh! l'on n'y saurait consentir; et moi, Messieurs, élevé au gouvernement, je ne veux, je ne puis, je ne dois pas le permettre. Accusez-moi d'inconséquence, si vous le voulez; j'écouterai l'accusation, et ne me défendrai pas. Car enfin, ai-je le droit de rester conséquent à tout prix, de sauver avant tout mon nom, de préférer à tout ma réputation? Non, je n'ai pas ce droit, je ne l'ai d'aucune manière. Que mon nom périsse, que les générations à venir l'exècrent, que les générations présentes me condamnent à l'exil et à l'abandon,

peu m'importe; j'ai assez vécu; mais que la république ne se perde pas par faiblesse, et surtout qu'en vos mains ne se perde pas la patrie.

Tel est le ton, assez nouveau, ce me semble, que l'exercice même du gouvernement et le contact incessant avec les hommes et les choses, donnèrent, pendant une assez courte période, à l'éloquence d'Emilio Castelar. Il y a encore bien de l'éclat dans cette diction, mais un éclat plus sobre, plus subordonné aux faits; moins d'ornements, moins de comparaisons faciles à enlever et pouvant s'appliquer ailleurs. L'orateur cherche moins à déployer son talent; il parle pour la patrie plutôt que pour lui-même, et il agit sur les résolutions des hommes plutôt que sur leurs imaginations. Ce n'est pas encore la simplicité nerveuse de Démosthène, mais (toute proportion gardée et avec moins de correction classique) c'est quelque chose qui fait songer parfois aux véhémences pratiques des Catilinaires.

Castelar, en parlant ainsi et en ne craignant point de faire aux nécessités urgentes le sacrifice de ses rêves encore récents, ralliait tous les hommes d'ordre qui ne voulaient ni d'un retour à l'ancien régime ni d'un effondrement dans l'anarchie.

Afin de lutter sans entraves contre le carlisme et contre les cantonalistes, il demanda que l'assemblée s'ajournât jusqu'au 2 janvier de l'année suivante et qu'avant de se séparer elle lui accordât des pouvoirs extraordinaires, dont il promettait d'user avec modération. On le crut et il tint parole. Il fut énergique et sévère sans cruauté. L'insurrection cantonale, qui sema en Espagne autant d'incendies et de massacres que la Commune en avait commis à Paris, fut peu à peu refoulée dans Carthagène; mais le 2 janvier 1874, au jour de la reddition des comptes, Castelar fut contraint d'avouer que Carthagène tenait encore et que les carlistes faisaient des progrès redoutables. Pourtant les émeutes partielles avaient cessé, l'armée avait retrouvé sa discipline, et les généraux, quoique suspects de ne pas aimer la république, combattaient résolument tous les ennemis que le chef du pouvoir exécutif leur désignait. L'Espagne vivait encore, il y avait à Madrid un gouvernement obéi dans les deux tiers de la péninsule; mais les provinces du Nord, parcourues en tous sens par les carlistes, payaient tribut alternativement aux soldats du prince et à ceux de la république. Dans ces contrées, il fallait le reconnaître, et Castelar l'avouait avec tristesse, c'était le peuple qui soutenait la cause de l'absolutisme et de l'intolérance. Avec ce langage imagé qu'il n'abandonne jamais entièrement, l'orateur disait :

Les idées sont comme la lumière du soleil. Elles dorent en naissant la cime des montagnes, les vallées profondes où le peuple est

enseveli tardent longtemps à recevoir leur visite. Ce quatrième État, cette multitude que nous avons voulu affranchir, refuse la liberté quand nous la lui offrons; il fait pis encore, il la combat... Du reste, ajoutait-il, toutes les nuances du parti républicain sont discréditées. Nous sommes plus impopulaires que qui que ce soit, parce que notre impopularité est plus récente et que l'on touche nos erreurs de plus près. Que va devenir cette république? Qui pourra porter sur ses épaules le poids de ce mont Atlas? Quel docteur avez-vous pour guérir votre maladie, philosophes étrangers à toute réalité vivante?

On applaudit ces mots, et Castelar espéra peut-être qu'un certain instinct de conservation allait ranger les républicains autour de lui. Il n'en fut rien; on lui reprocha durement d'avoir nommé quelques évêques sans attendre la séparation de l'Église et de l'État, tant de fois promise par lui-même. Plusieurs députés lui en voulurent d'ajourner à dix ans l'établissement de la république fédérale; d'autres furent indignés qu'il préférât une république dictatoriale au meilleur des rois; d'autres enfin le sommèrent d'abandonner trois de ses ministres. Quand on vota, la majorité fut contre lui; et quand il eut abdiqué le pouvoir devant cette désapprobation, l'assemblée, fort embarrassée, ne sut qui choisir à sa place. C'est alors que le général Pavia intima aux Cortès l'ordre de se dissoudre, et sur leur refus les dispersa. Le lendemain, 3 janvier 1874, Emilio Castelar protestait en vain à la face de l'Espagne entière; les monarchistes redevenaient maîtres de l'État, lui donnaient de nouveau pour chef le maréchal Serrano, et achevaient, pendant une année, d'étouffer la république jusqu'au jour où le soulèvement militaire de Sagonte proclamait roi Alphonse XII, âgé de dix-sept ans (30 décembre 1874). L'orateur que nous étudions se remit à voyager hors de son pays. Dès le 26 mai 1874, néanmoins, nous le retrouvons à Grenade, se faisant écouter avec grande attention dans une réunion politique, et le 24 février 1876, il reparaît, député républicain, à la tribune des Cortès monarchiques.

Son passage au pouvoir avait marqué une phase nouvelle dans l'histoire de son éloquence; le petit volume qui contient les discours prononcés par lui durant cette période pouvait déjà servir à prouver qu'il n'était pas incapable de sacrifier un peu de son luxe oratoire à l'exposition précise des faits. Après la restauration bourbonienne, il crut devoir, à plusieurs reprises, exercer son talent sur des matières positives et sur ce qu'il aurait appelé jadis de petites choses. Sachant combien il est facile de discréditer en détail un gouvernement qui se croit fort, il signale les abus de la réaction, les violences exercées contre les électeurs par les préfets et les généraux de la monarchie. Ce genre de discours, il l'avoue lui-

même, n'a pas la *coupe artistique* (*el corte artistico*) des larges harangues où les principes universels sont proclamés, où les destinées du genre humain sont racontées ou prédites; mais que d'esprit! quelle habileté de narration s'y déploie! et comme il est rare qu'il ne termine en évoquant des idées générales ou en rappelant quelques beaux souvenirs historiques!

Lorsqu'il s'adressera à ses électeurs de Huesca, de Saragosse ou de Barcelone, il commencera par discuter des chiffres, par commenter des articles de loi ou de règlement, par raconter des vexations ou des supercheries administratives; mais il ne quittera pas ces Aragonais ou ces Catalans du dix-neuvième siècle sans les couronner de toute la gloire que leurs aïeux ont conquise jadis à travers le monde. L'art, un moment dissimulé, ne perdra point ses droits et ceux qui, attirés par le nom de Castelar, comptaient goûter les charmes de la parole et contempler en esprit des tableaux splendides, ne se plaindront point qu'il ait déçu leur attente.

Mais, dans les réunions préparatoires où le candidat doit forcément développer son programme, dans les séances des Cortès où l'on juge toute la conduite et les propositions des ministres, quels principes va-t-il désormais soutenir, après la restauration d'Alphonse XII? Il avait dit naguère : « J'aime les monarchistes qui avancent, je déteste les républicains qui reculent ». Mais dix mois d'expérience, de lutte contre les démagogues, de pouvoir exécutif employé à empêcher la société espagnole de s'écrouler sous les coups des républicains les plus ardents, changèrent son opinion à cet égard et le firent passer parmi les républicains qui reculent. Dès le 26 mai 1874, il recommandait aux siens la prudence, la modération, l'emploi exclusif des moyens légaux et pacifiques. Il déclarait le cantonalisme *abominable* et renonçait à la république fédérale. Un peu plus tard, il ajournait indéfiniment la séparation de l'Église et de l'État, blâmait l'article 7 que son *ami* Jules Ferry proposait en France, et déclarait que, le pape Léon XIII faisant quelques pas vers la conciliation, il était souverainement injuste et impolitique de repousser ses avances et d'y répondre par la guerre. Plus tard enfin, il est allé jusqu'à dire qu'il admettait un clergé payé par l'État et *quelques privilèges* pour l'Église catholique.

Que mes idées triomphent, ajoutait-il, mais par mes procédés, c'est-à-dire par une évolution patiente, par une revendication persévérante et légale de ces droits personnels qu'aucune législation ne devrait restreindre.

Se reportant au mois de septembre 1868, il protestait de sa fidélité aux espérances et aux vœux exprimés alors et que trop d'empressement chez les uns, de coupables fureurs chez les autres

avaient empêchés de se réaliser. Son mouvement de recul allait jusque-là, mais pas plus loin, et, menaçant tour à tour MM. Canovas et Sagasta « de ses tristes et intrépides regards », il leur annonçait que, malgré leurs efforts pour faire rétrograder l'Espagne, ils seraient contraints de voir reparaître un jour le suffrage universel... et la république.

Le fond de ses principes est le même qu'avant sa chute, le même qu'avant son élévation au pouvoir suprême, mais le ton de sa parole a sensiblement changé. Il ne dit plus : les orages de la liberté ne m'effraient pas et par elle nous sommes sûrs d'arriver au port. Il reconnaît que l'Espagne a failli périr, mais il affirme qu'elle ne peut en rester où les monarchistes l'ont mise. Chaque fois, dit-il souvent, que l'on place une nation dans le cas de choisir entre la dictature et l'anarchie, c'est pour la dictature qu'elle opte; mais l'idéal moderne recommence bientôt à lui apparaître; le mouvement du siècle la ressaisit et la ramène, avec plus ou moins de violence, au suffrage universel et à la république.

Ce suffrage, qu'il voulait rendre au peuple tout entier et que la constitution espagnole actuelle n'accorde qu'aux citoyens payant au moins 25 francs de contribution, lui a donné lieu de déployer l'éloquence la plus brillante, la plus pathétique, mais la plus facile à confondre par un simple examen des faits. Il montre le peuple défendant la patrie, prodiguant son sang et sa peine, soutenant, comme en Espagne, la guerre de l'indépendance contre le vainqueur de la terre; puis, quand il a conservé aux classes supérieures la jouissance de leurs biens, la sécurité domestique, le nom d'Espagnol qu'elles allaient perdre, repoussé avec dédain par ces classes ingrates, privé du droit de se faire représenter au Parlement et de dire une parole efficace qui oblige les gouvernants à s'occuper de lui. Le peuple n'aurait-il donc, pour tout droit, qu'un devoir, le devoir de se sacrifier?

Cette argumentation, répétée dans d'autres pays, mais rarement avec autant d'éclat, ne tient pas compte de l'état présent des classes inférieures. Sont-elles capables, au moment où parle Castelar, d'influer sagement sur les affaires? Connaissent-elles bien ce qu'elles doivent réclamer? Entre tous les remèdes proposés à leurs souffrances, savent-elles discerner ceux qui valent quelque chose et ceux qui seraient plus funestes que le mal actuel? Ne sont-elles pas, en vertu de leur ignorance et de leurs misères mêmes, exposées à se laisser séduire par des utopistes ou des démagogues? Leur refuser le suffrage, n'est-ce pas, comme aux enfants, leur retirer des mains une arme dangereuse? N'est-ce pas les empêcher de mal faire et de se perdre elles-mêmes? L'usage d'un tel droit exige des lumières; éclairez le peuple avant de le consulter, et, pour récom-

pense de son dévouement, ne lui donnez pas les moyens de nuire.

Voilà ce qu'on répondit à Castelar et ce qu'une récente expérience des fureurs et des égarements populaires avait profondément gravé dans l'esprit de ses auditeurs. Aussi l'Espagne, comme presque tous les autres pays de l'Europe, a-t-elle pris le loisir d'instruire ces ignorants avant de leur donner part au gouvernement de l'État.

Mais ce n'était pas seulement la loi électorale, c'était tout aussi bien la forme monarchique que Castelar continuait d'attaquer. Aux premiers jours de la restauration d'Alphonse XII, on avait décidé que ce point serait placé au-dessus et en dehors de toute discussion. L'orateur républicain voulait l'y faire rentrer et, malgré les protestations de la Chambre, malgré les avertissements du président, il y a plus d'une fois réussi. La majorité craignit-elle, en fermant tout à fait la bouche à Castelar, de soulever une partie de l'opinion publique? Voulait-elle goûter le plaisir de l'entendre, de voir partir et briller les traits d'éloquence qu'il avait, sans doute, préparés? Mettait-elle une certaine galanterie de gens de goût à laisser se produire de beaux morceaux qui ne changeraient rien à l'issue du débat, mais feraient honneur à la tribune espagnole? Quoi qu'il en soit, Castelar a parlé très librement dans cette Chambre où si peu de membres votaient avec lui.

Fidèle à sa coutume de tracer l'histoire des idées et d'en déduire les conséquences, moins pour le présent que pour l'avenir, il montrait l'idée monarchique condamnée, selon lui, à périr, malgré toutes les mesures prises pour la protéger et pour lui épargner même l'épreuve de l'examen.

Les systèmes faux, disait-il, les institutions en décadence fuient la discussion; mais les principes vrais, les systèmes progressifs la cherchent comme une gymnastique où s'exercent leurs forces, comme un procès où se définit leur droit, comme un feu où s'affine et se purifie leur existence. L'essentiel est que les lois se discutent. Vous ne voulez point discuter la monarchie : alors la monarchie n'est point une loi. Vous ne voulez point la voter : alors elle n'a aucun droit à être obéie, pas plus qu'une décision prise sans débat n'est un jugement exécutoire. Vous préférez à la sanction de la loi le cri de la victoire et le droit de la force. Les pouvoirs qui ne se discutent pas, qui ne se laissent pas examiner meurent toujours; les pouvoirs examinés et discutés se transforment et vivent; ils passent d'un peuple à un autre; ils sont éternels dans la dialectique de l'histoire. Ce que vous préservez du débat, vous le préservez de la vie. La momie égyptienne, gardée dans son sarcophage incorruptible, ne souffre pas, ne se tourmente pas, ne s'inquiète pas, mais reste morte; tandis que le jeune homme qui la contemple sent l'inquiétude, l'agitation, la douleur, mais se sent vivre.

La matière inorganique est plus durable que la matière organisée, parce qu'elle subit moins de contradictions, mais elle est moins parfaite, moins progressive, moins vivante. Vos pouvoirs indiscutables me paraissent des pouvoirs inertes, rigides, immobiles, ayant tous les aspects et les signes de la mort. Emportez-les, j'y consens, loin de nos oppositions, loin de nos controverses, mais sachez que vous les emportez en même temps bien loin de notre vie. Quel empressement, ajoutait-il, vous montrez ici à *restaurer!* Mais aucune restauration n'a été une solution définitive. Les idées progressives s'éclipsent, elles ne meurent pas. Et que sont, pour elles, les restaurations? Des temps de calme où elles se recueillent, s'organisent, et, pardessus tout, se tempèrent pour trouver la solution vraie et définitive qu'elles apportent toujours. Aux idées progressives il arrive comme au Christ de l'Évangile : toujours elles ressuscitent, sinon le troisième jour, la troisième année, ou, au plus tard, le troisième lustre; mais elles ne tardent pas plus de trois lustres à ressusciter définitivement.

Trois lustres, c'est quelque chose encore pour un peuple qui a failli périr et qui éprouve avant tout le besoin du repos. Aussi l'on passa outre aux observations et aux prophéties de Castelar; on admit la royauté sans plus de discussion et l'on obligea même tous les membres des Cortès de prêter serment à Alphonse XII. L'orateur républicain s'y soumit plusieurs années de suite, mais en protestant et en donnant une interprétation menaçante à l'acte qu'il venait d'accomplir, suivant la vieille forme espagnole, sur les Évangiles et sur le Christ. Tantôt il jura d'être fidèle à ce qui ne meurt jamais, à la patrie; tantôt il promit de ne plus troubler l'Espagne, parce qu'il était résolu, disait-il, à employer les moyens légaux et pacifiques pour la ramener à l'exercice paisible et sincère de la volonté nationale.

Cette volonté est, selon lui, imprescriptible, et nul pouvoir n'a le droit de durer qu'autant que la nation le veut.

C'est là un point sur lequel il revient sans cesse et qu'on avait cru écarter en déclarant Alphonse XII roi d'Espagne[1] sans ajouter : par la volonté nationale. Or Castelar tient à convaincre la majorité qu'elle-même ne croit plus au droit divin; que, si elle y croyait, elle serait en retard sur toute l'Europe et sur la vraie majorité espagnole, sur celle qui existe en dehors de la Chambre, et qui aura seule le droit, quand il lui plaira, de changer la forme du gouvernement. Il triomphe, suivant sa coutume, en déployant devant nous la carte politique du monde et en nous le montrant

[1] Dans les notes officielles et sur les monnaies, Isabelle II était appelée reine des Espagnes, par la grâce de Dieu et la Constitution; Alphonse XII, roi d'Espagne constitutionnel, par la grâce de Dieu.

régi par un principe nouveau, celui de la souveraineté *immanente* dans les nations.

C'est ce principe, dit-il, qui a arraché les Stuarts de leur trône pour les jeter dans un des tombeaux du Vatican. C'est ce principe qui a dévoré trois dynasties en France, décomposé la plus grande machine autoritaire, l'empire autrichien, pénétré dans les régions asiatiques de l'empire turc, constitué la Grèce libre, obligé les princes à affranchir la Roumanie, forcé à la guerre, sous peine d'être détrônés, les princes de Servie et de Montenegro, effacé la marque du droit divin au front de l'empereur d'Allemagne en le contraignant à accomplir le testament du congrès révolutionnaire de Francfort et à détruire des rois légitimes comme le roi de Hanovre, à mutiler des royaumes historiques comme ceux de Bavière et de Saxe. Sur ce principe se fonde la dynastie de Savoie; ce principe a jeté dans l'exil, d'où ils ne reviendront jamais, les Lorraines de Toscane, les Estes de Modène, les Bourbons de Naples et de Parme. Il a retenti jusque sur le sol sacré de Rome; on l'a entendu au Forum désert, parmi les sépulcres et les autels, sans que rien ait pu l'arrêter, ni les foudres de l'excommunication, ni l'ombre sublime que projette sur la conscience humaine la tiare des pontifes; et il a dit que la société, la nature, l'histoire, détruisent les pouvoirs permanents et les remplacent par des pouvoirs que le droit et la volonté des peuples se réservent plus ou moins de révoquer...

On croyait jadis que, hors de la société, loin de la société, dans le sein de Dieu ou dans le sein des temps se forgeaient des pouvoirs capables de s'imposer à tous les siècles et de commander à toutes les générations. Nous croyons, nous, le contraire; nous croyons que la souveraineté réside dans les peuples, lesquels peuvent changer, quand il leur plaît, les lois fondamentales et, quand il leur plaît, transformer, détruire, renouveler les pouvoirs suprêmes.

Et ce principe, demandait ensuite Castelar, est-il entré dans la société espagnole? Sommes-nous restés en dehors de l'esprit moderne? Non, assurément. Lorsque notre grande révolution éclata, en 1808, le principe de la souveraineté nationale éclata aussi; il proclama, dans un article sublime, que la nation espagnole n'appartenait à aucune personne, à aucune famille. C'était la fin de la souveraineté des pouvoirs antiques et le commencement de la souveraineté des peuples modernes. Et tandis que les pouvoirs historiques couraient à Bayonne saluer un soldat de fortune; tandis qu'ils lui mettaient sur la tête la couronne immortelle de saint Ferdinand et de Charles-Quint, les pouvoirs populaires défendaient la patrie à Girone, à Saragosse et à Madrid même.

Il est vrai que le peuple espagnol associa quelque temps à son pouvoir souverain le pouvoir historique. Ainsi s'accomplissait une loi de

la nature qui ne veut pas qu'on procède par bonds soudains; mais le principe de la souveraineté nationale, simple instinct en 1808, est devenu sentiment en 1820, notion en 1836, idée en 1854, réalité et vie en 1868, quand nous avons chassé les pouvoirs historiques et que nous y avons substitué la souveraineté de la nation. Aujourd'hui l'Europe monarchique obéit tout entière à des dynasties qu'une révolution a fondées, que la souveraineté nationale sanctionne; nous seuls, depuis notre restauration, nous obéissons encore à une famille en vertu du testament ensanglanté de Ferdinand VII; cela ne saurait durer plus longtemps; il faut que notre nation se dise et se sente souveraine; à ce prix seulement elle se sentira une nation.

Et durant dix années, de 1874 à 1884, Emilio Castelar, en toute occasion, n'a cessé de dire ou de faire entendre que, dans une société désormais sans privilèges, le privilège royal était de trop, que la démocratie partout triomphante devait partout aboutir à la république, seule forme de gouvernement où tous les pouvoirs sont responsables de leurs actes et révocables.

Eh bien, soit, lui ont répondu ses concitoyens; montrez-nous, en Europe, une république qui date de ce siècle, et qui, régissant un territoire étendu, comble tous les déficits financiers, n'en ouvre aucun, ne vexe aucune croyance religieuse, et nous l'imiterons, et nous serons tous bientôt républicains. Mais vous avouez vous-même que la loi de nature interdit les brusques changements; ne nous poussez donc pas à passer subitement de la monarchie séculaire à la république. Si l'expérience prouve que nous ne sommes pas mûrs pour cette abolition du dernier privilège, laissez-nous le maintenir et y trouver la paix. Dans cette Angleterre que vous citez souvent comme modèle, le progrès s'accomplit, et, depuis deux siècles entiers, aucune révolution n'éclate. Très peu d'Anglais admettent, en théorie, le droit divin de la reine et du prince de Galles; mais presque tous, en pratique, auraient horreur de détrôner l'une et de déshériter l'autre, tant qu'ils n'ont point tenté de règner sans parlement. Pourquoi s'obstiner à mettre les principes aux prises lorsque la vie réelle d'une nation peut les concilier? Aussi bien ces Bourbons, qu'Emilio Castelar dépeint si souvent comme des étrangers, ont jeté dans le sol de l'Espagne des racines plus profondes qu'il ne l'avait cru. La sagesse d'une reine, en ce moment, consolide l'union de la monarchie et de la liberté. Les trois lustres fixés à la durée des trônes par l'ancien président de la république ne sont pas encore écoulés, il est vrai; mais nous souhaitons qu'ils s'achèvent heureusement et que d'autres lustres non moins favorables à la monarchie s'y ajoutent. Nous le souhaitons pour la reine elle-même, qui a bien mérité ce

bonheur et qui l'a si chèrement acheté, mais plus encore pour le peuple espagnol qu'une tentative nouvelle de république replongerait, sans doute, dans des convulsions.

Castelar commence à le croire, car il a juré de s'en tenir aux moyens légaux, et ces moyens ne ramèneront de longtemps la république dans un pays auquel de terribles souvenirs font abhorrer l'année 1873.

Même sous une monarchie paisible et dont il cesserait d'attaquer la base, il lui resterait à remplir un beau rôle. Pourquoi ne flétrirait-il pas de toute la force de son éloquence ces abus administratifs, ces lenteurs judiciaires, ces désordres financiers, ces erreurs d'économie politique dont tous les partis se plaignent en Espagne? Pourquoi ne consacrerait-il pas à des questions positives et pratiques son intelligence si ouverte et qui sait voir de si haut et de si loin. Il semble jusqu'ici les avoir trop négligées; sous prétexte que l'Espagne est pauvre, il a dit un jour que tous les systèmes économiques pouvaient y être essayés impunément. Raison bizarre, et qui cache peut-être, ou plutôt révèle un défaut grave de ce brillant esprit. Tout ce qui ne charme pas son imagination, tout ce qui ne prête pas d'abord au développement poétique, tout ce qui court risque enfin d'être longtemps aride lui inspirerait-il une répulsion?

Ou faut-il voir ici ce dédain de la matière, qui fait depuis des siècles l'honneur et trop souvent aussi la folie de l'Espagne? L'exercice d'un droit, a-t-il dit encore, vaut mieux pour un peuple que le pain; car le droit, c'est le pain de l'âme. Dans la science, qu'il célèbre par des élans lyriques, la grandeur des découvertes et des théories l'emporte de beaucoup, à ses yeux, sur l'utilité. Quand elle ne servirait à rien, pense-t-il comme Schiller, elle n'en serait pas moins belle, parce qu'elle ne s'élèverait pas moins haut.

Chrétien dans sa jeunesse, rationaliste dans son âge mûr, le matérialisme lui fait toujours également horreur, et il ne peut supporter la pensée de voir grandir une génération athée en Espagne. Son imagination et son cœur le reportent sans cesse vers ce catholicisme dans le sein duquel sa mère et sa patrie l'ont bercé et nourri. Seule, sa raison, trop séduite par l'école critique, refuse de croire à la révélation. Mais peut-être un jour qui n'est pas loin, convaincu que le rationalisme stérilise l'âme d'un peuple et l'éloigne de Dieu, pressé lui-même de renouer ses liens sensibles avec ce Dieu qu'il n'a jamais renié, il suivra le conseil de Bossuet; après avoir *vu* les difficultés et les objections, il les *méprisera*, et il redeviendra catholique sans cesser d'être libéral. L'Église, désarmée de toute puissance extérieure, le reconquerra.

Son œuvre historique et oratoire, que nous nous sommes efforcé d'exposer, sera toujours un éclatant reflet de la pensée multiple,

variable et imprudente du dix-neuvième siècle. Ses assertions se retournent souvent contre lui; mais elles commencent d'ordinaire par éblouir; et il y a de lui tel discours qu'un monarchiste ou un catholique ne peut lire sans trouble, à moins qu'une foi robuste, une raison très calme ou des intérêts très positifs ne le protègent contre la séduction. A la première lecture, du moins, il en est ainsi; à la seconde, les points faibles apparaissent en foule, et l'on se laisse charmer encore, mais non ébranler.

Dans son pays les critiques ne lui manquent pas, et les animosités politiques en augmentent le nombre et l'âpreté. Évidemment ceux qui désapprouvent ses idées, ceux qui lui reprochent d'être allé trop avant ou d'avoir ensuite trop reculé, sont plus sensibles que d'autres aux défauts de sa parole; mais quand même sur le fond tout le monde tomberait d'accord, ou quand même tous s'accuseraient d'avoir, aussi bien que lui, parcouru une longue chaîne d'opinions contestables, excessives, contradictoires, il resterait encore des esprits lettrés qu'il ne satisferait pas entièrement. On lui reproche en effet d'être, suivant la classification des rhéteurs anciens, un orateur trop complaisamment *asiatique;* d'introduire dans son style une foule de formes françaises ou cosmopolites; d'offrir, par conséquent, un modèle dangereux à ceux qui veulent apprendre à manier la langue espagnole. On regrette que sa voix, timbrée en soprano, efféminé encore ses périodes, déjà bien chargées d'ornements. On le blâme d'avoir laissé imprimer dans ses discours des phrases interrompues ou mal construites, comme l'improvisation en produit toujours. On l'accuse donc, tour à tour ou à la fois, de parure et de négligence excessives. — Toutes ces imperfections sont incontestables, mais elles n'obscurcissent qu'à peine la poétique splendeur de ses développements. Or c'est par là que ses adversaires mêmes se laissent si souvent captiver. Ils savent d'ailleurs qu'aux attaques les plus vives contre les hommes et les institutions, Castelar mêle toujours avec un rare bonheur l'expression de sentiments patriotiques, humains ou même religieux où tous sont d'accord. Si les Espagnols avaient, comme les anciens Grecs, leurs Panégyries et leurs Panathénées, et qu'on leur dît : dans une assemblée générale vous entendrez rappeler les gloires de votre patrie, louer vos grands hommes, exalter vos nobles passions, célébrer ce que vous aimez tous; choisissez seulement l'orateur que vous voulez charger d'être votre interprète; ils répondraient d'une voix unanime : Nous choisissons Emilio Castelar, l'incomparable virtuose de la parole.

A. DE TRÉVERRET.

NOS ÉCOLES MILITAIRES

SAINT-CYR

PREMIÈRE PARTIE

Le recrutement de nos officiers avant Henri IV. — Nos premières écoles militaires. — L'École de Pâris-Duverney. — L'École de Mars et Robespierre. — Fontainebleau et Saint-Cyr. — Saint-Cyr sous la Restauration. — La Monarchie de Juillet. — De 1850 à 1870.

Jusqu'au règne d'Henri IV, on ne rencontre en France aucune institution qui, de près ou de loin, ressemble à une école militaire. Avant cette époque, tout gentilhomme, avant de commander en qualité d'officier, servait comme soldat, et, en un temps où la tactique était en enfance, où la bravoure individuelle, la force et la vigueur physiques constituaient la première qualité de l'homme de guerre, un apprentissage d'un petit nombre d'années, de quelques mois souvent, suffisait amplement à former un excellent officier.

Ce service dans les rangs, cet apprentissage était indispensable, et quand, à la fin du seizième siècle, on vit la noblesse vouloir s'en dispenser, prétendant arriver d'emblée aux grades et aux charges de ce qu'on appelait alors « la milice », « les troupes furent commandées par des officiers incapables ou sans expérience, ce qui fut une des principales causes de la décadence qu'on remarque dans l'armée pendant la seconde moitié du seizième siècle[1] ».

Dès cette époque, tous les hommes du métier étaient unanimes à proclamer la nécessité de cet apprentissage, et Lanoue le signalait déjà en 1587, dans ses *Discours politiques*. Un peu plus tard, le célèbre duc de Rohan, dans son remarquable traité du *Parfait capitaine*, qu'il dédiait au roi, demandait au prince « de ne bailler aucun office du royaume, ny de la maison du roy, ny aucune charge parmy les gens de guerre, si l'on n'avoit servy de soldat un certain nombre d'années parmi les bandes; ny faire aucun mestre

[1] Boutaric, *Institutions militaires de la France*. Paris, Plon, 1863, p. 393.

de camp qui n'eust esté capitaine; aucun capitaine de cavalerie sans avoir esté officier dans la cavalerie; aucun mareschal de camp qui n'eust exercé honorablement de moindres charges; ny aucun général d'armée qui n'eust esté digne mareschal de camp. Bref, que nul ne se pût avancer en aucune charge, qui ne passast par les degrez de la guerre [1] ».

La création du collège de la Flèche, en 1604, devait remplir une partie du but qu'avait signalé Lanoue. Bien que la nouvelle institution ne fût point, à proprement parler, une école militaire dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot, on peut la considérer néanmoins comme le premier établissement créé par l'État pour l'instruction de la jeunesse appelée à embrasser le métier des armes.

Le maréchal de Goesbriant, qui fut tué, à quarante-deux ans, au siège de Rotiveil, en 1643, était un élève de la Flèche.

On ne peut guère compter non plus comme une école militaire, l'Académie qu'Henri IV avait créée au siège de la cour même et où des maîtres choisis enseignaient à leurs élèves l'équitation, l'escrime et la musique; mais c'en fut une bien véritablement cette « Académie royale des exercices de guerre » fondée par Richelieu, en 1639, dans laquelle « tous les mestres de camp et capitaines des gens de pied pouvaient envoyer leurs soldats nouvellement levés, afin d'y estre instruits au maniement des armes et tout ce qui dépend desdits exercices, sans qu'ils fussent obligés de rien payer [2] ».

Comme on le voit, Richelieu parle ici des *soldats nouvellement levés*, sans distinction d'origine. Nobles et roturiers seront également admis dans son académie, et le fait mérite d'être constaté au commencement du dix-septième siècle. Deux siècles avant Louis XVIII qui disait aux Saint-Cyriens, en 1819, que chacun d'eux avait dans sa giberne son bâton de maréchal de France, le cardinal insérait, dans son ordonnance de 1629, cette phrase digne d'être remarquée : « Le soldat, par ses services, pourra monter aux charges et offices des compagnies, de degré en degré, jusqu'à celle de capitaine, et *plus avant s'il s'en rend digne.* »

Malgré la création du grand ministre de Louis XIII, la majorité des jeunes gens se destinant à la carrière des armes continua à porter tout d'abord la pique ou le mousquet comme cadets dans les régiments, et les efforts de Louvois, qui voulut instituer aux Invalides une école militaire, n'eurent pas de meilleurs résultats que ceux de son prédécesseur.

Ce fut alors, en 1682, que le ministre essaya de réunir les cadets

[1] *Le Parfait capitaine*, etc., à Rouen et à Paris, par la Compagnie des libraires du Palais, 1647, p. 143.

[2] *Gazette* de Renaudot, 31 décembre 1639.

en compagnies spéciales. Il n'y eut tout d'abord que deux de ces écoles, l'une à Tournay, l'autre à Metz; mais bientôt leur nombre fut porté à neuf, et on leur assigna, comme résidence, en outre des deux villes que nous venons de citer, les places de Besançon, Brisach, Cambrai, Charlemont, Longwy, Strasbourg et Valenciennes.

La médaille qu'on frappa à cette occasion représente une troupe de jeunes hommes recevant une épée des mains d'un officier; la légende porte : *Militiæ tirocinium*, et l'exergue : *Nobiles educati munificentia principis.*

Les compagnies de cadets organisées par Louvois donnèrent immédiatement d'excellents résultats, et les régiments reçurent, dès la première année, un certain nombre d'officiers dont la supériorité sur leurs camarades provenant des corps de troupe était notoire.

Malheureusement, les défauts inhérents à l'institution devaient bientôt éclater. Laissés à eux-mêmes, sans grande discipline, jouissant d'une liberté dont ils abusaient souvent, les cadets des compagnies spéciales ne tardèrent point à devenir le fléau des villes dans lesquelles ils tenaient garnison.

L'institution ne survécut guère à son créateur, et, dès 1694, trois ans après la mort de Louvois, les compagnies de cadets furent licenciées. On ne les rétablit qu'en 1726, au nombre de six tout d'abord, de trois ensuite, puis d'une seule, jusqu'à ce que, enfin, on les supprimât à nouveau en 1733.

Ce fut vers cette époque qu'un officier de fortune, M. de Lussan, demanda à Louis XV des lettres patentes à l'effet de créer, à Paris, sous le titre d'*Ecole de Mars*, une académie du genre de celle de Richelieu. Les jeunes gens se destinant à la carrière des armes eussent reçu là, en même temps qu'une instruction générale convenable, une éducation militaire spéciale leur permettant d'entrer directement dans un régiment comme officier. M. de Lussan fut sur le point d'aboutir, mais n'ayant pas de recommandation à la cour, manquant d'appui et surtout d'argent, il ne put conduire à heureuse fin son entreprise.

Cependant l'idée était bonne, et en 1750, un financier célèbre, Pâris-Duverney, ce munitionnaire que le vieux maréchal de Noailles appelait irrévérencieusement *le général des farines*, la reprit pour son compte, cette fois avec l'appui de Mme de Pompadour.

On obtint un édit royal qui installait à Paris, entre la plaine de Grenelle et les terrains vagues entourant l'hôtel des Invalides, une école militaire destinée particulièrement à la noblesse pauvre.

Les candidats devaient faire la preuve de quatre quartiers dans la branche paternelle, être âgés de huit à onze ans, savoir lire et écrire. Pendant que Gabriel bâtissait, à l'extrémité du Champ de

Mars, le grand bâtiment qui porte aujourd'hui encore le nom d'*Ecole militaire*, Duverney obtint du roi qu'un certain nombre de jeunes gens seraient provisoirement installés à Vincennes, et ce fut là que la première promotion fut admise, en 1753, au nombre de quatre-vingts élèves.

Ce furent là, en réalité, les véritables ancêtres de nos Saint-Cyriens actuels.

L'école était commandée par un major ayant sous ses ordres quatre aides-majors (adjudants-majors) et quatre sous-aides-majors. Chaque compagnie comprenait comme cadre, un capitaine, un lieutenant, deux sergents, trois caporaux, trois auspessades, et, comme soldats-élèves, quarante fusiliers, avec un certain nombre de surnuméraires non armés.

Les études théoriques allaient de pair avec le maniement des armes, exactement comme cela a lieu aujourd'hui. D'après le règlement, élaboré par le maréchal de Belle-Isle, des examens passés tous les trois mois constatèrent l'application des élèves. Dans chaque compagnie, il y avait un sergent-major élève, qui portait sur l'épaule droite une épaulette d'argent, et un certain nombre de gradés inférieurs ayant droit à l'épaulette mi-partie argent et rouge, ou rouge, suivant leur mérite. L'épaulette de bure était réservée aux moins appliqués.

En sortant de l'École militaire, les élèves ayant satisfait aux examens étaient nommés sous-lieutenants dans un corps de troupes; ils touchaient, en outre de leurs appointements et jusqu'au grade de capitaine, une pension de 200 livres et avaient droit de porter toute leur vie une croix spéciale, dite du Mont-Carmel, destinée à témoigner de leur origine [1].

Comme on peut s'en rendre compte, en remarquant l'âge auquel on admettait les élèves à l'École Duverney, cette institution était à la fois une école préparatoire et une école spéciale, — on prenait des enfants, on rendait des officiers.

L'École militaire de Paris dura, avec la constitution que nous venons de dire, jusqu'à 1776, époque à laquelle elle fut supprimée.

Un vent de mauvaise égalité commençait à souffler sur la France : l'esprit des philosophes se faisait peu à peu sentir, et il se trouva, dès cette époque, des égalitaires à outrance qui essayèrent de démontrer les défauts d'organisation d'une école militaire où, disait-on, tout était donné à la faveur. N'était-il pas contre le bon sens, affirmaient ces novateurs, de nommer officiers des

[1] La croix était suspendue sur le côté gauche par un ruban rouge. Elle était à quatre branches, portant au centre l'image de la Vierge, avec la devise : *Atavis et armis.*

gens qui n'avaient jamais passé par un corps de troupe. Quelles preuves avait-on qu'ils devinssent un jour de bons officiers, n'ayant jamais connu le soldat? Le régime était tout autre à l'école ou au régiment : le passage par le régiment était donc indispensable.

L'ancien régime n'était pas, comme on l'a dit trop souvent, un régime de bon plaisir, bien que, pour bien des gens, la dernière acception soit synonyme de la première, et Louis XVI, désireux de donner à l'opinion nouvelle une satisfaction plus ou moins légitime, décida, comme nous l'avons dit, la suppression de l'École militaire de Paris en 1776.

On la remplaça par quatorze écoles préparatoires en province [1], et l'on décida que les élèves de ces écoles, ayant terminé leurs études, viendraient passer à Brienne, — l'une de ces écoles, — un examen éliminatoire à la suite duquel les jeunes gens reçus entreraient comme cadets dans un régiment.

Après un certain temps seulement, ces cadets devaient être nommés officiers. En dépit des espérances fondées sur le nouvel ordre de choses, les résultats obtenus furent pitoyables. Ils apparurent si nets, dès la fin de la première année, qu'on dut se hâter de revenir au précédent système, et, dès 1777, nous voyons rétablir l'École de Paris, à peu près avec son organisation primitive.

« C'est sous ce régime que Bonaparte, élève de Brienne, au lieu et place de son frère aîné Joseph, qui, protégé par Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon, était destiné à l'état ecclésiastique, fut désigné pour aller à l'École militaire de Paris, où il arriva le 22 octobre 1784, en compagnie de quatre autres de ses camarades de Brienne, et où il occupa une cellule située au dernier étage des bâtiments et dont l'unique fenêtre donnait sur la grande cour [2]. »

II

Le 9 septembre 1793, quand, sur le rapport de Lakanal, la Convention supprima les écoles militaires comme un « souvenir inepte des tyrans », le total des élèves qu'elles contenaient s'élevait à six cent soixante et un. Les biens de ces établissements provenant de dotations royales et particulières furent naturellement confisqués; quant à l'établissement de Duverney, il fut converti en magasin à fourrages.

[1] Etablies à Auxerre, Beaumont, Brienne, Dôle, Effiat, la Flèche, Pont-à-Mousson, Pont-le-Roy, Popincourt, Rebais, Tournon, Tyron, Sorèze et Vendôme.

[2] *Histoire de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr*, par un ancien Saint-Cyrien, p. 43.

Cependant, comme il devenait urgent de pourvoir aux vacances nombreuses qui se produisaient aux armées et que le plus pur sans-culottisme ne remplaçait pas le défaut absolu de connaissances spéciales dont faisaient preuve les b... b..... du père Duchesne et de ses amis, la Convention, moins d'un an après la suppression de l'École militaire de Paris, décida sa réorganisation et, sur la proposition de Barrère, porte-paroles de Carnot en cette circonstance, décréta la création d'une nouvelle pépinière d'officiers.

Probablement, sans s'en douter, Barrère reprit un nom mis jadis en avant par M. de Lussan, et l'école nouvelle fut, — nous allions dire baptisée, — appelée *École de Mars*.

Le nouvel établissement d'instruction militaire destiné à recevoir « les fils de sans-culottes servant aux armées » fut recruté d'une façon toute spéciale. « Il sera envoyé à Paris, disait le décret du 11 prairial an II, de chaque district, six jeunes citoyens de seize à dix-sept ans et demi, sous le nom d'élèves de Mars, pour y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connaissances et les mœurs d'un soldat républicain...

« Ils seront formés à la fraternité, à la discipline, à la frugalité, aux bonnes mœurs, à l'amour de la patrie et à la haine des rois... »

Et, effectivement, des commissaires de la Convention furent chargés d'aller en province recruter les nouveaux élèves.

L'école, placée sous les ordres du général La Bretêche, un jacobin pur sang, fut ouverte le 1er messidor, dans la plaine des Sablons, entre le quartier actuel des Ternes et la porte Maillot. Les élèves étaient baraqués dans des maisons en planches et en maçonnerie ; ils étaient divisés en légions de mille, subdivisées elles-mêmes en centuries et décuries. Pour ne pas froisser les sentiments d'égalité des jeunes *séides de Mars*, chacun d'eux devait être décurion à son tour.

L'uniforme dessiné par le conventionnel David fut un des plus étranges qu'on puisse imaginer. Il comprenait :

Une tunique à la polonaise, ornée de nids d'hirondelles en guise d'épaulettes, et de brandebourgs,

Un gilet châle,

Un fichu à la Collin, comme cravate,

Un pantalon collant rentrant dans des demi-guêtres de toile noire.

La coiffure fut d'abord un bonnet de coutil blanc, puis un bonnet de feutre à bord retroussé par des cordons et orné d'un plumet, enfin un shako.

Les fantassins portaient un sabre à la romaine avec un fourreau de cuir rouge suspendu à un baudrier noir, sur la plaque duquel étaient inscrits les deux mots : *Liberté*, *égalité*. Une ceinture imitant la peau de tigre leur servait de giberne.

Les cavaliers étaient armés d'un sabre, du modèle de celui des chasseurs à cheval, et d'une giberne à la corse.

« Ce qu'il y avait de plus bizarre dans cet accoutrement, c'est que le drap qui avait servi à le faire ayant été réquisitionné chez divers drapiers des Halles, les uniformes étaient de toutes les couleurs [1]. »

L'instruction, commencée dès les premiers jours, embrassa les principes élémentaires de la tactique, le maniement des armes, le service en campagne, quelques notions de fortification : elle était assez avancée le 11 vendémiaire an III pour que La Bretêche pût exécuter à cette époque des manœuvres d'ensemble auxquelles prirent part environ trois mille élèves.

L'esprit de l'école était un jacobinisme sans mélange. Visités souvent par Robespierre, encouragés par Peyssard et Lebas, délégués spéciaux du Comité de salut public, les jeunes élèves ne tardèrent point à vouloir jouer un rôle actif dans les désordres dont Paris était chaque jour le théâtre. « Bientôt, dit M. Thiers, la Convention trembla d'être en butte aux attaques de cette effervescente jeunesse, car La Bretêche était dévoué aux jacobins. » Et effectivement, au 9 thermidor, on put craindre un moment que ces dangereux gamins ne compromissent la victoire que venait de remporter le parti modéré sur Robespierre.

Cependant, entraînés jusqu'aux Tuileries par les députés Bentabelle et Brivard, les élèves de Mars se massèrent sur la terrasse des Feuillants, derrière les quarante bouches à feu qu'ils avaient traînées avec eux. Ils étaient encore indécis pour savoir s'ils tireraient sur les sections révoltées ou sur la Convention, lorsque de fréquentes distributions de bouteilles de vin, de pâtés et autres victuailles réquisitionnées au Palais-Royal et distribuées au nom de l'Assemblée firent définitivement pencher la balance en faveur de la bonne cause.

L'École de Mars devait survivre de peu à Robespierre. Violemment attaquée par Barrère et par Tallien, elle fut enfin licenciée le 26 brumaire an III, cinq mois après sa création, et personne ne se plaignit de voir disparaître ce qui, moins qu'une institution, n'avait été qu'une grotesque mascarade.

Après les orgies sanglantes de 1793, la France, appauvrie à l'intérieur, menacée au dehors par l'Europe coalisée, en proie à la banqueroute, au népotisme le plus éhonté, à la misère, n'a guère les moyens de songer à créer chez elle des institutions durables. Spécialement en ce qui concerne les établissements d'instruction militaire, il nous faut aller jusqu'en 1803 pour voir reprendre la tradition.

[1] Larousse, *École de Mars.*

A cette époque, le calme s'est fait dans les esprits : l'avènement au pouvoir d'un ancien élève de l'École militaire, du jeune officier d'artillerie qui est porté sur les contrôles de 1784 sous le nom de « M. de Buonaparté (Napolione) », permet à la France de panser les larges blessures que lui ont faites ses maîtres de dix ans, plus cruels cent fois que ses frères ennemis. On se tâte, on se reconnaît, on se sent encore, on pense à l'avenir, et sur les débris qui jonchent le sol, on essaye avec courage de réédifier un édifice nouveau.

Ce fut certainement une des premières idées du Premier consul, celle de doter à nouveau la France d'un établissement d'instruction militaire destiné à rendre à nos régiments épuisés les cadres instruits et vigoureux sans lesquels, il le comprenait mieux qu'aucun autre, une armée demeure un corps sans nerfs.

En Italie, en Égypte, à Marengo, Bonaparte s'était rendu compte de l'immense différence qui séparait un Ney d'un Davout, et plus que personne, lui le studieux, le laborieux par excellence, il n'ignorait pas que le courage personnel ne remplacera jamais l'instruction.

Aussi, voyons-nous un premier projet de réorganisation de l'École militaire élaboré en mai 1802. Celui-ci n'ayant point abouti, on en étudie un autre qui est achevé en décembre de la même année, et, finalement, le 23 janvier 1803, l'École spéciale militaire, constituée sur de nouvelles bases, est installée à Fontainebleau, dans les bâtiments entourant la cour du Cheval-Blanc.

D'après le décret d'organisation qui rétablissait, sur un autre point, l'établissement de Pâris-Duverney, les jeunes gens pouvant solliciter leur admission à l'École militaire devaient être âgés de seize ans au moins et de dix-sept ans au plus.

Pour entrer, il fallait savoir lire et écrire correctement, posséder quelques notions de géométrie, l'arithmétique et témoigner de connaissances générales équivalant au programme de la classe de troisième des lycées.

Dans l'École même, on enseignait les règlements de manœuvres jusqu'à l'école du bataillon inclus, les mathématiques, la topographie avec la levée des plans, la fortification, la géographie, l'histoire, les belles-lettres, l'administration, la manœuvre du canon, le tir, la gymnastique, l'équitation et la natation.

Le cadre de l'École, placé sous le commandement d'un *gouverneur* d'abord, puis, dès 1805, sous les ordres d'un général commandant, assisté d'un état-major, fut scindé en deux catégories : en premier lieu, les instructeurs militaires ; en seconde ligne, les professeurs civils.

Les élèves qui, la première année, n'arrivèrent pas au chiffre de cent, fixé tout d'abord par le Premier consul, furent répartis en deux bataillons à huit compagnies, plus une compagnie d'élite.

En un temps où la guerre faisait une effrayante consommation d'hommes et d'officiers, il fallait s'attendre à ce que l'instruction technique attirât l'attention des professeurs et des élèves au détriment de l'instruction générale. Il y avait, en effet, nécessité de former tout d'abord des jeunes gens capables de bien commander une section, en situation de se comporter intelligemment au feu dès le lendemain de leur sortie de l'École.

D'ailleurs, les esprits étaient exaltés par le récit des dernières victoires, par cette odeur de poudre qu'on sentait encore traîner dans les airs; et tout ce qui n'était point école de bataillon, manœuvres proprement dites, était singulièrement négligé.

L'étude des belles-lettres, des mathématiques, de l'algèbre, était un passe-temps trop anodin pour de jeunes têtes affolées des récits de Marengo, de Rivoli, d'Arcole; on sentait le besoin de s'étourdir, de se distraire, et ce fut dans cette accalmie, difficilement supportée, que naquirent, comme distraction, les *brimades*.

Qui dit brimade, en style d'école militaire, dit le droit que s'arrogeaient autrefois les *anciens*, c'est-à-dire les élèves ayant passé déjà une année à l'École et y faisant actuellement leur deuxième année, de soumettre à diverses vexations plus ou moins inoffensives leurs *melons*, c'est-à-dire les élèves faisant à l'École leur première année d'études.

Depuis trente ans environ, les brimades de Saint-Cyr ont singulièrement perdu de leur violence; mais, avant cette date et spécialement pendant l'époque où l'École fut installée à Fontainebleau, sous le premier empire, ces passe-temps, du domaine des *anciens* seuls, atteignaient parfois les dernières limites de la brutalité.

Comme tout est relatif cependant, et que l'éducation de nos pères était beaucoup plus rude que la nôtre, nous n'affirmerions pas que les melons de 1806 ou de 1812 souffrissent beaucoup plus des supplices que leur infligeaient leurs *anciens*, que ne souffrirent de vexations très mitigées leurs *petites recrues*[1] de 1840 ou même de 1870.

Pour calmer cette exubérance de vie, cette turbulence excessive, le général Bellavène, le premier commandant de l'école, eut recours à tous les moyens. Il prenait ses élèves par la famine, comme on dompte un lion, en ne lui donnant, tous les deux jours et quand il fait patte blanche, qu'un petit morceau de pain.

Une soupe bien fade,
Des haricots pas cuits
Et pourris,
Des vers dans la salade... etc.

[1] Nous demandons pardon au lecteur du solécisme, mais il est obligatoire en style saint-cyrien.

Tel était, à très peu près, d'après un poète contemporain, le menu journalier de ces généraux en herbe.

On ne s'en portait pas plus mal, et c'est avec cette maigre pitance qu'on faisait, chaque semaine, une marche de six à sept lieues, qu'on demeurait debout de quatre heures du matin, été comme hiver, jusqu'à neuf heures du soir.

Le peintre David, le fameux dessinateur de l'École de Mars, vivait encore, et la fantaisie qui avait présidé aux costumes des pupilles de Robespierre devait encore se donner carrière à propos des élèves de Fontainebleau, comme de tous les soldats de l'empire d'ailleurs.

Le conventionnel farouche, l'ami particulier de Marat, devenu plat valet de l'empereur et « peintre ordinaire de Sa Majesté », fut chargé de dessiner le costume des élèves de Fontainebleau et les affubla d'une de ces tenues d'opéra comique, dont il avait le secret. Habit bleu foncé, avec passepoils écarlates et retroussis blancs, culotte et veste blanche, guêtres noires, boutons jaunes, immense shako avec plumet monumental et bonnet à poil, c'était le comble de l'incommode, de l'étrange et de l'imprévu.

Nous estimons que ce n'est point parce que, suivant une vieille formule, *les costumes de David ont fait le tour du monde*, qu'il faut les trouver gracieux, ni commodes, ni pratiques : ils n'étaient pas même *artistiques*.

Quoi qu'il en fût, les élèves de Fontainebleau portaient crânement leurs buffleteries blanches et leurs panaches : l'école devint de plus en plus populaire, et le chiffre d'officiers qu'elle fournit aux armées, de 1805 à 1807, s'élève à deux mille environ. La mort faucha largement dans cette élite qui n'eût demandé qu'à vivre, et pour ne parler que des cinq cents premiers promus au grade de sous-lieutenants, deux cent deux demeurèrent sur le champ de bataille. A peu près 50 pour 100 !

Cependant l'empereur était au comble de la puissance. Nous sommes en 1808 ; l'empire semblait consolidé à jamais. La Prusse, anéantie à Iéna, paraissait rayée de la carte d'Europe; l'Angleterre aux abois était définitivement exclue du continent; nous étions au mieux avec l'Espagne, presque en bons termes avec la Russie et l'Autriche, Napoléon parut vouloir fermer le temple de Janus et jouir en paix des lauriers si laborieusement conquis. Ce fut à cette époque qu'il songea à installer sa cour à Fontainebleau et que ne trouvant pas trop grand pour lui le château de François Ier, il décida d'en éloigner l'École militaire.

Le 24 mars 1808, il écrivait à Duroc, le grand maréchal du Palais :

« J'ai pris un décret pour transférer à Saint-Cyr l'École militaire de Fontainebleau. Le manège de l'école sera acheté par moi, pour 100 000 francs. Faites-en prendre possession au 1er avril prochain et voyez ce qu'il convient d'en faire. A cette occasion, présentez-moi une note sur les travaux de Fontainebleau. On aura tout juillet, août et la moitié de septembre pour arranger les bâtiments de l'École militaire laissés vacants, abattre le pavillon de la grille et faire des réparations... »

Le décret du même jour disait simplement :

« Article 2. — A dater du 1er juillet prochain, l'École militaire de Fontainebleau sera transférée à Saint-Cyr. »

III

La maison de Saint-Cyr, sur laquelle s'était fixé le choix de l'empereur pour éviter la dissipation que n'eût pas manqué de provoquer, chez les élèves de Fontainebleau, le voisinage de la cour [1], était bien l'asile le plus propre au recueillement et à l'étude qu'eût pu choisir Napoléon.

Élevé en 1685 par les soins du roi Louis XIV pour abriter un certain nombre de jeunes filles appartenant à la noblesse pauvre, l'établissement de Saint-Cyr, dont la véritable créatrice était Mme de Maintenon, demeurait à très peu de choses près, en 1808, ce qu'il avait été à sa fondation.

Douze corps de bâtiments sévères, à mine de couvent ou de cloître, bordant cinq cours étroitement fermées, tel était, tel est encore l'ensemble de cette construction imposante où Mansart ne s'était pas préoccupé d'autre chose que de loger au large les pensionnaires du roi.

Après être demeuré pendant un siècle ce qu'elle avait été au moment de son organisation, — sauf des modifications en réalité sans importance, — la maison de Mme de Maintenon n'avait pas trouvé grâce devant l'Assemblée législative, qui l'avait supprimée par décret du 16 octobre 1792.

Quelque temps plus tard, en brumaire an II, le village même de Saint-Cyr voyait la Convention troquer son nom par trop réactionnaire contre celui de *Val-Libre*.

Val-libre, très libre, si libre même que ses patriotes n'hésitèrent pas à piller, pour leur propre compte, le mobilier qui demeurait encore dans les bâtiments. Les appartements vidés, on s'en prit aux

[1] Napoléon à Duroc, 4 octobre 1807 : « Il est difficile de penser que ces jeunes gens puissent rester longtemps si près du palais... Ces jeunes gens ont trop de dissipation étant près de la cour. Il faut les en séparer. »

jardins qui furent dévastés, puis aux sépultures qui furent violées.

En 1794, la fureur de ces imbéciles sacrilèges se porta, dans la chapelle, sur une tombe qui avait échappé jusque-là aux investigations : c'était celle de la célèbre fondatrice[1]. Le cercueil de Mme de Maintenon fut ouvert : on sortit son corps « si bien conservé, dit Lefol, que les cheveux nattés autour de son cou n'étaient ni blanchis ni mêlés », et après qu'on eut fixé une corde autour de la tête, on la traîna dans les rues du village aux acclamations de la foule. Sans le courage d'un officier, qui s'interposa et put arracher ces restes au bûcher sur lequel on voulait les faire disparaître, il ne resterait aujourd'hui plus trace de la femme remarquable et digne à laquelle la postérité commence à rendre justice.

La scène de vandalisme que nous venons de raconter fut la dernière du pillage en règle qu'avaient organisé les sans-culottes de Val-Libre. Il ne restait plus dans la maison de Saint-Cyr que les quatre murs, et, comme l'on ne jugea pas à propos d'enlever les moellons, l'ancienne maison de Louis XIV put être utilisée, grâce

[1] Après être demeurés longtemps inhumés dans une allée du jardin, les restes de Mme de Maintenon furent déposés, en 1802, dans une tombe modeste, d'où on les retira en 1805, sur l'ordre du général Dutheil. La vue d'un monument consacré *à la fanatique qui avait fait révoquer l'Édit de Nantes* offusquait le brave officier, plus fort sur le champ de bataille qu'en histoire.

Les ossements, placés dans un coffret en bois, demeurèrent longtemps dans un grenier voisin de l'économat, et c'est là qu'ils furent découverts, en 1836, par M. Lefol, trésorier de l'école. A cette dernière époque seulement, le colonel, depuis maréchal, Baraguay d'Hilliers, alors commandant en second de l'École spéciale militaire, obtint du ministre de la guerre l'autorisation de donner enfin un tombeau digne d'elle à Mme de Maintenon et de faire rechercher l'ancien caveau funèbre.

« On creusa en différents endroits de la chapelle sans obtenir de résultats. Tant d'événements s'étaient écoulés depuis la première profanation des restes de la marquise, qu'on ne savait plus au juste dans quelle partie de la chapelle elle avait été ensevelie.

« Enfin, grâce aux indications d'un vieillard, qui avait été vitrier au temps des dames, on parvint à découvrir l'emplacement de ce caveau. Le cercueil de plomb s'y trouvait encore, la partie supérieure, par laquelle avait été relevé le corps, ouverte du côté de l'épaule droite et à demi repliée sur elle-même. Il ne contenait que quelques débris se composant d'un morceau de soie blanche, d'un talon de soulier de femme, d'une petite croix d'ébène, de quelques aromates et de lambeaux de parchemin. Le cercueil de chêne était, sauf quelques fragments, réduit en poudre[2]. » Tous ces débris, joints aux ossements qu'on avait trouvés dans le coffret découvert par M. Lefol, furent réunis et déposés dans un mausolée en marbre blanc qui occupe la partie droite de la chapelle de l'École actuelle. L'emplacement de l'ancien caveau a été tracé par le scellement d'une dalle en marbre noir, sans inscription.

[1] Lefol, *Lavallée et un ancien Saint-Cyrien.*

à cette délicatesse des patriotes, pour servir d'hôpital en 1797, puis de succursale des Invalides en 1799, jusqu'à ce qu'enfin, en 1802, le Premier consul y installât une des divisions du *Prytanée français* destiné à élever et à instruire gratuitement les fils des militaires morts sur le champ de bataille.

Mais l'époque n'était point aux établissements de longue durée, et, dès l'année 1805, l'organisation du Prytanée français était remaniée de fond en comble. S'il en faut croire une lettre de Napoléon au ministre Champagny, en date du 31 juillet 1805, l'éducation donnée au collège de Saint-Cyr laissait alors fort à désirer.

« Il y a des jeunes gens de seize ans, écrivait l'empereur, qui ne savent pas faire une addition. Les élèves sont mal tenus, les professeurs et les maîtres d'étude ont un extérieur très négligé... Très peu d'élèves ont appris le port d'armes et ils l'exécutent très mal, avec des fusils dégoûtants de rouille. L'habillement de beaucoup d'élèves est en lambeaux, sans uniformité. Les uns sont mal chaussés, d'autres portent des bas de soie. Tout cela annonce le plus grand désordre dans l'administration. »

A la suite de cette mercuriale, un ordre de l'empereur, daté du 31 août, au camp de Boulogne, enleva Saint-Cyr au Prytanée français et transforma le collège en une école militaire préparatoire à celle de Fontainebleau, sous le titre de Prytanée militaire. Et il y avait trois ans à peine que cette organisation durait quand parut le décret cité plus haut, transférant le Prytanée à la Flèche et organisant à Saint-Cyr l'École militaire de Fontainebleau.

D'après ce que nous avons dit de la physionomie de Saint-Cyr, on ne s'étonnera pas que les élèves de l'École militaire, ceux qui avaient connu, pendant un an, le séjour de Fontainebleau, ne fussent qu'à demi satisfaits du nouveau casernement que leur octroyait la libéralité de l'empereur. Les environs de Saint-Cyr ne sont point dépourvus de pittoresque, mais la position de l'École même, au fond d'une vallée sans vue ni horizons, est tout à fait défectueuse. Mansart en la choisissant, par cette raison que la proximité de Versailles permettrait aux protégées du roi de grandir « à l'ombre du trône », avait fait un choix détestable. Aussi, dès la première année, Mme de Maintenon, en voyant ses filles dépérir au milieu de ces terrains marécageux, déplorait d'avoir eu un architecte plus courtisan qu'hygiéniste. « J'aurais voulu donner à mes filles, écrivait-elle, une complexion forte et une santé vigoureuse, mais le mauvais choix de Mansart est, pour moi, un obstacle insurmontable. Je ne puis voir la méchante mine de ces pauvres enfants sans maudire cet homme. »

En 1808, les marais de Saint-Cyr étaient à peu près desséchés;

cependant il s'en fallait que le séjour fût salubre : cette considération n'étant pas de nature à préoccuper Napoléon, l'ouverture des cours eut lieu en septembre.

Rien ne fut changé au programme de Fontainebleau. Ce fut le même ensemble d'instruction théorique et de connaissances pratiques; ce fut la même discipline, la même rigueur; rien n'était modifié au tableau, le cadre seul n'était plus le même.

L'année du transfert de l'École militaire à Saint-Cyr était précisément celle où s'ouvrait cette funeste campagne d'Espagne si fatale à l'empire. La péninsule ibérique devint un gouffre sans fond où vinrent disparaître ce qui restait des vieilles bandes qui avaient promené les aigles impériales de l'Égypte à la Vistule. Le nombre des officiers qui succombèrent de l'autre côté des Pyrénées ne sera probablement jamais connu exactement, car la statistique était alors rudimentaire; l'empereur avait donné l'ordre d'atténuer, dans une grande proportion, les *états de pertes*. Mais, en voyant ici grossir indéfiniment le nombre des promotions de Saint-Cyr, on sentait que là-bas de larges vides se creusaient, et la vérité était que ces vides s'amplifiaient, chaque année, dans une effroyable proportion.

Ils atteignirent leur maximum en 1812 quand, de cette magnifique armée de cinq cent mille hommes[1] qui franchit le Niémen, le 24 juin de cette année fatale, il en rentra à peine vingt mille à Vilna, dans les derniers jours de décembre suivant.

La fin de l'Empire, la première Restauration et les Cent jours n'offrent rien de particulier relativement à l'histoire de Saint-Cyr, si ce n'est l'adresse envoyée par les élèves à Louis XVIII, le 8 mars 1815, aussitôt le débarquement au golfe Jouan connu. « Sire, disait ce document, l'homme qui avait conduit notre patrie sur le bord du précipice, vient encore y porter le fer et la flamme et chercher des parjures dans les rangs d'une armée aussi célèbre par sa fidélité que par son courage. Les élèves de l'École militaire de..., pénétrés d'indignation contre l'ennemi public, s'empressent de renouveler à Votre Majesté le serment qu'ils lui ont déjà prêté, celui d'être toujours prêts à verser leur sang pour la défense de leur souverain et de cette constitution qui, sous l'égide de Votre Majesté, fait le bonheur des Français. »

Cette adresse valut aux jeunes royalistes d'être licenciés le 20 mars, et, quand le roi rentra, après Waterloo, il voulut attendre, avant de réorganiser l'École militaire, le vote de la loi de recrutement et l'organisation générale que préparait Gouvion Saint-Cyr.

Cette œuvre mémorable parut, comme on sait, seulement en 1818,

[1] Les états de situation du ministère de la guerre disent 505 700 hommes.

et, jusque-là, il y eut comme une suspension dans la vie ordinaire de l'École militaire, non pas qu'on laissât inoccupée l'ancienne maison de Mme de Maintenon, mais on y avait installé, seulement et en attendant, une école *préparatoire*, une sorte de Prytanée dans lequel on entrait en sortant de la Flèche et dont les cours ne conduisaient les élèves que jusqu'à la rhétorique. Il est bien entendu néanmoins que tous ces jeunes gens se destinaient à l'armée.

IV

Quand les passions politiques seront assez calmées pour permettre de juger avec impartialité l'œuvre de la Restauration, quand on voudra bien examiner sans parti-pris les circonstances dans lesquelles les Bourbons arrivaient au pouvoir, les plaies qu'ils avaient à panser, les besoins auxquels ils avaient à pourvoir, force sera de reconnaître que leurs fautes, s'ils en commirent, sont imputables moins à eux-mêmes qu'à la délicatesse de la situation qu'ils rencontraient, aux difficultés de toutes sortes qui entravaient alors l'exercice du pouvoir. Introduire l'ordre dans nos finances en désarroi, rendre au commerce et à l'industrie leur développement normal, rétablir la fortune et le crédit publics compromis, réorganiser nos forces militaires en trouvant le secret à la fois de ne point effrayer nos ennemis et de garantir notre indépendance, telles étaient les principales parties de l'œuvre colossale à laquelle allait travailler Louis XVIII. Sans doute, il y eut des à-coups, des heurtements, des froissements, mais qui soutiendrait aujourd'hui que ces à-coups n'étaient pas inévitables? Qui voudrait prétendre, par exemple, que ce licenciement de l'armée de la Loire, la mise en non-activité de nombreux officiers, méritants sans doute, mais d'un chiffre en dehors de toute proportion avec l'effectif militaire qu'il nous était permis d'entretenir; qui voudrait soutenir, disons-nous, que cette mesure, qui créa à la Restauration de si nombreux et de si mortels ennemis, n'était pas imposée par les circonstances et par l'impérieuse nécessité de réduire nos cadres à des effectifs en rapport avec nos finances?

Précisément au point de vue militaire, l'œuvre de la Restauration apparaît plus remarquable, peut-être, qu'envisagée sous un aucun autre rapport. Dans cet ordre de choses et d'idées, la situation se dressait grosse de dangers de toutes sortes. La nation, fatiguée par vingt ans de luttes, de conquêtes et d'invasion, saignée à blanc par cette épopée tragique pour le développement de laquelle *deux millions*[1]

[1] Ce chiffre est un peu au-dessous de nos pertes dans les guerres de 1792 à 1815.

de ses enfants étaient restés sur cent champs de bataille, sur le sol de laquelle on ne voyait plus que des enfants ou des vieillards, la nation était dégoûtée de la gloire. Le seul bruit des tambours finissait par lui faire horreur. Elle avait soif de repos; elle sentait le besoin de rentrer en elle-même pour respirer et pour vivre; elle était épuisée par un délire, une fièvre de vingt années. Ce besoin intense de paix, d'apaisement, fut une des causes qui firent saluer en Louis XVIII, avec une unanimité que des historiens de mauvaise foi ont jadis essayé de nier, le restaurateur de la vieille monarchie. Partout on ne voulait plus que des rameaux d'olivier, et celui qu'avait tenu à la main le comte d'Artois, à son entrée dans Paris, avait été plus acclamé que tous les lauriers du monde.

Le roi n'ignorait pas cette situation des esprits; il savait qu'il lui devait une partie de sa popularité; il ne pouvait aller à son encontre sans redouter un revirement funeste à son prestige, à son autorité souveraine. Et cependant Louis XVIII comprenait que, tout abattue qu'elle fût, la France ne pouvait abdiquer, que Waterloo n'était qu'un temps d'arrêt, que notre pays avait encore un rôle prépondérant à jouer en ce monde, et que, pour jouer ce rôle, il lui fallait réorganiser sa puissance militaire abaissée, mais non terrassée.

Or, de toute cette puissance militaire de la France impériale, de cette machine montée pour la conquête, rien ne subsistait plus que des fragments épars, boiteux, incohérents. C'était donc une œuvre de toute pièce qu'il fallait tenter, un engrenage à roues nouvelles qu'il fallait agencer. L'œuvre était délicate. Il fallait trouver un système nouveau dont la solidité fût réelle, dont le mécanisme se prêtât aux délicatesses de la situation, qui rendît à la France sa puissance militaire, sans effrayer la population, en lui demandant, en apparence tout au moins, le minimum de privations, d'efforts. Sous ce rapport, l'empire avait rendu un réel service à la Restauration en lui préparant, pour la partie militaire, des collaborateurs infiniment supérieurs. On a dit avec raison qu'au point de vue tactique, l'empereur n'avait pas formé d'élèves, et l'on a ajouté même qu'il n'en avait pas voulu former. La tactique, en effet, est un art qu'il ne suffit pas d'apercevoir pour comprendre. Mais, au point de vue *administration*, des natures d'élite comme Clarke, comme Gouvion Saint-Cyr, avaient été en situation d'apprendre et de retenir; il faut admettre que vingt années de commandement ou de guerre donnaient à leurs décisions un immense poids.

Le grand mérite de Louis XVIII fut de savoir choisir ses ministres, et, sous ce rapport, son éclectisme est célèbre. Gouvion

Saint-Cyr était évidemment une personnalité en vue de l'entourage de Napoléon; cependant, en 1816, il n'était pas aussi facile qu'on pourrait le croire aujourd'hui de distinguer cette personnalité au milieu d'autres plus turbulentes et moins modestes, et ce talent de discernement fut celui de Louis XVIII.

L'œuvre de Gouvion Saint-Cyr appelle encore aujourd'hui l'attention des militaires. Comme difficulté vaincue, comme résultats obtenus avec les éléments dont on disposait, elle reste un chef-d'œuvre de tact et d'habileté; elle demeure encore debout en plusieurs de ses parties, et nous ne nous étonnerions pas qu'on revînt sous peu aux principes qu'elle posait.

En ce qui concerne l'École de Saint-Cyr, l'organisation actuelle est, à très peu de chose près, celle que lui donnait, il y aura demain soixante-dix ans, le ministre de Louis XVIII, et nous examinerons plus loin s'il y a lieu ou non de changer cet état de choses.

Ce fut le 31 décembre que parut l'ordonnance royale réorganisant, sur des bases définitives, l'École spéciale militaire.

Les programmes de l'École de Fontainebleau avaient été modifiés dans ce sens que les belles-lettres y tenaient une plus large part. Au lieu du *pourvu qu'ils sachent écrire*, dont parlait Napoléon à Clarke, le 7 mars 1809, on avait introduit une version latine à l'examen écrit, et à l'oral l'explication de Cicéron et de Tite Live. « On ne devait pas oublier, disait le baron de Damas, que l'étude et la connaissance des belles-lettres demeurent la première et la principale garantie d'une éducation soignée. » Cependant on exigeait une quantité suffisante de mathématiques : l'arithmétique, l'algèbre, les quatre premiers livres de la géométrie de Legendre; et l'examen écrit comportait une composition mathématique pour laquelle il était donné trois heures au candidat.

Le cadre de l'École comprit un commandant du grade de général de brigade, un commandant en second du grade de colonel, un directeur des études, deux chefs de bataillon et un capitaine. A côté ou au-dessous de ces officiers, venaient les professeurs et chargés de cours, les uns militaires, les autres n'appartenant pas à l'armée.

L'école était destinée à fournir des officiers à l'infanterie et aux troupes à cheval : pour cela, elle fut pourvue d'un manège et d'un cadre d'instructeurs de cavalerie. Le général d'Albignac, qui avait commandé l'*École préparatoire*, de 1816 à 1818, fut placé à la tête de la nouvelle création, et l'instruction de ses jeunes gens était suffisante à la date du 8 août 1819 pour qu'il pût les présenter à Louis XVIII. Ce prince, après avoir vu les diverses manœuvres exécutées en sa présence, se déclara amplement satisfait et prononça, à cette occasion, le mot célèbre d'après lequel, en

France, chaque soldat porte dans sa giberne son bâton de maréchal[1].

Ce fut depuis cette époque que le bataillon de Saint-Cyr, décoré ce jour-là du titre de *premier bataillon de France*, fut admis aux Tuileries, à la réception du 23 août, en l'honneur de la Saint-Louis. Les Saint-Cyriens, amenés pour la circonstance à Paris, défilaient devant le roi, avec les corps constitués, puis retournaient le lendemain à Saint-Cyr, non sans avoir pris part à un magnifique banquet dressé pour eux dans l'Orangerie.

Louis XVIII, et après lui Charles X, montrèrent toujours pour Saint-Cyr une complaisance particulière, et cette affection était expliquée par les sentiments nettement prononcés de l'École en faveur de la monarchie. Dans les diverses visites que les princes firent à Saint-Cyr, l'accueil spontané des jeunes élèves témoignait d'un dévouement absolu : celle de 1829, à laquelle le roi était accompagné du duc de Bordeaux, de la dauphine et de la duchesse de Berry, fut particulièrement démonstrative.

Cette faveur royale, les princes en donnaient des preuves tantôt par des encouragements écrits ou verbaux, tantôt par des témoignages plus réels, tels que la création de bourses supplémentaires, celle de pensions accordées à des élèves pauvres, et qui les suivaient jusqu'au grade de capitaine, enfin par le don du sabre ou de l'épée à la sortie de l'École.

On trouve encore de nos jours dans plus d'une panoplie de famille, et aussi chez des marchands de bric-à-brac, des sabres réglementaires de sous-lieutenants d'infanterie ou de cavalerie sur lesquels sont gravés, dans le sens de la longueur de la lame, les quatre mots : « Donnée par le roi », et nous avons vu bien des gens, bien des officiers mêmes ignorer la provenance ou l'origine de ces lames et de ces inscriptions. Tous les sabres ainsi marqués proviennent de sous-lieutenants qui les ont reçus, à leur sortie de l'École, des mains du général d'Albignac, de la part du roi.

C'était, en effet, un vieil usage introduit à nouveau par Louis XVIII que le prince donnât à l'officier l'épée avec laquelle ce dernier devait défendre « son roi et sa patrie » ; *Für Kœnig und Vaterland*, disent encore de nos jours les Allemands.

L'École militaire devait bientôt avoir à témoigner son dévouement à la royauté d'une façon plus sérieuse que par les vivats dont elle

[1] Le mot vrai n'est pas tout à fait celui-là. Après la revue dont nous venons de parler, revue qui fut passée dans la cour du château de Saint-Cloud, le roi dit aux Saint-Cyriens : « Mes enfants, je suis on ne peut plus content; rappelez-vous bien qu'il n'est aucun de vous qui n'ait dans sa giberne le bâton du maréchal duc de Reggio. C'est à vous de l'en faire sortir. »

accueillait la famille royale quand celle-ci venait à Saint-Cyr.

Le 29 juillet 1830, vers une heure du matin, le général commandant l'École, prince de Broglie de Revel, recevait de Saint-Cloud une estafette lui annonçant que, devant l'importance sans cesse croissante de l'émeute à Paris, le roi faisait appel au dévouement des Saint-Cyriens et les appelait à lui pour défendre la famille royale. Sur-le-champ, les ordres sont donnés, les tambours battent la diane dans les dortoirs; en un instant les élèves sont debout, habillés, armés, formés dans la cour, et, aussitôt instruits de l'effort qu'on leur demande, répondent à la communication du général par de nombreux cris de : Vive le roi!

Une distribution de cartouches à balles est faite aux élèves, le drapeau fleurdelisé portant la fière devise : *Ils s'instruisent pour vaincre*, et au-dessous : *Premier bataillon de France*, est déployé, et l'École, suivie d'une batterie de huit pièces, part immédiatement pour Saint-Cloud.

Reçu sur la terrasse du château par le roi et par la famille royale, qui furent chaleureusement acclamés, le bataillon fut alors scindé en deux : une moitié, avec la batterie, occupa le pont de Sèvres, l'autre moitié garda le palais avec les troupes de la maison du roi.

Ce dévouement devait demeurer inutile. Le surlendemain 31, Charles X, cédant aux sentiments d'humanité qui avaient perdu déjà l'infortuné Louis XVI, préférait laisser triompher l'émeute à Paris que de tenter une répression sanglante. Vers deux heures du matin, la famille royale escortée de l'artillerie de la garde, de plusieurs régiments d'infanterie, des gardes-suisses, des dragons de la garde, prenait le chemin de Rambouillet.

Saint-Cyr obtint de former l'arrière-garde. Cependant, les esprits étaient surexcités, le dévouement des troupes inébranlable. On était persuadé, dans le bataillon, qu'on ne reculait que momentanément pour voir la tournure qu'allaient prendre les événements, pour attendre une pacification qui ne pouvait tarder. Le prince de Broglie avait tout d'abord reçu l'ordre de suivre la colonne jusqu'à Rambouillet; aussi le désappointement fut-il vif à l'École quand arriva le contre-ordre, avec des instructions du maréchal Marmont prescrivant de demeurer à Saint-Cyr. En vain, une députation alla-t-elle trouver le duc d'Angoulême pour lui demander de rapporter la décision du duc de Raguse, le prince faible, qui n'avait pas été capable de défendre la couronne de son père, ne voulut point consentir à la mesure qu'on lui demandait comme une grâce. Les Saint-Cyriens durent former les faisceaux dans la cour Wagram, tandis que Charles X prenait le chemin de l'exil.

Quelques heures après, ils voyaient une bande d'émeutiers entrer dans l'École et s'emparer de leurs armes.

La défense du pont de Sèvres en 1830 a laissé à Saint-Cyr des souvenirs qui se sont transmis jusqu'aux promotions actuelles, et c'est à ces hommes de dévouement qu'ont fait appel tous les gouvernements qui se sont succédé depuis la Restauration, quand ils ont eu besoin de compter sur l'École pour la défense de l'ordre contre l'émeute et la révolution.

En 1870, quand fermentaient déjà, à Paris, les éléments de trouble qui devaient aboutir, quelques mois plus tard, à une révolution, le général de Gondrecourt, qui commandait alors l'École, prit l'occasion d'une leçon d'histoire pour rappeler aux jeunes élèves les faits que nous venons de raconter. Le fécond écrivain, qu'un lettré spirituel a appelé « un général de l'armée, caporal dans les lettres », aimait à professer lui-même, chaque année, une des leçons du cours d'histoire dont la chaire était occupée alors par M. Dussieux. Il choisit cette année la période de la Restauration, et, après avoir succinctement raconté les événements passés, faisant allusion aux craintes du présent, qui n'avaient pas été sans transpirer jusque dans l'École : « Messieurs, dit-il, rappelez-vous que nos traditions ont toujours été celles de la discipline, de l'honneur et du dévouement. Souvenez-vous que, le 30 juillet 1830, ce furent les canons de Saint-Cyr, braqués au pont de Sèvres, qui arrêtèrent devant Saint-Cloud l'émeute triomphante, souvenez-vous que le drapeau blanc porté par vos anciens fut le dernier qui abrita le roi Charles X. Que ce souvenir nous soutienne aujourd'hui dans les circonstances qui pourraient se produire, qu'il vous rende forts, si l'on avait à faire appel à votre loyalisme et à votre dévouement! »

On n'applaudissait pas à l'École, mais le *murmure*, le *hou-hou-hou* habituel par lequel les élèves avaient l'habitude de faire connaître leur approbation, témoigna au général qu'il avait su remuer la fibre.

V

La monarchie de Juillet n'entoura pas de moins de sollicitude l'École militaire que ne l'avaient fait Bonaparte et la Restauration. Cependant, des amis maladroits firent tout d'abord commettre au nouveau gouvernement une faute qui eût pu avoir des conséquences graves.

Le ministère de la guerre venait d'être confié à un officier général d'une compétence très bornée, dont le plus grand mérite était de professer envers le régime déchu une hostilité déclarée. C'était à la vérité un très brave soldat, mais sans aucune éducation

première, un de ces volontaires du genre de Ney, qui était arrivé à tout sans instruction et ne comprenait pas que l'instruction peut être utile à quelque chose. Un tel homme devait nécessairement être un ennemi de Saint-Cyr, et, reprenant — sans s'en douter certainement — les théories qui avaient déjà fait supprimer momentanément l'École en 1776, il décida qu'on ne pouvait pas faire un bon sous-lieutenant si l'on n'avait passé six mois par le régiment.

Dans le rapport que le comte Gérard présenta au roi Louis-Philippe, le 10 novembre 1830, le ministre donna cours à ses sentiments de rancune contre le gouvernement déchu, tout en glissant les théories erronnées qu'il professait relativement au recrutement de notre corps d'officiers.

« Sire, disait-il dans ce document, l'institution des écoles militaires est un des premiers objets sur lesquels j'ai dû attirer l'attention de Votre Majesté. Cette institution, telle que l'ancien gouvernement l'a laissée, n'est point en harmonie avec l'ordre de choses heureusement établi depuis l'avènement de Votre Majesté.

« Dans un pays dont la première loi est que tout Français se doit au service de la patrie et lorsque tout soldat peut prétendre au plus haut avancement, c'est manquer à ces promesses solennelles que de ne pas fournir à chacun les moyens d'arriver à ce but.

« Concentrer l'instruction militaire dans un établissement où la faveur et la richesse ont presque seules l'entrée, n'y admettre que des jeunes gens dont l'âge n'a point encore développé les penchants, c'est manquer au pacte qui ouvre la carrière des honneurs à tout Français, en dédommagement du sacrifice que la loi lui impose.

« Enfin, accorder à quelques individus le grade de sous-lieutenant dans une proportion supérieure au nombre des emplois de ce grade accordés aux sous-officiers, et sans autre condition que deux années d'études dans une école militaire, n'accorder ce grade au jeune homme appelé sous les drapeaux qu'après qu'il a fait preuve pendant huit à dix ans (terme moyen) de zèle et d'aptitude, c'est manquer à la justice et provoquer dans l'armée le découragement que l'on y signale depuis plusieurs années.

« L'organisation actuelle de l'École de Saint-Cyr n'est donc conforme ni à l'esprit ni à la lettre de nos institutions politiques ; elle contribue à étouffer l'amour du service, au lieu de le répandre et de le féconder.

« Le mode le plus légal, le plus en harmonie avec nos institutions, le plus propre à fournir à l'armée des officiers appelés par une vocation réellement militaire, serait de n'admettre à l'école que des sujets ayant de un à quatre ans de service. Les seules conditions pour y être admis seraient d'avoir fait preuve, pendant au

moins un an, d'aptitude au service, d'avoir satisfait, en présence de l'inspecteur général, à un examen sur les connaissances usuelles et sur les premiers éléments de l'instruction militaire. Ce mode est favorable à toutes les classes de la société; car le jeune soldat arrivé au corps sans instruction pourra puiser dans les écoles régimentaires les connaissances nécessaires pour entrer à Saint-Cyr, tandis que celui qui possédera ces connaissances ne craindra pas de s'enrôler comme soldat, certain qu'il sera de satisfaire, dès la première année, aux examens de l'École.

« Les principes posés plus haut et le nouveau mode d'admission à Saint-Cyr entraînent naturellement la suppression de l'École préparatoire de La Flèche. On ne peut douter d'ailleurs, après avoir vu, dans les guerres glorieuses soutenues par la France, surgir de tous les rangs de la société des militaires d'un haut mérite, que l'établissement d'une école militaire préparatoire ne soit tout à fait inutile pour diriger vers la profession des armes une partie de la jeunesse.

« La révolution qui vient de s'opérer, la part qu'une foule de jeunes gens y ont prise, la formation spontanée de la garde nationale sur tous les points du royaume, nous garantissent plusieurs générations de belliqueux soldats. Ces considérations me font penser que l'École de La Flèche peut être supprimée sans nuire à l'esprit militaire.

« D'après ces considérations, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté d'arrêter les principes suivants comme bases du projet d'ordonnance à lui soumettre pour la réorganisation des écoles militaires.

« 1° Il y aura dans chaque régiment d'infanterie et de cavalerie deux écoles, une primaire et une secondaire, auxquelles tous les soldats, caporaux et sous-officiers sont admis.

« 2° L'engagement volontaire sera facultatif quant à sa durée, pourvu que l'enrôlé ait dix-huit ans accomplis, qu'il s'engage pour un an au moins, et qu'il paye, en entrant au corps, la valeur des effets dont la durée dépasserait, aux termes des règlements, le temps pour lequel il s'est engagé [1].

« 3° L'engagement facultatif ne dispensera pas des obligations imposées par la loi du recrutement, mais le temps passé au service sera compté en déduction.

« 4° Tout soldat ou sous-officier ayant au moins un an de service sous le drapeau, pourra se présenter à un examen destiné à cons-

[1] La note suivante est ici en italique, dans le texte : « Cette disposition est comprise parmi celles d'un projet de loi sur le recrutement de l'armée qui doit être incessamment soumis aux Chambres. » Elle ne fut pas maintenue dans la loi de 1832 à laquelle le maréchal Soult a attaché son nom.

tater qu'il possède une instruction suffisante pour être admis à l'école militaire.

« 5° Ceux qui auront satisfait à cet examen seront admis, par ordre de numéro et suivant les besoins du service, à l'école militaire où ils entreront avec le grade de sergent[1].

« 6° Après deux années d'études à l'école militaire, et après avoir satisfait aux examens de sortie, les sergents-élèves seront nommés sous-lieutenants, envoyés en cette qualité dans les corps, où les deux tiers des emplois de ce grade leur seront réservés. Ceux des élèves qui n'auraient pu satisfaire aux examens rentreront dans le corps comme sous-officiers.

« 7° L'autre tiers des emplois de sous-lieutenant sera donné aux sous-officiers qui auront fréquenté au moins un an l'école secondaire du régiment et qui se seront distingués par leur aptitude, leur conduite et leurs services.

« 8° L'École militaire préparatoire de La Flèche est supprimée. »

En mettant son nom au bas de ce verbiage, Louis-Philippe faisait une concession qu'il ne devait pas tarder à regretter.

D'ailleurs, le 17 novembre, sept jours après avoir présenté son décret au roi, le maréchal Gérard, dont l'insuffisance était notoire, cédait la place au duc de Dalmatie, qui n'était pas un homme de caractère sans doute, mais dont les capacités militaires étaient incontestables.

Aussitôt arrivé au ministère, le maréchal Soult comprit que la réorganisation de l'école militaire était une des premières nécessités du moment, et tout aussitôt il y travailla.

Comme il était urgent de ne pas laisser l'année 1831 s'écouler sans faire une promotion, une instruction du 28 mars détermina, pour cette année, que le concours pour Saint-Cyr s'ouvrirait à Paris, le 20 juillet, et successivement dans les principales villes du royaume.

Les jeunes gens désirant concourir devaient être âgés de seize ans au moins et de dix-huit ans au plus au 1er octobre de l'année courante. Toutefois, conformément à une décision royale du 17 mars 1831, les sous-officiers et soldats faisant partie d'un corps de troupes étaient admis à se présenter jusqu'à vingt-quatre ans.

Entre temps, le maréchal Soult continuait à travailler à son projet de réorganisation de l'École, projet qu'il menait de pair avec sa loi sur le recrutement; mais c'était là une œuvre de longue haleine qui avait besoin d'être mûrie, et l'on dut aller jusqu'à la

[1] En note, en italique dans le texte : « Des dispositions particulières devront être prises pour leur faciliter, sous le rapport pécuniaire, les moyens de se soutenir à l'École. »

fin de l'année 1832 avant que le décret sur Saint-Cyr parût (20 septembre).

Du même coup tomba l'essai malheureux tenté par le maréchal Gérard. La tentative avait été si piteuse comme résultat, que le nombre des candidats ayant consenti à passer par le régiment n'avait pas dépassé *cinquante*. C'était la condamnation absolue du système.

L'École spéciale militaire établie à Saint-Cyr, disait l'article 1er du décret de réoganisation du 20 septembre 1832 a pour objet d'instruire, dans les différentes branches de l'art de la guerre, les jeunes gens qui se destinent à la carrière des armes et qui sont appelés à entrer comme officiers dans les rangs de l'armée...

Nul ne peut être admis à l'école que par voie de concours.

Le programme d'entrée qui avait été publié à l'*Officiel* dès le 11 avril comprenait les matières suivantes :

1° Les langues française et latine. Les candidats devaient pouvoir expliquer, en présence de l'examinateur, plusieurs passages de poètes et de prosateurs latins, pris parmi les auteurs étudiés en seconde. Ils devaient faire, en outre, sous les yeux de l'examinateur une version latine et une narration française.

2° Les premiers éléments de langue allemande. Les élèves devaient faire, à l'examen oral, la traduction d'une fable de Lessing.

3° L'arithmétique complète, comprenant l'extraction des racines, les proportions par quotient et par équidifférence, avec leur application, à la théorie des logarithmes, l'usage des tables de logarithmes, l'exposition du système métrique décimal.

4° La géométrie élémentaire, comprenant les lignes, les surfaces et les solides avec les calculs numériques qui peuvent s'y appliquer.

Outre l'examen oral, les candidats devaient faire, par écrit, une composition de mathématiques dont le sujet était donné par l'examinateur et dont la durée n'excédait pas trois heures.

5° Des notions générales sur la géographie, la géographie ancienne plus développée, et l'histoire ancienne jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident.

6° Les éléments du dessin.

7° Une écriture correcte.

Comme on le voit, ce programme était loin d'être chargé comme il l'est aujourd'hui. Mais, à cette époque où l'on donnait le temps aux jeunes gens d'étudier et de s'assimiler fructueusement ce qu'ils étudiaient, le niveau intellectuel, s'il n'était supérieur à celui des jeunes élèves de nos jours, ne lui était pas inférieur certainement. On n'a qu'à prendre la liste des officiers fournis par l'École militaire de cette époque pour s'en rendre compte.

L'histoire de Saint-Cyr, sous la monarchie de Juillet, présente une période des plus mouvementées. La liberté politique dont on jouissait à l'extérieur et la licence qui dérivait souvent de cette liberté franchirent à diverses reprises les murs de l'École, et plusieurs fois des scènes de révolte se produisirent dans un établissement qui avait été jusque-là un modèle d'ordre, de tenue et de discipline.

A la suite de ces petites révolutions, des expulsions étaient prononcées; mais, généralement, la grâce était accordée au bout de quelque temps, et les récalcitrants, après un séjour de quelques mois au régiment, étaient admis à reprendre leurs études. Les ducs d'Orléans et de Nemours, qui portaient à l'armée et spécialement à Saint-Cyr un très réel intérêt, demeuraient les négociateurs ordinaires par les soins desquels étaient obtenus ces actes de clémence. A diverses reprises, les princes visitèrent l'École, et Louis-Philippe lui-même passa, à Versailles, plusieurs revues du bataillon.

Vint ainsi l'année 1841, au cours de laquelle l'École militaire reçut un nouveau règlement. Le nombre des élèves put être élevé à six cents, l'âge d'admission fut limité entre dix-sept et vingt ans; toutefois les jeunes gens appartenant à l'armée ou ayant fait une campagne étaient admis à se présenter jusqu'à vingt-cinq ans. Les jeunes élèves non militaires étaient autorisés à ne contracter l'engagement volontaire qu'au commencement de leur deuxième année d'école.

Le programme d'admission fut révisé et comprit désormais : l'arithmétique complète, les logarithmes inclus, l'algèbre jusques et y compris les équations du deuxième degré, la géométrie plane, la géométrie descriptive, la trigonométrie, l'histoire de France jusqu'à Henri IV, la géographie, l'allemand.

Les compositions écrites, au nombre de quatre, comprenaient : une composition de mathématiques avec calcul de logarithmes, une narration ou un discours français, une version latine et un dessin d'après la bosse.

Les jurys d'admission, — il y en avait un au chef-lieu de chaque division militaire, — furent composés de trois officiers et d'un professeur de mathématiques appartenant à l'Université. Les travaux de ces jurys départementaux étaient centralisés à Paris par un jury supérieur présidé par un lieutenant général qui dressait la liste générale et la présentait à la signature du ministre.

La réforme de 1841 élevait le niveau des études à Saint-Cyr, et, pour la première fois, trente sous-lieutenants furent admis au moment de leur sortie de l'École, à concourir pour l'École d'état-major, recrutée uniquement jusque-là par un concours entre les officiers de l'armée.

Nous avons dit que de 1830 à 1840 certaines scènes de désordre s'étaient produites à Saint-Cyr, qu'on n'y avait jamais connues jusque-là. La révolte de 1845 fut d'une gravité exceptionnelle. Elle éclata pour protester contre certaines mesures édictées par le général commandant en vue d'enrayer les brimades, et elle fut d'une violence telle, qu'on dut requérir la garnison de Versailles pour mettre à la raison les révoltés.

Cinq élèves arrêtés et conduits tout d'abord à la prison du Cherche-Midi furent renvoyés comme simples soldats dans un régiment; tous les autres furent désarmés et consignés jusqu'à nouvel ordre par mesure disciplinaire.

Les années qui suivirent, jusqu'à la révolution de Février, furent marquées encore par des expulsions prononcées à la suite de duels entre élèves, duels dont l'un fut fatal aux deux combattants. Il semblait qu'un mauvais vent soufflât sur l'École : les perfides appels de révolutionnaires comme Armand Carrel jetaient le trouble dans ces jeunes têtes incapables encore de distinguer ce qu'il y avait de criminel dans la conduite de leur ancien camarade[1]. Aussi vit-on se reproduire, pendant la révolution de 1848, une copie, atténuée il est vrai, de ce qui s'était passé avec les élèves de Mars au 9 thermidor.

Il est bien vrai que les Saint-Cyriens, aux journées de juin, se tinrent du côté du gouvernement provisoire représentant en ce moment ce que l'on appelait la légalité; mais les démarches auxquelles ils s'associèrent ou dont ils prirent l'initiative demeurèrent un flagrant témoignage de l'indiscipline qui régnait alors à l'École, du désordre qui s'était glissé dans les meilleurs esprits, du désarroi général dans lequel étaient plongées les institutions d'ordinaire les mieux réglées.

Le 2 mars, on voit Saint-Cyr prendre l'initiative d'une démonstration sur la tombe d'Armand Carrel, l'officier trois fois condamné à mort par un conseil de guerre, le déserteur traître à son pays, qui n'avait pas craint de porter les armes, en Espagne, contre ses frères d'armes, les camarades de son propre régiment. Deux jours après, à la Madeleine, ils assistent au service funèbre célébré pour les fédérés tués en combattant l'armée pendant les journées de Février. Un peu plus tard, ils envoyaient au gouvernement provisoire une députation chargée de lui porter diverses réclamations.

Les faiblesses, envers les Saint-Cyriens, du général Cavaignac, ministre de la guerre, qui réintégrait dans l'École les expulsés de 1847, du général Courtois, commandant la garde nationale, qui

[1] Armand Carrel, élève de Saint-Cyr de 1818 à 1820; sous-lieutenant au 29e le 18 octobre 1820.

les traitait de « jeunes citoyens », n'étaient pas de nature à calmer cette effervescence, et quand le gouvernement provisoire crut bon pour sa popularité de nommer sous-lieutenants sans examen de sortie tous les élèves de la première division, ceux de première année ne manquèrent pas de demander, au nom de l'égalité, qu'on étendît jusqu'à eux la mesure prise en faveur de leurs anciens. Ce fut l'objet d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, et n'eût été l'énergie de Lamoricière, qui traita comme il le méritait cet acte d'indiscipline, il est vraisemblable que les députés eussent accédé à la singulière demande qui leur était si cavalièrement adressée.

Le trouble, comme on le voit, était à son comble à Saint-Cyr, et les choses devaient avoir la suite rationnelle que ne pouvait manquer d'amener un si beau début : les Saint-Cyriens, comblés des faveurs de la populace, amis particuliers du gouvernement provisoire et spécialement de Lamartine, traités de « jeunes citoyens par le général Courtois, ne pouvaient plus recevoir que vertement les remontrances de leur général; aussi, le 20 décembre, se révoltèrent-ils contre lui.

Les scènes regrettables de 1845 se reproduisirent avec plus de violence encore; les mutins ne réclamaient rien moins que *la tête du colonel :* un adjudant, saisi par vingt bras solides, fut lancé d'un côté à l'autre d'une barricade; un autre, qu'on voulait précipiter par la fenêtre, fut obligé de s'échapper par les combles. Ce qui se cassa de meubles, de cuvettes, de vases de tous genres convertis en projectiles, l'histoire ne le saura jamais. Force fut, comme en 1845, de requérir la garnison de Versailles qui commençait à s'habituer à ces expéditions.

Disons-le pour l'honneur de l'École, cette émeute fut la seconde et la dernière de celles dont le souvenir fait tache dans le passé de Saint-Cyr, et si l'on s'arrête aux circonstances dans laquelle se produisit l'échauffourée du 20 décembre, en se rappelant la façon dont le gouvernement, le ministre de la guerre lui-même, avaient encouragé les premières velléités d'indépendance et d'indiscipline de ces jeunes gens de vingt ans, on comprendra que ces derniers ne furent peut-être pas les principaux coupables.

VI

A la suite de la révolte du 20 décembre 1848, soixante-douze élèves furent renvoyés comme soldats dans un régiment; l'exemple était sévère, il porta ses fruits. Dès le commencement de 1849 l'École avait repris son calme et sa physionomie d'autrefois.

D'ailleurs dans l'esprit public commençait à s'opérer le revirement d'opinion d'où devait sortir l'empire. On était las des émeutes, des démonstrations sur la tombe de celui-ci ou le monument de celui-là, des coups de fusil dans les rue, des ateliers nationaux et autres désordres de même nature. Dès 1849, les hommes éminents du parti conservateur comprenaient le danger que présentaient pour l'avenir du pays les fluctuations d'une Assemblée où, — dans le parti républicain, — l'insouciance et l'incapacité s'alliaient à l'aveuglement le plus manifeste. Le second empire sortit des fautes de la république, et la France l'accepta par lassitude, comme un malade préoccupé de son état, souffrant gravement et depuis longtemps, accepte le violent remède d'un empirique, au lieu d'écouter les conseils des médecins qui veulent le sauver plus sûrement, mais à long terme.

L'empire se fit donc et, malgré la fameuse parole d'après laquelle « l'empire était la paix », la plupart des militaires acceptèrent le nouveau régime avec l'espoir de lui voir rendre à l'armée une partie du prestige dont elle avait joui au commencement du siècle.

Déjà, sous la présidence du prince Louis-Napoléon, diverses mesures avaient été prises relativement à Saint-Cyr, qui avaient habilement disposé les jeunes élèves en faveur du prétendant.

Vint tout d'abord le décret du 11 août 1850, qui était une véritable réorganisation.

L'effectif des élèves fut maintenu à trois cents, dont un certain nombre était entretenu par le ministère de la marine pour le compte de ce département. L'instruction devait être dirigée dans un but uniquement militaire.

L'admission avait lieu par voie de concours, d'après un programme publié chaque année. Les examinateurs étaient également nommés annuellement, et les candidats étaient acceptés de dix-sept à vingt ans.

La commission d'examen unique se transportait successivement de ville en ville, puis ses travaux étaient centralisés à Paris par un jury spécial chargé de dresser la liste définitive. Ce jury comprenait :

Un général de division, président,

Le général commandant l'École,

Le directeur des études, et quatre autres membres choisis parmi les examinateurs de l'armée et désignés par le ministre de la guerre.

Le prix de la pension fut fixé à 1000 francs, et des bourses purent être accordées aux élèves qui faisaient constater l'insuffisance des ressources de leur famille pour les entretenir à l'École.

Comme régime intérieur, les élèves continuèrent à être scindés en deux divisions : 2e division (première année) et 1re division

(deuxième année). Des études furent réglées par les soins du Conseil d'instruction dont les attributions demeuraient, dit le décret, « la haute direction de l'enseignement ». Suivant leur numéro de sortie, les élèves choisissaient : 1° leur arme, 2° la spécialité dans l'arme, c'est-à-dire la cavalerie ou l'infanterie, et le régiment dans l'arme.

La réorganisation édictée par le décret du 11 août 1850 fut effectuée immédiatement, et deux ans plus tard, le 10 mai 1852, un drapeau était donné au bataillon pour remplacer celui qu'on lui avait enlevé en 1848. Le 30 août suivant, le prince-président se rendit à l'École et distribua, aux jeunes gens ayant obtenu les meilleures notes, des prix de diverses valeurs consistant en armes et en objets d'art. Ce fut la seule fois que le prince Louis-Napoléon, un peu plus tard l'empereur, se rendit à Saint-Cyr.

Un mois après le voyage du prince-président, une nouvelle modification fut apportée au régime des examens. Un arrêté du 13 septembre (1852) exigea le diplôme de bachelier ès sciences, la présentation du diplôme des lettres valant au candidat une majoration de cinquante points.

Un peu plus tard, on put présenter indifféremment le diplôme des lettres ou des sciences, mais la majoration des cinquante points continua à être attribuée à la présentation de l'un et de l'autre diplôme à la fois.

L'année 1853 est la date d'une importante modification introduite dans l'organisation de l'École militaire; nous voulons parler de la création à Saint-Cyr d'une section de cavalerie.

La création d'un manège et l'attribution à l'École d'un certain nombre d'écuyers dataient de la Restauration, mais jusqu'au commencement de l'empire, on ne choisissait son arme, — nous l'avons dit déjà, — qu'à la fin de la deuxième année. Les jeunes gens qui avaient opté pour la cavalerie étaient alors envoyés à Saumur, où ils commençaient seulement à suivre les cours spéciaux qui devaient terminer leur instruction dans leur spécialité.

Le maréchal Saint-Arnaud se préoccupa d'une situation qui ne manquait pas d'avoir des inconvénients. Ainsi, au moment d'une guerre, par exemple, les jeunes officiers de cavalerie qui eussent été appelés à entrer directement dans les régiments sans passer par l'école de Saumur, se fussent trouvés fort empêchés de remplir convenablement la plupart des missions que leur eût imposé le service de leur arme. Un décret impérial, rendu en conformité de ces désidératas, prescrivit la création, à Saint-Cyr, d'une section de cavalerie. Les jeunes gens, à leur arrivée à l'École, choisissaient l'arme dans laquelle ils désiraient servir; ils étaient ainsi placés dans le bataillon ou dans la section, et comme généralement

le chiffre des candidats à la cavalerie était de beaucoup supérieur à celui des places (une par régiment), on procédait par élimination.

Tous les élèves qui avaient demandé la cavalerie étaient soumis à un régime d'entraînement qui comportait cinq à six heures de cheval par jour. Généralement, dès le premier jour, une vingtaine de candidats excoriés, éreintés, épuisés, demandaient d'eux-mêmes à passer dans l'infanterie. Pour ceux qui persistaient, on continuait l'épreuve en renvoyant au bataillon les premiers qui donnaient des symptômes de lassitude; le chiffre que la section ne devait pas dépasser était atteint de cette manière.

Jusqu'en 1861, l'École demeura sur le pied du régime de 1850, et, à cette époque, un décret du 8 juin vint modifier encore une fois son organisation.

L'état-major de l'École comprit :

Un général de brigade commandant,

Un colonel ou lieutenant-colonel commandant en second,

Un lieutenant-colonel ou chef de bataillon d'infanterie commandant le bataillon,

Un lieutenant-colonel ou chef d'escadron de cavalerie commandant la section de cavalerie,

Un aumônier.

Au bataillon, composé de huit compagnies, il y eut :

4 capitaines instructeurs,

8 lieutenants instructeurs,

1 lieutenant chargé du gymnase, de la salle d'escrime et du petit état-major,

8 adjudants d'infanterie,

1 tambour-major,

8 tambours,

16 clairons.

La section de cavalerie comprit :

1 capitaine-instructeur,

1 capitaine-écuyer,

4 lieutenants instructeurs,

4 capitaines-écuyers,

1 vétérinaire.

Puis un certain nombre d'adjudants sous-maîtres de manège, de maréchaux-ferrants, cavaliers de manège, etc.

L'École compte encore 1 garde d'artillerie, 1 garde du génie, 4 adjudants d'artillerie, des sous-officiers maîtres d'escrime, de gymnastique, 1 maître de danse.

Une classe spéciale destinée à favoriser le recrutement du cadre en excitant l'émulation prescrivait l'inscription d'office au tableau

d'avancement des instructeurs *ayant trois ans de grade* et proposés par l'inspecteur général.

Les programmes d'entrée avaient été singulièrement élevés depuis la Restauration.

L'examen écrit comprenait un calcul trigonométrique (résolution de triangle), avec l'emploi des tables de logarithmes, une épreuve de géométrie descriptive, une version latine, un discours français et un dessin d'académie.

L'examen oral embrassait l'arithmétique, la géométrie plane et dans l'espace, la descriptive, l'algèbre, la trigonométrie rectiligne, la mécanique, la cosmographie, la physique, la chimie, la géographie et l'histoire jusqu'aux traités de 1815.

Telle fut l'organisation de Saint-Cyr jusqu'en 1870. Pendant tout l'empire la plus exacte discipline ne cessa de régner à l'École, et les scènes regrettables de 1848 y étaient totalement oubliées.

Le chiffre des promotions était d'environ deux cent cinquante : en 1869, le nombre des candidats fut, pour l'écrit, d'environ quatorze cents, dont cinq cents furent admissibles; il y eut deux cent soixante-dix admis.

Les cours professés à l'École comprenaient : la géométrie descriptive, les plans cotés, la perspective, la physique et la chimie, l'histoire de France et l'histoire générale, la littérature, l'artillerie, la fortification, l'histoire et l'art militaires, la topographie, la législation et l'administration militaires. Sauf les mathématiques, la littérature et l'histoire de France, tous les autres cours étaient professés par des officiers.

Les études militaires techniques embrassaient toute la série des règlements, de l'école du soldat ou du cavalier à l'école de régiment, y compris aussi les divers services : en campagne, intérieurs et des places de guerre.

L'instruction était refaite sur les deux années, de façon que les études faites en première division (deuxième année) prissent le développement de cours de première année; on arrivait ainsi à ce résultat qu'au bout de la première année, l'instruction militaire était déjà suffisante pour permettre, en cas de nécessité, de donner un brevet de sous-lieutenant à des jeunes gens qui n'avaient qu'une année d'école; cela fut pratiqué en 1859 et en 1870.

Cependant, les années marchaient, et la France, livrée à une politique d'aventures, approchait, sans s'en douter, de la crise redoutable où allaient sombrer sa grandeur militaire et sa prépondérance politique. A Saint-Cyr, où l'on ne connaissait guère le dessous des cartes, on avait une aveugle confiance dans la valeur de notre armée, et quand, vers le milieu de 1870, la candidature du

prince de Hohenzollern vint répandre, en Europe, les premières alarmes, tous les cœurs battirent dans la vieille École, comme à la veille d'une grande crise.

On était dans cette effervescence, quand, le 5 ou le 6 juillet, arriva, à l'École, le général de Cissey pour procéder aux opérations de l'inspection générale. Cette inspection est, comme on ne l'ignore pas, un examen annuel passé en France par chaque corps de troupes devant un officier général désigné par le ministre et chargé de constater l'instruction du régiment ou du bataillon pendant l'année. C'était une vieille tradition à l'École que les manœuvres devant l'inspecteur devaient être irréprochables de ponctualité, d'adresse et de précision; mais, cette année, la surexcitation du moment aidant, le bataillon et l'escadron se surpassèrent. Manœuvres à rangs serrés, école de tirailleurs, manœuvres à cheval, exercices de manège et de carrière, tir de canon, tout fut merveilleusement exécuté.

Comme les journaux étaient sévèrement prohibés à l'intérieur de l'École, on ne connaissait des événements du dehors que ce qu'en voulaient bien raconter les officiers, mais ils en avaient assez dit pour qu'on sût combien la situation politique était tendue.

Tout d'un coup, à l'improviste, le 15 juillet, à huit heures du matin, l'exercice qui devait avoir lieu au polygone est décommandé, le bataillon reçoit l'ordre de descendre en armes dans la cour; le commandant du Guiny, aujourd'hui général commandant la 6e division d'infanterie, forme les élèves en carré. Le mouvement est à peine exécuté qu'on aperçoit, descendant le perron qui donne accès dans la cour Wagram, le général de Cissey ayant derrière lui le général de Gondrecourt, commandant l'École, le colonel Hanrion, commandant en second, le colonel de la Barre-Duparcq, directeur du génie et tout l'état-major.

Un frisson parcourt les rangs : le commandant du Guiny n'a rien dit, mais on comprend que quelque chose d'anormal se passe, qu'une importante nouvelle va être communiquée; l'inspecteur général, suivi des officiers qui l'accompagnent, entre dans le carré.

« Messieurs, dit le général de Cissey, je ne croyais pas terminer sitôt mon inspection générale, et je ne pensais pas vous dire, dès aujourd'hui, combien j'ai été satisfait de la manière dont vous vous êtes présentés devant moi. Mais un événement imprévu m'oblige à vous faire ces compliments aujourd'hui. La façon dont vous avez manœuvré est au-dessus de tout éloge, je suis heureux de vous le dire, et l'empereur, auquel j'ai déjà rendu compte de mon inspection, m'a chargé de vous en témoigner toute sa satisfaction.

« Messieurs, je suis chargé, en outre, de vous faire une grave

communication. La Prusse, sans provocation aucune, vient de nous chercher chicane; le gouvernement de l'empereur, cédant à la volonté nationale, hautement manifestée, n'a pas cru pouvoir laisser à terre le gant que lui jetait notre ennemie d'Iéna et d'Auerstædt : l'empereur l'a relevé, et Sa Majesté compte sur vous pour venger l'insulte faite au drapeau. Il m'a chargé de vous dire qu'à cette heure la guerre était déclarée et, par décret d'hier au soir, les élèves de deuxième année, qui ne devaient recevoir leur épaulette qu'en octobre prochain, sont nommés sous-lieutenants.

« Rompez le carré ! »

Un hourrah formidable, un seul cri d'enthousiasme, accueille ces paroles. *Rompez vos rangs!* commande le commandant du Guiny.

Aussitôt commence une vraie saturnale; on danse, on tombe dans les bras les uns des autres, on crie, on hurle, on trépigne. Quiconque eût vu ces jeunes gens, en cet instant, sans savoir ce qui se passait, les eût pris pour une bande de fous furieux.

Le premier mouvement de ce délire passé, on apprit que le départ des anciens auraient lieu le lendemain même et que les élèves de première année quitteraient le surlendemain l'École, pour des vacances de quinze jours; ils devaient rentrer le 1er août et commencer immédiatement les cours de première division.

Inutile d'essayer la description du mouvement qui régna dans l'École après la communication de l'inspecteur général. Les divers fournisseurs d'équipement militaire, qui ont à Saint-Cyr ou à Versailles une succursale, étaient arrivés à l'École une heure après la fameuse nouvelle, avec un assortiment de sabres, d'épaulettes, de shakos d'officiers, qui furent enlevés séance tenante. Les franges d'or remplaçaient sur l'heure l'épaulette de laine rouge, et ceux d'entre les anciens qui ne purent se procurer l'insigne du nouveau grade coupèrent sans plus attendre les franges de leur épaulette gauche en attendant le lendemain.

L'heure du déjeuner arriva sur ces entrefaites, et pour la première fois les *casoars rôtis* [1] furent trouvés délicieux : on trinqua, on but, on s'anima, et l'agitation s'accrut au point que les officiers purent croire un instant à un accès général de *delirium tremens*.

Pour calmer un peu cette bruyante joie, le général ordonna alors, sous prétexte de réjouissance, une marche militaire pour l'après-midi, et, à deux heures, le bataillon était formé en bataille dans la cour Napoléon, sac au dos.

Le capitaine de jour, un jeune officier qui portait théâtralement des tuniques lacées et fendues sur le côté pour donner de l'air à

[1] Nom qu'on donne, à l'École, aux poulets.

une blessure reçue en 1859, en Italie, connaissait les traditions de l'École. Il monta à cheval, et, au lieu de : *Bataillon, par le flanc droit!* réglementaire, il commanda, comme le voulait la coutume saint-cyrienne, à la dernière manœuvre à laquelle assistaient les *anciens: Officiers, par le flanc droit.* A DROITE! *Officiers, en avant, marche!* Le succès fut complet, l'enthousiasme au comble. Ce capitaine s'appelait Georges-Ernest-Jean-Marie *Boulanger*, et, seize ans plus tard, il devait être ministre de la guerre.

Cinq heures après, le bataillon, éreinté par une marche forcée, épuisé, suant sang et eau, rentrait à Saint-Cyr, et, le dîner terminé, montait dans les dortoirs pour y passer sa dernière nuit. Les élèves de deuxième division partirent le lendemain.

Quelques jours après, les premiers coups de canon étaient tirés à la frontière, et il y avait six jours à peine que les élèves de seconde division étaient rentrés à l'École, quand la défaite de Frœschwiller vint, comme un coup de foudre, dessiller les yeux.

Les pertes des armées françaises à Wissembourg, à Wœrth, Spicheren, furent considérables, il devenait urgent de combler les vides produits par le feu ; dès le 9 août, dix jours après leur rentrée, les élèves de deuxième année étaient, à leur tour, nommés sous-lieutenants.

De ces cinq cents jeunes gens qui quittaient l'École pleins de vie, de santé et de jeunesse, cent sept allaient être frappés à bref délai, la plupart gravement, et quarante et un autres devaient tomber pour ne plus se relever, victimes glorieuses du devoir militaire et du dévouement à la patrie.

Mais, dans l'effondrement de toutes leurs espérances, de leurs illusions, de leurs rêves de grandeur et de gloire, étaient-ils plus à plaindre que ceux qui demeuraient? N'était-ce pas le cas de répéter sur leur cadavre sanglant cette parole du livre des Macchabées : *Melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostræ.*

A. DE GANNIERS.

UN POÈTE INCONNU

JEAN TISSEUR

Il y a de singulières destinées littéraires. Parmi tant de réputations qui brillent un instant comme feu de paille sans que la mort ait même à les éteindre, on voit des écrivains qui, ayant mérité la vraie gloire, ne sont plus là pour la recueillir : les uns, tels que Maurice de Guérin, jeunes gens enlevés avant l'âge, tandis que leur œuvre ébauchée à peine n'est pas encore prête pour le public; d'autres à qui l'étoffe de la vie n'a point manqué et dont le talent a eu pleine carrière. Ceux-ci, par un certain goût naturel de l'ombre, par une horreur des critiques aussi bien que des louanges banales, satisfaits d'ailleurs de quelques approbations choisies, mettent le même zèle à se dérober que le commun des hommes à s'étaler, ils font tant, qu'ils passent inaperçus; la renommée, quand elle leur vient, ne visite qu'une tombe.

Ces réflexions viennent à l'esprit naturellement, à propos de deux poètes lyonnais, de deux frères : Barthélemy Tisseur, l'aîné, mort en pleine jeunesse, laissant après lui de grandes espérances et de beaux commencements; et Jean Tisseur, dont l'existence plus remplie s'acheva récemment, dans le temps même où il songeait à recueillir ses œuvres poétiques; la mort, qu'il savait proche, brusquement rompit son travail que, par bonheur, des mains délicates et pieuses furent à même de continuer. Chez les Tisseur, en effet, l'habitude de penser finement, le talent d'écrire, semblent un trait de famille; et, de deux frères survivants, MM. Alexandre et Clair Tisseur, esprits rares qui, plus souvent à l'ombre du pseudonyme, ont charmé les délicats, l'un prit soin d'éditer les œuvres de Barthélemy, l'autre celles de Jean, chaque volume étant précédé d'une notice étendue et charmante qui contient tout ce qu'on peut souhaiter sur le talent, le caractère, la biographie des deux poètes.

Mais, comme afin de ménager la lumière à celui que, vivant, trop de jour blessait, ces livres exquis, tirés à un très petit nombre d'exemplaires, ne sont pas, — du moins pour l'heure présente, — dans le public : assurées simplement contre la destruction, défendues de l'oubli, les poésies des Tisseur ont gardé tout le prix de l'inédit. Or telles sont celles de Jean que quiconque a eu la fortune de les lire doit avoir envie de les faire connaître. Il faut se hâter de parler de certains hommes tandis qu'ils sont célèbres; je me réjouis de pouvoir dédier ici quelques pages à un poète encore ignoré, mais que l'avenir rangera entre les plus excellents des *poetæ minores* de ce siècle.

I

Toutes les fois qu'une œuvre vaut la peine d'être étudiée, la vie de l'auteur, toute simple qu'elle soit, n'est jamais entièrement indifférente. Pourtant les soixante-dix années (1814-1884) où fut bornée celle de Tisseur ne laissent, pour le train extérieur des événements, pas grand'chose à conter. Comment, après les années de collège passées en partie à ce lycée de Lyon tant maudit par Victor de Laprade, il alla faire son droit à Grenoble et un peu à Paris; comment, de retour à Lyon pour n'en plus bouger, il y devint de clerc ennuyé avoué inoccupé; comment enfin, son étude vendue en 1848, il exerça, pendant ses trente dernières années, dans la même ville, les fonctions de secrétaire de la Chambre de commerce : voilà ce qu'il n'est pas nécessaire de déduire fort au long. L'essentiel est de constater qu'au travers de tout cela, depuis le temps où, écolier de rhétorique, il remplissait un gros cahier (un « parterre poétique! ») de couplets et de stances où des pastiches de Béranger se mêlaient naïvement à des réminiscences de Lamartine, la poésie le prit et le retint; mais si la poésie est d'habitude un luxe de l'esprit plutôt qu'un outil de travail, le tempérament propre de Tisseur accusait encore ce divorce entre l'instinct supérieur et la besogne nécessaire : doué d'un sens critique très aiguisé qui le rendait sévère à lui-même, méditant à fond ses sujets, ne laissant rien tomber de sa plume, vers ou prose, que de fini et de parfait, il sentait très bien que le chef-d'œuvre pour lui ne serait jamais une marchandise de débit, ni l'art un métier. Il ne manque certes point de génies dans les lettres qui imposent par leur force et leur masse, qui brusquent la fortune et maîtrisent d'autorité le public; mais pour ces autres talents, à la de Vigny, dont l'œuvre plus aristocratique, plus discrète, et, si l'on veut, plus mince, va loin dans l'avenir, sans se répandre beaucoup en surface,

il arrive que la vocation intime est souvent contredite et gênée par les nécessités de la vie. Ce n'est pas que, chez Tisseur, il y eût révolte de l'idéal contre le réel; nul mépris du travail prosaïque, point de ces rages faciles contre « l'épicier », — l'épicier s'entendant de tout ce qui n'est pas le poète, — que l'école romantique a inventées et mises à la mode, mais, au contraire, un vif sentiment des choses pratiques, une haute estime de l'action, où perçait peut-être le regret mélancolique de n'y être pas suffisamment mêlé. A vrai dire, s'il y eut une espèce d'activité qui lui paraissait ingrate et vaine, ce fut la chicane et, — admirez la chance! — c'est justement où les hasards de sa destinée l'engagèrent d'abord. Les beautés de la procédure n'entrèrent jamais dans sa tête. Il avait coutume d'affirmer que les avoués étaient établis dans le monde uniquement pour dire : « Monsieur le président, je demande le renvoi à huitaine! » Et il vous avait une méthode à lui tout à fait originale de coter leur mérite professionnel : un avoué mettait-il au bas d'un exploit *sous réserves*, ce n'était pas un mauvais avoué; *sous toutes réserves*, c'était un avoué distingué; *sous toutes réserves quelconques*, un avoué de premier ordre; mais celui qui écrivait *sous toutes réserves de droit généralement quelconques*, celui-là était d'une force qui passait toute expression! On peut juger par ces définitions quel homme d'esprit était Tisseur, mais aussi quel étrange homme de loi; d'ailleurs, un authentique fragment de billet, trouvé dans ses papiers, a de quoi nous édifier; il est ainsi conçu :

Non, non, jamais je ne franchis
Le soir ma cime accoutumée,
Sans, dans l'azur où tu blanchis,
Regarder ta lueur aimée.

Monsieur,

Me M., votre avoué, a dû vous prévenir que M. J. avait fixé au mercredi, 3 avril, à midi, la comparution des parties, dans l'affaire, etc.

Lorsque sur un pavé d'azur
Marche une reine orientale,
Elle n'a pas à sa sandale
Une escarboucle au feu plus pur.

Le jour où l'auteur d'un tel billet vendit sa charge dut être un jour d'infini soulagement. Et pourtant il s'en faut que ce poète ne fût bon que pour les vers; dans les fonctions modestes de secrétaire pour lesquelles la Chambre de commerce le choisit bientôt, et qu'il sut amplifier et ennoblir, Tisseur fit preuve d'une souplesse

d'esprit rare. On le vit là, pendant des années, rédiger des rapports techniques, traiter les questions économiques avec une autorité et une dextérité merveilleuses; si bien que les potentats de la finance et du négoce, gens d'ordinaire peu enclins aux charmes de l'esprit pur, se mirent à témoigner à ce lettré une considération exceptionnelle. D'autre part, un groupe de penseurs, d'écrivains, d'artistes lyonnais, une élite comme la province a rarement la fortune d'en posséder, goûtait en lui l'auteur de maint essai littéraire, moral, poétique, semé çà et là dans les journaux, l'admirait pour des vers exquis, presque secrets, à demi cachés dans des revues locales. Célébrité étroite, mais distinguée, mais plus flatteuse, en somme, que la grosse célébrité dont sont affamés la plupart : l'on a beau croire aimer l'obscurité, en fait, c'est la pénombre qu'on aime, et les plus modestes ne sont peut-être que des raffinés. Tisseur écrivait sur un de ses carnets : « J'aimerais mieux avoir quatre voix qui m'honorent, dans ma commune, que quatre mille que j'ignore; de même, quand j'ai fait un vers, je tiens au suffrage de quatre ou cinq personnes; celui des autres est pour moi néant... » Parmi ces quelques esprits choisis dont le suffrage lui était précieux, le premier fut toujours Victor de Laprade. De la même génération et de la même ville, ils s'étaient liés d'amitié fort jeunes, par l'entremise naturelle de Barthélemy Tisseur, l'ami de cœur, le guide intellectuel et presque l'inspirateur du chantre de *Psyché*.

Celui-là aussi, que l'on connaissait seulement par l'hommage posthume que lui rendit Laprade en sa dédicace de *Psyché*, n'est pas une figure d'un médiocre intérêt; et il fournira sans doute à quelque historien littéraire du dix-neuvième siècle une remarquable contribution à la psychologie de cette génération qui souffrit et chérit si fort le tourment des Werther, des René et des Obermann. Ses *Reliquia* poétiques, — quelques pièces écrites d'un jet, sans nulle arrière-pensée littéraire, — attestent un talent incomplet et vigoureux, donnent l'idée d'un disciple de Lamartine un peu gauche et rude, d'ailleurs plein d'élans grandioses et de véhémentes ardeurs; mais si d'autres ont exprimé avec plus d'art le mal du siècle, cette nostalgie de l'infini qui travailla tant de nobles intelligences, on en citerait peu qui l'ait ressenti d'une plus sincère et plus poignante façon. Ame longuement blessée, destinée toute tourmentée d'orages intérieurs et dont le dénouement même eut quelque chose de mystérieux et de tragique : il avait trente ans, commençait à se recueillir et à se rasseoir, professant, depuis plusieurs mois et avec éclat, un cours de littérature française à l'université de Neufchâtel; un soir il disparut, et l'on retrouva son corps roulé dans le lac.

Barthélemy était un esprit ardemment métaphysique. C'est lui qui, joint à Victor de Laprade et à Blanc de Saint-Bonnet, fit fleurir un moment, dans le pays du rêve, « la grande école lyonnaise » éclose au souffle philosophique du bon Ballanche. La naissance de cette école, romantisme particulier détaché du vaste mouvement romantique qui entraînait la littérature d'alors, est assurément un des plus curieux phénomènes de l'histoire intellectuelle du siècle. Trois jeunes poètes-philosophes avaient ensemble décidé d'inaugurer un nouvel âge d'or, de régénérer l'humanité par de beaux vers et de belles idées : une manière de mysticisme néoplatonicien, avec une méconnaissance superbe des hommes et un parfait mépris des faits, formait le fonds du système, lequel devait rayonner de Lyon sur le monde. On s'étonnera aujourd'hui que des esprits supérieurs aient pu rêver presque sérieusement de telles choses; mais le temps était aux palingénésies sociales, et chacun se précipitait aux chimères : 1848, il est vrai, fit épanouir plusieurs de ces merveilles, et si monstrueusement, que les plus hardis spéculatifs, au heurt de la réalité, furent forcés d'en rabattre. La « grande école lyonnaise » n'avait même point attendu jusque-là; Barthélemy mort, Laprade ayant répudié son optimisme humanitaire pour une inspiration austèrement chrétienne; Blanc de Saint-Bonnet s'étant fait l'apôtre hautain d'un intraitable dogmatisme théocratique, elle était, à cette date, enterrée depuis longtemps.

Jean Tisseur, lui, malgré son commerce intime avec les fondateurs de la glorieuse école, y donna peu, la côtoya tout au plus, comme une sorte de Sainte-Beuve à la fois sympathique et ironique. La sagacité critique, le sens exact et le goût de la mesure furent toujours en effet une de ses maîtresses qualités et lui faisaient, en ce milieu d'enthousiastes, une marque à part. Par là, il resta toujours lui-même, assez indépendant de ceux-là mêmes qu'il aimait et admirait davantage, ignorant ces métamorphoses qu'on observe chez Laprade, lequel subissait assez volontiers les influences pour que l'histoire de ses idées se confonde à peu près avec celle de ses amitiés. Je ne veux pas dire que Tisseur n'ait jamais varié : il eut, comme un autre, sa part d'illusions politiques et sociales, dont il guérit par les années : mais en lui l'expérience et la réflexion faisaient tout; il changeait à mesure que la vie l'enseignait, sans pression extérieure, sans revirement soudain, mais par un progrès continu et suivant la loi propre de son développement.

De bonne heure Tisseur fut ce qu'il resta toujours : un sage; mais un sage aimable; en même temps qu'il poursuivait pour lui-même un idéal de moralité élevée et délicate, jugeant les hommes et les choses avec une finesse sereine, avec une ironie souriante,

qui s'était gravée sur ses traits et donnait à son masque quelque chose d'un Voltaire qui eût été bon. Nul ne justifia mieux cette définition qu'il avait trouvée de l'homme : une conscience ornée. Entre les ornements si riches et variés qui rendaient cette conscience séduisante, il en faut dire un dont ses amis seuls peuvent se souvenir, et qu'il avait à un degré incomparable : l'esprit de causerie. En ce temps-là, écrit un témoin qui parle en connaissance de cause[1], « Lyon eut la fortune de posséder quatre causeurs hors pair : c'étaient Laprade, Buy, Chenavard et Jean Tisseur, tous quatre ayant chacun dans cet art délicat qui tend de nos jours à se perdre une physionomie très particulière. Laprade, abondant, ardent, exalté, mettant le feu sous le ventre, toujours « énorme », mettant de l'infini jusque dans le bouffon; et précisément ce qui sauvait tout, c'est qu'on ne savait jamais bien, avec lui, où finissait l'infini et où commençait le bouffon. C'est ce qui rendait charmant jusqu'à ses férocités; car nul plus que lui ne fut féroce... à table. — Bien au contraire, Buy, lent, cherchant ses mots, jusqu'à ce que l'expression propre, fine, exacte, tombât de ses lèvres, pour être posée comme un diamant au sommet de la pyramide d'un paradoxe éblouissant. — Chenavard, qui ne connaît son art si extraordinaire de dire, de narrer, d'exposer, j'allais dire d'imposer, s'il était permis d'employer ce mot dans le plus aimable des sens? Qui ne connaît le merveilleux arsenal d'idées qu'il exhibe, chacune à leur tour et dans leur ordre, donnant à la conversation le tour du plus charmant des monologues? — Tout autre était Tisseur, qui n'exposait pas comme Chenavard, qui ne dissertait pas comme Buy, n'entassait pas les énormités comme Laprade, mais suffisant à tout, intervenant à point, se retirant à point, semant partout l'enjouement, l'esprit et la grâce. »

Tel vécut ce poète et ce sage, excellent en toutes les délicatesses de l'esprit, compris et recherché des meilleurs, pour le surplus; volontairement confiné dans une ombre qui eut sa douceur. Il s'éteignit dans l'été de 1884, assez brusquement; et l'une des dernières recommandations qu'il fit le peint au naturel; il prévoyait avec chagrin les hommages posthumes, les discours d'apparat, toute la banalité théâtrale des funérailles : « Enfin, dit-il, le moins de bruit possible! » Discret jusque dans la mort.

[1] Notice de M. Clair Tisseur.

II

Le livre de Jean Tisseur, divisé par ses éditeurs en trois parties : les *Poèmes* — les *Caprices* — les *Vers intimes*, contient très peu de pièces d'une exécution faible : on sait avec quel soin il composait, et que de ses compositions diverses il n'a voulu nous donner que la fleur; car Tisseur était de ces hommes qui auraient honte de tout livrer au public et font eux-mêmes avec une coquetterie scrupuleuse leur toilette pour la postérité. Mais ce n'est pas tout de faire très bien les vers; si les aromates du style, comme il disait, sont nécessaires à la conservation d'une œuvre, encore faut-il avant tout que l'œuvre existe d'une existence propre et indépendante : combien de rimeurs dont les productions se glisseraient sans disparate dans un recueil de Lamartine ou de Hugo ou de Musset, et desquels il n'y a, pourtant, qu'à se taire, parce que la physionomie personnelle, le je ne sais quoi qui fait qu'on est soi et non pas un autre, manque à leur talent! Tisseur aussi a deux ou trois de ces pièces-là (et les meilleurs poètes en ont à leur début); mais elles ne font rien qu'accentuer par le contraste la vive personnalité qui brille dans le reste : à partir du moment où il prit possession de lui-même, ses vers n'ont pas besoin d'être signés, pour qu'on dise : Voilà du Tisseur!

Si l'on voulait faire entendre d'un mot en quoi consiste cette personnalité, l'on pourrait dire que Tisseur fut en plein dix-neuvième siècle, à contre-biais du courant romantique où il plongeait, un pur *attique*, avec tout ce que l'atticisme comporte de raison sereine, d'imagination limpide, d'exquise simplicité, d'eurythmie et de grâce. Les plus puissantes influences contemporaines n'eurent point sur lui de prises : pour lui assigner un parentage, après des affinités constatées avec Alfred de Vigny, il faut remonter sans doute à André Chénier, ce merveilleux poète que le romantisme a bien pu revendiquer pour son précurseur, parce qu'il suscita de la pitoyable prosodie décrépite du dix-huitième siècle un vers jeune, vivant et nerveux, mais qui d'ailleurs eut si peu de rapport avec l'école issue de la révolution romantique. Celle-ci dérive tout entière de deux génies souverains : Lamartine, le véritable initiateur, qui a créé de son souffle l'âme de la poésie moderne; Hugo, qui de ses mains de prodigieux ouvrier en a façonné le corps et le vêtement. Tandis que l'un fait passer dans nos habitudes lyriques l'effusion incessante du moi, la rêverie vaste, un essor douloureux vers l'infini, l'autre apportait le métal éclatant et sonore de son vers, l'opulence de ses rimes, sa profusion de couleurs étalées avec plus de souci de l'effet

que de la justesse, tout le décor enfin modifié en cent façons, mais toujours reconnaissable de l'école. De fait supprimez par la pensée ces deux hommes : je n'aperçois guère de poètes de ce siècle, les sains ou les maladifs, dont l'œuvre resterait intacte, tant il subsiste encore de Lamartine dans les plus bizarres déviations ou corruptions de l'idéal, et de Hugo sous les plus paradoxales fantaisies de rythme. La singularité de Tisseur est justement que, dans cette hypothèse, rien de son talent ne serait perdu. Dans le temps même où la jeunesse tout entière était en proie à une hugolâtrie effrénée, jamais les splendeurs voyantes, la grandeur énorme et la force grossière d'*Olympio* ne le captivèrent, et il ne le tenait en somme, — comme fera peut-être la postérité, — que pour le plus prodigieux virtuose du mètre et le plus riche fabricant d'images qui ait paru dans le monde. Quant au poète des *Méditations* et de *Jocelyn*, il lui avait voué une adoration qui n'alla jamais diminuant, il voyait en lui le maître par excellence de la lyre moderne : mais telle était chez Tisseur la puissance de l'instinct original, que ce divin génie n'eut pas sur son développement d'action sensible.

Chénier, au contraire, et Chénier seul l'attira par de secrètes affinités de nature ; et l'œuvre de Tisseur dans son ensemble témoigne quelle étude profonde il avait dû faire de ses procédés, et avec quel succès.

Chez tous les deux, c'est bien le même vers souple, aérien, ni d'allure uniformément pompeuse à la guise classique, ni disloqué et haché comme on le voit chez certains modernes, d'un rythme bondissant parfois et haletant, toujours harmonieux, vif et pur; ce sont aussi les mêmes artifices favoris pour accentuer la passion, ce sont les mêmes rappels de couleur, les mêmes répétitions expressives (par exemple d'un mot en tête et à la fin du même vers ou d'un mot qui termine un vers et commence le suivant, etc.); ce qu'on pourrait dire, si l'on tenait à spécifier quelque nuance distinctive, c'est que le vers d'André paraît plus vif et fluide, celui de Tisseur plus plastique et décèlant une âme moins passionnée que contemplative. Au reste, malgré ces évidentes ressemblances de forme, il faut se garder de voir en Tisseur un simple imitateur ou continuateur de Chénier : car, s'il s'est assimilé très heureusement ses qualités techniques, le tour de pensée, la façon de sentir, diffèrent, ainsi qu'on va bien voir, étrangement ; je ne voudrais même pas dire que l'un procède de l'autre, mais plutôt que ce sont là deux frères, deux fils de la Grèce antique, dont l'aîné a contribué par son exemple à l'éducation du second.

Rare phénomène littéraire, que ces éclosions de génie grec dans le terroir français : cela n'étonne guère de Chénier, né à Byzance,

et d'une mère de sang grec; la genèse de Jean Tisseur serait un problème plus malaisé à résoudre, si l'on ne connaissait d'ailleurs quelles singulières sympathies existent entre le génie lyonnais et l'idéal hellénique : témoin, en littérature, l'*Antigone* de Ballanche, la *Psyché* et l'*Hermia* de Laprade; en peinture, les fresques d'Hippolyte Flandrin, d'un rythme si purement antique, et ces grandes idylles héroïques où Puvis de Chavannes nous donne la vision d'un paganisme épuré et ennobli duquel aucun pinceau moderne n'a plus le secret. Mais Ballanche et Laprade, en allant puiser des mythes et des symboles à cette source première de toute belle idée, ne sont, après tout, si l'on ose le dire, que des « barbares » hellénisants; leur habitude d'esprit n'est point grecque, et le soleil d'Hellade n'apparaît chez eux qu'embrumé de songerie germanique : seul, Tisseur réalise pleinement et d'instinct l'idéal grec. La première fois qu'il contemple la mer (il est vrai que c'était la Méditerranée), pensez-vous que ce soit l'impression de l'immensité qui le saisisse! Non, il songe seulement « au bouclier bombé » dont parle Homère : voilà de ces traits où le Grec se révèle tout entier. Et, en effet, c'est le contour pur et précis, l'image nette, l'irréprochable harmonie qui séduit l'art antique; c'est le parfait, non l'infini, auquel la poésie moderne, modifiée, qu'elle le veuille ou non, par l'hérédité du moyen âge et tout empreinte encore de mysticité chrétienne, aspire naturellement. Celle-ci peut suggérer davantage; l'autre exprime divinement les choses.

Ajoutez que le génie français, en particulier, a continué de porter jusque dans la poésie quelque chose d'oratoire qui la trouble : notre lyrisme, depuis Malherbe jusqu'à Musset et Hugo, est volontiers éloquent, j'allais dire *avocat*, il semble se servir du beau comme d'un moyen pour émouvoir, pour convaincre : dans l'art grec, la recherche de la beauté est bien plus désintéressée, et avant que d'exciter quelqu'une des passions humaines, c'est la passion même du beau qu'on y veut satisfaire. Quand le vieil Homère raconte comment Ménélas est blessé, tout de suite le sang pourpré qui ruisselle sur la cuisse du héros rappelle à ses yeux les laines de pourpre enroulées autour des fuseaux d'ivoire; et cette image charmante le distrait un moment de la sanglante scène. De même, tandis que Chénier, au pied de l'échafaud, compte les « pas sonores de l'heure sur l'émail brillant », il s'abandonnera au charme d'imaginer le cortège des belles vierges qui accompagnent l'agneau marqué pour la boucherie et le parent de fleurs avant sa mort. Cette impérissable fleur d'imagination, cet éternel sourire qui perce sous le pathétique ou le sérieux de la pensée, est un des signes propres de l'art grec : vous trouverez cela partout dans Tisseur.

L'esprit de Tisseur est si naturellemeut grec, que, dans certains de ses poèmes et de ses plus admirables, une idée générale ou même moderne se vient insérer dans un cadre grec. Voici, par exemple, un thème cher aux philanthropes contemporains : le règne de la paix sortant des horreurs de la guerre : dans son *Javelot rustique*, Tisseur y brode une fiction digne de l'ingéniosité d'un Athénien. C'est un soldat obscur qui a tué d'un pieu agreste le roi ennemi : or le pieu s'enfonce en terre, s'enracine, reverdit, et plus tard, sous son ombre, les peuples échangent les serments de la paix. Ce tableau d'une guerre à l'âge héroïque nous donne la même impression que pourrait faire l'aspect des frises du Parthénon : la bataille même régie par un rythme sacré, des légions évoluant « au soleil comme des chœurs tragiques », les chevaux « au galop mesuré » tout pareils à ceux de Phidias; et, çà et là, les épisodes qu'on dirait traduits de quelque beau marbre antique, comme ce groupe de guerriers, dont l'un

. . . . . se relève
Brandissant à genoux une moitié de glaive,
Pâle, la bouche ouverte et les regards éteints;
Son casque renversé pend derrière ses reins.
L'autre parle, orgueilleux du vain défi qu'il lance,
Mais une flèche part, et, mère du silence,
La flèche vient clouer sa langue à son palais...

Notez ces expressions homériques, magnifiques et simples, telles que : la flèche, *mère du silence :* elles abondent dans Tisseur. Un peu plus loin, le javelot devenu arbre, on le voit étendre

Son ombre, *vaste nuit* qui recouvre un arpent.

Et que dire du péan de la Paix qui vient ensuite? Il est d'une beauté ample et sereine qu'un chœur de Sophocle ne ferait point pâlir : Nous aimons la guerre disent les peuples,

Mais nous aimons aussi l'éclair du soc d'acier
Qui, pareil à la dent tranchante du sanglier,
Déchire en la creusant la glèbe nourricière,
Le rauque tournoiement de la meule de pierre,
Et la main qui bâtit ou forge, et les marteaux
Dans la flamme tordant le rayon des métaux :
Ils forgent, ô Pallas, ta lance glorieuse.
Mais nous t'aimons aussi, vierge laborieuse,
Lorsque, par ton exemple, instruisant les humains,
Tu brodes le péplos de tes augustes mains.
. . . . . .

Avec toi nos chansons, nos voix célébreront
La Paix qui porte aussi l'olivier à son front,
La Paix, sœur d'Aphrodite et mère des sourires,
Qui ramène les jeux, les fêtes et les lyres,
Les longs banquets, la couche où le lin parfumé
Se déploie au retour pour l'époux bien-aimé...
. . . . . .
Descends! le temple est prêt, ô déesse! pour toi
Les meules de blé mûr, hautes, rondes, pareilles
A la ruche dorée où volent les abeilles,
S'élèvent sous les yeux du laboureur charmé...
Par toi dans les paniers la vendange écrasée
Coule et rougit les joues de sa chaude rosée;
Par toi la pourpre à flots inonde les pressoirs;
Et sur le dos des mers, par toi, les vaisseaux noirs
Se croisent, échangeant dans leurs chemins humides
Et la perle et l'ivoire et les tapis splendides,
Et le fer de Lemnos et l'or des Libyens!
Car, ô Paix, c'est de toi que viennent tous les biens.
Descends donc parmi nous, viens, verse sur le monde...
Verse tes plus doux fruits et tes plus doux trésors;
Mais ne nous donne pas seulement ceux du corps,
Accorde-nous la grâce alliée au courage.
Dans l'agora rempli, sur les lèvres du sage,
Donne au vrai la splendeur du beau, pour que toujours
Les belles actions naissent des beaux discours!

Seuls, les grands artistes ont le don d'enclore en quelques mots l'essence d'une âme et le génie d'un peuple; dans ces trois derniers vers, n'est-ce pas toute Athènes qui respire?

La couleur grecque n'est pas moins admirable dans l'*Épitaphe de Lamartine*. Pas de sujet, semble-t-il, plus moderne et moins mythologique, mais il faut voir comme naturellement, insensiblement, il se revêt, dans l'esprit de Tisseur, et se pénètre d'antiquité, comme le poète de *Jocelyn* se métamorphose en aède, comme la réalité est harmonieusement transposée dans un idéal décor ionien :

Passant, celui qui dort sous cet arbre incliné
Fut un aède, un sage, un fils de Mnémosyne,
Le dernier que les dieux à la terre ont donné.
Quand il chantait, aux sons de sa lyre divine,
Le jeune homme apprenait à devenir meilleur,
Et même dans l'Olympe, Éros, l'enfant rieur,
S'attendrissait, tandis qu'émue et rougissante,
Sa mère renouait sa ceinture décente.
Car en des nombres doux et graves il disait
L'amour nouveau, ses lois, son culte plus parfait;

Les tristesses de l'âme en sa prison charnelle,
Ses délires grossiers, ses dégoûts, et comment
Elle se purifie et s'élève en aimant.
Pourtant les dieux (telle est parfois leur loi cruelle)
Voulurent éprouver leur disciple fidèle :
L'aède devint pauvre; on le vit suppliant
Errer, tendre la main, pareil au mendiant,
Et les mortels ingrats restaient sourds à ses plaintes,
Ils l'insultaient. Passant, ne les imite pas.
Pour consoler cette ombre, arrête ici tes pas,
Répands en son honneur les libations saintes.
La cendre de l'aède est chère encore aux dieux.
De même qu'autrefois, du Pinde et de l'Alphée
Les rossignols venaient au sépulcre d'Orphée,
De même un doux instinct les rassemble en ces lieux;
Et pour avoir touché de l'aile au mausolée,
Leur chant est plus suave et plus mélodieux,
Leur voix monte plus pure en la nuit étoilée.
Passant, prête l'oreille, et du fond du tombeau
Entends l'ombre parler par la voix de l'oiseau!

Il n'y a rien, je pense, d'aussi exquis et d'aussi pénétrant dans toute l'*Anthologie* grecque. De même *Lyda la pâle*, un simple sonnet, semblerait de Bion ou de Moschus, n'était, je ne sais quoi d'une rêverie plus intime. Et ce rien, cette bluette, ce quatrain que voici, ne le dirait-on pas de quelque Anacréon par hasard attendri :

Qui sait où s'en vont les roses?
Qui sait où s'en va le vent?
En songeant à de telles choses,
J'ai pleuré souvent.

Un tel sentiment, et si naturel, de la beauté grecque est bien plus rare qu'on ne pense. S'il s'agissait seulement de s'être rendu très familier avec les choses de l'Hellade, et de traiter à grand renfort d'archéologie des sujets empruntés à l'antiquité héroïque : cela s'est assez fait de notre temps; et chacun sait dans ce genre les curieuses tentatives d'un poète du plus grand talent, M. Leconte de Lisle. Mais tout cet effort d'érudition pittoresque, cette riche mosaïque de mots transcrits plutôt que traduits du grec, ne sauraient faire illusion qu'aux esprits superficiels : en vérité ces *Poèmes antiques* ne sont grecs que par l'écorce. L'impassibilité glacée de Leconte de Lisle n'a guère de rapport avec la sérénité hellénique, il manque essentiellement de cette fraîcheur d'imagination, de cette délicatesse de sensibilité, de ce tact et de ce goût suprêmes, sans quoi l'art de Phidias et de Sophocle ne se conçoit point, et qui

brillent à chaque ligne du *Javelot rustique* ou de l'*Épitaphe*. Leconte de Lisle, en somme, semble un antiquaire très habile qui travaille dans le grec, au lieu que Tisseur est vraiment un Attique ou plutôt un Alexandrin, qu'une erreur de nature a fait naître dans la France du dix-neuvième siècle.

III

On a pu entrevoir cependant que, sous cette forme délicieusement grecque de Tisseur, souvent une pensée moderne se dessine. De fait aucun poète français ne suivit plus heureusement le fameux conseil de Chénier, de faire « sur des pensers nouveaux des vers antiques ».

Mais où cette modernité éclate davantage, c'est dans ses pièces d'ordre intime et, comme diraient les critiques allemands, *subjectif;* là, certes, il se sépare profondément d'André Chénier avec lequel on est si porté à le comparer, tant l'un et l'autre ont senti contrairement les choses de l'amour. Si Chénier, dans ses élégies et dans ses idylles, se montre constamment le poète du désir jeune et de la volupté naïve, Tisseur nous apparaît tel qu'un stoïque encore sensible, douloureusement replié sur lui-même, redoutant la passion comme le pire des maux, parce qu'il en sait par avance les délices fugaces et l'inanité suprême. De là, dans la série de ses poésies amoureuses, un long sourire affligé, je ne sais quel accent triste et profond, qui s'accorde bien mieux avec l'état d'âme des générations présentes qu'elle ne rappelle les désespoirs et les exaltations habituels aux amoureux romantiques. Il y a un certain *Sonnet d'octobre*, qui donne, et jusqu'au malaise, l'impression de cette philosophie navrée, en harmonie avec un lourd ciel brumeux, rayé d'un vol de corbeau. L'*Idylle d'automne*, *A une jeune fille*, *Souvent songeant à vous...*, *Ad seipsum*, toutes ces pièces diversement belles laissent apercevoir au fond la même pensée sévère : un sage tenté d'aimer, et tout proche d'être aimé, qui se tait ou qui s'éloigne afin d'épargner à deux êtres des regrets trop bien prévus, et peut-être des remords :

> O mon cœur, fuis le charme et ne prends pas plaisir
> A suivre la chimère impossible à saisir!
> A détourner les yeux je sais ce qu'il t'en coûte ;
> Mais reste solitaire, et marche dans ta route...

La *Saison du repos* surtout respire ce désir passionné d'impassibilité. De même que les poètes ont accoutumé de souhaiter le règne du Printemps, de la « saison féconde en belles renaissances », il y invoque l'Hiver, « le morne et le stérile Hiver », le « pacifique »,

comme il le nomme magnifiquement; et il le salue, ce libérateur, avec un enthousiasme désespéré :

Moi, je t'ai vu descendre et sévir sans effroi.
Je n'ai pas dit : Hiver, éloigne, éloigne-toi...
. . . . . .
Non; je t'ai dit : descends, viens, ravage à ton gré
Ce cœur où, malgré moi, trop d'amour est entré;
Frappe, n'épargne rien; taris sa vie, émondes
Tout ce feuillage, enfant des sèves vagabondes;
O saison du repos, ô saison de l'oubli,
Ah! glace les ardeurs dont mon sein est rempli!
Ou plutôt, si tu veux, dans un coup de tonnerre,
Comme tu fends parfois le chêne centenaire,
Fends mon cœur, fends mon cœur et qu'il vole en éclats,
Car je t'invoque, Hiver, et tu ne voudras pas,
Ennemi du printemps, des roses, du zéphyre...
Non tu ne voudras pas que seul je sente encore
La rosée affluer et les roses éclore.
Non, comme les vergers, les plantes, les buissons,
Mon âme aura sa part de neige et de glaçons;
Ce téméraire amour, délire de ma vie,
Ces bourgeons où se perd la sève qui dévie,
Ce *printemps douloureux* qui frémit dans mon sein,
Ce *luxe amer*, ces fleurs, cette couronne en feu
Qui sèche en l'épuisant l'arbuste qui la porte,
Prends-les, que loin de moi ton souffle les emporte;
Prends-les, de cet amour que je sois délivré,
O *pacifique Hiver*, et je t'en bénirai!

Ces imprécations contre l'amour ne partent point d'une âme désabusée par l'âge : dès son début, dès l'*Idole*, qui resta aussi son chef-d'œuvre, Tisseur exprimait en des traits ineffaçables cette horreur sacrée pour le despotisme de la Vénus antique : il faudrait s'arrêter à chaque mot de cette pièce, où l'amour est présenté comme une sorte de possession fatale, la beauté symbolisée par une insensible et froide idole, le souvenir qui survit à la rupture et la rend vaine, par un serpent mystique dont le venin tue lentement l'amant abandonné. Tout ce drame allégorique est d'ailleurs traité de main de maître :

Un jour, levant ta main de colère saisie,
Tu frappas la statue entre toutes choisie,
Tu fis crouler l'idole en t'écriant : Les dieux,
Les dieux compatissants ont désillé mes yeux.
Et libre, et tout joyeux de ce trait de courage,
O poète indigné d'un trop long esclavage,

Tu fuyais, sans vouloir par un dernier détour
Regarder ces débris sacrés par ton amour...

Ainsi délivré, le poète marche vers la fraîcheur des bois, rêvant les doux loisirs, « l'ombre épaisse et calmante », les chansons le soir, les rondes des nymphes « et l'oubli de lui-même et l'oubli de ses maux ». Mais voilà qu'un serpent, sorti du socle de l'idole, rampe jusqu'à lui, pique au talon l'amant fugitif. Dès lors on le voit courbé, blême, inerte, traîner partout une vie mourante :

Oui, même aux jours divins où la nature exhale,
Comme une épouse ouvrant sa couche nuptiale,
Un arome inconnu d'ardente puberté,
. . . . . .
Toi, rien ne te remue et rien ne te distrait;
Ton cœur n'a pas sa part des douces influences
De la saison féconde en belles renaissances;
Les vertus du printemps ne peuvent t'émouvoir...
. . . . . .
Que de fois, retiré sous la feuillée obscure,
Le rossignol t'a dit : « A Phébé qui te voit,
Poète, allons, ce soir, chante un hymne avec moi! »
Et que de fois aussi, traversant les prairies,
Jetant avec des fleurs de folles railleries,
Les nymphes ont voulu dans leur chœur tournoyant,
Prisonnier consolé, t'entraîner en fuyant,
O toi, pauvre blessé, qui refuses de vivre
Et qui laisses passer les vierges sans les suivre!
Mais chants du rossignol qui ravissent la nuit,
Et regards rougissants de la vierge qui fuit,
Et corbeilles d'avril pleines de marguerites,
Trésors perdus que tout cela!... Toi, tu médites
De redresser encor sur son vieux piédestal
La déesse sans cœur qui t'a fait tant de mal,
Ou d'aller une nuit, seul, à la dérobée,
Coller ta lèvre au bras de l'idole tombée.

Pour la beauté des vers, pour la profondeur et le pathétique de l'inspiration, l'*Idole* ne serait pas, je pense, indigne de figurer à côté du *Lac*, du *Souvenir*, de la *Tristesse d'Olympio*, ces trois immortelles élégies des trois grands poètes du siècle. C'est toujours le même sujet : la poignante remembrance d'une amour passée. Mais combien nous sommes loin de ce consolant souvenir de Lamartine, de Musset, de Hugo consolant parce qu'il éternise un bonheur éphémère, mais divin! Chez Tisseur, il ne fait rien que perpétuer une angoisse, ranimer une passion malfaisante, et il lui arrache un

cri désolé pareil à ces malédictions qu'un Lucrèce et qu'un Euripide exhalaient contre la fatalité de l'amour.

Chose remarquable! avec ces pensées couleur d'automne, des paysages printaniers alternent et contrastent constamment dans l'œuvre de Tisseur. Le printemps exerçait sur son talent une extraordinaire influence; il aimait à y retremper et raviver son âme fatiguée; et, à chaque renouveau, entrait en des ivresses et des extases qui se traduisaient en poèmes. Dans la demi-teinte mélancolique de la *Saison du repos*, de l'*Idole*, le printemps met comme de délicieuses échappées de lumière blanche et blonde; et je ne sache guère de pièce où il ne tienne quelque place. Tisseur a des vers magiques pour évoquer à l'imagination, non seulement ses dehors visibles, mais ses fraîcheurs, ses frissons, ses aromes, tout ce qui en fait pour ainsi dire l'intime et subtile essence. Description sans cesse recommencée, renouvelée sans cesse par quelque trait ou quelque nuance qui empêche la monotonie : tel est le privilège des choses véritablement aimées, qu'on en parle toujours sans se répéter jamais.

Le don le plus charmant du printemps, la fleur, occupe aussi Tisseur et l'inspire. De fait, soit qu'il chante le *Mois des roses* ou les *Voûtes blanches* du pommier et du cerisier, la *Lavande* ou la *Primevère*, les *Violettes* ou la *Branche de lilas*, il me fait songer à cette école de peintres de fleurs pour laquelle Lyon fut de tout temps renommé. Mais est-ce assez dire qu'il soit pittoresque? Il excelle surtout à associer à la peinture de la fleur tout un monde d'harmonies morales; il en sait la signification mystique; il en répand dans sa poésie l'âme exquise et légère. Lisez le *Premier amandier*, c'est par un côté un tableau merveilleux, de tons si argentins, qu'on le dirait peint avec des reflets de neige et des clartés d'étoiles : mais c'est aussi, s'élançant de ce luxe tout virginal de blancheur, un hymne à la Pureté. Mettez en regard la fameuse *Symphonie en blanc majeur* de Théophile Gautier; le morceau est certes d'une étonnante virtuosité : mais, sous ce prestige de couleurs plaquées par un émailleur impeccable, sous ce décor qui fait illusion aux yeux, on chercherait en vain une émotion, un sentiment, quelque chose de comparable à ce vers du *Premier amandier*, qui s'élève, à la fin du poème, comme un grand lis idéal :

O Pureté, ton nom tout seul me fait pleurer!

IV

Ces délicatesses intimes, cette sorte de sensibilité affectée à la fois par les deuils de l'amour et par les fêtes de la nature, ne constituent pas toute l'originalité de Tisseur. S'il mérite d'être surnommé dans notre littérature « le poète du printemps », il a su ouvrir aussi d'autres sources de poésie, plus profondes peut-être et plus spécialement modernes. On ne citerait guère de poètes qui aient compris aussi bien que lui et glorifié la beauté du travail, non seulement du travail primitif et agricole, lequel est devenu depuis longtemps un lieu commun bucolique, mais de cette forme plus compliquée de l'activité moderne qui est le labeur industriel. Là-dessus encore Tisseur se trouvait en mésaccord avec l'école romantique, qui érigeait en principe le mépris des réalités et des forces utiles, qui creusait un abîme entre le monde pratique et le monde de l'art, qui avait fui d'abord dans le pittoresque factice d'un moyen âge de convention le spectacle si intéressant de l'humanité ambiante, pratiquant avec des armes infiniment diverses et complexes la lutte pour la vie : mais au fond, à qui sait voir, il n'y a pas de raison pour que la structure puissante d'une machine paraisse moins *poétique* qu'un mâchicoulis de château fort, et un train rapide, filant dans l'espace, a peut-être de quoi impressionner l'artiste tout autant qu'une chevauchée de reîtres. A cette esthétique singulièrement superficielle, Tisseur opposait très à propos l'usage de l'antiquité grecque :

« Homère et Pindare, écrit-il, nous font connaître non seulement les sentiments qui les agitent, mais jusqu'aux vulgarités domestiques de la vie ancienne, jusqu'à la géographie de leur pays. Leur poésie embrasse et ennoblit tout. Nous autres modernes, nous avons inventé la distinction du beau et de l'utile. Notre poésie est devenue une sorte d'abstraction à l'usage des lettrés... S'il est une civilisation qui possède une physionomie distincte dans l'histoire, c'est la nôtre. Eh bien, supposez que notre civilisation disparaisse, et que pour la reconstruire, un érudit n'ait plus à sa disposition que nos poètes échappés seuls au naufrage universel : en viendrait-il à bout? »

Tisseur ne s'effrayait donc ni du détail technique ni du mot propre, sans méconnaître pour cela l'inconvénient de tomber dans la versification didactique, qui n'est rien qu'une mnémotechnie : « Il ne s'agit pas d'être didactique, de ne chercher la poésie que dans la reproduction ornée des choses de l'industrie, de dérouler des

guirlandes autour des machines : non, il faut savoir prendre la poésie où Dieu en a mis. »

Cette théorie littéraire qui lui était chère, — l'alliance du beau et de l'utile, — Tisseur l'a énoncée symboliquement en deux nobles stances intitulées : *Paroles du Soleil*, où l'astre « infatigable » explique qu'il ne luit pas pour mettre aux roses vaniteuses des colliers de rosée », qu'il « est le grand flambeau de l'atelier du monde », qu'il « resplendit pour le travail »; surtout il l'a réalisée dans plusieurs pièces de longue haleine : *Une visite au tombeau de Jacquard*, la *Locomotive*, la *Locomotive enlevée*. Le poème de Jacquard, le plus public, je crois, de ses ouvrages, et qui eut une certaine célébrité provinciale, était aussi de ceux qu'il préférait; il y dut mettre un soin extrême, et l'on ne peut nier que tout y soit d'une précision parfaitement élégante, qu'il s'y trouve des vers touchants, et par endroits de très belles élévations philosophiques. Là, cependant, s'il faut tout dire, l'ingéniosité descriptive étouffe un peu l'inspiration, et l'on noterait des vers qui sentent trop l'abbé Delille : après cela, il était difficile sans doute de louer l'inventeur du métier à tisser sans donner dans l'écueil didactique. La *Locomotive enlevée* est une fantaisie étrange et qui ne manque pas de puissance : l'automate de fer et de feu aperçu un jour par deux séraphins, ramassé curieusement et jeté sur le parvis céleste au milieu de l'effarement des bienheureux, agréé enfin par le Très-Haut, pendant qu'un archange proclame :

Gloire à Dieu? Paix à l'homme! et que l'avenir soit!

Mais la troisième pièce la *Locomotive*, est peut-être, avec l'*Idole*, le plus beau titre de gloire de Tisseur. D'une absolue beauté, elle prend, si l'on en considère la date, une valeur tout à fait singulière. Aujourd'hui, en effet, cette prodigieuse personnification de l'effort humain disciplinant les forces de la nature, la locomotive, a frappé assez notre imagination pour être devenue une espèce de thème littéraire. Dans le *Parnasse* de 1886, M. Villiers de l'Isle-Adam lui a consacré une ode d'un assez beau mouvement; et récemment le paradoxal *A Rebours*, de M. J.-K. Huysmans, nous offrait la physiologie comparée de la locomotive revêtue de cuivre, une légère et svelte blonde, et de la locomotive toute en fonte, une opulente brune. Mais la locomotive, au temps où l'exaltait Tisseur, n'était encore qu'une invention problématique de laquelle des hommes d'État fort avisés, tels que M. Thiers, s'obstinaient à douter, et que la troupe des artistes insultait comme une chose barbare et antipittoresque. Il fallait alors au poète une intuition quasi-prophétique,

pour en oser l'apothéose. L'audace réussit magnifiquement; et cette fois, Tisseur, d'ordinaire moins véhément que délicat, s'éleva d'un coup au plus sublime lyrisme. Cette locomotive qu'il évoque, ce n'est pas seulement l'énorme engin de fer, l'assemblage mouvant de tubes, de pistons et de roues, c'est une espèce d'animal métallique, créé par la main de l'homme; vivant d'eau et de feu, soufflant la fumée, grinçant, grondant, mais, sous son aspect formidable, pacifique, docile, charriant le progrès et mêlant les nations. Cette locomotive animée, passionnée par lui, le poète l'aime, la flatte, lui parle. Puis, tandis qu'il la regarde s'enfoncer au flanc du rocher, s'élancer de l'antre, « suivie d'un sillage de braise et d'étincelles couronnée », voilà que lui apparaît dans une antithèse grandiose, en face de la foule banale des poètes éperdus ou dédaigneux, Prométhée cloué sur son roc, tressaillant d'aise et saluant la victoire de sa race sur l'éternel vautour :

Et pendant ce temps-là vous vous taisez, poètes,
    Vous les prophètes, les devins!
Vous n'avez rien compris à de telles conquêtes;
    Assis au penchant des ravins,
Vous contemplez, frappés d'une stupeur profonde,
    Le char qui partout se fait jour;
Et vous n'avez de voix que pour crier au monde :
    L'âge de fer est de retour!
Ah! trêve de sanglots, trêve de rêveries!
    N'avez-vous pas assez pleuré?
. . . . . .
Assez gravé de noms sur l'écorce attendrie,
    Toujours prêts à bénir les dieux,
Pourvu que Galatée en passant vous sourie :
    O poètes, levez les yeux!

*
* *

Là-haut, sur le Caucase, où l'aile de l'orage
    Battait son cadavre amaigri,
Du chariot vengeur saluant le passage,
    Le vieux Prométhée a souri :
Il s'écrie : « O soleil, ô terre, ô mer immense!
    Entendez-vous enfin venir
Le dieu jeune et nouveau dont le règne commence,
    Le roi vainqueur de l'avenir?
Gloire à lui!. . . . . .

Et l'hymne se déroule ainsi, comme emporté par un souffle d'Eschyle, tant que Prométhée jette ce suprême cri de délivrance :

Atlas respire enfin sous le fardeau des mondes,
Oui, l'homme a tué le vautour!

Mais le poète, des hauteurs du mythe antique, redescend à la réalité présente. Comme il nous montrait en commençant la locomotive dans la majesté de son repos, nous la voyons finalement disparaître, fuyant à toute vapeur à travers le site trépidant où rêvent les bœufs étonnés :

Au bruit du vent qui hurle en tes outres de bronze,
La voix des cavernes répond;
L'arbre tremble; et là-bas dans un coin de la plaine,
Le cou tendu, la tête au vent,
Humant avec lenteur ta sulfureuse haleine,
Le bœuf te regarde en rêvant.

Si l'on veut bien ne pas oublier que l'auteur de la *Locomotive* est le même qui écrivit l'*Idole* et l'*Epitaphe de l'Aède*, le *Premier Amandier* et la *Saison du repos*, l'on peut juger par là de l'étendue de ce talent suave et fort. Que l'œuvre de Tisseur soit d'un volume exigu, il n'importe, si très peu de poètes ont remué, dans un petit nombre de vers, autant d'idées et de sensations..... Sensations exquises, idées de qualité rare, qui n'ont pas chance d'imposer Tisseur à la foule, mais le mettent aussi hors des atteintes de la mode et le réservent, je crois bien, à l'admiration de l'élite. Dans ce temps-ci, où la principale originalité de maint rimeur est de donner à un fond d'idées fort banal une forme extraordinaire, les délicats goûteront ce Chénier moderne, qui a fait sur des pensers hardiment nouveaux des vers d'une beauté tout antique. Il n'y a pas apparence que son nom s'étale jamais en grosses lettres à la vitrine des libraires; mais je le vois très bien figurer à la table de quelque Anthologie poétique du dix-neuvième siècle : le sinet de l'élégant volume marquerait le *Premier Amandier*, ou l'*Idole*, ou la *Locomotive;* et il se trouverait toujours des lettrés pour faire leurs délices de ces purs chefs-d'œuvre.

Georges Doncieux.

LES ANTÉCÉDENTS DE LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

UN CURIEUX MANIFESTE

DE FRÉDÉRIC II

Depuis lord Macaulay, trop lié avec la maison de Hanovre pour aimer les Prussiens, et depuis leur invasion, qui ne nous les a pas rendus très sympathiques, on s'occupe beaucoup de la Prusse et beaucoup aussi de Frédéric II, principal auteur de la grandeur prussienne. On remonte dans le passé, car le présent n'est pas tout dans les monarchies héréditaires ; il a sa source dans le passé ; il est le développement de la politique traditionnelle, de la ténacité qui s'y attache et de l'esprit de suite qui caractérise les sociétés aristocratiques et plus encore les monarchies. On y commet des fautes comme ailleurs. La politique de dynastie a ses inconvénients, quand elle est trop immuable. Mais tel est le préjugé qui favorise les monarchies, tel est l'attrait de leurs relations extérieures, que leurs erreurs sont adoptées comme de bons exemples par des gouvernements tout différents. L'empire, sous Napoléon III, donna carte blanche à la Prusse pendant la guerre de Sadowa et s'unit tacitement avec elle, la préférant à l'Autriche, que nous avions intérêt à soutenir et qui s'attendait à nos secours. Les conséquences furent terribles et elles pèsent sur notre avenir... Mais la république de la Convention, bien opposée à la monarchie, dont elle avait fait table rase, et l'antipode de l'empire auquel pourtant elle nous conduisait, avait suivi à Bâle la même voie, en traitant avec la Prusse, qui ne nous donnait rien, de préférence à l'Autriche, qui pouvait nous légitimer en Belgique. La Prusse de M. Hardenberg avait des séductions incroyables pour nos rudes conventionnels. A lui les égards et la confiance ; à lui, non pas les décorations (la Convention n'en donnait pas), mais un service de porcelaine de

Sèvres, destiné autrefois à la table d'un roi, à la table de Louis XVI. On avait fait mourir le roi, on distribuait ses dépouilles à la Prusse. On la récompensait de faire jouer la *Carmagnole* par la musique de ses régiments. On se laissait flatter et tromper. On était fier et naïf tout ensemble. On se piquait de belles manières avec Tallien, Merlin de Douai et l'honnête Boissy d'Anglas, avec tous ceux qui avaient renversé Robespierre, et on admirait Hardenberg, qui n'avait rien de la dureté germanique. On ne voyait que lui; on ne voulait avoir affaire qu'à lui, à ce *vrai marquis*, disait-on, *de l'ancienne France*, si poli, si élégant, si coulant. Le Directoire était proche. Qu'espérait-on par la Prusse? On espérait la paix continentale, et on ne l'eut point; il fallut aller la chercher hors de nos frontières, dans ces guerres lointaines qu'on redoutait, dans les plaines de Rivoli d'où Bonaparte l'apporta, et arriver bon gré, mal gré, à l'Empire.

Eh bien, c'est la monarchie, la monarchie de Louis XV qui, la première, avait fait fausse route et avait eu des imitateurs. Placée en face d'un nouveau système d'alliances, après la mort de Louis XIV et après l'écrasement général de la maison d'Autriche, elle choisit pour allié Frédéric II et négligea Marie-Thérèse; elle continua ses hostilités à l'Autriche affaiblie; elle prêta la main à la Prusse ambitieuse, à la Prusse grandissante; elle s'inspira aussi peu des affinités de religion que de son réel intérêt, et nous allons voir, dans une brochure saisissante, quels avertissements nous étaient venus de Frédéric même, sous forme de révélations inquiètes et de craintes. C'était en 1736, au moment où le cardinal de Fleury chassait des Deux-Siciles les Austro-Allemands, les laissait à peine dans la Lombardie, et donnait à la question italienne, toujours délicate et compliquée, la solution conciliante que les traités de 1815 ne firent que rétablir. Il faisait entrer nos alliés d'Espagne à Palerme et à Naples, et négociait secrètement la future annexion de la Lorraine à la France. Après Metz, on allait avoir le poste avancé de Nancy; on irait droit à Metz sans obstacle, et on éloignerait ces ducs de Lorraine, qui étaient des ennemis enclavés sur notre territoire. Le cardinal de Fleury allait rendre à la France, pour l'importante place de Metz, le même service que Louis XIV nous avait rendu pour Strasbourg, en conquérant la Franche-Comté. Tous les passages seraient dégagés et notre frontière du Rhin deviendrait plus sûre.

Frédéric II n'avait que vingt-quatre ans, en 1736, et cet âge paraîtrait insuffisant pour la maturité d'esprit, même chez un prince, si on ne savait pas quel était son génie, formé et développé par les protestants français du Refuge, autant que par Voltaire, et

quelle rude leçon lui avait infligé, devant l'échafaud de Custryn, un père impitoyable, le *roi-caporal*, le *roi-sergent*, tout allemand, tout prussien, rogue, avare, abhorrant les auteurs français et les délicatesses françaises; aimant mieux la grossièreté soldatesque sur son fauteuil à oreilles de lièvre, les plaisanteries de cabaret, les vapeurs narcotiques de caserne; avec cela, faisant de la peinture, comme le roi Chilpéric faisait des vers latins; un mérovingien au dix-huitième siècle, et mettant son nom sur ses tableaux, ou les vendant aux seigneurs qui avaient le malheur d'en faire l'éloge; s'endormant souvent sur son travail, laissant alors son pinceau courir bizarrement sur la toile, et rouant de coups, à son réveil, le malheureux aide-broyeur à qui il imputait les arabesques de son assoupissement. Ce sont des scènes du bon roi Dagobert ou de Louis XI. Mauvillon le peint de la sorte; Mauvillon est son Philippe de Commines, et j'avance ainsi le roi-caporal de plusieurs siècles. Il a les barbaries de tous les siècles; il n'a la civilisation d'aucun. C'est un dur seigneur féodal, et ses idées sont bien encore celles de la Prusse, avec plus de civilisation. « De l'argent, de l'économie et une bonne armée, disait-il, c'est tout ce qu'il faut pour le bonheur des nations. *Avec la force, on taille en plein drap.* La Prusse est militaire; elle doit être un camp ». Et des géants de six, de sept, de huit pieds, comme le prêtre Bontini, arraché par les recruteurs d'un couvent du Tyrol et vendu par eux 30 000 francs, peuplaient ce camp. Frédéric II s'en moquait, c'était remplacer la force par la taille, l'agilité par la lourdeur, et la vraie grandeur par le mirage. Quel contraste avec les goûts du jeune prince, métaphysicien, lettré, adonné aux spéculations des philosophes, détestant la langue allemande, ne parlant que le français au milieu des Français du Refuge, aimant peu la France, mais ivre des écrivains français, du théâtre français, de la littérature française, admirant Louis XIV et cherchant à l'égaler, passionné pour tout, sauf pour la politique et la guerre, ne songeant en ce moment qu'à la paix, au bien-être des nations, au bonheur de l'humanité, un Marc Aurèle bientôt sur le trône, un Salomon! Voltaire, son précepteur à distance, disait tout cela. Même contraste avec Wilhelmine, sœur de Frédéric II, et avec sa mère Marie-Dorothée de Hanovre. Ces princesses allemandes étaient, toutes, des femmes distinguées. La cour de Versailles était leur rêve. La cour de Dresde, quoiqu'on y parlât le plus pur allemand et que ce fût l'Athènes de l'Allemagne, était loin de les contenter. Au camp saxon de Mulhberg, camp-école où se faisaient les plus belles manœuvres, Frédéric II ne fit que bâiller; il fut gauche, maladroit, ridicule. Son père était furieux. « Que deviendra mon armée avec un tel fils? dit-il à ses officiers. Que sera

l'avenir de la Prusse qui ne repose que sur le soldat, sur la science appliquée au soldat? » Il se défiait de son héritier, comme Pierre le Grand s'était défié du sien. Ces deux hommes étaient de la même trempe; ils s'étaient connus et ils se comprenaient. « Votre fils ne sera qu'un petit-maître, dit-il à Marie-Dorothée, un freluquet, un bel esprit, qui gâtera ma besogne. Les exercices militaires, il les néglige; l'uniforme prussien, il le délaisse. Il n'aime que l'habit à la française, et ces horribles modes de Paris, que vous copiez, vous et Wilhelmine. Il ne songe qu'à la musique, à l'opéra, à la flûte, dont il joue, au luth, dont sa sœur m'étourdit. Voilà ce que vous en avez fait, à votre Charlottenbourg, ou au vieux Lensberg, rendez-vous de vos compositeurs italiens et de vos littérateurs français! Il s'endort au théâtre allemand! Il trouve que les tragédies allemandes sont un mélange d'enflure et de bouffonnerie!... Eh bien, tous les soirs, il viendra avec moi au Marché-Neuf, au théâtre allemand, que je prise, moi, cent fois plus que vos drames français. »

Nous avons, sur ces scènes d'intérieur, les Mémoires de Wilhelmine, et je veux les suivre, pour montrer toute la rigueur de ce père déçu, toute l'impression qu'en ressentit Frédéric II. « Ah! dit encore le roi-caporal, il s'en va, la nuit, jouer au clavecin avec une jeune fille de Potsdam? J'ai fait fustiger publiquement la jeune fille par la main du bourreau. Et toi, Fritz, si tu ne changes pas, je te déshérite. C'est ton frère qui me succédera. Tu te démettras en sa faveur. » L'histoire de Pierre le Grand et d'Alexis se renouvelait. « Non, répondit cette fois Frédéric II, n'espérez pas me voir quitter ce que je tiens de ma naissance. Déclarez devant tous que je ne suis pas votre fils, et flétrissez ma noble mère. Alors mon frère héritera. Sans cela, je me ferai couper la tête, plutôt que de renoncer à mes droits. »

Il fallait songer à d'autres moyens de corriger le prince royal ou de le perdre. « Ma mère, écrivit un jour Frédéric II, ma mère, ce que j'appréhendais toujours vient de m'arriver. Le roi a complètement oublié que je suis son fils, que je suis prince, et il m'a traité comme le dernier des hommes. J'entrais, ce matin, dans sa chambre, comme à mon ordinaire, pour le saluer à son lever. Dès qu'il m'a vu, il m'a sauté au collet, en me frappant avec sa canne d'une façon indigne. Je tâchais en vain de me défendre; il était dans un si terrible emportement, qu'il ne se possédait plus, et ce n'est qu'à bout de force et par lassitude qu'il m'a lâché. » Une fois livré aux suggestions du dépit, on ne s'arrête plus; le premier pas entraîne; la rage augmente en s'assouvissant, et elle veut aller jusqu'au bout. Marie-Dorothée ne tarda pas à recevoir une autre lettre. « Ma

mère, lui dit Frédéric II, c'en est fait, et je dois songer à ma vie même! Le roi, avec un cordon de rideaux et de ses propres mains, a voulu m'étrangler. Il faut éviter un malheur. J'ai trop d'honneur pour souffrir un pareil traitement. »

Avec deux de ses amis, deux officiers, Keith et Katt, il résolut de s'enfuir, de quitter la Prusse, de déserter cet odieux camp prussien. Son père l'amenait au fort de Wesel, en descendant le Rhin, non loin du château d'Héristal, berceau des Carlovingiens, et qui appartenait à la Prusse, comme un présage de quelque grandeur impériale. Deux fois il tenta de s'échapper, deux fois il échoua, et Katt, qui était resté à Berlin pour prendre de l'argent et tout concerter avec Wilhelmine, Katt fut découvert, fut dénoncé. On saisit des lettres compromettantes; on en informa le roi, qui avait enfin une raison plausible de se défaire de son fils et de s'assimiler à Pierre le Grand, à Philippe II, au Romain Junius Brutus, à tous ceux qui, stoïquement et durement aussi, ont mis leurs idées avant leurs affections et l'État avant leur famille. « Malheureux fils, dit-il à Frédéric II, en le prenant par les cheveux et lui arrachant son épée, je vous arrête comme déserteur. » Puis, d'un coup de canne, il lui mit la figure en sang. Aussitôt, sur le Rhin, il traîna à la remorque son prisonnier, comme Richelieu, sur le Rhône, avait traîné Cinq-Mars; il instruisit son procès et celui de Katt, il les fit condamner à mort l'un et l'autre, il les enferma à la citadelle de Custryn, au milieu des marais, et prépara leur supplice. Il ne put s'emparer de Keith, qui eut le temps de se réfugier en Hollande; mais il s'en prit à Wilhelmine, comme s'il voulait aussi la faire périr. « Infâme canaille, lui dit-il, — c'est elle-même qui le raconte et la scène est horrible, — va tenir compagnie à ton coquin de frère! » Et les coups de poing, les coups de pieds volèrent. « Il me saisit, dit la pauvre princesse, en m'appliquant plusieurs coups de poing au visage, dont l'un me frappa si fort à la tempe, que je tombai à la renverse; et je me serais fendu la tête contre un lambris, si la bonne Mme de Jonsfeld ne m'eût garantie, en me retenant par la coiffure. Je restai à terre inanimée. Le roi était hors de lui. Il voulut redoubler ses coups et m'écraser sous ses pieds. Ma mère poussait des cris et ne savait que devenir. Mes petits frères et mes petites sœurs allaient et venaient tout éperdus. Ils se rangèrent autour de moi et me sauvèrent. »

Katt fut décapité, et, au même moment, s'ouvrit la fenêtre du cachot de Frédéric II, au niveau de laquelle l'échafaud était dressé. Il vit tomber la tête de Katt; ce fut son seul supplice. L'empereur d'Allemagne, Charles VI d'Autriche, dont la Prusse était vassale pour le Brandebourg, défendit au roi-caporal de

tuer son fils. L'Autriche sauva son plus mortel ennemi, et notre Manlius, tout en murmurant, dut s'en féliciter. Frédéric II changea complètement. Il n'abandonna pas les idées philanthropiques du temps; il resta un des philanthropes du dix-huitième siècle; mais il comprit son père, il comprit l'avenir de la Prusse, la succession d'Autriche qui pouvait s'ouvrir d'un moment à l'autre, et toutes les éventualités pour lesquelles il fallait être prêt. Il étudia la guerre, il étudia l'Allemagne et les grands intérêts allemands; il eut l'œil sur l'Autriche et sur la pragmatique-sanction en faveur de Marie-Thérèse; il oublia ce qu'il devait à Charles VI; il le détesta plus que ne le faisait le roi son père, et, dans un manifeste hardi qu'il est temps d'analyser, il le dénonça à l'Allemagne, en 1736, dès les premières négociations avec la France au sujet de la Lorraine; il le cita devant le tribunal allemand; il se montra tout Prussien, à la grande joie de son père, c'est-à-dire plein de fiel et n'ayant pas la moindre reconnaissance.

Rien n'est indifférent de la part de Frédéric II, quand il s'agit de l'Autriche, et de nous, dans cette affaire de la succession d'Autriche où la politique de la France est si diversement appréciée. Il juge Charles VI; il juge également un ministre de France, vieux ministre, mais clairvoyant et sage, très attaché à Louis XV, dont il avait été le précepteur, et appartenant à l'Église, le cardinal de Fleury, dont la circonspection proverbiale n'était pas toujours de la lenteur. Fleury avait accepté la pragmatique; plus que cela, il l'avait prise sous la garantie de la France. Il suivait le plan du maréchal de Villars, un vieux serviteur aussi, qui avait abattu l'Autriche à Denain et qui voulait maintenant qu'on s'alliât avec elle. C'est là ce qui effrayait, ce qui irritait Frédéric II; preuve évidente qu'il n'y avait pas autre chose à faire. Son discours est dans ses œuvres de jeunesse, et il y est resté. Aucun historien, même le plus éloquent aujourd'hui et le plus contemporain, n'a été l'y chercher. C'est dommage, puisque Voltaire, dès qu'il en eut connaissance, s'empressa de le communiquer en haut lieu et ne pouvait revenir de son étonnement. On va voir en effet avec quelle énergie, quelle vivacité, quelle science profonde, Frédéric II parle aux Allemands; comme il juge le cardinal de Fleury et nos hommes d'État, comme il apprécie notre force, et quelle crainte inspirait encore la France du dix-huitième siècle, après l'épuisement du grand règne et la banqueroute de Law! Son ton est parfois pompeux et ampoulé; il le tenait des Français du Refuge, c'était le style *réfugié*. Ses considérations n'en sont pas moins étonnantes. Il nous voyait déjà en Allemagne, le loup dans la bergerie, non plus cette fois avec les Allemands contre l'Autriche, mais avec

l'Autriche contre les Allemands... L'Allemagne, la Prusse, tout était perdu. C'était de l'exagération, c'était du vertige; mais l'excès même de ses frayeurs traçait notre conduite.

« Jamais, dit-il, les affaires de l'Europe n'ont mérité notre attention, plus qu'aujourd'hui. A la fin des grandes guerres, la situation des empires change, et leurs vues politiques changent en même temps. De nouveaux projets se font, *de nouvelles alliances se traitent*, et chacun en particulier prend ses arrangements pour l'exécution de ses ambitieux desseins. » Il ne fait pas attendre ce dont il veut parler. L'ambition, c'était nous; la nouvelle alliance, c'était la France et l'Autriche alliées. Vient ensuite un réquisitoire savant, railleur, éloquent, tout à fait dans le goût de l'Allemagne libre et formaliste, contre l'empereur Charles VI. Il lui demande compte de ses actes, il le met en accusation, comme nous ferions de nos ministres. « L'empereur, il a violé trois ou quatre fois les lois de l'empire. Dans la dernière guerre, guerre de Pologne de concert avec la Russie, il a, sans le consentement de la diète germanique, appelé dix mille Russes, dix mille étrangers, sur le territoire allemand. Il vient aussi, sans nous avoir consultés, d'aliéner la Lorraine, qui est un fief de l'empire. Nous avons tout droit contre lui. C'était bien assez autrefois d'avoir cédé l'Alsace, d'avoir laissé arriver la France jusqu'au Rhin. *L'Alsace et Strasbourg étaient les thermopyles de l'Allemagne.* La politique d'envahir consiste à avoir un pied dans la vigne du voisin. On part de là pour acquérir le reste. »

Hélas!... mais je ne veux parler que de la France de Louis XV et des inquiétudes prussiennes, qui sont devenues les nôtres aujourd'hui. Frédéric II prend le ton de l'ironie, où il excellait, et, surfaisant le cardinal de Fleury, surfaisant tout, à force de nous craindre, « Vraiment, dit-il, n'est-il pas à désirer que le Rhin soit la lisière de la monarchie française? Ne se trouverait-il pas pour cela *un petit duché de Luxembourg* à envahir, *un petit électorat* de Trèves à acquérir par un traité, *un duché de Liège* à avoir par droit de bienséance, ensuite *les places de l'Escaut*, *les Flandres*, et quelques bagatelles semblables? » Il se moque; mais il croit que c'est parfaitement possible, que c'est à craindre. Il faut nous dépouiller de nos préjugés à l'égard de l'époque de Louis XV; les fatales guerres de ce règne n'avaient pas encore eu lieu. Frédéric II explique notre force et ses appréhensions; il explique la France à nous-mêmes, et nos hommes d'État à l'Europe. « Que faut-il pour que la France ait tout cela, ajoute-t-il, dans la prospérité que lui ont donné, depuis la mort de Louis XIV, quinze ans de paix, suivis d'une si courte guerre? Il lui faut le ministère

d'un homme doux et modéré, qui prête son caractère à la politique de sa cour et qui, à l'abri de dehors respectables, conduise par l'artifice ses entreprises à leur fin. » Voilà Fleury; le portrait ne laisse rien à désirer, et voilà l'opinion de la Prusse. « Or cet homme, dit-il, la France le possède dans le cardinal de Fleury, qui vient d'arracher la Lorraine à l'Autriche, et lui a enlevé, en Italie, Naples et la Sicile, pour y placer les Bourbons. On dit que la fortune préside au bonheur de la France, qu'un ange gardien veille sur elle. Ne nous y trompons point : la fortune n'est qu'un mot. Le véritable gardien de la France, c'est la pénétration, la prévoyance de ses ministres, et leur esprit insinuant. »

Nous sommes loin des injures qu'il nous prodigua quelque temps après, quand nous nous fûmes engagés avec lui, contrairement à ce qu'il redoutait; nous sommes loin du sans-façon avec lequel il traita notre gouvernement, lorsque, envoyant à Louis XV, comme ambassadeur, le fils d'un réfugié protestant, le colonel de Camas qui était manchot, il disait : « Eh! le roi de France m'a bien envoyé M. de Valori qui n'a qu'une main; je lui envoie Camas qui n'a qu'un bras. » Ainsi l'on nous traitait, quand nous nous étions fourvoyés; mais, en ce moment, Frédéric II ne s'attendait pas à cette incroyable sottise. Nous étions à ses yeux comme Philippe II, père d'Alexandre, et l'Europe divisée était comme la Grèce ancienne en face de la Macédoine. Il nous flattait, mais il était sérieux, et l'Allemagne l'écoutait. « Le génie de la France, continue-t-il, ce sont des subsides habilement donnés aux puissances du Nord, Danemark et Suède, afin de laisser ceux, que ses dons n'ont point gagnés, comme abandonnés à eux-mêmes, à leurs propres ressources; en un mot, une politique semblable en tout à celle de Philippe de Macédoine. Voyez avec quel soin le cardinal se charge de la médiation entre l'empereur et les Turcs, pour débarrasser la Hongrie des janissaires. L'empereur, en retour, ne peut faire moins que de céder à Louis XV ses droits sur *le Luxembourg;* ce ne sera qu'un flux et reflux de reconnaissance. »

Il poursuit avec moins de sarcasme : « Remarquez aussi que la France a voulu être *seule garante* de la pragmatique-sanction pour Marie-Thérèse, et qu'elle a exclu les puissances maritimes, Provinces-Unies et Angleterre. Tout le monde accepte cette succession féminine, contraire à la loi salique, sans la garantir. La France seule, *et elle a son but*, s'est mise en avant *pour la garantir*, c'est-à-dire pour défendre à main armée l'héritage d'une femme. Avec son unité et le pouvoir de ses rois, la France est formidable. »

Tout ce qui révèle l'admirable sagesse du cardinal de Fleury et qui le mit ensuite en contradiction avec lui-même, Frédéric II le

constate, l'affirme, le regarde comme certain, et il en gémit. « Que deviendra-t-on en Allemagne, dit-il, *si la France s'allie avec l'Autriche?* car il est probable que le maréchal de Villars a communiqué son système au cardinal, tel qu'on le trouve dans ses Mémoires, et que le cardinal, ayant adopté les idées de ce grand homme, aura pris pour principe d'établir une concorde parfaite et stable entre l'Autriche et la France, *avec l'accession de l'Espagne.* » Sa tête s'échauffe à cette accession néfaste et à ce mot. Ses souvenirs classiques lui reviennent et il y trouve un nouveau sujet d'effroi. « C'est le triumvirat, dit-il, d'Auguste, d'Antoine et de Lépide. Ce triumvirat fut cimenté par des proscriptions. Aussi la France, par le premier article des préliminaires, se trouve-t-elle en possession de la Lorraine, démembrée de l'Empire allemand, et, pour continuer la comparaison, il est à présumer qu'avec le temps elle jouera le rôle d'Auguste sur les ruines des autres triumvirs. Elle n'a qu'une chose à faire pour cela : ne pas laisser éteindre en Allemagne le feu de la discorde, à la mort de l'empereur, mais plutôt l'attiser. »

C'était naïf, à force d'exagération et d'inquiétude; il était difficile de nous indiquer plus clairement notre chemin. Il développe alors, devant l'Allemagne scolastique et universitaire, toute la ressemblance qu'il aperçoit entre la France et la Macédoine, entre l'Allemagne et la Grèce, entre le cardinal de Fleury et Philippe II. C'est savant, c'est pédantesque, il semble réciter Démosthène; mais rien n'est à dédaigner, je le répète, dans les écrits de Frédéric II; je n'en détache que ce qui a rapport à notre temps, aux craintes de la Prusse, qui ont précédé les nôtres, et à une situation qui s'est momentanément retournée sur nous. La Prusse tremblait de tous ses membres devant la France du cardinal de Fleury; elle ne tremblait pas davantage à la veille d'Iéna, et elle faisait honte aux Allemands de leurs divisions, de leurs folies, de leur négligence. « Les Grecs, dit Frédéric II, superficiels et légers, s'imaginaient que la mort de Philippe II les débarrasserait d'un ennemi dangereux; c'est précisément votre langage, ô Allemands. Vous vous flattez que la *mort de l'habile ministre français mettra fin à la politique française*, qu'un autre ministre, après lui, n'aura pas les mêmes vues ni les mêmes succès. Enfin on s'amuse à de petites espérances, qui sont ordinairement la consolation des âmes faibles et des petits génies. Eh! qu'il meure ou qu'il vive, que vous importe? dirai-je, comme autrefois Démosthène aux Athéniens. Quand Philippe ne sera plus, vous vous en créerez un autre, en ne changeant pas de conduite; car il est devenu ce qu'il est, non pas tant par ses propres forces que par votre négligence. »

Le cardinal de Fleury, inspirant autant de terreur à l'Europe

qu'un Richelieu ou qu'un Bismarck, et Frédéric II se faisant le sincère écho d'appréhensions qui étaient les siennes, c'est assez rare, c'est assez curieux, et il est intarissable sur le chapitre de nos avantages. « La France, dit-il, a un autre avantage infiniment grand : c'est qu'elle n'a presque personne en Europe dont la profondeur d'esprit, la hardiesse et l'habileté puissent lui être dangereuses. Que dirait Richelieu, que dirait Mazarin, s'ils ressuscitaient de nos jours? Ils seraient fort étonnés de ne plus trouver de Philippe III ni de Philippe IV en Espagne, plus de Cromwell ni de prince d'Orange en Hollande, plus d'empereur Ferdinand II en Allemagne *et presque plus de vrais Allemands dans le Saint-Empire;* plus de Tilly, plus de Montecuculli, plus de Marlborough et de prince Eugène à la tête des armées ennemies; de voir enfin un abâtardissement si universel parmi tous ceux à qui est confiée la destinée des nations, qu'ils ne seraient pas surpris qu'on pût vaincre et tromper les tristes successeurs de ces grands hommes!... »

La Prusse et lui arrivaient à temps. Mais il ne la prévoyait pas encore, il ne se prévoyait pas lui-même. Ils se regardaient l'un et l'autre comme une proie, vouée au Minotaure, qui était la France. « Voilà ce qui nous menace, disait-il à la fin de son discours, si les Allemands ne s'entendent pour empêcher les maux que l'union de l'Autriche et de la France prépare à la Germanie[1]. » Il terminait comme Démosthène lorsque celui-ci haranguait les Athéniens et conseillait une ligue générale. Il était le Démosthène de l'Allemagne. Nullement guerrier, à cette époque, il ne pensait pas qu'il en serait l'Aratus ou le Philopémen, ni surtout que la France, dont il voulait se délivrer, marcherait avec lui, conspirerait avec lui contre cette Autriche à qui d'abord elle avait tendu la main. Aussi croyait-il que notre alliance avec lui était un piège, qu'on voulait le compromettre pour l'abandonner; et il prenait les devants, il nous abandonnait le premier. Il était perpétuellement sur le qui-vive; tant cette contradiction de la politique française l'étonnait! Ses défections étaient sans remords, parce que notre amitié le laissait sans confiance. Et voilà l'utilité de cet appel aux Allemands pour tous ceux qui étudient Frédéric II et qui ont à regretter de n'en avoir pas pris connaissance. Il est la clé de bien des choses, et, si l'on se place au point de vue prussien et allemand, la France du cardinal de Fleury n'était pas si méprisable. Frédéric II la relève. Impossible d'être plus net et plus précis, de mieux marquer, dans l'hypothèse de l'alliance austro-française, le triste avenir

[1] *Considérations sur l'état présent du corps politique de l'Europe en* 1736. (Œuvres de Frédéric II. 15 vol. Berlin, 1788. T. VI.)

de l'Allemagne et de l'Europe. Le premier éditeur des œuvres de Frédéric II, à Berlin (1788), M. Woss, a bien raison de faire suivre le fameux discours d'une note admirative. Il n'y a pas jusqu'à la Corse, alors soulevée contre les Génois nos alliés, dont Frédéric II ne prévoie l'annexion, plus de trente ans avant qu'elle pût s'accomplir. Il faut que je lui donne la parole; on ne me croirait pas. « *La Corse, elle aussi*, dit-il, *apprendra, dans peu de temps, de ces mêmes Français, quel doit être son sort...* En un mot, a-t-on des différends? La France décide. Veut-on faire la guerre? La France est de la partie. La France est tout et partout. Elle est l'arbitre de l'univers. » Évidemment, en 1736, nous étions la grande préoccupation de Frédéric II, son tourment, son cauchemar. L'alliance autrichienne qu'il regardait comme faite, troublait ses nuits et l'empêchait de dormir.

On connut en France, je l'ai dit, ce manifeste extraordinaire, qui présente Frédéric II sous un jour si nouveau et nous réhabilite ou nous condamne nous-mêmes. On le connut par Voltaire, qui était au château lorrain de Cirey, chez la marquise du Châtelet, et auquel Frédéric II ne cacha pas qu'il craignait une guerre de l'Allemagne coalisée contre nous, dans le cas de notre union avec l'Autriche. « Mais, ajoute-t-il, je chérirai tendrement les habitants de Cirey, tandis que je ferai la guerre aux Français.

Je gémirai plutôt en voyant mon épée
Qui du sang espagnol eût été mieux trempée.

Il citait la *Henriade*, il citait Voltaire à Voltaire. Il fit davantage; il lui envoya sa brochure, et Voltaire aussitôt de dire à celui qu'il ne connaissait qu'à titre de philosophe et de poète : « L'ouvrage politique m'est enfin parvenu. Il en avait entendu parler. Il le lut et il répondit qu'il n'était pas surpris de voir Frédéric écrire en grand prince et en vrai politique; qu'il était juste qu'un prince sût son métier, et que lui, Voltaire, déplorait le malheur de ceux qui entendent mieux les autres professions que la leur. Mais, en réalité, il en fut tout saisi. Il lut plusieurs fois le discours avec la savante et libérale marquise. L'idée d'une alliance austro-française, que redoutait Frédéric II, ses vues profondes sur la France, ses réflexions sur l'Autriche et l'Allemagne, ses regrets, son dépit au sujet de l'Alsace et de la Lorraine, tout le frappa. « Est-ce plaisanterie ou tout de bon, lui écrivit-il, que Votre Altesse Royale dit qu'on a suivi le projet de M. le maréchal de Villars, d'unir l'Autriche et la France? Je crains que ce ne soit une ironie dans votre bouche; *car, qui résisterait à l'Autriche et à la France*, renforcées encore de l'Espagne? » (Corresp. 1738.)

Il était ravi, c'est évident; il ne le disait point, mais il triomphait. C'était un coup de partie admirable, il ne pouvait y croire. Il continua par un jeu de mots que Frédéric II aimait et qui flattait une autre de ses jalousies : « Les Anglais et les Hollandais, lui dit-il, qui ont voulu tenir l'équilibre de l'Europe, ne se serviraient plus de leur balance que pour peser les ballots qui leur viennent des Indes. »

Frédéric, prince royal, Frédéric roi avait pour sa petite Prusse toutes les ambitions, et il faut le voir — c'est la conséquence de sa brochure — il faut le voir, à peine sur le trône en 1740, visitant l'Alsace et Strasbourg, ses *Thermopyles* de l'Allemagne. Il y vint *incognito* et en civil. Le littérateur Thiébault, qui passa vingt ans en Prusse auprès de Frédéric II, avant de devenir, en France, le premier proviseur du lycée de Versailles, a raconté ce voyage dans ses *Souvenirs de vingt ans*. Frédéric II, habillé à la française, n'était plus le roi de Prusse, il n'était que le comte Dufour. Il visita tout, l'arsenal, les fortifications, le clocher, où il monta pour mieux voir. Il travaillait à sa *ligue allemande* contre nous. Il eût à dîner, à l'hôtel du *Corbeau*, des colonels français; il les étonna par son esprit, par sa verve toute française, par ses rasades qui rivalisaient avec les leurs, par ses connaissances aussi d'un métier qui ne semblait pas être le sien. « Mais sont-ils étourdis, ces Français! dit-il. Sont-ils vantards! — Et les géants prussiens, sont-ils ridicules! sont-ils lourds! on le vit à Denain, si nous fûmes étourdis. — On le vit mieux à Malplaquet, si les Prussiens furent lourds. » On se piqua, on se fâcha; on vit qu'on avait affaire à un officier prussien. On fut blessant comme lui, goguenard plus que lui, et les assiettes allaient voler, quand quelqu'un de la suite du prince fit un signe et quand l'hôtesse survint. Prussiens et Français se séparèrent, non sans relever leurs moustaches et se lancer de foudroyants regards.

L'ennui pour Frédéric II, c'est qu'il était reconnu, c'est que le maréchal de Broglie, gouverneur de la place, le lui fit dire. Tout son plan était perdu, et son voyage de Paris, car il devait pousser *incognito* jusqu'à Paris, perdu aussi. Il était vexé au dernier point. Le vieux maréchal, d'après lequel a écrit M. de Broglie son petit-fils, aggrava la chose, non à un dîner, mais à une entrevue; la maréchale, bien davantage, en se faisant présenter l'un et l'autre, en l'invitant au théâtre et préparant les réceptions. Il était découvert, et il en était la première cause au repas des colonels; mais il en voulut toujours au maréchal de Broglie. Il n'alla point au théâtre, il ne se fit plus voir, et il partit, maussade, irrité, haïssant plus encore, si c'était possible, la France et les Français, *peuple fou*, écrivit-il aussitôt à Voltaire, *brutal*, *ignorant*, *superbe*

en sa fortune, en ses malheurs rampant, d'un bavardage insupportable, d'un esprit creux, un peuple vil enfin dont il félicitait Voltaire de n'avoir pas les horribles défauts.

Quel portrait! Et voilà le prince pourtant avec lequel le cardinal de Fleury s'allia contre l'Autriche, en dépit de tout : du manifeste, qui était significatif; de l'équipée de Strasbourg, qui n'était un secret pour personne, et de son engagement formel avec Marie-Thérèse. La politique du traité de Westphalie n'était plus à suivre. Les petits États avec la Prusse étaient assez forts; les libertés germaniques ne couraient pas de danger. Il fallait soutenir l'Autriche affaiblie, l'Autriche reconnaissante, et ne pas laisser les Anglais usurper ce beau rôle. Le vieux parti anti-autrichien, conduit par les frères Belle-Isle, l'emporta. Mais, en vérité, le cardinal de Fleury, à qui Voltaire fit lire la brochure, avait une arme puissante contre ce parti, et il eût dû se démettre plutôt que de se démentir.

Voltaire, si répréhensible plus tard, agissait mieux que lui. Il donnait un autre appât à l'ambition prussienne, puisque la couronne d'Allemagne était élective. Il se demanda, en répondant à Frédéric II, pour quelle raison, après tout, il n'y aurait pas d'alternative en Allemagne au sujet du titre d'empereur, de manière qu'il y eût tantôt un empereur protestant qui pourrait être prussien, tantôt un empereur catholique qui ne serait pas toujours un archiduc. L'empire protestant s'est fait, avec l'hérédité pour base, et avec la Prusse. Voltaire ne croyait pas être si bon prophète. « Du reste, je me rassure, ajoutait-il; votre politique, dites-vous, consiste à *empêcher l'oppression.* Tous les princes de la terre devraient avoir, gravés sur la table de leurs conseils et sur la lame de leur épée, ces mots par lesquels Votre Altesse finit sa lettre : *C'est un opprobre de perdre ses Etats; c'est une rapacité punissable d'envahir ceux sur lesquels on n'a pas de droits.* » Frédéric II disait ceci pour nous; Voltaire, finement et sans avoir l'air, le retourna contre lui. Certes, il ne tremblait pas alors pour notre Lorraine et notre Alsace; la Germanie avait trop à faire avec l'Autriche et elle allait être en feu. En tout cas, il put juger mieux Frédéric II et en parler plus savamment au cardinal. Il alla le voir au château de Meurss, où Frédéric II, nouvellement couronné, était venu; il vit l'homme du manifeste composé contre nous, lancé contre nous; il le vit sur les bords de la Meuse, rivière française, rivière prussienne, et je ne puis m'empêcher de donner, en terminant, le récit piquant qu'ils ont fait l'un et l'autre de cette première entrevue où Voltaire eut à recueillir tant de choses!

« J'arrive de Hollande où je voulais voir une de mes sœurs, écrivit Frédéric II, et je suis à mon château de Meurss, près de la

Meuse; Maupertuis est avec moi. Venez le rejoindre et que j'aie enfin le bonheur de vous voir! Vous me servirez contre mes vassaux d'Héristal, qui me refusent le serment, et contre un mauvais voisin, le prince-évêque de Liège qui les soutient. Mais, je dois vous en prévenir ne vous attendez pas à voir un riche palais. Vous serez reçu par un malade et avec la simplicité allemande. »

Voltaire avait trop envie de le voir; c'était un peu son élève. Il courut à Meurss, sans trop de bruit, et y fut reçu avec honneur. Mais, habitué à l'élégance française, il croyait que cette allégation de simplicité n'était qu'un moyen adroit d'augmenter sa surprise. Il eut une surprise; ce fut celle du dénûment le plus complet dans une habitation de prince, et au mois de septembre, qui n'est déjà pas chaud dans le Nord. Il ne fallait pas chercher, dans ce château de Meurss, la garde brillante qui veillait aux barrières du Louvre; il n'y avait dans la cour, pour toute garde, qu'un pauvre soldat transi de froid. Le conseiller privé, grand ministre d'État, se promenait aussi dans la cour, en soufflant dans ses doigts. Il avait un nom grotesque comme sa personne, Rambonet. Il portait des manchettes de toile, blanches jadis, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté passait à peine l'épaule et l'autre entrait dans ses culottes. Voltaire ne revenait pas de son étonnement, et ce fut une stupéfaction, lorsque, à travers des corridors noirs, malpropres, ouverts à tous les aquilons, notre philosophe à jabot parfumé et à manchettes fines, son beau tricorne sous le bras et marchant délicatement sur la pointe du pied, fut conduit à l'appartement du roi.

Il n'y avait littéralement, dans cet appartement de roi — c'est Voltaire qui le raconte à Mme du Châtelet — que les quatre murs : c'était une prison ou une chambre de caserne. Voltaire se figurait qu'on le trompait, en le menant là. Il regardait les valets qui l'accompagnaient... Mais leur visage ne trompait pas; on le menait bien où il fallait; sa déconvenue ne venait pas de leur erreur. Il entra; il aperçut, dans un cabinet, à la lueur d'une seule bougie, un grabat de deux pieds et demi de large, et, sur ce grabat, un petit homme, affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu. C'était le roi, et qui suait, tremblait et grelottait tout ensemble, sous une méchante couverture de drap, dans un accès de fièvre violent. Voltaire lui fit sa révérence. « Je commençai sa connaissance, dit-il, en lui tâtant le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. » Le premier médecin était plaisant, dans une cour économe, où à peine si on en avait un. C'était un souvenir railleur des grands usages de Versailles.

Mais, après l'accès, le prince se leva, et la déception fut vite

oubliée devant le plaisir de causer et de se voir. Je veux rapporter cette conversation, dont parle aussi Frédéric II dans l'*Histoire de mon temps*, où il dit tout sur les autres et sur lui-même. « Mon premier acte, dit-il, a été de rétablir l'Académie des sciences de Leibnitz; c'est Maupertuis qui en est président, quoique, à vous parler franchement, mais entre nous, je le trouve à cent piques de l'Italien Algarotti : mais je veux un Français. J'ai rappelé Wolf de l'exil, un idéologue fataliste que mon père n'aimait pas, et je l'ai nommé vice-chancelier de l'université de Halle. Il a renversé en Allemagne les autels de la Scolastique et de l'Aristotélisme, et vous m'avez vu très engoué de ses idées sur la fatalité; mais je sais bien à quoi m'en tenir sur ce philosophe, d'ailleurs estimable; il n'a fait que ruminer le système de Leibnitz et rabâcher longuement ce que l'autre avait dit avec feu. J'ai porté aussi quelques bonnes lois. La tolérance est plus large que sous le règne de mon père. Il était trop calviniste, pour souffrir les luthériens. Moi, je ne les proscris point et je laisse chacun aller au ciel par le chemin qui lui plaît davantage. Pour les mariages, j'ai aboli les entraves, tous les frais qu'entraînaient les dispenses dans les divers cultes religieux. Chacun se mariera à sa fantaisie, dans tous les cas où le mariage n'est pas clairement défendu par la Bible. Je veux faciliter le mariage et qu'on se marie. J'ai besoin de peupler mes États. Et ceci touche les catholiques de mes États, comme les autres. J'ai fait plus. Nos lois, jusqu'ici, condamnaient une fille, convaincue d'avoir fait périr son enfant, à être enfermée dans un sac de cuir et jetée à la rivière. J'ai aboli ce châtiment; j'ai aboli la peine de mort pour l'infanticide. Je sais bien qu'on dit à cela qu'il y a des maisons d'enfants trouvés et que le crime a moins d'excuse. Mais on conservera plus d'enfants, en abolissant l'infamie qui s'attache à leurs mères; et l'on conservera les mères aussi, de pauvres créatures, plus faibles souvent et plus crédules que coupables. » (*Œuvres de Frédéric II; raisons d'abolir ou d'établir les lois.*)

Voltaire était dans l'admiration. Il ne s'apercevait plus de la nudité des murs, de la pauvreté du logis. La grandeur du prince embellisait tout. « Six jours m'ont suffi, ajouta le roi, pour ces réformes, et, une fois de retour à Berlin, j'en préparerai d'autres sur la torture et la question, que je veux abolir aussi, sur la longueur des procès, sur le duel, sur la chicane et les procureurs. Ce qui allonge les procès donne un avantage considérable aux riches sur les plaideurs pauvres. Ils finissent par rester maîtres du terrain. »

Après cet entretien, on vint avertir pour le repas du soir. Le roi s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupertuis, le

ministre du roi près les Provinces-Unies, furent du souper, avec Voltaire, qui était le héros du jour. Et là encore la conversation fut des plus attachantes. « On traita à fond, dit Voltaire, de l'immortalité de l'âme, de la liberté morale, des idées de Platon », de tout ce que niaient, auprès de Frédéric II, Lamettrie et d'Holbach et que défendait Voltaire. Une tragédie fut lue par l'auteur, non la meilleure, mais qui était dans le goût du jour, *Mahomet*, une dissertation philosophique et en vers sous forme de drame, une thèse, comme le sont aujourd'hui quelques-unes de nos comédies par esprit d'originalité ou de satire.

N'importe; on n'avait pas souvent de telles réunions et de semblables lectures dans les pays glacés de la Roër et de la Gueldre, et l'Appel aux Allemands ne fut pas mis de côté. La discrétion obligée de Frédéric II, les allusions fines et les compliments délicats de Voltaire, les suppositions que Frédéric II accepta ou laissa faire, tout prouva combien le manifeste était sérieux. Voltaire fut questionné à Paris, entouré, assiégé, un homme de son importance et qui venait de voir Frédéric II! Le cardinal de Fleury le vit comme les autres; il était averti par conséquent, et si, un jour, on choisissait mal nos alliances, si l'on s'exposait à de cruels mécomptes avec le roi de Prusse, c'est qu'on l'aurait bien voulu.

Je n'ajoute qu'un mot, et ce mot est pour moi. Il y a des pièces imprimées qui sont comme inédites. Le manifeste de Frédéric II est du nombre; ce qui n'est pas connu est inédit; et il faudra désormais y recourir, si l'on veut apprécier un ministre qui fut longtemps comme le sphinx d'Œdipe pour l'Allemagne, et mieux connaître un grand roi.

F. Combes.

L'ONCLE TIBURCE[1]

VIII

UN ACCÈS DE GOUTTE

Les affaires qui appelaient le baron de Nieul dans son petit appartement du faubourg Saint-Denis avaient dû prendre de grands développements, car depuis quelques semaines il ne passait pas une journée sans y venir, et elles l'y retenaient si longtemps, que jamais il ne partait avant l'heure où sa nouvelle locataire rentrait chez elle, sa journée achevée. Personne ne soupçonnera cet homme grave de passer une partie de ses séances dans ce modeste appartement à épier derrière le rideau de sa fenêtre le retour d'une petite employée de commerce; de tels enfantillages sont évidemment incompatibles avec la dignité d'un administrateur de la compagnie des chemins de fer transsahariens et de maintes autres puissantes sociétés. Mais le hasard faisait que sa porte était toujours entr'ouverte au moment où Léonore montait l'escalier, de sorte que, voyant passer la jeune fille qui pouvait un jour devenir sa nièce, la plus simple politesse voulait qu'il lui adressât un salut accompagné d'un mot aimable. De son côté elle ne pouvait guère se dispenser d'entrer un instant chez lui, ne fût-ce que pour s'informer de sa santé. Ne devait-elle pas aussi lui demander des nouvelles de ce pauvre Gaston, auquel elle continuait à porter un vif intérêt, bien qu'elle eût complètement cessé de lui écrire? Par un singulier hasard, la figure du baron ordinairement souriante quand la jeune fille causait avec lui, se rembrunissait dès qu'elle lui parlait de son neveu. Je sais bien qu'il désirait de toute son âme empêcher ce mariage ridicule; mais, à l'expression que prenait alors son visage, un observateur superficiel aurait pu croire le baron jaloux du jouvenceau.

Souvent le respectable Tiburce, au lieu de se contenter de serrer, à l'arrivée ou au départ, la main de sa visiteuse, la portait galamment à ses lèvres, mais, s'il les y appuyait un peu trop fort, elle s'empressait de le remercier de cette preuve d'affection, en le proclamant le meilleur des oncles.

Rentrée chez elle, Léonore vaquait rapidement aux soins de son

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 août et 10 septembre 1887.

ménage. Ses meubles, toujours soigneusement frottés, continuaient à briller d'un éclat qu'ils n'avaient jamais connu et semblaient de plus en plus fiers d'appartenir maintenant à une personne ainsi lancée sur la voie de la fortune. Elle expédiait à la hâte le dîner qu'on lui envoyait d'une crémerie du voisinage, puis elle se mettait au travail. Une pauvre fille qui attendait indéfiniment, munie de tous ses brevets, une place d'institutrice-adjointe longtemps sollicitée, avait été heureuse de trouver dans la petite paysanne charentaise sa première élève, et elle se contentait du plus modique salaire pour lui apprendre l'orthographe, l'histoire, les belles manières et la musique. L'ancienne couturière en journée avait loué un piano et à force d'en tourmenter les touches, elle commençait à faire assez correctement des gammes et à jouer quelques études faciles. La première fois qu'elle parvint à exécuter sans trop d'accrocs l'air de la chanson alors en vogue, elle fut enivrée par ce succès. A ses yeux, l'espèce humaine se divisait en deux grandes catégories : ceux qui jouent du piano et ceux qui n'en jouent pas. Les derniers formaient la foule, la vile multitude; les premiers composaient l'élite à laquelle le monde appartient. Maintenant qu'elle faisait partie de cette élite, elle se jugeait capable de conquérir la plus haute position dans la société parisienne, aussi rêva-t-elle la nuit suivante que son mari venait de remplacer M. Grévy au Palais de l'Élysée et qu'elle faisait danser aux sons harmonieux de son pleyel plusieurs têtes couronnées.

Pendant toute la journée du lendemain, en surveillant l'empaquetage des flacons de l'eau Mérovingienne, elle mûrit dans sa petite tête un plan qu'elle jugea d'une prodigieuse habileté. Elle s'était bien gardée d'entretenir le baron de ses études musicales; il serait donc fort agréablement surpris lorsque, à travers la mince cloison qui séparait son bureau du logement de sa locataire, il entendrait tout à coup éclater comme une fanfare joyeuse l'air qu'elle avait eu tant de peine à se mettre au bout des doigts. La révélation de ce talent qu'il ne lui soupçonnait pas le forcerait à reconnaître qu'elle avait rempli son programme, qu'elle pouvait maintenant tenir sa place dans un salon, et que l'homme qui lui donnerait son nom n'aurait pas à rougir d'elle, si noble ou si riche qu'il pût être.

Quand elle remonta, dans l'après-midi, l'escalier sombre de la vieille maison du faubourg Saint-Denis, son cœur battait bien fort à l'idée de la grande victoire qu'elle comptait remporter. Hélas! la porte de son voisin était hermétiquement close. Le baron était-il en conférence avec un de ses entrepreneurs? Elle colla son oreille au trou de la serrure et n'entendit aucun bruit. Ce fut à son tour de laisser sa porte entr'ouverte pour guetter l'arrivée de l'important

personnage qui, d'ordinaire, guettait la sienne, mais elle attendit en vain, et la nuit l'obligea bientôt à quitter son poste d'observation. C'était partie remise.

Par malheur, les choses se passèrent le lendemain comme la veille. Pourquoi le baron ne se montrait-il plus? Lui qui, depuis plusieurs mois, témoignait à sa protégée un intérêt sans cesse croissant, comment semblait-il tout à coup l'avoir complètement oubliée? Elle se rappela les plaisanteries de Gaston sur l'éternelle jeunesse du cœur de son oncle. Tout le terrain qu'elle avait péniblement conquis pied à pied depuis sa première visite au baron lui aurait-il été enlevé, en un instant, par quelque autre? Ses plans si habilement dressés, si patiemment exécutés, auraient-ils été renversés par un hasard funeste? A cette idée, sa petite tête d'ordinaire si calme se troubla; elle douta d'elle-même, et crut un instant la partie définitivement perdue. Cette nuit-là elle ne fut pas bercée par ses rêves ordinaires de fortune et de grandeur. Le chagrin la tint longtemps éveillée. Au milieu de la nuit opaque de ces tristes réduits parisiens perdus au fond de cours étroites, où le gaz s'éteint de bonne heure, où ne pénètre jamais la douce lueur des étoiles, elle voyait tout en noir. Ses meubles, en l'entendant troubler par ses soupirs le silence profond de la grande caserne industrielle enfin endormie, se crurent retombés au pouvoir des pauvres diables auxquels ils avaient appartenu naguère, et s'imaginèrent qu'ils allaient reprendre le triste chemin du mont-de-piété. Mais la petite campagnarde n'était pas une de ces natures faibles qui se laissent abattre au premier revers. Dès l'aube, son esprit retrouva toute son énergie, et elle résolut d'engager une lutte suprême. Puisque l'ennemi se dérobait, elle irait lui livrer bataille dans ses retranchements.

Pendant qu'elle préparait ses armes, c'est-à-dire sa plus jolie toilette, elle entendit frapper à sa porte.

— Lui! se dit-elle en allant ouvrir.

Si ce n'était pas *lui*, c'était du moins un commissionnaire chargé par *lui* d'un message. Dix lignes seulement, mais quelles lignes! Il annonçait qu'une indisposition très douloureuse le retenait depuis trois jours prisonnier dans sa chambre, et il suppliait sa petite amie de venir le voir le lendemain, qui était un dimanche, comme le ferait une sœur de charité.

Léonore, au comble de la joie, se hâta de lui répondre. Elle se déclarait désolée de savoir son excellent ami souffrant; mais c'était pour elle une consolation de penser qu'elle pourrait le soigner et apporter quelque remède à son mal.

A peine le messager médaillé du baron fut-il parti avec cette épître, qu'elle manifesta son chagrin par de joyeuses gambades.

Elle s'était crue oubliée, vaincue, et c'était elle qu'il appelait auprès de son lit de douleur! Elle avait si bien établi son empire sur ce mondain volage qu'il ne pouvait plus se passer d'elle! Elle reprit sa lettre et contempla avec orgueil les armoiries qui s'étalaient au haut de la page.

— Mes armes! se dit-elle. Oui, voilà les armes que la pauvre couturière de Nieul aura le droit de faire broder au coin de ses mouchoirs. Puisque cette mijaurée de comtesse n'a pas voulu de moi comme belle-fille, je serai sa belle-sœur. Ce changement ne coûtera que quelques millions à son dadais de fils, qui m'assommait avec ses grandes phrases. J'aime mieux être une baronne millionnaire qu'une comtesse d'argent court.

Après avoir fait quelques gammes sur son piano et tapoté deux ou trois fois son fameux air, elle se rendit à la fabrique de l'eau Mérovingienne, en se disant qu'elle n'aurait plus longtemps l'ennui de surveiller l'emballage de ces flacons ridicules.

Le baron n'avait pas nommé à Léonore l'indisposition qui le clouait sur sa chaise longue, et il parlait vaguement à ses amis d'un accident, d'une foulure. La vérité qu'il ne disait à personne et qu'il tâchait de se dissimuler à lui-même, c'est qu'il était torturé par une première et très violente attaque de goutte. La goutte! un brevet de longévité, à ce que prétendent les bonnes gens, mais un mal cruel, et qui pis est une maladie de vieillard. Le beau Tiburce, le Tiburce des dames, pouvait-il se proclamer lui-même podagre? Pendant qu'il sentait sa chair tenaillée par d'atroces douleurs, il souffrait encore plus dans sa vanité et dans ses prétentions d'homme toujours aimable. Ses souffrances physiques et morales exerçaient sur son caractère une déplorable influence. Quand ses visiteurs paraissaient le plaindre, il ne pouvait supporter la vue de leurs « figures d'enterrement »; ceux qui, pour ne pas l'inquiéter, affectaient de traiter légèrement son indisposition lui semblaient des monstres d'égoïsme, et il leur répondait, en riant du bout des lèvres, qu'il est toujours facile de supporter le mal des autres.

Il avait désiré recevoir la visite de son neveu; Gaston se hâta d'accourir. Mais la vue de cette figure rayonnante de jeunesse et de santé, jeta le malade dans une sorte de désespoir. Devant cet adolescent, il se sentit vieux, usé, fini.

— Voilà, se dit-il, le rival contre lequel tu as eu l'idée folle de lutter! Regarde-le et regarde-toi!

Puis une pensée mauvaise le mordit au cœur :

— Il vient voir si je lui laisserai bientôt mon hôtel, mes chevaux, ma voiture, ma fortune!

Et il eut un mouvement de haine contre ce loyal jeune homme qui, pendant ce temps, contemplait avec le chagrin le plus sincère l'altération de ses traits.

Toutes ces idées avaient traversé en quelques secondes la tête du baron. Elles se dissipèrent dès qu'il entendit résonner la voix chaude et sympathique de son neveu, quand il sentit la cordiale étreinte de sa main; mais, s'il ne lui faisait plus l'injure de le regarder comme un héritier avide, il continuait à lui garder rancune de sa jeunesse et de sa santé. Gaston voulait absolument s'installer dans sa chambre, lui tenir compagnie le jour et le veiller la nuit. Tiburce, au contraire, avait hâte de se débarrasser de ce jeune homme dont la présence lui faisait sentir amèrement la folie de sa passion — il se disait : de son caprice — pour Léonore. Il finit par le décider à battre en retraite.

La visite de Gaston avait encore surexcité l'humeur irritable du malade; rien ne marchait à son gré. Ses tisanes étaient trop chaudes ou trop froides. Les potages préparés par la grande artiste dont ses amis chantaient les louanges lui semblaient à peine dignes d'une auberge de rouliers. Il s'emportait contre la maladresse de son valet de chambre qui ne pouvait remuer le coussin sur lequel reposait son pied endolori, sans lui faire subir un atroce supplice; tout le monde s'entendait pour le martyriser. Se rendant parfois compte de l'injustice des reproches dont il accablait ses domestiques, il en venait à regretter d'avoir écrit à sa petite locataire. Il craignait de lui paraître insupportable s'il ne parvenait à réprimer devant elle ces accès de colère sans motifs, et il se sentait incapable de se maîtriser.

La nuit du samedi au dimanche fut justement la plus cruelle qu'il eût encore passée. La violence du mal lui arrachait des hurlements. Il lui semblait que tout était fini pour lui et qu'il resterait à jamais infirme comme les malheureux dont le bourreau avait jadis broyé les os dans ses brodequins de fer. Quand le jour parut, il se fit apporter une glace à main et se sentit frappé d'épouvante à la vue de ses joues pâles et creuses, sillonnées de rides profondes. Il se demanda avec terreur quel était ce vieillard dont il venait d'apercevoir la face lugubre. Cependant, la fatigue que lui avait causée cette nuit affreuse était si forte, qu'il finit par s'endormir; en se réveillant, après trois heures d'un repos bienfaisant, il pensa aussitôt à la visite qu'il allait recevoir. François parvint à achever sa toilette sans s'être attiré plus de huit ou dix fois les gracieuses qualifications de butor et d'assassin, d'où il conclut *in petto* que Monsieur était en voie de guérison; mais Monsieur, qui ne partageait pas cette opinion consolante, continuait à gémir.

A Nieul, Léonore avait longtemps travaillé chez la femme d'un capitaine en retraite qui, sujet à de fréquents accès de goutte, entrait dans d'épouvantables colères si un maladroit avait l'air de le supposer atteint de quelque chose de plus grave qu'un rhumatisme gagné dans une promenade à travers la rosée. En entrant dans la chambre du baron, dès qu'elle eut aperçu ses traits contractés et sa jambe étendue sur un coussin, il lui sembla revoir ce brave officier pendant une de ses crises. Devinant aussitôt la situation, elle s'approcha la figure souriante :

— Ah! monsieur, votre lettre m'avait fait peur. Je craignais de vous trouver tout à fait malade.

— Ne le suis-je donc pas encore assez à votre avis? lui demanda-t-il d'une voix irritée.

— Vous auriez dû l'être dix fois plus. Je vous avais bien prévenu mardi, quand vous vous êtes obstiné à rester sans feu dans votre bureau, malgré le froid qu'il faisait. J'étais convaincue que j'allais vous trouver au lit avec une bonne fluxion de poitrine. Vous devriez bénir le bon Dieu d'en être quitte pour une simple fraîcheur.

La figure du baron se dérida. Une *fraîcheur?* après tout, il n'avait, peut-être, rien de plus. Cependant, il reprit :

— Hélas! ma chère enfant, j'ai peur que ce refroidissement n'ait des conséquences plus sérieuses. Mon médecin...

— Bah! si vous vous amusez à écouter ces gens-là, ils vous diront que vous êtes mort, pour se faire payer votre résurrection; je vous dis que ce n'est rien. Nous avions à Nieul, parmi nos amis, un cap... un général en retraite qui ne pouvait pas rester un peu tard dans son jardin sans gagner des douleurs. Il criait comme un brûlé, — les hommes sont si douillets! — mais, au bout de quelques jours, il n'y paraissait plus. J'aidais souvent la générale à le soigner. Je sais comment il faut traiter ces bobos-là. Laissez-moi faire.

Après s'être débarrassée en un clin d'œil de son chapeau, de ses gants et de son manteau, elle souleva doucement le pied de son vieil ami, fit bouffer le coussin qui le supportait et y replaça délicatement le membre endolori. Tiburce, qui hurlait dès que son valet de chambre le touchait, fut étonné et ravi de constater qu'il n'avait nullement souffert pendant cette opération et qu'il en éprouvait un soulagement réel. Elle passa alors aux oreillers sur lesquels reposait le haut de son corps; une ou deux minutes lui suffirent pour les secouer, les retourner et les glisser habilement sous son dos et et sous sa nuque. Aussitôt le patient se sentit mieux; la lassitude douloureuse qui l'accablait fit place à une douce sensation de bien-être qui devint plus vive encore quand sa garde-malade improvisée

vint s'asseoir près de lui et se mit à lui conter gaiement tout ce qui lui passa par la tête.

— Ah! mon Dieu, dit-elle tout à coup en interrompant brusquement un récit qui amusait le baron, si monsieur Gaston venait savoir de vos nouvelles?

— Rassurez-vous, je me suis arrangé de façon à éviter cette rencontre. Ma porte est, du reste, fermée pour tout le monde, excepté pour Grossdorf à qui j'ai à parler d'une affaire importante.

— Mais je ne veux pas que le prince me voie ici! Vous êtes trop compromettant.

— Vous me flattez, ma petite Léonore!

— Le prince me fait l'honneur de supposer que vous vous occupez beaucoup de moi. Si j'étais un peu vaniteuse, je pourrais le croire jaloux.

— Bah! Il vous fait la cour, ce cher prince?

— Je ne dis pas cela; seulement, chaque fois qu'il vient à la fabrique, il me fait des compliments sur ma tournure, sur mes yeux.

— Il ne fait que vous rendre justice.

— Bon! voilà que vous vous moquez de moi! C'est preuve que vous allez mieux... Il me serre les mains, il me dit des choses... qui me gênent. Souvent j'ai dû faire semblant de ne pas l'entendre ou de ne pas le comprendre, pour ne pas être obligée de quitter la place.

Sa voix s'était légèrement altérée en prononçant ces derniers mots.

— Pauvre enfant! s'écria le baron avec émotion.

Elle reprit aussitôt en riant :

— Mais la place est bonne et j'y tiens. Il me comble de cadeaux sous tous les prétextes. Une fois, j'étais arrivée en retard; il m'a donné une montre pour que je puisse savoir l'heure. L'autre jour, je me plaignais du soleil qui m'avait fait mal à la tête; le lendemain il m'apporte une ombrelle... Tenez, celle que j'ai là. Voyez : un manche d'ivoire avec mes initiales, une magnifique dentelle... N'est-ce pas ridicule dans ma position? D'autres fois il fait semblant de ne pas me voir ou bien il me parle durement... Dieu sait la figure qu'il me ferait demain s'il me trouvait chez vous aujourd'hui.

— Alors, dès que votre croquemitaine arrivera, vous vous sauverez... Tenez, par là. En traversant ce cabinet de toilette, vous arriverez dans le petit salon où vous trouverez des journaux illustrés qui vous aideront à attendre le départ du prince terrible.

Avec ces bavardages elle lui avait fait complètement oublier sa goutte, ou, comme il se plaisait maintenant à se le dire à lui-même, son refroidissement. Tout en le plaisantant sur sa foi dans les drogues des médecins, elle lui préparait sa tisane, la sucrait avec de gentils petits gestes, la remuait avec de jolis petits mouvements de

ses doigts effilés, et le regardait doucement de ses grands yeux veloutés, en lui recommandant, comme une mère à un enfant gâté, de se dépêcher de boire pour guérir plus vite.

Tiburce était heureux d'être ainsi dorloté; cependant ces soins si doux qu'elle lui prodiguait lui inspiraient des réflexions lugubres :

« Hélas! se disait-il, si j'avais moins aimé autrefois mon indépendance, j'aurais une femme pour me soigner ainsi tous les jours. Triste existence que celle d'un célibataire quand arrivent l'âge et les infirmités! Que vais-je devenir tout à l'heure après le départ de cette petite fille? »

Il prit alors les mains de sa chère garde-malade; tandis qu'il les serrait dans les siennes en la remerciant avec effusion du soulagement qu'elle avait apporté à son mal, François vint annoncer le prince. Léonore saisit à la hâte le chapeau et le manteau qu'elle avait en arrivant posés sur un fauteuil, et, tandis qu'elle se sauvait par la porte du cabinet de toilette, Grossdorf fit son entrée par la porte principale.

Hélas! qu'il était changé, l'illustre propriétaire de l'eau Mérovingienne! Si ses grosses moustaches étaient plus effrontément noires que jamais, son visage d'ordinaire épanoui avait perdu son expression joyeuse; sa petite tête oscillait mélancoliquement sur son corps amaigri; sa démarche était pesante et triste; de grandes rides sillonnaient son front. Il serra la main de son ami d'un air de compassion profonde, le regarda quelque temps sans parler, puis, se laissant tomber sur un fauteuil :

— Ainsi, mon pauvre baron, vous voilà malade, tout comme un autre, vous!

— Oh! rien!... un soupçon de rhumatisme... C'est le printemps qui dépose sa carte... à mes pieds. Mais vous-même, prince de la jeunesse, qu'avez-vous donc?

— Moi? fit vivement Grossdorf, je ne me suis jamais mieux porté.

— Tant mieux; car, à vous voir cette mine sombre, je vous croyais souffrant.

Le prince se regarda dans la glace d'un air étonné, puis il répondit d'un ton léger :

— Je n'ai peut-être pas, ce matin, la fraîcheur de la rose. Un peu de fatigue, sans doute. Nous avons fait la fête, cette nuit.

— Toujours jeune! Vous vous tuez, mon bon ami.

— Bah! courte et bonne, c'est ma devise. En sortant de la première des Bouffes, nous sommes allés chez Astolphe, avec Réalmont et quelques bons camarades, fêter le succès de la petite Berthe, la nouvelle étoile du corps de ballet. Je suis rentré chez moi à huit heures du matin, j'ai pris ma douche pendant que Baptiste me

sellait Aïda, je suis allé faire un tour à la potinière et me voilà tout prêt à recommencer ce soir.

— Est-ce que la nouvelle machine des Bouffes a bien marché?

— Peuh! J'ai vu des petits jeunes gens qui se tordaient. Moi, ça m'a paru *crevant!*... Décidément, ça manque de variété, leurs opérettes. Toujours les mêmes plaisanteries, toujours les mêmes couplets... Je les sais par cœur avant qu'on ne les chante. Pouah!

— Heureusement que vous vous êtes rattrapé chez Astolphe. On s'amuse toujours chez ce cher marquis.

— Hou! Chez lui ou chez les autres, ça se ressemble furieusement. Je connais leurs menus par cœur, je devine leurs bons mots dès qu'ils ouvrent la bouche. Il y en a que tout cela amuse; moi, ça me paraît...

— *Crevant*, c'est votre mot ce matin. Ah! ça, mon bon, vous avez le spleen. Il faudra soigner ça. Comment, malheureux, vous bâillez en compagnie des hommes les plus spirituels de Paris et des femmes les plus amusantes de toute l'Europe!

— Oh! les femmes! Encore une jolie invention!... C'est gentil, je ne dis pas non, mais si méchant, si bête, si ingrat!

— Oh! oh! mon prince, vous avez donc des peines de cœur?

— Moi? s'écria Grossdorf avec un rire forcé.

— Vous-même, prince charmant; vous aimez une cruelle. Osez donc me soutenir le contraire?

Le prince essaya de protester; mais, tout à coup, il se leva brusquement.

— Non, mon cher ami, mille fois non! Je n'aime pas, je ne peux pas et je ne veux pas aimer la péronnelle qui me fait enrager depuis trois mois; ce serait trop ridicule, mais je suis furieux contre elle.

— S'agirait-il donc, par hasard, de cette petite fille que je vous ai recommandée?

— Bien! Je vois qu'elle est venue rire de moi auprès de vous. La satanée coquette! Une meurt-de-faim que j'ai recueillie par charité et qui m'en remercie en s'amusant à mes dépens!

— Je vous avais prévenu que vous échoueriez. C'est une vertu farouche.

— Alors, qu'elle renonce donc à ses petites mines provocantes, au lieu de les prodiguer à tout le monde. Elle a des regards pleins de promesses et, quand on fait la sottise de s'y laisser prendre, elle trouve, je ne sais où, de grands airs de reine offensée tout à fait inconvenants dans sa position... surtout avec moi. Je suis décidé à ne pas les supporter plus longtemps. Vous comprenez bien que je me moque parfaitement de cette petite sotte, mais elle a mis ma patience à bout. Et vous-même, mon cher baron, vous devez être

aussi las que moi de cette comédie qu'elle joue avec vous comme avec les autres, et vous avez bien compris, n'est-ce pas, qu'elle se moque de nous?

— De vous, aimable prince, je dois bien le croire, puisque vous le dites; de moi, je serais moins affirmatif.

— Quoi! s'écria Grossdorf, saisi tout à coup d'un accès de jalousie féroce, seriez-vous mieux traité que moi?

— Ne m'interrogez pas, mon bon, fit Tiburce avec un sourire légèrement fat, je ne veux pas compromettre l'honneur des dames!

— Je sais, mon ami, que vous m'avez toujours vaincu sur tous les terrains; cependant, pour me persuader que vous m'avez encore battu cette fois, il faudrait me montrer des preuves irréfutables.

— C'est ce que je ne ferais jamais, croyez-le bien, même si ces preuves se trouvaient sous ma main.

En parlant ainsi, ses yeux se dirigeaient avec obstination vers l'angle du mur placé à sa droite. Grossdorf suivit la direction de son regard et aperçut, sur une admirable encoignure de Boulle, l'ombrelle que Léonore y avait oubliée dans la précipitation de sa fuite. Il bondit vers le petit meuble, s'empara de la pièce à conviction et regarda longtemps, immobile et muet, le manche d'ivoire sur lequel se dessinait, en un vigoureux relief, le chiffre qu'il y avait fait graver lui-même.

— Je voulais des preuves, dit-il enfin d'un ton qu'il s'efforçait de rendre plaisant. En voilà. Tous mes compliments, irrésistible baron.

— Je ne les mérite pas, se hâta de répondre Tiburce d'un ton qui démentait ses paroles; non, ma parole, je ne les mérite pas.

— Je vous en prie, reprit Grossdorf, sans chercher à cacher plus longtemps ses sentiments réels, ne vous moquez pas de moi plus longtemps, mon ami, et dites-moi tout.

— Que voulez-vous que je vous dise?

— La vérité, monsieur de Nieul, s'écria Léonore en ouvrant brusquement la porte par laquelle elle avait disparu tout à l'heure. J'ai voulu écouter votre conversation pour savoir comment deux hommes du monde peuvent parler entre eux d'une pauvre fille qui n'a personne pour la défendre... Je n'aurais jamais cru qu'ils pussent être si lâches!... Mais, voyons, monsieur le baron, répondez donc à votre ami, puisqu'il vous demande de tout lui dire. Racontez-lui donc devant moi que vous m'avez souvent parlé de votre amour, comme lui du sien, et que je n'ai jamais ajouté foi à vos paroles, pas plus qu'aux siennes. Racontez-lui donc que quand la goutte, — car c'est bien la goutte, allez! — vous arrachait des hurlements de douleur, vous avez songé à la pauvre fille dont vous vous étiez moqué jusque-là. Racontez-lui donc que vous m'avez écrit pour

me demander la charité de mes soins et que c'est parce que j'ai fait la sottise de me rendre aux prières d'un malade que vous avez pu, avec vos sous-entendus, l'amener, lui, à douter de mon honneur.

Le baron, stupéfait, gardait le silence. Grossdorf en profita pour essayer de se justifier.

— Mademoiselle, puisque vous nous avez entendus, vous savez que je refusais de le croire.

— Je sais aussi que vous me jugez méchante, sotte et ingrate. Eh bien, vous n'aurez plus longtemps à me reprocher le pain que je gagne chez vous. Je ne remettrai plus les pieds à la fabrique de cette eau merveilleuse qui ne peut seulement pas faire repousser un cheveu sur le crâne de son propriétaire.

— Voyons, ma petite Léonore, vous ne songez pas sérieusement à me priver de vos services?

— Vous prétendez me faire payer trop cher l'argent que je gagne chez vous.

— Je vous jure qu'à l'avenir mon respect...

— Je ne crois pas à vos serments. D'ailleurs l'eau Mérovingienne se fabrique trop loin de mon pays, où je vais me réfugier auprès de ma mère. Je n'ai qu'elle au monde pour me défendre!

Aucun des deux amis ne connaissait la vieille paysanne dont Léonore voulait faire le rempart de sa vertu; aussi furent-ils émus par cette tirade. Sous le coup de cette émotion, le baron retrouva la parole :

— Chère enfant! s'écria-t-il, pas de coup de tête, au nom du ciel! Songez à mon neveu qui vous aime.

— Vous savez bien qu'il m'a oubliée grâce à vous... mais je ne lui en veux pas, puisque moi-même je ne me suis pas mieux rappelé nos serments.

— Vous n'aimez plus Gaston? s'écria le baron avec joie.

— Ne vous en étiez-vous pas encore aperçu? N'aviez-vous pas deviné que j'avais fini par éprouver pour vous de l'a... de l'amitié... beaucoup d'amitié?... Vous m'en avez bien mal récompensée! ajouta-t-elle d'une voix qui semblait étouffée par un sanglot... Adieu! Adieu!

— Léonore! ma chère Léonore! Restez, je vous en conjure!

— Non! c'est impossible. Dans huit jours j'aurai quitté Paris. Adieu, messieurs. Je vous pardonne le mal que vous m'avez fait.

En prononçant ces derniers mots, elle retira sa main de celle du baron qui cherchait à la retenir, et fit une sortie qui lui aurait valu, sur un théâtre, une triple salve d'applaudissements.

IX

UN MOUTON DE PANURGE

Depuis la soirée où deux beaux yeux entrevus pendant un entr'acte avaient fait oublier au jeune comte de Nieul tous ses chagrins, il n'avait eu garde de manquer à une seule des réceptions de Mme de Grandvaux et il avait promptement gagné l'affection de toute la famille. Le baron, invité à dîner avec lui dans la maison de son vieil ami, quelques jours avant son accès de goutte, n'avait pas eu de peine à deviner ce qui se passait dans le cœur de son neveu. Enchanté de cette découverte, il avait loyalement raconté au père de Claire de quel danger il venait de sauver l'héritier de son nom et de sa fortune. Les deux amis, après s'être félicités de voir leurs anciens projets si bien servis par un hasard complaisant, s'étaient entretenus des conditions du contrat qu'ils espéraient signer avant peu. Rien ne semblait donc plus s'opposer au bonheur de Gaston.

Cependant, lorsque celui-ci revit son oncle pour la première fois après sa maladie, il trouva un accueil moins amical qu'à l'ordinaire. Quelques jours plus tard, ils devaient dîner ensemble chez M. de Grandvaux. Tiburce s'excusa le matin, en alléguant une indisposition. Gaston courut chez lui le lendemain; mais il trouva la porte close. De nouvelles tentatives ne furent pas plus heureuses. Tantôt M. le baron était sorti, tantôt il se trouvait trop souffrant pour recevoir. A une nouvelle invitation du père de Claire, l'oncle Tiburce répondit par un refus très sec qu'il ne prit même pas la peine de justifier par un prétexte au moins vraisemblable. M. de Grandvaux, inquiet, commençait à témoigner une certaine froideur au jeune homme que naguère il accueillait avec empressement. Claire, alarmée de tous ces symptômes fâcheux, devenait triste; tout le monde pressentait un malheur. Ne pouvant se résigner à rester plus longtemps dans cette position fausse, Gaston alla trouver un matin M. de Grandvaux afin de s'expliquer franchement avec lui. L'ami de son oncle le remercia de sa démarche :

— Vous me plaisez beaucoup, mon cher comte, lui dit-il, et j'étais très heureux de penser que vous pouviez devenir mon gendre. J'ai une belle fortune dont ma fille est l'unique héritière. Quand votre oncle m'a parlé de son désir d'unir nos deux familles, il m'annonçait l'intention de vous donner une dot à peu près égale à celle de Claire, et de vous instituer son seul héritier. Dans de telles conditions, je désirais la réalisation des projets dont il m'avait entretenu; mais, depuis quelque temps, il s'éloigne de nous; il ne

veut plus vous voir. Que s'est-il passé entre vous et lui ? Je l'ignore, et j'ai de la peine à croire qu'il puisse avoir contre vous un grief légitime. Cependant, si, même sans motif, il se brouille avec vous, et refuse d'intervenir dans votre contrat, vous avez trop de fierté pour demander la main d'une jeune fille dont la fortune serait très supérieure à la vôtre. Vous seriez le premier à vous retirer sans me laisser prendre l'initiative d'une rupture, si pénible qu'elle dût être pour nous deux.

— Je ne puis croire que nous en soyons là. Permettez-moi donc de regarder vos pourparlers avec le chef de ma famille comme suspendus et non comme rompus. Qu'il se soit élevé tout à coup un obstacle dont nul de nous ne devine la nature, cela est par malheur trop certain ; mais j'aime trop Mlle Claire pour me laisser décourager par la première difficulté qui se présente. Je vais me mettre à la recherche de mon oncle ; si obstinément qu'il me ferme sa porte, je saurai bien la forcer ; quel que puisse être le motif de sa conduite mystérieuse, je le découvrirai et je vous jure que, si j'ai perdu pour un instant son affection, je saurai bien la reconquérir. Ce que je n'aurais jamais fait pour m'assurer son héritage, s'il n'y avait là qu'une question d'argent, je le ferai sans hésitation, maintenant qu'il s'agit de mon bonheur.

— Et j'ai confiance dans votre succès, répondit M. de Grandvaux, en lui serrant la main. Allez, vaillant paladin, allez affronter la lance des géants et les sortilèges des enchanteurs. Nul ne souhaite plus vivement que moi votre victoire.

Le premier mouvement de Gaston fut de courir rue Fortuny ; mais, en approchant de cette porte qu'on s'obstinait à ne plus lui ouvrir, il réfléchit que le meilleur moyen de reconquérir les bonnes grâces de son oncle n'était pas de prendre sa maison d'assaut. D'ailleurs, avant de jouer le tout pour le tout, ne fallait-il pas au moins tâcher de découvrir contre quel adversaire il aurait à lutter ?

Avisant alors un fiacre vide, il y monta, donna l'ordre au cocher de stationner devant la maison qui faisait face à celle du baron, et, caché derrière le store à moitié baissé, il observa les mouvements de l'ennemi. Au bout d'une heure d'attente inutile, il vit la porte qu'il guettait s'ouvrir pour laisser sortir deux administrateurs du Transsaharien.

— Hélas ! se dit-il, ils viennent de déjeuner avec l'ennemi... J'envie leur sort, moi qui ai encore l'estomac vide... Bah ! Il y a des gens qui gagnent leur vie à mourir de faim pendant un ou deux mois de suite ; je puis bien jeûner un jour pour assurer mon bonheur.

Un quart d'heure plus tard la porte de l'hôtel s'ouvrait de nouveau ; cette fois elle livra passage au maître de la maison, lui-même,

qui sortait à pied, le teint frais, l'œil joyeux, la figure rayonnante, la boutonnière fleurie, la poitrine cambrée, rajeuni de quinze ou vingt ans depuis le jour où son neveu l'avait vu aux prises avec la goutte. Le cocher, auquel Gaston avait donné par avance ses instructions, se mit à suivre ce joyeux et coquet promeneur. Sur le boulevard de Courcelles, l'oncle Tiburce, avec une agilité qu'eût enviée plus d'un jeune homme, s'élança d'un bond dans une voiture de place.

— Oh! oh! se dit Gaston. Un véhicule bien vulgaire pour un homme qui possède un coupé confortable! Le digne oncle veut donc dérober ses faits et gestes à la curiosité de ses domestiques? Cela devient intéressant.

Le cocher du jeune comte se mit à suivre à quelques pas de distance la voiture jaune qui emportait le sémillant Tiburce. Les deux fiacres traversèrent le parc Monceau et descendirent jusqu'aux grands boulevards. Là, le baron se fit arrêter devant la boutique d'un fleuriste d'où il ressortit bientôt tenant un petit paquet soigneusement enveloppé.

— Une botte de roses, pensa son neveu. Je saurai à qui est destiné cet hommage embaumé, dussé-je mourir d'inanition.

Un peu plus loin, nouvelle station devant un confiseur en vogue. Gaston sourit en voyant Tiburce reparaître avec une boîte carrée qu'il se hâta d'engloutir dans la poche de son pardessus.

Rue de la Paix, troisième arrêt, cette fois devant un bijoutier :

— Oh! oh! se dit Gaston, cela devient grave. Si ma pauvre mère voyait cela, elle songerait à faire interdire son trop sensible beau-frère; mais je ne le lui dénoncerai pas.

An bout d'un quart d'heure, les deux fiacres se remirent en route. Cette fois ils roulèrent longtemps, et Gaston crut un instant que son cocher suivait une fausse piste quand il le vit dépasser la limite des quartiers élégants et s'engager dans un triste et bruyant faubourg. Cependant tout à coup le véhicule qu'il suivait s'arrêta. Gaston vit son oncle ouvrir la portière, sauter sur le trottoir et, malgré le poids des paquets qui encombraient ses mains et ses poches, s'élancer vivement dans la cour d'une laide et sombre batisse. Le jeune comte ne pouvait en croire ses yeux et se demandait avec la plus vive surprise quel aimant pouvait attirer un élégant mondain comme le baron dans ce labyrinthe peuplé de dentistes, de corsetières et de rempailleuses de chaises. En cet instant son cocher, qui cherchait à accoster le trottoir dont l'accès était défendu par une charrette de laitier et deux voitures de déménagement, se mit à crier d'une voix rauque :

— Gare donc, vieux ballon crevé!

Gaston comprit que cette gracieuse invitation s'adressait à quelque

malheureux plus ou moins écrasé, et chercha des yeux sa victime : il aperçut un gros homme qui se relevait péniblement d'entre les jambes des chevaux tout en s'efforçant de ressaisir son chapeau resté sur le terrain. Quand ce personnage, qui en était heureusement quitte pour la peur, fut parvenu à se mettre en sûreté sur le trottoir, le châtelain de Nieul reconnut avec la plus vive surprise le crâne dénudé de Grossdorf et ses moustaches plus noires que jamais. Il baissait déjà la glace pour appeler le prince et lui offrir avec ses excuses un asile dans sa voiture, quand un vague pressentiment le retint :

— Non, se dit-il, en relevant vivement la glace et en baissant le store; Grossdorf joue sans doute son rôle dans la petite intrigue que poursuit mon oncle en ces lieux inhospitaliers. Observons-le sans nous montrer. Ce sera moins charitable, mais plus sage.

Le propriétaire de l'eau Mérovingienne semblait s'être assez mal trouvé de sa chute; de larges taches de boue souillaient son costume élégant et il boitait assez fort. Cependant, sans songer à réparer le désordre de sa toilette ni à faire frictionner sa jambe contusionnée, il montait la garde en sentinelle vigilante devant la porte par laquelle avait disparu le baron.

— Fait-il le guet pour le compte de son ami? se demanda Gaston, où est-il là, en jaloux, pour son propre compte?

Le neveu de Tiburce eut tout le temps de chercher dans sa tête la solution de ce problème, mais il n'était pas encore parvenu à la trouver lorsque, au bout de deux heures, son oncle reparut les mains vides, plus jeune, plus rayonnant que jamais. Grossdorf, au lieu de courir à lui, se cacha précipitamment derrière un homme affiche. Décidément il n'était pas l'auxiliaire du baron, mais son rival malheureux.

Après un instant d'hésitation, l'infortuné héla une voiture et y monta, l'œil morose, la tête basse. Gaston avait découvert une partie du secret du baron; avant de chercher à apprendre le reste, il voulut se donner le temps de réfléchir et de préparer son plan d'attaque.

Le lendemain, dès huit heures, il arrivait à l'endroit où il avait monté la veille une longue faction. Comme il allait y pénétrer, dans l'intention de délier, au prix de quelques louis, la langue du concierge, il aperçut Grossdorf déjà en sentinelle. Cette découverte modifia ses résolutions premières : le pauvre prince guettait évidemment son inhumaine et ne manquerait pas de l'aborder ou tout au moins de la saluer; il suffisait donc de ne pas le perdre de vue, pour savoir avant peu à qui le baron avait porté la veille ses fleurs, ses bonbons et ses bijoux.

La porte qu'observaient les deux hommes livrait en ce moment passage à un flot perpétuel d'allants et de venants. Pendant que les ménagères sortaient nu-tête, le panier au bras, pour aller faire au dehors les provisions de la journée, les ouvrières employées par les quarante ou cinquante petits industriels logés dans les trois cours de ce phalanstère y entraient pour se remettre au travail. Bon nombre de jeunes filles, au frais minois, gentiment coiffées de chapeaux coquets, sachant donner une tournure élégante à leurs robes de laine trop mince ou de soie économique, éveillaient tour à tour l'attention du chatelain de Nieul. Mais l'attitude toujours impassible de Grossdorf lui prouvait qu'il ne devait voir dans aucune de ces jolies fillettes le dragon auquel il aurait à livrer combat.

Tout à coup il vit le prince tressaillir. Suivant aussitôt la direction de son regard, il aperçut au fond de la cour une gracieuse petite personne vêtue avec une élégante simplicité qui s'avançait vers la porte. A sa vue, il eut comme un éblouissement. Il venait de reconnaître Léonore.

Au même moment, il vit Grossdorf courir au-devant d'elle le chapeau à la main. Elle lui adressa un sourire aimable, échangea quelques mots avec lui et s'éloigna d'un pas rapide.

Remis de sa première surprise, Gaston éclata de rire :

— Ainsi, se dit-il, ces deux hommes auxquels mon amour pour cette fille des champs semblait si ridicule, les voilà tous les deux ensorcelés par son sourire! Ma foi, ma vengeance est complète... trop complète, hélas! puisque mon excellent oncle, qui me reniait quand j'aimais cette vertu rustique, me déshérite aujourd'hui parce qu'il l'aime... Ah! petite masque! C'est ainsi que tu t'es moquée de moi! mais je tiens ton secret, à cette heure, gare à toi, ma belle! L'oncle a su tirer son neveu de tes jolies griffes; c'est au tour du neveu de t'arracher son oncle!

Le jeune comte revint à pied pour chercher tout à son aise dans sa tête, pendant cette longue course, le moyen le plus sûr d'opérer ce sauvetage. Le résultat de ses réflexions fut qu'il devait avant tout se faire rouvrir la porte du petit hôtel de la rue Fortuny, afin de connaître exactement la situation. En conséquence une fois rentré chez lui, son premier soin fut de se mettre à son bureau et d'écrire en toute hâte :

« Mon cher et excellent oncle,

« J'ai vivement regretté de n'avoir pu réussir à vous voir depuis quelque temps, car je voulais vous consulter sur une question qui touche à l'honneur. Comme je ne connais pas de juge plus compé-

tent que vous dans cette matière délicate, je ne puis renoncer à mon projet.

« Vous savez quelle passion m'avait inspirée une jeune fille...

— Comment la qualifier? « Charmante ». Non, le mot lui semblerait froid... Bah, mettons « adorable ». Et il reprit sa plume.

« Une jeune fille adorable, dont je voulais faire la compagne de ma vie. Vous m'avez demandé de m'éloigner d'elle pendant dix-huit mois pour éprouver mon amour. Vous aviez raison de douter de ma constance; quelques semaines ont suffi pour effacer dans mon cœur l'image que j'y croyais gravée pour toujours.

— Si ce papillon sexagénaire est enclin à la jalousie, voilà de quoi le rassurer.

« Le hasard m'a fait alors rencontrer cette charmante Claire de Grandvaux que vous m'aviez longtemps destinée. Elle aussi, j'ai cru que je l'aimais. Hélas! au moment où j'allais vous prier de demander pour moi sa main à son père, j'ai tremblé à l'idée d'aliéner pour toujours ma liberté.

— Si c'est pour se dispenser de me donner la dot promise à M. de Grandvaux qu'il me ferme sa porte, voilà de quoi calmer ses appréhensions.

« Suis-je donc à tout jamais incapable d'aimer? Cette pensée me jette dans une tristesse noire. Pour me reprendre à l'espérance et à la vie je songe à fuir bien loin des lieux où j'ai éprouvé coup sur coup ces deux déceptions cruelles.

« Seulement je me demande si cette fuite ne serait pas une lâcheté. Ai-je bien le droit d'abandonner ainsi la pauvre enfant à qui j'avais promis de l'épouser. Bien que je n'aie plus pour elle le moindre amour, n'est-il pas de mon devoir de tenir, si elle l'exige, la parole que je lui avais donnée?

« Je n'ignore pas que vous êtes prévenu contre elle, mon cher oncle, mais je sais aussi que vous ne voudriez pas voir le comte de Nieul forfaire à l'honneur. Réfléchissez donc à la question que je pose à votre conscience, et permettez-moi d'aller bientôt vous demander la réponse qu'elle vous aura dictée. »

Le soir même Gaston recevait un billet dans lequel son oncle l'engageait à venir le trouver le lendemain.

En voyant entrer son neveu, le baron courut à lui et lui serra affectueusement les deux mains.

— Bon, se dit Gaston, riant en lui-même de la cordialité de cet accueil, sans m'en douter j'étais né pour la diplomatie.

— Je ne puis te refuser la consultation que tu me demandes. Assieds-toi donc là et causons.

En prononçant ces paroles, Tiburce avait un petit ton railleur qui amusait infiniment son neveu.

— Mon cher ami, tes scrupules te font honneur; mais ils ne doivent pas t'empêcher de reprendre ta liberté. Si le cœur t'en dit, tu peux en toute conscience faire le tour du monde.

— Cependant mes engagements...

— Tu es légèrement fat, mon beau neveu. Si tu as oublié Mlle Léonore, qui te permet de croire qu'elle ne t'a pas rendu la pareille?

— Elle, m'oublier! répondit Gaston d'un ton qu'il s'efforçait de rendre tragique, je crains que cela ne soit impossible!

— Rassure-toi. Ce miracle s'est accompli. Elle a rencontré un homme qui ne possède sans doute ni ton mérite transcendant ni tes charmes irrésistibles, mais qui a su apprécier sa grâce, son esprit, son intelligence supérieure, et elle s'est laissé toucher par son amour.

— Vous en êtes sûr, bien sûr?

— D'autant plus sûr, que cet homme, c'est moi!

— Vous, mon oncle! s'écria Gaston en simulant une vive surprise.

— Eh, mon Dieu, oui, moi-même, et la preuve, c'est qu'avant quinze jours elle sera ma femme.

Cette fois le jeune comte n'eut plus besoin de jouer l'étonnement. Il était infiniment loin de s'attendre à cette nouvelle qui ruinait toutes ses espérances. Venue d'un autre, il n'aurait fait qu'en rire; même donnée par son oncle, il ne pouvait se décider à y ajouter foi.

— Vous, s'écria-t-il, vous épousez Léonore?

— Ce n'est pas toi qui peux t'en étonner.

— Cependant rappelez-vous ce que vous me disiez à Nieul. Vous ne vouliez pas me voir le gendre d'une paysanne illettrée.

— J'avais mille fois raison!

— Le beau-frère de valets de charrue, le cousin de gardeuses de vaches.

— Et je persisterais encore, le cas échéant, à t'empêcher d'entrer dans une pareille famille.

— Et vous voulez y entrer vous-même?

Tiburce jeta sur son neveu un regard de compassion dédaigneuse.

— Est-ce que nos positions se ressemblent? Tu dois songer à faire ton chemin; moi je suis arrivé. Tu n'as rien; j'ai fait fortune. Tu es très jeune; moi je suis...

Il chercha un instant son mot, puis il reprit avec une assurance parfaite :

— Moi, je suis dans la force de l'âge. Donc ce qui serait pour toi un acte de folie est pour moi la chose la plus raisonnable du monde.

Tu es tenu de respecter l'opinion, de t'incliner devant les préjugés ; j'ai le droit de les braver. Quand on a des millions il faut bien qu'ils vous servent à quelque chose. En Angleterre, ne voit-on pas tous les jours des lords donner leur nom et leurs titres à des danseuses ou à des écuyères sans être disqualifiés? Or, ce que je fais, moi, est bien moins hardi. Car enfin, cette jeune fille n'est pas seulement charmante; c'est un modèle de pureté, de désintéressement... Hein, que dis-tu?

— Moi? rien! et si j'ouvrais la bouche ce serait pour vous rappeler que j'avais reconnu et admiré avant vous les rares qualités de Mlle Chouteau.

— Toi! tu ne les avais seulement pas soupçonnées.

— Bon! pensa Gaston, il va me faire un crime de ne pas être amoureux de sa femme!

— Oui, reprit Tiburce avec véhémence, si tu l'avais appréciée à sa valeur, tu aurais trouvé le moyen de convaincre ta mère, tu te serais moqué de mon injuste désapprobation. Tu l'aurais épousée malgré tout. Je te dis que tu ne l'as jamais aimée! Au reste, c'est bien heureux... pour nous tous. Elle n'avait pour toi que de l'amitié; dans sa naïveté, elle prenait cela pour de l'amour. C'est elle-même qui me l'a dit, depuis qu'elle a appris, grâce à moi, à ne plus confondre ces deux sentiments.

Quoique la situation faite à Gaston par la passion de son oncle n'eût rien de plaisant, il avait toutes les peines du monde à étouffer une violente envie de rire en écoutant cette tirade. Il y parvint pourtant. Tiburce ainsi lancé ne s'arrêtait plus :

— La pauvre enfant! moi non plus, je n'ai pas su la comprendre tout de suite. J'ai eu le malheur d'offenser cette âme candide. Elle a voulu me fuir, quitter Paris pour toujours. Je suis arrivé juste au moment où elle partait pour prendre le chemin de fer. Ses malles étaient faites. Tu ne sauras jamais ce qu'il m'a fallu dépenser d'éloquence pour lui faire avouer qu'elle m'aimait, pour la décider à m'accorder sa main. Croirais-tu que sa grande raison pour me la refuser, c'est que j'étais trop riche. Non, vois-tu, c'est un ange!

Il continua longtemps sur ce ton, sans laisser à son neveu la possibilité de placer une parole. Le jeune homme, tout en l'écoutant à moitié, se disait que si son oncle épousait cet ange descendu du ciel tout exprès pour soigner sa goutte, ce mariage ne lui laisserait plus à lui-même aucune chance d'obtenir la main de Mlle de Grandvaux. Mais comment empêcher cette folie? Une idée se présenta tout à coup à lui : idée hardie à coup sûr, peut être extravagante; mais c'était la seule chance de salut qu'il entrevît. Il la saisit donc comme un naufragé s'accroche à l'épave qui peut le soustraire à la

mort. Aussitôt, coupant court à l'éloquence du vieillard amoureux, il se jeta dans ses bras en s'écriant :

— Ah! mon cher oncle! que je voudrais pouvoir aimer et être aimé comme vous!

— Ainsi, tu comprends mon amour?

— Je vous l'envie!

— Et tu ne m'en veux pas de me marier... de me marier avec elle?

— Avant d'avoir reçu vos confidences, ne vous avais-je pas fait les miennes?

— Sans doute... mais enfin, cette fortune que je t'avais promise quand je me croyais voué pour toujours au célibat, je dois aujourd'hui la réserver à mes enfants.

— Bah! avec la modestie de mes goûts et mon aversion pour le mariage, qu'en aurais-je fait?

— Tu es un brave garçon, et un cœur d'or. Si jamais tu avais besoin de moi, tu sais, malgré mon mariage, tu me trouverais toujours là.

— Je n'aurais pas l'idée, je vous le jure, de frapper à une autre porte... Vraiment, mon oncle, je vous félicite du parti que vous avez pris. Il est irrévocable, n'est-ce pas, et vos bans sont publiés?

— Non, pas encore. Léonore n'a reçu que ce matin les pièces nécessaires. J'irai demain les porter à la mairie avec les miennes et faire toutes ces démarches ennuyeuses qui sont l'absinthe du mariage.

— Permettez-moi de vous les éviter. Votre temps est trop précieux en ce moment pour le perdre dans ces courses à travers les bureaux.

— Quoi! Tu serais assez complaisant pour...

— Je serai trop heureux de vous rendre ce léger service... Un amoureux évincé allant lui-même faire publier les bans de son rival, avouez que cela ne manquera pas d'originalité.

— Tu es le meilleur garçon du monde.

— Dois-je garder le secret sur vos projets?

— Oh! nullement. Ta future tante aurait voulu les tenir encore secrets. Elle est si modeste! Elle songeait même à aller nous marier en Angleterre, sans prévenir personne Mais ces allures mystérieuses pourraient donner lieu à des suppositions blessantes. J'ai tenu à nous marier à Paris et j'enverrai quelques centaines d'invitations. Il n'y a donc pas de mal à annoncer officieusement aujourd'hui une nouvelle qui sera officielle dans huit jours.

Le baron ne laissa pas partir son neveu sans lui renouveler ses protestations d'amitié et de reconnaissance.

— Faut-il donc, se disait Gaston en le quittant, que les hommes

trop longtemps aimables finissent toujours par être victimes de la passion à laquelle ils ont tout sacrifié? Terrible chose qu'un amour sénile! Comme il rend aveugles les plus clairvoyants et stupides les plus spirituels! Ma foi, quand ce ne serait pas pour épouser ma chère Claire, je devrais encore tenter de sauver ce pauvre oncle par simple humanité.

Tout en philosophant de la sorte, il était arrivé chez le prince de Grossdorf. Celui-ci, par bonheur, se trouvait chez lui en ce moment, plus pâle et plus sombre encore que la veille. L'infortuné ne pouvait se consoler de l'indifférence de Léonore. Dans sa douleur, il se trouvait malheureux de posséder une vingtaine de millions. Le pavé de la cour de son hôtel ne résonnait plus sous les sabots de ses chevaux de race attelés à son coupé bien connu de tous les habitués du Bois. Il délaissait l'allée des Acacias; à l'Opéra sa loge d'avant-scène restait vide, même à l'heure du ballet; dans les foyers des petits théâtres, où son absence laissait un grand vide, le bruit courait qu'il s'était ruiné par une opération malencontreuse sur les Transsahariens; à son cercle quelques membres ordinairement bien renseignés racontaient qu'il venait d'entrer à la Trappe.

Il fit, malgré sa tristesse, un accueil cordial à Gaston qui, pour motiver sa visite, le pria de lui montrer sa galerie, et feignit de s'extasier devant quelques vingtaines de copies achetées pour des originaux. Tout à coup il s'arrêta comme fasciné près d'une toile qui avait été primitivement d'un maître italien de second ordre, mais qui, à force d'avoir été restaurée, ne représentait plus que la collaboration successive d'un certain nombre d'industriels anonymes.

— Par quel étrange hasard, s'écriait-il, cette vierge peinte il y a trois siècles se trouve-t-elle être le portrait de ma future tante?

— De quelle tante parlez-vous?

— De la future baronne de Nieul.

— Le baron se marie?

— Ne vous en a-t-il pas encore fait part?

— Il y a quelque temps que je ne l'ai vu. Mais qui donc épouse-t-il?

— Une personne dont le nom ne vous est certainement pas inconnu : Mlle Léonore Chouteau.

— Léonore? Vous dites Léonore? C'est impossible!

— Et pourquoi donc, cher prince?

— Mais parce que... et puis d'ailleurs... Enfin cela crève les yeux?... A preuve qu'il vous a défendu de l'épouser.

— C'est qu'il entendait la garder pour lui-même.

— Cependant... pardonnez-moi, mon cher comte, mais, aujourd'hui je peux bien dire cela sans vous blesser, on n'épouse pas une grisette!

— Et pour quelle raison, grand Dieu? Mlle Léonore est une fort honnête fille. Elle n'a pas de dot, c'est vrai, mais mon oncle est assez riche pour passer par-dessus cette considération. Elle a une mère qui n'est pas tout à fait de notre monde, mais la bonne dame aime la campagne et compte finir ses jours dans son village.

— De grâce, mon cher ami, répondez-moi sérieusement. Est-ce que votre oncle songe pour tout de bon à ce mariage?

— Entre nous, cher prince, ce qui me porte à le croire, c'est qu'il m'a chargé de faire publier ses bans.

— Vous vous moquez de moi?

— Tenez, regardez-moi ces papiers-là : acte de naissance du baron, acte de décès de ses père et mère; acte de naissance de Mlle Léonore, acte de décès de son père, consentement de sa mère à son mariage avec Louis-Dieudonné-Tiburce Berthereau, baron de Nieul. *Vide Thomas, vide manus.* Regardez, touchez et lisez. Êtes-vous enfin convaincu? Adieu, prince sceptique. Je me sauve; il faut que j'aille commander un bouquet pour ma future tante.

Grossdorf, resté seul, poussa un long soupir et se laissa tomber d'un air accablé sur un large fauteuil.

— Ainsi, se dit-il, on pouvait vraiment épouser cette adorable créature, et je me suis encore une fois laissé battre par ce maudit baron!... Battre? Non! Devancer tout au plus!

Il se leva comme si un ressort l'avait lancé hors de son siège, sonna son valet de chambre, et s'élança dans son cabinet de toilette.

X

OU L'ONCLE TIBURCE SE DÉCOUVRE UNE NOUVELLE VOCATION

Le lendemain, vers dix heures du matin, Gaston vit entrer chez lui l'oncle Tiburce, toujours épanoui, toujours rayonnant.

— Es-tu déjà allé à la mairie?

— Pas encore, mais...

— Bien, j'arrive à temps. Tu as mes papiers?

— Les voici.

— Bon, je les reprends. Léonore s'est souvenue qu'on avait commis une erreur dans ses prénoms. Cela pourrait avoir plus tard des inconvénients. Dans trois jours le mal sera réparé. Ce qui me contrarie, c'est que, pour en finir plus vite, elle est obligée d'aller dans son pays. Je voulais l'accompagner; elle m'a fait comprendre que ce ne serait pas convenable. Elle voyagera avec une de ses parentes. Cela vaut mieux. Mais trois jours sans la voir, ce sera bien long!

— Alors, mon cher oncle, déjeunez ici avec moi. Nous parlerons d'elle.

— J'ai tant de courses à faire, tant d'emplettes qu'il ne me reste pas même le temps de déjeuner. C'est bien heureux du reste. Si j'étais moins occupé, je mourrais d'ennui en son absence. Mais, puisque tu te dévoues à me tenir compagnie, je compte sur toi pour dîner, demain, à mon cercle.

— C'est convenu.

— A demain donc!

Et l'oncle Tiburce s'envola avec la légèreté d'un oiseau.

Le lendemain le baron et son neveu étaient assis dans le salon de lecture du cercle des bonnets de coton, parcourant les journaux du soir en attendant l'heure du dîner. Tout à coup un de leurs voisins poussa une exclamation.

— Messieurs, dit-il, devinez ce que cette feuille grave raconte sur notre ami Grossdorf.

— Il s'est fait Mormon?

— Il a enlevé Louise Michel?

— Continuez vos suppositions... Vous ne devinerez jamais. Grossdorf se marie!... Vous ne me croyez pas? Écoutez : « On annonce le mariage du prince de Grossdorf, l'aimable millionnaire connu de tout Paris, avec Mlle Léonore de Chouteau, dont la famille possède d'immenses domaines dans la Char...

Un gémissement sourd et profond interrompit le lecteur. Au même instant on vit le comte de Nieul se précipiter vers son oncle qui s'affaissait et le retenir dans ses bras.

Un médecin, membre du cercle, qui se trouvait là, fit aussitôt transporter le baron dans un salon voisin, où il pria qu'on le laissât seul avec le malade et son neveu.

— Eh bien, docteur? demanda Gaston d'une voix étranglée par l'anxiété.

Il obtint pour toute réponse un haussement d'épaules peu rassurant.

Le baron continuait à ne donner aucun signe de vie malgré les soins qui lui étaient prodigués. Gaston, désespéré, regardait avec épouvante ce corps inerte. C'est moi, se disait-il, c'est moi qui suis son assassin!

Au bout d'un quart d'heure le malade fit un mouvement; on vit ses lèvres s'agiter, mais il ne s'en échappa d'abord que des sons inarticulés, puis bientôt on distingua quelques paroles : « Faux!... calomnie... un ange... c'est moi qu'elle épouse! »

Tout à coup il poussa un cri sourd :

— Ah!... je me souviens!... les papiers... repris... Perfide!...

Trahi! trahi!... Grossdorf plus riche... Vile créature! Mon Dieu! mon Dieu!

Et le vieillard se mit à sangloter.

— Espérez! dit alors le médecin à Gaston.

Dans la soirée, on put transporter le malade rue Fortuny. Il ne répondait que par monosyllabes aux questions de la Sœur chargée de le veiller, mais il voyait tout ce qui se passait autour de lui et comprenait tout ce qui se disait. Son neveu, assis au pied de son lit, ne le quittait pas des yeux et s'efforçait de deviner ses moindres désirs. Le malade le regardait de l'air affectueusement suppliant d'un enfant qui veut arracher à sa mère quelque permission longtemps refusée. Enfin n'y tenant plus, il lui fit signe de s'approcher et lui demanda très bas :

— Est-ce vrai?

— Quoi donc?

— Ce mariage.

— Je n'en sais pas plus que vous, mon bon oncle.

— De grâce, va aux nouvelles.

— Mais vous avez besoin de moi.

— Non, répondit Tiburce en montrant du regard à son neveu, la cornette blanche de sa garde-malade occupée à sucrer une tisane à l'autre bout de la pièce. Va, mon cher enfant, va, je t'en prie.

— Soit, puisque le voulez; mais à condition que vous allez vous calmer et dormir toute la nuit. Demain matin je viendrai vous annoncer le résultat de mon enquête.

— Quel qu'il soit? Tu me le promets?

— Je vous le jure!

Le baron prit les mains de son neveu et les serra dans les siennes.

— Pauvre oncle, pensa Gaston, puisse mon remède ne pas le tuer!

Le lendemain Gaston entrait sur la pointe du pied dans la chambre de son oncle. Si peu de bruit qu'il eût fait en ouvrant la porte, le malade, qui semblait endormi, rouvrit immédiatement les yeux.

— Eh bien? demanda-t-il d'une voix anxieuse.

Pour toute réponse, Gaston leva les deux mains à la hauteur de sa tête et les laissa retomber.

— Ainsi, c'est vrai?

— Grossdorf avait l'habitude de vous imiter en tout. Il a voulu rompre avec le célibat dès que vous avez résolu de vous marier, et comme il a confiance en votre jugement, il a tenu à prendre la personne même que vous vous étiez choisie.

— Et il se croit aimé pour lui-même, n'est-ce pas? Pour sa jeu-

nesse? Pour sa tournure élégante? L'imbécile!... Hélas! je n'ai pas le droit de rire de lui, moi qui l'ai crue éprise de mes soixante ans!

Le pauvre homme raillait sa propre folie avec une si douloureuse amertume, que Gaston, touché de compassion, déplorait en lui-même le succès trop complet de son idée.

— Ah! cher oncle, combien je regrette d'avoir appris à Grossdorf...

— Ne regrette rien, mon ami. J'étais fou, tu m'as rendu la raison. On a le temps de faire bien des réflexions pendant une nuit sans sommeil, or je n'ai pas fermé l'œil depuis que tu m'as quitté hier soir. J'ai compris combien nous avons été stupides, toi et moi, car tu as été le premier à l'aimer... Mais nous la détestons maintenant, nous la méprisons tous les deux, n'est-ce pas?

— Oui.

— Oublions-la donc et parlons de choses sérieuses. J'ai repassé depuis hier soir, dans ma tête, l'histoire entière de ma vie. Ah! mon bon Gaston, comme j'ai fait fausse route! C'est un peu tard pour m'en apercevoir. Ne fais pas comme moi. Tu as peur du mariage. Tu marches sur mes traces, et cela me désole.

— Cependant...

— Ne discutons pas, je t'en prie, je suis trop souffrant. Sois brave. Marie-toi.

Gaston ne voulait pas céder trop vite de peur que son oncle ne s'aperçût qu'il prêchait un converti. Il essaya donc de soulever quelques objections, mais Tiburce lui coupa la parole.

— Je ne t'écoute pas. Marie-toi avec Claire de Grandvaux. Je le veux... je t'en prie.

— Je vous aime trop, mon bon oncle, pour ne pas vous obéir.

Tiburce, fier de la victoire qu'il venait de remporter, serra la main du vaincu et s'endormit.

Quelques semaines plus tard, le comte Gaston de Nieul épousait, à Saint-Thomas d'Aquin, Mlle Claire de Grandvaux. Au sortir de la messe, on s'étouffait, suivant l'usage, dans la sacristie trop étroite pour la foule des parents et des amis des deux familles. Le marié était en train de répondre au compliment d'un maréchal de France, cousin germain de sa belle-mère, quand il se sentit saisir les deux mains par un gros homme chauve, aux joues pâles et flasques qui donnait le bras à une petite femme assez jolie, mais trop somptueusement parée.

— Vous, cher prince! s'écria Gaston. Je vous croyais à Naples.

— Nous avons quitté Torre del Greco tout exprès pour venir vous serrer la main le jour de votre mariage.

— Mille remerciements d'être venu de si loin.

Puis il ajouta en lui-même :

— Et de nous avoir débarrassés de Léonore.

Il serra une seconde fois la main de Grossdorf, fit un salut cérémonieux à la princesse et se demanda, sans trouver une réponse à sa question, comment cette petite personne avait pu troubler tant de cœurs.

Léonore, au contraire, admirait la fière tournure, le mâle et beau visage de l'adorateur qu'elle avait dédaigné, et le comparant au grotesque poussah dont elle portait le nom et le titre, elle regretta pendant un instant d'être princesse; mais, à la sortie de l'église, quand elle vit un grand valet de pied, en riche livrée, lui ouvrir avec un empressement respectueux, la portière du plus confortable et du plus délicieux coupé qu'eût jamais fabriqué Binder, ses regrets s'évanouirent.

Le baron de Nieul s'était senti troublé par cette apparition audacieuse de la perfide qui l'avait trahi. La blessure faite par elle à son cœur et à son amour-propre s'était rouverte. La nuit suivante, il ne put dormir. Le lendemain, un accès de goutte plus violent et plus douloureux que le premier le torturait pendant que le jeune couple, dont il avait assuré le bonheur, fuyait loin de Paris. Lorsque, au retour de leur voyage de lune de miel, Gaston et sa femme arrivèrent à Nieul, en compagnie de la comtesse douairière qui était allée à Poitiers à leur rencontre, l'excellent homme vint au-devant d'eux dans la cour du château en se traînant péniblement à l'aide d'une canne-béquille. Gaston ne parvint pas à cacher complètement la surprise douloureuse que lui causait la vue de cette ruine humaine.

— Oui, mon pauvre ami, lui dit son oncle, voilà ce qui reste du beau Tiburce : un impotent, condamné à une vieillesse solitaire.

— Vous imaginez-vous donc, mon bon frère, dit la mère de Gaston, que je vous laisserai vous ennuyer et souffrir seul dans votre garçonnière, vous qui avez sauvé mon fils?

— Ne parlons pas de ce service-là; il me l'a si bien rendu, que c'est encore moi qui suis son obligé.

— Oubliez-vous, dit à son tour la jeune comtesse, en l'embrassant, que vous avez deux enfants, ou les prenez-vous pour des ingrats?

— Vous le voulez tous? Soit, je reste avec vous, mais à condition que vous me donnerez bien vite des petits-neveux à gâter. Je me découvre une véritable vocation pour l'état de grand-oncle.

Edmond Villetard.

LES CURÉS DE CAMPAGNE

AU XVIIIE SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Augustin Thierry a dit quelque part que la « véritable histoire de France est encore dans les archives ». D'un autre côté, « pour reconstituer notre histoire *dans toute sa vérité* », a dit M. Louandre [1], « il faut étudier case par case cet immense échiquier royal, ecclésiastique, féodal et municipal... »

De ces deux citations ressortent trois idées fécondes en conséquences : la première, c'est que la *véritable* histoire de France n'est pas encore écrite ; la seconde, que, pour l'écrire, les historiens doivent renoncer au facile travail de se copier mutuellement ; la troisième, qu'il faut commencer par étudier chaque province, chaque fief, chaque commune, comme aussi chaque fait important, séparément. Et ce sont là trois idées dont l'exactitude n'est pas contestable. Du reste, n'eût-ce point été se conformer aux règles d'une saine méthode que de commencer par cette analyse et de remonter logiquement du simple au composé, au lieu de débuter par la grande synthèse de l'histoire générale et d'être contraint de descendre ensuite du composé au simple? Quoi qu'il en soit, on a heureusement compris, dans ces dernières années, mieux peut-être qu'à aucune autre époque, cette nécessité de recourir aux sources, voire aux sources infimes de l'histoire. C'est dans cet état d'esprit que nous avons nous-même entrepris de rassembler les documents qui nous ont servi à écrire cette étude sur les curés de campagne au dix-huitième siècle. Nous nous estimerions amplement récompensé de la peine que nous avons prise, si nous parvenions à montrer tout l'intérêt que présentent ces archives locales si longtemps inconnues et si nous pouvions contribuer, pour notre faible part, à guider les travailleurs de ce côté.

I

Le premier acte du curé « bien dhuement et canoniquement pourveu par Monseigneur lillustrissime et reverendissime archeveque

[1] *Les Études historiques en France depuis* 1871.

de la cure » qu'il vient occuper, c'est la « prinze de pocession ». Ces prises de possession, comme on le pense bien, sont nombreuses, et elles ne manquent pas d'intérêt. Mais qu'il s'agisse d'un prieuré, d'une « vicairie perpétuelle » (titre que portaient alors bon nombre de cures, le « curé primitif », gros décimateur, étant chargé de présenter les candidats à la nomination des évêques, de pourvoir à leur entretien ainsi qu'aux réparations et à l'ornementation de l'église [1]), ou bien encore d'une simple chapelle, constituant bénéfice, la prise de possession était la même, à peu de chose près. Dans tous les cas, « on se seroit rendeu », dit le notaire dans ce style dont Montaigne pensait en son temps que les « hommes de loi l'avaient embrouillé pour se rendre nécessaires », et qui, au Nord et au Midi, parlaient incessamment au conditionnel passé [2], « on se seroit rendeu à l'église où le notaire auroit pris le nouveau titulaire par la main, présanté de l'eau bénitte au bénitier, et ensuite l'aurions conduit au maitre autel où il a fait sa prière à genoux, baisé ledit maitre autel, reveteu d'un surplis, estole et bonnet et a ouvert le messel qui c'est trouvé sur le pepitre et y a leu levangile du jour, ensuitte a ouvert et fermé le tabernacle, touché les vazes sacrés, assis dans un siège du sanctuaire, place destinée au curé de lad. paroice et de la estant entré dans la sacristie il a visité les ornemens sacerdoteaux qui estoient dans un cabinet de lad. sacristie, de la seroit allé aux fons baptismeaux qu'il a visité et monté dans la chere a precher et dessandeu il a sonné les cloches et fait sonner où plusieurs parroissiens seroient accoureux et de ladite église seroit antré dans lad. maison presbiteralle laquelle il en auroit aussi prins pocession en promenant dans icelle, allumé et estaint du feu, attouchement du pendant [3], ouvert et fermé les portes et fenetres d'icelle, puis du jardin, pred, vignes, dépendant de lad. cure, et fait tous autres actes pocessoires en signe de vraiee, reelle, actuelle et corporelle pocession au veu et sçeu de tous ceux qui l'ont vouleu voir et sçavoir sans aucun trouble ni empechement quelquonque [4] ». On ne saurait affirmer que les choses se soient passées toujours avec une telle minutie. Que le curé, à son arrivée, visitât son église et son presbytère ainsi

[1] *Étude sur les coutumes communales du sud-ouest de la France*, par A. du Bourg, p. 18.

[2] *Documents concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray*, par F. Bouquet, p. 146, note 2.

[3] Crémaillère.

[4] Voy. notamment acte du 2 août 1722. (Anciennes minutes de Me Deville, notaire, à Mimizan (Landes). Ce dépôt de minutes est une de nos principales sources.)

que les dépendances de l'une et de l'autre, on le comprend. Le reste très probablement n'est qu'une accumulation de formes, due à l'esprit inventif des vieux notaires. Parfois, lorsqu'il s'agissait d'un bénéfice n'obligeant pas à la résidence, le titulaire envoyait une procuration au curé qui prenait possession en son nom[1]. Quelquefois le curé était demandé par les habitants lorsque, pour une cause quelconque, ils en avaient été privés pendant un certain temps. C'est ce qui arriva à Bias[2], en 1770. Cette paroisse avait eu, quelque vingt ans auparavant, des démêlés assez graves avec son curé. On avait obtenu le départ de celui-ci et annexé Bias à Mimizan. Mais cette annexion avait des inconvénients que les habitants énumèrent longuement au cours de l'acte par lequel ils redemandent un curé. Bias est éloigné de Mimizan de « une lieue et demy », les chemins étaient mauvais, couverts d'eau l'hiver, la plupart des habitants étaient privés d'entendre la messe, « les uns par vieillesse, d'autres par infirmité »; on pouvait mourir sans confession et les nouveau-nés que l'on conduisait au baptême risquaient de perdre la vie dans le trajet. Enfin les enfants avaient besoin d'instruction religieuse, et la plupart des pères et mères n'étaient pas en état de la leur donner. « Il y en a », continue l'acte, « depuis l'age de huit ans jusques à quinze ou seize ans, il nest pas dessan que des filles de cest age sexposent avecq des garsons du mesme age de faire unne lieu et demy pour aller au quathechisme dans des boix très fourrés ». Et on ajoute ce trait de mœurs : « Il nest déjà que trop arrivé d'accidens a cette occasion. » Bref, on a fait bâtir une chapelle, l'ancienne église et le cimetière ayant été, pendant la vacance de la cure, ensevelis par les sables que le vent d'ouest chassait sur toute cette contrée, « esperant que monseigneur l'archeveque ou MM. les grands vicaires auront la charitté de donner un prêtre ». On fera « racomoder la maison curialle et decharges y attenans ». Un syndic spécial se rend à Bordeaux pour présenter la requête, la communauté lui fournit l'argent nécessaire. Ceci se passait en janvier. En novembre, l'archevêque délègue un vicaire forain, à l'effet d'examiner l'état de l'église et du cimetière ainsi que de la maison destinée au curé, se réservant de statuer et d'envoyer un prêtre si tout se trouve dans la « décence convenable ». Un an après, un prêtre du diocèse de Tarbes est envoyé à Bias[3].

La plupart des curés sont étrangers au pays. L'un vient de « Caors, où ses parans l'ont mené à l'age de catorze ans[4] ».

[1] Arch. notariales, acte du 24 mai 1721.
[2] Bias (Landes), canton de Mimizan.
[3] Supplique des habitants de Bias. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)
[4] Procès-verbal de visite de l'église de Bias, 1731. (Même source.)

L'autre est du « diocèze de Rodès [1] ». Un troisième est venu de Pignerol, dans le Piémont [2]. Un quatrième est du « diocèze de Cominges [3] ». Quelques-uns viennent d'Irlande [4]. Pourtant il en faut citer deux, nés, l'un à « Pontons, au diocèze de Dax [5] » ; l'autre, à Saint-Sever, au diocèse d'Aire [6]. Comme un bon nombre étaient réduits à la portion congrue et que les autres revenus étaient de minime importance, les cures n'étaient pas recherchées. Souvent, avant de venir s'échouer au « pays de Born [7] », ils ont couru le monde. Celui-ci est allé étudier à Strasbourg et à Bordeaux, celui-là à Toulouse, cet autre à Villefranche, un quatrième à Lescar, à Pau et à Bordeaux. Mais aucune carrière ecclésiastique n'approche de l'odyssée du curé Bouty, « fils légitime », c'est lui qui parle « de Michel Bouty, bourgeois et marchand d'Ax [8], et de Toinette de Lafontan », qui, après avoir étudié à Dax, à Agen, à Toulouse et à Auch, vint, comme vicaire, à « La Boheire [9], d'où il sortit pour aller en Espagne avec M. le maréchal de Berwik ». Il y reste « onze ans d'un côté et de l'autre trois ans », de là revient en France, reste trois ans « à Pay [10] et Buglose [11] en qualité de vicaire de MM. de Saint-Lazare, puis va comme prieur à Sindères [12] d'où il vient à Mimizan ». Nous retrouverons plusieurs fois dans le cours de cet article la figure peut-être un peu vulgaire mais originale et toujours souriante du bon curé Bouty. Laissons-le en ce moment, pour jeter un coup d'œil sur les ennuis qui attendaient, à leur arrivée, ces prêtres nés dans des pays plus fortunés que ne l'étaient les Landes, et habitués à une vie moins retirée et moins paisible.

Après avoir été mis en possession de son siège, le curé demandait quelquefois des réparations à l'église et au presbytère ainsi que des embellissements. En 1740, le curé d'Aureilhan [13] menace les habitants d'un procès s'ils ne veulent faire les réparations nécessaires. Les habitants font visiter les lieux par des experts et se retournent contre les héritiers du précédent curé qu'ils vont assigner devant le

[1] Procès-verbal de visite de l'église du Vignac (Landes), 1731. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)
[2] Procès-verbal de visite de l'église de Bias, 1731. (Même source.)
[3] Procès-verbal de visite de l'église de Sainte-Eulalie. (Même source.)
[4] Registre de la fabrique de l'église de Saint-Paul, 1747.
[5] Procès-verbal de l'église de Gastes, 1731.
[6] Procès-verbal de l'église de Pontenx.
[7] Le « Born » était une prévôté de la sénéchaussée de Tartas.
[8] Dax, sous-préfecture des Landes.
[9] Labouheyre (Landes), canton de Sabres.
[10] Pey (Landes), canton de Peyrehorade.
[11] Buglose, commune de Saint-Vincent de Paul, canton de Dax.
[12] Sindères (Landes), canton d'Arjuzaux.
[13] Aureilhan (Landes), canton de Mimizan.

« Senneschal de Tartas[1] ». La même année, à Mimizan, le curé signale « trois vouttes quy menassent de tomber étant très fêlées et en danger de causer quelque chutte funeste ». Il veut qu'on fasse blanchir l'église et demande « autres radoubages nécessaires ». La fabrique fait visiter l'église par un architecte « On la recouvrira en entier, on mettra le petit clocher à deux eaux, on enduira et repassera tout le contour du dehors de lad. église avecq du mortier bien gras, on réparera les voutes, on blanchira deux fois l'eglize et le porche à la colle de Rouan. » Un riche fabriqueur fournira le bois, la pierre et le sable nécessaires à pied d'œuvre. On convient avec l'architecte de 1500 livres payables à termes, et le dernier de 500 livres, seulement lorsque les travaux seront « faits et parfaits, visittés et agréés ». Enfin, comme il n'y a pas d'argent dans les coffres, on vendra un troupeau de vaches appartenant à la fabrique[2]. En 1765, le curé de Mimizan somme les habitants d'avoir à enlever les meubles de son prédécesseur qui rendent impossible l'habitation de la « maison presbiteralle ». Les habitants, ne connaissant pas la demeure des héritiers du curé défunt, se font autoriser par justice à enlever les meubles[3]. On pourrait multiplier les exemples. En 1772, le curé de Mimizan, à son arrivée, est obligé de faire réparer, à ses frais, la maison curiale[4]. Quelquefois les habitants, par une attention délicate, n'attendent pas l'arrivée du curé et font faire les réparations à l'avance. C'est ce qui a lieu à Aureilhan, en 1736, au décès du curé qui, après trente-huit à quarante ans d'exercice dans la paroisse, laisse à sa mort « la maison, grange, écurie et autres daus un très pauvre état... par conséquent hors d'état de loger le curé quy doit venir ». Les héritiers de l'ancien curé ne tenant « aucun compte de remettre le tout en bon et convenable état », on les menace d'un procès. Pour en éviter les suites fâcheuses, ces derniers payent 200 livres au syndic[5].

II

Nous avons montré que la plupart des curés venaient de loin. Aussi ne devons-nous pas nous étonner si, à peine arrivés, ils ne demandent qu'à partir. Ils sont mécontents. Tous ne se bornent pas, comme ce curé Frayssinet[6], vraisemblablement très jeune,

[1] Arch. notariales, acte du 20 mars 1740.
[2] *Ibid.*, acte du 9 octobre 1740.
[3] *Ibid.*, acte du 29 janvier 1765.
[4] *Ibid.*, acte du 13 novembre 1772.
[5] *Ibid.*, acte du 13 août 1736.
[6] Procès-verbal de visite de l'église du Vignac, 1731. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

qui, en 1731, vient au Vignacq [1], où il déclare simplement « s'ennuyer beaucoup ». Les plaintes sont généralement plus vives. Le pays leur déplaît, et il faut avouer que, si elle n'est pas chargée, la peinture qu'ils font des Landes à cette époque n'a rien de séduisant. Il est vrai qu'ils ne faisaient que continuer une vieille tradition. Strabon ne disait-il pas déjà de son temps : « Dans la partie de l'Aquitaine que baigne l'Océan, le sol est en grande partie sablonneux et ténu, nourrissant les habitants de millet et produisant peu de fruits [2]. » A la fin du seizième siècle, la Boëtie disait du Médoc que c'était un « pays solitaire et sauvage [3] ». Et la partie des Landes dont nous nous occupons n'était, on peut dire, qu'un prolongement plus solitaire et plus sauvage encore du Médoc. Un demi-siècle après la Boëtie, Duchesne en parle de même. Louvet, en son *Histoire d'Aquitaine*, présente le Médoc comme « entièrement couvert de forêts et d'ailleurs stérile » ; et le géographe Bleau dit : « Tout ce territoire presque n'est que sable. » Mais le Médoc devait avoir ses jours de splendeur. Les abbayes de Saint-Pierre de l'Ile et de Saint-Pierre de Verteuil, le prieuré de Cantenac, en assainissant et amendant le pays, devaient en changer la fortune. Ce dernier devint promptement le centre du commerce des vins de la contrée. Le temps n'était plus où l'on pouvait, ayant à comparer un courtisan à quelque chose de grossier, dire ce qu'écrivait Mme de Sévigné de M. de Lavardin : « C'est un gros mérite qui ressemble au vin de Graves. » Le président de Ségur, propriétaire des trois domaines de Lafite, Latour et Calon, qui valaient 1 100 000 francs vers 1830, venait à la cour avec un habit dont chaque bouton était un caillou du Médoc, simulant le diamant, et on lui avait donné le surnom de « Prince des Vignes ». Peu après, Richelieu, le vainqueur de Fontenoy, gouverneur et lieutenant général de la Guienne, faisait son entrée à Bordeaux [4]. La réputation du Médoc arrivait avec lui à son comble et l'on parodiait ainsi les vers connus de Boileau :

> Enfin Richelieu vint et, le premier en France...
> D'un vin mis en sa place enseigna le pouvoir
> Et réduisit la mode aux règles du devoir [5].

Pendant ce temps les Landes demeuraient stationnaires dans leur oubli et leur pauvreté. « MM. de Malte possèdent le tiers de

[1] Le Vignacq (Landes), canton de Castets, devenu depuis, on ne sait trop pourquoi, Lévignacq.

[2] *Aquitaniæ solum, quod est ad littora Oceani, majori sui parte arenosum est et tenue, milio alens, reliquorum frugum minus frugax* (liv. IV).

[3] Abbé Baurein, *Variétés bordeloises*.

[4] 4 juin 1758.

[5] *L'enseignement agricole*, discours d'ouverture de l'exercice, 1858-1859.

ma parroisse », écrit le curé de Pontenx en 1695, « l'autre tiers est inculte, désert, abandonné... Dans Pontens [1] », ajoute-t-il, « on ne sème ny fromant, ny avoine, ny fève, ny lin, tout ce qu'il y a c'est un peu de segle [2] ». « Ce pays », dit un curé du Vignacq, en 1728, « est proprement une vaste forest de bois de pins parmi lequel les paisans travaillent quelques terres sableuses, arrides, stériles, très sujetes aux moindres gelées, sécheresses, qui gattent très souvant la recolte, ce qui fait que la pluspart des particuliers sont forcés d'abbendonner leurs terres labourables pour y laisser venir des pins, dont la culteure est plus facile, plus assurée et plus revenante [3] ». « Le suppliant », écrit un autre curé du Vignacq, en 1757, après trois ans de séjour, dans une supplique aux vicaires généraux, « le suppliant se condamnerait volontiers à ronger son frein dans le silence si la nécessité ne le forçait à se plaindre. Plus à plaindre en effet qu'on ne se l'imagine, il se trouve obligé de vivre dans un pays que la religion seule peut faire habiter quand on n'y a pas pris naissance... une paroisse presque généralement incendiée... un climat qui ressemble aussi tôt à larabie petrée qu'à la zone torride : tous ces faits que la vérité dicte et dont le cœur est pénétré ne peuvent certainement que rendre bien insipide le séjour d'un homme qui se conduirait par d'autres motifs que ceux du sacerdoce. » Et pour qu'on n'ait pas la tentation de croire ses plaintes exagérées et sa peinture forcée, il affirme son dire « dans toute la sincérité dont un prêtre est capable. Que l'on consulte d'ailleurs M. le député de Buch et Born [4] ». M. le curé écrit sous la fâcheuse influence de la canicule et à la suite de « l'horrible incendie » qui ravagea plusieurs paroisses en 1755. L'incendie est le grand fléau des forêts de pins de ce pays. Sur quatre-vingt-treize familles que contient sa paroisse, soixante-cinq ont été comprises dans l'incendie [5]. Trois ans s'écoulent, le curé revient à la charge. Il montre les biens abandonnés, les troupeaux dispersés.

« Les biens de ce pays cy n'étant », dit-il, « que sables brûlants [6], ils ne peuvent produire qu'à force de fumier », et pas de fumier sans bestiaux. C'est un cercle vicieux d'où le curé ne sort pas. Puis, il y a les sables qui s'avancent, lentement, mais sûrement, ensevelissant tout sur leur passage. Dans l'intérieur des terres, ils s'étaient, dans la suite des temps, recouverts d'une couche de terre végétale qui permettait quelque culture. Mais sur le lit-

[1] Pontenx, canton de Mimizan.
[2] Lettre missive du curé de Pontenx. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)
[3] Déclaration pour la confection d'un pouillé. (Même source.)
[4] Supplique. (Même source.)
[5] Supplique. (Même source.) — [6] *Ibid.* (Même source.)

toral, sur une largeur de 6 à 10 kilomètres, c'était le désert morne, silencieux, stérile, que se sont plu à décrire tous les géographes jusqu'à Malte-Brun inclusivement : véritable lieu commun dont Joanne et Élisée Reclus ont à peine osé se débarrasser. Sauf quelques essais isolés, c'est Brémontiers[1] qui reconnut, à la fin du dernier siècle, que le sable des dunes n'était pas improductif, et qui, le premier, entreprit sur une vaste échelle, avec l'aide de l'État, la fixation du sol par l'ensemencement de genêts, d'ajoncs et de pins.

Nous n'avons pas ici à faire l'historique de l'envahissement du pays par les sables, quelque intéressant que soit le sujet. Nous avons seulement à constater les faits et à relever en quoi cet envahissement apportait aux curés des embarras et des ennuis. Or les sables, en avançant, refoulaient dans les terres les eaux des étangs, obstruaient les mille canaux d'égout que l'habitant des Landes a été de tout temps obligé de ménager dans ses terres et ses forêts, à cause de la couche imperméable de tuf qui forme le sous-sol. De là des inondations qui entravent la circulation et gênent les curés dans l'exercice de leur ministère. Tout le monde s'en inquiète et s'en plaint. Il s'était bien trouvé, en 1645, à Bias, un curé assez confiant dans l'avenir pour en nier les terribles éventualités : « L'église », disait-il, « est posée en lieu hault et esminant, et quand mesmes les trois quartz de la parroisse seroit couuerte deau, leglize demureroit à secq... sil ne sy fait de grandz changemens miraculeux que leau veulhe plustôt aller en hault que au bas[2]. » C'est ainsi que raillait le bon curé Agasse, en des termes qui rappellent les célèbres vers de Virgile :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi,
Et freta destituent nudos in litore pisces....[3].

Mais, un siècle plus tard, le miracle était accompli, et l'église, à demi submergée d'abord, disparaissait finalement sous les sables. Ces inondations et ces ensablements n'avaient pas toujours des suites aussi fâcheuses, mais tous les curés ne possédaient pas la tranquillité du curé Agasse. En 1721, à Mimizan, les habitants se plaignent de ne pouvoir passer « pour aller entendre la sainte messe le jour de dimanche et fêtes solempnelles, sans se mettre dans la boue et dans leau jusques aux jenoux ». M. le curé ne peut porter les sacrements aux malades. Le jour de la Fête-Dieu, il est contraint de ne faire la procession que sur la place qui

[1] Brémontiers (Nicolas), ingénieur des ponts et chaussées, né en 1738, mort en 1809.

[2] Enquête à Bias. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[3] *Eglogue* Ire, 60-61.

entoure l'église « à cauze de l'abondance de leau qui croupit sur le chemin publicq ». On prévoit que cet état de choses « pourroit cauzer des maladies très dangereuses[1] ». En 1778, on ne peut « aboutir à l'église et au bourg qu'en bateau, les sables formant une demi-lune autour ». Du côté de la mer, la dune n'est pas à plus de dix pas de la principale porte de l'église[2].

Après s'être plaints du pays, les curés se plaignent des habitants. Et, sur ce point encore, ils ne font que suivre une tradition qui remonte tout simplement à saint Paulin, l'évêque-poète, qui naquit à Bordeaux en 353. A cette époque déjà, la culture du pin était en honneur dans les Landes et on y travaillait la résine. Les habitants du littoral, appelés « Boïens », sont qualifiés de « couverts de poix » ou « noirs comme la poix[3] ». Ce n'est là, il est vrai, qu'une simple apparence, et il ne faut pas juger les gens sur la mine. Aussi verrons-nous certains curés aller beaucoup plus au fond des individus. Qu'un curé de Pontenx dise, en 1695, que le tiers de sa paroisse « est composé de misérables[4] », ce n'est rien encore, car on peut être pauvre et parfaitement honnête. Cet état de pauvreté persistera, dans les Landes, au dix-huitième siècle, quoique avec des tempéraments. Ici, comme lorsqu'ils jugent le pays, il ne faut pas croire aveuglément les curés. J'ai dit comment ils venaient de contrées plus fortunées et qu'ils pouvaient se considérer comme exilés dans les Landes. J'ajouterai que certaines des pièces où ils jugent si mal le pays et les habitants sont des requêtes tendant à obtenir des dégrèvements d'impôts. Il était de leur intérêt de faire voir leur situation sous le jour le plus sombre. « Mes habitants sont presque tous métayers qui sont en possession de ne rien payer » (comme casuel), dit, en 1729, un autre curé de Pontenx[5]. Il faudrait aussi se garder de juger de l'état des habitants par cette requête de la communauté d'Aureilhan, en 1775, tendant à une décharge d'impositions et suivant laquelle deux habitants seulement auraient été solvables, la plupart « souffrant la faim une partie de l'année[6] ». On peut dire que, d'une façon générale, les habitants du Born n'avaient pas l'aisance, mais que les pauvres nécessiteux étaient fort rares. « Il y a deux pauvres », dit le curé de Pontenx en 1731[7]. « Quand il y a des pau-

[1] Arch. notariales, acte du 22 juin 1721.

[2] Supplique du curé de Mimizan. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[3] *Si scribere sit mens qua regione habites, placeat reticere nitentem Burdigalam et piceos describere Boïos.* (Citation souvent faite par les historiens locaux.)

[4] Lettre missive du curé de Pontenx. (Arch. de l'Archev. de Bordeaux.)

[5] *Ibid.*

[6] Requête des habitants d'Aureilhan. (Même source.)

[7] Procès-verbal de visite de l'église de Pontenx. (Même source.)

vres », dit le curé de Bias, « tous contribuent à les secourir[1] ». « Il n'y a point de pauvres nécessiteux », ajoute-t-il plus loin. « Il y a un orphelin qu'on fait vivre des aumônes qu'on amasse dans l'église[2]. » A Mimizan, la même année, le curé dit : « Tout le monde gagne sa vie. Pas de pauvres[3]. » Et le curé de Gastes[4] abonde dans notre sens, en disant : « Il n'y a pas de pauvres mendians, mais les paroissiens ne sont pas fort à leur aise[5]. »

Quoi qu'il en fût, si on n'était pas « à son aise », on ne manquait jamais d'argent pour aller au cabaret. Les témoignages des curés abondent dans ce sens : « Personne qui fasse profession de sortilège », dit en 1731 le curé du Vignacq, « mais beaucoup d'yurognes qui restent toujours dans les cabarets très souvent pendant vespres, et les cabaretiers donnoient du vin en tous temps[6]. » Les cabaretiers agissaient avec la même liberté partout. « On dit vêpres, ajoute un curé de Pontenx, quand on peut retirer le monde du cabaret[7]. » Et continuant : « Il y a des pécheurs publiqs et femmes de mauvaise vie. » Mais, pénétré sans doute de la vérité de l'adage suivant lequel *verba volant, scripta manent*, il dit : « J'expliqueray cela de voix. » M. le curé fait certainement preuve de beaucoup de prudence, mais, pour ce qui nous concerne, nous aurions infiniment préféré qu'il eût été moins réservé. Cette habitude de ne dire vêpres que lorsqu'on « pouvait retirer le monde du cabaret » paraît avoir été générale dans le pays, car le curé termine en disant : « Les yurogneries sont cause qu'on ne peut dire vêpres tous les dimanches; dans le diocèse d'Aire, on fait un cas réservé de ceux qui resteroient au cabaret pendant la messe et vêpres et depuis le soleil couché. » « Il y a à Mimizan », écrit le curé Bouty, « tout comme ailleurs, des débauchés, mais non pas en si grand nombre ni actuellement. Il est vrai que Mimizan peut s'appeler *refugium peccatorum*[8]. Il s'y trouve bien souvent des décrétés et des déserteurs toujours au service de l'échaffaud auxquels il semble que tout leur est permis, et ce sont ces sortes de vagabonds qui font et causent les plus grands désordres... c'est précisément les jours de fêtes et dimanches que se font les débauches dans les cabarets, et c'est principalement en ces jours

[1] Procès-verbal de visite de l'église de Bias. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)
[2] Procès-verbal de visite de l'église de Bias, 1731. (Même source.)
[3] Procès-verbal de visite de l'église de Mimizan, 1731. (Même source.)
[4] Gastes (Landes), canton de Parentis-en-Born.
[5] Procès-verbal de visite de l'église de Gastes, 1731. (Même source.)
[6] Procès-verbal de visite de l'église du Vignacq, 1731. (Même source.)
[7] Procès-verbal de visite de l'église de Pontenx, 1731. (Même source.)
[8] Allusion à la « Sauvetat » qui s'y trouvait au moyen âge.

que l'on tient les foires à quoi il serait à souhaiter qu'on remédiât *ad majorem Dei gloriam*[1]. » Mais nul curé ne juge plus sévèrement les habitants que l'abbé Maubert, curé de Saint-Paul-en-Born, vers 1752. Il est l'auteur des vers suivants qu'il faut citer *in extenso*, bien que quelques-uns en arrivent à braver un tant soit peu l'honnêteté :

Dans le vilain païs de Born,
Tous sont de francs ivrognes,
Pintant toujours à rouge bord
Pour bien colorer leurs trognes.
Quand ils s'en vont du cabaret,
Ils tombent le nez par terre;
Entre le blanc et le clairet,
C'est un combat, c'est une guerre.
Ce sont des gourmands, des paillards,
Des libertins infâmes,
Sont toujours prêts, ces bons gaillards
A débaucher les femmes.
Les dieux du vin et de l'amour
Font leurs plaisirs, leurs délices;
Sans doute dans l'enfer un jour
Ils feront leurs supplices.
Ce sont des enfants sans soucy,
Aimant la bonne vie;
Les originaux sont ici,
Et ailleurs la copie.
Quand il faut compter de l'argent
Pour payer la débauche,
C'est bien leur parler allemand!
L'un fuit à droite, l'autre à gauche.
Afin de bannir leurs chagrins,
Ils allument leurs pipes;
Le gril tout couvert de boudins,
De saucisses et de tripes,
Les côtelettes de mouton
Flairent dans la cuisine;
Grosses tranches de bon jambon
Pour l'argent de raisine;
Ces débauchés, ces gros gloutons,
Ces fiers vuides bouteilles,
Yvres comme de vrais cochons,
Passent le temps à merveilles.

[1] Procès-verbal de visite de l'église de Mimizan, 1731. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

Lorsqu'ils sont surchargés de vin,
Ils partent à toute heure :
Sans distinguer aucun chemin
S'en vont à leur demeure [1].

A côté de ces témoignages unanimes, que sont quelques protestations timides, comme celles d'un curé de Gastes, en 1731, lequel dit simplement qu' « il n'y a pas de désordre [2] »; ou bien encore cette autre, due à un curé de Bias : « Il n'y a point dans la paroisse de pécheurs publics, ny blasfémateurs, ny jureux, ny impies, ny concubinaires, ny femmes de mauvaise vie, point d'ivrognerie, point de divorce, ny procès, finalement de scandale [3] » ? Cette dernière déclaration perd encore de sa valeur lorsqu'on voit le même curé dire, dans une autre pièce, à la même époque : « Il vient des questeurs tous les ans qui employent l'argent des quêtes à passer les jours et les nuits entières dans les maisons publiques avec des prostituées, comme le curé le reprocha à celuy de Monferrat [4]. »

Quelquefois les habitants se vengent des appréciations portées sur leur compte par les curés, en jugeant à leur tour ces derniers. On pensera sans doute que c'était de bonne guerre, et vraiment il est fâcheux qu'il ne se soit pas trouvé quelque Juvénal, à la façon de l'abbé Maubert, pour répondre à sa « philippique » des gens du « païs de Born ». En 1743, le curé de Bias fait preuve d'un caractère irascible et violent. Des ouvriers travaillant au presbytère et se refusant à faire les réparations non prévues dans le devis que prétendait leur imposer le curé, celui-ci s'emporte contre eux à tel point, que, « effrayés par ses menaces, ils abandonnent l'ouvrage ». Le curé réclame près de l'intendant et en obtient une ordonnance. Mais les ouvriers se sont à peine remis à la besogne que le curé recommence à « les inquietter et menasser ». Les ouvriers quittent de nouveau l'ouvrage. En vain le syndic et les habitants vont au presbytère et cherchent à arranger l'affaire, le curé « se jette avecq furie sur le syndiq », chasse tout le monde de sa maison et défend qu'on en approche [5]. Ces faits avaient amené une telle discorde entre le curé et ses paroissiens, que ceux-ci, ayant obtenu son départ, demeurèrent ensuite vingt-sept ans sans prêtre. En 1782, à Mimizan, « un procès que le curé eut à soutenir contre

[1] Registre de la fabrique de l'église de Saint-Paul-en-Born (Landes), canton de Mimizan.

[2] Procès-verbal de visite de l'église de Gastes. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[3] Procès-verbal de visite de l'église de Bias. (Même source.)

[4] Autre procès-verbal de visite, à la même date. (Même source.)

[5] Arch. notariales, acte du 23 janvier 1743.

deux de ses paroissiens nous le représente comme un homme tracassier, emporté, joueur au brelan où il perd ses montres d'or et ses chevaux[1] ». En 1783, à Bias, « des esprits turbulens et calomnieux », c'est le curé qui parle, « défèrent celui-ci à ses supérieurs ecclésiastiques comme un curé également insensible au cri de sa conscience et aux maux et besoins de ses paroissiens ». Ils l'accusent d'abandonner habituellement sa paroisse, d'y laisser mourir les habitants sans sacrements, de n'avoir pas dit la messe douze fois... pendant l'année, et enfin de ne jamais « distribuer à ses paroissiens le pain de la parole de Dieu ». Mais les habitants protestent et déclarent « d'une voix unanime que les griefs mentionnés ci-dessus sont autant de calomnies et qu'ils sont très parfaitement contens du service que fait leur curé[2] ». En 1787, au Vignacq, on reproche au curé de n'être pas assez complaisant et, quelque temps qu'il fasse, de ne jamais retarder l'heure de la messe[3]. Mais est-ce bien là un défaut?

La plupart du temps les habitants sont contents de leur curé avec qui ils entretiennent d'excellentes relations, comme nous le verrons plus tard. En 1787, Bias est de nouveau annexé à Mimizan, et les habitants déclarent que le curé remplit « son ministère avec beaucoup de zèle[4] ». La même année, à Pontenx, « le curé remplit ses devoirs avec exactitude et édification[5] ».

Les curés, à cette époque, ne se faisaient pas faute de s'absenter. Est-ce parce qu'ils ne trouvaient pas dans les sentiments et la conduite de leur ouailles toutes les consolations désirables? Ces absences nous sont attestées de différentes façons, et notamment par les actes de l'état civil du temps, où se trouvent souvent les signatures de curés des pays voisins officiant *loco rectoris*, « en l'absence de M. le curé », « en l'absence de moy curé » (quand il rédige l'acte à son retour). En 1774, dans l'inventaire dressé après le décès du curé de Pontenx, on trouve « deux porte-manteaux, un de cuir, un de drap vert[6] ». Et tous n'avaient pas, pour voyager, les excellentes raisons qu'avait, en 1672, Louis de Sallèles, curé de Bias, lequel attendait le payement du quartier de sa pension annuelle « pour aller voir son père à soixante lieues de là[7] ». On sait qu'au temps ancien, certains curés même ne résidaient pas. Nous en avons trouvé

[1] Note communiquée par M. l'abbé Départ, curé doyen de Mimizan.
[2] Délibération des paroissiens de Bias, 1783. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)
[3] Procès-verbal de visite de l'église du Vignacq, 1787. (Même source.)
[4] Procès-verbal de visite de l'église de Bias, 1787. (Même source.)
[5] Procès-verbal de visite de l'église de Pontenx, 1787. (Même source.)
[6] Arch. notariales, acte du 31 décembre 1774.
[7] Note communiquée par M. le curé de Mimizan.

deux exemples. En 1572, à Maillères [1], le curé ne réside pas et ne fait pas faire le service divin, « au grand scandale de tous les peuples [2] ». En 1603, le curé d'Aureilhan, Jehan de Texoyres, habite un village voisin : Pontenx [3].

III

Nous avons vu les curés mécontents qui passent ou aspirent à passer. Nous allons voir les curés contents qui s'implantent et demeurent. Ce n'est pas que pour ceux-ci tout soit facile non plus que pour les autres. Mais, originaires du pays, ou doués d'un plus grand esprit de stabilité, ou simplement plus résignés, ils s'installent dès l'arrivée, dédaigneux du proverbe fameux inventé depuis et suivant lequel, en France, c'est le provisoire qui dure le plus. C'est ce que fait, en arrivant à Mimizan, le curé Perny, qui commande pour 360 livres de réparations au presbytère et de meubles [4]. Avec eux, nous allons nous arrêter dans le pays, visiter le presbytère, inventorier son mobilier, ouvrir les bâtiments, compter les bestiaux, énumérer les terres de M. le curé, dire quels étaient ses revenus, ses charges, son train de maison. Nous étudierons ses rapports avec la population, les actes de sa vie publique, et nous le conduirons enfin jusqu'à la mort et plus loin, si c'est possible, jusqu'à sa dernière demeure.

Les presbytères sont en assez mauvais état. En 1731, à Bias, « il y a une maison curiale ou il y plut partout aussy bien qu'à la grange et à la fournière. Le lambris menace ruine, on est obligé de mettre des vaisseaux (*sic*) sur les lits, de peur que la pluye ne les pourrisse comme aussy sur les cabinets [5] ». A Sainte-Eulalie [6], la « maison presbiteralle est en asses mauvais estat [7] ». A Pontenx, « la maison est asses petite et asses peu logeable ». Et, de plus, elle est placée près d'un marais [8]. En 1772, le curé de Mimizan, à son arrivée, est obligé de faire « boizer toute la chambre avec une corniche en haut tout autour ». Il fait faire « une porte d'entrée de la chambre à clef, une croizée, c'est-à-dire le chassis à grand car-

[1] Maillères (Landes), canton de Labrit.

[2] Pouillé du diocèse d'Aire, par l'abbé Cazauran. (*Bulletin de la Société de Borda*, 1885, 2e trimestre.)

[3] Papiers de Mme veuve Delest, à Pontenx.

[4] Arch. notariales, acte du 13 novembre 1772.

[5] Procès-verbal de visite de l'église de Bias, 1731. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.) *Cabinet*, dans le Midi, signifie armoire.

[6] Sainte-Eulalie (Landes), canton de Parentis-en-Born.

[7] Procès-verbal de visite de l'église de Sainte-Eulalie. (Même source.)

[8] Procès-verbal de visite de l'église de Pontenx, 1731. (Même source.)

reau de vitre de bon boy de chenne ». Enfin il fait pareillement « boizer toute la cheminée, de façon qu'elle soit uniforme à toute la chambre[1] ». En 1778, le curé de Mimizan se plaint de ce que « les dunes de sable de la mer lui ont couvert son jardin et son pré[2] ». Le vent d'ouest apporte les sables sur la cuisine du curé « ce qui luy empêche de pouvoir faire son ordinaire et que, malgré les grilles de bois qu'il a fait mettre sur les lambris, il est obligé de tenir sa marmite à soupe toujours couverte[3] ». Il est vrai que ces pauvres presbytères étaient mis parfois à de terribles épreuves. Vers 1731, le clocher de l'église de Mimizan tombait « sur la maison du curé, qui était alors M. Penault. Une partie de sa maison fut écrasée et n'atteignit point mondit sieur Penault qui y était dedans[4] », raconte assez malicieusement le curé Bouty, l'un de ses successeurs. Des mauvais plaisants ont remarqué depuis que « mondit sieur curé » dut être, en cette occasion, bien plus Penault encore qu'à l'ordinaire.

Si nous pénétrons dans la maison par la cuisine, ce qui est assez logique puisqu'il nous faut nous adresser premièrement aux domestiques et qu'il n'y a point ici d'antichambre, ce qui frappe d'abord nos regards, ce sont : « deux petits cabinets fermant à clef, un vesselier, un salier de boids fermant à coulisse, une table aveq tiroir, une autre à douze couverts, une troisième à quatre couverts, et une quatrième encore plus petite ». On trouve ailleurs la moitié d'une table ronde de pin sur pieds de chêne. Le curé de Mimizan, en 1772, fait faire « deux tables, une de six couverts et l'autre en cabaret en chenne, une table de cuizine, longue de quatre pieds, large de pied et demi et deux pouces et demi d'épaisseur[5] ». Ce ne sont pas les tables qui manquent. Par contre, nous ne trouvons pas un siège. On pourrait interpréter ce fait en faveur de l'activité infatigable de la servante, si on ne trouvait dans une autre pièce : « deux grosses cheses de cuisine », et ailleurs « un escabau ».

La batterie de cuisine est parfaitement montée et annonce une table bien servie. On sait que « le dix-huitième siècle fut... le siècle de la grande cuisine et des grands cuisiniers[6] ». Il est permis de croire que nos curés, quand ils avaient quelque revenu, suivaient, de loin cependant et même de très loin, le mouvement culinaire de l'époque. Aussi trouvons-nous, par exemple : « deux chaudières,

[1] Arch. notariales, acte du 13 novembre 1772.
[2] Supplique du curé de Mimizan. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)
[3] Enquête à Mimizan. (Même source).
[4] Procès-verbal de visite de l'église de Mimizan. (Même source.)
[5] Arch. notariales, acte du 13 novembre 1772.
[6] *Dix-huitième siècle, institutions, usages et costumes,* par Paul Lacroix, p. 389.

trois chaudrons, une poissonière, deux poilons, une tortière, quatre casseroles, le tout de cuivre rouge; une tortière, un petit poilon, un pot à soupe de fer batu, un passoir, un autre petit passoir, un friquet, une cuillère de cuivre jaune, deux couvre-plats, une cassete, un petit entonoir de fer-blanc, deux poeles a frire, une lichefrite, un gril, trois pots de fer à trois pieds, anse et un seul couvert, une rape, deux couteaux de cuisine et un grand couteau pour hacher, deux petites romaines de fer et un marteau. » A la cheminée nous trouvons « deux chenets, une barre, un contre feu, une cramaillère, pelle et pince, un tourne-broche aveq ses chenes (*sic*) et son poids, deux broches et un trois-pieds ». Sur le chambranle se trouvent « une paire de flambeaux et leurs baubeche, et une paire de petits sans baubeches ». Et la gouvernante ne risque pas de manquer de lumière, car le notaire qui inventorie nous dit que « dans le réduit servant de dépence il y a cinq livres de chandelles dans une caisse ». Quant à M. le curé, la chandelle paraît trop commune pour lui. Il a, dans ses appartements, « deux livres de scire jeaune en petite bougie ». Enfin « un petit mauvais soufflet », cet instrument inséparable du foyer, qu'on trouve, d'après Viollet-le-Duc [1], déjà au douzième siècle, dans les châteaux et qu'au seizième siècle Joachim du Bellay chanta :

... D'un fer pointu souffle tant et si fort
Qu'il allume le feu à demi mort [2].

La vaisselle, rangée dans les buffets, mérite d'attirer notre attention. Elle est noblement représentée par : « dix plats longs, dix plats ronds, deux terrines longues, deux rondes, quatre sauciers, trois saladiers, deux petits plats longs, douze solitaires, quatre-vingt-deux assietes, une éguière, six taces, cinq soucoupes » — (on en avait cassé une) — « un petit sucrier, le tout de fayance. Dix assietes, cinq gobelets aveq leur soucoupe, un sucrié et son couvert, le tout de gré. Une soupière en terre grise, six plats ronds ou longs de fayance grise. Deux compotiers aveq leur couvert, quatre éguières, une caffetière, une teyere aveq sa soucoupe, le tout en petit ainsi qu'unne soupière, un moutardié et sa soucoupe, deux coquetiers, le tout de porcelaine [3] ».

La verrerie est moins riche. « Deux buretes de cristal aveq porte-

[1] Viollet-le-Duc, *Dict. du mobilier*, II, p. 42, fig. 1, cité par Léon Gautier; *la Chevalerie*, p. 581.

[2] Joachim du Bellay, *Divers jeux rustiques*, cité par A. Babeau, *Vie rurale*, p. 25.

[3] Les premiers essais de porcelaine en France datent du dix-huitième siècle. (Paul Lacroix, ouvrage cité, p. 394.) Vers 1773, le seigneur de Pontenx avait créé une fabrique de porcelaine dans ce lieu.

huilier de fayance, quatre salières de cristal, deux rondes et deux ovales, six verres et six gobelets, deux caraffes de verre, deux petites bouteilles et leur bouchon de cristal », et dans le « chay : cent trois bouteilles de verre servant au vin ou à l'huyle. »

L'étain brille peu. « Une petite soucoupe d'étain pour servir à boire, une mesure d'étain du quart d'un pot, et huit cuilleres d'étain. » A côté sont « quatre fourchettes de fer » pour la cuisine.

Si nous sommes introduits près du curé, nous le trouverons peut-être travaillant à son « bureau de boids dormau le haut à deux tiroirs et deux autres en bas, garnis de cuivre », ou devant « une table en forme de comtoir en pin [1] » et près de sa bibliothèque dont nous énumérerons tout à l'heure les richesses. Dans la salle principale qui, par son ameublement, semble destinée à servir de salle à manger, on trouve « deux lits à tombeau en chenne, avec dossier, ciel et rideaux en forme de housse, l'un de cotonille a fonds blanc flame bleu, l'autre en jeaune, blu et blanc ». La courtepointe est « piquée a fonds blanc flame blu », puis viennent les « traversiers, coites, deux matelas à chacun et paillasse, quatre couvertures, une de cotton commun et les trois de laine. Dans une autre pièce, les « dossier, ciel et rideaux » sont « de sciamoise fonds blanc flame blue ». En 1772, le curé de Mimizan fait faire « un chalit long de six pieds sur quatre de large en bon boy de chenne avec le chassis par dessus ». Pour tant de lits (car il y en a au moins un dans chaque pièce), il n'y a qu'une seule « table de nuit en acajou ». Pour le domestique ou la servante, on trouve « un petit lit de sangle, matelas, quarré, deux couvertes, une blanche à raies, l'autre verte ». Quelquefois on fera coucher un domestique à l'écurie, comme cela se pratique encore dans les fermes de Normandie. C'est ce que nous prouve « un lit de chenne aveq une paillasse et matelas », inventorié dans l'écurie du curé de Pontenx, en 1774. Puis viennent : « un petit buffet de chenne à deux portes fermant à clef. Un autre buffet attaché au mur, *appartenant à la maison* », ce qui est du Code civil avant la lettre [2], « un cabinet de noyer à deux portes, un cabinet d'ormeau peint, monté sur quatre pieds en façon de biche ». A Mimizan, le curé fait faire « une grande armoire à deux batans unie et à cadres à filet » pour sa chambre, plus « une autre armoire semblable, toutes deux ferrées à clef, le tout en bon boids de pin bien bon et bien secq ». Toutes les tables ayant été centralisées à la cuisine, nous ne trouvons dans les

[1] En 1772, le curé de Mimizan fait faire « un beau bureau en bon boy de cheine, ferrure dorée à deux grands tiroirs et deux petits avec de bonnes serrures ». — Arch. notariales. (Acte déjà cité du 13 novembre 1772.)

[2] Code civil, art. 525.

autres pièces qu' « une table de chenne demy ronde ». M. le curé ne manque pas de sièges. Ce sont d'abord : « quatorze ches (*sic*) en boids daubier paillé peintes en rouge, puis un saupha en boids daubier paillé aveq son matelas et dossier piqué de cotonille ou sciamoise de différentes couleurs. Un canapé en boids daubié paillé aveq deux matelas de gingue et flanelle et un quarré aveq sa coissinière de sciamoise. Six fauteuils à bras en boids de noyer couverts de damas, autrefois rouge, touts déchirés. Deux autres fauteuils en boids d'aubier ».

Les foyers sont garnis de leurs contre-feu, pelle et pinces de fer. Sur la cheminée de la salle principale, nous voyons un meuble de véritable luxe pour l'époque. C'est « une pandulle à répétition et réveil marquant toutes les heures et minutes aveq sa boete de pin peinte en rouge ». De chaque côté de la « pandulle », nous pouvons placer « une paire de flambeaux avec leurs baubeches dargent haché » ainsi que « des mouchetes et leur saboth » pareillement « d'argent haché ». M. le curé, du reste, a de l'argenterie. Il peut nous montrer en outre de ses superbes « flambeaux et mouchetes » — « douze couverts et deux cuilleres à ragout ayant pour chiffre un P. et une L. entrelassés, six petites cuilleres à caffé, une paire de pinces pour le sucre, un porte huilier aveq le couvert des buretes, le tout d'argent et douze couteaux de table à petites viroles d'argent ». M. le curé a aussi quelques bijoux. Il porte « une montre d'or ». Est-ce par humilité chrétienne que « la chaine » en est « d'assier et le cachet de cuivre ou de similor? » Non, car il a « une paire de petits boutons d'or pour manches, une paire de grandes boucles d'argent pour souliers », ainsi qu' « une paire de petites pour jarretières de culotes ».

Dans ses vastes pièces se trouvent encore « une tenture de tapisserie de papier peint fonds gris à desseins de diverses couleurs appliqué sur toille; une tanture de tapisserie de bergame; sur quelque meuble un tapis de siamoise fonds blanc flamé blu, deux tapis, un de drap vert, l'autre de laine » et aux fenêtres « deux petits rideaux d'indienne aveq leur tringle de fer », d'un côté, et, de l'autre, « un petit rideau de siamoise blanc brodé en laine ».

Dans la ruelle du lit, nous voyons « un grand Christ dans un quadre doré apliqué sur velours noir ». C'est très beau, monsieur le curé, mais c'est le seul objet de dévotion qui décore vos murailles.

Les miroirs, comme les soufflets, mais pour une autre raison, étaient rares au temps ancien. L'on connaît les vers de Florian que cite M. Babeau :

> Un enfant élevé dans un pauvre village
> Revint chez ses parents et fut surpris d'y voir
> Un miroir [1].

[1] *La Vie rurale dans l'ancienne France*, p. 41.

« Les miroirs sont chers » dit ailleurs [1] M. Babeau. M. le curé pourtant n'en manque pas. Il en a trois : « une glace dans un quadre doré de 25 pouces de haut sur 18 pouces de large; autre glace aveq quadre doré de 14 pouces de haut sur 17 de large ». Et enfin « un petit miroir de toilette en quadre de boids peint en rouge et doré ».

L'habitude du moyen âge de passer à la fontaine avant de se mettre à table s'est perpétuée dans les Landes jusqu'à nos jours. Nous trouvons dans la salle de M. le curé « une fontaine de cuivre rouge aveq bassin ». Nous l'y trouverions encore en l'an de grâce 1887.

Les armoires à linge sont abondamment pourvues. Nous y découvrons : « quatre paires de linseuls fins, cinq draps ordinaires, huit paires de draps pour domestiques, quarante-sept servietes et quatre napes fines à petit point, cinquante-quatre servietes de terlis, trente-neuf servietes ouvrées, cinq napes ouvrées, vingt-deux essuimain de terlis, quatre torchons, cinq napes de terlis pour la cuisine et trente-deux sacq à bled ». Remarquons en passant l'absence du linge de corps. On pense bien le souci que devait donner à la gouvernante tant de linge. On le blanchit à la maison, ce qu'atteste « un bugeoir [2] de terre monté sur de la massonne » qu'on trouve à la « fournière [3] ». On l'y repasse de même, car nous voyons, à la cuisine, « quatre fers à lisser et un gril, le tout de fer ».

En sortant du presbytère, entrons à l'écurie. En 1731, à Mimizan, l'écurie est « contre l'église, en dedans du cimetière, ce qui est », dit le curé, « de la plus grande de toutes les indécences [4] ». Un cheval, au moins, était indispensable au curé dans un pays où les maisons sont dispersées sur une grande étendue de territoire. C'est ce que fait remarquer le curé de Pontenx, en 1756, où « un cheval est nécessaire pour le service de la parroisse qui est fort étenduë [5] ». En 1774, le curé de Pontenx a : « un cheval poil rouge, de taille moyenne, âgé de sept ans et faible sur les jambes de derrière, et une jument de dix-huit ans, sous poil noir et boiteuse [6] ». On a beau être une bonne bête, on ne saurait durer toujours. Hélas! M. le curé en sait quelque chose, n'ayant plus

[1] *Les Artisans et les Domestiques d'autrefois*, p. 132.

[2] Bugeoir, sorte de grande cuve de terre spéciale au pays.

[3] C'est le « fournil » du Nord.

[4] Procès-verbal de visite de l'église de Mimizan. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[5] Déclaration pour la confection d'un pouillé à Pontenx. (Même source.)

[6] En 1732, à Bias, le curé laisse, à son décès, deux chevaux dont l'un vaut 30 livres. — En 1778, à Pontenx, le curé n'a qu' « un seul cheval, n'ayant pas le moyen d'en nourrir plusieurs ». (Même source.)

qu' « un vieux bœuf hors de service restant d'une paire dont le pareil est mort, le vingt et un du mois passé, de vétusté ». Versons un pleur et voyons ce que mangeaient tant de vieilles et pauvres bêtes. De l'avoine d'abord, peut-être mélangée au « panis » qui est une espèce de millet. Nous trouvons, en effet, dans l'écurie du curé : « un coffre vuide à clef et un autre où l'on met de l'avoine et du panis »; puis, du foin : « 26 quintaux » d'un côté, « 35 quintaux » de l'autre. Le curé de Mimizan récoltait chaque année dans un pré « 150 quintaux de foin ». Il faut dire qu'outre les chevaux et les bœufs, d'un service habituel, certains curés possédaient de véritables troupeaux. En 1772, le curé de Luë [1] et de La Bouheyre donne à cheptel pour trois ans « dix vaches grandes et petites, mâles (*sic*) et femelles ». Le preneur, qui est un charbonnier de Pontenx, doit en prendre soin et garder pour lui le lait et le fumier. Le « revenu » du troupeau sera partageable par moitié [2]. En 1773, le curé meurt, et ses héritiers vendent son troupeau, alors composé de « onze tettes de vaches », au même individu moyennant 300 livres [3].

Les curés avaient aussi des brebis. En 1770, le curé de Mimizan achète la moitié d'une propriété et seize brebis qui s'y trouvent [4]. En 1772, il vend dix-sept brebis et le quart d'un parcq à bétail couvert de thuille [5].

Ils ont surtout un ou plusieurs cochons. Le curé de Pontenx, en 1774, laisse « un cochon nourrin ». Sont-ce les cochons de M. le curé qui « labourent la terre du cimetière » de Mimizan, en 1778, « jusqu'à découvrir les tombeaux des cadavres dont les cendres fument encore [6] »?

Ils ont aussi des ruches. A Pontenx, le curé laisse, en 1774, cent quinze ruches distribuées en « trois apiés ».

Enfin les curés ont des volailles. M. Perny, curé de Mimizan, possède même « un paon », à propos duquel il eut à soutenir un procès contre deux de ses paroissiens [7].

Des bestiaux aux harnais, il n'y a qu'un pas. Franchissons-le.

[1] Luë (Landes), canton de Sabres.
[2] Arch. notariales, acte du 16 novembre 1772.
[3] *Ibid.*, acte du 5 juillet 1773.
[4] *Ibid.*, acte du 17 août 1770.
[5] *Ibid.*, acte du 13 novembre 1772.
[6] Les cimetières, à cette époque, étaient rarement fermés. On les signale partout comme étant d'un libre accès aux animaux. A Bias, en 1645, il est déjà question de « pourceaux qui, en fouillant, desensepuellissent les corps des deffunctz. » (Interdit pour le prêtre de Bias. Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.) — Le même curé, dans cette pièce, se plaint aussi des « beufz » dont les clochettes troublent l'office divin.
[7] Note communiquée par M. le curé de Mimizan.

Nous trouvons « une housse pour cheval de londrain blu aveq un galon en argent » chez le curé de Pontenx, qui, décidément, ne se refusait rien. Il possédait aussi pour ses chevaux : « deux scelles, deux brides, deux caparassons, deux licols », et un instrument de torture dont les Landes ont la spécialité, et que l'on place aux « boulets » des chevaux à la pâture quand on ne veut pas qu'ils s'éloignent, j'ai nommé « une paire d'enferges de fer ». Pour les bœufs, il y a « un joug aveq courroyes et cheville de fer ». Les voitures sont très rares. Aussi devons-nous signaler la « charrette à deux roues ferrées » qui repose sous quelque hangar.

De l'écurie et des étables nous arrivons tout naturellement aux champs. Au dix-septième siècle, il n'est pas très difficile de rencontrer, dans les aveux et terriers des seigneurs, des prêtres tenanciers pour une propriété plus ou moins importante. C'est ainsi qu'en 1624, dans un aveu que noble Jacques de Bourbon fait au roi pour son château et seigneurie de Rollie, à Pontenx, figure « Me Jean de Texoires, prêtre et curé d'Aureilhan », lequel paye « 35 sols un mesuron de froment et deux poulles de fief [1] ». Un de ses parents, prêtre également, paye « 48 sols 12 pugnères de froment et une demi poulle de fief ». En 1667, Me Pierre de Mensacq, curé de Pontenx, « pour un pred et terres paye 16 sols et demi denier tournoiz de cens [2] ». Au dix-huitième siècle, il n'est pas douteux qu'on trouverait des exemples semblables. Pourtant il n'en a rien été dans les recherches que nous avons faites. Par contre, il est très commun de voir le curé propriétaire d'une ou plusieurs pièces de terre. Certains achètent, quelquefois dès leur arrivée, et vendent, comme de simples paysans.

En 1770, le curé de Mimizan achète 16 journaux et demi de « pignadar [3] », moyennant 396 livres [4]. Deux mois plus tard, nouvelle acquisition de « moitié d'une métairie pour 1000 livres payées céans [5] ». Un an après, nouvelle acquisition de « 4 journaux de pignadar pour 90 livres ». Puis il revend, la même année, « un pré et un parc sur la lande de Mimizan, moyennant 175 livres [6] ». En 1772, il a quitté le pays et il cherche à vendre ses propriétés. En attendant, il loue pour trois ans « deux pignadars moyennant 38 livres par an et une promesse de vente de 425 livres [7] ». Plus

[1] Papiers de Mme veuve Delest, à Pontenx.

[2] Terrier du seigneur de Pontenx. (Arch. de la Compagnie des forges du dit lieu.)

[3] Nom local qui signifie « bois de pins ».

[4] Arch. notariales, acte du 7 juin 1770.

[5] *Ibid.*, acte du 17 août 1770.

[6] *Ibid.*, acte du 2 décembre 1771.

[7] *Ibid.*, acte du 28 octobre 1772.

tard, il vend « un pignadar pour 210 livres[1] ». La même année, le nouveau curé, qui probablement était du pays, vend, dès son arrivée, « 3 à 4 journaux de pins pour 500 livres, des brebis et un parcq pour 100 livres[2] ». En 1769 meurt, à Bias, un enfant « aux métayers de M. le curé de Sainte-Eulalie[3] ». C'est à propos de la propriété tenue par ces métayers que s'engage, en 1772, sur « les sollicitations » du curé propriétaire, une querelle entre le métayer et le collecteur, celui-ci ayant enlevé, pour recouvrement des impositions et de la taille, à celui-là, « un cochon, des résines et autres effets ». Plainte est formée au juge de Mimizan qui informe. Le collecteur est « convaincu du crime de vol et d'exaction et, considérant qu'il est plongé dans une affaire aussi malheuseuse..., il prie très instamment le métayer de ne pas faire suite à la procédure ». On s'arrange. Le collecteur « remet le cochon et 35 livres 13 sols 6 deniers, prix des quatre pains de résine vendus au marché de Dax ». Il compte « 155 livres 10 sols pour tous frais et dommages », et l'on « se reconnaît pour bons amis, gens de bien et d'honneur[4] ».

IV

Dans ces presbytères, parfois si bien meublés et si abondamment pourvus de toutes choses, avec ces bestiaux et ces terres, quels étaient donc les revenus des curés? C'est là, on le comprendra, une très délicate question, et je doute qu'on y puisse jamais répondre d'une façon certaine. Pour un document que l'on découvre, neuf restent cachés, et l'on ne saurait raisonnablement faire d'un cas isolé une règle générale. La plupart des renseignements qui précèdent concernant le mobilier et les bestiaux sont extraits d'un inventaire (le seul que nous ayons trouvé parmi les deux mille et quelques minutes que nous avons dépouillées) dressé après le décès d'un curé de Pontenx[5]. Or il est facile de voir au premier coup d'œil que ce curé était dans une position de fortune un peu exceptionnelle. J'ai trouvé des inventaires dressés dans des maisons nobles de la contrée. Aucun n'approche de celui-ci pour l'abondance de la vaisselle, du linge, de l'argenterie et pour la présence des bijoux et autres objets rares et de luxe. Et ce même curé, qui possédait tout une fortune mobilière pour le pays et le temps, ne laissa pourtant à sa mort, comme numéraire, que « deux

[1] Arch. notariales, acte du 30 octobre 1772.
[2] *Ibid.*, acte du 13 novembre 1772.
[3] Registres de l'état civil de Bias, année 1770.
[4] Arch. notariales, acte du 3 janvier 1772.
[5] *Ibid.*, acte du 31 décembre 1774.

louis d'or de 48 livres et deux de 24 livres ». En tout 144 livres d'argent comptant. Mais abordons la question. A défaut d'une complète lumière, peut-être aurons-nous quelques clartés.

Les sources des revenus étaient diverses. La plupart des curés étant à la portion congrue, il convient d'inscrire au premier chapitre de leur budget la rente annuelle que leur servait le « gros décimateur ». Ainsi le prieur de Mimizan, qui était à la nomination de l'abbaye de Saint-Sever, payait la congrue aux curés de Mimizan, Sainte-Eulalie et Bias. Bien que généralement elle ait été de 300 livres à partir du règne de Louis XIII [1], il paraît certain qu'en 1672, elle n'était encore que de 200 livres à Bias. En cette année, en effet, le curé attend le payement de « 50 livres *pour un quartier de sa pension annuelle* qui lui est urgente », pour entreprendre un voyage [2]. Cependant, en 1693, la congrue du curé de Mimizan était déjà de 300 livres. Durant tout le dix-huitième siècle jusqu'en 1768, elle demeura à ce taux ainsi que nous le prouvent une foule de documents que nous renonçons à citer. « En 1768, dit M. Babeau [3], elle fut portée à 500 livres. » Mais il faut se défendre de croire que cela se fit ainsi spontanément et d'une façon générale. C'est seulement en 1771 que nous voyons les curés de Sainte-Eulalie et de Bias réclamer du prieur la congrue de 500 livres. Et ce qui montre d'une manière péremptoire qu'ils n'y avaient pas droit purement et simplement, c'est que, pour l'obtenir, ils « déclarent renoncer aux novales et autres revenus [4] ». Le curé de Mimizan ne suit pas cet exemple, probablement parce qu'il estimait que ses « novales et autres revenus » étaient supérieurs à l'augmentation réglée par l'édit du roi [5]. En 1786, un nouvel édit porte la portion congrue à 700 livres [6], mais en avril 1789, le curé de Mimizan en est encore, pour la paroisse de Bias, qu'il dessert, à la congrue de 500 livres, et pour celle de Mimizan à la congrue de 300 livres [7].

La portion congrue se payait en quatre quartiers, c'est-à-dire tous les trois mois et par avance. Nous en avons eu un premier exemple en 1672, à Bias. En 1747, il en est de même à Mimizan, où le fermier du prieur paye au curé 75 livres « pour son quartier de

[1] *Le Village sous l'ancien régime,* par A. Babeau, p. 150.

[2] Note communiquée par M. le curé de Mimizan.

[3] *Le Village sous l'ancien régime,* p. 150.

[4] Arch. notariales, acte du 12 décembre 1771.

[5] En effet, en 1772, la menue dîme et les novales lui donnaient de 13 à 1400 livres. Supplique du curé. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[6] *Le Village sous l'ancien régime,* par A. Babeau, p. 150.

[7] Voy., sur cette importante question, un acte du 13 avril 1789 dans les papiers de M. Berran, à Mimizan. Nous n'avons trouvé aucun exemple de congrue à 700 livres.

pension (*sic*) congrue *qui a commencé le premier avril et finira le dernier juin* [1] ».

Une autre source de revenus consistait dans les menues dîmes, novales, etc... En 1693, le curé de Mimizan rappelle que « par les édits, ordonnances royaux et notables arrêts de Parlement et entre autres par celluy du 26e juillet 1642, les fruits des novales et menue dîme des abeilles, aigneaux et chevreaux luy appartiennent de droit dans l'étendue de lad. paroisse [2] ». En 1695, le curé de Pontenx recueille ainsi « trois vingt boisseaux de segle [3] ». Et dans tout le cours du dix-huitième siècle ces produits furent perçus par les curés. Ils étaient, du reste, on le comprendra, essentiellement variables. Ils subissaient tous les contre-coups des fluctuations de la production agricole, abondants dans les années prospères, restreints dans les années difficiles. Au Vignacq, la dîme donne au curé : en 1728, 322 livres 5 sols [4]. En 1755, elle donne 445 livres [5]. En 1757, elle monte à 603 livres 15 sols [6]. En 1758, elle descend à 300 livres [7]. En 1761, elle remonte à 521 livres 15 sols [8]. A Aureilhan, elle donne, en 1730, 204 livres [9]. En 1760, 265 livres [10]. A Pontenx, elle produit, en 1730, 699 livres [11]. En 1756, elle arrive à 1000 livres. En 1761, elle n'est plus que de 900 livres. A Sanguinet, en 1729, elle produit 680 livres [12]. A Mimizan, en 1772, elle donne 1300 ou 1400 livres [13]. En 1778, elle a diminué des deux tiers [14]. La dîme portait en général sur le seigle, le vin, la millade ou panis, les agneaux, les chevreaux et les abeilles. Elle était perçue, à Pontenx, en 1731, sur le pied de « onze un » pour le seigle et, pour la millade, sur le pied de « quinze un le premier cartier », et pour le vin et les agneaux de même [15]. La même année, à Bias, toute la dîme se paye à raison de « dix un [16] ». A Gastes, le

[1] Acte du 3 avril 1747. (Papiers de M. Alphonse Sargos, à Bias.)
[2] Supplique du curé et du vicaire de Mimizan. (Papiers de M. Jean Saint-Jours, à Mimizan.)
[3] Lettre missive du curé de Pontenx. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux)
[4] Déclaration du curé de Vignacq. 16 aoust 1728. (Même source.)
[5] État du revenu de la cure du Vignacq. (Même source.)
[6] *Ibid.*
[7] Supplique du curé. (Même source.)
[8] Revenu du Vignacq. (Même source.)
[9] Enquête pour la confection d'un pouillé. (Même source.)
[10] Revenu de la cure d'Aureilhan. (Même source.)
[11] Revenu de la cure de Pontenx. (Même source.) — [12] *Ibid.* — [13] *Ibid.*
[12] Revenu de la cure de Sanguinet (Landes), canton de Parentis.
[13] Enquête de Mimizan. (Même source.)
[14] Mêmes pièce et source.
[15] Visite de la cure de Ponteux. (Même source.)
[16] Visite de la cure de Bias. (Même source.)

seigle et le millet se payent « au douze [1] ». A Mimizan, avant 1731, la dîme se payait « sur le pied de onze un ». Ensuite sur le pied de « dix un », à condition, pour le « primitif [2] », de fournir « un matutinier ». Et le curé ajoute : « Cependant il n'y a pas de matutinier et les fermiers se font payer sur le pied de dix un [3]. »

Le casuel était une troisième source du revenu. Ici, tout devient plus obscur encore, s'il est possible, il faut se hâter de le dire. En effet, lorsque nous aurons constaté que les messes se sont payées, sauf exceptions rares, durant tout le dix-huitième siècle, à 10 sols, lorsque nous aurons ajouté qu'en 1775, à Saint-Paul, la publication des bancs coûtait 13 livres 10 sols [4], et qu'en 1770, à Aureilhan, un riche bourgeois payait, pour les « honneurs funèbres » de sa mère, 168 livres, il semblera que la matière soit épuisée [5]. Il n'en est rien pourtant. Les testaments, qui contiennent souvent des fondations de messes, peuvent permettre d'évaluer approximativement combien, de ce chef, le curé de telle paroisse avait de messes payées par an. Les actes de l'état civil, en fournissant le nombre des mariages et décès, peuvent nous donner une idée de ce que rapportaient les publications des bancs et les frais d'enterrement. Mais en admettant que nous nous livrions à ce travail ingrat, aurons-nous finalement des données certaines? Évidemment non. Car, au dix-huitième siècle, comme au moyen âge, le casuel se payait généralement en nature, dans les Landes; et, en plein dix-neuvième siècle, il en est encore ainsi pour tous ceux qui le préfèrent au payement en argent. Or, jusqu'à présent, nous n'avons trouvé aucun document qui nous ait dit combien de boisseaux de seigle ou combien de chevreaux on donnait pour un enterrement, un baptême ou un mariage. Devons-nous prendre comme base les deux prix cités plus haut? Non, encore, car parmi les familles dont des représentants naissaient, se mariaient ou mouraient, il y avait des catégories qu'il nous est impossible aujourd'hui d'apprécier. Ici, comme dans ce qui précède, disons donc ce que nous savons sans rêver l'impossible qui serait de chercher à être complet. Le casuel, au reste, est variable comme la dîme. Au Vignac, en 1731, il vaut de 25 à 30 francs (*sic*) sur une population de cinq cent vingt communiants environ. En 1755, le curé dit qu'il vaut, « année commune, tant en cyre qu'en

[1] Visite de la cure de Mimizan. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[2] Curé primitif, gros décimateur, par opposition à « vicaire perpétuel ».

[3] Procès-verbal de visite de l'église de Mimizan. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[4] Arch. notariales, acte du 4 juillet 1775.

[5] Voy., pour les honneurs funèbres, arch. notariales, acte du 17 juillet 1770.

offrandes, 75 livres ». A Sanguinet, en 1729, il est estimé 65 livres dont 45 d'obits; à Pontenx, sur une population de trois cents communiants environ, il est, en 1730 et en 1761, de « 100 livres », en 1731, de « 200 ». La même année, à Bias, le curé déclare que le casuel « consiste en quelques messes basses, quelques honneurs funèbres et mariages ». A Gastes, en 1731, il est de « 40 livres ». A Mimizan, la même année, sur trois cent cinquante communiants, le curé dit que « son casuel consiste en baptêmes, pour lesquels on donne au curé 12 sols *s'ils ont de quoi*, en mariages 1 écu pour chacun vaille que vaille, en droits funeraux d'enterrement nocturne et quatre messes chantées avec la levée du corps, pour les adultes cela va à 9 livres. Les visitances, offrandes de tout le cours de l'année, avec la messe et nocturne du bout de l'an 6 livres. Plus 45 livres pour l'assistance de cinquante messes du purgatoire suivant l'établissement et coutume. Plus 36 livres par an pour une messe chantée de Saint-Roch par mois et autres messes selon la disposition déterminée de ceux qui ont établi les rentes obituaires[1] ». En 1761, le casuel est évalué à 85 livres dont 45 livres « d'honoraires payés par la fabrique[2] ». A Aureilhan, en 1730, il est porté à « 150 livres[3] ». Nous avons vu que les messes se payaient à 10 sols. En 1738, le curé de Saint-Paul paraît vouloir exiger davantage, car dans un testament on trouve cette ligne. Le testateur veut qu'il soit dit après son décès cinquante messes basses et il ajoute : « Si le curé ne veut pas les dire à 10 sols, ma femme les fera dire où bon luy semblera[4]. » Cependant de très nombreuses notes nous prouvent qu'elles restèrent à ce prix[5].

Les messes fondées par testament se payaient dans l'année du décès[6]. Mais le fond du caractère du paysan français étant la défiance, un grand nombre recommandaient dans leur testament de payer les messes « à mesure[7] ».

[1] Procès-verbal de l'église de Mimizan 1731. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)

[2] Revenu de la cure de Mimizan. (Même source.)

[3] Revenu de la cure d'Aureilhan. (Même source.)

[4] Arch. notariales, acte du 5 janvier 1738.

[5] Avant 1574, on payait aux prêtres chapelains de Mimizan pour « une messe ourdinnère huict vingtz francqz bourdelois ». Dans la suite on paya « trois vingtz francqz bourdalois » pour une messe semblable à jamais, payable annuellement le « premier may et le jour de Notre-Dame de septembre ». (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.) — En 1727, le curé recevait, « de tout temps et de mémoire immémoriale », du titulaire d'une chapelle dans l'église de Mimizan, « trente livres par an pour la rétribussion d'une messe par semaine ». (Arch. notariales, acte du 8 novembre 1727.)

[6] Voy. notamment : acte du 8 décembre 1771. (*Ibid.*)

[7] Voy. notamment : acte du 9 janvier 1736. (*Ibid.*)

Enfin une quatrième source de revenus se trouvait dans les propriétés des curés ou dont ceux-ci avaient la jouissance pendant leur séjour dans la paroisse. Ce dernier cas n'était pas précisément rare. En 1730, à Aureilhan, le curé récolte « cinq barriques de vin provenant du domaine », évaluées 75 livres, et 3 quintaux de foin provenant d'un petit « pred dépendant de la cure », évalués 3 livres[1]. En 1760, il n'a plus que « deux tonneaux de vin à 24 livres », ci : 48 livres[2]. A Mimizan, une petite prairie dépendante de la cure rapporte, en 1761 : 6 livres. En 1778, la dune s'est avancée, la prairie et le jardin de la cure sont couverts, et le curé déplore la perte de « près de 150 quintaux de foin qu'il ramassait » annuellement, les « herbes potagères » que lui fournissait son jardin ainsi que « de quoi faire élever de la volaille et un cochon[3] ».

Tels étaient à peu près les revenus des curés. Mais il convient toutefois d'en distraire les charges qui leur incombaient, et c'est ce que nous allons essayer de faire. Et d'abord, on comprendra que souvent ils aient rencontré des oppositions et des difficultés dans le recouvrement de leurs revenus. Ensuite il faut reconnaître qu'à certaines époques et pour des causes diverses, une ou plusieurs branches du revenu produisaient moins et en arrivaient même parfois à tarir complètement. Toutes les années ne ressemblaient pas à cette année 1756, dont un curé du Vignacq disait : « L'année 1756, de l'avis des habitants, est une des meilleures qu'on ait vues depuis un temps infini. Il est même à présumer que de longtemps on n'en verra pas de si abondante dans cette paroisse; les abeilles et les troupeaux diminuent si fort par la mortalité, qu'on croit qu'il n'y aura pas une seule dixme dans l'un ny dans l'autre de ces deux objets. La récolte pendante en seigle sera moindre d'un tiers, suivant l'avis des habitants, que celle de l'an passé[4]. » En ce qui concerne la portion congrue, les fermiers des fruits décimaux, chargés par le décimateur de l'acquitter, apportaient souvent des retards à ce payement. Déjà en 1693, le curé de Mimizan se plaignait de ce que « lesdits fermiers éludaient et retardaient ce paiement ». Le vicaire même, dont la portion congrue était de 150 livres seulement, était, à cause de ces retards, sur le point « de quitter et abandonner le service pour ne pouvoir vivre et subsister », et le curé se voyait « en danger de périr de faim[5] ». Un siècle plus tard, en 1789, il en était absolument de même, et les quartiers qui auraient

[1] Revenus de la cure d'Aureilhan. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)
[2] *Ibid.*
[3] Supplique du curé de Mimizan. (Même source.)
[4] Revenus de la cure du Vignacq. (Même source.)
[5] Supplique du curé et du vicaire de Mimizan. (Même source.)

dû être payés au curé de Mimizan au 1er janvier ne lui furent payés qu'au 13 avril[1]. Parfois même, il y avait contestation entre le décimateur et le curé. En 1693, le même curé est « averti que le dit sieur prieur a affermé lesdits fruits décimaux à des fermiers interposés, à dessein de le priver du payement de sadite pension[2] ». Pour les dîmes et novales, même tracas. En 1693, le prieur prive le curé de ces revenus et les perçoit pour lui-même continuellement. En 1731, au Vignacq, « la disme diminue toujours à cause qu'on laisse perdre les terres pour laisser venir du pignadar[3] ». Déjà en 1728, le même curé se plaignait d'avoir vu, en vingt-six ans, son revenu diminuer de plus d'un tiers et écrivait : « Si Sa Majesté n'a la bonté d'accorder le remplassement en résines des terres labourables converties en pignadars, les curez ny scauroient viure[4]. » Mais « Sa Majesté » n'accorda point la dîme sur les résines. En 1755, survient le terrible incendie qui paraît avoir fait aux environs du Vignacq de si grands ravages. Le curé en subit, comme les habitants, le contre-coup direct. « Il voit son revenu diminuer tous les jours. » Les habitants abandonnent les terres, et les troupeaux déguerpissent dans de telles proportions, qu' « il craint à chaque instant de voir la plus grande partie de sa paroisse en friche[5] ». Cette déplorable situation se continue longtemps et en 1760 le curé écrit que, « depuis 1757 il se trouve privé des dixmes[6] ». A Pontenx, les dîmes diminuent pareillement en 1729 « à cause de la perte des biens perdus et vendus incultes sans ressource ». — « J'avais une vingtaine d'agneaux », s'écrie le curé du ton dont le petit Savoyard déplorait la mort de sa marmotte, « mais les troupeaux ont presque péri cette année[7] ».

Le casuel subit les mêmes vicissitudes. « Pour le casuel, dit le curé de Pontenx en 1729, je n'en ay pas d'exigible... Mes habitants sont presque tous métayers qui sont en possession de ne rien payer, *et le seigneur étoit huguenaut*. Je suis les deux tiers de l'année sans que personne me demande une messe[8]. » — « Depuis la mortalité[9] qui arriva depuis quelque temps, le revenu et le casuel ont diminué de moitié », dit le curé de Pontenx en 1731[10].

[1] Acte du 13 avril 1789. (Papiers de M. Berran, à Mimizan.)
[2] Supplique. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)
[3] Procès-verbal de visite de l'église du Vignacq. (Même source.)
[4] Déclaration du curé du Vignacq. (Même source.)
[5] Supplique par le même. (Même source.)
[6] Supplique du curé du Vignacq. (Même source.)
[7] Déclaration du curé de Pontenx. (Même source.) — [8] *Ibid.*
[9] Il s'agit de la mortalité des bestiaux : ce qui prouve une fois de plus que le casuel se payait en nature.
[10] Procès-verbal de visite de l'église de Pontenx. (Même source.)

« Pas de cazuel », disent les curés de Sainte-Eulalie et du Vignacq, en 1728[1]. « Le casuel n'a rien de fixe », dit en 1731 le curé de Bias, « puisque j'ay resté sans mort ny mariage pendant deux ans[2] ». Et en 1761, les commissaires, chargés de la confection du pouillé du diocèse, écrivent en parlant de Bias : « Ce bénéfice est si modique, qu'il vaque depuis quelques années[3]. » En 1731, le curé de Gastes dit : « Pas de messes, ni de *libera*, rien de fondé[4]. » Et en 1727, le curé de Mimizan, pour obtenir le payement de messes qui lui étaient dues par un chanoine de Saint-André de Bordeaux, avait été obligé de faire opposition entre les mains du fermier dudit chanoine[5].

Ces difficultés de recouvrement, ces diminutions momentanées ou constantes du revenu, n'empêchaient pas les curés d'être tenus au payement de certains impôts dont ils se plaignaient vivement. Leur plus lourde charge semble avoir été les « décimes ». Et ces impôts frappaient en aveugles, comme les impôts de tous les temps, sans tenir aucun compte de la modicité du revenu et des autres charges des contribuables. Souvent même, il est à remarquer que les décimes augmentent alors que le revenu des curés diminue. En 1695 déjà, le curé de Pontenx déclare « payer les décimes au roy » sans en dire le chiffre[6]. En 1758, il en paye pour 120 livres. En 1730, à Aureilhan, les décimes sont de 101 livres 17 sols. En 1778, ils paraissent n'être plus que de 6 livres. En 1731, à Mimizan, le curé en paye pour 42 livres. En 1778, pour 28 livres seulement. Ces dégrèvements que nous constatons là n'avaient pas lieu sans peine. Les archives de l'archevêché de Bordeaux sont pleines de requêtes, de suppliques, contenant les doléances des curés à cet égard. Au Vignacq, les décimes augmentent sans cesse malgré les réclamations du curé. En 1728, il en paye pour 44 livres 16 sols 11 deniers. En 1754, ils s'abaissent à 36 livres, mais en 1755 ils sont de 80 livres; en 1756 et 1757, de 86 livres, et enfin, après être descendus à 80 livres en 1758, ils arrivent à 100 livres en 1787.

Indépendamment de ces impôts que les curés payaient au roi, la plupart avaient encore à payer, à l'archevêque de Bordeaux, des redevances connues sous le nom de « quartières ». Les

[1] Procès-verbal de visite de l'église de Sainte-Eulalie et déclaration du curé du Vignacq.
[2] Enquête à Bias. (Source citée.)
[3] Revenus de la cure de Bias. (Même source.)
[4] Procès-verbal de visite de l'église de Gastes. (Même source.)
[5] Arch. notariales, acte du 8 novembre 1727.
[6] Lettre missive du curé de Pontenx. (Même source.)

exemples en sont nombreux. Elles se payaient en millet. En 1695, le curé de Pontenx les acquittait déjà. En 1731, nous le retrouvons payant de ce chef « 23 quartiers de millet ». En 1755, il en paye pour 19 livres. En 1761, pour 45 livres 5 sols. En 1760, le curé d'Aureilhan paye 14 livres 5 sols. En 1761, il paye 23 quarts de millet. En 1728, au Vignac, l'archevêque prend 9 boisseaux trois quarts de millet; en 1756, 18 livres 14 sols; en 1758, « seize mesures de menu grain ».

Quelquefois le curé servait une rente à la fabrique. Ainsi, en 1695, le curé de Pontenx donne à la fabrique « 20 boisseaux de segle ». En 1731, il paye 12 boisseaux de seigle et millet; en 1755, 50 livres, et en 1761, 48 livres. A Aureilhan, le curé paye « 4 carts de seigle à la fabrique ».

Puis viennent les frais de recouvrement de la dîme. On comprend que le curé, qui en profitait, n'allait pas lui-même la recueillir aux champs ou dans les étables, pressoirs ou ruchers. Quand la dîme n'était pas affermée, le curé devait payer des gens pour rassembler les gerbes, les battre, vaner le grain, etc. Ainsi le curé de Sanguinet, en 1729, paye « pour lever la disme : 112 livres 10 sols ». A Pontenx, en 1761, le curé paye 90 livres pour « faire ramasser la gerbe, la faire dégrainer, pour faire ramasser la millade, maison par maison et le vin ». Lorsque le curé dîmait sur le vin, il devait acheter des barriques. Le curé du Vignacq, très explicite, nous fournit, sur la levée de la dîme, quelques détails intéressants. En 1755, il avait dû payer 84 livres. En 1756, il paye 118 livres ainsi réparties : La récolte de la dîme dure douze jours; il paye donc « douze journées, à un homme pour dismer, y compris sa nourriture : 12 livres. Douze journées à un bouvier pour charroyer la gerbe, autant à un homme qui l'accompagnait, y compris leur nourriture et celle des bœufs : 36 livres. Pour faire dépiquer la gerbe, y compris la nourriture des dépiqueurs : 48 livres. A des femmes pour faire vaner le seigle, y compris leur nourriture : 10 livres. Au bouvier pour ramasser la millade et à un homme qui l'accompagnait, y compris leur nourriture : 12 livres. »

Quand il y avait des terres dépendantes de la cure, les frais de culture étaient nécessairement à la charge des curés. C'est ainsi que le curé d'Aureilhan compte, en 1730, « pour la culture du domaine, frais des vendanges et achapt des barriques du vin provenant tant du domaine que de la dixme, 75 livres [1] ».

On comprend que ces différentes charges aient été lourdes, sur-

[1] Les mêmes pièces déjà citées des archives de l'Archevêché de Bordeaux, qui nous ont servi à fixer les revenus, nous ont fourni les renseignements qui précèdent sur les charges.

tout dans les mauvaises années, et que les curés se soient plaints parfois âprement. Mais, au surplus, si les fermiers des gros décimateurs les faisaient parfois attendre pour le payement de la portion congrue, si le casuel était d'un recouvrement lent et difficile, les curés, à leur tour, ne payaient pas régulièrement les décimes, quartières et rentes. « Je paye les cartières à monseigneur et les décimes au roy », dit le curé de Pontenx, en 1695, et il ajoute : « Si M. Pacot (le fermier ou le receveur sans doute) n'était parant de M. Mora, mon oncle, il m'auroit fait saizir le peu que j'ay [1]. » En 1771, le curé d'Aureilhan devait dix années de la rente qu'il servait ordinairement à la fabrique [2]. D'autres fois, ces retards sont imputables à la négligence des fermiers du gros décimateur. En 1761, le fermier des quartières de monseigneur a négligé de les réclamer au curé d'Aureilhan depuis 1758. Le curé « le prie et somme de les envoyer chercher dans les vingt-quatre heures, attendu que les fermiers dudit seigneur archevêque doivent prendre ou faire prendre lesdites quartières à la Toussains de chaque année ». Si le fermier n'obtempère pas, le curé va « les faire mettre dans un coin de son esglize après l'avoir fait mesurer (le grain) en présence de deux témoins, le tout aux périls, risques et fortunes dudit fermier [3] ».

Nous nous sommes étendu longuement sur ce chapitre des revenus et charges, et nous l'avons fait à dessein, car si le sujet est obscur et difficile, il a une importance et un intérêt de premier ordre, et il est un de ceux sur lesquels on ignore, nous semble-t-il, généralement le plus de choses. Maintenant, il serait bien difficile de résumer la question en présentant un tableau de la situation financière des curés et du chiffre net de leurs revenus. A peine pouvons-nous donner quelques chiffres approximatifs. A Mimizan, vers 1772, et dans les bonnes années, ce revenu net semble s'être élevé facilement à 1600 livres. A Pontenx, bonne année moyenne, ce revenu va à 700 livres. Au Vignacq, dans les mêmes conditions, le revenu n'est que d'environ 300 livres. A Aureilhan, le curé a 400 livres.

Restaient encore à la charge des curés les frais de maison. Parfois des parents du curé habitent avec lui. En 1731, le curé de

[1] Les receveurs des décimes se montraient aussi sévères à l'égard des gros décimateurs. En 1696, le prieur de Mimizan est « aduerti que Me Antoine Chambert, conseiller du roy, receveur des décimes du diocèze de Bordeaux, est dans le dessein d'user de contrainte contre lui pour le paiement des décimes et capitation ». (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[2] Arch. notariales, acte du 6 février 1771.

[3] *Ibid.*, acte du 16 janvier 1761.

Pontenx a chez lui « ses sœurs et, depuis huit ans, une niepce qui a vint ans ». Le curé a toujours un ou plusieurs domestiques. En 1727, celui de Bias en a trois, « un orfelin qu'il a retiré de l'aumosne, à qui il a apris de servir la messe et sonner les cloches : il a catorze ans et lui sert de sacristain; une petite fille qui demandoit l'aumosne âgée d'onze ans, et la gouvernante aagée de carante six ou sept ans ». Mais c'est une exception et encore, sur ces trois domestiques, il n'y a guère que la gouvernante qui puisse faire un service régulier et sérieux. C'est aussi un cas exceptionnel que de trouver chez le curé de Pontenx, en 1774, un bouvier. En 1731, le curé de Pontenx a « deux valets ». En 1778, le curé de Mimizan se plaint de n'avoir plus « assez de seigle dans ses novales pour la nourriture de deux domestiques ».

Trois et même deux domestiques semblent un nombre exagéré à notre époque, où l'on est habitué à voir près des curés une seule servante. Mais il faut tenir compte des mœurs de l'époque, qui diffèrent des nôtres sur ce point comme sur une foule d'autres. Il est vraisemblable de penser qu'étant donnée la situation souvent gênée des curés, leurs domestiques aient été peu et irrégulièrement payés. C'est ainsi qu'en 1772, le curé de Saint-Paul meurt, devant à sa servante, qui s'est replacée chez le curé de Mimizan [1], quatorze mois de gages [2]. Mais, de tout temps, la condition des servantes n'a point été trop mauvaise chez les curés. Le peuple, souvent ingénieux et pittoresque dans ses expressions, a peint d'un mot connu la gradation avec laquelle ces sortes de domestiques prennent peu à peu possession de la maison et du maître : « La première année, la servante dit : les poules de M. le curé; la seconde année : nos poules; et la troisième année : mes poules. » Cet empire parfois despotique nous est révélé par quelques pièces curieuses, mais il n'a rien d'étonnant si l'on se rapporte au temps et aux mœurs de nos campagnes.

Georges Beaurain.

La fin prochainement.

[1] Ces passages des servantes d'un presbytère à l'autre ne sont pas rares. A Sainte-Eulalie, le curé tient la sienne du curé de Pontenx. (Arch. de l'Archevêché de Bordeaux.)

[2] Arch. notariales, acte du 28 décembre 1772.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Un projet de loi radical contre la propriété. — II. Congrès socialistes et congrès catholiques. — III. Une nouvelle forme de l'association : les syndicats entre industriels pour limiter la production et fixer les prix. — IV. Histoire du syndicat international des fabricants de rails d'acier. — V. Légalité de ces syndicats en France. — VI. Leur avenir économique. — VII. Essais de mainmise de l'État en Prusse sur la direction de l'industrie. — VIII. Sociétés d'exportation et comptoirs de vente. — IX. Les sociétés coopératives de consommation et leur portée sociale. — X. Nécessité pour les catholiques de ne pas s'en désintéresser. — XI. Le principe de la coopération et le patronage. — XII. Union possible des sociétés de consommation et des syndicats agricoles.

I. — La veille de la séparation des Chambres, MM. Barodet, Clémenceau et cent quarante-sept de leurs collègues ont déposé un projet de loi qui supprime complètement le droit de succession *ab intestat* en ligne collatérale. L'État deviendrait l'héritier universel à défaut de descendants ou d'ascendants. Les terres mises ainsi à sa disposition devraient être vendues aux enchères par lots de cinq hectares moyennant un prix payable en vingt-cinq annuités. Ces lots ne pourraient être acquis que par des citoyens ne possédant pas déjà cinq hectares et à la charge de les cultiver eux-mêmes. Ils ne pourraient les vendre qu'à des acquéreurs dans les mêmes conditions, en sorte que cette catégorie de biens ne pourrait jamais être louée. Quant aux immeubles et capitaux industriels, ils seraient cédés à des associations ouvrières. Le droit de tester est virtuellement supprimé dans ce projet; car les donataires ou légataires devront forcément occuper et cultiver eux-mêmes sous peine de déchéance. Comme la statistique montre que toutes les familles s'éteignent à une génération donnée en ligne directe et qu'elles ne se perpétuent que par la succession collatérale ou la dévolution testamentaire, au bout d'un certain nombre d'années la propriété libre aurait disparu en France, et le sol national serait partagé en tenures roturières analogues à celles du douzième siècle, sauf que l'État remplacerait les seigneurs de ce temps-là. Voilà comment le progrès aboutit à tourner dans un cercle... et à rétrograder.

Nous signalons au passage cette proposition incohérente, parce qu'elle prouve que le parti radical verse forcément dans le socialisme et que si, par une de ces surprises du suffrage universel que le régime républicain rend possibles, il conquerrait une majorité parlementaire, le socialisme d'État fonctionnerait immédiatement et nous vaudrait

des lois analogues aux décrets de la Commune. Cela est beaucoup plus dangereux qu'un triomphe par l'insurrection des anarchistes ou des marxistes.

Les auteurs de cette proposition se sont visiblement inspirés de l'essai récent de restauration en Prusse des *Rentengüter* ou tenures indivisibles de paysans dont nous avons parlé; mais, incapables de saisir ce que les nouvelles institutions agraires allemandes et mieux encore l'*homestead* américain ont de véritablement démocratique au bon sens du mot, ils ont tenté d'ajuster leur imitation à leurs réminiscences de Louis Blanc et de Proudhon. Leur essai maladroit démontre cependant, une fois de plus, que le maintien et le développement de la petite propriété est pour notre pays une question vitale. Les conservateurs devront la prendre en main et réaliser en matière fiscale, en fait d'expropriations pour dettes, et dans le régime des successions, des réformes conformes aux traditions de liberté de notre législation nationale, qui consolident et accroissent les familles de paysans propriétaires.

II. — Le *Congrès ouvrier*, qui a été tenu à Paris dans la première quinzaine d'août, était organisé par la *Fédération socialiste révolutionnaire* des syndicats ouvriers, dont nous avons indiqué la position dans notre dernière chronique à propos de la création de la *Bourse du travail*. C'est la plus nombreuse des fractions du parti socialiste; elle s'intitule elle-même le *parti possibiliste*, indiquant par là que tout en ayant pour objectif *la conversion en services publics dirigés par l'État ou la commune de l'habitat, de la production et de la consommation, la destruction de la propriété privée et l'anéantissement de la bourgeoisie*, elle entend profiter de toutes les occasions favorables que lui offriront ses alliances avec le radicalisme politique pour développer la réglementation du travail par l'État et par la commune et rendre ainsi possible l'avènement du *collectivisme*. Les débats du congrès et les propositions votées ont au moins le mérite de montrer clairement le but final poursuivi et la tactique adoptée pour l'atteindre progressivement. Quoique ce congrès n'ait pas eu plus d'importance que bien d'autres réunions du même genre, la presse, qui se trouvait avoir des loisirs, par suite des vacances des Chambres et de la cessation des *performances* boulangistes, lui a donné une publicité exceptionnelle. Nous ne nous en plaignons pas : il est bon que les bourgeois qui votent aux élections avec les radicaux et les conservateurs, qui jouent avec le socialisme, sachent où on les mène.

A peine le congrès parisien était-il fini, que le *parti ouvrier belge* se réunissait à Mons avec les délégués des socialistes anglais. Après avoir reconnu que la grève générale était actuellement impossible, il déclarait qu'il y avait lieu de la préparer et de l'organiser de longue main en créant partout des chambres syndicales professionnelles et en les fédérant entre elles.

En Allemagne, les élections municipales du mois d'août ont montré

que le parti socialiste gagnait toujours du terrain. Il a conquis, pour ses membres, les conseils municipaux de plusieurs petites villes et bourgs ruraux non seulement en Saxe, où il est le plus fort depuis longtemps, mais encore dans d'autres provinces qui n'avaient pas été entamées jusqu'ici. Les chefs du parti, ne pouvant pas avoir de réunion en Allemagne, viennent d'annoncer un congrès international ouvrier, qui se tiendra en 1888 à l'étranger et qui sera la continuation du congrès ouvrier de Paris en juillet 1886, à la suite duquel l'*Internationale* a été reconstituée sous une forme fédérative et à l'état de pacte secret. D'après l'appel publié par les députés au Reichstag du *social democrat Partei*, ce congrès a pour but : 1° de déterminer une ligne de conduite commune aux ouvriers de tous les pays civilisés; 2° d'étudier les projets de législation internationale pour la protection des ouvriers; 3° de prendre des résolutions relatives à la position des démocrates-socialistes vis-à-vis des anarchistes.

Heureusement, les catholiques, dans le monde entier, s'occupent activement de faire pénétrer le principe chrétien dans les relations du travail. Ç'a été l'objet du *congrès des associations ouvrières catholiques* qui vient de se clôturer à Rodez, et du second *congrès des œuvres sociales* qui a eu lieu à Liège, du 4 au 10 septembre. Mgr Doutreloux, dans un discours sur les devoirs des patrons envers leurs ouvriers, et M. Winterer, dans une merveilleuse improvisation sur les dangers du socialisme et ses remèdes, ont donné des enseignements qui retentiront dans le monde entier [1]. Pour tout esprit attentif, il est frappant de voir comment l'Église reprend dans les grandes affaires de l'humanité le rôle prépondérant que la révolution lui avait fait perdre. Il y a quinze ans encore le rationalisme officiel, la jalousie plus ou moins déguisée des gouvernements, prétendaient l'obliger à n'exercer son enseignement moral que dans le domaine de la vie individuelle et des rapports privés. Aujourd'hui la société civile aux abois en face du péril socialiste applaudit à la reprise éclatante de son enseignement traditionnel dans le domaine des rapports publics.

[1] Ces deux orateurs, avec la réserve qui convient à leur caractère sacré, sont restés sur un terrain où leur parole fait autorité pour les catholiques de tous les pays. Nous n'en pouvons dire autant de la résolution par laquelle la majorité du congrès de Liège, entrant de plus en plus dans la sphère d'attraction allemande, a adopté l'assurance ouvrière obligatoire contre les accidents et la maladie ainsi qu'un plan général de retraites pour tous les ouvriers de l'industrie. M. de Claye, directeur du *Monde*, a montré en termes excellents que ce système ne convenait pas à la situation sociale de la France et il a mis en garde les Belges contre les conséquences logiques de l'assurance obligatoire contre les maladies et la vieillesse sous la garantie de l'État. Elles peuvent un jour entraîner à la fixation légale d'un minimum des salaires et au droit au travail. Le plus grand nombre des industriels belges a voté dans le sens de notre éminent compatriote. Voy. l'*Observateur français* du 9 septembre. Par une coïncidence bien instructive, le peuple du canton de Bâle, appelé à statuer par le *referendum* sur un projet de loi établissant l'assurance obligatoire, l'a repoussé à une énorme majorité.

La question ouvrière a tenu aussi une grande place dans le congrès des catholiques italiens à Lucques et dans celui que les catholiques allemands ont eu à Trèves au commencement de ce mois. Il n'est pas jusqu'aux catholiques de la Bohême du Nord, réunis pour la première fois en congrès, qui n'aient fait un chaleureux appel aux laïques et au clergé pour fonder des cercles, des associations de secours et des caisses d'épargne pour les ouvriers et les paysans. Ils recommandent fort judicieusement, comme début de l'action sociale, la fondation de conférences de Saint-Vincent de Paul et d'associations de dames de charité. Ce sont les œuvres les plus faciles à fonder, et en même temps les plus efficaces. Le grand essor charitable du dix-septième siècle est dû à saint Vincent de Paul, et, dans ce siècle-ci, tout le mouvement catholique remonte en réalité à Ozanam.

L'entrée en scène des catholiques sur le terrain de l'action sociale, dans des pays comme la Bohême, qui pendant trop longtemps avaient vécu exclusivement sur les souvenirs du passé, sans renouveler les œuvres anciennes et en créer de nouvelles appropriées aux temps modernes, est un fait très important. Il est dû essentiellement à l'action exercée par Léon XIII. Sous sa vigoureuse impulsion, l'Église oppose partout au mal cosmopolite du socialisme le remède divin, et par là même universel, dont elle a le secret. Sans doute, dans tous ces congrès, il y a des discours inutiles et des déclarations de thèses sans effet pratique; mais, la part faite à ce déchet inévitable dans toute réunion où l'on parle, les esprits les plus critiques doivent reconnaître que ces congrès, bénis et dirigés de haut par l'autorité ecclésiastique, suscitent une foule de bonnes volontés, réagissent, chez leurs membres, contre le goût du luxe et du plaisir et enfin provoquent la création de maintes œuvres qui, agissant chacune modestement dans sa sphère, forment par leur ensemble la seule digue résistante à la poussée de la démocratie socialiste.

III. — Les transformations, opérées de notre temps dans les conditions de la production et des échanges, font naître spontanément des combinaisons industrielles qui, peut-être, donneront le jour à de nouvelles institutions, mais qui peuvent aussi être éphémères et répondre seulement à une phase transitoire dans la période de réajustement économique que nous traversons.

Parmi ces combinaisons sont *les syndicats formés entre industriels pour régulariser la production.*

Les crises de surproduction sont la maladie périodique de notre organisation économique. Quelque grand que soit l'essor de la consommation, souvent elle n'arrive pas à absorber tous les produits créés par l'amélioration des procédés industriels[1]. Le mal est beaucoup

[1] Malgré l'emploi de plus en plus général de la houille, la production des combustibles minéraux et du coke, subit depuis 1882 une crise de surproduction, due surtout à ce que des procédés nouveaux ont réalisé de grandes économies dans la consommation et l'utilisation de ces combus-

moindre que les arrêts de production industrielle et agricole si fréquents dans l'ancien régime du travail; mais tous les palliatifs qui peuvent modérer ses ravages doivent naturellement appeler l'effort des intéressés. Sans doute quand, à la suite d'une période de prospérité, les moyens de production ont été multipliés dans une industrie au-delà des besoins normaux de la consommation, les usines les moins bien situées, celles qui produisent le plus chèrement, doivent disparaître. Mais il est fort naturel que les industriels menacés cherchent à se maintenir en attendant une reprise. Leurs confrères eux-mêmes ont avantage, quand il y a des chances pour cette reprise, à empêcher la liquidation de ces entreprises. Ils évitent qu'elles ne soient achetées à des prix inférieurs à leur coût d'établissement par de nouveaux venus, qui, ayant un moindre intérêt à servir à l'outillage, leur feront ensuite une redoutable concurrence.

Depuis 1873, les grands industriels allemands ont formé, dans ce but, des syndicats temporaires qu'ils appellent *Kartelle*. Ils n'étaient pas inconnus avant eux, et nous en indiquerons tout à l'heure pour la France qui remontent à une époque bien antérieure; mais c'est de l'autre côté des Vosges qu'ils sont en ce moment les plus nombreux et que l'opinion les envisage avec le plus de faveur. Ces conventions tantôt se bornent à fixer la production de chacune des usines associées, tantôt elles y ajoutent une fixation du prix minimum au-dessous duquel aucun des membres du syndicat ne pourra vendre. D'autres fois, elles répartissent les commandes entre les associés et allouent des indemnités aux usines qui consentent à cesser provisoirement ou à restreindre leur production. Enfin certains de ces syndicats ont pour objet le partage géographique des débouchés tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

Des *Kartelle* de ces diverses sortes ont été conclus entre les raffineurs de sucre, les fabricants de papier, les brasseurs, les maîtres de forge de la Silésie, les propriétaires de houillères du bassin de la Ruhr. Ces derniers, au nombre de cent-sept, ont formé, en 1879, un syndicat qui a duré cinq ans et leur a permis, pendant ce temps, de dominer le marché allemand. A côté ou plutôt dans le sein de ce grand syndicat, qui avait pour but seulement de limiter la production et d'obvier par là à la baisse des prix, un syndicat particulier s'est constitué en 1885 entre les fabricants de coke et producteurs de charbons gras du district de Dortmund, pour centraliser la vente de leurs produits et se la répartir proportionnellement. Le défaut d'adhésion d'un certain nombre d'intéressés a fait abandonner cette combinaison au bout de dix-huit mois. Mais un syndicat embrassant cette fois toute l'Allemagne est actuellement en voie de constitution.

Les charbonnages de la haute Silésie ont, de leur côté, réussi au mois d'avril à se grouper dans une combinaison de ce genre. Trois grands charbonnages qui appartiennent à l'État prussien, dans cette région, et

tibles. C'est un exemple saillant des souffrances passagères que causent à certains groupes humains des progrès évidemment bienfaisants à la longue.

sont exploités directement par ses agents, y ont adhéré ou au moins se sont concertés avec le syndicat pour la fixation du tonnage à extraire.

Les usines qui travaillent le fer sont celles qui ont le plus usé de cette nouvelle forme d'association. Toutes celles de l'Allemagne sont, au moment où nous écrivons, partagées en quatre syndicats régionaux qui règlent la production et en même temps ont des comptoirs de vente. Ces syndicats eux-mêmes s'entendent pour régler entre eux la concurrence, au moins pour certains débouchés. Ils ont réussi à élever notablement, dans le pays, les prix du fer et de l'acier.

La protection douanière considérable dont jouissent ces grandes industries fait qu'en se syndiquant, elles sont absolument maîtresses du marché intérieur : elles en profitent pour vendre à un prix très élevé, et avec les bénéfices ainsi réalisés elles écoulent leurs stocks à l'étranger, souvent au-dessous du prix de revient.

Il n'est pas jusqu'aux banquiers allemands qui ne se soient réunis à la fin de mai à Francfort, la vieille capitale de la banque, et n'aient décidé de ne pas escompter au-dessous du taux de la *Reichsbank* quand on craignait l'exportation de l'or, et dans les autres circonstances, de ne pas escompter au-dessous de 1/8 pour 100 du taux adopté par elle.

Au commencement de l'hiver, les principales usines sidérurgiques de l'Autriche-Hongrie ont conclu un accord pour se distribuer les commandes et fixer des échelles de prix communes.

En Belgique, des ententes de ce genre ont été essayées dans plusieurs industries. Un puissant syndicat, pour le partage des débouchés, dure depuis plusieurs années entre les fabriques de glace de ce pays et celles situées au-delà de la frontière. Par contre, un accord pour la fixation des prix entre les producteurs de fonte de Charleroi et ceux du Luxembourg ne paraît pas avoir donné de grands résultats.

Les fabricants d'horlogerie suisse ont, eux aussi, essayé, cette année, de former un syndicat pour limiter leur production.

Aux États-Unis et en Angleterre, les combinaisons de ce genre sont assez anciennes : elles sont connues sous le nom de *pools*.

L'*American iron and steel Association*, d'après un rapport de son secrétaire, publié en novembre 1886, a porté le prix des rails d'acier à 185 francs la tonne, et elle espérait le porter à 200 francs, ajoutant ainsi au prix de ces rails, en Angleterre, le montant intégral du droit de douane, qui est de 85 francs, des frais de transport et de commission.

La même organisation existe entre les mines d'anthracite de la Pensylvanie, et, comme ces grandes compagnies ont fort peu de souci de leur personnel, en janvier 1885, la fermeture de bon nombre de puits ayant été décidée par le comité directeur, dix mille ouvriers se sont brusquement trouvés privés de leur travail. Aussi les *Trades-Unions* surveillent ces combinaisons et cherchent à y intervenir pour sauvegarder les intérêts des ouvriers, par exemple pour que la réduction de la production reconnue nécessaire s'opère par une diminution générale des heures de travail plutôt que par l'arrêt complet des exploitations les moins bien outillées.

Les chemins de fer ayant été construits, en Amérique, exclusivement par l'initiative privée, les compagnies avaient, jusqu'à ces derniers temps, une liberté absolue pour l'établissement de leurs tarifs, et elles en profitaient pour entrer dans ces syndicats. Elles transportaient à des tarifs de faveur les produits des charbonnages ou des exploitations de pétrole avec lesquelles elles s'alliaient. Un acte voté par le congrès en mars 1887, l'*Interstate commerce bill*, a placé l'exploitation commerciale et les tarifs des chemins de fer dont le réseau s'étend sur plusieurs États sous le contrôle d'une commission fédérale et a interdit aux compagnies toute espèce de combinaison de ce genre.

En Angleterre, au mois d'août 1886, les compagnies de transport maritime avec l'extrême Orient et l'Australie ont formé un syndicat pour relever les prix du fret des ports de Chine, du Japon et d'Australie à Londres et Liverpool. Mais, comme elles subissent, à l'étranger, la concurrence des compagnies françaises et allemandes, elles transportent les mêmes marchandises à un tarif très inférieur au Havre et à Hambourg, ce qui soulève de vives plaintes de la part des négociants anglais. C'est là une coalition passagère, qui, si elle n'est pas déjà tombée, doit forcément disparaître au bout de peu de temps. L'industrie du fer au contraire, par sa constitution même et l'utilité qu'il y a pour elle à régulariser sa production, paraît se prêter mieux à ces combinaisons. Elles ne se produisent cependant que d'une manière intermittente en Angleterre. Les maîtres de forge du district de Middleborough ont, cette année, relevé par un *pool* les prix de la fonte. Seuls les fabricants de rails d'acier de Cleveland ont formé depuis longtemps un syndicat qui fonctionne à la satisfaction de tous les intéressés. Il a servi de base à une des plus importantes combinaisons de forces économiques qui se soient produites et dont nous allons dire brièvement l'histoire.

IV. — La concurrence étrangère est la défense naturelle des consommateurs contre ces syndicats dont nous avons fait ressortir le côté avantageux, celui de la régularisation de la production, mais qui, s'ils dépassent cet intérêt de défense, peuvent constituer des monopoles dangereux pour le bien public. Or ces syndicats essayent parfois de supprimer ce frein par des ententes internationales.

Tel a été l'objet d'une convention formée, au commencement de 1884, pour une période de trois ans, entre les fabricants de rails d'acier d'Allemagne, à l'exception de deux, les fabricants anglais, à l'exception d'un seul, et tous les fabricants belges.

Toutes les commandes reçues de l'étranger, a dit M. Smith, directeur de la *Cumberland Steel Company*, devant la commission d'enquête sur la dépression du commerce, sont partagées dans la proportion de 66 pour 100 pour la Grande-Bretagne, 27 pour 100 pour l'Allemagne, et 7 pour 100 pour la Belgique. L'Inde est considérée comme une partie de l'Angleterre et par conséquent réservée aux Anglais, mais les autres colonies anglaises sont considérées comme pays étrangers. Dans l'intérieur de la Grande-Bretagne, le même principe est appliqué. Chaque compagnie est autorisée à fabri-

quer une certaine quantité de rails d'après l'état de sa production antérieure et a droit à une proportion correspondante tant dans les commandes nationales que dans la part allouée à la Grande-Bretagne dans les commandes étrangères. Le conseil de l'association a réglé les prix et les a élevés de 4 liv. sterl. la tonne à 4 liv. 15 shillings. Chaque compagnie peut accepter un ordre à un plus haut prix et en bénéficier, mais le montant de cette commande est imputé sur sa part dans la production totale et est portée à son compte débiteur sur les livres de l'association. Si l'on craint qu'une usine étrangère à la combinaison obtienne une commande, l'association désigne un membre pour entrer en concurrence avec elle et lui permet de livrer à moins de 4 liv. 15 shill. la tonne : la différence lui est payée par l'association. En fait la concurrence des fabricants français et de quelques autres a permis de réaliser seulement le prix de 4 liv. 13 shil. ; la différence de 2 shil. a été employée à payer des indemnités aux membres qui ont dû accepter des commandes à bas prix. En somme, l'association a été un succès. Elle a préservé de la ruine un certain nombre de compagnies, a permis de connaître la demande réelle de rails et de régler la production en conséquence. Mais la majorité des fabricants anglais trouve que la part de l'Allemagne est trop forte; ils sont disposés à entrer en concurrence avec elle quand la convention sera à terme, à moins qu'elle ne se contente d'une part moindre dans les débouchés étrangers.

Les choses en sont restées là en effet, et le syndicat international ne s'est pas reconstitué après son expiration en janvier 1887.

VI. — En France les raffineurs de sucre sont syndiqués depuis longtemps. M. Lecour Grandmaison a décrit leurs procédés, à la Chambre des députés, dans la séance du 23 mars 1886, en ces termes, qui n'ont soulevé aucune contradiction :

Il existe à Paris, sous le nom assez bizarre de *Consortium*, un syndicat de raffineurs qui prétend non seulement régler souverainement le prix des sucres, mais encore limiter en France la fabrication des sucres raffinés. Le syndicat parisien a toujours eu la prétention d'étendre son autorité non seulement sur les raffineries de la capitale, mais sur celles des ports. Celles-ci ont généralement résisté au *consortium;* plusieurs d'entre elles en sont mortes, d'autres ont fini par se soumettre. Les raffineurs de Marseille ont jusqu'à présent résisté. Le syndicat, pour les punir de cette résistance, a décidé que Marseille serait considérée comme ne faisant plus partie du territoire français et qu'on lui appliquerait les prix d'exportation; de telle sorte que le sucre raffiné vaut à Marseille 95 fr., tandis que nous le payons à Paris 100 et 101 fr.

L'honorable député montrait ensuite comment les tarifs de chemins de fer à base kilométrique décroissante rendaient possible au *Consortium* l'écrasement des raffineries de province. Celles qui, pour ne pas périr, ont capitulé et sont entrées dans la combinaison, ne doivent pas dépasser une production fixe par jour : en échange, l'approvisionnement d'un certain rayon local leur est abandonné.

La résistance des grandes raffineries marseillaises a toutefois empêché jusqu'ici le *Consortium* d'atteindre complètement son but, qui est de faire hausser sensiblement le prix du sucre pour les con-

sommateurs français et d'abaisser le prix du sucre exporté à l'étranger.

Les compagnies d'assurance sur la vie et contre l'incendie, après s'être fait concurrence pendant quelques années, ont adopté en 1881 des tarifs uniformes; elles viennent tout récemment d'en fixer un pour l'assurance en cas de guerre.

Nos industries sidérurgiques n'ont jamais pu arriver à une organisation centralisée ni à une entente sur les prix, malgré plus d'une tentative faite en ce sens [1]. Leur situation géographique crée entre elles des oppositions d'intérêts, que la protection douanière et le régime si débattu des admissions temporaires accentuent encore. Elles forment seulement divers groupes locaux constitués diversement. Le plus remarquablement organisé est celui de Longwy. Il a établi un comptoir de vente, qui distribue les commandes entre les diverses usines syndiquées et exige un prix supérieur au tarif commun quand l'acheteur demande une marque particulière. De leur côté, les maîtres de forge du Nord et du Pas-de-Calais fixent les prix dans des réunions trimestrielles, mais sans réglementer la production. Un syndicat, qui s'était formé entre les aciéries françaises pour maintenir les prix, s'est rompu en avril 1886 et n'a plus pu être renouvelé.

Les filateurs de laine des Ardennes, les filateurs de lin du Nord, les fabricants de produits chimiques, ont, à plusieurs reprises, dans ces dernières années, formé des syndicats pour limiter la production ou pour se partager les débouchés. La chambre syndicale des mouliniers filateurs de soie, qui a été fondée en 1874 à Valence, pour s'occuper des intérêts de cette industrie, a essayé en 1884 et 1885 de réglementer les prix des cocons dans la région du Rhône, mais elle n'y a pas réussi, car le marché français pour les soies est dans la dépendance du marché beaucoup plus important de la haute Italie. C'est là qu'en 1885 s'est produit, avec le concours de la haute banque italienne et du gouvernement, une opération colossale pour relever les prix de la soie. Elle a pleinement réussi grâce à la sagesse de ceux qui conduisaient l'opération et qui ont su s'arrêter à temps. Au moment même où nous écrivons, le *Consortium de Turin*, — c'est ainsi qu'on l'appelle, — a repris une nouvelle campagne de hausse sur les soies.

La légalité de ces syndicats a fait quelques doutes.

[1] Un projet d'entente entre toutes les usines travaillant le fer et l'acier en France pour limiter leur production et permettre un relèvement des prix est en ce moment même à l'étude. Nos industries sidérurgiques se trouvent dans une situation anormale par suite de la confiance aveugle qu'elles ont eu en 1878 dans le plan de M. de Freycinet, qui leur promettait pour dix ans une somme fabuleuse de travaux publics. Elles ont augmenté leur outillage au delà de toute raison, et, quand ce plan chimérique a dû être abandonné, elles se sont trouvées écrasées par un engagement de capital excessif. Les prix du fer et de l'acier sont tombés à un taux qui n'est plus rémunérateur et reste fort au-dessous de ceux de l'étranger. Les quelques établissements, qui peuvent exécuter les commandes de la marine et de l'armée, continuent seuls à faire des profits. M. de Freycinet a été un des hommes les plus funestes pour l'industrie et les finances du pays.

La législation de la plupart des pays punit l'accord des producteurs ou détenteurs d'une marchandise pour en faire monter les prix. C'est la tradition du moyen âge, où tous les règlements sur les prix avaient pour objet d'assurer le bon marché, à moins qu'il ne s'agît des produits des corporations privilégiées. Pratiquement les lois contre l'accord des producteurs sont inexécutées et inexécutables. Au mois d'octobre 1886 le gouverneur de l'État de Pennsylvanie a lancé une proclamation contre le *pool* des compagnies de charbon, le déclarant contraire à l'ordre public : mais les poursuites dont il le menaçait n'ont pas abouti. En France, l'article 419 du Code pénal punit « la réunion ou coalition entre les principaux détenteurs d'une marchandise ou denrée tendant à ne la vendre qu'à un prix supérieur à celui qu'aurait déterminé la concurrence naturelle et libre du commerce ». Mais la loi du 21 mars 1884, en autorisant les syndicats professionnels régulièrement constitués à *se concerter* pour étudier *et défendre leurs intérêts industriels*, rend cet article inapplicable à des associations de ce genre formées entre *producteurs*, pourvu qu'ils n'emploient pas de manœuvres frauduleuses pour déterminer la hausse et qu'ils se soient constitués régulièrement en syndicat professionnel[1]. Le point de vue général du législateur a changé, et il devait changer. En droit naturel, le fait des manufacturiers, qui sauvegardent les intérêts de leur production, doit être apprécié très différemment de celui des commerçants simples spéculateurs, qui s'entendent pour acheter toutes les existences disponibles, qui poursuivent le découvert et font hausser les prix artificiellement, comme l'ont fait, au commencement de cette année le *corner* de New-York pour les cafés et le *corner* de Chicago sur les blés, ou encore le fameux *corner* de Liverpool sur les cotons de 1881. Ces gigantesques opérations contre la nature des choses échouent du reste toujours, et les catastrophes, qui frappent leurs promoteurs, valent encore mieux que des poursuites judiciaires très difficiles à établir légalement.

VII. — De tous ces faits il résulte que, dans le monde industriel et commercial, on tend plus qu'autrefois à agir de concert. Depuis un siècle ou deux, suivant les pays, l'action individuelle a régné exclusivement dans le grand commerce et dans la grande industrie, et c'est à elle qu'on doit les progrès matériels immenses dont nous bénéficions. Toutefois dans les temps plus difficiles que la réalisation même de ces progrès a amenés, dans la période de réajustement et de tassement, si l'on peut ainsi parler, où nous sommes entrés, on revient instinctivement aux associations, aux combinaisons de forces destinées à amortir le jeu de la concurrence. Cette tendance peut être bienfaisante, pourvu qu'elle ne soit pas viciée par l'esprit de réglementation et de monopole, ces deux formes économiques de l'exploitation d'autrui.

[1] Telle est l'opinion de l'auteur le plus compétent en ces matières, M. Charles Boullay, avocat à la Cour d'appel de Paris, dans son *Code des syndicats professionnels*. (Paris, 1886, Pedone-Lauriel, p. 142-145.)

La limitation de la production est un expédient qui n'est utile qu'exceptionnellement dans des moments de grande dépression des affaires. Elle est souvent dangereuse, parce qu'elle fait obstacle à la liquidation des crises en augmentant les frais généraux de l'industrie et en empêchant les baisses définitives de prix, qui sont le meilleur moyen de relever la consommation. C'est ce qu'ont expérimenté à leurs dépens certaines houillères de Westphalie, qui, après avoir accepté une limitation de leur production, ont mieux aimer payer l'amende stipulée que de s'y conformer : l'augmentation de leurs frais généraux les ruinait! On a partout remarqué que les grandes exploitations tiraient beaucoup plus d'avantages de ces combinaisons que les petites et les moyennes, surtout quand on fixe des prix uniques. Les difficultés pratiques du fonctionnement de ces syndicats sont la meilleure garantie contre leur trop grande durée; ils ne peuvent en effet marcher qu'à la condition d'embrasser le 80 pour 100 et même le 90 pour 100 de la production. Il faut surveiller constamment les usines syndiquées, pour qu'elles ne dépassent pas les quantités convenues, et le paiement des clauses pénales en cas de contravention aux accords n'est assuré efficacement que par un dépôt préalable dans une banque. Les industriels loyaux sont trop souvent victimes de ceux qui sont moins délicats. Le contrôle de la fabrication peut amener aussi des abus. Pour toutes ces raisons, ces syndicats ne nous paraissent devoir être que des associations temporaires, utiles seulement dans les temps de crise. La solidité exceptionnelle du *Consortium* des raffineries de sucre françaises est due à ce que cette industrie prospère surtout grâce aux primes d'exportation, qui lui sont données sous forme de restitutions de droits et qui lui ont permis de supplanter presque complètement les raffineries anglaises. Une pareille position à défendre crée une solidarité à toute épreuve entre les intéressés.

VII. — Le succès des syndicats des fabricants de rails d'acier allemands ou des maîtres de forge de la Silésie vient de ce que le gouvernement pousse au maintien de ces organisations, qui, au prix de sacrifices imposés aux consommateurs nationaux, conquièrent des débouchés à l'étranger. Le gouvernement a un moyen d'action très puissant sur ces industriels; car il leur dispense des commandes à des prix bien supérieurs à ceux qu'il trouverait en faisant appel à des adjudicateurs étrangers. Ainsi à une adjudication de 18 000 tonnes de rails Bessemer, qui eut lieu en Italie le 15 mars 1884, deux usines allemandes soumissionnèrent à raison de 143 fr. 30 et 143 fr. 50 la tonne *rendue franco à Gênes*. Le 21 du même mois des rails de la même qualité furent adjugés au chemin de fer de l'État à Berlin au prix de 179 fr. 35 la tonne *livrables à l'usine!* Des faits semblables se sont produits encore cette année.

Par le maniement des tarifs des chemins de fer, l'État prussien entre de plus en plus dans la direction des grandes industries nationales. Un professeur de l'université autrichienne de Czernowitz, M. Kleinwachter, a publié en 1883 un livre sur les syndicats pour limiter la production

dans lequel il prétend que ces conventions indiquent la constitution que l'État doit, dans l'avenir, imposer à la grande industrie. Il faudrait, selon lui, revenir au système des concessions administratives pour les établissements industriels, et l'autorité supérieure fixerait, après avoir entenu les chefs d'usine, la quantité des produits et leur prix.

En mars 1887 un membre du Reichstag a demandé que les corporations industrielles organisées pour l'assurance contre les accidents des ouvriers fussent investies par la loi du pouvoir de limiter la production de chaque atelier et de fixer les prix.

C'est ce qui vient d'avoir lieu cette année même pour les houillères de la Westphalie. Les *Kartelle* pour la limitation de la production conclus entre les principaux exploitants du bassin de la Rhur soulevaient, à la fin de 1886, des objections de la part d'une minorité de plus en plus nombreuse, et vraisemblablement ils n'auraient pas été renouvelés. Les promoteurs du projet imaginèrent alors de faire intervenir une institution officielle, la *Bergwerkschaftskasse* de Dortmund, qui groupe obligatoirement tous les exploitants du district minier, dans le but de s'occuper des progrès techniques de l'industrie houillère. Par une modification des statuts, approuvée par l'administration supérieure, on introduisit dans ses attributions *le soin des intérêts économiques* de cette industrie. Puis, une fois armée de ces nouveaux pouvoirs, l'assemblée générale établit une taxe spéciale de 15 pour 100 de leur valeur sur les quantités extraites par chaque mine au-dessus d'un maximum de production fixé par elle. Le produit de cette taxe est affecté à la création d'hôpitaux pour les ouvriers! Et c'est par ce détour administratif que la majorité [1], avec l'approbation de l'autorité supérieure et sous sa surveillance, a réduit la minorité à subir sa loi. Ce règlement a commencé à être appliqué en mars 1887.

D'après des personnes bien informées, c'est un expédient transitoire pour amener les petites concessions à fusionner avec les grandes et à constituer seulement quelques exploitations centralisées qui amélioreraient notablement les conditions de la production [2]. Mais, dès à présent, on voit par ce fait que le *régime corporatif*, entendu non pas comme la reconnaissance légale du droit d'association, mais dans un sens hostile à la liberté du travail, aboutit à la direction des industries par l'État. Avec sa grande capacité et son intégrité en matière d'argent, M. de Bismarck use de ce pouvoir d'une manière conforme aux intérêts généraux de l'industrie nationale. Sous des successeurs moins perspicaces ou moins honnêtes, les fausses mesures de la bureaucratie qui ont justement rendu odieux le régime réglementaire dans les deux derniers siècles se renouvelleraient. Du reste si

[1] Aux termes des statuts révisés, cette majorité doit être des 3/4 calculés sur les quantités de houille extraites dans le district minéralogique.

[2] Voy. *les Associations et syndicats miniers en Allemagne, principalement en Westphalie*, par E. Gruner. Paris, Chaix, 1887 in-4°, et une excellente *Étude sur la situation économique de l'industrie houillère dans le bassin du Rhin*, par M. L. Fèvre, ingénieur des mines, dans le dernier numéro des *Annales des Mines*.

un pareil régime industriel devait s'établir, ce ne sont pas les gouvernements actuels qui en conserveraient la direction. Le *Volksstaat* ou la Commune serait leur héritier à brève échéance et les chefs du *social democrat Partei* ont raison de saluer M. de Bismarck comme un précurseur, malgré les persécutions qu'il leur fait subir.

VIII. — La limitation de la production n'est qu'un expédient d'une utilité temporaire et fort douteuse : mais l'établissement de comptoirs de vente ou bien la répartition des commandes entre les établissements associés, constitue un progrès économique incontestable. C'est la séparation des opérations commerciales d'avec l'exploitation technique : on s'associe pour les premières, on reste indépendant pour la seconde.

Les syndicats qui sont entrés dans cette voie paraissent être les seuls qui aient duré, en dehors de l'intervention directe ou déguisée de l'État. En France, le comptoir de Longwy a donné à tout son groupe une solidité remarquable. Dès 1840, les charbonnages de la Loire avaient constitués une *société charbonnière* qui centralisait la partie commerciale, taxait chaque mine à une production déterminée et fixait les prix. Elle dura jusqu'en 1852, où le gouvernement la rompit.

Dans ces deux cas, il y a une véritable société commerciale entre les membres des syndicats. D'autrefois on se borne à créer un simple centre commun pour les ventes; chaque producteur conservant toute sa liberté d'action.

Nous citerons entr'autres, sur un terrain très modeste le comptoir de vente que les fabricants de jouets de Paris, dispersés dans les quartier excentriques, ont créé il y a trois ans rue Hauteville. Ce comptoir, dont les frais sont insignifiants, leur a permis de lutter avec succès contre la concurrence allemande. Les joaillers-bijoutiers, ont à leur exemple, créé un comptoir du même genre qui réussit très bien.

Les industries diverses des Ardennes ont organisé il y a deux ans, à Charleville, un *comptoir d'exportation* qui n'intervient pas du tout dans leur production, mais qui reçoit les commandes et centralise les services de publicité. Il a réussi à développer notablement les exportations de cette région.

Les Allemands et les Autrichiens ont constitué de puissantes sociétés d'exportation que le service consulaire et la grande banque soutiennent énergiquement. Elles ont contribué puissamment à développer leur commerce dans les pays lointains. Il y a dans cet ordre d'idées bien des combinaisons diverses de l'association, qui pourraient rendre des services réels à nos industries.

IX. — Dans tous les pays et dans toutes les fractions de l'opinion, un mouvement très accentué se produit actuellement en faveur des *sociétés coopératives de consommation*. Tandis que les *sociétés de production* ont presque partout échoué, celles de consommation ont toujours réussi, quand elles ont été raisonnablement et honnêtement

administrées [1]. Leur objet, avons-nous besoin de le rappeler, est de grouper des consommateurs et de leur faire réaliser par leur association les bénéfices généralement excessifs que prélèvent sur eux des intermédiaires et des détaillants trop multipliés. Elles ont pour règle de vendre exclusivement au comptant et suppriment ainsi l'abus du crédit, cette plaie des populations ouvrières. Les plus sages vendent d'abord aux prix usités dans la localité et, à la fin de l'année ou du semestre, répartissent les bénéfices réalisés aux associés, au prorata de leurs achats. La première société de consommation fut fondée en Angleterre, en 1842, par vingt-huit pauvres tisserands de Rochdale, hommes croyants et énergiques. Au dix-neuvième congrès des coopérateurs anglais, qui s'est réuni à Carlisle au mois de mai, 1409 sociétés s'étaient fait représenter; elles comprenaient 911 797 membres, soit une augmentation de 90 000 sur le chiffre de l'année dernière; elles avaient fait pour 812 millions de vente dont 78 460 000 francs de bénéfices, sur lesquels 54 millions étaient placés. L'économie réalisée par les familles des coopérateurs est en moyenne de 10 pour 100 comparativement au prix du commerce. Des résultats semblables ont été acquis par les sociétés coopératives qui existent dans toutes les villes de Suisse. A Stockholm, les associations populaires, connues sous le nom de *Ring* (anneaux), comprennent 24 600 ouvriers et ont abaissé considérablement le coût de la vie. Le prix de trois repas très solides est de 75 centimes!

En France, la boulangerie coopérative d'Angoulême, qui date de 1867, livre le kilogramme de pain à 8 et 12 centimes au-dessous du prix des boulangers; le même écart est réalisé par celles du Creuzot et de Roubaix. Les plus grands bénéfices sont obtenus sur les combustibles, les épiceries, le vin, et il s'y ajoute pour les membres de ces sociétés une garantie très appréciée contre les falsifications. Le même système a été appliqué aussi avec succès à l'achat des vêtements et des produits pharmaceutiques.

La société coopérative de consommation est, en somme, la seule expérimentation sociale qui ait pleinement réussi dans ce siècle. Que les cabaretiers et les agitateurs révolutionnaires soient leurs adversaires, on le conçoit; mais il est étonnant que des préjugés se produisent parfois encore à leur encontre dans des milieux conservateurs. « Si les sociétés de consommation remplaçaient, dit-on, le commerce de détail d'une façon générale et arrivaient à faire baisser de 20 pour 100 le coût de la vie, les salaires baisseraient d'autant, parce qu'ils tendent toujours à se fixer à ce qui est nécessaire pour faire vivre le travailleur. » Voilà un syllogisme selon les règles, comme en construisaient les physiocrates, ces *idéologues* dont le jargon ennuyeux avait fait prendre à Napoléon le contrepied de l'économie politique. Ce n'en est pas moins un sophisme.

Il n'est pas vrai que les salaires se réduisent toujours à ce qui est

[1] Voy. l'excellent ouvrage de M. P. Hubert-Valleroux, *les Associations coopératives en France et à l'étranger*, in-8°. Guillaumin.

nécessaire pour empêcher l'ouvrier de mourir de faim, comme l'a prétendu l'agitateur juif Ferdinand Lasalle. La fameuse *loi d'airain des salaires* est démentie par le fait des nombreux artisans et ouvriers agricoles, qui, lorsqu'ils sont économes, gagnent assez pour acheter de la terre ou des valeurs mobilières. C'est la prospérité de chaque industrie ou sa détresse, la rareté ou l'encombrement des ouvriers dans un métier, qui font hausser ou baisser les salaires, et encore ce résultat ne se produit qu'à la longue; car les salaires, une fois fixés à un certain taux, s'y maintiennent pendant longtemps. D'ailleurs les sociétés de consommation ne sont pas destinées à comprendre tous les consommateurs ni même tous ceux appartenant aux classes ouvrières. Leur véritable but est de grouper soit les ouvriers d'une usine, soit des personnes économes capables de résister aux entraînements du crédit; en un mot, elles s'adressent à la couche supérieure des classes ouvrières ainsi qu'aux petits fonctionnaires et employés. En Angleterre, où elles ont eu leur plus grand développement, leurs 900 000 membres représentent à peu près le sixième des chefs de famille du Royaume-Uni appartenant aux classes ouvrières et moyennes. Ils se font remarquer par leurs sentiments conservateurs et font un heureux contraste avec les membres des *trades-unions;* dans leurs réunions ils donnent à la religion une place de plus en plus large et deviennent ainsi un élément précieux de stabilité dans la constitution britannique.

Les corporations du moyen âge n'avaient pas pour résultat, comme le répètent ceux qui ne connaissent pas cette époque, de supprimer le paupérisme; — jamais le vagabondage ne fut plus développé; — mais elles créaient, au sein des masses ouvrières, une classe moyenne qui servait d'intermédiaire et d'échelon à ceux qui étaient dignes de s'élever dans la hiérarchie sociale. C'est aujourd'hui aux sociétés coopératives et aux autres institutions de prévoyance qu'il faut demander un pareil résultat de classement social, classement essentiellement mobile, comme il convient à une démocratie.

Les sociétés coopératives qui sont le mieux dirigées cherchent à faciliter à leurs membres, sans jamais la leur imposer, l'épargne effective du *boni* qui, à la fin de chaque exercice, est mis à leur disposition. De nombreuses observations nous font évaluer de 50 à 60 centimes par jour l'économie qu'une famille ouvrière à Paris, placée dans des conditions moyennes, peut réaliser grâce à une société de consommation fonctionnant bien. Cela fait de 180 à 220 francs qui peuvent être consacrés à l'épargne! On voit la grande utilité qu'il y a à répartir les bénéfices acquis, seulement tous les six mois ou en fin d'année, au lieu de vendre immédiatement à un prix inférieur à ceux du commerce. Une caisse d'épargne se greffe tout naturellement sur la société de consommation. Quelques sociétés même servent d'intermédiaire pour la constitution de retraites au profit de ceux des associés qui veulent y employer les bénéfices réalisés sur leur taux habituel de dépense. La société de consommation sert alors de base à la *constitution du patrimoine* pour la famille ouvrière. La société

lyonnaise la *Ruche*, qui date de 1866, a pu constituer à ses premiers sociétaires des pensions de retraite de 135 francs et au-dessus. Nous citerons tout à l'heure un autre exemple très remarquable.

La classe des petits commerçants n'est pas menacée de disparaître par le développement des sociétés coopératives, fût-il jamais aussi grand qu'on peut le souhaiter. D'ailleurs le nombre des cabaretiers, des épiciers, des courtiers fut-il un peu réduit dans quelques localités, se serait un grand bien ; car les professions où il n'y a pas de production directe et surtout pas de travail manuel s'accroissent d'une manière excessive de notre temps. Les sociétés coopératives anglaises sont arrivées par leur fédération à se suffire à elles-mêmes ; elles ont organisé des sociétés d'achats en gros, *wholesale societies*, l'une pour l'Angleterre, l'autre pour l'Écosse, qui achètent pour leur compte dans les lieux de production les principales denrées et les font bénéficier des profits réalisés par le grand commerce. Elles commencent même à employer leurs fonds disponibles à commanditer des ateliers coopératifs de production, notamment des minoteries, des fabriques de chaussures, qui créeront à leur tour une classe de travailleurs propriétaires indépendants. Sur le continent, nous sommes bien loin encore de ces vastes visées. Beaucoup de sociétés de consommation, au lieu d'exploiter elles-mêmes un magasin, passent des traités avec des commerçants de la localité, qui font un rabais fixe à ses membres et acceptent le contrôle de la société sur les denrées vendues, moyennant l'assurance du paiement au comptant et la garantie d'une clientèle fixe. Cette combinaison donne aux consommateurs des bénéfices moindres ; mais elle est plus simple. Elle est toute à l'avantage des commerçants honnêtes, qui souffrent autant que les ouvriers de l'abus du crédit et qui trouvent dans ces traités l'avantage de pouvoir régler au comptant leurs propres factures. Le rouage du commerce de détail n'est pas supprimé, il est seulement régularisé et moralisé. Le choix entre ces divers procédés dépend des circonstances locales dont il faut tenir toujours grand compte.

X. — Les ouvriers des agglomérations manufacturières ont d'autant plus besoin de recourir aux sociétés de consommation que, de longtemps, la situation industrielle ne permettra pas aux salaires de reprendre le mouvement ascendant sur la continuité duquel on avait imprudemment compté. A tous les degrés de l'ordre social, il faut recourir à l'économie, supprimer les rouages inutiles et les gaspillages de forces. C'est la condition essentielle du réajustement des rapports économiques. Le peuple l'a compris d'instinct, et l'on est étonné de la multitude de petites sociétés de consommation qui se sont fondées obscurément dans toutes nos villes de province. Au congrès de Lyon, l'an dernier, on en a recensé jusqu'à six cents ! Leur isolement, les éléments exclusivement populaires dont elles sont composées, font que la plupart donnent des résultats médiocres ; n'importe, ils sont appréciés par les ouvriers. Beaucoup de ces sociétés sont fondées, il ne faut pas se le dissimuler, par des personnes animées d'antagonisme social.

Les derniers congrès socialistes les ont recommandées comme moyen de groupement. En Belgique, elles ont presque toutes ce caractère. La plus connue, la boulangerie du *Wooruit*, à Gand, sert de centre de ralliement au parti socialiste et emploie la plus grande partie de ses bénéfices, d'ailleurs considérables, à la propagande révolutionnaire. Les catholiques belges, qui avaient trop négligé ces utiles institutions, sont en train de regagner le terrain perdu, et le remarquable rapport fait à la commission du travail sur ce sujet par M. Ch. Lagace leur sera un puissant stimulant.

En France, nous ne saurions trop exhorter nos amis à entrer dans cette voie. Il y faut du dévouement, de l'initiative personnelle, mais au moins sur ce terrain la somme énorme des bonnes volontés, qui se gaspillent trop souvent dans le vide, donnera des résultats immédiats.

Les groupements professionnels, vers lesquels leur activité s'est portée de préférence depuis dix ans, forment une excellente base pour la formation de sociétés de consommation, parce que leurs membres ont déjà entre eux un lien qui assure leur persévérance. C'est en même temps le meilleur moyen de donner aux *corporations chrétiennes* une utilité matérielle évidente pour leurs membres. Nous n'aurions, au besoin, qu'à rappeler la société coopérative *la Fraternelle* fondée par la *corporation des tisseurs lyonnais*, dont nous parlions dans le numéro de mars.

XI. — C'est une grande erreur de représenter le mouvement coopératif comme étant en opposition avec le devoir du patronage qui incombe aux classes plus favorisées sous le rapport de la fortune et de l'instruction. Il lui fournit, au contraire, un des meilleurs moyens de s'exercer; car la fondation et la mise en train des sociétés de consommation seront d'autant mieux assurées qu'elles en prendront le soin.

Plusieurs grands industriels ont, il y a déjà longtemps, organisé, à côté de leurs usines, des économats où leurs ouvriers peuvent s'approvisionner au prix de revient des objets les plus usuels. La compagnie d'Orléans, sur l'initiative d'Augustin Cochin, a créé, il y a vingt-cinq ans, un service de ce genre qui constitue pour son personnel une importante subvention. Ce système a cependant assez souvent rencontré l'indifférence, parfois même les préventions des ouvriers trop portés à prêter l'oreille aux insinuations calomnieuses des débitants jaloux de ces institutions. Cela prouve une fois de plus qu'il ne suffit pas de faire le bien : il faut encore le bien faire. Les points faibles des économats sont 1° d'abaisser immédiatement le prix d'achat, en sorte que l'ouvrier augmente ses consommations journalières et n'est pas plus avancé à la fin de l'année; 2° de ne pas l'intéresser à la gestion de l'affaire, de ne pas lui en faire toucher du doigt le mécanisme et les avantages.

Les patrons qui, en prenant l'initiative d'une société de consommation, ont appelé leurs ouvriers à participer à sa direction ont non seulement obtenu des résultats matériels bien plus considérables, mais

ils ont fait leur éducation économique : ils ont créé parmi eux un noyau supérieur par l'intelligence et capable de faire obstacle à l'action des meneurs. Telle est la société de consommation fondée à Commentry par M. Gibon, directeur de la compagnie Commentry-Châtillon. Elle comptait, en juillet 1887, 475 actionnaires, tous ouvriers de la compagnie, c'est-à-dire à peu près la moitié du personnel. Le chiffre des ventes, comparé à celui des salaires distribués par l'usine, en représentait le 51 pour 100. En vingt ans la société a réparti 1 089 717 francs comme bénéfices à ses actionnaires et aux consommateurs. En même temps de fortes réserves ont été constituées, toutes les installations ont été amorties, et le capital a été porté au profit des actionnaires de 30 000 francs à 120 000 francs par le seul jeu des réserves. Plus de la moitié des bénéfices ainsi répartis est laissée en compte courant à la société de consommation. Ils servent aux sociétaires à acheter des champs, des maisons, à doter leurs filles. Le conseil d'administration est élu par tous les actionnaires, — il le faut pour que les ouvriers sachent bien que la société est leur œuvre, — mais, depuis dix-neuf ans, ils ont toujours placé à la tête leur directeur si dévoué.

Le patronage, pour être exercé dans notre état social, exige beaucoup de délicatesse de procédés et d'abnégation morale. Son but doit d'ailleurs être moins de maintenir des supériorités anciennes que d'élever matériellement et intellectuellement ceux qui en sont l'objet au point qu'ils puissent désormais se suffire à eux-mêmes. C'est ce qu'indiquait M. Le Play dès 1864 avec sa haute perspicacité en décrivant les *mechanics institutions* anglaises :

> Les classes dirigeantes de la contrée contribuent, avec un généreux empressement, à la création et à l'entretien de ces utiles lieux de réunion. Mais ce genre de patronage est surtout bienfaisant quand il s'ingénie à remplir trois conditions : à se dissimuler secrètement; à communiquer autant que possible aux clients le sentiment de leur propre initiative, à leur laisser la direction complète des intérêts et des actes de la corporation. Il s'en faut de beaucoup que cette sage réserve compromette en rien l'influence légitime des patrons; elle ne fait que provoquer plus sûrement une reconnaissance qui n'est point imposée.

Depuis quelques années, dans les œuvres coopératives fondées en France, sociétés de consommations, syndicats, banques populaires, il y a une tendance à établir deux catégories de membres : des fondateurs, qui s'interdisent, par les statuts mêmes, de bénéficier des avantages de l'institution, ou s'engagent à en reverser le profit à une bonne œuvre; puis des membres participants, au profit desquels l'institution est établie, mais qui ont une part moindre à sa direction. Cette distinction est légitime assurément, elle est souvent inspirée uniquement par une pensée charitable et elle peut répondre à l'état d'esprit de certains milieux. Mais, à notre avis, les populations disposées à l'accepter sont de moins en moins nombreuses. Beaucoup de sociétés de secours mutuels se refusent à avoir des membres honoraires,

malgré les avantages que leur accorde le décret de 1852, et ce sont souvent les plus solides. Il y a eu là une erreur du législateur, comme le disait justement M. Le Play, et une fausse direction donnée au dévouement des gens de bien. Ne peut-il pas, en effet, y avoir dans ces sociétés des membres désintéressés, qui ne prennent pas le titre d'honoraires? Les distinctions de ce genre sont absolument contraires à l'esprit comme au but des sociétés coopératives. Elles s'adressent à l'élite de la classe ouvrière et à la classe moyenne, c'est-à-dire à des familles capables de prévoyance et d'épargne. L'établissement de deux catégories de membres écartera précisément les hommes qui tiennent à agir par eux-mêmes, qui acceptent volontiers un service, mais rien qui, de près ou de loin, ressemble à une aumône. Il n'est pas bon d'ailleurs de commencer par afficher pour soi-même le dédain des petites économies et de l'épargne journalière. Puis quand on veut entraîner les gens avec soi, le meilleur moyen est de leur témoigner de la confiance.

XII. — Au moment où paraîtront ces pages, un congrès des sociétés coopératives françaises se réunira à Tours. Nous souhaitons qu'il y règne un autre esprit qu'à celui de Lyon, de 1886, où, malgré les efforts du secrétaire général, l'honorable M. Fougerousse, la majorité, animée d'une stupide intolérance, expulsa de la fédération les délégués de la société coopérative du Val-des-Bois, à cause du caractère chrétien de ses membres. Des actes pareils, du reste, ne portent tort qu'à leurs auteurs. Les sociétés coopératives fondées par des catholiques, peuvent parfaitement se suffire à elles-mêmes et créer des agences communes d'achat. Elles attireront alors à elles sûrement toutes les société sérieuses et honnêtes.

En attendant, il est une question portée au programme de Tours, qui mérite toute l'attention des hommes pratiques, c'est l'établissement de rapports entre les sociétés de consommation et les syndicats agricoles, qui ont organisé des agences de vente pour les produits de leurs membres. Il y a là une idée féconde : grâce à ces rapports, les consommateurs bénéficieraient de la baisse du prix des denrées qui, jusqu'à présent, a profité exclusivement aux intermédiaires; de leur côté, les propriétaires, ayant des débouchés assurés, ne seraient plus à la merci de ceux-ci. Un terme serait mis aussi aux falsifications qui compromettent la santé publique et dont les auteurs sont difficiles à retrouver, quand le produit a passé par les mains d'une série de marchands. Ce projet, mis en avant à la dernière réunion de la *Société des agriculteurs de France*, a été exposé dans la presse avec grand talent par M. B. Saint-Marc-Girardin. Il aboutira sûrement; mais il faut avant tout que les sociétés coopératives de consommation soient nombreuses et solidement constituées. Pour cela, les hommes qui s'intéressent à l'agriculture, doivent partout y entrer et assurer leurs succès par leurs propres achats, ce qui est la seule manière d'encourager une société de consommation.

Claudio Jannet.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1887.

Que, du fond de l'exil, un prince élève la voix, autrement que pour protester contre l'injustice de la fortune; qu'il fasse connaître à ses ennemis comme à ses amis, parmi les mille disputes du temps, tous les principes et tous les desseins de sa politique; qu'il conspire, sous la lumière même du soleil, avec la liberté d'une nation tout entière, avec son bon sens, avec son honneur : le spectacle est rare. Nous l'avons eu, le 15 septembre. Ce jour-là, Monsieur le comte de Paris a dit bien haut à la France ce que sera la Monarchie, quel roi il se promet et nous promet d'être. Il a publié le programme constitutionnel de son gouvernement; il l'a livré à la controverse des partis. Rien ne l'y obligeait et il a osé. Pourquoi? Parce qu'il l'a tracé, ce programme, après s'être bien demandé, dans une longue méditation, quels sont les goûts et les aspirations de notre race, les besoins réels de notre pays et, principalement, nos nécessités présentes. Or il a la confiance généreuse de n'offrir à la France, transformée comme elle l'est par les révolutions de ce siècle, qu'une Monarchie qui s'accorde avec sa raison et qui la serve bien. Elle acceptera ou n'acceptera pas le programme de la Monarchie nouvelle; du moins lui, le comte de Paris, il ne l'aura pas trompée. Et, dans l'acte du 15 septembre, c'est cette loyauté hardie, c'est cette vigueur d'esprit et de caractère qui le grandissent tant aux yeux de la France. Elle a reconnu dans ce document si précis et si concis la supériorité d'un prince clairvoyant qui a étudié tous les problèmes de la société moderne et qui, ayant ses propres jugements, ses solutions, les indique nettement, prêt à commencer son œuvre. Il veut régner, il veut gouverner aussi bien que régner, il sait comment il gouvernera et il l'annonce, sans phrases vaines, sans déclamation, avec une franchise qui s'est habituée à n'avoir pas plus peur des mots qu'à s'en payer. Dans l'énergique auteur de cette Constitution, il y a un homme : la France l'a senti...

L'an dernier, le jour où la République l'expulsait de la patrie, Monsieur le comte de Paris déclarait qu'il représentait devant la France « la Monarchie, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions ». Cette monarchie, il vient de la définir. Plus d'équivoque, de malentendu. Ce n'est ni la Monarchie de l'ancien régime, ni celle du régime purement parlementaire; ce n'est ni une monarchie césarienne, ni une monarchie sous laquelle se déguise une république. Virilement, Monsieur le comte de Paris crée sa monarchie pour la France de 1887, comme Hugues Capet créait la sienne pour la France de 987 : une monarchie qui a une tradition et une constitution; qui est héréditaire et nationale; qui confirme son titre par un vote; qui concilie le suffrage universel avec le droit monarchique et avec le droit parlementaire tout à la fois; qui mêle à la liberté l'autorité; qui fait à la démocratie, par l'égalité civile et politique, la place qu'elle veut occuper dans le gouvernement non moins que dans la société. Oui, certes, l'art avec lequel Monsieur le comte de Paris harmonise dans la Monarchie nouvelle le présent et le passé, en adaptant au principe de l'antique royauté les institutions de la France contemporaine, est un art audacieux non moins qu'ingénieux. La Royauté, dans ses grandes réformes, l'a pratiqué longtemps ou plutôt elle le pratiqua toujours; c'est le loisir seul qui lui en manqua vers la fin du dix-huitième siècle, ce ne fut pas la bonne volonté. Il y a parfois, dans la vie d'un peuple, des nécessités qui dominent la nécessité même d'avoir un gouvernement sous tel nom, sous telle forme, de préférence à un autre. On n'est un politique que si on sait les discerner. Monsieur le comte de Paris les discerne aujourd'hui et il accommode à ces nécessités invincibles le gouvernement monarchique qu'il constitue. Il a le sens de la réalité. Il n'est pas de ces faiseurs de lois constitutionnelles qui ne consultent que les livres ou qui n'écoutent que les théoriciens. On n'a pas eu à lui apporter les lois de Minos comme au jacobin Hérault de Séchelles. Il a recueilli les enseignements de notre histoire. Il a considéré son temps; il a regardé la France et, voyant ce qu'après tant de changements et de progrès, après tant de perturbations et de maux, la Monarchie peut et doit être, il a écrit son programme. *Novus ordo rerum.*

Les républicains qui estiment que le nom de l'Empire est le plus odieux de tous ceux qu'on puisse donner à un gouvernement, se sont hâtés d'assimiler le programme constitutionnel de Monsieur le comte de Paris au statut constitutionnel de Louis-Napoléon. « C'est la Constitution impériale de 1852 », s'est écrié l'un de leurs journaux, et tous les autres ont répété cette sentence non moins fausse que sommaire. Eh bien! il n'y a dans ces mots qu'une de ces for-

mules plus ou moins savantes que les partis composent mensongèrement pour être confiées à la mémoire du populaire ignorant et crédule, qui ne les vérifie pas. Il est indubitable pourtant que la Constitution dessinée par Monsieur le comte de Paris ne ressemble pas plus à celle de 1852 qu'à celles de 1830 ou de 1814, ou de 1791. Louis-Napoléon, en 1852, établit le régime plébiscitaire : il ne veut pas seulement que sa Constitution soit ratifiée par un plébiscite; il décrète qu'il faudra un plébiscite pour la modifier; il se réserve « le droit de faire appel au peuple, » quand il lui plaira. Il se déclare « responsable devant le peuple français. » Seul, il a l'initiative des lois; seul, il négocie les traités de commerce; seul, il choisit les personnages « qu'il juge convenable d'élever à la dignité de sénateur »; seul, il nomme les présidents et vice-présidents des Chambres; seul, il nomme les maires et il les prend, s'il le veut, « hors du conseil municipal ». Les ministres ne dépendent pas de lui; ils n'ont de responsabilité que devant lui; « point de solidarité entre eux »; ils ne peuvent pas être députés; le Parlement ne les interpelle pas. Quant aux Chambres, leur puissance législative est plus qu'inégale : le Sénat peut seul proposer une modification du statut constitutionnel; il a, par privilège, ses lois spéciales, les « sénatus-consultes », lesquels ne sont pas soumis au Corps législatif; il met les ministres en accusation; les pétitions ne s'adressent qu'à lui. Le Corps législatif ne jouit d'aucun de ces pouvoirs. Il vote l'impôt, il est vrai; mais il ne vote le budget que « par ministère ». non par chapitres, et le gouvernement se réserve la faculté d'opérer des virements. Le Sénat n'a pas de séances publiques. Le Corps législatif n'a pas de tribune et peut « se former en comité secret ». Quoi d'analogue entre cette Constitution et celle de Monsieur le comte de Paris? Est-ce que le programme de Monsieur le comte de Paris énonce une seule loi constitutionnelle identique à celles-là? Que s'il sait, lui aussi, restreindre les abus du régime parlementaire, ce n'est pas avec la rigueur excessive de Louis-Napoléon. Il laisse à la nation un ensemble de libertés raisonnables et nécessaires que lui ôtait le dictateur de 1852, et, parce qu'il est plus libéral avec la démocratie, il est aussi plus équitable.

Jadis suspect d'un libéralisme presque républicain, aujourd'hui d'un despotisme tout césarien, Monsieur le comte de Paris a pourtant gardé la mesure. Son programme, c'est le plan d'une monarchie qui, intelligemment et fermement, fait à l'ordre et à la liberté leur part respective, leur juste part. D'un côté, c'est la volonté nationale proclamant la Monarchie, c'est le peuple tout entier signant le pacte qui unit la France et la Royauté; c'est le suffrage universel créant directement la Chambre; c'est l'élection instituant « en ma-

jeure partie » le Sénat; c'est le Parlement réglant le budget et contrôlant l'action des ministres; c'est la loi régnant également sur toutes les classes comme sur tous les partis; c'est la commune rurale choisissant son maire et le canton ses conseillers; c'est la liberté des cultes garantie; c'est la liberté d'enseignement assurée; c'est la liberté d'association accordée; c'est, dans toute notre société démocratique, le pouvoir accessible aux plus dignes; c'est le libre fonctionnement de toutes les institutions sociales qui protègent l'homme contre la misère ou le vice. Et, de l'autre côté, c'est la Monarchie donnant à l'État sa stabilité, au gouvernement la force, à la nation la confiance et la paix, par l'hérédité du pouvoir royal; par l'équilibre des pouvoirs parlementaires; par l'arbitrage que le souverain exerce entre les partis; par les précautions à l'aide desquelles il diminue le nombre et la gravité des crises, soit ministérielles, soit budgétaires; par la composition d'un Sénat qui représente tous « les grands intérêts de la société; enfin, par le commandement suprême et permanent de l'armée. Non, dans les conditions nouvelles de la France, Monsieur le comte de Paris ne pouvait mieux associer des principes que nos continuelles révolutions ont comme séparés ou que le génie violent de nos partis oppose obstinément l'un à l'autre; il ne pouvait mieux pondérer des éléments que rien ne semble plus retenir à leur place ou dans leur rôle. Aveugles, ceux qui le nient et qui ne voient pas avec quelle ferme sagesse Monsieur le comte de Paris a choisi son heure pour offrir à la France le programme d'une monarchie vraiment libérale et conservatrice, telle que le temps où nous vivons lui permettait de la faire. Cette heure, ce n'est plus celle où la République, orgueilleuse de sa popularité, se vantait de pouvoir durer éternellement et ce n'est pas encore celle où la République doit périr et où, en la maudissant, la France sera tentée de se livrer tout entière à l'homme qui la sauvera. Monsieur le comte de Paris engage sa parole et marque ses intentions avant cette heure-là, parce qu'il ne veut pas que la France prenne de ses mains une constitution, dans la colère, dans le dégoût, dans cette désespérance qui dispose à la servitude les peuples désabusés de leur licence. Il y aura une réaction, le lendemain du jour où la République ne sera plus. Dès ce moment, Monsieur le comte de Paris la limite. D'avance, il fournit à la France inquiète le moyen de se décider entre une monarchie réparatrice, vigilante, honorable autant qu'honnête, et une dictature brutale, incapable ni de fixer sa puissance, ni de se survivre à elle-même.

Monsieur le comte de Paris veut un gouvernement qui ne soit pas abusivement parlementaire. La leçon que « le parlementarisme

républicain » inflige à la France n'est-elle pas une leçon aussi douloureuse que coûteuse à la République elle-même? Ce parlementarisme détruit comme à plaisir les ministères l'un après l'autre. Il empêche, à l'intérieur et à l'extérieur, toute espèce de politique rationnelle, logique, constante. Il abolit les lois si vite qu'elles n'ont plus le temps d'imprimer le respect. Il n'est pas dans l'État tout entier une institution qu'il ne menace de ruiner. Il se sert de la liberté pour l'oppression, pour la persécution. Il corrompt. Il a fait du Palais Bourbon un lieu de marchandage électoral. Il déshonore la tribune. Et puis, le suffrage universel a changé encore les conditions du régime parlementaire : il lui prête les forces d'une souveraineté capricieuse, exigeante, qui croit pouvoir s'arroger, devant le gouvernement, tous les droits et satisfaire, avec le gouvernement, toutes ses passions. L'histoire prouve que les Assemblées peuvent être aussi tyranniques qu'aucun roi ou empereur. La première République en eut une dont le despotisme sanguinaire effraye encore le monde. La troisième République en a une dont l'omnipotence s'est attribué, parmi les trois pouvoirs, la domination exclusive; et, dans cette assemblée omnipotente, c'est souvent une commission qui absorbe l'autorité. Ce parlementarisme, Monsieur le comte de Paris le corrige. Dans la Monarchie nouvelle, le roi n'est pas seulement pour régner, il gouverne avec le concours du Parlement. La responsabilité des ministres ne les met plus à la merci d'un seul des trois pouvoirs; ils sont responsables devant les trois pouvoirs également. Il ne faudra pas dire, avec certains libéraux, que c'est « supprimer la responsabilité ministérielle ». Non, on ne la supprime pas : on en élargit l'exercice, tout en le régularisant; et, si le prestige des ministres s'accroît, parce qu'ils auront désormais moins à subir les assauts furieux d'une majorité uniquement mue par l'ambition d'un groupe ou d'un individu, la paix de l'Etat et de la nation n'en sera-t-elle pas plus grande? En vérité, nos libéraux pardonnent bien vite au « parlementarisme républicain » les crises dont la fortune publique ou privée a tant souffert, durant ces dernières années. Ils oublient que nous les entendions gémir, naguère encore, de la chute de ces ministres qui succombaient dans la Chambre, comme si la volonté du président de la République ou du Sénat était impuissante en leur faveur et que MM. les Députés fussent les seuls maîtres de leur destinée. Nous ignorons si M. Léon Say se fût plaint, au temps où il était ministre, d'être préservé, conservé dans son ministère par des lois constitutionnelles comme celles de Monsieur le comte de Paris. Mais nous ne pouvons pas croire que, pour reconnaître combien cette licence anarchique du parlementarisme est funeste à tous les intérêts, ils attendent la

fin de l'expérience. Nous ne pouvons pas croire que, pour se réveiller de la trompeuse confiance de leur illusoire libéralisme, ils attendent le jour où le cheval d'un général Boulanger piafferait sur les marches du Palais Bourbon...

Les crises budgétaires, qui sont comme le mal chronique de notre régime républicain, veulent un remède non moins efficace. Le budget, deux ou trois fois remanié par tout le monde, n'est voté qu'à la dernière heure; le Sénat bâcle sa besogne budgétaire, après que la Chambre a fait la sienne, arbitrairement et à son aise; toutes les affaires sont en suspens; toutes les lois sont en question; on détruit toute une institution par la simple suppression d'un crédit; la commission du budget commande, les ministres abdiquent; le budget n'est plus qu'une matière à harangues et à utopies, un instrument d'intrigues et de complots. Voilà pourquoi Monsieur le comte de Paris veut que le budget, « au lieu d'être voté annuellement », soit désormais « une loi ordinaire » et ne puisse être amendé « que par l'accord des trois pouvoirs. » Chaque année, « la loi de finances ne comprendra que les modifications proposées par le gouvernement au budget antérieur. » Deux journaux républicains constatent eux-mêmes que cette réforme a « séduit » le public. Quoi d'étonnant? Une telle règle a dû lui paraître toute naturelle : elle lui est familière, ici, dans le ménage, là, dans la maison de commerce, ailleurs, dans le conseil d'une compagnie financière ou d'une société industrielle. Pour subsister, on a une certaine quantité de dépenses indispensables; on en calcule le total; c'est un budget irréductible; le fonds n'en variera pas; le reste seulement augmentera ou diminuera pendant l'année, selon notre bonne ou mauvaise fortune, selon le hasard et la chance. Il n'en est pas autrement pour l'État. Par la nature même des dépenses qui lui sont obligatoires, son budget est immuable presque en totalité. Ce qu'il lui faut pour l'armée, pour la marine, pour l'administration générale du pays, pour la justice et la police, pour les cultes, pour les travaux de longue haleine, pour les affaires étrangères, pour le paiement de la dette, pour les pensions, pour la perception de l'impôt, est permanent dans sa nécessité. Quel patriote, quel honnête citoyen oserait, fût-ce aujourd'hui, refuser le vote total du budget, pour battre en brèche un ministère? Les douzièmes provisoires ne témoignent-ils pas d'eux-mêmes que, l'obligation de ce vote, les partis les moins scrupuleux ne se reconnaissent pas le pouvoir de s'y soustraire?

Naturellement, les républicains se sont récriés. Ils prétendent (ô bonne foi!) que Monsieur le comte de Paris « supprime la discussion du budget. » Si ce n'est pas une assertion perfide, c'est, au moins, une grave erreur. Les peuples libres ne paient l'impôt qu'après l'avoir

consenti : voilà le principe. Les États-Généraux, en France, et les Communes, en Angleterre, n'en ont pas connu d'autre. Mais ni les États-Généraux ni les Communes n'ont jamais émis l'idée, professé l'opinion que, pour des dépenses permanentes et uniformes, il fallût absolument le vote annuel. Au contraire. Il y a, dans les pratiques financières du gouvernement anglais, un exemple qui justifie la réforme que Monsieur le comte de Paris médite. Les dépenses que le Parlement lui-même a « consolidées », celles qu'il ne vote plus annuellement, forment presque un tiers du budget. Supposez que l'Angleterre soit dans l'état géographique, militaire, politique et social de la France; supposez que son gouvernement ait besoin, lui aussi, d'une action vigilante et rapide, à l'intérieur et tout autour de sa frontière; supposez que le peuple anglais ait subi nos révolutions et nos défaites : nul doute qu'avec son patriotisme si sensé, avec son amour de l'ordre et de la simplicité, il ne « consolidât » ce budget tout entier, en réservant à son seul examen, à sa liberté, le vote annuel des crédits qui peuvent modifier le budget. Il est jaloux de l'emploi de son argent, le peuple anglais, mais devant ses députés non moins que devant ses ministres. Les députés n'ont pas le droit de proposer un crédit. « Il n'y a que les ministres, dit M. R. Palgrave, qui puissent demander de l'argent au pays; encore ne le font-ils qu'au nom de la Couronne [1] ». Mais Monsieur le comte de Paris arguerait tout aussi justement de l'exemple des républicains eux-mêmes. Ceux d'aujourd'hui ont réglé l'impôt du sang par une loi ordinaire qui fixe le chiffre du contingent, qu'un vote annuel déterminait jadis : réforme analogue, assurément, à celle que Monsieur le comte de Paris opère dans le budget. Quant aux républicains de 1848, ils jugèrent que « les impositions indirectes » pouvaient être « consenties pour plusieurs années » : leur Constitution le spécifia, comme l'avait spécifié déjà la Charte de 1814. De grâce donc, que les républicains d'aujourd'hui cessent leurs clameurs! Monsieur le comte de Paris ne reprend pas au Parlement le droit de consentir l'impôt, il n'en tempère que l'usage. Le Parlement composera lui-même, une première fois, le budget. Puis, annuellement, il débattra les crédits qui lui seront proposés par le ministère : il les augmentera ou les diminuera, selon son gré. De plus, il décidera de toute dépense nouvelle, de tout impôt nouveau. Quoi? n'est-ce pas là une puissance? N'est-ce pas la liberté? Son droit de refuser l'impôt, droit si souvent révolutionnaire, le Parlement ne pourra plus l'appliquer à la totalité du budget; mais, en ne

[1] *La Chambre des Communes,* par M. Réginald Palgrave, secrétaire général adjoint de la Chambre des Communes. *Revue d'administration,* août 1878.

s'exerçant que pour un crédit, pour une dépense nouvelle, pour un impôt nouveau, ce droit n'en gardera pas moins sa valeur morale, parlementairement. Un ministère auquel le Parlement aura refusé quelques millions sera censuré tout aussi bien que si le Parlement lui refusait des milliards. La différence, c'est que ce refus n'aura pas désorganisé l'État et mis la France à la gêne...

Voici, depuis le jour où Hugues Capet fut choisi comme roi de France, voici que la millième année a commencé. Le titre que Monsieur le comte de Paris tient d'une si longue suite de princes, n'a rien de vain pour un peuple dont les destinées ont tant changé depuis cent ans : il y a là un grand souvenir dont la gloire peut consoler son infortune; il y a là aussi comme une promesse du Dieu qui permit que cette famille de rois, la plus vieille de l'Europe, créât notre patrimoine national et plaçât la France au premier rang des nations. Par ce titre, Monsieur le comte de Paris se désigne de lui-même à la France pour devenir son roi : c'est la désignation de l'histoire. On peut ne pas refaire la Monarchie; mais on ne peut pas la refaire sans lui, pas plus qu'il ne veut ni ne peut, lui, la refaire sans la France. Personne de sa race, aucun des princes qui, avant lui, furent exilés pendant ce siècle, n'a jamais cru qu'il pouvait se passer du consentement de la France. Louis XVIII, sur son trône, disait que la France l'avait « rappelé »; Monsieur le comte de Chambord disait : « La parole est à la France. » Et quel royaliste voudrait qu'un doute planât sur la Monarchie, à son avènement? Quel royaliste voudrait laisser aux républicains la permission de nier ironiquement que la France ait consenti au rétablissement de la Monarchie? Que ce soit par un vote parlementaire ou par un vote populaire, il faut à la Monarchie la consécration nationale, non seulement pour renaître avec toute sa majesté, mais pour inaugurer son règne en paix. Sinon, dès la première élection, l'existence légale de la Monarchie serait sourdement la première dispute des électeurs, la première question du suffrage universel. Le vote, quel qu'il soit, qui proclamera roi de France Monsieur le comte de Paris, constituera le pacte, le contrat de la Monarchie et de la nation. Ce ne sera plus le pavois sur lequel le chef de la tribu franque était élevé dans son camp; ce ne sera plus l'assemblée qui, à Noyon, saluait roi Hugues Capet, comte de Paris, duc de France; ce ne sera plus la cathédrale où, à Reims, on sacrait le roi. Ce sera la France entière déclarant, par la voix du Parlement ou par celle du suffrage universel, qu'elle accepte la Monarchie avec la royauté traditionnelle et constitutionnelle de Monsieur le comte de Paris. Les formes du consentement national auront varié : le droit sera resté le même. Que si c'est un plébiscite qui exprime

l'acquiescement de la France, le droit aura été solennellement reconnu par la seule puissance que le parti impérialiste ou républicain juge souveraine, il sera désormais le droit vivant, et personne ne pourra contester la volonté nationale : le plébiscite aura servi de liberté suprême aux ennemis de la Monarchie pour la refuser. Le vote plébiscitaire n'est pas le régime plébiscitaire : c'est « un acte qui ne doit pas se renouveler ». Hugues Capet eut le plébiscite de son temps. Monsieur le comte de Paris aura eu le sien. Il aura virtuellement ajouté au titre de la vieille Royauté un titre nouveau. Les Français qui, de toutes parts, se rallieront autour de lui, n'en seront que plus nombreux. Le pacte antique, le contrat primitif n'en sera que plus fort, et, sous cette couronne deux fois ceinte devant la France, il y aura toujours le Roi, n'en déplaise aux sophistes...

Ce programme royal a profondément ému la France. Il a profondément ému la République elle-même. Car Monsieur le comte de Paris a fait plus qu'affirmer qu'il voulait être « le Roi de tous » et « le premier serviteur de la France. » Son programme atteste la vérité de sa parole. Quelle abnégation vaillante! Quelle exacte connaissance de son temps! Quelle droiture! Quel amour des faibles et des opprimés! Quelle noble avidité de pacifier la France! Pas un parti qu'il n'appelle; pas un parti auquel il n'emprunte une ressource et n'apporte, avec une promesse, une garantie. Peut-être est-ce là l'un des principaux secrets de la colère et de l'effroi que manifestent les républicains. Moins juste, moins généreux et moins sage, moins propre à concilier tous les principes essentiels et tous les intérêts supérieurs de notre société, le programme de Monsieur le comte de Paris n'eût pas tant irrité les républicains. Ils ne se sont pas contentés vingt-quatre heures de sarcasmes et d'injures. Ils ont éclaté aussitôt en menaces violentes et, de jour en jour, ils s'affolent davantage. Monsieur le comte de Paris est prêt, ils le voient; il prépare la France à la Monarchie, ils le constatent; l'événement approche, ils ne peuvent s'empêcher de se le dire tout bas. Comment leur peur se vengera-t-elle d'elle-même? Comment vont-ils « sauver » la République? Leurs avis, leurs desseins sont singulièrement divers. Tandis que les modérés demandent des réformes libérales et douces, l'économie, la tolérance, « une somme toujours plus grande de stabilité et de sécurité », les radicaux veulent des réformes catégoriquement « démocratiques » ou plutôt révolutionnaires. Il faut « dissiper l'équivoque », plus « de compromission avec la droite! » s'écrient les amis de M. Clémenceau. « Il faut reconstituer l'Union républicaine! » répondent les amis de M. Rouvier. En attendant que la Chambre s'ouvre et que le ministère,

docile aux uns ou aux autres, parle et agisse, les monarchistes connaissent leurs devoirs et ils les rempliront. Pourront-ils, à la Chambre, continuer la tâche et l'œuvre par lesquelles, cette année, ils ont si bien « mérité de la France conservatrice »? Ils ne le sauront qu'à l'heure même où ils se réuniront et où leurs mutuels renseignements, aussi bien que les nouveaux discours du ministère, les auront dûment instruits de la réalité des choses. Mais, dans le pays, ils ont leur programme, celui de Monsieur le comte de Paris, celui de l'idée monarchique; ils y dévoueront tous leurs soins, toute leur énergie. Monsieur le comte de Paris a élevé le débat; il a précisé la doctrine; il a imprimé à notre propagande une direction ferme et sûre. Répandons autour de nous, dans tous les cœurs et dans tous les esprits, cette notion lumineuse de la Monarchie nouvelle. Monsieur le comte de Paris a éclairé la volonté nationale. C'est à nous maintenant de la susciter et de la tourner tout entière vers notre espérance, la Monarchie!

S'il fallait en croire un journal allemand qui a la réputation d'être directement inspiré par M. de Bismarck, l'Europe aurait un grand crime à imputer à Monsieur le comte de Paris. Celui de troubler par la publication de son programme la quiétude superbe de la République? Non, celui de vouloir une guerre universelle en Europe. Pourquoi? Pour profiter de l'anarchie de la République, au lendemain d'une bataille perdue par la France. Et comment Monsieur le comte de Paris devait-il provoquer la guerre générale? En mettant aux prises la Bulgarie et les puissances voisines, grâce à la complaisance perverse de son cousin le prince Ferdinand de Cobourg, qu'il aurait, paraît-il, intronisé de sa main à Sofia... M. de Bismarck a causé à l'Europe plus d'un étonnement tragique. Cette fois, l'étonnement a été comique. Il y avait dans la fable du journal allemand une fiction si odieusement ridicule que tout le monde, sauf quelques pamphlétaires acharnés ou quelques jacobins imbéciles, en a haussé les épaules. Si l'affaire de Bulgarie doit occasionner une guerre générale, ce ne sera pas par la seule faute du prince Ferdinand : plus d'une puissance en sera coupable, plus coupable même que le peuple bulgare. L'état pénible de la Bulgarie s'aggrave, au milieu de ses désordres électoraux et de ses tumultes populaires. Mais peut-on dire que l'Europe s'efforce sincèrement, par sa diplomatie, de rétablir la paix entre la Bulgarie et les puissances que l'affaire intéresse le plus? Essaie-t-elle seulement d'établir à Sofia un *modus vivendi* quelconque? Un instant, M. de Bismarck s'est montré désireux, non sans tapage, d'en finir par son intervention avec l'opiniâtre résistance du peuple bulgare. Il pensait, en envoyant à Sofia le général Ernroth,

plaire au Tzar et renouer par ce service l'alliance de l'Allemagne et de la Russie. Son zèle s'est soudain modéré; il se contenterait maintenant de faire prendre au Sultan son office de médiateur; office que le Sultan, s'il le voulait, pourrait prendre spontanément, en vertu du traité de Berlin. Qu'est-ce donc qui a retenu tout à coup, dans cette occurrence, la fougue pacifique de M. de Bismarck? Est-ce la mauvaise humeur qu'il a de voir le Tzar si peu sensible à l'invitation de se rencontrer dans les murs de Stettin avec l'empereur? Est-ce aussi cette irritation qui l'a rendu si farouche, presque intraitable, dans la réclamation qu'il présentait au gouvernement bulgare pour l'injure reçue par l'Allemagne à Routschouk? Est-ce là enfin la raison de l'empressement cordial avec lequel il semble avoir accueilli à Friedrichsruhe le comte Kalnoky? Les actes et souvent les discours de M. de Bismarck sont toujours mystérieux. Le discours prononcé par la reine Victoria, lors de la clôture du Parlement, n'est que banal ou vague. En rappelant que la convention présentée par sir Drummond Wolff au Sultan n'a pas été ratifiée, la reine a déclaré « que l'action qui lui est imposée par ses obligations envers le khédive et le peuple d'Égypte reste la même ». Soit. L'Angleterre n'a pas conscience des obligations qu'elle a également envers l'Europe. Nous le savions déjà. Mais quel optimisme a donc pu inspirer à la reine « la confiance » que les lois nouvelles de son gouvernement calmeraient l'Irlande? Ignorerait-elle que sa police, dans les plus petits bourgs comme dans les plus grandes villes de l'Irlande, est en conflit avec la foule, avec les députés, avec la Ligue nationale, et que le sang qui a coulé à Mitchelstown est une semence de guerre civile?

Parmi tant de revendications, il y en a une sacrée, on peut dire sainte, et l'Europe, si distraite qu'elle soit par toutes ces bruyantes disputes de l'Orient ou par les querelles mal contenues de l'Occident, commence à y prêter une oreille attentive : c'est la revendication de la Papauté, redemandant à l'Italie sa liberté temporelle dans la Ville éternelle. L'Italie a beau affecter, avec M. Crispi, d'être indifférente et impassible, comme si M. Crispi n'avait pas même eu à lire la lettre de Léon XIII. Le monde entier reconnaît la grandeur de la question, tout ce qu'elle a de juste et nécessaire. Car le Pape n'est pas un opprimé que le monde puisse abandonner au dédain de M. Crispi. « On est quelqu'un, quand on représente vingt siècles de services rendus à l'humanité; quand on peut, sur les ruines entassées des empires et du haut de l'histoire, s'affirmer « le pouvoir qui embrasse par sa nature tous les « temps et tous les lieux »; on est quelqu'un, dans ces conditions : l'Allemagne le croit, et fait volte-face dans une lutte témé-

rairement engagée; l'Angleterre le croit, et cherche les moyens de renouer des relations interrompues depuis trois siècles; l'empereur de Russie le croit, et négocie pour arriver à s'entendre avec la partie catholique de ses peuples; l'Espagne le croit, et accepte la médiation qui la préserve d'une lutte redoutée; les États-Unis le croient, et offrent comme auxiliaires au Pontife romain ses soixante-quinze évêques et ses quinze millions de fidèles; la France enfin le croit, et, en dépit d'erreurs passagères et de l'ébullition d'une écume qui s'agite à sa surface, proteste qu'elle entend, d'après le vœu de Léon XIII, « observer, selon l'esprit et selon la lettre, des pactes solennellement jurés »; le monde entier le croit. « Et c'est à bon droit que M. Eugène Rendu donne cette conclusion à la brochure[1] où il vient de reprendre la question « romaine » avec des raisons si éloquentes : « Le jour prochain où, — pour un grand anniversaire, — les foules émues s'achemineront vers la Ville éternelle, où les chrétiens, et, avec eux, beaucoup de sceptiques, envahiront les portiques du temple universel, et, entassés sous la coupole de Michel-Ange, déposeront les hommages du monde aux pieds de la statue du pêcheur de Galilée, ce jour-là, — l'Italie s'obstinât-elle à rester seule, en dehors de l'unanime concours, et à cadenasser la question internationale par excellence dans le cercle rétréci d'une question de politique intérieure; — l'acclamation des peuples n'en ébranlera pas moins l'univers, et, montant jusqu'à Léon XIII, lui dira : « Salut à vous, Prince de la Paix! »

Auguste Boucher.

[1] *La Lettre du Pape et l'Italie officielle.* Paris; Perrin et Cie, libraires-édit

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUARANTE-HUITIÈME

(CENT DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

ARDANT (G.). La femme préhistorique. Art. 161.

BAZIN (René). Le portrait inachevé (poésie). Art. 919.

BEAURAIN (Georges). Les Curés de campagne au dix-huitième siècle I. Art. 1102.

BÉCHAUX (A). Les questions du travail en Belgique. Art. 728.

BIRÉ (E.). Choses vues et choses vraies. Art. 58[illegible]

BORDES (J.-[illegible]). [illegible]centricités anthropologiq[illegible] 314.

BOUCHER (Auguste). *Chronique politique.* — 10 juillet. 182 — 25 juillet 387. — 10 août. 577. — [illegible]ût. 768. — 10 septembre. 9[illegible]. — 25 septembre [illegible]

BOUILLIER ([illegible]isque). Centenaires, anniver[illegible]res, expositions. Art. 94.

CALMON (M[illegible]). Cécile, no[illegible] Art. 513.

CANET (A.). Mélanges [illegible]rt. 566.

CHENCLOS (Albert. de). La nouvelle guerre maritime. 10 août. 440. — 10 septembre. 851.

COMBES (F.). Les antécédents de la question d'Alsace-Lorraine II. — Art. 1060.

COUBERTIN (Baron de). Souvenirs d'Oxford et de Cambridge. A[illegible]

DES[illegible] (Henri). Mélinette. IV. — [illegible] juillet. Art. 114.

DONC[illegible]UX (Georges). Un poète inconnu. Art. 1040.

DOUHAIRE (P.). Mé[illegible] 25 juillet 382. — *Revue cri[illegible]* 25 août. 755.

FIDES. Florence et m[illegible] Art. 293.

FORNERON (H). Les [illegible]rés et la Société française sous Napoléon I[illegible]. — 10 juillet. 35. — 25 juillet. 193. — 10 août. 397. 25 août. 663. — 10 septembre. 896.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1887.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. 25 juillet. 351. — 10 septembre. 925.

GANNIERS (A. de). Nos écoles militaires. 1006.

GIBON (F.). Les lycées de filles en 1887. Art. 142.

JANNET (Claudio). Les faits économiques et le mouvement social, 25 juillet. 331. — 25 septembre. 1134.

JOUBERT (Louis). Mélanges. 170.

LALLEMAND (Paul). La poésie contemporaine. Art. 131.

LANGLOIS (Anatole). Le Chapelain du Cénacle de 1830. Art. 258.

LESCURE (de). Joseph de Maistre intime, 10 juillet. 58. — 25 juillet. 223.

NADAILLAC (marquis de). Les Pygmées. 468.

PARVILLE (Henri de). *Revue des sciences.* 10 juillet. 174. — 10 août 569. — 10 septembre. 951.

RÉGIS (Louis). Alexandre Ier et le prince Adam Czartoryski. Art. 478.

THUREAU-DANGIN (Paul). La création du royaume de Belgique et l'élection de son premier roi. 25 août. 589. — 10 septembre 781.

TRÉVERRET (A. de). Emilio Castelar. 25 août. 615. — 10 septembre. 812. — 25 septembre. 993.

VACHEROT. La monarchie représentative. Art. 3.

VILLETARD (Amédée). L'oncle Tiburce. 25 août 681. — 10 septembre. 874. — 25 septembre. 1076.

VOGÜÉ (marquis de). Malplaquet et Denain. I. — 25 septembre. 973.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUARANTE-HUITIÈME

TABLE

DU TOME CENT DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUARANTE-HUITIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1887

La monarchie représentative, par M. E. VACHEROT, de l'Institut. . . 3
Les émigrés et la société française sous Napoléon Ier, par H. FORNERON. 35
Joseph de Maistre intime. — II, par M. DE LESCURE. 58
Centenaires, anniversaires, expositions, par M. Francisque BOUILLIER, de l'Institut. 94
Mélinette. — IV. — Fin, par M. Henri DESHAYS. 114
Les lycées de filles en 1887, par M. P. GIBON. 142
La femme préhistorique, par M. G. ARDANT. 161
Mélanges, par M. Louis JOUBERT. 170
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 174
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER 182

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1887

Les émigrés et la société française sous Napoléon Ier, par M. H. FORNERON. — II. 193
Joseph de Maistre intime. — III, par M. DE LESCURE 223
Le chapelain du Cénacle de 1830, par M. Anatole LANGLOIS. . . . 258
Florence et moi, par FIDES. 293
Excentricités anthropologiques, par J.-M. BORDES. 314
Les faits économiques et le mouvement social, par M. Claudio JANNET. 331
Les œuvres et les hommes, par M. Victor FOURNEL. 351
Mélanges, par M. P. DOUHAIRE. 382
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 387

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1887

Les émigrés et la société française sous Napoléon Ier, par M. H. FORNERON. — III. 397
La nouvelle guerre maritime. — I, par M. Albert DE CHENCLOS. . . 440
Les Pygmées, par M. le marquis DE NADAILLAC. 468
Alexandre Ier et le prince Adam Czartoryski, par M. Louis RÉGIS. . 478
Cécile, par Mme CALMON. 513
Choses vues et choses vraies, par M. Edmond BIRÉ. 535
Mélanges, par M. G. CANET. 566
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 569
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 577
Bulletin bibliographique. 587

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1887.

La création du royaume de Belgique et l'élection de son premier roi. — I, par M. Paul Thureau-Dangin 589
Emilio Castelar. — I, par M. A. de Tréverret. 615
La poésie contemporaine, par M. Paul Lallemand. 631
Les émigrés et la société française sous Napoléon Ier. — IV, par H. Forneron 663
L'oncle Tiburce. — I, par M. Edmond Villetard 681
Souvenirs d'Oxford et de Cambridge, par M. le baron de Coubertin. 705
Les questions du travail en Belgique, par M. A. Béchaux. 728
Revue critique, par M. P. Douhaire. 755
Chronique politique, par M. Auguste Boucher 768
Bulletin bibliographique. 777

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1887

La création du royaume de Belgique et l'élection de son premier roi, par M. Paul Thureau-Dangin. 781
Emilio Castelar. — II, par M. A. de Tréverret. 812
Des altérations du sens moral, par M. Francisque Bouillier, de l'Institut. 830
La nouvelle guerre maritime. — II, par M. A. de Chenclos. . . . 851
L'oncle Tiburce. — II, par M. A. Villetard. 874
Les émigrés et la société française sous Napoléon Ier. — V, par M. H. Forneron. 896
Le portrait inachevé, par M. René Bazin. 919
Les œuvres et les hommes, par M. Victor Fournel. 925
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 951
Chronique politique, par M. Auguste Boucher 960
Bulletin bibliographique. 970

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1887

Malplaquet et Denain. — I, par M. le maquis de Vogüé, de l'Institut. 973
Emilio Castelar. — Fin, par M. A. de Tréverret. 993
Nos Ecoles militaires. — Saint-Cyr, par M. A. de Ganniers. . . . 1006
Un poète inconnu, Jean Tisseur, par M. Georges Doncieux. . . . 1040
Les antécédents de la question d'Alsace-Lorraine. — Un curieux manifeste de Frédéric II, par M. F. Combes. 1060
L'oncle Tiburce. — Fin, par M. Edmond Villetard. 1076
Les curés de campagne au XVIIIe siècle, par M. Georges Beaurain. . 1102
Les faits économiques et le mouvement social, par M. Claudio Jannet. 1134
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1153

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7367